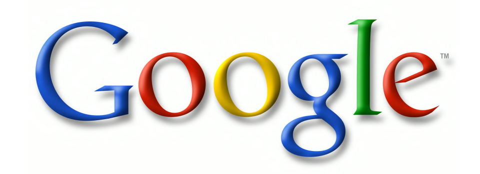
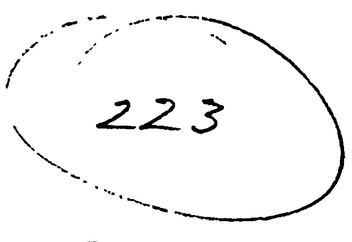





223



REVUE SUISSE.

SIXIÈME ANNÉE.

IMPRIMERIE DE MARC DUCLOUX.

REVUE SUISSE.

TOME SIXIÈME.

LAUSANNE,
AU BUREAU DE LA REVUE SUISSE,
RUE MARTHERAY, 34.

1843.



REVUE SUISSE.

Il y a cinq ans, le désir d'avoir à Lausanne un moyen de publicité en dehors des journaux politiques donna naissance à la Revue Suisse. Malgré tout ce qui, dans notre pays, rend une telle entreprise plus difficile encore et plus hasardeuse que partout ailleurs, elle répondait si bien à un besoin national qu'elle s'est soutenue; grâce, il est vrai aussi, on doit le dire, aux efforts de la précédente Direction, qui s'en chargea dans un moment défavorable. Maintenant il s'agit, sans porter atteinte aux bases essentielles de ce recueil ni à son caractère, de lui donner une extension nouvelle et plus de variété que n'en peut avoir une œuvre qui s'essaie et commence. Celui qui écrit ces lignes, ancien collaborateur de la Revue à son origine, avait même conçu un moment l'idée de publier une seconde feuille littéraire d'un caractère assez différent. Néanmoins, comme celle-ci n'aurait pas pu ni dû éviter complétement le terrain de la première, on a pensé de part et d'autre que le mieux serait de s'en tenir au recueil déjà existant, en y ajoutant, s'il se peut, un genre et un intérêt de plus. Des arrangemens, amicalement facilités par les

Rédacteurs que nous remplaçons, ont eu lieu dans ce sens : et voici, en peu de mots, notre nouveau programme, ou plutôt le programme primitif, avec quelques adjonctions qui le complètent sans le dénaturer.

Destinée à devenir ici un organe de la vie intellectuelle, notre Revue l'est en outre à établir quelques communications de ce genre entre la Suisse allemande et la Suisse française : c'est le double but qu'elle a jusqu'à présent essayé d'atteindre, et c'est vers lui, de même, que nous dirigerons notre plus grande activité. Mais à ces deux parties essentielles, caractéristiques, d'un recueil national et qui en resteront toujours la base, nous croyons le moment venu d'en ajouter une troisième. La Revue Suisse en effet ne répondrait plus à l'attente du public si elle ne l'informait pas aussi de ce qui se passe d'important ou de piquant dans la vie littéraire et scientifique des autres pays. Quant aux deux premières parties, comme elles conserveront la même importance et que les mêmes collaborateurs veulent bien s'en charger, qu'enfin elles sont déjà connues par les prospectus et les volumes précédens, nous croyons inutile d'entrer dans de nouveaux développemens à leur égard. Mais on voudra bien nous permettre quelques explications plus longues sur la partie nouvelle que nous annonçons, sans en tirer la conséquence qu'elle obtiendra plus de place et d'importance que les autres. Son caractère étranger encore aux habitudes de notre Revue, la nécessité de la faire bien comprendre et de commencer un peu nettement à en montrer l'ensemble, tels sont les motifs impérieux, mais passagers, qui lui donnent dans les pages de ce numéro une étendue plus marquée.

Nous vivons dans un siècle où il devient aussi incommode et fâcheux d'ignorer le courant général des choses que malaisé de le suivre, tant il va vite, apportant et entassant des détails si innombrables que l'existence ne suffit pas à s'y démêler.

C'est ainsi que beaucoup de personnes, fort capables de suivre notre époque avec l'intérêt qu'elle mérite, sont détournées de le faire par la multitude même des lectures à mener de front

pour cela. D'autres en sont empêchées par leur éloignement de la ville ou par leurs occupations. A presque toutes il suffirait d'un résumé qui tînt lieu des journaux littéraires, ou qui dispensât d'en lire la plus grande partie. C'est ce résumé que nous comptons offrir à nos abonnés et qui doit distinguer notre Revue des publications périodiques du même genre que possède déjà la Suisse française. On le comprend : il ne s'agit pas ici d'une histoire, chapitre par chapitre, ou par grands fragmens, de la littérature contemporaine, mais d'une revue, soit chronique mensuelle, où l'on trouvera des nouvelles littéraires, comme on trouve dans les journaux des nouvelles politiques. Cette partie de notre recueil contiendra donc essentiellement des récits, des citations, des anecdotes même, quand elles peignent les hommes, les choses, ou l'esprit du temps : enfin, pour l'ordinaire, une exposition toute simple et sans discussion, car, en littérature comme dans tout le reste, les faits, plus amusans d'ailleurs que la critique, instruisent plus vite et instruisent mieux.

Les journaux nous fourniront donc, non pas des articles développés, mais des détails, des nouvelles ou des citations, quand elles seront compatibles avec notre cadre et avec notre but. Nous entretiendrons ainsi nos lecteurs de tout ce qui fera bruit un peu long-temps dans les arts, les sciences, les lettres, en évitant toutefois une trop grande spécialité qui n'intéresserait pas assez tout notre public.

Mais, pour accomplir notre tâche, nous ne puiserons pas à cette seule source. Des correspondances à Paris et ailleurs nous donneront souvent le complément ou la clef de bien des choses que la publicité elle-même ne dit jamais qu'à demi-mot : elles fourniront aussi directement plus d'un trait à notre tableau.

Cette espèce de bulletin littéraire général, tel que nous venons de l'indiquer, n'exclura ni une revue bibliographique rapide, ni des morceaux de critique plus étendus sur des ouvrages marquans : une place à part leur est réservée. De nombreux collaborateurs promettent à nos abonnés des articles de fond sur les sujets que la Revue Suisse peut être appelée spécialement à traiter : nous avons reçu déjà des travaux importans.

Nous publierons aussi des voyages, des ouvrages d'imagination, contes, nouvelles, etc., dans une proportion modérée; enfin, nous essaierons, au moyen de l'aide qu'on veut bien nous promettre, de ne négliger rien de ce que les limites de notre cadre nous permettront d'embrasser dans les divers genres d'activité littéraire et scientifique.

Le nouveau directeur peut donc le déclarer positivement. Il n'est ni seulement un centre de collaboration, ni à lui seul la rédaction toute entière. Il s'est assuré la coopération de plusieurs de ses collègues et de ses amis; et lui-même, après ses devoirs dans l'enseignement, est décidé à faire de ce recueil son occupation principale. Il sait bien que, pour faire réussir cette œuvre et lui apporter toutes les améliorations désirables, il a besoin aussi du concours et de la bienveillance d'un public éclairé. Celui que la Revue Suisse possède déjà, celui qu'elle peut, qu'elle doit espérer d'étendre encore, est digne de comprendre l'utilité de ce recueil, son but et la difficulté de l'atteindre; il s'y associera, nous l'espérons, par un intérêt indulgent. Le Directeur le réclame et fera tous ses efforts pour le mériter.

Le Directeur de la Revue Suisse

J. Olivier,

Professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne.

UNE

LÉGENDE DES ALPES.

Si je vous parle du Moulin de la Poussière, comme l'appelle mon histoire, vous vous figurerez à l'instant une maisonnette blanche, aride et poudreuse, dans une plaine au bord d'une grande route. Vous verrez autour d'elle une étendue de champs, couverts de leurs épis dorés ou de leurs mottes inégales : le soleil dardera sa tranquille chaleur sur les voyageurs fatigués et sur le garçon meunier, ruisselant de sueur, qui charge des sacs trop lourds sur sa charrette ; celle-ci, attelée d'un petit âne, fera gémir son essieu à côté de la grande roue haletante qu'une onde avare menace de délaisser tout-à-fait.

Comment ferai-je pour vous ramener de là dans un coin de vallée, vers le pied de nos Alpes, et devant un moulin bruni, perpétuellement inondé par la pluie perlée de sa cataracte? Cette poussière d'eau n'en souffre point d'autre à cent pas à la ronde et répond au soleil, quand il la visite, par le sourire épanoui de l'arc-en-ciel. Vous peindrez-vous bien ce site sauvage, au bas d'une côte escarpée et très-élevée, au bord d'un torrent,

vis-à-vis d'un rocher à pic couvert d'une forêt penchée et surplombée des plus hautaines cimes? Le bâtiment est situé au coude même du défilé que le flot creuse sans cesse et le long duquel ne circule aucun sentier, ne se glisse aucun passage. Seul, un chemin précipiteux descend en contours redoublés la prairie qui s'incline sur le moulin; il débouche devant un pont étroit et rustique, pour s'en aller de là obliquement du côté où une seconde vallée, coupant la nôtre à angle droit, s'ouvre un peu plus bas. Rien de moins fréquenté que ce sentier, de plus charmant que les ombrages qu'il traverse, de plus frais que la maison devant laquelle il s'arrondit en forme de cour, propre et solitaire, avant de traverser la petite rivière. Le fracas écumeux des eaux bondissantes dans leur lit plein de roches aurait été étourdissant pour qui l'aurait entendu, pour qui l'aurait seulement regardé; et le passant arrêté au milieu du pont, tout montagnard qu'il fût, en prenait des vertiges. Mais dans ce paysage, que la voix des flots remplissait comme d'un tonnerre perpétuel, il n'en résultait qu'une harmonie de plus. Le tapage souterrain et souvent interrompu du moulin, le chant strident d'une scie qui se démenait au-dessus, tous les sons criards, lourds, désagréables, étaient assourdis, dominés, baignés par cette autre poussière de bruit; chœur répandu dans les airs pour y recueillir dans une note mélodieuse et idéale les sons vulgaires de la vie.

Peut-être la jolie Marguerite elle-même, la dame et maîtresse du logis, gagnait-elle quelque chose à vivre dans ce singulier entourage de rochers muets, de paysages sereins et d'eaux tourbillonnantes; cela faisait qu'elle parlait tout bas et n'était entendue que de son mari Daniel. Celui-ci répondait de même, lorsqu'il s'occupait dans la cour à disposer quelque tronc de noyer, pour le voir ressortir en planches légères des dents toujours en mouvement de la scie; il n'adressait à sa compagne que des sourires de gaîté, des mots badins prononcés à peine et qu'elle comprenait au mouvement des lèvres, car elle se tenait là d'ordinaire, assise non loin de lui, sur deux sapins couchés, ébranchés, gigantesques. Ce banc naturel s'étendait

sur la rive et le long de la cour; c'était la seule digue qui bordât le torrent. Le voisinage de la chute d'eau et de son brouillard pénétrait la moitié de ce siége alpestre d'une humidité sans cesse renaissante et évaporée. Cette moitié correspondait exactement au moulin et lui faisait face, tandis que plus près du pont l'autre partie des troncs, blanche et nette, regardait la seconde moitié du bâtiment, ou la maison d'habitation, qui ouvrait ses fenêtres au soleil avec une sorte d'innocence et de coquetterie. Là se trouvait le double domaine de Marguerite, la chambrette et la cuisine représentant le repos, l'arrangement et la sécurité du ménage; le banc où elle venait avec son tricot ou sa couture travailler à quelques pas de son mari en était le suprême agrément.

Il était rare cependant que, dans ce lieu préféré, elle s'oubliât quand venaient les heures du soir. Les apprêts du dernier repas retenaient au logis la ménagère, et nul besoin de rêverie ne lui faisait quitter la lampe domestique pour les globes allumés du ciel. Daniel, au contraire, montagnard de race, de goûts et de penchans, se laissait volontiers bercer pendant longtemps par la contemplation des cîmes et des étoiles, quand la nuit tombait le long des pentes avec le vent. Un jour d'été, après une chaleur qui rendait l'ombre de minuit aimable et hospitalière, la même soif d'air pur avait cependant retenu les deux époux au clair de lune presque jusqu'à cette heure étrange, et bien au delà du moment où le mari terminait ordinairement sa veillée. C'était un samedi; les labeurs de la semaine avaient fini; l'eau ne mugissait plus contre les engrenages et, libre, coulait à pleins bords et à grandes vagues dans son lit; tout était paisible déjà de l'oisiveté religieuse du lendemain. Marguerite, sans se douter que la nuit fût si avancée, parlait du sommeil qui commençait à peser sur ses yeux bleus, et demandait la fin de leur veille solitaire. Le jeune homme se leva avec un regard tout différent de celui qu'il avait, si ferme et si vif, pour accomplir sa tâche journalière; il soupira sans rien dire, reprit la main de sa femme et s'achemina lentement avec elle vers la sombre allée. Avant de franchir le seuil, toutefois, il se re-

tourna, s'arrêta, et salua d'un coup-d'œil de regret tous les alentours.

— Qu'y a-t-il? demanda Marguerite, après avoir imité, avec une curiosité un peu étonnée, le mouvement de son époux.

— Rien : répondit celui-ci. Mais, en vérité, ne voit-on pas quelqu'un là-bas? ajouta-t-il sur-le-champ, et en montrant du doigt une figure humaine immobile au milieu du pont, qui paraissait occupée à les examiner très-attentivement.

— J'ai peur! murmura la jeune femme en se collant au bras de Daniel. Le mari s'avança jusqu'à l'entrée du petit pont de bois.

— Eh! que faites-vous là? cria-t-il au singulier personnage qui s'y tenait en contemplation. Il n'avait pas bougé encore ; mais, à la voix qui l'appelait, il se dirigea aussi du côté du couple et lui montra, à mesure qu'il s'approchait, le costume, un peu étrange dans la vallée et à cette heure, d'un berger des hautes Alpes, les bras nus, la tête à peine couverte d'une petite calotte brune, le corps inséré le plus librement possible dans une toile écrue, sous forme, ou à peu près, de gilet et de pantalon réunis: vêtemens qui, avec une chemise blanche, lui donnaient un air convenablement accoutré, quoiqu'il n'eût proprement ni cravate ni habit.

A mesure que Daniel reconnaissait en détail ces insignes montagnards, l'épanouissement succédait à la surprise sur son agréable figure. Il tendit la main à l'inconnu, et lui demanda avec cordialité d'où il leur tombait là, cette nuit; s'il ne voulait point se reposer un instant? puis, comme l'autre ne se pressait pas de répondre, il ajouta du même ton de bonne humeur : Voilà une femme qui vous a pris pour un revenant, et même, à la manière dont elle me serre la main, je dois vous avertir que, si vous tardez encore à parler, elle vous tiendra tout de bon pour un fantôme.

— Qui sait! dit le pâtre en secouant la tête : ce ne serait pas le premier qui aurait passé sur ces poutres, où je m'en vais, si vous voulez, m'asseoir avec vous.

Cette proposition ne fit aucun plaisir à la peureuse Margue-

rite, bien que la curiosité l'eût cependant guérie de l'envie de dormir. Elle se plaça tout près de Daniel, qui déjà s'était mis à côté de l'hôte étranger et le questionnait sans succès. Pour obtenir des réponses un peu précises, il lui fallut d'abord répondre lui-même à l'interrogatoire serré que lui fit subir son voisin. Celui-ci avait l'air de s'intéresser beaucoup, sinon à lui, du moins à son moulin; et quand il eut appris l'extraction montagnarde de Daniel, sa jeunesse passée ailleurs et son établissement dans ce lieu en qualité de propriétaire, seulement depuis son mariage avec l'héritière orpheline de ce manoir champêtre, tout son intérêt parut se diriger vers Marguerite. En dépit donc de la répugnance timide de la jeune femme, l'entretien s'établit, d'elle à l'inconnu, au travers des interruptions de son mari, car le plus souvent il prenait la parole pour elle. Mais, au bout d'un assez court intervalle, le despotique visiteur parut se lasser et dit, en se levant, à ses auditeurs désappointés, qui ne comprenaient guère par quel chemin il arrivait à cette conclusion :

— Ainsi donc vous n'avez jamais vu la maîtresse du moulin!

Marguerite et Daniel échangèrent un regard qui signifiait : Est-il fou? puis, la sympathie montagnarde reprenant le dessus dans l'esprit du jeune mari, il répondit d'un ton gai : — Je vois bien que vous me croyez trop pauvre pour acheter des miroirs à Marguerite; mais il y en avait dans son trousseau. D'ailleurs, moi, je la regarde tout le jour cette maîtresse du moulin. Que dites-vous donc, l'ami Pierre?

— Que vous êtes un enfant, et que vous ne savez pas ce que savent pourtant tout ce que vous croyez à vous, les murs de votre maison, l'eau qui fait tourner votre roue, et surtout le banc où nous sommes : c'est que vous êtes les propriétaires d'un jour là où il y a un être qui possède véritablement, et qui dispose de tout depuis des siècles. J'ai passé par ici, en remontant cette nuit aux chalets, pour essayer d'arriver jusqu'à cette personne que vous ne connaissez pas même; j'ai cru que vous m'aideriez à la découvrir, mais bonsoir! Il se trouve que j'en sais plus que vous, et je n'ai plus rien à faire ici.

Cette déclaration amena une expression de contrariété sur les

traits des deux époux. — Qu'est-ce que cela signifie, et pour qui nous prenez-vous? on ne s'en va pas ainsi quand on est en honnête compagnie, dit le jeune homme, en voyant leur compagnon se disposer à les quitter, sans égard pour la curiosité désagréable qu'il avait éveillée.

— Vous avez le commandement haut et la parole libre, répartit le berger; mais, comme cela ne m'empêchera pas, après tout, de faire ce qui me convient, vous pouvez me demander ce que vous voulez savoir. Dépêchez-vous, toutefois : mon temps est court. Prenez garde d'ailleurs à ce que vous direz. En achevant ces mots il se tourna de tous côtés, comme épiant ce qui pouvait surgir dans l'horizon étroit et tranquille. Rien ne remuait, pas même le feuillage sous le vent de l'eau, pas même les nuages sur la pente du ciel, le long de laquelle la lune semblait avoir glissé jusqu'au faîte des sommités lointaines.

— Où est-elle donc, cette maîtresse? demanda Daniel.

— Je n'en sais rien : fit le pâtre.

— Qui est-elle? reprit Marguerite.

— Je l'ignore, ajouta-t-il.

— Comment savez-vous qu'elle existe? s'écrièrent-ils tous deux.

— Vous ai-je dit qu'elle existât? répliqua-t-il. Je l'ai vue : voilà tout; et je voulais lui parler.

— Où donc?

— Ici. A cette place même, où elle vient souvent à minuit et où vous ne l'avez jamais aperçue, parce que vous n'avez pas su veiller pour l'attendre. Quand on pense qu'il y a des gens qui vivent ainsi à portée de tout apprendre, et qui ne savent rien! des gens qui se font raconter leur histoire par le premier venu! on n'est plus si étonné des caprices de ceux de l'autre monde. Si j'étais la dame du moulin je reviendrais exprès pour me montrer à Pierre de la Barme et même pour causer avec lui, si l'occasion s'en présentait; mais je veux que le servant du chalet attache mes vaches par la queue ou me tire cette nuit par la barbe, si je me donnerais la peine de paraître devant des endormis comme vous.

— Eh bien : dit Marguerite, après avoir pieusement récité dans son cœur quelques versets de l'oraison dominicale; eh bien! qu'il en soit ainsi! Dieu veuille éloigner les fantômes de notre demeure, et surtout de nos yeux et de notre âme! Nous avons vécu heureux sous la garde invisible des anges; nous n'avons pas besoin d'autre chose jusqu'à la mort.

Les deux hommes échangèrent une exclamation qui, sans l'accuser, signalait une pusillanimité de femme dans cet aveu. Daniel sentait bouillonner en son imagination cette rêverie curieuse de l'enfant des monts, toujours emporté vers le surnaturel. S'arrêter devant l'issue entr'ouverte de ce nouvel univers où si souvent sa pensée avait tenté vaguement de pénétrer, était un sacrifice trop grand, trop difficile. Aussi n'essaya-t-il pas même de l'accomplir. Sans tenir compte des paroles de sa femme, il recommença à presser de questions le berger. Ce dernier ne demandait pas mieux que de souffler sur l'étincelle pour en faire une flamme capable de l'éclairer à son tour. Il avoua donc qu'il ne savait, sur l'être mystérieux dont il s'agissait, que ce qu'il en avait appris, enfant, dans les récits de sa grand'mère. Du village qu'elle habitait sans l'avoir jamais quitté, elle lui avait décrit exactement le Moulin de la Poussière et raconté, entr'autres histoires merveilleuses, celle d'une apparition qui revenait depuis des siècles en ce lieu-là, à des intervalles déterminés par les phases de la lune et irréguliers. Une puissance occulte en faisait dépendre la destinée du moulin et de ceux qui l'habitaient. Qui était cette personne, jeune femme habillée de blanc? Pourquoi glissait-elle à minuit, pieds nus, devant l'habitation, sur le banc des deux sapins que semblait éterniser son passage, car ils étaient déjà mentionnés par la tradition? d'où venait cette pâle demoiselle? qu'avait-elle à regarder si attentivement au logis fermé? et pourquoi semblait-elle s'envoler dans le tournant de la cataracte? quelle aventure se rattachait à ce spectre effrayant, obscur et silencieux! Y avait-il un charme pour dénouer l'attache mystérieuse qui lui soumettait ce coin de terre, ce moulin où elle n'entrait pas, et dont les passagers propriétaires pouvaient dormir sans se douter

qu'elle disposât d'eux? ce charme pouvait-on le découvrir ? en un mot, quel était ce secret de l'autre monde, dont la trace restait encore visible en celui-ci? Le pâtre l'avait vainement poursuivi durant de longues années, laborieuses, il est vrai, mais où l'amour des choses surnaturelles avait été le plus constant mobile de sa volonté.

Une nuit cependant, s'arrêtant pour la centième fois peut-être sur ce pont indiqué à sa vigilance comme poste d'observation, il avait eu, en effet, une apparition. Sur les sapins, un objet de la couleur des nuages se montra tout à coup, rasant le bois avec une prestesse singulière : cette ombre avait déjà disparu qu'il s'efforçait encore d'en bien saisir l'apparence. Ce demi-succès inutile avait aiguillonné sa persévérance et son espoir. Sur d'autres points aussi de sa science occulte, il parvenait, en même temps, à des résultats plus ou moins avancés; mais le taciturne bon sens de son caractère et de sa conduite n'en souffrit aucun trouble. Connu pour un des plus féconds possesseurs de secrets, de sortiléges et de bonnes recettes qui fût dans la contrée, il n'en jouissait pas moins d'une réputation intacte d'homme sage, inoffensif, parfaitement raisonnable, habile dans toutes ses affaires et même dans toutes celles dont il voulait bien se mêler. Sans le connaître personnellement, Daniel avait donc entendu parler de Pierre de la Barme, et le poids de sa renommée à deux faces augmentait beaucoup celui de ses paroles.

Mais quand Pierre eut terminé le narré laconique de son aventure, il ne voulut rien ajouter, rien concéder aux instances du jeune homme. Celui-ci souhaitait d'en savoir un peu plus long sur les conjectures du berger et deviner au moins quelles lumières, quelles conséquences il entendait tirer, quel usage il comptait faire de la certitude et du retour de l'apparition. — Si vous la voyez comme moi, je vous en dirai davantage : fut tout ce qu'on put arracher au vieillard, même par l'importunité ; et il partit en répétant ces mots qui faisaient battre le cœur des époux; mais chez l'un de déplaisir, chez l'autre, d'impatience.

Pour la première fois, une contradiction formelle de désirs,

d'impressions et de sentimens se glissait entr'eux : elle s'endormit bientôt avec Marguerite, qui, le lendemain en s'éveillant, avait oublié ses instinctives craintes : elle avait fait ainsi de beaucoup d'autres, car elle avait peur à l'abord de tout ce qui pouvait changer quelque chose dans leur bonheur. En posant le bonnet de velours des dimanches garni de dentelle noire sur ses cheveux dorés, en accommodant autour de son corsage de soie les plis de son jupon blanc et de ses manches de chemise bouffantes, elle eut comme une réminiscence de frayeur; le fantôme était blanc comme elle, jeune, disait-on . . . . jeune! de quelques milliers d'années! Et la candide créature se mit à rire et à rougir, car Daniel pouvait bien courir après tous les papillons du soleil ou de la lune sans risquer d'en rencontrer un plus joli que sa femme. Les belles jalouses ont ainsi toujours moyen de se rassurer un peu.

Si Daniel s'était inquiété du brouillard qui obscurcissait le firmament de Marguerite, il l'aurait donc vu se dissiper en aimables, en fraîches bouffées de gentillesse et de bonne humeur. Malheureusement le montagnard était distrait, préoccupé; son attention intérieure se dirigeait toute entière vers l'objet fallacieux que Pierre avait évoqué, comme une tentation dans sa pensée. En se rendant à l'église, assez éloignée, du village le plus voisin, il cheminait sans mot dire à côté de sa compagne; mais elle crut qu'il songeait à un marché qu'on lui proposait pour échanger un vieux champ dont elle ne se souciait plus, contre un coin de verger qui lui faisait envie. Au retour le jeune mari se taisait encore : mais Mr. le ministre avait fait un si beau prêche que Marguerite trouvait fort naturel qu'on en fût longtemps occupé, surtout lorsqu'on avait la capacité, bien prouvée, de comprendre tous les livres, d'histoire et autres, qui se trouvaient dans la contrée et dans l'héritage d'un vieux moulin.

Les jours suivans, le travail revint sans diminuer l'ardeur de la pensée chez l'un, sans lasser les tendres excuses de l'autre : seulement Daniel n'avait encore trouvé ni le moyen d'épier le fantôme sans se confier à Marguerite d'un désir qu'il lui répugnait d'avouer, ni la force d'y renoncer. Une honte mêlée

d'embarras le prenait à la gorge toutes les fois qu'il essayait une parole pour associer sa compagne à ce souci constant, à cette fantaisie de son esprit. Cet aveu lui coûtait d'autant plus qu'il était, lui, la prudence et la sagesse du logis, qu'il s'était même permis quelquefois de hausser les épaules aux épanchemens par trop naïfs du caprice ou de la vanité de Marguerite. Comment endurer maintenant tout ce qu'elle aurait à lui représenter sur la folie de son dessein ? Il en savait mieux que personne l'inutilité, l'extravagance, il aurait pu convaincre un autre au besoin ; mais comme il ne voulait pas être ni détourné, ni persuadé, ni surtout contrarié, il lui semblait infiniment désagréable de se mettre dans le cas d'entendre gratuitement la vérité : c'était déchoir ! c'était de dangereux exemple ! c'était impossible enfin ! du moins Daniel se le dit et résolut d'agir en conséquence. N'était-il pas d'avance victime de l'inintelligence qu'il trouverait chez sa femme, et ne valait-il pas mieux subvenir en secret à cette faiblesse affligeante que de la constater inutilement?

Une claire nuit donc que Marguerite était bien et dûment endormie, Daniel se releva, s'habilla sans bruit, et, profitant des lueurs décroissantes de la lune, se mit en sentinelle dans une espèce de guérite, formée par des planches qui, jetées les unes contre les autres avec un désordre apparent, laissaient un vide entr'elles. Il avait disposé cet abri pour sa faction nocturne afin d'échapper à toute curiosité imprévue et ne voulant pas risquer d'effaroucher l'apparition par sa présence trop authentique. Onze heures et demie frappaient à peine à l'horloge de bois de la vieille maison, que le jeune homme était déjà blotti dans son observatoire. Une ouverture habilement ménagée lui permettait d'embrasser toute entière, d'un regard, la ligne des deux sapins, jusqu'à la chute d'eau. Mais une fois les préliminaires franchis, et quand il songea qu'il ne lui restait plus qu'à attendre le fantôme, un frémissement singulier lui sembla monter du sol dans tous ses membres. Sans avoir peur, il frissonna ; un vertige troubla pendant quelques minutes la lucidité de ses prunelles, toujours fixement attentives ; la plainte de l'eau arrivait redou-

blée et triste à ses oreilles ; un oiseau se tut, qui chantait sur la rive ; il y eut du trouble partout.

Daniel se sentit agité d'une certaine hésitation : des voix s'élevèrent dans son cœur qui blâmaient cette entreprise comme une damnable curiosité, comme une suggestion de la convoitise, comme une amorce de l'Esprit des ténèbres qui s'assujettissait sa volonté. Il se souvint d'avoir, petit enfant, bien souvent réfléchi, à l'ombre du rouet de sa mère, sur le sort des imprudens qui sortent de derrière le foyer pour suivre au coin des bois les traîtres feux-follets : on racontait, tandis qu'il cherchait à embrouiller les cordes et la quenouille, en profitant des distractions de la fileuse, que les magiciens allumaient ces feux, afin d'attirer quelqu'un dans une fondrière ou dans un lac, sous prétexte de le conduire sur la trace de trésors imaginaires. Pourtant il ne cherchait, lui, aucune possession coupable ou fantastique ; il ne savait pas même ce qu'il souhaitait obtenir du revenant, après l'assurance de son apparition : cette réflexion le remit tout-à-fait ; car ce qui a l'apparence du mal trompe moins dangereusement peut-être que ce qui ressemble à une chose innocente ou indifférente. Il s'affermit complétement dans sa volonté et recommença à guetter le silence et la nuit, qui ne lui répondait que par un redoublement de sérénité immobile.

Cependant tout-à-coup la lueur se troubla. Quelque chose de vaporeux blanchit l'extrémité du pont et se coula le long des poutres, devant Daniel fasciné. C'était elle ! c'était bien elle ! Il avait reconnu, durant les secondes insaisissables de ce rapide passage, les formes aériennes d'une femme, enveloppée plutôt que vêtue de draperies blanches et flottantes : ses pieds nus effleuraient à peine le bois ; sa tête où des tresses brunes et des voiles légers se mêlaient rejetés en arrière par le vif mouvement de sa marche, n'avait ni l'attitude ni l'expression funèbre d'une ombre effarouchée qui retourne à son cercueil. L'apparition souriait avec une malice curieuse, une fleur de jeunesse épanouie, une engageante coquetterie qui semblait dire à la nature entière, plus encore qu'au spectateur caché : Admirez-moi ! Le montagnard en resta ébloui, éperdu dans sa cachette,

dont il oublia de sortir jusqu'aux premières flammes du matin.

Marguerite ne s'était point aperçue de son absence. Elle ne devina pas non plus pourquoi la scie et le moulin, si dociles ordinairement à faire seuls ou à peu près leur besogne journalière, avaient sans cesse besoin de retenir ou de rappeler le jeune homme, loin des entretiens familiers où naguère il se plaisait. En évitant l'occasion de confier à sa femme les mystères de la soirée, il cédait à un entraînement naturel contraire aux lois de tout bon ménage et à ses habitudes d'affection. Mais il se persuada de nouveau, et peut-être avait-il raison, que Marguerite manquerait d'indulgence pour le premier tort qu'il fallait avouer, celui d'avoir poursuivi jusqu'au bout, à son insu, le mot encore incompris de cette surprenante aventure. Marguerite était trop jeune et trop aimante pour passer aisément sur la moindre peccadille contre la confiance ou contre l'amour; elle était aussi trop inexpérimentée et trop simple pour montrer ce support qu'elle n'avait pas. L'orgueil permettait-il à un homme, en pareil cas, de retourner en arrière jusqu'à s'avouer coupable? cela même serait-il juste, lorsqu'au fond de l'âme on ne se reprochait rien contre la foi jurée? les sentiments n'avaient souffert aucune atteinte, on pouvait donc s'envisager comme entièrement innocent. L'époux, en gardant le silence, ne faisait qu'éviter judicieusement un débat, qu'épargner une injustice, une peine à sa bien-aimée et sauver sa dignité à lui, sa dignité de maître et seigneur infaillible et irréprochable.

Le plus fort de ces raisonnemens aurait toutefois paru bien paradoxal à l'honnête meunier, s'il avait eu seulement autant d'envie de parler qu'il en avait peur. Les choses remontaient lentement chez lui du fond à la surface. Il causait aisément et volontiers de tout, hormis de ce qui l'intéressait; caractère à la fois ardent et concentré, raisonnable et rêveur, ouvert et obstiné, il redoutait par-dessus tout l'intervention des autres dans ce qui le touchait. A peine s'impatientait-il de revoir le berger, quoiqu'il en espérât de nouvelles lumières sur l'objet de ses préoccupations. Qui pouvait savoir si Marguerite, en revoyant le vieillard, ne s'inquiéterait pas, ne questionnerait

point, ne se ferait point dire de quoi il s'agissait? qui pouvait savoir si elle n'exigerait point que son mari renonçât à toute poursuite ultérieure, si elle ne s'y prendrait pas de telle sorte qu'il ne pourrait lui résister? et alors quels regrets! quelle perte peut-être, pour lui, attiré dès l'enfance par les mystères dont notre vie est de toute part entourée, pour Marguerite elle-même dont la propriété dépendait de ce secret!

Mais, avant le retour de Pierre de la Barme, il était bien inutile de revoir le fantôme, car cinquante apparitions pareilles à la première n'auraient rien appris de plus à Daniel sur la blanche demoiselle. Ainsi pensait-il du moins, avec une pleine certitude, mais qui finissait elle-même par le troubler, lorsque, le soleil brillant et le moulin bruissant, il se mettait tout-à-coup à songer à ce qu'il avait vu. Quand il avait passé un quart d'heure, la tête dans ses mains, creusant et ruminant ses idées, ou plutôt ses souvenirs, il lui venait comme un brouillard blanc et rapide qui, semblable à celui du fantôme et s'étendant sur la face claire de la nuit, confondait toutes les lignes dans l'entendement du jeune homme. Son esprit tournait ainsi au gré de la roue dans une immense poussière de doutes, d'incertitudes, de dérisoires lueurs, qui, tourbillonnant autour de lui, faisaient de toutes les évidences un chaos, de toutes les lumières un éclair confus et éblouissant, de son cerveau enfin un instrument convulsif et faussé. Craintif alors et humilié, il retournait tendrement à sa femme; il se promettait à lui-même une indifférence parfaite, une inaction absolue à l'égard du revenant, au moins jusqu'à l'arrivée de Pierre, et la peur de devenir fou le rendait tout-à-fait sage.

Ces intermittences d'humeur trouvaient la bonne enfant insoucieuse. Le tisserand venait de rapporter une pièce de toile, prémices et orgueil du ménage; Marguerite l'avait filée elle-même durant l'hiver et, l'été venu, elle allait la coudre et la transformer en linge pour son mari. Cette joie se couronnait par la floraison d'une giroflée, dont la guirlande, qu'on croyait simple, s'était déclarée magnifiquement double. Entre ces deux triomphes de son habileté de ménagère, Marguerite n'ou-

bliait pas son mari puisqu'elle les lui rapportait également; mais enfin elle avait une occupation qui dévorait ce superflu d'activité, employé d'ordinaire à tourmenter ceux qu'on chérit sur leurs intempéries morales. Elle était même si charmante dans sa félicité, sondant d'une main les replis du rouleau grisâtre et, de l'autre, victorieusement étendue, montrant à Daniel la plante épanouie, honneur du potager, que le jeune homme en oubliait pour un instant sa fièvre et lui en sacrifiait les songes avec un doux entraînement.

Mais la soirée revenait, conseillère perfide, inspiratrice dangereuse, qui soufflait des émotions dans chacune de ses émanations balsamiques. Pâle, avide des révélations nouvelles auxquelles il avait cru renoncer, disposé à l'insomnie par l'agitation de sa veille précédente, le montagnard se couchait, implorant un sommeil qui ne venait pas engourdir son agitation. Puis, vers minuit, tremblant et repentant, il sortait de sa couche, comme un malfaiteur par une juste vengeance du ciel se relève de son tombeau pour errer sur ses traces passées; et il allait, poussé par une espèce de manie, dont l'accès sans espoir le reprenait malgré lui, recommencer une veille inutile et se replonger dans une attente toujours déçue.

Le lendemain de l'apparition fut donc en tout l'image des quinze jours qui suivirent; et malgré cette persévérance de Daniel, abjurée chaque matin, reprise chaque nuit, la Demoiselle ne reparut pas. Elle semblait avoir jeté sur le meunier une fatalité qui le forçait à faire le revenant à sa place. Il ne pouvait s'empêcher de se la représenter se moquant de lui dans quelque joli coin des plaines bleues; là sans doute elle folâtrait avec les âmes de son âge, en attendant le jugement dernier, qui la délivrerait du pèlerinage forcé qu'elle faisait sur la terre: c'était sans doute pour s'être étourdiment mêlée dans quelque grande faute, car de penser trop de mal de cette ombre gracieuse, Daniel n'en avait pas la force, quelques tours qu'elle dût lui jouer.

Lorsque le pâtre revint, Marguerite commençait pourtant à s'inquiéter, non pas de la tendresse de son mari, car tout na-

turellement il lui en témoignait davantage, mais de sa santé. Il était maigri, consumé, sans gaîté et sans appétit. Le vieillard sourit à cette plainte, comme s'il en devinait la cause, et se hâtant d'accepter le repas qu'on lui proposait, s'assura ainsi l'absence de la ménagère et la facilité d'un entretien avec son époux. Quand celui-ci eut tout conté, ou à peu près, avec un abandon singulièrement favorisé par l'inattention de Pierre à toute la partie du récit qui regardait personnellement le jeune homme; quand les commentaires mêmes furent achevés, le berger lui demanda d'un ton d'oracle combien il avait d'années? chose importante à savoir, avant d'aller plus loin !

— Vingt-trois, répondit Daniel.

— C'est bon, reprit l'autre ; parce que, si tu en avais eu plus que moi, il ne m'aurait pas été permis de te parler. Mais j'en ai soixante. Donc je suis plus âgé. La loi qui préside à la transmission de tous les charmes magiques, ne me met pas la main sur la bouche vis-à-vis de toi.

Il paraissait plus disposé à s'étendre sur la certitude du privilège qu'à en user. Impatient, le jeune homme l'interrompit pour lui dire qu'il savait tout cela ; que la plupart des secrets de cette nature perdaient leur vertu à être donnés à plus d'une personne, ou seulement si cette personne avait été mise au monde avant le révélateur ; que c'était l'alphabet du grimoire, une chose que savaient les petits enfans.

— Oui, mon garçon, répartit le vieillard, tu n'ignores rien, je le vois ! Mais as-tu pensé à deux choses? Premièrement, à la sagesse du bon Dieu qui a confié ces puissances à la foi, en sorte que, quand la foi manquera pour les garder, elles s'en iront de la terre, toutes seules, comme la graine blanche d'une fleur sur laquelle on a soufflé. Secondement, à ma propre sagesse. Es-tu sûr que je veuille te choisir pour recevoir ce dépôt que je ne peux livrer qu'à une créature unique? Tu as beau paraître un gaillard déterminé; quand tu sauras l'affaire, tu n'auras qu'à rester au lit, et moi je serai joliment dupé. Il y a long-temps que j'ai envie du dernier mot de ce mystère-ci, mais je ne m'en suis ouvert avec personne. Or, je l'avoue à ma honte, tu ne

serais pas le premier à qui j'aurais fourni les moyens d'arriver quelque part, pour voir mon homme rester en route et moi avec lui. Le monde est plein de gens qui courent après ce qu'ils ne veulent pas atteindre. La peur du diable les prend juste au moment de réussir, et ils font comme des petits enfans qui, trouvant la porte ouverte, s'en vont regarder derrière s'il y a quelqu'un, au lieu d'entrer tout-à-fait et de prendre une pomme. Ça, mon garçon, te sens-tu sujet à ces bêtises-là? As-tu souci que le démon t'emporte, s'il te trouve en plein air à minuit?

— Nullement. Le bon Dieu m'intimide bien davantage. J'ai communié le jour de Pâque; ainsi les mauvais esprits prendraient garde avant de me toucher. Si ce n'est que cela qui vous arrête, allez donc! Vous qui vous moquez des poltrons, ne le soyez pas plus que moi.

— Tout celà est aisé à dire, mais en réalité tu ne m'as rien promis.

— Eh parbleu! pourquoi prenez-vous donc mes instances, je vous prie? Suis-je capable de vous demander votre secret pour le mettre dans ma poche et n'en plus faire semblant! Si vous me croyez le digne compagnon de ceux qui vous ont joué un tour pareil, toutes mes protestations seraient inutiles, et je ne comprends pas même pourquoi vous vous amusez à m'écouter. Si vous vous fiez à moi, au contraire, que n'avez-vous déjà parlé! Dans cinquante ans ce sera comme à présent; sauf que nous nous trouverons peut-être morts.

A sa façon, Pierre se mit à rire, et, sans plus contester, déroula ses instructions devant le disciple docile que la blanche inconnue lui amenait. Elle seule connaissait les mystères de sa venue, perdus dans la nuit des temps et ignorés du vieillard, avec tout ce qui s'y rattachait sur le sort du moulin et de ses propriétaires. La tradition ne disait que ceci: Si tu veux posséder les sorts enfermés dans la baguette d'une fée, épouse-la; si tu as besoin d'un herbage pour guérir ta vache ensorcelée, la sorcière t'attend, paie-la; si tu vas au Moulin-de-la-Poussière et si la Dame t'apparaît, ne la suis pas, arrête-la.

L'arrêter! comment fixer un instant ce fantôme insaisissa-

ble? comment l'aborder, lui parler, en obtenir des révélations avant qu'il s'évanouît? Devant cette difficulté, l'imagination du jeune homme, plus rêveuse que fertile, s'arrêta elle-même tout court, après une longue méditation. Alors, avec une grimace orgueilleuse, Pierre tira un expédient de sa besace inventive : il s'agissait de faire fabriquer une paire de souliers tout neufs, bien mignons, bien lustrés, bien bardés de rubans, où les pieds nus du léger revenant se poseraient d'eux-mêmes avec une agréable surprise et où ils resteraient empêtrés; surtout si, comme il y avait tout lieu de l'attendre de son inexpérience en fait de chaussure et de son humeur curieuse, la belle enfant essayait de nouer les cordons autour de la jambe, avant de s'apercevoir que les souliers étaient solidement cloués par le fond au sapin qui les supportait. — Mon ami, ajouta le berger en concluant, tu seras un vrai maladroit si tu ne viens pas à bout de profiter, pour établir entre vous des communications suffisantes, de cet embarras où nous la mettrons; tu n'as qu'à l'augmenter ou à l'y soustraire, suivant l'occurence, pour te rendre plus ou moins maître de cette dame-là, car enfin tu l'auras arrêtée.

Sans partager complètement l'assurance du vieillard, Daniel se sentait cependant ranimé par une espérance nouvelle; elle lui donna un enjouement dont Marguerite remercia Pierre, en lui confessant que, depuis quelques semaines, elle était souvent inquiétée de la santé de son mari, tant son humeur s'était changée. Le pâtre, en vieux garçon qu'il était, s'amusa à railler cette dépense mal placée de sensibilité conjugale et, sans trahir par un seul mot direct la confidence qu'on lui avait faite, il en tira quelques plaisanteries qui blessèrent la jeune femme et avertirent son cœur. Une fois atteinte par la défiance, elle eut des mouvemens bien plus vifs contre l'imprudent qui ranimait en elle ces sourdes morsures que contre l'objet lui-même qui pouvait les faire; c'est la plus commune des tromperies de l'amour. Aussi, lorsque le berger partit, Marguerite se sentit soulagée et ne trouva pas un regard, pas une parole hospitalière dans sa bonne volonté pour joindre quelque chose à l'adieu

cordial, aux sollicitations pressantes de Daniel pour que le vieillard revînt bientôt.

Comme cette nuit-là le jeune homme ne veilla pas et que le lendemain il fut gai, complaisant, causeur, cette trace pénible se serait vîte effacée sans une singularité désobligeante de sa part. Il renouvela les impressions de Marguerite en éludant avec obstination de la comprendre et de céder à son désir : elle voulait l'accompagner dans une course de quelques heures, qu'il annonça subitement, sans qu'elle en connût les motifs; elle ne put pas même en deviner de plausibles qui lui demeurassent cachés dans leur vie à deux, si étroite qu'elle était comme une seule vie. Cependant il voulut partir et il ne voulut pas entendre sa prière détournée, ses questions, ses instances fières et timides; il la laissa dévorer le dégoût de ce premier refus, qui n'avait été indirect que parce qu'elle avait évité de le recevoir sous sa forme catégorique par respect pour elle-même et pour le lien commun. Ce n'était pas que, du meunier à sa compagne, il n'y eût eu, déjà souvent, des oui et des non très librement lâchés; mais, si leur genre de vie ne comportait pas toujours certaines délicatesses de ton, leur amour était né, avait grandi parmi toutes celles du cœur; entre Daniel et Marguerite il n'avait point encore passé de ces conflits où la grossièreté qui froisse peut se révéler sous une apparence quelconque.

Pour excuser le mari en cette circonstance, il faut ajouter ici que, tout entier à son embarras pour se procurer une paire de souliers tels qu'il les lui fallait, à l'insu de sa femme, par des mains à la fois adroites et discrètes, il s'en était préoccupé au point de ne prendre garde à rien. La moitié des tentatives de Marguerite avait donc passé inaperçue, le reste n'avait pénétré qu'à demi et sans conséquence dans un esprit absorbé par cette grande question : obtenir, sans argent et sans bruit, un objet de nature et de dimension à faire prodigieusement jaser la contrée toute entière. Car, tout seul que fût en réalité le jeune couple, dès qu'il s'agissait d'une médisance sur son compte, l'écho des cavernes aurait pris plutôt une voix lui-même pour réveiller les villages voisins que de laisser tomber le bruit sans en

remplir la vallée et surtout les oreilles de Marguerite. Daniel le savait bien. Leur bonheur était si serein, si certain, si irréprochable, que la langue rétributive des commères s'en importunait : quel triomphe pour elles de changer leurs vagues et compâtissantes prévisions d'un mauvais avenir en bonne et actuelle médisance ! Quant à l'argent, Daniel était riche à faire envie aux riches d'alentour ; il possédait des champs et des vergers ; il avait des planches et du blé à foison, pour la rente de son moulin ; il n'aurait tenu qu'à lui de dîner trois fois par jour et de bâtir chaque année une maison de bois pour serrer le superflu de ses récoltes. De pièces de vin, de beurre, de fromage, il en entrait beaucoup chez lui ; mais hélas ! de pièces de monnaie fort peu. Entre gens également éloignés de la civilisation et du numéraire, le commerce se fait surtout par échange. S'il entrait au moulin vingt gros écus par an, cela passait pour un signe extraordinaire.

Or, pour s'assurer le secret dont il avait besoin, le jeune homme manquait donc de la condition suprême. Il imagina de s'adresser dans la plus lointaine bourgade où il pût aller sans éveiller l'attention ; et comme il ne pouvait y transporter aucun objet d'échange, il tailla à la dérobée, dans la provision de ménage, un morceau de peau dont le noir sévère ressemble au velours, et de grandeur pareille à celui qu'un artiste montagnard y avait récemment découpé pour la chaussure des dimanches de Marguerite : ce n'étaient rien moins que ces fameux *souliers bronzés,* jadis suprême élégance de nos villages, et que le page, dans la chanson, conseille à la veuve de Malbrouck. Quand il eût à la hâte accompli ce larcin, échangé avec sa compagne un adieu quelque peu boudeur, il échappa d'un pied délibéré aux hésitations importunes.

(La fin au prochain numéro.)

VOYAGES.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE SUR L'EXODE ET LES NOMBRES,

PAR LÉON DE LABORDE.

1 vol. in-folio de LXI et 188 pag. Paris et Leipzig, J. Renouard et C°. 1841. Lausanne, M. Ducloux.

Au fond du golfe arabique, une presqu'île ou, si l'on veut, une langue de terre, large à sa racine, aiguë à son extrémité, et que semblent réclamer avec un droit presque égal l'Arabie, la Syrie et l'Egypte, allonge vers le sud ses domaines incultes, qui, semés de rochers, hérissés de montagnes chauves, offrent à peine à quelques milliers d'habitans, répandus sur 1,300 lieues carrées, une chétive subsistance. On y passe, on ne s'y arrête pas. Les habitans eux-mêmes habitent moins cette contrée qu'ils ne la parcourent dans tous les sens, ou pour en exploiter successivement les maigres pâturages, ou pour guider à travers leur solitude les voyageurs impatiens de la quitter.

« Une croûte de rochers couvre tout cet espace, » dit l'écrivain même dont nous annonçons l'ouvrage. « La disposition est » la même partout; c'est comme une vaste mer qui, sous l'im- » pulsion d'une tempête, envoie ses vagues au ciel, et creuse » entre elles de profonds sillons. Là, c'est comme une cascade

[1] Ce commentaire n'est point un livre de théologie, comme son titre pourrait le faire supposer, mais plutôt un voyage scientifique, historique et descriptif; enfin un de ces ouvrages à part, imprimés avec luxe, que leur format sort aussi de la classe des publications ordinaires. (*Note du Directeur.*)

» à ressauts violens, plus loin comme une avalanche menaçante; d'un côté, il semble que c'est un fleuve qui entraîne » avec lui son fond et ses rives, de l'autre on croit voir le résultat d'un tremblement de terre, d'un soulèvement intérieur. » Supposons cet état violent surpris, fixé, glacé, pétrifié en » masse de basalte, de granit et de porphyre, et nous aurons » quelque idée du tableau qui se présente à la vue lorsqu'on » est parvenu au haut des sommets les plus élevés. De ce point, » c'est un océan furieux de pierres silencieuses, un cahos menaçant, paisible et reposé; du fond de ces vallées, c'est le » courant rapide du torrent le plus violent, endormi, arrêté » subitement. Au lieu d'eau, ce fleuve roule des rochers, de » toute forme, de toute grandeur, arrêtés dans toutes les positions, et il écume de pierres amoncelées en longues traînées. » Ici point de sable, le pays est à nu, on dirait que le vent du » désert a participé des mœurs de ses habitans : il a dépouillé » la montagne; et ce vaste corps, s'offrant aux yeux sans végétation, semble n'avoir conservé que sa charpente osseuse, que » son squelette gigantesque, que ses articulations éparses. »

Cette péninsule farouche et désolée est la péninsule du Sinaï. Ce nom seul dit tout. Des versans du Sinaï a coulé comme un fleuve toute notre histoire. La civilisation véritable est née parmi ces rochers. Le soleil du monde moral s'est levé derrière ces montagnes. Il faut la visiter, cette rude nourrice de l'humanité, il faut baiser ces sacrés vestiges. Il faut, que, par la pensée, par une pieuse pensée, chaque homme vraiment sociable entreprenne une fois au moins le pélerinage du Sinaï. Or, voici, pour ce pélerinage, un guide qui a droit à toute notre confiance. On peut s'engager sans crainte sur les pas du savant voyageur qui vient d'ajouter à ses précédens travaux, si solides et si précieux, un commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres, lequel est encore un voyage. « Le livre que j'offre au public, dit M. de Laborde, aurait dû s'intituler : *Observations d'un voyageur sur l'Ecriture-Sainte ;* mais la plupart des travaux dont la Bible a été le sujet ayant été appelés *commentaires*, j'ai cru devoir adopter cette expression consacrée par l'usage. »

M. de Laborde a fait beaucoup de chemin dans sa vie, mais pour le moins autant dans le pays des livres que dans aucun autre. Son ouvrage fait foi d'une immense lecture, n'eût-il lu d'ailleurs, ce qui s'appelle *lu*, que la cinquantième partie des ouvrages qu'il cite. C'est une fort belle chose, à mon gré, que cette double vocation aux travaux sédentaires de l'érudit et aux fatigues du voyageur. Accepter dans leur plénitude l'une et l'autre condition, c'est faire preuve d'une double intrépidité, et bien des gens seraient embarrassés de dire ce qui les effraie le plus, de ces fouilles laborieuses dans les cryptes de la science, ou de ces longues pérégrinations à l'ardeur du jour dans des contrées barbares ou du moins étrangères, ce qui, quoi qu'on en dise, est une barbarie relative. M. de Laborde l'emporte sur le commun des érudits, car il a beaucoup *vu*, et sur le commun des voyageurs, car il a beaucoup *lu*. Il l'emporte encore sur la grande multitude des uns et des autres par le sérieux de l'intention et du caractère.

Ce n'est pas que je prétende attacher exclusivement l'idée du sérieux aux préoccupations dogmatiques de M. de Laborde. La science hétérodoxe a son sérieux à elle. Si je refusais le sérieux à la science qui absolument ne croit pas, comment, de proche en proche, n'étendrais-je pas cette exclusion à toutes les nuances intermédiaires entre l'incrédulité absolue et l'orthodoxie? Encore puis-je savoir ce que c'est que l'incrédulité absolue, parce qu'il y a une incrédulité absolue, mais l'orthodoxie est toujours et nécessairement relative, et il n'y a qu'une manière de la définir, c'est de dire : l'orthodoxie est ce que vous ne croyez pas et ce que je crois. Mais cela ne m'empêchera pas de penser que l'attachement à la religion, la piété du cœur, est ce qu'il y a de plus sérieux au monde, que c'est un sérieux surnaturel ajouté au sérieux de la nature, et que le christianisme ne serait pas vrai si l'esprit le plus chrétien n'était pas l'esprit le plus sérieux.

Les convictions chrétiennes de M. de Laborde sont répandues dans tout son ouvrage ; le sceau en est imprimé partout ; mais nous pouvons, par une ou deux courtes citations, faire juger de l'esprit dans lequel il voyage, et il écrit. « J'ai le plus vif désir,

dit-il à la fin de sa préface, que ces recherches soient pour » tous les chrétiens aussi utiles et aussi attachantes qu'elles ont » été pour moi, alors que je les poursuivais au mileu de ces pays » célèbres, et quand je les ai continuées depuis dans la retraite. » Je sais que ce genre de travail ne peut avoir aujourd'hui qu'un » médiocre intérêt en France : la Bible n'est pas parmi nous ce » qu'elle devrait être, un sujet continuel d'études, une lecture » quotidienne. Elle est sans doute un objet de respect; mais » pourquoi tant d'études pour éclaircir un texte qu'on néglige » de lire? Il viendra un temps cependant où l'on pensera que ce » code divin ne doit pas être respecté comme un fétiche et tenu » à distance comme un conseiller dangereux. » — A la fin de son *Introduction*, M. de Laborde s'exprime ainsi : « La conclu» sion de ce que nous opposerons à ce doute peut se résumer » en deux mots : le peuple d'Israël a été le peuple de Dieu. Dire » pourquoi, ce serait raconter son histoire ; car cette élection de » Dieu peut seule expliquer comment, dans l'absence de faits » héroïques, de littérature populaire, d'industrie remarquable » et de commerce étendu, un mince fragment de la race sémi» tique, habitant un petit coin de la terre, exerce à travers les » siècles et les distances une si grande et si prodigieuse influence » sur le monde occidental, qui, par sa propre civilisation, de» vait se détacher entièrement d'un passé lointain et sans éclat. » S'il n'y a point eu un peuple élu de Dieu, il n'y a plus ni an» cien ni nouveau Testament qu'à l'état de rapsodie menson» gère, de tissu de fables puériles, et le siècle qui fera dominer » ce principe, non pas seulement pendant une série d'années, » du haut de quelques chaires et dans une faible partie de notre » Europe raisonneuse, mais à tout jamais et partout où la Bible » est encore vénérée comme un saint livre, ce siècle commen» cera une ère nouvelle, s'il n'est pas lui-même la fin de toutes » les ères. »

J'ai parlé des préoccupations dogmatiques de M. de Laborde; car la foi est une *préoccupation ;* l'espace intellectuel, si je puis m'exprimer d'avance, étant ainsi *occupé,* la place prise par une conviction; et il y a sans doute impénétrabilité entre les idées

comme entre les corps; mais j'ai parlé de préoccupation et non de prévention; la prévention est opiniâtre et sourde; la prévention s'enferme hermétiquement dans la nuit, et se refuse systématiquement à tout examen. On ne reprochera rien de pareil à M. de Laborde; j'avoue bien qu'il est un peu dur envers les rationalistes, et que lui, dont l'œuvre est éminemment protestante, lui qui doit tant à la science protestante, n'est pas complétement juste envers le protestantisme; néanmoins c'est un esprit libéral et généreux, et je n'ai découvert dans toute sa demeure si bien aérée et si bien éclairée, aucune petite chapelle honteuse consacrée à l'invocation des ténèbres; sa foi n'en a pas besoin, et il croit rendre service à la vérité quand il arrache certaines concessions à la vieille apologétique. Il y a, selon lui, « un genre d'explication et de commentaire (bénévole) plus funeste encore que la négation absolue. » Je pourrais citer comme exemple de cette liberté prudente la théorie de l'auteur sur les faits miraculeux (*Introduction*, p. LVIII-LX), et je transcrirais ce morceau s'il était moins étendu. Ce n'est pas avec une sorte de résignation, mais de grand cœur et joyeusement, qu'il accepte le miracle; il est même convaincu qu'il n'est pas besoin, pour l'accepter, de se faire la moindre violence, que l'entendement en lui-même n'y répugne pas, que l'âme en quelque sorte court au devant: « on consentirait encore assez généralement, » dit-il, à admettre le miracle comme œuvre de Dieu; ce que » l'on repousse surtout, ce que l'on se refuse à croire, c'est » l'occasion et le motif des miracles. » Cette observation a beaucoup de justesse et de portée; on la sent plus juste à mesure qu'on la médite; et en effet le motif du miracle ne peut être qu'une intention qui, par sa nature, l'emporte sur tous les miracles et coûte plus à croire et à s'avouer que tous les miracles ensemble. Mais il ne s'ensuit pas que tous les faits par lesquels, *dans un moment donné et dans un but particulier*, Dieu a voulu manifester sa présence, aient absolument le même caractère, et il ne sert de rien non plus, il est même peu expédient d'attribuer le même caractère à tous. M. de Laborde indique plusieurs

distinctions, dont nous reconnaissons la vérité et l'importance. Du reste, il n'hésite jamais à résoudre par le miracle, quand le miracle est affirmé, les difficultés historiques, qu'il voit mieux que personne, et qu'il ne diminue jamais.

Ce beau volume n'est que la première partie d'un plus grand travail. M. de Laborde nous promet un commentaire géographique sur la Genèse et un autre sur les Evangiles; on aura alors l'étude complète du théâtre de l'histoire sacrée. Mais cette première partie est considérable, embrasse les plus grandes difficultés, et forme un tout à elle seule. L'introduction, histoire complète de la géographie et de la cartographie, se rapporte à tout le vaste ensemble dont l'auteur a conçu le plan. Le *commentaire* lui-même longe les dix-neuf premiers chapitres de l'Exode, et les chapitres 33e et 34e du livre des Nombres, c'est-à-dire tout ce qui, dans ces deux écrits, comporte et réclame des éclaircissements géographiques; mais il faut prendre le mot de *géographie* dans le sens le plus étendu, non pas comme l'étude de la situation respective des lieux, ou, ainsi qu'on pourrait s'exprimer, du lieu abstrait, mais comme la connaissance des lieux eux-mêmes, ou du lieu concret. Encore une fois, sauf la forme, qui est celle d'un commentaire, c'est un voyage; un voyage tout à la fois dans le présent et dans le passé, qui vont, de lieu en lieu, se superposant l'un à l'autre sous l'œil du voyageur. Les phénomènes naturels, les productions du sol, les mœurs, les institutions, occupent tour à tour, à propos du texte qu'il s'agit d'éclaircir, l'attention du docte pélerin; et sous presque tous ces rapports, par l'effet du privilége acquis à l'Orient, le présent sert d'explication au passé, dont il n'est, à bien des égards, que la reproduction ou l'écho.

Cherchez dans l'état physique et moral de la France moderne une image de la Gaule et un portrait du peuple gaulois; cherchez seulement dans quelque détail de nos mœurs contemporaines la clef de quelque événement ou de quelque institution du moyen âge: vous savez mieux que moi quel sera le succès. La nature elle-même a changé, et du Gaulois il est resté dans le Français beaucoup de choses sans doute, que sais-je? tout peut-être,

mais à l'état purement virtuel. Plus historique que l'histoire, s'il est permis de parler ainsi, un illustre écrivain veut que la révolution française ait été un ressouvenir, le renouement d'un fil rompu, dont les extrémités, flottant en l'air, cherchaient à se rejoindre, de l'époque romaine à celle de la Constituante, par-dessus la longue chaîne des siècles. Je suis le premier à croire qu'il n'y a plus d'histoire, plus de souvenir que nous ne l'imaginons dans nos conceptions les plus idéales; l'homme complet c'est l'humanité, le présent est l'héritier du passé; mais le rationalisme en politique n'en est pas moins un trait saillant de notre âge, comme le mysticisme ou l'empirisme fut, dans la même sphère, un caractère du passé; nos souvenirs comptent pour peu dans nos œuvres, et la révolution française ne jettera pas, je pense, autant de jour sur le régime des municipes et des curies de l'ancienne Gaule, que les mœurs des fellah sur l'histoire de l'antique Israël. A combien d'égards l'Orient n'est-il pas immobile! Dans l'homme et dans les choses, tout y semble calculé pour la perpétuité; et tandis que les prodiges de l'histoire sacrée la reculent et l'enfoncent dans un lointain vénérable, la persistance des mêmes aspects et des mêmes mœurs, dans le pays qui lui servit de théâtre, lui maintient, en dépit des siècles chenus, une éternelle nouveauté. L'Orient moderne est le meilleur commentaire de l'ancien Orient; et pour comprendre ce dernier, il faut faire ce qu'à fait M. de Laborde, il faut aller et voir. Il est impossible de ne pas trouver très-piquans et quelquefois très-utiles ces rapprochemens soudains que les observations personnelles du voyageur font éclore pour nous entre quelque détail des mœurs actuelles et quelque trait inaperçu du récit de Moïse. On comprend que si ces rapprochemens abondent quelque part, c'est chez un observateur aussi *bien oculé*, aussi attentif que M. de Laborde. J'en citerai quelques-uns.

« Rien n'expliquerait mieux, dit l'auteur, les travaux des » Israélites en Egypte et le chapitre 5e de l'Exode, que la des- » cription des travaux du canal Mahmoudièh, du barrage du » Nil, et de tant d'autres entreprises qui ruineraient un pays

» riche en Europe, à les exécuter par annuités sages et réglées, » et qui s'effectuent sur les bords du Nil tout d'un coup et » comme par enchantement. — J'ai assisté aux travaux du ca- » nal, et les moyens comme le résultat m'ont semblé en tout » point répondre aux versets de l'Exode. Cent mille malheu- » reux remuaient la terre, la plupart avec les mains, parce » que le gouvernement n'avait fourni en nombre suffisant que » des fouets pour les frapper; les pioches, les pelles et les » couffes manquaient. Ces paysans, hommes infirmes, vieil- » lards (les jeunes gens avaient été réservés pour la culture des » terres), femmes et enfants, venaient principalement de la » haute Egypte, et étaient répartis sur le cours présumé du » canal en escouades plus ou moins nombreuses. L'entreprise » était dirigée par des Turcs et des Albanais, qui avaient établi » parmi les paysans des conducteurs de travaux responsables » de la tâche imposée à chaque masse d'hommes. Il faut dire » que ces derniers abusaient plus que les autres de l'autorité » qu'ils avaient reçue. Tout ce monde de travailleurs était censé » recevoir une paie et une nourriture, mais l'une manquait de- » puis le commencement des travaux jusqu'à la fin; l'autre » était si précaire, si incertaine, qu'un cinquième des ouvriers » mourut dans cette misère, sous les coups de fouet, en cri- » ant vainement, comme le peuple d'Israël : *En famuli tui fla-* » *gellis cædimur; et injuste agitur contra populum tuum.* »

Ailleurs, au sujet du voyage solitaire de Moïse dans l'intérieur de la péninsule : — « La presqu'île du Sinaï est aussi » tranquille aujourd'hui et aussi pleine de sécurité qu'autre- » fois. Les Thorat vantent leur pays sous ce rapport, et si » nous cherchons quelque compensation à la vie si misérable » qu'ils y mènent, nous la trouverons dans cet avantage. J'ai » rencontré dans leurs profondes vallées de petits réduits en- » tourés de pierres sans ciment, sans autre fermeture que quel- » ques branchages de palmiers, placés devant l'entrée. Ils ren- » ferment là tout leur avoir, des outres pleines de dattes con- » fites, des armes prises sur l'ennemi, des pots de manne, et » jamais il ne s'est produit d'exemple de la violation de cette

« propriété à tout venant. . . . Cette sécurité de tribu à tribu
» devait être bien plus grande sous l'égide des mœurs patriar-
» cales, avant que le temps et la civilisation les eussent alté-
» rées. Moïse pouvait très-bien, une fois qu'il se déclarait Hé-
» breu et allié des Madianites, parcourir tout leur territoire
» sans crainte d'être attaqué. »

Parlant du secours que trouva Moïse dans l'éloquence de son frère, l'auteur fait cette observation : « L'éloquence est consi-
» dérée chez les Arabes comme le plus grand des dons naturels,
» parce qu'elle a chez eux plus d'influence que chez toute autre
» nation. Moïse, se sentant privé de ce talent, ne pouvait avoir
» confiance dans sa mission, devant laquelle il cessa de reculer
» aussitôt que le Seigneur lui eut adjoint son frère Aaron, en
» disant : *scio quod eloquens sit.* »

Au sujet de l'abondance du blé et de l'eau dans l'ancienne Egypte, nous lisons dans le commentaire : « Les Egyptiens qui
» émigrent, ou les soldats que le pacha expédie au loin, n'ont
» pas d'autres regrets (que ceux que les Israélites expriment
» en cet endroit), et se révolteraient en adressant à leurs chefs
» les mêmes reproches, si la discipline sévère ne les retenait.
» *L'eau du Nil et le pain de l'Egypte font tout supporter*, me di-
» sait l'un d'eux, auquel je vantais l'indépendance dont il jouis-
» sait en Syrie, où il s'était enfui, indépendance dont la dou-
» ceur était mêlée de regrets. »

L'observation suivante à propos de la fameuse grappe de Canaan aura pour tous de l'intérêt et pour plusieurs de la nouveauté : « La grappe de raisin portée par deux hommes est
» devenue célèbre, et en même temps on en a fait un texte d'in-
» crédulité et de plaisanterie. Ce fait n'a cependant rien que de
» naturel, et encore aujourd'hui, si j'envoyais du désert deux
» Arabes chercher à Bethléem une grappe de raisin qu'ils eus-
» sent intérêt à rapporter intacte et dans sa plus grande conser-
» vation, ils ne feraient pas autrement; car il est impossible de
» supposer qu'on puisse porter à la main, dans un trajet de
» soixante-cinq lieues, une charge de dix à quinze livres et de
» deux à trois pieds de longueur. C'est en effet à ce poids et à

» cette ampleur que le raisin parvient dans la Syrie et l'Asie » mineure. »

Un commentaire n'est pas susceptible d'analyse. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en indiquer les morceaux les plus importans ou qui nous ont le plus frappé. Nous les divisons en deux classes : les discussions sur les difficultés du texte, et les excursions dans le domaine des sciences naturelles, de l'histoire et des mœurs. Les passages de la première espèce trouveront moins de curieux, je le crains, quoique l'intérêt le plus sérieux s'y attache ; mais aucun ami de la science sacrée ne passera ni ne lira précipitamment des morceaux tels que celui sur la situation du Madian de Jethro (p. 11), sur le lieu du passage miraculeux de la Mer Rouge (p. 79), sur les cailles qui sauvèrent le peuple de la famine (p. 93, 94), sur la manne (p. 95), sur le désaccord apparent du livre de l'Exode et de celui des Nombres au sujet de l'itinéraire des Israélites (p. 122), enfin sur la configuration et la population de la Péninsule (p. 63-66). Combien de gens, même parmi ceux qui ont de la lecture, ne se font pas la moindre idée de cette péninsule et de ce désert, où les Hébreux suivirent, il faut l'avouer, une route si bizarre, et séjournèrent si longtemps! Sait-on bien, par exemple, que 2 millions d'hommes, avec leurs troupeaux, passèrent près d'une année dans une contrée où il ne semble pas même que cette multitude pût se mouvoir, qui ne nourrit pas aujourd'hui 3000 hommes, et qui n'était pas alors plus fertile qu'aujourd'hui? Il n'y a pas de milieu ici entre le miracle et une déception inouïe. Si l'on répugne au miracle, il faut soutenir qu'il y a eu une grande nation à qui, dans un temps où la tradition orale avait toute sa force, on a fait croire que ses pères, la génération qui l'avait immédiatement précédée, avait passé quarante ans dans un désert stérile, et n'avait subsisté pendant tout ce temps que d'un miracle journellement renouvelé. Cette supposition tombe d'elle-même; aussi a-t-il fallu porter beaucoup plus loin l'époque de la fiction, et supposer (ce qui n'est pas moins dur) qu'on a pu, de longs siècles après les événemens, inventer tout à neuf et faire adopter à un peuple entier, comme un article de foi, toute une histoire vaste, com-

pliquée, chargée de détails, dont il n'avait pas la moindre idée, et dont les écrivains les plus rapprochés des événemens dont il s'agit ne lui avaient presque rien dit; car il est remarquable et précieux que ces écrivains, dont les récits se rattachent parfaitement au Pentateuque, ne font, à ces faits miraculeux, que des allusions tout à fait insuffisantes à fonder une tradition ou à l'autoriser : ce n'est pas ainsi, en vérité, que se forment les légendes et les mythes. Forcément on revient donc à l'hypothèse abandonnée, à l'idée que Moïse a dit vrai, que le Pentateuque est fidèle, et que plusieurs millions d'hommes ont trouvé à vivre durant des années sur le même sol qui n'en a jamais nourri que deux ou trois mille. Et pourquoi non? Ce miracle est beaucoup moins étonnant que le dessein vaste et profond dont il ne fut que l'expression et le moyen.

La foule des lecteurs (si du moins un livre si sérieux peut avoir des lecteurs en foule) se portera vers des morceaux d'un autre genre; et c'est ici le cas d'observer que ce livre, que tout théologien sera jaloux de posséder ou du moins de lire, est en même temps un livre pour tout le monde, une lecture pleine d'attrait, et même, à l'ordinaire, de facilité. J'espère en donner quelque idée en transcrivant un ou deux morceaux. Ce serait bien mon compte de mettre ici la digression si remarquable sur la magie moderne de l'Egypte, mentionnée à propos des magiciens de Pharaon (page 22 et suiv.); mais ce morceau est connu depuis longtemps et de beaucoup de gens, et le *Semeur* en a reproduit, il y a quelques mois, un fragment assez étendu. Je ne serais guère moins sûr d'intéresser mes lecteurs en citant quelques parties de la note sur le *chameau*, véritable et excellente monographie; mais averti par l'espace, que je vois avec inquiétude se rétrécir, je me bornerai à donner un extrait, beaucoup trop court à mon gré, du morceau si *tragique* sur les ravages des *sauterelles* :

» Chaque grande famille, dans la nature, a ses voyageurs qui changent de pays, vont d'une contrée à l'autre, tous par la même raison: la faim. Les rats, les souris, les hirondelles, les grues, les cailles, les grenouilles, les harengs et les fourmis

ailées, tout ce monde d'émigrans périodiques s'accoutumeraient aux rigueurs de nos contrées, si leur reproduction innombrable, les étangs gelés, la terre couverte de neige, les insectes enfermés dans leur coque, ne leur faisaient craindre une famine dont le sud leur promet de les préserver et qu'ils quittent bientôt quand le soleil les brûle, et lorsqu'ils espèrent retrouver chez nous une plus ample nourriture. Les sauterelles, de même que tout autre animal, s'établiraient facilement dans le même climat; mais la faim les chasse, et lorsqu'elles n'ont plus laissé au laboureur, pour prix de ses sueurs, que les traces de ses sillons, elles s'envolent et vont chercher ailleurs une nouvelle pâture.

» C'est ainsi qu'elles sont parvenues en tout pays, depuis le Cap de Bonne Espérance jusqu'au nord de la Norvège; depuis la Chine jusqu'au Cap Vert; depuis la Terre de feu jusqu'aux possessions anglaises du Canada. Je ne m'occuperai pas, dans cet article, des invasions de sauterelles qui ravagent de temps à autre les différentes provinces de l'Amérique. Leur effet dévastateur semble être le même que dans l'ancien monde (voyez don Ulloa, Mémoires philosophiques, traduct. française, Paris, 1787, in 8°, premier vol., page 184; il est question d'invasion au Pérou, en 1762. Voir la traduction allemande de Dietz, prof. de Göttingue, avec des notes).

» Malgré ces voyages lointains, on peut assigner à la sauterelle, comme patrie, le sud de l'ancien monde, et plus particulièrement la frontière des pays cultivés, comme l'Arabie déserte, la Syrie. Ses habitudes, long-temps ignorées, intéressent comme tous les détails des grands fléaux. Il faut donc savoir que les femelles, vers le mois d'octobre, choisissent, pour déposer leurs œufs, des terres sèches et à l'abri du vent; que ces œufs, conservés dans une substance gluante qui se durcit sous l'influence de la sécheresse du sol, sont couvés au printemps par l'ardeur du soleil; qu'il sort de ces œufs, au mois d'avril, une petite sauterelle plus petite, par conséquent, de beaucoup, que les mouches de nos appartemens, mais formée exactement comme elles doivent l'être plus tard, sauf que leurs ailes sont

roulées sur le dos, et que leurs jambes sauteuses sont pliées dans une peau....

» Nous partîmes, vers la fin du mois de mars 1827, de Damas pour traverser le Hauran, nous dirigeant sur Sueda et Bostra. La chaleur n'était point forte, il souffla même pendant plusieurs jours un vent vif et froid, qui nous obligeait de rester enveloppés dans nos bournous et nos pelisses. Après une journée de marche nous commençâmes à découvrir sur notre route une quantité de petites sauterelles noirâtres, de la grosseur d'une mouche, qui sautillaient et remplissaient les sillons des champs. Bientôt, et à mesure que nous avancions et que les jours s'écoulaient, le nombre paraissait s'en accroître au point que les terres dont les sillons réguliers attestaient la culture, quoique la plus complète nudité fît croire à leur abandon, en étaient rayées par grandes bandes noires. Nous questionnâmes les habitants, et c'est alors que nous comprîmes tout ce que ce fléau avait de désastreux, en même temps que de singulier. Depuis trois années consécutives, les sauterelles, qui autrefois ne venaient que tous les cinq ans, n'avaient pas quitté le pays. Chaque année un trop plein s'échappait par volée; mais une partie restait et trouvait assez d'herbe pour se nourrir, pour vivre, s'accoupler et remplir la contrée de ces germes redoutables que l'année suivante voyait se développer. Nous aurions voulu reprocher aux habitans l'indolence avec laquelle ils laissaient prospérer ces petits animaux, qui chaque jour avaient besoin de plus de nourriture, qui chaque jour acquéraient plus de moyens et de force pour se la procurer. Mais que répondre à des gens qui nous montraient un espace de vingt lieues carrées inhabité et noirci de ces insectes; qui nous racontaient qu'ils ouvraient des fossés, enterraient tout le jour des millions de sauterelles suivis toute la nuit d'autres millions qu'on ne pouvait arrêter, qu'ils rassemblaient des bruyères et les enflammaient; que rien n'arrête ce peuple effrayant dans sa marche continue; que ces troupes toujours fourmillantes s'avancent; que si l'avant-garde se brûle, les corps qui suivent étouffent le feu et qu'une arrière-garde formidable franchit ces débris, et vient détruire le fruit

de tant de peines et le prix de tant de travaux. Il faudrait, pour exprimer cette marche terrible, la parole de Joël et son langage animé. *In viis suis gradientur et non declinabunt a semitis suis. Unusquisque fratrem suum non coarctabit, singuli in calle suo ambulabunt.* Au Cap, les Hollandais divisent les sauterelles en volantes et en piétons (*voet gangers*), et semblent craindre bien davantage ces dernières qu'il est impossible de détourner, et qui ne laissent aucune verdure derrière elles. Les voyageurs parlent de l'inutilité des feux allumés ; les rivières même et les étangs n'arrêtent pas leur marche envahissante et les corps des plus avancées servent à leurs dépens de ponts à ceux qui les suivent ; un courant violent peut seul former une barrière.

» C'est surtout une province, comme le Hauran, et même une contrée entière, comme la Syrie, qui se trouvent bien adaptées à la reproduction de cette fatale créature. La population, diminuée dans une proportion affligeante de ce qu'elle était autrefois, n'occupe plus que les parties les plus fertiles ou celles dont la culture est la plus facile. C'est dans les parties inhabitées que les sauterelles, chassées, lors de l'accouplement, par le bruit, les gémissemens, les cris de douleur des habitans, vont déposer la plus grande partie de leurs œufs. Ordinairement ces territoires sont secs, car le manque d'un arrosement constant en a éloigné les habitans. Mais ils sont loin d'être arides. Au contraire, quand vient le printemps, à la faveur de la saison des pluies, une herbe fournie et nourrissante s'élève et offre aux sauterelles que les premiers rayons du soleil ont fait naître, la nourriture délicate qui leur convient. Ainsi donc, sécheresse suffisante pour la conservation des œufs, végétation également suffisante pour la nourriture des jeunes insectes dans leurs premières transformations. Joignez à cela faculté de chaque sauterelle de déposer 30 à 40 œufs dans chaque endroit où elle s'arrête, et, dans sa courte vie, jusqu'à un nombre considérable, et vous avez pour l'année suivante cette inondation qui déborde en vagues turbulentes sur les pays voisins et les contrées les plus éloignées.

» Ces petites sauterelles étaient à notre passage, les unes à leur second, les autres à leur troisième changement de peau. Formées comme les grandes, leurs membres étaient souples, leurs sauteuses nerveuses et leurs ailes roulées sur le dos, comme un groom qui porte le manteau de son maitre. A mesure qu'elles grandissaient, leurs couleurs étaient moins sombres et leurs corps se rayaient. On en prenait sans difficulté plusieurs à la fois. Mais il n'était pas aisé de prendre dans cette fourmilière celle qu'on voulait. Je me suis plusieurs fois amusé à galoper dans un sillon, et le nombre des morts et des blessés devait être très-grand, quoique la masse parût très peu troublée de cette visite inattendue. Je ne pourrais dire si les différentes espèces de ces sauterelles avaient quelques signes distinctifs de forme et de couleur que je remarquai plus tard dans celles qui sont grosses. Je ne me souviens que de leur apparence uniformément noire, sèche, souple et vive.

» Lorsque que je quittai le Hauran, elles avaient pris leur essor et suivaient alors une direction de l'ouest à l'est. Leur vol était rapide, parceque le vent était violent; et il semblait plutôt une dérive qu'un vol volontaire. Je les ai toujours vues voler ainsi dans le sens d'une direction lointaine, mais jamais en faisant des détours et des circuits. Comme nous marchions à leur rencontre, elles nous volaient au visage et entraient dans nos habits, ce qui prouverait assez qu'elles ne dirigent pas leur marche, mais se soutiennent plutôt par la force de leurs ailes, sur le vent qui les entraîne. Nous voyageâmes ainsi en sens inverse de leur vol pendant plusieurs heures, en baissant la tête comme devant une averse, ou plutôt comme lorsque la neige tombe à flots, chassée par le vent. Les chevaux nous imitaient, et mon chien impatienté, les mordait et les tuait, quoique avec dégoût. Elles se posaient alternativement, mangeaient quelques bruyères, se délassaient, puis repartaient en formant ainsi un croisement continuel.

» Nous visitâmes Jérusalem, Djerasch, et une partie de la rive gauche du Jourdain, en nous dirigeant vers la mer Méditerranée. En traversant les plaines qui s'étendent entre la côte et le mont

Liban. nous nous rencontrâmes avec une nouvelle invasion de sauterelles qui m'initia au secret de cette vie si courte et pourtant si nuisible. Dans nos haltes du soir, c'était une question habituelle que celle-ci: Avez-vous rencontré les sauterelles? Puis on s'informait de leur marche, de leur nombre, de leur force, comme s'il se fût agi d'une armée de Cosaques ou d'une invasion de choléra; oui répondîmes-nous, mais il y a longtemps; nous étions alors dans la province de Hauran. — Ce n'est pas cela, reprit-on, elles viennent du sud. Une discussion s'établissait à ce sujet autour du foyer, et chacun apportait son avis et ses renseignements. Le vent souffle du sud, l'année a été sèche, les sauterelles nous arrivent, dit un vieillard. Un homme de Gaza les a vues tourner vers la mer, reprit un jeune Arabe, Dieu fasse qu'elles soient noyées. — Que demandez-vous? s'écria le vieillard, leurs cadavres nous apporteraient la peste.—Dieu est clément, dirent plusieurs voix. Il est grand, reprit toute l'assemblée, exhalant au milieu d'un soupir cette formule habituelle, qui est devenue la source de tant de résignation.

» Toujours est-il que le vieillard avait raison. A peine avions nous fait une heure de route, en admirant ces côteaux fleuris, ces plaines couvertes de blé ou de mûriers plantés en espaliers, que des cris d'hommes et des gémissemens de femmes mêlés au bruit des cloches fêlées et des casseroles enrouées, vinrent nous rappeler à d'autres idées. Tout ce bruit annonçait l'arrivée des sauterelles, qui déjà s'abattaient au milieu de la terreur générale. Les femmes sortirent, une casserolle d'une main, un bâton de l'autre, laissant flotter leurs voiles; les hommes, un fusil sous le bras et une torche à la main. C'étaient bien les préparatifs nécessaires pour s'opposer à l'arrivée d'un peuple fort et menaçant, qui vient attaquer une contrée et répand partout l'alarme. *A facie ejus cruciabuntur populi, omnes vultus redigentur in ollam.* Quelques précurseurs de ce vol effrayant nous arrivaient d'une haute élévation. Ils s'abattaient, en formant une ellipse, et disparaissaient dans les blés, qui n'avaient alors que huit à neuf pouces de croissance. Mais bientôt ces enfants per-

dus furent suivis du corps d'armée, bruyant, épais, menaçant, et de même qu'un nuage qui vient passer entre le soleil et la terre, cette nuée de sauterelles promenait partout une ombre immense. Leur vol était accompagné d'un bruit semblable à la chute des feuilles dans le mois de novembre, quand le vent fait battre entr'eux les rameaux desséchés, ou, comme l'exprime si bien le prophète : *Sicut sonitus flammæ ignis devorantis stipulam*. Les unes fourrageaient, les autres s'envolaient laissant la place aux dernières arrivantes ; une partie s'abattait, l'autre volait plus loin, formant ainsi une roue interminable.

» Les cris des femmes, le bruit des détonations d'armes à feu, la fumée qui s'élevait des tas de paille et de bruyères allumés, rien n'effrayait cette armée d'insectes, que l'instinct de la destruction et de la famine poussait en avant. Ce tableau désolant s'est gravé dans ma mémoire à côté des grandes scènes de mon voyage : une ville frappée de la peste, la grande colonnade de Palmyre au milieu des sables, les vastes monuments de Petra, les pyramides d'Egypte, le lever du soleil vu du haut du Sinaï. »

Il ne faut pas oublier de dire que ce *commentaire* est accompagné de dix-huit cartes géographiques. Les plus curieuses, sinon les plus utiles, sont la carte de l'Arabie pétrée, dessinée d'après nature en 1484 par Erhard Rewich, peintre d'Utrecht, compagnon du voyageur Breydenbach, et une carte des mêmes contrées, avec l'itinéraire des Hébreux, peinte au commencement du 15e siècle sur les murs de la cathédrale d'Hereford, par Richard Haldingham. Ce sont des chefs-d'œuvre de bonne foi et de naïveté. On a fort bien prouvé que la science est pour le moins aussi poétique que l'ignorance, et l'on voit, n'est-il pas vrai ? la poésie croître à vue d'œil, déborder pour ainsi dire dans les livres et dans les esprits, à mesure que la nature et l'histoire se dépouillent pour nous de leurs voiles ; mais l'ignorance crédule des hommes du 15e siècle ne laissait pas d'avoir de la poésie à sa manière, et le monde n'était pas si pauvre pour leur imagination qu'il l'était, je veux bien le croire, pour leurs désirs de jouissance et de bonheur.

A. Vinet.

MÉLANGES.

L'ENVIEUX ET LE CONVOITEUX. — LES TROIS PAROLES. — DE DIT DES PERDRIX.

—

La nation française n'est pas épique, mais en attendant c'est la nation conteuse par excellence. Sa littérature des 12ᵉ et 13ᵉ siècles est d'une richesse incroyable en ce genre : sans parler de ses grands romans chevaleresques de guerre et d'amour, qui sont bien des épopées et qui furent imités par toutes les autres nations, elle possède une innombrable quantité de contes de toute forme et de tous sujets, allégoriques, satiriques, mystiques, dévots, moraux, profanes et plus que profanes, les uns détachés, les autres réunis en vastes poèmes à plusieurs *branches* ou parties, comme celui du *Renard*. On s'occupe beaucoup aujourd'hui de remettre en lumière ces vieux trésors, dont l'exhumation excite pourtant moins l'intérêt et se fait avec moins de soin en France qu'en Allemagne, où paraissent aussi des publications de ce genre. L'un des rédacteurs littéraires du *National*, en parlant de ces vieux jolis petits contes, en citait un dernièrement qui nous a singulièrement frappé. Il est tiré de la collection publiée par un érudit français, M. A. Jubinal, le même qui vint à Berne il n'y a pas long-temps pour étudier les célèbres manuscrits et monumens du moyen-âge que la guerre de Bourgogne et l'achat de la fameuse bibliothèque de Bongars valurent à cette cité. Mais, sans plus d'érudition, voici notre conte.

« Deux compères, l'un convoiteux, l'autre envieux, voyageant ensemble, rencontrent Saint-Martin. Le saint leur accorde un don à leur choix, à condition que celui qui n'aura pas choisi aura double part de ce que l'autre aura demandé. Voilà les deux passions

aux prises : si le convoiteux parle le premier, il n'aura que demi-portion ; si c'est l'envieux, il verra son compère mieux partagé que lui. On tire aux bûchettes, et le sort donne la parole à l'envieux. Il cherche, il hésite, enfin il demande au saint la grâce d'avoir un œil crevé. Saint-Martin, lié par sa parole, est obligé d'éborgner celui-ci et de rendre l'autre aveugle. C'est tout le bénéfice qu'ils tirèrent de la rencontre et de la bonne volonté du saint, et voilà comment le vice ne peut se satisfaire qu'à ses propres dépens, » ajoute avec raison l'écrivain auquel nous empruntons ce croquis. Il nous semble voir dans un coin du tableau, si nous osons l'achever, le saint qui continue sa route, la tête inclinée et le capuchon baissé, d'un air de compassion mêlé pourtant, n'est-il pas vrai, d'un peu de matoiserie?

Ces contes, colportés de contrée en contrée par les trouvères, ménestrels, *fablèors*, etc., qui les avaient inventés, ou rimés, ou réinventés, faisaient les délices, non-seulement des chaumières, mais aussi des châteaux. Il y a quelques années qu'on en découvrit un gros recueil manuscrit dans notre Helvétie romande, à Neuchâtel. La Revue Suisse en rendit compte dans le temps. Plusieurs existent peut-être encore à l'état populaire dans nos campagnes, ou retraduits en prose et en langage plus moderne, ou n'ayant jamais trouvé de rimeur pour leur donner, avec la forme poétique, la chance bien mince d'être retrouvés après cinq ou six siècles dans quelque poudreuse bibliothèque. Voici par exemple une petite historiette, recueillie il y a deux ans de la bouche d'un vendangeur savoyard, et qui rappelle tout-à-fait par l'invention, le récit et la malice, les contes ou fabliaux du moyen-âge. Nous aurions bien envie de conserver le style même du conteur rustique : « *Il y avait-r-on Monsieur et-r-on paysan,* » ou, dans le dialecte de notre rive, moins barbare et plus doux : « *Il y avait-n-un Monsieur*... » Mais ce serait risquer d'effaroucher le lecteur ; nous dirons donc avec des liaisons plus correctes : « Il y avait une fois un Monsieur et un paysan. Le paysan devait au Monsieur et ne pouvait pas payer sa dette. Alors ce dernier lui dit : « Ecoute ! celui de nous deux qui » trouvera les *trois plus belles paroles*, si c'est toi, tu ne me devras » plus rien, si c'est moi j'aurai tout ton bien. » — « Oui, » dit le

paysan. Mais, le jour de l'audience venu, il se lamentait vers son foyer. Sa fille ayant appris le sujet de son chagrin : « Laissez-moi, père, aller à votre place, » lui dit-elle. Il lui répondit : « Si l'on t'accepte, je le veux bien. » La fille va, et elle est acceptée pour essayer de dire trois plus belles paroles que celles qu'allait dire le riche Monsieur. Celui-ci commence. — « Il n'y a rien de plus chaud que le feu. » — « Je vous prie bien d'excuse, dit la fille : le soleil est plus chaud que le feu. » Il fut déclaré que le Monsieur avait perdu la première parole. — « Eh bien ! » s'écria-t-il, « il n'y a rien de plus beau que les fleurs. » — « Je vous prie encore d'excuse, le printemps est plus beau que les fleurs. » — « Mais, » répliqua-t-il aussitôt, se croyant enfin sûr de son affaire, « il n'y a rien de plus dur que l'acier d'Allemagne. » — « Je vous prie une troisième fois d'excuse, le corps de ma mère est plus dur ; car il y a trente ans que mon père la bat et elle n'est pas encore morte. » On trouva que la fille avait dit les trois plus belles paroles, et son père eut quittance du créancier. » Cette manière de payer ses dettes n'est assurément plus de notre âge ; elle ne peut être que du bon vieux temps.

Mais, puisque nous en sommes à nous dire des contes, disons encore celui des *Perdrix*. Il se trouve déjà dans la collection et traduction de fabliaux, que Legrand d'Aussy publia au siècle passé ; mais nous voulons essayer de citer à peu près textuellement quelques-uns des plus jolis traits. « Un villain, nommé Gombaud, avait attrappé, derrière sa haie, deux perdrix. Aussitôt il les apprêta, les fit rôtir, puis courut chercher son curé pour les manger avec lui, laissant sa femme Marie tourner la broche. Malheureusement il tarda un peu à revenir, et la femme crut devoir les mettre dans un plat. En les tirant de la broche, elle vit qu'un petit morceau de peau y était resté, elle le prit et l'avala ; il lui parut si bon, si bon, qu'elle s'en vint près des oiseaux, détacha une cuisse, puis une autre, puis les ailes, puis le reste ; bref, une perdrix y passa. Cependant Gombaud n'arrivait point.

La langue lui prit à fremir
Sur la perdrix qu'elle a laissée,

Jà est toute vive enragée
S'encore n'en a un petitet (un tout petit morceau);
Le col en tret (tire) tout suavet (tout délicieux):
Si le mangea par grand'douçor (douceur);
Ses doigts en lèche tout entor (autour).
Hélas! fait-elle, que ferai?
Si toute mange (si je la mange toute), que dirai?
Et comment le pourrai laissier? (laisser)
J'en ai moult (beaucoup) trop grand desirier (désir)
Or advienne qu'advenir peut!
Je mange tout, le sort le veut.

Elle mangea tout en effet. Un instant après Gombaud rentra et demanda si les perdrix étaient cuites. Marie voulut d'abord lui faire croire que le chat les avait prises, mais voyant sa fureur elle n'osa soutenir son dire et tourna la chose en badinage, ajoutant que les oiseaux étaient prêts et bien couverts. Ils arrangent alors ensemble les préparatifs du repas, et la femme conseille à son mari d'aller aiguiser son couteau dans la cour. Pendant ce temps le curé arrive. Marie lui dit de se sauver en hâte, que Gombaud l'a attiré dans un piége, qu'il n'y a ici ni perdreaux ni perdrix, et qu'il a juré de lui couper les deux oreilles. « Le voyez-vous dans la cour, » lui dit-elle, « comme il aiguise son grand couteau! » Le curé s'enfuit bien vite. La femme alors appelle Gombaud. — « Qu'est-ce qu'il y a, » dit le villain? — « Il y a que notre prêtre emporte les perdrix, et que si vous ne le rattrappez pas, c'est autant de perdu. » Gombaud à l'instant galoppe après le curé, son couteau en main. Celui-ci redouble de vitesse. Ils courent ainsi tous deux, l'un menaçant, l'autre mourant de frayeur. Enfin le curé put gagner sa maison et s'y verrouilla. Mais ni l'un ni l'autre ne tâta des perdrix. »

Ainsi riaient nos pères. Un rien les amusait; et leur littérature, toute naïve malgré ses grands coups d'épée, ses paladins et ses aventures, met volontiers le comique en actions plutôt qu'en saillies. On y sent, au travers des récits, que la vie s'exprime en dehors, se réalise et se meut, se transforme, au lieu de s'analyser et de se raffiner intimément comme dans nos siècles un peu moroses

et trop rêveurs. Quelle distance, en effet, des fabliaux à nos élégies, des romans de chevalerie à Corinne et à René ! Mais, comme il nous faut passer par Montaigne, Lafontaine et Molière, même pour bien goûter les chefs-d'œuvre inspirés par le génie moderne, il nous reste toujours au besoin de quoi nous retrouver et nous plaire dans celui des vieux temps ; un peu de cette naïveté, un peu de cette saveur des choses d'autrefois qui, dans l'âge mûr, complètent l'impression riante des souvenirs d'enfance.

Nous publierons prochainement un petit poème d'un genre tout national : il est intitulé *Le Pasteur de campagne*, et l'auteur, pasteur lui-même, a pu peindre d'après nature tous ses tableaux. C'est une suite de portraits, humoristiques ou touchans : voici, par exemple, comme avant-goût, le commencement de celui d'un régent de village :

« Tout autour du lutrin que domine la chaire
Se tient en rangs pressés la jeune pépinière
Des enfans du hameau. Le mentor vigilant
Couve de son regard tout ce peuple naissant.
D'une voix que les ans rendent un peu tremblante
Il conduit le cantique ; et la note traînante
S'en va, parfois, se perdre en un accord final
Dont un fils d'Apollon se pourrait trouver mal.

CHRONIQUE.

REVUE HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

La littérature et la science passent de plus en plus dans les publications périodiques et dans les journaux.

Si les travaux de l'esprit perdent par là de ce calme, nous dirions presque de ce mystère, qui ne leur est pas moins nécessaire pour bien éclore que pour bien mûrir, évidemment ils doivent y gagner en actualité, en popularité et en influence : surtout ils sont sans cesse ramenés à un but pratique, qui a ses dangers, nous les voyons bien, mais qui, positif et clair, a ce singulier avantage de vous montrer la réalité des choses, de se juger ainsi lui-même et du moins, s'il égare, de ne rien déguiser bien long-temps.

La littérature et les arts ont particulièrement souffert de ce commerce intime avec la vie réelle et la vie de tous les jours : ils y ont même tout perdu, aux yeux de bien des juges difficiles ou découragés, qui voudraient voir un grand siècle là où il n'y a que ce qui l'enfantera peut-être, savoir une révolution.

Si l'Italie et l'Espagne n'en sont plus même à imiter, mais à traduire la France ; si l'Allemagne la traduit aussi et bien plus qu'elle ne se l'avoue ; si elle semble vouloir employer aujourd'hui sa force à subtiliser, à raffiner son large et simple génie ; si l'Angleterre n'a aucunement remplacé ses Walter-Scotts et ses Byrons ; si la France à son tour ne fait, sur certains points, que développer l'Angleterre et l'Allemagne avec une liberté souvent poussée jusqu'à la licence et peut-être en général avec plus d'audace que d'originalité ; si enfin, dans ce ciel changeant du monde littéraire,

on ne compte en ce moment aucune étoile de première grandeur et infiniment plus de météores que d'étoiles; n'est-ce rien pourtant que cette activité, cette exubérance, ces échanges, ces transformations d'un jour à l'autre, ce passage continuel de toute sorte d'éclairs? Il y a là un monde qui se forme, et dût-il, sans pouvoir naître lui-même, ne lancer que menace et destruction, n'est-ce pas une raison de plus de s'en inquiéter et d'apprendre à le connaître pour se mieux prémunir contre lui? C'est la fièvre, dirons-nous encore; mais la fièvre est aussi la vie et souvent l'instant le plus propice pour l'étudier.

Une telle époque littéraire devait avoir essentiellement des journaux pour organes; et sans eux il est impossible de la suivre, avec l'attention qu'elle mérite si on ne la juge pas sur telle ou telle production de détail, mais sur son esprit, son ensemble, et sur l'audace de ses tendances.

Outre les journaux politiques, qui tous s'occupent de littérature, trois *Revues*, ou journaux littéraires proprement dits, se partagent le public parisien : la *Revue des Deux-Mondes;* la *Revue de Paris*, qui est une espèce de succursale de la première; enfin, la *Revue Indépendante*, dont le titre même n'est pas sans hostilité envers la *Revue des Deux-Mondes*, parce qu'en politique celle-ci se rattache au pouvoir. Son fondateur et son propriétaire, M. Buloz, est presque originaire de nos contrées, car il est né en Savoie. Homme habile, influent, il a encore un autre moyen d'action dans une place qui lui donne le patronage du Théâtre-Français, si soudainement relevé par Mlle Rachel. Le recueil qu'il dirige, avec une fermeté dont il n'y a peut-être aucune notabilité littéraire qui ne pense avoir à se plaindre, tend visiblement aujourd'hui à transformer sa rédaction. On y rencontre toujours plus rarement les noms qui firent sa célébrité. Mme Sand s'en est séparée hautement, à la suite de difficultés qui amenèrent un procès, perdu par M. Buloz. Elle est le principal soutien maintenant de la Revue Indépendante. Son roman de Consuelo, surtout les deux premières

parties (il en a maintenant dix et n'est pas terminé), donna tout-à-coup à ce recueil un intérêt très-général et très-vif; il le sauva même pour une bonne partie des lecteurs qui goûtaient infiniment moins les articles philosophiques, socialistes, et souvent bien longs, de l'autre rédacteur principal, de M. Pierre Leroux. Malgré le caractère prononcé de ses doctrines, malgré une redoutable concurrence, malgré enfin la mort inopinée de M. Aguado, le banquier, qui passait pour la soutenir, la Revue Indépendante prend de la consistance. M. Pierre Leroux continue d'y écrire, mais elle passe sous la direction d'un socialiste moins guerroyant; elle conserve Mme Sand; elle a fait l'acquisition de M. Emile Souvestre; enfin elle a de l'argent, et elle paraît désormais tous les 15 jours, comme sa rivale. Celle-ci donc, sans entrer avec elle en hostilité ouverte, ne néglige pourtant aucune occasion de lui faire une guerre détournée. On en jugera par le petit trait suivant, qui jette d'ailleurs un jour assez instructif sur la vie d'écrivain et d'artiste dans notre époque. M. Viardot, auteur connu par plusieurs travaux estimables, est aussi l'un des fondateurs de la nouvelle Revue. Il a épousé Pauline Garcia, sœur de la célèbre Malibran, cantatrice elle-même fort distinguée, et dont Mme Sand a, dit-on, idéalisé la personne, le caractère et le talent dans Consuelo. Après avoir dû triompher de beaucoup de difficultés et de jalousies, Mme Viardot-Garcia vient de débuter aux Italiens. La Revue des Deux-Mondes ne se contente pas de faire une critique amère du talent de la nouvelle cantatrice, et de lui opposer avec affectation Mlle Grisi; en quelques lignes, elle immole tout à la fois à son courroux Mme Viardot, Mme Sand et un ami de cette dernière, qui fait aussi partie du monde de la Revue Indépendante, M. Chopin, le célèbre pianiste polonais. Voici ce passage. « Les conseils » d'une tragédienne comme la Grisi vaudraient beaucoup mieux » pour Mme Viardot que toutes ces inspirations plus ou moins psy- » cologiques puisées dans les romans du jour et qui finiraient par » devenir aussi insaisissables que le sont au piano les vaporeuses » nuances du jeu microscopique de M. Chopin. » — « Il y a des » gens de cœur », s'écrie là-dessus M. Viardot, qui a cru devoir répondre publiquement mais par un autre journal que le sien,

» il y a des gens de cœur qui frappent une femme pour blesser un » homme. »

— Mais la nouvelle Revue s'est fait l'organe d'une dispute bien plus grave, d'une dispute avec M. Cousin. Le célèbre professeur occupe en ce moment le public par deux événemens littéraires qui font pendant, et où il apparaît tour-à-tour comme accusateur et comme accusé. Dans de récens travaux relatifs à Pascal et sur lesquels nous espérons revenir, M. Cousin relève avec éloquence certains changemens, adoucissemens, suppressions, apportés par les premiers éditeurs au manuscrit original des *Pensées*. Après le fameux passage sur la dignité de la pensée, sur l'homme qui n'est qu'un roseau, mais un roseau pensant, Pascal, par exemple, avait ajouté : « Mais qu'elle est sotte cette pensée ! ». Ailleurs il dit dans son sublime langage, ce qui fut aussi retranché de la publication. « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » M. Cousin triomphe surtout de ceci, qui pourtant, à le prendre même à la rigueur, n'est qu'une pièce embarrassante, peut-être mal comprise, dont le défenseur d'un procès immense savait seul bien le rôle au milieu d'une foule d'autres de toute espèce qui sont perdues ; mais enfin la voici. Dans un de ces endroits omis à dessein, Pascal conseille à un athée de croire en Dieu, par prudence. — « Je ne puis penser contre ma pensée, dit l'athée. — Faites dire des messes, prenez de l'eau bénite, cela vous abêtira un peu ! » est la réponse. Comme M. Cousin achevait de préparer la publication de ses recherches sur les manuscrits de Pascal, parurent les œuvres posthumes de M. Jouffroy, éditées par un troisième philosophe, M. Damiron. Des indiscrétions imprévues vinrent fournir la preuve matérielle (rapprochement singulier !) que l'éditeur de M. Jouffroy, dans un but de paix, explique-t-il, avait fait subir au texte de son ami quelques métamorphoses : il se trouva qu'elles n'étaient pas en général au désavantage de M. Cousin, sur le compte duquel M. Jouffroy, son ami et son élève, s'était exprimé dans ses pensées secrètes d'une manière un peu rude. Là-dessus articles foudroyans de M. Pierre Leroux dans la Revue Indépendante, répétés, commentés par la plupart des journaux. On dit que M. Pierre Leroux, qui s'est fait le dénonciateur du délit, a négligé

des moyens d'information qui lui auraient appris que les choses n'étaient pas aussi noires qu'il les a représentées.

— Qui le croirait en province? L'académie, à Paris, est en grande faveur. Nodier fait le dictionnaire, et Victor Hugo, Cousin, de Barante prennent parti dans la discussion pour ou contre les mots que propose le premier. Ce n'était pas mieux au bon temps de Pellisson et de Chapelain. Aux séances publiques de réception, il y a foule et beau monde. Elles reviennent très-fréquemment. Aujourd'hui c'est M. Patin, que reçoit M. de Barante; le mois passé, c'était M. Pasquier, reçu par M. Mignet. « On ne sort pas de ces bals de noces de beaux esprits, » disait à ce propos un critique célèbre, dont les saillies même ont toujours quelque chose d'ingénieux. L'élection de M. Pasquier, déjà un peu loin de nous, a été surtout un événement. « On se rappelle, » dit la *Revue de Paris*, « qu'au nom des lettres des protestations s'étaient élevées contre l'avénement de M. le chancelier au fauteuil académique. C'est à ces protestations que M. Mignet s'est attaché à répondre. Il était impossible de s'y prendre avec plus d'habileté et de grâce; c'est au nom de l'égalité, c'est au nom d'une noble solidarité entre tous les travaux de l'esprit humain, que M. Mignet a légitimé le choix de l'Académie. Le public a presque paru convaincu. » Le discours du récipiendaire, décidément fort long (sept quarts d'heure), a été presque entièrement consacré à l'éloge de son prédécesseur, M. de Frayssinous. Ceux même qui n'étaient point décidés d'avance à tout blâmer, paraissent cependant avoir été trompés dans leur attente. « M. Pasquier, dit encore le même journal, a trop sacrifié à son goût, que nous croyons sincère, pour les choses ecclésiastiques; il n'a pas été assez académique, assez mondain. Son discours est presque une homélie. Avec quelle avidité, avec quelle impatience on attendait un mot, un trait qui révélât l'homme d'esprit si goûté et l'homme d'état célèbre. » En citant cette phrase du début : « Il est juste et simple que nous demandions, alors qu'il » s'agit de réparer une des pertes qui vous affligent trop souvent, » si celui qui se hasarde à solliciter vos suffrages, se recommande » suffisamment par quelques mérites qui ne seraient pas à une trop » grande distance de ceux que je viens de rappeler, » le *National*

ajoute, avec une allusion qui sera profondément sentie dans tous les quartiers latins du monde : « Ceci ne paraît pas construit d'après la règle du *que retranché.* » Mme Emile de Girardin (Delphine Gay), sous le pseudonyme de *vicomte De Launay,* insiste dans le feuilleton de la Presse sur ce qui, selon elle, était le vrai titre académique de M. Pasquier, c'est-à-dire son titre d'homme d'esprit. « M. Pasquier a été élu, » dit-elle, « parce qu'il est un des hommes les plus spirituels de notre temps, parce que son esprit est un type, sa conversation un modèle, l'idéal du bon goût. . . . C'est quelque chose que de représenter à l'Académie l'esprit français, dans ce qu'il a de plus exquis, de plus étincelant; c'est quelque chose que d'être reconnu un des plus spirituels chez un peuple qui se proclame le plus spirituel de l'univers. » Mme de Girardin loue aussi, avec des observations de goût, bonnes à recueillir, la manière dont le récipiendaire a lu son discours. « M. le baron Pasquier a lu son discours avec un goût parfait, appuyant sur les passages importans de son sujet et ne faisant valoir qu'à demi les passages à effet personnel, à effet d'auteur. . . . . . Lire ce qu'on a écrit soi-même, ou lire l'ouvrage d'un autre, sont deux choses très-différentes. Nous n'aimons pas ces auteurs dont le débit officieux vous dit à tous momens : Ecoutez ça, admirez ça, je suis particulièrement content de cette phrase, et qui déclament complaisamment leur prose, comme un professeur, dans un cours de littérature, les citations qu'il fait apprécier, ou comme cet amateur qui, jouant le rôle d'Hyppolite, faisait valoir chacune des beautés de style, et récitant ce vers fameux : *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur*, semblait ajouter : tous monosyllabes. »

Le Théâtre-Français donnera bientôt, de la femme d'esprit que nous venons de citer, une tragédie, *Judith*. Nous lui souhaitons plus de succès que n'en obtint la Cosima de Mme Sand. Mais deux autres représentations impatiemment attendues auront lieu auparavant : celle de *Phèdre*, jouée par Mlle Rachel, et celle des *Burgraves*, ou des *Chevaliers du Rhin*, de Victor Hugo. Mlle Rachel a toujours la faveur, et Mme Récamier aime à l'entendre chez elle. On raffole d'*Esther*, dont elle récite des scènes dans quelques salons et dans les soirées qu'elle donne, et où il va tout ce qu'il y a de

mieux en hommes. Quant à *Phèdre* les avis sont fort partagés jusqu'à présent sur les scènes d'échantillon qu'on a entendues. Le sujet des Burgraves, dont nous parlerons dès qu'ils auront paru, est, dit-on, la lutte de l'empereur Frédéric Barberousse, du héros de la fameuse légende, avec les grands-vassaux. Un auteur qui, bien loin d'avoir toujours eu à lutter avec le public comme Victor Hugo, l'a au contraire presque toujours trouvé souple et docile, Scribe, vient pourtant d'avoir un échec dans le *Fils de Cromwell*. C'est une nouvelle comédie, en cinq actes, de ce genre qui lui avait mieux réussi avec *Bertrand et Raton* et avec le *Verre d'eau*. M. Jules Janin, le célèbre feuilletoniste, fait ressortir à merveille les défauts ou les dangers de ce genre, surtout pour le talent de M. Scribe, plus spirituel, plus adroit, que dramatiquement comique et profond. Voici les passages qui nous ont paru le plus remarquables d'observation et de style, de ce style étincelant comme un feu d'artifice, mais qui lance plus d'un trait acéré au milieu de ses girandoles et de ses fusées.

« On ne doit pas, dit-il, faire de l'histoire un vil marche-pied à la comédie. Il y a déjà long-temps qu'à propos de *Bertrand et Raton* et du *Verre d'Eau* nous avons réclamé de toutes nos forces contre cette façon sans vergogne de traiter les événemens les plus graves et les hommes les plus compromis dans les affaires humaines. Cette fois, nos prévisions se sont confirmées au-delà même de nos craintes. A force de familiarités, la comédie historique en est venue à traiter comme autant de pantins dont elle tiendrait les fils, Charles I, Olivier et Richard Cromwell, Charles II, le général Lambert, le général Monk. Tout cet espace sanglant et funeste (1603-1688) de quatre-vingt cinq années qui renferment dans leur cercle de fer l'empire des Stuarts, M. Scribe en a fait moins qu'une déclamation, il en a fait une comédie! . . . .

En effet quoi de plus risible? des perfidies, des meurtres, des confiscations, des exils, un roi égorgé, des trahisons de tous les côtés, trahison du roi Charles Ier, trahison du Parlement, de l'armée, trahison de Cromwell et la trahison de Monk, et les corruptions de la restauration, et ses vengeances, sans compter la peste et l'incendie qui viennent prendre leurs ébats dans cette mêlée. Oui certes nous avons fort envie de rire; fort envie de rire nous avons, comme eût dit Mme Jourdain. . . . . . Nous, continue le critique en se tournant à demi vers M. Scribe, nous qui n'avons pas d'autre métier que de remuer les humbles passions, de faire parler les bourgeoises amours, de rire au nez des ambitions vulgaires, n'ayons pas plus d'ambition qu'il ne convient à notre joli petit génie.

Non, certes, ne donnons pas à la comédie des allures inusitées; ne lui faisons pas porter une robe traînante, et prononcer de véritables harangues pour ou contre Catilina; mais au contraire laissons-lui son allure vive et leste, sa robe et son nez retroussés, sa voix nette et rieuse, sa gaîté, sa vivacité, son entrain, sa bonne humeur. Oh! par pitié et par grâce, plus de conspirations, plus d'émeutes, plus de rois et de reines, plus de palais de marbre, plus de manteaux d'hermine, plus de sceptres d'or. — Ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent plaisants. » . . . . Autrefois, dit-il encore, « la muse de M. Scribe ne songeait ni aux rois, ni aux reines, ni aux palais, ni à l'histoire de Suède, ni à l'histoire d'Angleterre. Elle se contentait de quelque belle petite fille de seize ans, et d'un jeune amoureux qui en avait vingt-cinq à peine; un petit bout de tablier vert, une épaulette sur l'épaule gauche, dans le lointain un père grondeur, et tout était dit. » . . . .

— Le nom d'un écrivain allemand, Gutzkow, bien connu déjà, surtout par le bruit que fit un moment la *Jeune Allemagne* dont il était une des célébrités, ce nom vient de faire éclat à Paris, mais un éclat fâcheux. Après deux ou trois semaines de séjour dans cette capitale, il crut l'avoir jugée; Paris, non-seulement centre politique mais à lui seul tout un monde et un monde choisi, Babel et Athènes à la fois. Quelques mois après, c'est-à-dire au commencement de l'automne dernier, parurent donc ces fameuses *Lettres sur Paris*, dont plusieurs journaux ont donné des extraits. Comme elles parlent de tous les personnages marquans en politique ou en littérature, de M. Thiers, de M. Guizot, de M. Cormenin, de Mme Sand, elles sont assurément fort piquantes, mais elles ne le sont qu'à force d'indiscrétions; et une indiscrétion, outre qu'elle n'est jamais parfaitement authentique, n'est jamais non plus parfaitement vraie même quand elle ne ment pas, parce que le secret, et tout ce qu'il suppose, était une partie essentielle, maintenant détruite, de ce qu'on avait dit. Peut-être bien l'auteur n'entendait-il glisser tout cela qu'à l'oreille de ses compatriotes; mais il n'a pas su voir qu'à Paris, si on sait peu l'allemand, on n'en sait pas moins toutes choses. Il n'y a pas de petite ville où l'on apprenne mieux tout ce qui se passe dans le quartier qu'à Paris : seulement, le quartier de Paris, c'est le monde. M. Gutzkow ayant été reçu des célébrités qu'il désirait voir avec une distinction dont le contenu même de ses lettres fournit la preuve, on a

trouvé que celles-ci étaient une réponse un peu inattendue aux égards dont on l'avait comblé. Le plus accrédité des journaux allemands, la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, a aussitôt exprimé un blâme sévère sur cette façon d'agir, qu'elle n'était d'ailleurs pas peinée d'avoir particulièrement à reprendre dans M. Gutzkow. Elle ajoutait que l'impression produite par les lettres de ce dernier était si fâcheuse qu'il en retombait quelque chose sur l'Allemagne et la littérature allemande, assez en faveur à Paris depuis quelques années. Voici en effet ce qu'on nous écrit : « Gutzkow, ci-devant de la Jeune Allemagne, aujourd'hui infidèle à son premier drapeau, est venu quinze jours à Paris ce printemps. Il est fêté, accueilli partout; puis il lance un livre sur sa visite, chef-d'œuvre d'indiscrétion et d'impertinence. Il s'y moque de ceux qui l'ont bien reçu, et raconte ce qu'on lui a dit à l'oreille. L'honnêteté parisienne a été scandalisée. Ce n'est qu'un cri contre Gutzkow; son nom pourrait bien rester dans la langue; on dit : indiscret comme Gutzkow, reconnaissant comme Gutzkow, etc. Les pauvres Allemands qui se trouvent ici sont morfondus. On les toise, on les suspecte. » Il faut dire pourtant que le livre ni son auteur n'ont pas fort bonne réputation en Allemagne même. Edgar Quinet, l'un de ceux qui ont le plus contribué à provoquer en France l'étude de l'Allemagne, est fort maltraité dans ce livre, à propos de son cours. Il vient de publier dans la Revue des Deux Mondes un article remarquable intitulé *Teutomanie*.

— Voici encore une histoire récente d'un écrivain allemand, mais d'un écrivain moins maladroit. Il y a deux ans qu'un jeune homme, pauvre et fugitif, entrait à Zurich, espérant comme beaucoup de ses compatriotes y trouver un asile. Bientôt, en effet, il fut amicalement reçu dans quelques familles; il le fut surtout par un poète et littérateur de sa nation, Follen, qui a fait en Suisse un riche mariage et vient de se bâtir entr'autres, à Zurich, un petit manoir gothique, d'un style sans doute un peu altéré par les nécessités impérieuses du comfort moderne. Le fugitif, — et, sujet du roi de Würtemberg, il ne fuyait rien moins que devant le roi son maître, qui avait voulu lui faire présent d'un sabre, d'un mousquet, et l'attacher ainsi plus intimement à son service, — le fugitif, disons-

nous, s'assit au foyer du poète, dont le bonheur éveilla le sien ; car c'est là que lui-même composa ces chants politiques et guerriers qui viennent d'avoir un si grand retentissement dans toute l'Allemagne. Leur auteur, le jeune réfugié allemand de Zurich, se nomme Herwegh ; — Georges Herwegh, celui qui vient d'être présenté au roi de Prusse et auquel ce monarque, s'il faut en croire les journaux, doit avoir dit : « J'ai déjà eu cette année la visite d'un » de mes adversaires, de M. Thiers : je préfère la vôtre à la sienne. » Nous sommes ennemis, mais nous voulons être des ennemis hono- » rables. J'ai mon devoir de roi à remplir et je compte bien lui de- » meurer fidèle ; vous, vous avez le vôtre, dans lequel je souhaite » que vous persévériez aussi. Je ne puis souffrir le manque d'opi- » nion et j'estime une opposition consciencieuse. » Puis on sait comment la présence du professeur Schönlein, introducteur d'Herwegh en cette circonstance, fit tourner la conversation en plaisanterie médicale. — « Vos pilules sont amères, aurait dit le roi ; mais elles le sont encore moins que celles du docteur. — Et pourtant, reprit ce dernier, je n'y emploie pas autant d'assa-fœtida que le jeune poète en met dans les siennes. » Les poésies d'Herwegh ne lui ont pas seulement valu de la gloire et les bons mots d'un roi ; mais mieux encore, l'amour d'une femme, sans doute jeune et belle, quoiqu'on nous dise seulement qu'elle est riche et fille d'un banquier. « Le » cœur rempli de l'amour de la liberté n'a plus de place pour l'amour » par excellence, » dit Herwegh dans ses chants : maintenant que le voilà fiancé, on plaisante un peu là-dessus. Il avait publié aussi un petit poème intitulé : *La Flotte Allemande*. Des plaisants y répondirent par une assez bonne caricature où l'on voit une troupe de matelots, engagés dans une prairie, qui s'écrient en répétant le bon vieux proverbe allemand : « Dieu merci que nous sommes sur le » sec ! » Ceci rappelle la lamentable exclamation de Panurge dans la tempête : « O trois et quatre fois heureux qui plante choux, » car il a un pied en terre et l'autre n'en est pas bien éloigné, » puisqu'il ne l'est que d'un fer de bèche. » — Les poésies d'Herwegh sont intitulées *Poésies d'un Vivant*, par opposition sans doute aux *Mémoires d'un Défunt* qui ont paru il y a quelques années; mais ce titre a aussi un sens moral. Elles n'ont pas seulement un

intérêt de politique et de circonstance, mais de la force, de la verve, du rhythme et de l'art; leur défaut, c'est-à-dire une certaine monotonie, un certain bruit de paroles et l'absence de profondeur, peut ne tenir qu'au sujet. Voici l'une des plus caractérisées : elle est intitulée:

Le chant de la haine.

Wohl auf, wohl auf, über Berg und Fluss
Dem Morgenroth entgegen!
Dem treuen Weib den letzten Kuss,
Und dann zum treuen Degen!
Bis unsre Hand in Asche stiebt
Soll sie vom Schwert nicht lassen;
Wir haben lang genug geliebt,
Und wollen endlich hassen!

« Allons! courage! par dessus les montagnes et les flots, à la rencontre de l'aurore! Que l'épouse fidèle reçoive un dernier baiser! et alors, à notre fidèle épée! Jusqu'à ce que notre main devienne cendre et poussière, elle ne doit pas quitter le glaive. Nous avons aimé assez longtemps, à la fin nous voulons haïr. »

Die Liebe kann uns helfen nicht,
Die Liebe nicht erretten;
Halt du, o Hass, dein jüngst Gericht,
Brich du, o Hass, die Ketten!
Und wo es noch Tyrannen gibt
Die lass uns keck erfassen;
Wir haben lang genug geliebt,
Und wollen endlich hassen.

« L'amour ne peut pas nous aider; l'amour, nous sauver. Tiens, ô haine, ton jugement dernier! ô haine! brise les chaines! Partout où il y a encore des tyrans, livre-les à la force de nos bras. Nous avons aimé assez longtemps, à la fin nous voulons haïr. »

Wer noch ein Herz besitzt, dem soll's
Im Hasse nur sich rühren;
All'überall ist dürres Holz,
Um unsre Glut zu schüren.
Die ihr der Freiheit noch verbliebt,
Singt durch die deutschen Gassen:
«Ihr habet lang genug geliebt,
O lernet endlich hassen!»

« A qui se sent encore un cœur, il ne doit battre que pour la haine. Partout il y a du bois mort pour attiser notre fureur. Vous qui demeurez fidèles à la liberté, chantez par les rues de l'Allemagne : « Vous avez assez longtemps aimé, apprenez enfin à haïr! »

Bekämpfet sie ohn' Unterlass
Die Tyrannei, auf Erden,
Und heiliger wird unser Hass
Als unsre Liebe werden.
Bis unsre Hand in Asche stiebt
Soll sie vom Schwert nicht lassen;
Wir haben lang genug geliebt,
Und wollen endlich hassen!

« Combattez-la sans relâche, la tyrannie, par toute la terre! Et plus sainte alors sera notre haine que notre amour. Jusqu'à ce que notre main soit cendre et poussière, elle ne doit pas quitter le glaive. Nous avons assez long-temps aimé, à la fin nous voulons haïr. »

Herwegh a aussi traduit Lamartine. (Voir notre *Supplément.*)

— Nous n'avons aucune correspondance particulière avec la Chine ou l'Afghanistan, et notre intention n'est point d'en donner ici des nouvelles. Mais ce qui nous paraît presque plus important, peut-être aussi plus original et plus curieux que la stupéfaction des Mandarins à l'approche des *Barbares aux cheveux rouges*, c'est le genre d'impression que ces victoires ont produite en Angleterre ; c'est d'y étudier, et dans des faits qui soient de notre ressort, le caractère étonnant des Anglais. Nous trouvons à cet égard, dans la *Gazette Universelle*, des observations qui nous semblent prises sur le fait, et dont nous allons traduire, en l'abrégeant, ce qui se rapporte à notre dessein. Le correspondant de ce journal commence par rappeler la gravité de ces événemens, leur conséquence pour l'Angleterre et pour le monde ; pour le commerce, pour la politique, même pour la politique intérieure, puisqu'ils ont rendu le ministère Peel plus solide que jamais ; alors il ajoute. « Ne devrait-on pas croire que toute l'Angleterre d'un bout à l'autre est à cette heure dans le délire de la victoire ! Eh bien ! qui le croirait ne connaîtrait pas l'Angleterre et son merveilleux flegme. On parle de ces choses avec la plus grande tranquillité. J'étais hier soir au théâtre de Drury-lane. On donna d'abord la pièce de Shakespeare, intitulée le Roi Jean. Il se présentait une allusion toute naturelle dans ces beaux vers de la fin :

« Que le monde entier prenne les armes, nous le bravons ! Rien ne doit nous » faire repentir, pourvu que l'Angleterre demeure toujours fidèle à elle-» même. »

» Dans un théâtre français il y aurait eu des applaudissemens, des trépignemens sans fin ; mais ici tout ce qui arriva ce fut la chute du rideau. Il faut encore remarquer que la salle était comble et les spectateurs évidemment satisfaits. Après cette pièce, poursuit le correspondant, on en donna une seconde, le Roi Arthur, pièce à machines et à décors, où apparaît à la fin le génie de la Bretagne avec le trident et le lion à ses pieds. Y eut-il quelques cris de triomphe en l'honneur des nouvelles victoires du trident britannique ? Tout le théâtre se vida, ce fut là tout, et les spectateurs, quittant leurs places, s'écoulèrent chacun de leur côté. Pas un mot de l'Afghanistan et de la Chine ! Que faut-il voir dans cette

tranquillité vraiment classique et cette indifférence? Deux choses : l'habitude des grands événemens et une cause de nouvelle grandeur. L'Anglais, de quelque état qu'il puisse être, n'a jamais dans la tête que ce qui est sa propre affaire ; c'est là qu'il porte toute son attention ; et c'est pour cela que le plus souvent il réussit. Tout le reste lui est un pays étranger qu'il ne voit pas, quand même il l'a devant lui. Jean Paul a dit. « L'Anglais a des œillères : il ne voit qu'un seul point, mais il le voit d'une manière juste et perçante. »

Voici encore, comme scène de mœurs anglaises, un trait qui nous paraît caractéristique. On lit dans le *National :*

« Nous signalions hier à la justice ces publications grossières et ces gravures obscènes qui affligent la moralité publique. Par une coïncidence singulière, il se jugeait à l'un des tribunaux de police de Londres un procès qui avait pour but des plaintes toutes semblables. Voici dans quelle occasion. M. Bruce, fils d'un des vice-chanceliers d'Angleterre, se promenant dans Holy-Well Street, s'arrête devant un étalage de libraire ; il lit des titres de livres obscènes et aperçoit des gravures scandaleuses. Plein d'indignation il entre dans la boutique et demande à un garçon qui était seul présent de retirer ces images choquantes. « Je ne vous connais pas, Monsieur, et mon maître n'étant pas ici, je n'ai pas à vous obéir. » Sur quoi M. Bruce voyant du monde s'assembler devant cet étalage impie, s'arme de sa canne, casse les vitres et s'empare d'une de ces gravures qu'il déchire, et dont il met les morceaux dans sa poche. Il réclame aussitôt lui-même un police-man pour être conduit en prison. Un témoin le félicite, et le police-man ne se trouvant pas, il amène ce témoin prendre quelque chose avec lui chez un pâtissier du Strand. Cependant, le garçon porte sa plainte, et M. Bruce se hâte de se rendre auprès du magistrat, M. Jardine. — Le témoin remet au tribunal la gravure, et M. Bruce s'écrie : « Ce que vous avez là est une pièce « d'une modération exquise en comparaison des autres, et je souhaite, M. Jar- « dine, que vous exprimiez vous-même votre opinion à cet égard. Quant à moi, « non-seulement j'avoue que j'ai cassé des vitres; mais je déclare que, de l'hu- « meur dont j'étais, j'aurais même cassé les reins au libraire, si je l'avais ren- « contré sous ma canne. » M. JARDINE : « Je pense que tout jeune homme « ayant de bons sentimens aurait fait ce que vous avez fait vous-même; et j'ad- « mets toute espèce d'excuse pour votre conduite. Elle est naturelle de votre « part, M. Bruce ! La cour vous remercie d'avoir aussi produit ce papier, parce « que l'on peut régulièrement attaquer les publications, et j'espère que votre « assistance ne nous manquera pas au jour de la poursuite. — Vous avez été « convaincu d'un délit dont je vous absous; seulement vous paierez le dom- « mage. » M. Bruce tire immédiatement sa bourse ; et au moment où va

remettre au garçon du libraire le prix des vitres cassées, M. Jardine l'interrompt : « Pas à lui, reprend M. Jardine, mais à la Cour. Nous verrons si le proprié- « taire osera venir le chercher. » Il paraît que le propriétaire n'est pas venu. Le gouvernement a ordonné « de poursuivre les auteurs et les publicateurs de ces affiches et de ces gravures qui étaient tolérées au grand scandale du public. Il parait que la canne a plus de succès à Londres que la publicité n'en obtient à Paris. »

— Peu de choses ont fait plus de bruit dans les sciences naturelles, depuis quelques années, que les nouvelles théories sur les glaciers. Les découvertes fécondes qui en sont déjà sorties appartiennent essentiellement à la Suisse, et à la Suisse française, par les noms de MM. Venetz, Charpentier et Agassiz. Elles ont retenti dans tout le monde savant. Qui n'a pas ouï parler de l'aventureux campement d'Agassiz sur son haut désert azuré, brillant au soleil d'un éclat si serein, si limpide, et tout-à-coup ravagé par l'esprit de la tempête, par le Gougs aux sombres ailes glacées ! Que de voyageurs déjà, savans célèbres ou pélerins inconnus des montagnes, se sont rencontrés le soir sous la tente de notre compatriote, les uns dissertant et devisant, d'autres quittant tout-à-coup la table hospitalière pour aller admirer encore une fois l'incroyable beauté des nuits sur ces hauteurs, leur lumière plus forte et plus pure, la clarté matinale des neiges qui semblent déjà respirer l'aurore, les nuages de gaze entremêlés, endormis avec elles, et surtout les astres plus scintillans encore et plus graves dans ce noir azur dont les cimes font ressortir la profondeur ! — Ce ne sont plus seulement les journaux scientifiques proprement dits qui rendent compte de ce genre de travaux et de recherches : les autres commencent aussi à s'en occuper. Ainsi la Revue Indépendante dont nous parlions tout à l'heure, contient sur ce sujet un article, insuffisant il est vrai, mais pourtant assez développé. D'autres théories dont le théâtre d'observation se trouve aussi dans nos montagnes, se rattachent à celles-là : celle en particulier de M. Vallée, pour expliquer le phénomène bien connu des *sèches* du lac Léman. Voici comment un journal en rend compte, d'après une communication de M. Arago à l'Académie des Sciences.

« M. Arago a communiqué à ses collègues un travail curieux de M. Vallée sur les *sèches* ou variations subites du niveau du lac de Genève. Ces crues ou ces dépressions ont depuis long-temps attiré l'attention des physiciens et des géologues, sans qu'on ait pu en trouver une explication satisfaisante ou même plausible. Les *sèches* du Léman ne coïncident nullement avec les périodes des marées et ne dépendent pas non plus des variations de la pression atmosphérique. M. Vallée admet que les eaux du lac communiquent par des fissures souterraines avec la partie inférieure de certains glaciers ; mais on sait, d'un autre côté, par les doctrines de M. Agassiz, que ces masses congelées éprouvent des mouvemens nombreux et compliqués : au milieu de ces agitations, l'air retenu dans les cavités inférieures éprouvera des pressions très-variables, qui réagiront sur les eaux avec lesquelles ces ouvertures du glacier communiquent et qui pourront quelquefois en déranger le niveau. L'hypothèse de M. Vallée est ingénieuse ; mais ce n'est pas assez en saine physique, il faut qu'elle soit vraie ; si l'auteur réussit à la vérifier, on arrivera par cette voie à ce résultat fort curieux, que les *sèches* du lac Léman seront la mesure des mouvemens et des oscillations de la base des glaciers les plus voisins. Du moins telle est l'idée générale que nous avons pu nous faire de l'explication très-concise que M. Arago a donnée. Seulement, en admettant cette explication pour un lac helvétique, comment concevoir les *sèches* des autres lacs de tant de pays où les montagnes portant de vastes glaciers sur leurs pentes sont choses imaginaires. »

M. le pasteur Germond vient de commencer cet institut pour les sœurs de charité protestantes dont on s'est tant occupé l'année dernière. Le château d'Echallens, mis à sa disposition par les autorités locales, a été réparé et muni de tout ce qu'il faut pour loger, vêtir, nourrir et soigner les malades confiés aux soins des sœurs qui elles-mêmes, dévouant leur vie et toutes leurs forces à cette œuvre, sont entretenues par l'établissement, sans recevoir aucun salaire. Dans ce moment il y en a six. On en demande déjà de plusieurs hôpitaux. Espérons que M. Germond, dont le courage chrétien n'a pas reculé devant la tâche si grande de créer, à lui seul, et de soutenir sans aide directe et fixe une institution qui entraîne des frais considérables, renaissans, continuels, sera soutenu de toutes les façons : d'abord par les dons de tous ceux qui s'intéressent au soulagement de l'humanité, ensuite par le succès même de cette œuvre, et surtout par la bénédiction de Dieu dont il cherche avant tout la gloire et la volonté dans le service des pauvres et des malades.

— Une autre fondation pieuse et philanthropique se prépare aussi dans ce moment : c'est un institut pour les aveugles. Cette belle idée devra en grande partie son exécution à la bienfaisance inépuisable d'un homme qui n'a jamais

reculé devant aucun moyen de faire jouir les autres de sa richesse; d'un homme dont les promeneurs lausannois ou étrangers connaissent la généreuse hospitalité; car elle leur ouvre librement, au bord de notre lac, des prairies, des bosquets et des ombrages si admirables qu'on serait compris d'avance en les gardant pour soi seul. D'autres personnes aussi travaillent par leurs dons, par leurs soins et par leur intérêt à la réalisation du projet que nous annonçons. Notre pays continue ainsi à s'enrichir d'établissemens utiles et publics qui sont, au-dedans, la mesure ou le complément de son bien-être et, au-dehors, les plus beaux fleurons de sa couronne républicaine.

— La maison pénitentiaire, après avoir attiré l'attention, les visites de presque tous ceux qui, en Europe, s'occupent de pénalité, va devenir sans doute, dans notre canton, l'objet d'une discussion, dont nous donnerons les résultats, dès qu'ils seront connus. Le nombre croissant de détenus atteints d'aliénation mentale a provoqué de l'inquiétude, puis du doute sur le mérite relatif de la méthode suivie, enfin des recherches individuelles. Il a paru deux brochures, l'une d'un conseiller d'état, partisan du système rigoureux de Philadelphie, qui va plus loin que le nôtre du côté du silence et de la réclusion des détenus; l'autre, plus développée, de M. le docteur Verdeil contre ce système, qu'il attaque au moyen de faits statistiques pris dans notre pénitencier lui-même : ils seront sans doute la base de l'examen que cette contradiction de vues, dans un sujet si important, ne manquera pas de provoquer.

— Les étudians de Lausanne ont fait faire de temps en temps, pour leur bibliothèque commune, le portrait de quelques-uns de leurs professeurs, auxquels ils donnent ainsi une preuve de respectueuse affection. Cette collection vient de s'augmenter d'une œuvre magnifique comme peinture et comme ressemblance; on la doit à M. Hornung, qui, dans cette éclatante page de son talent d'artiste, s'est montré digne d'avoir M. Vinet pour modèle. Il en a reproduit, avec l'art d'un pinceau merveilleux, non-seulement les traits, mais presque l'âme, dans un moment d'inspiration.

— Un de nos compatriotes, connu par la gracieuse facilité de sa plume, M. Porchat, vient de faire recevoir une petite comédie au Théâtre Français. En citant ce fait, déjà publié, nous ne voulons que rappeler, comme une chose honorable pour notre littérature de province, un succès assez rare pour devenir une distinction.

SUPPLÉMENT

AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES.

12 janvier.

— M. Cousin est aussi en butte aux attaques du clergé, pour ses propres opinions, et comme représentant de l'université, contre laquelle le clergé prêche une véritable croisade (il en veut surtout aux priviléges de cette institution dans l'enseignement.) L'évêque de Chartres vient de lancer encore un mandement contre l'école ecclectique, à propos de la préface de M. Cousin et de son livre sur les pensées de Pascal. Le nouveau commentateur se défend beaucoup de panthéisme, mais en ayant soin de ne pas se prononcer explicitement sur la personnalité de Dieu. Ce livre est curieux, par ce qu'on y voit de M. Cousin presque autant que par les nouveaux fragmens de Pascal. Les *Pensées* sont une tragédie sanglante entre les deux hommes que Pascal avait au-dedans de lui. Ici, le drame est entre Pascal et Cousin, qui semble n'avoir rien compris à ce doute tragique. Mais quelle magie d'éloquence! La préface est un chef-d'œuvre de style : il y caractérise admirablement la manière de Pascal et de la prose française.

— A voir ce souci de la vraie pensée de Pascal, ces débats philosophiques, ecclésiastiques et autres, on pourrait croire le sérieux à la mode, surtout si on rapprochait de cela certains livres nouveaux, certains goûts du jour dans la vie parisienne, certaines tendances graves et systématiques, même chez les femmes. On retrouve, en effet, cette disposition contraire à l'apparence légère des choses en bien des endroits où l'on ne songerait guère à la chercher. Ainsi, le succès prodigieux de la tragédie la plus grave et la plus simple avec Mlle Rachel n'est-il pas à remarquer en ce sens? succès tel qu'il remet le Théâtre-Français au premier rang, pour la foule, la vogue, et cela à côté des spectacles amusans de Paris. Décidément ici le triomphateur n'est pas, comme le croient naïvement quelques-uns, Racine lui seul, ou Corneille, ou le genre, ou

même l'actrice : c'est l'ensemble de tout cela qui ramène l'âme, fatiguée du tourbillon, dans l'unité profonde et centrale d'une vie dramatique où elle se repose en s'idéalisant. Ainsi encore, parmi les femmes du monde et d'un haut rang, il y a actuellement des exemples de préoccupations assez sincères pour ne pas reculer devant la publicité, ce grand moyen de prosélytisme de notre temps. Rien ne différe autant que les personnes, les croyances et les sujets traités par les auteurs anonymes, mais connus, de deux livres dont nous parlons ici dans un intérêt général et d'étude littéraire.

Sous ce titre : *Le Mariage au point de vue chrétien,* la société protestante de Paris vient d'accueillir l'ouvrage d'une dame, un travail considérable, sérieux, et partant d'un point de vue central pour se développer en observations élevées et raisonnées. Sans ajouter à la considération personnelle dont jouit son auteur, cet ouvrage fait sensation dans le cercle de ses lecteurs, qu'il étendra sans doute. Nous y reviendrons d'une manière plus détaillée quand le troisième et dernier volume sera publié.

Il vient de paraître deux volumes d'un *Essai sur la formation du dogme catholique* (par la princesse Belgiojoso.) Ce livre, très-grave, est orthodoxe d'intention, semi-pélagien et origénien de fond, d'un style très-ferme et très-simple. C'est une œuvre remarquable et curieuse, venant ainsi d'une grande dame catholique et d'une Italienne. L'ouvrage s'étend jusqu'ici depuis saint-Justin jusqu'à saint-Augustin : il aura encore deux volumes.

— La réception de M. Patin à l'Académie Française, où il remplace M. Roger, a été un reflet de celle de M. Pasquier, mais avec certaines nuances assez marquées. M. Roger, surnommé l'*académicien*, était aussi, nous dit-on, « un des meilleurs causeurs et l'un des plus spirituels convives du monde, mais en même temps l'un des hommes les moins populaires que l'on puisse imaginer. » M. de Barante, comme M. Mignet, a rappelé les droits de l'esprit du monde à être aussi représenté à l'Académie : suivant M. Philarète Chasles, le public aurait un peu tourné cela en épigramme contre cette dernière. L'Académie est ainsi comme un grand salon littéraire, du plus difficile accès, car il ne suffit pas d'avoir des titres, ni même d'être présenté, pour être introduit. De plus elle devient

tout naturellement, en ce temps-ci, le centre d'une recrudescence de classicisme et de siècle de Louis XIV. M. de Barante, qui a traduit Schiller, dit dans son discours à M. Patin : « Les littératures » étrangères furent explorées, traduites, vengées de l'ignorance fri- » vole qui les avait dédaignées. L'affranchissement fut complet. Il » le fut trop peut-être. » La *Gazette de France* triomphe de cette phrase et s'écrie : « Les doctrinaires sont obligés de reculer en littérature comme en politique. » Il n'y avait au moins rien de dissonant à ce que la séance se terminât, comme elle l'a fait, par des vers de M. Lacretelle sur l'*emploi de la mythologie*. En voici quelques-uns qui nous ont paru bien frappés.

Quoi! vous abolissez les déités du Pinde,
Vous allez déterrer, dans le Nord ou dans l'Inde,
Une babel de dieux, un monstrueux troupeau,
Devant qui Phidias briserait son ciseau!
Fuyez, Grâces! fuyez, ainsi que votre mère;
Et Cérès, et Bacchus, et vous tous, dieux d'Homère,
Devant des dieux tortus, accroupis, grimaçans,
Dont les yeux secs et froids sont toujours menaçans,
Bien pourvus de laideur par les hiéroglyphes
Et dont je vois partout les cornes et les griffes.
Panthéon digne enfin des diables que Callot
Traça grotesquement de son pinceau fallot.
J'aime mille fois mieux la naïve féerie
De notre simple enfance innocemment chérie;
Le vieux bonhomme y laisse endormir sa raison,
Et remonte le cours de sa jeune saison.
Quelque fleur de bon sens dans ces contes se glisse :
Dans le Petit-Poucet je retrouve un Ulysse;
De l'Arabe ambulant les merveilleuses nuits
Font toujours bonne guerre au démon des ennuis. etc.

— A ce propos, un de nos amis vient de faire, dans ses études orientales, une découverte qui, à juger la chose par notre impression, intéressera jusqu'aux petits enfans : ce n'est rien moins que l'origine et l'extrait de baptême d'une de nos plus anciennes connaissances, de ce même *Petit-Poucet*, que les vers précédens opposent aux mythologies de l'Inde. Eh bien! ce cher, aimable, et inventif personnage est un échappé de l'Inde. Il eut l'honneur d'y incarner le grand Vischnou sous le nom de Vamana. Sa taille de nain, que nous avons tous mesurée en imagination, grandit, de la hauteur d'un pouce, jusqu'à dépasser le ciel et, en trois pas, il mesure l'uni-

vers. Combien nous devons lui savoir gré de sa modestie à redescendre pour nous jusqu'aux bottes de sept lieues, et nous trouver honorés de la visite qu'il a daigné faire plus tard à notre occident nébuleux.

— On publiera probablement bientôt les deux premières années du cours de M. Mickiéwicz au Collége de France : du moins nous savons qu'on s'en occupe, et nous pourrons auparavant en faire jouir nos lecteurs par quelques fragmens détachés. Le beau, le profond et poétique savoir qui rend ces leçons si remarquables, réunit tout à la fois de l'érudition pour les savans, des idées pour le penseur, des vues nouvelles d'ensemble pour les esprits occupés de systèmes sociaux et politiques, enfin une vie et une couleur toute saisissante pour les personnes qui aiment à sentir, à apprendre par des impressions plutôt que par des mots.

— La faveur d'Herwegh (voir notre Chronique) n'a pas tenu longtemps. Non content de son entretien avec le roi de Prusse, il voulut encore lui écrire une lettre, au sujet, dit-on, de la liberté de la presse. Cette démarche, par elle-même, n'était pas absolument contraire aux usages reçus, puisque toute personne a le droit d'adresser des mémoires et des pétitions au roi en personne. Mais ce qui l'était, c'est la publication de cette lettre, d'ailleurs rédigée, à ce qu'il paraît, en termes trop insistans. Elle fut envoyée (par qui? par un malencontreux ami, suivant ce qu'on raconte) à la Gazette de Leipsick, et celle-ci l'inséra. Herwegh se hâta de désavouer, sinon la lettre, du moins sa forme et sa publication. Mais il ne tarda pas à recevoir l'ordre de quitter Berlin. A Stettin, où, avant son retour en Suisse et accompagné de sa fiancée, il avait voulu se rendre pour prendre congé d'une personne de sa connaissance, il retrouva l'ordre de quitter sur l'heure les états prussiens ; à Halle, on ne lui permit pas même de se reposer. Il arriva dans la plus grande hâte à Leipsick. Ainsi, disent les journaux allemands auxquels nous empruntons ces détails, ainsi ce brillant début du jeune poète politique, pour l'avoir outré, s'est changé soudain en une retraite précipitée. On attribue généralement cette chute à l'épître étourdie, d'autant plus qu'elle passe pour avoir décidé la condamnation de la Gazette de Leipsick, maintenant prohibée dans les états prussiens. On prétend qu'Herwegh, du reste à cette heure l'homme qui fait le plus de bruit en Allemagne, sera forcé de quitter aussi Zurich.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

POÉSIES DE HENRI DURAND recueillies par ses amis et publiées par la section vaudoise des étudians de la Société de Zoffingen. Lausanne, librairie de M. Ducloux, éditeur. 1 vol. :

Ce n'est presque pas de poésie qu'il s'agit quand on ouvre ce livre, quand on en parle. Ces pages, en effet, sont autre chose qu'un recueil, autre chose que des vers, c'est un souvenir vivant d'un ami mort, c'est une voix qui vient comme de sa tombe, comme de son âme pour ébranler la nôtre. En reconnaissant ces tours faciles, ces chants gracieux que le jeune poète trouvait avec une abondance qui, plus tard, se serait d'elle-même complétée et châtiée, on sent revenir les émotions, et quelquefois les larmes du jour où l'on apprit que, pour la terre du moins, cet avenir était fini. L'impression qu'on reçoit de ce volume est si vraie, elle reproduit si exactement, si vivement, l'image de celui dont on a voulu conserver ainsi le poétique et religieux souvenir, qu'il faudrait en rendre grâce aux éditeurs, si ce n'étaient pas des amis et un frère. Quoiqu'une telle œuvre soit toujours difficile, ils devaient réussir en effet à donner au public bienveillant, attendri, une idée juste, aimable et précise du jeune homme et du poète. Ce résultat s'obtient surtout par les moyens du cœur.

La notice de M. Vinet, en tête du recueil, dit admirablement l'ensemble de ce caractère et de cette existence dont les vers révèlent des traits épars. Comme ces vers eux-mêmes sont déjà, pour la plupart, connus des lecteurs de la Revue, nous n'en pouvons faire des citations aussi longues que nous l'aurions souhaité, et nous devons nous borner à un morceau, pris à la fin du volume, et que nous croyons nouveau pour le public.

Bientôt tout finira comme finit ce livre;
Si mes vers ont rempli ces pages tour à tour,
Ainsi j'aurai bientôt achevé chaque jour,
Et, joyeux de passer à celui qui doit suivre,
J'aurai rempli ma vie et mes jours sans retour.
Mais comme maintenant ne voyant tout autour
Qu'avenir, poésie, à l'espoir je me livre,
Puissions-nous en mourant recommencer à vivre
Les yeux tournés au ciel, pleins d'espoir et d'amour!

CARTE D'UNE PARTIE DE LA SYRIE et principalement de la Palestine, pour servir à l'intelligence de la Feuille Mensuelle (Tom. III), 1842. Lithogr. de Schmid, à Genève.

Quelle différence entre les anciennes cartes, où l'on cherchait moins à donner le plan que le tableau d'un pays, où l'on dessinait des arbres, des maisons, et où la Mer Rouge, se nommant ainsi d'elle-même, était un magnifique pâté de couleur

cramoisie ; quelle différence entre ces chefs-d'œuvre de patience, mais aussi de naïveté, et nos cartes modernes! Ici tout est précision et science. La situation des lieux, leur distance respective, leurs noms anciens et modernes, les routes, les fleuves, les montagnes et les mers, voilà ce qu'aujourd'hui toutes les cartes nous donnent : mais entr'elles il y a bien des degrés, dans la science et l'exactitude, dans le nombre, le choix et la clarté des détails, enfin dans l'exécution. Un grand mérite d'une bonne carte, et un mérite assez récent, qui d'ailleurs ne va pas à tous les buts, est de représenter non-seulement les découpures des terres et des mers, le cours des fleuves, etc. mais encore de bien marquer ce qu'on appelle la projection verticale, c'est-à-dire le relief d'un pays. C'est ce qui donne le plus peut-être à une carte un caractère à la fois animé et scientifique. Celle que nous annonçons ne se l'est pas refusé. Cependant, comme elle parait destinée à une publication populaire, ses auteurs n'ont pas voulu risquer d'outrepasser leur but sur ce point, et ils s'en expliquent eux-mêmes en ces termes : « Cette carte « a été dressée d'après les travaux de Berghaus, Raumer, Malte-brun, Brœm et « autres ouvrages modernes sur la Palestine. Pour la simplifier et la rendre plus « claire, l'on a supprimé l'indication, au moyen de hâchures, des montagnes « et collines qui couvrent la plus grande partie du pays ; l'on s'est contenté de « figurer la grande chaîne du Liban, le Carmel et quelques monts isolés. » Quant aux autres mérites de fidélité, de netteté, et de dessin, on les trouvera réunis dans cette belle carte à un degré remarquable. La même planche renferme aussi deux petites cartes de la Palestine, divisée, dans l'une, en ses douze tribus, dans l'autre, en quatre provinces, telle qu'elle l'était sous les Romains.

OUVRAGES RELIGIEUX ET D'ÉDUCATION :

RÉCITS D'UNE GRAND'MÈRE A SES PETITS-ENFANTS. Seconde série, Genève, chez Mmes Vve Béroud et S. Guers ; Cité, 219. Paris, L.-R. Delay, rue Basse-du-Rempart, 62. 1843. 1 Vol. in-16.

Ce petit livre, connu d'avance par la première série et par d'autres ouvrages du même auteur (Histoires pour les enfans qui veulent devenir sages. Tableaux de famille, etc.) contient trois récits divers ou historiettes propres à amuser utilement de jeunes lecteurs. La morale chrétienne y ressort d'un fond de détails pris dans la vie de famille, et l'éducation du cœur est toujours le but qu'on se propose sous les formes variées d'une narration simple, facile et agréable.

LETTRES DU RÉVÉREND J. NEWTON A SES AMIS, traduites de l'anglais par le traducteur de la vie et des ouvrages de J. Newton. Paris chez L.-R Delay, libraire. 1 vol : Prix 2 fr.

Pour la plupart des lecteurs d'ouvrages religieux, le titre seul de ce livre sera une annonce suffisante. L'excellent traducteur augmente ainsi un trésor d'instruction et de paroles chrétiennes, bien connu par le double mérite de rappeler sans

cesse les grandes vérités de la foi et d'en montrer l'application pratique dans beaucoup de positions particulières. Ce nouveau choix de lettres est tiré des deux derniers volumes des œuvres de J. Newton ; elles y sont désignées comme une suite de *Cardiphonia* : c'est dire qu'elles contiennent des conseils, des exhortations, et des encouragemens directement adressés, suivant leurs besoins, à des âmes faibles, éprouvées, ardentes ou souffrantes. C'est toujours le même but pieux, la même manière sage et intéressante, le même esprit distingué et prosterné devant la grâce, la même unité de doctrine, la même présence continuelle de Dieu et du monde invisible ; tout cela répandu comme sans intention générale dans des pages écrites à des amis très divers, dans lesquels sans doute bien des catégories de personnes religieuses sauront se retrouver avec fruit.

CONFESSIONS D'ADALBERT, par Fr. Theremin, traduit de l'allemand sur la seconde édition. Publié par la Société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands. Neuchâtel, chez J. P. Michaud, libraire. 1 vol.

Sous ce nom d'Adalbert, Theremin ne fait pas tant les confessions d'un homme en particulier que celles de l'ame humaine quand elle est travaillée, d'abord par le malheur qui résulte de l'absence d'une foi positive, ensuite par les combats et les premières lueurs de cette foi, puis enfin par les dépouillemens et les renoncemens qu'elle exige. C'est une espèce de biographie intérieure, du genre de celle qui se trouve dans Guido et Julius, mais qui suit une route différente pour arriver au même but. Dans Adalbert, l'intelligence est moins sondée, moins suivie, moins remuée ; elle n'agit que secondairement et après le cœur.

La conclusion de l'ouvrage ne s'arrête pas à cette conversion, ou illumination soudaine qui pénètre l'ame de la certitude des choses divines, de la foi et du salut : elle embrasse en raccourci toute la seconde lutte qu'à partir de ce moment là le chrétien doit soutenir pour établir au dedans de lui le règne de Dieu par dessus ses penchans et son égoïsme ; des personnages ont même été créés exprès, et placés dans la narration pour montrer, par des fruits, cette œuvre de grâce plus ou moins avancée. Par cette partie importante de ses enseignemens, l'auteur se rattache à la classe expérimentée des croyans qu'on désigne sous le nom banal de mystiques et dont la tendance, souvent mal comprise, fait peur à des gens qui se reconnaîtraient tout naturellement comme des leurs s'ils l'examinaient sans prétention. C'est à ce propos que le traducteur rappelle, très judicieusement, la dernière lettre d'*Omicron*. Newton caractérise l'état de perfection du chrétien, ou la *contemplation*, à peu près comme Theremin. Ce rapprochement est intéressant, entre le pasteur anglais et le célèbre prédicateur de Berlin.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE UNIVERSELLE, par A. VULLIET, ministre. Lausanne, Imprimerie et Librairie de M. Ducloux, Éditeur. 1843. — Nous reviendrons sur cet ouvrage.

UNE

LÉGENDE DES ALPES[1].

Reçu, à son retour, par Marguerite avec tous les soins d'une tendre femme, Daniel ne put se dissimuler pourtant la triste *couleur* des nuages qui avaient obscurci, par sa faute, le ciel de sa *bien-aimée*. Taciturne ou affectueux, il devint maladroit, comme toutes les natures vraies qui se mêlent de cacher quelque chose. Un mois se passa donc, durant lequel il attendit le moment d'aller chercher les souliers destinés à servir de piége à la légère Demoiselle : quand il les eut, il les plaça plusieurs nuits de suite, mais sans en voir résulter autre chose que la nécessité de les déclouer le matin; et, pendant ce temps, le bonheur des époux ne ressembla pas plus à celui du passé que la lune rousse de novembre à la lune d'argent du joli mois de mai. Celle-ci cependant n'était pas si loin d'eux qu'ils n'en espérassent le retour. Marguerite en épiait les traces sur le visage de son mari; à chaque instant elle croyait voir arriver

[1] Voyez la livraison de janvier.

enfin l'heure de la confiance et de la réconciliation ; heure que, dans un timide effroi, autant que par sécurité d'innocence, elle n'osait ni solliciter ni amener. — Si j'étais sûre, se disait-elle, qu'il voulût de mon pardon ! De son côté, le mari répétait aussi chaque jour : — Demain ! à demain, ma chère ! Si mon attente est déçue, demain je reviens tout à toi. Si elle ne l'est pas, demain, demain encore ! Le fantôme aura parlé, et je ne craindrai plus de le perdre en parlant moi-même.

Malheureusement, la soif de sa pensée devenant toujours plus forte à mesure qu'elle était trompée, il était impossible qu'il tînt sa résolution. La demi-année qui rendait Marguerite plus âgée que lui ne diminuait pas, et se tenait haut élevée dans son esprit, comme une barrière; la franchir eût été renoncer à l'entière possession du secret convoité, et, ce secret fût-il une chimère, trahir cependant l'homme qui lui en avait de bonne foi livré la moitié. Placé entre deux devoirs contraires, le montagnard aurait souhaité, pour se soulager, de bons et sincères regrets du premier pas fatal qu'il avait fait dans cette voie tortueuse; c'eût été un apaisement pour sa conscience, mais, cela même, il ne le pouvait pas.

De retard en retard, la nuit de crise arriva enfin. Caché dans sa guérite, à peu près quatre semaines après l'apparition, par la même lueur du ciel blanchie et voilée, ô bonheur ! le berger l'avait bien devinée : elle se baissa, ses pieds nus se glissèrent dans le piége........ Daniel s'était élancé ; mais, prompte comme un vif rayon qui se joue aux franges des nuages, la Demoiselle avait déjà noué et dénoué les longs cordons noirs autour de sa jambe, toilette furtive qui parut l'amuser infiniment; et quand le jeune homme arriva devant elle, ardent comme le limier qui trouve un chamois dans la plaine, ce fut pour recevoir un bref éclat de rire, jeté par le fantôme en s'envolant à son poursuivant honteux et mystifié.

— Sois tranquille, mon garçon ; elle parlera, te dis-je, répondit le berger aux objections du jeune homme, après le récit de sa piteuse aventure. Celui-ci, par un sublime effort de ran-

cune, avait boudé l'apparition jusqu'au retour, très-prochain, du vieillard. — Sois tranquille, répéta-t-il : Madame la meunière a beau nous interrompre sans cesse et me regarder de travers comme si j'étais un vrai loup-garou, la Demoiselle blanche a beau s'évaporer sans cérémonie, nous viendrons à bout de ces deux récalcitrantes créatures.

Cet accouplement fut désagréable à Daniel, même dans la bouche du vieux garçon ; mais il garda le silence. Pouvait-il se faire, dans l'état actuel des choses, que Pierre ne s'aperçût pas du trouble qui s'était glissé dans le jeune ménage ? En homme précautionneux, il s'était d'ailleurs assuré de nouveau contre l'indiscrétion du mari par tous les argumens possibles ; et le meilleur se trouvait dans la fatale circonstance de ces six mois de trop qui excluaient la jeune femme de leur confidence. Après cela le diplomate n'était pas précisément fâché, dans l'intérêt de ses affaires, de cette longue et rassurante brouillerie. La froideur de Marguerite lui servait comme de mercure dans un baromètre pour constater les degrés croissans de la fidélité du jeune adepte. Content de lui, le pâtre, avant de regagner ses chalets cachés sur la croupe des monts, laissa une tâche nouvelle à l'impatience de son élève, annonçant que l'automne arriverait plus tôt qu'elle ne serait accomplie, et qu'au moment où les vaches quitteraient leurs hauts pâturages, vers le quartier de lune affectionné par l'ombre capricieuse, il reviendrait donner à Daniel ses dernières instructions. Jusques-là, il était fort inutile de faire le guet et de songer à autre chose qu'à se taire.

Cela posé, et accepté après quelques essais infructueux de veille solitaire, le jeune homme retourna tout de bon à sa vie ordinaire. Sans excuse, ni explication, il reconquit par sa bonne humeur celle de Marguerite et, par de tendres prévenances, les témoignages d'affection qu'elle n'avait cessé qu'à regret de lui prodiguer. Mais, comme il était écrit qu'elle savourerait des inquiétudes aussi nombreuses que les variations apparentes de la fantaisie de son mari, elle fut à peine rassurée, quant à ses velléités jalouses, que le souci lui revint d'autre part.

Daniel passait toutes ses heures de loisir et quelques autres encore, qu'il volait aux moins pressantes de ses occupations, à se promener ou plutôt à errer lentement, sans suivre de direction fixe, les yeux attachés à terre et cherchant çà et là comme un objet perdu. Après l'avoir long-temps observé, sans mot dire, Marguerite s'associa un jour à cette singulière pérégrination et se pendit au bras du jeune homme pour marcher avec lui en causant : mais elle s'aperçut qu'il était distrait ; il la quitta plusieurs fois pour ramasser quelque chose, et enfin, questionné, il répondit, en riant, qu'une bizarre envie l'avait pris, celle de posséder toutes les coquilles blanches d'escargots qui se trouvaient à la ronde ; que, si sa femme tenait à lui faire plaisir, elle devait s'y employer de son côté.

Dès lors, en effet, quand l'un ou l'autre rentrait au logis, c'était avec quelque pacotille semblable, nette et sonnante ; car il fallait de plus, pour qu'elles fussent agréables à Daniel, trouver les coquilles d'une propreté parfaite et d'une couleur qui ressemblât à la robe pâle d'un revenant ; c'était l'expression même du jeune homme ; n'indiquait-elle pas une légère déviation d'esprit? N'était-il pas surprenant que ce caprice d'escargots durât indéfiniment et que, les alentours dépeuplés, Daniel ne se lassât ni d'aller cheminant des demi-journées pour accroître sa provision d'une seule coquille, ni d'en aligner perpétuellement les escouades roulantes dans le cabinet où il les tenait enfermées sous clef comme chose précieuse ?

De quoi s'est-il donc jamais occupé sérieusement ainsi ? se redisait la craintive ménagère : est-ce du louis d'or que mon parrain nous a donné en cadeau de noce ! est-ce des vieux sacs de blé que je lui ai rappelés si souvent, et que les rats rongent à leur aise ! est-ce des noix de l'an dernier qu'on n'a pas encore cassées et qui roulent sur le plancher du grenier ! est-ce de ma couronne de mariage, que j'ai cachée sans qu'il ait demandé à la revoir ! est-ce de ma chaîne d'argent, ou bien même de son gilet brodé ! Non je ne crois pas qu'au temps de nos amours, quand il s'agissait de se rencontrer à la fête de la mi-été, il ait su si bien, si long-temps, se mettre une affaire dans l'esprit.

Peut-être au moins ce dernier souvenir n'était-il pas bien juste. Dans les rapprochemens involontaires que les femmes font sans cesse entre les diverses périodes de leur vie de cœur, les conclusions pèchent au gré de la pente du caractère, mais le plus souvent pour donner trop d'avantages au passé. C'est si consolant de se faire à la fois le juge, l'avocat et la victime dans une cause de sentiment! Le tribunal n'est pas toujours si complaisant qu'on le voudrait; il a des scrupules et des retours; mais aussi, comme il devient facile, comme il rassure la conscience sur toutes sortes d'inquiétudes, quand il a prononcé qu'on pouvait s'accorder à soi-même toute sa pitié!

Une fois ce petit procès intime réglé à sa satisfaction, Marguerite avait l'âme trop simple pour en approfondir les subtilités: elle reporta toute sa sollicitude vers l'inconcevable maladie mentale dont elle était témoin; monomanie gaie, tranquille, affairée, sans accès et sans intervalles lucides. Une bourgeoise éclairée eût appelé le médecin; une dame se fût adonnée à des consultations secrètes, qui lui auraient appris que son époux avait les nerfs dérangés; la pauvre paysanne, livrée à ses seules ressources, resta sur le chemin de la vérité et se persuada qu'il y avait du surnaturel là-dedans : seulement, ne devinant pas l'aventure du revenant, elle crut qu'on avait jeté un *sort* à Daniel, qu'on l'avait *charmé*, et en accusa ce vieux sournois de Pierre, qu'elle se mit à détester de plus en plus, en toute sécurité.

L'été s'écoula ainsi; les coquilles devenaient introuvables, les nuits longues, les jours pluvieux. L'automne arriva avec ses récoltes, ses fruits, les champs à ensemencer, la belle couronne de l'année à recueillir feuille à feuille, à mesure qu'elle tombe du front de la nature devant la main de l'homme, et toute cette impression active et sérieuse des derniers beaux jours qui dit au campagnard : Hâte-toi! travaille et jouis aujourd'hui même. Hâte-toi, et te souviens que l'hiver est comme la tombe: il faut les aborder tous deux avec une pleine mesure de bonnes provisions dans le sein!

Le berger toutefois ne venait pas. Enfin, aux premières ge-

lées, de tardifs troupeaux défilèrent l'un après l'autre sur le petit pont, pour retourner aux étables de la plaine; et ce fut alors qu'apparut l'agile vieillard, gourmandant çà et là les génisses curieuses et les veaux retardataires. Il n'accorda au couple ému qu'une salutation très légère, signe d'indifférente attention qui ne se refuse jamais au village. Le soir même il se trouva au moulin.

On l'y attendait avec des cœurs troublés de sensations bien opposées. Marguerite ne put s'empêcher d'essayer de surprendre quelque chose de l'entretien qui eut lieu à voix basse dans le cabinet des coquilles, en coulant un regard par le trou de la serrure; mais cette petite trahison fut accomplie en pure perte; quelle que fût l'attention de la curieuse, il ne lui arrivait que des mots sans suite et sans signification : il s'agissait de caprices, de chaînes, d'ailes blanches d'oiseau : était-ce donc ses songes de malade que Daniel confiait au vieillard? pourquoi celui-ci, au lieu d'écouter, s'agenouillait-il auprès des coquillages? — S'y prendra-t-elle! s'écria enfin Daniel, d'un ton si étrange que sa femme en tressaillit. Elle! pauvre Marguerite, était-ce donc de toi qu'il s'agissait! mais à quel piége voulait-on te prendre? Elle! c'était peut-être une bête mauvaise, une sorcière immonde; mais ce ne devait pas, ce ne pouvait pas être une femme!

Cependant, comme si elle avait vu quelque part autour d'elle, derrière un vitrage, la figure d'une rivale à chasser, l'inquiète épouse se hâta, le berger parti, de faire disparaître les traces du souper; mais ce ne fut point, comme Daniel s'y attendait, pour arriver plus tôt à ce long sommeil dont la gentille dormeuse faisait ses délices; c'était au contraire pour venir s'établir vis-à-vis de lui, sous le rayon de la lampe, d'un air où un peu d'embarras se mêlait à une certaine détermination. L'entretien commença tout naturellement par des questions qui s'entre-croisaient en guise de réponse : — M'aimes-tu? demanda-t-elle. — Pourquoi en doutes-tu? répliqua l'autre. — D'où vient que tu es si changé? — Où as-tu vu que je l'étais? — Ne mérité-je pas ta confiance autant que le vieux Pierre? — L'ai-je

jamais entretenu de mes véritables secrets? — Nieras-tu qu'il sache quelque chose de toi que j'ignore? — Un homme ne peut-il se trouver mêlé avec un autre dans des mystères qui ne regardent précisément aucun des deux, et qu'ils ne peuvent divulguer, même avec leurs proches? — Qui est-ce qui m'empêcherait, moi, de croire que tu me trompes? — Qui! toi-même. Voyons, Marguerite; ne demande cela qu'à toi : est-ce que je puis te tromper?

Marguerite hésita et sourit. Daniel reprit, voyant l'expression changée de son visage : — Ce qui te tracasse, ma pauvre petite, c'est que tu t'es fourré dans la tête qu'il y avait quelque femme par là dedans : comment veux-tu, dis, que cela soit possible, et entre Pierre et moi encore?

— Tu m'assures donc qu'il n'y a rien de pareil? fit-elle timidement.

— Non-seulement je l'affirme, mais je le jure, et je suis même blessé que tu aies besoin de cette assurance.

— Pas une seule femme, ni plusieurs, là dedans? insista-t-elle, en levant le doigt en guise d'avertissement solennel.

— Pas une, te dis-je, répondit Daniel, fie-toi à moi là-dessus. Peut-être une fois pourrai-je t'en apprendre davantage; mais, en attendant, ta peine est finie, n'est-ce pas: tu ne me soupçonneras plus.

Il avait un tel désir de clore promptement le différend que Marguerite n'osa y résister, quoiqu'elle eût volontiers profité de l'ouverture pour prolonger une causerie. Rassurée sur l'objet essentiel de son inquiétude, elle aurait devisé de grand cœur sur tous les objets possibles, pour revenir à celui-là avec un plaisir enfantin.

Il était fort tard. A peine bien certain que sa femme reposait, Daniel se leva avec une palpitation dans la poitrine qui lui coupait presque la respiration. Pour la dernière fois il allait tenter l'aventure auprès du fantôme; et, s'il échouait dans l'entreprise de le faire parler, Pierre l'avait prévenu qu'il n'avait plus de moyen nouveau à mettre à sa disposition. Il tenait à la main une longue guirlande blanche, que celui-ci avait disposée

en enfilant chaque coquille d'après sa grosseur, pour en former une chaîne ronde et souple dont les ondulations produisaient un bruit argentin de castagnettes. Etouffant autant que possible ces sons bizarres et le retentissement de ses pas sur l'escalier de bois, le jeune homme gagna sans obstacle son poste accoutumé. Si le vieillard avait bien calculé les phases lunatiques de l'apparition, elle devait se montrer cette nuit-là, ou la suivante; et un pressentiment qui ne l'avait pas encore trompé avertissait Daniel de son approche. Il se recueillit donc avec un trouble mélangé de crainte et d'ardeur, car il le sentait, il allait la voir.

L'heure était froide et belle. Un linceul de brouillard enveloppait le paysage, ne laissant qu'un cercle de bleu autour de la lune, et sur la terre, autour du moulin, un cercle blanc de quarante pas. Là, le givre étalait ses créations fantastiques; il transformait les arbres, le sol, le pont même, en les couvrant d'une robe de neige scintillante, où la lueur nocturne venait s'iriser. Mais, comme si elle eût dédaigné de se confondre avec les prestiges naturels de la saison, la pâle inconnue s'élança bientôt sur la rive avec une lenteur et une netteté de mouvemens qui différaient fort de sa pétulance ordinaire, en dessinant la coupe idéale de sa taille et de ses traits. Ebloui, le montagnard n'avait point perdu la tête. Pendant que la Demoiselle s'arrêtait d'un air moqueur devant les souliers déjà essayés, comme s'étonnant qu'on eût pensé la surprendre deux fois au lacet d'une même fantaisie; Daniel eut le temps de se jeter sur son passage et, d'un élan des bras, lui ajusta autour du cou la chaîne de coquilles qu'il eut grand soin de retenir aussi.

Prise alors, mais nullement effarouchée, et ses regards brillans fixés sur le collier, elle laissa tomber d'une voix claire et vibrante, dans un patois que son gardien ne comprenait pas, l'exclamation que voici :

Y'ai vu le Scé trei yadze à nê, trei yadze à tçamps;
Mais n'ai djamais vu tant dè potets blliancs.

La dernière syllabe de ce distique vibrait encore dans l'oreille du montagnard qu'une violente saccade lui arracha l'extrémité de la guirlande, trophée avec lequel la perfide dame disparut, plus inconnue que jamais.

Une ressource restait à Daniel dans son désastre : il se souvenait à merveille des paroles du fantôme quoiqu'il n'en saisît point le sens complet : tant la prononciation, les finales, les tours et les mots eux-mêmes de l'idiôme primitif diffèrent d'un village à l'autre. L'oreille du montagnard avait cependant gardé l'oracle tout entier; et il pouvait se le redire à lui-même avec son harmonie bizarre et sauvage, aidé en cela par certaines consonnances communes à tous les patois et reconnues par lui pour appartenir au dialecte particulier, mais très-vieilli, de la vallée de Marguerite. A défaut de celle-ci, qu'il ne voulait pas consulter, Pierre trouverait sûrement le sens de cet oracle énigmatique : peut-être renfermait-il tous les secrets qu'on poursuivait si vainement; peut-être était-ce un talisman, une révélation, une clef du monde invisible. N'était-ce rien aussi qu'elle eût parlé, qu'elle eût parlé à lui ? N'y avait-il pas une communication directe autant que mystérieuse dans cette entrevue où il l'avait contemplée, écoutée, arrêtée enfin, quelle qu'en eût été l'issue? Après ces beaux raisonnemens, et mille autres semblables, Daniel n'en enrageait que mieux. Cette ombre de succès ne pouvait qu'aiguillonner encore le désir d'en atteindre un plus réel, qu'empoisonner le dépit de l'avoir manqué. Daniel eut bientôt, d'ailleurs, toutes les raisons du monde pour savourer son guignon.

Pierre n'avait pas manqué d'accourir pour prendre sa part des résultats. Malgré le rude effort d'une bourrasque de novembre, il rencontra au moulin d'importuns visiteurs, qui avaient l'air de ne pas quitter la place de sitôt. C'étaient des parens de Marguerite, une jeune cousine et son fiancé : ils avaient aussi leur but et cherchaient à y parvenir au moyen des occasions offertes par une hospitalité longuement acceptée. Il s'agissait, pour le couple futur, d'obtenir la chambre de Marguerite, grande et commode, pour la fête du jour des noces. Dès que le meunier

put se douter du motif qui poussait ses hôtes à le retenir de gré ou de force, quand il faisait mine de vouloir s'échapper, il s'empressa de les combler de consentemens, variés sous toutes les formes, et arriva ainsi à s'assurer la liberté de disparaître avec le vieillard.

Les deux complices s'abritèrent du tintamarre de la roue; et là Pierre, exaspéré, livra dédaigneusement au jeune homme la traduction de l'oracle qu'il avait recueilli.

J'ai vu le Cé trois fois glacier et trois fois champs;
Mais je n'ai jamais vu tant de petits pots blancs.

— La belle affaire que nous sachions cela! s'écria le berger d'un ton d'ironie chagrine.

— Que savons-nous? murmura timidement Daniel.

— Eh parbleu! l'âge de la dame, ou à peu près; je veux qu'on me pende si je croyais en rencontrer une qui fût si pressée d'en parler au public, mal à propos. Le Cé, c'est ce pâturage là haut, sur le rocher, sur le *scex,* que tu verrais vis-à-vis de nous, si on voyait quelque chose aujourd'hui. Les vieilles gens de mon temps soutenaient, d'après les vieilles gens du leur, qu'autrefois cette pente de montagne où cent vaches passent l'été, était tantôt un glacier, tantôt une terre à blé, suivant la méchanceté ou la piété du village à qui elle appartient: ce damné fantôme aura appris cela, et il en profite pour se vanter d'avoir vu des milliers d'années. Je voudrois qu'il fût condamné à se promener sur le Cé autant de siècles qu'il nous a emporté de coquilles! Ah! si j'avais été là..... mais il se garderait bien d'avoir affaire à un compagnon comme moi; elle n'en viendrait pas à bout si facilement, la coquine!

Ce torrent d'imprécations coula long-temps sans interruption. Daniel rêvait, un peu humilié pourtant. Si Marguerite avait pu lire dans son cœur elle se serait trouvée vengée: mais Marguerite était dans son grenier, immobile d'horreur et de surprise devant un rouleau noir déployé devant elle, où se découpait dans le vide, aux yeux de la ménagère, la place absente

des souliers de la Demoiselle. Daniel avait trop présumé en se flattant qu'un tel larcin échapperait à sa compagne. Il s'était borné, l'imprudent! à le rendre aussi petit que possible, sans songer que c'était justement donner la mesure des pieds pour lesquels il le faisait. Du premier coup-d'œil, Marguerite avait compris, à la dimension du fragment enlevé de sa peau bronzée, qu'elle ne pouvait concerner une chaussure masculine.

D'atterrantes idées assaillirent son esprit toutes à la fois, comme un flot tumultueux. Son mari seul pouvait être coupable. Il l'avait donc trompée! Une trahison était certaine; mais où s'arrêtait-elle? Il avait juré qu'aucune femme n'était pour rien dans ses pensées, et voici qu'une trace non équivoque de mensonge se trouvait jusque dans ses actions. Qu'allait faire la pauvre offensée? Se livrer au plaisir de confondre l'indigne épouvantait, même dans son courroux, dans son malheur, cette âme délicate. Mais ne pouvait-elle pas demander une explication? Ne le devait-elle pas, même à la tendresse passée? Quoique cela parût impossible, c'était peut-être chose toute simple que ces souliers coupés, que ce mystère.

Le cœur bouleversé d'émotion et de souffrance, Marguerite descendit auprès de son mari, qu'elle croyait seul occupé au moulin. Son entrée fut accueillie par un parfait silence, qui succéda tout-à-coup sur les lèvres des deux poursuivans de fantôme à un entretien fort animé. Marguerite aussi recula d'un air *sombre*: Non, restez, je m'en vais, dit le pâtre, avec un sans-façon un peu cynique et qui s'inquiétait peu de traduire explicitement une situation déjà suffisamment claire et embarrassante. Puis se penchant à l'oreille du jeune homme, il ajouta avec un accent goguenard: — Il ne te reste, mon cher, qu'à te faire enseigner par ta femme le patois de la demoiselle blanche. Il pourrait arriver que l'une et l'autre te sussent gré de cet apprentissage; à moins que tu ne sois prédestiné à rester malheureux des deux côtés à la fois, ce qui est encore plus probable. Si je reviens un jour, tu m'en diras des nouvelles.

Le meunier avala ce sarcasme sans y prendre garde. Il voyait dans la contenance de Marguerite quelque chose de si étrange,

de si changé, que pour la première fois il fut soulagé par le départ du vieillard et ne fit aucun effort pour le retenir. — Oh Daniel ! s'écria-t-elle, étendant les bras vers lui ; mais à l'instant reprenant sa froideur concentrée elle ajouta, sans paraître se souvenir de l'exclamation qui venait de lui échapper : — Je venais te dire que nous sommes volés.

— Comment ! explique-toi : répondit le jeune homme en la regardant toujours, et presque soulagé, sans y croire, par l'espérance d'un incident étranger à leur vie intime.

— Oui, reprit-elle, toujours du même ton lent et inanimé : on nous a pris, chez nous, dans ce grenier dont tu gardes la clef... on nous a pris .... le cordonnier passait ; j'ai voulu lui faire couper des souliers pour la noce de ma cousine......

— Je comprends : je sais ! murmura Daniel.

— Ah ! tu en conviens ? s'écria-t-elle avec accablement. A quelle femme ?....

Elle ne put achever. Désolé, mais un peu irrité de cette succession de chances contraires, qui lui tombaient sur la tête comme une pluie de cailloux, Daniel avait encore à subir les angoisses d'un combat secret qui se livrait en lui, et à obéir à la nécessité de prendre sur-le-champ un parti. D'un mot il pouvait, il est vrai, ramener la paix envolée ; mais ce mot lui coûtait un espoir d'autant plus chèrement gardé qu'il était sans cesse perdu et retrouvé.

Il voulut essayer d'ajourner du moins le sacrifice, et, s'adressant sérieusement à la tendresse de Marguerite, il chercha à lui rendre de la confiance en lui montrant qu'il était loin de songer à la tromper, qu'il lui demandait seulement d'attendre une explication qui viendrait peut-être plus tôt qu'elle ne pensait, bien que l'heure n'en pût sonner à l'instant même, par des raisons qu'elle comprendrait alors à merveille. En un mot, il entassa tant de caresses sur tant de choses spécieuses et raisonnables, que la jeune femme n'eut plus une parole à lui opposer ; elle se borna à garder ses objections tout entières dans le fond de son cœur.

Donc, si le différend était extérieurement terminé, il n'en

vivait que mieux entre les époux ; ils le sentaient tous les deux. Vainement Daniel avait-il, pour nouvelle fantaisie, une passion aimable, flatteuse, persévérante pour le patois de sa femme ; celle-ci, se défiant de tout, n'en était point touchée, se faisait prier pour le reproduire dans toutes ses tournures, et prétendait que depuis son mariage elle n'avait été occupée qu'à l'oublier pour acquérir l'idiôme du montagnard. Celui-ci, comme on l'a vu, en différait passablement. Daniel trouvait donc assez de difficulté dans cette étude, où la bizarrerie des différences et la tromperie des ressemblances l'embarrassaient à chaque pas : il arrivait très-lentement à l'intelligence prompte du sens, à l'aisance des tours à donner à une phrase ; il fallait pourtant posséder l'une et l'autre pour comprendre et répondre instantanément, dans un futur entretien avec l'apparition. Cependant Marguerite l'aidait quelquefois et ne le contrecarrait jamais : quoiqu'elle suspectât les motifs de tout ce que faisait le jeune homme et fût par conséquent mal disposée envers la tâche qu'il s'imposait, elle épiait bien plus encore ses actions qu'elle ne s'occupait de ses progrès.

Tout changeait au moulin avec l'humeur de Marguerite. Les rouge-gorges familiers que son pain gardait des famines de l'hiver, ne béquetaient plus le vitrage pour l'appeler ; car elle émiettait leur repas avec une triste nonchalance et ne revenait plus encourager par des dons répétés la joie de sa cour ailée. Avec les villageoises qui hantaient le moulin, c'était bien pis encore : plus de prévenance, plus d'agréables propos ; on les surveillait avec une mine sèche, avec des manières qui signifiaient clairement : — Partez bien vite, et ne revenez pas ! Aussi le bruit courut-il bientôt que Marguerite avait des caprices de malade, de femme grosse, ou de femme malheureuse ; les plus piquées ajoutaient même tout bas, de femme jalouse.

Cet état de choses, dont le montagnard n'eut pas long-temps le bonheur d'ignorer les conséquences, lui fut aussi amer que s'il n'avait pas dû s'y attendre. Non-seulement la paix domestique abandonnait son toit, comme un ange du ciel s'envole de la maison qu'un jugement divin a maudite, mais encore cela se

faisait à la vue de tous : le public se mettait dans la confidence de ses désastres et, quand le mal du dedans serait réparé peut-être, il s'en trouverait un autre irrémédiable au dehors. Comme meunier, il tenait par point d'honneur à ne pas perdre sa clientelle ; comme homme, la réputation de mari sage d'une femme tranquille le touchait par-dessus tout. Que faire cependant ? S'il brusquait les jeunes filles pour rassurer Marguerite, les jeunes filles ne reviendraient plus ; et, s'il cherchait à leur faire oublier par des procédés gracieux le farouche silence de la meunière, celle-ci en noircirait encore davantage le sombre de ses réceptions.

Durant le cours de ses préoccupations précédentes, Daniel n'avait peut-être pas assez pris garde au charme répandu sur la vie par les saillies d'un caractère heureux, serein et ouvert ; il en avait joui sans s'en apercevoir, comme du fond d'un cabinet solitaire on respire le soleil qui vient en réchauffer les murs. Maintenant que le rayon avait disparu, il se sentait oppressé d'un froid continuel. Outre les choses où se marquait la trace positive de la peine qu'il partageait, il y en avait une foule d'autres, indifférentes en apparence et qui, de fait, devenaient désagréables, insipides, ou même insupportables.

Le propre du bonheur, comme celui de la santé, est de communiquer aux bagatelles insignifiantes une saveur qui les rend douces et dont la disparition frappe d'amertume ou de dégoût les choses les plus indifférentes. Froissée dans sa foi et dans sa fidèle affection, Marguerite retrouvait sa douleur partout, et le contrecoup en portait jusques à l'époux qu'elle croyait volage. L'ardeur qu'il avait pour l'étude que Pierre lui avait, railleusement ou non, conseillée, le mettait continuellement en contact avec le pauvre cœur qu'il ne pouvait maintenant consoler : car, il l'avait décidé, une fois encore il tenterait d'arrêter le fantôme et de le comprendre ; une fois ! quand il serait maître assez de son langage et de ses intonations pour ne pas y rester embarrassé.

Sur ces entrefaites février arriva, et avec lui la noce de la cousine. Tout fut préparatifs joyeux au moulin pendant une se-

maine, joyeux du moins au gré du jeune couple qui faisait la fête, car Marguerite et Daniel ne s'en montraient pas plus gais; au contraire, le contraste les importunait, quoiqu'ils tâchassent de n'en point faire semblant. Marguerite rêvait avec anxiété de sa rivale inconnue, qui se faufilerait peut-être chez elle à la faveur du festin et du bal, largement ouverts aux amis et aux connaissances des amis. Rongée par sa jalousie à la fois vague et positive, elle se promettait de danser en oubliant l'infidèle, de s'amuser, d'être jolie; et en même temps de découvrir les nouvelles amours du traître, de l'en faire rougir, de les lui arracher par la force, par la tendresse ou par la pitié. Et tout en suivant dans sa tête ces plans contradictoires, sans vouloir en lâcher aucun, elle profitait des arrangemens dont on remplissait, dont on entourait le logis, pour faire enlever la guérite de planches sous laquelle s'abritait Daniel pendant ses factions nocturnes, sans qu'il osât ouvrir la bouche pour défendre sa retraite. Marguerite ne savait pas pourquoi cet objet lui était si déplaisant, quoique fort laid et rompant d'une manière désagréable l'enceinte de sa jolie cour; il représentait encore à ses yeux quelque chose de pire, c'est-à-dire un refus de Daniel; car plusieurs fois elle avait essayé d'obtenir sa disparition, sans pouvoir y réussir.

Pierre ne reparaissait pas; et le jour de la fête venu, le festin passé, le bal commencé, Daniel, plus attristé encore que de coutume, trouvait, sans trop se l'avouer, que Marguerite, toujours froide avec lui, l'était moins avec les autres et parvenait à se distraire assez bien, au milieu de la cohue qui l'entourait. Il allait donc incliner à se prendre pour la victime. Dans ce tumulte joyeux, en effet, jouissait-il de rien? Savait-il, lui, comme autrefois, se prêtant avec complaisance aux gaies fantaisies, s'amusant de ce qui amusait, prendre sa part du plaisir offert à tous, et l'augmenter en y participant, pour se faire dire le soir par Marguerite, avec une séduisante moue : — Il me semble, Monsieur, que vous étiez bien galant aujourd'hui! De tout cela il n'était plus nouvelle. Le jeune homme se sentait profondément isolé et séparé de tous par un abîme que pouvaient seules

mesurer ses pensées et que les autres accroissaient à force de l'ignorer.

Les robes de bal étaient blanches, il est vrai, comme celle de l'inconnue; mais c'était un malheur de plus. Où était-elle ? où étaient ces voiles flottans que le vent de la cascade arrondissait avec une grâce si aérienne? La valse, en glissant lourdement sur le plancher ébranlé, qui en répétait, tout gémissant, les mesures, avait-elle l'essor de ce vol de colombe le long du banc rustique? Que disaient-elles ces jeunes filles, ces jeunes femmes, dont la répartie trop prompte frémissait déjà sur les lèvres rieuses avant qu'on songeât même à la provoquer? Ne s'étaient-elles pas récriées sur l'étrange mauvais goût de ses prétentions, quand il avait voulu les faire causer en patois, lui demandant pour qui il les prenait et s'il oubliait qu'elles n'avaient pas soixante ans! La plus insolente avait même ajouté, que c'était dommage qu'il donnât dans ces travers de grand'père, parce qu'il était assez gentil en français. Marguerite! Marguerite seule.... mais Marguerite était irritée; Marguerite écoutait, répondait ailleurs.

Il était sorti, et poursuivait ses contemplations mélancoliques au son des violons de la noce, qui les accompagnaient de refrains un peu criards: mais, comme il n'avait pas de point de comparaison aussi évident pour ces champêtres accords que pour le charme des vêtemens blancs, il ne chercha point à s'éloigner de la musique autant que des danseuses, et s'assit en face des fenêtres illuminées où passaient et repassaient les jeunes couples; il se trouvait justement à l'endroit affectionné par Marguerite, sur les troncs de sapins couchés que son souvenir disputait au fantôme. Maintenant il savait le langage de l'inconnue, mais celle-ci ne viendrait plus: il aimait sa Marguerite, mais Marguerite ne l'aimait plus!

Attendait-il, espérait-il quelque chose? Nullement. Il était sous l'empire d'une de ces dispositions découragées où rien ne paraît désirable, ni possible, de ce qu'on avait une fois souhaité. Bientôt ses regards errans çà et là s'arrêtèrent sur la figure, à l'instant reconnue, du vieux berger. Il était là sur le pont, dans

la même attitude et la même immobilité que lors de leur première entrevue. Il voyait très-bien le jeune homme, il pouvait se convaincre qu'il en avait été reconnu, et cependant il n'avançait pas.

Cette réserve fit hésiter Daniel ; et soudain, profilant des lignes d'opale sur l'ombre du vieux berger, la belle inconnue apparut entre les deux poursuivans de son pélerinage terrestre. Plus lentement encore que la dernière fois, elle glissa jusqu'à l'endroit des sapins occupé par Daniel, le fixant sous un œil de feu qui brûlait le sien avec une insupportable violence.

Ce regard, dont l'âpre fascination démentait la fraîcheur du sourire et la juvénile mollesse des formes du fantôme, avait atteint le montagnard comme une morsure, jusqu'à le forcer de rester sans mouvement. Il était donc assis sur son passage, et elle s'arrêta devant lui. La respiration du jeune homme s'arrêta aussi. Il la vit entr'ouvrir les lèvres, puis, comme entraînée par l'habitude, tourner la tête du côté du moulin. Alors quelque chose changea dans ses prunelles ardentes ; elle se tut et étendit le bras, montrant à Daniel une figure, blanche aussi, qui se tenait sur le seuil vis-à-vis. Daniel suivit ce geste d'un coup-d'œil, et reconnut Marguerite ; mais, quand il reporta vivement ce regard vers l'apparition, il n'y avait plus rien, pas même une vapeur, à la place qu'elle occupait, ni nulle part le long du banc, ni dans la cour, ni sur le torrent, ni au ciel.

Et Marguerite aussi avait disparu : elle était tombée, en poussant un cri, sur la corniche de pierre formant saillie à hauteur de siége au bas de la maison. Epouvanté, son mari courut à elle et, la soulevant de cette dure couche, il chercha à s'assurer de l'état où elle se trouvait, par tous les moyens possibles. Elle ne lui répondait pas. Ses yeux pourtant étaient ouverts, et ses mains repoussaient les soins de Daniel. Le bruit de la danse sur leurs têtes assourdissait les paroles qu'il lui adressait et pouvait laisser douter qu'elle les entendît.

Mais Pierre arrivant tout-à-coup et lui criant : — Tu la tiens enfin ! rendit le mouvement et la vie à cette inerte statue. Elle se dégagea du bras qui l'appuyait, pour dire au pâtre, avec une

fermeté plaintive : — Je veux savoir pour qui vous me preniez.

— Moi ! je vous prends pour la meunière, à cette heure, répondit-il ; et que les revenans m'emportent si je n'en suis pas tout ahuri. J'avais cru cette fois que nous mettions la main sur autre chose. Quelle fantaisie de robe blanche vous a prise ainsi pendant la nuit ! Ah ça ! êtes-vous bien sûre d'être Marguerite ?

Le pâtre s'avançait vers la jeune femme, comme pour s'assurer par le toucher qu'on ne lui escamotait pas en face son fantôme. Elle se retira avec une répugnance mêlée d'effroi, et reprit en se tournant vers Daniel : — Je ne te demande plus qu'une seule chose ; qui est la personne avec laquelle je t'ai vu tout à l'heure, celle pour qui vous me preniez ?

— La question est bonne, s'écria Pierre. Parbleu ! nous voudrions bien le savoir. Et, regardant de tous côtés avec inquiétude, il découvrit alors le bal, dont il ne s'était pas douté plus que Marguerite d'une apparition, tant ils étaient chacun à sa pensée. Elle suivit son regard sans le comprendre, et ils ne s'entendirent pas mieux qu'auparavant.

— Quoi ! reprit-elle, en s'adressant à son mari, sans répondre au tiers indiscret qui s'immisçait ainsi dans leurs affaires conjugales ; quoi ! tu ne connais pas cette jeune fille ! ce n'est donc pas une des invitées, une des amies de noce ? n'était-elle pas cependant habillée comme nous le sommes toutes aujourd'hui ! ne s'est-elle pas tournée vers le bal. en te faisant un signe ! et comme alors j'ai crié, du coup que je recevais au cœur, ne s'est-elle pas enfuie !

— De quel côté ? demandèrent à la fois les deux hommes.

— Vous le savez mieux que moi, répondit-elle, accablée. Où serait-elle qu'au bal ! elle aura passé tandis que j'étais tombée là, sous mon mal. Cherchez-la. Laissez-moi.

En achevant ces mots elle détourna d'eux son visage où quelques larmes commençaient à rouler. — Quelle folie, mon enfant ! dit le jeune homme touché et embarrassé. — Quelle bonne idée ! fit en même temps Pierre, avec un gros rire. Il n'y a qu'une femme, continua-t-il, pour imaginer qu'on revient de

l'autre monde tout exprès pour danser et faire enrager les jalouses. Et moi qui m'amuserais à courir après une pécore ! jour de ma vie! un jupon vivant m'est agréable, dame Marguerite, juste comme une poire sauvage. Etes-vous donc si entêtée que vous ne compreniez pas qu'il s'agit du fantôme de votre moulin? Croyez-le, ne le croyez pas; on ne peut vous en dire davantage.

— Pourquoi donc avez-vous pensé que c'était moi? objecta-t-elle.

— Parce que Daniel courait à vous, dit-il.

— Ai-je l'apparence d'un revenant! s'écria-t-elle avec un dépit douloureux.

— Il n'y avait point là d'autre forme blanche, répondit-il sans s'émouvoir. J'avais d'ailleurs un peu perdu la tête et ne me vanterai plus d'être en état d'attraper les esprits au vol, comme un bon chasseur une perdrix. Diable! je me suis moqué souvent mal à propos de bien des gens; sans compter le meunier que voilà, dont j'ai lavé les oreilles un peu trop chaud l'autre jour.

— Tout cela n'est que tromperies qui ne m'abusent pas, interrompit Marguerite, trop pénétrée de désespoir jaloux pour admettre de telles explications. Et la fascination de ce mal donnant une merveilleuse lucidité pour rattacher les circonstances fortuites à l'idée qui fait souffrir, elle ajouta, comme preuve irrécusable de la grossièreté des détours dont on usait envers elle : — Puisque c'était du côté de la maison que se dirigeaient vos recherches, il ne s'agissait point de l'apparition ; vous mentiez en le soutenant.

— A d'autres, à présent! s'écria Pierre. Elle se figure que je m'en vais lui inventant des défaites, que je suis disposé à m'en donner la peine, que je n'ai que cela en tête!....

Daniel se taisait. Elle se leva, se plaça en face de lui, et dit : — Eh bien! que vos paroles à tous deux soient ou non des mensonges, peu m'importe! qu'il s'agisse des vivans ou des morts, cela m'est égal! Je te dirai, moi, la vérité, Daniel; et puisque Pierre veut nous entendre, il l'entendra : ce n'est pas un grand malheur de plus. Je ne sais ce que tu as cherché,

Daniel ; mais en le poursuivant tu as oublié de vivre, de m'aimer, d'être mon époux ; tu m'as laissée seule, tu as exposé ma confiance en toi à toutes sortes d'épreuves. Je suis faible, moi ; j'ai succombé. Je te vois comme au travers d'un voile noir. Je te sens en moi avec un tiers entre nous, tout comme à cet instant voilà Pierre. M'approches-tu, j'ai peur, et tu me fais l'effet d'un étranger qui vient chasser mes souvenirs ; quand tu m'as prise dans tes bras pour me relever, tu étais comme si je ne t'avais jamais connu, et je te trouvais si familier de me toucher que cela m'offensait et m'effrayait. Voilà où j'en suis. Maintenant tu es bien le maître de vouloir que cela continue, et même que je me taise. J'apprendrai peut-être à le vouloir aussi. Je souhaiterais seulement d'être sûre que ton secret vaut tout ce qu'il me coûte et qu'il y a quelque chose de mieux au monde que notre amour. Je croyais que Dieu n'avait rien mis de meilleur ni de plus doux ailleurs que dans son paradis, et j'espérais encore y aller avec toi. Mais un esprit qui me veut du mal s'est glissé, hélas ! dans notre ménage, et je ne suis pas assez forte pour lutter avec lui. Qu'il prenne la forme d'une femme ou celle d'un fantôme, que tu m'en parles ou non franchement, qu'elle t'attire par une puissance magique ou naturelle, cela m'est égal. Mon mal est en toi. C'était à toi à me défendre, à défendre notre union : si tu ne le veux pas, et tu ne l'as pas fait, le reste importe peu. Je l'ai vue. Je sais qu'elle existe, et je sais que tu m'as trompée. Il suffit.

— Tu as raison de m'accuser, dit impétueusement le jeune homme, et pourtant je ne t'ai point trompée ! Les souliers, les coquilles blanches, le patois, tout était pour le fantôme.

Marguerite reçut encore un coup au cœur dont Daniel ne se douta pas, car il continua, persuadé qu'il se justifiait ! — J'en prends à témoin Pierre, qui m'avait appris à me servir de tout cela pour arrêter l'apparition.

— Que la plus grosse avalanche de l'année puisse rouler sur celui qui m'imitera ! s'écria le berger : oui, sur celui qui donnera un secret pour charmer, ne fût-ce que les chèvres, à un homme assez imbécile pour ne pas savoir tenir sa parole sans

manquer à la loi qui unit Adam et Eve. J'ai été plus maladroit que toi, mon garçon, en me fiant à ta promesse ou à ton adresse. C'est pourquoi je t'épargne les reproches. Quant à moi, si je ne me donne pas des coups de poing sur la bouche, c'est que je suis assez puni par ce qui arrive. C'est fini de la dame blanche du moulin ; personne ne la reverra ; personne ne saura ce qu'elle était, ni son histoire, ni tout ce qu'elle pouvait apprendre à une cervelle avisée sur les choses de l'autre monde. C'était ma dernière espérance !

— J'ai pourtant dit bien peu de chose, murmura humblement le jeune homme, qui tenait la main de sa femme et qui sentait qu'elle lui pardonnait, bien qu'il fût loin de deviner toute l'abnégation cachée dans ce pardon, dont les sensations diverses étouffaient la voix de Marguerite.

— Il suffit d'un mot de trop ! répliqua le vieillard, d'un accent plus bas et plus tranquille qu'on ne l'aurait attendu de ses duretés passées. Il semblait, en compâtissant à son propre désastre, oublier de s'en irriter et, vaincu par la fortune contraire, consentir à baisser la tête devant un pouvoir invisible et providentiel, lors même que ce pouvoir lui enlevait la victoire de la main et la clairvoyance du regard. Après une pause, il ajouta : — Allons ! il faudra en revenir au simple métier de vacher, et aux prières pour arrêter le sang, puisque l'âme des ombres se moque de nous. Quant à toi, Daniel, tu mettras le lin autour de la quenouille et, si les lutins reviennent frapper à ta porte ou à ta fenêtre, tu demanderas la permission de Marguerite avant d'ouvrir. Quand on m'aurait dit, pourtant, que je ne verrais plus de revenans !

— Que marmottez-vous là de revenans, vieux compère? interrompit soudain une voix éclatante de joyeuseté, tandis qu'une main s'appuyait vigoureusement sur l'épaule du pâtre. Qui est-ce qui croit aux revenans? J'ai servi en France, tel que vous me voyez, et je me marie aujourd'hui; vive la vie, et nargue du reste! Quant aux fantômes, souvenez-vous qu'on n'en parle plus.

— Ce qui ne leur fait pas beaucoup de tort, et ne les empêche

point de se promener quand bon leur semble, répliqua le vieillard.

Le vaillant époux se tourna et, ramenant sa tête d'un air de dépit vers le groupe silencieux, il ajouta : — Je vous dis qu'il n'y en a plus. C'est l'humidité de la nuit qui vous donne ces idées-là. Venez, ma cousine, je voudrais danser avec vous. Bon homme, voulez-vous un verre de vin ?

— Non; répondirent en même temps Daniel et Pierre. — Marguerite, dit le premier, vient de me promettre la valse que vous demandez, et après cela elle ne dansera plus.

— Non, répéta le vieillard ; je vous souhaite bien du plaisir, mon brave, mais je ne serai pas des vôtres. Les vieilles gens, voyez-vous, sont encroûtés ; ils tiennent aux esprits, et même au bon Dieu. Je m'en vais tâcher de penser à lui, qui se cache aussi quand il veut, mais qui, finalement, se laisse trouver. Daniel et Marguerite, adieu ! Bonjour, mes tourtereaux ! bonjour et bonne vie ! Nous nous reverrons peut-être une fois, si vous êtes sages et moi aussi, et que nous profitions de la leçon d'aujourd'hui : mais je n'ai pas l'intention que notre rencontre ait lieu dans un endroit comme celui-ci où l'on pourrait songer de nouveau à la chasse aux fantômes. Ce ne sera donc pas sur la terre. Adieu [1].

[1] Il serait facile au lecteur qui en aurait envie, de retrouver, près de Bex, le lieu où la tradition place l'aventure merveilleuse qui fait le fond de ce récit. Le nom patois n'a pu être qu'imparfaitement rendu par celui de Moulin de la Poussière ; mais, à très-peu de chose près, les vers que la légende met dans la bouche du fantôme, ont été textuellement reproduits. *(Note de l'Auteur).*

QUESTIONS SOCIALES.

ESSAI SUR LA MANIFESTATION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES ET SUR LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT,

ENVISAGÉE COMME CONSÉQUENCE NÉCESSAIRE ET COMME GARANTIE DU PRINCIPE

Par A. Vinet. *Paris*, 1842 [1].

« Le droit naturel de toute opinion, c'est de s'exprimer librement et de n'être condamnée qu'après examen... Vous ne pouvez sacrifier un seul cheveu de votre frère à la même croyance pour laquelle vous feriez bien d'exposer votre vie. »

Voilà ce que publiait M. Vinet, en 1824, dans le court écrit *du Respect des opinions*. Plus tard, on lit dans l'introduction du *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*: « Ce n'est pas une question académique pour laquelle je m'éprends à la vue soudaine d'une couronne, c'est ma croyance la plus intime que je veux maintenir, c'est le besoin du genre humain que je réclame. »

En 1831, dans la brochure intitulée : *Quelques idées sur la liberté*

(1) L'auteur de l'article suivant a pensé que le meilleur moyen de faire connaître l'ouvrage dont il voulait rendre compte, était d'en donner une scrupuleuse analyse; une analyse qui laissât les idées de M. Vinet s'exprimer elles-mêmes, dans leur forme propre, par conséquent avec toute leur éloquence et de la manière la plus exacte possible. C'était aussi mettre l'original à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs : ceux de notre recueil en posséderont maintenant un abrégé fidèle, souvent même textuel, et assez étendu pour prendre une connaissance un peu variée, non-seulement du fond, mais des détails. Quoiqu'il n'y ait donc pas là, à proprement parler, un jugement critique, cependant, pour compléter et clore ses débats sur cet ouvrage important, la Revue Suisse s'était mise en mesure de joindre à cet article une exposition du système contraire : travail que la Direction actuelle se propose d'insérer aussi dans une prochaine livraison.

(Note du Directeur.)

religieuse, nous trouvons ces paroles : « La société peut et doit nous demander des sacrifices,.... mais notre conscience n'est pas à nous, elle n'est pas même nous, elle est une autorité qui réside en nous.... Livrer la conscience c'est livrer Dieu. La société ne peut l'exiger. »

C'est un grave et beau spectacle de suivre ainsi, pas à pas, le développement d'une même pensée, de voir le premier élan du jeune homme devenir chez l'homme fait un système, sans cesser d'être une force vive. Tant de vérité relative ne dit-elle rien en faveur d'une vérité générale? Non que nous souhaitions voir l'opinion de qui que ce soit se ranger à celle de notre auteur, parce qu'elle est la sienne. Le livre tout entier protesterait contre une telle prétention. Mais quand la conviction du cœur se présente ainsi mûrie par le travail de vingt années, n'a-t-elle pas droit de commander chez ceux qui la jugent une attention qui mette à examiner la même conscience qu'elle a mise à se produire?

Si jamais livre fut une action, c'est à coup sûr l'*Essai sur la libre manifestation de la pensée religieuse et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie du principe*. Rétablir la vérité dans son droit souverain, en la débarrassant des entraves où tant d'esprits faibles voient des appuis, la replacer à la hauteur de cette action spirituelle, d'où toute assistance étrangère la fait déchoir, lui restituer dans le cœur la place d'où elle se répandra ensuite dans la vie et la société, tel est le but annoncé dès l'entrée de cette belle œuvre. Le livre entier reçoit de ces principes un caractère de réalité et de puissance qui le distingue entre tout ce qui s'écrit de nos jours. L'intelligence et l'art n'y tiennent qu'un rang secondaire, M. Vinet a accoutumé ses lecteurs à une étonnante variété de points de vue, charme et richesse de ses productions littéraires. Ici rien de pareil; l'athlète a rassemblé ses forces, tous les détails convergent à l'ensemble. Même caractère dans le style; sans rien perdre de son élégance habituelle et du frappé de l'expression, le langage est plus clair et souvent plus direct qu'il ne l'a jamais été, le tour de la phrase plus simple et plus facile. C'est le livre de la conscience, écrit par elle et pour elle. Et que de beautés dans cette simplicité! que d'élan! souvent que

de vigueur! quel intarissable courant de foi et de candeur! L'auteur donne tout à la conviction, rien à l'esprit de parti. Son parti c'est celui de la vérité; il ne garde de ses affections que le respect et l'amour qu'il a pour elle. Avoir même trop minutieusement prévenu quelques objections, serait peut-être, sous ce rapport, le seul reproche qu'il fût possible de lui faire.

C'est précisément à ce que ce livre a d'actif et de vivant qu'il faut attribuer le silence à peu près complet avec lequel il a été accueilli. Admirer n'est rien vis-à-vis d'une œuvre pareille, il faut prendre parti. Il y aurait d'ailleurs plus à faire à appuyer un pareil plaidoyer qu'à le combattre. Nous allons essayer d'extraire à mesure les pensées qui nous ont le plus frappé, en conservant autant que possible la suite et le fil des raisonnemens de l'auteur.

L'homme est fait pour la vérité. Quand il peut s'affranchir des entraves qui, sur la terre, en gênent en tout sens la circulation, il éprouve dans la pure atmosphère du *ce qui doit être* la même impression que le plongeur qui élève un instant sa tête au-dessus de l'eau. C'est ce que nous avons ressenti à la lecture de la première partie du livre de M. Vinet. Elément éternel, incorruptible pâture de nos âmes, bénis soient ceux qui nous font reprendre haleine en vous, avant que nous soyons replongés dans les ondes troublées d'ici-bas!

Jamais peut-être on n'a mieux constaté les droits de la vérité sur l'homme et le besoin qu'il a d'elle, en sa double qualité d'individu et de membre de la société. Jamais on n'a mieux montré comment la société, primitivement organisée en vue de la vérité, qui y tend comme à son idéal, qui en enregistre tous les jours les laborieux mais infaillibles triomphes, est en même temps réduite à se rabattre à la mesure de ce qui est actuellement praticable, à se repaître de la triste et perpétuelle fiction de *l'à peu près*.

A moins que, descendu au plus bas de l'échelle, on ne tombe dans les ténèbres du matérialisme, force est bien de reconnaître qu'il y a une vérité, et qu'en cette qualité, tout homme qui s'en estime possesseur en est redevable à la société. « Comment, » dit notre auteur, « ne serais-je pas immédiatement obligé envers

la vérité? Que resterait-il en moi de l'image de Dieu et de la dignité d'homme, si ce but était retranché de ma vie? Je suis en tant qu'homme un serviteur de la vérité, mais ce titre serait illusoire, et rien ne le justifierait, si la vérité, destinée à vaincre, consentait à vaincre sans moi. La condition de la vérité réclame ici notre attention. Illimitée, absolue en Dieu, « loi des lois, en Dieu qui n'est soumis à aucune loi, » son introduction dans notre monde paraît subir de dures lois. « Elle n'émane pas du monde, elle s'y réfléchit plus ou moins, par suite de son admirable convenance avec notre nature et celle de toutes choses, tout ayant coulé d'une même pensée, en un mot, elle se réalise beaucoup plus tôt dans les faits que dans les cœurs. »

« Tout ce qui en fait de vérité sociale est axiôme aujourd'hui, fut problème pendant long-temps. Le vrai problème est de savoir comment de telles vérités ont jamais pu être des problèmes. En tout autre genre de connaissances et d'arts, l'esprit humain marche très-vite. Il n'est lent que dans la recherche du juste. Il ne tire que péniblement et après de longs tâtonnemens les conséquences immédiates d'un principe qu'il a reconnu. Nous sommes peut-être, à l'heure qu'il est, après dix-huit siècles de christianisme, engagés dans quelque erreur énorme dont le christianisme un jour nous fera rougir comme il nous fait rougir à présent de la torture, de l'esclavage, de la contrainte en matière de religion. Il s'en faut, nous le croyons, que le christianisme ait reçu toutes ses applications et développé toutes ses vertus. »

« Les réformes qui s'opèrent, étant bien moins dues encore à la force de la conviction qui les réclame, qu'à une certaine force des choses qui fait concourir au succès d'une cause les obstacles qui semblaient le rendre impossible, le dernier coup de hache porté aux abus l'est souvent par leurs défenseurs. Ceux qui voulaient faire le bien le voient consommer par ceux qui ne le voulaient pas. La vérité est plus forte que ses adversaires, car elle les soumet, et plus forte que ses défenseurs, car elle s'en passe. Néanmoins sa marche est un dur labeur. Il ne faut point là-dessus se faire d'illusion... Il se peut que les progrès de l'humanité aient une allure essentiellement révolutionnaire, et ne se doivent accomplir que par

secousses et soubresauts ; mais malheur et honte à l'humanité si jamais elle y consentait, et qu'elle renonçât à mettre sa part de pensée, de conscience et de volonté dans les renouvellemens qu'elle subit... Quiconque est d'avis de laisser la vérité faire toute seule ses affaires, n'est pas son ami ; il fait pis que de la haïr, il la nie ; car si la vérité n'est prouvée que par les faits, si elle n'a de sanction que l'utilité, elle n'a ni preuve ni sanction...... La vérité demande à entrer dans la vie, non par ses effets, mais en personne ; non comme moyen, mais comme but ; non dans la vie seulement, mais avant tout dans le cœur. » (46)

« On ne vit pas, ni l'on ne pense uniquement pour soi ; on appartient à une communauté dont le premier intérêt est la confiance mutuelle, et l'un des premiers besoins celui de connaître ses membres. On lui est comptable, non de tout ce que l'on pense, mais de tout ce que l'on pense sur ce qui la préoccupe et lui paraît important. Tout au moins est-on tenu de lui déclarer qu'on n'est point préoccupé de ce qui la préoccupe.... Mais qu'allons-nous faire, dira-t-on ? Multiplier les individualités ? Créer partout des oppositions et des luttes ? » Il ne faut point s'alarmer de ces manifestations diverses. Ce n'est pas de simples opinions qu'il s'agit, mais de convictions, c'est-à-dire de croyances dont la conscience est le siége. Le devoir d'éclairer cette conscience, « de ne professer aucune opinion qu'après l'avoir mûrie, est saint comme le devoir de la manifester. Ce sont deux formes d'un même hommage à la vérité.... La guerre n'est pas entre les consciences, à elles seules elles s'entendraient. La guerre est entre les intérêts et les consciences. » L'unité des êtres libres est dans la conscience bien plus qu'ailleurs. « Qu'est-ce que les prétendues fantaisies de la conscience en présence des innombrables caprices de la pensée ?.... Les consciences livrées à elles-mêmes disent essentiellement la même chose. Frappées d'un certain côté, les âmes rendent le même son... Les dissidences mêmes qui semblent venir de la conscience, proviennent de l'esprit et de ses faiblesses ; la conscience peut sceller une pensée fausse, mais ce n'est pas elle qui divise. » Et quant aux divergences qui se produisent encore au travers de cette fondamentale unité, dans les relations privées comme dans les manifestations pu-

bliques, « ces secousses sont des pulsations, ce mouvement c'est la vie. Les idées morales, qui sont le vrai ciment de la société, disparaîtraient toutes à la fois le jour qu'il serait reconnu que la conscience, qui est leur siége, n'aurait pas le droit de se manifester. » (62).

Dès qu'on étudie à fond le cours des choses humaines, on voit « qu'une nécessité mystérieuse a de tout temps contraint les hommes à se demander les uns aux autres, à se rendre les uns aux autres un compte exact de leurs croyances respectives, autrement dit de leur situation en face de la vérité. Il semble que la manifestation de la conviction religieuse de chacun, est à la fois ce qui lui répugne le plus et ce qui importe le plus à tous; à la fois ce dont la société a le moins affaire et ce dont elle a le plus de souci... » C'est qu'au fond c'est la croyance de chaque homme qui donne son dernier mot. « Notre relation fondamentale et vraie est avec l'infini, nos racines s'y enfoncent, c'est par-là seulement que notre existence a un sens. . . . . La plus haute des idées nous est aussi la plus proche, le sublime et le nécessaire ne sont qu'un, Dieu est le pain de la pensée. . . . . . . Quoi que fasse l'homme, quoi qu'il prétende, il ne se peut donc faire que la vie ne se règle et ne se mesure sur sa connaissance ou son ignorance des choses éternelles. Visiblement ou invisiblement, d'une manière positive ou négative, il y rapporte tout. Forcément il a des principes. Suivant ce que Dieu est ou n'est pas, et suivant ce que Dieu peut être, l'homme sera tel ou tel; savoir ce que nous croyons, c'est connaître ce que nous sommes (72, 75). » Mais tandis que la société met un si haut intérêt à savoir ce que l'individu croit, il est rare qu'elle ne lui fasse pas chèrement payer cette déclaration. Elle a beau tirer son principe le plus vital du respect de la vérité chez l'individu, l'espoir avoué ou secret de dominer les croyances, est presque toujours à la base des hommes du pouvoir. Ils sentent que la vraie liberté, la vraie personnalité de l'homme est là, « que l'empire sur une seule âme l'emporte autant sur celui des corps, que l'âme elle-même l'emporte en excellence sur son enveloppe de poussière. . . . . Un amer et profond sentiment d'envie s'empare du dominateur, il n'aura pas de repos que la force morale n'ait cédé sous le poids de la force physique, que cet autre Mardochée n'ait salué cet autre

Aman. » Mais que « l'âme s'élève au-dessus de craintes trop fondées, qu'elle doit reconnaître, contempler en face et affronter. Je parle de la haine des puissans et des colères de la multitude contre les convictions fortes qui ne consentent pas au silence. Nous ne persuaderions à personne que ce danger est imaginaire, et nous ne voudrions pas qu'on pût le croire. Il ne faut pas que le devoir ne se maintienne devoir dans les esprits qu'à l'aide d'une sécurité illusoire, il faut qu'il persiste et qu'il se confirme en face du péril distinctement reconnu. . . . . Une profession est-elle dangereuse? . . . Le devoir alors devient vertu, le devoir alors se fait sentir comme devoir ; s'il ne l'est pas dans ce moment il ne le fut jamais . . . . . ces confessions, quels qu'en soient l'objet et le contenu, consacrent l'immortel et le divin qui est en nous, elles protestent victorieusement contre ces doctrines avilissantes qui résument la destinée humaine dans un peu de poussière au fond d'un cercueil; elles avertissent le présent, elles sauvent l'avenir. » (90).

.....» La vérité, dans toute la variété d'idées que l'usage peut attacher à ce mot, est le vœu, l'espoir, le cri du genre humain. De la même clef dont elle ouvrirait à la pensée les trésors de la science, la vérité ouvrirait à nos besoins les trésors de la nature. La sécurité, l'abondance, l'ordre, la paix, ne sont pas moins que la certitude et l'espérance les fruits de la vérité.... C'est l'ignorance et l'erreur qui nous rendent malheureux, c'est de connaissance que nous sommes pauvres; la vérité nous enrichira; la vérité est un autre nom du bonheur. »

» Tel est l'instinct de cet être dont il a été dit avec trop de fondement qu'il est menteur. Ce menteur a sans cesse dans la bouche le nom, sans cesse dans le cœur le besoin de la vérité; il la veut dans les opinions, il la veut dans les discours, il la veut dans les faits. Les circonstances présentes, les intérêts prochains le font menteur; pressé d'agir et de jouir, il ment aux autres, il se ment à soi-même; sa vie est un mensonge multiplié, son fond une fausseté inépuisable; mais à distance, mais dans l'ensemble, c'est-à-dire dans le vide de l'avenir, il place la vérité qu'il chasse devant lui à mesure qu'il avance, et qu'il accule enfin aux limites de sa propre vie; là seulement il est vrai une fois pour toutes, là il récuse une

vie toute de fictions, et trouve enfin, mais ailleurs qu'il n'eût voulu, la vérité qu'il a tant invoquée. »

» Etrange situation! nous avons besoin tout à la fois de la vérité et du mensonge! Nous n'avouons que l'un de ces besoins, mais nous cherchons à les satisfaire tous deux : l'un comme le besoin de la vie; l'autre comme la nécessité du moment. »

..... » La société se propose un but parfait avec des élémens imparfaits. Elle a des idées complètes dont elle serait heureuse de pouvoir exprimer la moitié. Ce qu'elle *veut*, ce qu'elle *doit* même l'emporte de beaucoup trop sur ce qu'elle peut et sur ce qu'elle est. »

..... » Elle est donc obligée de se mentir à elle-même. Elle a recours à une foule de fictions et de suppositions bénévoles..... Ce sont des fictions légales, fictions que la loi garantit, et qu'elle commande non de tenir pour vraies, mais de traiter comme vraies. » (93, 94, 95.)

» Mais la vérité vraie n'est-elle nulle part?..... N'est-il point de piscine où l'humanité puisse elle-même se laver... puiser les moyens et la force d'être vraie? Qu'est-ce qui introduira la convention et la fiction légale entre Dieu et l'homme? Je me prête sans mentir aux mensonges sociaux, ce n'est pas moi qui mens, ce sont les choses; je ne trompe dans cette sphère ni ne suis trompé, et la société elle-même ne substitue la convention au vrai que comme convention; mais qu'a-t-elle affaire que je lui livre ce qui ne lui appartient pas, ce qui ne m'appartient pas à moi-même, mes rapports avec Dieu, ma personnalité la plus intime, ma dernière liberté, que dis-je ma liberté? le droit même de Dieu!..... Il faut que quelque part au moins l'esprit de vérité réside...... Le salut de l'espèce humaine, sa dignité tiennent à cela. » (97, 98.)

Jusqu'à présent le croyant a été placé vis-à-vis de la société seulement. Mais il y a d'autres motifs pour appuyer la franche profession des croyances. « Plus simples et plus directs que les précédens, ceux-ci, » dit M. Vinet, « nous élèvent, je le crois, à une sphère plus haute. »

La manifestation de la conviction religieuse est un devoir envers notre prochain, envers Dieu, envers notre conviction elle-même. (102.)

..... » Etre convaincu d'une religion c'est être convaincu que, dans cette connaissance même, on possède le moyen de se réunir indissolublement à la source de tout bien. Si c'est une même chose de le connaître et de le posséder, pouvons-nous en garder le secret par devers nous?..... A quiconque, de propos délibéré, retient la vérité captive, on est fondé à dire qu'il ne possède point la vérité.... Une religion, je ne dis pas qui commanderait le silence, mais qui le permettrait, aurait par cela même prononcé sa condamnation; à ce signe je la reconnaîtrais pour fausse..... Une religion sans franchise et sans amour n'est pas la religion de Dieu.... Toute religion donne ou promet le salut, mais si un tel don n'ouvre pas le cœur..... si ses disciples n'éprouvent pas le besoin de faire leur bonheur du bonheur de tous, quel est donc ce salut qu'elle annonce ou qu'elle confère? Le salut! mais qu'est-ce que le salut séparé de la vie? Qu'est-ce que le salut qui n'est pas la vie? Qu'est-ce que la vie, sinon l'amour? » (105, 106.)

Une exception cependant, mais cette exception rentre dans la règle qui reste immuable quant à son esprit. « La vérité n'est pas faite pour être distribuée au hasard comme une vile poussière..... L'envelopper d'un silence significatif est quelquefois la seule manière et de lui témoigner notre respect, et de lui concilier le respect d'autrui....... Mais cette expressive réticence n'est de saison que dans les cas où la vérité qu'elle supprime est connue, mais haïe de ceux que nous refusons d'en entretenir, et lorsqu'ils savent bien du reste ce que nous sommes par rapport à elle..... Ce n'est pas nous, mais elle seule que nous voulons mettre à l'abri de l'outrage. » (108, 109.)

» Il est impossible d'ailleurs de méconnaître les intentions de Dieu. Qui l'empêchait de communiquer immédiatement à chaque homme, je ne dis pas seulement la vérité religieuse, mais toute espèce de vérité? Mais il a irrévocablement ordonné que la vérité fût pour l'homme un don de l'homme. Il a fait les hommes enfans les uns des autres, il a voulu que les convictions engendrassent les convictions, de même que dans un autre ordre, pour la multiplication du genre humain qui pouvait incessamment procéder de lui, il a institué la paternité..... Comment se peut-il que nous

soyons si peu frappés de cette dispensation, que nous n'y lisions pas en caractères profonds le devoir du prosélytisme? Et qui pourrait s'empêcher de reconnaître ici une preuve de notre déchéance? Le plus bienveillant d'entre les hommes ne s'élève point sans un miracle jusqu'au dernier et suprême office de la charité, ou pour mieux nous exprimer, jusqu'à la charité.... Aimer de ses semblables la poudre de leur enveloppe, les aimer jusqu'au tombeau exclusivement; n'aimer que ce qu'il y a de mortel en eux, quel amour est-ce donc?..... Quelle que soit l'origine de ces affections, car enfin elles viennent de Dieu, quelle que soit leur beauté, car elles sont un reflet du céleste amour..... elles seront ainsi que la chair elle-même la proie du sépulcre, et rien d'elles, pas même leur souvenir, ne passera dans le séjour des immuables réalités... »

» Retenir la vérité captive, c'est retenir captif Dieu lui-même, c'est le dérober à ceux à qui il appartient comme à nous..... c'est dérober le pain à qui meurt de faim. » (115.)

Mais ce n'est pas seulement de charité qu'il s'agit. Dieu est le premier, le grand objet de nos devoirs, nous lui appartenons à la fois par la reconnaissance et par l'obligation. De sa nature la reconnaissance ne peut se taire : rendre grâces à Dieu hautement est le devoir de tout homme religieux; ce devoir est un impérieux besoin pour le chrétien dont la religion seule « porte le double caractère de la certitude des promesses et de l'infini dans l'objet. »

..... » Ou nous sommes à nous-mêmes notre but, et c'est l'hypothèse de l'athéisme; ou cette existence est sans but, ce que la raison repousse; ou bien enfin Dieu est notre but...... Osez conclure de la nature spirituelle de l'homme sa vocation et son devoir; et lorsqu'on vous parle de la gloire de Dieu comme du but de votre vie, ne reculez pas devant cette expression..... Si Dieu est Dieu, si l'homme est l'homme, la gloire de Dieu est le but de l'homme, l'homme a été créé pour rendre gloire à Dieu, il est la voix donnée au monde pour célébrer Dieu; sa bouche, sa vie, sa pensée n'ont d'autre usage que de glorifier Dieu, et tout ce qu'il fait dans un autre esprit est une œuvre perdue, un mouvement qui se retranche de sa vie. »

..... » Vous vous suffisez à vous-même, ô Dieu qui renfermez

tout en vous! Votre gloire ne vous vient point du dehors, puisque rien n'est hors de vous, votre gloire ne se tire pas comme la nôtre d'une opinion étrangère..... Que les volontés que vous avez créées essaient de vouloir ce que vous ne voulez pas; tout ce qu'elles peuvent c'est de se perdre, mais sans porter atteinte à votre gloire ni à votre félicité. Consentir à votre gloire est leur propre gloire, en y consentant, elles ne font rien pour vous, mais tout pour elles..... Miroirs du soleil éternel, elles n'ajoutent rien à sa clarté, car leur clarté n'est que la sienne,..... mais elles n'en sont pas moins tenues de la réfléchir..... »

« Voilà, ce nous semble, ce que la conscience et la nature nous pressent de dire à Dieu. En sorte que si, parmi les religions humaines, il y a sur la terre une religion de Dieu, elle doit abonder, surabonder dans le sens du devoir que nous recommandons..... Une telle religion doit mettre tout notre être au service de la gloire de Dieu, et nous dire : « Vous n'êtes point à vous-mêmes; glorifiez Dieu dans votre corps et dans votre esprit qui lui appartiennent... » (124).

« Ajoutons que la manifestation des convictions religieuses peut être réclamée dans l'intérêt de ces convictions elles-mêmes...... La vie de la foi s'entretient par l'action, et encore mieux quand l'action est un sacrifice. Si nul ne connaît bien sa pensée avant de l'avoir exprimée, nul aussi ne possède réellement une conviction avant de l'avoir manifestée. Cette manifestation est pour la vérité ce que l'air est pour la flamme.... Vous auriez beau nourrir votre conviction de tous les arguments les plus solides; l'absence d'air, je veux dire le silence, la suffoquera lentement. Je ne sais quel doute, ou quelque chose de pis que le doute, obscurcit peu à peu ces raisons si claires, amortit ces impressions si vives, détruit la vérité sans l'avoir réfutée, et lui creuse un tombeau dans cette âme qui devait être son asile..... Oh! que de vérités ainsi ensevelies au-dedans de nous! Oh quel champ de mort que cette âme! que de pierres tumulaires! que d'épitaphes où nous pourrions lire les noms des plus sacrés axiômes! que de momies encore entières avec leurs parfums et leurs bandelettes! Où sont les vérités vivantes? où la foi véritable? Là, sans doute, où, obéissant à une

impulsion généreuse, la conviction a parlé; là surtout où elle a dû affronter la contradiction..... La conviction est un de ces talens de la parabole que leur dépositaire, imprudent par trop de prudence, serra dans un linge au lieu de les multiplier par l'usage, et se vit enlever en vertu de cette loi d'éternelle justice : « A celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera ôté. » (128.)

Qu'on parcoure le cercle des différentes positions et des convictions diverses, qu'on se représente le croyant vis-à-vis de la société, ou face à face d'un individu, qu'on mette en regard deux croyances positives, ou la foi d'un côté et l'incrédulité de l'autre; de toutes ces alternatives ressortira également le devoir de la franche profession religieuse. Profession, disons-nous, et non pas toujours confession. La franchise et la réserve marchent volontiers de conserve, et toutes deux augmentent avec l'accroissement de la vie religieuse, parce qu'elles proviennent d'un même principe. « Le même respect qui nous oblige de rendre gloire à la vérité nous persuadera de ne pas jeter en pâture à la curiosité vulgaire..... tous les secrets de ce commerce profond et silencieux dans lequel notre part à nous se nomme la prière, et la part de Dieu s'appelle la grâce..... La religion n'est pas tant un idiôme qu'il faut apprendre à parler couramment, qu'une vie qu'il s'agit de s'approprier par l'action, et notre âme doit offrir à la vérité sainte un foyer plutôt qu'un écho. » Mais cette réserve faite, « un commerce où la grande pensée de Dieu n'intervient jamais, ne serait humain que dans le sens le plus grossier du mot. » Pourquoi cette crainte excessive de la discussion religieuse? « Pourquoi ce qui se dit de toute autre discussion ne s'appliquerait-il pas à celle-là? L'une éclaire, dit-on, l'autre ne ferait-elle qu'obscurcir?.... Parce que les croyances de deux hommes diffèrent, le grand rapport qui existe entre eux, je veux dire le fait de la croyance, ne les réunirait pas! La profonde différence qui les sépare de tous les hommes livrés au monde et sans souci de Dieu, ne serait pas entre eux la base d'une alliance! » (133).

Entre la foi et l'incrédulité, mêmes motifs de franchise. L'incrédule sérieux, celui à qui nous nous adressons de préférence, le seul sur qui nous puissions avoir une prise solide, quoique, au

fond les mêmes obligations pèsent sur les hommes légers, l'incrédule qui possède « la conviction de la loi morale et le sentiment de sa sainteté » quelque inconséquent qu'il puisse être en ne rapportant pas le devoir à Dieu, adore cependant sans le connaître le Dieu caché sous la souveraine nécessité du devoir.... » Il y a un commencement de religion, il y a le *lieu* de la religion dans un tel homme..... Il a foi à la conviction puisqu'il en a une, il a foi par conséquent aux droits et à la dignité de la conviction religieuse..... S'il ne peut croire à l'objet de ma conviction, je puis du moins être certain qu'il respectera trop et ma conviction et la conviction en général, pour l'insulter en la contrefaisant..... Il témoignera aux croyances qui ne sont pas les siennes tout le respect qu'il leur doit en ne prenant à leurs actes et à leurs rites aucune part qui puisse induire en erreur sur ses vrais sentiments..... Ira-t-il plus loin et, non content de confesser son incrédulité, la professera-t-il? » (142.) Oui, il la professera si le regret de ne pas posséder une croyance religieuse et la crainte de l'ébranler en autrui ne sont pas pour lui l'objet d'un devoir de conscience; il la professera « si, à ses yeux, l'ignorance qui laisse l'esprit libre est moins dangereuse que l'erreur qui le détermine forcément.... Nos principes mêmes le poussent à la polémique et au prosélytisme..... L'homme qui ne connait pas la vérité mais qui la cherche, est bien plus dans la vérité que celui qui la possède sans l'aimer.... Ne dites pas : De quel droit cet homme qui ne croit rien, vient-il attaquer ceux qui croient? C'est vous qui dites qu'il ne croit rien, mais il n'en convient pas, et moi-même, pour autant que je suis persuadé qu'il agit par conscience, je n'en conviens pas non plus.... la conscience est une foi..... Ce que vous pouvez lui dire, c'est qu'il est périlleux de détruire, c'est que s'il n'est pas sûr, ainsi faisant, d'améliorer notre condition morale, il n'a pas le droit qu'il prétend,.... c'est que la vérité religieuse n'est ni une abstraction ni une formule, mais le redressement de l'homme moral, et que ce qui m'unit à mon principe et à ma foi, n'importe la forme, est vrai, nécessairement vrai, et nullement ce qui m'en sépare. »

.... « Mais si, laissant ici notre principe se restreindre ou se démentir, nous condamnions la franchise dans l'espèce après l'avoir approuvée dans le genre, nous ne savons pas comment nous

pourrions réprimer l'hypocrisie que nous aurions par ce fait même sanctionnée et recommandée. »

.... « Non, le règne de Satan ne vient pas toujours avec éclat.... Les coups dont il parvient à amortir l'écho sont les plus profonds et les plus meurtriers..... Si le Diable faisait lui-même ses affaires, je doute qu'il dogmatisât beaucoup. Il parlerait peu de religion, et s'il en parlait, ce serait peut-être pour en dire du bien.... Il se contenterait d'insinuer dans les cœurs des pensées et des désirs avec lesquels le christianisme ne peut subsister, et qui rendent l'homme incrédule par le cœur avant qu'il le soit par l'esprit. Tout paraissant intact, aucune doctrine n'ayant été entamée, il en résulterait dans l'esprit des hommes superficiels qui, même parmi les bien intentionnés, font la majorité, une sécurité dont le Diable aurait sujet de rire. Et si quelque chose lui restait à souhaiter, c'est qu'il ne vînt à l'idée d'aucun de ses adeptes de controverser ni de dogmatiser. »

..... « Le mal du christianisme et de l'Eglise, c'est que l'hypocrisie reçoive une sanction de la part d'une foule d'honnêtes gens selon le monde, qui, incrédules ou indifférens dans le cœur, font des actes qui ne devraient appartenir qu'à la piété et à la religion... des actes qui, dans le faux chrétien, préparent le faux citoyen... dans un parjure tous les parjures. Cette gangrène que les hommes les plus éclairés ont la stupidité de contempler avec indifférence, menace bien plus la religion que les agressions les plus vives de l'incrédulité, elle menace bien plus la société que l'esprit de révolution pris à sa plus haute puissance. » (153).

Mais il y a des moyens de faire profession autres que les discours, et plus authentiques, plus irrécusables que ceux-là. Il y a une manière d'agir et d'être que rien ne peut simuler ni suppléer. « La religion est une vie ajoutée à notre vie, la vie de notre vie même. Elle pénètre celle-ci de part en part aussi intimement que le sang est uni à la chair qu'il humecte et nourrit. Et de même que d'un lieu quelconque du corps humain, l'incision la plus superficielle fait couler le sang, de même la religion, ce vrai et pur sang de la vie humaine, jaillit et coule sans effort de toutes les parties de cette vie au moindre contact des objets extérieurs..... Cette profession

ne consiste donc point dans quelques actes prémédités, se détachant par leur couleur et leur forme du fond de notre vie, actes suspects par cela même, et qui ne prouveraient rien aux autres ni à nous-mêmes. . . . . . . Toutefois ctte vie intérieure, qui ne fait à à l'ordinaire qu'accentuer notre vie extérieure, peut aussi se manifester par quelques actes moins involontaires, d'une forme plus spéciale, plus symbolique. . . . . . Tout symbole qui, étant un devoir naturel en même temps qu'un symbole, rend notre position nette et évidente, est un moyen que nous aurions grand tort de négliger. » (160).

En fait de profession religieuse, on se demande quel est le devoir de l'individu se produisant comme représentant de la société, de l'homme politique entr'autres. Une opinion fort accréditée, c'est qu'il ne doit s'adresser à la société qu'au nom de certaines idées générales, vraies en elles-mêmes, mais mitigées et communes à ceux qui croient et à ceux qui ne croient pas. Il y a du faux et du vrai dans cette pensée. « Ces idées du domaine commun, tout croyant peut les partager, les invoquer . . . . à les adopter, à les alléguer, il ne compromet et n'abandonne rien. . . . . Mais n'allons pas trop loin . . . . n'exigeons pas que les liens qui, dans cet esprit, rattachent toutes les questions à la grande question, ne se laissent jamais apercevoir ni soupçonner. . . . . . Si votre conviction est une vraie conviction, elle fait partie de votre cœur, et vous ne pourrez mettre à nulle chose votre cœur, le cœur qui fait la puissance de l'homme *sur l'homme*, sans y apporter quelque chose de ce qui fait la vie *de votre* cœur, je veux dire de votre religion. » . . . . . . Que la carrière de l'homme politique soit difficile quand il se déclare franchement chrétien, d'accord ; mais pourquoi, avant de l'avoir tentée, donner pour impossible le succès d'une telle épreuve ? C'est un préjugé que nourrissent non-seulement les incrédules, mais plusieurs croyans. La vérité est sous l'opprobre, disent-ils. « Oui, certes, en un sens, mais non dans tous. Cet opprobre est mêlé pour les croyans de beaucoup d'estime, de beaucoup de gloire. La piété dont la sincérité est constatée est encore la chose qu'on respecte le plus, la seule peut-être que l'on respecte. Le christianisme, à travers le mépris qu'on affecte pour lui, est encore la chose la plus puissante,

la seule puissante peut-être. » Si l'on veut un exemple, n'est-on pas « obligé pour le moins de reconnaître que Wilberforce n'a rien perdu de son influence, comme homme politique, à confesser en toute occasion le principe de ses actes et son affection dominante? » (161).

« Au nombre des formes sous lesquelles se manifeste la conviction religieuse, il faut compter l'association. . . . . . Il y a dans la religion d'un homme deux élémens, croyance et culte; la croyance est individuelle, le culte ne l'est pas exclusivement. On ne s'associe pas pour croire, mais on s'associe pour adorer. . . . . . La société, état voulu de Dieu, et sans lequel l'homme n'est créé qu'à demi, la société dans son vrai sens n'existe pas; elle n'est réelle que par la communion des esprits dans une pensée, et le premier effet de la religion, de toute religion, est d'organiser une telle société . . . . celle-ci sera d'autant plus intime que le principe de la religion est plus spirituel. » . . . . . Fera-t-on l'objection que l'association emporte le sacrifice de plusieurs détails, d'une partie de nos convictions? « Assurément l'association religieuse, le culte en commun, supposent un accord, une coïncidence des esprits sur quelques points fondamentaux de doctrine et surtout l'union des cœurs dans une même affection; mais elle comporte des divergences sur tous les points qui laissent le fondement intact . . . . elle réclame dans son propre intérêt la franche expression de ces divergences. Pourquoi? . . . . . parce que pour savoir qu'il y a eu, à la base de la communauté, un principe d'unité plus fort que toutes les diversités, il faut que ces diversités se montrent; parce que l'unité n'est certaine que quand la liberté est prouvée. . . . . Malheur à la société qui se croirait menacée par la franchise de ses membres et qui préfèrerait l'uniformité morte à l'unité vivante! »

« S'il n'y a pas des vérités de conviction, y aurait-il davantage des vérités de position? . . . . Le représentant d'une société religieuse serait-il enchaîné aux traditions de cette société aussi bien qu'à des documens officiels, et devrait-il seul entre tous faire le sacrifice de son individualité? . . . . On ne se hâte que trop de se faire l'homme de sa position, pour être mieux, s'imagine-t-on, l'homme de la vérité. . . . . Mais si cette position n'a pas reçu son caractère de la

vérité même, au nom de laquelle elle existe, cette position est fausse, il la faut quitter, car il n'y fallait jamais entrer. Ou plutôt, car une position n'est fausse bien souvent que du fait de ceux qui l'occupent; il faut la refaire vraie. Et elle n'est vraie qu'autant que l'homme qui l'occupe est un homme . . . . . et qu'il reste libre et vrai. Or, il ne l'est qu'à condition de rester en possession de sa conscience, je dis mal, de rester au pouvoir de sa conscience, ce qui est la vraie liberté. » (183).

Ainsi donc, culte de la vérité imposé à l'homme par la première des nécessités morales, sa relation avec Dieu, vérité substantielle et absolue, et sa relation avec ses semblables. La société, tout en appuyant l'édifice de ses institutions sur l'échafaudage des fictions, ne vit cependant que de la force morale que lui communique la vérité par l'organe des consciences individuelles. L'instinct du pouvoir a beau le porter à comprimer ce ressort, plus il reste vigoureux, plus la société est vivante. L'élément religieux est l'élément de la conscience, il forme et consolide la vraie individualité; l'homme moral est déterminé par la manière dont il conçoit Dieu; aussi le grand intérêt de la société est de connaître la pensée religieuse de l'individu. La vérité religieuse est la vérité par excellence, il faut donc la manifester toujours et partout. On a beau parcourir le cercle des positions différentes, il ne s'en trouve aucune qui puisse affranchir l'homme de ce devoir. Justice, amour de ses semblables, reconnaissance envers Dieu, gloire à lui rendre, tout se réunit pour concourir à son accomplissement.

Tels sont les prémisses posées par M. Vinet. Les hommes en qui s'est altérée la distinction du bien et du mal, sont les seuls qui puissent les contester; reste à voir comment l'auteur y rattache le principe de l'incompatibilité des deux sociétés, temporelle et spirituelle : en d'autres termes, la nécessité de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

II.

Après avoir établi dans la première partie le devoir de la manifestation religieuse, M. Vinet reprend :

« Tout devoir emporte un droit, il n'est pas de droit plus sacré que celui de remplir son devoir, c'est même ici-bas le seul droit absolu, car le droit s'appuie sur une nécessité primitive; or le devoir est la première des nécessités, et à la rigueur la seule nécessité. — La franche manifestation des convictions religieuses est donc un droit puisqu'elle est un devoir. Ce droit cherche des garanties au sein de la société où il est appelé à s'exercer; ces garanties où les trouvera-t-il?.... Sa véritable garantie est en lui-même, la première sûreté du droit est le sentiment du droit, et ce sentiment est exactement proportionné à celui du devoir..... Mais si c'est le devoir de l'individu de manifester ses croyances, c'est le devoir de la société de respecter cette manifestation »....

« Comme il n'y a pas de conflit entre la vérité et la vérité, il n'y en a pas, il ne saurait y en avoir entre la société et la conscience. Entendons-nous bien toutefois..... Depuis la chute, la conscience, comme règle de conduite, a cessé, d'un homme à l'autre, d'un lieu à l'autre, d'être semblable à elle-même; il n'est resté de parfaitement identique dans toutes les âmes, que le sentiment élémentaire et abstrait de l'obligation, en sorte que l'inviolabilité de la conscience individuelle, dans toutes ses applications possibles, entraînerait, impliquerait même en principe l'anéantissement de la société. Mais d'un autre côté, dans la négation de la conscience, l'être moral périt tout entier, et il ne reste de l'homme, entre les mains de la société, qu'une espèce de *caput mortuum* ou de lie insipide. » De là deux sphères distinctes. La société, gardienne de la sûreté et de la morale publiques, a, évidemment, le droit de réprimer toute tentative qui y porte une atteinte directe. Les faits ont confirmé ce droit. « La société n'a jamais semé que la paix dans son sein quand elle a frappé les actes anti-sociaux, ou sévi contre

le crime érigé en dogme; mais lorsque...... violant le domicile spirituel de l'individu, le pouvoir a prétendu interdire à la conscience la manifestation du système adopté par elle sur ses rapports avec l'invisible, l'infini, l'immortel, alors blessée au vif, la liberté humaine a tressailli. Sentant tout près de son cœur la pointe du fer, mise en demeure de s'abjurer ou de se constater..... elle s'est redressée de toute sa hauteur, et par ce seul fait, quoi qu'ait pu effectuer la puissance matérielle, par ce seul fait elle a vaincu... »

A force de violences, de déchirements, d'inextricables embarras, « l'expérience a enfin parlé si longtemps, si haut, si uniformément qu'il a fallu se rendre. Elle a fait laborieusement remonter tous les esprits jusque vers le droit méconnu; car, en tout genre, c'est la violation du droit qui nous révèle le droit, nous ne nous sommes avisés de celui de la conscience que lorsque les faits nous ont surabondamment convaincus du danger de le nier..... »

« La société, qui semble avoir renoncé à persécuter les croyances, n'a pas renoncé encore à les protéger, et l'on s'attend peut-être qu'ayant protesté contre la persécution, nous accepterons la protection avec empressement. Oui, il est très-vrai que nous voulons que la manifestation des convictions religieuses soit protégée comme le droit de tous, et par conséquent, sans distinction de croyances. Nous ne voulons pas qu'une croyance particulière soit protégée, ni, en général, ceux qui croient quelque chose à l'exclusion de ceux qui ne croient rien. Nous ne voulons pas qu'on protège, par la raison même que nous ne voulons pas qu'on persécute. Car, du droit de protéger, découle irrésistiblement le droit de persécuter. » Et qu'est-ce que la protection, si non une persécution en forme adouciee pour ceux qu'on ne protége pas? Une religion, une secte qui accepte cette protection accepte plus que le droit de persécuter les autres, elle les persécutera infailliblement et cela pour un *iota* de théologie, pour un atome de métaphysique...... L'état, bon gré, mal gré, sera l'exécuteur des anathèmes de l'Eglise. Il frappera, pour s'attacher le parti le plus nombreux et le plus fort, sur le parti le moins nombreux et le plus faible...... Ses complaisances n'auront point de limites connues, car on ne connaitra jamais celles des susceptibilités et des inquiétudes dogmati-

ques. Ici, je n'imagine pas, je raconte, tout cela s'est vu, ... et si ces excès ne se reproduisent plus, n'oublions pas qu'ils ont eu lieu, qu'ils ont pris place dans la loi de presque tous les états, et que, s'ils ont cessé, on le doit moins encore au progrès des lumières qu'à l'affaiblissement et au déclin de la religion. Eussent-ils disparu sans retour, leur apparition, même passagère, dans l'histoire, accuserait éternellement le principe d'une institution sans laquelle peut-être ils n'eussent jamais eu lieu. « Mais supposons qu'il puisse y avoir protection pour les uns sans persécution pour les autres.... Qui oserait dire que la protection n'ôte pas quelque chose à la valeur morale d'une conviction en donnant parmi les élémens dont elle se compose, une place à l'intérêt? Et qu'on ne nous dise pas que nous ne saurions empêcher absolument l'intérêt d'avoir quelque part à la formation de nos convictions ou à leur manifestation. Nous le savons bien. Mais que prétend-on en conclure? Qu'il faut à un mal inévitable ajouter un mal qui ne l'est pas?.... Il ne resterait plus qu'à dresser l'inventaire de toutes les passions et de tous les vices pour en faire autant de lois de la société civile. » (200.)

...... « Mais protéger, persécuter, ne sont que les formes d'une idée et les conséquences d'un principe; ce principe est celui qui met la conviction religieuse dans un rapport quelconque avec la société civile..... Dès que la société intervient en faveur d'une religion, en d'autres termes, dès que la société a une religion, elle peut contester et refuser aux individus la leur en vertu du même principe qui sert de base à l'expropriation pour cause d'utilité publique..... Qu'on le sache bien : ce n'est pas seulement afin de prévenir le retour des excès dont nous venons de parler, que nous remontons, pour la détruire, jusqu'à l'idée générale d'un rapport quelconque entre la conviction religieuse et l'autorité civile. Cette idée n'est pas seulement la cause, mais le signe d'un grand mal..... C'est comme idée qu'elle entame, qu'elle ronge le principe défendu dans cet ouvrage, le principe de la franche profession des croyances. C'est donc premièrement comme mensonge et comme racine de mensonge que nous avons à cœur de l'extirper..... Quel est notre but dans tout cet écrit? c'est d'obtenir de la volonté de

l'individu la franche profession de sa religion. Mais pour la professer, il faut en avoir une, et certes, rien n'entame plus profondément le principe de la manifestation des croyances individuelles qu'une erreur dont le propre est de nier à l'individu le droit d'avoir une croyance.... Car tel est l'effet logique de tout système qui suppose des rapports possibles » (rapports légaux) « entre la religion et la société civile. » Qu'on ne nous dise donc point que réclamant la séparation de l'église et de l'état « nous nous amusons autour d'une question secondaire ou de simple organisation.... Elle intéresse le fond même de la religion, et, selon nous, à tel point qu'un doute sur la vérité dont nous osons prendre la défense impliquerait dans notre esprit un doute sur la vérité même du christianisme; car toutes les objections que nous avons entendu faire contre nos principes nous ont surtout affligé en ce sens, que nous trouvions enveloppée dans chacune d'elles, fort à l'insu de leurs auteurs, une secrète défiance du christianisme, une implicite négation de sa vérité.... C'est à regret que nous nous exprimons ainsi, mais il le faut.... c'est la condition de ce débat, s'il a lieu entre chrétiens, que chaque parti se donne comme défenseur du christianisme. » (206.)

« Si la société a une religion, l'individu n'en peut point avoir » la religion de la société écrase celle de l'individu du poids de tous contre un. Mais pour avoir une religion, il faut avoir une concience, il faut être susceptible des trois éléments dont se compose le fait religieux, la conviction, l'affection, la recherche de la vérité absolue. Qu'est-ce qui est convaincu, qu'est-ce qui aime, qu'est-ce qui au sein de ce monde du pratique et du relatif, remonte au vrai et au bien absolu, quoi? si ce n'est la conscience, l'ame individuelle? Et qu'est-ce que la société? Est-elle un être ou un fait? » Si elle est un être, l'homme n'en est pas un, si elle est homme, l'homme n'est plus homme, il n'en a que la vaine apparence... Si la société est un être, elle est tout; si elle n'est pas tout, elle n'est qu'un fait, et l'homme demeure tout entier dans l'homme. La société n'est pas un être. Une métaphore n'a pas changé sa nature; à force d'être personnifiée dans le discours, elle n'est pas devenue une personne... La société est un fait spontané, provi-

dentiel, primitif, né de causes diverses tellement profondes, tellement humaines, qu'on peut dire que dans la constitution du premier homme la société était prévue et que l'homme est né associé. — La société n'est pas tout l'homme,.... la société, ce sont tous les hommes mettant en commun entre eux, non pas tout ce qu'un homme peut mettre en commun avec un autre homme, mais une partie plus ou moins grande, et en aucun cas ce qui, de sa nature, est inaliénable.... De contrat préalable, il n'y en a pas eu ; on peut vivre ensemble bien ou mal, mais il faut vivre ensemble ; les contrats particuliers ou ultérieurs qui peuvent se conclure nous représentent la liberté travaillant sur le canevas de la nécessité..... la société c'est l'homme encore, cherchant dans son pareil les gages de sa conservation, de son développement, faisant à ce but des sacrifices, mais ne sacrifiant jamais ce qui le fait être homme, ce qui constitue la dignité de sa nature, ce dont il doit compte à Dieu, Dieu même en lui. Le céderait-il à un autre homme comme lui? non certes. Pourquoi donc à deux, à cent, à mille, à dix mille? » (214). Et qu'on ne dise pas que l'intervention de la société dans le domaine de la religion puisse avoir lieu sans admettre que la société a une religion. Elle ne le prétend pas, elle ne le croit pas peut-être, mais à aucun autre titre le peuple ne souffre qu'elle y prenne parti. « Ce n'est pas comme bonne, comme meilleure, qu'il est permis à un pouvoir de protéger une croyance, c'est comme vraie et comme absolument vraie. » Dans cette sphère il n'est pouvoir qu'à cette condition.

Mais, dira-t-on, l'association religieuse elle-même, l'Eglise est une société. Oui, une société, l'idéal auquel la société doit élever ses regards si l'on veut, mais auquel il n'est pas de son essence d'atteindre. L'Eglise est une société qui part du principe de l'individualité, qui la suppose à chaque pas, qui n'existe, en un mot, réellement « qu'autant que l'adhésion est spontanée, la séparation toujours possible, la contrainte toujours impossible, » la société de la libre sympathie des consciences. Si jamais il y eut incompatibilité flagrante et radicale, c'est donc entre la société civile et la société religieuse. Le système qui les réunit, « ce système si hostile au principe de la manifestation religieuse.... n'a pu s'établir qu'à la

faveur de l'affaiblissement des convictions. Quoi d'étonnant qu'il ait des effets pareils à sa cause, et que, né du relâchement, il produise le relâchement? Quand l'Eglise put consentir à la fiction d'une religion d'Etat, elle avait perdu jusqu'à un certain point le sentiment de sa réalité, et ce sentiment dut s'exténuer de plus en plus (225). « Que d'autres parlent d'erreurs oisives ou indifférentes, je n'en conçois point. Aucun principe, vrai ou faux, ne s'endort. Il opère sourdement ou il agit avec éclat, il fait son chemin avec lenteur ou rapidement, mais il ne demeure pas inactif un instant depuis le jour où quelque fait l'aura déposé dans les esprits... Autant lui vaut, et mieux peut-être d'être incrusté dans un fait que d'être encadré dans une sentence. Les faits ont un langage. Or que dit le fait de l'Eglise, société de la conscience, gouvernée par l'Etat, société des intérêts? ce fait de l'institution qui ne reconnaît d'autre vérité que le nécessaire et l'utile, réglant néanmoins ce qui concerne la vérité absolue?... ce fait d'une société forcée dirigeant les affaires d'une société libre? ce fait, en un mot, de la matière gouvernant l'esprit? Croit-on que ce fait restera muet? Non, il parlera, il dira que la religion est une affaire collective, ce qui est faux; que la société en tant que société a une religion; que l'intérêt spirituel est sur la même ligne que les intérêts politiques, ce qui est faux; que la religion et le culte sont une partie des obligations civiques, ce qui est faux; enfin, comme nous l'avons entendu dire si souvent, qu'il faut suivre la religion de ses pères, la religion du pays, qu'il y a toujours de l'honneur à lui rester fidèle et toujours de la honte à l'abandonner, ce qui est faux, infiniment, honteusement faux! »

« Cette idée, semblable à une carie sourde et opiniâtre, a fait dans la conscience humaine d'incroyables ravages.... Elle a enlevé, non la liberté, mais ce qui est bien davantage, le sentiment et le besoin de la liberté. Elle a appesanti les consciences; elle les a attachées, enracinées à la glèbe; elle a fait naître la religion du sol et non du ciel; on s'est accoutumé à la recevoir toute faite des mêmes mains qui font la police et qui perçoivent l'impôt; on ne croit pas tant à la parole de Dieu, ni même à l'Eglise qu'à l'Etat; on a une religion parce qu'il en a une; on en changerait s'il en

changeait ;... on accepterait de lui une nouvelle circonscription de la vérité, aussi bien et mieux qu'une nouvelle circonscription des paroisses ; et comme la servitude avilit les âmes jusqu'à s'en faire aimer, on finit par s'enthousiasmer pour cet ilotisme à mesure qu'il prend de l'âge, et, faisant de la religion une affaire de prescription, on s'attendrit sur la religion de ses pères, sans s'informer seulement si l'on a bien la religion de ses pères, et si l'on a une religion ! »

« Le crime des Eglises d'Etat, n'est pas tant d'empêcher les convictions de se manifester que de les empêcher de se former ; leur crime est de nier tacitement la conscience et la religion.... Quelle est donc notre espérance et notre ressource ? C'est de nous adresser à ceux qui, dans ce système faux, ont sauvé, par la grâce d'en haut, leur conviction et leur conscience, mais qui, malgré cela, ou peut-être à cause de cela, n'ont pas reconnu le vice du système. Nous les supplions d'appliquer toute leur conscience à l'examen dont nous leur avons fourni les éléments, et de prononcer, comme des jurés, leur *verdict* sur cette simple question : L'alliance de la religion avec l'Etat implique-t-elle, ou non, la négation de la conviction religieuse ? » (228.)

Avant d'entrer dans l'examen des diverses objections qu'on oppose au système de la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat, M. Vinet pose ce grand et vivant principe : « Il faut que les esprits... sachent trouver la vérité dans sa notion même, dans la nature des choses, et qu'ils ne prétendent pas n'arriver à elle qu'à travers mille erreurs abattues (234). » Dans le même esprit, après avoir distingué les deux sortes d'objections, celles qui sont tirées de la nature des choses, et qu'on peut appeler objections *à priori*, et les objections pratiques, ou *à posteriori*, difficultés d'exécution alléguées par ceux qui admettent le principe et par ceux qui ne l'admettent pas, il nous dit à propos de ces dernières : « Nous n'accordons pas qu'un principe puisse être abandonné parce que sa réhabilitation présente des difficultés et fait prévoir, même à coup sûr, des dangers , le plus grand des dangers (je dis plus grand que tous les autres ensemble), la source inépuisable de difficultés, est dans la méconnaissance du principe : tout ce qui donne un démenti à la nature de l'homme et à la loi de Dieu, tout ce qui est contraire à

l'ordre moral, est plus contraire, plus préjudiciable à l'ordre extérieur que toute réforme qui ramène l'humanité au vrai, fût-ce à travers la plus violente tempête. »

« La foi n'est pas seulement la ferme assurance que tout finira bien pour celui qui croit : elle est d'abord l'adhésion de l'âme à un principe. Or un principe n'est pas vrai parce que ses applications sont heureuses, mais elles sont heureuses parce qu'il est vrai. Ainsi un devoir accompli porte toujours dans son sein le germe d'un bonheur, mais ce n'est pas à cause de cela qu'il est devoir.... Celui qui n'accepte la vérité que sous bénéfice d'inventaire, a beau protester qu'il croit à la vérité, certainement il n'y croit pas. Et nous qui plaidons ici, au nom du christianisme, la cause de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous ne croirions pas à notre propre système, si, en même temps que nous lui attribuons un caractère de vérité absolue, nous nous refusions à nous-mêmes de le défendre et de le proclamer jusqu'à ce que nous eussions montré comme il peut être réalisé sans rien troubler ni rien déplacer... Si l'utile est le *criterium* du vrai, ce n'est pas le vrai qui est vrai, c'est l'utile, en d'autres termes, si le vrai n'est pas vrai par lui-même il n'y a pas de vrai.... » « *Heureux*, dit Jésus-Christ, *ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru!*... Or, qu'est-ce à votre avis que croire sans voir? Ce n'est pas seulement tenir pour vrai un fait dont on n'a pas été témoin, c'est encore, c'est surtout acquiescer à un principe en vertu du témoignage que lui rend notre conscience. C'est en cela proprement que consiste la vraie foi, la foi qui sauve. L'homme qui croit ainsi, et qui agit selon sa foi, sait bien qu'il ne hasarde rien, mais comment le sait-il? Uniquement parce que cette certitude est impliquée dans l'idée même du devoir.... Le principe du devoir qui est la loi du monde invisible reçoit dans le monde visible une consécration solennelle par le fait des hommes généreux qui s'y attachent sans espérance ou contre toute espérance, et qui, sur la foi d'une idée, tentent hardiment l'impossible. Car dans la condition actuelle de l'humanité, toute restauration d'une vérité morale, est empreinte aux yeux de la chair du sceau de l'impossible. Si cette vérité a besoin d'une restauration, c'est qu'elle ne fait plus partie du monde, c'est que le monde s'est arrangé à contre-sens de cette

vérité.... Lorsque l'opposition est visiblement résolue, chacun s'étonne de n'avoir pas prévu, formulé d'avance la solution, tant elle était simple et inévitable. Mais qui, dans la plupart des cas, qui donc, si ce n'est Dieu, eût pu la prévoir?... Pour juger une théorie par ses résultats, il faut avoir devant les yeux, non le produit brut des circonstances au milieu desquelles agira le principe, mais leur produit net, je veux dire le degré d'action et d'importance auquel les aura peu à peu réduites l'action même du principe qu'on aura introduit. » . . . .

« Quand on croit une chose vraie, on ne la croit jamais assez, on ne s'y fie jamais assez, par conséquent on ne voit jamais tout ce qui peut être dit en sa faveur, on n'ose pas même le voir (245). »

Première objection : « L'Etat doit reproduire l'homme tout entier, dans le système de la séparation il n'en reproduirait qu'une partie, la moindre partie, » puisqu'il laisserait en dehors de lui l'élément religieux. Nous ne nous arrêterons pas sur les détails de la réfutation. En maintenant que la société n'est pas un être, une personne, M. Vinet a, ce nous semble, suffisamment prouvé que l'Etat, c'est-à-dire le gouvernement de la société, n'est pas davantage capable ni de devenir l'homme, ni, ce qui, en fait, revient au même, de le représenter complétement, surtout quand l'élément distinctif de l'homme c'est la conscience individuelle et inaliénable. Mais pour n'être pas tout l'homme, l'Etat n'en est pas moins humain, pas moins le dépositaire et le représentant d'un certain fonds de sentiments et d'idées nécessaires à la condition d'homme, et sans lesquels la société ne peut exister. Ces points d'union fondés sur ce que la nature et la condition humaines ont de plus général, ne tiennent par cela même nul compte de l'individualité, seul élément dans lequel la religion existe et se développe. Ici il faut distinguer entre le besoin de religion, loi générale de l'espèce, et la réalisation de ce besoin en une religion positive. « On a proposé à l'Etat une religion qui fût contenue dans toutes les religions. » Mais on n'a pas réfléchi qu'en matière religieuse s'arrêter à mi-chemin c'est nier. « On a oublié que cette religion générale, par cela seul qu'elle serait pourvue d'un culte et d'un établissement, deviendrait de générale, particulière... Il n'y a point pour la religion de *minimum*,

et l'on ne doit pas plus espérer du chrétien qu'il condescende aux négations du déisme, qu'on ne saurait prétendre du déiste qu'il s'associe aux idées positives du chrétien. » Et que sera-ce quand le gouvernement adopte une religion particulière, quand la qualité de croyant et celle de citoyen se confondent ou seulement qu'elles se touchent? On aura beau dire qu'on ne persécute pas, pense-t-on qu'on aura autre chose que de la persécution négative? Qu'on ne s'abuse pas, il y a dans le système de l'union des deux sociétés envahissement nécessaire de l'une par l'autre. Si la société politique l'emporte, elle opprime l'autre et la nie de toute sa puissance. En même temps le système de la représentation de tout l'homme par l'Etat se trouve ruiné par la base, car si l'Etat figure l'homme, c'est l'élément religieux, l'Eglise, qui sera l'âme de l'Etat, et qui, en conséquence, sera unie avec lui, comme le maître au serviteur, pour le dominer comme l'âme doit dominer le corps. Dieu et l'âme admis, le vrai nom du système de l'union est théocratie. Ce mot seul suffit pour faire reculer l'immense majorité des partisans du système de l'union. Que répond d'ailleurs l'expérience générale et le mouvement des idées sociales? Que de plus en plus le monde s'éloigne de l'époque théocratique et prend en mauvaise part tout ce qui la lui rappelle; que la distinction des deux sphères, temporelle et spirituelle, s'opère de plus en plus dans l'esprit de chacun; que le délit et le péché sont, de jour en jour, mieux tranchés dans toutes les législations. C'est la victoire du principe de la séparation, contenu en germe dans le christianisme, parce qu'il est une conséquence de la consécration de la responsabilité morale de l'individu.

« Au point de vue du christianisme,... l'idée de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat n'est ni plus ni moins qu'une hérésie.... Le Christ a consacré le principe de l'individualité religieuse. » Il a redonné à l'homme la faculté de s'approcher du Vrai et du Bien suprême, mais en substituant la certitude, impression individuelle, à l'évidence, loi générale, partage de l'homme avant l'épreuve, état dans lequel tout son être était absorbé dans le courant de la volonté divine. Qu'un reste confus des tendances de l'homme primitif entre dans l'impulsion qui porte l'Etat et l'Eglise à s'entre-

mêler, il n'en demeure pas moins vrai que la société spirituelle, fondée sur la foi, c'est-à-dire « sur l'élément subjectif de la certitude, et partant de la liberté, » ne peut marcher du même pas que la société temporelle « fondée sur l'élément objectif de l'évidence, » et découlant de la nécessité.

« Liberté, individualité, ces deux termes se correspondent si exactement qu'on peut les dire synonymes; car on n'est pas libre sous l'empire des lois irrésistibles qui régissent l'homme comme espèce. Individualité, religion, ces deux termes ne sont jamais séparés. Une religion collective n'est pas une religion. Mais cette vérité qui est immuable et qui n'a pu être ajournée, a pu, quant à la plénitude de sa manifestation, subir un délai. Minorité n'est pas esclavage. Dieu, qui n'a jamais traité l'homme comme un esclave, l'a pu traiter comme un mineur, et il l'a fait dans le régime de l'ancienne alliance. Il a formé tout d'abord un *peuple*, au sein duquel, comme dans une terre bien préparée, devaient surgir une à une les individualités religieuses. La vue ne remplaçait pas la foi, mais elle la préparait. Les miracles produisaient des impressions *nécessaires et identiques*, mais ces impressions étaient les préliminaires de la religion. Sous ce régime, comme sous tout autre, il n'y avait d'homme religieux que celui qui, sans voir, croyait. Mais de même que, quand la clef de la voûte a été posée, on enlève le cintre, et la voûte se consolide en s'appuyant sur elle-même, de même quand Jésus-Christ, qui est la clef de la voûte, eut été posé, la théocratie extérieure ou formelle tomba nécessairement; elle jeta un dernier éclat dans les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres; mais ce moyen de créer l'identité fut peu à peu sacrifié à l'intérêt de l'individualité et de la liberté. La personne religieuse apparut dans toute sa plénitude; et ce fut un des triomphes que Jésus-Christ proclama sur la croix dans cette solennelle parole : *Consummatum est*. Le christianisme est l'avènement définitif de la religion individuelle. C'était là qu'il fallait arriver; car cela seul mérite le nom de religion, et si ce terme n'a pas été atteint, le christianisme n'est encore qu'une œuvre transitoire, intermédiaire; l'adoration *en esprit et en vérité* n'est point encore inaugurée, et c'est prématurément que Jésus-Christ a dit à l'Univers : *Tout est accompli*. »

« Or, si le christianisme n'est *la loi parfaite* qu'autant qu'il est la loi de la liberté (Jacq. I, 25), si le christianisme est la religion de l'individu, par cela même qu'il est la vraie religion, l'élément de l'identité, qui est proprement celui de la société civile, a disparu pour jamais du domaine de la religion, et toute espèce de contact est désormais impossible entre l'Etat et l'Eglise. L'Eglise, ou la société libre, fondée sur le rapport des croyances individuelles, n'offre plus aucune prise à l'Etat. L'Etat et l'Eglise peuvent exercer de l'influence l'un sur l'autre, mais uniquement sous les auspices et dans l'esprit de la liberté. » (290).

« On nous dira peut-être qu'il est resté dans cette religion que nous appelons rigoureusement personnelle, un élément d'évidence et d'identité : cet élément, dit-on, c'est la morale. Ce n'est pas, disent les défenseurs de l'union, ce n'est pas le christianisme, c'est la morale du christianisme que nous adoptons lorsque nous associons l'Eglise à l'Etat. Certes, à voir la morale politique de la plupart des Etats, on ne dira guère que ce soit pour leur compte qu'ils veulent la morale de l'Evangile. Ils la veulent non pas comme vraie, mais comme utile, c'est-à-dire qu'ils veulent une morale telle quelle, et non pas la morale de l'Evangile. « Car si l'on savait en vertu de quels principes le christianisme engendre une morale supérieure à toutes les autres, on connaîtrait le christianisme à fond et on le tiendrait pour vrai..... Par cela seul que l'Etat n'a voulu de la religion que sa morale, il ne voudra pas le développement du principe de cette morale. Pour accepter tous les fruits et tirer toutes les conséquences du christianisme, il faut croire au christianisme, et l'avoir reçu, non comme utile, mais comme vrai. Hors de cette condition, la protection de l'Etat, ne sera, suivant les temps et les lieux, qu'une surveillance sévère ou qu'une tutelle sans intelligence et sans amour. Et comment en serait-il autrement? Le christianisme n'est-il pas essentiellement une folie?.... Ce caractère lui est essentiel et durera autant que lui. » (295).

« ..... Quand la grâce de Dieu a ouvert un cœur pour lui faire comprendre le mystère évangélique, il faut que ce cœur finisse par trouver l'Evangile divinement raisonnable ; mais avant ce moment où l'homme reçoit de nouveaux yeux et un nouvel être,

j'aime mieux que l'Evangile soit pris pour une folie que pour une sagesse. Comment veut-on que cette doctrine qui proclame que si quelqu'un pense être sage en ce monde, il doit devenir fou pour devenir sage, puisse jamais être la doctrine de l'Etat? — « Aussi, nulle part et jamais l'Etat n'a épousé la religion chrétienne, mais son ombre et son fantôme...., et sous la réserve tacite qu'elle ne donnerait point un libre essor à sa vie. Le christianisme n'a pu devenir religion d'Etat qu'à la condition de devenir sage, de n'être pas fou, c'est-à-dire de n'être pas ce qu'il est. Et partout où, se ressaisissant de sa nature et revendiquant son héritage, il a franchement arboré cette folie qui doit le caractériser éternellement, l'Etat n'a pas eu de repos qu'il ne l'ait ou ramené à l'ordre, ou rejeté de son sein.... Le christianisme répugne à tout établissement trop assuré, trop humainement solide; le précaire lui plaît; l'incertitude est sa force : c'est que tout ce qui lui fait une marche trop facile et un avenir trop transparent et trop clair, a pour suite nécessaire de déplacer sa confiance et, par là même, d'altérer son principe.... Peut-il après cela convenir au christianisme de s'appuyer sur la plus solide des choses humaines, ...sur l'autorité de l'Etat, de se faire inscrire au budget de l'Etat, de participer à la puissance coactive et coërcitive de l'Etat. Cette union n'est-elle pas contre nature? Cette union n'est-elle pas adultère? » (301).

« ....On peut juger par là dans quel esprit la religion sera protégée par l'Etat, quand elle sera adoptée pour l'amour de sa morale. Si c'était vraiment *sa* morale, ce serait tout; mais comme au fond ce n'est pas *sa* morale, morale marquée du même sceau que le dogme, morale empreinte du même caractère de sainte folie, on sent que cette adoption du christianisme sera, non-seulement superficielle, mais pleine d'antipathie pour l'arbre même dont on prétend recueillir les fruits.... A l'égard du christianisme le mépris est impossible, si on ne l'aime pas, il faut le haïr. Que dis-je? c'est quelquefois cette haine même qui le recommande à la protection de l'Etat!.... On a découvert que cette plante ne s'extirpait point.... L'âme humaine, a-t-on dit, a besoin d'une faiblesse qui la console; à défaut de celle-ci, elle en chercherait une autre, laissons-lui sa chimère. Des persécutions sont un contre-sens, nous l'avons déjà éprouvé....

protégeons ce que nous ne pouvons détruire. Protéger, c'est la forme la plus honnête et la plus sûre de la contrainte.... Ce christianisme qui ne touche la terre d'un pied dédaigneux que pour s'élever plus haut, sachons l'enraciner à la terre.... rendons-lui des hommages qu'il nous paiera de sa liberté, opposons, en un mot, à *la* religion *une* religion; c'est le vrai moyen de créer au sentiment religieux une température médiocre et uniforme, la seule qui convienne à la santé de l'Etat, et au-dessous de laquelle, nous devons bien en convenir, la religion des peuples ne descendra jamais. »

« .... Si jamais le grand adversaire de la vérité s'applaudit intérieurement de son habileté, ce fut lorsqu'il eut inventé cette nouvelle forme de persécution que les hommes appellent protection. D'un même coup, substituer la vue à la foi, endormir la vigilance, créer la fiction d'une religion collective, enfermer la liberté dans un invincible réseau, qui, toujours la retenant captive, ne se fait sentir qu'à la dernière extrémité; en un mot, séparer insensiblement le christianisme des sources où il puise et renouvelle sa vie, c'est un trait de génie digne de celui en qui réside le génie du mal. Et quelle pitié de voir la piété même courir au devant de ces chaînes dorées, et s'applaudir d'avoir fait roi de ce monde Celui qui se soustrayait par la fuite aux hommages du monde... Oh! comme les ennemis de la religion doivent rire intérieurement et entre eux de voir les hommes de foi, dupes d'un respect hypocrite, accepter pour la religion un rang qui la compromet et des hommages qui l'enchaînent! » (307).

Une autre objection est celle qui, assimilant la famille à l'Etat, « demande » si la famille religieuse n'est pas à sa manière une *église établie*, et si l'on peut voir une différence essentielle entre l'église de famille et l'église d'Etat.

Quelque opinion qu'on se forme quant à la paternité de l'Etat, deux mots suffisent contre cette objection. En premier lieu le chef de l'église de famille n'est pas une abstraction, c'est un homme, un être capable d'avoir une religion, et, par conséquent, de l'inspirer, un père investi de par l'ordre divin des sentimens et des attributions propres à la fonction qu'il doit exercer. Ensuite le fils ne

reste pas toujours sous la tutelle de son père. Il devient majeur et l'époque de son affranchissement religieux précède même de beaucoup l'émancipation civile. Sous l'Eglise d'Etat, le croyant est toujours mineur.

On oppose encore au principe de la séparation « l'universalité, l'antiquité immémoriale du système opposé. »

« .....A quel principe rattache-t-on cet argument? Au principe qui fait du nombre et de la durée l'infaillible critère de la vérité. Mais ce principe est jugé.... On ne peut croire à l'Evangile sans convenir qu'il y a eu des erreurs universelles. Or, celle-ci devait l'être; soit par la portion de vérité qu'elle renferme comme toute erreur, soit par ce qu'elle a de faux. L'instinct religieux est vrai, l'idée de mêler intimement la religion à la vie est une idée vraie; ni l'une ni l'autre n'ont jamais déserté l'esprit humain, elles n'en sortiront jamais. Ce qui était faux, c'était de confondre les deux domaines de la conscience et du pouvoir; mais cela même avait sa part de vérité. On ne concevait pas une sphère où Dieu ne fût pas. On oubliait seulement qu'il ne peut entrer effectivement dans aucune partie de la vie par une autre voie que celle de la conscience, c'est-à-dire par celle de l'individualité et de la liberté. Cet oubli lui-même est un péché ou le stigmate d'un péché..... »

« Mais une religion parfaitement en rapport avec les inclinations de l'homme naturel, ne saurait être une religion vraie; une religion qui se fait à l'image de l'homme, est fausse, il n'y a de vraie que celle qui prétend transformer l'homme à son image..... C'est ce qui nous explique pourquoi la religion chez les païens parait plus mêlée avec toute la vie que chez les chrétiens même, j'entends chez la masse de ceux qui professent le christianisme. C'est à notre confusion, mais c'est à l'honneur du christianisme. »

Quant au judaïsme « divine transition du paganisme au christianisme.... plus qu'aucune religion humaine il intervint formellement dans tous les détails de la vie. Il consacra à sa manière ce que le christianisme devait consacrer d'une manière plus excellente, le droit de Dieu sur toute la vie, l'absolutisme de Dieu. Ce régime était le noviciat de l'Eglise chrétienne.... Mais les formes du principe ne peuvent se scinder. Il faut accepter toute la liberté de la forme

chrétienne ou toute la servitude de la forme judaïque.... le tempérament qu'y apportent les modernes religions d'Etat est une exténuation qui ne saurait être admise.... C'est retourner vers le judaïsme ou le paganisme que de rêver cette absorption de l'Etat dans l'Eglise ou de l'Eglise dans l'Etat. (308.)

Autre objection. « Y a-t-il deux morales, et celle de la religion à part, que resterait-il à celle de l'Etat? »

L'Etat n'a pas créé les idées morales « elles sont là avec le double caractère de l'évidence et de la nécessité » elles n'ont pas plus besoin de l'Etat pour se maintenir qu'elles n'en ont eu besoin pour naître. Quoique l'Etat prenne la morale par le côté de l'acte matériel et de l'utilité, les idées morales n'en sont pas moins les filles de la conscience individuelle, saisie par le principe de la vérité et de la justice éternelle. Plus il y aura de consciences vivantes et plus les institutions en respecteront la liberté, plus les mœurs s'amélioreront et la morale de l'Etat sera prospère. Il en sera à cet égard de la séparation des deux pouvoirs, temporel et spirituel, « comme de ces barrières naturelles qui marquent les confins des deux Etats, mais qui n'empêchent pas leurs atmosphères de se mêler. » (320.)

Nous passons aux objections faites par ceux qui s'attachent au point de vue pratique. La première est celle-ci : L'Eglise a-t-elle besoin de l'Etat?

« Il est bien entendu qu'il s'agit ici de la vraie Eglise et de la vraie religion. Si l'on entendait sous le nom de religion autre chose que la vérité divine, toute discussion serait superflue. Une religion humaine a certainement besoin de l'Etat; c'est à l'Etat à voir s'il a besoin d'elle..... La seule question que nous puissions poser est celle-ci : La religion de Dieu a-t-elle besoin de l'Etat? »

« ..... Quand l'Etat offre ses services à l'Eglise, celle-ci sans doute a le droit de lui demander ce qu'on prétend lui donner? Ce n'est pas la liberté; car, si la religion est indépendante, elle a ce que vous voulez lui donner; si elle ne l'est pas, qu'avez-vous à faire pour qu'elle le soit que de vous retirer?.... De l'argent, de l'or, dons empoisonnés, dons meurtriers, quand ce n'est pas la religion qui les offre à la religion?... De la puissance?.... Quand la religion est puissante, c'est la puissance qui est la religion. Des

dons célestes? Ils ne viennent que du ciel. Des avantages temporels? Elle ne peut les accepter. Tenons-nous au vrai et ne le lâchons point. Le bien de la religion ce n'est pas d'être riche, considérée, ni même de marcher par un chemin uni, le bien de la religion c'est d'être religieuse..... L'Etat rendra-t-il la religion plus religieuse? L'Etat assurera-t-il le triomphe de l'invisible sur le visible, ce qui est proprement la religion? L'Etat forcément, par sa seule présence, ne fera-t-il pas triompher le visible sur l'invisible?... Une religion qui se demande si elle n'a pas besoin du pouvoir civil, confesse qu'elle n'a pas foi en elle même.... Ce n'est pas que la religion n'ait des besoins matériels, mais elle n'accepte pas de toutes mains. C'est l'esprit qui doit lui soumettre la matière. C'est par la foi, c'est-à-dire par elle-même, qu'elle veut être secourue. » (352.)

« ..... Si l'on nous demande : Que voulez-vous que la religion devienne sans l'appui de l'Etat? nous répondrons simplement : Qu'elle devienne ce qu'elle pourra. Qu'elle vive si elle a de quoi vivre, qu'elle meure si elle doit mourir : *Sit ut est, aut non sit.* Elle est venue dans le monde pour prouver que l'esprit est plus fort que la matière, fort sans la matière, fort contre la matière, je ne dois pas l'empêcher de prouver cela. Si elle ne peut subsister par elle-même, elle n'est pas la vérité; si elle est de Dieu, il lui a été donné ainsi qu'à Jésus-Christ d'avoir « la vie en elle même ; » il faut qu'elle le montre, c'est son premier mandat, le sceau indispensable de sa divinité; et sa certitude, comme sa dignité, a tout à perdre dans l'esprit des hommes à un système qui permet toujours de douter si elle doit à elle-même ce qu'elle a de vie, ou si elle le doit à l'assistance de la force publique. »

« .... Si l'on croit l'existence même de la religion menacée par la séparation, grand Dieu! quel aveu vient-on nous faire et quelle idée faut-il avoir d'une religion qui n'a point de racine dans l'humanité, point de force en elle-même et qui tombe aussitôt que l'Etat l'abandonne? Plus vivement on s'opposera à cette épreuve, plus hautement nous la réclamerons. Il faut qu'on sache ce que c'est que cette religion: si elle a une base, ou si elle n'en a point; il faut qu'on sache ce que c'est que ces croyants: s'ils croient en

Dieu ou s'ils croient à l'Etat ; il faut qu'ils le sachent eux mêmes..... Et quand on nous dit : Pour les vivants, à la bonne heure, mais que ferons-nous des morts ? Les morts ! nous leur dirons de vivre, ils n'en trouveront jamais une occasion plus favorable..... Vous voyez des défections, des abjurations, des vies sans frein, un peuple sans Dieu ! Il est étrange de parler ainsi quand on croit posséder la religion de Dieu ! Où est donc votre foi ?.... Ce qui a, presque partout, amorti le besoin religieux,.... ce qui a dégoûté de toute espèce de culte, c'est cette atmosphère étouffante et malsaine des religions d'Etat, cette usurpation de la compétence religieuse par les corps politiques, cette longue profanation, dont tout le monde, plus ou moins, a eu le sentiment ; c'est l'idée à laquelle elle a dû donner crédit : que tout établissement religieux n'était qu'un instrument de la politique.... Partir, dans le raisonnement de l'état spirituel des populations qui ont vieilli sous le régime de la religion d'Etat, c'est partir d'une donnée gratuite et fausse...... L'insipidité morale, le manque de spontanéité religieuse qu'on a soin de faire remarquer chez la masse des membres d'une église nationale, fait-elle donc l'éloge ou la satire du système ? Et bien loin de suggérer l'idée de le maintenir, ne fait-elle pas naître l'idée et l'envie d'essayer pour ces fidèles si languissants d'une autre atmosphère et d'un autre régime ?.... (325, 342.) Si l'établissement national se dit : Je serai l'hôpital, l'infirmerie de l'Eglise, nous lui répondrons que le vrai hôpital pour ce genre de maladie c'est le grand air, et que ceux qui paraissent trop faibles pour la liberté sont ceux précisément qui ont le plus grand besoin de la liberté. »

En étudiant la divine et spirituelle nature du christianisme, nous venons de voir combien la foi qui se rend compte d'elle-même est révoltée de la seule supposition qu'il puisse avoir besoin de l'Etat. Cette impression se renforce lorsque nous parcourons avec l'auteur le passé de notre céleste religion. Le fait même de l'alliance de l'Etat et de l'Eglise n'a pu avoir lieu que parce que l'Eglise, malgré le feu de trois siècles de persécution, est devenue assez forte pour conquérir l'Etat. Comment, ayant alors triomphé du pouvoir, serait-elle maintenant assez faible pour n'être plus capable de s'en passer ? Qu'est-ce qui l'aurait rendue faible, si ce n'est l'infidélité dont elle

se rendit coupable, lorsque détournant son regard d'en haut, et « comme veuve de son céleste époux, elle se laissa mettre au doigt l'anneau de l'empire. » Et les grandes choses que le christianisme a faites depuis la période des Eglises d'Etat, est-ce l'Etat qui les a provoquées, encouragées seulement? A-t-il donné la main aux saintes témérités de foi? »... Est-ce lui qui a envoyé dans la Chine et au Japon tant de courageux missionnaires? Est-ce un gouvernement qui a civilisé le Paraguay? Ne sont-ce pas quelques moines qui, pour le dire en passant, se mirent dans cette entreprise, au-dessus des lois et des autorités de leurs pays? Est-ce aux ordres et aux frais d'un gouverment que les humbles frères Moraves, ont répété, mais dans un esprit plus pur, l'œuvre des Jésuites du Paraguay?.... Des paroisses sont-elles plus difficiles à fonder et à gouverner que des Etats? »

« Si l'on ne regarde qu'au matériel, aux moyens de subsistance de l'Eglise, nous verrons qu'elle doit très-peu de chose à l'Etat ou plutôt qu'elle ne lui doit rien. C'est bien avec ses propres fonds qu'elle est entretenue dans la plupart des pays, soit qu'elle en ait conservé en propre la garde et la gestion, soit que l'Etat les ait mêlés avec son trésor. Qu'elle ait été dépossédée, c'est peut-être une grande injustice, mais ce n'est pas un grand mal..... L'Eglise de Jésus-Christ n'a pas été appelée à thésauriser. Elle marche par la foi et non par la vue; et certainement la vue d'un capital n'est pas propre à la maintenir vis-à-vis de son maître dans cette attitude de supplication et de dépendance, la seule qui lui convienne. Son capital est dans la foi et la charité de ses membres...... Mais enfin il n'en est pas moins vrai qu'elle n'a, sous le rapport matériel, aucun besoin de l'Etat, et elle l'a prouvé..... Aucun Etat de l'Europe ne pourvoit plus complétement, plus régulièrement à ses besoins que ne le font les fidèles d'Amérique, réduits à leurs propres forces. » (356.)

« On parle beaucoup des services qu'ont rendus les Eglises nationales... Mais quel est le bien qu'elles ont fait, qui n'ait pu tout autant se faire sans elles, et qui n'ait ses causes, très-faciles à démêler, dans un principe vital qu'il n'appartenait aux Eglises nationales, ni de créer, ni de perpétuer, ni d'éteindre? »..... « Mais

dit-on, sous l'Eglise nationale le pasteur a un troupeau tout trouvé, le troupeau est pourvu d'un pasteur avant de l'avoir demandé. Et comment ne voyez-vous pas que c'est là le mal précisément, et que vous feriez beaucoup mieux de laisser à ce troupeau le souci de trouver un pasteur, à ce pasteur le souci de se créer un troupeau? Ne savez-vous pas qu'en matière de religion la spontanéité est le principe même de la vie, et que tout ce qui est ôté à l'une est nécessairement enlevé à l'autre. Quand il s'agit de besoins matériels, c'est la satisfaction qui importe, quand il s'agit de besoins spirituels, c'est le besoin qui importe. » (358.)

On se sert du grand mot de Providence, et l'on dit que Dieu ayant permis les Eglises d'Etat, il fallait sans doute qu'elles fussent un bien. « Prononçons toujours avec respect, avec amour, ce nom sacré de Providence, mais souvenons-nous que l'avenir, le progrès, le devoir, c'est aussi la Providence. » Dieu n'approuve pas tout ce qu'il permet. Les Eglises d'Etat eussent-elles d'ailleurs été nécessaires une fois, prouvez-nous qu'elles le sont encore. La féodalité fut un progrès sur l'esclavage, mais qui peut nier qu'en elle-même elle ne soit un mal? Déchargerons-nous du poids de la responsabilité, tout le mal qui a existé, par le fait seul qu'il a existé? D'ailleurs on n'a pas commencé par les Eglises d'Etat. L'Eglise fut-elle dominatrice de l'Etat? L'Eglise romaine conserve encore ce caractère où elle le peut. » Elle ne dédaigne pas de commander, et c'est son malheur et sa honte; mais elle dédaigne encore *plus d'obéir*, et c'est sa gloire; gloire pure et digne d'envie si elle *n'eût* refusé l'obéissance aux hommes que pour la donner à Dieu! »

« L'Eglise d'Etat proprement dite, est une invention de la réforme, lorsque, ayant peur de son principe, elle le nia en fait après l'avoir proclamé en paroles. La réforme en se séparant de l'Eglise romaine qui n'était ni la multitude, ni le pouvoir civil, dut, pour trouver une tête, s'adresser au peuple ou au gouvernement civil. Son principe l'adressait au peuple; en général, elle n'osa; et pour avoir une autorité présente et visible, elle s'adressa au pouvoir qu'elle fit évêque. Tel est le caractère des Eglises d'Etat, elles se réduisent à ce peu de mots : Episcopat du gouvernement civil. Ce gouvernement lui-même, on ne nous dit pas qui l'a fait évêque;

les catholiques romains se donnent un peu plus de peine pour établir l'autorité du siége apostolique.... Le système des Eglises d'état n'est pas un système, mais un fait; c'est tout simplement une malheureuse inconséquence des grands hommes du seizième siècle; nous essayons après coup d'ériger ce fait en système; nous n'y pouvons rien, ce n'est qu'un fait. » (363)

On s'autorise encore en faveur des Eglises nationales du besoin d'ordre. On craint un morcellement excessif, on craint des abus d'imagination et des excès d'enthousiasme.

« Mais en quoi consiste l'ordre? Dans l'uniformité? Qui l'a dit? Où est la preuve?... L'uniformité flatte le regard, elle satisfait en nous la paresse et le besoin de repos, mais est-elle pour cela la source de la vérité? Si l'établissement national engloutissait toutes les sectes ou les empêchait de naître, ce triomphe, au lieu de le louer, l'accuserait, car il est évident qu'il n'aurait été obtenu qu'aux dépens de la nature humaine et de la religion.... Vie et diversité sont, dans ce domaine, étroitement corrélatives... Il n'y a point de vie où il n'y a point de sectes, l'uniformité est le symptôme de la mort... On réclame contre l'individualité en faveur de la société sans voir que c'est parce que l'individualité est faible que la société l'est aussi... La cohésion plus ou moins forte de la société a pour mesure l'individualité elle-même qui se compose de conviction et volonté... Qui vous a dit que l'individualité soit formée seulement de ce qui divise et isole, et non de ce qui lie et réunit?.... Jusques à quand s'obstinera-t-on à confondre l'individualité avec l'individualisme?... Elle a bien autrement besoin d'être contenue et modérée, cette force qui, pour nous faire trouver des semblables, nous rend nous-mêmes semblables à autrui, et amortit jusqu'à les effacer entièrement les arêtes vives de notre individualité... » L'élément de l'individualité, glorifié à la fois et purifié par le christianisme est employé par la Providence à deux fins opposées, il est le sanctuaire de la liberté et de la dignité personnelles, et le centre véritable, le point d'union des âmes.

.... « Tout ce qui est également profond est semblable; et s'il est une religion tellement intime et sérieuse qu'elle retentisse dans les dernières profondeurs de l'être, elle y rend essentiellement le

même son. Telle est la nature du christianisme... Nulle religion ne doit diviser davantage à la surface, ni unir plus étroitement à la base.... Il faut se résoudre à l'un et se réjouir de l'autre. Il faut se fier à ce principe secret et puissant d'unité. Il ne faut pas s'attendre à ne voir finalement dans la sphère religieuse que des individus; toujours et jusqu'à la fin du monde, la crainte opposée sera beaucoup plus de saison; mais il faut éviter la forme la plus grossière et la plus menteuse sous laquelle puisse avoir lieu l'agglomération. » (369).

» On déplore l'étroitesse de vues de certaines églises actuellement nommées dissidentes; j'accorde que les églises nationales, non pas pourtant comme nationales, mais comme églises de multitude, sont plus favorables, dans nos temps du moins, aux idées générales et modérées..... Mais on ne fait pas attention au caractère d'une communauté formée sous les auspices d'un esprit d'opposition et de résistance. On oublie que, quand tout le monde serait dissident, personne ne le serait..... Et quant aux excès et aux aberrations qu'on a pu reprocher à quelques sectes particulières, qui a plus efficacement provoqué ces fautes que l'esprit d'exclusion et de tyrannie des sectes dominantes, ou Eglises nationales?.... Et combien, en général, ces écarts ne sont-ils pas innocents là où leur est refusé le dangereux stimulant de la persécution?..... Nous ne les voyons point sans déplaisir, mais notre douleur est plus vivement sollicitée par des faits qui ne font pas spectacle. Que nous *importent* les macérations, les extases, les danses, les convulsions *de quel*ques sectes imperceptibles? Il y a plus de vérité, plus de raison dans ces manifestations, que dans le calme fier et stupide d'un esprit fort; et rien, à nos yeux n'est plus extravagant que l'indifférence, comme rien en morale n'est pire que l'égoïsme. »

Au surplus « les zélés défenseurs du système national parmi les protestants en appellent aux mêmes principes dont les catholiques s'appuient pour la défense de leur Eglise. Tout ce que disent les protestants contre l'unité romaine se peut dire contre le système national..... La différence, c'est que le clergé romain allègue des textes, invoque l'idée d'une inspiration perpétuelle, et que l'Eglise nationale n'allègue ni n'invoque rien de semblable. La différence

encore, c'est que le catholicisme se croit universel comme la vérité et le nationalisme local comme l'opinion..... »

La victoire du principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, paraît à l'auteur une de ces vérités définitives, qui, une fois admises ne peuvent plus se perdre. Mais qu'il puisse y avoir toujours une influence de la religion, devenue opinion publique, sur la société en tant que société, c'est ce qu'il se garde bien de contester. Mais « qu'ai-je à faire » ajoute-t-il « de règler et de prévoir ces mutuelles influences? Je sais que rien ne sera mauvais de ce qui se fera dans un esprit de justice et de liberté. » (382.)

Vient maintenant la seconde question : « L'Etat n'a-t-il pas besoin de l'Eglise? »

La discussion ne peut-être soutenue ni avec ceux qui voient dans l'Eglise un instrument de salut et un gage de sécurité pour les hommes du pouvoir; ni avec ceux qui acceptent l'alliance comme un « moyen de surveiller, de dominer, de neutraliser l'Eglise. » Ces derniers regardent « l'Eglise comme un mal nécessaire et non pas comme un bien. Nous parlons nous, d'une religion vraie, ou réputée vraie. »

» Nous acceptons la question dans ce sens : L'Etat, pour atteindre son dernier but, qui est le perfectionnement et le bonheur de ses membres, peut-il se passer de l'Eglise? »

« Nous répondons franchement : Non, l'Etat ne peut se passer de l'Eglise, en tant que l'Eglise est la manifestation et le moyen de la vie religieuse. Mais si l'on entend que ce besoin ne se satisfait que sous la forme de l'alliance, c'est là précisément ce que nous nions. Cette négation s'appuie sur tout ce qui précède. . . . . . Si l'alliance fait violence à la nature des choses, elle ne saurait être définitivement heureuse pour aucune des parties qui la composent, pas plus pour l'Etat que pour l'Eglise. . . . . Elle est pernicieuse à l'Eglise, nous venons de tâcher de le prouver ; or, il en est de ce mariage comme de tout autre mariage, quand l'un des conjoints est malheureux, l'autre l'est nécessairement aussi. » Mais ces rapports forcés peuvent être remplacés par des rapports libres. La religion, on ne saurait trop le répéter, vit d'individualité et de spontanéité ; « elle ne se sépare que pour mieux s'unir ; elle ne se ressaisit de sa

puissance propre que pour l'appliquer avec énergie aux besoins moraux de la société, en agissant, non plus comme auparavant, par le corps sur les membres, mais par les membres sur le corps. »

Les âmes religieuses nous comprendront, elles concevront sans peine un homme d'état religieux se refusant par religion même au système des religions d'Etat. . . . . « Il consentira moins que personne à cette fantasmagorie prodigieuse, qui fait des citoyens autant de croyans parce qu'ils sont citoyens, et de l'Etat un collége de prophètes, parce qu'il est l'Etat. Pour mettre la religion dans la nation, il la mettra hors de l'Etat. » (390).

Mais l'unité nationale, dira-t-on, que deviendra-t-elle sans unité religieuse? Il ne faut pas demander ce qu'elle deviendra, mais comment il se fait qu'elle existe, maintenant que le fantôme de l'unité religieuse a lui-même disparu. La persécution ayant été insuffisante pour ramener à l'unité les croyances divergentes, s'imagine-t-on que protéger, salarier un culte à l'exclusion de tous les autres, soit un moyen d'y revenir? Ici encore les faits ont répondu. Depuis le temps que dure ce système bâtard de la protection sans persécution positive, l'unité religieuse a-t-elle été en progrès? Le vrai moyen de fortifier l'unité nationale chez les membres des communions diverses, est au contraire de traiter tous les citoyens sur le pied d'une complète égalité en dépit des différences de leurs cultes. « Partout où l'Etat reste neutre entre les religions, leurs différences, quoique sensibles et senties, ne troublent pas la paix. » « L'unité nationale existe dans une grande diversité de pensées, précisément parce qu'elle n'intéresse pas les parties les plus profondes de notre nature . . . . elle n'est jamais détruite par la religion, mais à son occasion seulement, ou sous son nom, c'est-à-dire lorsque les institutions créent entre les différens cultes une rivalité politique. » Dans le cas où les religions sont tellement différentes qu'elles créent deux systèmes de mœurs, deux peuples en un mot, ce ne sera pas la religion, mais les mœurs qu'on repoussera. Les Musulmans qui vivraient au milieu de notre Europe, pourraient bien « avoir des mosquées, mais non des harems. »

« Mais toute la poésie dont la vie des peuples est susceptible était

dans cette union que vous condamnez, » disent les adversaires de la séparation.

Quoi! « tout ce que le christianisme a pu mettre d'intime et de touchant dans les mœurs, va-t-il disparaître avec une association dès longtemps flétrie ?.... Nous l'avouons, nous serions sensible à cette perte autant que personne, mais nous ne la craignons point. Il y eut des mœurs chrétiennes avant qu'il y eut un Etat chrétien, et rien n'empêche que le christianisme ne vienne encore une fois faire ce qu'il a fait jadis. . . . . Ce n'est pas nous qui voyons la vraie et l'immuable forme de la religion dans cette dialectique aride et dans ce puritanisme abstrait qui nie si imprudemment une partie de l'homme et de la vie. Cette crise de la religion n'est pas toute la religion. Le fleuve qui semble s'être précipité tout entier dans un canal étroit et profond coulera vers la mer par toutes ses embouchures, et embrassera dans le réseau d'un delta fécond tout le terrain qu'il est destiné à baigner. L'Evangile n'a pas besoin que l'Etat lui enseigne à être large, humain, libéral; il est tout cela par lui-même, et c'est de lui que l'Etat apprendra à le devenir. » (402).

Après tout, ce qu'on craint le plus au fond, c'est la puissance que l'Eglise émancipée ne pourra manquer d'acquérir. Mais cette crainte est singulière par le temps qui court. Cette puissance toute spirituelle, toute dégagée du pouvoir civil, cette puissance d'opinion, qui ne laisse à la religion d'autre valeur que celle d'une idée, d'où vient que la religion n'aurait pas le droit de l'exercer aussi bien que toute autre idée? Nous ne pouvons admettre le principe de cette crainte que si l'on nous parlait de l'Eglise unie à l'Etat. Dans ce cas, « cette crainte est légitime, elle est louable, elle peut être religieuse. » (405).

Et l'école, a-t-on demandé, « cette grande institution qui ne se passe, dit-on, ni de l'Eglise ni de l'Etat, » que deviendrait-elle sous le système de la séparation? Il serait plus exact de dire que l'école est une nécessité doublement sentie, et par l'Eglise et par l'Etat, et qu'elle peut puiser, soit dans l'un, soit dans l'autre de ces établissemens, les secours suffisans à son existence. L'école a primitivement été fondée par la religion, mais s'il est un besoin généralement reconnu de nos jours, c'est celui des lumières et de l'édu-

cation, il est même envisagé comme une indispensable garantie de sécurité sociale. Si contre toute probabilité, l'appui venait à manquer à l'école du côté du pouvoir civil, l'Eglise ferait ce qu'elle fit autrefois et reconstituerait l'école en vertu de sa force propre. L'Eglise est lumière et parole; « si l'Etat a besoin que ses membres sachent lire, l'Eglise le demande aux siens plus impérieusement encore. »

« Au surplus nous sommes devancés par les faits. L'école, en plus d'un pays où l'Eglise d'Etat subsiste encore, a cessé d'être une succursale de l'Eglise. » Et remarquons à cette occasion que l'édifice qu'on défend contre nous est démoli pierre à pierre par d'autres mains que les nôtres.... C'est ainsi que l'école a été sécularisée, l'instruction supérieure l'est depuis longtemps, le pouvoir ecclésiastique ne tient plus dans ses mains l'état civil des individus et des familles, la magistrature, autrefois sacerdoce, ne suppose plus même une simple profession de foi; aucun devoir religieux n'est prescrit comme un devoir civique; bien des mensonges de détail ont disparu, mais le grand mensonge est encore debout, assez mal-faisant dans sa nudité, ayant assez de chances de durée, pour que la hache de la vérité ne doive point se lasser d'en saper la base. »

« Les yeux qui voient tant de dangers dans la séparation ne sauraient-ils donc en voir aucun dans le maintien de l'union? L'invasion évidente du panthéisme devrait les rendre attentifs.... L'instinct du panthéisme est partout; et l'on s'étonnera moins de nous entendre parler ainsi quand nous aurons défini le panthéisme: l'idée du fatalisme combinée avec celles de l'ordre et de l'unité.... Quand Dieu, duquel, bon gré, mal gré, il faut que le nom reste, n'est plus une personne, comment parler encore de la personne humaine.... L'Eglise d'Etat n'est pas née, il est vrai du panthéisme.... elle est plutôt un héritage et une contrefaçon de la théocratie, mais il n'en est pas moins vrai... qu'elle coïncide avec le panthéisme, avec qui elle a en commun la négation implicite de l'individualité.... Quand l'Etat est une personne, l'individu cesse de l'être; le panthéisme, qui ne prétend pas autre chose, se rencontre sur ce point avec le système de la religion d'Etat. Le

système des Eglises d'Etat n'aura une philosophie qu'au point de vue du panthéisme. La théorie qui renvoie incessamment chaque individu à lui-même agit dans un sens opposé au panthéisme, elle ramène le sentiment de la personnalité; et, sous ce rapport, elle a dans le temps présent, une véritable utilité pratique. » (411).

Après ces consciencieuses réfutations, l'auteur contemple d'un regard ferme, quoique mélancolique, le bouleversement qu'apportera la pleine apparition de la vérité au milieu d'un système erroné. » Ce serait plus que perpétuer, ce serait consacrer l'erreur, ce serait effacer la distinction du faux et du vrai, du juste et de l'injuste, que de mettre à la charge de la vérité tous les inconvéniens inséparables d'une réforme. Ces inconvéniens sont imputables à l'erreur. Elle est responsable des obstacles qu'elle a créés.... Nos principes ne nous permettent pas de transiger, et quand nous le voudrions, la vérité serait plus forte que nous.... A ce compte nous avons plaidé une cause déjà gagnée.... Nous avons le droit de dire qu'il ne reste plus qu'à adoucir la pente, mais le seul moyen de l'adoucir est de préparer les esprits. »..

« Nous n'avons pas peur d'un lendemain dont nous savons que l'aurore sera sévère, mais pure: le christianisme lui-même nous répond de ce lendemain si redouté..... nous déclarons hautement que pour ce qui nous concerne, nous cesserions de croire au christianisme, du moment que nous ne le croirions pas fort au-dessus de cette épreuve.... S'il était vrai que la religion ne dût pas survivre à ses rapports forcés et artificiels avec l'Etat; s'il était vrai seulement que sa condition dût empirer par le fait même de cette séparation, autant vaudrait, dès cette heure, l'abandonner, et chercher dans quelque vieille erreur, ou dans quelque jeune système, la consolation de cette misère intime et profonde, que, jusqu'à ce jour, à l'aide d'une sage politique, elle avait si doucemement, si complaisamment bercée. »

M. Vinet appuie sur l'inutilité des ménagements à l'aide desquels on s'efforce d'atermoyer avec une rupture nécessaire. Il fait ressortir avec force comment là-même où l'Etat prétend se contenter de payer l'Eglise sans influer sur elle, il exerce toujours une influence effective. Pour son argent, il demande des *services*,

et l'Eglise qui n'en doit rendre qu'à Dieu, vend réellement contre un salaire, le principe de la liberté. Elle a beau paraître la conserver jusqu'à un certain point, le moment des conflits et des tracasseries arrive inévitablement. S'agit-il de l'Eglise catholique, si bien défendue, semble-t-il, par l'immobilité de sa doctrine, voyez les *appels comme d'abus*, et toute la sourde lutte des libertés gallicanes! Quant aux Eglises protestantes, il y a directement servitude. La vie et la liberté, inoffensive dans le système de la séparation, deviennent une cause légitime d'ombrage à l'Etat dans le système de l'union.

« Ainsi donc rien, ni transaction, ni concession, ne saurait donner au mensonge le caractère et les effets de la vérité. Dans les formes les plus ménagées de ces rapports adultères, l'adultère est flagrant. Un principe absolu ne peut-être ni satisfait ni violé à moitié... Le moyen donc d'adoucir la pente, c'est de faire, mais mieux que nous, ce que nous venons d'essayer, c'est de faire concourir toutes les ressources de la raison, tous les souvenirs de l'histoire, toutes les vérités de la conscience, tous les motifs de la religion, à établir la vérité que nous avons cherché à démontrer... Ni les faits tout seuls, il faut le dire à notre honneur, ni les principes tout seuls, il faut le dire à notre honte, ne suffisant dans ce monde à l'établissement de la vérité : les uns et les autres s'entr'aidant, elle y prend pied et racine.... Il ne faut donc pas tout laisser faire à la nécessité, tout attendre des indifférents ou des ennemis. Il faut tout faire, au contraire, pour gagner de vitesse la nécessité extérieure, et assurer la gloire du triomphe à la nécessité morale, c'est-à-dire à la pensée. Il faut éveiller la conscience publique. Il faut s'adresser aux plus hauts intérêts de la société. Il faut l'adjurer d'ôter du milieu d'elle le mensonge.... Il faut demander l'abolition solennelle d'une institution qui endort ou qui fausse les consciences, et qui ronge sourdement le principe même de la moralité publique. Car aussi longtemps que cette fiction sera autorisée par les institutions,..... de quel droit, avec quelle autorité la société réclamerait-elle de la part de ses membres la vérité et la droiture dont elle a besoin, après leur avoir elle-même enseigné le mensonge et la duplicité? »

« Mais nous tenons à dire que nous n'attendons pas tout du moyen dont nous recommandons l'emploi. La séparation absolue du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat, enlève des obstacles, ôte un piége funeste, mais ne change pas le cœur de l'homme. Tout homme qui aime ses chaînes les gardera.... A la contrainte légale, directe ou indirecte, succède pour les âmes serviles le terrorisme de l'opinion. Nous n'avons voulu qu'une chose : supplier qu'on n'ajoute pas à tant de causes naturelles de déception et d'asservissement une institution qui les consacre, et qui, gratuitement, sans nécessité, sans excuse, connive bassement avec notre misérable besoin d'esclavage; supplier la société de laisser aux âmes la disposition d'elles-mêmes et la responsabilité de leurs destinées..... Mais Dieu seul affranchit les âmes, et pour qu'elles aient le courage de produire au plein jour leurs convictions, il faut d'abord qu'elles aient des convictions, tout au moins celle du devoir même de les manifester avec franchise. » (438.)

» Au terme de notre course, nous revenons à notre point de départ. Le moyen d'assurer la franche manifestation des convictions religieuses, c'est d'avoir des convictions. Etrange cercle!.... Mais l'état réel des choses établit un grand intervalle entre ces deux propositions.... La conviction, à l'époque où nous vivons, ne diffère pas assez de l'opinion. Elle s'appuie trop sur le raisonnement, pas assez sur la conscience. On ne demande point assez à celle-ci le témoignage et la confession des vérités premières.... Les vérités par lesquelles on vit sont des vérités que l'on voit; c'est cette manière de croire, c'est cette vue, c'est cette vie qui fait défaut dans les âmes de cette époque..... Le mal cependant n'est pas universel. Il est des hommes parmi nous, et dans plus d'une opinion politique ou religieuse, qui ont su interroger leur conscience, qui ont su lire dans leur intérieur, et y ont trouvé cette vérité qui illumine tout homme venant au monde..... Ces hommes-là nous les honorons jusque dans leurs erreurs, parce qu'ils maintiennent par leur exemple, et garantissent contre la prescription, la première des vérités morales, la réalité et la sainteté de la conscience..... Mais s'ils eussent creusé plus avant en eux-mêmes, ils y eussent trouvé l'Evangile, c'est-à-dire toute la

vérité, dont il n'ont trouvé que des fragmens, impossibles à coordonner... Il y a au dedans de nous, dans notre dernier fond, quelque chose qui rend témoignage à l'Evangile, et qui, incapable de l'annoncer, est capable de le reconnaître quand il paraît. Mais qui veut, qui peut descendre jusque-là? Ceux à qui la grâce de Dieu en donnera la volonté, ensorte que l'adoption du christianisme est à la fois une chose naturelle, puisque c'est la conscience immédiatement qui reconnaît et accepte la vérité, et une chose surnaturelle, puisque c'est Dieu qui nous donne de descendre jusqu'au fond de notre conscience et de prêter l'oreille à sa plus secrète voix. »

» Ainsi donc le christianisme est la vérité, toute la vérité individuelle et sociale, humaine et humanitaire; et le christianisme est un fait de conscience aussi bien qu'un fait de révélation. L'Evangile est la conscience de la conscience même. A la lumière de la parole extérieure, nous voyons, nous lisons la parole du dedans; et comme cette parole embrasse tout l'homme et toute la vie, il en résulte que tout l'homme et toute la vie relèvent de la conscience, y puisent immédiatement, reçoivent d'elle leur respiration comme Adam la reçut de Dieu, alors que Dieu anima ce limon d'un souffle de vie. Le christianisme est donc la conscience elle-même, élevée à sa plus haute puissance. Le chrétien est l'homme de conviction par excellence; et si quelque conviction se conserve dans le monde, s'il est encore des hommes de principes et de foi, c'est aux germes que le christianisme a semés, à la direction qu'il a donnée, que la société devra ces hommes, si rares aujourd'hui. Que ne vont-ils, que n'allons-nous tous droit au fond de la conscience, qui est le centre de la vérité, au lieu de le tourner et de l'éviter sans cesse? Notre siècle, abusé tout à la fois et désabusé, notre siècle qui s'est mis d'enthousiasme à croire à la matière, afin de croire à quelque chose, et à qui ses triomphes sur la matière ne font que rendre plus sensible le sentiment de sa déchéance, notre siècle à qui tout abonde et tout manque, sentirait ses forces renaître dans cette atmosphère divine, et ses ailes renouvelées comme celles de l'aigle, l'enlèveraient rajeuni et radieux vers ce soleil de justice qui porte dans ses rayons la santé, la gloire et la vie. » (442.)

Ces dernières pages mettent en relief la grande pensée du livre de M. Vinet. La conscience, autrement dit le sens moral, l'amour du bien et la haine du mal, est la vérité même, la vérité immuable et absolue. Tout ce qui est vrai y converge, tout ce qui est faux s'en écarte. Hors d'elle, plus rien de fixe ni de libre, la fatalité et la vacillation se partagent le monde des idées. L'individualité, la liberté, ces attributs distinctifs de l'homme, ne sont que le mouvement et l'expression de sa conscience. Place donc à la conscience; qu'elle ait le champ libre. Le premier, le plus grave des mensonges, c'est de l'opprimer, c'est-à-dire de la nier. Le christianisme est à la fois l'appel à la conscience et l'explication de la conscience; il est la vérité morale déterminée. Il ranime, il consacre l'individualité, en même temps qu'il porte en lui le germe de la plus intime des sociétés. Mais ce n'est que par l'individualité qu'il arrive à l'union; il rapproche les âmes en les renouvelant par des mobiles qui excitent pour les mêmes objets leurs libres affections, et non point en imposant exclusivement telle ou telle forme de pensée ou de culte, où la passagère et partielle action de l'homme se fait toujours sentir. La diversité des formes est inhérente au christianisme, elle est un gage de sa durée, l'enveloppe sans cesse renouvelée de son essence immortelle. Ces considérations devraient suffire pour démontrer l'incompatibilité du principe fondamental du christianisme avec celui des religions d'Etat. La société, fondée sur des rapports temporels, évidents et nécessaires, annule la personnalité humaine au profit de l'intérêt général en se déterminant d'après la loi d'une majorité réelle ou fictive. L'Etat, pouvoir matériel, visible, coercitif, invalide et nie, dès qu'il prétend l'appuyer, la puissance invisible et spirituelle de la religion. Dans la vraie nature des choses, l'Eglise et l'Etat sont séparés par un abîme. La contrainte en fait de religion, même à son plus faible degré, même quand elle ne s'exerce que par la séduction du plus léger intérêt, est un attentat à la dignité de l'homme et à la souveraineté de Dieu, seul maître des consciences, une défiance de son pouvoir, une incrédulité à sa parole. L'influence de la religion sur la société ne sera légitime, elle n'aura toute son efficacité, que lorsque, passant par le canal des individus, elle aura lieu dans un

esprit de pleine liberté. Sans doute des penchants mauvais et inextinguibles agiront encore pour l'asservissement des âmes, mais la loi ne sera plus le prétexte et l'appui du mal.

Voilà la théorie de notre auteur. Dans une note déjà publiée dans ce recueil, on a vu comment il appelle à son aide le témoignage des faits passés. Les changements actuels des législations et des mœurs lui fournissent des preuves palpables de la révolution qui s'opère dans les esprits, relativement à la distinction du temporel et du spirituel. Qu'y a-t-il donc à répliquer, demandera-t-on?

Beaucoup de choses, au gré de ceux qui vivent d'habitudes plus que de principes, et qui voient dans un fait établi, et dans le dérangement qu'entraînerait son abolition, une raison légitime pour sa durée. Ici nous n'entendons point une opposition fondée sur des motifs intéressés. Beaucoup de cœurs honnêtes et pieux nous démentiraient. Mais l'incompatibilité entre le principe moral, libre, spontané, individuel du christianisme, et l'assemblage matériel et grossier sur lequel repose la fiction des religions d'Etat, est une idée qui n'a sa valeur que pour les esprits exercés à l'abstraction. Peut-être, employée comme idée dominante, la simple considération de la justice, de l'égalité due à tous les cultes, aurait-elle eu un succès plus immédiat auprès de bien des gens.

Et cependant quoi de plus fondamental que le principe d'incompatibilité? S'il y a un bien et un mal, il y a des principes absolus. L'un doit nécessairement exclure l'autre. Dieu, bien suprême, est incompatible avec tout ce qui est mal. Sa justice (et toute justice), n'est que l'exercice de cette incompatibilité que nous exprimons ordinairement par le terme de *sainteté*. Mais il y a tant d'esprits déroutés quand on leur présente par la base les idées auxquelles ils croient en gros, qu'il faudra longtemps avant que les consciences droites, auxquelles ce livre est adressé, soient amenées à y reconnaître les conséquences légitimes des vérités dont elles sont pénétrées.

Un autre classe d'adversaires, c'est ceux qui ont retenu le principe de l'autorité de l'Eglise, ou de l'autorité en fait de doctrine, visiblement constituée dans l'Eglise. Pour eux le ministère évan-

gélique est plus qu'une garantie d'ordre et d'instruction, instituée pas Celui qui est « un Dieu d'ordre et non de confusion. » Qu'ils fassent ou non partie de ce qu'on appelle le *catholicisme*, ils sont catholiques en ce qu'ils ont conservé l'idée que le sacerdoce est l'apanage de quelques-uns, et non la fonction de tout chrétien véritable. Ils n'admettront jamais pleinement le principe de l'individualité religieuse; il leur faudra toujours, non-seulement de fait, mais de droit, des privilégiés et des masses. Hors de l'Eglise romaine, ils se cramponneront de toutes leurs forces à l'Eglise d'Etat ou à l'Etat Eglise, seule barrière légale contre l'action des individualités. Ces deux classes d'antagonistes, on l'a déjà vu, se fondent quelquefois en une seule; hommes de principes pour *leur* principe; simples amateurs de faits pour le reste.

Heureusement il y a une autre manière de comprendre ce beau livre que la voie de l'abstraction. Son unité, sa force, sont par-dessus tout dans la sève morale qui le vivifie. Si, dans cette incomplète analyse, nous avons réussi à en conserver quelque chose, nous demanderons à ceux qui viennent de nous lire, à plus forte raison à ceux qui ont l'original entre les mains, si l'idée du *bien* ne se lie pas indissolublement aux principes de vérité, d'égalité, de liberté, de respect pour toutes les consciences, de foi à la puissance divine, que l'auteur a mis en lumière? L'idée du *mal* ne s'attache-t-elle pas à toute fiction quant aux rapports entre l'homme et Dieu, à toute intervention du pouvoir dans l'ordre spirituel, à toute tentative par laquelle la loi risque de séduire la conscience? Dans ce point de vue seulement pourra se dissiper l'erreur de plusieurs chrétiens excellents, qui ne donnent que peu d'importance à la question qui nous occupe parce qu'ils ne voient dans l'union de l'Eglise et de l'Etat qu'une des formes diverses sous lesquelles le christianisme s'est produit au monde, au lieu de la reconnaître pour un principe vicieux, de bonne heure insinué dans les esprits, et dont la perpétuelle tendance a été de renforcer la pente de l'homme déchu, la prééminence du visible sur l'invisible.

Nous avons entendu une âme chrétienne dire dans la simplicité de son jugement; « J'ai commencé ce livre avec une opinion

opposée à celle qui j'y rencontrais. En avançant dans une lecture dont je ne comprenais pas bien peut-être tous les détails, j'ai éprouvé que le sentiment de la réalité du monde à venir, de la force de Dieu, de la vérité de son Evangile, de la foi en ses promesses, s'accroissait à mesure que je pénétrais mieux les principes de mon auteur. Alors je les ai reconnus pour la vérité. »

Nous attendons de l'*Essai sur la libre manifestation de la pensée religieuse* un service de plus. Les vieilles défenses, accumulées autour de la foi chrétienne, ont livré passage à l'ennemi. Peut-être même, à force d'entasser les redoutes, avait-on dérobé quelque chose à la solidité majestueuse du cœur de la place. C'est dans son caractère moral que le christianisme est attaqué de nos jours; c'est là que M. Vinet le défend. « La vérité religieuse, » dit-il, « n'est ni une abstraction, ni une formule, mais le redressement de » l'homme moral. » Delà la lutte persévérante de notre auteur contre l'invasion du matérialisme et du panthéisme, même idéaliste, qui effacent tous deux la distinction du bien et du mal. A ce propos nous sommes frappés de l'intimité qui se trouve entre deux tendances au premier coup d'œil si opposées. La chair toute seule nie Dieu ; l'intelligence toute seule nie le vrai Dieu. L'âme, c'est-à-dire la conscience et le cœur, le reconnaît et l'adore.

Il y a, dans cette incapacité de la pensée réduite à elle seule, un acte de justice et de miséricorde de la part de celui qui l'a permise. L'homme, en voulant ravir à Dieu la vérité, a détruit la simplicité de son être, il a rompu le lien de l'intelligence, du sentiment, de la volonté, il s'est condamné à chercher péniblement, avec une seule fraction de lui-même, ce qui ne pouvait être atteint que par son être entier. Dieu vient à lui, sa vérité, trop vaste pour l'intelligence, fait une seconde fois descendre la vie en l'homme en se manifestant à son âme. « La conscience est le centre de la vérité. » En elle et par elle l'individu parvient à la certitude. Une fois présentée, si la vérité s'accorde avec notre nature intime, si elle satisfait les exigences du sens moral, si elle résout dans la paix de l'âme les problèmes de l'esprit, elle nous replace dans l'unité de notre être, elle est vraie pour nous, et rien ne saurait nous ravir cette vérité. Ce qui est demeuré dans le monde de vérité universelle,

les lois nécessaires mises à part, vient encore aboutir à la conscience. Le sentiment de l'obligation a beau varier dans ses applications, il n'en reste pas moins identique dans sa nature. Les mots *bien* et *mal*, ceux du moins de *bon* et *méchant* qui substituent le fait à l'abstraction, se retrouvent dans toutes les langues des hommes. Si le panthéisme parvenait à les effacer, l'homme de péché serait vainqueur et le monde se dissoudrait.

Il est remarquable combien, dans l'Evangile, la part de l'intelligence est moins déterminée qu'on n'est d'abord porté à se le figurer. Nous avons entendu objecter contre la Bible le peu de netteté des idées qui y sont présentées. On se plaignait de ne pas sentir dans leur expression ces limites arrêtées sur lesquelles la faiblesse de notre esprit aime tant à se reposer. Pour nous le motif de ce reproche est une preuve nouvelle de la divinité de la révélation. Si celle-ci était découpée en formules, l'intelligence humaine, que rien de fini ne peut fixer, l'aurait mise au rebut depuis longtemps. L'homme réclame des idées précises, pâture à laquelle son esprit ne s'arrête que pour la dévorer. Dieu lui donne des faits et des principes ; des faits qui sont eux-mêmes principes, puisqu'ils sont l'expression de la nature divine, et qu'ils contiennent l'explication de la nôtre. C'est à notre sens moral que sa souveraineté adresse cet appel. La théologie travaille et retravaille ce canevas, mais quel abîme entre le langage divin, grand, familier, direct, qui laisse tant de champ à l'intelligence et à l'imagination tandis qu'il met la conscience au pied du mur, et ces formules aussi arides qu'inflexibles, travail de Sisyphe, auquel notre esprit infirme semble condamné ! L'homme n'a pas encore trouvé les axiômes de la science divine, et ses tentatives, toutes naturelles et indispensables qu'elles sont, ont eu le déplorable résultat de nous accoutumer à regarder le christianisme par son côté intellectuel plus que par son côté vivant. Ainsi pétrifiés, les dogmes se sont présentés à nous sous couleur de chose humaine, d'œuvre de la pensée, plutôt que comme l'expression à la fois ample et immuable du sens de certains faits et de l'état de l'âme en leur présence[1]. La

[1] Nous ne prétendons point ici proscrire les confessions de foi, programmes

Parole Biblique traverse les domaines de l'intelligence comme le soleil la nature inanimée ; elle éclaire et elle passe ; c'est le sol de l'âme qui reçoit ses vivifiantes influences. Quel génie humain eût versé de telles clartés sur l'intelligence en se montrant si dédaigneux de la satisfaire? quel pouvoir humain eût été si perpétuellement efficace sur la volonté?

Plus le caractère moral du christianisme sera mis en évidence, plus ce qu'il y a de vraiment sincère et honnête s'en rapprochera. Mais la voie n'est pas celle que la raison humaine a tentée. Le rationalisme, en voulant s'allier au christianisme, n'a jusqu'ici produit qu'une religion bâtarde, sans vie ni avenir, religion qui fait sourire les incrédules et pleurer les chrétiens. En tout ce qu'écrit M. Vinet, et dans ce dernier ouvrage entr'autres, le christianisme se présente sans rien dissimuler de la profondeur de ses mystères, et en même temps on suit l'action, nous allions presque dire raisonnable, de ses dogmes sur le cœur de l'homme. Il y est par excellence ce qu'il est, divin et humain. Nous ne serions pas étonné que, pour le moment actuel, ce livre n'amenât plutôt à l'Evangile les incrédules sérieux qui consentiront à le lire, que beaucoup de chrétiens à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais si le chemin menace d'être long, il est sûr. Infailliblement une vérité présentée dans sa hauteur et sa plénitude finira par se faire jour. Elle agira, comme, au surplus, la plupart des écrits de notre auteur, sur cette classe d'esprits intermédiaires qui n'eussent pas, d'eux-mêmes, été chercher la vérité si avant, mais qui, la voie une fois ouverte, se chargent de butin et popularisent ce qu'ils ont acquis.

obligés des diverses sociétés religieuses, mais les remettre à leur rang, quelque bonnes qu'elles soient, celui de vérités dont la forme est nécessairement transitoire, puisqu'elle est le fruit d'un système humain.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ESOPE, UNE FABLE LUI-MÊME.

—

Qui croirait aujourd'hui qu'il y a eu dans ce monde au moins trente Aristotes illustres, tant architectes que généraux et poètes? (voir Bayle, Dict.). Grâce à la stature colossale du chef de file, personne n'aperçoit les autres, et lui, il peut dire en plus d'un sens, « mon nom est légion ». Il y a certes des noms difficiles à porter, au moins pour qui désire rester en vue à la foule. Cependant le patient labeur des doctes réussit parfois à ouvrir le vrai sens d'un de ces noms et y découvre, comme dans un cheval de Troie, logée toute une cohorte de héros. C'est à ce dédoublement de renommées que s'occupe surtout maintenant la philologie allemande. Mais, si l'on rappelle ainsi à la vie tant d'honorables personnes privées naguère de leurs noms légitimes, n'est-il pas juste aussi de renvoyer au néant quelques noms sans personnes qui errent dans l'histoire, comme vous avez vu l'ombre de Pierre Schlemihl courir dans le désert en plein midi et courir après elle Schlemihl lui-même, son ci-devant possesseur? Hélas! un de ces intrus, un de ces revenans que la critique de nos voisins a enfin saisi et dont elle a fait justice, c'est — permettez que je vous le dise — c'est Esope. N'en déplaise donc à tous les enfans, que nous fassions retomber sur sa tête l'affreux talion : « D'après la mesure dont tu as mesuré les autres, il te sera rendu une mesure comble et entassée ; faiseur de fables, tu seras fable toi-même ! » Oui, cet Esope, renouvelé des Grecs, ce vieil hôte des colléges, lui que Luther introduisit en Alle-

magne avant d'y introduire la Bible, le recommandant comme *lustig und dienlich zu lesen;* cet Ysopet qui en France amusa les enfans déjà au 13me siècle, et fut présenté par La Fontaine à Monseigneur le Dauphin alors âgé de cinq ans et demi ; ce drôle et sournois personnage n'est donc qu'un fantôme, un conte de nourrice, comme tant d'autres.

Mais ne l'avons-nous pas vu s'asseoir modestement sur une escabelle au banquet des sept sages? Ombre! vaine ombre de Banquo! vous dis-je.

Et d'abord, ce livre avec son *mythos dêloï* que vous avez lu au collége de Lausanne, ne peut être fait par un commensal de Solon et de Bias, puisqu'on y trouve les paroles du saint homme Job: « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et je vais rentrer nu dans le sein de la terre » (Job I, 21; voir Esope, fable 288), et qu'on y parle de moines, vivant dans la solitude selon la volonté de Dieu(Fab. 152.) Et comme il y a dans ce livre des fables évidemment de quelques s iècles postérieures à Esope, de même il y en a beaucoup d'autres, déjà citées long-temps avant son existence et mal comprises par lui, puisqu'il en donne une morale fausse. Ceci et des contradictions historiques dans sa biographie ont provoqué, chez les Grecs, la légende qu'Esope s'était plusieurs fois évadé de l'enfer, qu'il avait vécu 300 ans; et, parmi les modernes, Luther et Vico en conçurent de graves doutes sur l'identité du personnage.

Plusieurs interlocuteurs de ces fables parlent un langage tout autre que celui de la patrie du Phrygien et semblent être venus des bords du Nil ou du Gange. Le crocodile, par exemple, figure dans ce livre avec un rôle qu'il a pour l'Egyptien mais nullement pour le Grec. En Egypte il est le hiéroglyphe du mensonge, et dans la fable réellement il ment[1]. L'escarbot donne dans son trou l'hospitalité à un lièvre, lequel a été réduit, par La Fon-

[1] Jac. Grimm trouve, même dans la fable de la grue et le loup, un souvenir de la croyance égyptienne sur le crocodile et le petit oiseau (τρόχιλος) qui lui ôte les sangsues du gosier. Voir Hérodote, II, 68. Arist., hist. an., 9, 6, et Grimm, Reinhart Fuchs, p. 285.

taine, à la stature du lapin, probablement pour lui faciliter l'entrée; et l'animal «crotté» supplante dans le giron de Jupiter même le favori et le confident de celui-ci, l'aigle. Ceci n'a pas de sens en Grèce, mais en Égypte. Là, ce scarabée hospitalier et patron des malheureux, malgré sa crotte fort essentielle à son caractère, est Jupiter lui-même; et nous trouvons mille fois son image sur les momies qui portent le scarabée sacré comme amulette protectrice. Cependant, précisément cette fable égyptienne doit avoir été le dernier cri d'Esope, lorsqu'injustement accusé il fut mis à mort par les prêtres de Delphes; et, singulière coïncidence! la ruse dont il fut victime est exactement la même par laquelle, en Egypte, on rendit suspect le cadet des fils de Jacob.

Il me suffit de rappeler ici en passant, que Mr. Welker, dans un travail plein de sagacité et de savoir[1], a ramené presque toutes les données de la biographie du Phrygien à la valeur de ces anecdotes universelles qui se reproduisent partout, adoptant le costume de chaque pays, comme, par exemple, le conte du Petit-Poucet, l'histoire des grues d'Ibycus et des corbeaux de Saint-Meinrad, histoire qui doit être arrivée à Crotone, à Corinthe et à Zurich.

Poursuivant ma recherche de la vraie patrie de ces fables, je reste dans le chemin de l'Egypte, puisque le nom même d'Esope m'y dirige. Ce nom ne signifie autre chose que *l'Ethiopien* selon l'aveu de tous ceux qui savent le grec, et selon le témoignage du biographe antique même du prétendu Phrygien. Mais voilà qu'en Ethiopie nous nous trouvons en face d'un autre personnage qui ressemble prodigieusement à notre héros. Lockmann, le grand fabuliste de l'Orient, auquel, selon le Koran, Dieu accorda la sagesse; Lockmann, le pieux et humble esclave de Salomon, est, d'un commun accord des auteurs, et malgré leurs autres contradictions, appelé Habaschi, c'est-à-dire l'Ethiopien. Lui aussi fit boire à ses camarades de l'eau tiède pour faire reparaître les figues dérobées; lui aussi servit à son maître des lan-

[1] Rheinisches Museum für Philologie, VI, 3, p. 366 sqq.

gues et toujours des langues, lorsqu'il avait ordre de servir d'abord ce qu'il y a de meilleur et ensuite ce qu'il y a de pire au monde. Je cite un seul trait encore, attribué spécialement à Lockmann. Un jour Salomon lui donna à manger un melon amer; il le mangea tout entier. Le roi étonné lui demande : Comment as-tu pu manger un si mauvais fruit? Seigneur, répondit-il, j'ai reçu de votre part si souvent des douceurs, qu'il n'est pas étrange que je mange une seule fois un fruit amer que vous me présentez.

Vous avez peut-être déjà trouvé à ce nègre du Sénégal quelque ressemblance avec Esope quant au moral. Pour le physique maintenant, voici le portrait d'Esope, tel que nous le fait son unique biographe, portrait étrangement inaperçu, jusqu'aujourd'hui. « Esope avait le nez épaté, les lèvres fort avancées, il était *noir*[1]. » Voilà un beau Phrygien. Décidément, de ces deux personnages l'un n'est que le reflet, l'ombre de l'autre. Mais lequel?

« L'on pourrait dire avec beaucoup de vraisemblance que » Lockmann est le même que les Grecs ont appelé Esope; mais » il est mal-aisé de décider si les Arabes l'ont emprunté aux » Grecs ou si les Grecs l'ont pris aux Arabes. *Il est cependant* » *certain que cette manière d'instruire par les fables est plus* » *conforme au génie des Orientaux, qu'à celui des peuples de* » *l'Occident.* » C'est ainsi que juge D'Herbelot.

J. Zundel.

[1] Σιμὸς τὴν ῥῖνα, πρόχειλος, μέλας. Planud. vit., init.

UNE SOIRÉE

DANS UN

CHATEAU SUISSE.

D'abord, lequel choisirons-nous? Celui de Gessler? non; heureusement il n'existe plus nulle part dans notre Helvétie. Celui de Chillon, le vieux fort du Léman, avec les grandes ombres qu'il est en droit d'évoquer : peut-être déjà les antiques Carlovingiens [1], puis le vaillant comte Pierre, surnommé aussi le Petit-Charlemagne, et Bonnivard, et Byron? Non ; cela est trop imposant. Ceux de Wufflens, ou de Champvent, ou de Chavornay enfin, tous vieux manoirs où l'on veut que notre reine Berthe ait filé? Mais les dames, en général pourtant lectrices indulgentes, ne verraient-elles point là-dedans une épigramme? car, il faut en convenir, ce n'est plus le temps où Berthe filait, où les châtelaines faisaient elles-mêmes les vêtemens de leurs pères et de leurs maris; où, par exemple, elles coupaient et cousaient l'habit de Sifrid et de ses compagnons, habit qui était de soie et de deux couleurs, juste nos couleurs cantonales : *blanc comme la neige et vert comme le trèfle*, disent les Nibelungen [2]. Non ; nos femmes et nos sœurs se bornent

[1] Comme l'a fait observer, je crois le premier, M. Ch. De Bons, du Valais, dans un mémoire inédit, lu à Chillon même devant la Société d'Histoire de la Suisse romande. Il donne plusieurs détails.

[2] Der Nibelunge Not, IV, st. 353 :

wîz alsô der snê,
gruën alsô der klê.

Le poète a soin d'ajouter que la belle Crimhilde, l'épouse de Sifrid, coupa elle-même les habits :

Selbe sneit si Kriemhilt, diu hêrliche meit.

à nous broder des pantoufles, et au lieu, comme le voulait Dante,

De peigner la quenouille à l'ample chevelure [1],

elles se contentent, tout en brodant, de lisser, de temps en temps, d'une main blanche, l'or ou l'ébène de leurs beaux cheveux.

Cherchons donc un manoir plus humble et moins gothique. Quittons même les rives du lac, et Prangins, et Monrion, et Clarens, Voltaire et Rousseau; enfonçons-nous dans l'intérieur des terres, dans le petit Jura, ou le Jorat, comme semble déjà l'appeler Strabon; et tenez! voici, entouré de vastes forêts qui ondulent en suivant le brusque mouvement des côteaux, voici justement, au beau milieu d'une grande clairière cultivée, le petit château rustique qui nous convient. Entrons. Il n'est pas besoin de nous nommer.

Les dames font de la tapisserie, ou vont et viennent pour ordonner le souper. Elles ne sont que deux, la mère et la fille : la mère, grande, fraîche et belle, assez d'embonpoint, la figure animée, éclairée, une rose, une dernière rose d'été, dans son corsage ou dans ses cheveux; la fille, simple, gracieuse et pensive, sans fleurs, ni rubans, ni dentelles; un teint admirable, dont le soleil des champs n'a fait que dorer et, pour ainsi dire, adoucir l'éblouissant éclat; de grands yeux bleus cachés sous leurs longues paupières; et une profusion des plus beaux cheveux blonds, qui ne demanderaient pas mieux que de s'émanciper un peu, si une foule de tresses et de nœuds ne les retenaient pas à la place voulue, peut-être un peu trop sévèrement. J'allais oublier une vieille tante qui ne veut pas qu'on la compte : elle aime mieux tout entendre et tout voir à son aise de son petit coin. C'est d'ailleurs une originale. Un jour entre dans le salon une de ses contemporaines. Celle-ci met du rouge, et en met chaque jour un peu plus. Que direz-vous de notre tante

[1] Parad. C. XV, v. 124:

L'altra traendo alla rocca la chioma.

provinciale qui se lève et s'écrie, courant à elle les bras en l'air : « Cette chère amie ! Mais regardez donc comme elle a chaud ! » sa figure est en feu ! » Et redoublant d'exclamations compâtissantes, la voilà qui fait mine de lui essuyer le visage avec un mouchoir. Il va sans dire que l'amie ne revient pas souvent et qu'elle ne se trouve pas au château ce soir avec nous.

Il n'y a d'étrangers que des hommes. D'abord, un jeune prince allemand, duc ou grand-duc, n'importe ! mais enfin un prince, un petit prince, beau et gentil : ne vous étonnez pas, sans quoi, pour ceci comme pour tout le reste, je vous citerais un monde d'autorités. Puis, un pasteur du voisinage et deux ou trois seigneurs du pays. L'un d'eux, petit homme trapu et rebondi, n'en est pas moins le plus déterminé chasseur qu'il y ait à dix lieues à la ronde : toute la journée il a couru monts et vaux, et, se trouvant assez loin de Lausanne vers le soir, c'est lui, le chasseur, et non pas le gibier, qui a dû se rendre ; il est venu, haletant, à la porte du château, implorer d'un ton de mauvaise humeur un gîte pour la nuit ; on le lui a octroyé en riant ; on l'a bien soigné, bien établi dans un bon fauteuil, à l'angle le plus retiré de la cheminée, où, n'était la perspective du souper, il y aurait grand risque qu'il ne s'endormît.

Remarquez à présent cet autre personnage, assis à moitié dans l'ombre, un peu en arrière de la table et tenant entre ses jambes une viole, dont il tire doucement quelques pianos furtifs ; c'est, en ce moment, presque toute sa manière de prendre part à la conversation. Un profond sujet l'absorbe, comme nous le verrons bientôt. Il s'appelle M. de Lisy. — Mais qui est M. de Lisy ? — Comment ! vous ne le connaissez pas ! — Non, vraiment. — Je pourrais vous dire : Eh bien ! ni moi non plus, car ce serait la vérité, attendu que M. de Lisy, ce Monsieur que vous voyez là qui ne peut se tenir de jouer de la viole, est mort il y aura tantôt cent ans. Mais, sans le connaître, j'ai pourtant appris de lui quelque chose qui m'en donne une aimable idée et une bonne opinion. Non-seulement M. de Lisy aime à jouer de ce vieil instrument romanesque qu'on appelle la viole d'amour ; mais un de ses amis, grand plaisant, nommé ou surnommé

Torsac, qui, de plus, s'intitule *général du régiment de la Calotte* et se plaît à chanter ce dit régiment fantastique sur sa pochette ou sur son petit luth de société, cet ami, dis-je, l'ayant invité un soir à souper, M. de Lisy préféra souper en tête à tête . . . . . avec sa femme. Comme nous sommes au dix-huitième siècle, M. de Lisy, en homme qui sait son monde et son époque, jugea prudent de donner un autre motif de son refus : des lettres pressantes à écrire, pour faire venir de l'argent et éviter un *change* désavantageux. Mais on ne fut pas dupe du prétexte, et le malin Torsac vient de lui envoyer des vers en forme de brevet, dans lesquels il le nomme le banquier de son fameux régiment : ils font aussi allusion aux bons mots et aux calembourgs que M. de Lisy, à ce qu'il paraît, mariait assez volontiers aux accords de sa viole. Ces vers se terminent ainsi :

« Nous entendons, à l'avenir,
Que tous les soirs à son plaisir
Il peut souper avec sa femme,
Quelque parent qui le réclame ;
S'égayant par joyeux propos
Entre son verre et sa carafe ;
L'affranchissant de l'orthographe
Pour aider à ses jeux de mots.
PERMETTONS que, sans préjudice
Aux grands détails de son office,
Il enchante son Euridice
Par les plus tendres coups d'archets ;
Et lui ACCORDONS désormais
Tous les sons qu'entre ses deux jambes
Rendra sa viole de gambes. »

Vis-à-vis et se penchant quelquefois sur la table pour mieux ajuster à la dérobée un petit regard de triomphe, voyez-vous ce vieux gentilhomme à l'air vénérable et malin. Il est en grande dispute avec M. de Lisy son beau-frère sur une matière des plus importantes . . . . sur la prononciation d'un mot : faut-il dire comme on écrit : *Achéron*, ou *Akéron ?* M. de Lisy, sans doute en sa qualité de musicien, veut que l'on prononce *Akéron*,

comme le font les chanteurs de l'opéra; son tenant défend *Achéron*, qui est bien mieux, dit-il, dans le goût de la langue française et qui peut citer en sa faveur des autorités plus graves que celles des ténors et des basses-tailles de l'opéra. Heureux temps! aimables gens! Les deux beaux-frères ne sont ennemis-jurés que sur ce seul point, et les meilleurs amis du monde sur tout le reste. Mais ACHÉRON, AKÉRON, l'un ni l'autre n'en démord pas. On a écrit à Paris pour la décision; et le cas est plus difficile à juger que celui qui fut une fois soumis à La Fontaine dans une circonstance analogue; oui à Jean de la Fontaine en personne. Un magistrat de Grenoble fut chargé de lui demander si l'on devait dire : *sans de l'esprit* ou *sans esprit*; il y avait là-dessus une gageure considérable. Si *sans de l'esprit*, répond le juge, un vrai juge fait exprès pour le royaume d'Yvetot, celui-là!

Si SANS DE L'ESPRIT était bon,
Voici l'unique occasion
Où je pourrais lui trouver place.
SANS DE L'ESPRIT, dirais-je, on ne peut faire un pas.
Mais par malheur, quoi que l'on fasse,
SANS DE L'ESPRIT ne se dit pas.
L'idiome gascon souffrirait cette phrase.
SANS ESPRIT paraît faible aux gens du Dauphiné;
SANS DE L'ESPRIT a plus d'emphase,
Mais tout Paris l'a condamné.
Cependant tout Paris n'est pas toute la France :
Votre province veut peut-être une éloquence
Où l'on s'exprime en appuyant [1].

Si quelqu'un voulait écrire un jour sur le style de province, et j'y rêve depuis si longtemps que sans doute ce ne sera pas moi, je lui recommande cet *où l'on s'exprimé en appuyant*, qui

[1] Oeuvres diverses, Epître XXV. — Puisque nous rencontrons La Fontaine sur notre chemin, disons qu'un de ses meilleurs amis, M. d'Hervart, celui qu'il a immortalisé par le mot si honorable et si touchant : *J'y allais!* était, à ce qu'il paraît, d'une famille génevoise. Walkenaer le conjecture; on peut voir là-dessus ses déductions et ses preuves (p. 462).

m'a toujours donné terriblement à penser. On ferait là-dessus un beau commentaire ; mais tout commentaire a précisément le tort d'appuyer. Trop dire est aussi bien un défaut, de plus un défaut moins piquant, que ne pas dire assez ; et naturellement, en province, on a beaucoup plus d'espace et de temps pour y céder qu'à Paris : le bonhomme s'en doutait, lui que sa distraction perpétuelle, voyez le malheur ! forçait à tout deviner. Mais appuyer n'est pas s'abandonner, s'abandonner avec grâce, avec esprit, avec fantaisie, comme La Fontaine lui-même, comme Montaigne dont le style doit tant à la province. En effet la province a bien ses qualités, dont je parlerais aussi ; de plus, j'avancerais que le style actuel est beaucoup devenu style de province ; et qui serait en droit de prétendre qu'il y a tout perdu ? Mais n'appuyons pas ; vite, passons ! D'ailleurs voici M. d'Orzens qui arrive de Lausanne et nous apporte des nouvelles ; car il ne faut pas oublier que nous sommes au beau milieu des bois.

M. d'Orzens appartient à une ancienne famille du pays, divisée en plusieurs branches, les de Loys. Au seizième siècle, Fernand de Loys fut un des premiers, à Lausanne, qui embrassèrent les nouvelles opinions religieuses ; il rendit des services aux seigneurs réformés de France, pendant les guerres de religion. Depuis, cette famille s'est aussi distinguée dans les sciences et les lettres. M. de Loys-Bochat est un des antiquaires suisses les plus connus. Les recherches astronomiques de M. de Loys-Cheseaux ont rempli d'étonnement MM. Cassini et Mairan [1].

Des nouvelles ! répond M. d'Orzens : il m'aurait été bien difficile de vous en faire provision à Lausanne, dans un moment où il n'y a, comme on dit, pas un chat, par conséquent aucun bon coup de griffe à vous raconter. Tout le monde est encore à la campagne. Mon cousin de Cheseaux (le frère de l'astronome) est toujours plus persuadé que Catherine va pren-

[1] *Le Canton de Vaud*, p. 1232. La Revue Suisse espère publier bientôt un travail détaillé sur ce sujet si intéressant pour l'histoire des sciences dans notre patrie et si peu connu.

dre Constantinople. Il se figure voir cela dans l'Apocalypse. Croiriez-vous qu'il a fait plusieurs gros paris sur cette idée fixe. Si Bysance échappe, la czarine aura toujours St-Pétersbourg et Moscou pour se refaire, mais mon original de cousin ne s'en relèvera pas; je le vois déjà ruiné.

— Oui, ce qui lui restait du prix de sa terre y passera, ajoute le maître du manoir. Il l'a si judicieusement vendue! Un jour il vient me voir. On lui avait offert de ce domaine, qui d'ailleurs l'embarrassait, une somme considérable. C'était un marché d'or, déjà tout arrangé, presque conclu. Il le rompt brusquement. « Pourquoi diantre, lui dis-je alors, n'as-tu pas vendu ta terre, à un si beau prix? » — « Mon ami, me répond-il avec le plus grand sang-froid, si je l'avais vendue, j'étais mort. » A quelque temps de là, comme vous le savez, voilà notre homme qui la vend, mais bien irrémissiblement cette fois, dix mille francs de moins. — «En vérité, lui dis-je encore, je crois que tu es fou! cela n'a pas le sens commun. » Que me répond alors mon maître original? Ici, à cette même place, dans ce même fauteuil où dort, je crois, notre vaillant chasseur (le chasseur proteste par un léger froncement d'oreille, mais aussitôt secouant ce petit plomb lancé sur lui à l'improviste, il se remet à étudier, à creuser le jeu profond de son adversaire, du lièvre expérimenté qui ce jour là lui avait gagné la partie)? Ce qu'il me répond, poursuit le maître du logis après cette vaine attaque, ce qu'il me répond? Ces dames l'ont entendu et vous le rediront comme moi : — « Mon ami, si je n'avais pas vendu ma terre, j'étais mort ».

A défaut de nouvelles, reprend M. d'Orzens, quand on se fut un peu lamenté sur son cousin, je pourrais vous lire une lettre qui m'a diverti par l'histoire d'un assez habile fripon d'intendant. Elle est d'un de mes amis de La Côte : vous le verrez à Lausanne cet hiver. « En changeant de granger, m'écrit-il, je
» me sépare d'un Allemand qui est en miniature le portrait le
» plus parfait de feu le contrôleur de ***, ayant comme lui ce
» fond de caractère de Gusman d'Alfarache. Malgré ce qu'il m'a
» fait perdre, je ne puis que rire du comique des dettes qu'il

» a contractées depuis deux ans ; et nous sommes les meilleurs
» amis du monde. Il achète des chevaux d'un homme qui a be-
» soin de vin ; il achète du vin d'un vigneron qui a besoin de
» blé ; il paie en vin la moitié du prix des chevaux, il paie de
» son blé la moitié du prix du vin, et assigne ses créanciers,
» pour les moitiés restantes, sur votre serviteur à qui il doit plus
» qu'aux deux autres ensemble : mais nous ne perdrons rien,
» parce qu'il a fait un marché avec un Bernois pour cent écus,
» duquel j'appris hier qu'il en avait tiré cent et quatre à
» compte. »

— « Allons ! ce n'est que justice ! » dit là-dessus le pasteur, homme pieux et singulier, très-savant, très-profondément mystique et qui parle volontiers de tout avec une certaine haute familiarité. Il fait un livre fort curieux intitulé *Philosophie divine ;* on l'appelle Dutoit-Membrini.

— Comment ! vous trouvez cela juste, lui crie-t-on de tous les côtés.

— Entendons-nous, répond-il. Il est très juste qu'il y ait des seigneurs, nous sommes, je pense, tous d'accord là-dessus. Mais alors il faut bien qu'il y ait des fermiers et des intendans : c'est tout ce que j'ai voulu dire.

— Ah ! le méchant pasteur, s'écrie la dame châtelaine ; voilà bien un de ses propos comme celui qu'il tenait l'autre matin à mon mari.

— Oui, reprend ce dernier. J'avais une attaque de goutte, je souffrais abominablement. Il arrive, il me serre cordialement la main, le traître, et savez-vous ce qu'il me dit : — Bien ! très-bien : souffrez seulement ici tant que vous pourrez ! ce sera toujours un tour de moins là-bas dans le feu.

On s'apprêtait à livrer une attaque en forme, mais toujours amicale et courtoise, au pasteur, qui ne demande pas mieux, à tourner ses propres armes contre lui sur l'article du purgatoire que semblait supposer ce propos, lorsqu'une vieille domestique, ayant ses grandes et ses petites entrées, apparaît sur le seuil ; elle tient un objet de couleur blanche à la main. Quand elle se fut avancée, — Un lièvre, un lièvre blanc ! s'écrie son

maître stupéfait : jour de ma vie! depuis quand, Nannon, allez-vous à la chasse, et encore à la chasse de nuit?

A ce mot de lièvre, le chasseur, se tournant un peu, s'est redressé sur son fauteuil et mis sur son séant. Ce fauteuil, très-vaste, et de forme antique, a un dos assez élevé pour que le sac du chasseur, qui l'y aura sans façon appendu, soit à la hauteur de sa tête et lui serve presque d'oreiller; car notre chasseur s'en sépare toujours le moins possible. Or, pendant qu'il se penche ainsi de côté pour mieux considérer l'animal présenté par la vieille Nannon, voilà qu'une autre tête sort et se penche aussi hors du sac, la tête d'un petit chien basset, favori de notre chasseur. Ce dernier se plaît à le faire ainsi voyager incognito avec lui, tantôt pour ne pas éventer ses plans, tantôt pour épargner des fatigues inutiles au compagnon de ses travaux.

Le taciturne chasseur a peine à dompter un premier mouvement que se disputent l'émotion, la colère et la curiosité. Il est sur le point de croire à la magie, aux apparitions, et de prendre Nannon pour quelque vieille fée sur laquelle il aura, sans le savoir, tiré dans le bois. Mais enfin il se remet; il fait l'indifférent, l'étonné, quoiqu'il ait tout de suite reconnu son lièvre; d'abord à la couleur (c'est peut-être le seul de cette espèce qui soit descendu cet hiver des montagnes), ensuite à quelques points rouges dont une légère blessure à l'oreille a parsemé la blanche toison du pauvre animal. Mais comment se trouve-t-il là, quand sur le point d'être forcé, il a soudain disparu dans les ombres du soir? On voit cette question errer sur les lèvres du chasseur qui, pour ne pas compromettre sa dignité, la retient, non sans effort. En même temps le petit chien basset, allongeant le cou derrière lui, paraît suivre les regards et partager les réflexions de son maître. De son côté aussi la vieille Nannon a répondu :

— Certes, Monsieur sait bien que je ne vais pas plus le soir que le jour à la chasse, mais seulement chez la commère Pernot.

— Et c'est la commère Pernot qui vous a fait ce présent.

— Non; c'est ce pauvre lièvre, on peut bien le dire, qui s'est venu rendre lui-même. Comme je rentrais au château, je l'ai vu sauter par dessus le mur du jardin dans l'allée où je marchais; mais si près de moi, Monsieur ne le croira pas, que si j'avais eu les bras étendus j'aurais pu le recevoir dans mon tablier. Il a voulu s'élancer encore, mais il n'a pu faire que quelques pas, et s'est arrêté. Le prenant pour un chat, Monsieur ne le croira pas, je me suis approchée, je tenais mon falot d'une main, de l'autre m'apprêtant à le caresser. Alors il m'a regardée. J'ai eu bien peur, Monsieur ne le croira pas....

— Si, si, Nannon, je le crois.

— J'ai eu bien peur quand j'ai vu ce regard et que c'était un lièvre. Il était furieux, égaré, se roulait, se tordait; mais tout-à-coup il est devenu si doux, si doux, Monsieur ne le croira pas, mais je jurerais presque qu'il m'a léché les doigts, puis si tremblant, si tremblant, que j'en suis encore toute remuée; je n'ai pas pu venir raconter cela tout de suite à Monsieur. Ni moi, ni mon falot nous ne lui causions plus la moindre terreur. Hélas! il avait bien autre chose à penser, la pauvre bête! A peine commençais-je à le frotter avec ma main pour lui faire du bien et le réchauffer, que j'ai senti qu'il était mort : mort, sans doute de faim, de froid et de fatigue, car voyez! il n'a ici qu'une petite égratignure : plût à Dieu que celui qui l'a manqué eût au moins été assez adroit pour mettre fin à sa triste vie! Monsieur ne le croira pas, mais la commère Pernot pense tout comme moi que, si l'on veut aller à la chasse, il faut au moins ne pas manquer son coup.

Le gros chasseur est devenu rouge-pâle à ce récit, de regret ou de remords, qui le saura jamais? Il s'est renfoncé dans son fauteuil. Ses yeux demi fermés sont humides. Le petit chien-basset, avançant la tête sans bruit, lui baise et lui lèche les yeux et la joue à plusieurs reprises, puis tristement, se recachant à son tour dans sa tente, laisse retomber la portière et le rideau derrière lui.

Comme nous voilà sur des histoires lugubres, dit M. d'Or-

zens après un peu de silence, laissez-moi vous en conter une qui me revient dans ce moment. Je la tiens de bonne source, et vous pouvez mettre *historique* au bas de la page.

Vous connaissez les Du Plessis, dont par parenthèse la famille était voisine, probablement parente, du fameux cardinal du même nom, et fut persécutée par lui. Venus d'Angleterre en France à la suite du Prince Noir, ils en sortirent alors pour cause de religion, et vinrent s'établir dans notre pays, qu'ils voulurent en vain doter du canal d'Entreroches, destiné à joindre les deux lacs [1]. Mais ne parlons pas de cette malheureuse affaire où ils ne sont pas les seuls, parmi nous, qui aient grandement aventuré leurs espérances patriotiques et leur argent. Les Du Plessis, en venant en Suisse, firent l'acquisition du château et de la seigneurie d'Ependes. Sur leur propriété se trouvait là un très-vieux chêne, creux ou *bornu*, comme disent nos paysans. Or, un jour, soit que l'arbre fût plus dégarni de feuillage en cet endroit, soit qu'un rayon de soleil vînt à s'y glisser par une fente nouvelle de son tronc caverneux, on vit briller quelque chose à travers l'écorce lézardée. C'était toute une armure de chevalier; on la prit d'abord pour un trophée d'armes; mais figurez-vous qu'il se trouva, dans cette armure, un squelette humain au grand complet. Sans doute à l'issue de quelque bataille inconnue, peut-être dans la guerre de Bourgogne où les Suisses se montrèrent si cruels, où, par exemple, en précipitant du haut des murs, en abattant, sur les arbres à coup d'arquebuses, ceux d'entre les vaincus qui s'y étaient réfugiés, ils leur apprirent, suivant les propres termes d'une de leurs chansons de guerre, *à voler sans ailes;* sans

[1] La famille Du Plessis avait pris cette idée de canaux en Hollande où elle avait séjourné quelque temps pendant son émigration religieuse. D'autres familles, les De Gingins particulièrement, entrèrent dans cette entreprise, qui échoua par la difficulté des lieux, par le manque de fonds, par la concurrence d'autres voies de transport que, malgré ses promesses, le gouvernement de Berne laissa s'établir. Napoléon eut l'idée de reprendre cette jonction des deux lacs; il fit faire, mais très-indirectement, des démarches par un colonel de la suite de Berthier, alors prince de Neuchâtel. Elles n'eurent pas de suite.

doute, voulais-je dire, un chevalier se sera caché dans ce chêne creux; le poids de ses armes l'y aura enfoncé; peut-être affaibli en outre par ses blessures, il n'aura pas pu se dégager et sera mort là-dedans. Je livre ce trait aux méditations de nos artistes et de nos poètes. Mais quittons, je vous prie, cette histoire que je ne voulais pas trop vous raconter, et revenons à des sujets moins rembrunis. Eh bien! ajouta-t-il en se tournant du côté de M. de Lisy et de son antagoniste, où en est la grande dispute? à quand le jugement de notre fameux procès ?

A ces mots, le bon M. de Lisy reprend sans rien dire sa chère viole qu'il avait peu à peu abandonnée; et le vieux gentilhomme achéronien, sortant de sa poche un papier scellé d'un grand sceau de cire rouge, prend la parole en ces termes d'un air de componction triomphante : — Mes amis! ACHÉRON est vaincu; c'est son rival qui l'emporte. Voici l'arrêt qui nous condamne; je dois vous le faire connaître afin de m'humilier. Majestueusement il déploie alors cette charte d'un nouveau genre et la lit d'une voix lente et claire. Vu l'importance de ce document, nous le donnons ici dans son entier, sans rien changer à l'original.

Nous, Général de la Calotte,
DE PAR LE DIEU PORTE-MAROTTE,
Pour prononcer plus congrûment
Les harangues du Régiment
Et prévenir la zizanie
Que par défaut d'Académie,
Avec ennui, nous endurons;
CE JOURD'HUI nous établissons
Lisy dans l'emploi de puriste,
Comme en ce genre grand artiste :
Et, afin qu'il soit rekerké
Ce brevet sera affiké
Avec danses et pirouettes,
Tout au long, sur nos girouettes;
Et pour qu'il n'en soit arraké,
Nous défendons d'en approké
Que de dix perkes à la ronde

Et qu'un bon arker en réponde.
Cettuy d'un trait déeokera
Sur qui plus près approkera.
ORDONNONS qu'avec patience
On écoute la sapience
Du dit ker, féal et amé,
Tous les soirs à soleil couké,
Pour que le jour suivant l'on tâke,
Assidûment et sans relâke
De prononcer des mots koisis
Par leur kef, notre ker Lisys,
Qui rétablira l'éloquénce
Comme fit Rikelieu eu France.
Toutefois il corrigera
Par les kefs-d'œuvre qu'il fera
Certaine syllabe illékée
Que la faux du temps a faukée;
Et pour la répandre en tous lieux
Il kevaukera de son mieux
Jusqu'aux confins de notre empire,
Et, keminant, saura prescrire
L'usage du pays natal,
Mais sans descendre de keval :
Afin de hâter la réforme
Et que tout ékevin se forme
A faire prononcer kez tous
Bukeron, Akéron, et koux.
Priant que Caron ne l'accroke
Et que point l'Akéron n'approke.
Fait au conseil du Régiment.
Signé Torsac Aimon, présent.

Pendant cette lecture, le bon, l'excellent M. de Lisy, souriant doucement, s'est contenté de l'accompagner d'une petite basse plaintive, sur son instrument favori; ce qui faisait le plus drôle de contraste avec la voix perçante de son beau-frère. Quand on a bien ri, et lui-même tout le premier, il se contente de dire d'un air inspiré : « Akéron! dans dix ans personne n'osera plus prononcer autrement. L'avenir est pour Akéron! »

— Pour l'Achéron, bien certainement, répond le pasteur, de quelque manière que vous prononciez : et nous aussi, et nos projets, et nos amusemens, et nos raffinemens, et nos délicatesses, et nos purismes de toute espèce; nous sommes pour l'Achéron; enfin l'Achéron lui-même, dont personne ne parlera plus dans cinquante ans.

— Et voilà notre noir pasteur qui joue sur les mots pour nous mieux faire la leçon, observe en riant le seigneur du logis.

— Notre langue, si savante et si grave, dit le jeune prince allemand, qu'on pourrait presque lui reprocher de ne pouvoir pas, comme la vôtre, se faire entendre à demi-mot, a pourtant aussi de ces jeux d'esprit et de syllabes. Elle a même des vers assez semblables à ceux qu'on vient de nous lire, et sur un sujet tout pareil [1].

— Ne voulez-vous pas nous les dire, lui demanda la maîtresse du château. En Suisse, nous sommes tous Allemands, plus ou moins. Voyons! ajouta-t-elle, nous vous écouterons bien.

— Le ciel m'en préserve! L'allemand n'est pas encore assez à la mode pour cela!

— Il le deviendra, dit la jeune fille avec une ingénuité, un essor de pensée qui chez elle s'unissait à beaucoup de fermeté dans le caractère et de pénétration dans l'esprit. Comme tout le monde elle n'a voulu parler que de la langue allemande, mais sentant aussitôt que cela pouvait *se penser* d'autre chose, elle se met à rougir, lorsque le pasteur vient à son aide, peut-être sans le savoir et par le seul cours de ses réflexions.

— Comme j'aime mieux, s'écria-t-il, que toute la fantasmagorie infernale de vos poètes, comme j'aime mieux les beaux vers de Haller sur l'éternité! Dites-nous les, ma chère enfant! vous me les avez souvent récités et traduits.

La jeune fille commence sans se faire prier, d'une voix qui

[1] Le jeune prince fait sans doute allusion à la fameuse dispute sur *geessen* et *gegessen*. *Es hat dit Sprache gegœndert*, etc.

peu-à-peu se rassure. Mais elle a de la peine à franchir sûrement le passage : *Mein Freund ist hin!* « Mon ami n'est plus là. » Son ombre flotte encore à mes sens troublés : il me semble » voir son image et entendre ses paroles. . . L'heure frappe; » le rideau tombe, et ce qui paraissait si réel n'est plus que » néant. » Enfin pourtant elle atteint sans encombre le magnifique morceau, *Furchtbares meer*, et, s'inspirant de la grandeur et du calme de cette poésie, elle dit d'une voix triste mais animée : « Océan redoutable de la sévère Eternité! source primitive des Mondes et des Temps! abîme infini des Temps et des » Mondes! Stable royaume de ce qui est toujours présent, la » poudre du passé est pour toi un germe de l'avenir. » etc.

Tout le monde admire ces beaux vers, même le chasseur, à sa manière, par quelques exclamations bourrues. Il n'y a que la vieille tante qui dit qu'elle ne les trouve pas assez clairs, et que pour rien au monde elle ne voudrait les avoir faits. Le jeune prince s'approchant alors de celle qui les avait si aimablement récités, la remercie presque tendrement. Tous deux sont émus : de quoi? seulement de cette grande poésie et de ces sévères pensées?.... de quoi? ni l'un ni l'autre peut-être ne se l'avouait bien. C'est, avons-nous dit, un très-grand seigneur, riche, beau, instruit, et bon enfant; un charmant naturel de petit prince, comme au dix-huitième siècle il y en avait tant, juste au moment où les peuples allaient se mettre en tête de se passer d'eux. Une personne de la famille qui l'accompagnait dans ses voyages le conduisit un jour au château de **, en passant. A son arrivée, grand émoi! Et pour comble, les clefs des buffets, des armoires, toujours si fidèles à leur poste, ont disparu : cela n'était pas arrivé depuis que le manoir existe, mais cela arrive aujourd'hui. Impossible de les découvrir! La jeune châtelaine, chargée de les surveiller, est-elle trop troublée pour chercher comme il faut? enfin, elles ne se trouvent plus. On fut deux heures sans pouvoir rien offrir à l'illustre étranger qu'une conversation que chacun tâchait d'assaisonner de son mieux. Il fut charmant et.... je pense que nous pouvons bien le dire, et charmé. D'abord il ne voulait rester qu'un

jour, puis il en est resté deux, puis trois, puis quatre ; et déjà il ne les comptait plus, lorsqu'est arrivé une lettre d'Allemagne qui le rappelle sur le champ; demain même il doit partir, avant le jour; mais on n'en parle pas, on ne le sait pas, on ne veut pas y penser.

Le souper arrive enfin : il est très-bon, très-simple et très-gai, un vrai souper d'autrefois comme on n'en fait plus. On mange, on boit, on rit, on cause, on chante, on fait honneur à tout et non pas seulement à son estomac. Le chasseur se déride et s'éveille; il houspille la vieille tante, qui l'appelle : Assassin! il porte la santé de tout le monde, celle de la jeune châtelaine et du prince, choque à la fois leurs deux verres, qu'il sait forcer par cette manœuvre habile à s'unir contre le sien, et oblige à tout instant l'excellent M. de Lisy à lui faire raison. Ce dernier s'y prête de son mieux, mais n'en reste pas moins inébranlable; tandis que le chasseur, fatigué de tant d'exploits, est le premier à gagner son lit. Peu à peu tout le monde se retire; le prince lui-même qui a pris congé sans mot dire, comme on en était convenu, mais de l'air le plus attendri. Il ne reste que le pasteur et la maîtresse de la maison, engagés l'un et l'autre dans une de ces discussions, philosophiques au fond sinon dans les termes, où la curiosité et la pénétration d'esprit d'une femme ont bien de quoi attirer et même embarrasser un savant; enfin, avec eux, M. de Lisy, à un coin de la table, où il se répète à lui-même tout bas :

Priant que Caron ne l'accroke
Et que point l'Akéron n'approche.....

Le prince, en se retirant, a rencontré la jeune châtelaine donnant des ordres pour le départ de leur hôte, que son père veut accompagner jusqu'au relais prochain. Heureux mais embarrassés de cette dernière rencontre, les jeunes-gens vont se faire, selon l'usage, une révérence profonde; mais ils restent immobiles l'un devant l'autre, et ne peuvent s'empêcher de se regarder un instant, comme on se regarde quand on est bien près de s'aimer, qu'on ne se l'est jamais dit, et qu'on ne doit plus se revoir.

«Oui, Madame, s'écriait en ce moment le pasteur, ainsi qu'on » peut le lire tout au long dans son livre; nos prétendus philo- » sophes appellent gens atrabilaires et fanatiques ceux qui ne » veulent pas voir dans les passions le plus grand des biens; à » les entendre, l'homme est manqué et n'est plus homme, s'il » ne conserve pas toutes ces chères passions qui sont leurs ido- » les, et la société, selon eux, par cela même s'écroulerait. » Mais croyez-vous que l'amour pur du genre humain, que le » principe chrétien, en un mot, ne saurait, ne pourrait pas » faire tout ce que fait au dehors de beau, d'agréable, de bon » et de grand, le principe de l'orgueil, de l'avarice, de l'am- » bition, de la cupidité, de la fausse gloire? Croyez-vous que » l'amour de Dieu ôte à l'homme sa raison, lui étouffe l'imagi- » nation, le goût, l'esprit et les facultés nécessaires aux scien- » ces et aux arts? Croyez-vous que l'amour de Dieu, substitué » aux passions, réduise donc l'homme à la stupidité des bru- » tes? Au contraire, cet amour, qui est tout lumière en même » temps, donne au Chrétien des yeux de lynx en tout et pour » tout ce qui est utile et beau.... Il n'est rien de plus embellis- » sant pour les dons naturels que le don de la grâce; il ne tue » point l'imagination, il lui donne au contraire la plus belle » fécondité, et il ne fait qu'empêcher en elle le trop libre essor » d'un vol audacieux et plein de licence.... Croyez-vous qu'il » soit attaché à l'amour d'un Dieu riche en toutes perfections » et qui ne demande qu'à les communiquer à ses enfans, de » ne pouvoir plus être géomètre, physicien, bon architecte, » grand sculpteur, habile peintre! Ah! si cela était, les es- » prits bienheureux perdraient l'un des plus beaux fleurons de » leur bonheur. Ils sont sans passions, car ils n'ont que l'amour » de leur Dieu, dont ils brûlent, et qui n'est point une passion » à la manière des nôtres : c'est un état aussi fixe et sûr de lui- » même qu'il est tranquille et calme. Croyez-vous qu'ils n'aient » pas une bien autre science que la vôtre? eux qui possèdent » la charité, avec laquelle la lumière va de pair et qui leur mon- » tre tout; eux dont le progrès en connaissance est éternel; » eux qui fouillent dans le sein de Dieu même et qui y cueillent

» les fleurs immortelles de l'intelligible dans le palais même » des idées et de la vérité éternelle; eux qui voient à découvert et sans voiles la science qui lui a fait tracer, disposer ces » orbes immenses; qui connaissent l'histoire de ces faits, bien » autrement intéressante que l'histoire de la race des hommes;..... eux qui non-seulement connaissent mais exécutent » de leurs savantes mains tous les arts célestes appropriés à » leurs organes spiritualisés et glorieux; eux qui savent employer la matière la plus resplendissante, à côté de laquelle » la nôtre n'est que comme une toile grossière, à des magnificences que notre œil de chair ne peut voir; eux qui font retentir la voûte céleste des acclamations de leurs chants et de » l'ineffable harmonie de leurs instrumens sacrés!..... Tout » ce qui se passe ici-bas n'est qu'une imitation vile et grossière » de ce qui se passe là-haut. Toutes les vérités et tout ce qui » se fait ici-bas a aux cieux son modèle et son prototype!

» Les passions! continue le pasteur, s'animant toujours plus. » O sexe de reines qui commandez, pour ainsi dire, à la nature, » bien plus fortes par la faiblesse de l'homme que par votre » propre force; je ne dis pas que, semblables à Dalila, vous » ayez ravi la force à ce nouveau Samson : il se l'est ôtée à lui-même. Mais, non contentes de la faiblesse de l'homme, et » pour assurer davantage votre empire, vous ne cessez de lui » tendre des piéges. .... Mariages produits par ces trompeuses » amorces et par ces passions étourdies et effrénées, quels spectacles d'horreurs ne donnez-vous pas sur la terre! ... » [1].

— Bon! à qui en avez vous donc, cher pasteur, et qui diantre vous fait prêcher ainsi, demande tranquillement M. de Lisy, tout en se promenant en long et en large par le salon. Chantez-nous plutôt, comme l'autre soir avec Madame, une de nos bonnes vieilles chansons; faites cela, je vous prie, de votre belle voix à tous deux, pour conjurer les tons rauques de celle de notre chasseur qui grince encore à mon oreille. Je vous accompagnerais, et après cela nous irions nous coucher, puisqu'il faut que

[1] *Philosophie divine*, par *Keleph ben Nathan* (1793), L. VI, ch. 8 et 11.

la moitié de cette pauvre vie soit déjà, comme les poètes appellent le sommeil : *une très-parfaite image de la mort*.

— Ce mot est peut-être plus profond que vous ne pensez, dit le pasteur; mais chantons, je le veux bien. Et il commence d'une voix grave, naturellement pleine de justesse et d'expression, une ancienne mélodie, dont l'habileté de la viole et la voix, remarquable aussi, de la châtelaine font valoir avec lui la simplicité.

Là-bas sous ces ormeaux tourne, tourne la ronde,
Et j'entends tout le monde
Chanter des airs nouveaux,
Là-bas sous ces ormeaux.

Mais pour moi je m'en vais, seule par les campagnes,
Seule par les montagnes,
Seule par les forêts.
Mais, pour moi, je m'en vais.

Adieu, ma mère, adieu! Donnez-moi ma mantille,
Et mon collier qui brille ;
Que je le mette un peu.
Adieu, ma mère, adieu!

Oiseau, mon bel oiseau, qui là-haut fais la garde,
Regarde au loin, regarde
Sur la terre et sur l'eau!
Oiseau, mon bel oiseau!

— Hélas! depuis cent ans, moi-même aussi, la belle,
Sur ce rocher j'appelle,
Je regarde et j'attends...
Hélas! depuis cent ans.

Quand ils eurent fini, le pasteur et M. de Lisy se levèrent; et la châtelaine passa aussitôt du salon dans sa chambre, qui était en même temps celle de sa fille. Elle trouva cette dernière déjà couchée, mais éveillée et tout en pleurs.

— Qu'as-tu, ma chère enfant? lui dit-elle, avec un cri d'effroi maternel.

— Rien, je pense, lui répondit sa fille en l'embrassant avec tendresse. Je m'étais, je crois, endormie; je rêvais; j'aurai eu peur, et je me suis trouvée ainsi tout en larmes en m'éveillant.

CHRONIQUE.

REVUE HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

Que sont aujourd'hui les hommes de lettres, publicistes, philosophes, romanciers et poètes? Ils ne sont plus attachés à la maison d'un seigneur ou d'un prince, comme ils l'étaient encore beaucoup au dix-septième siècle, en qualité de cliens, d'écrivains à gages, de secrétaires-intimes, de courtisans, de chantres au besoin, de bouffons, tels que Boisrobert et Santeuil, ou même de simples comparses faisant nombre s'ils ne faisaient pas toujours ornement. Le dix-huitième siècle les émancipa : sous ce nom de philosophes recherché même des grands, que la philosophie devait ruiner, ils traitèrent avec ces derniers de puissance à puissance. Jamais la littérature proprement dite n'avait exercé un tel empire : ce n'est peut-être pas l'âge héroïque de la république des lettres, ni encore moins son âge d'or; mais assurément c'est bien son âge de domination et de conquête. Cette domination subsiste encore, on ne saurait le nier, par l'action, plus étendue même sinon plus profonde sur l'opinion publique, que le développement de la presse donne aux écrivains de tout genre : toutefois, elle tend à se transformer, à devenir moins littéraire, à être davantage le fait de tout le monde et à échapper ainsi aux gens du métier. Ils sont puissans, ils continuent de régner, et tel journal bien établi est aussi redoutable et plus matériellement influent qu'en leur temps Rousseau et Voltaire. Mais par là le principe même de cette force n'est-il pas en voie de se dénaturer? Les philosophes du siècle passé ont-ils dû leur action seulement à leurs idées? leur style, leur

talent d'écrire n'y fut-il pour rien? Au temps des invasions, les Barbares se perdent en devenant Romains; dans les temps de civilisation, les Romains, c'est-à-dire les gens de goût et d'esprit, ne courent-ils aucun risque à se faire trop du grand nombre, à rechercher avant tout le succès matériel, et n'est-ce pas là commencer à devenir Barbares? Quoi qu'il en soit de cette question, que l'on pourrait fort bien renvoyer, on le voit, à la philosophie et même à la *symbolique* de l'histoire, constatons seulement un fait : c'est que les gens de lettres, autrefois cliens des grands seigneurs, puis leurs égaux, sont à présent, et de plus en plus, journalistes, non pas uniquement de fait et de forme, ce qui est peu important, mais d'esprit. Journalistes, c'est-à-dire encore les seigneurs et les maîtres; mais les seigneurs du jour seulement. De là, pour les heureux et les habiles, du crédit, de la richesse; pour un grand nombre, un appât dangereux; pour tous, un encombrement vers les centres, une lutte de plus en plus acharnée, non pas seulement d'ambition, de gloire, de génie, mais de position à faire ou à défendre; pour les travaux de l'esprit, pour les lettres, les sciences, l'idée fâcheuse qu'elles ne sont qu'un moyen; enfin un avenir où leur sort, quel qu'il soit, est lié en tout cas à des destinées plus graves.

De cette extrême préoccupation de l'intérêt du moment naissent de bien étranges déviations de talent et, pour le caractère même de l'homme dans l'écrivain, de bien vaniteuses et bien mesquines misères. La forte vie qui allumait l'inspiration des grands hommes s'absorbe en germe dans cette fièvre journalière et disparaît bientôt sous une vieillesse anticipée de cœur et d'esprit : vieillesse qui sera longue et survivra à la chute de ces réussites d'un jour.

Après ces réflexions, où nous n'avons pas même voulu aborder le point capital, savoir l'absence de toute conviction sérieuse, voici quelques faits, recueillis essentiellement de nos correspondances, qui serviront à montrer l'importance que la littérature conserve encore sous le manteau du journalisme, et sa tendance, en même temps, à devenir moins littéraire, à remplacer l'art par l'industrialisme et à n'être plus qu'une position.

— La politique est trop petitement agitée aujourd'hui pour tout

trancher et tout animer, encore moins pour tout absorber. On s'en lasse bientôt comme du reste. Le besoin de conservation, qui ne manque jamais de se réveiller après les grandes secousses, ne lui est pas non plus favorable. La littérature s'allie donc plutôt qu'elle ne fait cause commune avec elle. On voit des écrivains de goût et de ton assez aristocratiques rédiger le feuilleton littéraire de journaux qui ne le sont nullement, par exemple le mystérieux Old-Nick (M. Forgues) du National. La littérature et la politique, sans se faire la guerre, se font ainsi mutuellement diversion. Mais dans une époque qui ne demande qu'à se tranquilliser et s'asseoir, la littérature a bien plus de chances pour elle et de moyens de se retourner. Dans ce moment, on le sait, la question du droit de visite, sur laquelle le sentiment national s'est ému, a été tournée en batterie contre M. Guizot. Tous ceux qui sont Français (grand style) sont nécessairement contre Albion, surtout quand il s'agit du plaisir de défaire ainsi un ministère; de même les bonapartistes, les légitimistes (car la restauration a été contre ce droit, soit par honneur du pavillon, soit par peu de souci des nègres); enfin, tous les pouvoirs passés et futurs avec leurs adhérens, les hommes de toutes les nuances opposés à M. Guizot, l'attaquent sur ce point faible, subitement découvert. Quant aux abus, au fond, jusqu'à présent, ils se réduisent à rien; il n'y a pas de quoi fouetter un chat, assurent les gens impartiaux. Mais le patriotisme est blessé, et la politique, quand cela lui convient, fera du patriotisme. Elle est ainsi. Ne nous étonnons donc pas qu'on revienne, dès qu'on le peut, à la littérature, à Pascal, à Rachel, et même, et surtout peut-être, aux feuilletons d'Eugène Sue et d'Alexandre Dumas.

— Les feuilletons prennent en effet, dans les journaux politiques, une place et un développement considérables. Ils en sont une partie intégrante, essentielle, une condition de succès. Quelques auteurs leur doivent de véritables rentes de millionnaires, et, par dessus le marché, une position littéraire que leur journal doit respecter. Il y en a qui stipulent même, dans leurs engagemens, un certain nombre de feuilletons *personnels*, destinés à rendre compte, avantageusement cela va sans dire, de leurs propre-

productions. Les mieux en vogue sont collaborateurs de plusieurs journaux à la fois, et dès lors inviolables. D'un autre côté, les journaux ayant baissé de prix, dépendent des annonces et des libraires qu'ils doivent servir. Complaisance et vénalité, c'est donc là souvent toute l'histoire. Aussi personne, à Paris, et l'auteur moins que personne, ne la prend-il au sérieux. Les *Mystères de Paris*, roman-feuilleton qui s'ouvre par la description des plus bas étages ou de ce qu'on pourrait appeler les coupe-gorges et les cloaques de la vie parisienne, ont eu, comme la *Mathilde* du même auteur, un grand succès de curiosité. C'est le Journal des Débats qui les publie. Tout le monde, salon et antichambre, les lit. Les salons s'accordent à trouver cela mauvais, hideux, faux, quand il s'agit de duchesses, joli et vrai quand il s'agit de pauvres filles, tandis que la vérité y est aussi bien outrée dans ce cas que dans l'autre ; mais enfin on veut, à la fin de chaque article, savoir la suite ; c'est un intérêt physique, une sensation comme dans les *Mystères d'Udolphe*. Eugène Sue a des qualités du conteur, qui le soutiennent de distance en distance et prolongent ce grand fracas ; d'ailleurs pure vogue et impossibilité de relire. Au même moment le roman de Sue est tourné et parodié en vaudeville ; il a mis lui-même sa *Mathilde* en mélodrame ; il remplit le boulevard de ses drames. Il mène en un mot à grandes guides et à quatre chevaux.

Alfred de Musset, dans les *Animaux peints par eux-mêmes*, a fait une jolie satire de cette manière de romans à la Sue et à la Balzac : dans le *Merle blanc* ; c'est de la bonne plaisanterie, à l'Hamilton. Au moment le plus dramatique, on se met à décrire : quinze pages d'écuelles.

— Ainsi réussissent quelques-uns. Mais combien qui échouent, combien qui ne réussissent qu'un jour, en attendant d'être rejoints dans l'obscurité et l'oubli par ceux qui ont l'air de réussir pour long-temps. Aucune époque peut-être n'a vu de si grandes fortunes littéraires. Mais ces fortunes seront-elles des renommées ? Puis la pauvreté, la misère n'en restent pas moins, comme autrefois, l'ordinaire apanage de la vie d'artiste et d'auteur. A force d'avoir voulu trouver une mine de richesses dans son talent, Balzac, mal-

gré sa grande vogue, a fini par compromettre l'un et par tarir l'autre. Mlle Rachel gagne cent mille francs et plus par an (encore dit-on qu'elle est gênée!); en revanche, un ancien sous-préfet et ancien secrétaire-général, M. Hippolyte Bonnelier, auteur de quarante volumes de romans, se voyant, nous dit-on, trahi par les lettres comme par la politique, vient d'essayer de la carrière du théâtre, pour n'y obtenir encore qu'un succès incomplet et disputé. Il a débuté à l'Odéon, sous le nom de Georges Max, dans le rôle d'Orosmane. « Un sous-préfet qui passe sultan, c'est très-flatteur » pour l'administration, » observe Mme de Girardin. Nous avons vu cités aussi quelque part un auteur contemporain qui, se défiant de l'avenir de sa plume, se serait fait imprimeur; un sculpteur de mérite et connu, qui venait demander du travail, et du travail de manœuvre, dans un atelier plus heureux que le sien. L'un des premiers poètes de l'Allemagne actuelle, Heine, célèbre aussi par ce qu'il a écrit en français et qui vit à Paris, prête son nom à de mauvaises traductions publiées en fabrique et faites de même. Comme quelqu'un le lui reprochait : « Que voulez-vous? dit-il; » les temps sont durs. Je mets mon nom au Mont-de-Piété. »

Cet état de choses menace encore d'empirer; car outre l'appât de la fortune qui existe bien positivement à cette heure pour la littérature comme carrière, il y a un mouvement général qui pousse tout vers Paris : on dirait l'ancienne Rome encombrée et ne sachant comment se débarrasser de ses sujets, dont le dernier espoir était de venir vivre et se jeter tête baissée dans l'abîme même qui les épuisait : « De plus en plus, dit un journal, on ne veut pas résider en province; de plus en plus on vient s'entasser et s'annuller à Paris. On a la plus grande peine à repourvoir les chaires des académies provinciales, celles de Montpellier, par exemple, autrefois si célèbre et si recherchée. Il en résulte que, si la province manque d'hommes scientifiques, Paris en est encombré; c'est un double embarras et un double mal. »

— La religion elle-même est aussi jetée de plus en plus dans cette bruyante arène de la presse; et à Paris comme ailleurs la lutte se concentre, se résume dans les journaux. Outre le *Semeur*, dont les hautes et sérieuses préoccupations chrétiennes ne descendent

guères jusqu'à la polémique, le protestantisme y a plusieurs organes, deux entr'autres diamétralement opposés, les *Archives du Christianisme* et le *Lien*. Mais c'est le parti catholique surtout qui se montre belliqueux et qui fait du bruit. Il a fort regagné depuis la révolution de juillet, et bien lui a pris d'être séparé de la restauration qui le compromettait. On s'est mis à devenir chrétien, au moins chrétien de salon et de sermon. Il y a dans la nation un vague sentiment que la société a besoin d'une croyance. Le beau mot de P. Leroux : « Il est affreux de vivre sans religion! » est l'écho de plus d'un cœur. Cela favorise la réaction en faveur du catholicisme et amène son épreuve suprême. On essaie d'espérer encore une fois en lui, aspiration sincère chez plusieurs et, dans la foule des blasés, comédie nécessaire. Depuis une couple d'années, le vertige a pris au clergé; il s'est cru près de ressaisir le pouvoir, l'éducation; les évêques ont fait des mandemens anti-philosophiques; surtout les journalistes, ceux de l'*Univers* en particulier, ont dit des injures, mais de ces injures qui sont d'une fétidité singulière pour avoir passé par la sacristie. On en jugera par quelques courts fragmens pris dans la masse : celui-ci d'abord, pour le style, et l'autre, pour la convenance. Il y en aurait d'ailleurs de beaucoup plus difficiles à citer.

« Ces endiablés journalistes des départemens qui se gobergeaient de la littérature des membres de la *Société des gens de lettres*, lorsqu'ils pouvaient y puiser librement, n'en ont pas voulu dès qu'il a fallu payer. »... etc. (*L'Univers*, N° du 1er Janvier 1843).

« Amis, plaignez tous les protestans, mais surtout le pasteur que la Providence a doté d'une nombreuse génération.... Vous semblez craindre que cet infortuné père ainsi envahi par les soins du ménage ne se puisse livrer tout entier aux devoirs du ministère : Que vous connaissez peu les bienfaits de la Réforme et la justesse d'esprit des Réformateurs! Martin Luther a parfaitement compris qu'en imposant aux pasteurs les aimables devoirs du mariage, c'était justice de retrancher quelque chose d'un autre côté. A quoi bon d'ailleurs perdre dans une morne prière les quelques heures de joyeuse vie que Dieu nous a laissées, puisque nous n'aurons autre chose à faire pendant toute l'éternité! Adieu donc laudes, matines, tierces, vêpres, complies, vieux grimoire; le sourire de Catherine et le falerne des bords du Rhin valent bien mieux que tout cela. »... etc. (id. du 20 Janvier).

A cet *Univers* était d'abord *Saint-Chéron* (le traducteur de Hurter) gendre de *Bazard*, le pape saint-simonien, lui-même converti et payant en ferveur l'arriéré avec les intérêts. Aujourd'hui Saint-Chéron est dépassé et évincé. C'est un M. *Veuillot* qui domine et, avec lui, les casse-cous du parti. Les gens sages, les bons chrétiens déplorent tout bas, désavouent tout bas, mais n'oseraient plus haut. L'abbé de Genoude et la *Gazette* mêlent à cela leur venin et leur machiavélisme. Les honnêtes gens essaient de fonder un organe : *Le Nouveau Correspondant*, dont un numéro vient de paraître : revue mensuelle. C'est MM. de Champagny, Boré, Foisset de Dijon, qui le rédigent : Cazalés en serait, s'il se trouvait à Paris ; mais il est à Rome à se faire prêtre ; Carné également, s'il osait se séparer de la Revue des Deux-Mondes, et si l'homme politique en lui ne l'emportait : enfin, des restes d'un ancien *Correspondant* de 1828 à 1831, espèce de *Globe* catholique et centre droit de ce temps-là, rédigé par Cazalès et les mêmes. Tout cela est du réchauffé et a peu de vie. On vient de fonder une sorte de club sous le nom de *Cercle catholique*, rue de Grenelle ; on y fait des cours, on y est admis avec abonnement; l'abbé Bautain, espèce de Cousin catholique, en est l'âme, comme il le sera peut-être du *Nouveau Correspondant*. Il a acquis le pensionnat de Juilly près Paris et le dirige : il vise à un rôle, mais il est trop mystique dès qu'il en vient à ses doctrines propres.

— Au milieu de toute cette littérature politique, si actuelle, si mêlée d'intérêts et de passions du moment, souvent même si industrielle et si peu littéraire, il va sans dire qu'il ne reste guère de place pour la poésie pure, qui aime à vivre dans un monde idéal. Il y a pourtant des vers qui sont fort en faveur maintenant : ceux d'Alfred de Musset. Mme Desbordes-Valmore vient de publier aussi un charmant volume de poésies : *Bouquets et Prières*. On ne pouvait mieux répondre à un article brutalement étourdi et assez lourdement fat d'un jeune écrivain qui est à présent le critique en titre de la Revue des Deux-Mondes, M. G. de Molènes. Cet article dirigé contre Mmes Deshoulières, Ségalas, Colet, Tastu, Delphine Gay, Desbordes-Valmore, en leur qualité de femmes-poètes, était même offensant et dur pour cette dernière, en qui

l'aimable bonté (personne ne l'approche sans le sentir aussitôt), est devenue comme une seconde nature. Le trait le plus doux de son jeune et superbe antagoniste, comme aussi le moins personnel, était celui-ci : « Ses élégies ont l'intérêt que présentent toutes les » lettres amoureuses, intérêt très-puissant pour ceux qui les ont » écrites ou ceux à qui elles sont adressées, mais très-faible pour » ceux que le hasard ou une indiscrétion en a rendu maîtres. » Justement blessée, mais comme le sont les natures sensibles et généreuses, Mme Desbordes-Valmore a répondu sans méchanceté, sans colère, avec un mouvement naturel, vrai, triste et vif, plein d'indulgence et de grâce. Elle a très-finement touché le fouet pédant du rude écolier avec un poétique bouquet de roses, un peu tourné, non sans raison, du côté des épines :

Jeune homme irrité sur un banc d'école,
Dont le cœur encor n'a chaud qu'au soleil,
Vous refusez donc l'encre et la parole
A celles qui font le foyer vermeil !
Savant, mais aigri par vos lassitudes,
Un peu furieux de nos chants d'oiseaux,
Vous nous couronnez de railleurs roseaux !
Vous serez plus jeune après vos études,
Quand vous sourirez,
Vous nous comprendrez.

Vous portez si haut la férule altière,
Qu'un géant plirait sous son docte poids.
Vous faites baisser notre humble paupière,
Et nous flagellez à briser nos doigts.
Où prenez-vous donc de si dures armes ?
Qu'ils étaient méchans vos maîtres latins !
Mais l'amour viendra ; roi de vos destins,
Il vous changera par beaucoup de larmes :
Quand vous pleurerez,
Vous nous comprendrez !

Outre celle-ci, d'un mètre assez rare et inusité qui trompe d'abord l'oreille et la charme ensuite, plusieurs autres poésies témoignent aussi de la peine qu'ont faite les dures paroles de cruel

censeur; et dans une charmante préface sous ce titre : *Une plume de femme*, se trahit encore cette douleur, qui s'épanche et se justifie :

« Courez, ma plume, courez : vous savez bien qui vous l'ordonne.

» Je prie un génie indulgent de répandre sur votre travail le charme mystérieux de la fiction, afin que nul ne sache la source de vos efforts et de la fièvre qui vous conduit : On se détourne des sources tristes. Que mon âme soit ouverte seulement aux regards du Créateur. Laissez la seule dans ses nuits d'insomnie : elle ne raconte pas la cause de ses débats avec la terre. Dieu sait qu'à cette sainte cause est suspendu l'espoir de rentrer un jour dans son ciel, comme un enfant dans la maison de son père. L'enfant prodigue a souffert avant de voir la porte maternelle se r'ouvrir devant lui : sans ses larmes amères y serait-il jamais revenu ?

» Courez-donc ma plume, courez : vous savez bien qui vous l'ordonne.

» Je vous livre mes heures, afin qu'elles laissent, par vous, une faible trace de leur passage dans cette vie. Quand elles traverseront la foule sur les ailes de mon affliction, si l'on crie : « Elles n'ont pas d'haleine, » dites que le grillon caché dans les blés forme une musique faible aussi, mais qui n'est pas sans grace au milieu du tumulte pompeux des merveilles de la nature. Répondez pour moi ce que Dieu a répondu pour le grillon : « Laissez chanter mon grillon ; c'est moi qui l'ai mis où il chante. Ne lui contestez pas son imperceptible part de l'immense moisson que mon soleil jaunit et fait mûrir pour tous. »

« Courez donc, ma plume, courez : vous savez bien qui vous l'ordonne. »

M. de Molènes s'est excusé, mais avec une bonne grâce à peine suffisante, dans un des numéros suivans. Il s'est retranché seulement sur un point, dont il a fait son fort, sur ce que Mme Desbordes-Valmore ne connaissait pas, comme lui, Properce et les élégiaques latins. — « Excusez-moi, Monsieur, je ne sais pas le grec ! »

Avant de fermer, non sans regret, le volume de *Bouquets et Prières*, détachons-en du moins encore une page.

UN ARC DE TRIOMPHE.

Tout ce qu'ont dit les hirondelles
Sur ce colossal monument,
C'est que c'était à cause d'elles
Qu'on élevait le bâtiment.

Leur nid s'y pose si tranquille
Si près des grands chemins du jour,
Qu'elles ont pris ce champ d'asile
Pour causer d'affaire, ou d'amour.

En hâte, à la géante porte,
Parmi tous ces morts triomphans,
Sans façon l'hirondelle apporte
Un grain de chanvre à ses enfans.

Dans le casque de la Victoire,
L'une, heureuse, a couvé ses œufs,
Qui, tout ignorans de l'histoire,
Eclosent fiers comme chez eux.

Voulez-vous lire au fond des gloires,
Dont le marbre est tout recouvert :
Mille doux cris à têtes noires,
Sortent du grand livre entr'ouvert.

La plus mince qui rentre en France,
Dit aux oiseaux de l'étranger :
Venez voir notre nid immense;
Nous avons de quoi vous loger.

Car dans leurs plaines de nuages
Les canons ne s'entendent pas,
Pas plus que si les hommes sages
Priaient et s'entr'aimaient en bas.

La guerre est un cri de cigale
Pour l'oiseau qui monte chez Dieu;
Et le héros que rien n'égale
N'est vu qu'à peine en si haut lieu.

Voilà pourquoi les hirondelles,
A l'aise dans ce bâtiment,
Disent que c'est à cause d'elles
Que Dieu fit faire un monument.

— A côté de la littérature agitée il y a place aussi pour des publications plus tranquilles et plus sérieuses. Nous avons mentionné les plus actuelles dans notre précédente livraison. Il faut y joindre le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, dont le second volume a déjà paru le printemps dernier. Cet ouvrage a excité une grande sensation, obtenu les suffrages des juges les plus éminens, et en même temps soulevé, contre son auteur, une profonde et vive animosité, qui tient aux doctrines religieuses non pas professées mais exposées dans ce livre. Voici ce que M. Silvestre de Sacy dit dans le Journal des Débats sur ce point :

« Rien n'est moins janséniste que la plume de M. Sainte-Beuve, et je ne doute pas que Port-Royal, tout indulgent qu'il pouvait être pour ses amis, n'eût imposé une grande pénitence à son historien pour lui apprendre à n'avoir pas trop d'esprit. Je me demande seulement si, dans l'amertume de certains critiques, dans la rigueur avec laquelle on confronte M. Sainte-Beuve non pas aux écrivains de notre temps, mais à ceux d'une époque qui est bien passée pour tout le monde, il n'y aurait pas autre chose qu'un goût offensé par quelques phrases. Que M. Sainte-Beuve se tienne sur ses gardes ! il s'est attiré de très-implacables ennemis ; heureux encore d'être venu dans un temps où on ne lui fera expier que les hérésies de son style. »

Encore un livre sérieux par une dame sur *les idées et leur union au sein du catholicisme* : livre vague et difficile comme le titre, d'une érudition plus étendue que profonde, plus variée encore qu'exacte ; encyclopédie un peu confuse où, à défaut d'ordre et de précision, on trouve une intelligence élevée et une belle âme. La pensée est qu'il y a une vérité dans toutes les opinions humaines, et que le catholicisme épure et réunit seul toutes ces vérités, qui dans les autres doctrines sont éparses et mêlées d'erreur.

Le second volume de la traduction du Shah-Nameh, de Firdoussi, par Mohl, a paru. M. Eug. Burnouf traduit de son côté le Zend-Avesta. Il n'y a encore de publié qu'un seul livre, qui prend deux énormes volumes in 4° et se perd dans un fourré impénétrable de notes.

— Un fait à remarquer et qui se rattache à celui d'où nous sommes partis au commencement de cette revue, c'est qu'en général, à peu d'exceptions près, ces publications sérieuses sont peu littéraires, par la forme même et non pas toujours uniquement par les sujets. Ce sont des travaux d'histoire, de jurisprudence, d'archéologie, des collections de documens, de chartes, de mémoires, de chroniques, d'anciennes poésies, etc. Tout cela tourne en général à l'érudition, ou s'y tient, plutôt qu'à la littérature. Nous sommes dans un siècle où la théorie et l'histoire de l'art usurpent le temps que d'autres âges donnaient à sa pratique : il ne faudrait pas prendre le change là-dessus ! Quoi qu'il en soit, « en France, suivant un critique du premier ordre, depuis dix ans toute tradition littéraire vraie est interrompue. Ceux qui auraient pu servir de maîtres et faire progéniture sont passés à la politique et aux affaires. L'Université, l'Ecole normale produisent des érudits littéraires très-estimables ; mais pas un talent purement littéraire. Ceux qui se sentent un peu d'espiègle et de léger se jettent dans le facile et dans le feuilleton, et ne trouvant pas à quoi se rattacher, s'y gâtent vite. »

— Ce sont surtout les recherches historiques qui abondent, et de toute espèce et en tout pays. Le manque de place nous force absolument de renvoyer à un autre numéro beaucoup de détails et un article entier sur ce sujet ; mais nous voulons dire du moin

que la Suisse peut revendiquer une part notable dans ce genre de travaux : on leur doit, ces derniers temps, plusieurs publications remarquables : *la Vie de Zwingli* de M. Hottinger, dans laquelle on retrouve cette franchise et cet intérêt, nous dirions presque cette cordialité de style, qui inspire à la fois de la confiance et du respect, non seulement pour l'œuvre, mais aussi pour l'auteur, un des caractères les plus vraiment suisses de notre temps et de tous les temps ; la nouvelle traduction de Muller avec la biographie, si intéressante, si instructive, de ce grand historien, par Ch. Monnard ; la suite de l'histoire de la Confédération par L. Vulliemin, qui, d'un sujet trop brisé, souvent redoutable et ingrat, n'a pas moins su tirer grain à grain une moisson variée, à force de le sillonner en tout sens ; les savans travaux de MM. Kopp, de Gingins et Hisely sur les origines helvétiques ; les importantes recherches, les histoires générales ou particulières de Zellwéger, de Pupikofer, de Tillier (dont un nouvel ouvrage, l'*Histoire de la République Helvétique*, est sous presse), de Henne, de Meyer, de Gelzer, de Vögelin, de Matile, de Hagenbach, Hundeshagen, etc.

D'autres branches de la littérature et des sciences sont également cultivées dans nos deux Helvéties. La poésie elle-même a bien des noms à citer : pour nous en tenir aujourd'hui à la Suisse allemande, ceux entr'autres de Tanner et de Fröhlich. La Suisse française aussi nous en aurait fourni, si le défaut d'espace ne nous obligeait, ici encore, à supprimer non-seulement toute énumération de cette nature mais même des morceaux déjà préparés et dont nous espérons bien, plus tard, ne pas priver nos lecteurs. — M. Tanner vient de publier une quatrième édition de ses *Heimathliche Bilder und Lieder* (Arau, chez Sauerländer). Ces petites pièces sont bien en effet des *chants* et des *tableaux :* des tableaux de la nature, d'un sentiment exquis, et des chants du cœur de l'homme, qui sympathise avec elle par un mystérieux accord.

Frisch, ihr Wolken, brauset wild
Ueber's herbstliche Gefild!
Freue dich des Raubs der Blätter,
O, du sturmdurchsaustes Wetter!

Allons, Nuées, faites un bruit sauvage par dessus les champs d'automne! Egaie-toi dans ton butin, ô Tempête! dans ton butin de feuilles que tu ravages en pas-

Minder schmerzt das Glück, zertrümmert, Als halbweinend und bekümmert.	sant. On souffre moins de voir son bonheur brisé que de le sentir inquiet et à demi pleurant.

On cite souvent du même poète *le Discours* ou plutôt *le Raisonnement des Flots*, qui exprime, plus brièvement encore, une idée analogue.

Eine Welle sagt zur andern : Ach, wie rasch ist dieses Wandern! Und die zweite sagt zur dritten : Kurz gelebt ist kurz gelitten!	Une onde dit à une autre : Ah! quel cours rapide! Et la seconde dit à la troisième : Courte vie, courte douleur!

Outre des espèces de fables ou d'allégories lyriques d'un genre original, M. Fröhlich a publié l'année dernière un grand poème sur Zwingli, œuvre sévèrement historique et qui peut-être l'est trop pour un poème, mais qui a de la force, de la largeur et de la simplicité. Ce poème est écrit en quatrains, comme les Niebelungen, forme dont la monotonie n'est pas sans une certaine ampleur à la fois sévère et naïve qui convient à l'épopée.

— Dans cette forêt, peut-être plus touffue encore que variée, de la poésie lyrique allemande, les ouvrages d'un noble hongrois, de Lenau, occupent un rang distingué. On vante beaucoup ses *Albigeois*, qui viennent de paraître, le caractère musical de sa poésie, que d'autres trouvent en revanche trop molle, trop subtile et trop artificiellement cadencée. Mais l'évènement littéraire qui a continué de faire bruit par dessus tous les autres, ce sont les aventures encore peu expliquées d'Herwegh. On ne se lasse pas de les commenter, de les reprendre une à une, d'en chercher le sens, d'en deviner le dernier mot. La Revue des Deux-Mondes vient aussi de conter cette histoire dans son dernier numéro ; elle donne également une traduction de ces vers *à la Haine* que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs. Parmi les gens bien informés, les uns veulent voir, dans la conduite d'Herwegh et dans ce grand fracas, du charlatanisme, destiné à exploiter, à faire mousser un succès littéraire. D'autres, plus modérés, n'y voient que l'étourderie et les mésaventures d'un jeune poète, ignorant du monde et des choses, qui ne se doute pas de ce qu'il fait, ni de ce qu'on lui fait faire.

« Mon pauvre Herwegh ! » écrit un de ses amis, « mon pauvre Herwergh ! » si ingénu, un vrai Souabe, tout cœur *(so schwäbisch-gemüthlich)*, presque » un enfant ! ils lui ont donc versé, dans cette pure, belle et fraîche nature, » versé le poison de la vanité littéraire qui lui était encore inconnu. Lui, poète » ardent, irritable, les vieilles femmes esthétiques s'en sont donc emparées pour » leurs salons ; lui, encore si neuf, dont la jeunesse passée en Souabe et en » Suisse, ne se doutait de rien, nos prétendus politiques sans philosophie, et nos » philosophes sans politique, ils l'ont donc élevé sur le pavois comme un chef de » parti. »

D'autres enfin représentent cette entrevue avec le monarque comme une espèce de joûte offerte par le hasard à ces deux adversaires, ils les nomment ainsi, et ils font observer que, dans les poésies d'Herwegh, il y en a une formellement adressée au roi de Prusse. On s'attend peut-être, disent-ils, que, nouveau marquis de Posa, c'est le poète qui sera vainqueur. Mais il n'a point affaire à un Philippe II. Le roi exprime de belles et nobles pensées. En terminant il ajoute même ce mot remarquable : que *son jour de Damas peut encore venir*. Qu'a répondu le poète? Lui-même ne semble pas avoir rien à en raconter. Une pareille tentative n'était-elle pas digne d'un roi? Mais à qui la faute si elle a échoué? Saladin n'a pas rencontré de Nathan. — Le bruit qu'Herwegh serait forcé de quitter Zurich ne s'est pas confirmé, on dit au contraire qu'il va devenir citoyen de Bâle-Campagne.

— L'Angleterre, si nous pouvions donner un résumé de sa littérature, nous offrirait aussi un spectacle analogue à celui des autres pays, de l'industrialisme et beaucoup de publications utiles. Dickens est un des auteurs les plus en vogue et les plus féconds. Outre un voyage en Amérique, il a publié plusieurs romans, dans lesquels on retrouve ce talent d'observation intime et d'analyse morale qui tient une si grande place dans la littérature anglaise, depuis Shakespeare jusqu'à Walter-Scott. Mais on doit reprocher à Dickens une trop grande abondance de petits traits qui finissent souvent par ôter tout naturel et tout mouvement à ses personnages, par les arrêter et les raidir à force de ressorts, par les faire grimacer même pour vouloir trop mettre en jeu tous les muscles de leur visage. Dickens, comme les romanciers français, travaille très-vite, et publie ses ouvrages par articles détachés, de sorte

qu'il lui arrive aussi de perdre peu-à-peu de vue son plan primitif. Les romans du capitaine Marryat sont encore bien plus composés en courant, ou plutôt en faisant force de voiles. A Londres, le théâtre sérieux, le grand théâtre ne se soutient non plus qu'avec peine. Là, il faut aussi à la foule des pièces à machine, à sensation, à effet momentané. A une certaine époque, de Noël au jour des rois, l'usage est même de jouer surtout des pantomimes burlesques; cette année ce fut entr'autres : *le roi Jean-Arlequin* et *la Grande-Charte*, dont on se moquait ainsi en plein théâtre; puis le *Génie du pépin* ou *Arlequin-Guillaume-Tell* : parodie dans laquelle la pomme de la liberté helvétique est le but de toute sorte de traits bouffons. Outre cela, comme en France, comme en Allemagne, beaucoup de publications historiques : des mémoires sur la cour d'Angleterre au commencement du siècle passé; ceux d'Olivier Cromwell (?); les ballades et chansons historiques sur la grande révolution du 17e siècle, etc.

— Mais le fait assurément le plus remarquable dans le développement intellectuel et moral de l'Angleterre en ce moment, est un fait religieux; nous voulons parler du *Puséysme*, du retour à la tradition et à un culte moins sévèrement spirituel. Les journaux anglais, allemands et français, même les journaux politiques, donnent fréquemment des détails à ce sujet.

« Tous les jours, dit le *Sun* et la *Gazette de France* après lui, les puséystes acquièrent de nouveaux droits, par la hardiesse et l'étendue de leurs progrès, à l'attention des esprits. Le nombre des églises où l'on brûle des cierges sur les autels n'est pas petit. Les prêtres ne négligent aucune *génuflexion* ou *salaam*, permis ou proscrits. Il n'y a pas de muphti persan qui se tourne plus respectueusement vers l'orient que ces héliotropes ecclésiastiques, et même le surplis sacerdotal est devenu l'objet de changemens » etc.

Une autre fois c'est le *Times* et la *Gazette d'Augsbourg* qui le traduit. Le Puséysme, dit cette dernière, lequel a son siége principal à Oxford, dans le giron même de l'église anglicane, sert plus en fait qu'en principe la cause de l'église romaine; car quoique en réalité il lui fasse beaucoup de partisans, qu'il lui amène de nombreuses conversions, le Puséysme pur la regarde cependant comme fort altérée par des adjonctions humaines et n'accepte par conséquent aucune fusion avec elle. Les puséystes admettent en outre deux autres églises comme fondées sur la tradition apostolique immédiate, savoir l'église grecque et l'église

anglicane. Enfin l'on doit tendre, selon eux, à une réunion de l'église d'occident et de l'église d'orient, réunion dans laquelle l'anglicanisme puséyste serait l'élément d'épuration pour les deux anciennes églises. Quant aux autres communions protestantes, nommément celles d'Allemagne, ils ne leur reconnaissent aucune autorité apostolique. Lorsqu'il fut question d'établir un évêché anglican à Jérusalem, les puséystes se prononcèrent très-fortement contre tout lien de cet évêché avec le protestantisme allemand; ils désiraient beaucoup plutôt le voir rattaché à l'ancienne église orientale. Ces détails sont essentiellement tirés de la préface du traducteur anglais de l'*Histoire de l'église russe* de *Mouravieff;* ce traducteur, M. Blackmore, est membre de l'université d'Oxford, et chapelain, à Kronstadt, de la *Compagnie russe* ou société anglaise pour le commerce de la Russie.

— Il ne faut pas s'attendre à trouver en Amérique l'ordre et la sérénité, l'absence de fièvre qui, on le voit aussi par le tableau de la vie littéraire, sont loin de caractériser notre Europe. Dans le Nouveau-Monde tout est à chaque instant remis en question, même les loix; leur impuissance pousse les populations à se faire elles-mêmes justice, et a fini par donner naissance à un usage où la barbarie le dispute à la civilisation. C'est ce qu'on appelle *the lynch Law*. Il consiste en ce que le peuple assure l'exécution d'un arrêt en se chargeant de la faire lui-même lorsqu'il s'en défie, ou qu'il l'aggrave s'il n'en est pas content. Cet usage existe, non-seulement dans les parties du vaste territoire de l'*Union* qui n'ont pas encore de gouvernement régulier, mais aussi dans ceux qui possèdent une administration complète et une organisation judiciaire. On cite plusieurs anecdotes à ce sujet. Voici les principaux détails de celle qui nous a le plus frappés :

« Dans une ville de la Louisiane, le maître d'une taverne fort achalandée s'éleva, par sa popularité et ses talens, jusqu'aux fonctions d'*attorney* ou avocat-général. Un jeune homme accusé de vol s'adressa à lui et le pria de le défendre. Le tavernier devenu jurisconsulte plaida la cause avec tant d'onction et d'éloquence qu'il fit acquitter le prévenu. Mais, à la porte du tribunal, lui et son client trouvèrent le peuple assemblé, poussant des clameurs menaçantes et s'apprêtant à réviser le jugement. — Livrez-nous le coupable, cria le peuple. — Non, vous ne l'aurez pas, répond courageusement l'avocat. Et pour ajouter à l'effet de ses paroles, il tire de sa ceinture un long couteau-poignard, dont il menace quiconque oserait porter la main sur son protégé! « Mes concitoyens, mes amis, » s'écrie-t-il, vous me connaissez tous, suis-je capable de soutenir une cause

» injuste ? revenez à vous-mêmes ; point de violences ; mon devoir est de veiller » jusqu'au bout sur cet homme, et, pour arriver jusqu'à lui, il vous faudra » passer sur mon cadavre. » Cette touchante allocution ne parut pas faire une grande impression sur la foule. Alors, ne voulant perdre ni sa popularité ni son client, le nouvel avocat-général demanda quelques minutes de répit, et tirant le prévenu de côté, il lui dit : « Ces gens-là veulent absolument vous avoir, et malgré » toute ma bonne volonté il n'est pas possible que je vous défende longtemps. Ils » vous *lyncheront : They will lynch you*. Le seul parti qui vous reste à prendre » est celui-ci. Vous savez que de l'endroit où nous sommes jusqu'à la frontière de » l'état le plus voisin, il n'y a guère qu'un mille de distance. Une fois que vous » serez là, vous n'aurez plus rien à craindre ; il ne s'agit que d'y arriver. Or vous » avez passé deux mois en prison, ne vivant que de pain et d'eau ; vous devez être » leste et dégagé, votre respiration est en fort bon état. D'ailleurs à votre âge on » a toujours de bonnes jambes. Ces hommes acharnés après vous sont ivres pour » la plupart et ne sauraient courir aussi bien que vous ; je vais leur faire une pro- » position. » L'avocat revint alors vers le peuple. « Mon client demande, dit-il, » qu'on lui accorde cent cinquante pas d'avance sur ceux qui voudront le pour- » suivre. Il se soumet ensuite aux conséquences. Voyons, *gentlemen*, est-ce là un » point convenu ? » La populace trouva l'idée ingénieuse et même amusante. L'avocat mesura les cent cinquante pas, rengaîna son poignard, donna le signal et se mit à regarder l'événement. On vit le pauvre diable s'élancer et le peuple se mettre aussitôt à ses trousses. Mais la peur ne lui donna pas des jambes, au contraire elle les lui ôta, au bout de quelques pas. La foule s'empara de lui ; mais l'infatigable avocat lui vint encore en aide. Assisté de quelques miliciens, il parvint à le soustraire aux cruels traitemens qu'on exerçait déjà sur lui ; il le fit ramener en prison et embarquer la nuit suivante sur un bâtiment à vapeur prêt à quitter la côte. »

On voit par l'ouvrage intitulé : *Histoire des églises du désert* par *Coquerel*, qu'Antoine Court, père du célèbre Court-de-Gébelin, et le restaurateur du protestantisme en France après les dragonnades et la guerre des Camisards, fut dans ce but, à Lausanne, le fondateur d'un séminaire, qui a fourni seul tous les pasteurs protestans de France au 18e siècle, et sans lequel, humainement parlant, le protestantisme eût péri dans ce grand pays.

SUPPLÉMENT.

— On s'entretient beaucoup à Paris de la découverte typographique de M. Gaubert, sur laquelle M. P. Leroux réclame la priorité. Nous recevons là-dessus quelques détails, qui intéresseront sans doute nos lecteurs. Qu'on se figure cette espèce d'entonnoir où, dans les moulins, on jette le blé : ici ce sont des caractères que l'on y jette pêle-mêle ; une machine les tâte, les discerne, les trie et les fait tomber, selon les lettres, dans vingt-quatre rainures qui aboutissent au-dessus d'un clavier qui a le même nombre de touches. On compose en jouant, et les caractères viennent se ranger dans le composteur, lignes et pages justifiées ! Si cette machine est ou devient d'un usage facile, c'en est fait du monopole des éditeurs ; leur dictature touche à sa fin : chacun pourra s'imprimer, même avant de s'écrire. Cette découverte serait presque à la typographie actuelle ce que celle-ci fut à l'écriture. Ce sont les chemins de fer de l'imprimerie. L'espace et le temps sont chaque jour domptés : on marche à l'unité, c'est-à-dire à l'infini, par toutes les voies. Que l'homme va être grand et le monde petit !

— Léo vient de faire un beau travail sur la glose de la loi des Francs. Cette glose, en langue barbare, a exercé la sagacité des savans, qui, voulant y voir un texte germanique, n'en venaient pas à bout. Léo, lui, l'explique victorieusement par le celte, si en faveur une fois et maintenant si abandonné, mais à tort en ce cas. Il en résulte que les lois rustiques surtout, mais d'autres encore, et généralement celles qui ne regardent pas les rapports de la conquête sont, sous

les Mérovingiens, demeurées celtiques. On a fait pour plusieurs autres codes barbares, même des Barbares demeurés en Germanie, des découvertes pareilles. Ainsi les institutions celtiques se sont perpétuées, et l'élément celtique a persisté, depuis les origines historiques, dans une grande partie de la Germanie, comme élément aborigène. C'était clair pour la Bavière, cela devient très-probable pour le reste de l'Allemagne.

— Les journaux ont été pleins de la première représentation de Phèdre; les jugemens contradictoires n'ont pas manqué, même à Paris, sur la légitimité du succès de M[lle] Rachel dans le rôle suprême de la scène française. Jules Janin et le *Morgenblatt* ont rivalisé a ce propos de dédains passablement ridicules et de paradoxes. Voici ce que nous écrit un témoin judicieux de cette fameuse soirée, qui est généralement regardée comme l'épreuve décisive et favorable du talent de la jeune actrice. « J'étais à la première représentation de Phèdre. M[lle] Rachel a été admirable de poses et de gestes; elle a fait bas-relief avec une entente merveilleuse de l'art antique; c'était d'une irréprochable correction : elle a donné au vers de Racine sa plus suave mélopée et l'a variée, assouplie avec bonheur. Mais l'amour antique manquait; sa muse était la terreur plus que la pitié, on admirait plus qu'on n'était touché, on appréciait plus qu'on n'était entraîné : on ne pleure pas sur cette Phèdre; on l'étudie. On ne peut pas avoir un jeu plus savant, mais il n'est pas assez ému et troublé; on le voudrait plus pathétique. »

—M. Alfred de Vigny travaille en vain à obtenir de M[lle] Rachel sa Desdémona. — M[me] Emile de Girardin a fort loué Phèdre, non sans mémoire de Judith. — Les Burgraves ne se joueront pas de sitôt. — Pagnerre réimprime le récent et fameux discours de M. de Lamartine, à un nombre considérable d'exemplaires.

Le roi, dit-on, s'est exhalé en termes fort vifs contre ce discours qui attaque toute la politique suivie depuis dix ans. On se demande, sur cette conduite de Lamartine, à quoi bon ce revirement en ce moment de calme plat, surtout lorsque lui Lamartine est pour le droit de visite? Voici l'explication, à ce qu'on assure. Il rêve un grand rôle à la régence. Il veut (les autres hommes politiques étant supposés alors usés) arriver comme le chef et le *rallieur* des géné-

rations neuves. Il se prépare à ces grandes choses. Hors de la chambre cela réussit assez bien, chez les jeunes gens surtout ; mais chez tous les autres, cela achève de faire crier *au poète !*

— Lamennais publie dans la Revue Indépendante un ouvrage allégorique et satirique ; sous prétexte de *Génies persans,* il dira des vérités et fera des portraits : mais ce sera nécessairement obscur d'allusions. Il a été obligé, dit-on, d'obscurcir le portrait du plus sage des rois (Louis-Philippe).

— M. Charles Didier se détache du National et va fonder un journal politique ; dont il était déjà question l'année dernière : singulière conclusion pour un poète voyageur, pour un romancier ! conclusion qui semble inévitable quand on voit le vieux Orient lui-même muni de ses feuilles périodiques.—Dans l'un des deux journaux qui se publient à Constantinople on trouvait, au printemps dernier, la nouvelle du baptême du comte de Paris à côté d'un morceau sur l'amour de la cigogne pour ses petits : le journalisme en est à l'idylle chez les bons Turcs. — En revanche, le pacha d'Egypte médite un coup de tête, et tous les conseils sont en alerte sur cette brave intention du vieillard entêté. La nouvelle en a été apportée à Paris par l'interprète du pacha de Candie, qui vient d'y arriver. Voilà donc l'énigmatique Méhémet Ali qui devient toujours plus, pour les politiques, ce que sont les hiéroglyphes et les sphinx de son Egypte pour les savans.

Paris, 10 février.

Il va paraître un nouveau journal quotidien, la *Nation :* Genoude, Lamartine, la gauche, la droite, tout ce qui est opposition s'y coalise. — M. Tessier fait venir pour le musée du Louvre soixante mètres de bas-reliefs admirables d'un temple d'Apollon, trouvés dans un marais. C'est comme toujours sur les bas-reliefs d'artistes athéniens, le combat des Amazones. — M. Tschudi, de Glaris, de retour d'Amérique depuis quelques semaines, est maintenant à Paris. C'est lui qui a voyagé cinq ans dans les Cordilières pour la société de Neuchâtel et envoyé les lamas qui se trouvent au musée de cette ville. Il est parti à vingt ans, et pendant cinq années il a visité, seul, ces montagnes et vécu au milieu des tribus indiennes. Il a eu beaucoup d'aventures ; mais modeste autant qu'intrépide, il ne veut pas les écrire. Cette dignité suisse, surtout chez un homme tout jeune, s'occupant si peu de l'effet qu'il produit, a son mérite en France, rehaussé par le contraste.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Esquisse d'une Histoire universelle envisagée du point de vue chrétien ; publiée avec l'autorisation du Conseil de l'Instruction publique pour servir de guide dans l'enseignement des écoles secondaires de jeunes garçons et de jeunes filles du canton de Vaud. Par A. Vulliet, ministre, instituteur au collége et à l'école supérieure de jeunes filles, à Morges. — Tome Ier, Histoire ancienne et romaine. — Lausanne, imprimerie et librairie de M. Ducloux, éditeur ; 1843, un vol. in-12, de VII et 316 pages.

Ce volume, bien que destiné à avoir une suite, forme cependant un tout parfaitement distinct. Dans une première partie, il comprend ce qu'on appelle quelquefois, en un sens spécial, histoire ancienne, c'est-à-dire l'histoire de l'antique monde oriental, Chine, Inde, Egypte, Phéniciens, Hébreux, Assyriens, Babyloniens, Mèdes et Perses ; dans une seconde partie, l'histoire grecque, depuis les Pélasges et les colons étrangers jusqu'au partage de l'empire d'Alexandre et à l'arrivée des Romains ; dans une troisième partie, l'histoire romaine, depuis les plus anciens habitans de l'Italie et la fondation de Rome jusqu'à la domination du christianisme dans l'empire romain et à l'arrivée des Barbares. L'auteur ne s'en tient pas aux faits purement politiques ; il donne aussi des détails sur les institutions religieuses ou sociales, sur les mœurs, le gouvernement, les sciences, la littérature, les arts, l'industrie ; il entre même dans quelques considérations plus relevées sur le caractère des peuples et des pays qu'il parcourt : tout cela, sans doute, dans les limites de son cadre et proportionné à son but. Le lecteur trouvera dans ce petit volume, sur des sujets si nombreux et divers, beaucoup de choses essentielles, claires, intéressantes, utiles ; et elles y sont à l'aise malgré le peu d'espace qui leur est mesuré.

Il est un point, à notre avis, délicat, dont nous devons dire un mot. M. Vulliet, comme il en avertit dans le titre de son ouvrage, envisage l'histoire du point de vue chrétien. A cet égard nous pensons qu'il en est de l'histoire comme de toute science : qu'elle a des données qui la font converger vers le christianisme, mais que le système de conciliation n'est pas, ne peut pas être actuellement établi de tous points ; que, là où il ne l'est pas, vouloir le forcer, c'est faire une chose inutile et mauvaise, contraire même à l'esprit de la foi, qui doit savoir attendre. Que d'applications, par exemple, de l'histoire à la prophétie et de la prophétie à l'histoire, n'a-t-on pas faites dans notre pays, aujourd'hui comme il y a cent ans, en plein dix-huitième siècle, ou deux siècles plus tôt en pleine

Réformation, qui n'ont pas tardé à recevoir les plus éclatans démentis! On en pourrait citer qui se donnent à l'heure même où nous sommes. Ceci devrait rendre prudent, au moins dans l'intérêt du grand but qu'on poursuit. M. A Vulliet n'a rien fait de pareil, il n'était peut-être pas inutile de l'expliquer. « Il ne s'agit » nullement, dit-il lui-même, de faire de l'histoire profane une espèce d'his- » toire sainte. » C'est seulement l'impression morale et chrétienne que peut produire le grand spectacle de l'histoire, qu'il a en vue d'éveiller dans ses élèves ou de constater pour eux. Quoique très-réservé, ce point de vue a nécessairement aussi un côté affirmatif dont l'histoire ne s'accommode pas toujours. M. Vulliet, par exemple, semble donner une source biblique à certaines idées de la doctrine de Zoroastre que d'autres regardent au contraire comme venues de la Perse au peuple juif : ce serait là trancher une bien grande question. De même encore cette réflexion, sur Jules César et les *honneurs divins* qui lui furent décernés : « L'auréole divine dont cette créature audacieuse ose parer sa tête, va » devenir la triste couronne dont on orne à l'autel la victime que la mort va » frapper. » Cette réflexion, disons-nous, quoique d'ailleurs exprimée d'une manière frappante, n'a-t-elle pas le tort de faire oublier que César n'était pas plus dépravé et qu'à tout prendre il valait mieux que la plupart des Romains? Mais ce sont-là seulement quelques traits, qui ne grossissent que si on les détache. Quant au style, les défauts de détail qu'on pourrait lui reprocher tiennent beaucoup à la nature même de ce genre d'ouvrages nécessairement très-serré. Il faut condenser, et quelquefois, ce qui n'est point la même chose, on entasse : puis nous pensons que l'esprit des jeunes gens se prête assez mal à trop de condensation. Mais, en général, le style de cet ouvrage possède les qualités essentielles de clarté, de simplicité, de fermeté et de précision, malgré encore un peu d'inexpérience, enfin d'intérêt et de chaleur, ce qui est aussi un point important.

Die Conflikte des Zwinglianismus, Lutherthums und Calvinismus in der Bernischen Landeskirche von 1532-1558. Nach meist ungedruckten Quellen dargestellt von Dr C. B. Hundeshagen, ausserord. prof. der Theologie zu Bern. Bern, Verlag von C. A. Jenni Sohn, 1842.

Les conflits du Zwinglianisme, du Luthéranisme et du Calvinisme dans l'église du canton de Berne, de 1532 à 1558 ; exposés d'après des sources la plupart manuscrites, par le Dr C. B. Hundeshagen, prof. extraordinaire de théologie à Berne. Berne, chez C. A. Jenni fils, 1842.

Le sujet, à la fois politique et religieux, de l'ouvrage que nous annonçons, suffit déjà pour exciter l'intérêt du lecteur ; et nous avons le plaisir d'ajouter

que l'ouvrage lui-même répond dignement à cette attente. Basé sur les études les plus solides, et conçu dans un esprit vraiment positif, il ne se borne pas à une sèche exposition des faits, mais il en donne aussi l'esprit; enfin il traite une partie importante de l'histoire de la Suisse et même de la Suisse romande. Voilà bien assez de titres pour lui obtenir une sérieuse attention.

La spécialité historique sur laquelle l'auteur a porté ses recherches est peu connue; nous dirons même qu'elle est peu appréciée à sa juste valeur. L'intérêt se dirige de préférence vers les faits éclatans et décisifs de la Réforme en lutte avec le géant de Rome. L'on aime à rassasier sa vue, à émouvoir son âme, de l'aspect de la cataracte majestueuse dont la blanche écume couvre les rochers et les précipices; et l'on néglige de poursuivre le courant plus tranquille du fleuve qui sillonne la plaine, fertilise tous les lieux d'alentour et facilite les rapports de la vie sociale. Ce n'est pas à dire que l'âge qui a suivi les grandes secousses de la Réforme, soit exempt de mouvemens et de luttes, mais elles n'ont pas le caractère attrayant qui distingue l'époque précédente. Ajoutons que bien souvent on n'a pas su en saisir l'intérêt ni en comprendre la portée.

Une histoire spéciale quelconque devient intéressante, quand on voit s'y réfléchir les caractères généraux du tout dont elle est un fragment. Ce qui captive l'attention, ce n'est pas la simple répétition ou la continuation de faits suffisamment connus, mais le caractère individuel donné à des faits d'une nature générale, et le caractère d'universalité dont se revêtent des détails en apparence minutieux et sans portée historique; quand nous voyons les lumières et les ombres d'un vaste ensemble tomber sur ces détails, nous en comprenons la véritable signification; ils deviennent, pour ainsi dire, plus grands, en sortant de leur isolement. C'est sous ce point de vue que M. Hundeshagen traite son sujet avec habileté et une parfaite connaissance de cause.

L'église de Berne attire moins la curiosité dans l'époque même de sa réformation que dans celle qui l'a immédiatement suivie. La réformation de cette ville guerrière et plus politique que savante ne s'est pas opérée au milieu d'intéressantes luttes religieuses et théologiques. Le catholicisme et l'église naissante se mesurent ensemble, lorsque l'action gouvernementale a déjà prévalu et préparé la dispute de religion dont l'issue ne pouvait être incertaine. L'église bernoise n'entra dans aucun rapport, pas même dans celui de la polémique, avec l'église luthérienne.

Modeste disciple de Zwingli, Berchthold Haller laisse à son maître le soin de repousser les foudres du nouveau Vatican de Wittemberg, et rejette toutes les propositions faites par Bucer et Oecolampade d'entrer dans une voie de conciliation avec les Luthériens.

Depuis l'année 1532 les circonstances changèrent, et l'église bernoise présente

alors un tout autre aspect. Dès cette année, le gouvernement comprit toute la portée d'une union politique avec les états de la ligue de Smalcalden. Il laissa un libre champ aux essais d'union religieuse, condition essentielle de l'association politique. Nous voyons dès lors se former à Berne un parti luthérien, comme il s'en était déjà formé un à Bâle ; nous le voyons entrer en lice avec le parti zwinglien, contrebalancer son influence et remporter sur lui quelques victoires qui réveillèrent au plus haut degré les appréhensions de ses adversaires. D'un autre côté, les églises du Pays de Vaud, enlevé en 1536 à la maison de Savoie, subissent l'influence du génie puissant qui domine Genève et qui, avec cette ancienne cité de tout temps un centre pour ces contrées, domine aussi la Réforme parmi les peuples romands. La plupart des pasteurs réformés du Pays de Vaud sont des réfugiés français ; leur caractère est durci par l'adversité ; imbus des principes de Calvin, ils conservent avec une stricte exactitude les tournures roides, les tendances hardies de son système. C'est ainsi qu'un nouvel élément de discorde est jeté dans l'église bernoise ; le système bernois, luttant avec le calvinisme, ne remporte la victoire qu'au prix d'une véritable catastrophe, qui prive l'église vaudoise et l'académie de Lausanne, à peine fondées, de ses plus fidèles et de ses plus intelligens serviteurs.

L'on se tromperait fort si l'on croyait que ces disputes n'étaient que de simples disputes de mots, ou qu'elles roulaient sur des questions dépourvues de toute importance. La libre individualité, émancipée du joug de Rome, avait fait des faux pas ; en repoussant les erreurs romaines on était tombé de part et d'autre dans des exagérations ; un certain mal-aise travaillait bien des membres des deux églises luthérienne et réformée au sujet de la doctrine des sacremens. Le sentiment religieux ne se trouva point satisfait par les idées bizarres de Luther ni par les formules négatives de Zwingli et d'Oecolampade ; il revendiqua ses droits et chercha un terme moyen pour concilier les termes opposés. Calvin crut l'avoir trouvé ; ou plutôt il crut s'être élevé à la vérité qui plane au-dessus des deux extrêmes. Aussi infatigable dans son activité qu'inébranlable de caractère, il amena le *Consensus* de Zurich au sujet de la Sainte-Cène. Dans la lutte avec le calvinisme il s'agissait moins du dogme de la prédestination que de la manière de le présenter dans les prédications ; il s'agissait en outre de la discipline et de certaines formes de constitution qui doivent assurer à l'église une plus grande autorité et une plus grande liberté d'action. Les noms des combattans nous prouvent l'importance relative des questions qui furent agitées ; ce sont les Calvin, les Viret, les Farel, Théodore de Bèze, Bullinger, Jean Haller, Musculus et autres.

L'auteur nous présente un riche tableau, dont les parties sont bien groupées ; tout se suit et s'enchaîne avec facilité. Il a bien fait de ne pas traiter les questions de dogme, dont il a supposé la connaissance chez ses lecteurs, et qui ne reçurent

pas alors des développemens vraiment nouveaux. Il a pu accorder d'autant plus d'étendue au récit des phases de la lutte. Ce qu'il rapporte sur la formation du parti luthérien et le caractère de ses chefs, sur les oppositions qu'il rencontra de la part des pasteurs de la campagne, sur les circonstances qui amenèrent le *Consensus* de Zurich excitera certainement l'attention des savans de l'Allemagne. La lutte de Viret et de ses collègues et amis avec le gouvernement bernois, encore très-peu connue au dehors, est traitée au long par M. Hundeshagen. Il sait, en faisant preuve d'une véritable impartialité, rendre justice aux sentimens qui animaient les disciples de Calvin, tout en ayant égard à la position difficile et embarrassante du gouvernement bernois. Nous avons été frappés de l'habileté qu'il déploie dans la peinture des caractères, soit des personnages marquans qui dominent le mouvement, soit des différentes peuplades en présence. L'auteur nous a donné un ouvrage de fond et n'a pas hésité de faire des recherches suivies dans des sources en grande partie manuscrites. Il a puisé ses matériaux dans la chronique manuscrite de Stettler, dans les archives du *convent* ecclésiastique de Berne et de la classe de Brugg, dans une grande collection de lettres inédites des réformateurs, qui fait partie des archives de l'église bernoise. Il est intéressant d'observer que la nouvelle édition de Ruchat a fourni à M. Hundeshagen de précieux matériaux pour la partie de son récit qui concerne le Pays de-Vaud. Nous souhaitons de tout notre cœur qu'il puisse un jour présenter au public l'histoire de la discipline dans les églises protestantes, qui est maintenant l'objet de ses savantes recherches.

J. J. H.

SERMON NON-POLITIQUE pour le nouvel-an, tenu aux partis du canton de Zurich, par Jedediah Gaudelius Enzian (*Eine unpolitische Neujahrspredigt, den Parteien des Kantons Zürich gehalten von Jedediah Gaudelius Enzian*). Winterthur, Ziegler, 1843, 8 p. in-4°.

Cette brochure a fait une certaine sensation à Zurich. C'est une critique des partis qui divisent ce canton, où, comme on sait, les opinions sont non-seulement fort tranchées, mais se combattent avec une franchise, avec une vigueur, qui a quelque chose d'honorable, quoique dans les formes elle ne puisse pas toujours servir de modèle. Quant à la brochure dont il nous a paru curieux de dire ici quelques mots, il y règne une impartialité assez grande pour qu'on ait fait des conjectures opposées sur son auteur inconnu ; les uns l'attribuent à un conservateur qui aurait voulu surtout frapper sur les radicaux, les autres à un radical qui aurait sacrifié son propre parti afin de porter de meilleurs coups au parti opposé. Ceux-ci nous semblent avoir raison. Il y a dans la part des conservateurs un persifflage plus acéré ; on y sent un arrière-fond d'aigreur que l'auteur

ne montre pas contre les radicaux. L'opinion générale attribue cette espèce de satire à Scherr, l'ex-directeur de l'école-normale, qui est un peu mal avec les radicaux depuis son arrangement à l'amiable avec le gouvernement: par ce fait même qu'il a obtenu ce qu'il désirait, il est précisément assez hors de tous les partis; il ne tient pas d'ailleurs à garder toujours son sérieux et, quand il s'agit de plaisanterie, se montre assez disposé à tirer aussi bien sur ses amis que sur ses ennemis. Il a écrit son pamphlet (s'il est réellement de lui), dans cette prose demi-rimée en façon de proverbes et de sentences, comme dans le camp de Wallenstein, de Schiller, le discours du Capucin, morceau célèbre et classique en ce genre. Voici l'exorde de notre prêcheur anonyme : « Amis chrétiens et » ennemis non-chrétiens! frères et adversaires, qui me bénissez ou me mau- » dissez! Je ne viens pas à vous comme un faiseur de compliment; mais comme » un questionneur, ironiquement; et comme un contradicteur, soupçonneuse- » ment ; pour que vos faiblesses et vos péchés vous soient au moins une fois » reprochés; pour passer en revue vos *conduites* et vous dépeindre vos suites : » enfin, grossier comme les bienheureux jésuites, » etc. Puis l'auteur, dans sa première partie, en vient aux radicaux et libéraux ; il leur dit entr'autres : « A la » vérité on vous voit versant beaucoup de sang, dans l'ardeur qui vous va pous- » sant; mais, par bonheur, seulement du sang de raisin, ou du houblon le jus » serein. Vous êtes forts à déclamer, et forts aussi à *toaster (im Toastiren da* » *seid ihr stark).* » etc., etc. La seconde partie, dirigée contre les conservateurs, ne renferme guères que des personnalités, pour l'intelligence desquelles, hors de Zurich, il faudrait entrer dans de longues et peu intéressantes explications. Il va sans dire que l'auteur n'a pas oublié, dans le nombre, ce Frédéric Rohmer qui a tant fait de bruit et toute sorte de bruit à Zurich; ses partisans en attendaient surtout un grand ouvrage qui devait faire révolution, intitulé *die Wissenschafft der Welt,* mots qui ont un tout autre sens que les mots français correspondans *la science du monde*. Mais comme on ne connaît encore rien de cet ouvrage que le titre, cette circonstance, jointe aux exagérations d'un côté, aux plaisanteries de l'autre, en a rendu l'attente même ridicule. Le sermon-pamphlet se termine enfin par une conclusion, dans laquelle l'auteur lance d'abord un trait en passant au juste-milieu, « ces fins flaireurs et ces petits trembleurs », puis adresse à tous cette prédiction : « Bientôt la fin viendra : alors vous vous » frapperez la tête contre la paroi. »

DROIT PUBLIC FÉDÉRAL.

COUP-D'ŒIL HISTORIQUE

SUR CERTAINES CONDITIONS D'ÉQUILIBRE DANS LES RELATIONS CONFÉDÉRALES DES ÉTATS SUISSES.

Lorsque les révolutions de 1830 eurent renversé la plupart des constitutions cantonales de 1815, il semblait naturel que le pacte fédéral, produit de la même époque, dût aussi subir le même sort. L'imminence des dangers auxquels on avait cru, avait fait sentir l'insuffisance de nos institutions centrales; le sentiment de l'honneur helvétique s'était réveillé dans tous les esprits, et l'on était prêt à bien des sacrifices pour créer une organisation fédérale digne de sa mission. Mais le moment n'était pas encore venu, les idées n'avaient pas été assez longuement mûries, et les tentatives de réforme avortèrent les unes après les autres. Depuis lors, ce mouvement vraiment national s'est ralenti, les petits intérêts ont repris le dessus, et l'activité politique toute entière s'est jetée sur les détails de l'administration cantonale et municipale. Aussi, quoique la question de la réforme fédérale soit toujours pendante aux recès de la diète, quoique chacun demeure convaincu des vices de l'organisation centrale, quoique chaque année nous révèle de nouvelles imperfections et nous fasse courir de nouveaux dangers, la Suisse semble avoir reconnu son impuissance à sortir par elle-même de la fausse route où elle se trouve engagée. On dirait qu'une grande crise soit seule capable de la forcer à s'occuper de ses plus graves intérêts. Mais si la question a cessé d'être sur toutes les lèvres, elle n'en est pas moins vivante au fond des cœurs, et jamais peut-être le terrain n'a été mieux

préparé pour des études calmes, raisonnées et exemptes d'esprit de parti.

Nous nous proposons aujourd'hui d'aborder un sujet qui n'est certainement pas nouveau, mais qui ne nous paraît point avoir obtenu jusqu'ici toute l'attention qu'il mérite.

On sait assez que, lorsque le pacte de 1815 rétablit l'égalité des suffrages entre les cantons, ce fut dans le but avoué de revenir aux erremens de l'ancienne Confédération, sous laquelle, effectivement, aucun état n'avait plus d'un suffrage.

On sait aussi, qu'avant 1798, à côté de cette égalité des suffrages, régnait une inégalité très-sensible entre les droits des états confédérés. On se souvient que quelques-uns d'entr'eux jouissaient d'une prépondérance décisive, tandis que d'autres se trouvaient placés dans une position très-inférieure.

Peut-être s'est-on trop préoccupé de ce que cette inégalité avait de fâcheux et d'abusif dans les derniers temps de la Confédération, alors qu'elle était tombée en décadence, et n'a-t-on point assez remarqué qu'il serait possible, qu'à une époque plus florissante, cette inégalité des droits se fût trouvée dans une proportion suffisamment exacte avec l'importance réelle des états confédérés, pour avoir contribué à maintenir entr'eux un juste équilibre.

Cette question, intéressante en elle-même, l'est particulièrerement de nos jours ; car s'il était vrai que l'ancienne Confédération eût établi, ou cherché à établir, entre ses membres, une inégalité de droits plus ou moins correspondante à leur inégalité réelle, il en résulterait que nos institutions présentes auraient dérogé aux traditions historiques, en plaçant tous les cantons dans une position complétement égale, et ce rapprochement fournirait un argument favorable à ceux qui réclament actuellement une part d'influence plus grande pour les cantons les plus puissans.

Nous ne nous dissimulons pas combien, dans l'état actuel de la science du droit public, une pareille matière est ardue et difficile. Nous craignons aussi d'être mal compris, en nous resserrant dans les bornes de la presse périodique. Néanmoins,

notre travail aura atteint son but, s'il peut provoquer des recherches ultérieures, et contribuer ainsi à jeter plus de lumière sur un sujet qui touche à nos intérêts les plus chers.

La naissance de la confédération suisse ne fut pas un événement isolé. Pour bien la comprendre, il faut se placer dans le milieu où elle se forma, il faut l'étudier dans ses rapports avec l'empire germanique, qui n'était lui-même qu'une sorte de vaste confédération, et qui tendait toujours davantage à en affecter les formes. La formation des ligues suisses fut le résultat d'un mouvement général qui se propagea dans tout l'empire. L'instabilité inhérente au pouvoir électif des empereurs, l'ambition turbulente des grands vassaux héréditaires, et l'anarchie générale qui résultait de la dégénération du régime féodal, forcèrent partout les petits états à se coaliser, pour maintenir leur existence, et résister en commun à des ennemis plus puissans. Cette tendance aux coalitions contribuait sans doute à la désunion de l'empire, mais elle en était plutôt la conséquence que la cause, et elle était d'ailleurs l'unique remède qui pût en prévenir les maux. De ce mouvement naquirent, entr'autres : la ligue des villes du Rhin, au treizième siècle ; la célèbre *Hanse*, ou ligue anséatique, dans laquelle l'inégalité des droits jouait aussi un certain rôle ; les ligues des villes de Souabe, d'Alsace et de Franconie, qui ne tardèrent pas à être dissoutes par les empereurs ; diverses associations de la noblesse, parmi lesquelles on peut citer celles du Lion, de St-Guillaume et de St-Georges ; et enfin l'Union des provinces des Pays-Bas, qui se sépara de l'empire, à peu près à la même époque que la confédération suisse. Les empereurs, qui se souvenaient des luttes qu'ils avaient eu à soutenir avec les ligues italiennes, furent dans l'origine contraires à ces coalitions de leurs sujets, mais peu à peu ils cédèrent à la nécessité d'en tolérer quelques-unes, et, changeant de politique, ils trouvèrent même moyen d'en tirer parti suivant les circonstances. Enfin, la faculté de conclure les alliances qui n'étaient contraires ni aux droits de l'empereur, ni à ceux de l'empire,

prit place dans le droit public germanique, où elle s'est maintenue jusqu'à nos jours [1].

Les ligues suisses, qui n'eurent d'abord d'autre but que de résister aux usurpations de la noblesse, ne furent nullement dirigées contre le pouvoir impérial, qui ne leur était point onéreux, et dont elles étaient fières de reconnaître la haute protection. Les empereurs leur furent même assez souvent favorables, à l'exception toutefois de ceux qui appartenaient à la maison de Habsbourg et qui avaient contre elles des causes particulières d'animosité. Elles ne se séparèrent de l'empire que fort tard, et cette séparation, qui ne fut définitivement accomplie qu'en 1648, s'opéra naturellement et sans efforts, par l'effet insensible de la différence des nationalités et des nécessités de la politique européenne.

Les Suisses eurent néanmoins de rudes démêlés à soutenir avec la noblesse féodale en général, et en particulier avec la maison de Habsbourg. A cet égard, la position des diverses populations étaient fort différente : car tandis que les unes avaient déjà obtenu le privilége de relever immédiatement de l'empire, et jouissaient ainsi d'une indépendance presque complète ; d'autres avaient à lutter contre les prétentions bien ou mal fondées de seigneurs plus ou moins puissans, tant séculiers qu'ecclésiastiques, et ne purent s'en affranchir, qu'après une suite plus ou moins longue d'efforts et de combats.

[1] Les anciens édits des empereurs prohibaient toute espèce de *ligues*, *conjurations*, *conspirations* ou *confédérations*, comme on le voit dans les actes de Frédéric II et Henri, au 13e siècle. Mais on trouve déjà des exceptions à cette règle, en 1356, dans la bulle-d'or de Charles IV, au chap. XV, *de conspiratoribus*, et en 1495, dans la paix nationale *(Landfriede)* de l'empereur Maximilien, au § 9. Enfin le droit d'alliance des membres de l'empire *(jus faciendi inter se et cum cœteris fœdera)* se trouve formellement reconnu par le traité de Westphalie (instr. pac. Osnabr. art. *VIII*, v. 2, *gaudeant*, etc.). Une disposition semblable a été reproduite dans la constitution fédérale de 1815. Voyez entr'autres à ce sujet la préface de Waldkirch; Eichhorn, *Deutsche Staats-und Rechts-Geschichte*, § 247, 346, 400 et suiv. et Gleser *Specimen observationum circa Helvetiorum fœdera*, chap. II, § 3.

Ces populations, dont la nature du sol avait fait autant de peuples distincts, étaient d'ailleurs empreintes des caractères les plus variés. Situation, ressources militaires, richesse, langage, coutumes, degré de civilisation, tout entr'elles était différent. Quelle diversité n'existait pas au quatorzième siècle, entre les montagnards des Alpes et ceux du Jura, entre les habitans des bords du Rhin et ceux des rives du Rhône, entre la Suisse allémanique et le pays romand? La noblesse féodale n'avait-elle pas plus de motifs pour tenir à la conservation des riches campagnes de l'Argau, du Thurgau et du pays de Vaud, qu'à celles des vallées incultes des hautes Alpes? Toutes ces peuplades n'étaient pas douées au même degré de la bravoure et de la force nécessaires pour jeter les fondemens de l'indépendance nationale, et les moins énergiques avaient besoin, pour se retremper, de l'exemple et de la tutelle des héros du Grutli, de Morgarten et de Sempach.

Cette inégalité de position devait conduire à une inégalité d'influence dans la confédération naissante; car toute confédération est un véritable contrat de société, par lequel les associés s'engagent à supporter ensemble la bonne et la mauvaise fortune, à mettre en commun leurs ressources et leurs avantages. Or, s'il est naturel de répartir les charges de l'association en proportion des ressources de ses membres, il n'est pas moins naturel d'en répartir les bénéfices, en proportion des avantages que chacun présente.

La confédération suisse resta fidèle à cette loi commune des sociétés humaines. En effet, cette même inégalité de position ne permit pas que tous les états fussent placés de manière à pouvoir entrer simultanément dans l'alliance. Les états les plus favorisés par leur situation géographique, leur puissance, ou leurs relations politiques, furent les premiers à en poser les bases. Les états moins bien placés sous ces différens rapports, ne purent s'y joindre que plus tard, successivement et à mesure que les circonstances le leur permirent. Les nouveau venus, traitant ainsi isolément avec les membres réunis d'une association déjà puissante, durent accepter sans objections, les condi-

tions qui leur étaient faites, lors même qu'elles étaient moins favorables que celles de leurs prédécesseurs. Il est clair que cette inégalité de conditions n'aurait pu s'établir sans résistance, si tous s'étaient confédérés en même temps. L'inégalité aurait été trop apparente et trop sensible.

Cette agrégation successive n'aurait cependant point suffi pour amener un pareil résultat, si l'on avait dû former ce que l'on appelle un *état-fédératif*, ou si seulement il avait fallu organiser un gouvernement central unique, car alors il aurait été nécessaire de faire souscrire tous les confédérés à un seul et même pacte. Mais les relations diplomatiques de l'époque n'exigeaient rien de pareil, et les habitudes militaires de ces premiers siècles n'obligeaient pas non plus à donner aux armées cette unité et cette uniformité qui ne peuvent provenir que d'une direction centrale, et qui sont devenues nécessaires de nos jours. On put donc, sans inconvénient, rompre l'unité de la confédération et rédiger de nouveaux pactes à la réception de chaque nouvel état, ce qui était le moyen le plus naturel et le moins choquant de les soumettre à des conditions différentes. Or, comme chaque pacte formait une société ou confédération distincte, il en résulta que le corps helvétique devint, non point une confédération unique, mais un assemblage de *ligues* ou *confédérations-d'états*, qui ne se rattachaient primitivement les unes aux autres que par la communauté d'une partie de leurs membres. Et, quelque incohérent que fût cet assemblage, il n'en fut pas moins justifié par le succès : car les Suisses ne tardèrent pas à prendre rang parmi les nations européennes, et ils furent même des premiers à rétablir l'usage de cette infanterie disciplinée qui fait la véritable force des armées.

Ainsi, inégalité de position, agrégation successive, multiplicité des pactes, absence d'unité, tels furent les caractères distinctifs de l'ancienne Confédération. L'inégalité des droits en résulta sous différentes formes.

En premier lieu, lorsque de nouveaux états furent introduits dans l'alliance, ils ne s'unirent pas toujours avec tous les anciens confédérés. Par exemple, Berne ne s'allia dans l'origine

qu'avec les trois premiers cantons, et non point avec ceux de Lucerne, Zurich, Glaris et Zug, qui l'avaient cependant précédé dans la Confédération. Il dépendit des circonstances, de la volonté des parties contractantes, et quelquefois du consentement des autres états, de déterminer quels seraient ceux des anciens confédérés qui prendraient part aux nouvelles alliances. Il y eut donc des états confédérés *directement* entr'eux et d'autres qui ne le furent qu'*indirectement*, par le fait qu'ils étaient confédérés d'états confédérés. L'obligation immédiate de fournir l'assistance fédérale et de remplir les autres devoirs qui découlaient des alliances, n'existait proprement qu'entre les premiers: les seconds n'y étaient tenus réciproquement, qu'autant qu'ils en étaient requis par l'intermédiaire de leurs alliés directs. Il est au reste évident, que les états les plus anciens et les plus puissans durent participer au plus grand nombre d'alliances, et occuper ainsi une position d'autant plus avantageuse.

En second lieu, on vit un assez grand nombre d'exemples de ce qu'on appelle dans le droit des gens *alliances inégales*; c'est-à-dire, que, dans le même pacte, on vit certains états traités à des conditions formellement inférieures, soit quant aux droits qui leur étaient accordés, soit quant aux obligations qui leur étaient prescrites. C'est ainsi que les derniers cantons s'engagèrent à ne point entreprendre de guerre sans le consentement des anciens, tandis que ceux-ci ne prirent aucun engagement pareil à leur égard [1].

D'ailleurs, lors même que certaines alliances n'étaient point proprement inégales, chacune en elle-même, il pouvait résulter certaines inégalités de leur coexistence. En effet, d'une part les unes imposaient aux parties contractantes des obligations plus

[1] Gleser cite comme *inégales* les alliances des cantons de Glaris, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse et Appenzell; celles des villes alliées, St. Gall, Mulhouse, Neuchâtel, Genève, celle de l'Abbé de St. Gall, et celles des comtes de Neuchâtel. (Voy: *Specimen observationum*, Chap: I § 3). Voyez aussi Balthasar, *Gedanken und Fragmente zur Geschichte des gemeinds-genössischen Rechtens*, p. 15.

strictes ou plus nombreuses que d'autres, et plaçaient ainsi leurs membres dans une position moins indépendante ; d'autre part, certaines alliances qui paraissent avoir donné des droits égaux à toutes les parties, se trouvaient en réalité modifiées par des alliances antérieures, car on avait admis, dès le principe, l'usage caractéristique de réserver dans chaque traité les droits et obligations résultant des actes antérieurs. Ce dernier point s'éclaircira par un exemple. Lorsque Zurich fut admis dans la Confédération, il fut stipulé que chaque partie se réservait le droit de conclure de nouvelles alliances sans le consentement de ses confédérés. Mais les quatre premiers cantons qui traitaient avec Zurich, s'étaient déjà réciproquement privés de ce droit par leurs pactes antérieurs. Il résultait de là que les cantons primitifs n'étaient point liés à l'égard de Zurich, ni Zurich à leur égard ; mais ces derniers n'en demeuraient pas moins liés les uns envers les autres.

L'acquisition des pays sujets devint aussi une source abondante d'inégalités, non seulement à l'égard des pays sujets eux-mêmes, mais encore à l'égard des états confédérés. Car, d'un côté, il y eut certains états qui furent constamment exclus des conquêtes communes; et de l'autre, les états qui avaient droit d'en profiter, n'y eurent point une part égale, soit parce qu'ils n'étaient point encore membres de la Confédération à l'époque où elles se firent, soit parce qu'ils n'avaient point fait partie des expéditions d'où elles résultèrent. — Enfin il ne fut point interdit à chaque état, en particulier, de faire des conquêtes pour son propre compte, et cette faculté dangereuse ouvrit une porte un peu trop large à l'ambition de quelques-uns d'entr'eux.

Ces différentes causes étaient suffisantes pour amener une grande diversité d'influence entre les confédérés. Elles étaient telles que l'inégalité en devait sortir spontanément, insensiblement, par le seul effet des circonstances, et, pour ainsi dire, indépendamment de la volonté des parties intéressées. Il est de plus naturel de penser qu'elle dut *tendre à s'établir* suivant une proportion assez conforme à l'importance relative des divers états : car il est dans le cours des choses humaines,

que ces états n'ayant point fixé d'emblée leur position respective par une loi unique et générale, ne l'ayant déterminée que par une succession d'actes distincts, il se soit établi entr'eux une sorte de concurrence ou de rivalité ; et l'avantage dut rester entre les mains de ceux qui réunissaient le plus de conditions de puissance et d'influence. Ce serait pourtant aller trop loin que de s'imaginer que cette *tendance* ait pu être réalisée avec une exactitude rigoureuse ; car on sait bien que les lois toutes morales qui président à la formation des institutions sociales, ne sont pas susceptibles de cette précision qui se rencontre dans les lois du monde physique. En effet, certaines circonstances momentanées qui coïncidaient avec la réception de tel ou tel état, et augmentaient ou diminuaient temporairement les avantages réels ou présumés de son alliance, ont pu contribuer à produire certaines anomalies, qui se rencontrent, et qui trouvent ainsi leur explication. [1]

Tout ne fut cependant pas exceptions et privilèges entre les confédérés. Les causes d'inégalités que nous venons de signaler, durent se renfermer dans des limites assez restreintes, car elles étaient puissamment contrebalancées par le principe d'égalité, que le droit des gens suppose entre des souverainetés distinctes, et qui domine dans les confédérations-d'états. Aussi retrouve-t-on dans tous les pactes un certain nombre de clauses semblables, et un plus grand nombre encore de clauses qui attribuent des droits égaux à toutes les parties. Ces clauses *égales* ne sont même ni les moins nombreuses, ni les moins importantes. — Ce fut, entr'autres, à l'égard du droit de représentation dans les diètes que le principe de l'égalité

[1] Nous avons retrouvé notre pensée exprimée en termes encore plus absolus dans Gleser (*Specimen observationum...* Bâle 1760, chap. 1, § 3.) « *Foret nimis » prolixum singulas perscrutari rationes, quibus commoti Confœderati vel æqui » vel non paribus conditionibus fœdera contraxerunt. Haud tamen me valde errare » puto, eos potissimum amicitiæ et fidei probatæ, vel potentiæ et virium, situsve » et temporum rationem habuisse : si quoque rem accuratiùs perpendas, harum le- » gum inæqualitas ex lucro, quod ex his fœderibus Confœderatis accessit, æqualis » omnino redditur.* »

manifesta son influence. En effet, l'inégalité qui consiste à donner à certains états un nombre plus grand de suffrages qu'à d'autres, ne peut guères résulter que d'une convention formelle, et l'on ne conçoit pas trop comment elle aurait pu s'établir entre des états qui n'étaient pas même tous alliés directement les uns des autres. Cela aurait été d'autant plus difficile que les diètes ne furent point instituées par un acte exprès, mais se développèrent insensiblement, par l'usage et à mesure que la nécessité s'en faisait sentir. D'ailleurs, ce genre d'inégalité ne se rencontre que rarement dans de simples confédérations d'états, où chaque état conserve les attributions essentielles de la souveraineté, et où les députés se réunissent plutôt comme des ambassadeurs de nations indépendantes, que comme les membres d'un conseil ou gouvernement représentatif. Au reste, les états qui auraient pu prétendre à un plus grand nombre de suffrages, obtinrent assez d'autres priviléges pour se passer fort bien de celui-là.

Ainsi deux voies se présentaient pour répartir entre les états une juste proportion d'influence : la première et la plus simple consistait dans la représentation proportionnelle ; la seconde, plus complexe et moins apparente, consistait dans l'inégalité proportionnelle des droits. La confédération suisse choisit la seconde, qui convenait davantage à sa nature. Elle devint de la sorte un édifice fort compliqué et fort varié, formé par l'addition successive de parties hétérogènes et inégales, qui semblent avoir été juxtaposées comme au hasard et sans se rattacher à un plan d'ensemble. Et quoiqu'il ne soit pas difficile de se rendre compte qu'une pareille combinaison n'aurait pu subsister aussi longtemps, si elle n'avait été plus ou moins en rapport avec les besoins de ceux à qui elle était destinée, il n'est pas moins certain que, pour des esprits comme les nôtres, habitués à voir surgir, d'un seul coup, des constitutions symétriques et régulières, c'est une entreprise périlleuse que de chercher à pénétrer trop avant dans les détours de ce labyrinthe. Cette entreprise est d'autant plus périlleuse que la rédaction des anciennes alliances est en général assez vague, et qu'un

grand nombre de principes n'ont été fixés que par des usages dont il est difficile aujourd'hui de retrouver les traces.

Nous essaierons cependant d'indiquer sommairement, quelles furent les différences essentielles de droits qui s'établirent entre les états confédérés. [1]

Ces états se divisent naturellement en trois classes, qui sont : les huit premiers cantons, les cinq derniers cantons, et les Alliés.

Les huit premiers cantons, *Uri*, *Schwitz*, *Unterwalden*, *Lucerne*, *Zurich*, *Glaris*, *Zug* et *Berne* [2] jouissaient des prérogatives les plus étendues. Leur ancienneté, leur position centrale, et les services qu'ils avaient rendus à la cause de la liberté, leur avaient permis de se les attribuer à juste titre. Il s'établit pourtant entr'eux certaines différences. Les trois premiers cantons, dont l'alliance était déjà bien antérieure aux scènes du Grutli, s'étaient unis par des liens fort intimes : on trouve même dans leurs pactes des dispositions telles qu'on dirait d'un seul et même peuple. Ce fut autour d'eux, comme autour d'un centre commun, que vinrent se groupper les autres confédérés ; ils furent en quelque sorte le tronc auquel se rattachèrent les diverses branches du corps helvétique. Le grand nombre des alliances auxquelles ils prirent part, leur union, leur bravoure et la sagesse de leur politique, les maintinrent longtemps dans cette position avantageuse. Ils accordèrent cependant le premier rang à la ville de Zurich, leur ancienne alliée, et lui cédèrent la présidence fédérale, qu'elle a dignement exercée jusqu'en 1798 [3]. Berne obtint le second

[1] Il serait trop long de citer en note toutes les preuves du tableau que nous allons esquisser à grands traits ; elles se trouvent pour la plupart dans le texte même des alliances et autres actes officiels, qui sont la base de l'ancien droit. Les faits généraux que nous indiquons, se trouvent d'ailleurs déjà résumés, en grande partie, dans les traités de droit public.

Henke, entr'autres, a signalé certaines inégalités de droit, mais il ne paraît pas y avoir attaché grande importance (voy. introd., chap. I, § 5, n° 2).

[2] Nous les nommons ici suivant l'ordre des dates de leurs alliances.

[3] Il est à noter que dans l'alliance temporaire conclue entre Zurich, Uri et Schwitz, en 1251 (ou 1291), la ville de Zurich avait déjà obtenu un privilége

rang. Ces deux villes impériales, déjà favorisées à tant d'autres égards, furent traitées aux meilleures conditions, et ne tardèrent pas à devenir les deux états principaux de la Suisse. Elles conservèrent le droit de contracter de nouvelles alliances sans le consentement de leurs confédérés, droit qui a perdu de nos jours une grande partie de son importance, mais qui en avait alors une très-grande, puisque, ainsi que nous l'avons vu, les alliances étaient le principal moyen par lequel les membres de l'Empire maintenaient ou amélioraient leur position politique. On se souvient que la sûreté de la confédération faillit être compromise, lorsque Zurich abusa de cette faculté pour s'allier avec l'Autriche, et que les autres cantons durent prendre les armes pour la forcer à renoncer à cette alliance. De son côté, Berne sut en profiter pour s'allier plus particulièrement avec Fribourg, Soleure, Bienne, Neuchâtel, Genève et certaines parties de l'Evêché de Bâle. Ces divers alliés devinrent en quelque sorte ses satellites, et demeurèrent sous son influence plus immédiate, même depuis que Fribourg et Soleure eurent reçu le titre de cantons. Lucerne obtint le troisième rang, mais sans avoir d'autres prérogatives que celles qui résultaient de son ancienneté, de sa position centrale et de ses relations intimes avec les cantons primitifs. Elle avait renoncé à contracter de nouvelles alliances sans le consentement de ces derniers; aussi voyons-nous qu'en 1385 l'opposition de Schwitz l'empêcha de prendre part à la ligue des villes de Souabe, tandis que Zurich, Berne et Zug, qui avaient conservé cette faculté, purent y participer sans obstacle. — La petite ville de Zug avait reçu à son admission une charte d'alliance semblable à celle de Zurich. Elle fut même rangée avant les trois cantons forestiers, jusqu'au commencement du quinzième siècle [1]. Glaris n'avait été reçu primitive-

important, celui d'avoir un nombre double de représentans dans le conseil. Cette disposition ne fut pas maintenue dans l'alliance perpétuelle de 1351.

[1] Henke dit que Zug fut reçu, ainsi que Glaris, à des conditions très-inférieures. Ce fait peut paraître vraisemblable; cependant il est démenti, à l'égard de Zug, par le texte même des alliances, qui démontrent que ce canton fut ad-

ment qu'aux conditions les plus défavorables. Les anciens cantons ne s'étaient engagés à lui prêter l'assistance fédérale que dans les cas qu'ils jugeraient suffisamment graves. On lui avait interdit de contracter des alliances sans l'agrément de ces mêmes cantons, et même il devait se joindre à celles qu'il leur plairait de conclure. Il devait aussi se soumettre à leur arbitrage, en cas de contestations. Mais en 1450 on lui délivra une nouvelle charte d'alliance semblable à celles de Zurich et de Zug. Il est évident qu'ainsi Zug et Glaris furent traités à des conditions plus favorables que ne le comportait leur importance réelle. Ce sont là de ces anomalies que nous avons annoncées plus haut, et qu'il ne serait peut-être point difficile d'expliquer par certaines circonstances momentanées, si nous avions le temps de nous y arrêter. Mais, au reste, l'infériorité naturelle de ces deux petits états neutralisait entre leurs mains l'effet de ces prérogatives, et leur influence réelle n'en demeura pas moins subordonnée à celle des autres anciens cantons.

Les cinq derniers cantons, *Fribourg*, *Soleure*, *Bâle*, *Schaffhouse* et *Appenzell*, ne furent admis qu'assez tard, alors que la confédération était dans toute sa gloire, et que le succès des guerres de Bourgogne en avait fait une puissance. Situés à une certaine distance du centre des Alpes, et formant comme une première enceinte en avant des anciens cantons, ils exposaient ceux-ci à des guerres plus lointaines, et ne leur offraient d'ailleurs que de moindres avantages; aussi ne furent-ils admis qu'à des conditions très-inférieures. Les clauses qui les distinguaient particulièrement étaient les suivantes. Ils ne pouvaient entreprendre de guerre sans le consentement des anciens cantons ou de la majorité d'entr'eux, et devaient, en cas de contestations avec l'extérieur, se soumettre aux arrangemens qu'il leur plairait de prononcer. Ils ne pouvaient, sans leur consentement, contracter de nouvelles alliances. Les trois derniers cantons (Bâle, Schaffhouse et Appenzell) durent aussi s'engager à rester neutres, dans le cas où une mésintel-

mis aux mêmes conditions que Zurich (Voyez Henke, introd., chap. I, § 1. — Tschudi, I, p. 391 et suiv. — Waldkirch.)

ligence viendrait à s'élever entre les anciens confédérés. Il est à remarquer de plus que, par suite de leur admission tardive, les derniers cantons eurent moins de part à la co-souveraineté des pays conquis, et furent intéressés dans un moindre nombre d'alliances. L'infériorité de leur position est trop évidente et trop généralement reconnue, pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter davantage.

Quoique les états connus sous la dénomination d'*Alliés (Zugewandte)* ne fussent pas honorés du titre de cantons, et qu'on les ait quelquefois envisagés comme ne faisant pas proprement partie de la confédération, ils n'en étaient pas moins membres du Corps Helvétique, mais à un degré inférieur. Par Alliés on ne doit point entendre ici les puissances étrangères unies à la Suisse par quelques traités, mais seulement les petits états qui n'avaient d'autre existence politique que celle d'alliés des cantons, et qui étaient attachés à leur sort. On comprenait aussi sous cette dénomination certains états, qui étaient unis aux cantons par ce qu'on appelait traités de combourgeoisie *(Burger-und Land-Recht)*. On désignait ordinairement comme Alliés *l'abbé et la ville de St. Gall, les trois ligues des Grisons, le Vallais, Rothweil, Mulhouse, Bienne, Genève, la ville et les comtes de Neuchâtel*, et *l'Evêché de Bâle*. Situés en dehors de l'espace occupé par les treize cantons, ils formaient en quelque sorte leur enceinte extérieure. L'éloignement des uns, l'admission tardive, l'isolement ou le peu de puissance des autres, expliquent suffisamment la position accessoire qui leur fut donnée. — Il est assez difficile de déterminer leurs caractères distinctifs, soit parce que leurs rapports avec les cantons étaient d'une nature très-diverse, soit parce que la position de ceux qui étaient le plus favorisés, offrait assez d'analogie avec celle des cantons qui l'étaient le moins [1]. Ils n'étaient pour la plupart alliés que de quelques cantons en particulier, et n'avaient pas directement droit à l'assistance des autres. Ils n'étaient point alliés les uns des autres, ensorte qu'il n'existait pas

[1] Voyez Iselin, *Tentamen juris publici helvetici*, sect. V.

entr'eux de société ou confédération *directe*. Ils n'avaient, le plus souvent, l'accès aux diètes, que lorsqu'il s'agissait de leurs intérêts particuliers. Il est vrai qu'à une certaine époque, les députés de St. Gall, des Grisons, de Mulhouse et de quelques autres, y étaient appelés lorsqu'il s'agissait des intérêts généraux de la Suisse, et que plus tard ceux de l'abbé de St. Gall et des villes de St. Gall et de Bienne siégeaient à l'ordinaire aux diètes générales. Mais il paraît que cet usage n'avait rien de bien déterminé, et que leurs députés n'avaient d'ailleurs qu'une voix pour ainsi dire consultative. Enfin, lors même que les Alliés avaient pris une part active aux conquêtes communes, ils furent constamment exclus de toute participation à la co-souveraineté des pays conquis, objet fréquent et important des délibérations fédérales. — Outre ces caractères généraux, qui les plaçaient dans une position très-inférieure, ils durent de plus, pour la plupart, souscrire à des conditions inégales dans leurs pactes, et renoncer, entr'autres, à faire la guerre ou à contracter des alliances sans le consentement des cantons auxquels ils étaient unis. C'est ainsi que les contestations qui pouvaient s'élever entre l'abbé et la ville de St. Gall étaient soumises au jugement des cantons protecteurs de ces deux états. Ces cantons envoyaient à l'abbé un capitaine ou *Landshauptmann*, qui rendait la justice dans ses états, et percevait une moitié des amendes. Berne était juge des différends qui pouvaient s'élever entre les comtes et la ville de Neuchâtel, et recevait de cette dernière ville une contribution annuelle de deux marcs d'argent, sorte de reconnaissance honorifique de la protection qu'elle lui accordait. Genève n'avait échappé à la domination de Berne, qu'en s'obligeant à ne contracter aucune alliance ou aucun traité sans son consentement, et c'est probablement là qu'il faut chercher une des causes qui s'opposèrent aux progrès que cette ville aurait pu faire dans la confédération [1]. La ville de Lausanne fut moins heureuse encore, car bien qu'elle eût reçu, en même temps que Genève

[1] Voyez Vulliemin, T. II, p. 23. — Annales de Savion, msc. A° 1549.

(1525), la comboargeoisie de Berne et de Fribourg, elle ne tarda pas à être réduite en ville sujette. Il est vrai que son acte d'alliance portait des conditions inégales, qui ne se trouvaient point dans celle de Genève. La qualité de quelques-uns des Alliés ne fut pas même constamment reconnue par tous les cantons, et l'alliance des villes de Mulhouse et de Rothweil, situées en dehors des frontières naturelles de la Suisse, se relâcha peu à peu et finit par se dissoudre. — Les Grisons et le Valais formaient en quelque sorte une classe à part. Ils avaient été reçus à des conditions plus égales que les derniers cantons, et conservaient une très-grande indépendance. Néanmoins comme ils vivaient isolés dans leurs montagnes, et n'avaient que peu de relations avec le reste de la Suisse, ils n'obtinrent que peu d'influence dans les affaires fédérales. C'était plutôt des nations voisines et amies, que des parties intégrantes de la Confédération. On disait souvent à l'étranger: les Suisses et Grisons, les Suisses et la république du Valais.

En continuant à suivre cette échelle décroissante d'influence, on arrive insensiblement à certaines villes ou communautés plus ou moins indépendantes, qui vivaient sous la *protection* des cantons, et qui formaient une catégorie intermédiaire entre les Alliés et les pays sujets; et on trouve enfin les *pays sujets* proprement dits. C'étaient des peuples suisses, disséminés çà et là, qui n'avaient pas eu assez d'unité, de force ou d'énergie, pour échapper par eux-mêmes à la domination féodale, et pour se poser en égaux à côté des confédérés, dont la prépondérance allait toujours en augmentant. Ils étaient de deux sortes: les uns étaient échus en commun à un certain nombre de cantons; d'autres étaient devenus la propriété exclusive de tel ou tel état en particulier. Cette domination ne fut pas sans quelque utilité pour la Suisse et même pour les pays sujets, en ce qu'elle permit à ces derniers de s'affranchir de tout pouvoir étranger, et de recouvrer leur véritable nationalité. Mais la plupart durent acheter chèrement cette protection, car bien qu'administrés paternellement à quelques égards, ils furent traités en pays conquis, et privés de toute influence sur les destinées de la commune patrie. Une

inégalité aussi choquante devait amener bien des mécontentemens et des révoltes ; et, à tout prendre, elle était contraire aux intérêts bien entendus de la Confédération, qui aurait suivi une politique plus sage en accordant à ses nouvelles acquisitions les droits sans lesquels il n'y a pas de peuples libres, et en les intéressant ainsi à la prospérité de la chose publique. Ce régime ne pouvait durer, et les pays sujets devaient tôt ou tard revenir à l'indépendance, car le pouvoir absolu ne saurait rester long-temps entre des mains républicaines.

L'unité du corps helvétique était donc primitivement bien peu caractérisée. Mais peu à peu les liens se resserrèrent, soit par des principes nouveaux introduits par l'usage, soit par des traités postérieurs. Plusieurs états qui, dans l'origine, n'étaient pas directement confédérés, s'unirent par des alliances immédiates. C'est ainsi, qu'en 1423, Zurich conclut une alliance directe avec Berne, et qu'en 1450, Glaris en fit autant avec Lucerne, Berne et Zug. Quelques alliés augmentèrent aussi le nombre de leurs traités avec les cantons. De plus, les confédérés firent, en divers temps, certaines ordonnances ou conventions générales, qui amenèrent plus d'unité et de régularité dans les relations confédérales. On peut citer comme telles : les ordonnances ecclésiastiques de 1370, les ordonnances militaires de 1395, le convenant de Stanz, les traités de paix nationale (*Landfriede*) de 1529, 1531, 1712, et le *défensional* de 1668, qui fixa le chiffre des contingens militaires, jusqu'alors laissé au libre arbitre des états. Cependant, quel que soit le caractère de généralité et d'uniformité que présentent ces actes, ils ne pouvaient que rarement porter atteinte aux causes d'inégalités déjà préexistantes, car la clause qui réservait et confirmait, dans leur entier, les alliances et conventions antérieures, s'y trouvait toujours exprimée ou sous-entendue. Au reste, ces progrès vers l'unité furent de courte durée, et ne tardèrent pas à être suspendus par les discordes religieuses.

L'institution des diètes se développa peu à peu par l'usage. Elles étaient de différentes sortes : générales, quand on y appelait les députés de tous les cantons et ceux de certains Alliés ;

particulières, quand elles se composaient seulement des députés d'un certain nombre de cantons. Ces dernières se réunissaient quand il s'agissait d'objets qui ne concernaient qu'eux seuls, comme, par exemple, l'administration de tels ou tels bailliages communs. Il y avait aussi des diètes particulières pour les états catholiques, pour les états réformés, et pour ceux qui s'étaient alliés au roi de France. Dans toutes ces assemblées, lorsqu'il s'agissait d'aller aux suffrages, chaque état n'avait qu'*une voix*, quel que fût le nombre de ses députés. Le suffrage de Zurich ou de Berne ne comptait pas pour plus que celui de Glaris ou d'Appenzell. Mais il y avait un assez grand nombre de questions qui ne se résolvaient point par la majorité des voix, et pour lesquelles chaque état conservait son libre arbitre : ainsi, nul ne pouvait être contraint, contre son gré, à contracter de nouvelles alliances, ou à se soumettre à de nouvelles ordonnances fédérales [1]. D'autre part, il arrivait assez souvent que certains votes se trouvaient liés par les conditions mêmes des pactes; par exemple, les nouveaux cantons étaient tenus de se ranger à l'avis des anciens, lorsqu'il s'agissait d'un cas de guerre. Quant aux Alliés, ils n'étaient pas tous admis aux diètes; ceux qui l'étaient n'y figuraient pas dans toutes les circonstances, et leur voix n'était point égale à celle des cantons. Il va sans dire que les pays sujets en étaient complétement exclus. — L'égalité des votes existait donc en principe, mais elle était singulièrement restreinte dans l'application, et ressemblait bien peu à celle que nous voyons de nos jours; car si l'on ne donnait pas à certains états un plus grand nombre de suffrages, on savait fort bien enchaîner les votes des autres, ou même les exclure complétement des délibérations. Cette *exclusion*, en particulier, constituait un genre d'infériorité bien plus onéreux encore que l'inégalité des voix proprement dite. D'ailleurs, lorsque les députés des états siégeaient à côté les uns des autres, il est évident que, si leurs voix étaient comptées de même, elles ne pesaient cependant pas du même poids.

[1] Voyez Iselin, sect. III, § 6, 7 et 8.

On observait, dans les diètes et dans les actes publics, un *ordre de préséance*, qui s'était établi par l'usage, après avoir quelque peu varié dans les commencemens. D'abord venaient les huit premiers cantons, rangés comme suit : *Zurich*, *Berne*, *Lucerne*, *Uri*, *Schwitz*, *Unterwalden*, *Zug* et *Glaris* ; ensuite les cinq derniers cantons, *Bâle*, *Fribourg*, *Soleure*, *Schaffhouse* et *Appenzell*, et enfin les Alliés, entre lesquels il existait bien un certain rang, mais moins bien déterminé que celui des cantons [1]. En examinant attentivement cet ordre de préséance, dans lequel le rang d'ancienneté se trouve plusieurs fois interverti, on trouve par un rapprochement assez intéressant, qu'il coïncide suffisamment avec celui d'après lequel nous avons rangé les cantons sous le point de vue de l'importance des droits qui leur avaient été conférés ; et l'on ne tarde pas à comprendre que les motifs qui avaient fait donner à certains états la prééminence de rang, étaient les mêmes que ceux qui leur avaient fait accorder des droits plus considérables ; c'est-à-dire, en d'autres termes, que l'ordre de préséance paraît aussi avoir été fondé sur l'importance réelle ou présumée des états confédérés. Il est vrai, comme le disent quelques publicistes, que cette prééminence de rang ne donnait par elle-même aucun privilége de droits proprement dits. Mais elle accompagnait ceux qui existaient d'autre part, et ne pouvaient manquer d'exercer une certaine influence morale ; car on n'ignore pas l'empire que l'*étiquette* a obtenu de tout temps dans les relations internationales. Il est facile de se rendre compte de l'ascendant dont devaient

[1] On voit dans les commentaires de Leu sur Simler (p. 435), un tableau soit plan de la salle des diètes générales, qui offre en quelque sorte une image matérielle de la position des états dans la confédération. A la table de la présidence et sur des fauteuils élevés, sont placés les deux députés de Zurich. Viennent ensuite les autres cantons rangés dans l'ordre indiqué. Les cinq derniers sont placés sur des siéges un peu moins élevés que les anciens. Appenzell, le dernier canton, est rangé à part et sur la même ligne que les députés de l'abbé de St-Gall, de la ville de St-Gall et de celle de Bienne, qui, à cette époque, étaient les seuls Alliés qui eussent l'entrée ordinaire aux diètes. — Les Alliés n'ont qu'un siége, tandis que chaque canton en a deux.

jouir les états qui réunissaient le triple avantage de la puissance de fait, de la prépondérance de droits et de la prééminence de rang. On conçoit aussi que ces trois ordres d'avantages étaient de nature à se renforcer, à se suppléer ou à se mitiger réciproquement, suivant les circonstances.

Le tableau que nous venons de présenter, suffit pour faire voir, que la confédération suisse suivit en réalité la *tendance* que nous avons indiquée, et que les inégalités de droits qui s'établirent entre les états confédérés, correspondirent assez bien à leur importance réelle. Il serait sans doute difficile de déterminer jusqu'à quel degré d'exactitude cette proportion fut suivie, car des objets pareils ne se comptent ni ne se mesurent. Mais il nous paraît qu'elle le fut suffisamment, pour avoir donné l'influence prépondérante à ceux qui étaient le plus capables d'en supporter le poids, et pour avoir contribué, au moins pendant un certain temps, à maintenir l'équilibre entre des états naturellement inégaux. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est la durée d'un pareil système, et le degré remarquable de prospérité auquel il conduisit une nation pauvre, peu nombreuse et fort exposée. Car, quoique la force de la confédération résidât essentiellement dans l'esprit de concorde et de loyauté qui animait ses premiers fondateurs, et dans le lien bien plus puissant encore des dangers et des intérêts communs, il n'est pas moins évident que, pendant assez longtemps, les institutions fédérales furent en harmonie avec les besoins de l'époque, et n'entravèrent point le développement de la nation.

Mais, comme dit Sartorius : « les institutions humaines n'ont » qu'un moment d'harmonie complète et de perfection ; tout » s'élève pour bientôt redescendre. » Parvenus à un degré de puissance qu'il ne leur aurait pas été permis d'espérer, les confédérés s'écartèrent de leur simplicité primitive, pour se livrer aux calculs de l'ambition, et l'inégalité des droits ne tarda pas à dépasser son but. L'influence du canton de Berne, entr'autres, s'accrut dans des proportions démesurées ; plusieurs alliés n'obtinrent pas la position qu'ils auraient méritée, et l'asservissement des pays sujets devint une véritable injus-

tice. D'ailleurs, peu à peu, l'importance relative des divers états subit certaines modifications. Les peuples des montagnes ne firent pas des progrès aussi rapides que ceux de la plaine; la puissance militaire se déplaça par l'introduction d'une nouvelle tactique; le prestige des anciens exploits tendit insensiblement à s'effacer, et la répartition d'influence, telle qu'elle avait été instituée par les anciennes ligues, cessa de se trouver en harmonie avec la position réelle des confédérés. Le malaise s'introduisit de tous côtés, et le mécontentement qui en résulta, contribua pour sa part à la chûte de l'ancienne Confédération. Ainsi, cette même inégalité des droits, qui avait été la condition de sa puissance et de sa force, devint la cause de sa ruine, dès qu'elle fut poussée à l'excès, et qu'elle ne se trouva plus en proportion avec les élémens qu'elle devait représenter.

Ces abus et ces excès, amenés par le cours des siècles dans une époque de décadence, n'ôtent rien à ce qu'il y avait de sagesse dans la complication en apparence irrégulière des anciennes ligues. Car, si ce que nous avons dit est juste, les inégalités de toute espèce qui en résultaient avaient leur raison, et leur utilité politique; elles tendaient en réalité vers un même but; et, si elles le manquèrent ou le dépassèrent, ce fut par une conséquence inévitable de l'imperfection des choses humaines. D'ailleurs, ces abus et cette dégénération avaient aussi leur rôle à jouer pour l'accomplissement de nos destinées : car, tout comme la maladie et la mort sont nécessaires, pour que les générations succèdent aux générations, de même la corruption et la chûte des systèmes politiques sont quelquefois nécessaires pour faire place à de nouveaux systèmes et satisfaire à de nouveaux besoins. Et de même que la résistance aux usurpations de la noblesse avait été le fondement de la liberté des anciennes ligues, ainsi le mécontentement provoqué par les abus de l'ancienne confédération donna naissance aux institutions plus libres des temps modernes.

Nos ancêtres avaient-ils la clef et l'intelligence complète de l'édifice artistement compliqué auquel ils travaillèrent? C'est ce dont il est permis de douter. Quoi qu'il en soit, nous préférons

attribuer ses combinaisons profondes à la vertu occulte et providentielle du *principe historique* qui présida à sa formation. En effet, on voit souvent les institutions qui se sont développées, lentement et progressivement, par le travail successif des générations, s'adapter avec plus de justesse, à l'infinie variété des faits, que celles qui se sont élevées à la hâte, sous l'empire de préoccupations plus ou moins exclusives. Mais ce développement historique n'est possible qu'à de certaines époques et sous de certaines conditions[1].

[1] Dans un second article, l'auteur, conservant toujours son point de vue essentiellement historique, traitera de la question fédérale depuis 1798.

(N. d. R.)

POÉSIE.

—

LE PASTEUR DE CAMPAGNE.

Voulez-vous quelques traits du pasteur des hameaux,
Qui vieillit dans le champ de ses humbles travaux?

A son air vous pouvez vous convaincre sans peine
Que la mode du jour, capricieuse reine,
Ne voit pas son journal, trésor des élégans,
Au lointain presbytère arriver tous les ans.

Dans tout son être il règne un certain assemblage
Qui du salon doré blesse le bel usage.
Il n'a point un grand choix de gestes gracieux,
Et son parler vous semble un peu sentencieux.

Au chef-lieu le voici qui débarque en famille!
Lorsque bientôt l'on va marier une fille,
Il convient qu'à Lausanne on aille se meubler
De tout ce qu'en province on ne peut étaler :
Un boa pour l'hiver, un tartan tricolore;
Luxe que, jusqu'alors, on ignorait encore,
Et d'utiles objets dont l'achat solennel
Exige en ce grand jour le coup-d'œil maternel.

Le sage suffragant, dont la main de Lucile
Va couronner les feux, marche d'un pas docile,

En consacrant son bras aux aimables fardeaux
Dont il se voit chargé par ces objets nouveaux.

On doit placer bientôt à l'Ecole-Moyenne
Un garçon de douze ans; et la bonne doyenne
Evitant de Vernaud le piége séducteur,
Assigne un drap durable au petit destructeur.
Aux curiosités dont Lausanne s'honore
On va rendre un hommage, et l'on revient encore
Dans le temple du goût dressé par Manuel,
Qui n'a pas son égal pour le doux caramel,
Choisir pour le grand jour de l'hymen qui s'avance
Du dessert de rigueur la modeste ordonnance.
Puis l'on va retrouver le vénérable Bron,
Tout surpris de se voir au grand hôtel Gibbon
Jouir de sa provende en belle compagnie,
De la cure, où l'on veut qu'il termine sa vie,
Loin des maux qu'à la foire il pourrait encourir,
Il reprend le chemin, joyeux de revenir
Auprès du bon Robin qui bèle en son absence.
Le futur, dont on sait l'adresse et la prudence,
Sur le siége placé, réglant le petit trot,
Amène triomphant son précieux dépôt.

MÉDITATION.

Suivons en son labeur l'apôtre des campagnes,
Le soir, quand l'œil fixé sur nos belles montagnes,
Il médite, en suivant la lisière du bois,
Il converse tout bas avec les mille voix
Qui célèbrent partout l'Auteur de la nature.
Le ruisseau qui s'enfuit, glissant sous la verdure,
Lui parle de ces eaux qu'un céleste pasteur
Veut offrir à la soif du Chrétien plein d'ardeur.
La fleur qui sur sa tige en s'effeuillant s'incline,
Lui dit que toute chair vers la mort s'achemine.
Il voit dans l'or mouvant des fertiles guérets
La dernière moisson qui doit nous trouver prêts.
L'ormeau dont un instant il réclame l'ombrage
Du royaume des cieux lui présente l'image.

La fourmis au travail, le cri du passereau,
Le bercail où le pâtre appelle son troupeau,
La pesante charrue et le bœuf bénévole,
Tout vient lui dévoiler de la sainte Parole
Quelque vivant précepte, et fournit le sujet
Du prône dont le cœur a formé le projet.

La nature et la grâce, il n'a point d'autre thème!
Et demain le verra parler à ceux qu'il aime
Du labour, du ruisseau, du lys qui se flétrit,
Tableau dont chaque trait respire Jésus-Christ.
Voilà du serviteur que Dieu donne au village
L'étude solitaire et le simple langage.

LE TEMPLE.

Au hameau que j'habite, un tertre de gazon
Se décore humblement de la sainte maison
Où des siècles ont vu la changeante cohorte
Des générations que le trépas emporte.

L'édifice est petit; les principes de l'art
Y furent, il est vrai, jadis mis à l'écart.
Un antique noyer, d'une ombre tutélaire,
Protège du chrétien la demeure dernière,
Tout auprès de ces murs, témoins silencieux
Des augustes secrets réservés pour les cieux.
Et pourtant qu'il est beau pour l'âme qui soupire,
Le temple du village! Et qui saurait nous dire
Tout ce qu'il put offrir d'espérance et de paix
A ceux qui dorment là sous cet ombrage frais!

Mais entrons : car l'airain, qui là-haut se balance,
Cesse de résonner quand le pasteur s'avance.
Il paraît sous le porche, où quelque bon vieillard
S'empresse d'arriver craignant d'être en retard.

✱

Une voix qui siérait dans maintes basiliques
Proclame de Sina les préceptes antiques.

C'est notre Magister, qui, depuis quarante ans,
Règne dans son école au milieu des enfans.

Il connaît dès long-temps maint secret de ménage;
Dès long-temps il prévoit le jour d'un mariage,
Dont il a découvert, devin malicieux,
La trame que l'enfance ourdissait dans ses jeux.

Il a de bons conseils, d'infaillibles recettes
Pour les cas maladifs : et toujours des noisettes
Dans le fond de sa poche attendent l'écolier
Qui sait le mieux au nom masculin-singulier
Adapter l'adjectif. Il est grand politique,
Et parle avec les vieux de la chose publique.
Il sait tout l'almanach, et n'a jamais douté
Qu'on n'y trouve en tout temps l'exacte vérité.

Parfois chez le Pasteur, sa tâche terminée,
Il vient veiller un peu près de la cheminée.
Avec un grain d'humeur il discute les loix
Qui lui font regretter les bons jours d'autrefois.
Il n'a pas du *brevet* conquis l'honneur insigne!
Il en gémit tout bas; mais en est-il moins digne
Du respect qu'en tous lieux un pénible labeur
Doit toujours mériter au zélé serviteur?

*

Tout autour du lutrin que domine la chaire
Se tient en rangs pressés la jeune pépinière
Des enfans du hameau. Le mentor vigilant
Couve de son regard tout ce peuple naissant.
D'une voix que les ans rendent un peu tremblante
Il conduit le cantique; et la note traînante
S'en va, parfois, se perdre en un accord final
Dont un fils d'Apollon se pourrait trouver mal.
Au village, il est vrai, l'on sait mal la musique!
Mais le maître des cieux cherche dans le cantique
Ce qu'il aime le plus, le cœur reconnaissant,
Dont l'art peut comprimer le vif et pur accent.

Pensez-vous que la voix de la bonne Toinette,
Qui cache son psautier sous sa vaste cornette,
Ne trouve pas sa place au concert des élus?
Et le pauvre Jean-Pierre en serait-il exclus
Parce que d'une pause ayant perdu la trace,
Il reste le dernier à soutenir la basse?
Et voulez-vous que Dieu se déclare outragé
Du bémol que Suzanne a toujours négligé?

✱

Nous adressons au ciel l'oraison matinale
Que notre liturgie, encor *nationale*,
Conserve à nos respects; et le vieillard dévot
En redit à voix basse, avec moi, chaque mot.

Le greffier, que pour docte on répute à la ronde,
Aux beaux endroits du prône avec goût me seconde,
En abaissant la tête : et le vieux marguillier
Recourt à son tabac pour ne point sommeiller.
Même j'en pourrais voir dont la tête affaissée
Prouve que leur cerveau laisse errer la pensée
En un songe paisible, où la voix du pasteur
Finit par leur sembler le murmure flatteur
De quelque chute d'eau bouillonnant sous l'ombrage,
Ou le flot qui poursuit le flot sur le rivage.

Vous êtes fatigués, mes amis! — hier encor,
De sueur ruissselans autour des gerbes d'or,
Vous étiez en émoi, bien tard; car un orage
Vous disait en grondant d'accélérer l'ouvrage.
De votre intention un Dieu plein de bonté
Sans doute est satisfait : et je sais que l'été
Veut, tout comme l'hiver, que l'orateur biblique
A prêcher sans longueurs modestement s'applique.

AFFLICTION.

L'office est terminé. L'huissier municipal
Sous le porche avertit qu'on va vendre un chédal,
Un verger, fruits pendans : mettre un bois à l'enchère
Avec divers morcels qui restaient en jachère.

C'est pour le vendredi quatorzième du mois :
Ce que, par ordre, on doit publier par deux fois.

Hélas, c'est Jean-David qui va faire faillite !
Il avait un beau bien : mais de son inconduite
Il va payer bien cher les effets désastreux !
Sa femme est dans les pleurs; et l'hiver rigoureux
La verra mendier un pain baigné de larmes.
De la foi, pauvre mère, il faut prendre les armes !
J'ai vu ta place vide à la maison de Dieu :
Tu craignais, n'est-ce pas, qu'en cet auguste lieu
Le poids de ton chagrin à ton âme accablée
Ne fût encor plus lourd; car l'âme désolée
Veut parfois, solitaire, exhaler sa douleur.
Aux regards curieux un immense malheur
Aime à se dérober. Mais je veux, tout à l'heure,
Venir te consoler en ta triste demeure;
Je veux te rappeler l'amour du Créateur,
Qui de tout affligé sera le protecteur
Si, regardant en haut, il prend pour sa boussole
Celui qui dit : « C'est moi, c'est moi qui vous console ! »

Jean-David dès long-temps s'éloignait du Seigneur.
Et sa place vacante, en affligeant mon cœur,
M'annonçait sa ruine. — Ah ! lorsque l'on déserte
Cette maison de Dieu pour le pécheur ouverte ;
Lorsque de la prière on perd l'heureux besoin,
La peine du péché ne demeure pas loin !

De tes petits enfans l'innocente couvée
Par le péché d'un père est bien vite éprouvée !
La peine est à la porte, — et, pour ton pauvre époux,
Rose, tu dois encor prier à deux genoux !
Demande que ma voix, conduite par mon maître,
Dessille enfin ses yeux, pour lui faire apparaître
L'abîme où sa folie aurait pu le jeter.
Quand la verge nous frappe il la faut écouter !
Et peut-être son cœur amolli par la grace
Pourra-t-il au Seigneur, un jour, rendre sa place !

« Catherine est bien mal, me dit-on ; l'autre jour,
Au bal de la revue elle alla faire un tour ;
Elle toussait déjà : sa prévoyante mère
La voulait retenir ; mais jeunesse est légère !
Une averse, le soir, la trempa jusqu'aux os ;
Et depuis cet instant l'on a vu le repos
D'heure en heure la fuir. Elle est dans le délire !
Elle peut tour à tour prier, pleurer et rire.
On est tout désolé chez le pauvre Bastien,
Et le docteur a dit qu'il n'en attend plus rien ! »

*

Quel triste objet, bon Dieu ! que cette fleur fanée,
A mourir au matin peut être condamnée !
Le soir paraissait loin, — Catherine a quinze ans !
A la Cène on l'aurait conviée au printemps !
De ton regard éteint tu cherches la lumière,
Pauvre enfant ! — et déjà ta pesante paupière
S'entr'ouvre avec effort, pour retomber soudain
Sur ces yeux que la mort, peut-être hélas ! demain,
Va fermer pour toujours ! et tes cheveux d'ébène
Viennent voiler ton sein qui se soulève à peine.
Mais tu parles : — des mots, rares, entrecoupés,
Aux parens, aux amis, autour de toi groupés,
Offriraient-ils encor un éclair d'espérance ?
Elle voudrait prier ; — écoutons ; — oh ! silence !

Ma mère, il fait bien froid ! — éloignez cet oiseau
Qui gémit sur le toît ; — donnez-moi mon fuseau. —
Je veux filer — je veux tresser une guirlande
Pour Henri ; vous savez, Henri qui me demande
Pour danser dans le bois — oh ! Monsieur le régent
A l'école demain sera bien mécontent !
Je ne puis plus apprendre — oh ! la tâche est trop forte !
Ma mère — on fait du bruit ; — il vient ! — ouvrez la porte. —
Seigneur ! —

Au nom du Christ notre unique Sauveur,
Frères ! pour cet enfant prions d'un même cœur.
Prions ! car vous voyez que cette âme s'égare !
Le Seigneur la rappelle ; et la pâleur s'empare

De ces lèvres qui vont trahissant les combats
Où se consume un cœur qui ne se connaît pas.
Pitié, miséricorde! ô Sauveur charitable,
Toi seul es pur et saint! Toi seul es véritable!
Regarde en ton amour l'être que tu formas!
Jusqu'à mourir pour nous, Seigneur, tu nous aimas!
Aujourd'hui voudrais-tu refuser à cette âme
Une goutte du sang que la foi te réclame?
Car nous croyons, Seigneur, qu'au chevet du mourant
De toi nous pouvons tout obtenir en priant.
Grâce, pitié, Seigneur! donne-lui la victoire!
Dans son infirmité viens accomplir ta gloire!
Et des sanglots amers, et des vœux pleins d'ardeur
Interrompaient souvent l'oraison du pasteur.

Et quand le lendemain, le cœur rempli d'angoisse,
Je voulus commencer le tour de ma paroisse,
En m'arrêtant au seuil où j'entrevis la mort,
Une mère en pleurant vint me dire: — «Elle dort.
Le calme, vers minuit, nous a semblé renaître,
Elle voulut encor qu'on ouvrît la fenêtre
Pour regarder la lune: et puis le rossignol
Se mit à gazouiller, et, près du tournesol,
Au milieu du jardin elle vit le mélèze
Agité par le vent. Pour voir mieux à son aise,
Elle voulut ensuite écarter ses cheveux,
Puis elle dit: — « Qu'on doit être bien dans les cieux! —
Seigneur, Seigneur! pardonne. » —
Et sa tête s'incline. —
Et puis — elle est au ciel ma pauvre Catherine! »
Je voulus la revoir: qu'elle était belle encor!
Un rayon de soleil, comme une frange d'or,
Jouait dans ses cheveux, et ses deux mains glacées
Comme dans l'oraison se tenaient enlacées.
Le jour suivant l'on vit le fossoyeur Germain
Sur ses yeux, à l'écart, passer sa rude main
Quand le pasteur pria sur la fosse comblée,
Et bénit du convoi la foule désolée.

C....... 1842.

MÉLANGES.

PETITE MÉNAGERIE.

Pour faire un bon journal, lecteur qui le lisez, ou qui ne le lisez pas, mais, si nous nous comprenons, il m'est impossible d'admettre que vous puissiez prendre ce dernier parti; — pour faire un bon journal, vous pensez donc, lecteur, que tout est dit lorsqu'on a de bons articles. Eh bien! détrompez-vous, c'est là une grande erreur, une illusion dangereuse, avec laquelle le monde ne saurait long-temps subsister. Il en est d'un journal comme d'un ménage, où il ne suffit pas, on le sait, que les époux soient beaux, bien élevés et honnêtement riches, où il faut de plus qu'ils se conviennent, qu'ils soient d'une humeur correspondante et différemment électrique: sans cela, voilà nos gens qui se font la moue, avec une profonde révérence, et qui se tournent le dos. De même, si, dans un recueil, les morceaux qui le composent se contentent d'être bons chacun pour soi sans songer aux autres; s'ils ne s'entr'aident pas, s'ils se contredisent; s'ils se regardent de travers, se poussent, se tiraillent; s'ils s'accusent et s'écrient, comme deux enfans couchés dans le même lit un peu étroit: Gustave, tu prends toute la place! Edouard, tu tires tout le duvet! voilà nos gens (je parle des articles) voilà nos gens fort mal accommodés. Ils se font aussi la mine, aussi la grimace, ils se tournent le dos, et le lecteur éperdu court de l'un à l'autre sans venir à bout de les réconcilier.

Si j'ai pu comparer, j'espère sans crime, un journal à un

ménage, je puis bien le comparer encore à une ménagerie, et les articles à des lynx ou à des éperviers. Mais précisément, dans une ménagerie, le tout n'est pas d'avoir des animaux bien féroces, qui fassent tout trembler à l'environ, des lions si l'on peut, point de tigres, mais de temps en temps un ours, *certain ours montagnard*, et dans un coin, sur un perchoir vacillant où il fait plus de bruit à lui seul que cent oiseaux rares, un autre oiseau bien connu qui plane sur tout ce monde grommelant et terrible, qui se figure en être le directeur et, d'une voix criarde, se mêle parfois de le gourmander. Non, ce n'est pas le tout que de bien rugir, que de posséder une voix puissante et de dévorer sa proie sans en laisser miette : il faut encore rugir au bon moment; il faut qu'on puisse vous dire, comme le Thésée de Shakespeare au lion qui se jette sur Thisbé : « *Well mous'd, lion!* bien pris la souris, lion! »

Si donc tout ne forme pas un parfait ensemble, si chaque article ne se range pas à côté de son voisin comme les chapitres d'un seul ouvrage, il faut du moins, pour que les sauts ne soient pas trop brusques, trouver des demi-tons, des nuances; il faut remplir les vides, mettre ici par exemple, entre ces deux léopards menaçans, pour les séparer ou les faire mieux ressortir, une innocente et poétique gazelle; ailleurs, entre ces deux faucons impitoyables, risquer un petit singe amusant : et en vérité je ne sais si, à côté du lion même, la variété, le contraste ou la contradiction ne nous feraient pas trouver du plaisir à un pauvre petit lapin blanc rongeant tout seul je ne sais quoi, un peu d'herbe tendre et de thym trempé de rosée, ou seulement les plus fines dentelures d'une feuille de chou.

J'en étais là de ma méditation transcendentale et *a priori*, comme parlent les philosophes, c'est-à-dire réellement antérieure à toute expérience, lorsque j'en fus tiré par le bruit d'un char qui venait derrière moi.

Le bruit! je devrais dire plutôt : le roulement de tonnerre; mais on appellerait celà de l'hyperbole, de la phrase, de la poésie, que sais-je? et j'ai juré, quoique un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus. Le bruit donc : brrr! voilà qui est pittoresque-

ment clair et clairement pittoresque. En effet, poésie à part, ce char faisait un tintamarre épouvantable, car... (remarquez, je vous prie, tous ces *ar* et leur harmonie imitative) car c'était un de ces chars-à-banc vulgairement appelés chars à l'allemande, qui vous secouent les entrailles comme un vanneur secoue une mesure de blé. Mais la civilisation, qui ne respecte rien, a-t-elle respecté les vans, ces gigantesques valves d'osier où deux ou trois d'entre nous ont pu se blottir tout de leur long quand ils étaient petits? Nous y étions bien plus à l'aise que certain mauvais drôle qui, s'étant échappé de prison, courait les champs ; ratrappé plusieurs fois, il trouvait moyen de s'évader encore, et ne voulait absolument pas se laisser reconduire à la demeure vénérable qui lui était assignée. Mais, pour son malheur, il finit par tomber dans les industrieuses mains des gens de Gingins, qui, se défiant à bon droit du sire, de sa force, de son adresse, des tours de passe-passe qu'il savait faire de sa personne, et de la salle où ils allaient le détenir provisoirement, l'y placèrent..... où, croyez-vous? dans un vieux fauteuil à ressorts secrets et en forme de trappe? sur un chevalet déterré du temps de la torture? à un pan de mur avec anneaux aux pieds et bonne chaîne scellée dans le roc? Vous n'y êtes pas. Ils vous l'assirent tout bonnement dans un van ; là, ils lui firent passer une main dans l'une des deux anses, puis l'autre dans l'autre, et les y lièrent solidement. Le moyen après cela, d'abord de se lever, ensuite de disputer le prix de la course avec un pareil bouclier sur le dos, et les bras étendus comme s'il s'agissait de faire un discours dans un tir fédéral! Voilà un expédient digne peut-être de recevoir une application plus générale dans la réforme qui se prépare des maisons pénitentiaires.

On le voit donc : le van, s'il est détrôné par quelque machine plus expéditive, pourrait rendre encore d'utiles services, sans compter celui de m'avoir fourni tout-à-l'heure une comparaison dont tout connaisseur de véritables vieux chars à l'allemande appréciera la justesse : on ne peut en vérité rien de plus ressemblant! c'est à faire crier!

Le conducteur du char en question criait presque en effet. Du

moins il écartait et serrait ses lèvres avec toute sorte de contractions expressives, portait la main à sa poitrine, s'agitait, dansait sur son banc, comme un cavalier novice sur une maudite selle avec laquelle il lui est aussi impossible de vivre en bonne harmonie que de songer, sans risque, à s'en séparer tout-à-fait.

Sous une écorce assez rustique, notre conducteur de char à l'allemande cachait pourtant quelque chose qui attirait même en passant; l'air et le regard d'un oiseau des bois demi curieux, demi effarouché. Je voyais bien, à sa manière peu stoïque de se tenir sur son banc, que ses instincts le portaient à prendre un vol plus élevé, car il semblait par moment vouloir dire adieu à son humble siége et s'élancer dans les airs.

Je crus même une fois que la chose arrivait, qu'il allait se détacher de son char cahotant, au milieu du carillon infernal que faisait cette machine délabrée. J'ouvrais déjà les bras pour le recevoir; mais je ne recueillis à sa place qu'un gros paquet, qui, plus léger que le propriétaire, sauta de sa poche et n'y retomba plus: au contraire, il vint se nicher juste dans l'embrasure de ma redingote. Involontairement je baissai les yeux, car j'avoue les avoir tenus jusqu'alors dans la direction opposée; quand je les relevai, avec l'intention de rendre le paquet à celui qui le perdait d'une façon si extraordinaire, le char avait gagné les devans; je crus même entendre claquer un grand coup de fouet; ce n'était sans doute qu'une illusion: mais soit que, par une distraction qui s'associerait assez bien à sa manière, le campagnard eût poussé un hé! intempestif, soit que le bouleversement de sa personne eût passé à ses idées, soit enfin que la route inclinât à la descente, il est certain que la vieille jument se mit à faire un temps de galop, assurément contre tous ses principes; mais une fois dans le désordre, il lui fut impossible de se contenir, et je la perdis de vue en un instant. Dans mon désir de remplir mes devoirs sociaux, j'essayai bien deux ou trois vastes enjambées; mais il eût autant valu courir après la grosse gourde de voyage qu'un jour, arrivant sur la montagne, je détachai pour la voir m'échapper soudain, bien bou-

chée il est vrai, le long des roides pentes que je lui avais fait gravir. Ne pouvant mieux, j'ouvris donc le paquet, pour savoir du moins ce qu'il contenait. C'était une suite (sans suite) de fragmens et de lettres, écrites à diverses époques, par plus d'une personne, et commençant par de graves réflexions sur la pluie et le beau temps, telles qu'on en fait à la campagne ou au fond des bois, poursuivant ensuite par d'abstruses méditations sur la chasse, et contenant même, ô surprise! quelques mots et conseils pour la Revue Suisse : ceci me rassura sur mon indiscrétion forcée, et me jeta de nouveau dans un monde de perplexités relativement au coup de fouet qu'il me semblait avoir entendu. En tout cas, me dis-je après avoir lu quelques lignes : Voilà mon petit lapin blanc tout trouvé! En faveur du thym et de la rosée, dont il y a déjà ici plus d'un brin et plus d'une goutte (les autres viendront peut-être plus tard), on lui passera bien la feuille de chou.

FRAGMENS.

I.

« Si vous avez à Lausanne une bise aussi admirablement pure que celle qui siffle dans nos parages, je vous plains. Il fait, comme on dit, un froid de loups : aussi rôdent-ils dans le voisinage ; et les renards viennent, pendant la nuit, flairer jusques sous les fenêtres de notre chambre à manger. Le tout, s'il vous plaît, sans qu'il soit possible d'apercevoir de jour une de ces dites bêtes affamées, ce qui me désole. Chasseur médiocre, je ne suis point *affûteur*. Vous représentez-vous qu'un homme du village, un père de famille, ait une passion si énergique pour la chasse à l'affût qu'on assure qu'il a passé mainte nuit sur un arbre *(sur un arbre je grimpe)*, entortillé dans une couverture et ses poches remplies de *carrons* chauds. Là il attend que quelque gibier passe à sa portée. Et puis, dites que nous sommes incapables de grandes actions.

» J'ai tué hier le grand Hou-hou, chouette nébuleuse à tête lisse, très-grande, effroi des *boveirons*, message de mort dans les familles; elle attend maintenant le scalpel de l'ornithologiste et le savon arsenical.

» Le grand buzard y a aussi passé, malgré ses longues ailes qui ne faisaient qu'une bouchée d'un arbre à l'autre, tandis que moi, au-dessous, j'étais obligé de m'y prendre par petits morceaux, de mes pas essoufflés. Il a descendu la garde, d'un chêne où il passait agréablement une heure en querelles avec un grave corbeau. Celui-ci, apercevant quelque tube sinistre dans les broussailles, jugea prudent de battre en retraite; l'autre n'en eut pas le temps : et maintenant il est pendu par le bec, fixant le plafond avec ses grands yeux de verre, comme quelqu'un qui cherche ce qu'il veut dire et qui ne sait pas ce qu'il doit chercher. »

II.

« Les vendanges m'ont forcé de quitter un moment mes hauteurs pour la plaine. Je suis donc descendu, avec armes et bagages, le long de mon Orénoque, et je vais rester cantonné pendant quelques semaines non loin de son embouchure; c'est-à-dire à une bonne lieue de sa source, dans le voisinage de laquelle j'ai ma principale habitation.

» Tu le connais ce ruisseau qui sautille
Et dont la voix, sortant de la charmille,
Arrive à nous, remontant le verger
De branche en branche et par le grand noyer.
Sous la terrasse, en mai, son onde forte
Menace et gronde; aujourd'hui, presque morte,
De pierre en pierre elle va lentement,
Ou sur la mousse elle passe en dormant.
Mais, au-dessus de la verte colline,
Crève-Cheval [1] sur les forêts domine;

[1] *Creiva-tzevau :* nom d'une sommité, très-ardue, du Jura.

C'est à ses pieds que la source jaillit.
En bonds pressés elle sort de son lit,
Se précipite à travers les broussailles,
Se perd ou filtre en des tas de pierrailles,
Et nous revient, plus bas, près de ce pont
Que tu connais, mon cher, et d'où s'en vont
Le Franc-Comtois à la puissante haleine,
Le Saint-Cerguais qui médit de la plaine,
Et le berger qui remonte au chalet
De la Trélasse ou du Grand-Chenalet.

» Maintenant, me voici tout seul dans mon vieux manoir d'automne. En voulez-vous savoir l'ameublement? J'occupe une ancienne salle à manger. J'ai là, dans le fond, mon cher petit pupitre de sapin; en suivant, un pliant qui n'est point à dédaigner après une soirée de pressoir, car on vendange à force; un bon feu de cheminée en face; au milieu, une table et, par-ci par-là, quelques vieux bouquins déterrés au grenier; aux murs, un grand sabre, un fusil, un sac de chasse, auquel, pour être véridique, les histoires de chasse étant sujettes à caution, je ne parviens pas toujours à donner toute la majesté convenable; enfin, pour compléter l'arsenal, une rangée formidable de clefs du xve siècle.

» Représentez-vous, pour compléter mes aventures de vigneron, que j'ai trouvé dans une de nos caves un tonneau entièrement vidé en un jour. Pour vingt-un louis de vin sur le pavé et dans la terre. On suppose qu'une souris a rongé un coin de l'entrée du vase, à la grandissime joie du liquide prisonnier, qui s'est évadé immédiatement, ne laissant en ôtage que douze malheureux pots sur seize-cent-dix-neuf qui se trouvaient enfermés. Mais je me hâte d'abandonner cet exécrable sujet.

» Vous savez que je suis, en fait de sauvagerie, le premier du canton. Eh bien! ma solitude actuelle est si vide, je la trouve si affreuse, que j'ai grand plaisir à entendre, une bonne partie de la nuit, le chant (les cris lamentables, devrais-je dire) d'une douzaine de chouettes qui vont et viennent à côté de ma chambre et jusques sous mes fenêtres. Si vous saviez quel air grave

et mystérieux ont ces agréables visiteurs! On dirait des membres du Conseil qui sortent un moment de la salle des séances pour reprendre des forces et préparer un nouveau discours. Seulement les conférences de ces messieurs ont lieu sur des *perches à lessive*, en place de fauteuils de velours. »

III.

(A LA REVUE SUISSE.)

« Ne voulant pas commencer par des complimens et des éloges, que votre modestie ne vous permettrait pas de répéter, j'arrive droit au fait. Vous devriez bien ne pas craindre de nous donner de temps en temps quelques beaux vers. Jusqu'ici la poésie s'est trouvée partagée, dans votre recueil, à peu près comme les filles en Savoie, c'est-à-dire qu'elles ont une *lésion* (légitime), qui consiste dans ce qui reste après que les garçons ont tout pris.

» Mais, comme il faut prêcher d'exemple, moi qui vous parle (ou qui vous écris, c'est tout un), voici des vers que j'ai dérobés tout exprès pour vous, ainsi que les précédens, à mon plus proche voisin de campagne :

« Mon cher ami, tu me dis dans ta lettre
De l'autre jour (sans date), de remettre
Sans y manquer, pour le premier de l'an,
A Dame Poste un pli petit ou grand,
Qui te parvienne en ces murs de Genève
Où, sans pitié, l'année aussi s'achève.

Tu veux savoir, ami, ce que je fais
Lorsque la neige entoure mon palais;
Quand ses flocons serrés, masses compactes,
Tombent à plomb comme les cataractes;
Quand nos pommiers sont surpris tout-à-coup
Par cette attaque, et restent sous le coup;
Quand il n'est pas jusqu'aux robustes chênes
Qui, s'ébranchant, ne déchirent leurs veines.

— Ce que je fais? je n'écris pas toujours
Comme il te semble ; au contraire , je cours
Loin du logis , dans la neige profonde
Plonger mes pas avant qu'elle se fonde.
Mais, tout d'abord, il est bon de noter
Qu'avant le jour on me voit escompter,
Additionner, multiplier, soustraire,
Chiffrer beaucoup pour un petit salaire,
Craignant toujours que mon peu de savoir
Ne fasse erreur sur le DOIT et l'AVOIR.
Du déjeûner, notre vieille pendule
A sonné l'heure; et bientôt Jeanne-Ursule,
Théière en main , se présente et me dit :
« Monsieur, voilà le *coquemar* qui cuit. »

Un peu plus tard, c'est-à-dire à huit heures,
Je disais donc que, loin de nos demeures,
A travers champs, dans la neige enfoncé
Jusqu'aux genoux, je marche à pas forcé.
Là, pour trouver quelque lièvre en son gîte
Ou débusquer le renard hypocrite,
Qui va, revient, tourne et revient toujours
Sans qu'il paraisse en ses maudits contours,
Je me tourmente et n'en puis plus : je tousse....
Lièvre et renard n'en ont vent ni secousse.
Pourtant un jour j'aperçus à propos,
Dans une vigne et me tournant le dos,
Un vieux renard, qui reçut à l'épaule
Dix grains de plomb, et mourut près d'un saule.... »

Ces vers ne sont peut-être point d'une irréprochable facture et ne témoignent pas d'un rabot bien savant; mais, chose singulière ! ils nous paraissent avoir les petits défauts plutôt que les grands; et, tout mal soient-ils rabotés, le lecteur aura trouvé sans doute, comme nous, qu'ils ne glissent pas trop mal : nous dirions même, si l'on nous passait une seconde métaphore, qu'ils ne dansent pas trop mal pour porter encore des sabots.

Enfin le rouleau de papiers si singulièrement tombé en notre possession contenait un dernier morceau, d'une écriture et

d'un style évidemment différens des premiers. Il nous a paru de nature, en tout cas, à pouvoir intéresser aussi nos lecteurs.

IV.

« Tu veux donc, Fritz, que je te raconte cette aventure? soit. Mais j'exige que tu te carres dans ton fauteuil en auditeur résigné, car vois-tu, sur cette mer des souvenirs où tu me rappelles, je laisse quelquefois errer la nacelle et n'atteins pas toujours le port sans avoir dérivé.

» C'était au commencement de l'hiver dernier, par une de ces journées grises où les brouillards enveloppent les monts de leur voile pesant et uniforme. Le vent avait cessé, mais la neige tombait à flocons pressés, et la nuit arrivait avant l'heure. J'étais seul dans le sentier qui remonte les bords de l'Avençon de Freniéres[1], et je cheminais à grands pas en rêvant d'un rêve ténébreux comme l'horizon. Tu sais combien notre âme se colore avec facilité de teintes correspondantes à celles du monde visible; or ce soir-là la scène était sévère comme une perspective du désert. La forêt étendait au loin son tapis sombre; par momens la voix du torrent se faisait entendre avec ces renflemens accidentés, ces modulations indéfinissables que murmure l'eau dans le lointain et dans la solitude. Les hêtres se courbaient en arceaux dans les clairières; plus aguerri, le sapin dressait encore sa cime effilée, mais ses branches s'affaissaient le long de la tige avec un air de résignation. Il y avait dans cette nature qui se couvrait pour dormir, je ne sais quelle influence mystérieuse, qui avait peu à peu comprimé mes pensées comme sous un immense couvercle, et les avait poussées dans les obscures régions d'un monde inconnu. Pendant ce temps *l'autre*, pour me servir de l'expression du comte de Maistre, *l'autre* suivait bravement le sentier qui allait s'effaçant sous le double rideau de la neige et de la nuit. Déjà toute forme s'était altérée, toute couleur et toute distance s'étaient absorbées dans le noir et le blanc, lorsque tout à coup . . . . . ah tu tressailles? . . . . . . la

[1] Village des Alpes vaudoises, près duquel passe le torrent à deux branches appelé l'Avençon.

lumière de l'habitation du garde vint à briller de l'autre côté du torrent. Je fis une longue aspiration. Sans s'arrêter un instant aux choses réelles, mon imagination quitta les espaces où elle errait pour glisser sur le rayon lumineux et m'y entraîner avec elle : nous arrivâmes ainsi dans la chambre chaude et boisée; elle m'installa vers la fenêtre, où je vis grincer la tempête, me montra le lit de feuilles derrière le poêle, et la pendule qui cause de sa voix monotone durant les longues heures de la nuit.

» Pourquoi te parlé-je de cela, Fritz? En vérité je n'en sais rien. En me reportant au passé j'ai retrouvé les impressions de cette soirée, bizarre péristyle d'un édifice plus clairement dessiné, et j'ai voulu que tu le traversasses avec moi. Ne t'ai-je pas dit que je divaguais quelquefois?

» Le lendemain, dans tout l'horizon, l'œil eût vainement cherché un nuage. Ce fut un merveilleux spectacle au lever du soleil. Nous étions alors à l'entrée du vallon des Plans. L'immense cirque de pâturages et de rochers se dressait étincelant de blancheur, nuancé çà et là par la nappe grise des forêts. Les chalets épars dans son terre-plein ovale ne se distinguaient plus qu'à l'aide de la teinte brune des parois ou, parfois, d'un jet diaphane de fumée bleuâtre. Le glacier du fond cachait ses cassures vertes et ses moraines noires sous un voile d'argent. A sa droite, le Muveran enveloppait sa colossale pyramide dans ce manteau de neige, vierge encore de tout pas de chamois et de toute déchirure d'avalanche. Le vaste reflet de lumière et de pureté qui se dégageait de cet ensemble rendait l'être léger, et, dans une hallucination féerique, il me semblait que je devais glisser sur les pentes étincelantes, ou bondir jusqu'au sommet des monts.

» En quelques minutes je me trouvai devant la petite maison de bois où s'étaient rassemblés les habitans de la vallée qui m'attendaient. A peine avions-nous échangé la salutation cordiale des montagnards que, du milieu de la foule des hommes et des femmes qui se pressaient dans la chambre étroite, une voix me demanda si j'avais remarqué, en venant, les traces d'un

loup. — « Non, répondis-je. — Il a passé, reprit-on, ce matin, près du bâtiment que vous voyez d'ici à l'entrée du vallon, et il s'est dirigé vers la forêt, de l'autre côté de l'eau. »

» La manière dont ces paroles furent prononcées et l'espèce d'interrogation que je remarquai sur la figure des assistans me révélèrent bientôt le projet qu'on avait formé. Je n'avais pas besoin d'être aiguillonné, mais un instant d'honnête dissimulation est une fantaisie que l'on peut bien s'accorder de temps en temps.— « Il est fâcheux, ajoutai-je donc, que l'on ne puisse pas concilier la chasse et les affaires. — Comment! s'écria-t-on de toute part, cela ne serait pas si difficile! » — Un sourire qui m'échappa à cette exclamation générale, gâta ma plaisanterie et convainquit mes interlocuteurs que j'étais aussi zélé qu'eux, pour le moins. Sans plus de retard nous entrâmes donc dans la discussion des préparatifs. Le matin serait consacré aux affaires qui nous avaient rassemblés. Pendant ce temps trois hommes feraient une vaste reconnaissance pour s'assurer si l'animal n'avait pas passé plus outre. A midi, toute la bande, réunie au hameau, serait prête à se mettre en marche.

» A midi, les éclaireurs n'étaient pas de retour. On profita de ce délai pour ajuster ses armes, faire la revue de ses munitions, et se pourvoir d'un peu de vin et d'eau-de-vie. Un vieux chasseur, retenu au logis par une blessure au pied, me prêta sa carabine double, dont je dus entendre la longue et sanglante histoire. A une heure, point d'éclaireurs encore. Oh! alors ce furent des impatiences et des suppositions sans fin. Peut-être, sortant de leur rôle, avaient-ils voulu accaparer la chasse à eux seuls. Peut-être aussi avaient-ils dû suivre les traces du loup hors de l'enceinte dans laquelle on le croyait renfermé. Pensant calmer notre effervescence, le vieux chasseur se mit à raconter les anciennes chasses dont la tradition s'était conservée dans la vallée, narrations populaires aux accens nerveux, à la marche rapide, au tissu riche et dur, mais où le fil en revanche, s'il est moins fin, n'est pas toujours prêt à casser. Le remède aggrava le mal. A la fin de chaque aventure, chacun serrait plus fort sa carabine, arpentait plus vivement l'espace, de la porte à la fe-

nètre et de la fenêtre à la porte, pour interroger tous les sentiers aboutissans.

» C'en est fait! pensai-je en regardant le soleil qui déjà baissait à l'horizon ; dans tous les cas il est maintenant trop tard pour escalader ces monts. Allons! il faut se résigner. A cette dernière exclamation prononcée à voix haute, un coup violent frappé à la porte vint s'ajouter comme un point d'orgue ; puis une voix rauque cria : *Allons! allons! après le loup!* Nous nous précipitâmes. C'était un des traqueurs qui arrivait. Ils avaient vérifié que le loup était dans l'enceinte des forêts, mais il fallait se hâter, car la traite était longue.

» Peu de mots suffirent pour s'entendre. Les chasseurs durent redescendre la vallée jusqu'au village prochain, pour aller occuper la ligne déterminée sur les sommités, en évitant de se faire apercevoir. Les batteurs, en revanche, la remonteraient jusqu'au pied du Grand-Muveran, qui la domine et la ferme, pour s'étendre de là parallélement aux chasseurs. Il va sans dire que je faisais partie de ces derniers.

» Parvenus dans les premières forêts, nous comptâmes nos forces; nous étions dix-sept. Le silence fut recommandé. On se plaça à la file les uns des autres, et l'ascension commença. Point de paroles, point de haltes; seulement de temps en temps un geste, et la déviation nécessaire pour laisser chacun arriver tour à tour en tête de la colonne, afin de frayer le chemin dans la neige. La température devenait de plus en plus froide, mais la sueur coulait lentement sous nos habits, car la marche était rude. Nous atteignîmes ainsi l'avant-dernier pâturage; là s'arrêtèrent les premiers d'entre nous; c'était l'aile inférieure de la position. Plus haut s'élevait une arête boisée, puis, par-delà, des alpages rocailleux. On présumait que le loup suivrait les forêts; c'est pourquoi nous nous étendîmes en chaîne au travers du rétrécissement qu'elles présentent en cet endroit, et nous les débordâmes du côté de l'alpe supérieure, comme nous les avions débordées en dessous. Les chasseurs s'espacèrent, suivant les accidens du terrain, à une portée de fusil les uns des autres. Ma place fut désignée au centre, précisé-

ment sur l'arête, et je fus averti que je verrais probablement l'animal. Ce fut donc avec une attention bien stimulée que j'examinai la localité où je me trouvais.

» A ma gauche, à environ vingt pas de distance, il y avait un précipice dont je ne pouvais mesurer la profondeur mais qui, par sa direction longitudinale, devait forcer le loup à passer tout près de moi. A droite, la forêt assez claire contournait en fuyant contre un torrent : mon horizon, de ce côté, n'était pas très-étendu. Devant moi, la forêt s'abaissait par une pente de plus en plus rapide, jusqu'à deux ou trois cents pas, où le terrain se relevait en un plateau dégarni d'arbres, mais parsemé de vieux troncs. Au-delà de ce plateau la pente reprenait, et je ne distinguais plus rien. Je n'apercevais du reste ni mon voisin de droite, ni mon voisin de gauche, mais je présumais que nous pouvions nous entendre.

» Je m'établis au pied d'un gros sapin, en m'arrangeant de manière à être jusqu'à un certain point masqué, sans perdre l'avantage de bien voir de tous les côtés. A peine étais-je ainsi placé que j'entendis dans le lointain le bruit confus de la battue qui commençait au pied du Grand-Muveran. Je me mis en position de faire feu, et j'exerçai une active surveillance. Mais bientôt cette tension me fatigua. Mon regard se fixa sur la teinte dorée des monts opposés, et suivit instinctivement les derniers rayons du soleil couchant qui scintillaient çà et là dans les aiguilles des sapins. Une bergeronnette de montagne se jouait au dessus de ma tête, petit oiseau à l'œil vif, au corsage élégant, à la huppe gracieuse; tantôt elle se balançait aux cônes des sapins pour les écailler à grands coups de bec, tantôt elle s'étalait complaisamment dans les vides éclairés du feuillage. Lorsqu'elle me vit, elle inclina la tête avec beaucoup de curiosité, descendit de branche en branche pour me contempler de stations plus rapprochées, et finit par se poser à deux pieds de distance de mon fusil; là elle examina tout à son aise cet animal inconnu, puis elle se prit à siffloter, sautilla effrontément autour de moi comme autour d'une souche, et continua ses ébats avec la plus parfaite insouciance. Je la

suivis long-temps des yeux; elle reparut et disparut plusieurs fois; mais elle se perdit enfin dans les profondeurs de la forêt.

» Je m'aperçus seulement alors que le froid avait augmenté. La main avec laquelle je tenais la carabine me fit mal; il fallut la mettre sous les habits et placer l'arme sous le bras; mes pieds s'étaient engourdis, je cherchai vainement à les réchauffer. A mesure que les montagnes se décolorèrent et que le jour baissa, le *gel* devint plus intense, la forêt plus lugubre et plus déserte. Rien ne troublait le silence, sinon de temps à autre l'écho toujours lointain de la battue. Je finis par tomber dans un engourdissement qui ne me laissa plus aucun mouvement. Je perdis la conscience des lieux, et mes yeux à demi fermés se tinrent machinalement fixés sur cette espèce de plateau dont j'ai parlé. J'ignore depuis combien de temps cela durait, lorsqu'une raie noire se mut dans le champ de ma vision. Mon intelligence cherchait pesamment à se rendre compte de ce fait, lorsqu'une seconde raie se dessina entre deux sapins et précipita la compréhension. Mon regard devint ferme. Les deux raies étaient deux loups. Le sang m'afflua à la poitrine et toute sensation de froid disparut. Je descendis lentement un genou en terre, j'amenai le canon sur l'autre genou, et j'armai l'un des coups. Cela fut fait en quatre ou cinq secondes.

» Arrivés au milieu du plateau les deux animaux s'arrêtèrent, et je pus les considérer mieux. Ils étaient de moyenne taille, paraissaient assez inquiets et regardaient fréquemment en arrière. En suivant cette direction je vis tout à coup déboucher un troisième loup, dont la tête était grisonnante et la grosseur énorme. Une sensation sévère me pénétra. J'armai mon second coup.

» Un silence de mort planait dans la vallée. La battue avait cessé de se faire entendre et rien ne bougeait. Les loups parurent se consulter; ils parcoururent le plateau en long et en large, firent quelques sauts de mon côté, redescendirent, allèrent à plusieurs reprises examiner le bord de la clairière et la lisière des forêts. Les deux plus jeunes avaient une allure

brusque et inégale; le plus vieux, moins agité, regardait et écoutait attentivement; il me semblait que je saisissais son regard fauve et féroce.

» A ce moment, un son perçant de cornet vibra sous les voûtes de la forêt; une clameur prolongée lui répondit et retentit, éclatante, du fond de la vallée jusqu'aux plus hauts rochers. La battue venait de gagner l'arête voisine et signalait de toutes parts des traces fraîches et nombreuses. . . . . . Les trois loups s'élancèrent bondissant!

» Mon œil s'abaissa lentement sur le canon de la carabine, mon doigt chercha le fer de la détente, et immobile comme le tronc qui m'appuyait, toutes mes facultés se concentrèrent dans l'horizon fatal de la mire. . . . .

» Tu connais le résultat. Peut-être un jour te raconterai-je la procession fantastique du retour, au travers du crépuscule des clairières, de la nuit des forêts et des lumières du village! Pour le moment tu seras bien aise sans doute que je te libère, et, à dire vrai, j'éprouve moi-même le besoin de reprendre haleine. . . . Je m'arrête donc. »

⌘

C'est tout ce que contenait le manuscrit sur cette dernière aventure. Nous avons fait de vains efforts pour en mieux pénétrer l'issue. Les loups furent-ils tués tous les trois? ou n'y en eut-il que deux? ou qu'un? ou point peut-être? car enfin la critique, qui a souvent des devoirs bien pénibles à remplir, doit se poser même cette dernière alternative. Les loups furent-ils tués du premier coup? furent-ils seulement blessés? fallut-il les prendre à moitié vivans? ou étaient-ils déjà morts? bien morts? et mille autres questions en face desquelles nous nous sommes placés du moins, ne pouvant pas les résoudre. Tout ce que nous avons pu découvrir après bien des recherches, en interrogeant les traditions, les dates, et en les élaguant les unes par les autres, c'est que, dans la procession du retour, qui bien certainement

a eu lieu, il fut chanté la fameuse chanson du *Sommeil du Loup*, et le vieux refrain :

Allons cueillir la fraise,
Pendant que le loup dort !

chanson que nous croyons devoir donner ici tout au long, dans ses vingt couplets, pour ceux de nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas.

LE SOMMEIL DU LOUP.

Le loup par la montagne
A rôdé si longtemps
Qu'il ne sent plus ses dents :
Tant le sommeil le gagne !
Beau sire loup, dormez, dormez bien fort !
Dormez tout à votre aise !
Allons cueillir la fraise,
Pendant que le loup dort.

Il rêve en sa caverne.
Jamais songe plus beau !
Il rêve qu'un agneau
Le mène et le gouverne.
Beau sire loup, dormez bien fort !

Il rêve qu'une fille
Passe le long du bois,
Et qu'un jeune chamois
Sur le gazon sautille.
Beau sire loup, dormez bien fort !

La fille est jeune et belle,
Et le chamois n'a pas,
Non ! de plus légers pas,
Ni de plus grands yeux qu'elle.
Beau sire loup, dormez bien fort !

La bergère se penche,
Cueille un peu d'herbe en fleur,
Que le chamois sans peur
Mange dans sa main blanche.
Beau sire loup, dormez bien fort!

—« Ah ! bergère, ah ! la belle,
Dit près d'elle une voix,
Que ne suis-je chamois !..
— Si vous l'étiez ? fit-elle. —
Beau sire loup, dormez bien fort !

— J'oublirais ma patrie,
Mon alpe et mon glacier,
Pour rester prisonnier
A ma crèche fleurie. » —
Beau sire loup, dormez bien fort !

Le berger, la bergère
S'en vont et, les suivant,
Court et danse en avant
La chevrette légère.
Beau sire loup, dormez bien fort !

Droit sous sa forteresse
Le loup les voit passer,
Le loup les voit danser,
Il pleure d'allégresse.
Beau sire loup, dormez bien fort !

Il pleure ! c'est merveille !
Mais hélas ! peu s'en faut
Que sur l'heure, en sursaut,
De pleurer ne l'éveille.
Beau sire loup, dormez bien fort!

Sans que la faim le ronge,
Ainsi rêve le loup,
Qui s'applaudit beaucoup
Et fait maint autre songe.
Beau sire loup, dormez bien fort!

Les princes d'Allemagne,
Les princes du Japon,
Les Cosaques du Don
Et les Mores d'Espagne.....
Beau sire loup, dormez bien fort!

Les îles d'Angleterre
Agitant sur les eaux
Leurs ailes de vaisseaux,
Qui font trembler la terre.....
Beau sire loup, dormez bien fort!

Et, sous le ciel qui gronde,
La France qui se tait....
Ah ! si le coq chantait,
S'il éveillait le monde !...
Beau sire loup, dormez bien fort!

Cher loup, rêvez encore !
Rêver n'est-il pas doux
Même parmi les loups ?
Rêvez jusqu'à l'aurore !
Beau sire loup, dormez bien fort !

Sous votre front qui penche,
Si vous dormez sans fin,
Nous mettrons un coussin,
Un coussin de pervenche.
Beau sire loup, dormez bien fort !

Sur vos épaules grises,
Pour les faire plier,
Nous mettrons un collier,
Un collier de cerises.
Beau sire loup, dormez bien fort !

Dans votre droite encore,
Qui pend d'un air coquet,
Nous mettrons un bouquet,
Un bouquet d'ellébore.
Beau sire loup, dormez bien fort !

Qui fit la chansonnette ?
Trois chanteurs de renom :
Une abeille, un grillon,
Et l'écho qui répète :
Beau sire loup, dormez bien fort !

Tous les trois l'ont chantée
Pendant les nuits de mai,
Quand le ciel est si gai ;
Chantée et rechantée.
Beau sire loup, dormez, dormez bien fort !
Dormez tout à votre aise !
Allons cueillir la fraise,
Pendant que le loup dort.

CHRONIQUE.

Un nouvel ouvrage de M. de Lamennais a été l'événement littéraire du dernier mois, où la politique a d'ailleurs envahi revues et journaux. Cet ouvrage est intitulé : les *Amschaspands* et les *Darvands*, les bons et les mauvais génies ; ce sont les Lettres persanes du 19me siècle : il attaque tout le monde, ce qui ne fait pas des partisans, mais n'empêche point le succès, au contraire ; et il parait destiné à en avoir beaucoup, même à Paris. Commençons d'abord par quelques explications et citations, pour mettre au courant nos lecteurs. Elles sont tirées d'un journal, les *Débats*, nécessairement très-hostile à M. de Lamennais : mais ceux des autres partis, nul n'étant ménagé dans ce livre, en ont jusqu'à présent peu parlé. En tout cas, nous ne donnons point ceci comme l'arrêt d'une cause qui, à peine ouverte, fait aux uns l'effet d'un crime, aux autres celui d'un nouvel exploit du génie. Nous dirons bientôt comment il faut qu'on la juge ; nous mettrons alors aux prises ses avocats naturels, mais seulement après cette espèce d'exposition des faits : sans être impartiale, elle peut cependant être vraie. L'article auquel nous l'empruntons est de M. Cuvillier-Fleury.

AMSCHASPANDS ET DARVANDS. «.......... un livre étrange, qui vient d'être sournoisement jeté, avec un titre emprunté à une langue morte depuis deux mille ans, au milieu de l'ardente polémique des partis.

« M. Lamennais est bien connu, et nous n'avons rien à apprendre à personne sur l'éclatante série de palinodies qui ont marqué, depuis trente ans, la carrière de ce trop célèbre abbé. Certes, nous sommes un pays tout plein d'illustres métamorphoses, et le vent qui souffle depuis un demi siècle dans les hautes régions de la politique a fait tourner bien des têtes, chanceler bien des consciences. Mais de toutes ces péripéties la plus étourdissante est assurément celle qui a fait passer M. Lamennais d'un papisme outré à une démagogie sans frein.....

«.... Les prophéties de M. Lamennais n'amusaient plus personne. Il s'est

tourné vers la religion des mages , et lui a emprunté ses formules antiques, ses symboles vénérés et vermoulus, et son langage inextricable. De tout cela l'habile écrivain a tiré la fable que voici. Un vieillard vivait naguère dans les montagnes de la Bactriane. Voué au culte de Zoroastre, ce vieux prêtre entretenait un commerce mystique avec les esprits qui, sous le nom d'Amschaspands et de Darvands, obéissent, les uns à Ormuzd, le bon principe, les autres à Ahriman, le génie du mal. Après la mort du vieillard on trouva dans sa succession un certain nombre de feuilles écrites dans la langue sacrée des mages. Ces feuilles parurent d'autant plus précieuses qu'elles étaient intelligibles. On les recueillit avec soin. M. Lamennais les a traduites, et il nous les donne.

«.... Les esprits célestes qui fréquentaient le vieillard de la Bactriane étaient d'intrépides causeurs. Ils conversaient ensemble d'un ciel à l'autre, dans l'immensité de l'espace, à quelques milliards de lieues au dessus du niveau de la mer. Le vieillard écrivait sous leur dictée, et c'est ainsi qu'on le trouva, après sa mort, en possession des secrets du monde entier ; car les esprits voient tout et savent tout. Il nous paraît évident néanmoins que, du haut de l'observatoire choisi par eux pour étudier à leur aise notre misérable planète, il est un pays qui a surtout attiré leur attention, un pays que les esprits ne nomment pas dans le livre de M. Lamennais, dont ils ne définissent ni la latitude ni les limites, mais qui doit exister pourtant dans quelque coin encore inexploré du monde et dont nous recommandons la découverte au ministre de la marine.

«.... Quoi qu'il en soit, voici, sur ce pays de prédilection des esprits, et en attendant sa description physique, dont nous aurions si grand besoin pour indiquer à nos lecteurs sa position sur la carte, voici la statistique morale, politique et industrielle qu'en a dressée le savant abbé, » (celle plutôt, il nous semble, de l'humanité en général, vue surtout en France) : « toujours, ajoute l'auteur de l'article, d'après les Amschaspands et les Darvands, qui sont seuls responsables, cela est bien convenu, de tout ce qu'il entre de vérité, d'erreur ou de passion dans ce jugement rendu de si haut.

La race : — « Une race abâtardie, flatteuse, rampante, façonnée à la honte, à » l'humiliation, sortie de l'égoût et y rentrant comme par un instinct naturel....

« Elle ressemble à ces corps en décomposition, où chaque molécule détachée » des autres n'a plus avec elles aucun lien ; inerte amas de poussière que disperse » le vent....

« Et il (l'homme) ramasse, et il entasse incessamment au fond de son bouge » turpitudes, vices, crimes, et s'étend avec volupté sur cette litière de son » choix.... »

« Et il n'est point de bêtise, de sottise, d'énormité si monstrueuse, dont ces » têtes-là ne semblent être comme le domicile naturel....

Le gouvernement : — .... « Les choses vont de la sorte tant qu'elles peuvent » aller, et très-commodément pour ceux qui réussissent à se jucher sur le dos » de ces placides bêtes aux larges flancs, aux membres robustes, qu'on appelle » nations. Ceux-là sont le gouvernement. Chaque bête a le sien, et telle est la » puissance incroyable de l'habitude que l'idée de s'en passer, de se conduire

» elle-même, ne lui vient même pas ; il faut à toute force un cornac à cet » éléphant.

Les rois, les dynasties : — « ....Quant aux cornacs, ils ont soin presque tous de » s'attribuer une origine à part, le plus souvent mystérieuse, mystique.... L'es» pèce, d'ailleurs, en est variable. Le premier de chaque souche est d'ordinaire » rusé et violent ; sans cela, comment passerait-il l'anneau dans les narines du » buffle ? Ceux qui suivent, trouvant l'opération faite et le buffle dompté, s'en» sevelissent dans un repos stupide, dans les jouissances, dans la mollesse, et » ne tardent guères à s'abâtardir. Tu ne saurais te faire une idée de cette col» lection d'imbéciles, parsemée de natures farouches, de cette corbeille de fruits » avortés ou pourris, qu'on présente aux peuples comme l'image d'Ormuzd, » de sa perfection, de sa beauté, de sa bonté suprême, pour parler leur langage. » C'est à en pâmer de rire. Ne fût-ce que pour admirer une fois, une seule » fois, cet incomparable idiotisme, cela vaudrait le voyage que je fais... — Aucun » pouvoir qui ne branle : roi aujourd'hui, vagabond demain et quelquefois pis. » Quatre planches sur une fosse, voilà le trône. Mettez donc le pied dessus ! Il » ne manque pas de gens néanmoins prêts à s'y risquer ; mais aussi, quand les » planches craquent, et elles craquent partout, quelles comiques grimaces ! »

La religion : — « .... Qu'est ce aujourd'hui que la religion ? mensonge. » Tous mentent, prêtres, rois, grands, petits.

» Cette religion, si au dessus des autres, est usée, elle aussi, dans sa forme » présente. Rien de ce que produit le temps n'échappe aux conditions du temps. » Etrangère au mouvement des choses, au monde qui cherche à naître, celle qui » jadis guidait le genre humain, ne le suit pas même dans les voies où le pousse » une main toute puissante.... Assise sur les ruines du passé, elle ramasse au» tour d'elle les reliques telles quelles de son ancienne grandeur, les débris de sa » richesse, suaire splendide où il semble qu'aux approches du moment suprême, » sa seule pensée, son seul désir soit d'être ensevelie.

La justice. — « La justice, j'aime ce sobriquet, » dit un des ministres d'Ahriman.

Les assemblées politiques. — ... « Il y eut, je te le jure, un moment de pres» tige, à la vue, pour parler comme toi, de cette ondoyante moisson de con» sciences, toujours prêtes à se courber sous tous les vents, à murmurer pour » tous les pouvoirs, quels qu'ils fussent, d'où qu'ils vinssent, les mêmes hymnes » endormans, les mêmes adorations, au prix des mêmes faveurs. Quant à moi, » j'étais hors de moi......

La société entière. — « ..... Religion, lois, mœurs, raison, conscience, » tout se décompose à la fois, (dit Kafiz à Nesorch, l'Esprit de la pourriture à ce» lui qui viole les tombeaux), et les corps même sans sève, affaiblis, dégradés res» semblent chaque jour en plus grand nombre à des larves échappées de la tombe.

« Le monde, le monde entier n'est plus qu'un froid sépulcre qu'habitent des » peuples morts. Etends-toi dessus, fais-en ta couche, pénètre-les des moites » vapeurs qui s'exhalent de toi. Echauffe de tes ardeurs ces cendres fétides. Serre » en tes bras ces squelettes hideux. Flétris-les, souille-les de tes lascives caresses ; » et qu'à la vue de sa créature fiancée au roi des vers, Ormuzd tressaille d'hor» reur et de dégoût. »

« Au moment de terminer ces réflexions, continue le critique, un rapprochement nous frappe. C'était en 1721, en pleine régence. Dans ce temps-là, quand un noble esprit, voulant faire la satire de ses contemporains, cherchait un moyen de rendre la leçon à la fois moins directe et plus sûre, il écrivait les *Lettres persanes*, admirable monument de bon goût et de bon sens, chef-d'œuvre de finesse et de grâce, de gravité indulgente et de sérieuse moquerie, qui charma le siècle et qui l'eût corrigé, s'il avait pu l'être.

« Aujourd'hui, quand un écrivain, un prêtre, veut réformer son siècle, il convoque à de mystérieuses orgies de style démagogique des génies inconnus, dont l'étrange nomenclature est la seule plaisanterie de son lourd pamphlet. Il déchaîne sur notre société civilisée *Ardibeescht*, *Serosch* et *Sreoschock*, *Egetesch*, et *Amerdad*. Il unit dans d'affreux colloques le génie de l'impuissance et celui de la corruption, l'esprit de pourriture et l'ange violateur des tombeaux. . . .

. . . « Vous, que le souffle des événemens a tant de fois changé et brisé, vous qui avez passé si vite du temple de Dieu aux autels de Baal, du culte de la raison à celui du nombre, du monde de la pensée dans celui des rêves; vous qui avez tant de pardons à recevoir, vous ne pardonnez rien au pays qui vous a donné le jour et la renommée! vous ne savez que le maudire quand vous auriez pu l'illustrer ! »

Avec un livre et des lecteurs si passionnés, il n'y a réellement, pour le juger, qu'un seul moyen de se tirer d'affaire, et c'est celui que l'auteur a employé pour l'écrire : c'est de lui appliquer sa propre mesure, de s'adresser aux Amschaspands et aux Darvands, aux bons et aux mauvais génies, pour qu'ils veuillent bien entr'eux prononcer la sentence. Nous n'avons pas la puissance d'évocation du vieillard de la Bactriane ; mais aussi nous ne demandons pas tant : ni la destruction ni la chûte de ce pauvre monde, pas même celle de l'ouvrage qui voudrait y aider. Ainsi donc, vous qui, placés bien loin de nous au centre des choses, voyez toutes choses de près, secourables Esprits, venez à notre aide !.... Ils ne se font pas attendre, et les voici déjà qui nous communiquent leur science : le lecteur peut-être ne les aperçoit pas, mais nous, nous les distinguons et nous les entendons à merveille. Le plus pressé de répondre est le mauvais génie, un Darvand, qui voit le côté noir des événemens et des livres, le côté de l'ombre, et ne va pas l'épargner.

« Cet ouvrage, dit-il, est une satire de la société actuelle et du gouvernement, entremêlée d'hymnes mystiques, en guise d'intermèdes, sur le bonheur du passé et de l'avenir. Quel usage du talent! l'injure y déborde ; rien n'égale en fait de bile et de fiel les portraits

tracés de nos institutions et des hommes éminens qui les pratiquent et les honorent. La chambre des pairs est traitée comme un charnier, comme un cimetière, le mot y est. L'auteur paraît ne pas se douter qu'il touche à la vieillesse, et que l'injure tirée des années et des rides va se poser à lui-même sur son front. Quant à la chambre des députés, les portraits sont personnels et odieux. Quand M. Guizot serait à la fois Marat, Hébert, Collot-d'Herbois, Couthon et Billaud-Varennes, on ne le peindrait pas autrement. Thiers, Soult, Cousin, Dupin, Duchâtel, Barthe, Salvandy, tous y passent avec des mots plus ou moins infamans. Le portrait du roi a été supprimé (c'est trop scabreux), mais ses ministres responsables l'ont payé double. Les Philippiques de la Grange-Chancel et les fameux couplets qui firent bannir J. B. Rousseau sont à l'eau rose auprès de cela. L'auteur ne ménage personne, il parle des Saint-Simoniens et des Révélateurs comme des députés ; il les peint moins en odieux, mais il en rit davantage. Pierre Leroux y est bafoué comme un fou. — Que veut donc cet homme? En un endroit il parle des quatre religions principales, qui s'en vont : 1° celle de la Chine ; 2° celle de l'Inde, Brahmanisme et Bouddhisme ; 3° celle de Mahomet ; 4° et enfin le Christianisme, qui vaut mieux mais dont la vérité, en sa portion relative, a fait son temps. Il oublie ce qu'il a été, lui prêtre, et parle comme ferait Voltaire ou Jean-Jacques. Quant à son avenir et à ses peintures idylliques de bonheur champêtre, de pureté virginale, de mariage inviolable (car il soutient le mariage), de propriété partagée à tous et toutefois respectée (car il a l'air de vouloir la propriété contre les phalanstériens, comme il veut la famille), on ne sait à quoi cela aboutirait. Le plus clair, c'est qu'il a pour toute nouveauté le déisme du vicaire savoyard : c'était bien la peine de faire tant de fracas et de prendre les choses par un si grand tour, et de tant tonner contre la philosophie ecclectique, laquelle, au pis, n'est qu'un déisme et spiritualisme de cette sorte. — Quant au talent lui-même, il y en a certes, mais moins que ne croient les bonnes gens qui ont oublié Raynal et qui ne savent pas qu'il n'est pas très-difficile, avec une certaine énergie de plume, de faire de ces peintures qui sont partout, en leur rendant quelque puissance

d'ensemble. En fait de couleur Lamennais a bien du commun. S'il y avait un *Gradus* en français comme ceux de Noël, à chacun des substantifs on trouverait accolée l'épithète et la périphrase qu'emploie volontiers ce Jean-Jacques de seconde main. Mais je ne veux pas être injuste, tout Darvand que je suis : il y a vers la fin d'assez beaux et assez touchans chapitres. Du reste c'est souvent, bien souvent, de la mauvaise prose poétique déclamatoire, sans nuance aucune. Mais à voir comme des gens réputés d'esprit et de goût y sont pris, on peut bien désespérer, sinon de tout comme le veut l'auteur, du moins de la finesse de l'art. Il faut de grosses voix aux hommes assemblés. Ici pourtant Lamennais par l'injure a dépassé le but ; et ce n'est pas non plus sans risque pour lui-même qu'il a tant manié et versé le poison. « Il est, dit La Rochefoucault, une » certaine activité qui augmente en vieillissant, laquelle n'est pas » éloignée de la folie. » Lui qui, à chaque page, trouve les hommes actuels, la société actuelle, si stupide, si atroce, si infâme, si abrutie (telles sont ses aménités), comment peut-il s'imaginer qu'à l'instant, rien qu'en détruisant un gouvernement, on va avoir une humanité douce, bénigne, éclairée, vertueuse et sage ? a-t-il dans son cornet une nouvelle graine à semer comme il jette le sable pour faire sécher son écriture ? On s'y perd : — pétulance, étourderie, entraînement d'une verve plus forte que l'homme, d'un cheval plus fort que son cavalier, impossibilité de se contenir, oui, une véritable incontinence de pensée, c'est-à-dire une vraie faiblesse sous ces aspects de violence ! »

Ecoutons maintenant les Amschaspands, les bons génies, mais ils sont moins nombreux que les autres et souvent aussi moins d'accord. Le premier qui s'avance tient même encore du Darvand : s'il dit le bien, s'il est juste, on voit qu'il est loin de vouloir ignorer le mal. Telle est sa sentence :

« A travers le manque de goût et les torrens d'invective, il y a des restes de candeur, une sincérité incontestable bien que si muable en sa rapidité ; l'amour de l'humanité, de ce que l'auteur croit tel, y compense à ses yeux la haine pour quelques individus. La fibre humaine vibre en certains endroits sous une touche dont bien peu sont capables. Ce cœur de soixante ans a de folles

ardeurs, mais des ardeurs que les cœurs de vingt ans n'ont plus. Sa plume n'a jamais été plus ferme, bien que dans les *Affaires de Rome* elle se soit montrée plus légère. Son style trop uniforme a un éclat que les pages de l'*Indifférence* ne surpassaient guères et qui ne trahit pas la vieillesse d'un talent depuis si long-temps guerroyant. Enfin, dans ce petit homme qui jette dans le gouffre de Décius sa personne autant qu'il peut, du moins sa vie, son passé, sa considération, ses amitiés, tout ce qui lie et enchaîne les hommes, qui retrousse ses manches et descend bras nus pour faire l'athlète comme au premier soleil du combat, on peut voir un insulteur, mais un insulteur héroïque, un Spartacus qui a un peu trop la fièvre, mais à qui ses airs de moine et sa vieille soutane n'ont pas ôté toute verdeur, je n'ose pas dire grandeur. »

Enfin un dernier bon génie, celui qu'on aime le mieux, mais qui n'est pas toujours le plus sûr, celui qui tâche de se mettre à votre place, de penser, de sentir avec vous, et de vous expliquer comme on s'expliquerait soi-même, que dit-il celui-là?

« Pauvre, seul, inflexible au milieu des huées et des cris, le front baissé et le regard en dedans pour suivre la pensée qui le dévore éternellement, regardez Lamennais. Vous qui lui jetez sans cesse au visage l'injure d'avoir changé de foi, ne voyez-vous pas sur sa lèvre l'ironique silence du mépris! Changé de foi! c'est comme si vous disiez que le passant a changé de route parce que, du point fixe où vous êtes assis, vous l'apercevez quelquefois s'éloignant et tournant le dos, pour suivre les contours de son chemin au pied du mont qu'il veut gravir. Cet amour de l'humanité, cette pitié ardente pour les maux de l'homme, cette énergique haine contre ce qui consacre ces maux dans la société, cette flamme enfin qui fit le prêtre et qui fait le tribun, l'avez-vous, pour la comprendre? Non, vous êtes du nombre de ces pauvres heureux, de ces doux égoïstes, de ces gens bien arrangés dans la vie qui s'indignent et crient fi! dès qu'on leur rappelle de quoi est fait l'oreiller sur lequel ils dorment. Vous appartenez à cette petite classe apparente, maîtresse et parleuse, pour laquelle tout est bien, manteau de velours largement étendu sur les haillons de l'autre classe innombrable, dépouillée, et qui se meurt presque en

silence sous le fardeau qu'elle supporte. Souvenez-vous du moins, en maudissant celui qui vous a un instant réveillés, combien votre rôle est doux dans la comédie humaine! La mission du prophète martyr de l'avenir n'est pas si facile; et qui, pouvant choisir entre les deux se tient à cette dernière, a conquis peut-être le droit de juger au moins ceux qui le jugent.

« Que si, parmi eux, il y en avait d'autre sorte qui se bornassent à regretter, avec un soupir sincère, le contraste d'un tel but, d'un si grand talent, d'une âme si désintéressée et si fervente avec ce résultat, avec ce livre, ils comprendraient, ceux-là, que l'impatience naturelle au cœur de l'homme et l'orgueil inhérent à son intelligence expliquent beaucoup de choses, même parmi les plus grands, même chez les meilleurs, même dans ceux qui avaient d'abord paru tout près de ravir la lumière du ciel pour réformer les ténèbres de ce triste monde. Pour ces âmes qui savent que c'est l'amour et non la haine, la régénération et non le renversement qu'il faut appeler dans la société, Lamennais ne peut avoir mesuré et dépassé le christianisme; car elles lui refuseraient de l'avoir connu et lui reprocheraient doucement, d'en parler comme le voyageur d'un pays qu'il a traversé en chaise de poste, avec toute l'impétuosité d'un autre dessein que celui de le voir. L'amour de l'humanité seul, tout respectable qu'il soit, n'est pas tout le christianisme, et n'en donne pas plus la solution que de tous les autres mystères de la vie : mais pour qui garde dans le cœur cette place sensible et ce besoin ardent, il y a toujours moyen de revenir à la foi suprême. » Ainsi finit l'Amschaspand de répondre à l'attaque et de parler aux croyans.

— Une simple brochure et qui ne se vend pas, intitulée *Saint-Cyr*, a très-agréablement fixé l'attention des salons de Paris; c'est comme un nouveau chapitre du siècle de Louis XIV. L'auteur, un des membres distingués de la pairie, descend de Mme de Maintenon par alliance. Il manquait aux lettres de cette femme célèbre le travail qu'on a fait sur celles de Mme de Sévigné : on n'en a pas de bonne édition ni de complète. Ce travail, dit-on, se prépare; mais, en attendant, l'auteur en a détaché et fait imprimer tout ce qui

concerne la fondation, l'histoire et l'intérieur de Saint-Cyr, maison d'éducation pour les pauvres demoiselles nobles, qui fut créée quand Port-Royal se mourait et qui ne fut détruite qu'à la révolution. C'est simplement et gravement écrit, avec le goût séant à ce noble sujet; une attachante lecture de quelques heures et destinée à un légitime succès, en un temps où tout ce qui tient au grand siècle est si curieusement recherché. On a, dans cette brochure, tous les détails sur les représentations d'Esther et d'Athalie, quelques-uns de nouveaux, quelques petits billets inédits de Louis XIV. La sœur de Bonaparte, Eliza (Mme Bacciochi, depuis grande-duchesse de de Lucques), était élève de Saint-Cyr lors de la destruction; on a la lettre par laquelle son frère la réclame et en même temps demande à la municipalité de Versailles les frais de route pour elle jusqu'à Ajaccio. Cette lettre, sans un mot de français, vient bien après les billets du grand-roi. Saint-Cyr ne fut détruit qu'après que les dames eurent pu encore chanter un *de Profundis* le jour de l'exécution de Louis XVI. Une des vieilles, la plus ancienne, avait vu autrefois Louis XIV. On a ainsi dans la fortune et la destinée d'un simple couvent-pensionnat de quoi rêver sur les empires.

— Le discours de M. de Lamartine, contre lequel le roi Louis-Philippe lui-même s'est, dit-on, si singulièrement prononcé (voir notre précédent numéro), lui a, d'autre part, attiré de brillantes marques d'approbation. Mme Sand lui a écrit une grande lettre de félicitation, à la suite de laquelle M. de Lamartine l'est allé voir. C'était la première fois que ces deux grands génies causaient face à face. Le succès du poète-orateur ne s'est pas soutenu dans la discussion des fonds-secrets, où l'on attendait décidément M. Guizot. Ce dernier paraissait moins solide qu'il y a un mois, mais lui ne doutait pas de sa victoire, et il vient de l'obtenir en effet. Il a été surtout éloquent contre M. de Lamartine lui-même, qui est en veine de désastres. Ainsi l'horizon était plus gris de brouillards que de tonnerres.

— La Revue des Deux Mondes, du 1er mars, publie un fragment d'une tragédie inédite de M. de Lamartine, intitulée *les Esclaves*. C'est le discours de Toussaint-Louverture aux noirs de Saint-Do-

mingue pour les exciter à reconquérir leur liberté. On y remarque de beaux vers, ceux-ci par exemple :

Ils sont là ! — là, tout près, — vos lâches oppresseurs !
Du pauvre gibier noir exécrables chasseurs !

Mais il en est d'autres moins heureux où, infidèle à sa nature, comme dans la *Chûte d'un Ange*, le grand poète croit être énergique et réel en devenant matériel.

Mille morts pour les blancs et pour nous mille vies !

fait trop l'effet, ce nous semble, du *mille tonnerres et mille bombes* de quelque vieux loup de mer du capitaine Marryat ou d'Eugène Sue. Dans cet adieu de Toussaint aux conjurés :

A revoir ; demain, frères,
Ou martyres au ciel, ou libres sur la terre !

il y a une faute de versification, et surtout une faute de français énorme pour un académicien : celle-ci, plus merveilleuse que tous les décors et changemens à vue, transforme soudain les conjurés en autant de négresses. En revanche, pour prouver l'égalité des noirs et des blancs, Toussaint prétend qu'il n'y a entr'eux aucune différence anatomique :

A loisir je plongeai dans ce mystère humain.
De la plante des pieds jusqu'aux doigts de la main,
En vain je comparai membrane par membrane :
C'étaient les mêmes jours perçant les murs du crâne ;
Mêmes os, mêmes sens, tout pareil, tout égal,
Me disais-je, et le tigre en fait même régal ;
Et le ver du sépulcre et de la pourriture
Avec même mépris en fait sa nourriture.

Ces deux derniers vers surtout sont magnifiques ; mais voici venir les physiologistes en prose qui assurent que l'on distingue très-bien le squelette d'un nègre de celui d'un blanc. Et puis, nous l'avouons, cette seule preuve cadavérique, cette unique égalité de la mort, nous semble assez médiocrement flatteuse pour la race nègre et, à sa place, ne nous satisferait point. — Ce numéro de la Revue des Deux-Mondes contient aussi, dans la chronique, un article de M. Rossi sur Genève : le maintien du ministère Guizot, qui au moins connaît la Suisse et peut la comprendre, n'est pas pour elle un fait sans importance dans ce moment. — Dans ce même journal, les

Lettres d'un Député (anonymes), sur la question ministérielle, sont de M. Vivien, ancien ministre.

—Parmi les journaux religieux assez en vogue dans un certain monde, nous avons omis de citer l'*Union catholique*, journal rédigé par les Jésuites, par eux positivement. Les Jésuites, il faut le savoir, n'ont jamais quitté Paris. Après la révolution de juillet, ils se sont tenus cois et sages dans une maison de la rue du Regard, ayant une très-belle bibliothèque et étudiant. Mais depuis trois ans environ l'audace leur est revenue, comme à beaucoup de gens en soutane. Ils ont fait un établissement plus considérable, et publient un journal qui a des journaux correspondans dans d'autres pays (par exemple un à Naples, probablement aussi en Allemagne). Le père Ravignan, un des meilleurs et même le meilleur prédicateur de Paris, est Jésuite : il a été dans sa jeunesse magistrat. Les Jésuites donc ne sont pas sans quelque *revenez-y*. La prochaine Revue des Deux Mondes doit contenir un article de M. Libri là-dessus. Nos catholiques sont comme des gens qui font meubler à neuf leur salon au premier étage ; mais ce n'est pas du tapissier qu'on aurait besoin, c'est du maçon, pour réparer le rez-de-chaussée dont les murs croulent. Ils n'ont ni le peuple ni la classe moyenne.

— La Gazette d'Augsbourg est maintenant soumise à une censure beaucoup plus sévère que précédemment. Ses lecteurs assidus remarquèrent avec surprise, il y a quinze jours, un numéro diminué d'une manière sensible : c'était tout un article supprimé, sur le parti des *moderatos* en Espagne, qui en était cause. Aussi la maison Cotta, propriétaire de ce journal, si fameux par son universalité et par l'étendue de ses correspondances, songe-t-elle, dit-on, à le transporter d'Augsbourg à Francfort ; ici la volonté multiple de la diète germanique lui laisserait sans doute une liberté que le roi de Bavière, de moins en moins tolérant, ne paraît plus disposé à lui accorder. — Berlin devient ce qu'était Munich, le centre d'une réaction chrétienne dirigée par la politique. — Tubingue est depuis quelque temps la première école de philosophie. On y trouve de puissans Hégéliens, le fils de Schelling, qui lit les cahiers de son père, le fils de Fichte, et surtout un jeune penseur, Reife, qui pointe, le plus vaillant, à ce qu'il semble, des adversaires de Hegel ;

il a un nouveau système, qui paraît se rattacher un peu à l'idéalisme de Fichte : enfin, autour de ces hommes, toute une jeunesse libre et ardente aux études philosophiques.

HISTORIENS ÉTRANGERS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Carlyle. — Leo. — Wachsmuth.

LETTRE D'UN ÉMIGRÉ.

Ce sont surtout les recherches historiques qui abondent, et de toute espèce, et en tout pays. Jamais époque assurément ne s'est autant préoccupée du passé, du plus lointain passé, mais aussi du plus rapproché, comme si tout était vieux pour un âge qui aspire à être entièrement nouveau. Par le caractère extraordinaire des faits quoi de plus loin de nous que la révolution française, et quoi de plus près par l'action, qui dure encore! Quel passé, et quel passé plus présent que celui-là! Il gronde encore sur nos têtes. Aussi n'est-il aucune histoire qui excite un intérêt si vif, si passionné et si universel. Sans cesse à refaire pour les Français eux-mêmes, elle est en général assez mal prise ou comprise par les étrangers. Ils n'échappent pourtant pas non plus à son attrait. L'Allemagne aussi bien que l'Angleterre s'en préoccupe et l'étudie.

Deux historiens allemands, Wachsmuth et Leo (ce dernier bien connu comme écrivain ecclésiastique), viennent de faire paraître, sur ce profond et dramatique sujet, des ouvrages fort différens de pensée et de style. Celui de Thomas Carlyle, en anglais, quoique fait uniquement avec des sources déjà connues et sans recherches nouvelles, est encore le plus singulier, sinon le plus remarquable des ouvrages publiés au dehors sur la révolution française. L'originalité, la hardiesse de l'auteur, que rien n'effraie pour rendre celle de son sujet, surprennent même à côté de cette dernière. Voici, par exemple, les titres de quelques chapitres du 3ᵉ volume, qui lui-même a pour titre général : LA GUILLOTINE : — *A la barre* (le jugement de Louis XVI) ; — *O Nature!* (fêtes républicaines, nouveau calendrier) ; — *Carmagnole complète ; — Les dieux ont soif ; — Les tombereaux ;* etc. Mais ce ne sont pas là seulement des bizarreries ; l'auteur cherche à se transporter de toutes les puissances de son être au milieu de son sujet, à y assister en quelque sorte en personne ; il y est acteur par le récit : son but n'est pas tant de le juger, ni même de le montrer aux autres, comme de le bien voir, de le bien sentir, de s'y plonger et, pour ainsi dire, de s'en imprégner par tous les pores ; mais, à force d'y vivre, il le juge, sinon toujours avec une parfaite intelligence, du moins avec une profonde sympathie, ce qui est peut-être la véritable impartialité. Le style sort de toutes les règles et ne ressemble à rien. Vous croyez commencer une ode, un chœur de tragédie, et vous vous trouvez en face d'une boutade. Les allusions de toute espèce, les écarts en tout sens abondent, se croisent, s'excitent, se corrigent ou s'enhardissent mutuellement. Il y règne pourtant cette sorte de calme ou du moins d'assurance que l'on sent au fond d'un puissant orage. Ce sont des exclamations plutôt que des déclamations, la différence est plus grande qu'on ne pense.

On ne pourrait point la faire pour l'ouvrage de Leo, qui fulmine à tout instant les exécrations et les anathèmes. Il commence par déclarer que l'histoire de Mignet n'est qu'un mensonge d'un bout à l'autre : c'eût été plus court d'en dire autant tout d'un trait de ce monde, où le mensonge fait en effet son chemin d'un bout à l'autre, en passant même, au milieu, par l'histoire de M. Leo. Puis il appelle Paris « la vieille maison de Satan, » et les Français un *peuple de singes* (Affenvolk). Les Anglais, qui s'y connaissent un peu mieux, auraient dit : les plus mal disposés, *peuple de tigres* (« le tigre qui sent recroître ses ongles, rognés à Waterloo ») ; les autres, *peuple de lions ;* et nous trouvons en effet dans Carlyle deux chapitres qui se suivent, intitulés : *Le lion n'est pas encore mort. — Le lion s'étend tout de son long.* L'historien allemand ne traite d'ailleurs pas mieux ceux d'entre ses compatriotes qui ont d'autres vues que les siennes. A plusieurs reprises il met dans la même catégorie Anacharsis Cloots et les disciples de Hegel ; ils n'ont fait, suivant lui, que donner un développement philosophique à la religion de celui qui, à moitié fou et à moitié criminel, se rendit misérablement fameux dans la révolution française sous le nom *d'apôtre du genre humain.*

Mme Roland elle-même ne trouve pas grâce devant ce nouveau juge, pas même lorsqu'elle se rend à l'échafaud et qu'habillée de blanc comme une victime, elle s'incline devant la statue de la liberté, avec ces mots célèbres : « O li- » berté ! que de crimes en ton nom ! » Tandis qu'alors l'historien anglais s'écrie : « Noble et blanche vision, avec sa haute face de reine, ses longs cheveux » noirs et flottans jusqu'à la ceinture ; pareille à une blanche statue de la » Grèce, et d'une sérénité parfaite au milieu de ce noir naufrage universel ! » —l'historien allemand laisse froidement tomber ces paroles : « Mme Roland, » la caricature d'une matrone romaine. » Une caricature ! l'auteur ne s'aperçoit pas qu'en cet endroit il en fait une, et fort triste, de lui-même. Adam Lux veut-il mourir avec Charlotte Corday, Léo appelle cela « s'élancer comme un sot sur l'échafaud. » Mais voici qui est bien plus fort. Le maître de poste Drouet, celui qui empêcha la fuite à Varennes, est fait prisonnier par les Autrichiens. « On le mit tout nu, dit Léo, et on le fit voir comme on montre un chien rare » (*einen seltenen Hund*) : » Eh bien ! ceci n'est encore rien en comparaison de la suite. Le prisonnier est envoyé au Spielberg. Il fait la tentative de s'en échapper, au moyen d'un parachûte. « L'objet, dit Léo (*das Ding*, le malheureux pri- » sonnier) l'objet vint épouvantablement vite en bas ; il tomba quelque chose » et, au matin, on trouva au pied du mur M. Drouet avec les jambes cassées. » *Un plus haut postillon* (ein hœherer Posthalter) *lui avait coupé la fuite.* » Quelle cruauté ! quelle indécence ! « Est-ce là, demande la *Gazette d'Augsbourg*, est-ce là l'esprit du christianisme, l'esprit de celui qui a dit : Aimez vos ennemis ! Non ; c'est le sombre esprit d'Elie, ce n'est pas l'esprit d'amour et de réconciliation. » Qui plutôt, ajouterons-nous, en comparant de nouveau les deux mêmes historiens, qui plutôt n'applaudit à l'écrivain anglais lorsque, racontant une des dernières fournées de la Terreur, il nous montre, roulés à leur tour par le tombereau, Chaumette, Gobel, les plus délirants révolutionnaires, puis avec eux la veuve d'Hébert, de ce dégoûtant *Père Duchesne*, et celle de l'imprudent et malheureux Camille Desmoulins. « Voici, dit-il, leur fatale journée : la

» noire mort les dévore. La pauvre veuve d'Hébert était tout en larmes; la » veuve de Camille essayait de lui parler pour la consoler. O vous, Cieux bien-» faisans, azurés, beaux, éternels derrière vos tempêtes et les nuages du Temps! » n'y a-t-il pas pitié pour tout! Gobel, semble-t-il, était repentant : il deman-» da l'absolution d'un prêtre; il mourut aussi bien qu'un Gobel peut mourir. »

L'autre historien allemand de la révolution française, Wachsmuth, est bien différent de celui dont nous venons de parler. La seconde partie de son ouvrage a paru à la fin de l'année dernière. Elle comprend les périodes de la République et le règne de la Terreur. « Quelle belle occasion, observe encore le journal que nous citions tout-à-l'heure et qui se plaît à opposer Wachsmuth et Léo, quelle belle occasion pour un savant historien allemand de nous étaler en tout sens ses théories politiques et ses vues d'amélioration, de donner à chaque parti sa petite leçon, ou de s'emporter dans un élan pathétique sur l'horreur de ce temps d'épouvante! Il est facile d'accuser et de condamner : mais combien qui auraient tout au plus rempli leur place dans le *Marais*, qui sont les premiers à lever la pierre. Rien de tout cela dans Wachsmuth : point de fumée de rhétorique! point de tonnantes invectives! mais aussi point de brillante excuse! Ni ce fatalisme insensible qui, chez Mignet, représente tous les événemens comme nécessaires et, chez Thiers, tire une justification de cette nécessité. Wachsmuth semble avoir pris pour principe dans la composition de son ouvrage le mot même de Robespierre : *Ce n'est pas aux phrases mais à la conduite et aux faits qu'il faut juger les hommes*. Il fait une grande différence entre la crapule et le bestial débordement de la bande du capucin Chabot, et le parti corrompu mais de génie, audacieusement impie mais en tout grandiose, de Danton; entre les intentions honnêtes mais fourvoyées de nobles hommes comme Grégoire et Carnot, et la vertu sans mérite, calculée, l'égoïsme diaboliquement froid du triumvirat cosmopolite de Robespierre, Saint-Just et Couthon. » Telle est, suivant ce journal, l'impartialité de ce nouvel historien. «Il n'a pas fait un pas, ajoute-t-on, sans comparer les sources les plus diverses; et l'on peut assurément soutenir qu'aucun auteur allemand ne s'est donné autant de peine pour rassembler un corps complet de documens sur ce sujet, et pour les mettre en œuvre. Léo, sur ce point, s'est fixé de bien plus étroites limites. » La Gazette d'Augsbourg cite aussi très-particulièrement le jugement que Wachsmuth porte de Robespierre. Dans ce mot de *vertu* que Robespierre avait sans cesse à la bouche, notre historien, dit-elle, voit l'essence même du fanatique égoïste. Il lui accorde bien d'avoir cru en son œuvre; mais « l'hypocrisie et le machiavélisme » tendait par derrière la main à son fanatisme. » Sa retenue et sa moralité extérieure, au milieu d'une mer de corruption, ne doivent pas être élevées trop haut; le tempéramment rend cela facile pour bien des natures, et le calcul politique le rendait ici nécessaire. Il est constant que son arme favorite et toujours en mouvement était le soupçon et la dénonciation. » Carlyle, dans son langage où la métaphysique sert à l'image et l'image à l'abstraction, oppose Robespierre, comme la *Formule*, à Danton, qui est la *Réalité*. « Avec quelle terreur de fémi-» nine haine, dit-il, la pauvre verdâtre Formule ne regardait-elle pas à la » monstrueusement colossale Réalité! » et il caractérise ainsi Robespierre :

« Non pas un homme à cœur d'homme, mais un pauvre spasmodique incorruptible pédant; une nature de jésuite ou de puritain; avec une formule logique en place de cœur; plein de sincère affectation, d'incorruptibilité, de virulence, de poltronnerie; stérile comme le vent d'est. Deux chefs pareils, c'était trop pour une révolution. »

— Ces réflexions et ces traits nous ont reporté aux grands personnages; aux grands souvenirs de la révolution française. Comme contraste, et pour la voir dans une de ces aventures ou situations extraordinaires, restées sans histoire, qu'elle amena pour des milliers d'inconnus, terminons par la lettre suivante d'un émigré. Cette lettre, inédite et authentique, fut adressée à notre fameux médecin Tissot, dans les papiers duquel elle vient d'être retrouvée : on a bien voulu la mettre à notre disposition, et nos lecteurs nous sauront gré sans doute de la leur faire connaître dans son entier.

Manheim, 15 février 1795.

« Je vous ai dû la santé, Monsieur. Pourriez-vous aujourd'hui par un travail quelconque, fût-ce la domesticité, me procurer la subsistance? car je n'ai rien, et fussé-je sûr de recevoir mon pain quotidien, j'aimerais mieux le gagner. Quoique je fusse très-flatté de l'intérêt que vous voudriez bien m'accorder, je ne vous écris pas par vanité et pour gonfler mon amour-propre, en espérant être protégé par un homme illustre. Quand j'étais un homme du monde, je m'imposai la circonspection de ne pas grossir la foule d'oisifs importans qui d'ordinaire forme un des inconvéniens de la célébrité : je l'ai souvent dit à Mme de Bourbonne. Sans l'humanité qui vous distingue, je devrais aujourd'hui craindre encore ce même inconvénient, car sans doute, Monsieur, parmi tant de victimes encore existantes, et dépouillées par la révolution, vous en avez guéri ou conservé beaucoup. Mais tous n'ont pas en même temps la même idée. Voilà près de trois semaines que j'ai eu l'honneur d'écrire à Madame la capitaine William (Wullyame? une dame de Lausanne, auteur de quelques petits écrits), je commence à craindre que ma lettre ne l'ait pas trouvée à Lausanne. Je lui marquais avoir transcrit de mémoire ce que je me suis rappelé avoir fait de vers en ma vie; que je désirais vendre cela, ou avoir une souscription de 24 à 30 kreutzers par tête, pour me mettre en état de faire imprimer un petit recueil; que j'en retrancherais : 1° tout ce qui aurait trait à la révolution, aujourd'hui trop prépondérante pour qu'on en voulût; 2° tout ce qui serait trop libre pour être censé passer sous les yeux d'une dame, qui ne pourrait contribuer à publier des *juvenilia :* que j'implorais ses bons offices, Lausanne étant une ville fort littéraire, et aussi pour ne pas traiter directement avec des libraires, outre l'embarras et la difficulté de traiter de loin, parce que leur dureté naturelle envers ceux qui écrivent, deviendrait pire encore et plus impérieuse vis-à-vis un émigré.

« J'ai un roman, qui avance. Mais il faudrait trouver à le vendre. J'avais commencé une analyse de la révolution, où j'en recherchais les causes avec impartialité. On me dit que cela devait aller, qu'il fallait continuer; mais on ne voulut me faire aucune avance. Je laissai tout là. Les Français aujourd'hui pèsent sur toute l'Europe. Le colosse un jour se brisera : qui peut toutefois se flatter d'en voir la chûte?

« Enfin j'ajoutais que l'amour des livres et quelque idée des bons auteurs français et latins me ferait souhaiter d'entrer garçon de boutique chez un libraire, à qui je ne serais peut-être pas entièrement inutile; que la détresse me réduisait à chercher toute voie de subsistance; que je ne voudrais pourtant pas être laquais d'un homme, mais que je me résignerais à l'être d'une femme, assez peu élégante pour vouloir de moi.

» Je laisse sous vos yeux, Monsieur, toutes ces différentes vues que j'ai proposées à Mme William. Point d'autre embarras que moi pour qui voudra bien s'en embarrasser. Je compte bien changer de nom, car il est vraiment fatal que, parce qu'on imagine qu'on se ferait une peine de renvoyer un homme qui naturellement ne devait pas s'attendre à entrer en condition, il ne puisse venir à bout d'en trouver, comme si le malheur d'être né gentil-homme était un titre pour ne manger point. Je suis veuf. Deux grandes dames, l'une française et l'autre allemande, ont bien voulu chacune se charger d'une de mes filles cadettes. L'aînée est entrée chez un bailli luthérien, qui demeure dans un village à dix lieues d'ici. Elle montre le français à ses enfans. On lui donne la table et 40 florins de gages.

» Monsieur, j'aurai l'honneur de vous dire ceci à l'oreille. Comme vous voyez et connaissez beaucoup d'étrangers, si, parmi les grands seigneurs ou gens riches dont quelqu'un pourrait vouloir de moi pour bibliothécaire ou pour lecteur, il s'en rencontrait un dont la fantaisie fût de secourir un homme de qualité, je pourrais lui étaler beaucoup de parchemins bien en ordre, vérifiés par Chérin et dans des preuves capitulaires. Cette fantaisie est rare aujourd'hui : mais quelqu'un peut l'avoir. Si un autre aime qu'on soit honnête homme, et qu'on ait fait la guerre avec quelque distinction, j'ose dire encore pouvoir le satisfaire là-dessus. J'ai cessé de servir après le licenciement de 1792, forcé de vendre mes chevaux, et le service à pied et sans valet étant aussi par trop dur et pour moi impossible.

« Je reçus depuis lors des secours de feue Madame l'électrice-palatine. Sa mort est aussi une très-grande perte pour la maison de Deux-Ponts, ruinée par la guerre, qui ne lui laisse pas un pouce de terrain.

» Pardon, Monsieur. On parle toujours trop de soi pour peu qu'on en parle. Vous le pardonnerez à ma position, d'autant plus que je n'espère ni la paix, ni un meilleur avenir politique pour les émigrés.

» Recevez mon hommage bien sincère. Le Comte de ***

SUPPLÉMENT : — 12 mars. — LES BURGRAVES. Ils ont réussi. Il y a de beaux vers, de beaux effets, dans les deux premiers actes. J. Janin, qui *devait* louer la pièce dans les Débats, le fait surtout au moyen du mot *solennel* (« une grâce pleine de solennité; un succès solennel »), en bon français, *ennuyeux;* et l'on nous écrit qu'en plein foyer il disait tout haut à qui voulait l'entendre : « Si j'étais ministre de l'intérieur, je donnerais la croix à celui qui « sifflerait le premier. » Il y aurait eu quelque courage en effet. La salle était pleine d'avance, et d'amis. Une personne qui n'a pu obtenir de billet à la porte, a fait incontinent un procès à la Comédie française. Somme toute, sur cette première impression : Hugo n'est point en déclin; les Burgraves ont toutes ses qualités, mais aussi tous ses défauts : c'est un succès, ce n'est point un progrès.

LOYS DE CHESEAUX.[1]

NOTICE SUR LES DISSERTATIONS ASTRONOMIQUES

DE M. LOYS DE CHESEAUX,

RELATIVES A QUELQUES POINTS DES PROPHÉTIES DE DANIEL.

Au nombre des hommes qui ont illustré notre pays par la profondeur et l'étendue de leurs connaissances, il faut sans doute citer un des premiers Jean-Philippe Loys de Cheseaux, membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris et associé

[1] Cet astronome lausannois est peut-être moins connu aujourd'hui pour ses savantes dissertations que pour avoir observé et décrit, comme vient de le rappeler M. Arago, l'une des plus singulières comètes dont l'histoire fasse mention, celle de 1743 : elle traînait après elle six queues disposées en éventail, comprenant une étendue en largeur totale de 44 degrés et dont quelques-unes avaient une longueur absolue de 14 millions de lieues. M. de Cheseaux la découvrit, le 13 décembre, à la vue simple ; car, dit l'auteur de son Eloge, « il n'arrivait pas » dans le firmament le moindre changement qu'il ne s'en aperçût aussitôt. Il en» treprit, nous dit-on encore, au sujet de cette comète, ce que personne n'avait » encore fait : ce fut de décrire, après 19 jours de son apparition, et selon le » système newtonien, le cours qu'elle suivait, sans qu'il s'en soit écarté que de » 10 ou 12 secondes, dans l'espace de 24 jours après la prédiction. Il envoya à » temps des copies de cette carte à de célèbres astronomes.... Quel ne fut pas » leur étonnement lorsqu'ils virent la comète suivre, pendant une marche de » près de six mois, le chemin qu'il lui avait tracé ! » Le nom de Cheseaux, ou Scheseaux comme quelques-uns l'écrivent par erreur, étant attaché au souvenir de cette comète fameuse, il vient d'être répété par tous les journaux, à propos de la comète actuelle ; mais notre astronome a d'autres titres encore mieux appréciés des savans ; et l'on verra, dans la notice suivante, le cas qu'en faisaient ses illustres contemporains, Mairan et Cassini. Ce ne fut peut-être pas la moindre

étranger de celle de Göttingue. Cet habile astronome, qui vivait vers le milieu du dernier siècle, est l'auteur d'un traité estimé sur la comète qui parut en 1743, et ce fut lui qui aperçut et calcula le premier celle que l'on vit en 1747. Ses nombreux mémoires sur différens points de l'astronomie, de la mécanique, et des mathématiques pures, se distinguent par beaucoup d'idées ingénieuses, des recherches originales, et la connaissance appro-

originalité de ses travaux que d'avoir voulu, du reste à l'exemple de Newton mais en plein dix-huitième siècle, soutenir par la science ce que la science croyait alors renverser. La notice montrera que ses recherches en ce sens, si elles n'ont plus la même certitude pour nous, furent pourtant à toute la hauteur des connaissances astronomiques et de curieuses découvertes pour l'époque où il vivait. Outre les sciences physiques et mathématiques, M. de Cheseaux avait étudié, avec la profondeur qu'il portait en tout, la chronologie, l'histoire, la théologie, et il possédait non-seulement le latin et le grec, mais l'hébreu et l'arabe, et quelques langues vivantes. Cette aptitude extraordinaire pour l'étude s'était manifestée dès l'enfance. A l'âge de 15 ans, son aïeul M. de Crousaz, le philosophe, le consultait déjà comme son maître : et ce fut lui qui fit renoncer le vieux savant à sa physique de Descartes pour embrasser celle de Newton. A un génie si vaste et si pénétrant, M. de Cheseaux joignait les plus beaux dons du cœur : c'était un savant, dans le plus haut sens de ce mot, et une belle âme. « Ses rares et nombreuses connaissances, » au témoignage de Bonnet, « étaient » relevées par une modestie, une candeur et une piété plus rares encore ; » et ses amis purent dire de lui dans son oraison funèbre : « M. de Cheseaux était » grand philosophe, vrai chrétien, digne citoyen, bon ami, fils tendre et res- » pectueux, savant sans orgueil, théologien sans aigreur, mathématicien per- » suadé des vérités évangéliques. » Il avait été appelé à Saint-Pétersbourg pour être directeur de l'Observatoire et premier professeur d'astronomie, avec la permission de voyager aux frais de l'impératrice. Il refusa. Ses relations avec plusieurs membres de l'Académie des sciences, et son attachement particulier pour le prince d'*Anhalt-Zerbst*, qui l'appelait avec instance, le décidèrent à se rendre à Paris. Il y mourut, au bout de peu de temps de séjour, le 30 novembre 1751, à l'âge de 33 ans. La faiblesse de sa constitution avait encore été augmentée par un travail assidu. — Nous avons tiré la plupart de ces détails des notes et mémoire ajoutés par *Seigneux de Correvon* à sa traduction de la *Religion chrétienne*, d'Adisson, 2[e] édit., t. III. Tissot fait aussi l'éloge de Cheseaux dans son ouvrage *De la santé des gens de lettres* (Œuvres complètes, Paris, 1810, III, 88). Enfin, sur sa famille, voyez notre livraison de février, p. 157. (*N. d. R.*)

fondie des théories les plus élevées de ces sciences, au temps où il vivait. Il était en relation avec les astronomes célèbres de cette époque, et en a reçu fréquemment les témoignages d'estime les plus flatteurs.

Parmi ses écrits, il en est un sur lequel nous désirons fixer l'attention de nos lecteurs, et qui la mérite soit par la singularité du sujet, soit par les conséquences qu'il tend à établir; nous voulons parler de ses dissertations historiques, chronologiques et astronomiques sur quelques endroits du livre de Daniel. Elles montrent que M. de Cheseaux avait une grande prédilection pour l'étude des auteurs sacrés, qu'il les connaissait à fond ainsi que les divers ouvrages traitant de ces matières; et elles sont une nouvelle preuve que, dans un sujet étranger à la science favorite que le savant cultive, il sait toujours y voir des rapports qui eussent échappé à tout autre. C'est ainsi qu'après les nombreux auteurs qui ont commenté les prophéties de Daniel, M. de Cheseaux, en les examinant sous le point de vue astronomique, a pu se montrer entièrement neuf. Depuis long-temps nous avions ouï dire qu'il avait découvert, dans quelques versets du prophète, un cycle astronomique d'où l'on pouvait déduire les moyens mouvemens du soleil et de la lune, avec une exactitude aussi grande, et même plus grande, que par les meilleures tables des astronomes modernes. Si le fait était vrai, il fallait nécessairement en conclure la vérité de l'inspiration de l'auteur des prophéties, ou un degré fort élevé de connaissances astronomiques dans le peuple juif, à une époque fort reculée. Ces dissertations de M. de Cheseaux étaient d'ailleurs peu connues; la société au sein de laquelle il vivait, ses alentours, n'avaient guères qu'à le croire sur parole, et pouvaient difficilement entrer dans les discussions scientifiques nécessaires pour les juger. Quant aux astronomes français auxquels l'auteur les communiqua, et qui, ainsi que nous le verrons plus tard, lui donnèrent la plus entière approbation, leur manière de voir n'était peut-être pas assez en harmonie avec la tendance de ces découvertes, pour qu'ils fussent engagés à les répandre. Aussi aujourd'hui même ne connaissons-nous aucun écrit qui en traite ni personne

qui s'en soit sérieusement occupé. Nous avons donc profité de quelques connaissances en astronomie pour étudier avec soin les parties essentielles de ces dissertations, et après avoir exposé la marche de l'auteur et les résultats qu'il obtint, nous rapporterons, avec autant d'impartialité qu'il est en nous et la plus entière franchise, les observations qu'ils ont fait naître et le jugement auquel nous avons été conduit.

Les passages de Daniel commentés par M. de Cheseaux sont les suivans : le verset 14 du chapitre VIII : *Et il me dit : jusqu'à deux mille et trois cents soirs et matins, après quoi le sanctuaire sera nettoyé ;* et le verset 7 du chapitre XII : *Et j'entendis l'homme vêtu de lin qui était au-dessus des eaux du fleuve, lequel éleva sa droite et sa gauche vers les cieux, et jura par celui qui vit éternellement, que ce sera jusqu'à un temps, des temps, et une moitié de temps, et quand il aura achevé de disperser la force du peuple saint, toutes ces choses-là seront accomplies.*

M. de Cheseaux se propose d'abord de faire voir le rapport de ces passages avec l'histoire, puis avec l'astronomie. Dans ce but il cherche premièrement à fixer l'année dans laquelle Daniel eut la vision rapportée au chapitre VIII. C'était, ainsi qu'on le voit au commencement du récit du prophète, la troisième de Belsatsar, dernier roi de Babylone, et que Ptolémée appelle Nabonadius dans son canon des rois. Or, d'après ce dernier auteur, le commencement du règne de ce prince tomba sur l'année 193 de l'ère de Nabonassar, ou l'an 555 avant J. C. On ne peut faire à cet égard aucune difficulté qui ne porte aussi sur tout ce canon, le plus solide fondement de la chronologie de ces temps. M. de Cheseaux cherche ensuite l'époque de cette année où eut lieu l'avénement en question, et, par diverses considérations tirées de la longueur des règnes d'Evilmérodac, de Nériglissor, de Labosoarchod et de Nabonadius, il établit que ce fut au milieu de l'automne de cette année 555. Il remarque ensuite que, si l'auteur sacré a fixé la date de cette prophétie avec l'exactitude que son importance semblait exiger, il doit l'avoir reçue depuis le milieu de l'automne 553 à celui de 552 avant J. C.

Pour en déterminer l'époque avec plus de précision, M. de Cheseaux s'appuie sur le verset 14 du chapitre VIII, où il est question des 2300 soirs et matins. Il rappelle les essais infructueux des commentateurs pour appliquer cette durée à quelqu'un des événemens de l'histoire sainte importans pour le peuple juif, et il en propose une nouvelle explication. Elle consiste en ce que cet intervalle désignerait le temps qui s'est écoulé dès l'époque de la vision, au moment où elle a commencé à s'accomplir.

Voici du reste comment il établit cela. Il rappelle que cette prophétie a en partie pour objet les persécutions des Juifs sous Antiochus Epiphanès et recherche quand celles-ci arrivèrent. Or, de l'avis de tous les interprètes, ce fut l'an 168 avant J. C. et M. de Cheseaux montre de plus que la cessation du sacrifice continuel commença l'avant-veille de la Pentecôte de cette année-là. Pour le prouver il fait usage de divers moyens. Le trouble et le désordre prodigieux qu'elle causa, rapporté dans Josèphe et les livres des Macchabées, annonce, dit-il, qu'il y avait alors un concours extraordinaire de peuple à Jérusalem. Ce que les auteurs ajoutent, qu'Appolonius attendit même au jour du sabbat pour rendre plus grands l'épouvante et la confusion, fait croire encore que ce jour étant aussi voisin de la grande fête de la Pentecôte, ce chef n'aurait pas négligé une circonstance aussi favorable à l'effet qu'il voulait produire. De plus l'époque où cette fête dut avoir lieu cette année-là (du 12 au 19 juin), comparée aux circonstances du temps où Antiochus entra en Egypte et de celui où il en repartit, confirme encore l'idée que la persécution commença en effet dès la fête de la Pentecôte. Enfin une dernière considération est tirée du verset 12 du chapitre XII de Daniel, qui nous apprend que la cessation du sacrifice continuel dura 1290 jours; d'autre part il est constant par Josèphe et les Macchabées, que l'abomination enlevée et la purification du temple eurent lieu le 25 de cislef de l'année 165, d'où l'on conclut que la cessation du sacrifice commença le 5 de sivan de l'an 168, c'est-à-dire la veille de la Pentecôte, qui tombe comme on sait sur le six de ce mois-là. Cela posé, depuis l'automne de 552 où Daniel eut la vision, jusqu'à l'an 168 où la persécution com-

mença, il y a 384 ans; or, pour lier cet intervalle avec les 2300 soirs et matins du verset 14, M. de Cheseaux admet, avec plusieurs commentateurs, que ce dernier nombre fait allusion aux sacrifices journaliers que l'on faisait dans le culte hébreu le soir et le matin, et désigne par conséquent un nombre de jours moitié moindre, c'est-à-dire 1150. Il remarque que ces jours pourraient bien être, non pas des jours de sacrifices ordinaires, mais bien de sacrifices solennels, qui étaient au nombre de trois par année, ceux de Pâques, de Pentecôte et des Tabernacles. Le nombre de 1150 jours de cette espèce correspondrait donc à un intervalle de 383 ans plus une fête, ou à 384 ans moins deux fêtes. Dès là, si Daniel a eu cette vision après la fête des Tabernacles de l'an 552, (laquelle avait lieu le 15 de tisri, c'est-à-dire à la fin de septembre ou au commencement d'octobre), celle de Pâques de l'année 551 serait la première des 1150 jours; de celle-ci à l'an 168 il y aurait un intervalle de 383 ans qui comprend 1149 fêtes. Cette Pâques de l'an 168 aurait donc été le 1150ᵉ jour de sacrifice solennel depuis la date de la vision de Daniel et le dernier avant la persécution d'Antiochus.

On voit donc qu'en admettant l'interprétation des 2300 soirs et matins que propose M. de Cheseaux, ils représentent bien l'espace de temps écoulé entre l'époque de la vision rapportée au chapitre VIII, et le commencement de la persécution qu'elle annonce.

L'auteur des dissertations s'occupe ensuite des trois temps et demi du verset 7 du chapitre XII. Ceci n'offre aucune difficulté. Les versets 6 et 14 du chapitre XII de l'Apocalypse montrent que par-là il faut entendre un espace de temps de 1260 jours. Or en style de prophétie un jour représente une année; c'est ce que les commentateurs appellent jours prophétiques. Cela résulte du verset 34 du chapitre XIV des Nombres, des versets 4 et 6 du chapitre IV d'Ezéchiel etc. (voyez aussi l'essai sur l'Apocalypse de Crinsot, p. 26 et 205). Les trois temps et demi du verset précité de Daniel indiquent donc une durée de 1260 ans.

Une fois en possession de ces nombres 2300 et 1260, M. de Cheseaux passe à la partie astronomique de sa dissertation. Il

rappelle que l'on entend par cycle, un espace de temps qui renferme un nombre exact de révolutions de plusieurs corps célestes. Le plus simple de tous serait celui qui contiendrait un certain nombre d'années et de jours entiers; de ce nombre devait être la période sothiaque, dont les Egyptiens et les Perses faisaient usage; mais elle était affectée d'une erreur assez grande. Les cycles de la seconde espèce seraient ceux qui accorderaient les années solaires avec les mois ou années lunaires, de telle sorte que le soleil et la lune s'étant rencontrés au même point du ciel au commencement, s'y retrouveraient à la fin après un nombre entier d'années et de mois lunaires. Ceux de la troisième espèce accordent ensemble les jours et les mois lunaires. Enfin on peut en imaginer qui harmoniseraient tout à la fois les jours, les années et les mois lunaires. La découverte de ces dernières périodes a été l'objet de la recherche d'un grand nombre d'astronomes et de chronologistes, et elle leur a paru si difficile qu'on les a regardées comme une espèce de pierre philosophale dans l'astronomie. Or c'est un cycle de ce genre que M. de Cheseaux pense avoir trouvé. Il nous apprend qu'en cherchant s'il n'était pas possible d'en venir à bout, et commençant par la seconde espèce de cycles, il remarqua que le mois lunaire est à l'année solaire à peu près dans le rapport de 315 à 3896, d'où l'on pouvait conclure qu'au bout de 315 années et de 3896 mois, le soleil et la lune revenaient environ au même point de l'écliptique. Il remarqua ensuite que ce cycle de 315 ans était le quart de 1260 ans ou des 3 $^1/_2$ temps de Daniel, en sorte que cette durée prophétique était aussi un cycle lunisolaire. Après avoir vérifié la chose il trouve qu'au bout de 1260 années juliennes, moins 10 jours, plus 7 ^{h}, 23′, ou ce qui revient au même, au bout de 460205 jours, plus 7 ^{h}, 23′, le soleil et la lune revenaient précisément au même point de l'écliptique d'où ils étaient partis au commencement.

Ce cycle étant trouvé, notre auteur pensa que la durée de 2300 ans pouvait bien être également une période astronomique remarquable, et l'ayant soumise aux mêmes calculs que la précédente, il trouva qu'au bout de 2300 années grégoriennes, plus

7 h, 23′, ou au bout de 840057 jours, plus 7 h, 23′, le soleil et la lune revenaient aussi au même point de l'écliptique. D'après M. de Cheseaux, ces deux cycles de 1260 et 2300 ans sont même beaucoup plus exacts que ceux de 19 et de 76 ans, ou de Méton et de Calippe. Puisque, relativement à un nombre entier de jours, les deux nouveaux cycles étaient en erreur de la même quantité, savoir 7 h, 23′, il était évident que leur différence devait en être entièrement exempte, en sorte que l'intervalle de 1040 ans, devait être un cycle parfait de la quatrième espèce. C'est là ce cycle remarquable que M. de Cheseaux appelle dans toute la suite de son travail, *cycle de Daniel*. Il en résulte qu'au bout de 379852 jours entiers, le soleil a fait 1040 révolutions complètes à l'égard du point équinoxial du printemps, et la lune 12863 relativement au soleil. Il était facile de comparer ces résultats à ceux des meilleures tables connues au temps de notre auteur, et c'est ce qu'il n'a pas manqué de faire.

En déduisant du cycle de Daniel, supposé rigoureusement exact, la longueur qui en résulte pour l'année tropique et la révolution synodique de la lune, puis comparant ces durées à celles que supposent les tables de Cassini, Flamsteed, de la Hire, Bouillaud, Tycho et plusieurs autres astronomes, il s'est assuré qu'elles ne diffèrent de la moyenne de ces tables que de quantités fort petites. Celles-ci étaient donc moins exactes isolément que le cycle de Daniel. M. de Cheseaux le compare ensuite, en tant que cycle solaire, au cycle grégorien, et il fait voir qu'il est quatre fois plus exact que ce dernier, en admettant la longueur de l'année, déterminée récemment alors par M. Cassini le fils. Pour le vérifier en tant que cycle lunaire, il s'en sert pour calculer l'époque d'une nouvelle lune observée par Hipparque 202 ans avant J. C., et il trouve, à 4′ 1/2 près, l'instant indiqué par cet ancien et célèbre astronome. Il considère enfin le cycle de Daniel comme solaire, lunaire, et diurne tout à la fois, et en supposant que les limites d'erreur sur la longueur de l'année ne dépassent pas 5″ à 6″, que celles de la révolution synodique de la lune sont au-dessous de 15′, sur 1040 ans, il trouve par une méthode algébrique fort ingénieuse que le cycle de Daniel

est plus exact que tous ceux qui seraient plus courts ou plus longs que lui, à moins d'aller au delà des périodes de 7500 ou 10000 ans, c'est-à-dire au-delà d'un espace de temps trois ou quatre fois plus long que celui qui s'est écoulé depuis les plus anciennes observations jusqu'à nos jours.

Content d'avoir découvert ce cycle, M. de Cheseaux ne songeait pas à aller plus loin; mais quelqu'un lui suggéra la pensée que la première année de cette période pourrait bien avoir été signalée par quelque circonstance astronomique importante. Après un assez court examen il arriva à ce résultat bien remarquable, savoir que, d'après les tables de Cassini, l'équinoxe du printemps, le solstice d'été et l'équinoxe d'automne eurent lieu tous trois à la même heure à Paris, l'année 552 avant J. C., et précisément à midi pour le méridien de Jérusalem, en adoptant les moyens mouvemens qui résultent du cycle de Daniel.

Cette circonstance, d'une année caractérisée par elle-même, jointe à celle du cycle auquel elle sert d'époque, paraissait trop singulière pour être attribuée au hasard. M. de Cheseaux crut donc devoir examiner ce qui résulterait de la supposition que, dans l'année 552, les deux équinoxes et le premier solstice étaient arrivés effectivement à midi à Jérusalem, comme si, cela seul étant donné, il s'agissait d'en déduire l'excentricité de l'orbite solaire, la position de l'apogée, et la longitude moyenne du soleil à l'une de ces époques. Il partit donc du fait hypothétique que, cette année-là, le soleil avait mis précisément 94 jours pour aller de l'équinoxe du printemps au solstice d'été, et 92 jours de ce dernier point à l'équinoxe d'automne. Cela revenait évidemment à supposer trois observations faites sur le lieu de la terre, ce qui permet comme l'on sait de déterminer l'excentricité et la longitude de l'apogée de son orbite. Il trouva ainsi l'excentricité de 0,0168, et la plus grande équation du centre de 1°, 55′, 30″, ce qui ne diffère pas de 10″ de la moyenne des tables des astronomes cités ci-dessus. Prenant ensuite la longitude de l'apogée qui résultait de son calcul et tenant compte de son mouvement annuel, il en détermina le lieu pour le commencement de l'année 1700, au 7°, 31′ du signe du cancer; la différence de ce

résultat avec la moyenne des mêmes tables ne correspond qu'à une erreur de 36″ sur le lieu du soleil. L'auteur fait ensuite les mêmes opérations pour la longitude moyenne du soleil et la calculant, en se servant du cycle, pour le midi du 1er janvier 1749, il ne trouva qu'une différence de 6″ avec la moyenne que donnent les tables. Par des calculs analogues, il fait voir ensuite que, 36 siècles avant l'automne de 552, le soleil fut tout à la fois à l'équinoxe d'automne, au périgée et au méridien de Jérusalem; ce qui donne au cycle de Daniel une autre espèce d'époque remarquable en elle-même, et dont le retour, selon M. de Cheseaux, ne peut avoir lieu de nouveau qu'après vingt-trois mille siècles. L'auteur aurait pu ajouter encore que cette circonstance du périgée et de l'équinoxe d'automne placés au même point de l'écliptique coïncide à fort peu près avec l'époque que la plupart des chronologistes assignent à la création du monde, savoir 4000 ans avant J. C.

M. de Cheseaux termine sa première dissertation par les réflexions suivantes, que nous rapporterons textuellement; elles ont un certain caractère d'enthousiasme et de solennité bien naturel chez l'homme savant et religieux qui voit ses découvertes recevoir, en même temps que ses plus intimes croyances, l'éclatante confirmation de la science moderne.

« Il y a, » dit-il, « plusieurs siècles que le livre de Daniel et en particulier » les passages sur lesquels j'ai pris la liberté de proposer mes explications, ont » été cités et rapportés par un très-grand nombre d'auteurs différens; de sorte » qu'il est impossible de révoquer le moins du monde en doute leur antiquité. » Qui a pu apprendre à leur auteur le rapport merveilleux des périodes qu'il a » employé avec le mouvement des astres; et par quel hasard est-il arrivé que, » non content d'employer de tels périodes, il ait encore choisi pour leur époque » une année caractérisée d'une façon si singulière par les circonstances du cours » du soleil, sans parler du rapport exact des autres oracles expliqués ci-dessus » avec une histoire assez peu connue dans les premiers siècles mêmes de l'Eglise » et de l'Empire?

» Si le Créateur avait donné à l'orbite solaire une forme, une ovalité tant soit » peu différente de celle qu'elle a, ou au soleil, ou à son apogée un mouvement » tant soit peu plus lent ou plus vîte, ou qu'il les eût placés l'un ou l'autre au » moment de leur création dans un endroit de l'écliptique tant soit peu éloigné

» de celui où ils se trouvèrent effectivement ; si, dis-je, le Créateur avait dis- » posé tant soit peu différemment un seul de ces cinq élémens de la théorie du » soleil, jamais la circonstance de l'arrivée des équinoxes et d'un solstice à la » même heure et dans la même année n'aurait pu avoir lieu : il a donc, en dis- » posant ces cinq choses, prévu qu'elles pourraient un jour donner lieu à cette » circonstance, non-seulement à cette circonstance seule, mais encore accom- » pagnée de quelques autres très-remarquables ; il a prévu que ce serait préci- » sément à l'heure où le soleil arriverait au méridien de Jérusalem, l'apogée » étant précisément à 60° de l'équinoxe *, 36 siècles précis après la rencontre » du même astre dans son périgée, et de l'équinoxe, dans le méridien de la même » ville. Il a encore, entre plusieurs milliers d'années différentes, choisi précisé- » ment celle-là pour l'accomplissement de ses oracles ; il a choisi, entre un » nombre infini de périodes et d'intervalles d'années, les deux seuls nombres » ronds qui fussent cycliques, et qui le fussent de manière que leur différence » fût elle-même un cycle parfait et l'unique. Pourrait-on, à tant de traits réunis, » méconnaître dans l'auteur de ces anciens et respectables livres, le *Créateur du » ciel et des choses qui y sont, de la terre et de ce qu'elle renferme, de la mer et » de ce qu'elle contient* ! »

Nous nous étendrons beaucoup moins sur la seconde dissertation astronomique de M. de Cheseaux, attendu qu'elle n'est que le développement des principes de la première et leur application à tous les problèmes que l'on peut se propóser relativement au calendrier. Il traite une foule de questions particulières dont il n'est pas possible de donner ici l'analyse, et nous dirons seulement qu'il tire du cycle de Daniel et de la position de Jérusalem sur le globe terrestre plusieurs autres élémens du système solaire. C'est ainsi qu'ayant trouvé que la latitude de cette ville est liée, par une loi très-simple, à son sinus et au rayon de la terre, il montre ensuite qu'on peut en déduire, par des relations fort élémentaires, sa longitude, l'obliquité de l'écliptique et l'inclinaison de l'orbite lunaire sur ce plan.

Dans une troisième dissertation sur le même sujet, lue dans une assemblée particulière de l'Académie royale des sciences au mois de juillet 1751, M. de Cheseaux conclut encore, par des élémens numériques pris dans l'Ecriture-Sainte, la variation des

* L'auteur ne trouve pas 60°, mais 59°, 54′, 37″ ½.

degrés de latitude et celle de la longueur du pendule, sur les différens parallèles de la terre. Il n'indique point, dans ce dernier travail, de quels passages il tire les nombres dont il se sert, ni comment il les en a déduit, en sorte que nous n'aurons pas à nous en occuper.

Les éditeurs des deux premières dissertations du savant qui est l'objet de cette notice, rapportent dans un avant-propos les jugemens de MM. de Mairan et Cassini au sujet de leur contenu. On y voit que le premier de ces astronomes célèbres disait à l'auteur « qu'il n'y avait pas moyen de disconvenir des vérités » et des découvertes qui y étaient prouvées; mais qu'il ne pouvait comprendre comment et pourquoi elles étaient aussi réellement contenues dans l'Ecriture-Sainte. » Le 10 août 1751, il en reçut une lettre conçue en ces termes : « Je vous demande » excuse d'avoir tant gardé l'excellent mémoire que vous m'avez » confié, sur les inductions astronomiques et chronologiques que » vous tirez des livres sacrés. Je me flatte de l'avoir assez bien lu, » et assez attentivement, pour en pouvoir conclure que vos conjectures sont très-plausibles, et déduites avec autant de sagacité que de savoir, et qu'elles méritent d'être données au public. J'aurai l'honneur de vous en dire davantage de vive voix.» Les éditeurs nous apprennent encore que M. Cassini en portait le même jugement et avait dit à M. de Cheseaux « qu'il avait » trouvé toutes ses méthodes pour le calcul du mouvement du » soleil et de la lune, déduites du cycle de Daniel et de l'arrivée » des équinoxes et du solstice au méridien de Jérusalem, très-démontrées et conformes à l'astronomie la plus exacte, jusques » là qu'il voulait que ses dissertations fussent lues dans une assemblée académique.» Il fit dire en outre aux éditeurs « qu'il » verrait avec plaisir imprimer l'approbation qu'il avait donnée » très-sincèrement aux diverses dissertations de l'auteur. »

Bien que ces témoignages flatteurs n'aient pas tous été adressés par écrit à M. de Cheseaux, ils n'en sont pas moins authentiques, puisqu'imprimés du vivant de MM. de Mairan et Cassini, ils auraient été désavoués par leurs auteurs, s'il n'étaient pas véritables.

Après ces imposantes autorités, ce n'est pas sans quelque hésitation que nous allons aborder la partie critique de notre travail. Plein de respect pour les livres sacrés, convaincu qu'ils ne contiennent rien que de vrai, nous ne sommes pas également certain qu'il soit donné aux hommes de pénétrer jamais le sens de quelques prophéties qui, pour me servir des expressions de celui qui parle dans la vision du prophète, *ont été closes et scellées jusqu'au temps marqué pour la fin.* Que ceux qui seraient tentés d'admettre immédiatement les résultats de M. de Cheseaux, par cela seul qu'ils joindraient une preuve de plus à celles qui appuient leurs convictions religieuses, veuillent bien nous pardonner si nous n'admettons pas en entier leur justesse. Nous aurions été heureux aussi d'avoir une démonstration en quelque sorte mathématique de l'inspiration des prophéties; mais cet avantage est inutile à celui qui a pu s'en passer, et reste sans force à l'égard de ceux qui rejettent tout genre de preuve.

Le point unique et capital de la partie chronologique des dissertations de M. de Cheseaux est la nouvelle explication qu'il propose, relativement aux 2300 soirs et matins du verset 14 du chapitre VIII de Daniel. Dans la prophétie, cet espace de temps est lié à la cessation du sacrifice continuel, causée par la petite corne mentionnée au verset 8 du même chapitre. Or, quelques exégètes pensent que cette petite corne représente le pouvoir papal, d'autres l'Islamisme, et un grand nombre d'entr'eux, anciens et modernes, s'accordent à dire qu'elle ne saurait désigner le roi Antiochus. M. de Cheseaux est pourtant de ce dernier avis, et quoiqu'il n'applique pas cette durée de 2300 soirs et matins à certains espaces séparant les divers événemens de la persécution de ce prince, ainsi que l'ont fait plusieurs commentateurs, il croit, comme nous l'avons vu, qu'ils expriment le temps écoulé entre l'époque de la vision rapportée au chapitre VIII et le commencement de cette persécution. Cela nous paraît peu d'accord avec le sens littéral du passage, puisqu'il dit: « Jusqu'à deux mille et trois cents soirs et matins, après quoi le sanctuaire sera purifié; » pour que le sens qu'a-

dopte l'auteur fût vrai, il faudrait qu'il y eût : « Après quoi le sanctuaire commencera à être souillé. » Il serait trop long de citer les nombreuses et fortes preuves employées par les auteurs pour montrer qu'il ne saurait être question ici de la persécution exercée par Antiochus. De plus, comment M. de Cheseaux s'y prend-il pour appuyer son opinion ? Il suppose d'abord que les 2300 soirs et matins expriment 1150 jours ; il entend ici évidemment des jours naturels, puisqu'il les forme de 2300 soirs et matins et que ceux-ci font allusion aux sacrifices journaliers. Puis un peu plus loin, il fait de ces 1150 jours ordinaires une nouvelle espèce de jours, qui seraient ceux des trois fêtes solennelles, de la Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles, séparés les uns des autres par des intervalles de temps très-différens. Cette explication nous paraît défectueuse pour plusieurs raisons. D'abord, en donnant ainsi successivement plusieurs sens aux mêmes expressions, il est clair qu'on peut arriver à leur faire signifier à peu près tout ce qu'on voudra ; de plus, nous ne pensons pas qu'on puisse citer dans les prophéties d'exemples où le mot *jour* ait le dernier sens que M. de Cheseaux lui attribue; les commentateurs estiment tous que le jour prophétique représente une année, et aux autorités que nous avons citées précédemment à cet égard, nous ajouterons celle plus récente de M. Gaussen de Genève dans son travail sur Daniel. Il faut remarquer que sur ce point l'auteur des dissertations n'est pas d'accord avec lui-même. Dans le verset 14 du chapitre VIII, il entend par jours, des jours de sacrifices solennels; dans l'explication du verset 7 du chapitre XII, ce sont des années ; puis, dans le calcul de la persécution d'Antiochus verset 11 chapitre XII, ce sont des jours naturels. Ensuite, comment applique-t-il ces 1150 jours de sacrifices solennels, formant 383 ans plus une fête, à l'intervalle écoulé entre la vision et la cessation du sacrifice ? Il suppose, pour cela, que Daniel la reçut après la fête des Tabernacles, ou dans l'automne de l'an 552. Or, c'est ce qu'il aurait fallu pouvoir établir *a priori*, tandis que M. de Cheseaux le conclut justement de son interprétation de l'oracle des 2300 soirs et matins, et se renferme par

conséquent dans un cercle vicieux. Rappelons que tout ce que Daniel nous apprend sur l'époque de cette vision, c'est qu'elle eut lieu la troisième année de Belsatsar, et l'auteur a prouvé seulement qu'elle tomba ainsi entre l'automne de 553 et celui de 552 avant J.-C.

Quant à l'explication des trois temps et demi de Daniel, comme désignant un espace de 1260 années, elle est entièrement conforme aux opinions reçues; aussi n'essaierons-nous pas de la combattre, n'ayant d'ailleurs aucune raison pour le faire. Nous ferons remarquer toutefois que M. de Cheseaux n'essaie point d'expliquer à quoi se rapporte cette durée, ni celle des 1290 et 1335 jours des versets 11 et 12 du même chapitre. On n'ignore pas qu'un commentateur de Daniel, estimé d'ailleurs, avait annoncé en vertu de ces nombres, il y a plus d'un siècle, que la purification du sanctuaire et la fin de la dispersion du peuple saint aurait lieu l'année 1745, et la première résurrection l'an 1790. On a ainsi une nouvelle preuve du soin et de la défiance qu'il faut apporter dans l'interprétation des prophéties.

Passons maintenant à la partie astronomique des dissertations et faisons d'abord quelques remarques générales. On ne voit nulle part, dans les oracles de Daniel, rien qui indique que les nombres et intervalles de temps qui s'y trouvent aient le moindre rapport ou fassent aucunement allusion aux phénomènes célestes. Il en résulte que, si un géomètre par exemple, étudiant les nombres 2300 et 1260 et les soumettant à diverses épreuves, venait à trouver qu'ils ont quelques propriétés communes et remarquables, il serait aussi fondé à croire que l'auteur sacré les avait en vue, lorsqu'il en faisait usage. Observons de plus, que ces deux nombres, d'où M. de Cheseaux tire son cycle, sont rapportés dans deux prophéties très-distinctes, celle du chapitre VIII et celle du chapitre XII; l'un de ces nombres exprime des soirs et des matins, l'autre des années, et le cycle de 1040 ans n'y figure nulle part lui-même. Ce n'est donc que par un rapprochement assez forcé, à ce qu'il nous semble, que l'auteur des dissertations en conclut la période qui est le fondement de tout son travail.

Mais il est temps d'en venir à des considérations d'un ordre plus rigoureux.

Depuis que l'on connaît mieux les mouvemens des corps célestes qui composent notre système solaire, c'est-à-dire depuis qu'une savante analyse a permis de suivre, dans ses conséquences les plus éloignées, le grand principe de l'attraction universelle posé par Newton, on a reconnu qu'il n'y avait rien d'uniforme dans ces mouvemens; qu'ils étaient presque tous soumis soit à des inégalités *périodiques*, qui se compensent après un certain nombre d'années, soit à des inégalités *séculaires*, dont le cours ne s'achève que dans l'immensité des siècles et à une époque que la science, toute moderne, n'a pas essayé encore de déterminer. Il en résulte que l'année tropique, ou le temps du retour du soleil au même équinoxe, et le mois lunaire, n'ont pas la même longueur dans tous les âges, en sorte que le cycle luni-solaire le plus exact ne le serait pas toujours. Aussi a-t-on dès lors renoncé à la recherche de ces périodes, qui n'ont plus maintenant qu'un intérêt historique. C'est bien, comme le dit M. de Cheseaux, une sorte de pierre philosophale en astronomie; mais, si on ne l'a pas trouvée, du moins ne la cherche-t-on plus.

Maintenant examinons en lui-même le cycle de 1040 ans, et voyons s'il assure à l'année tropique la longueur qu'elle devait avoir. Celle qu'on en déduit est de 365 ^{j}, 5 ^{h}, 48′, 55″ $^{4}/_{13}$. En comparant les observations d'Hipparque avec les siennes propres, M. Cassini trouvait, en 1740, 365 ^{j}, 5 ^{h}, 48′, 48″. Ce résultat est confirmé par les formules de Bessel rapportées dans la connaissance des temps de 1831, qui, appliquées à 1740, donnent 365 ^{j}, 5 ^{h}, 48′, 48″, 167. M. de Cheseaux aurait sans doute été bien heureux de voir que le résultat de M. Cassini, qui diffère assez peu de celui du cycle, était corroboré par des calculs faits environ un siècle plus tard. Mais il aurait eu tort, puisqu'au temps de Daniel l'année devait être plus longue qu'au dix-huitième siècle. On ignorait il y a cent ans, qu'en vertu des inégalités du mouvement de la précession, l'année tropique va en diminuant, en sorte qu'au temps du prophète,

c'est-à-dire il y a 24 siècles, elle devait être de 365 j, 5 h, 49′, 2′′. Il n'en est pas moins remarquable que l'année déterminée par le cycle soit une moyenne à fort peu près exacte entre celles qui avaient lieu en 552 avant J. C. et en 1740. On peut s'assurer d'ailleurs, par les formules de Bessel, que ce n'est ni au commencement du cycle de Daniel, ni à son milieu, mais seulement à la fin de sa première période, c'est-à-dire l'an 489 de notre ère, que l'année tropique a eu la longueur précise que M. de Cheseaux lui assigne.

Quant à la durée de la révolution synodique de la lune, ou du mois lunaire, celle que l'on déduit du cycle de 1040 ans est de 29 j, 12 h, 44′, 3′′, et les tables les plus modernes donnent exactement le même résultat; mais cela prouve plutôt contre le cycle qu'en sa faveur, puisque la longueur du mois lunaire devait être fort différente dans ces temps reculés: malgré cela, le cycle de Daniel, que nous serions tentés d'appeler plutôt le cycle de M. de Cheseaux, est le plus exact de tous ceux que nous connaissons. Citons, à l'appui des considérations précédentes, l'opinion de M. Biot exprimée à la page 375 du tome II de son Astronomie physique. « La variation du mouvement de la lune influe sur la durée de ses révolutions tropiques, synodiques et sidérales, qui sont différentes dans les différens siècles. Il sera donc à jamais impossible de trouver des périodes qui accordent pendant long-temps les mouvemens du soleil et de la lune par un nombre exact de révolutions. De semblables périodes ne pourront tout au plus servir que pendant un petit nombre de siècles; et les efforts que l'on voudrait faire pour leur conserver plus long-temps leur exactitude, seraient toujours inutiles. »

Nous voici arrivé à la circonstance remarquable qui, suivant l'auteur des dissertations, aurait signalé l'an 552 avant J. C. ou la première année du cycle de Daniel. Les deux équinoxes et le premier solstice seraient arrivés tous trois précisément à midi, au méridien de Jérusalem. Pour vérifier cela, M. de Cheseaux montre qu'en partant de cette supposition, on retrouve les valeurs de l'excentricité de l'ellipse solaire, la longitude de l'apogée

et la longitude moyenne du soleil, telles que les donnent les tables de son temps. Mais il y a plusieurs remarques à faire à cet égard. On sait que l'été est maintenant la plus longue des quatre saisons; il est de 93 j 7/10, et le printemps n'en a que 92 9/10; il n'en était pas ainsi au temps d'Hipparque, 128 ans avant J. C. Le printemps était alors plus long que l'été; le premier de 94 j 1/2, le second de 92 j 1/2 seulement. Au temps de Daniel, cette différence devait exister également et être plus marquée encore, puisque le lieu du périgée plus éloigné du solstice d'hiver et l'excentricité plus grande tendaient à l'accroître, ces élémens ayant toujours varié dans le même sens depuis lors jusqu'à nos jours. L'auteur ne peut donc pas supposer, comme il le fait dans son calcul, que l'an 552, le printemps n'avait que 94 jours et l'été 92. Comment se fait-il alors, dira-t-on sans doute, qu'en partant de données fausses il arrive à des résultats exacts? Nous allons faire voir qu'aussi ils ne le sont pas. Quant à l'excentricité de l'orbite terrestre et la plus grande équation du centre, il les trouve à fort peu près égales à ce qu'elles étaient en effet de son temps. Or il ignorait, ainsi que MM. Cassini et de Mairan [1], que ces quantités varient avec lenteur dans le même sens, et qu'elles étaient notablement plus grandes au temps de Daniel. Ainsi donc, comme nous l'avons déjà dit à propos des moyens mouvemens donnés par le cycle, ce qui confirmait pour M. de Cheseaux la justesse de ses résultats, est précisément ce qui maintenant en démontre l'erreur. Que l'on ne s'étonne pas s'il retrouve assez exactement le lieu de l'apogée pour 1700 et la longitude moyenne du soleil au 1er janvier 1749. En négligeant, comme il le fait, les variations séculaires dans le mouvement de la ligne des nœuds, il commet une erreur qui peut compenser celle qui résulte de son hypothèse sur la longueur comparée du printemps et de l'été; cette compensation nous paraît avoir dû en amener une semblable sur la longitude moyenne du soleil, fondée d'ailleurs sur ce cycle de 1040 ans,

[1] En 1764 on les croyait encore constantes. V. Traité d'Astr. de Lalande, 1re édition, tome 1er, page 456.

qui, ainsi que nous l'avons dit, donne avec exactitude le moyen mouvement tropique du soleil, depuis Daniel jusqu'à nos jours.

Il ne nous semble donc pas possible que la circonstance astronomique qui aurait signalé l'an 552 ait eu réellement lieu. Les tables les plus exactes que l'on ait à présent, ne le sont pas assez encore pour qu'appliquées à des temps si éloignés, elles puissent servir à appuyer ou à détruire l'assertion d'un fait aussi délicat; et, s'il n'est vrai qu'à peu près, tout ce qu'il aurait de merveilleux, je dirai presque de piquant, disparaît en entier.

Nous terminerons ici nos remarques au sujet des dissertations astronomiques de M. de Cheseaux; nous pourrions en faire plusieurs encore, mais elles nous conduiraient à des détails nombreux sur les méthodes de calcul qu'il emploie et le calendrier judaïque. Il nous semble d'ailleurs suffisant d'avoir parlé des points fondamentaux, pour qu'on puisse asseoir une opinion sur les écrits qui nous occupent. En résumé, ils se distinguent par le grand savoir qu'ils révèlent, la singulière facilité de combinaisons et l'entière bonne foi de leur auteur. Les résultats en sont vrais relativement aux connaissances astronomiques du milieu du dernier siècle, et ils étaient bien de nature à entraîner la conviction de ceux qui les ont connus et compris. Pour nous, placés plus avantageusement, puisque nous avons pu profiter des travaux récens des astronomes, il nous a été facile de signaler des imperfections qu'il faut imputer non à l'auteur mais au temps où il vivait. Le travail de M. de Cheseaux n'en reste pas moins très-intéressant et digne d'occuper une place honorable dans les annales de la science.

SECRETAN-MERCIER.

LOUISE DE RYTSCH,

OU

UNE HÉRITIÈRE SUISSE AU XVme SIÈCLE [1].

I.

L'an de grâce 1448, sur une route voisine de la porte occidentale de la ville et république de Fribourg en Suisse, roulait un chariot d'herbe fraîche, traîné par quatre vigoureux chevaux. Ces bonnes bêtes allaient au pas, avec une impatience sans pareille, sans cesse gourmandée par la bride du vieux conducteur : à ses exhortations à haute voix, l'attelage répondait par des bonds et des frémissemens qui secouaient au vent de longues et noires crinières.

Doucement! doucement, Léo mon fils! doucement, belle petite! répétait en vain le prudent cocher, avec des inflexions caressantes. Savez-vous que, si vous me jouez aujourd'hui quelque tour, je ne vous laisserai pas sortir d'un mois entier? Et, son allocution lâchée, le vieillard se tournait avec inquiétude vers une douzaine de jeunes filles, grouppées, entassées, jetées à l'aventure sur son chariot comme des fleurs sur le foin vert, et qui s'amusaient fort de lui, des difficultés de leur position, et même des périls de l'aventure. L'inégalité de la couche de fourrage, qui évidemment avait été disposée dans un tout autre but que celui de servir de siége à ces étourdies, favorisait continuellement des glissades, des culbutes, des chocs soudains; alors les rires d'éclater, les chevaux de partir, et le cocher de jurer dans sa barbe.

[1] A ce nom de Louise de Rytsch, ceux à qui notre histoire nationale est familière, se rappelleront aussitôt l'un de ses traits les plus curieux et les plus touchans : exemple, entre bien d'autres, mais peut-être le plus frappant de tous, de l'étroite union qui existait dans l'ancienne vie suisse entre les intérêts publics et particuliers.

Tout au haut de cette masse mobile, se trouvait cependant à peu près fixée une blonde aux yeux bruns, aussi rose que ses compagnes, mais plus douce et plus silencieuse. C'était à celle-ci que revenaient, comme à un centre, et les discours adressés à la fougue des coursiers, et les élans de joie, et les agaceries. Elle se prêtait à tout, même à folâtrer, avec une bonne grâce réservée qui semblait partir d'un caractère grave plutôt que d'aucune timidité. Elle avait, sur son char d'herbe verte et le plus simplement du monde, les allures d'une reine dans sa cour. Tout-à-coup une secousse plus violente la fit chanceler aussi, avec l'équipage.

Oh les vilains chevaux ! s'écria vivement une autre blonde, assise près d'elle, et dont le visage rappelait mieux la jolie Hébé que les belles madones. — Les vilains chevaux, qui sautent comme s'ils ignoraient notre poids et celui de ta fortune : s'ils allaient nous culbuter, que deviendrions-nous, juste ciel ! et quel sermon ne nous faudrait-il pas endurer de ton cousin Felga le beau pédant? C'est un jeune homme trop bien élevé pour admettre que de nobles demoiselles et surtout une personne aussi riche que toi, Louise, aient besoin de s'amuser.

Louise sourit sans malice et répliqua d'un ton grondeur : — Est-ce ainsi, Yvonette, que tu remercies mon tuteur de son hospitalité gracieuse, en te moquant de son fils ?

— Pourquoi aurais-je de la reconnaissance d'une courtoisie qui ne me regarde pas? Je suis, par bonheur, trop insignifiante et trop évaporée pour que personne fasse attention à mes paroles. N'est-ce pas, mesdemoiselles, lors même que je trouve, moi, bernoise, votre fameux chevalier, le beau Felga, un peu pédant, cela ne diminue en rien ses mérites dans votre esprit? C'est mauvais goût tout pur de ma part. Et toi ma sœur, Louise la belle, souviens-toi qu'en t'accompagnant ici j'ai fait mes réserves d'indépendance : respecte la foi des traités. Je vous ai fait faire à toutes pas mal de gaies folies ; mais si on me taquine dans mon franc parler, je vous abandonne, et vous serez fort attrapées.

De nouvelles secousses rompirent ce grave entretien, le plus sérieux de ceux qui se nouaient et s'interrompaient sans cesse, parmi la bande rieuse. — Qu'est-ce que c'est, reprit Yvonette, que ce château dont je vois là-bas pointer les tourelles au-dessus des arbres ?

Les jeunes filles se regardèrent avec un air d'embarras. Après un

court silence, Louise répondit que c'était l'ancienne demeure de sa famille paternelle, le manoir de Rytsch.

— Et il t'appartient? demanda encore Yvonette.

— N'étais-je donc pas, tu le sais bien, fille unique, des deux côtés? répondit l'héritière : — du moins, continua-t-elle, avant que ma mère, en se remariant au sire de Ringoltingen ton père, m'eût donné à Berne un frère et une sœur chéris; à moi qui avais grandi seule et triste du malheur de cet isolement!

— Cependant, cette famille si appréciée, on est bien aise de la quitter pour revenir à Fribourg, dit la jolie Bernoise, avec une petite moue.

— Pourquoi me le reprocher, Yvonette! Voudrais-tu que je fusse capable d'oublier ce que j'ai aimé, ce que j'aime?

— Non assurément; ces demoiselles m'en sont témoin. Depuis trois semaines que nous sommes arrivées, ne vais-je pas chaque jour les chercher, pour te rendre tes anciens plaisirs? Est-ce le fait d'une jalouse! Cela me fait songer, ma chère amie, que depuis que nous nous amusons ainsi, durant nos promenades dans la ville ou ailleurs, même aujourd'hui par exemple que nous voilà faisant une vraie escapade lointaine en rase campagne, je n'ai encore mis le pied nulle part où l'on ne fût, de loin ou de près, dans tes possessions : oui, vraiment, quand je demande le nom d'un bel hôtel, ou d'un château, on m'apprend toujours qu'ils t'appartiennent. C'est une merveille que cette petite personne-là puisse avoir tout autant d'hôtels, de fermes et de manoirs dans la république de Berne que dans celle-ci! Cela est pourtant ainsi. Quelle dot, juste ciel! quels héritages! il y aurait de quoi enlever tous nos prétendans, si nous pouvions en avoir là où se trouve mademoiselle Louise. Oui, je suis sûre du tendre intérêt qui fait battre tous les cœurs de bourgmestre à vingt lieues à la ronde.

— Que tu es folle! s'écria Louise en riant.

— Oui, continua Yvonette, sans l'écouter, je me figure même, d'ici à Bâle où se tient à cette heure le vénérable concile, une procession d'aspirans qui, désespérant de réussir avec leurs seules ressources, s'en vont faire bénir des médailles, des chapelets, gagner des indulgences pour arriver enfin à toucher l'âme revêche de l'héritière de Rytsch. Pendant que ces pauvres pélerins se morfondent en marchant sur la dure, peut-être avec des chaussures percées ou des haricots dans leurs souliers, la dame de leurs pensées chemine mollement....

— Mollement? répéta une des jeunes Fribourgeoises, qui se retenait à grand-peine, après une énorme secousse.

— Pas précisément, il est vrai, reprit Yvonette; car me voilà jetée tout en travers sur ses genoux, par les cahots; mais enfin elle se prélasse dans sa propre voiture, avec ses chevaux noirs, en venant de son pré, en allant à sa métairie, menée par son fermier qui la choie du regard comme si les pierres du chemin ne faisaient sauter qu'elle; et elle n'a souci d'aucun de ces poursuivans-martyrs, dans sa gloire et dans sa béatitude, pas même du beau Felga.

— Qu'en savez-vous, mesdemoiselles? répliqua Louise.

Un éclair passa dans les yeux bleus de la Bernoise; elle les baissa, et reprit de sa voix claire et flûtée: — Avez-vous ouï conter certain fabliau, assez confus dans ma tête, mais où un chat-botté fait croire aux gens que son maître est le possesseur de toutes les terres qu'on rencontre? Moyennant cela, le brave homme épouse la fille du roi, justement comme notre Louise épousera qui elle voudra, parce que la destinée a fait pour elle, et bien mieux, le rôle du chat. Il n'y a que les contes merveilleux de l'ancien temps, la baguette des fées, qui puissent rivaliser avec le sort de cette petite personne: mais dans ses affaires, à elle, le rentier de la république reste là, comme un gros enchanteur très-prosaïque et très-constant, qui n'a pas les inconvéniens ni la légèreté, ni le caprice des autres.

— Assez! assez de plaisanteries comme cela, Yvonette! dit Louise d'un ton quelque peu touché. Qu'est-ce que cela me fait, après tout, d'avoir tant d'argent? tout le monde dit que c'est un bonheur; je le crois, mais je ne m'en suis pas aperçue. Chez ton père, ma sœur, ne vivons-nous pas ensemble comme de simples et vraies recluses, sans que madame ma mère obtienne la permission de nous mener jamais avec elle aux fêtes où elle va sans cesse, avec Son Excellence l'Avoyer, son mari? Nos plaisirs se bornent à disposer sa toilette et à broder ses ajustemens. Je ne m'en plains pas; mais je ne vois point ce que la richesse met de plus dans ma vie. Disposé-je de quelque chose? ne sais-tu pas que, quand nous voulons faire quelque secrète aumône, dont personne ne sache rien, il faut réunir ta bourse à la mienne, et les tordre toutes deux, pour qu'il vaille la peine de donner ce qui en sort?

— Quand nous serons mariées, l'une ou l'autre, cela changera; dit légèrement Mlle de Ringoltingen.

— D'ailleurs, ajouta une des jeunes personnes, depuis que vous

êtes ici, Louise, il me semble que vous vous amusez de façon à réparer le temps perdu.

— Oui, répondit-elle; grâce à mon cousin Felga, qui a obtenu de mon tuteur, comme une faveur grandissime, qu'on me laisserait tout à fait libre de suivre mes fantaisies, pendant mon séjour dans notre bonne ville. Mais qu'est-ce que la richesse fait dans tout cela? N'en parlons plus.

Ce petit ton tranchant, despote à dessein, coupa une répartie sur les lèvres d'Yvonette. — A quelle distance sommes-nous de Fribourg? demanda-t-elle.

— A une forte demi-lieue, s'empressa de dire le cocher, comme très-soulagé de saisir cette occasion, pour avertir poliment les jeunes filles de l'imprudence qu'elles commettaient.

— Bah! les routes sont sûres : reprit l'une d'elles.

— Pas trop : répliqua le vieillard. Dans ce temps-ci, il n'y a de sûr que de larges murailles bien gardées, de fortes maisons bien fermées, et des demoiselles sous la protection de leurs parens. Que ferais-je, moi, si quelque pillard, quelque soldat débandé, ou quelque mauvais sujet nous attaquait à l'improviste? Mademoiselle de Rytsch! si vous voulez suivre le conseil d'un ancien serviteur de votre famille, mettez pied à terre et retournez sur-le-champ; quand ce ne serait que pour ne pas rencontrer plus loin quelque hobereau qui s'aviserait d'enlever en vous une excellente proie : vous seriez alors peut-être forcée de devenir sa femme, bon gré mal gré. Nous en préserve le ciel! Retournez, ou bien permettez-moi de déposer là, au bord du chemin, ma charretée d'herbe, de tourner bride et de vous ramener jusqu'aux portes de la cité avec toute la vitesse de mes bonnes bêtes.

— Voici quelqu'un qui vous en épargnera la peine, fidèle grognard; s'écria Yvonette. En effet, derrière eux se montrait déjà, arrivant au grand galop, un cavalier suivi d'un léger équipage, vide et découvert.

— C'est vous, Felga? dit Louise à son jeune parent, qui rejoignit en quelques minutes le chariot arrêté, et dont l'empressement agréable en s'adressant à elle, la figure noble et mâle, l'air aisé, ne rappelaient en rien cette qualité de pédant, dont l'avait affublé la malicieuse Yvonette.

Celle-ci, du reste, ne paraissait plus y songer; elle s'élança la première prestement de l'équipage rustique, secoua ses vêtemens

froissés avec une gentillesse coquette, coula un rapide coup-d'œil sur l'entretien de Felga et de sa cousine qu'il grondait affectueusement, et, comme pour échapper aux reproches qu'elle-même méritait, se hissa promptement à côté du conducteur de la nouvelle carriole. C'était une de ces voitures du pays, très-légères, qui ont quelques bancs adaptés les uns après les autres sur une caisse basse, siéges où deux personnes se trouvent à l'aise et où trois tiennent avec difficulté.

Felga ne voulait pas laisser au domestique le soin de conduire cette précieuse bande d'étourdies : il lui remit son cheval et monta à sa place auprès d'Yvonette, après avoir aidé Louise à se glisser au coin du même banc. Les deux attelages repartirent, en rivalisant d'ardeur pour s'éloigner l'un de l'autre, le vieux cocher lâchant la bride avec ravissement, débarrassé de la compromettante compagnie qu'il avait endurée : quant au jeune homme, sûr de maîtriser en se jouant des chevaux qu'il connaissait, il les laissa se lancer à grand train, et porta toute son attention vers ses compagnes.

— Comment avez-vous su où nous étions, lui demanda Yvonette avec malice.

— Vous trouvant absentes, lorsque je suis rentré, répondit-il, j'ai senti un peu d'inquiétude; elle s'est augmentée de l'approche du soir. J'ai arpenté la ville sans succès. Je me suis maintes fois enquis, sans rien apprendre. Enfin les gardiens de la porte m'ont dit par où vous étiez sorties, et depuis quand. Je ne suis rentré que pour m'assurer les moyens de venir vous enlever aux suites de votre escapade : par bonheur j'ai réussi ! mais vraiment, ma cousine, je ne vous reconnais plus. Rien ne ressemble moins à vos anciens goûts que cette sorte d'équipée périlleuse.

Louise fit un mouvement, et se tut. Yvonette répliqua pour elle : — La belle affaire à nous reprocher : une promenade ! Quand Louise serait changée aussi, qu'y a-t-il d'extraordinaire? à notre âge on n'est plus ce que l'on paraissait durant l'enfance. Nous trouvons, à Berne, que Louise sait assez bien se faire aimer pour qu'on lui passe ses fantaisies.

Les sourcils de Felga se rapprochèrent imperceptiblement. Il reprit : — Expliquez-moi du moins comment vous êtes venues à bout de sortir de Fribourg; car enfin, à une époque de trouble et de guerre comme celle-ci, la garde devait vous faire quelques dif-

ficultés. On ne court pas le monde, avec une bande de jeunes filles, comme on en a envie.

— Bon! répliqua la jolie Bernoise en agaçant le sombre chevalier de son plus séduisant regard, savez-vous ce que nous avons fait? nous avons menacé les soldats au nom de votre père, du respecté, du puissant, du noble bourgmestre Heinzmann Felga; les piques se sont baissées devant cette autorité redoutable, et nous lui nous avons dû la clef des champs.

A ces mots, un pli se creusa profond et se fixa sur le front du jeune homme. La conversation cessa.

II.

Les rues de Fribourg s'animaient déjà dans le crépuscule lorsque les jeunes filles se trouvèrent seules derrière les hauts grillages d'un balcon, presque au rez-de-chaussée de l'hôtel Felga: c'était dans la salle à manger, où les serviteurs allaient et venaient, en disposant les préparatifs du souper. Le maître du logis n'était pas rentré encore, au grand soulagement des promeneuses, qui s'étaient hâtées de faire disparaître toute trace de leur excursion. En attendant ce retour redoutable, penchée sur le haut dossier du siége de sa compagne, Yvonette se faisait nommer les passans, avec un entrain de plaisanterie que rien ne pouvait déconcerter. Plus d'un regard curieux ou admiratif traversait aussi le treillis de fer doré, pour rendre hommage à ces deux têtes, gracieusement superposées et mêlant souvent leurs boucles blondes. Peut-être même arrivait-il de cela que le quartier avoisinant était plus fréquenté qu'à l'ordinaire; les affaires d'un certain nombre de jeunes cavaliers paraissant les obliger à tourner à peu près court à chaque bout de la rue, pour revenir sur leurs pas.

Mais ces escouades galantes, à pied ou à cheval, furent bientôt mises en déroute, et s'échappèrent de leur mieux à l'approche d'une troupe vénérable de gens graves, richement vêtus et l'épée au côté, formant cortége avec l'aplomb aisé de dignitaires qui en ont l'habitude, et dont une haute position règle la contenance devant le public.

— Voilà ton tuteur! s'écria Yvonette, en se retirant vivement, et avec elle la chaise de Louise.

— Quelle pétulance ! dit celle-ci, en souriant. Tu as manqué me jeter par terre.

— Certes, j'ai peur ! répliqua Yvonette. Ne dirait-on pas que Monsieur le bourgmestre amène ici tout le Conseil de Fribourg ?

— Et quand cela serait ? dit Louise. Nous avons vu souvent arriver chez ton père, Monsieur l'Avoyer, tout le Sénat de Berne. Témoignais-tu le moindre effroi ? Ici et là ce sont des magistrats suisses ; je n'y vois pas de quoi s'émouvoir, ni grande différence.

— Suisses ? cela n'est pas prouvé : ceux-ci sont un peu autrichiens, car enfin l'Archiduc a un lieutenant chez eux et, s'ils sont nos alliés, ils ne sont pas nos égaux, quoi qu'ils en pensent et malgré leurs prétentions ou leur jalousie. Peut-être même au fond sont-ils nos ennemis.

— Ne dis pas cela : ils sont restés neutres dans la guerre actuelle des Confédérés contre l'Autriche. Ils ont un suzerain, mais ils sont libres. Je sais cela, moi ; je suis fribourgeoise, et suisse en même temps.

— Pour le présent, à la bonne heure ! mais cela changera : dit Yvonette avec une gravité tout à fait diplomatique. Pour se glorifier de sa patrie, il vaut mieux devenir bernoise ; car nous ne souffririons pas un maître, ou une ombre du maître, dans nos murs. Voilà ce qui s'appelle être libre.

— Qui est-ce qui saurait ici que cette suzeraineté existe sans la prochaine visite de Monseigneur l'Archiduc ? répliqua Louise, dont les joues avaient rougi d'une chaleur républicaine et de quelque dépit. Il te sied mal d'en médire, ma chère, puisque tu as voulu prendre ta part des fêtes et du spectacle qu'amènera ici le frère, si odieux à ton patriotisme, de l'empereur d'Allemagne. Mais, crois-moi, les sentimens secrets qui, avec notre amitié, t'ont décidée à m'accompagner, sont bien plus naturels à une charmante patricienne comme toi que les déclarations de tout à l'heure.

L'entrée de Heinzmann Felga prévint la réponse d'Yvonette, qui se mordit les lèvres, et dont le maintien prit subitement une réserve, une froideur, une timidité même, bien éloignées de sa liberté ordinaire. Elle semblait éprouver une crainte mal dissimulée en présence du vieillard, dont les manières, il est vrai, n'étaient pas propres à diminuer cette impression.

Heinzmann s'approcha des deux demoiselles en s'inclinant profondément, sans qu'un muscle de sa figure, ferme et chaude d'ex-

pression comme une médaille, cessât de reproduire aussi la pure immobilité du bronze. Il s'informa de la manière dont M[lle] de Ringoltingen avait supporté ce jour de plus dans son exil à Fribourg, et de ce que faisait sa pupille pour lui en égayer le séjour. Puis, sans prendre garde aux réponses, qui ne venaient guères au milieu des révérences, il demanda à Louise de vouloir bien lui accorder un instant d'entretien dans son cabinet.

Elle le suivit en silence ; et quoiqu'elle eût échangé, avec un coup-d'œil effarouché d'Yvonette, un geste qui indiquait l'assurance et la tranquillité, ce ne fut point sans tremblement de cœur qu'elle aborda cette conversation particulière, la première que son tuteur lui eût demandée, la seule qui se fût présentée avec quelque appareil dans sa vie de jeune fille. Cependant, elle devait, soit à la nature, soit à sa position de riche orpheline, le sang-froid qui sauve des troubles puérils : ce fut donc avec un maintien naturel et sans surprise apparente qu'elle écouta le préambule, très-bref, du bourgmestre.

Elle s'aperçut bientôt qu'il n'était point question, comme elle l'avait cru, de l'escapade du jour, non plus que des étourderies de la veille. Le vieillard avait pourtant commencé par ces mots, éloge souvent prélude d'un orage : — Vous êtes, mon enfant, si posée, si sensée, si raisonnable pour votre âge que..... Il hésita : alors Louise ne douta pas qu'elle ne dût être tancée. Mais il reprit, — que l'on peut s'ouvrir à vous en des matières importantes, pour demander votre coopération au lieu de votre obéissance. Ecoutez-moi bien, Louise de Rytsch ; il s'agit des plus graves intérêts de votre ville et patrie, car j'aime à penser qu'obligée de vivre à Berne par le second mariage de votre mère, vous n'avez point cependant changé de cœur pour votre pays. Or Fribourg nous demande à tous deux aujourd'hui une preuve de dévouement. Je vais vous dire la mienne, elle vous expliquera la vôtre.

Dans le temps où le chevalier de Rytsch, votre père, était mon voisin et mon meilleur ami, temps que vous pouvez retrouver encore dans vos souvenirs d'enfant, vous fûtes, vous le savez, fiancée avec mon fils.

Louise fit un mouvement qui interrompit le vieillard. Avec la condescendance d'un chevalier, il attendit un instant avant de reprendre la parole ; mais, voyant que la réponse se bornait à une inclination, il continua : — Ce lien fut la joie des deux familles.

Votre mère s'y complaisait alors et, quels que puissent être aujourd'hui ses désirs et ses sentimens, je vous connais assez pour ne point douter de vous. L'âge d'ailleurs, la noblesse du sang, la fortune et, j'ose le dire, la beauté des traits et du cœur, tout est assorti dans cette alliance, qui fut le dernier espoir, presque le dernier mot de votre père mourant. Il connaissait sa femme; il craignait ce qui est arrivé. Mme de Rytsch était trop jeune, et trop aimable, trop habituée au monde, pour s'enfermer dans son veuvage. Elle vous emmena dans la maison de son nouvel époux, toutefois avec une réserve bien expresse dans la permission que je lui en donnai comme votre tuteur et père futur : savoir, l'obligation que je lui imposai de vous envoyer tous les ans à Fribourg, pour trois mois, pendant lesquels Madame Claude de Willading, ma respectable parente, viendrait vous servir de compagne et de mère, dans ma maison. Vous connaissez mieux que moi les raisons pour lesquelles cette convention n'à jamais été loyalement exécutée. Certes, cela montre, dans la famille Ringoltingen, peu de souci de tenir ses engagemens, et autoriserait des soupçons sur sa loyauté, auxquels je ne veux point m'arrêter. Vos séjours chez moi, mon enfant, ont été retardés ou abrégés sous divers prétextes. L'année dernière même, je n'ai pu vous obtenir; votre santé, disait-on, ne vous permettait pas les secousses du voyage : maintenant, si je vous ai, c'est avec due et bonne garde. On ne se fiait pas assez à l'honneur du vieux Felga pour vous envoyer seule! Donc, pour vous voir sans témoin, j'ai dû vous en faire une demande officielle. Qu'est-ce que cela signifie? je ne veux pas m'en inquiéter, d'autant plus que le moment approche où votre mariage avec André va s'accomplir et vous donner à nous pour toujours.

— Que dites-vous là? mon oncle! s'écria la jeune fille, qui s'était habituée dès l'enfance à donner ce titre à son tuteur par affection, bien qu'il fût son parent à un degré plus éloigné.

— Je vous répète les paroles que j'ai prononcées aujourd'hui en Conseil, et par devant votre plus proche parent, le sire Georges de Wuippens, qui y a donné son plein consentement. C'est donc une affaire conclue, aussi authentiquement et formellement qu'elle avait été commencée. Votre position et la mienne m'imposaient le devoir de n'omettre aucune formalité, aucune précaution pour conserver à l'achèvement de ce mariage le caractère à la fois légal et sacré qu'ont eu ses préliminaires par la volonté d'un mort, de votre père! dont le désir aurait dû suffire pour tout consacrer, aux yeux

de ceux qui lui étaient chers. Pour ma part j'estime lui avoir obéi. Il ne resterait donc qu'à fixer le jour des noces, sans que personne eût le droit d'y mettre le moindre empêchement. Vous seule Louise... Mais je ne le crains pas, je connais votre vénération pour les choses qui le méritent et le sérieux de vos sentimens. Le Conseil tout entier s'est trouvé de notre avis, sans la plus légère objection de la part de qui que ce soit : cependant j'y ai mes ennemis, comme ailleurs. Notre affaire est donc jugée, arrêtée, presque accomplie. Mais voici où j'ai montré une déférence peut-être blâmable, et où votre attention la plus grave m'est nécessaire. Quelque étrange que cela paraisse, notre situation particulière se rattache à des intérêts publics, jusques dans ce mariage, par une liaison si directe qu'il importe de vous la bien montrer. Cela exige des confidences politiques, bizarres de moi à une jeune femme, mais dont vous êtes digne et par votre caractère et par votre discrétion. Vous me la promettriez le bras tendu sur une relique sainte, que je n'en serais pas plus certain, n'est-ce pas?

— Puisque je vous écoute ! répondit Louise avec dignité.

— C'est bien. Suivez donc, mon enfant, ce que j'ai à vous dire, et ne vous gênez point pour demander des explications, quand il vous les faudra. Le duc de Savoie, notre bon voisin du Pays-de-Vaud, va nous déclarer la guerre ; et quand il ne prendrait pas à cet égard l'initiative, nos bourgeois, surtout nos paysans, s'en passeraient, eux, la fantaisie : ils sont excités par les émissaires, soudards, officiers, de notre suzerain, le duc Albert d'Autriche. Celui-ci ne serait pas fâché, même à nos dépens, de se venger un peu sur la seigneurie savoyarde, alliée des Confédérés, lesquels ont la mauvaise habitude, depuis quelques années, de battre à outrance les chevaliers et le parti autrichien, en rase campagne ou autrement.

— Mais, objecta Louise, Monsieur de Ringoltingen, mon beau-père, n'est-il pas à cette heure à Baden, pour traiter de la paix ?

— Sans doute ; mais qu'importe ! La paix entre l'Empereur et les Suisses serait conclue qu'elle n'empêcherait pas la guerre entre la république de Fribourg et le duc de Savoie. Les créatures de l'Autriche, qui intriguent dans nos murs, n'ignorent pas que, tenant aux Confédérés par des alliances et par nos véritables intérêts, il est peu sage à nous d'attaquer l'ami des Suisses, nous ré-

publicains et de race suisse, pour complaire à leur ennemi l'Archiduc, dont la suzeraineté sur nous ne s'exerce guères qu'en de rares occasions, quand il s'agit de nous employer avantageusement pour l'Autriche. Nous jouerons, dans cette guerre, le rôle d'un bâton entre des mains qui pourront nous lâcher quand il leur plaira, et dès que les gens qu'elles attaquent par notre moyen parviendraient à nous saisir par l'autre bout, pour frapper aussi. C'est, du reste, une manière de gouverner si commode que Louis de Savoie est très-bien avisé de l'envier pour lui-même, et de nous chicaner pour nous amener à lui octroyer, à son tour, le droit de nous protéger ainsi. Voilà, de sa part, le fond secret de la querelle qui se soulève : c'est ce que cache le ressentiment qu'il témoigne de quelques insolences autrichiennes faites dans nos murs. Quant à moi, qui tiens aussi des fiefs du Duc de Savoie, je ne pourrais prendre part à la guerre qui se prépare, lors même que je l'approuverais : mais je suis accusé par les deux partis, parce que je vise à leur faire envisager à tous les suites de leur querelle pour la véritable cité fribourgeoise. Celle-ci n'a qu'une chance de salut, de gloire et d'aggrandissement, c'est l'indépendance. Ils veulent tous rivaliser avec Berne, l'objet éternel de leur jalousie ; je cherche à leur en montrer l'unique moyen : non pas celui qu'ont choisi ridiculement nos jeunes gens en affichant pour panache cette plume de paon, emblême autrichien, qu'on doit laisser comme signe de ralliement aux sujets de l'Autriche ; non pas en se targuant d'aucun autre appui, mais en devenant tout de bon suisse et membre de l'Alliance des Confédérés. Alors nous abriterions la prospérité nationale derrière un drapeau national, Fribourg entrerait, comme ville libre et impériale, dégagée de la suzeraineté autrichienne et des prétentions de la Savoie dans un état qui garantirait notre sûreté dans la liberté commune. Pour atteindre ce but, le temps, la patience, l'argent et l'adresse sont indispensables ; avec toute la suite que peuvent mettre à un pareil dessein trois ou quatre cervelles grisonnantes, des plus écoutées dans la république, et parmi lesquelles je vous l'avouerai, Louise, je suis le plus actif, et le plus entêté. Ce fatal démêlé qu'on nous a fait avec la Savoie, déroute momentanément tout mon espoir ; il y faudra mettre le sang, les forces, les ressources et les pensées qui étaient si nécessaires ailleurs. Cependant, un homme averti par l'expérience d'une longue vie sait, en laissant couler les temps fâcheux, poursuivre au travers de leur torrent le cours secret de ses desseins. L'Autriche est

empêchée par ses désastres de nous secourir, les Confédérés ne font pas mine d'assister le duc de Savoie ; ceci réduit le débat entre les petites forces belligérantes et peut rendre la querelle chétive, la guerre courte et sans conséquence grave. Je veux donc accomplir le mariage de mon fils et, plus tard, quand le moment arrivera de jeter dans le conflit une question nouvelle et plus grande, celle de la liberté, je veux être en mesure de donner un exemple utile et décisif. Alors je sacrifierai ma fortune, la vôtre et le reste de mes vieux jours à cette cause; mais ma fortune n'est que modique et ordinaire, elle n'a aucune importance devant les besoins d'une situation où il faudra peut-être répandre des deux côtés, ici pour se racheter, là pour obtenir de pouvoir se donner. Vos héritages, Louise, sont immenses, c'est un trésor d'une inépuisable valeur dont je ne puis disposer pour les besoins du bien public que si vous êtes ma fille. Me préserve le ciel d'user en rien de détours avec vous. Avez-vous le courage de ne pas reculer en apprenant qu'il faudra peut-être un jour tout donner, ou à peu près ? M'en voulez-vous d'une franchise que vous pourriez trouver brutale, si vous étiez une jeune fille romanesque, comme il y en a tant?

— Au contraire ! s'écria Louise. Je serais trop heureuse que mon pays prît tout cet argent inutile. Je voudrais pouvoir lui donner quelque chose qui eût plus de prix à mes yeux et me coûtât davantage : mais c'est une ambition vaine, et qu'il faut étouffer, que celle d'offrir plus qu'on ne vous demande. Mon cher tuteur, s'il vous faut mes richesses, prenez-les : je tâcherai d'oublier que je suis là par-dessus le marché.

— Vous êtes, je le sais, une généreuse fille, reprit le vieillard, qui se trompa au ton de bonne humeur qu'avait réussi à se donner Louise, et ne fit point attention au sens amer de ses dernières paroles. Aussi je ne vous cache rien, ni dans les faits, ni dans mes plus intimes pensées. Pauvre, je vous rechercherais de même, en raison des engagemens anciens et de la mémoire de votre père; riche, je ne vous cèderais pas à l'empereur, pas surtout au mari de votre mère. Il voudrait acquérir vos biens pour enrichir Berne, tandis que nous avons besoin de vos biens pour sauver Fribourg, et peut-être pour gagner Berne elle-même : c'est un argument bien puissant que des possessions à ses portes. . . . . . Vous avez tout compris, mon enfant?

— Oui, répondit-elle avec un soupir. Mon seul regret est de ne

pouvoir, en ces projets auxquels j'applaudis, céder ma place à une poupée : si je lui laissais mes terres, il me semble que rien ne serait changé.

— D'où vient cette réflexion? avez-vous de la répugnance pour Felga?

— Je ne dis pas cela, murmura la jeune fille.

— Ou bien êtes-vous de ces femmes à qui il faut toujours parler d'elles-mêmes pour les intéresser, et qui gémiraient sur leur sensibilité méconnue si on leur apprenait que la Providence leur a donné de quoi pourvoir aux destinées d'un peuple? Je croyais qu'il y avait là un appel aux nobles pensées que vous étiez, Louise, bien digne d'entendre. Il me semblait que vous deviez y répondre, sans songer à ce qui était d'ailleurs sous-entendu, de votre mérite et de votre bonheur personnel.

— Vous avez raison, s'écria-t-elle, et je vous remercie! que dois-je faire, si Dieu m'en donne la force?

— Voici : l'avoyer Ringoltingen est encore plus puissant à Berne que je ne le suis ici; mes collègues ont judicieusement pensé qu'il fallait ménager tellement les apparences vis-à-vis de lui, quoiqu'il n'ait, au fond, aucun droit sur vous, qu'on fût certain de ne lui laisser ni prétexte ni manière de remuer ses compatriotes contre nous. Le duc de Savoie va sommer ses alliés de se déclarer et d'entrer en campagne : à moins de motifs particuliers qui les excitent, ils temporiseront et se tiendront chez eux, épuisés qu'ils sont par les suites de leurs propres combats. J'ai donc consenti, pour ne pas réveiller l'orgueil de Berne, ni la superbe de son Avoyer, à me désister, devant le Conseil, de mes priviléges incontestables de tuteur et de père choisi par le vôtre pour le remplacer. Au lieu de vous marier à l'instant même, et sans redemander un consentement inutile de la part de votre mère, parfaitement informée de ces dispositions et de mes droits, entièrement privée de toute prétention légitime à y mettre obstacle, je me suis soumis à l'informer auparavant de ce qu'elle sait depuis votre enfance. Je vais lui écrire pour l'inviter cordialement aux noces, lui donner le temps nécessaire pour y venir, et mettre dans cette affaire des procédés que, je vous le dis franchement, Marguerite de Duyno, devenue Madame de Ringoltingen, ne pouvait nullement attendre de moi. Et comme le Conseil a compris que cette condescendance de ma part aux intérêts de la république n'était ni sans inconvénient, ni peut-être

sans dangers pour moi ; outre le déplaisir que j'y trouve, en assujettissant mon autorité et les titres de mon fils auprès de vous à des formalités quelconques ; le Conseil, de son côté, s'est porté garant qu'il n'arriverait rien, de ce retard, contre mes droits ou ma volonté. Vous, ma chère enfant, vous n'avez que la tâche plus facile, si elle est selon votre cœur, d'acquiescer à tout ceci ; mais de telle façon qu'on ne puisse croire que vous y êtes contrainte. Vous allez donc préparer un message pour Dame Marguerite, lequel doit partir avec le mien. Vous y mettrez ce que vous voudrez, pourvu qu'on voie bien à Berne qu'il n'y a pas moyen d'espérer un obstacle venant de vous. Songez qu'en montrant de la faiblesse, de l'irritation, des regrets, ou seulement de l'attendrissement, dans cette rencontre suprême de votre vie, vous entamerez peut-être une longue contestation qui finira par l'embrasement des deux pays, par la ruine de celui qui vous a vu naître et vous demande de vous montrer sa fille. Laissez quelque espoir là-bas de vous ébranler, de vous reconquérir, et soudain le conflit commence : car disposer de vous, je le répète, n'est pas disposer d'une personne ordinaire ; et, sachez-le, ma parole en est donnée publiquement, je ne céderai jamais, je ne puis plus céder, l'honneur me le défend.

— Quand partira votre courrier ? dit Louise d'une voix légèrement altérée.

— Aussitôt que nos dépêches le permettront, répondit-il. Il m'importe que cette conclusion soit menée promptement et se termine, s'il est possible, avant le retour de l'avoyer bernois.

— Pourquoi le craindre, mon oncle, si vous voulez mon bonheur ? il n'a jamais fait qu'augmenter celui de ma vie dans sa famille, par toutes les bontés imaginables. Ma mère, je vous assure, dont vous louez l'agrément, est moins aimable, moins gaie, moins douce que lui.

— Hum ! murmura le vieillard : je le veux bien. Néanmoins je garde mon avis et vous réitère mes prières, pour que vous écriviez à l'instant.

— Que puis-je confier, de tout ceci, à ma chère Yvonette ?

— Tout ce qu'il vous plaira, une fois nos messages partis ; rien avant, s'il vous plaît.

— Alors je vous supplie de me laisser ici, d'empêcher que personne n'y vienne, en emportant la clef, et de ne revenir que lorsque le courrier aura le pied dans l'étrier. Seulement, si vous disiez à

Yvonette que j'écris à ma mère, par vos ordres (car vous ne me laissez de mérite nulle part, je ne fais que vous obéir), et qu'il y a une occasion pour Berne, afin qu'elle en puisse profiter aussi, cela me semblerait plus conforme qu'un rigoureux silence aux habitudes généreuses de votre hospitalité.

— Vous avez raison, Louise; je ferai cela, dit Heinzmann en sortant. Je vous sais gré d'y avoir songé pour moi.

***

(La suite au prochain numéro).

Poésie.

L'OMBRE DE MA MÈRE.

Si dans la morne promenade
Que je fais sous un ciel d'azur,
L'air autour de mon front malade,
Glisse plus caressant, plus pur;
S'il m'apporte encor l'espérance
Qui d'un sein flétri s'exhala;
O mon Dieu, j'en ai l'assurance,
L'ombre de ma mère est là.

S'il est un lieu dans la prairie
Où j'aime à rêver et m'asseoir,
Si l'herbe y semble plus fleurie,
Si parfois m'y surprend le soir;
Si des beaux jours de mon enfance
Ma vieillesse, là, se souvient,
O mon Dieu, j'en ai l'assurance,
L'ombre de ma mère y vient.

S'il est encore une demeure
Où de ma muse on ait souci,
Où par elle celui qui pleure
Sente son destin adouci;
Où s'épanche un peu d'indulgence
Sur ces vers que mon cœur rêva;
O mon Dieu, j'en ai l'assurance,
L'ombre de ma mère y va.

Mais si, plongé dans la détresse,
En proie à d'amers souvenirs,
D'un sein que la douleur oppresse
Je laisse échapper des soupirs;
L'Ange qui calmait ma souffrance
Alors n'en est plus le témoin;
O mon Dieu! j'en ai l'assurance,
L'ombre de ma mère est loin.

J. PETIT-SENN.

CHRONIQUE.

Avril.

DES BURGRAVES ET, EN GÉNÉRAL, DU DRAME DE V. HUGO.

On a vu, à la fin de notre précédent numéro, comment la nouvelle pièce de V. Hugo, les *Burgraves*, avait réussi aux premières représentations. A la seconde déjà, un sifflet, parti des premières loges, vint tout-à-coup protester contre la complaisance excessive avec laquelle on applaudissait. Là-dessus rumeur, indignation, tout le parterre sur les banquettes et, pendant quelques minutes, des cris et un bruit tels que le spectacle fut interrompu. Pendant ce temps le siffleur recevait imperturbablement dans sa loge la visite d'un homme furieux contre lui, et lorgnait le parterre : son impassibilité triompha ; on se tut, on se rassit, et on écouta sans entraves. Bientôt ce fut le tour du public, qui, à la quatrième ou cinquième représentation, se trouvait avoir remplacé les amis. Il siffla tant vers la fin qu'on fut obligé de faire baisser la toile. Depuis ce temps les représentations sont toujours plus ou moins orageuses. Les journaux acquis à Hugo (et ils sont en grand nombre, l'auteur ne néglige aucun moyen de s'attacher les rédacteurs) disent que ce fait est inqualifiable ; rien de plus aisé à qualifier, répondent les adversaires : on siffle. L'auteur ne veut pas du mot, et dit devant les acteurs : on *trouble* ma pièce. Les acteurs, qui sont malins, disent depuis ce jour *troubler* au lieu de *siffler*. Ce mot est curieux, venant de l'école du mot propre. Il faut espérer qu'une nouvelle tragédie dont on parle beaucoup, *Lucrèce*, réussira, qu'elle ne sera pas *troublée*. Elle doit être donnée à l'Odéon : c'est le coup d'essai d'un jeune homme du midi, M. Ponsard, et on lui a fait tout d'abord

une réputation d'être du Corneille retrouvé, du romain pur et primitif (*domi mansit*, *lanam fecit*, comme disait l'épitaphe de la matrone romaine). Mais revenons aux Burgraves, qui, s'ils ne sont pas une bonne pièce, seront toujours, par le drame même de leur représentation et la prompte péripétie qui l'a signalée, un des faits les plus curieux de l'histoire littéraire du temps.

On connaît le sujet : ainsi que dans les autres ouvrages de l'auteur, c'est une situation particulière, l'amour d'Otbert et de Régina, mêlée à une situation générale, celle de l'empire d'Allemagne au temps de l'empereur Frédéric Barberousse ; comme, dans Hernani et Ruy-Blas, c'était l'Espagne de Charles Quint et l'Espagne de Charles II, dans Marie Tudor et Cromwell, l'Angleterre d'Henri VIII et celle des Puritains, etc. Le poète tient évidemment beaucoup à ce côté historique de ses drames : mais on sait qu'il l'entend un peu trop à sa façon, et comment il mêle les anecdotes grotesques ou les détails d'érudition les plus recherchés aux considérations humanitaires et à l'histoire idéale ; comment il confond, non pas au besoin mais sans besoin, les temps et les lieux. A quoi cela sert-il, par exemple, à la place des religionnaires vaudois du Piémont, qui furent en effet protégés par Cromwell, d'avoir mis « les bourgeois du *canton de Vaud*, » lequel n'existe que depuis le commencement de ce siècle ? et pourquoi, dans les Burgraves, en parlant de la décadence générale de l'Allemagne, Barberousse mentionne-t-il celle de l'ordre Teutonique, qui fut fondé l'année de sa mort ? ce n'est pas même là de l'imagination. A l'histoire, ou ce que le poète nous donne pour l'histoire, il aime aussi à mêler ce qu'il appellerait le peuple, tantôt comme la bordure, tantôt comme le fond même et la trame de l'action : c'est, ou la force matérielle, mais sourde, difforme et asservie, le sonneur de Notre-Dame ; ou l'ironie de Rochester et des nains de Cromwell ; ou la vengeance d'Hernani et, dans les Burgraves, celle de la sorcière Guanamara. Mais ces trois élémens de presque tous les ouvrages de Victor Hugo, savoir l'aventure, l'histoire et le symbole, ne parviennent ni à se distinguer ni à s'enchaîner comme il faut : l'œil ne peut ni bien les lier, ni bien les suivre, et pourtant il ne faudrait pas moins. Ce défaut de clarté dans les lignes et d'agencement dans l'ensemble nous a paru,

très-sensible dans les Burgraves. La légende de Barberousse et l'histoire de Guanamara, celle de Régina et d'Othert, la vengeance de la sorcière et les luttes des burgraves contre l'empereur, l'événement politique et l'événement privé, sont mêlés de manière à compléter et à brouiller l'unité d'intérêt, et se font tort les uns aux autres : il y a plusieurs actions entrelacées plutôt qu'une seule action, ou que la même action répétée dans différentes sphères de vie et avec différens caractères, comme Shakespeare l'a su faire avec tant de vérité humaine, tant de netteté d'exécution et d'effet.

Puis, comme toujours, la passion, le véritable drame, manque, et l'imagination ni la poésie même ne suffisent pas à la remplacer. Le spectacle surprend, quelquefois saisit, il ne touche pas. Il vous reste dans l'imagination mais non point dans l'âme. C'est un peu la psychologie des contes de fées et comme une tragédie tirée des mille et une nuits. Les deux premiers actes se soutiennent par de beaux effets : la scène d'Othert et de Régina malade, leurs aveux d'amour échangés avec des pensées de mort ; surtout la scène du mendiant reçu en hospitalité. Mais le dernier acte, où il fallait aborder le côté dramatique du sujet, est un naufrage. Il contient bien une suite de situations terribles, qui seraient déchirantes si le cœur était agité ; mais on est refroidi et désillusionné par le faux langage de ces passions et l'embarras que tout le monde a à trouver de vraies et profondes paroles. Othert surtout, qui prêtait tant au drame par le partage de son cœur entre l'amour et le devoir, est complètement manqué. Hugo l'amène dans des positions saisissantes et ne sait pas l'y maintenir. Enfin, ce n'est pas la passion non plus ni le jeu des caractères qui dénoue, mais la révélation imprévue de Barberousse ; et Guanamara, sinon l'héroïne du moins le nœud de la pièce, s'empoisonne alors, on ne sait trop pourquoi.

Avec cela il y a incontestablement de beaux détails, des momens imposans, nombre de vers magnifiques, de hautes sentences, des traits charmans ; celui-ci, par exemple, dans la peinture que le plus vieux de ces fiers chevaliers du Rhin, le comte Job, fait de son amour pour son dernier enfant :

. . . . et je sentais en moi
Tout ce que sent une âme en qui le ciel s'épanche,
Quand ses petites mains touchaient ma barbe blanche.

Mais aucun trait ne nous a plus frappé que celui-ci. Ce n'est qu'un mot mais un de ces mots qui sont tout un drame. Le vieux burgrave centenaire a commis autrefois un crime, et dans la scène du caveau, du reste si drôlement parodiée, il s'écrie :

« C'est ici, sous ces murs qu'on dirait palpitans,
Qu'en une nuit pareille.... — Oh! voilà bien long-temps,
Et *c'est toujours hier!*....

N'est-ce pas là un de ces mots de tragédie qui vous laissent tout saisis, un de ces mots dignes de Corneille ou de Shakespeare. Malheureusement le poète semble ne l'avoir pas apprécié : au lieu de laisser ce mot, ce cri du remords s'échapper dans toute sa simplicité, il l'a pour ainsi dire étouffé sous une masse de vers, très-beaux si l'on veut, mais qui, après ce simple hémistiche résumant si bien toute une vie de remords, ne vous paraissent plus que des déclamations :

Et c'est toujours hier. — Horreur! sous cette voûte,
Depuis ce jour, mon crime a sué goutte à goutte
Cette sueur de sang qu'on nomme le remords.

Quelle malheureuse idée que celle de venir parler du remords et le dépeindre après qu'on a dit : *Et c'est toujours hier!*

C'est ici que je parle à l'oreille des morts.
Depuis lors, l'insomnie, ô Dieu! des nuits entières
M'a mis ses doigts de plomb dans le creux des paupières, etc., etc.

Que me fait l'insomnie, que me font même « ses doigts de plomb dans le creux des paupières? » Tout cela me fait bien moins mal que : *Et c'est toujours hier!*

A côté de ces beaux détails, il en faut noter aussi qui font un effet burlesque et qui ne sont pas des négligences. Ce même comte Job, dans un moment pathétique, dit à Régina et Otbert, qu'il sait bien ce qu'on sent

Quand on est jeune fille et qu'on est beau garçon.

Le mendiant reçu en hospitalité (l'empereur Barberousse) commence un superbe discours par : *Et je vous dis ceci*. Ailleurs il s'écrie :

Il est en Allemagne encor deux Allemands.

En résumé, la lecture est pourtant plus favorable aux Burgraves

que la représentation. C'est exagéré et, à la scène, les acteurs exagèrent encore. On dirait alors des marionnettes pour l'île des Cyclopes. A la lecture, les grandes choses reparaissent, et le tendu accable moins, quand il n'est pas là devant vous en chair et en os.

La préface, comme toutes les préfaces de Hugo, surpace la pièce. Elle commence ainsi : « Au temps d'Eschyle, la Thessalie était un lieu sinistre. » Eschyle ! le mot s'échappe tout d'abord avec cette candeur propre au poète naïf, qui dit :

Je suis Achille ou bien Agamemnon.

Aussitôt, comme s'il avait reçu le mot d'ordre, un critique de la Revue des Deux-Mondes, M. Ch. Magnin, a comparé Hugo à Eschyle. Il s'est montré plus helléniste que grec. Comment n'a-t-il pas craint de réveiller les Euménides, en mettant ainsi sans façon la métaphore et la pompe à côté de l'énergie et de la majesté ! Après cela, les premières pages de cette préface sur l'antique Thessalie mythologique sont pleines de talent. Il est vrai que ce n'est pas là la Thessalie, celle de Tempé et des fraîches vallées. L'auteur a décrété, comme il décrète toutes choses, une Thessalie à son usage. Il compare aussi les barons du Rhin aux Titans, et le rôle de Frédéric Barberousse à celui de Jupiter : c'est de l'histoire à vue d'aigle, à vue de vautour. Les bords du Rhin ne sont pas si grandioses, si foudroyés ; la Thessalie n'est pas si noire qu'il la fait, de même que Notre-Dame n'est pas si énorme, mais plus élégante, comme on le voit du parvis. Hugo a l'œil ainsi fait ; il voit gros : il voit noir dans les Burgraves ; dans Ruy-Blas il voyait rouge. Mais ces pages sur la Thessalie ont de la grandeur, et lui seul, après Châteaubriand, pouvait les écrire.

On peut bien croire que les parodies n'ont pas manqué. La meilleure et la plus courte est celle du Charivari. Nous la citons, parce qu'elle joint au tour vif et naïf de l'ancienne épigramme française, genre presque perdu aujourd'hui, le mérite d'avoir touché plus sérieusement qu'il ne semble, le point véritablement faible du talent et du caractère de l'auteur. Dans des vers récemment publiés, il s'écriait en s'adressant à Dieu : *Expliquons-nous tous deux !* Faisant allusion à cette apostrophe incroyable, on a représenté le

poète considérant le ciel d'un air morne et mécontent ; au-dessous on lit ce quatrain :

Hugo lorgnant les voûtes bleues,
Au Seigneur demande tout bas,
Pourquoi les astres ont des queues
Quand les Burgraves n'en ont pas.

— La comète a effectivement fait diversion, quoique bien des curieux se soient vainement morfondus à la chercher sur les boulevards et sur les ponts ; mais, à Paris, on ne voit pas du ciel ce qu'on veut. Remarquable par la longueur considérable et tout à la fois « la finesse de son appendice caudal, qui se présentait sous la forme d'une longue bande blanche, » la comète n'a pas été seulement l'événement scientifique du dernier mois, elle a eu aussi sa part des quolibets ; car on rit maintenant des comètes, pour bien montrer qu'on n'en a plus peur, et cependant le soin qu'on met à constater ce dernier point.... mais n'entrons pas dans cette discussion ; et contentons-nous de rapporter comment J. Janin s'est égayé sur le compte de la comète actuelle, et un peu sur celui de M. Arago et des astronomes.

« Pauvre comète, on ne lui a pas même fait l'honneur de lui dire ce que disait à Henri IV cet échevin d'une ville de province : — Sire, pour quarante raisons nous n'avons pas tiré le canon. La première c'est que nous n'en avions pas! — *Madame, pour quarante raisons nous n'avons pas annoncé votre arrivée; la première, c'est que nous n'en savions rien.* Pourtant il est très-facile, à ce qu'on prétend, de savoir à l'heure dite le retour de ces grands astres, magnifiques bohémiens du ciel, qui sèment sur leur passage les diamans et les perles, tout comme faisaient Robert-le-Diable et les Normands, ses compagnons, quand ils se rendaient en Palestine..... Il faut dire aussi que les comètes, (juste ciel ! plaignez-vous donc de vieillir et de perdre vos cheveux !) sont sujettes, comme les hommes au dépérissement et à la canitie. D'attraction en attraction, à force d'obéir à telle planète ou à telle autre, elles perdent leur queue, leur chevelure, leur puissance, leur éclat. Telle comète qui bondissait dans l'espace, semant autour d'elle la violence et la terreur, annonçant la naissance d'Alexandre ou la mort de César, maintenant pâle, inanimée, parcourt le ciel en se traînant sur des béquilles. C'est à peine si, pour annoncer sa présence, elle fait jouer deux ou trois parodies cette semaine ! Comète chauve, comète sans barbe et sans queue, comète qu'il faut passer par la pommade du Lion, les vieilles comètes se rient de toi, et elles s'écrient :

« Nous étions des flambeaux, vous êtes des lampions ! »

— A propos de l'école polytechnique, où l'on voudrait renforcer les études morales, M. Arago s'est fort moqué, devant la Chambre des Députés, de la philosophie et du dictionnaire de l'Académie, dont il a cité d'assez drôles de définitions, par exemple celle-ci, du mot : *tirer de but en blanc :* c'est, suivant ce dictionnaire, « tirer en ligne droite sans que le projectile parcoure une ligne courbe. »

— La réaction catholique continue. M. Guizot disait l'autre jour à un député protestant qu'il suivrait une politique catholique, et l'on voit des voltairiens faire de même. Personne ne prend plus au sérieux ce qui existe, et l'on ne veut pas entendre parler de changement. Mais est-ce là vivre, et la comédie tiendra-t-elle longtemps ?

— La politique est retombée au calme plat. Les seuls petits événemens, ridicules pour les salons, mais qui ont de la portée au dehors, au moins comme symptômes, ce sont les brochures qui éclosent autour de M. de Lamartine : il a ses publicistes à lui, qui le démontrent à la foule (comme on le démontrait poète il y a quinze ans); on le démontre maintenant réformateur et politique, philosophe-révélateur. Un de ses amis et voisins de campagne (M. Dargaud) a écrit un petit opuscule de quelques feuillets : *Nouvelle phase parlementaire*, c'est le titre. « M. de Lamartine, « dit-il, c'est Fénelon moins l'autorité, Rousseau moins le sophisme, « Mirabeau moins l'insurrection. » Lamartine se dit lui-même le fils de Fénelon et de Mme de Staël. Un membre de la chambre des Députés, du parti de la gauche, M. Chapuys-Montlaville, vient de faire une autre brochure panégyrique explicative de M. de Lamartine, avec images, gravures, illustrations. C'est ridicule; oui, mais M. Rossi, dans la dernière chronique de la Revue des Deux-Mondes, a raison de dire que Lamartine grandit au dehors. Quelqu'un ajoutait, maintenant que la comète fait les frais des épigrammes contre nos grands hommes : « Lamartine est une comète, il a certes une queue brillante et immense, mais a-t-il un noyau ? »

— L'auteur de la brochure et de l'ouvrage qu'elle annonce sur *Saint-Cyr* (voir notre précédente livraison) est M. le duc de Noailles, pair de France.

— Châteaubriand écrit la vie du fondateur de la Trappe. — Béranger a en portefeuille, à côté de ses odes humanitaires sur Saint-Paul, un poème, Satan converti. Lamennais, Châteaubriand et le chansonnier se voient beaucoup. Le moins croyant des trois n'est pas celui qu'on pense. — Guiraud vient de publier le Cloître de Villemartin, un gros volume d'alexandrins. Il y plaide la supériorité de la femme : quelle hérésie!

— Rosenkranz vient d'adresser, de Königsberg, une réponse à Leroux sur ses articles de Schelling et Hégel; il lui reproche 12 erreurs, tout en regardant, à bon droit, Leroux comme le plus vigoureux penseur de la France : il est courtois, catégorique et ennuyeux. Cet écrit a si peu de verve que Leroux, tout battu qu'il soit, n'aura pas de peine peut-être à se retourner comme s'il avait la victoire.

— Voici, sur Hegel et sur sa jeunesse, un assez curieux détail. Il a étudié à Tubingue; il n'y a presque pas travaillé : pendant toute une année il ne fit que lire la métaphysique d'Aristote, la Critique du Jugement par Kant, et l'Emile. A son examen de philosophie, il obtint *pene nullus* (presque nul). Il alla ensuite faire une éducation en Suisse, et ne parut guère absorbé par la logique. Ce ne fut qu'à Nuremberg, à l'âge de 28 ans, comme directeur de gymnase, qu'il se mit tout à coup sérieusement à l'étude, et que son génie se révéla à lui.

— Maintenant Gœthe et Hegel, le poète et le penseur sans âme, l'imagination et la raison abstraites du cœur et de la conscience, président à toute la pensée de l'Allemagne, et l'ont égarée. L'erreur capitale de la philosophie allemande est de demander la vérité à la raison seule. Il faut la chercher avec tout son être. La logique n'est que le spectre de la vérité. Ce n'est point un penseur curieux, et insouciant d'obéir, qui trouvera cette dernière. Je n'approuve, dit Pascal, ni ceux qui élèvent l'homme, ni ceux qui l'abaissent, ni ceux qui le distraisent, mais celui-là seul qui cherche en gémissant.

— « Ce qui caractérise la littérature suisse, d'après Gervinus, un des historiens actuels les plus estimés de la littérature allemande, c'est d'avoir été avant tout religieuse. Dans la période la plus

ancienne, dit-il, elle est proprement monastique; dans les temps chevaleresques, elle compte des *minnesænger* d'un caractère religieux (*geistliche Minnesænger*); à l'époque de la Réformation, toute la poésie suisse est religieuse, ou polémique dans un but religieux; dans les derniers temps, elle est représentée par des hommes d'une foi rigide ou exagérée, Haller et Gessner, Bodmer et Lavater. » Sans nier ce qu'il y a de vrai dans cette classification et dans les développemens que lui donne l'historien allemand, surtout en ce qui regarde la tendance de la littérature suisse à la description, à l'idylle et à la contemplation, celle-ci a, nous semble-t-il, un autre côté encore que le côté religieux; non moins prononcé, il lui appartient même plus en propre, par conséquent la caractérise davantage; enfin il complète et il pourrait redresser au besoin la tendance sur laquelle insiste le critique étranger : nous voulons parler du côté pratique, historique et éminemment populaire de la littérature suisse, dans ses traditions et légendes, dans ses rondes villageoises, ses ranz alpestres, enfin dans les chansons de guerre et les chroniques de ses vaillans bourgeois. Ce que toute l'Europe a tant aimé dans Gessner lui-même, ce n'était pas seulement la nature, l'idylle, mais *la vie de la nature*, cet idéal de la vie primitive que l'on se figurait alors, et qui tenait de très-près aux idées démocratiques de la même époque; car la liberté est toujours pour beaucoup plus qu'on ne pense dans la flatteuse idée qu'on se fait de l'âge d'or. La révolution française n'avait-elle pas ses processions pastorales à côté de celles de la guillotine? Avant de savoir où ce goût de bergerie pouvait mener, on s'était mis à aimer les *bergers* de Gessner un peu comme on aimait le vaillant pâtre de Burglen : on se les figurait volontiers de la même famille. La science prend aussi de notre génie national un caractère pratique et populaire; le dix-huitième siècle, dont les instincts, long-temps avant la révolution, étaient si profondément démocratiques, n'a pas manqué d'avoir son *médecin du peuple*, et il est encore remarquable que ce soit un Suisse, Tissot, dont la réputation est si liée à l'esprit de son temps. Que ne pourrions-nous pas dire encore de l'influence démocratique ou populaire que la Suisse a eue sur l'Europe, même par sa littérature, si nous voulions prononcer les noms des critiques zuricois

qui, les premiers, au temps de Frédéric II, réveillèrent le sentiment d'une littérature nationale parmi les Allemands, et surtout les noms de J.-J. Rousseau et de Benjamin Constant! Mais, dira-t-on, ce côté pratique et réel, populaire, cette absence de règle fixe et de choix, d'idéal, tout cela est, en dernière analyse, peu poétique et peu littéraire. Nous répondrons : Ne prenez pas des ruines pour le nouvel édifice qui en doit sortir; ne niez pas l'existence et la richesse d'une mine parce qu'on ne l'a pas encore exploitée ou parce qu'en croyant le faire, on a négligé le pur filon d'or pour courir après les blocs de rochers.

— Dans un récent article sur M. de Barante, M. Sainte-Beuve a très-clairement et très-substantiellement résumé les derniers travaux qui se sont faits en Suisse sur la Guerre de Bourgogne, particulièrement les travaux si importans de M. de Gingins. Il est encourageant pour nous de voir ce critique célèbre donner une attention si soutenue à notre littérature nationale. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de recueillir ici son opinion sur les recherches de M. de Gingins et sur l'événement, capital pour l'histoire des deux pays, qui en a fourni le sujet.

« Les grands désastres de Charles-le-Téméraire (le Charles XII d'alors, dit M. Sainte-Beuve), appartiennent en propre à l'histoire de la Suisse, dont ils sont le plus glorieux butin, et par cet aspect ils ont rencontré naturellement pour narrateur et pour peintre l'admirable Jean de Muller, le plus antique des historiens modernes. Or, à la suite de la traduction récente due à la plume de M. Monnard, on trouve dans les tomes VII et VIII, à titre d'appendice, d'excellentes dissertations de M. de Gingins, qui prennent ces événemens fameux par un revers assez inattendu, mais désormais impossible à méconnaître sauf la mesure. M. de Gingins, à peine cité en France, est un de ces érudits qui, sans se soucier de l'effet vulgaire, poursuivent un résultat en lui-même, à peu près comme M. Letronne quand il avise un point de géographie, ou comme M. Magendie quand il interroge à fond un rameau de nerf. De plus, dans le cas présent, un mobile particulier l'animait : né au sein de la Suisse romande, pour laquelle ses aïeux combattaient en chevaliers, il s'est senti sollicité à en rechercher le rôle dans ces guerres et à s'y intéresser en patriote non moins qu'en curieux. Toute la Suisse, en effet, ne se rangeait pas alors dans un seul camp, et avec le Bourguignon la portion dite française fut vaincue. Le pays de Vaud notamment, qui relevait de la Savoie, mais dont le baron et seigneur, le comte de Romont, était d'ailleurs attaché au duc de Bourgogne, eut à subir de la part des Allemands une irruption inique, non motivée, et marquée des plus cruelles horreurs. Selon M. de Gingins,

cette querelle compliquée des Suisses contre le duc Charles ne saurait se justifier au point de vue national, ni dans ses préliminaires, ni dans ses différentes phases. Ennemis héréditaires de la maison d'Autriche, amis incertains et très-récens de la couronne de France, les Confédérés avaient, au contraire, toujours trouvé dans la maison de Bourgogne une alliée sûre et fidèle. Intérêts de commerce et d'échange, intérêts politiques, tout les liait; la Franche-Comté de Bourgogne était devenue presque la seconde patrie des Suisses. Comment donc expliquer le brusque revirement qui les mit aux prises? Les intrigues de l'archiduc Sigismond pour récupérer la Haute-Alsace, qu'il avait cédée au duc Charles dans un moment de détresse, l'or et surtout les paroles de Louis XI qui le mirent à même de la racheter à l'improviste, amenèrent la première phase dans laquelle les Suisses, entraînés par Berne, et agresseurs hors de chez eux, épousèrent une querelle qui n'était pas la leur, se jetèrent à main armée entre la Franche-Comté et l'Alsace, franchirent le Jura neuchâtelois, et devinrent patemment les auxiliaires actifs d'un vieil ennemi contre un prince qui ne leur avait jamais été que loyal. La seconde phase de cette guerre, la mémorable campagne de 1476, à jamais illustrée par les noms de Granson et de Morat, cette lutte corps à corps dans laquelle il semblerait que les Suisses traqués ne faisaient que se défendre, est plus propre sans doute à donner de l'illusion, mais même dans ce second temps, si on veut bien le démêler avec M. de Gingins, on est fort tenté de reconnaître que le duc Charles (Charles-le-*Hardi*, comme il l'appelle toujours, et non le *Téméraire*) ne franchissait point le Jura en conquérant; il venait rétablir le comte de Romont et les autres seigneurs vaudois dans la possession de leur patrimoine, dont les Suisses les avaient iniquement dépouillés pour leur attachement à sa personne; il venait délivrer le comté de Neuchâtel de l'occupation oppressive des Bernois. Toute la gloire, les succès et l'éblouissement d'une journée immortelle ne sauraient atténuer à l'œil impartial ces faits antérieurs et les témoignages qui les éclairent. Enfin, la campagne qui se termina à la bataille de Nancy, et qui forme la troisième période de la guerre de Bourgogne, cette expédition dans laquelle le duc de Lorraine recruta dans les cantons, moyennant solde fixe, les hommes d'armes de bonne volonté, ne fut à aucun titre une guerre nationale, pas plus que toutes celles du même genre où les troupes suisses *capitulées* ont figuré depuis. L'ensemble d'une telle querelle, entièrement politique et même *mercenaire*, où les Confédérés servirent surtout l'ambition de Berne, ne saurait donc s'assimiler que par une confusion lointaine à ce premier âge d'or helvétique, à cette défense spartiate et pure des petits cantons pauvres et indépendans. Mais, en revanche, l'éclat du triomphe émancipa hautement la Suisse, la mit *hors de page*, elle aussi, et au rang des états; et comme l'a dit un autre historien de ces contrées: « La bataille de Morat a changé l'Europe; elle a dégagé la France, relevé l'Autriche, et ouvert à ces deux puissances le chemin de l'Italie, que la maison de Bourgogne était tout au moins en mesure de leur barrer. Aussi, voyez les Suisses pendant les trente années qui s'écoulent entre Morat et Marignan! Rien alors ne se fait sans eux, et les plus grands coups ce sont souvent eux qui les donnent. »

— Nous lisons, dans le *Journal des Artistes*, la curieuse anecdote suivante, sur l'appareil médical de notre compatriote M. le Dr Junod.

Un jour de première représentation, une jeune artiste, Mme Rossi-Caccia, se vit subitement prise de l'enrouement le plus malencontreux. « Ce jour-là même, le hasard avait fait tomber entre les mains de notre cantatrice le mémoire lu à l'Académie de médecine par le docteur Junod, sur les effets de son appareil hémospasique. Elle accourt chez le docteur : bientôt, sous l'action de l'appareil, le sang se déplace et se porte aux extrémités ; la chaleur et l'irritation du larynx se dissipent ; l'artiste prélude, un rayon de joie illumine son regard, elle a retrouvé sa voix. Une heure après, Mme Rossi-Caccia soulevait les transports du public par des accens qui n'avaient jamais eu plus de fraîcheur ni d'éclat. »

— La vente de la galerie Aguado a presque autant occupé les journaux, ce printemps, que l'ouverture du Salon.

« J'ai tout oublié pour deux ou trois tableaux, nous écrit un de nos amis sur cette célèbre galerie, dont la vente a commencé il y a un mois. L'un est une vue de Venise par Canaletto : c'est un soir orageux. La mer est immobile, plombée, magiquement transparente ; le reflet des monumens a une magnifique profondeur, et les lignes en sont si pures qu'on devine le calme des eaux. Pour premier plan, un majestueux escalier de marbre qui descend au canal, puis, derrière les perspectives de la ville et de la mer entremêlées, une vaste campagne au loin prolongée jusqu'aux collines de la Brenta. Il y a sur cette toile comme un mélancolique silence, une infinie rêverie, et je ne sais quelle puissante impression de tristesse et de délaissement. — L'autre tableau est une assomption, de Murillo. Marie est enlevée au milieu des multitudes célestes. En bas, Jean-Baptiste debout, le visage glorieux de joie, la main sur la poitrine comme en signe d'hommage chevaleresque à Notre-Dame, deux apôtres et un moine à genoux que son ravissement soulève à moitié de terre. La composition est admirable : toutes les lignes ramènent le regard vers Marie, toutes ces armées des anges et ceux qui la contemplent de la terre ont les yeux attachés sur elle. La Vierge est de la plus grande beauté : son front est auguste, ses paupières voilent son extase ; elle est magnifique de majesté et d'humilité ; elle est la reine du ciel mais la servante de Dieu ; elle garde cet étonnement et suit ces longues méditations qui lui vinrent après la salutation de l'Ange : elle repose sur une nuée ; mais si elle se dressait, elle remplirait le ciel : on se rappelle, à son air de grandeur, à ce manteau dont les plis sont si largement abandonnés, la femme de l'Apocalypse qui a la lune sous ses pieds et la couronne d'étoiles. De petits anges, dans leur joie enfantine et leurs jeux, s'entrelacent autour d'elle en guirlandes charmantes. On devine des espaces glorieux, des immensités triomphales : le ciel resplendit de lumière, la terre est dans de profondes ténèbres. — J'ai remarqué aussi une descente de Ribeira ; le coloris est ardent et tragique. C'est une nuit effrayante. La croix monte dans les ténèbres ; on n'en voit que la moitié supérieure ; point de sol ; seulement les trois têtes des hommes qui descendent le corps du Christ. La terreur vous prend à cette vue : ce corps plombé ne res-

suscitera pas ; on n'aperçoit nulle part la terre ; il semble que le Maître de la vie est mort à jamais, que ce cadavre va tomber dans les profondeurs éternelles, que cette croix se dresse dans les obscurités du néant, que ces hommes sont les derniers êtres vivans et assistent aux funérailles de l'univers. — La galerie est presque toute espagnole. C'est la touche vigoureuse, le coloris ardent et sombre, la manière hardie de l'école, son type si mâle et si pénitent, cette peinture austère et énergique née dans des cloîtres peuplés de religieux autrefois rudes chevaliers : enfin le génie monacal et guerrier de l'Espagne. –La galerie possédait aussi la Madeleine de Canova, marbre admirablement chaste et pénitent, douleur éplorée, détresse du péché ; trop frêle pourtant de forme, et trop roseau : l'air de grandeur manque.

« L'Exposition a commencé il y a quelques jours. On s'est beaucoup plaint du jury : il a, paraît-il, dans un esprit de parti, refusé plusieurs bons ouvrages et, comme toujours, ouvert le Louvre aux plus méchantes croûtes. Il n'est pas un seul tableau religieux, malgré le nombre, qui vaille la peine d'être cité. *L'entrée de Jeanne d'Arc dans Orléans,* d'Henri Scheffer, présente de fort belles qualités. L'héroïne a la tête découverte, les yeux et l'âme au ciel ; elle semble ne pas voir ce peuple immense qui la salue comme un ange de Dieu. Il est à regretter que ce tableau soit d'une couleur morne et terreuse, peu en harmonie avec ce sujet triomphal. —La toile qui attire le plus les regards de la foule est le *Rêve de bonheur,* de Dominique Papety. Assurément ce n'est pas le rêve qui est beau. Il rappelle un peu trop le bonheur comme les phalanstériens l'imaginent. L'artiste a même eu la naïveté malheureuse de montrer au fond, sur la mer, la fumée de la cheminée d'un bateau à vapeur : un paquebot dans l'Elysée ! Mais plusieurs des grouppes qu'il a représentés assis ou debout à l'ombre de chênes magnifiques, sont d'une grande beauté de poésie et de dessin. Un jeune homme élève sa coupe avec un élan et une grâce admirable. Une jeune fille joue de la harpe ; une autre dépose sa palette pour se couronner de fleurs. Une autre encore, à l'écart, et comme en punition, tient un livre sur ses genoux : elle doit représenter la prière ; mais on ne sait trop ce qu'elle fait là, et, à sa doucereuse béatitude, on croirait plutôt qu'elle rêve d'un tendre roman. Tout le tableau a malheureusement une intention voluptueuse, matérielle même, qui repousse et lui donne quelque chose de trivial. Il y a d'ailleurs trop de clinquant dans l'exécution ; la verdure est luxuriante, admirable, mais les fleurs papillonnent trop sur les gazons. — *Le Tintoret peignant sa fille morte,* de Léon Cogniet, est l'œuvre capitale du salon. Un dessin correct, un beau modelé, un coloris vrai et puissant, une exécution consciencieuse, font de ce tableau un chef-d'œuvre. Le Tintoret avait une fille d'une admirable beauté : enfant, elle tenait déjà le pinceau ; on a d'elle de beaux tableaux ; elle mourut (à vingt ans !) sans avoir connu de la vie que l'amour de son père et la passion de l'art. La jeune fille, couchée sur son lit, reçoit la lumière rougeâtre d'une lampe cachée derrière un rideau. A voir sa touchante beauté et le sourire divin qui erre encore sur ses lèvres, on dirait un heureux sommeil : il y a encore une âme sous ses paupières baissées ; mais les mains posées sur le lit, on le sent, ne peuvent plus se soulever, et l'on reconnaît la mort. Les clartés grisâtres de l'aube pénètrent dans cette triste chambre ;

elles argentent faiblement le bas du visage et les épaules de la morte ; mais ce matin ne la réveillera plus. En face, derrière le lit, le père debout, la palette en main, l'œil rougi par la veille et les larmes, considère sa fille avec une sombre attention : on sent qu'il vient de passer sur cet homme une de ces nuits terribles qui vieillissent comme de longues années ; tout son bonheur l'abandonne ; cependant sa figure demeure noble et belle malgré tant de douleur. — Dans le *Charles-Quint ramassant le pinceau du Titien*, de Robert Fleury, le caractère du grand monarque est parfaitement exprimé : on sent que c'est la première fois qu'il se baisse. L'artiste est magnifique : il regarde et laisse faire Charles-Quint ; il n'est point confus d'un tel honneur. — *Voltaire et Piron se disputant au café Procope*, de M. Jacquaud : c'est une galerie de toutes les illustrations littéraires du 18e siècle, et un tableau animé, d'une composition gracieuse, d'une couleur charmante et d'un grand fini d'exécution. Voltaire est furieux ; ses yeux semblent vouloir mordre, et les cils sont autant de griffes. — Le *Savoyard faisant sa toilette*, d'Hornung, a paru moins heureux que ses deux petits Savoyards de l'an dernier. — On regrette que Girardet, jeune peintre neuchâtelois, n'ait pas exposé davantage. Il y a de lui, cette année, un joli paysage des environs de Naples, et un petit tableau de genre plein de sentiment, la convalescence. Une femme, jeune encore, à peine rétablie, appuie sa tête fatiguée sur un oreiller, et écoute la Bible, que lit son père, beau et vert vieillard : sa petite fille est là, l'air distrait, et son fils debout, derrière la table, est dans une attitude recueillie : tout ce monde, les heureuses gens ! est sur la galerie en bois d'une jolie maison suisse; et au-dessus des beaux arbres du verger, dans les hauts cieux, une cime de neige. Dessin, coloris, composition, tout est charmant. — Il n'y a pas de paysages à citer, surtout quand on se souvient du magnifique orage de Calame, qui figurait l'an passé avec tant d'honneur au salon. »

— Quoique cette lettre parle de tableaux dont la plupart de nos lecteurs ne peuvent juger par leurs yeux, cependant elle les fait voir et nous rend quelques-unes de leurs émotions ; les observations générales qu'elle contient nous ont paru de nature aussi à intéresser nos artistes et les personnes, de moins en moins clairsemées chez nous, qui s'intéressent à la peinture et aux arts. Déjà des morceaux distingués ont paru aux expositions de Genève, de Berne, de Zurich, de Bâle, de Neuchâtel, etc.

La patrie de Léopold Robert surtout paraît avoir compris l'héritage qu'il lui a légué. La prospérité générale, jointe à la richesse particulière, y féconde beaucoup de pensées généreuses et nationales. Il s'est formé entr'autres, l'année dernière, à Neuchâtel, une *Société des amis des arts*, dont le but, les moyens et même déjà le succès sont dignes d'envie. Elle se compose de personnes qui, par une ou plusieurs actions de 5 fr. de France par an, en devien-

nent membres : un comité choisi par elles s'occupe de l'acquisition des ouvrages d'artistes neuchâtelois, tableaux, gravures, médailles, qui sont, au bout de l'année, distribués par loterie aux actionnaires. Cette manière d'unir ses ressources pour encourager le talent est d'autant plus sage, utile et honorable, qu'elle est à peu près la seule appropriée à l'état des choses dans notre siècle, la seule à peu près qui arrive véritablement, avec quelque généralité, jusqu'aux œuvres de mérite. Le sacrifice léger que s'imposent les contribuables tourne ainsi au profit de l'art, et au leur propre, avec la chance de recevoir un objet de valeur ; il peut tourner aussi, par des dons, au profit des musées, c'est-à-dire du public. On ne pouvait mieux généraliser une idée généreusement patriotique. — La société de Neuchâtel a eu l'année dernière plus de 900 actions et, sur cinquante lots pour gains principaux, une vue du Rosenlaui, de Calame, de 1200 fr., et un tableau d'Aurèle Robert, de 800 fr.

— A Lausanne, ce goût commence à se révéler aussi, surtout par l'intérêt croissant du public et la sollicitude du gouvernement pour le Musée-Arlaud. Le fondateur et plusieurs particuliers généreux ont contribué à l'enrichir. Nous avons le chef-d'œuvre de Diday, et un grand tableau a été commandé à Calame. Ce noble encouragement donné aux artistes suisses aidera à en faire naître parmi nous [1], en même temps qu'il nous forme une réputation honorable parmi nos confédérés. — Un élève de Diday, M. Joseph Zelger, d'Unterwald, vient de faire exposer à notre musée trois paysages remarquables par la vérité avec laquelle la nature de la haute-montagne a été saisie. M. Zelger est un enfant des Alpes, et cette grande nature qu'il interroge comme une mère, lui a déjà révélé plus d'un de ses secrets : la silencieuse et pénétrante solitude des cimes, les mers de brouillards qui fument du fond des vallées et ne s'élancent, toujours plus audacieux, que pour se fondre toujours plus enflammés dans le ciel ; puis, en face de ces grandes scènes, l'aimable et douce sécurité des chalets, dans un repli des monts, à deux pas des plus brusques caprices de l'abime et de ses plus

[1] Un Vaudois, M. Alfred van Muyden, est à cette heure un des meilleurs élèves de Kaulbach.

noires profondeurs. M. Zelger doit à cette intimité de vie avec la nature l'originalité de ses conceptions : sans doute il lui reste encore plus d'un pas à faire pour arriver, dans l'exécution ; à tout le degré de fini qu'on est en droit de lui demander ; surtout dans les premiers plans, dans celui, par exemple, de son grand tableau, à cette vigueur de relief qui rejette en arrière les plans intermédiaires et éloignés, et qui donne plus de caractère à l'ensemble. Mais nous n'en saluons pas moins en lui un nouveau peintre national, qui comprend, qui sent la nature, et qui a déjà plus d'une qualité pour la bien rendre.

QUESTION COMMERCIALE SUISSE.

La *Commission de la société industrielle de Zurich* vient de publier, sous le titre de *Rapport sur les relations commerciales de la Suisse*, un document important à connaître pour les personnes qui s'occupent de cette question. Dans une première division de son travail, la Commission donne des renseignemens intéressans sur l'état du commerce et de l'industrie dans le canton de Zurich, sur les péages, les ports, les droits de consommation et les monnaies des divers états confédérés, enfin sur les rapports commerciaux de la Suisse avec l'extérieur. Elle fournit, à ce dernier égard, des données statistiques sur le commerce avec l'Autriche, les douanes allemandes et les états sardes ; ce qui complète, dans une certaine mesure, le beau travail publié l'année dernière par M. Gonzenbach sur nos relations commerciales avec la France. — Dans une seconde division, la Commission examine ce qu'il y aurait à faire dans la situation actuelle. Nous énumérons sommairement ses vues. Un seul péage perçu aux frontières suisse couvrirait aisément les 5 millions que perçoivent les 22 cantons sous le titre de péages, de postes, et de droits de consommation ; les pays voisins supporteraient naturellement la moitié de ce péage, qui pèse aujourd'hui tout particulièrement sur l'agriculture et le commerce intérieur. Ce commerce intérieur étant facilité écarterait plus aisément le commerce de l'extérieur. On pourrait conclure des traités de commerce. Les frais pour la garde des frontières peuvent être évalués à 750,000 fr., ce qui n'est pas excessif. Un péage de 4 à 12 pour 100 couvrirait les frais et produirait les 5 millions indiqués. Le transit serait entièrement affranchi. La répartition du produit des péages se ferait entre les cantons d'après une combinaison des trois élémens suivans ; les routes établies, la population, et les postes. On établirait enfin une chambre de commerce fédérale.

Les mesures proposées tendraient, on le voit, à une centralisation prononcée des péages, des postes et probablement des monnaies. Nul doute qu'à ce titre, et indépendamment de leur appréciation commerciale, elles ne rencontrent une vigoureuse opposition de la part de la souveraineté cantonale ; mais elles n'en méritent pas moins un examen attentif et un patriotique intérêt.

BULLETIN.

PANORAMA DE LA MER DE GLACE DU LAUTERAAR ET DU FINSTERAAR, par J. Bourkhart. Lith. de Nicolet et Thez, à Neuchâtel (Suisse.) Prix : 10 francs de Fr. — Librairie de Marc Ducloux.

Qui n'a entendu parler du glacier de l'Aar et du séjour que notre grand naturaliste Agassiz y fait pendant l'été pour lui surprendre ses secrets! Car, on le sait, ces régions glacées, qu'au premier coup-d'œil on prendrait pour les inertes et sourds domaines de la mort, ont au contraire une vie propre et mystérieuse; ils ont leurs mouvemens, leur progression, leur déclin, et leurs lois; chaque jour leur surface subit des changemens réguliers, et leur masse avec le cours des années. Mais que de patience pour suivre pas à pas cette vie lente et profonde; que d'attention, que d'efforts répétés pour la bien comprendre! A un tel ensemble d'observations un seul homme ne pouvait suffire. Aussi le savant qui les dirige s'est-il adjoint plusieurs compagnons pour l'aider dans son travail : et ce n'est pas un des plaisirs les moins piquans d'un pélerinage au glacier de l'Aar que d'y trouver campée toute une petite colonie, et cette réunion d'hommes instruits, chacun avec sa spécialité et son caractère. L'un est chargé d'explorer les cimes, l'autre d'étudier le glacier dans ses détails microscopiques, un troisième d'en lever le plan, et un quatrième nous en donne aujourd'hui le panorama. On sait quelles grandes difficultés présente ce genre de travail, qui tient à la fois du plan et du tableau, sans avoir ni toute l'exactitude du premier, ni tous les effets du second. M. Bourkhart nous paraît les avoir souvent heureusement vaincues. Voilà bien la profonde vallée de glace, encaissée entre ses hauts créneaux de rochers; la moraine qui la partage et qui y court comme un long sillon dans un champ, mais sillon formé de blocs gigantesques et dont le glacier lui-même est le soc; voilà encore, sinon dans tout leur admirable contraste de couleurs et de tons, du moins dans celui de leur forme, voilà le Finsteraar ou l'*Aar sombre*, avec ses glaces et ses roches foncées; puis le Lauteraar ou l'*Aar brillant*, comme l'ont si bien appelé les bergers à cause de l'éblouissant éclat de ses neiges immaculées! Outre l'intérêt qu'il doit avoir pour toute personne qui aime les montagnes, ce panorama en a un particulier pour ceux qui ont déjà vu le glacier de l'Aar : il leur rappelle bien des détails qui à la longue se perdent dans le souvenir de l'ensemble; quant à ceux qui ont encore à faire cette magnifique excursion alpestre, il leur offre un moyen de s'y préparer par quelque étude préliminaire : la réalité ne leur causera pas moins de surprise et ils en jouiront davantage.

ETUDE DE LA NATURE, pour servir à l'éducation de l'esprit et du cœur. Par H. Hollard, doct. en médecine, Professeur d'histoire naturelle. Ouvrage couronné par la Société de la Morale Chrétienne, et approuvé par le Conseil de l'Instruction publique du canton de Vaud. Paris 1843. Lausanne, M. Ducloux. Prix réduit, pour la Suisse française, de 12 fr. à 10 fr. de Fr.

Quel est le père de famille qui n'ait souvent désiré avoir sous la main un ouvrage de ce genre pour le faire lire ou pour l'expliquer à ses enfans, pour l'aider lui-même à répondre aux mille questions que le spectacle de la nature leur suggère. Curiosité symphatique et profonde! elle n'est pas seulement un besoin de

l'esprit, elle tient également à tout ce qu'il y a en nous de plus intime encore, à tout ce qui, dans la création physique et morale, nous avertit sans cesse que nous ne sommes pas seuls, ni à côté, ni au dessus, ni au dessous de nous; que nous ne sommes point notre tout, notre centre; et qu'enfin notre liberté, nos forces, tout ce que nous avons de plus capable d'agir, ne l'est pourtant point de produire autre chose que ce qu'il doit produire d'après la loi souveraine, d'après la loi de tout être, à laquelle, d'explications en explications, du moins avec les enfans, on est bien toujours forcé de revenir. Les enfans sont tous comme cette reine de Prusse, dont la curiosité d'esprit ne pouvait pas même être satisfaite par le grand Leibnitz : elle aimait à philosopher avec lui, et il lui répondait quelquefois impatienté! « Madame, vous voulez savoir le pourquoi du pourquoi. » Mais si les enfans, et ils n'ont pas moins raison en cela que la reine de Prusse, veulent aussi savoir le pourquoi du pourquoi; s'ils ne prennent point le change, et ne se contentent pas de savoir tout le reste, ils ne dédaignent cependant point ce dernier, et ne demandent pas mieux que de s'y promener longtemps de questions en questions, de pourquoi en pourquoi, qui poussent sur leurs petites lèvres roses comme au printemps les fleurs sur tous les buissons : loin de s'en inquiéter le moins du monde, cela les charme au contraire; dans leur foi naïve, sans laquelle, à vrai dire, ils ne questionneraient, ils ne raisonneraient pas, ils sont bien sûrs, les enfans, que, puisqu'il y a une question, et tant qu'il y en aura une à faire, et toujours et toujours, il y aura aussi une réponse. De là leur curiosité sans frein, mais aussi sans crainte, et souvent bien plus certaine que la raison des choses existe que nous ne le sommes de la posséder.

Même avec un peu d'instruction on est parfois assez cruellement embarrassé de les satisfaire ; il n'est point de parens qui n'aient là-dessus leurs petites histoires à raconter. On l'est surtout pour ce qui regarde la nature physique, où il faut répondre par des faits, ou des observations de faits, que l'on n'a pas toujours toutes présentes à l'esprit. L'ouvrage de M. le docteur Hollard rendra ainsi un vrai service aux parens et aux maîtres, en même temps qu'il pourra être mis dans les mains d'enfans plus âgés. Son but est de faire servir l'étude de la nature à l'éducation du cœur et «de combler par là un vide important dans la bibliothèque des jeunes gens et même dans celle des gens du monde : » il nous paraît l'avoir atteint à plusieurs égards, non pas à tous sans doute, cela était impossible avec un travail si considérable et si difficile; mais assurément, c'est bien plus qu'un *faible essai*, comme l'appelle l'auteur avec modestie. C'est un cours élémentaire, mais complet, d'étude de la nature, écrit d'un style clair et facile, précis, et animé par les exemples et les applications ; enfin, comme le voulait le programme, un livre « à la portée de la jeunesse, des femmes et des hommes qui ont un premier degré d'instruction. » L'ouvrage est divisé en quatre parties, nécessairement très-inégales entr'elles et qui ne correspondent point chacune à un volume. Dans la première, intitulée *Physique et Chimie générales*, le monde, pour ainsi dire, n'existe pas encore ; on est seulement en présence de la matière et de ses attributs, des forces et des lois générales de la nature, attraction, affinité, chaleur, lumière, électricité, magnétisme, etc. Dans la seconde, le monde est devant nos yeux ; mais d'abord le système solaire et les étoiles, ou le

Monde Universel, dans lequel gravite notre monde particulier. On commence à s'occuper de celui-ci avec la troisième partie, qui est déjà plus étendue que les deux précédentes : elle est consacrée à l'*Etude de notre globe* dans son atmosphère (météorologie), ses eaux (hydrologie), son sol (géologie et minéralogie). La quatrième et dernière partie, qui comprend les deux tiers du second volume et les deux volumes suivans, s'occupe des *Habitans du globe*, végétaux et animaux, de leur organisation, de leur vie, de leurs espèces, pour se terminer enfin par l'histoire naturelle de l'homme, «être à part, dit l'auteur, dans lequel l'animalité se retrouve, il est vrai, mais à une place subordonnée.» Ce plan ramène aisément l'esprit à la grande et religieuse pensée de l'ensemble et du gouvernement du monde : l'auteur ne néglige pas de la rappeler aussi par les détails, mais avec la convenance et la modération que réclamait le sujet ; lui-même s'explique très-bien là-dessus : «J'ai écrit, dit-il, conformément à ces principes, » laissant parler la création, ne prêtant le plus souvent d'autre aide à son langage » que celui d'une exposition méthodique, ne retenant pas les réflexions qui se » présentaient spontanément sous ma plume ; mais ne prenant point à tâche non » plus d'en faire la péroraison obligée de chaque chapitre. Peut-être trouvera- » t-on que j'ai poussé, sous ce rapport, les précautions un peu loin, et que » l'abus contre lequel je m'élève m'a rejeté vers l'excès opposé. Il se peut ; mais » cet excès nuit peut-être moins que l'autre à la cause que j'ai à cœur de servir.» On voit donc que cet ouvrage est le fruit d'un esprit mûr qui non seulement possède et s'est approprié son sujet, mais qui sait aussi l'approprier à son but.

L'ORIENT ANCIEN ET MODERNE, publication mensuelle de S. PREISSWERK, professeur à Bâle, traduite de l'Allemand. 2me année. Paris, Delay ; 1843.

Nous avons déjà annoncé le premier volume ou la première année de cette utile publication. Le deuxième ne peut manquer d'intéresser également, dans un temps où l'Orient répond si vivement à toutes les préoccupations politiques ou religieuses. Ce nouveau volume contient plusieurs articles curieux et édifians sur les prophètes, les Macchabées, les montagnes de Sinaï, la Palestine, le passage de la mer Rouge, Hérode, l'évêché de Jérusalem, etc., etc. La traduction ne nous paraît pas exempte de germanismes ; mais on sait combien il est difficile au français, lorsqu'il traduit de l'allemand, de ne pas contracter de la gêne, surtout s'il veut suivre d'un peu près son modèle.

DEUTSCHES KIRCHENLIEDERBUCH oder die Lehre vom Kirchengesang. Von J. P. LANGE, Dr und ordentlichem Professor der Theologie an der Universität zu Zürich. — Zurich, Meyer et Zeller. 1842 et 1843.

Il est assez difficile de traduire exactement le titre de cet ouvrage. C'est un recueil de chants d'église, avec des remarques et des observations de l'éditeur, qui en font comme un traité à la fois pratique et théorique sur l'*Hymnologie*. On sait que les Allemands ont une multitude de ces chants religieux, dont plusieurs déjà asses anciens, mais d'une beauté, d'un élan que même depuis son grand siècle la poésie allemande, si renouvelée et si riche, est loin d'avoir surpassés. M. Lange était bien capable de les apprécier, de les placer dans un ordre méthodique et de les accompagner des notes et des explications nécessaires. Poète lui-

même, théologien distingué, cherchant toujours le côté pratique des idées et l'idée morale des faits, il a, dans sa piété, dans sa foi, d'ailleurs très-orthodoxes, quelque chose d'original qui devait le pousser lui-même vers ces hymnes où la plus haute poésie, l'observation la plus profonde et la foi la plus simple sont si intimement confondues. Nous recommandons vivement cette publication aux personnes qui s'occupent de recueillir ou de composer des morceaux pareils en français : elles y trouveraient une abondante source d'inspirations. Le recueil est presque terminé. Trois livraisons ont paru ; la quatrième et dernière, annoncée pour Pâques, contiendra une théorie de l'hymnologie.

NEUE HELVETIA. Zurich, Meyer et Zeller. Prix : 6 francs par an.

La *Nouvelle Helvetia* est un recueil suisse qui se publie à Zurich par cahiers de 3 à 4 feuilles d'impression tous les mois. Il s'était déjà fait connaître sous le titre de *la Flèche de Tell.* Pour donner quelque idée à nos lecteurs d'une publication qui se propose aussi d'ouvrir du champ et de donner de l'éveil à l'activité intellectuelle dans notre patrie, nous allons indiquer ce qui forme la matière de son premier numéro : 1° un article développé sur la question fédérale : il pourrait fournir un point de comparaison intéressant et utile avec celui que nous avons publié, sur le même sujet, dans notre précédente livraison : la question y est aussi envisagée historiquement mais d'un autre point de vue ; 2° un extrait de l'histoire de la poésie allemande, de *Gervinus ;* 3° comme souvenir dédié à César LaHarpe *(Erinnerung an Cæsar LaHarpe)*, un fragment du mémoire justificatif qu'il adressa au Corps-Législatif après le 7 janvier 1800 et sa lettre au président du Grand-Conseil : — (« On peut me persécuter ; toute chose a son temps ; mais on ne » me forcera jamais à haïr ma patrie, » etc.) ; 4° une description topographique des principaux passages des Alpes suisses ; 5° un article critique de M. Troxler sur le récent ouvrage de M. Verdeil, *De la réclusion dans le canton de Vaud et du pénitencier de Lausanne.* « On trouve dans cet ouvrage, dit le célè» bre professeur, la connaissance des détails, le sens pratique et la solidité qui » vient de l'expérience, joints à un degré bien rare avec une grande érudition » dans la matière et un esprit de réforme basé sur la science. » L'auteur de l'article, en rappelant l'importance des questions traitées dans le livre de M. Verdeil et l'intérêt qu'elles excitent, termine par cet éloge de notre canton, éloge que le nom de M. Troxler rend encore plus honorable pour nous. « Heureux can» ton de Vaud, florissant état ! guidé, avec une libre et sage intelligence, par » tes Conseils, également éloigné du vandalisme destructeur d'un libéralisme » brutal et de la politique fanatique d'une superstition qui hébète le peuple, tu » poursuis d'un pas assuré le grand but du bien général. Puisse Dieu te bénir ! » On voit, par ce court extrait, que la *Nouvelle Helvetia* ne veut point négliger la Suisse française, et que notre canton surtout y est fort bien partagé. Elle a donc toute sorte de droits à trouver ici des lecteurs.

FEUILLE POPULAIRE SUISSE. Vevey, A. Michod, libraire. Prix de l'année : 15 batz.

Ce recueil, d'une feuille d'impression par mois, contient dans son modeste format un grand nombre de morceaux bien choisis, où des idées utiles, élevées,

et nettement religieuses, sont offertes à la méditation des lecteurs dont il veut aider l'éducation intellectuelle et morale. Approprié aux exigences de son but, sans que la nécessité d'être compris par son public le rende fade et puéril comme c'est trop souvent et mal à propos le cas des choses qu'on adresse au peuple et aux enfans, il a en outre le mérite de nourrir l'intelligence surtout à des sources nationales, ou aussi au moyen de ces grandes pensées qui font des hommes de génie des frères ou des compatriotes pour toute l'humanité.

SUISSE ITALIENNE. — Nous avons reçu, du canton du Tessin, plusieurs publications qui témoignent des efforts de citoyens généreux pour avancer le progrès politique, intellectuel et moral de ce beau pays. Deux (*Pensieri sulla revisione costituzionale* etc. et *Pensieri sul rigetto del nuovo atto costituzionale)* ont trait à la réforme constitutionnelle rejetée dernièrement par le peuple tessinois; rejet qui a été celui de plusieurs pressantes améliorations, notamment dans l'organisation de la justice et des tribunaux. Deux autres regardent l'éducation publique et privée: *Dell' educazione pubblica nel cantone Ticino,* et *Manuale di pedagogia e metodica ad uso delle madri, dei padri, dei maestri* etc; toutes deux sont du même auteur, de M. L. A. Parravicini. Ce dernier ouvrage est un cours complet, raisonné et savant, de pédagogie. Le 1er volume seulement a paru. Il traite de la pédagogie en général et des diverses méthodes pédagogiques, anciennes et modernes, depuis celle de Lycurgue jusqu'à celle du Père Girard. Il prend l'enfant au berceau, et entre dans beaucoup de détails pratiques sur l'éducation du corps, de l'esprit, du sentiment et de la volonté. — *Almanacco del popolo Ticinese.* Cet almanach populaire nous a paru très-utile et bien fait. Il contient des articles sur la morale, la religion, la civilité, l'hygiène, l'agriculture, les caisses d'épargne, l'instruction primaire, le chant populaire, des fragmens de géographie et d'histoire de la Suisse, enfin la biographie d'un Tessinois célèbre, *Pietro Morettini*, architecte civil et militaire, souvent employé par Vauban; c'est lui qui, revenant dans sa patrie en 1707, dut à un accident, comme il passait le Gothard, l'idée alors bien hardie de percer l'*Urner-loch* tel que cela fut exécuté et qu'on le voit aujourd'hui. L'auteur de cet almanach est M. Ghiringhelli, inspecteur des écoles à Bellinzone. — *Enrico Zschocke, commissario nella Suizzera italiana.* C'est le récit en italien, d'après Zschocke lui-même, de sa mission dans la Suisse italienne, où il fut envoyé par le Directoire helvétique en 1800, pour accompagner le général Moncey, chargé de pénétrer sur ce point dans la Lombardie. Cet épisode de l'histoire de la patrie, dit le traducteur italien, est « plein de sévères exemples de prudence, de vertu et de calamités redoutables. » — Outre les journaux politiques, le Tessin a encore le *Journal des Sociétés tessinoises d'utilité publique, de la caisse d'épargne et des amis de l'éducation du peuple; le Catholique, journal religieux et littéraire* etc. On voit donc, par ce peu de mots, auxquels nous sommes forcés de nous borner, qu'il règne une assez grande activité littéraire parmi nos confédérés des bords du lac Majeur.

DROIT PUBLIC FÉDÉRAL.

COUP-D'ŒIL HISTORIQUE

SUR CERTAINES CONDITIONS D'ÉQUILIBRE DANS LES RELATIONS CONFÉDÉRALES DES ÉTATS SUISSES [1].

II.

De toutes les questions qui peuvent s'agiter dans une confédération, une des plus importantes, sans contredit, et des plus difficiles, est celle de savoir si tous les états confédérés doivent jouir des mêmes droits, ou s'il doit exister entr'eux quelque inégalité correspondant à leur population, à leur richesse, à leur puissance, ou à ces divers élémens réunis. Cette question, comme la plupart des questions politiques, n'est pas susceptible d'une réponse générale et absolue; elle s'enchaîne à une foule d'autres points de vue; et sa solution varie suivant le nombre, la grandeur, la puissance des états confédérés, suivant l'époque et les circonstances, suivant le but de la confédération et le degré de centralisation qu'elle comporte. Tout, en pareille matière, est tellement délicat, que la moindre injustice peut donner lieu aux conséquences les plus graves: et soit que certains états aient obtenu une prépondérance trop grande, soit qu'ils ne jouissent pas de toute l'influence à laquelle ils auraient droit, rien n'est plus propre à devenir un sujet de discordes, de malaise et de perturbations. Du reste, quel que soit le parti que l'on adopte, il est impossible de se flatter de contenter toutes les ambitions, de calmer toutes les jalousies, et le but principal auquel on doit tendre, c'est de satisfaire dans une juste proportion tous les intérêts véritablement essentiels, et de mettre, si possible, en évidence les influences les plus salutaires au pays.

[1] Voyez la livraison de mars, page 197.

Notre époque ne connaît qu'une seule sorte d'inégalité entre des états confédérés, c'est l'*inégalité de représentation*, ou la représentation proportionnelle. Mais on conçoit fort bien que l'inégalité puisse porter sur des droits d'une autre nature, et quoique cette *inégalité des droits* ne soit pas susceptible d'une répartition aussi graduée, d'une proportion aussi équitable, on se rend fort bien compte qu'à d'autres époques elle ait pu être la seule possible.

Nous nous sommes appliqué, dans un premier fragment, à faire voir que l'ancienne confédération suisse avait donné naissance à un assez grand nombre d'inégalités de droits, soit entre les cantons, les alliés et les sujets, soit entre les divers membres qui composaient chacune de ces trois catégories. Nous avons vu que les états confédérés n'étaient point également partagés quant au droit de faire la guerre, de contracter les alliances, de faire juger les contestations, de prendre part aux conquêtes; nous avons vu que, quoique l'égalité des votes parût exister, au moins en principe, elle était entièrement méconnue à l'égard de ceux des états qui étaient exclus du droit de participer aux diètes. Divers motifs nous ont porté à croire que ces inégalités n'étaient pas uniquement le résultat accidentel de circonstances fortuites, mais qu'elles étaient la conséquence d'une même cause, qu'elles devaient avoir été déterminées, au moins dans l'origine, par les avantages plus ou moins grands que chaque état était présumé avoir apportés dans la confédération, et qu'ainsi elles devaient avoir eu un rôle fort important à jouer dans les relations confédérales.

Cette manière de voir mérite d'autant plus l'examen, que ce n'est pas seulement dans la confédération suisse que l'on a vu des exemples de l'inégalité des droits.

L'ancienne ligue anséatique, qui prit naissance, à ce qu'on présume, dans le courant du treizième siècle, et qui, à l'époque de sa prospérité, compta dans son sein plus de soixante et dix villes, nous offre certains traits de ressemblance avec nos anciennes ligues [1]. Là aussi les députés aux diètes votaient sur in-

[1] Ce morceau était déjà écrit lorsque nous avons eu le plaisir de voir que

structions, et quand ils ne pouvaient s'entendre, ce qui leur arrivait fréquemment, ils laissaient l'affaire au *recès* et la prenaient *ad referendum*. Là aussi les votes étaient égaux en ce sens qu'aucune ville n'avait plus d'un suffrage. Néanmoins l'inégalité des droits trouva aussi moyen de s'y introduire, et il paraît même qu'elle y fut aussi poussée trop loin, surtout dans les derniers temps, car on s'est plaint de ce qu'elle avait contribué à la dissolution de l'alliance [1]. En effet, une partie des villes qui prenaient part à la ligue, ne jouissaient pas de la plénitude des droits qui en résultaient, soit à cause de leur petitesse ou de leur éloignement, soit parce qu'elles ne s'y rattachaient que *médiatement* par leur alliance avec quelques-uns de ses membres, soit parce qu'elles n'étaient envisagées que comme *alliées* (*zugewandte*), dénomination qui comportait à peu près la même signification qu'en Suisse [2]. Ces villes, entr'autres, étaient privées du droit d'être représentées aux diètes anséatiques. D'autres, en revanche, jouissaient d'une position privilégiée à plusieurs égards et, en particulier, à raison des fonctions directoriales qu'elles exerçaient, soit dans la ligue générale, soit dans leurs *quartiers* respectifs. Il y avait aussi entr'elles un ordre de préséance, sujet fréquent de querelles et de jalousies, dans lequel on voyait en première ligne les villes de Lubeck, Cologne, Hambourg, Brême, qui étaient les plus importantes, et qui figuraient sur les matricules anséatiques comme étant les plus imposées. N'est-il pas remarquable de retrouver ainsi, à l'autre extrémité de l'empire germanique, des caractères qui nous rappellent notre pays, et n'est-il pas permis, en voyant des effets semblables, de les attribuer à des causes semblables?

nous nous étions rencontré, sur plusieurs points, avec l'auteur de l'article inséré dans le numéro de janvier de la *Nouvelle Helvetia*, et, en particulier, que nous avions l'un et l'autre indiqué les rapports de ressemblance qui existaient entre la ligue anséatique et les ligues suisses.

[1] Sartorius, II, 135.

[2] On voit figurer parmi ces dernières la ville de Mulhouse, qui fut aussi alliée des Suisses (Sartorius, II, 128).

La république fédérative des Pays-Bas, qui se forma plus tard et présenta un caractère d'unité beaucoup plus prononcé, offrit aussi certains exemples d'inégalités. Il est vrai que chacune des sept Provinces-Unies n'avait qu'*une voix* dans l'assemblée des Etats-Généraux. Mais elles étaient inégalement représentées dans le Conseil-d'Etat, autorité administrative revêtue de pouvoirs fort importans. La Hollande y avait trois voix; la Gueldre, la Zélande et la Frise en avaient deux; Utrecht, l'Overyssel et Groningue n'en avaient qu'une seule. Il est même à remarquer que cette répartition des voix était dans un certain rapport avec le chiffre des contributions des provinces, et qu'elle se rapprochait ainsi de la représentation proportionnelle [1]. D'ailleurs tous les pays qui faisaient partie de la république ne jouissaient pas des mêmes droits. Le pays de Drente, qui avait conservé sa liberté intérieure, ne put obtenir d'être représenté aux Etats-Généraux, malgré les réclamations qu'il adressa à cet égard. Il en fut de même des pays sujets, sur lesquels les Provinces-Unies exerçaient un pouvoir souverain; et ce fut en vain que les villes du Brabant, qui en faisaient partie, et qui avaient puissamment contribué à l'affranchissement du pays, réclamèrent

[1] L'échelle des contributions était fixée comme suit, pour une somme de cent florins :

Gueldre,	5 fl.	11 s.	2 d.
Hollande,	57 »	14 »	8 »
Zélande,	9 »	1 »	10 »
Utrecht,	5 »	15 »	5 »
Frise,	11 »	10 »	11 »
Overyssel,	3 »	10 »	8 »
Groningue,	5 »	15 »	6 »
Drente,	0 »	19 »	10 »
	100 fl.	0 s.	0 d.

Il n'y avait que peu de différence entre les contributions d'Utrecht, de la Gueldre et de Groningue ; aussi trouve-t-on, à la fin du dix-septième siècle, une variation dans le nombre des députés que les deux dernières envoyaient au Conseil d'Etat. (Basnage). Voyez aussi à ce sujet Vicquefort et Leclerc.

d'être admises à participer au gouvernement général [1]. On voit, par ce qui précède, que nous ne partageons point l'opinion émise dans un écrit publié à Neuchâtel, en 1836, sur *les droits et les intérêts des états suisses quant au pacte fédéral.* L'auteur de cet écrit, après avoir tracé un résumé succinct des institutions des Provinces-Unies, arrive à cette conclusion qu'elles étaient toutes égales en autorité, et qu'ainsi leur inégalité de puissance n'apporta aucun obstacle à l'union. Mais, pour arriver à ce résultat, il a dû passer sous silence les inégalités que nous avons signalées, et, en particulier, l'inégalité de représentation au Conseil d'Etat.

A mesure qu'on se rapproche de notre époque, le principe de la représentation proportionnelle occupe une place de plus en plus importante. La constitution fédérative des Etats-Unis de l'Amérique du Nord nous en offre un exemple frappant, et cet exemple a été suivi par les autres confédérations américaines qui se sont formées à son imitation. — Le faible lien de la première constitution fédérale des Etats-Unis avait pu suffire, tant qu'avait duré la guerre de l'indépendance, et que le danger commun avait rallié tous les esprits. Mais, la guerre achevée, l'insuffisance du lien fédéral n'avait pas tardé à apparaître, et la nécessité de le remplacer par une constitution plus forte était devenue évidente à tous les yeux. Deux partis étaient en présence; l'un voulait maintenir le principe fédératif, et l'autre, le parti populaire, avait une tendance marquée à l'unitarisme : ce fut d'une transaction entre ces deux partis opposés que sortit la constitution actuelle, œuvre des Washington, des Franklin, des Hamilton, et de tous ces grands citoyens qu'avaient formés les luttes de l'indépendance. — On sait que, sous cette constitution, le pouvoir principal réside entre les mains de deux chambres, le Sénat et la chambre des Représentans. Dans la première, chaque Etat nomme deux députés, quelle que soit d'ailleurs sa population. Dans la seconde, chaque Etat envoie un

[1] Vicquefort, Histoire des Provinces-Unies, III, 267 et suiv.

nombre de députés exactement proportionnel à sa population[1]. Le mélange des mêmes principes se rencontre aussi pour l'élection du Président; car, pour procéder à cette élection, chaque Etat désigne un nombre d'électeurs égal à celui des représentans qu'il fournit dans les deux chambres. C'est ainsi que, dans ce système mixte, on a combiné et juxtaposé deux principes opposés et en quelque sorte contradictoires, l'égalité et l'inégalité de représentation. Cette combinaison peut paraître peu rationnelle, mais il n'en reste pas moins vrai, qu'elle offre l'expression vivante des intérêts réels qui se rencontrent plus ou moins dans toute confédération. L'égalité des voix dans le Sénat est la traduction du principe de l'indépendance ou de la souveraineté des Etats. La représentation proportionnelle dans l'autre chambre est le symbole de l'unité collective fédérale et la conséquence naturelle de l'inégalité de puissance des Etats. La première chambre défend et conserve le principe fédératif; la seconde défend et conserve le principe de l'unité nationale. L'une fournit aux petits états le moyen de résister à l'influence des grands; l'autre donne aux grands le moyen de contrebalancer l'influence des petits. Ce système de pondération, qui ne donne ainsi, ni aux uns ni aux autres, une prééminence décisive, peut ne pas convenir à toutes les confédérations; il peut, en particulier, ne pas convenir à la Suisse, comme étant trop compliqué et sur une trop vaste échelle : mais il n'en mérite pas moins d'être sérieusement et attentivement étudié parmi nous, ne fût-ce qu'à raison des circonstances qui ont présidé à sa formation.

Revenons à la Suisse, où nous verrons bientôt le principe de la représentation proportionnelle succéder ou chercher à succéder au principe de l'inégalité des droits.

L'ancienne Confédération avait une double mission à accomplir; elle avait à affranchir le sol de toute domination étrangère,

[1] Une loi décennale fixe le chiffre qui sert de base à cette proportion. D'après la loi de 1832, chaque Etat devait nommer un député pour 48 mille habitans, et ainsi l'Etat de New-Yorck avait 40 députés, tandis que celui de Delaware n'en avait qu'un seul.

et à préparer toutes ses parties à jouir des bienfaits d'une liberté plus grande et d'une civilisation plus avancée. Elle avait glorieusement accompli la première partie de sa tâche. La Suisse avait recouvré ses frontières naturelles et son indépendance primitive. Elle s'était successivement affranchie des maisons de Habsbourg, de Savoie et de tous ces petits seigneurs qui s'étaient partagé son territoire. Elle avait fini par se détacher de l'empire germanique; et Neuchâtel, dernier souvenir de l'époque féodale, demeurait seul gouverné par ses princes. Avait-elle de même accompli cette seconde partie de sa tâche, qui consistait à préparer toutes les populations à cette égalité démocratique qui ne saurait convenir qu'à une nation distinguée par ses vertus, par ses lumières, et par cette droiture de sens bien plus précieuse encore que les lumières? C'est ce que nous apprendront l'histoire des temps futurs, et la manière dont nous saurons triompher des nombreuses difficultés qui se présentent.

Quoi qu'il en soit, le terme qui avait été assigné aux anciennes ligues, était expiré, la nation était parvenue à l'âge de majorité et les signes précurseurs de son émancipation étaient partout visibles. Le système de l'inégalité des droits avait été poussé jusqu'à ses dernières conséquences, et périssait par l'excès de son principe. L'esprit de privilége s'était introduit dans la constitution intérieure des états, et jusque dans les dernières ramifications de la vie publique. L'antique simplicité républicaine avait fait place à un système aristocratique, qui, après avoir eu aussi son temps de prospérité, avait fini par succomber sous sa propre corruption. Les peuples sujets se soulevaient de toutes parts, et la vieille Confédération vermoulue s'écroula au premier souffle de cet orage révolutionnaire qui parcourut l'Europe à la fin du siècle dernier.

Les premiers essais de reconstitution ne furent pas heureux, et la révolution helvétique fut impuissante à imposer au pays cette république *une et indivisible* que repoussent également et ses besoins et ses habitudes. Mais elle n'en laissa pas moins des traces profondes de son passage. Elle effaça toute distinction entre les cantons, les alliés et les sujets. Elle supprima toute

inégalité de droits, tous priviléges de lieux, de naissance, de personnes ou de familles, et fit passer le niveau de l'égalité sur tous les états comme sur toutes les têtes. Elle imprima aussi à la Suisse un caractère d'unité beaucoup plus prononcé, et ces progrès n'ont pu être complétement abolis, malgré tous les pas rétrogrades que nous avons faits depuis lors vers le passé.

En proclamant le principe de l'égalité des droits, la république helvétique n'hésita point à admettre aussi celui de la représentation proportionnelle, qui en était la conséquence logique et naturelle. En effet, du moment que tous les hommes sont envisagés comme égaux, il est logique et naturel d'attribuer une représentation plus considérable à une population plus nombreuse. Toutefois le principe de la représentation proportionnelle ne fut pas admis sans contrepoids, car il ne devait dominer que dans une des chambres du Corps-Législatif, et chaque canton devait fournir un même nombre de représentans dans le Sénat [1].

Du reste, ni la constitution de 1798, ni aucune de ces constitutions éphémères qui se succédèrent dans l'espace de cinq ans, ne pouvaient prendre racine sur un sol si violemment ébranlé, et l'Acte de Médiation fut le premier monument durable de notre nouvelle ère. Le grand génie qui présidait à cette œuvre et qui comprenait si bien l'esprit de nos institutions, resta fidèle aux principes modernes, en consacrant l'égalité des droits entre les cantons. Néanmoins il sentit la nécessité de donner une part plus grande d'influence aux cantons les plus puissans, et il attribua un double vote à six d'entr'eux, dont la population excédait cent

[1] Le principe de la représentation proportionnelle au Grand-Conseil helvétique ne fut pas mis en vigueur, car la constitution de 1798 avait laissé à une loi future le soin de l'organiser, et avait statué provisoirement que chaque canton y enverrait un même nombre de députés. On se souvient même, que ce fut dans le but de diminuer l'influence des petits cantons, que les circonscriptions cantonales éprouvèrent divers changemens. — Le projet de constitution du 29 mai 1801 attribuait neuf représentans au plus grand canton, et un seul au plus petit. — La constitution du 25 mai 1802 fixa le nombre des députés à la diète dans la proportion d'un pour 25 mille âmes.

mille âmes (Berne, Zurich, Vaud, Saint-Gall, Argovie et Grisons). C'était encore la représentation proportionnelle, mais considérablement mitigée, car la diète se composant de vingt-cinq voix, les grands cantons n'en avaient ensemble que douze et ne pouvaient former la majorité à eux seuls. Il n'était, d'ailleurs, pas à présumer que les cantons anciens et les cantons nouveaux qui jouissaient du double vote, pussent se trouver constamment d'accord, et exercer ainsi une prépondérance aussi décisive que certains cantons l'avaient obtenue avant 1798 (Henke).

Le plus grave défaut de l'Acte de Médiation était peut-être son origine étrangère; aussi succomba-t-il dès qu'on eut connaissance des désastres du médiateur. Il fut aboli avant même d'avoir été remplacé par des lois nouvelles, et la Suisse se trouva de nouveau plongée dans l'anarchie. Avec l'Acte de Médiation était aussi tombée la disposition qui attribuait un double vote aux cantons les plus peuplés, et tous se trouvèrent placés sur la même ligne pour la discussion du nouveau pacte. Ce fait capital exerça une influence immense sur le résultat des délibérations, car on sait bien que toute assemblée constituante est naturellement portée à donner naissance à des institutions conformes aux principes sur lesquels elle est fondée. Or, les petits cantons étant les plus nombreux, il est évident que, du moment que les voix étaient égales, l'avantage devait se trouver de leur côté. Ils étaient forts aussi de l'appui de l'étranger et de l'esprit réactionnaire qui dominait à cette époque, et allèrent jusqu'à rêver le retour aux alliances du quatorzième siècle. Les grands cantons, au contraire, étaient affaiblis par la retraite de Berne, qui s'obstinait à vouloir reprendre le Pays de Vaud et l'Argovie. Les cantons nouveaux avaient à lutter contre des difficultés de toute espèce, et devaient avant tout songer à maintenir leur indépendance. Les cantons populeux n'étaient donc pas en mesure d'exercer cet ascendant et cette action qui eussent été nécessaires pour leur faire obtenir une position plus avantageuse.

Il eût semblé peut-être que le congrès de Vienne, qui introduisit le principe de la représentation proportionnelle dans la

confédération germanique [1], aurait dû faire prévaloir aussi le même principe dans la confédération suisse, et cela avec d'autant plus de raison que cette dernière était beaucoup plus centralisée. Mais les grands états qui le composaient ne firent probablement que peu d'attention à la différence de puissance qui distingue nos cantons, et ne furent sans doute pas fâchés de laisser passer un système qui donnait la prépondérance aux tendances de l'ancien régime.

Du reste, quel que fût l'esprit rétrograde des petits cantons, il y avait impossibilité à mettre complétement de côté les principes nouveaux consacrés par l'Acte de Médiation, et le pacte de 1815 ne pouvait être qu'une transaction entre les principes anciens et les principes modernes. Mais cette transaction ne fut en réalité qu'un mélange, dans lequel on ne fit entrer que ceux des élémens antérieurs qui pouvaient être favorables au parti dominant. En effet, d'une part on maintint l'égalité des droits consacrée par l'Acte de Médiation, et de l'autre on rétablit l'égalité des votes en souvenir de l'ancienne Confédération. La réunion de ces deux égalités est donc un fait entièrement nouveau dans notre histoire; car, sous l'Acte de Médiation, l'égalité des droits était compensée par l'inégalité des votes, et, sous l'ancienne Confédération, l'égalité des votes, qui d'ailleurs était loin d'être complète, était compensée par l'inégalité des droits. Etait-ce ainsi, en détachant des élémens partiels de chacun des systèmes précédens, que l'on croyait satisfaire aux besoins de la nation et rester fidèle aux antécédens historiques? n'était-ce pas plutôt l'ensemble et l'économie générale de chacun de ces systèmes qu'il fallait chercher à reproduire? Ne devait-on pas se souvenir que, depuis le temps des anciennes ligues, jamais

[1] Dans l'assemblée générale (*plénière*) de la diète germanique, les grands états ont quatre suffrages, les moyens trois ou deux, et les petits seulement un seul. La même proportion s'observe dans l'assemblée réduite ou *curiale;* car, si les grands états n'y ont qu'une voix, les petits états sont réunis par groupes ou colléges plus ou moins nombreux, suivant leur importance, et chacun de ces groupes n'exerce qu'un seul vote collectif.

la position des états confédérés n'avait été complètement égale, et cette grande leçon de l'histoire ne devait-elle pas jeter un poids décisif dans la balance?

La Suisse a subi bien des modifications depuis l'introduction des principes de l'égalité moderne. Le pouvoir a changé de mains dans le sein de la plupart des états. Des états nouveaux ont pris place à côté des anciens. La prépondérance des uns a diminué, tandis que celle des autres s'est accrue. Une civilisation plus égale a fait disparaître la plupart des diversités qui étaient restées par héritage de la conquête et du régime féodal. Mais ce nivellement n'a pu être complet, et en faisant même abstraction des différences qui sont restées sous le point de vue du développement moral ou matériel, différences qui seraient peut-être à l'avantage des grands cantons mais dont le régime actuel ne permet plus de tenir compte, il ne reste pas moins une inégalité ineffaçable entre la population et par conséquent entre la puissance réelle des états confédérés.

D'un autre côté, la nécessité de prendre en considération cette inégalité naturelle, a augmenté à cause des modifications apportées dans la nature et l'étendue du pouvoir central. La Suisse, qui n'était jadis qu'une aggrégation incohérente de petits peuples souverains et indépendans, est aujourd'hui, dans le droit des gens européen, *une nation, un état*, représenté par les autorités fédérales; et quelle que soit l'organisation intérieure qu'il lui plaise d'adopter, quel que soit le titre qu'elle se donne, soit qu'elle se considère comme un état fédératif ou comme une confédération d'états, il n'est pas en son pouvoir de défaire ce qui est résulté de la force des choses et des nécessités de la politique européenne. Cela est si vrai que, bien que la république helvétique n'ait eu qu'une existence éphémère, bien que l'Acte de Médiation ait été un retour au fédéralisme, bien que le pacte de 1815 ait encore poussé plus loin l'œuvre de la décentralisation, les attributions essentielles de la souveraineté, celles qui concernent la guerre, la paix, les alliances et les relations diplomatiques, ont dû nécessairement rester entre les mains des autorités fédérales. Après cela, que nous ayons mo-

difié le nombre des voix dans la diète, que nous ayons réduit les attributions du directoire, que nous ayons refusé au centre l'administration des monnaies, des routes ou des postes, que nous ayons même rendu aux cantons le pouvoir de régler l'établissement réciproque des ressortissans, de conclure des capitulations militaires, ou de traiter avec l'étranger sur certains objets accessoires, peut-être en est-il résulté que la Suisse n'est qu'un état imparfaitement organisé; mais cela n'a rien changé au fond des choses, et la Suisse n'en est pas moins demeurée *un état*, au moins vis-à-vis de l'étranger.

Avant 1798, bien que les états confédérés eussent contracté certains engagemens relatifs à l'exercice des prérogatives suprêmes de la souveraineté, ils n'en avaient pas moins conservé l'exercice immédiat et principal de ces prérogatives. Ils avaient juré de se secourir en cas de guerre, ils devaient combattre ensemble, plusieurs même ne pouvaient entrer en campagne sans l'agrément de leurs confédérés; mais chacun n'en faisait pas moins la guerre et la paix pour son propre compte. Ils ne pouvaient contracter d'alliances contraires au pacte, la plupart n'en pouvaient conclure aucune sans le consentement de leurs coétats; mais chacun traitait directement en son propre nom, et nul ne pouvait être contraint à s'engager contre sa volonté. Chaque état jouissait du droit de recevoir et d'envoyer des agens diplomatiques. On se souvient encore de ces ambassades caractéristiques, composées des députés de tous les cantons; qui allaient promener leurs costumes nationaux dans les cours étrangères; et si quelquefois on se réunissait pour n'envoyer qu'une seule députation, c'était en vertu d'un mandat tout-à-fait spécial. La diète, comme corps, ne jouissait point de ces hautes prérogatives, et elle servait essentiellement à fournir, aux états confédérés, un moyen de se concerter et de s'entendre sur l'exécution des engagemens qu'ils avaient pris.

Depuis la révolution helvétique l'exercice des attributions souveraines a été interverti. La diète a reçu le mandat général et perpétuel de décider, au nom de tous et à la majorité des suffrages, toutes les questions qui concernent la guerre, la

paix, les alliances, les relations diplomatiques et, en général, de faire à l'extérieur tous ces actes qui constituent, dans le droit des gens, la personnalité d'une nation. C'est elle qui envoie et qui reçoit les ambassadeurs et autres agens diplomatiques; c'est elle qui sert d'intermédiaire entre l'étranger et les cantons; c'est à elle que s'adressent toutes les réclamations qui concernent ces derniers; c'est elle qui est envisagée comme responsable de tous les actes qui émanent du pays [1]. La diète dispose des contingens militaires, dont la quotité, la direction et l'emploi ne sont plus laissés au libre arbitre des états, comme cela avait lieu dans les anciens temps. Elle perçoit des contributions pécuniaires inconnues avant 1798. Elle peut s'immiscer dans un certain nombre de questions cantonales, comme la garantie des constitutions, l'inspection des péages, la protection des couvens. Bien plus, elle jouit de la faculté indéfinie de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sûreté intérieure et extérieure de la Suisse, pouvoir immense et en quelque sorte discrétionnaire, dont elle a usé quelquefois, et qui peut, dans certains cas, absorber ou suspendre l'exercice de la souveraineté cantonale.

Ceci nous amènerait à rechercher si la Suisse doit être actuellement envisagée comme un *état-fédératif* ou comme une *confédération-d'états*, question de définition d'autant plus difficile à résoudre, qu'il y a lieu de penser que nous ne nous trouvons pas loin de la limite toujours un peu vague qui sépare ces deux systèmes politiques. Peut-être arriverions-nous à ce

[1] La Revue des Deux-Mondes disait en 1838: « M. Louis Bonaparte est, « dit-on, citoyen de Thurgovie; mais la France ne sait pas ce que c'est que le « canton de Thurgovie; elle n'a point d'ambassadeur à Frauenfeld, et n'en « reçoit pas du petit conseil de Thurgovie. La France ne connaît en Suisse que « la Suisse, et ne traite qu'avec la Suisse, représentée par le directoire fédéral « et la diète. Les gouvernemens étrangers n'ont pas affaire à vingt-deux sou- « verainetés, en Suisse, mais à une seule, dont l'affaire est de s'entendre avec « toutes les autres, et d'en subordonner la politique particulière aux intérêts « généraux de la Confédération. »

résultat, que, quoique la Suisse ait repris autant que possible ses anciennes formes de confédération d'états, elle n'en est pas moins devenue, quant au fond, un véritable état fédératif. Cette double manière d'être nous expliquerait même assez bien, et le malaise réel qui se fait sentir dans les régions fédérales, et la difficulté théorique que l'on éprouve à déterminer dans quelle catégorie la confédération doit être rangée; car on la juge diversement suivant que l'on s'attache au fond ou à la forme, à ce qui est ou à ce qui devrait être. Mais cette discussion tout hérissée de doctrines et de controverses exigerait de trop longs développemens, et nous n'avons pas besoin de la résoudre dans cet écrit. Ce que nous venons de dire suffit pour faire sentir que les attributions actuelles des autorités centrales sont plus importantes et plus étendues qu'elles ne l'étaient avant 1798. Or il est évident que l'exercice de ces attributions peut donner lieu à des injustices plus graves, à des froissemens plus nombreux et plus sensibles. Il y avait donc nécessité à donner plus de garanties à ceux qui en pouvaient être victimes, et en particulier aux grands cantons, qui sont en minorité dans la diète, qui peuvent être plus facilement lésés dans la répartition des charges, et qui doivent ressentir plus vivement les injustices dont ils sont l'objet, car elles retombent sur un plus grand nombre d'individus. C'est cependant ce que n'a point fait le pacte de 1815, qui, à l'exception du privilége accordé aux trois cantons directeurs, les a tous placés exactement sur la même ligne, et n'a établi entr'eux d'autre différence que celle qui résulte de la répartition proportionnelle des charges.

Il est vrai que les influences naturelles ne sauraient perdre leurs droits, et que les grands cantons retrouvent ailleurs ces garanties qui leur sont refusées par le pacte. Car, en réalité, comme ce sont eux qui ont la force en main, il ne peut rien se faire d'essentiel sans leur volonté ou contre leur volonté; et les petits cantons sont bien forcés de leur reconnaître au moins cette supériorité de fait, d'autant plus que la diète n'a pas de moyens propres d'exécution, et que c'est par la coopération toujours plus ou moins volontaire des cantons que ses décisions s'accom-

plissent. Mais cela même est un mal, car les grands cantons n'ayant pas de moyens réguliers d'exercer leur influence, ils peuvent être entraînés à sortir des limites du pacte, et ces manifestations irrégulières sont une cause malheureusement trop réelle d'irritation et de désordre. Or, comme il n'est pas possible de faire que les choses ne soient pas ce qu'elles sont, il est évident qu'il valait mieux donner aux influences naturelles un moyen régulier de se manifester, et leur ôter tout prétexte de dépasser de justes limites, en leur en assignant de suffisantes. La prudence la plus ordinaire ne dit-elle pas qu'il faut régulariser ce que l'on ne peut empêcher ? ne dit-elle pas que, pour contenir une rivière, il faut lui tracer un lit assez large ?

Il existe encore, d'autre part, un principe naturel d'équilibre qui ne permet pas aux petits cantons d'abuser de l'avantage que leur donne leur nombre. En effet, quoique nos cantons soient divisés de toute manière, quoiqu'ils diffèrent entr'eux d'ancienneté, de puissance, de religion, de langage et d'habitudes, il se trouve que ces diversités ne coïncident point les unes avec les autres, qu'elles s'entrecroisent et se contrebalancent mutuellement ; et de là résulte, par un agencement admirable des choses, que tels cantons qui votent ensemble sur certaines questions politiques, se séparent pour se joindre à d'autres, dès qu'il s'agit d'intérêts militaires, religieux ou industriels, en sorte qu'il est difficile qu'il se forme entr'eux de coalition générale et durable.

Ces considérations expliquent comment, grâce à l'antagonisme des intérêts naturels, l'ordre de choses actuel a pu cheminer tant bien que mal, depuis 1830, au milieu des orages, des révolutions et des attaques, malgré sa faiblesse, et peut-être même à cause de sa faiblesse. Cependant elles ne suffisent pas pour satisfaire complétement les grands cantons, qui se voient en minorité, et qui sentent cependant qu'ils constituent, nous ne dirons pas la meilleure, mais assurément la partie la plus puissante et la plus importante du pays [1]. L'expérience du passé et les

[1] D'après la dernière échelle fédérale, les sept cantons les plus populeux

probabilités de l'avenir ne sont pas pour eux des garanties suffisantes, car il n'est que trop possible que, dans tel ou tel cas donné, les intérêts de parti venant à prévaloir sur la diversité des intérêts naturels, il ne se forme telle majorité qui puisse leur être préjudiciable. Et à supposer même que les petits cantons ne puissent s'entendre pour léser *activement* les droits des grands états, ne le pourront-ils pas toujours *négativement* en leur empêchant de prendre des mesures peut-être indispensables? D'ailleurs, les chiffres de la population sont toujours là. Il arrive fréquemment que la majorité des états ne représente point la majorité de la population totale. Il pourrait même arriver, quoique cette supposition extrême soit peu probable, qu'il vienne à se former une majorité de douze petits états qui ne représenteraient pas même le quart de cette population. En faut-il davantage pour blesser les sentimens de la justice naturelle et pour entretenir la méfiance? — Il en était bien autrement sous l'ancienne Confédération, car la répartition des charges n'était point basée sur la population; cette population n'était pas même exactement connue, et si la volonté dominante en diète ne représentait pas toujours la majorité du pays, elle en représentait au moins la partie la plus puissante.

Ceci n'est pas seulement une querelle de jalousie, d'ambition ou de prédominance, de la part des grands cantons. C'est pour tous également une question d'équilibre et de stabilité, car il ne saurait y avoir que trouble et malaise là où le pouvoir n'est pas convenablement et équitablement réparti. Les petits cantons eux-mêmes, malgré leur attachement au pacte de 1815, savent bien qu'ils n'ont pas trop à se louer du régime présent, et ils devraient comprendre aussi, que cet état de méfiance dont ils arguent sans cesse pour se refuser à toute révision, est précisé-

contribuent ensemble aux charges militaires et pécuniaires pour une part environ *deux fois* plus forte que les quinze autres cantons réunis.

Le canton de Berne, à lui seul, supporte plus *d'un sixième* des charges totales; il fournit environ *trente fois* plus d'hommes que le canton d'Uri, et paie une contribution *cent et dix fois* plus considérable.

ment la conséquence des imperfections de ce même pacte. Soumettre des états inégaux à une condition complétement égale, c'est vouloir affubler d'un même habit des hommes de taille différente; c'est vouloir renouveler le supplice de Procuste, qui, pour faire entrer tous ses hôtes dans le même lit, allongeait les membres des uns et raccourcissait ceux des autres.

Mais il est plus facile de signaler le mal que le remède; d'autant plus que l'ordre de choses actuel oppose une barrière puissante à toute tentative d'amélioration. En effet, il est peu probable que la diète puisse modifier par elle-même la base du système, c'est-à-dire la distribution d'influence qui existe entre les cantons. Car cette assemblée se compose toujours des mêmes élémens qui s'y trouvaient en 1815; les petits cantons s'y trouvent toujours en majorité, et l'on ne conçoit pas trop comment elle pourrait déroger aux principes qui la constituent. Il faudrait au moins pour cela des circonstances vraiment extraordinaires. Et tant que la base du régime restera la même, il n'y a que peu de chances d'arriver à des modifications partielles, parce que, d'une part, les petits cantons se refusent systématiquement à tout ce qui pourrait porter atteinte à un régime qu'ils estiment leur être avantageux, et que de l'autre, les grands cantons ne sauraient consentir à augmenter la force d'un pouvoir dans lequel ils ne se sentent pas suffisamment représentés. Il y a de même fort peu d'espoir d'arriver à des perfectionnemens partiels par la voie insensible et graduelle de ce développement historique qui avait fait la force des anciennes ligues. Car on sait bien que cette voie lente et progressive s'accorde mal avec notre époque de fermentation, et l'on n'ignore pas que, surtout depuis 1830, les institutions fédérales ont éprouvé bien plus d'échecs que de véritables améliorations.

Il y a cependant quelque chose à faire, et c'est ce dont on paraît généralement convaincu.

On s'est, à notre avis, beaucoup trop préoccupé de l'idée d'augmenter les attributions ou la compétence du pouvoir central; préoccupation fatale qui a exercé trop d'influence sur la rédaction du projet de pacte de 1832, et qui a fourni des armes

puissantes aux adversaires de toute réforme. Car il n'y a que peu à faire de ce côté-là, et quelque désirable en principe que pût être une centralisation plus grande, il n'est pas douteux qu'elle ne répugne essentiellement à nos mœurs et à nos habitudes. La somme des attributions que possède actuellement le pouvoir central pourrait suffire à la rigueur, et il faut aller au plus pressé.

C'est bien plutôt dans l'organisation et la distribution de ce pouvoir que se trouvent les vices de l'ordre de choses actuel, et c'est de ce côté que doivent se diriger les réformes. Ce n'est pas une centralisation plus grande que demande la Suisse, c'est une meilleure organisation des autorités centrales. Ce ne sont pas de nouveaux sacrifices de liberté, d'argent et d'habitudes qu'il faut exiger de nous, mais il faut faire en sorte que nous puissions profiter utilement des sacrifices que nous avons déjà faits. Les cantons ont déjà abandonné à la diète l'exercice des prérogatives suprêmes de leur souveraineté; et si, par suite de son organisation, la diète se trouve souvent dans l'impossibilité d'en user, il n'en résulte pas, pour cela, que l'usage de ces prérogatives soit revenu aux cantons, qui les ont perdues et les ont perdues sans retour: il en résulte seulement que ces prérogatives ne s'exercent pas, et qu'elles ne profitent à personne. Le plus urgent est donc d'organiser le pouvoir central, de manière à ce qu'il puisse user pour le plus grand bien de tous des attributions qu'il possède, et surtout de manière à ce qu'il puisse représenter plus fidèlement tous les intérêts du pays.

Nous n'avons certes pas la prétention de poser ici les bases d'une nouvelle constitution fédérale, mais nous en avons trop dit pour ne pas ajouter quelques mots sur ce qui nous paraît être l'état de la question, quant au point de vue spécial qui nous occupe.

Deux principes rivaux sont en présence.

D'une part, les grands cantons réclament hautement le principe de la représentation proportionnelle, et il est évident que, de nos jours, c'est la seule forme sous laquelle ils puissent recevoir, soit ces garanties auxquelles ils ont droit, soit cette in-

fluence prépondérante à laquelle ils n'ont pas moins de titres.

D'autre part, les petits cantons maintiennent non moins hautement le principe de l'égalité des états, sauvegarde du régime fédératif et de cette indépendance cantonale à laquelle nous tenons tous également. Car tout, dans nos cantons, repose sur cette indépendance; nos lois, nos administrations, nos justices, nos églises, nos écoles, nos établissemens d'utilité publique, tout jusqu'à nos habitudes privées; et quels que soient les inconvéniens qui résultent de cette vie en quelque sorte municipale, il n'est pas douteux que toute combinaison qui tendrait trop brusquement à la changer, apporterait une perturbation complète dans nos relations de toute espèce. C'est au temps, c'est à la nécessité toujours plus sensible de mesures générales et uniformes, c'est à l'esprit public surtout, qui s'aiguise lui-même par les imperfections des lois, à nous faire faire des pas réels vers cette unité nationale que nous aspirons à voir réaliser chaque jour davantage. Les institutions politiques peuvent aussi contribuer à ces progrès, mais elles doivent craindre par-dessus tout de manquer leur but en le dépassant, et de diriger l'esprit public en sens contraire.

Or, sans vouloir nous faire l'apôtre de ces partis intermédiaires qui, pour n'offenser personne, mécontentent en réalité tout le monde, il nous semble que c'est ici le cas de dire que chacun de ces principes opposés représente des intérêts également réels et respectables, que ni l'un ni l'autre ne saurait être impunément méconnu, et que s'il est devenu inadmissible de conserver l'égalité absolue entre les cantons, il serait encore bien plus impraticable de vouloir introduire la représentation proportionnelle dans toute sa rigueur. Quel est, en effet, celui qui oserait proposer de donner trente voix à Berne, tandis qu'Uri n'en aurait qu'une seule?

Il faudrait donc, selon toutes les probabilités, en venir à une transaction entre ces deux principes. Mais quelle devrait être cette transaction? Pourrait-on se borner, comme l'avait fait l'Acte de Médiation, à prendre un moyen terme entre l'égalité de représentation et la représentation rigoureusement propor-

tionnelle ? Faudrait-il recourir à un de ces systèmes mixtes analogues à celui des Etats-Unis, comme, par exemple, à celui qui introduirait la représentation proportionnelle dans la diète, tout en réservant le *veto* ou la ratification des états ? C'est ce que nous n'entreprendrons pas de décider, d'autant plus qu'il serait peut-être prématuré de fixer son choix, avant que l'instant décisif de la discussion soit arrivé.

Qu'il nous suffise d'avoir cherché à faire ressortir un des liens qui rattachent au passé les besoins de notre époque ; d'avoir montré, que ce ne serait pas une innovation si grande que de donner à certains états une position plus avantageuse, et que, sous diverses formes, le principe de l'influence proportionnelle a toujours contrebalancé de quelque manière cette égalité un peu fictive dont le droit des gens décore des états indépendans. Le pacte de 1815 est le premier qui, mettant complétement de côté le principe proportionnel, ait fait passer, sur des états naturellement inégaux, le niveau d'une égalité contre nature. Mais cet essai n'a pas été heureux, car la négation d'un principe aussi essentiel a amené bien des désordres, et ce principe toujours vivant s'agite toujours au fond des esprits et des choses. Il manifeste sa puissance malgré les institutions qui le compriment, il est inscrit en grosses lettres sur la bannière d'un des partis qui divisent la Suisse ; et quel que soit le rôle que les passions puissent jouer dans cette affaire, il est impossible de méconnaître qu'il ne représente un besoin réel.

Comment et d'où viendra l'occasion d'une réforme ? C'est ce que personne aujourd'hui ne saurait dire. Mais il faut que chacun se tienne prêt, car, d'un jour à l'autre, ces graves questions peuvent se réveiller au fracas de la première commotion politique. Et quels ne seraient pas nos regrets, si, pour notre malheur et par notre insouciance, elles allaient être résolues, ou par des hommes indignes de représenter leur pays, ou par des diplomates venus de Paris et de Vienne ?

Nous savons bien que la véritable force d'une confédération consiste plutôt dans le lien naturel des intérêts et des esprits, que dans le lien artificiel des institutions politiques. Mais il ne

faut pas non plus que ces institutions entravent le développement de la nation ou compromettent sa sûreté. Or ce qui fait le danger de la Suisse, ce n'est pas tant son isolement et sa faiblesse matérielle, c'est l'organisation imparfaite de son gouvernement central, et l'apparence de désunion et d'anarchie qui en résulte. Nul ne doute du courage et du patriotisme des Suisses; mais il est permis de douter que la diète sache utiliser et réunir les forces nationales, et c'est précisément ce doute qui compromet notre sûreté. Car tandis qu'à l'intérieur il engendre les divisions et paralyse nos forces, il augmente, à l'extérieur, les chances que nous avons d'être attaqués par l'étranger, qui peut s'imaginer avoir moins de peine à nous vaincre, et qui, redoutant que notre neutralité soit mal défendue, peut croire, de chaque côté, avoir intérêt à la violer.

Ce n'est pas tout pour un peuple que d'être brave, il faut encore qu'il puisse avoir confiance en ses chefs, et qu'il sache inspirer du respect à ses adversaires. Or ce respect et cette confiance, la diète est peu capable de les obtenir, tant que la volonté nationale ne pourra pas s'y faire entendre dans toute sa force, dans toute sa dignité, et tant que la partie la plus importante du pays n'y sera pas convenablement représentée. Mais cette représentation vivante ne sera possible, que lorsqu'on aura trouvé en même temps le secret de conserver intactes, et cette indépendance cantonale dont nous sommes si jaloux, et cette politique essentiellement négative dont nous ne saurions nous départir.

La Suisse a déjà senti la nécessité de réformer son pacte, et chaque année elle confirme le vote qu'elle a déjà émis à cet égard. Elle a compris que ses libertés, ses richesses, sa civilisation ne seraient rien, si tous ces biens étaient précaires; que ce serait en vain qu'elle armerait ses bataillons, si elle ne trouvait, au jour du danger, ni pouvoir pour les rallier, ni généraux pour les conduire. Elle a eu la sagesse d'écarter les propositions de ceux qui voulaient lui imposer une centralisation impossible autant que dangereuse. Elle a eu aussi le bon esprit d'écarter un projet plus séduisant en apparence, m

qui aurait probablement conduit à des résultats funestes, car il augmentait considérablement les attributions du pouvoir central, sans cependant l'asseoir sur les bases d'une équitable représentation. Ce sont des gages précieux pour l'avenir, et il faut espérer que quelque jour, lorsque le moment opportun sera venu, la Suisse saura se donner des institutions plus nationales et mieux appropriées à ses besoins.

François Forel.

NICOLAS DE FLUE.

(Extrait de la chronique de Diebold Schilling.)

« Würklich stunden die Pferde bereit, und man wolte sich wegbegeben, als Herr Heinrich aus dem Ranft ganz im Schweiss hergelaufen kam, aller Orten zu den Gesandten hineilte, und mit weinenden Augen bat, sich um Gottes und des Bruders Niklaus willen wiederum zusammen zu begeben, und des Bruders Niklaus Rath und Meinung zu vernehmen. Das nun geschah. »

« Véritablement les chevaux étaient prêts, et l'on allait partir, lorsque messire Henri (le curé de Stanz) arrivant de l'ermitage tout en sueur, courut aux députés de tous les cantons, et les larmes aux yeux les pria, pour l'amour de Dieu et du frère Nicolas, de se rassembler de nouveau, et d'écouter le conseil et l'avis du frère. Ce qui fut fait. »

On sait que le principe fédératif et celui de la centralisation étaient déjà alors en présence, à la diète de Stanz, et que, suivant le conseil de Nicolas de Flue, certaines questions y furent décidées par cantons (*nach den Orten);* d'autres, par têtes (*nach den Leuten*). Voyez Muller et Gelzer. Ce dernier ajoute, en parlant du pieux ermite : « Après quatre siècles, et peut-être » en vain, sa patrie attend aujourd'hui son retour. »

LOUISE DE RYTSCH,

OU

UNE HÉRITIÈRE SUISSE AU XV[me] SIÈCLE[1].

III.

Lorsque la grande confidence éclata enfin entre les jeunes filles, durant les heures d'obscurité si favorables aux épanchemens, Yvonette s'exhala en reproches, en éclats, en accusations formidables. Elle se fâcha d'abord sur ce secret gardé pendant quelques heures, où, traitée comme une indigne amie, elle avait entretenu par lettres son frère, le chevalier Henry, de mille bagatelles; tandis qu'un peu plus de confiance chez Louise l'aurait gardée de cette maladresse, qui blesserait un cœur déjà blessé. Puisque toute la famille Ringoltingen apprenait en même temps la nouvelle du mariage projeté, quel mal y avait-il donc à ce qu'elle en parlât elle-même? Que signifiaient ces détours, cette défiance? Pourquoi Louise, d'ailleurs, lui avait-elle si longtemps fait un mystère de ces engagemens qu'on disait si sacrés et dont personne ne savait le premier mot, que Dame Marguerite ne mentionnait jamais!

A tout cela Louise répondit avec douceur que, moitié par oubli, moitié par honte de causerie sur choses de cette nature, et aussi parce qu'elle ignorait la valeur réelle de ces promesses anciennes dont il n'était plus question, elle avait gardé ce secret, sans croire manquer à l'affection de sa sœur adoptive.

— C'est que tu aimes Felga! s'écria celle-ci. Et voilà encore un crime de cœur. Ne me l'avoir point dit, c'était m'exposer....

— Tu le dédaignais tant! interrompit la fiancée avec un peu de malice.

[1] Voyez la livraison d'avril, page 280.

— Non pas toi, à ce qu'il parait : reprit la jolie furieuse ! Et si, pour me venger, je te confiais que je l'aime aussi ? Et si je te disais : Vois dans quel abîme tu m'as entraînée, et, après cela, ose conclure ta trahison !

— Ne prononce pas de telles paroles, ma sœur, dit Louise. C'est un jeu; mais il me fait mal. A Dieu ne plaise que cette fantaisie de jouer la victime me prive de ta sympathie, et de ton aide au besoin ! Je sais trop combien Felga te déplaît, et vraiment, j'en ai souffert.

— Ainsi, reprit la jeune Bernoise avec un demi-enjouement, tu ne me céderais pas ton fiancé ?

— Est-il à moi ? répliqua Louise. Non, je suis à lui.

— C'est une indignité ! s'écria Yvonette.

— Dis-moi, reprit Louise, quand on est pauvre, en est-il donc ainsi ?

— Que tu es simple ! murmura Yvonette avec impatience. C'est toujours comme cela quand on le veut bien ; mais belle, aimée et jeune comme tu l'es, pourquoi choisir aussi des gens qui te font songer à ta fortune ? Le seul tort d'avoir inspiré la réflexion qui vient de t'échapper, jugerait les Felga à mes yeux, s'il en était encore besoin. Mais tu n'auras point d'énergie pour leur échapper!

— Non, car ce n'est pas ma volonté.

— Alors ne te plains pas, ma chère; ne te plains de rien ! Si pourtant tu consentais à me laisser faire ! je te trouverais bien vite un libérateur, qui nous enlèverait d'ici sans esclandre et sans difficultés, qui se trouverait trop heureux, qui sera au désespoir, qui mourra si tu persistes.

— Je ne veux pas même savoir son nom.

— Parce que tu le devines.

— Ni qu'on prononce un mot de plus sur lui.

— Plus tard tu t'en repentiras.

— J'y consens.

— Et tu penseras que tu nous as manqué de foi à tous.

— Jamais.

Toute l'adresse de la jeune Bernoise, toutes ses ruses subtiles, ses questions, ses insinuations, eurent à peu près le même résultat. Rendue de fatigue à force d'émotions et de soin pour les concentrer, Louise s'endormit enfin ; tandis que sa compagne, toujours plus animée, avisait dans son insomnie si quelque moyen lui res-

tait de prévenir la catastrophe qu'on lui avait trop tard annoncée. Elle ne pouvait résolument pas se soumettre au désastre qui menaçait des projets de famille depuis longtemps caressés.

Ces projets, l'avoyer les avait conçus en homme de gaie et prévoyante vie le jour où il conduisit dans sa maison, à Berne, Marguerite de Duyno et sa fille. Le désir s'en était accru avec les héritages de l'enfant; il se trouvait favorisé par l'insouciance de la mère, adopté par sa légèreté, et à peine inquiété par la douteuse mention que faisait de temps en temps Marguerite d'un engagement antérieur avec le fils d'un tuteur incommode. Ce souvenir importunait Ringoltingen, bien plus qu'il ne l'effrayait; il l'arrêta donc si bien à sa source que bientôt il ne revint plus, non-seulement aux lèvres de sa femme, mais encore dans son esprit. Ces prétendus droits des Felga, dont la famille bernoise n'entendit plus parler, furent cependant la cause secrète des difficultés qu'on fit sans cesse pour envoyer à Fribourg l'opulente héritière. Enfin, puisqu'on ne pouvait plus, par des faux-fuyans, calmer le bourgmestre, qui s'obstinait à réclamer sa pupille, Ringoltingen profita du moment où il devait se rendre à Baden comme député pour négocier la paix, et où le chevalier Henry, son fils, retournait à l'armée des Confédérés : ils conduisirent Louise chez son tuteur, avec la précaution de lui adjoindre une compagne qui pût veiller sur elle et sur ses démarches.

Yvonette méritait l'honneur qu'on lui faisait; gracieuse espiègle, esprit habile et pénétrant qui, son père le savait bien, trouverait des ressources au besoin et ne se laisserait pas voler aisément leur conquête. Sans aller plus profond dans le cœur de la jeune fille qu'elle n'y voyait elle-même, on peut avancer que l'amitié fraternelle, le charme de Louise, les souhaits de l'avoyer, l'honneur national de Berne la touchaient infiniment, mais que d'autres sentimens, envieux et confus, ne gâtaient rien à son entêtement pour marier à son frère Mademoiselle de Rytsch; et cela en dépit des Felga, de leur puissance à Fribourg, de leur politesse et de leur diplomatie!

Elle ne leur pardonnait pas l'avantage qu'ils avaient pris en imposant le silence à Louise pendant qu'elle pouvait agir : elle avait deviné, au travers des réticences de celle-ci, quelques-unes des raisons du bourgmestre, et s'indignait à moitié sincèrement qu'on osât, en réclamant la main d'une femme bien née, se servir auprès d'elle de sa fortune comme d'un argument pour la con-

traindre à tenir une parole qu'elle-même n'avait pas donnée. C'est ainsi qu'elle interprétait le peu d'explications qu'elle avait arrachées à son amie sur ce sujet, deux ou trois mots échappés aux illusions froissées d'un jeune cœur, et le léger dépit que, malgré sa sagesse et sa noblesse d'esprit, l'héritière ne savait ni complétement dissimuler, ni vaincre comme elle l'aurait voulu.

Que faire cependant? elles étaient bien et duement au pouvoir des Felga, et, s'il leur plaisait d'achever la cérémonie du mariage dès le lendemain, personne n'y pouvait mettre obstacle; Louise paraissant d'ailleurs bien décidée à ne se prêter à rien de pareil. Le seul espoir qui restât à la politique Bernoise était dans le délai accordé; mais comment en profiter? Yvonette se trouvait prise au filet de ses propres précautions : elle ne quittait pas Louise, mais aussi Louise ne la quittait pas; point de liberté donc, aucune communication d'elle à sa famille, pas même la possibilité d'un message secret, ni celle de chercher un émissaire à dépêcher avec des instructions.

Pendant une semaine à peu près, Yvonette roula dans son cerveau ces méditations aussi ardentes que désespérées. Avec un aplomb, une présence d'esprit, une fécondité de moyens qui eussent fait honneur à de grands diplomates, elle lutta seule avec la fortune contraire. Elle épiait à la fois les fiancés graves et froids l'un près de l'autre, le bourgmestre, et les occasions. Pour en provoquer de favorables à son adresse, elle redoublait de volages gaîtés et de passe-temps aventureux; surtout depuis qu'elle s'était aperçue de la répugnance de Felga pour folâtrer avec une douzaine d'étourdies, partout où il leur plaisait de se réunir. Le beau visage du fiancé perdait quelque chose de sa fermeté sereine lorsque Louise cédait, sans s'en apercevoir, à cet entraînement complaisant de la jeunesse, qui essaie de tout ce qui se donne pour amusement avant de savoir ce qui vraiment l'amuse. Yvonette, despote aimable du petit monde qui l'entourait, le menait à son gré, parce qu'elle seule y apportait dans les bagatelles une volonté forte, suivie et nettement quoique agréablement exprimée. Elle inventait donc sans cesse de nouvelles parties, des promenades, des fêtes improvisées, auxquelles une maladie de Dame Claude de Willading laissait une joyeuse liberté, et que par inattention ou par confiance en sa pupille le vieil Heinzmann ne surveillait guères.

Louise y portait plus de distraction que cela ne paraissait. Préoccupée de sa position et s'interrogeant, pour la bien connaître,

avec un mélange de sentimens confus où parlaient la crainte et la résignation, la future épouse n'avait plus de courage pour contester avec rien : elle se laissait conduire, se persuadait qu'il fallait s'étourdir et chasser par le rire, qui lui venait d'assez bonne grâce, les regrets ou les vagues tristesses d'un cœur dont on n'a point sollicité l'amour. Auprès d'elle, Felga restait silencieux, sérieux, doux et attentif, mais à peine aimable; Yvonette seule était tendre, seule ne quittait pas Louise. Il semblait que les rôles fussent intervertis, et que le fiancé n'eût à garder que celui d'ami, tant il mettait de patience fière, de condescendance froide et à toute épreuve, à ne point disputer de priviléges avec Yvonette, et à attendre son tour.

Le chevalier Georges de Wuippens donnait un festin à sa jeune parente, suivi de musique et de collation en plein air, sous les grands tilleuls de son jardin. Là se formèrent peu à peu, au son des champêtres mélodies, des groupes très-variés d'aspect et d'allures. La pelouse se couvrit de jeunes filles, blancs papillons radieux, fugitifs, infatigables, entremêlant les cris, les agaceries et les sourires, en mille jeux divers.

Quelques jeunes gens seulement compromettaient leur équipement guerrier parmi cette folle troupe. D'autres se promenaient lentement, avec le chevalier André, dans les sentiers qui bordaient le gazon. Yvonette, haletante et légère, avait jeté en passant à l'oreille de Louise : — Regarde parader ces héros pacifiques, tandis que les Confédérés se battent tout de bon. Ce sont de vaillans soldats que ceux-ci; ils ont l'air de craindre des plis à leur pourpoint beaucoup plus que des taches à leur écusson. Oh les vilains Autrichiens !

Assis derrière une charmille, à quelques pas des autres graves personnages de la fête, Heinzmann Felga devisait avec leur hôte, le chevalier Georges, du retard qu'apportait Dame Marguerite au retour de son messager, et trouvait ce délai prolongé d'assez méchante apparence. Wuippens était tellement du même avis, qu'il assurait qu'on devait passer outre, sans plus attendre; il se chargeait d'en demander la permission au Conseil, le lendemain matin. Sans décliner la proposition, le bourgmestre faisait observer à son bouillant ami les inconvéniens de cette mesure : puisqu'il s'agissait de garder des formes polies envers la mère de la jeune épouse, par décision d'intérêt public, il ne fallait pas risquer de

changer une prévenance en affront ; car enfin la Dame de Duyno pouvait arriver, avec le courrier, le lendemain des noces, et se trouver fort choquée du procédé. On voulait ménager la neutralité chancelante de Berne ; on lui avait demandé et il avait fait déjà à cette idée de grands sacrifices ; ne serait-ce pas les perdre et se préférer au bien de son pays que de ne les point continuer par une patience aussi longue que la mauvaise volonté de l'autre partie ?

— Vous savez cependant, interrompit vivement le chevalier, que je dois accompagner à Baden M. de Hallwyl, lieutenant de monseigneur l'archiduc : j'aurai beau revenir promptement, il n'en faudra pas moins quelques semaines pour mon voyage. Pendant ce temps, je vous manquerai pour représenter Pétermann de Rytsch au mariage de sa fille. Nous partons demain, après-midi. Vous serez donc forcé d'attendre mon retour, puisque vous ne voulez pas brusquer la cérémonie.

— Ce qui m'inquiète, dit Heinzmann à voix basse, c'est cette petite qui court là-bas après Louise : sans elle, je serais presque tranquille. Elle a, si je ne me trompe, toute la politique et toute l'ambition bernoise dans la tête et dans la conduite. Mais je la surveille ! Elle montre une grande peur de moi ; souvent même je la soupçonne d'exagérer cette impression pour la communiquer à ma pupille. Je ne suis ni un argus, ni un baladin, pour rivaliser avec elle et avec sa famille ; il faut donc que cette situation finisse, et bien d'autres choses avec elle qui viennent de la même source.

En achevant ces mots, le vieillard irrité suivait de l'œil la bande capricieuse, qui s'envolait d'un bout à l'autre de la pelouse et effleurait en tournoyant, dans ses évolutions rapides, l'allée où marchait Felga. La jolie Bernoise paraissait l'âme de ces jeux : cependant elle laissa ses compagnes se poursuivre sans elle, et frôler de leurs essaims changeans d'autres recoins du parterre ; elle s'était prise de discours dans le petit groupe du beau fiancé.

Puis tout-à-coup, de nouveau bondissante et les joues empourprées, elle arriva, la main de Louise dans la sienne comme un enfant qui a cherché une protection, devant les deux graves témoins de son manége astucieux et folâtre : — Monsieur le chevalier, dit-elle à Wuippens avec cette timidité qu'elle gardait toujours en présence du bourgmestre, est-il vrai que vous alliez à Baden, bientôt, demain, assure-t-on ? Mon père aussi est à Baden. Oh ! si je pouvais lui envoyer par vous un message . . . . une simple commission, reprit-elle après un coup-d'œil jeté sur la figure muette de ses

deux auditeurs. Voyons, Louise, toi qui as tout pouvoir, demande cela pour moi! Je n'ai pas le temps d'écrire une lettre, que vous perdriez peut-être, Monsieur l'ambassadeur; il s'agit d'une communication verbale, sur des objets de toilette, à Monsieur l'avoyer de Ringoltingen: ce sont des cadeaux pour la noce prochaine, qu'il doit me procurer; m'en priverez-vous?

— Non certainement, Mademoiselle, balbutia Wuippens contrarié, mais qui sentait le ridicule d'un refus, surtout devant les nombreux auditeurs que la vivacité de l'accent d'Yvonette avait attirés autour d'eux. Cet épisode, tout simple qu'il fût, piquait la curiosité des promeneurs et des désœuvrés. Leur présence ne laissait aucun prétexte au chevalier pour manquer de galanterie, malgré la bonne envie qu'il en sentait : — Au fait, qu'importe! conclut-il, en se penchant à l'oreille d'Heinzmann.

Celui-ci secoua la tête; et Yvonette reprit avec enjouement : — Vous porterez donc mon message? je n'en attendais pas moins de votre courtoisie, après la gracieuse réception d'aujourd'hui.

Wuippens s'inclina sans répondre. La jeune fille se hâta d'ajouter : — Le message concerne des objets de prix destinés depuis longtemps à Mlle de Rytsch pour le jour de son mariage. Je ne savais comment les réclamer, car rien n'est plus difficile que de faire parvenir quelque chose d'ici à Berne, ou ailleurs. Depuis l'occasion que Monsieur le bourgmestre m'a fait manquer, du courrier à Madame ma mère, je n'ai pu en retrouver une seule. Vous me pardonnerez donc mon importunité, Monsieur le chevalier, et vous comprendrez que je vous somme, tenant beaucoup à profiter de vos bonnes intentions, de me donner votre parole que vous les garderez jusqu'au bout et remplirez aussi religieusement votre mission futile que s'il s'agissait d'une affaire d'état. C'en est une pour moi, je vous assure. Puis-je compter sur votre foi de chevalier?

— Oui : réserve faite, toutefois, des accidens que peut amener ma mémoire; elle n'est pas des meilleures, je vous en préviens.

— Alors confiez-moi vos tablettes pour une minute; vous les aviez à la main tout-à-l'heure, en causant avec le seigneur bourgmestre. Tenez! j'écris sur une page pure de vos notes politiques ces quatre lignes, que vous pourrez déchirer dès votre arrivée, si vous le voulez : « A Monsieur l'Avoyer de Berne. Lui rappeler que sa fille attend l'éventail doré et le missel enluminé » qu'elle a promis à sa sœur, Mlle de Rytsch, en cadeau de noces. » Il faut les envoyer promptement. » Elle traça ces mots en les

répétant à haute voix, puis elle ajouta : — Je vous avertis, Monsieur, que vous courrez grand risque de vous brouiller avec votre parente, et même avec ses amies de Fribourg, si le missel n'arrive pas, car il est curieux et magnifique. C'est un don de Sa Sainteté Monseigneur le Pape Félix, mon parrain, autrefois duc de Savoie; et il contient des images sans pareilles, si bien peintes qu'il semble qu'on en ait détaché les couleurs dans les nuages du ciel.

IV.

Durant la quinzaine qui suivit, une cavalcade composée de cinq ou six personnes qui escortaient une litière et deux haquenées en laisse, se fit reconnaître à l'une des portes de la ville. C'était la Dame de Ringoltingen avec ses serviteurs. Elle fut reçue dans la maison Felga avec un appareil et une hospitalité cérémonieuse, qui ne rappelait guère les relations passées, bien qu'on n'y pût rien trouver à reprendre.

Encore belle, et toujours jeune, Marguerite de Duyno ne retrouvait pas non plus son aisance ordinaire devant Dame Claude de Willading, sa contemporaine par l'âge, sa bisaïeule par la tenue, le langage, les atours. Heinzmann aussi lui apparaissait enveloppé dans la poudre des siècles, avec son pourpoint immuable, sa fraise roide et ses cheveux d'argent : mais celui-là, elle l'avait connu vieux déjà, austère, sans faconde, sans dehors complaisans; elle ne le trouvait pas changé, à peine durci.

Mais André, le beau Felga! c'était donc ce personnage sérieux, mesuré, pâle, presque muet, presque mélancolique, aux yeux fiers et contenus, et qui dans une demi-journée lui avait baisé la main une seule fois? c'était lui! que pensait-il donc? il n'avait pas su échanger un seul mot avec Louise.

Telles étaient les exclamations de la dame, lorsque enfermée sous prétexte de fatigue avec les deux jeunes filles, elle put se soulager en ouvrant le champ libre à ses légers propos. Louise l'écouta sans donner aucun signe d'approbation, mais sans pouvoir se défendre d'un amusement secret et d'un plaisir filial, provoqués par la manière piquante dont Marguerite tournait ses observations. Rien n'avait plus de ce charme qui séduit sans qu'on s'en doute, que l'esprit enjoué, ouvert, coquet, presque naïf et pour-

tant élégant de celle-ci; toujours disposée à plaire, elle était toujours sûre d'y réussir par un mélange de grâce gaie et de malice insouciante, assaisonnée par le génie du plaisir.

Cependant les rires d'Yvonette, et son talent plus pénétrant pour administrer au ridicule un baptême sanglant, prolongèrent assez le divertissement pour que Louise en prît quelque malaise et se sentit un avertissement dans le cœur qui l'obligeât de s'en retirer. Avec le beau missel, qu'on avait déjà fastueusement livré à l'admiration, elle se retrancha dans une embrasure écartée, pour admirer tranquillement les figures illuminées des saintes à l'auréole d'or. Marguerite était au fond de l'appartement, sur son grand lit à baldaquin chargé de plumes. Yvonette s'y pencha jusqu'à mettre aussi sa tête sur l'oreiller, et l'entretien changea de sujet, mais si bas, que l'air n'en apporta aucun soupçon, aucun frémissement, jusqu'à l'oreille de la contemplative fiancée.

Au sortir de cette conférence rien ne parut changé, hormis le ton de Madame de Ringoltingen avec ses hôtes : d'embarrassé il devint hautain, réservé, circonspect, juste dans la mesure nécessaire pour le bien marquer sans provoquer aucune explication. C'était une espèce de mauvais vouloir, d'interprétation fâcheuse, qui se prenait à tout et se variait sous toutes les formes, en affectant le mécontentement de celles des autres; quelque chose de soupçonneux, de mécontent, qui trouvait aisément des prétextes dans les faits et s'en prévalait sans vouloir ni avouer le fond permanent de préventions chagrines, ni se laisser désarmer. Evidemment Marguerite voulait avoir l'air d'être arrivée joyeuse, ou du moins satisfaite, et de trouver là de quoi s'assombrir, se piquer, et se taire pour mieux protester.

On fixa donc le jour des noces plutôt devant elle qu'avec elle; et comme elle se bornait à déclarer que son séjour hors du logis, en l'absence de l'avoyer, devait être très-court, on arrêta que la cérémonie aurait lieu le lendemain, le sire de Wuippens étant arrivé de la veille. Marguerite ajouta qu'elle voulait consacrer tout son temps à sa fille, ne voir aucune de ses anciennes connaissances et n'accepter aucune fête, pas même à l'intention des noces : son projet était de repartir aussitôt que possible.

Si les Felga souffrirent de ces manières, qu'on pouvait attribuer à une peine maternelle, ou à l'orgueil blessé, ils n'en laissèrent rien voir. Seulement il semblait difficile de concevoir une

transition plus brusque que celle qu'endurerait la jeune épouse en passant d'une famille à l'autre, au travers d'un abîme si singulier de dissemblances, de ressentimens et de froideurs. Elle appartiendrait bientôt, pour ne plus les quitter, à des hôtes traités comme étrangers entre Yvonette et sa mère, qui ne l'abandonnaient pas un instant et la tenaient ainsi, du moins par l'extérieur, tout-à-fait dans leur façon d'agir.

Le malaise d'une situation pareille s'augmentait de lui-même à chaque instant : aussi, dans l'après-midi de la veille des noces, Madame de Ringoltingen parut lasse de se promener, entre ses deux filles, dans les salles et jardins de la maison Felga. Elle réussit à éloigner son gendre futur par la sécheresse de ses réponses, à mettre en déroute Dame Claude et sa révérencieuse politesse, à arracher au bourgmestre lui-même, d'ordinaire impassible, un geste de colère, après lequel il était parti comme se défiant de son pouvoir sur sa contenance. Enfin cette femme charmante trouva le secret de déplaire, comme si elle l'eût possédé d'aussi longue date que le talent opposé. C'est surtout dans cet ordre de choses que les extrêmes se touchent et s'enchaînent par de mystérieuses combinaisons. Nulle ne sait si bien désoler que celle dont la volonté s'est constamment appliquée à l'art difficile de charmer : c'est un grand musicien s'amusant aux dissonnances.

Après avoir savouré quelques instans son maussade empire, et lui avoir donné quelques sourires assez francs, Marguerite, en apparence ramenée, fit chercher André pour savoir s'il voudrait les escorter dans une promenade à cheval dont elle avait envie, jusqu'à la métairie qui dépendait du manoir de Rytsch : c'était, ajouta-t-elle, le seul endroit de Fribourg qu'elle souhaitât de visiter avant son départ, et auquel elle voulut redemander d'anciens souvenirs. Il obéit à l'instant, et prit le cheval de son père pour donner le sien à Louise ; les dames bernoises ayant déclaré qu'elles monteraient leurs propres haquenées. Malgré les railleries d'Yvonette qui, folle et fiévreuse, agitait son coursier pour le réduire, le cabrer, l'arrêter encore et exprimer de mille façons le plaisir qu'elle éprouvait à gouverner l'animal frémissant, Felga se fit accompagner, pour la sûreté des dames, par trois serviteurs bien montés et bien armés.

Pendant que la cavalcade traversait les rues au pas, les époux se trouvèrent à côté l'un de l'autre, mais l'embarras de leur tête-

à-tête ne céda point durant celui-là, si public, malgré ce que tenta, pour en paraître moins effrayée, la fiancée intimidée. Derrière eux, leurs compagnes devisaient ensemble tout bas, avec la libre vivacité qui manquait au premier couple, si beau pourtant et si noble, si bien assorti que passans et bourgeois s'appelaient pour le voir, pour le saluer au passage, et que la curiosité même des femmes, toujours plus difficile, n'y trouvait rien à redire.

Au-delà des portes, on rompit tout entretien, et la grande lieue qui séparait de Fribourg la ferme de Louise se franchit rapidement. Cachée près du bord de la Sarine, entourée d'un immense pré bordé lui-même d'une forêt qui laissait pointer au loin parmi les arbres les tourelles de Rytsch sur leur mamelon isolé, cette solitude inspirait la paix, le goût du travail des champs, les illusions de la bergerie et le recueillement.

Yvonette y fit aussitôt une douzaine de projets, dont le moins pastoral valait une idylle. Louise s'associa de cœur à celui d'aller, un râteau à la main, se mêler aux faneuses qui amassaient le foin dans une partie reculée de la prairie. Dix minutes de cet exercice, au grand soleil, suffirent amplement au zèle des deux novices, et les dégoûtèrent tellement du métier d'abord envié, que cela suffit pour chasser tous les rêves de la vie rustique : le babil et les fantaisies s'envolèrent comme des lutins surpris tout-à-coup par la lumière du jour et effarouchés. Rendues de fatigue, haletantes, passives, les jeunes filles revinrent tomber sur le banc de la ferme, abrité sous le large avant-toit, et dont la perspective prochaine se réduisait aux jeux des poules dans la cour, au bruissement champêtre des bois dans le lointain, et au goulot de la fontaine dont parfois le vent éparpillait le pur et murmurant cristal.

Madame Marguerite, cependant, se faisait montrer le logis par le vieux fermier babillard, qui lui avait déjà conté l'aventure du chariot d'herbe et ses transes de ce jour-là. Ils passèrent ensuite aux ressources du jardin, aux richesses de la laiterie, au luxe de l'étable. Là hennissaient à la voix de leur conducteur de magnifiques chevaux aux crins noirs. A côté d'eux se prélassait la monture de Marguerite. Celle-ci en caressa, du revers de la main, la croupe potelée et, s'arrêtant, demanda au vieux Pierre : — Reconnaissez-vous votre élève ?

Et comme le fermier hésitait, Mme de Ringoltingen reprit : — Cette bonne bête est née ici, vous l'avez dressée pour moi et, à mon

départ, je l'ai emmenée. Elle ne me quittera jamais et ne sera remplacée que par un animal de la même race, que je demanderai à ma fille et que vous me choisirez.

Ces paroles gonflèrent d'une joie triomphante les narines du vieux serviteur : il se réconcilia au fond de l'âme avec son ancienne maîtresse, et lui pardonna d'avoir donné à Pétermann de Rytsch un successeur bernois, puisqu'elle n'étendait pas l'inconstance conjugale jusqu'à renier les haquenées fribourgeoises. Par ses soins, une collation fut servie sous les églantiers du jardin, et il se disait à lui-même, en allant et venant autour de ses nobles hôtes : — Aurais-je cru de la revoir, toujours si belle et gracieuse, notre Dame ; non, il n'y en a plus comme elle dans le siècle présent !

Cet enthousiasme réchauffé, sous lequel on sentait la rancune oubliée, amusait fort Marguerite. Après le repas, elle fit approcher le vieillard et se mit à causer avec lui du passé, avec une verve de souvenirs burlesques ou attendris qui captivait l'attention des jeunes gens. C'était, à cette même époque des fanaisons, une visite du comte de Gruyères à son ancien compagnon d'armes, le seigneur de Rytsch ; visite durant laquelle un essaim d'abeilles, sorti de la ruche tout près de là bourdonnante, avait poursuivi hors du jardin et le long du pré le bouffon du comte. En vain le pauvre hère s'enfuyait-il à toutes jambes, pour décourager l'infatigable tourbillon qui menaçait de se poser autour de son bonnet pointu ; il avait fallu le carillon de toutes les pelles à feu, chaudrons, pincettes et sonnettes qu'on avait pu réunir pour faire lâcher prise à l'essaim entêté, après deux ou trois tours de prairie accomplis en courant par toute cette grotesque procession. C'étaient les petites aventures dans lesquelles Louise, encore enfant, jouait souvent un rôle ; celle d'un vieux chat, surpris comme il dormait près d'elle enroulé sur le seuil et qui fut emporté par un loup furtivement sorti du hallier. Enfin la ferme elle-même, les bonnes et les mauvaises années, les récoltes, les déprédations, les orages : récits tout parfumés de la naïve senteur des campagnes, variés comme leur vie, où l'homme puise ses impressions, non-seulement dans les vicissitudes ordinaires de la société et de la famille, mais dans les combinaisons de sa destinée avec celles de la nature, des élémens et des puissances matérielles de la création.

Le soleil baissait cependant. De hautes montagnes de foin roulaient vers la grange, où elles s'engouffraient avec un grondement de tonnerre qui ébranlait long-temps l'aire sonore. Yvonette, comme

si elle lisait dans la pensée de Felga, s'écria qu'il fallait retourner.

— Déjà ! murmura Madame Marguerite avec impatience.

— Je crains, reprit André, qu'on ne puisse demeurer davantage sans imprudence; et, si vous le permettez, je vais faire préparer les chevaux.

— Merci, mon cousin! dit Louise avec un empressement que rien ne motivait, et un désir de réparer enfin les désobligeances de sa mère qui mettait dans le ton de ces deux mots si simples une grâce infinie et presque de la tendresse.

Le jeune homme qui s'éloignait déjà, avec l'air de fierté et d'inattention volontaire qu'il opposait aux variations d'humeur de Marguerite, se retourna vivement; il attacha sur Louise un regard chargé d'une indicible expression. Était-ce l'amour, le soupçon, la surprise, qui mettaient une interrogation si ardente dans la flamme noire de ses yeux?

Les trois femmes, silencieuses, se le demandaient encore, chacune interprétant d'une façon différente cet éclair qui avait si soudainement jailli, que tout était disposé pour le départ. Yvonette s'élança la première en selle, invitant Louise à la suivre. Celle-ci s'avança, mais sa mère lui prit le bras d'un air farouche et troublé: — Attends un peu, dit-elle avec un accent impérieux. Et vous, partez, puisque vous êtes si pressés. Allez donc, chevalier Felga, accompagnez Yvonette; je veux rester encore un instant.

— Mais, Madame! . . . . s'écria le jeune homme.

— Je le veux! interrompit-elle avec plus de violence encore. Allez! avez-vous peur de me laisser seule avec ma fille? cela serait plaisant. Nous garderons vos trois hommes d'escorte, et nous galoperons pour vous rejoindre en route : cela me plaît ainsi. Louise n'est-elle pas à moi, du moins encore aujourd'hui?

Felga hésitait entre sa raison et cette susceptibilité colère dont son esprit généreux lui rendait le spectacle pénible. Yvonette se pencha sur son cheval, qu'elle lançait, et lui cria d'un ton demi-moqueur, demi-fâché : — Voyons si vous serez, ou non, courtois avec moi, la veille de vos noces?

— Nous vous suivons de près, ajouta Louise, en s'adressant à son fiancé avec le même accent doux et voilé qui l'avait déjà ému. Il partit.

— Descendez! vous autres: dit Marguerite aux valets de Felga.

Rentrez. On va vous donner du vin pour vous aider à prendre patience encore un moment. N'est-ce pas, mon bon Pierre, vous allez soigner ces gens-là?

Une si singulière fantaisie étonnait Louise, tout habituée qu'elle fût aux disparates de l'humeur de sa mère; car celle-ci usait en général de son ascendant sur les autres en véritable enfant gâté. Loin de s'entretenir avec sa fille, comme elle en avait annoncé l'intention, Marguerite paraissait agitée et taciturne. Elle alla attendre le retour du fermier devant l'étable, et quand il l'eut rejointe, elle dit à Louise : — Veux-tu, mon enfant, me donner aujourd'hui quelque chose dont tu ne pourras plus disposer demain sans la volonté de ton époux? veux-tu me faire, à moi aussi, un cadeau de noces? non pas un don magnifique et indifférent, mais celui que je préfère, et que je choisis moi-même, à mon gré, parmi tes trésors!

— Ma mère! s'écria la jeune fille, qui sentait du sarcasme dans cette prière. Ma mère, ai-je rien qui ne soit à vous? Voyant que le sourire à demi ironique, à demi amer de Marguerite, ne changeait point, elle rougit et ses yeux baissés s'humectèrent. Mais sans lui laisser le temps de rien ajouter à sa réponse, celle-ci reprit : — Plût au ciel qu'il en fût comme tu dis! on n'aurait jamais eu l'idée de nous séparer. Ce que je veux tenir de toi seule, ma fille, c'est un de ces jeunes chevaux élevés ici, le fier Léo ou un autre; et nous allons les essayer avant de partir. Faites-les sortir, mon fidèle Pierre. Je vous remercie d'être si joyeux en pensant que vous me donnez encore un de vos élèves favoris. Arrangez soigneusement nos selles, afin que nous puissions sans danger éprouver la vitesse de leur galop, aussi bien que la douceur de leur allure. Nous ferons le tour du petit bois, là-bas, pendant que nos hommes se désaltèrent avec le vin de l'étrier.

Tout ravi, en effet, de ce nouvel hommage, fier de la vigueur, de la prestance et de la beauté de ses chevaux, Pierre s'empressa de les équiper, et les vit avec amour s'éloigner lentement, légèrement, sans bruit, dressant la tête et jetant la crinière au vent, dociles mais tout frémissans d'aller au pas sous la main des habiles écuyères. Elles se dirigeaient dans la prairie du côté opposé à la route de Fribourg, et tournaient ainsi obliquement le dos au manoir de Rytsch.

A peine furent-elles hors du voisinage immédiat de la ferme que

Marguerite se retournant rencontra l'œil satisfait de Pierre, qui les accompagnait ainsi avec épanouissement. Elle lui fit un signe d'approbation, une mine gracieuse, et se penchant vers Louise : — Ecoute-moi bien, dit-elle ; et ne réponds ni par un mot ni par un geste. Il faut que cet honnête homme là-derrière croie longtemps que nous devisons du mérite de ses chevaux. Ecoute-moi : ton mariage ne peut se faire ainsi ; il ne se fera pas, comme les Felga l'ont ordonné, par surprise, par violence, contre mon désir, en forçant mon consentement. Non, cela ne sera pas ! je vais te soustraire à leur avare despotisme ; et, s'ils veulent obtenir ta main, il leur faudra s'y prendre autrement qu'en se mettant avec arrogance à la place de ta famille, pour disposer de toi ! Il faudra que le beau Felga prouve qu'il te désire, toi, et non pas ta fortune : crois-moi, mon enfant, cela sera difficile, car il ne t'aime pas. J'ai même quelque raison de penser qu'une autre femme lui plaît, et qu'il l'aimerait s'il osait.

La jeune fille eut l'air de vouloir interrompre sa mère, qui s'arrêta, mais en vain. Elle reprit aussitôt : — Ton père a tout disposé pour te rendre la liberté, et je suis venue te sauver d'un sort indigne de toi, avant qu'il fût trop tard. Ma tendresse a épié l'avenir qu'ils te préparent, décidée à te céder si ton bonheur ne me le défendait pas. J'en ai trop vu pour ne pas tenter, à tout prix, ta délivrance. Je reprends mon bien à des ravisseurs. Ton frère Henry nous attend là-bas, au manoir de Rytsch : il s'est exposé aux plus grands dangers pour protéger notre fuite ; lui, soldat confédéré, sur une terre bien plus autrichienne que neutre. Mon enfant ! rien ne nous a coûté pour t'affranchir et te rendre le droit de choisir un époux digne de toi. Comme te voilà pâle et tremblante ! Reprends donc tes sens et fais des efforts pour diminuer les effets de ta surprise ! Sans cela je pourrais craindre, vraiment, que tu ne regrettasses, plus qu'une noble Demoiselle ne le doit, ton insipide fiancé. Mets-toi bien en selle et prends garde. Arrivées à la lisière du bois, nous allons lancer nos chevaux, tourner bride et rejoindre Henry ; puis nous traverserons la Sarine, pour fuir sur l'autre bord au travers des forêts, tandis qu'on nous cherchera du côté de Berne.

— Ma mère ! dit Louise impétueusement et en arrêtant son cheval ; cela n'est pas bien. Retournons. Nous résisterons à mon tuteur, si c'est votre volonté, mais nous ne le tromperons pas.

— Fais un pas en arrière! répète une des paroles que tu viens de prononcer! s'écria Marguerite, si tu veux ma malédiction....

Et elle frappa de sa houssine, avec emportement, la monture de sa fille qui partit à grands bonds, Louise n'osant la retenir. Puis la mère ajouta : — Je croyais que tu nous aimais, que tu serais touchée du dévouement que nous te montrons tous : puisqu'il n'en est rien, souviens-toi de ton devoir, et obéis. Ce doit être, il me semble, ta première règle de conduite : apprends, pour la seconde, à ne pas me juger! En avant donc maintenant, aussi vite que possible : et silence!

V.

Pendant que ces choses se passaient à la métairie, Yvonette et Felga cheminaient assez tristement ; celui-ci tournait souvent la tête avec inquiétude, celle-là s'efforçant en vain de le distraire de sa préoccupation. Tant qu'il conserva l'espoir d'être atteint par les dames retardataires, il s'aperçut peu des allures du coursier de sa compagne, qui caracolait avec plus de gentillesse que de souci pour avancer. Une demi-heure se passa ainsi, et ils n'avaient franchi que la moitié de la distance, lorsque le jeune homme s'avisa qu'en gagnant du pays il pourrait reconduire Yvonette à Fribourg et revenir seul à la rencontre de sa fiancée. Il proposa ce plan à la jeune Bernoise, qui s'y rangea d'autant plus volontiers que, dit-elle, sa haquenée, fort agile mais peu docile, se révoltait ce jour-là tout-à-fait.

Il y parut bientôt ; car l'animal excité, au lieu d'imiter le franc galop du coursier de Felga, ne se trouvait pendant quelques instans à ses côtés que pour ruer, le heurter, le croiser, et ensuite s'en faire attendre. — Si nous voulons arriver, dit Yvonette, allons plus posément, croyez-moi. N'irritons pas cette bête mauvaise. Et elle flattait de la main le cou mutin et replié de sa monture.

— Alors, Mademoiselle, repartit son compagnon, consentez à rebrousser ; ma patience se cabrerait comme votre cheval, s'il fallait regagner le logis de ce train-là. Je ne sais pourquoi il me semble que nous avons eu tort de quitter ces dames et qu'elles pourraient avoir besoin de nous.

— Vous oubliez qu'elles l'ont voulu, répliqua Yvonette, en se mordant les lèvres. Du reste, je retournerai volontiers, et si, par ce soin importun, il se trouve que nous les avons désobligées, vous n'en accuserez que vous, fiancé indiscret!

— J'y consens, s'écria-t-il. Mais, de grâce, un peu plus vite! Nous avons perdu beaucoup de temps et le jour baisse.

Yvonette tourna bride et lança son cheval. A quelque distance, un chemin de traverse s'ouvrait tout droit, tandis que la grande route formait un brusque contour, un angle, pour s'éloigner en biais de sa première direction. Ce coude franchi, Felga se retourna; il avait entendu un grand cri derrière lui, et ne voyait plus sa compagne. Elle l'appelait du chemin creux, où la haquenée courait comme une flèche. Après quelques imprécations, largement jetées à l'insupportable métier de cavalier secourable, André se décida à la suivre, afin de lui venir en aide si elle était réellement à la merci de son cheval, et en danger; afin, surtout, de la dépasser, pour peu que cela fût possible, de l'arrêter, et de la ramener.

Sa colère eut le temps d'augmenter malgré le soulagement qu'il lui accordait en pestant contre « la maudite créature, » sans qu'il se donnât la peine de s'expliquer à lui-même de laquelle il entendait parler; des réflexions lui vinrent et se multiplièrent comme les épines des haies qu'il rasait de sa course effrénée; il vit la chance croissante de manquer Louise et sa mère; elles passeraient sans doute pendant qu'il courait ainsi après celle qu'un mauvais démon emportait pour le faire enrager; ses soupçons même grandissaient sur la connivence de la demoiselle avec les caprices de sa monture.

Celle-ci, dont il avait mesuré la vigueur sur ses précédentes puérilités, se montrait au contraire d'une vélocité et d'une ardeur que la poursuite ne faisait qu'accroître. Elle se maintenait à distance, malgré l'espace franchi, tandis que sa maîtresse, la tête en arrière, paraissait de plus en plus implorer l'aide nécessaire pour la contenir.

Furieux, indigné, presque convaincu qu'il servait de jouet à celle des deux qui semblait être la victime, le jeune homme était sur le point de les abandonner à leur sort; mais de généreuses idées d'honneur reprenant bientôt le dessus, il se reprochait cette tentation; il se disait, avec ce dévouement connu seulement des nobles cœurs, qui savent agir contre leur opinion plutôt que de

manquer à l'humanité : — Que je sois dupe, s'il le faut, mais de mon plein gré! et pour n'avoir pas voulu que l'on comptât jamais inutilement sur moi.

A mesure que la situation se prolongeait, la terreur d'Yvonette prenait cependant des formes plus sensibles. Enfin, dans un verger où l'animal fugitif s'était jeté par une ouverture de la haie, la jeune fille profita d'une meule de foin pour s'élancer hors de selle; elle tomba, un peu froissée mais assez adroitement, sur ce coussin élastique, tandis que le coursier, de plus en plus effarouché, s'éloignait à grands bonds.

D'une voix émue, Yvonette remercia Felga d'être venu à son secours : mais ses membres tremblaient encore; elle s'appuya sur lui et ne voulut point permettre qu'il la quittât pour courir après le cheval échappé. Elle profita même de sa mésaventure pour déclarer qu'elle irait à pied, afin de se remettre un peu, au moins jusqu'à la métairie, d'où l'on pourrait envoyer à la recherche de sa bête. C'était un trajet de trois quarts de lieues au moins, et la nuit approchait; mais elle persista dans sa résolution, en dépit de toutes les remontrances de son compagnon, ne lui laissant d'autre parti à prendre que de marcher à côté d'elle. Il dut même lui offrir son bras pour la soutenir et, passant la bride dans l'autre main, mener son cheval en laisse. Ce fut ainsi, et lentement, qu'ils avancèrent,

Felga, ayant complètement perdu l'espoir de retrouver les deux dames sur la route ni à la ferme, convaincu qu'elles devaient être à Fribourg, n'opposa pas de résistance au désir d'Yvonette : au point ou le chemin de traverse rejoignait la grande route, elle témoigna l'envie d'aller plutôt au logis, à peine plus éloigné que la ferme. Seulement alors elle accepta de monter sur le cheval du jeune homme; il aima mieux le lui céder que de prendre en croupe une personne contre laquelle il se sentait des mouvemens d'irritation qu'il avait grand'peine à dominer par le silence. Une obscurité complète enveloppait la cité lorsqu'ils y firent ainsi leur entrée, qui ne fut nullement triomphale.

Mais si Felga s'était félicité du manteau complaisant que l'heure noire jetait sur leur boiteux équipage, il maudit bientôt avec fureur et la nuit et les aventures, et les caprices de femmes et les courtoisies d'homme, même la générosité de son cœur. Les dames n'avaient point reparu à l'hôtel Felga, tout rempli d'inquié-

tude, de rumeurs, de conjectures alarmantes, que la venue du couple égaré ne diminua pas. L'anxieuse tristesse du vieil Heinzmann se doubla des brèves explications que lui donna son fils, avant de repartir sur un cheval frais. Il dépêcha sur toutes les routes et dans toutes les directions, non-seulement ses propres serviteurs, mais ceux du chevalier de Wuippens; disant à ceux qu'attirait près de lui ce remuement inusité de sa maison, qu'il craignait pour la sûreté de Mme de Ringoltingen, afin de ne pas avouer trop tôt que c'était elle qu'il soupçonnait.

Trop sage pour espérer tirer parti de l'ennemi qu'il gardait dans la place, il questionnait peu Yvonette et s'en défiait beaucoup. Un coup-d'œil lui avait suffi pour juger qu'elle n'était guère effrayée de la disparition de ses compagnes, ni disposée à donner le mot de cette esclandre, supposé qu'elle le possédât. Il ne compromit donc point, dans sa douleur, la froide dignité de ses manières avec la jeune fille, qui se sentait à la fois humiliée et déçue de se voir si bien deviner. Frappée d'un involontaire respect, elle évita bientôt de parler, se renferma dans son ignorance, dans sa fatigue, puis enfin dans sa chambre, d'où elle ne sortit plus.

Ce ne fut que le lendemain, lorsque le fiancé vaincu, exaspéré, fiévreux, revint constater l'inutilité de ses recherches, après douze heures de chevauchée; ce ne fut qu'en le voyant se relever anéanti, demander une monture fraîche, et jurer qu'il ne rentrerait pas sans nouvelles, qu'Yvonette rompit enfin le silence : — Ne les poursuivez plus, dit-elle; c'est inutile. Vous rattraperiez aussi bien deux hirondelles dans les airs, après les avoir tenues en cage. N'essoufflez plus vos coursiers, laissez dormir vos gens, et mettez-vous dans ce fauteuil, si vous souhaitez en savoir davantage. Autrement vous courrez long-temps après la vérité; car, pour les fugitives, vous ne les atteindrez jamais.

Cet étrange discours, si dégagé et si hardi, contrastait fort avec la contenance ordinaire de la jeune fille, en présence du bourgmestre : toutefois celui-ci fit signe à son fils de se taire et d'écouter.

— Madame Marguerite, reprit la demoiselle, ne voulait pas qu'on mariât sa fille sans elle, ni loin d'elle, ni malgré elle. Et comme vous aviez pris, Messieurs, le rôle de parens cruels quand ils pourvoient une jeune personne sans lui demander son avis, vous n'avez, heureusement, laissé à la mère que le soin plus

doux d'être le libérateur qui enlève la victime à un sort qu'elle n'avait point accepté.

— Louise s'en plaignait-elle? s'écria le vieillard.

— Je ne sais pas comment, dit Yvonette, on aurait pu l'emmener sans son consentement. Cela n'était pas si facile que de la marier.

— Elle a eu tort de nous tromper, dit André; nous lui aurions rendu sa parole, au moindre soupçon que tant de malheur y fût pour elle attaché. Je le voulais ainsi, vous le savez, mon père.

— Alors figurez-vous que la chose s'est ainsi passée, répliqua-t-elle. Voilà tout.

— Vous oubliez, Mademoiselle, reprit le père, qu'une trahison est un outrage; une fuite pareille, une insulte; un manque de parole si éclatant, quelque chose que l'honneur ne peut endurer. J'admire même qu'après une comédie semblable à celle où vous nous avez fait la grâce de nous jouer, vous ayez osé rester en notre pouvoir. Puisque nous sommes des tyrans, c'était bien imprudent à vous.

— Pas le moins du monde; répondit-elle sérieusement. Vous êtes incapables de vous venger d'une manière indigne de votre loyauté, et je n'ai rien à craindre.

— Mademoiselle, dit le vieux Felga avec une majesté qui fit baisser les yeux à Yvonette, vous avez raison. Ma revanche sera belle et pure, ou j'y consacrerai sans fruit le reste de mon sang. Je n'imiterai point les Ringoltingen, quoique je connaisse parfaitement leur méthode et leur utilité. Il n'y a rien de plus aisé, de plus fructueux pour les gens sans préjugé, que d'exploiter les vertus du prochain, puis de s'en servir encore comme de barrière contre son juste ressentiment et contre ce qu'il pourrait tenter pour empêcher le tort qu'on veut lui faire. C'est une recette qui vaut celle d'employer les vices à son profit; elle est même plus raffinée. Vous en savez trop bien les avantages pour que j'essaie de mettre en défaut votre savante tactique à cet égard. Je ne vous ferai donc plus qu'une seule question, bien désintéressée : A-t-on pris des mesures suffisantes pour la sûreté des fugitives, durant cet étrange voyage à travers champs, dans un temps où la guerre a jeté partout des aventuriers, des soudards dangereux?

— Soyez tranquille! s'écria Yvonette. Elles ont mon frère, et une bonne escorte.

— Il suffit, dit André avec un éclat de voix qu'elle comprit, et qui lui fit mesurer la portée de ses imprudentes paroles : mais elle ne trouva rien pour les réparer, et le jeune homme avait déjà détourné son visage ardent, sillonné d'une joie amère, en s'écriant : — Voici, mon père, que la chance tourne, que la fortune n'est plus contraire! Voici le premier signe qu'elle donne en notre faveur : ce ne sera pas vainement. Elle nous met enfin un adversaire en face, autre que des femmes. Nous pourrons combattre à armes plus égales qu'avec des créatures si habiles à la fraude, et qui triomphent toutes les fois qu'il faut mesurer avec elles notre pauvre et vieille bonne foi.

— Oui, reprit le vieillard tristement. Nous nous confessons vaincus, Mademoiselle, jusqu'à ce combat sanglant que vous avez rendu nécessaire pour laver l'affront des Felga. Et comme il ne serait pas convenable que vous restassiez un jour de plus dans la maison de vos ennemis, je vais donner des ordres pour vous faire reconduire sûrement jusqu'à Berne. Vous direz à vos complices que Dieu jugera le bon droit; et à ma pupille en particulier que, puisqu'elle l'a voulu, elle sera l'étincelle qui mettra le feu aux arquebuses déjà braquées sur les frontières des deux pays. Son mariage n'est plus une affaire à conclure sous le toit domestique : soit! Vous avez changé le terrain. Il se fera des noces en champclos, où la politique et l'épée tiendront la place des sentimens de famille anéantis, de la foi jurée et violée. Nous en appelons au droit du plus fort, dédaignant celui du plus rusé, que vous conserverez toujours sans obstacle de notre part. Vous n'avez à craindre, dans cette guerre déclarée, ni embûche, ni complot ténébreux, rien qui puisse atteindre à l'honneur du nom que nous portons, rien qui puisse consoler nos adversaires d'avoir perdu l'estime des Felga.

L'astucieuse Yvonette conservait cependant, dans son jeune sang républicain, assez de véritable orgueil pour rougir à ces reproches. L'aristocratie bernoise n'en était pas à ce point de penser que le succès ennoblit tout, que l'intérêt public, interprété par l'intérêt privé, justifie tout. La jeune fille était d'ailleurs un peu déconcertée par l'initiative inattendue qu'avait prise Heinzmann pour lui déclarer son prochain départ, effrayée d'avoir compromis

son frère, interdite des suites qu'elle en prévoyait pour lui. Pour la première fois elle trouva les moyens employés non assez légitimés par le but : surtout elle souffrit de sa position humiliante de coupable, vis-à-vis de gens dont le cœur était si haut placé. Avec son tact de femme, elle sentait chez eux un de ces fonds granitiques de vieille roche sur lesquels rien ne mord, une fois l'âme jugée, ni esprit, ni gentillesse, ni beauté, ni grâce attrayante et subtile. Cette muraille à pic où ses efforts se brisaient, excitait à la fois ses regrets, son courroux et sa fantaisie.

L'explication achevée cependant, ils furent aussi polis que silencieux. Elle partit, et crut même s'apercevoir que sa litière était suivie à distance d'un groupe mieux monté que les hommes d'armes dont elle était entourée ; il se tenait à portée de la protéger, mais elle ne put jamais savoir si ses soupçons étaient fondés, quant aux personnes de ces protecteurs, ni tirer là dessus aucune réponse de l'escorte. Ses conducteurs la remirent à l'hôtel Ringoltingen et disparurent.

***

(La suite au prochain numéro.)

POÉSIE.

I.

Allons, debout, enfans ! vers la forêt neigeuse
Nous voulons aujourd'hui diriger nos traîneaux.
Je sais un vieux sapin dont l'ombre ténébreuse
Forme une vaste nuit sous ses vastes rameaux.

Il s'élève entouré de cent buissons d'épines,
Il est haut de cent pieds, il a vu cent hivers.
Il se cramponne au sol par cent fortes racines,
Et croit vivre peut-être autant que l'univers.

A nous nos coins ardens et nos haches tranchantes !
A nous nos forts leviers, nos robustes harpons !
A nous la large scie aux dents rudes, mordantes,
Et l'excitant breuvage ami des bûcherons.

Des membres engourdis quand la vigueur sommeille,
Quand le froid par degrés amène la torpeur.
Honneur à toi, flacon qui réchauffe et réveille;
Nous buvons l'énergie en buvant ta liqueur.

Il fera beau ce soir, aux ténèbres croissantes,
Voir nos étalons bruns revenir frémissant,
Ravir nos courts traîneaux et les souches puissantes
Qui grincent sur la neige et rampent en glissant.

Hérisse, vieux géant, ton écorce rigide.
Agrandis la terreur de ton sombre réduit.
Nos haches saperont ta noire pyramide.
Tu tomberas. . . . . le jour se fera dans ta nuit.

Dès ce jour, des hauteurs de ton orgueil sauvage,
Tu ne pourras plus voir, comme devant un roi,
Quand le vent dans le bois pénètre et se propage,
Tous les autres sapins s'incliner devant toi.

J. J. GLASSON.

II.

LA PERRUQUE DE BARBEYRAC.

(Jean Barbeyrac, né à Béziers en 1674, mourut vers l'année 1747 avec la réputation d'un savant studieux et d'un honnête homme. Il fut nommé professeur de droit et d'histoire à l'académie de Lausanne en 1710, et il en remplit les fonctions plusieurs années. Il passa ensuite à l'université de Groningue, où il professa le droit public et privé. Le fait rappelé dans les vers que nous offrons au lecteur est, dit-on, historique.)

De la vaudoise Académie
O gloire abandonnée à la poudre ennemie,
Célèbre auteur! qu'on ne lit plus,
Barbeyrac, sage et forte tête!
Digne rival, digne interprète
De Puffendorf, de Grotius!
Dans son étui si je reluque
Et si j'éveille ta perruque,
N'en prends ombrage ni souci.

Cet objet révéré me rappelle une histoire
Qui jusqu'à ton berceau va répandre ta gloire
Et peut-être la mienne aussi.

L'hiver descendait au rivage ;
A la voix du recteur désertant le village,
Les tristes écoliers lentement se pressaient ;
La vendange était close et les cours commençaient.
La première leçon, c'est une grande affaire !
Non que l'on vît chez nos aïeux
De ces vains charlatans qui fondent leur salaire
Sur un début prestigieux.
On prenait moins de peine à polir la surface ;
Tout n'était pas dans la préface.
Mais il faut à l'étude amorcer l'auditeur,
Animer au travail, relever l'espérance :
Pour ces louables soins comptez sur mon docteur.
D'un air majestueux le voilà qui s'avance.
J'aime, j'aime surtout cette perruque immense.
A son galant désordre on voit bien qu'elle sort
Sans apprêt de la vieille armoire,
Où durant les congés tout d'un somme elle dort.
La rentrée est son jour de gloire.
Vous riez cependant : étourdis, savez-vous
Quel prodige est caché dessous?...
Le grave professeur s'établit dans sa chaire.
D'abord de sa science il dit (c'est l'ordinaire)
L'importance, l'utilité ;
Que la jurisprudence est la reine du monde ;
Qu'elle verse aux humains, comme source féconde,
La paix et la prospérité.
Il dit la veuve et le pupille
Par elle assistés, protégés ;
Mais en panégyriste habile
Ne dit rien des plaideurs grugés....
Harangueurs, qui saura le nombre
De vos méfaits ? Eh quoi ! Toujours la passion !
Toujours nous dérober dans l'ombre
Un côté de la question !
Tandis que l'essor d'un beau zèle
De notre vénérable échauffait la cervelle,

Dans les cheveux d'emprunt ces ardeurs s'élevant,
Une pauvre souris, tombée en léthargie,
Sous l'épaisse forêt blottie,
Renaissait, frémissait au discours du savant;
D'abord paresseuse, engourdie,
Bientôt alerte comme avant;
Puis un soudain tumulte, une bourrasque étrange!
Le discoureur soupçonne un cas inusité;
Il sent bien que là-haut quelque objet se dérange,
Mais y porter les mains choque la gravité....
Donc la souris en paix s'éveille.
Dès long-temps endormie, au sortir de son lit,
Elle se trouve en appétit,
Et, furetant partout, découvre un bout d'oreille;
Bout d'oreille de professeur;
A mon avis maigre pâture,
Membrane coriace et dure,
Ressource d'affamé chasseur :
Mais le nôtre l'était, et le besoin fait rage.
Au premier coup de dent, effroyable tapage!
Le savant pousse un cri, de douleur fait un bond,
Jetant sa perruque au plafond,
Et couvrant de la main la partie offensée.
On s'émeut; près de lui chacun de s'empresser;
On cherche la souris : elle s'est éclipsée.
Et pourtant pas un trou! Cela donne à penser.
« Dans le cas je vois du mystère, »
Dit quelqu'un; c'est un signe, un trait de Belzébuth.
La basoche lui doit tribut,
Doit mordre un peu les gens, rogner leur ordinaire...
Le maître omit ce point, le maître osa le taire :
Aussi voyez! Il en pâtit.
Ce lutin vigilant, cette dent vengeresse
En le mordant lui-même a puni sa faiblesse.
Messieurs, faisons mieux qu'il n'a dit.
Du mal d'autrui vienne prudence!
Et de l'Esprit qui montre à nos yeux sa puissance
Suppôts dociles, assidus,
Mordons, pour n'être point mordus. »

J. J. Porchat.

CHRONIQUE.

REVUE HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

Mai.

Suivre avec nos lecteurs le mouvement et les faits les plus significatifs du monde intellectuel en Suisse et à l'étranger, tel est le but principal de cette Chronique; et il répondait à un besoin si généralement senti, nos renseignemens, nos nouvelles, en dehors de ce que nous extrayons des journaux, sont puisés à des sources si directes et si sûres, que cette partie de notre recueil a aussitôt été remarquée[1]. Bien loin de ne s'adresser qu'à la curiosité du moment, elle a, croyons-nous, un intérêt moins fugitif et plus grave : car ce sont, en quelque sorte, des *mémoires littéraires* que nous publions ici mois par mois, et dont la réunion par la suite augmentera naturellement le prix. On a déjà pu voir, en effet, que nos correspondances particulières et qu'une situation nécessairement neutre nous permettaient de dire, d'accueillir bien des choses, nous fournissaient bien des renseignemens, des jugemens, des explications que l'on chercherait en vain dans les autres revues ou journaux. La presse française est engagée dans une telle complicité de personnes et de partis qu'elle est rarement, même sur des sujets littéraires, en position de tout dire, ou ne le peut que

[1] Une revue française d'un grand luxe typographique, la *Revue du Lyonnais*, nous fait même l'honneur d'emprunter à notre Chronique non-seulement des nouvelles, mais un article de fonds : emprunts d'autant plus heureux qu'elle ne prend pas la peine de nous citer. Comparer son numéro de mars, pages 271 et 343, avec nos numéros de février, page 278, et de mars, page 260.
(N. d. R.)

d'une certaine façon dont il faut avoir la clef; en sorte que la différence qui a toujours existé entre l'histoire parlée et l'histoire écrite, n'aura peut-être jamais été plus grande que sous le régime de la publicité.

Mais si, dans tous les temps, l'histoire ne prononce guères ses mots les plus vrais que dans les coulisses, c'est pourtant sur la scène qu'elle agit; et une action a toujours sa vérité, fût-ce en dépit de celui qui l'a faite. Sans donc négliger les anecdotes ou sérieuses ou caractéristiques, nous ne nous y sommes point renfermés. Même par le tissu du récit, quand cela se peut aisément, nous rattachons volontiers les détails à l'ensemble des faits, dont l'esprit général est surtout ce que nous cherchons : par là ce qu'il y a d'actuel et d'imprévu dans l'intérêt d'une chronique littéraire ne se perd point, mais acquiert seulement une valeur plus durable.

Nous avons un autre but en ceci. Tout en continuant, comme on peut le voir encore dans le présent numéro, de réserver une place dans la Chronique à ce qui regarde notre littérature nationale, nous voudrions pouvoir lui être utile en outre et servir à son développement par l'étude des littératures étrangères. Or ce n'est ni par de simples nouvelles qu'elle peut s'instruire, ni par une imitation banale qu'elle peut fructifier; mais par une étude approfondie des autres qui l'aide à se révéler à elle-même et à s'inspirer. La littérature, la poésie, pas plus que les arts, ne peuvent se passer d'étude et de comparaisons, d'étude forte, originale; ni l'esprit scientifique le plus pénétrant, d'érudition.

Telle est donc la voie que nous espérons tenir pour donner toujours plus à notre Chronique le caractère varié, piquant et pourtant sérieux qui lui a valu dès l'entrée un si favorable accueil, et qui assure à chaque numéro la généralité des lecteurs. Mais en ne nous bornant pas à des anecdotes éparses; en les rapprochant, les groupant suivant leur liaison naturelle, quelquefois même suivant leur opposition; puis en mettant en relief les ouvrages ou les faits dominans, pour qu'il reste de tout cela, si possible, un ensemble et que des faits se dégage, à l'œil du lecteur, leur esprit général, nous préférons laisser cet esprit se produire de lui-même plutôt que

de le montrer ou de le juger d'une façon dogmatique : la double condition de variété et de rapidité que doit avoir une chronique nous le commande. Même ici notre rôle est encore essentiellement celui de narrateur ; seulement il va sans dire que nous ne pouvons pas renoncer, et cela dans l'intérêt de la narration même, au droit de poser les questions ou de donner les explications nécessaires.

C'est ce que nous devrons essayer encore, à propos d'un ouvrage qui non-seulement a fait bruit dans ce mois, mais qui, à en croire l'enthousiasme du public et les espérances des meilleurs juges, serait destiné à faire révolution. Il s'agit de *Lucrèce*, tragédie par M. Ponsard, de Vienne en Dauphiné. Lorsque le courant des faits nous amène à parler de pièces de théâtre, serait-il nécessaire de rappeler aux personnes qui préféreraient d'autres sujets, le caractère moralement et poétiquement sérieux dont les ouvrages dramatiques peuvent être revêtus ? Il est tout particulièrement consacré, ce caractère, dans une langue qui regarde comme son chef-d'œuvre le plus parfait la tragédie religieuse et sublime d'un poète chrétien, Athalie.

—

Avant de voir la place que l'opinion paraît vouloir assigner à *Lucrèce*, disons d'abord quelques mots de l'histoire de la pièce et de sa représentation.

M. Ponsard est un jeune homme de vingt-sept ans, que sa vocation poétique a détourné de la profession d'avocat ; mais il ne semblait pas qu'elle dût le conduire à autre chose, car sa tragédie est faite depuis trois ans. Il ne voulut pas lui faire courir la chance du Théâtre-Français, où l'on risque beaucoup plus de mourir dans ses trop fameuses oubliettes que sur la scène au grand jour ; il la donna donc à l'Odéon. Bocage, l'un des principaux acteurs, se déclara le patron de la pièce nouvelle et en fit des lectures, entr'autres chez Mme d'Agoult, devant plusieurs notabilités littéraires : l'auteur, timide et provincial, n'avait pas osé venir. Succès vrai et complet. Lamartine y était et ne cessait d'admirer. C'est un vrai poète qui se lève, disait-on ; celui qui a fait ces cinq

artes pourra bien des choses. On trouva tout d'abord l'antique modestie des matrones romaines admirablement peinte :

La vertu qui convient aux mères de famille,
C'est d'être la première à manier l'aiguille,
La plus industrieuse à filer la toison,
A préparer l'habit propre à chaque saison ;
Afin que, revenant au foyer domestique,
Le guerrier puisse mettre une blanche tunique,
Et rendre grâce aux dieux de trouver sur le seuil
Une femme soigneuse et qui lui fasse accueil.

Mais, dit la nourrice de Lucrèce :

Le sommeil entretient la beauté du visage,
L'insomnie au contraire y marque son passage :
Gardez que votre époux, de son premier regard
Ne vous trouve moins belle au retour qu'au départ.

Lucrèce répond :

. . . . Celle qui prend l'aiguille de Minerve,
Minerve, applaudissant, l'appuie et la préserve.
Le travail, il est vrai, peut ternir ma beauté ;
Mais rien ne ternira mon honneur respecté ;
Et si je dois choisir, injure pour injure,
La ride au front sied mieux qu'au nom la flétrissure.

Chacun admirait ces vers simples, fidèles, modernes sans trop déroger ; cette grande et vraie connaissance de l'antiquité ; toutes ces poétiques réminiscences, ou même ces traductions, mais amenées à l'état de moyens dramatiques ; Tite-Live, Ovide (dont il y a un très-beau récit dans les Fastes, livre II), si bien suivis, si bien développés ; enfin le sentiment avec lequel le jeune auteur avait saisi tous les heureux motifs indiqués et l'art avec lequel il les avait rendus. Bref, le succès fut tel et le bruit devint si fort que, même avant la représentation, les parodies et les mystifications commencèrent. Un journal, le *Globe*, donna une prétendue scène de *Lucrèce*. Tout le monde de se jeter sur ce morceau, et le soir tous d'en parler à qui mieux mieux. Jamais on n'avait fait de vers plus originaux, plus fermes, surtout plus purs, ajoutaient certains académiciens. C'était un tour que Méry leur avait joué,

un véritable poisson d'avril. Impatienté d'entendre louer la pièce, il avait dit : Je vais leur en faire ! Et en provençal improvisateur il brocha ce pastiche, que nos connaisseurs ont pris au sérieux et ont *gobé* sans une arête. Ils durent en être un peu honteux le lendemain ; car ce morceau de Méry joue l'antique, mais à faux, et ce n'est que du plaqué.

Tous ces divers succès préliminaires n'empêchèrent point celui de la représentation, qui fut franc. La foule était accourue à cet Odéon désert ; les loges étaient des mieux occupées : ce parterre d'étudians intelligens et tapageurs faisait diversion et ajoutait à l'intérêt du drame. C'était évidemment un parterre instruit ; car, aux moindres velléités de s'étonner ou de se scandaliser, la masse semblait répondre : *Mais c'est ainsi dans l'histoire ! mais il faut que cela soit ainsi !* Le bachelier-ès-lettres était là en majorité ; il était chez soi. Les acteurs pourtant ne faisaient guère valoir l'ouvrage. Mme Dorval, qui disait la veille à une amie : « Je ne fais plus que les vertueuses, ma chère ! » joue mal le rôle jeune et sévère de Lucrèce ; décidément, il ne lui va pas. Bocage s'était trop identifié avec l'auteur ; il a joué comme l'aurait pu faire ce dernier lui-même, c'est-à-dire sans gouverner son sang-froid, et sans retrouver cette raison que *Brute* n'a jamais perdue. Une actrice fort secondaire, Mme Halley, réussit au contraire inopinément dans le personnage passionné de Tullie, femme de Brutus, séduite puis abandonnée par Sextus-Tarquin, espèce de don Juan romain-étrusque. La seconde représentation fut animée d'épisodes, dont nous rapportons quelques traits, comme esquisses de mœurs parisiennes. Les étudians, furieux de n'avoir pas été admis en assez grand nombre à la première représentation, ou de ce qu'on avait vendu sur la place des billets au-dessus du prix, voulurent faire rendre compte au directeur. La pièce au milieu de ce bruit fut plus d'une heure sans pouvoir commencer. Enfin on proposa un armistice et de remettre la querelle après le spectacle. Mais l'armistice à peine conclu, voilà qu'entre la force armée qu'on avait mandée ; nouveau tapage, nouvelle collision. Puis la pièce jouée et applaudie, l'orage du parterre a recommencé. On ne savait qui ni quoi il demandait à grands cris. Mme Dorval, Bocage, enfin tous les acteurs en masse ont succes-

sivement paru et sont venus saluer; ce n'était rien de tout cela. Le pauvre auteur lui-même, poussé à travers la scène, est applaudi; mais ce n'était pas mieux lui qu'on voulait. C'était la seule Mme Halley (Tullie), laquelle s'était allée coucher aussitôt après le troisième acte, où son rôle finit. Le parterre avait très-bien jugé qu'elle était là seule à rappeler.

Dès lors le succès de Lucrèce n'a fait que grandir. Les têtes se montent; on s'arrache le jeune et modeste auteur : les duchesses, M. Villemain, et *tutti*. S'il résiste à l'enivrement, il aura bonne tête, et il paraît qu'il l'a. M. Cousin a proposé à l'Académie de lui décerner le prix réservé à la meilleure tragédie, prix qui depuis nombre d'années était demeuré vacant . . . . *in partibus*. Hugo, au dire des uns, a parlé comme n'ayant pas vu la pièce, ne se montrant d'ailleurs que favorable; selon d'autres, il aurait été moins *cornélien*, moins généreux : on lui prête d'avoir dit : « Mais *Lucrèce*, c'est une version de Tite-Live! » Au moins est-ce une version en excellent français et sans contre-sens.

Tous les journaux ont bien dû constater un succès aussi prodigieux. Plusieurs l'ont fait avec sincérité ou de bonne grâce : dans le National, dont les feuilletons dramatiques sont fort remarqués depuis quelque temps, Rolle, honnête homme, le fils du savant mythographe; Janin, dans les Débats; Jules Sandeau, dans la Revue de Paris, qui en cela s'est presque insurgée contre sa grande sœur la Revue des Deux-Mondes. Le critique en titre de celle-ci (Molènes) a écrit sa note précautionnée et amphigourique sous le sourcil jaloux de qui ne voit pas de bon œil les succès de l'Odéon; Gautier, dans la Presse, sous le canon de Hugo. Tout cela est sournois et peu généreux. Rien de plus rare que la critique désintéressée!

Evidemment l'accueil que *Lucrèce* a reçu ne peut s'expliquer que par des beautés réelles ou par un changement dans le goût du public, changement auquel elle serait venue subitement répondre; et nous croyons que, dans une certaine mesure qui ne peut être bien marquée encore, il faut admettre l'une et l'autre de ces explications.

Assurément d'abord, le style est ici pour beaucoup : il est pur, il est ferme, riche et sobre, nerveux, soutenu. Le rôle de Brutus,

ou de Brute, suivant la manière de dire antique et naïve du vieux Corneille, est conçu d'une façon originale, un peu en comique et même en bouffon, comme on se figure que l'aurait pris Shakespeare. Si tout n'est pas à la hauteur de ce rôle, celui de Tullie est aussi d'un grand effet. Celui de Lucrèce, d'ailleurs imposé par l'histoire, nous échappe en quelque sorte à la fin à force de sévérité : la femme ne peut plus nous apparaître sous cette forme, à peine la chasteté. Comme ensemble et comme drame, l'ouvrage est moins une bonne tragédie qu'une excellente et très-belle étude tragique. Elle n'est pas dans l'habitude suffisante de la scène. Le troisième et le quatrième acte ont paru languir ; le cinquième traîne en discours, tandis que la pièce est réellement finie au coup de poignard. Les personnages parlent longuement, en tirades, et sans couper le dialogue. On relève du lyrisme, on sera assez lent à s'en dégager. On peut dire tout cela ; mais on arrive néanmoins à une nouvelle phase littéraire ; et c'est là ce qui nous fait insister sur l'œuvre de M. Ponsard : plus encore peut-être que son succès, d'ailleurs incontestable.

L'essentiel en critique c'est de bien marquer les temps : la pièce de *Lucrèce* est un temps, c'est-à-dire qu'elle dénote quelque chose de bien tranché dans les dispositions du public : ce changement, cette révolution peut-être, elle la servira sans doute après lui avoir dû aussi une partie de sa réussite ; elle la signale en tout cas, la constate, mais dans quel sens ? ici, chacun répond à son gré.

Rappelons d'abord quel est, en France, l'état actuel de la littérature dramatique : voici, sur cette dernière, un petit aperçu familier, mais plein de justesse et de jour, par un homme qui en a suivi le mouvement de très près comme digne d'une sérieuse attention, et qui il y a quelques temps nous disait : « Décidément l'école finit ; il faut *en percer d'une autre ;* le public ne se réveillera qu'à quelque nouveauté bien imprévue. J'espère toujours que ce sera du théâtre que ce coup viendra, et qu'au milieu de notre anarchie il sortira de par-là un dix-huit brumaire littéraire. Le théâtre, ce côté le plus invoqué de l'art moderne, est celui aussi qui chez nous a le moins produit et a fait mentir toutes les espérances. Car que d'admirables et infructueux préparatifs depuis

vingt ans! traductions des théâtres étrangers; analyses et explications critiques; essais et échantillons de drames écrits : *Barricades*, *Etats de Blois*, *Clara Gazul*, *Soirées de Neuilly*, drames de M. de Rémusat; préfaces modernes à la façon de *Cromwell*... Et puis quoi? *Hernani*, puis rien. Un lourd assommement. Dumas s'est gaspillé, de Vigny n'a jamais pu s'évertuer, Hugo s'est appesanti. C'est par le théâtre qu'il reste tout à faire et à traduire enfin, devant un public blasé qu'on réveillerait, les grandes idées courantes et remuées depuis cinquante ans. Mais après tant de promesses et depuis le temps qu'on est à l'œuvre, rien n'est sorti encore d'élevé et de senti. On est las, on n'a plus de préjugés classiques ou autres, on veut quelque chose, on le prendra d'où qu'il vienne. Sera-ce une leçon pour les faiseurs? et y a-t-il de telles leçons! arrive-t-on jamais au théâtre par voie de perfectionnement! n'est-ce pas d'emblée, de prime-saut, par le coche de Rouen, par la patache du Rhône? Aux nouveau-venus la scène! les autres ont assez tâtonné. »

La carrière est donc toute grande ouverte à tout ce qui sera un peu bon : le public est avant tout bienveillant, avide, et porté à tout ce qui l'intéressera : il vient de le prouver; en se révélant tout-à-coup par *Lucrèce*, il a hautement contredit les théories intéressées qui mettaient uniquement sur son compte les non-succès et les succès contestés. Et non-seulement il a montré l'instinct de cette poésie nouvelle, il a même montré du sérieux. « Dans un sujet si scabreux, nous écrit-on, pas une moquerie ni un quolibet, pas une équivoque! Lucrèce venant raconter son outrage, applaudie avec larmes! Collatin son mari lui disant : *Je te pardonne, ce n'est rien, tu n'es pas coupable* (voilà le sens), ce Collatin applaudi avec transport. Ne sont-ce pas là de sérieux progrès? Et Tullie, cette femme adultère et galante, insultée par son amant, son don Juan, son Ramon de Ramière, et morigénée alors en termes touchans et sévères par son mari! eh bien, ce rôle a été senti, applaudi, avec une intelligence morale que l'auditoire semblait retrouver après tant d'excès et de fatuités dramatiques dont on l'a rassasié jusqu'au dégoût. »

Mais après cela, parce que, las d'efforts prétentieux, pesans ou de licences immorales, on s'est rejeté, d'abord à Corneille et à Racine

avec Mlle Rachel, au classique pur interprété par cette jeune et charmante actrice, puis à Lucrèce, est-ce à dire maintenant que l'accueil fait à cette dernière soit un second pas dans cette réaction? Ce serait une grossière erreur que de le croire. « Si Lucrèce est classique, » nous écrit une personne qui l'a entendue plusieurs fois, « c'est d'un classique à faire trembler les perruques et les blondes têtes d'il y a vingt ans. Nos vieux académiciens qui n'ont plus de mémoire ne se doutent pas de cela, et en applaudissant le jeune auteur ils se donnent une demi-paire de gants romantiques. Entre Corneille et Racine d'une part et Lucrèce de l'autre, il y a debout de toute sa hauteur André Chénier. C'est le Malherbe de ce petit Corneille, ou si l'on veut, Lucrèce est l'avénement d'André Chénier au théâtre. Lui, Régnier et Corneille, voilà les pères en style de cette pièce. Nos jeunes académiciens ne se doutent pas plus de cela que les vieux, tant il y a d'ignorance chez nos lettrés officiels sur notre poésie contemporaine. A part Lamartine et quelque chose de Hugo, ils n'ont rien lu : c'est à la lettre. Mais la jeunesse a lu; mais ceux qui ont fait le succès étaient au courant de ces travaux et disposés à accueillir ce style transporté à la scène enfin avec pureté et sans trop d'enflure. Ce parterre de l'Odéon, au moindre beau vers, frémissait comme un seul homme, comme une forêt sous le souffle : et aux endroits pénibles, lents, érudits, comme c'était écouté religieusement! »

Concluons, non pas notre jugement, ceci n'en est pas un en forme, mais ces notes rapides. Dans un article publié déjà au commencement de l'année dernière, M. Sainte-Beuve disait : « Moi » aussi, j'aimerais de grand cœur à croire à un XVIIe siècle futur » plutôt qu'à un Du Bartas ; mais il n'est pas en nous que cela » finisse de telle ou telle manière. Le hasard du génie y pourvoira... » Un bel âge littéraire complet, ou du moins une vraie gloire de » poète du premier ordre, serait un bonheur et un coup de for» tune pour tous ceux de valeur qui l'auraient précédé. Qu'il vienne » donc, qu'il soit né déjà, celui de qui dépendent nos prochaines » destinées! L'originalité, à mon sens, serait qu'il fût épique ou » dramatique, c'est-à-dire qu'il portât la main là où on a manqué. » Ces prévisions remarquables sont-elles déjà réalisées? Si le véritable

nouveau-venu n'est pas M. Ponsard, ce sera quelque autre; en tout cas il est indiqué, et Lucrèce est un noble retour aux muses sévères : mais assurément rien ne ressemble moins aux classiques d'il y a vingt ans. Quant au mérite de l'ouvrage en lui-même et indépendamment de la place qu'il occupera dans le mouvement actuel de la littérature française, un profond sentiment de l'antique, voilà sa plus grande beauté; aussi offre-t-il plutôt des types que des physionomies, mais ils sont vivement sculptés. L'action se meut à peine; c'est souvent une statue qui pose plutôt qu'un personnage qui marche : mais les formes en sont si belles, les contours si purs, qu'on demeure ravi; et le dialogue, sinon l'action, est dramatique. On dirait un beau marbre de la chasteté. Si l'on n'est pas ému, du moins on admire, et l'on emporte dans l'âme un parfum d'admiration qui demeure quelques jours et se répand dans votre air. Comment est-on tenté de se demander, comment un poète aussi fort a-t-il fait, pour première œuvre de jeunesse, une tragédie si parfaitement étrangère à notre temps? Ce génie si correct a sans doute d'instinct fui vers les calmes sanctuaires de la beauté antique; mais il n'y pourra demeurer : son démon le ramènera parmi nous.

— Une autre tragédie, *Judith*, par Mme de Girardin, avait en même temps que Lucrèce un grand succès de salon, auquel la représentation n'a pas si aisément répondu. Outre l'extrême difficulté du sujet, le nom de l'auteur lui créait à l'instant pour sa pièce autant d'ennemis que sa position et un beau talent pouvaient lui faire d'amis. C'est Mlle Rachel qui a lu Judith, chez Mme Récamier, ou plutôt qui l'y a récitée. Mme de Girardin donnait la réplique. On s'épanouissait à ces nobles vers éloquemment déclamés : évidemment on relevait des *Burgraves*. « C'est une rentrée dans la langue française, disait M. de Barante. Quelle noble trilogie de femmes, s'écriait un autre : Judith, Mme de Girardin et Mlle Rachel. » A la représentation, le premier acte, fort court et bien posé, a très-bien réussi. Mais, au second, un incident burlesque a prêté dès le début aux railleurs, qui ne manquaient pas. Un chat gris en personne a paru, on ne sait d'où, sur la scène. Ce chat a un peu interloqué Mlle Rachel qui peut-être n'a pas

aussi bien joué qu'elle aurait fait d'ailleurs. Etait-ce un tour de cabale que ce chat? Etait-ce tout simplement le chat familier du théâtre qui n'avait pas assez mangé de souris ce jour-là, et qui en cherchait dans la tente d'Holopherne ou au milieu des Hébreux affamés et expulsés de la ville. Ce chat parmi la famine de Béthulie : jugez des plaisanteries! il s'enfuyait comme s'il avait peur d'être mis en civet. Bref il y a eu rumeur à la fin de la pièce, et l'auteur n'a pas jugé à propos de se faire nommer. Mme de Girardin prend très-bravement et spirituellement ce demi-succès. Malgré l'hostilité de plusieurs journaux, les représentations suivantes se sont mieux passées. La *Presse* a donné toute la pièce dans ses feuilletons. Il y a une foule de beaux vers, élégans, harmonieux, des tableaux heureusement tracés, heureusement placés, et dans la conduite comme dans les détails de l'ouvrage, une qualité de plus en plus rare, savoir quelque chose de tranquillement rapide. Une belle scène, à notre avis, est celle qui termine le second acte, et qu'on pourrait appeler la scène de la tentation : celle où Judith se défend contre l'amour et la pitié qui commencent à s'emparer d'elle :

Moi, l'aimer!... moi, l'aimer! démons, c'est impossible!

On a dit que c'était risquer de rendre Judith odieuse et Holopherne intéressant. Cette objection nous semble tomber devant la beauté de la situation, et même devant sa vérité, que l'auteur a très-bien saisie en représentant cet amour comme une tentation, ce qu'il ne faut pas oublier. Après cela, peut-être était-il nécessaire que cette situation fût plus amenée et plus développée; mais cela eût exigé d'autres moyens dramatiques, un autre système, et, avec ce terrible sujet de Judith, il est bien à craindre qu'il n'y ait qu'une seule manière de s'en tirer : être court. On a trouvé aussi la couleur peu biblique : nous ne mentionnons ce reproche que pour sa singularité, venant de gens du monde qui le répètent à la file comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose que de lire la Bible. Mais lorsqu'à cette supposition d'un confident, qu'en voyant Judith se rendre à la tombe de son époux Holopherne l'aura peut-être offensée de ses regards, lorsque, disons-nous, Judith répond : — *Je ne pouvais le voir, Achior; je priais!* —

— cette réponse ne nous paraît être ni de la Bible, ni dans la vérité humaine. Qui prie n'en parle pas : il prie. Ceci au reste n'est qu'un détail : nous pourrions en relever quelques autres du même genre, mais qui ne détruisent pas le mérite de l'ouvrage et les qualités générales que nous lui avons reconnues, de beauté élégante, et même de fermeté et de force.

— La vente qui a eu lieu dans les appartemens du Palais-Royal au profit de la Guadeloupe et sous les auspices de la reine, a mis en circulation dans la haute société un charmant recueil de nouvelles inédites, trois nouvelles, *Marie-Madeleine*, *Une Vie heureuse* et *Résignation*, composées par une jeune femme du monde pour elle seule et quelques amis : mais la reine l'ayant su a désiré que ce fût imprimé à l'imprimerie royale et vendu pour cette infortune extraordinaire : il a fallu obéir. C'est pur, délicat, poétique, et tout à fait touchant; fort au dessus de ce qu'on est convenu d'appeler *distingué* en pareil genre. Les 300 exemplaires ont été épuisés le second jour : un vrai, louable et charmant succès.

— Le 27 avril, l'académie française a donné le prix de poésie dont le sujet était l'*Eloge ou le monument de Molière*, à un N° 34 qui est connu d'avance pour être de Mme Louise Collet, poète déjà une fois lauréat.

— Il va paraître le *voyage* de M. de Custines en Russie; cela promet d'être curieux de révélations. L'auteur, homme d'esprit, voyage bien. Il a visité dernièrement le lac de Genève du côté de la Savoie, et il paraît vouloir s'y fixer devers Meillerie.

— De politique il n'en est plus question; la loi du roulage et celle du *recrutement* ont tort; quant à la loi des *sucres* elle est complètement oubliée et fondue.

— En revanche, la réaction catholique poursuit son cours : elle pourrait sembler triomphante s'il fallait en juger par le bruit, et si le catholicisme avait d'autre avenir que celui de toutes les communions chrétiennes, un grand et profond renouvellement. Nous continuons d'enrégistrer ici, sur cette réaction, les observations et les faits que nous tirons de notre correspondance.

A Paris, pendant la semaine de Pâques, la foule à Notre-Dame était prodigieuse (dans toutes les églises, mais à Notre-Dame particulièrement). M. de

Ravignan prêchait trois fois par jour, à une heure pour les femmes du beau monde, le soir pour les hommes, d'autres fois et à d'autres heures pour les ouvriers. Il appropriait ses discours aux différentes classes : aux femmes du monde il parlait en homme qui le sait et qui en a été. On s'y pressait, on s'y foulait, on y pleurait. Je ne sais combien l'on aura compté de communions paschales, mais je crois que le chiffre n'aura jamais monté si haut depuis cinquante ans. Le clergé est organisé, actif et zélé, la société indifférente, mais avide d'émotions et de *quelque chose :* personne ne lui offre rien : la philosophie n'existe pas ou elle se proclame l'amie de la religion et de l'orthodoxie *quand même*. Dans cet état, incertitude, curiosité, engouement, on se pousse dans un sens, et l'entraînement suit. Les vieux peuples, comme les vieilles gens, sont tentés de revenir à leurs *patenôtres* et de n'en plus sortir. Se pourrait-il que la France finalement fût catholique comme Bénarès est hindoue, par impuissance d'être autre chose?

L'article de Libri contre le parti-prêtre (dans la dernière Revue des Deux-Mondes) plaît peu ici, même aux non-catholiques : c'est trop voltairien et dix-huitième siècle. Et puis on aime autant ne pas être défendu et ignorer qu'on est attaqué. Ces journaux religieux n'ont d'écho que dans les sacristies et qu'entr'eux : on peut ignorer à jamais ce qu'ils disent, à moins d'un ami officieux qui vous en informe. Libri est cet ami, il se donne le plaisir de citer une jolie phrase sur Cousin.

— Il va y avoir à la chambre une protestation énergique en faveur de l'université, pour qui, même chez les adversaires, le clergé réussira à éveiller l'intérêt. Michelet disait l'autre jour : « Pour nous défaire du gouvernement prêtre » nous avons chassé une dynastie, et pour cela nous en chasserions dix autres » encore. » Quinet a pour la Revue des Deux-Mondes un article sur les prédicateurs macaroniques. Les députés protestans feront entendre à M. Guizot qu'ils voteront contre lui s'il continue à faire de la polémique catholique. Voilà un orageux lendemain de carême. C'est triste : on aurait dit comme un frisson religieux. Il y a eu, il y a quelque chose : mais il faudra faire l'expérience encore une fois qu'on n'a rien à attendre de l'esprit clérical.

Le caractère français devient plus sérieux : on se lasse des rivalités toutes personnelles des ambitieux du ministère ; on se lasse de la mesquine opposition de gauche ; on sent que rien dans l'ordre actuel ne peut devenir stable et que l'idée conservatrice est une chimère. On ne peut sans inquiétude penser à la mort du roi. Rien ne semble prêt pourtant : mais les esprits sont plus travaillés.

— Tout le monde a lu la lettre de M. François Delessert au Journal des Débats. De la part d'un membre de la chambre des députés et d'un homme aussi honorable, c'est assurément là un fait grave : il montre jusqu'où va la réaction, et l'attitude que sont forcés de prendre les protestans. Cette lettre a eu un grand reten-

tissement dans la Suisse française, surtout à Genève, dont la position est encore si liée à celle du protestantisme et, en particulier, du protestantisme français.

— Genève a passé l'hiver absorbé dans sa révolution et dans ses suites. Il est difficile de la comprendre de loin, ni de saisir le pourquoi de ses mouvemens, car on y a grand peine de près et même de dedans. En attendant de nouvelles convulsions politiques s'il y en a, un fait demeure, créé par le nouvel état de choses : c'est la situation critique de la Genève protestante vis-à-vis de la population catholique, dont le parti, bien faible il est vrai, se borne à laisser faire les autres ; en sorte qu'il est le seul auquel on n'ait ni faute ni tort à reprocher, hormis celui de son existence. Elle inquiète prodigieusement vieux et nouveaux Genevois, et les moins chrétiens ne sont pas les moins émus. On parle même d'une *association* dont le but serait de défendre le terrain protestant. On l'étendra probablement dans le canton de Vaud, dont les libéraux modérés envient la situation pour Genève, tandis que d'autres lui rêveraient plutôt celle de Neuchâtel. — Parmi tout cela, il s'est donné deux cours publics remarquables : l'un, de M. le professeur Ferrucci, sur les *Beaux-Arts en Italie, depuis le XIVme jusqu'au XVIme siècle ;* l'autre, de M. Ernest Naville, sur la pédagogie. Le produit de ce dernier était destiné aux écoles. M. Ernest Naville va faire une bien belle action, secondé par un autre Genevois qui annonce aussi des talens et un caractère également élevés, M. Lecoultre. Ils se chargent à eux deux des écoles de Saint-Gervais, et vont y pratiquer la méthode du père Girard. On a déjà tâché de les desservir dans ce terrible quartier ; mais leur dévouement a cependant été accepté, et on en espère de bons fruits, surtout dans l'avenir. — M. Lacroix a aussi réchauffé l'église nationale de Genève pour les missions des Indes. On a fait l'autre jour une vente chez Mme Munier qui a produit quatre mille francs. — Un ouvrage capital est celui de M. Rilliet, sur les maladies des enfans. Il l'a fait en commun avec M. le docteur Barthès. Cet ouvrage, en trois volumes, a obtenu l'approbation de l'Académie royale de médecine,

qui on a recommandé l'adoption dans tous les hôpitaux de France où l'on soigne les enfans. — *L'Edificateur*, journal mensuel publié à Genève et *démontrant que Science Sociale et Evangile sont une seule et même vérité*, a commencé de paraître avec le mois d'avril.

— A Neuchâtel, la visite du roi a laissé un long vide dont on se ressent encore. Il y a eu peu de réunions, peu de fêtes; on a eu peine à organiser les concerts. Un cours de déclamation donné par un professeur français, M. de Roosmaalen, a eu pourtant grand succès, bien qu'à Neuchâtel comme à Lausanne, où M. de Roosmaalen est aussi venu, on paraisse mettre une grande différence entre ses exemples et ses préceptes : différence tout à l'avantage des premiers. Dans l'une et dans l'autre ville, il a été chargé par le gouvernement de donner un cours momentané dans les établissemens d'instruction publique. A Neuchâtel on lui a fait présent, à son départ, d'une belle montre. A Lausanne, sans y mettre le même enthousiasme, on a pourtant suivi avec intérêt ses séances de déclamation au Cercle Littéraire et ses leçons pratiques de prononciation et de lecture aux élèves du Gymnase et de l'Ecole Normale. On voit donc que M. de Roosmaalen n'a pas à se plaindre de la Suisse française. — M. Desor a donné un cours public sur les Alpes; il y a rendu compte de quelques-uns de ses voyages sur les glaciers, et entr'autres de la dernière expédition d'Agassiz, dont il est, comme on sait, l'un des plus intrépides compagnons au glacier de l'Aar. — Il était encore question, au commencement de l'hiver, d'un cours de M. Frédéric de Rougemont sur les langues et la grammaire comparée; mais ce cours, auquel les connaissances de l'auteur en géographie et en ethnographie assuraient plus d'un genre d'intérêt, ne s'est pas donné. — Nous avons parlé dans notre dernier numéro des efforts faits à Neuchâtel pour encourager les beaux-arts.

— A Lausanne l'hiver a été assez animé. Le concert fédéral a décidément rendu à notre public musical un élan qui paraît vouloir se soutenir. Grâce aux efforts d'un habile directeur, M. Mascheck, et des personnes qui s'empressent de le seconder, les concerts ont été nombreux, variés, et jusqu'à la fin très-suivis. Dans tous on a entendu plusieurs morceaux de musique et de chant qui ont fait

un véritable plaisir. — Le grand-pont qui, outre son utilité, complète comme décoration la vue déjà si originale de notre ville, a beaucoup partagé sur un point de son achèvement, et même excité les esprits. Son parapet serait-il plein ou à claire-voie? celle-ci, continue ou, suivant le système qui l'a emporté, renforcée de distance en distance de bahuts en marbre? Des échantillons de chaque espèce avaient été placés pour consulter le goût du public. Chacun s'est échauffé pour ou contre : articles, lettres dans les journaux; pétitions au conseil d'état, qui est allé lui-même visiter en corps les modèles et, comme le public, a été fort divisé sur le choix : enfin grand intérêt, grand remuement à cette occasion dans notre petite capitale. Le *district* (loin de nous la pensée de dire jamais la province!) le district, plus éloigné et plus calme, en a bien un peu ri, mais en avouant de bonne grâce que c'était là un heureux signe à tout prendre : car il vaut mieux peut-être s'animer un peu trop sur ce qui le mérite, que de l'accueillir toujours avec cette froideur que l'on prend à tort pour de la raison, lorsque ce n'est que de l'indifférence ou ce manque d'énergie que Gibbon reprochait de son temps aux Lausannois. — Une petite pièce de M. Porchat, *Bonaparte à Villeneuve*, est venue relever un moment le théâtre à peu près moribond. Elle a eu trois représentations, toutes trois fort bien accueillies : c'est beaucoup, malgré de jolis couplets, pour un petit ouvrage d'occasion dans lequel Napoléon est vaudevillisé; et l'auteur est trop homme de goût pour avoir voulu davantage. — L'apparition de nouveaux journaux politiques a fait aussi une certaine sensation; l'un d'eux, le *Journal d'Yverdon*, rédigé par M. de Miéville avec beaucoup d'habileté et de verve, a tout de suite pris position : il donne moins des nouvelles qu'il ne traite les questions nationales, s'adresse surtout aux hommes politiques, et a son principal point d'appui dans le Grand Conseil. — Outre les cours de l'académie, suivis beaucoup plus assidument qu'on ne pouvait s'y attendre avec le système d'absolue liberté des études, d'autres cours publics et d'autres travaux scientifiques particuliers ont encore contribué à entretenir la vie intellectuelle à Lausanne pendant cet hiver. Le cours donné par M. Vulliemin au Cercle Littéraire s'est fait remarquer, comme le précédent, par les qualités

qui assurent un rang distingué à cet écrivain parmi les historiens suisses de notre temps : la sagacité, la finesse, l'érudition et les vues ingénieuses, enfin une impartialité à laquelle on pourrait peut-être reprocher quelquefois de vous laisser, par trop de réserve, dans une sorte de doute erroné, mais non pas de la légèreté ni de l'indifférence. Les leçons sur les Barbares, leurs races, leurs différens degrés de culture, sujet toujours hypothétique et par conséquent toujours neuf, celles sur Charlemagne, la Bourgogne, les Croisades, etc., ont été fort goûtées. — Un autre de nos compatriotes, M. le docteur Mayor, qui s'est fait une réputation non-seulement par ses hardiesses et ses découvertes chirurgicales, mais encore par l'originalité et la verve avec laquelle il les défend, vient d'annoncer dans un de nos journaux, dans le *Nouvelliste*, un nouveau procédé d'amputer les membres; procédé, dit-il, aussi expéditif que peu douloureux : en conséquence il lui a donné le nom de *tachytomie*. Ce procédé consiste à couper avec une hache, rapidement frappée d'un maillet, le membre posé sur un billot, mais après certains préparatifs indispensables à l'opération. La *Gazette des Hôpitaux* de Paris, dans son feuilleton du 18 avril, ayant cité l'article du Nouvelliste, les observations dont elle l'accompagne ont provoqué, de la part de M. Mayor, une explication insérée dans un des feuilletons suivans. En voici la fin :

« Mon persiffleur ou mon prôneur (car il peut mériter l'une et l'autre de ces épithètes) trouve que j'aurais pu m'épargner quelques efforts d'imagination en faveur de l'ostéotomie par percussion, ou, pour parler plus exactement, de la *tachytomie*, en appelant à mon secours, tout bonnement, la sûre et preste guillotine. Je suis parfaitement de son avis pourvu qu'il veuille bien m'indiquer comment je pourrai transporter, dresser et faire agir facilement et partout ce puissant tachytome.

« Je dirai plutôt, n'en déplaise à notre inépuisable contrôleur et épilogueur : que si, du temps de Guillotin, l'ensemble de mes moyens de section précise et brusque eût été connu, ce médecin ne se serait certes pas mis en frais de rechercher son redoutable instrument. Mais, sans envier le moins du monde le triste honneur qui lui revient pour son invention, je dirai pourtant : que si mon tachytome est essentiellement destiné à venir au secours de l'humanité souffrante, il pourra bien aussi dégénérer parfois en instrument de supplices ou d'assassinats juridiques. Les nobles, en Angleterre, ont le privilége d'être décapités avec la hache et sur un billot, et les scélérats, en Prusse et en Dannemark, ont cela de commun avec la haute aristocratie anglaise. Mais combien de fois la hache n'a-t-elle pas frappé à faux ! Elle ne le pourra plus désormais, puisqu'on l'appli-

quera sur l'endroit précis où le décollement devra avoir lieu, et qu'on frappera, non pas sur la victime, mais sur un intermédiaire qui ne manquera jamais le but. Outre que cette distinction a quelque chose de moins révoltant, il est certain que le condamné n'aura plus l'affreuse angoisse de pouvoir être manqué, ni les trop nombreux spectateurs celle d'un supplice horriblement prolongé.

« Je supplie, au demeurant, M. le feuilletoniste, de suspendre ses plaisanteries jusqu'à ce que la *Revue des Spécialités*, journal de M. Vincent Duval, ait publié mon mémoire sur un sujet que le Nouvelliste Vaudois, journal politique, n'a pu qu'effleurer.

« M. MAYOR. »

La spécialité du mémoire annoncé dans les lignes qui précèdent, le rattache trop particulièrement à un journal de chirurgie pour que nous ayons pu le revendiquer en faveur de la Revue Suisse ; mais l'auteur nous en promet une analyse, avec des développemens en rapport avec le caractère de notre recueil. — La *Société vaudoise d'utilité publique*, dans sa séance du 26 avril, a entendu la lecture de deux mémoires, l'un, de M. Blanc-de Félice, sur la jonction du lac Léman et du lac d'Yverdon ; l'autre, de M. Victor Creux, sur la mendicité ; elle a en outre voté la fondation d'une bibliothèque populaire circulante, et couronné un ouvrage élémentaire d'économie politique, dont l'auteur est M. Alexis Forel.

—

— On nous communique de Berlin les nouvelles suivantes :

» La haute société de Berlin commence à murmurer à propos de l'achat des plus belles maisons de cette capitale fait par les ordres du roi, qui les transforme en hôtels pour la diplomatie et en établissemens scientifiques et philanthropiques. Les locataires ainsi mis à la porte parcourent la ville en tout sens sans trouver à se loger convenablement : parmi eux nous citerons la célèbre Sontag, comtesse Rossi, qui a dû se réfugier dans une auberge avec sa jeune famille et n'a pu s'établir à son gré qu'après de longues recherches. — Le roi s'occupe aussi de faire abonder l'eau dans les rues de Berlin, tout en songeant aux établissemens qui réclament les travaux des sculpteurs et des peintres. Kiess vient d'achever une magnifique statue équestre de Frédéric-le-Grand pour la ville de Breslau : Rauch travaille au monument destiné au même souvenir et dont le roi défunt a posé la première pierre ; celui-là doit orner Berlin, où l'image de l'illustre monarque n'a pas encore pris son rang. Le superbe péristyle du Musée va être embelli par une suite de fresques représentant les progrès de la civilisation : le dessin de ces fresques est composé par le fameux architecte Schinkel, enlevé à la Prusse il y a peu de temps ; elles seront exécutées par Cornélius et son école. Les rois de Bavière et de Prusse adressent un courageux défi aux brouillards, aux pluies et aux neiges. »

UN TABLEAU DE CALAME.

Le tableau de Calame destiné au musée de Lausanne (voir notre précédent numéro) vient d'y arriver; et non-seulement il a conquis aussitôt tous les suffrages, celui du public et des juges éclairés, mais nous croyons n'exagérer en rien la satisfaction générale en ajoutant que chacun demeure ravi de ce délicieux paysage, le plus parfait peut-être et le plus charmant de tous ceux qui sont sortis jusqu'ici du pinceau de l'artiste : il en a d'autres d'un effet plus passionné, plus fort ou plus grandiose; il n'en a point, à notre connaissance, d'un charme si pénétrant et si doux. C'est un site du lac de Brientz, mais avec un fond de montagnes brillant et voilé qui rappelle le nôtre. Le premier plan est une baie arrondie et repliée à son extrémité en deux petites anses, où l'ombre renforce pour ainsi dire la transparence, l'immobilité et le silence des eaux ; d'ailleurs si mignonnes de forme, si fraîches et si clairettes que l'on se prendrait, enfant, mais enfant rêveur, à s'oublier sur le bord. A gauche s'élèvent de magnifiques hêtres, sous lesquels, grâce à la vigueur des tons et à l'habileté des effets de lumière, on pénètre longuement, de détours en détours, sur des tapis de mousse, par des allées et sous des voûtes de verdure. Sous l'un d'eux, qui domine une autre petite anse à demi effacée, un bateau, chargé d'herbe qu'on vient de faucher, se repose du voyage, ou s'apprête à en commencer un nouveau sur ces eaux si belles qui s'ouvrent et s'étendent au loin. A droite, la baie du premier plan s'élargit et se couvre de roseaux encore à moitié couchés par le vent et les ondes : la faucille y a même pratiqué çà et là de brusques clairières; d'autres, froissés et tordus, auront été pris plus rudement par la vague ou le tourbillon. Et cependant l'eau qui maintenant les berce à peine, qui semble plutôt les

recevoir dans son sein, cette eau est si calme, si reposée; elle s'insinue si paisiblement et comme une amie dans tous les coins et recoins de leur épaisse mais grêle forêt; elle est si transparente et rend si bien la nuance de leur teinte adoucie, que ce n'est pas une impression de tristesse qui vous reste, mais plutôt celle encore d'une certaine joie rêveuse, lorsqu'on voit toutes ces frêles tiges penchées, si heureuses pourtant de se sentir dans les ondes, s'éclairer et se relever au soleil : il semble même que de ces joncs mouvans doit s'élancer quelque bel oiseau de marais, au blanc plumage et au long vol. On passe ainsi sans effort de cette partie de la baie à l'espace ouvert du lac azuré, puis au lointain vaporeux où se rapprochent et se répondent, en formant plusieurs plans de lumière, les montagnes demi-voilées, à la fin comme recueillies elles-mêmes dans ces harmonieuses splendeurs.

Nous l'avons dit : le charme est le caractère de ce tableau, le charme, ce secret du cœur, cette grâce de l'âme, qui fait plus que de séduire et de plaire, qui vous captive et vous satisfait. C'est un de ces paysages qu'on ne voit pas seulement, mais qui parlent. L'exécution est à la fois large et consciencieuse. Le fourré de roseaux est travaillé avec un soin extrême, et il semble pourtant peint par masses. Si la forêt que l'on aperçoit derrière le groupe d'arbres est moins finie que le reste, nous croyons que c'est dans l'intention du peintre, pour rendre un admirable effet de clairière plus vigoureux et plus saillant. Enfin, malgré la variété, la richesse et l'originalité des détails, l'impression générale est très-simple et très-une. Comme dans la nature, on embrasse sans effort tout le site d'un coup-d'œil. Le sentiment qui vous fait pénétrer sous ces larges voûtes de feuillage, errer doucement sur la mousse et vous enfoncer peu à peu dans les mystères de la forêt, est le même que celui qui vous ramène à ce bateau si bien posé, si tranquille au rivage, à ce beau lac si calme et si heureux; et l'âme, franchissant l'espace, ne s'étonne point, au contraire! de passer des roseaux agités par le vent à ces hauteurs sereines où semble s'ouvrir, en laissant entrevoir quelques-unes de ses profondeurs, un monde de paix et de lumière.

BULLETIN.

LE MARIAGE AU POINT DE VUE CHRÉTIEN. 3 vol. in-8°. Chez Delay.

Depuis long-temps aucun livre sérieux n'a trouvé autant de lecteurs, surtout autant de lectrices, que celui-ci : à Genève, à Lausanne, partout où l'on aime ce genre d'ouvrages. Le sujet a attiré l'attention; l'intérêt des indifférens s'est trouvé gagné par l'ardente sympathie des admirateurs; on a débattu, contesté, causé, profité sans doute, par-dessus tout on a lu, on veut lire et on lira. C'est un vrai succès pour l'auteur de piquer au vif l'engourdissement du public, blasé au milieu de toutes les richesses qu'on lui prodigue. Ce succès qu'il méritait d'abord par un but excellent, le livre le doit en outre à des qualités réelles dans l'exécution de son plan, et peut-être à la franchise même avec laquelle il s'est mis en dehors et à part des conditions littéraires. L'éloquence de conviction qu'on trouve dans ces pages n'est point celle que l'art donne ou perfectionne, et, si on pouvait lui enlever une certaine tournure oratoire, elle y gagnerait encore en s'affranchissant de ce qui semble habitude de style sermonnaire contractée par une plume qui n'en a que faire. Chaque chose est bien à sa place : mais ce qui la trouve et se la crée partout, ce sont les paroles qui viennent de l'âme dans leur forme naturelle. De celles-là on en trouve beaucoup dans l'ouvrage; on y reconnaît aussi une grande délicatesse et une élévation de sentimens fort rare, qui donnent à l'observation des choses et du cœur de la finesse et de la vigueur à la fois. Rien de plus franc que les jugemens, de plus judicieux que les conseils, de plus fervent que les espérances chrétiennes semées à toutes les pages. On pourrait même louer la hardiesse et la naïveté du cœur qui n'a pas craint les difficultés d'un pareil sujet, ainsi que la sévérité d'esprit qu'il fallait pour en aborder les mystères. Mais le plus bel éloge, pour un auteur qui le mérite, c'est le bien opéré par son livre; et nous croyons que celui-ci l'obtient assez pour ne se soucier d'aucun autre.

LE DIMANCHE N'EST PAS UN SABBAT. Par LOUIS-VICTOR MELLET, pasteur à Yvorne. Lausanne, M. Ducloux, 1843. Prix 8 batz.

Sous le nom de *sabbatisme*, l'auteur de ce petit écrit combat l'opinion de ceux « qui croient qu'il y a pour le chrétien un sabbat, un jour de repos ordonné de Dieu; » il la regarde comme une nouvelle hérésie, dominante aujourd'hui dans plusieurs pays chrétiens, mais qui ne règne que depuis le 17e siècle et l'époque où le formalisme remplaça la vie dans les églises protestantes. Il l'attaque par des preuves tirées de la Bible, et lui oppose l'opinion des Pères (celle de Saint-Augustin, entr'autres, qui dit : *Ne fait-on pas mieux de labourer la terre que de danser?*) celle des plus vénérables docteurs du moyen-âge et celle des réformateurs. Notre intention n'est pas de prendre part à une discussion qui est exclusivement du ressort des journaux religieux; mais nous pouvons dire qu'elle nous a paru présentée, dans l'ouvrage de M. le pasteur V. Mellet, avec brièveté et précision, souvent même avec l'originalité que la foi, les convictions arrêtées et l'habitude de penser par soi-même donnent tout naturellement au style.

Lith de Nicolet & Thez à Neuchatel (Suisse)

Le Schreckhorn vu du glacier du Finsteraar

ASCENSION

DU

SCHRECKHORN.

Parmi les voyageurs qui parcourent les Alpes, il en est beaucoup qui, lorsqu'ils se trouvent en face de nos grands pics, s'étonnent qu'ils ne soient pas plus élevés. Ils s'attendaient à voir des cîmes bien plus élancées et ont de la peine à se faire à l'idée que telle pyramide ou telle coupole qu'on dit avoir 10 et 12,000 pieds d'élévation, est bien réellement dix fois plus haute que certaine falaise qu'ils ont gravie au bord de la mer, ou vingt et vingt-cinq fois plus que ces flèches de cathédrales gothiques qui semblent affronter les nues. Ce désappointement, tout le monde lé subit plus ou moins. La cause en est dans la forme massive de la plupart des montagnes, dans l'élévation du lieu d'où l'on observe, dans la non-verticalité des parois, et surtout dans l'absence complète de termes de comparaison. Cependant il y a dans les Alpes, en particulier dans les Alpes bernoises, plusieurs cîmes qui échappent à cette défaveur par leur forme plus élancée. De ce nombre sont surtout le Schreckhorn et le Finster-Aarhorn.

27

Seuls ils semblent inspirer une sorte de frayeur lorsqu'on les contemple du haut du col qui sépare le Valais du bassin de l'Aar. Le voyageur qui vient de remonter la Mayenwand, s'arrête involontairement au bord du lac des Morts, lorsqu'il découvre le panorama inattendu qui se déroule ici devant lui; il oublie les fatigues et les dangers réels ou imaginaires de la Meyenwand et, au milieu de cette mer de montagnes, ses regards sont attirés d'une manière irrésistible vers ces deux colosses qui lui rappellent les sombres dieux de la mythologie allemande entourés de leurs géants. L'un, au front large et arrondi, au vaste manteau noir, occupe le centre, c'est le Finster-Aarhorn; l'autre, plus élancé, plus roide et plus indomptable, avec sa robe aux longs plis d'argent, se tient sur la droite; c'est le Schreckhorn, le pic de la terreur.

C'est au pied de ces colosses que nous allions depuis plusieurs années chercher un abri; l'Hôtel des Neuchâtelois est situé en quelque sorte sur la limite entre leurs deux domaines (le glacier de l'Aar étant formé, comme l'on sait, de deux affluens, dont l'un descend du flanc du Finster-Aarhorn et l'autre du flanc du Schreckhorn). Pendant le premier séjour que nous fîmes ici en 1840, nous n'eûmes pas même l'idée d'aborder ces redoutables arêtes. Le Finster-Aarhorn n'avait été escaladé qu'une fois par nos deux guides, Jacob Leuthold et J. Wachren, en 1832; et ceux-ci nous faisaient un tableau effrayant des difficultés qu'ils avaient eues à surmonter; M. Hugi, qu'ils y avaient dû conduire, avait été obligé de rebrousser chemin à quelques cents pas du sommet. Quant au Schreckhorn, il passait pour inaccessible, et personne n'avait même jamais essayé d'en faire l'ascension. L'année suivante nous commençâmes à nous familiariser davantage avec les difficultés et les dangers des courses dans les hautes montagnes, et après que nous eûmes effectué l'ascension de la Jungfrau, nous n'étions plus guère disposés à croire à l'inviolabilité d'une cîme quelconque. L'ambition de planter le premier drapeau sur le Schreckhorn, la seule des grandes cîmes bernoises qui fût encore vierge, était trop naturelle pour que nous eussions pu y résister. C'était une fantaisie

que nous nourrissions par devers nous sans l'énoncer positivement, et qui, malgré les représentations qu'on nous faisait de toutes parts sur les périls de ces ascensions, gagnait de plus en plus dans notre esprit. Les discussions qui s'étaient élevées sur la nature de la glace dans les hautes régions, nécessitaient d'ailleurs de nouvelles observations ; et lorsque nous partîmes pour la campagne de 1842, c'était avec la ferme intention de les faire au Schreckhorn. J'espérais encore cette fois être le compagnon de M. Agassiz, que je savais animé du même désir. Ce ne fut qu'en route qu'il me tira de mon illusion, en m'apprenant qu'il avait promis à sa mère de ne point entreprendre de course dangereuse cette année. Je proposai alors à un jeune Anglais, M. Egerton, frère du géologue de ce nom, de m'accompagner, ce qu'il accepta de grand cœur. Mais le temps, sans être laid, n'était pas favorable, et les grandes cîmes ne se montraient que passagèrement et toujours entourées de nuages. Nous attendîmes ainsi pendant près de huit jours, sans que le ciel s'éclaircît ; et, comme le temps dont M. Egerton disposait était limité, il fut obligé de nous quitter sans avoir pu effectuer cette ascension, objet de toute son ambition. Je remis alors la partie à la quinzaine, époque à laquelle nous attendions notre ami M. Escher de la Linth, que j'espérais persuader de m'accompagner, et que je connaissais pour l'un des plus intrépides marcheurs de la Suisse. Je le rencontrai effectivement à la Société des Sciences naturelles à Altorf, d'où il nous accompagna à l'Hôtel des Neuchâtelois. Arrivé là, je parvins, non sans quelque peine, à le gagner à ma cause. Mais le ciel ne nous paraissait pas plus favorable qu'auparavant. Nous avions beaucoup de pluie et peu de soleil. Enfin, un matin, après un jour très-pluvieux, c'était le lundi 8 août, nous trouvâmes en nous levant le ciel serein ; le vent avait changé, et un léger hâle était étendu sur les montagnes : c'était signe de beau. Nous savions par expérience que les journées les plus favorables pour ces sortes de courses sont celles qui succèdent à des jours pluvieux ; car alors l'atmosphère est ordinairement le plus transparente. Nous allions faire nos préparatifs ; mais par malheur Jacob, qu'on attendait

la veille, n'était pas de retour du Grimsel ; il n'arriva qu'à six heures et demie. Son premier geste en nous apercevant fut dirigé vers le Schreckhorn. Lui aussi avait fait ses préparatifs de départ, ainsi que M. Girard qui devait nous accompagner. Cependant nous ne pouvions nous dissimuler que l'heure ne fût bien avancée pour une course aussi aventureuse. Quelques-uns de nos amis nous conseillaient d'attendre au lendemain ; mais le désir de réaliser un projet si longtemps ajourné l'emporta. Ce fut un moment pénible pour M. Agassiz, qui ne pouvait se faire à l'idée de nous laisser partir seuls. Ceux de mes lecteurs qui connaissent les charmes des hautes cîmes trouveront cela tout naturel, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'en pareille circonstance le danger, loin d'être un palliatif, est au contraire un puissant attrait pour l'homme robuste et naturellement courageux. La caravane se composait de huit personnes, MM. Escher de la Linth, Girard et moi, et cinq guides : Jacob Leuthold, D. Briger, Fahner, Bannholzer et Madutz. Jacob était, comme d'ordinaire, le capitaine. Nous n'emportions avec nous que fort peu d'alimens, une hache, des cordes, une échelle et un gros bâton, destiné au drapeau. Nous avions décidé que nous monterions par le second des glaciers latéraux qu'on rencontre sur la droite en allant à la Strahleck ; car, dans cette direction, la pente du rocher nous avait paru moins roide et le glacier moins crevassé. L'incertitude du résultat augmentait notre impatience; nous remontâmes le glacier du Finster-Aar presque en courant, et, quoique partis de l'Hôtel des Neuchâtelois après sept heures, nous dominions déjà le col de la Strahleck avant qu'il fût dix heures. Les cîmes rocheuses du Schreckhorn et des Lauter-Aarhörner étaient blanchies par une légère couche de neige tombée la veille et qui ne laissait pas de nous donner quelque inquiétude ; car les habitués des montagnes savent que rien n'est perfide comme la neige fraîche, qui cache souvent des précipices sous une apparence solide. Mais Jacob nous rassura en nous disant que pour peu que le soleil continuât à reluire, toute cette neige disparaîtrait avant que nous eussions atteint le sommet. Le glacier que nous remontions, d'abord très-incliné, présente

dans sa partie supérieure une surface assez unie, comme tous les champs de neige supérieurs; d'énormes crevasses y étaient creusées, mais elles étaient en partie masquées par la neige. C'est dans ces endroits qu'il faut user de la plus grande prudence. Quand la crevasse était trop large pour pouvoir être franchie en sautant, on étendait l'échelle en guise de pont sur les parois de glace; la couche de neige qui formait le toit du gouffre n'avait souvent qu'un pouce d'épaisseur; mais il suffisait qu'elle masquât l'ouverture de la crevasse pour que tout le monde passât par-dessus avec une parfaite assurance; tandis que je doute fort que l'un ou l'autre de nous s'y fût si facilement aventuré, si la crevasse avait été béante. C'est une sorte de vertige que l'on évite par ce moyen, car en réalité une feuille de papier étendue sous l'échelle eût été dans ce cas un soutien tout aussi efficace que la couche de neige.

La partie de la montagne qui s'élève au-dessus du col de la Strahleck comprend une hauteur d'environ 2000 pieds; c'est celle qui est représentée dans la planche ci-contre. Les grandes crevasses cessent environ 500 pieds plus haut, au-dessus de la première tache de rocher que traverse la ligne pointée. Plus haut, on ne rencontre plus que la grande crevasse, qui n'est visible dans notre dessin qu'en un seul point, entre la seconde et la troisième tache rocheuse.

Nous prîmes nos mesures de manière à marcher aussi longtemps que possible sur le rocher. En général, les montagnards recherchent toujours de préférence les arêtes, et ils désignent même sous le nom collectif de *Æbere* (adjectif *aber*) tout ce qui est rocheux, en opposition au glacier (*Gletscher*), absolument comme nous distinguons dans la plaine la terre et l'eau; un troisième élément, intermédiaire en quelque sorte entre les deux autres, ce sont les moraines, dont ils distinguent deux sortes, les moraines médiaires (*Guffer*), et les moraines latérales (*Gandecke*).

Nous nous acheminâmes vers la dernière tache rocheuse, en face de laquelle la paroi de glace a le moins de largeur; il n'y a pas plus de trois cents et quelques pas de l'un des bords à l'autre;

mais la pente y est d'une roideur extrême ; nous l'évaluâmes à 40° au moins. La couche de neige qui recouvrait la glace n'avait pas assez d'épaisseur pour nous permettre de nous y tenir debout; en sorte que nos guides furent obligés de tailler des gradins sur la plus grande partie du trajet. La glace était excessivement coriace et ne se détachait que difficilement en esquilles ; aussi ne mîmes-nous pas moins de deux heures pour atteindre le rocher de l'autre côté, après nous être reposés quelques instans autour d'une petite arête rocheuse qui surgit de la glace aux deux tiers de la traversée. C'est au-delà de cette arête que l'inclinaison est la plus forte. Je ne me rappelle pas en avoir franchi de plus redoutable, si ce n'est au-dessus de la grande crevasse en montant à la Jungfrau. Quoique je fusse plus aguerri que l'année précédente, ce passage du Schreckhorn produisit cependant sur moi une plus forte impression que celui de la Jungfrau, sans doute parce que nous le traversions obliquement. A cet égard je ne puis que confirmer ce que je disais dans un de mes précédens récits, c'est que, lorsqu'il s'agit de traverser des parois de glace roides, il faut toujours autant que possible prendre une direction ascensionnelle et monter de manière à présenter la face à la glace, par la raison que l'on s'appuie en général beaucoup plus solidement sur la pointe du pied que sur le côté.

Cette traversée, quoique très-pénible, nous fournit matière à plusieurs observations intéressantes. Et d'abord, ce qui nous frappa vivement, ce fut de voir l'humidité extrême de la glace; il était entre dix heures et midi, le soleil n'était pas encore très-chaud, et cependant la quantité d'eau était telle que les degrés se remplissaient presque immédiatement; l'eau jaillissait de tous les pores et même de dessous la glace, lorsqu'il y avait solution de continuité entre elle et le rocher, ce qui ne laissa pas de nous incommoder sérieusement; et comme nous étions obligés de nous tenir à peu près immobiles dans cette eau glacée, je craignis un instant que nous n'en éprouvassions quelque grave inconvénient. La glace était, sur toute cette pente, non-seulement beaucoup plus dure que la glace de névé, mais aussi plus

transparente, et l'on remarquait dans son intérieur de petites bulles d'air sphériques ou allongées comme dans la glace blanche du glacier proprement dit. Son épaisseur n'était pas considérable, et ce qui mérite surtout d'être remarqué, elle n'était traversée par aucune crevasse ; ce qui nous confirma dans l'idée que l'absence de crevasses est bien réellement un caractère des glaces inclinées des hautes régions (la dernière paroi de glace de la Jungfrau au-dessus du col du Roththal n'en montre non plus aucun vestige). Quand nous fûmes sur le rocher, nous crûmes un instant que toutes les difficultés étaient levées ; la pente était sans doute en certains endroits beaucoup plus forte, mais aussi quelle différence de poser le pied sur du granit ou sur de la glace ! Il s'agissait de savoir si nous monterions tout droit ou si nous aborderions le sommet par derrière ; mais comme les parois de rocher qui s'élevaient devant nous ne présentaient aucun obstacle visible, nous continuâmes tout droit. Nous trouvâmes ici, à l'ombre d'une arête, en un endroit très-humide, quelques renoncules (*ranunculus glacialis*) au teint pâle, dont la présence en ces lieux (plus de 11,000 pieds) nous intéressa vivement. Ce sont jusqu'ici les phanérogames les plus élevés que j'aie rencontrés. A part quelques couloirs difficiles et même parfois dangereux, à cause de la nature délitée de la roche, nous n'eûmes aucun obstacle sérieux à surmonter jusqu'au sommet du col, où nous échangeâmes le flanc de la montagne contre sa tranche. Celle-ci nous parut d'abord assez praticable ; mais, après être montés quelques cents pieds, nous nous trouvâmes tout à coup sur une saillie de rocher séparée du massif principal par une entaille d'une dizaine de pieds, qui nous interdisait le passage. Au fond de l'entaille était une tache de neige taillée en arête très-raide. C'était au plus beau moment de notre course, car le sommet était là devant nous, éloigné seulement de quelques cents pieds. Que fallait-il faire en pareille circonstance ? Fallait-il en rester là, planter notre drapeau sur cette malencontreuse arête et rebrousser chemin ; ou bien redescendrions-nous de quelques cents pieds pour remonter par un autre couloir, situé plus à gauche et qui aboutissait au-dessus de l'entaille ; ou bien

allions-nous nous faire dévaler à la corde en laissant un des guides en arrière ? Cette dernière proposition nous parut la plus convenable ; cependant on décida qu'avant tout on commencerait par faire descendre un guide, qui monterait jusqu'à une seconde saillie qui se voyait à une petite distance du sommet, et que s'il ne trouvait là aucun obstacle, on irait de l'avant, tandis que dans le cas contraire on rebrousserait chemin immédiatement. Jacob désigna le guide Bannholzer pour faire cette reconnaissance ; on allait l'attacher à la corde pour l'aider à descendre, mais lui, trouvant sans doute ces préparatifs trop longs, s'élança d'un bond sur l'arête de neige d'une hauteur de près de dix pieds. Tout le monde poussa un cri d'effroi en le voyant disparaître ; nous le croyions perdu, mais il arriva à califourchon et sans se faire aucun mal sur l'arête neigeuse et, ne s'inquiétant ni de nos cris ni des juremens des autres guides, il remonta l'arête, atteignit en quelques minutes la saillie supérieure et nous fit signe de le suivre. Voyant que les choses allaient si bien, nous descendîmes les uns après les autres et suivîmes notre intrépide éclaireur. Cette dernière montée, dont nous évaluâmes la hauteur de trois à quatre cents pieds, est excessivement roide et, en une foule d'endroits, il faut en quelque sorte se coller contre le rocher et marcher des mains autant que des pieds. L'essentiel est de savoir tirer parti des moindres saillies et même des rugosités de la roche. Nous laissâmes ici nos bâtons et nos hardes, n'emportant avec nous qu'un peu de pain et de vin et nos instrumens. Malgré son excessive roideur, cette arête a cependant un avantage, c'est d'être moins délitée que la base de la montagne ; c'est bien la même pierre, mais les assises sont plus épaisses et les débris ont en grande partie roulé sur le glacier.

Une dernière difficulté nous attendait tout près du sommet, l'arête se rétrécit ici tellement, sur une étendue d'une cinquantaine de pieds, qu'elle n'a pas plus de dix-huit à vingt pouces de large ; tandis qu'à droite et à gauche, le regard plonge dans des précipices de plusieurs mille pieds. Les plus intrépides prirent les devans, et l'on s'arrangea de manière à ce qu'il n'y en eût toujours qu'un sur les endroits vraiment dangereux.

Ceux qui occupaient une position un peu plus solide en avant ou en arrière dirigeaient la corde de manière à être en mesure de retenir celui qui aurait le malheur de tomber. En pareille circonstance on cherche à se rapprocher le plus possible du sol, on marche à quatre et on s'aide de tous ses membres. Les guides eux-mêmes n'osaient pas se tenir debout.

Nous atteignîmes le sommet à deux heures et demie de l'après-midi. C'est toujours un moment solennel que celui de l'arrivée ; lorsque l'horizon tout entier apparaît soudain et qu'on jette le premier regard autour de soi sur ces pics et ces glaciers qui se présentent en partie sous un aspect bien différent de celui qu'ils ont d'en bas. A cet égard, il en est des montagnes à peu près comme des sommités intellectuelles. Telle sommité qu'on s'est habitué à regarder comme très-éminente, parce qu'elle se trouve dans une position favorable, se rapetisse singulièrement quand on l'examine d'un point de vue élevé, tandis que telle autre, qu'on distinguait à peine, parce qu'elle n'était pas en mesure de se développer librement, prend tout à coup un caractère imposant qu'on ne lui connaissait pas auparavant.

La cîme sur laquelle nous nous trouvions présente une surface d'environ dix pieds carrés. Ce qui nous frappa tout d'abord, ce fut la forme du prolongement de l'arête. On sait que, suivant le point d'où on l'examine, le Schreckhorn présente des contours très-différens. Vu de la plaine suisse, il a la forme d'un pic étroit allongé, très-aminci à son sommet, qui est divisé en deux pointes. Du glacier de l'Aar, de la Fourche et de la Meyenwand, il a l'air d'un immense coin très-effilé ; enfin du côté du Finster-Aar, à l'ouest, il se présente sous la forme d'un massif assez large à sommet pointu (voyez la planche). Ici au sommet, le Schreckhorn est encore différent ; l'arête culminante a la forme d'un arc ou d'un croissant, dont la convexité est tournée au nord et dont les extrémités (les deux pointes qu'on voit de la plaine) sont les parties les plus hautes, mais ne s'élèvent que peu au-dessus de l'arête. Cette forme arquée ne se reconnaît pas d'en bas ; et nous vîmes que ce que nous avions pris en montant pour le sommet, n'était que celui d'un

contre-fort qui s'étend vers la Strahleck et qui masque complétement l'arête même du Schreckhorn. La pointe sur laquelle nous nous trouvions est la cîme méridionale, celle qui s'élève droit au-dessus de l'Hôtel des Neuchâtelois. Nous avions cru jusqu'alors que c'était la plus élevée de l'arête, parce qu'elle paraît en effet telle depuis le glacier de l'Aar, et la triangulation suisse qui indique les hauteurs des deux cîmes, les désignant l'une sous le nom de cîme occidentale, l'autre sous celui de cîme orientale, donne en effet à cette dernière (celle sur laquelle nous nous trouvions) 200 pieds de plus qu'à l'autre. Malgré cela nous ne pouvions nous dissimuler que la cîme septentrionale (occidentale de la triangulation) était, sinon plus haute, du moins aussi haute que l'autre. Nous en éprouvions par devers nous un secret dépit, et nous aurions bien voulu nous y rendre de suite; mais nous reconnûmes que c'était de toute impossibilité. L'arête qui l'en sépare, et qui a près de mille pieds de long, est d'une étroitesse extrême sur toute cette étendue; en plusieurs endroits elle est littéralement tranchante. Plus tard M. Wild a mesuré trigonométriquement les deux cîmes, et il a reconnu que celle du midi que nous avons escaladée est en effet de 92 pieds (27^{m} 7) moins élevée que l'autre.

La vue dont on jouit du sommet du Schreckhorn est unique dans son genre, et surtout fort différente de celle de la Jungfrau; on est ici au centre du monde alpin, entouré de toutes parts de grandes cîmes, tandis que la position de la Jungfrau, plus excentrique, offre par cela même un caractère diamétralement opposé. Il me serait fort difficile de dire laquelle des deux vues je préfère. Cependant je crois que la vue du Schreckhorn peut être envisagée comme portant à un plus haut degré le véritable caractère alpin. Sous le rapport pittoresque, elle est peut-être préférable à cause de la proximité du Finster-Aarhorn au midi, dont l'effet est de toute magnificence, sa couleur sombre contrastant d'une manière saisissante avec les cîmes blanches des Viescherhörner à droite et du Studerhorn à gauche. Une seconde cîme qui excite l'admiration à cause de l'effet grandiose qu'elle produit, c'est l'Aletschhorn au sud-ouest, l'une des plus belles

montagnes de la Suisse. Derrière elles se déploient à droite et à gauche les mille pics des Alpes Pennines, parmi elles le Mont-Cervin, que l'on revoit toujours avec le même plaisir. A l'ouest, on découvre à la file l'un de l'autre, les colosses de l'Oberland, l'Eiger, le Mönch, le Mittaghorn, la Jungfrau et une foule d'autres encore. Cette dernière avait un intérêt tout particulier pour moi, et je me plaisais à reconnaître avec ma lunette la paroi inclinée de glace par laquelle nous étions montés à son sommet l'année précédente. Le lac de Thoune était à sa droite comme une riche émeraude entourée de sa guirlande de montagnes dentelées. Au nord, nous admirions devant nous le beau groupe des Wetterhörner, le Berglistock avec ses dépendances, et dans le fond les cîmes nombreuses mais moins élevées des bords du lac des Quatre-Cantons, le Titlis, le Pilate, le Rigi. A l'est était la Fourche et les montagnes environnantes, avec le Galenstock, que nous étions étonnés de trouver si petit. Mais nos regards aimaient surtout à s'arrêter sur le glacier de l'Aar et sur les environs de l'Hôtel des Neuchâtelois, où se trouvaient les seules personnes qui prissent intérêt à notre ascension. Notre cabane paraissait si petite, que nous eûmes de la peine à la découvrir au milieu des pierres de la moraine. Nous essayâmes plusieurs fois de crier hourrah de toute la force de nos poumons; mais personne ne nous répondit, et nous fûmes nous-mêmes surpris du peu de retentissement de nos voix. Il n'y eut que M. de Nieuverkerk qui nous entendît; il était allé chasser sur la rive gauche du glacier et se trouvait en ce moment au sommet de l'Ewig-Schneehorn [1], d'où il nous vit distinctement escalader la dernière arête.

Quand nous eûmes savouré le bonheur de la première surprise, nous cherchâmes un endroit à l'ombre, pour y placer quelques instrumens que nous avions apportés, deux thermomètres et un hygromètre. M. Ch. Girard se chargea d'en observer la marche, pendant que M. Escher prenait un croquis du panorama

[1] Montagne de près de 11,000 pieds d'élévation, mais d'un accès facile, en face du Schreckhorn au nord.

des montagnes situées en face de nous au midi. Je m'assis à côté de mon ami et m'appliquai à observer, avec autant de calme que possible, la forme des différentes cîmes, leur liaison entr'elles, et la manière dont les roches sont réparties dans ce labyrinthe immense.

La roche du Schreckhorn est connue depuis long-temps par les moraines des glaciers qui descendent de ses flancs; c'est du gneiss ou du schiste gneissique; seulement nous remarquâmes que le sommet et le revers occidental étaient moins talqueux et renfermaient de plus gros cristaux de feldspath que le revers oriental et septentrional[1]. La forme et la physionomie des grands pics à l'ouest, tels que l'Eiger, le Mönch, le Finster-Aarhorn, ne nous permit guère de douter qu'ils ne fussent aussi composés de la même roche. J'ignore jusqu'à quel point il y a passage de cette roche au granit, et si ce passage est plus insensible du côté de l'ouest qu'au glacier inférieur de l'Aar. Mais ce n'en est pas moins un fait d'une haute importance, que toutes les grandes cîmes de l'Oberland au-delà de 11 et 12,000 pieds soient de ce schiste gneissique, tandis que le granit ne forme ici que des arêtes plus basses. Si nous étions plutonistes orthodoxes, rien ne serait plus facile que d'expliquer ce fait, en admettant que le granit en se soulevant a refoulé en haut la croûte schisteuse et que les grandes arêtes sont autant d'esquilles qui sont restées debout après l'éruption; mais il est trop de faits qui s'opposent à cette interprétation, entr'autres la nature même du granit, qui, selon toutes les probabilités, n'est point ici une roche éruptive.

L'ensemble des vallées présente un labyrinthe, dans lequel il est difficile de reconnaître aucune direction bien prépondérante. Ce qui paraît évident, c'est qu'elles ne sont nullement influencées par la nature des roches, car elles traversent le schiste et le granit dans toutes les directions, sans aucune ap-

[1] M. Escher de la Linth a rédigé une description détaillée des accidens géologiques que présente le massif du Schreckhorn; nous espérons la voir paraître prochainement.

parence de régularité. Il est un fait cependant que l'on peut envisager comme général et que l'observation du haut du Schreckhorn nous a confirmé, c'est qu'ici, comme dans le Valais, les vallées sont ordinairement larges à leur origine et vont en se rétrécissant du haut en bas, contrairement à ce que l'on observe dans beaucoup d'autres chaînes de montagnes.

Les roches polies avaient pour nous un intérêt tout particulier, depuis qu'on avait reconnu que leur niveau est soumis à des règles fixes. Les flancs mêmes du Schreckhorn ne présentent pas, il est vrai, de ces surfaces parfaitement unies, comme on en rencontre ailleurs sur le granit et la serpentine; c'est une conséquence de la nature de la roche, qui, étant plus friable, est par là même peu propre à recevoir des polis très-brillans; le phénomène ne s'y présente par conséquent guère que sous la forme de roches moutonnées. En revanche, nous remarquions d'autant mieux les limites des roches polies sur les arêtes environnantes; elles suivaient de tous côtés une direction ascensionnelle vers l'origine des vallées, mais en présentant une pente moindre que celle de la surface des glaciers, et venaient se perdre sous les neiges à une hauteur absolue de près de 9000 pieds, comme au col de l'Ober-Aar. Nous eûmes ainsi la satisfaction de pouvoir confirmer par de nouvelles observations l'un des résultats les plus importans de l'expédition de l'année précédente, savoir que *ce niveau des roches polies est constant sur une grande étendue, et qu'il indique par conséquent une action uniforme partout où il s'est manifesté.* Les partisans de la théorie des glaciers ont été unanimes pour voir dans ce fait une nouvelle preuve d'une action lente et continue, telle que les glaciers seuls en produisent de nos jours. Les défenseurs de la théorie des courans, de leur côté, l'ont aussi interprété en leur faveur, et ils y ont vu la limite supérieure des grands courans. Il est cependant une circonstance dont on ne peut pas se dispenser de tenir compte; c'est que, si les courans se sont réellement déversés dans toutes les directions et s'ils ont atteint partout la limite supérieure des roches polies, qui, d'après M. Elie de Beaumont lui-même, est élevée

de 400 à 500 mètres au-dessus du fond de la vallée, pris de l'hospice du Grimsel [1], il reste fort peu d'espace pour l'emplacement des lacs ou réservoirs qui *contenaient* les eaux, avant qu'elles se déversassent dans les régions inférieures. Les limites de ces lacs, s'ils avaient réellement existé dans le centre des Alpes, comme un auteur récent prétend qu'il y en avait jadis dans la Forêt-Noire [2], seraient en effet faciles à tracer : elles devraient être placées plus haut que les roches polies les plus élevées, c'est-à-dire au-delà de 9000′, par la raison qu'à ce niveau les roches polies présentent déjà une inclinaison notable, qui ne permet pas de les attribuer à une masse d'eau persistante, puisque dans ce cas les lignes, au lieu d'être inclinées, devraient être rigoureusement horizontales. Or certes, si M. Fromherz ou tout autre partisan de la théorie des courans se fût trouvé avec nous au sommet du Schreckhorn, j'aime à croire qu'il aurait reconnu d'entrée l'impossibilité de l'existence d'anciens lacs au-dessus de la limite des roches polies. Je crois qu'en posant en fait que la somme des points qui dépassent 9000′ équivaut à peine, pour toute la chaîne des Alpes centrales, à la moitié de la surface du lac de Genève, on est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la vérité ; et si l'on considère que cet espace, loin d'être représenté par de grands plateaux, ne comprend au contraire que des cîmes escarpées, des cols plus ou moins étroits et quelques hautes vallées, on se demande avec surprise où donc il faut placer ces immenses réservoirs qui auraient occasionné, dans toutes les directions, des courans de près de deux mille pieds de hauteur. Il faudrait en outre admettre que, depuis leur soulèvement, les Alpes ont subi de violentes commotions qui auraient brisé les écluses de ces grands lacs, ce qui n'est nullement en harmonie avec les résultats des observations géologiques.

La forme, la répartition et la direction des glaciers nous fournirent également matière à discussion. Nous fûmes étonnés de

[1] Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, tom. XIV, p. 415. 1842.

[2] Fromherz, *Ueber die Diluvialgebilde des Schwarzwaldes*. 1842.

voir avec quelle régularité les glaciers suivent toutes les sinuosités des vallées, remplissant leurs élargissemens, se déployant dans leurs anses et contournant leurs promontoires sans se renfler en aucune façon, comme s'ils étaient composés d'une substance molle ou pâteuse. Celà nous frappa d'autant plus que quelques jours auparavant nous avions entendu émettre, à la réunion des naturalistes à Altorf, une théorie nouvelle que cette plasticité du glacier semblait appuyer fortement. Cette nouvelle théorie, qui est due à M. Trümpler de Zurich, considère le glacier comme une masse demi-fluide se mouvant avec une extrême lenteur, par l'effet de la pesanteur d'abord et en second lieu par l'effet de l'eau infiltrée. Loin d'augmenter la rigidité du glacier, l'eau tendrait au contraire à le ramollir, et plus la quantité d'eau infiltrée serait considérable, plus le mouvement devrait être accéléré, ce qui expliquerait pourquoi les glaciers avancent davantage en été qu'en hiver et pourquoi le centre marche plus vite que les bords [1]. Il est évident qu'au premier abord cette théorie a beaucoup de chances en sa faveur. Cependant cette forme si plastique des glaciers est plus apparente que réelle, et en observant plus tard les bords du glacier, nous fûmes obligés de convenir qu'ils n'en ont pas moins tous les caractères des corps rigides. Cette théorie rencontre d'ailleurs dans l'application une foule d'autres difficultés qui la rendent inadmissible à nos yeux.

Pendant que nous discutions ainsi ces différentes théories, nos guides avaient planté le drapeau sur le point le plus élevé et l'avaient entouré d'un mur sec, pour qu'il fût plus solide. La banderolle se composait de deux mouchoirs rouges, cousus ensemble et attachés au bâton au moyen d'une forte ficelle flottante [2]. Afin de rendre le bâton plus visible et pour

[1] Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles. Altorf, 1842. M. Forbes a aussi émis plus tard la même théorie.

[2] Nous savions par l'expérience que, fixés de cette manière, les drapeaux résistent beaucoup plus longtemps à la violence du vent, que lorsqu'ils sont serrés contre le bâton; et en effet notre drapeau rouge flottait encore admirablement lors de notre départ du glacier, le 5 septembre.

qu'il pût encore servir de signal après que la banderolle aurait disparu, nous y attachâmes une bouteille, qu'on voit probablement encore de l'Hôtel des Neuchâtelois ; une autre bouteille fut placée dans un petit caveau à côté du drapeau sous une grosse pierre ; elle renferme un billet sur lequel sont inscrits nos noms et la date de notre acension, avec quelques remarques confidentielles adressées au premier lecteur. Le ciel qui avait été serein dès le matin promettait de l'être tout le jour. On ne découvrait que quelques nuages au fond de l'horizon du côté du Jura. Le thermomètre oscilla au sommet entre + 2, 5 et + 3 cent. à l'ombre. Le maximum au soleil fut de + 7, 7, à 3 ½ h. L'hygromètre de Saussure se maintint aux environs de 42° oscillant entre 41° et 43°.

Nous passâmes une heure et demie au sommet. En présence d'une nature aussi grande, le temps s'enfuit avec une effrayante rapidité. Un soupir s'échappa involontairement de notre poitrine, lorsque Jacob vint nous annoncer qu'il fallait commencer la retraite. Il nous pressait vivement et avec raison, prétendant que nous n'étions restés que trop longtemps. « Eh bien donc en avant puisqu'il le faut, me dit mon ami Escher, mais prenons auparavant la résolution de revenir l'année prochaine, et surtout arrangeons-nous de manière à partir de meilleure heure. » J'y consentis volontiers, car j'étais comme lui trop ravi de ce point de vue pour ne pas sentir de même. Aujourd'hui je doute fort que ce projet se réalise jamais. Nous nous remîmes en route après quatre heures, n'emportant avec nous que quelques pierres, tapissées de lichens, seuls témoins de la vie organique en ces lieux. M. Scherer a reconnu qu'ils appartenaient aux mêmes espèces que ceux que nous avions rapportés l'année précédente du sommet de la Jungfrau. Il a déterminé entre autres le *parmelia elegans* et une forme particulière du *parmelia muralis*.

Nous n'étions pas sans quelque inquiétude sur la descente, surtout en contemplant la roideur vraiment effrayante de la dernière arête, et notre Jacob lui-même partageait un peu nos appréhensions, car il nous prêchait prudence beaucoup plus que de coutume. Cependant tout alla pour le mieux ; les inconvé-

niens de la descente étaient compensés par l'assurance que nous avait donnée la montée, et nous arrivâmes en moins d'un quart d'heure à l'*encoche* qui avait failli nous faire rebrousser chemin en montant. Nous commençâmes par y faire monter deux guides, qui, en s'appuyant sur les épaules et la tête de leurs deux camarades, arrivèrent facilement sur la saillie du rocher; ils nous hissèrent ensuite l'un après l'autre sur l'arête au moyen de la corde qu'on nous attacha autour des bras, opération qui s'effectua sans aucun accident.

Arrivés à quatre heures et demie au col supérieur, nous y trouvâmes la glace aussi trempée qu'à l'endroit où nous l'avions traversée en montant. Une pierre que nous lançâmes de là sur la pente de glace glissa rapidement jusqu'au bas et, enlevant la neige sur son passage, elle laissa derrière elle un couloir, qui se transforma presque instantanément en un ruisseau abondant. Cette abondance d'eau nous surprit d'autant plus que jusqu'ici l'on n'avait guère supposé que l'eau pût exister à l'état liquide à pareille hauteur. La plupart des observations faites antérieurement sur les hautes montagnes par des hommes de science indiquent une température au-dessous de 0 [1]. Malgré cela la plupart des observateurs avaient rencontré de la glace jusque sur les plus hautes sommités. On en était par conséquent à se demander quelle pouvait en être l'origine; puisque, pour former de la glace il faut de l'eau et que l'eau, dans son état normal, n'existe comme telle que par une température au-dessus de 0. L'année dernière encore nous étions fort embarrassés pour expliquer ces glaces. Ne pouvant supposer des pluies à ces hauteurs, ce n'était qu'en hésitant que je les attribuai à la fonte, résultat de l'action des rayons solaires. Une autre explication fort ingénieuse avait été proposée par M. le chanoine Rendu,

[1] Saussure avait trouvé au sommet du Mont-Blanc — 2, 3 à l'ombre et —1,3 au soleil. Nous-mêmes n'avions pas vu le thermomètre s'élever à plus de — 3° à l'ombre, au sommet de la Jungfrau. Il n'y a que Zumstein, dans son ascension du Mont-Rose, les frères Meyer, dans leur ascension de la Jungfrau, qui signalent des chiffres supérieurs à 0°, le premier + 8 $^1/_2$ R. à 13, 920 pieds de Paris, les seconds + 6°; mais il n'est pas dit si c'est à l'ombre ou au soleil.

(aujourd'hui Monseigneur l'Évêque d'Annecy), qui pensait que ces glaces des hautes régions étaient le produit de la condensation des vapeurs. Maintenant que nous avons observé le thermomètre à + 3° au sommet du Schreckhorn à 13,000 p., que nous avons vu de l'eau en abondance se former sous l'influence de cette température, à plus de 12,000 p., il serait inutile de vouloir encore rechercher d'autres causes de la formation des glaces supérieures que celles qu'on assigne à toute glace de glacier. C'est de la neige qui se fond à la surface, sous l'influence de la chaleur solaire, et l'eau, en pénétrant dans les couches inférieures, les cimente et les transforme en glace, absolument comme dans les régions plus basses. La seule différence c'est qu'il n'y a pas de névé au-dessus. A cet égard, les glaces des hautes sommités font sans doute une exception à la règle commune. Mais cette exception n'est pas seulement propre aux hautes cîmes; on en rencontre aussi des exemples dans des régions moins élevées, et M. Martins a décrit plusieurs glaciers sans névé de la chaîne du Faulhorn [1], dont il a suivi avec le plus grand soin toutes les modifications. Il n'en est pas moins digne de remarque que cette glace des hautes sommités, quoique formée dans des circonstances moins favorables à la transformation de la neige en glace, soit cependant plus dure, plus transparente et en quelque sorte plus parfaite que la glace de névé qui est au-dessous. Il est probable que c'est une conséquence de sa moindre épaisseur, qui permet à l'eau de la surface de se propager plus uniformément dans toute la couche; la même raison l'empêche aussi sans doute de se crevasser, comme la glace du fond des vallées. Et puis, il ne faut pas perdre de vue que, si ces hautes régions ont une température moyenne plus basse que les vallées, elles sont d'un autre côté bien plus exposées aux rayons du soleil et à l'action des vents chauds, et en particulier du Fœhn, qui ne souffle souvent que sur les sommités des Alpes.

Une fois que nous eûmes regagné le col supérieur, le plus simple eût été de redescendre par le même chemin, mais il

[1] Remarques et expériences sur les glaciers sans névé de la chaîne du Faulhorn, par Ch. Martins, dans les Annales des Sciences géologiques. 1842.

était possible que les degrés que nous avions taillés à midi, se fussent arrondis ou même effacés par l'effet de l'eau; or, à moins de nous résigner à passer la nuit à la belle étoile, nous ne pouvions pas nous exposer à en tailler de nouveaux, ce qui nous eût pris plusieurs heures. Nous décidâmes donc que nous suivrions le rocher tout le long. Nous pouvions sans doute rencontrer aussi ici des obstacles insurmontables, quelque paroi à pic ou quelque couloir impraticable; car personne n'avait connaissance des localités; mais du moins nous étions sur le roc et cela nous rassurait. Il se présenta effectivement quelques passages fort difficiles, surtout le long de la paroi de glace, dont nous suivions les sinuosités (voyez le dessin). La roche était en quelques endroits tellement délitée que, quelque précaution que l'on prît, l'on n'était jamais sûr de ne pas faire crouler des pierres sur ceux qui descendaient les premiers. C'était alors des cris d'avertissement : halte-là! attention! pas si vite! etc. Cependant, sauf une légère blessure qu'une de ces pierres me fit en me frappant au bras, nous n'eûmes aucun accident à déplorer. M. Girard, qui n'avait point encore fait de course hasardeuse, s'en tira à merveille, bien qu'il dût être plus fatigué que nous, puisqu'il était parti le matin de l'hospice du Grimsel, par conséquent de trois lieues plus loin. Nous avions d'ailleurs soin de nous attacher dans les endroits difficiles, et bien nous en prit, car il arriva à plus d'un d'entre nous de glisser dans des passages dangereux. Quand nous fûmes arrivés à la hauteur du point où nous avions traversé la paroi de glace le matin, nous tirâmes à droite et, franchissant une dernière tache de glace, nous continuâmes à descendre sur la tranche de l'arête, sans rencontrer aucun obstacle. Nous arrivâmes ainsi à la tombée de la nuit sur le glacier. L'un des guides que nous avions détaché un peu plus loin pour aller reprendre l'échelle que nous avions laissée dans les champs de neige, regagna le glacier une demi-heure avant nous, et nous assura qu'il n'avait non plus rencontré aucune difficulté; arrivé sur la dernière pente de neige, il s'était mis à cheval sur son échelle et avait glissé en bas. D'ici il nous restait encore deux fortes lieues à

faire pour atteindre l'Hôtel des Neuchâtelois ; or quoique les courses de nuit sur les glaciers ne soient rien moins qu'agréables, nous n'en eûmes aucun souci ; nous nous retrouvions au moins en pays de connaissance. Le pire de ces courses nocturnes, c'est l'ennui qu'elles causent ; car, pour ne pas tomber dans les crevasses, il faut avoir la prunelle tendue et l'œil constamment fixé sur l'endroit où l'on va poser le pied. Or, cheminer ainsi deux heures sans pouvoir causer, sans même pouvoir se livrer à ses réflexions, certes c'est ennuyeux. Je n'ai pas besoin de dire que ce fut avec une vive satisfaction que nous aperçûmes, au contour de l'Abschwung, les lumières de l'Hôtel des Neuchâtelois, qui faisaient un singulier effet au milieu de cette mer de glace. Nos amis entendirent avec une joie plus vive encore les premières roulades de nos guides. Aussitôt ils envoyèrent deux hommes à notre rencontre avec une lanterne et du vin pour réparer nos forces. Nous arrivâmes vers dix heures à l'Hôtel, un peu fatigués, mais heureux d'avoir un beau jour de plus à enregistrer parmi nos souvenirs des Alpes.

Je dois faire remarquer que personne de nous n'éprouva le moindre malaise, ni au sommet, ni à la montée, ni à la descente, ensorte qu'à cet égard je puis pleinement confirmer ce que j'ai dit ailleurs sur tous ces prétendus inconvéniens des hautes régions.

Ceux à qui ce récit aura peut-être inspiré le désir d'aller recueillir les mêmes jouissances en suivant nos traces, me demanderont quelle est en définitive la route qu'il faut choisir. Pour ma part je préfère la voie rocheuse, quoiqu'elle soit de beaucoup la plus fatigante. Il y a, ainsi que je l'ai déjà dit, quelque chose de rassurant dans le roc, tandis que la glace est un élément perfide dans les hautes régions ; c'est ce qui me fait envisager l'ascension du Schreckhorn comme moins dangereuse que celle de la Jungfrau, quoiqu'elle soit en somme plus laborieuse. Il va sans dire, que quiconque ne se sent pas parfaitement sûr de sa tête, ne devra pas plus s'aventurer sur l'une de ces cîmes que sur l'autre.

E. Desor.

TACHYTOMIE

CHIRURGICALE [1].

Il est, tout à la fois, curieux et affligeant, de rappeler à sa mémoire ou de supputer dans les livres, le nombre prodigieux de procédés et de modes divers qui ont été proposés et qu'on ne cesse d'imaginer encore, pour l'ablation d'une partie quelconque de nos extrémités, tant supérieures qu'inférieures. C'est donc assez dire que les chirurgiens n'ont pas été capables de s'entendre sur ce grave sujet; qu'ils manquent complétement de principes propres à les guider sûrement; et que chacun fait part à ses confrères de sa méthode particulière, sans s'appuyer le moins du monde sur une base scientifique; précisément comme font certains médecins, quand ils vont prônant la vertu d'une médication ou d'une pauvre recette, contre un état pathologique donné.

Afin de faire cesser ce triste état de choses et de sortir d'une ornière indigne d'une science positive, il importe de fixer et de préciser, avant tout, le point capital, l'élément essentiel de toute amputation, et de définir exactement cette partie de la médecine opératoire. Elle consiste : « à abattre un membre, en

[1] La *tachytomie*, comme l'appelle M. le docteur M. Mayor, de deux mots grecs dont l'un signifie *prompt* et l'autre *couper*, ayant fait bruit ici et au dehors, nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur en donner une idée par l'exposé suivant. Nous le devons au célèbre praticien lui-même, et il vient de le lire à la Société vaudoise des sciences médicales : ce sujet y a naturellement soulevé une vive discussion. Il va sans dire que la Revue Suisse, recueil ouvert, dans les limites de son cadre et des convenances, aux opinions diverses, ne saurait vouloir prendre parti dans une matière aussi spéciale, dont l'expérience et le temps seront juges. (*N. du R.*)

tout ou en partie, en ménageant, le plus possible, LES EXIGENCES VITALES ou physiologiques. » Or, que réclame tout corps doué de *sensibilité et de vie*, dont on veut ou doit éliminer une partie quelconque ? Que cette séparation s'opère, d'abord, avec le plus de rapidité et avec le moins de souffrances possible ; et, en second lieu, que le but final qu'on se propose (la guérison), soit atteint de la manière la plus simple, la plus facile, la plus prompte et la plus sûre.

La douleur est, dans tout procédé opératoire, tellement liée à la promptitude plus ou moins grande avec laquelle on agit, qu'elle est presque nulle, lorsque cette action est aussi instantanée que celle de la foudre. C'est ainsi, par exemple, que le boulet, cette foudre dont dispose l'homme, emporte un pied, une jambe, une cuisse, etc. etc., sans que le blessé en ait la conscience ; et c'est encore de même qu'un vigoureux coup de bâton assomme un individu sans qu'il s'en aperçoive ; ce qu'il pourra confirmer, quelques instans plus tard, lorsque des secours bien dirigés l'auront rappelé à la vie.

Quoique ces faits soient de tous les temps, sans exception et connus de tout le monde ; et quoiqu'on sache également, que la douleur intense et la crainte seule de souffrir sont capables de produire des accidens graves, la mort même [1] ; cependant

[1] Mon fils, qui a contribué à fixer mes idées sur quelques points de ce mémoire, vient de me communiquer encore la note suivante : « Le supplice du knout, tel qu'il est infligé en Russie, cause souvent la mort pendant l'exécution. Ici, cependant, aucun organe essentiel à la vie n'est atteint par l'instrument de torture. La mort ne peut donc résulter que de l'intensité et de la durée de la douleur. Les syncopes qui surviennent parfois, durant les opérations chirurgicales, lors même que celles-ci ne sont pas accompagnées d'hémorrhagie, prouvent combien est considérable la perturbation que la douleur produit dans le système nerveux. Un tel ébranlement chez un individu dont les forces vitales sont déjà en partie épuisées, est, on n'en saurait douter, une circonstance éminemment propre à augmenter de beaucoup les chances défavorables d'une amputation. « Plus la douleur est vive et aiguë, » suivant Ranauldin, « plus sa » durée est courte ; ou, du moins, elle ne peut conserver longtemps le même » degré de violence sans compromettre la vie. . . Enfin, lorsque la mort suit la » douleur, cette funeste terminaison se fait d'une manière subite et prompte, » ou lente et graduée : dans le premier cas, la douleur tue comme un coup de » foudre ; dans le second, elle mine sourdement la vie, comme la goutte d'eau » qui tombe, pénètre à la longue et creuse la pierre. » — « Un malade qui vient

toutes ces considérations n'ont nullement servi jusqu'ici en faveur de la condition la plus essentielle de toute opération, de cette *exigence vitale* dont je viens de parler. Cependant encore, la mécanique, même la plus grossière, est en mesure de nous fournir les agens les plus propres à imiter l'effet d'un projectile lancé par la poudre à canon, ou celui d'un coup de massue herculéenne! C'est de cette manière, en effet, que les instrumens tranchans les plus divers ont trop souvent emporté, en un clin-d'œil, des membres entiers, et que cette section brusque n'était accompagnée que d'une très-faible sensation douloureuse, précisément parce qu'elle avait lieu dans un temps *indivisible*.

Or, la hache et les différens couperets, lorsqu'ils sont lancés avec force ou frappés violemment avec un maillet ou un lourd marteau, ne laissent rien à désirer à l'homme de l'art, s'il s'agit pour lui d'emporter un de nos membres avec la rapidité de l'éclair.

Mais pourquoi donc n'a-t-on pas fait usage d'un moyen aussi simple que rationnel, et que réclame si hautement l'HUMANITÉ? Pourquoi, au lieu d'en faire un précepte pratique, une règle précieuse et générale de l'art d'opérer, ce mode a-t-il été honni par tous les esprits sages et judicieux, chaque fois qu'on y a eu recours? C'est que, si, d'un côté, les opérateurs ont été frappés des grands avantages qui résultent, pour la pratique, de l'adoption d'un procédé tachytomique aussi éminent, ils ont dû, d'autre part, y renoncer tout à fait, parce qu'ils n'étaient pas en mesure de s'élever à la hauteur du point important, qui domine toute amputation; je veux parler de cette condition vitale, *pour* et *par* laquelle *seule* nous devons toujours agir, et *sans* laquelle toute opération n'est plus qu'une simple singerie, une véritable dérision, une espèce de jonglerie, s'il s'agit de cada-

» de subir une opération majeure, » a dit Georget, « lors même qu'il a perdu » peu ou point de sang, est étourdi, affaissé, quelquefois comme stupide; il » est abattu, fatigué, brisé, incapable de se mouvoir; il est pâle et défaillant; » il est quelquefois pris d'une exaltation voisine du délire, de perte de connais- » sance, d'envie de vomir et de vomissemens, d'attaques convulsives, de relâ- » chement des sphinctens, et de déjections involontaires. La mort a été le ré- » sultat de la douleur; nous en pourrions citer un cas récemment observé. »

(Note de l'Auteur).

vres; une ignorance complète de tout principe, ou bien un monstrueux et cruel abus de l'art d'opérer, s'il est question d'une personne vivante.

Le mode d'agir de quelques rares opérateurs se présentait bien, il est vrai, comme très-brusque; mais il était, en même temps, brutal au suprême degré, attendu qu'il privait l'homme de l'art d'un fragment suffisant de peau, propre à recouvrir exactement la plaie plus ou moins large qui suit une amputation. On ne tenait, effectivement, aucun compte de ce moyen par excellence de faciliter, d'accélérer et d'assurer la guérison; et quoique le besoin impérieux d'une *pièce à rapporter*, d'un *lambeau* de tégumens capables de protéger la plaie se fît vivement sentir, il n'était pas satisfait, et l'on s'imaginait qu'il ne pourrait jamais l'être. Cette vaste plaie était donc condamnée à suppurer pendant un temps infini; et, lorsqu'elle venait à se fermer, la cicatrice, formée d'un tissu délicat, s'ouvrait et se déchirait au moindre effort. Notez encore, qu'elle se trouvait toujours au centre de l'os et sur ce dernier; c'est-à-dire, sur un organe dont la vitalité est peu disposée à lui servir de base solide.

Ces inconvéniens étaient trop graves et trop bien sentis, pour ne pas forcer les opérateurs à se rabattre successivement sur l'un des nombreux procédés opératoires, généralement en usage aujourd'hui, malgré leur longueur et les cruelles douleurs qui en sont inséparables. Lors donc qu'à mon tour j'ai voulu substituer la tachytomie à ces tortures, je me suis appliqué, tout d'abord, à éviter ce qui est incompatible avec toute amputation; et j'ai eu le bonheur, en même temps, de fixer, de la manière la plus simple et la plus exacte, ce qui touche à la formation ainsi qu'à l'application du lambeau, et pour tous les cas donnés; c'est-à-dire que j'ai déterminé, une fois pour toutes et sans aucune réserve, ce qui constitue le point *vital* de toute extirpation des membres.

Voici quelle est ma formule : « Le lambeau, simplement cutané, aura la figure d'une demi-lune, et son rayon égalera la longueur du diamètre du membre, à l'endroit où devra se faire la section. » On peut ou le disséquer ou le tailler d'un seul trait, mais, je le répète, il suffit, dans tous les cas, qu'il soit *tégumentaire*. Ces considérations et la précision mathématique qu'on a,

pour l'établir, avec le compas d'épaisseur, coupent court, maintenant, à toute recherche ultérieure sur ce point essentiel, et rendent inutiles tous les procédés qui ont été préconisés et proposés jusqu'ici, dans le but précisément de former ces lambeaux, dont on a un si pressant besoin, pour recouvrir la plaie et surtout l'os, après l'opération. Ce dernier a fait, si longtemps, le désespoir des chirurgiens, par la difficulté qu'ils éprouvaient, et qu'ils éprouvent trop souvent encore, à l'empêcher de saillir entre les lèvres de la plaie, qu'il ne faut pas s'étonner des constans efforts d'imagination, de la part des praticiens, uniquement pour parer à ce grave inconvénient.

Grâce au positivisme parfait que j'ai établi, cette plaie ainsi que l'os seront désormais facilement mis à l'abri de toute injure, fermés toujours *hermétiquement*, aussitôt que le pansement pourra avoir lieu, et constamment protégés contre les causes nombreuses qui suscitent et entretiennent l'irritation, la suppuration et d'autres désordres bien connus.

On aura une idée assez exacte de ce qui doit arriver, dans ces buts divers, en assimilant la paume de la main à la plaie qui suit toute extirpation quelconque, et les quatre derniers doigts au lambeau dont il s'agit, puis en fléchissant ceux-ci contre la région palmaire de celle-là.

Cette peau, ainsi ramenée et couchée comme une pièce rapportée, se greffera solidement, non pas immédiatement sur l'os, c'est impossible, mais sur un intermédiaire; la liqueur coagulable qui s'y dépose, s'y organise et doit servir de moyen d'union entre les deux tissus superposés. Cette adhérence sera d'autant plus ferme qu'il ne se trouvera, au centre du lambeau, aucune cicatrice, et que celle-ci, constamment linéaire, sera reléguée vers les parties latérales et postérieures du moignon.

Tous les chirurgiens savent, du reste, comment on ramène, comment on établit et on fixe, avec la plus grande précision, un lambeau tégumentaire, et de quelle manière on le fait adhérer, même sur des tissus qui ne sont pas similaires et qui n'ont aucun rapport de texture avec ce fragment de peau. C'est du moins ce qui a lieu, entr'autres, lorsqu'il s'agit d'emprunter aux parties voisines un fragment de peau, afin de reconstituer un nez.

La science ne s'est pas prononcée encore sur la question sui-

vante; elle ne s'en est même pas occupée, à savoir : quelle est la meilleure manière de couper, *d'un seul trait*, non pas les chairs qui composent un membre, mais la partie la plus difficile de ce dernier, les os. On sait seulement que tous les instrumens tranchans agissent toujours en sciant, et que, si la section des os, autrement qu'avec la scie proprement dite, constitue le point le plus ardu de la tachytomie, à raison de la nature très-cassante de ces organes, il est certain que le meilleur tachytome des os, sera celui qui, dans ses mouvemens brusques, imitera le mieux ceux de la scie. Quelle que soit la disposition des os à voler en éclats, lorsqu'ils sont soumis au choc d'une violence extérieure, on conviendra, toutefois, qu'elle ne sera guère qu'un vain épouvantail, pour peu qu'on veuille y réfléchir.

Il est permis à mon âge d'avoir des distractions; mais il faut avouer que les gens du monde les plus ignares, comme les chirurgiens les plus éclairés, m'ont tous supposé une trop forte dose d'étourderie, en s'imaginant que la question des esquilles m'était complétement échappée, et qu'en traitant la matière, je n'avais pas même songé à ce point capital. Si l'on veut, du reste, s'y arrêter un instant, on se convaincra bien vite que, quoique le motif tiré de la formation possible des esquilles soit assez futile pour empêcher d'avoir recours à la tachytomie, puisque cette éventualité ne constitue guère que la très-légère exception à une règle générale; néanmoins, le plus grand nombre d'opérateurs continueront, pendant longtemps, à amputer suivant l'un des nombreux procédés anciens. C'est que la règle est plus générale encore de résister aux innovations et de n'y voir que des monstruosités. Quoi qu'il en soit, je prie ceux de mes confrères qui, avant de prendre un parti, aiment à s'éclairer et à envisager les choses autrement qu'à la superficie; je les prie, dis-je, de peser les considérations suivantes :

1° Tous les os ne sont pas tellement fragiles, qu'ils ne puissent être coupés d'une manière plus ou moins franche et nette, autrement que par la scie : ceux qui sont d'un petit volume, ceux, par exemple, des pieds, des mains et des doigts appartiennent tous à cette catégorie ; ils se coupent tout comme du cartilage.

2° Les os, même les plus compactes, les plus volumineux et les plus disposés à se briser en plusieurs pièces, ont leurs ex-

trémités plus ou moins spongieuses ; celles-ci sont, par conséquent, peu cassantes et susceptibles d'être tranchées avec assez de netteté. Or, c'est précisément sur cette partie ou dans le voisinage des articulations, qu'on pratique le plus grand nombre d'amputations.

3° Les pièces du squelette des jeunes sujets, des enfans surtout, se laissent couper ou rompre avec facilité, sans présenter d'esquilles.

4° Celles-ci, qu'elles soient formées aux dépens des os d'individus jeunes ou vieux, sont souvent insignifiantes, complétement détachées, toujours faciles à séparer et à extraire, et ne sont jamais implantées dans les tissus mous ; de sorte que leur présence et leur élimination ne présentent pas le moindre inconvénient, ni quant à la durée de l'opération, ni sous le rapport des sensations douloureuses que pourrait éprouver l'opéré ; il est d'ailleurs constamment au pouvoir de l'opérateur d'égaliser et de niveler la surface de l'os après sa section, comme cela doit avoir lieu, quelquefois même après l'usage de la scie.

On a, en effet, tous les moyens imaginables d'arriver à ce parfait nivellement. Telles sont, par exemple, les diverses pinces et cisailles, la râpe, les différentes scies, etc. Celles-ci pourront être appliquées après qu'on aura, au préalable et au besoin, isolé le bout de l'os des parties environnantes par quelques coups de bistouri.

5° L'art sait, du reste, prévenir les accidens qui pourraient résulter de quelques-uns de ces débris osseux, et parviendra de plus en plus, sans nul doute, à mettre ces derniers hors d'état de produire des désordres éventuels, après l'application du lambeau cutané.

6° La science, il faut l'espérer du moins, ne sera pas toujours muette à l'égard des meilleurs moyens de trancher subitement et nettement un os. Mais quelle est donc la forme qu'ils doivent avoir et sur quels principes faut-il la baser? En attendant que la mécanique veuille bien éclairer ce sujet, ainsi qu'elle le *peut et le doit*, nous pourrons avoir recours, pour nous guider, aux hommes pratiques qui existent en grand nombre et partout. Ils sont là pour nous dire ce que l'art a déjà fait, dans cette partie ; de quel agent il dispose dans les cas analogues ; et quels résultats le seul gros bon sens a déjà obtenus, même avec des mains grossières et des instrumens vulgaires.

La pratique, en effet, devance toujours la théorie, et c'est seulement plus tard, hélas! *beaucoup trop tard*, que les règles fixes et les principes bien arrêtés viennent éclairer l'homme de l'art et le diriger dans tous les cas donnés. La chirurgie elle-même, le croira-t-on, a offert jusqu'à ces derniers temps un triste exemple de ce déplorable retard! (Voyez ma Chirurgie simplifiée et mes Caractères différentiels de la médecine et de la chirurgie).

J'ai dû donc, faute de mieux, examiner d'abord ce qui se fait journellement *dans les boucheries*, où des sections *brusques et simultanées* des chairs et des os s'opèrent, à chaque instant et, souvent même, sur des pièces énormes; et je me suis assuré qu'un large et lourd couperet à deux tranchans y fonctionne, dans le double but ci-dessus, et qu'il peut, par conséquent, servir de modèle aux chirurgiens. Il suffira, en effet, de ne conserver qu'une de ces lames et d'y ajouter une tête pareille à celle de la hache ordinaire, et qui soit propre à recevoir un manche d'un pied environ de longueur.

Ce n'est pas tout, et afin de mettre complétement à profit le procédé tachytomique des bouchers, pour ce qui concerne les os, j'ai fixé ou enchassé, sur le billot, un autre couperet, en forme de coutelas, dont j'ai recouvert le tranchant avec une fine mousseline. C'est sur ce dernier instrument, ainsi masqué, que le membre à retrancher pourra être posé, et à l'endroit précis où l'on se propose d'effectuer la section. Puis on placera, vis-à-vis et droit au-dessus, l'instrument sur lequel on devra frapper; de sorte que les deux tranchans, tournés l'un contre l'autre, se trouveront fortement poussés, en sens inverse et l'un sur l'autre, et qu'ils se croiseront exactement et dans un clin-d'œil, comme les deux branches des ciseaux qui coupent un bout de fil. Aussi, puis-je désigner, à juste titre, ce puissant tachytome sous le nom de *ciseaux à percussion*. Qui oserait douter de son effet constant, sur la totalité d'un membre, même monstrueux, lorsqu'on voit de simples cisailles emporter nettement des bouts d'os très-durs et très-cassans, un coup de pinces incisives couper franc les membres des petits animaux, etc.

Après les bouchers est venu le tour des jardiniers, lesquels m'ont appris comment ils coupent, d'un seul coup, des branches assez grosses. Or, de leur sécateur au *costotome* des anatomis-

tes, le passage était bien facile et bien entraînant; je me suis d'autant mieux arrêté à ce type des instrumens propres à opérer la section instantanée d'un membre, que je l'ai retrouvé, avec ses précieuses qualités tachytomiques, dans le *coupe-queue* des vétérinaires. Ce dernier est, en effet, un sécateur de premier ordre, par la longueur de ses branches et la force de sa lame.

Ceux donc de mes confrères qui, à l'instar des hommes vulgaires et impressionnables, répugnent jusqu'au nom affreux de couperet, adopteront, sans réclamation peut-être, mon sécateur à *amputation*, et se feront, ainsi que le public, à l'idée d'un tachytome, qui ne différera du commode et preste sécateur ordinaire que par ses proportions gigantesques, et par une puissance en rapport avec le degré de force et de vitesse qu'on peut imprimer à cette masse tranchante. Un instrument analogue semble donc remplir toutes les conditions désirables, et on finira, très-probablement, par l'adopter de préférence.

Les conséquences suivantes ressortent de ce travail :

1° La tachytomie est si avantageuse à la science, à l'art et à l'humanité souffrante, qu'elle doit désormais être envisagée comme une nécessité chirurgicale.

2° Elle est applicable à tout ce qui fait saillie et peut être bien *isolé* et circonscrit, ou exactement cerné et parfaitement embrassé par un sécateur quelconque [1].

3° Ici viennent se ranger, par conséquent : les extirpations du cancer du penis, du sarcocèle, du nez, des lèvres; celles de certaines excroissances et végétations; de quelques dégénérescences des mamelles; les résections des extrémités articulaires; l'enlèvement d'une portion de côte; la section partielle de la mâchoire inférieure; enfin, en particulier, l'amputation des membres.

4° On aura des tachytomes de formes et de dimensions différentes, afin de les adapter à chacun des cas que je viens d'indiquer.

5° Les ciseaux ordinaires doivent être envisagés comme type, et sont, en effet, le point de départ de tous les instrumens tachytomiques.

6° Si la tachytomie n'a pas été désignée, jusqu'ici, comme

[1] Cet isolement peut être produit par la tachytomie elle-même, pour la délimitation et l'ablation d'un des métatarsiens ou métacarpiens.

méthode générale d'amputer, c'est qu'on ne connaissait pas le moyen de recouvrir convenablement la plaie, toujours très-étendue, qui résulte de cette opération.

7° Le lambeau, simplement tégumentaire et en *demi-lune*, dont j'ai *formulé* les dimensions exactes, pare à tout, suffit à toutes les exigences de cette vaste plaie, et satisfait pleinement à tout ce que réclame l'élément *radical*, je veux dire *vital* de chaque amputation.

8° Il rend par conséquent superflus *tous* les nombreux procédés qu'on a proposés et qu'on ne cesse d'imaginer encore, pour la formation de cette pièce essentielle, *quel que soit, d'ailleurs, le mode d'extirpation qu'on adopte.*

9° Mon lambeau met le bout de l'os scié dans l'absolue et constante *impossibilité* de faire saillie et de former ce terrible *manche de gigot*, qui préoccupe, si fort encore et à juste titre, les plus habiles opérateurs.

10° L'ablation, par le procédé tachytomique, consiste donc : *a*) dans la formation, toujours exacte, facile et rapide du lambeau semi-lunaire *normal ; b*) dans le placement du membre sur le sécateur plus ou moins *monstre*, au niveau de ce lambeau; et *c*) dans une impulsion vigoureuse et prompte du tachytome.

11° L'opération peut s'accomplir de cette manière, en moins de *dix* secondes, même sur une volumineuse cuisse.

12° La formation du lambeau *a* est la seule opération douloureuse, parce qu'elle est la seule aussi qui ait quelque rapport avec ce qui se passe dans tous les procédés actuels.

13° Grâce à cette pièce *de ma façon* et à son application précise sur l'extrémité du moignon, la guérison est POSSIBLE, et assez ordinairement PROBABLE, sans aucune suppuration.

14° Il suffit, pour se convaincre de cette importante vérité, de se rappeler ce qui se passe dans des opérations parfaitement semblables, les *autoplasties*.

15° La cicatrice, constamment *linéaire*, n'est pas sujette à se rouvrir, vu qu'elle se trouve aux bords du moignon et non pas au centre et vis-à-vis de l'os.

16° La peau peut donc prendre, sur ce dernier, à peu près la consistance et l'insensibilité de celle qui recouvre la rotule, le coude, les malléoles, dans *les pieds bots*, ainsi que la plante du *va nu-pieds* et la paume des mains de certains hommes de peine.

17° Elle permet, par conséquent, l'usage d'une bottine et d'un pied artificiel, après une amputation sus-malléolaire ; et cet avantage, qui laisse en pleine liberté les mouvemens articulaires du genou, décidera les praticiens à placer, maintenant, le *lieu d'élection*, pour les ablations de la jambe, *au bas* plutôt qu'*au haut* de ce membre.

18° Une nouvelle et immense carrière s'ouvre donc aux chirurgiens qui sont jaloux d'opérer avec facilité, rapidité, précision, et de ménager la sensibilité de leurs malades.

La nature de ce journal m'interdit d'entrer dans de plus longs détails ; mais la presse médicale, les experts et les corps savans sont là pour juger jusqu'à quel point mes aperçus, mes doctrines, mes moyens et leur mise en œuvre méritent d'être admis, modifiés ou . . . censurés. J'appelle, au demeurant, la critique de tous mes vœux, et suis prêt d'entrer en lice. J'ai déjà fait mes preuves sous ce dernier rapport, à notre Société de médecine. Les répugnances, les préventions, et jusqu'aux simples scrupules, y ont subi d'heureuses modifications, soit par l'exposé de mes principes, soit à la vue de cet amputé de ma façon, que j'ai fait marcher devant mes collègues, en s'appuyant solidement sur son moignon, dans une simple bottine, tout en conservant l'entière liberté des mouvemens articulaires du genou. Il répète à qui veut l'entendre : « Qu'il n'a rien senti quand on lui a coupé la jambe. »

M. Mayor.

LOUISE DE RYTSCH,

OU

UNE HÉRITIÈRE SUISSE AU XVme SIÈCLE [1].

VI.

Peu de jours après rentrèrent à Berne l'avoyer d'un côté, de l'autre sa femme, Louise et le chevalier Henri, qui parachevaient ainsi heureusement leurs voyages détournés. La paix était faite. Seize cents Confédérés mourant à Saint-Jacques en héros, devant les innombrables compagnies amenées par le dauphin de France, avaient fait reculer celui-ci. L'Autriche qui l'avait appelé, céda, et Zurich avec elle. Restait Fribourg, demeuré neutre jusqu'alors par procédé envers son suzerain, et qui comptait en retour sur l'assistance de ce dernier, dans ses démêlés avec la maison de Savoie de plus en plus menaçans. La paix jurée entre l'Autriche et les Confédérés semblait leur défendre à tous de se mêler dans la querelle voisine; mais les quatre partis sentaient à merveille que l'équilibre général tenait sur une pointe d'aiguille assez subtile pour que le moindre vent y bouleversât tout. Cependant Berne, la sage, savait mauvais gré au duc de Savoie de son humeur belliqueuse, et louvoyait devant sa persistance à solliciter le secours d'alliance. L'empereur aussi aurait volontiers tancé Fribourg comme un enfant tapageur qui trouble le commencement d'un sommeil restaurant après une journée fatigante. Mais personne ne savait, ne disait, ne prévoyait d'où viendrait le tourbillon qui s'annonçait, par où il se ferait sentir, quels en seraient les ravages, les limites et la fin.

Telles furent les nouvelles politiques qu'apportaient les uns aux autres les membres de la famille Ringoltingen, enfin réunis : quant aux aventures privées, au secret des cœurs et des projets, cela

[1] Voyez les livraisons d'avril et de mai, p. 280 et 339.

fut réservé pour le tête-à-tête ; la vie ordinaire reprit son cours, pour les ensevelir, comme un torrent débordé lave ensuite silencieusement les pierres boueuses de son lit. Seulement Louise resta sobre de paroles, Yvonette de souvenirs, Marguerite d'explications, et l'avoyer de permissions qui comportassent la liberté ou la solitude pour les gens de sa maison.

Par bonheur toutefois pour l'enjouement domestique, Henry n'avait pas changé. Louise admirait sa franche insouciance, son affectueuse gaîté, l'émail vif de ses yeux sourians, sa hardiesse militaire et sa complaisance. Mûrie, pensive, changée, quelquefois en garde contre les autres, avec lui elle se retrouvait la même, elle sentait une certaine indépendance d'action et de discours qui lui manquait ailleurs. Henry lui paraissait sans arrière-pensée en toute chose. Elle ne lui attribuait rien du passé ; ne le soupçonnait point d'avoir trempé dans aucun projet, sinon dans celui de protéger leur retour. Elle n'en pensait pas autant d'Yvonette, ni même de sa mère : elle connaissait assez celle-ci pour savoir qu'à elle seule, malgré tout son esprit, elle n'aurait ni inventé, ni surtout exécuté un plan d'évasion pareil au leur. Et comme ce lui était une espèce de fer chaud dans la mémoire, elle en voulait aux deux dames, et par contre-coup à l'avoyer, plus plein que jamais pourtant de bonté et de prévenances pour elle.

Peu à peu donc, sans qu'elle y songeât, habituée qu'elle était à traiter le chevalier Henry comme un frère, l'intimité de leurs relations devint telle qu'ils se quittaient à peine, préférant évidemment la société l'un de l'autre aux distractions peu nombreuses que tolérait autour des jeunes gens l'esprit de la maison. Un autre motif aussi rendait ces prétendus plaisirs désagréables à Louise ; c'était la surveillance dont ils étaient entourés et le compte qu'elle devait rendre de ses moindres démarches ou entretiens au déjeûner du lendemain. Au milieu des causeries de ce repas de famille, si insouciantes autrefois dans leur intimité, ou que du moins Louise se figurait telles, il se trouvait maintenant toujours une nécessité pour elle d'expliquer ses propos, ses fantaisies passées, les discours qu'on lui avait tenus, sauf cependant la partie de sa conduite qui se trouvait abritée par la présence d'Henry.

Malgré sa soumission, et peut-être à son insu par cet instinct d'indépendance que donne l'argent, Louise se lassait de l'esclavage, sans trouver une issue pour s'y soustraire ou en alléger les anneaux.

Toute convaincue qu'elle fût de l'affection désintéressée qu'on lui portait, sachant à merveille que cette inquisition venait d'un système arrêté de discipline domestique, elle n'entrait plus très-bien dans ce système, qui reversait les plaisirs des enfans et même leurs pensées dans le giron largement ouvert de la communauté. Elle s'étonnait, sans la vaincre, de l'irritation qu'elle éprouvait en voyant percer l'inquiétude chez l'avoyer ou chez sa mère, à propos de quelques sourires trouvés ailleurs qu'avec eux. S'accusant d'ingratitude, elle se disait alors que sa vie évaporée de Fribourg l'avait gâtée, puis se mettait à souhaiter en même temps de respirer avec plus d'aise, se prenait à attendre un changement, d'où qu'il vînt, dans l'espoir qu'il la rendrait un peu plus maîtresse d'elle-même.

La destinée parut entendre ses vagues appels. Un matin, l'avoyer fut mandé au sénat, bien avant l'heure ordinaire. Yvonette emmena son frère au jardin, et Marguerite retint sa fille.

— Sais-tu, dit Yvonette au chevalier, ce qu'on fait maintenant en conseil?

— Nullement.

— Moi, je le devine; apprenti homme d'état, qui te laisses devancer en perspicacité diplomatique par une femme!

— C'est tout simple. J'ai là-dessus la tranquillité d'un adepte, qui sait que le moment viendra tôt ou tard de mettre sa cervelle en ébullition dans ce creuset aux problèmes : tandis que vous, Mesdames, qui ne parvenez jamais au sanctuaire de cette science immonde, vous vous en occupez toujours.

— Vous, Messieurs, en attendant l'heure qui vous appellera, vous manquez celle qui vous regarde. Vous vous occuperez peut-être une fois des intérêts d'autrui, mais quant aux vôtres on en disposera pour vous auparavant.

— Que veux-tu dire?

— Qu'on décide là-bas de choses qui te touchent, qu'il est arrivé un courrier de Fribourg, je le parie.

— Eh bien?

— Eh bien, sans doute la cité autrichienne réclame sa riche héritière, le tuteur sa pupille, le beau Felga sa fiancée; et toi, tu te laisseras ravir sans mot dire, sans coup férir, ton bonheur, ta fortune, et Louise qui t'aime.

— Qui m'aime?... répéta le jeune homme d'un ton de doute.

— N'est-ce pas évident? craint-elle même de le montrer? si j'a-

vais accordé à un cavalier la moitié des preuves d'attachement qu'elle te donne, et qu'il m'abandonnât à un intérêt public quelconque, qu'il me cédât à quelqu'un, qu'il y songeât même, je le tiendrais pour un lâche et pour un homme sans cœur. Veux-tu que Louise prie elle-même notre père de faire ou de hâter son mariage avec toi ! Attends-tu cela ?

— Et toi, Yvonette, sais-tu ce que tu fais ? tu prodigues les coups d'éperon mal à propos ; tu me feras reculer si tu n'y prends garde. Je suis, n'est-ce pas, bien jeune et bien fou ? j'ai besoin de ta sagesse raffinée pour me conduire ? mais ce que tu n'as pas deviné, toi qui comprends les secrets du sénat, c'est le bon sens de mon étourderie. Sais-tu que je me connais si entier, si jaloux, si intraitable, si incapable de lâcher prise, une fois seulement cette parole prononcée : Je veux Louise ! qu'il ne faut peut-être jamais aborder la plus lointaine image éveillée par ces trois mots. Ils contiennent la vie et la mort. Ma tête éventée, pour me servir d'une de tes définitions fraternelles, a décidé prudemment qu'elle ne s'y aventurerait qu'à bonnes enseignes, et pas trop tôt.

— Il vaut mieux que ce soit trop tard.

— Précisément.

— C'est que tu n'aimes pas Louise !

— Au contraire ; c'est que je la connais pour une attrayante fille, pour une âme excellente, dont je souhaite le bonheur, et pour qui j'ai peur de moi-même, si la passion ou l'orgueil s'en mêlent. Je m'administre tous les matins, avant de la revoir, des douches froides de raison et d'insouciance sur la tête. Ne viens pas déranger la cure, s'il te plaît ! Tu ne pourrais guérir le mal que tu ferais. Ne vaut-il pas cent fois mieux, pour elle et pour moi, que nous restions tranquilles, amis, frère et sœur enfin, que si je changeais seul pour elle. S'il faut qu'elle en préfère un autre, comme époux, ah ! que j'en sois quitte pour un léger dépit et un violent mal de tête ; au lieu d'en casser deux ou trois : la sienne par mes emportemens, celle de l'heureux mortel autrement peut-être, et la mienne après.

— Tu veux donc céder Louise à un autre, sans consulter ses sentimens ?

— Je veux rester calme, m'amuser, ne pas songer à autre chose, et faire le moins de tort possible au prochain et à moi-même. Adieu, perfide sœur. Je vais sortir et chercher à me dis-

traire de tes dangereuses paroles; il s'en est glissé quelque chose malgré moi sous l'acier poli de mon armure. Puissé-je secouer le trait empoisonné avant qu'il fasse une blessure! mais souviens-toi que ce n'est point un jeu de l'avoir lancé. Tu m'as fait partir pour Fribourg, comme un saint chevalier libérateur, en demandant un missel à notre père; à la bonne heure! cependant n'oublie pas, pour une autre fois, que tu n'as point affaire à une image peinte. Je ne suis, malheureusement, pas plus saint, ni invulnérable, ni insensible, que les hommes d'armes qui avec moi vous ont servi d'escorte n'étaient des éventails dorés. Trève, s'il te plaît, maintenant, de mystères et de hardiesses. Moins de diableries tu remueras, mieux cela vaudra pour ton frère et serviteur. Je suis d'une lâcheté parfaite devant les machinations de femme, et je voudrais, sauf urgence, que tu ne m'y mêlasses plus.

— L'ingrat! dit en riant Yvonette, qui tenait à ne pas se fâcher, et qui s'enfonça dans les allées du parterre pour ne pas gêner, en rentrant trop tôt, l'entretien qu'elle avait vu madame Marguerite désirer et préparer.

Un peu contrainte et à demi rougissante, Louise répondait aux questions de sa mère, qui prétendait sonder ses sentimens et, comme beaucoup de personnes spirituelles douées de graces infinies, n'entendait absolument rien au langage, au tact, à la mesure des choses du cœur. Il en résultait que, sans vouloir rien cacher, la jeune fille ne livrait cependant rien d'elle-même, et articulait chaque syllabe avec la même gêne que s'il se fût agi d'avouer un grand crime, ou quelque amour. Il n'en était rien cependant. Toute sa bonne foi ne pouvait aller jusqu'à découvrir un délit semblable au fond de sa pensée. C'était vraiment fort heureux; car que serait-elle devenue, elle qui souffrait déjà tant, qui se troublait, qui balbutiait pour répondre, sur l'intérêt de ses relations avec son frère Henry?

Il s'ensuivit que Marguerite crut trouver les symptômes d'un penchant secret dans l'embarras de Louise et dans sa répugnance à traiter verbeusement ce point, délicat surtout par la manière dont la mère l'avait abordé : tandis que la jeune fille comprit parfaitement, pour la première fois, toute sa position entre l'inflexibilité des Ringoltingen et celle des Felga. Rien n'était moins romanesque, moins flatteur, que la lutte ainsi engagée, lutte dont l'héri-

tière suivait les motifs dans les épanchemens imprudens de dame Marguerite. Ce n'étaient point deux amours, deux passions rivales qui se disputaient sa main; c'étaient deux familles, deux prépondérances, deux ambitions, deux volontés et peut-être deux cupidités en présence.

Voyant cela, se l'exagérant encore, la pauvre enfant se sentit venir des larmes dans les yeux et un sourire amer au bord des lèvres; elle se prit à regretter la franchise du vieil Heintzmann, qui du moins l'avait associée à de nobles calculs, et ne dédaignait pas de lui remuer l'âme par des perspectives de sacrifice utile et de dépouillemens inattendus. Elle se persuada presque qu'elle aurait pu se contenter, pour lot et pour bonheur, de la participation qu'on lui accordait dans ces projets patriotiques. Mais du fond de l'être d'une femme, malgré toutes les résignations, il monte un cri d'appel désespéré vers la tendresse et vers le bonheur du cœur. Louise alors se disait : Qui sait! il m'aurait peut-être à la fin aimée....

Marguerite, pendant cette méditation douloureuse et ces retours craintifs vers un passé qu'elle espérait oublié, Marguerite s'épuisait à vanter les douceurs d'une existence qui les réunirait pour toujours. Dans ce plaidoyer, attendri par une émotion maternelle, mais où le piquant léger d'un esprit toujours aimable répandait peut-être trop d'art pour toucher un caractère simple, vrai, défiant même, comme l'était à ce moment-là celui de Louise, celle-ci découvrait le pouvoir de l'argent jusqu'à en éprouver du dégoût. L'amplification sincère de Mme de Ringoltingen était interprétée par une triste prévention, par un de ces besoins refoulés d'affection sans tache qui rendent injuste pour tout ce qui est vrai sans être entièrement pur et désintéressé. La jeunesse d'ailleurs outrepasse volontiers le dédain permis pour les richesses et pour les combinaisons qui s'y rattachent; elle a d'autres instincts et d'autres vœux; elle a l'enthousiasme et l'exclusisme pour repousser, pour flétrir la souillure de l'amour de l'or.

Cet entretien n'amena donc qu'une double erreur. La mère crut avoir dit à sa fille : — Sois tranquille! quel qu'ait été le message de Fribourg, tes inclinations pour Henry et pour nous ne seront pas contrariées : tu es nécessaire à notre bonheur, comme nous au tien, et rien ne nous séparera. La fille avait compris les paroles de sa mère dans ce sens : — Tu nous conviens, et tu nous reste-

ras, en dépit de Fribourg, de ton tuteur, de toi-même; car je te mettrai dans l'impossibilité d'expliquer simplement les apparences qui te compromettent avec Henry. Il sera constaté malgré toi que tu l'aimes, et je te forcerai, à moins d'abjurer en face toute pudeur de sentimens pour me démentir, à souscrire au projet d'une existence en commun, dont ce mariage est la condition. On s'arrangera de façon à ce qu'en ayant l'air de suivre tes penchans, tu ne sois pas même consultée.

Louise était injuste cependant. M[me] de Ringoltingen pouvait avoir admis vaguement, et de seconde main, ces idées-là, mais elle n'en avait pas conscience. Elle croyait même à son examen tendre et impartial d'un cœur où la fortune et les hommes répandaient à l'envi de tristes obscurités. Dans ce cœur maladif d'enfant qui perdait ses illusions et gardait la soif immense qu'elles auraient apaisée, grondait un perpétuel orage, toujours muet, souvent épandu en larmes fugitives, plus souvent versé tout entier en prières ou en sanglots dans quelque église, au pied du crucifix. Ce que voulait, ce qu'aimait Louise à ce moment-là, c'était de l'amour, un sentiment pur pour elle et qui parlât à son cœur; ce n'était pas précisément quelqu'un. A sa destinée elle n'eût demandé que le repos, le temps d'attendre, de se comprendre et de choisir. L'interprétation trop brusque de certaines préférences innocentes l'effarouchait, la faisait reculer. Dieu seul lui répondait toujours et la calmait du haut de ces voûtes, d'où il descendait en elle pour écouter, pour bénir cette peine sans nom. Pieuse par habitude, Louise le devenait encore plus par goût, par souffrance et par élan d'âme, depuis que, grâce à l'étendue de ses richesses, elle ne trouvait plus un coin sur la terre où poser librement sa tête meurtrie.

Elle se disposait à se retirer, lorsque l'avoyer rentra : — Où allez-vous, ma chère? lui demanda-t-il. Sans répondre, elle se rassit. Il reprit : — Le message du sénat vous concernait, ma fille. Il est arrivé une protestation de la haute et puissante ville de Fribourg contre la noble dame de Ringoltingen, comme ayant abusé de son empire sur vous, pour mettre obstacle à l'exécution des engagemens qui vous lient au fils du bourgmestre Felga, votre tuteur. Notre amie et voisine demande à la république de Berne que ce tort soit réparé, ce sujet de plainte annullé entre les deux états, moyennant une remise de votre personne aux Felga, venus ici exprès

pour vous chercher, et pourvu que cela se fasse promptement. Cette honnête requête est accompagnée d'une quantité notable de menaces ouvertes ou détournées. L'affront du bourgmestre est, affirme-t-on, celui de Fribourg tout entier, et c'est Fribourg tout entier qui en demande raison.

— Qu'avez-vous dit pour notre défense? interrompit Marguerite.

— Pas la moindre chose. J'ai énuméré les raisons de Felga pour réclamer Louise. J'en ai fait sonner le poids. J'ai dit qu'une héritière comme la nôtre ne se perdait pas sans chagrin pour celui qui croyait pouvoir profiter, afin de la garder toujours et de la faire sienne, de certaines promesses douteuses, oubliées et que la mère démentait, mais que le tuteur regardait sans doute comme bonnes. La véritable liste des griefs fribourgeois est celle des propriétés de Louise; je n'en ai pas passé un article devant Leurs Excellences. Elles en ont si bien compris la valeur, ont été tellement frappées de mon irrésistible argumentation que, séance tenante et sans discussion, elles ont déclaré les magistrats fribourgeois sages et respectables entre les hommes, dans la demande ou réclamation de tout cela; mais elles ont décidé non moins unanimement que les Bernois seraient les plus stupides gens de la terre, s'ils laissaient aller un trésor pareil en d'autres mains.

— Leurs Excellences ont dit cela! s'écria Louise.

— Beaucoup plus sérieusement que je ne vous le rapporte, répliqua l'avoyer : mais leurs paroles, pour être prononcées sur un autre ton, n'en avaient pas moins le sens des miennes. Donc, on a répondu au tuteur qu'on n'opprimerait pas un concitoyen pour telle cause, qui, malgré les allégations contraires, n'était que d'intérêt privé et ne pouvait nullement se traiter par ambassade entre les deux républiques. On m'a exhorté, de plus, à conclure bien vite pour vous, Louise, un autre mariage qui, je le sais, vous est plus agréable que celui-là. J'ai mis ainsi l'accomplissement de nos vœux à tous sous la sauve-garde d'un vœu public, émané de nos sages, et j'ai réussi. Au cas où le bourgmestre, avant de s'en retourner, tenterait quelque démarche pour vous voir, vous vous y refuseriez, ma fille. Peut-être faudrait-il même prévenir cela par une courte explication, écrite, de votre volonté et de votre facile obéissance aux désirs de votre famille. Il conviendrait de rendre le message concluant, sans le tourner de manière à

paraître trop dur. Vous me le montreriez, et je vous en dirais mon avis.

— Je n'écrirai pas, dit Louise; cela me répugne.

— Comme il vous plaira, enfant, ce que vous voudrez sera bien.

Engagée sans savoir comment, émue, incertaine, violemment agitée, Louise voulut se recueillir et obtint la permission de se retirer. Elle entendit la voix d'Yvonette, qui chantait dans leur chambre commune, et le besoin de solitude la décida à en chercher, avec du secours, à l'église : elle prit une des femmes de sa mère pour l'accompagner à l'office d'un couvent voisin.

— La porte de l'hôtel se fermait à peine derrière elle qu'un homme d'armes se présenta pour y entrer et s'informa, auprès de la servante, si c'était bien la demeure de l'avoyer de Ringoltingen. Louise, cachée sous un grand voile, avait reconnu un serviteur des Felga. Elle découvrit son visage, et dit au Fribourgeois surpris : — Savez-vous qui je suis? Il fit une exclamation de joie; elle reprit vivement : — Qu'allez-vous faire là-dedans?

— Remettre ce papier au chevalier Henry, de la part du noble André, mon maître.

— Vous venez de chez mon tuteur?

— En droite ligne.

— Nous allons y retourner; vous me conduirez, et je me charge de votre message. Donnez! Elle prit la lettre des mains du valet, qui n'osa résister.

— Mais, mademoiselle... murmura la servante.

— Point de paroles, et marchons! repartit Louise avec autorité.

L'accueil qu'elle reçut de son tuteur ne la récompensa guère de cet acte de résolution dont elle s'étonnait elle-même, tout en suivant ainsi l'élan d'un caractère naturellement courageux, que les circonstances avaient jusques là voilé sans le détruire. Le bourgmestre était seul dans son appartement, à l'hôtellerie; et il lui offrit un siége en la saluant, comme il aurait pu s'incliner devant une dame inconnue, attendant en silence qu'elle s'expliquât. Elle tenait encore le cartel à la main; les regards d'Heinzmann s'y portèrent; il dit d'un ton sardonique : — Vous a-t-on chargée de la réponse?

— Quoi! vous saviez!... s'écria-t-elle.

— Quoi! reprit-il, vous pensiez que c'était une affaire de jeune

homme à jeune homme, une rencontre d'étourdis? Non, mademoiselle. Votre fuite a compromis l'honneur de ma maison, donné un démenti à ma parole quant à l'ancien engagement, fait dire peut-être à Berne qu'on était venu vous délivrer de mes violences et vous affranchir de la contrainte que je vous imposais avec des promesses imaginaires. Cela ne se pouvait laver sans éclatante réparation : on me la refuse. Si vous avez pensé que cela se terminerait ainsi, sans coup férir, c'est que vous ne connaissez pas les Feige autant que les Ringoltingen. Mademoiselle Yvonette aurait pu vous apprendre que le défi était prononcé le jour de votre départ. Une maladie grave, durant laquelle mon fils n'a pu me quitter, en a suspendu les suites ; surtout, nous avons dû céder quelque chose aux instances du Conseil de Fribourg qui insistait pour que l'affaire lui fût remise, disant qu'elle le regardait en propre, ainsi que la république. Je n'étais que trop sûr d'avoir mon tour, pour clore ce qui nous regarde. Voici une réponse de Berne qui m'affranchit envers mes concitoyens et me met librement en face de mes ennemis. Bientôt mon nom sera lavé ou éteint : bientôt aussi ma pupille n'aura plus qu'un fiancé.

Malgré l'habitude des solutions violentes que les mœurs du temps donnaient même aux femmes, Louise sentit son cœur défaillir devant l'image sanglante de ce combat entre deux hommes qu'elle aimait et estimait, sinon avec d'égales nuances, du moins avec un sincère entraînement. — Je ne puis, s'écria-t-elle, épouser André sans le consentement de ma mère ; mais si vous voulez vous contenter de cette réparation, je m'engagerai ici, devant Dieu, à n'épouser personne qu'avec votre permission. Je soutiendrai cela ouvertement, quoi qu'il arrive. A ce prix me pardonnez-vous?

— Non, car je ne me fie pas à votre parole.

— Alors je ne vous connais pas, en effet, interrompit la jeune fille avec dignité ; car je vous croyais moins injuste.

Atteint par ce reproche, Heinzmann se détourna ; elle reprit : — Je ne puis et ne veux accuser personne de la trahison qui vous a révolté. Ma mère avait des droits aussi : elle en a usé contre vous, peut-être avec excès. Mais vous-même êtes-vous donc si peu père que vous ne saisissiez pas, quand je vous le présente, un moyen d'éviter l'effusion d'un sang qui doit vous être cependant aussi cher qu'à moi ! Devenir, par mon choix, l'arbitre suprême de ma destinée, n'est-ce donc pas obtenir la plus éclatante, la

plus authentique, la meilleure des réparations? Et si vous avez besoin de vengeance contre moi, en voilà une, ajouta-t-elle timidement : pensez-vous donc que la foi que je vous engage soit si facile à garder?

Cette question naïve désarma le défiant vieillard; il regarda la jeune fille, dont jusqu'alors il avait détourné son visage. Encouragée par ce succès, elle reprit : — Yvonette n'a dit mot, même à moi, de ce qui s'est passé chez vous, après notre départ; elle est trop bien avisée pour devenir indiscrète tout à coup, en choses si graves. D'ailleurs, je lui dirai que c'est sur ma demande positive, et sur ma responsabilité personnelle d'une autre satisfaction, que vous avez repris ce cartel.

— Et vous ajouterez, Louise, que je le garde, scellé et daté d'aujourd'hui, pour le jour où vous épouseriez un autre que Felga; ou pour celui qui verrait naître la plus légère insinuation contre son honneur, son épée, ou la maison de son père. J'ignore comment je lui ferai accepter ce délai que vous m'arrachez. Il faudra l'emmener, au plus vite, loin de ces murs dangereux qu'il saluait avec transport en venant vous reconquérir ou effacer l'affront de sa maison. Hélas! sans lui rendre le premier, vous le privez de son dernier espoir. Mon fils! mon pauvre fils! Si vous étiez un homme, Louise, vous comprendriez ce que vous lui enlevez; vous le regretteriez pour lui, fussiez-vous son père. Mais votre sexe est fait ainsi; il méconnaît les douleurs viriles, s'obstine à désoler, et plaindrait jusqu'aux larmes une égratignure sur la poitrine de celui dont il a sans pitié navré le cœur. Vous le dirai-je? Si Felga persiste à réclamer votre main, c'est parce que je le veux; et vous savez pourquoi je le veux. On n'outrage pas un fiancé qu'on aime, par une fuite comme la vôtre; et certain de votre indifférence pour lui, mon fils, libre, vous rendrait votre liberté. Il m'a supplié cent fois pour l'obtenir, dans sa fierté et dans l'élan de ses sentimens romanesques. Il ne l'obtiendra jamais! non, pas plus que vous, Louise, sachez-le bien. Vous m'en remercierez peut-être une fois tous deux, car jamais esprits enthousiastes et difficiles ne se convinrent mieux que les vôtres; pour le moment, il me suffit que vous n'oubliiez pas combien je suis inflexible.

Vous comprenez aussi qu'une telle situation ne saurait se prolonger au-delà de quelques mois. Je vous les accorde, mais sans engager Fribourg, que je ne puis arrêter et qui agira sans doute. Puissiez-vous éviter la guerre, aussi bien que le duel.

Disant cela, il s'approcha de sa pupille et lui donna un baiser sur le front, avec une expression fléchie qui faisait ressortir, par le contraste, la fermeté du ton et des paroles. Elle reçut cet adieu inespéré avec une reconnaissance qui n'enlevait point l'amère tristesse dont elle se sentait la proie. Pressentimens, succès, lumières nouvelles, tout lui était pesant, tout la faisait trembler d'un effroi qu'elle s'expliquait à elle-même par le nœud toujours plus serré de son sort.

De retour au logis, cette impression se trouva si forte qu'elle amortit l'effet de la colère de Marguerite, des reproches plus ménagés de l'avoyer et des étonnemens ironiques de sa fille. Stupéfaits qu'elle leur confessât ouvertement être allée chez son tuteur, de son propre mouvement, sur un message de sa part, pour une raison qui devait rester secrète, ils essayèrent très-inutilement d'en apprendre davantage. Rien ne put ébranler la tranquille impénitence de la jeune fille, ni la décider à justifier du moins son incompréhensible démarche.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE

DE LA REVUE SUISSE.

Juin.

Lucrèce et la querelle entre le clergé et l'Université ont continué, dans ce mois, d'occuper la presse et de se disputer partout l'attention, l'intérêt ou la simple curiosité. Cela seul nous forcerait à y revenir, quand même ces deux événemens, l'un tout littéraire et l'autre plus littéraire aussi, dans le mauvais sens du mot, qu'il ne semble, n'auraient pas l'importance réelle qu'il faut bien leur reconnaître en dépit des exagérations de la mode et du bruit. La querelle universitaire tient à toute cette réaction catholique dont nous avons déjà parlé dans nos précédens numéros. Nous sommes en mesure de donner de nouveaux détails sur ce point, relativement surtout à la France et à l'Angleterre, où l'on sait que la réaction s'étend aussi et prend même, avec le puséisme, un aspect formidable. Mais auparavant, revenons un moment à Lucrèce, ne fût-ce que pour résumer et conclure ce que nous en avons dit d'après les premières représentations. Il sera, en outre, aussi instructif qu'amusant de joindre à la lecture de la pièce, maintenant imprimée, quelques échappées sur la littérature contemporaine, sur ses célébrités, ses secrets, d'écouter un peu ce qu'on pense de la tragédie nouvelle dans les divers camps en présence, et de voir l'effet qu'elle y produit.

Rien de moins d'accord que les arrêts subis chaque jour par Lucrèce : l'opposition, le heurté y vont jusqu'au comique et à la grimace. Si un journal qui, lorsqu'il cesse un instant de plaisanter, semble par cela seul devenir impartial, si le *Charivari* dit froide-

ment, mais sans trop d'injustice peut-être : « On nous avait promis » une tragédie, et dans ces cinq actes remplis de nobles tirades, » d'apostrophes touchantes, de poétiques inspirations, je cherche » en vain une tragédie : il n'y a dans la littérature qu'un poète de » plus ! » la *Revue Indépendante*, de son côté, s'écrie pleine d'enthousiasme : « Personne ne doutera, après une lecture attentive, » que M. Ponsard ne puisse bientôt tenir la première place au théâ- » tre, comme il la tient peut-être déjà dans la haute poésie.... Tout » lui est possible, tout lui réussira certainement : son début est le » plus fécond, le plus riche de promesses que l'on ait vu depuis » Andromaque. » Puis l'*Anti-Lucrèce*, à son tour, brochure sur laquelle nous reviendrons, ne reconnaît d'autre mérite à Lucrèce que le style ; encore fait-elle là-dessus ses réserves.

Au milieu de tout cela qu'est la pièce ? la pièce est l'œuvre d'un poète, d'un artiste qui possède un bel instrument et déjà le manie en maître, mais qui, dans cette œuvre même si hautement couronnée, a fait une étude encore plutôt qu'il n'a composé. Des vers bien frappés et souvent sans effort ; un style sévère et facile ; de la nouveauté et du sens, du tact, de la mesure, choses dont il est impossible en France de prétendre longtemps se passer ; enfin, par bonheur ou par choix, un sujet qui s'est trouvé faire opposition, une opposition naturelle et sentie, au dévergondage où la scène française était tombée ; voilà, croyons-nous, les élémens du succès de Lucrèce : succès si prodigieux qu'il est impossible que l'œuvre en elle-même y réponde complétement. Elle pèche trop évidemment par l'action, par le dramatique. Elle a du caractère, de la vigueur, de la tenue, beaucoup de pureté, mais plus que de grandeur, et elle est grande surtout parce qu'elle a de la pureté. Elle a ainsi, nous dirions volontiers : quelque chose de sain, oui, de la santé et de la vie ; elle a même de l'âme : mais elle manque trop de passion ; on admire, on est gagné plutôt qu'on n'est ému ; on ne pleure pas, on ne frissonne presque jamais ; les beaux endroits satisfont moins le cœur que l'esprit. Il y a d'heureux moyens dramatiques, mais trop restés à l'état de moyens : un maître accompli ne les eût employés qu'en nous laissant à peine le soin d'y réfléchir et de les défendre. Pour nous intéresser davantage à Lucrèce, le poète l'a représentée non-seule-

ment vertueuse et belle, mais aimable, mais pénétrante, car dans Brute elle seule devine Junius; et peut-être montre-t-elle en cela trop d'esprit pour une femme qui agit si peu par la suite, qui ne trouve aucune issue pour échapper à l'outrage et qui se tue après l'avoir subi : aussi, quand nous l'avons vue, dans les premiers actes, jeune femme, presque jeune fille, réservée, solitaire, superstitieuse, mais point sauvage ni farouche, nous charmant au contraire par cette poésie de la famille et par toutes ces descriptions du foyer domestique auxquelles se prête avec grâce son caractère ingénu; est-ce bien elle encore, est-ce bien la même personne que nous retrouvons dans cette Lucrèce du dénouement devenue soudain la véritable Lucrèce de l'histoire, la femme romaine qui s'écrie :

Moi j'ai dit n'avoir pas craint la mort; je le prouve,

non dolet! comme Arrie et Porcia! C'est trop par réflexion, après coup, qu'on se dit que Lucrèce, avec son caractère pur et passionnément froid, devait finir ainsi. Quant à Brute, ce rôle a le malheur singulier, inévitable peut-être, mais enfin le malheur d'être non pas manqué, au contraire! mais subitement tronqué à la fin : lorsque Brute jette le masque, en effet, au lieu de grandir il s'efface.

Toutes ces critiques et d'autres encore, sur lesquelles il serait aussi facile de s'étendre que d'y manquer d'équité, n'empêchent pas qu'il n'y ait là un beau talent et une belle œuvre, une œuvre à part, une tragédie si l'on veut, par le genre, ce genre si redoutable! et par une certaine élévation soutenue de sentimens, de pensées et de style : une tragédie, non pas de salon, comme tant de tragédies françaises, ni de collége, comme l'histoire littéraire en compte quelques-unes de célèbres; mais un peu, dirons-nous, une tragédie d'artistes et de poètes, un morceau d'atelier, pour employer l'expression consacrée. C'est une élégie héroïque poétiquement dialoguée; ce n'est pas encore là une de ces œuvres altières dont le secret semble perdu, où la force et la vérité des passions vous enlèvent et vous ramènent tour à tour à vous-même, où le sublime est presque une condition obligée, où l'admiration doit être de celle qui ébranle tout l'être, où une ombre de terreur enfin se promène

sur la scène et, de plus en plus grandissante, y plane sur toutes les têtes. — Souvent la nouveauté se révèle ainsi par la forme plus encore que par le fond : elle se fait même alors plus aisément accepter et reconnaître.

Sans rien donc, dans notre intention, qui aille jamais jusqu'à dénier à Lucrèce son incontestable mérite, telle est l'impression qu'elle nous laisse, impression qui s'est nécessairement un peu modifiée en se précisant, mais conforme au fond, sur les points essentiels, à ce que nous avons dit de la pièce dès le commencement. Déjà alors, dans son premier jugement sur Lucrèce, la Revue Suisse, qu'il nous soit permis de le remarquer en passant, s'était rencontrée d'avance avec celui de la Revue des Deux-Mondes. Celle-ci en effet, dans son numéro du 1er juin, contient, sur l'œuvre de M. Ponsard, un article de fond bien différent de son précédent article de chronique sur le même sujet. Il est de M. Ch. Magnin. «Somme toute, nous écrit un de nos amis, cet article est très-bon et assez net. Il eût dû être autre le lendemain de Lucrèce et sous le coup de l'enthousiasme même ; il l'eût dirigé en le partageant ; c'est de cette façon empressée que je conçois le mieux le rôle de la critique marchant, comme Minerve, en avant ou à côté de Télémaque. Mais enfin, cela ne s'étant pas fait, et après plus d'un mois, il n'y avait plus qu'à dresser un bilan définitif, qu'à réagir un peu contre tout ce qui s'était dit de trop, et l'article satisfait généreusement à ces conditions d'un rapport et d'un résumé final, dans la situation très-complexe où se trouvait le critique, engagé qu'il était déjà par les antécédens de la Revue des Deux-Mondes et par ses propres opinions. Il a tort pourtant de ne pas reconnaître dans Lucrèce de l'âme ; c'est ce qui a pris le spectateur. » Du reste, la Revue Suisse avait tout d'abord mis en évidence les points principaux où aboutit M. Magnin, celui-ci entr'autres, sur lequel il insiste beaucoup : A quelle école de versification et de style appartient Lucrèce? comme nous, il voit ici le vers et l'école modernes ; puis il ajoute, ce qui n'est que justice : « L'honneur d'avoir rétabli dans la langue ce vers perdu depuis Régnier revient tout entier à M. de Vigny, à M. Hugo, à M. Sainte-Beuve, à MM. Emile et Antony Deschamps. »

Après tous ces jugemens en forme, venons-en cette fois à ceux, plus courts mais plus dangereux, des rivaux et du public. La critique en effet doit bien se garder de parler toute seule; elle doit écouter de son mieux ce qu'on dit : il y a pour elle nécessité et profit à aller ainsi au scrutin secret; le tout est de tâcher de bien dépouiller ce scrutin. Essayons de le faire ! si notre éloignement nous rend ce point difficile, en revanche il nous le permet. Paris est l'endroit du monde le plus rempli de toutes sortes d'échos et de bruits; par plus d'une voie il en vient toujours quelques-uns jusqu'à nous. Grâce à ces mille échos, à ce bourdonnement perpétuel de grande ville, parfois même en empruntant aux guêpes de là-bas, mais aux plus innocentes, nous avons ramassé une assez curieuse collection de *on dit*, de jugemens anecdotiques et personnels sur Lucrèce : petite gerbe piquante que nous allons laisser couler dans les mains du lecteur.

Les quolibets de la haute littérature sur Lucrèce courent le monde et ne tarissent pas. « C'est du style vieilli, dit de Vigny, il mérite un accessit. » — « Il paraît décidément, dit Hugo, que c'est du mauvais *Saint-Félix*. » M. de Saint-Félix est un poète peu connu qui a essayé de l'André Chénier romain. — Hugo dit encore en parlant de Lucrèce sans la nommer : « la *chose* que l'on joue à l'Odéon... » — Alexandre Dumas dit de son côté : « Je connais un notaire enthousiaste de Lucrèce qui s'écriait en sortant : « Quelle pièce ! pas un des clercs de mon étude n'en ferait autant. » — Soumet récite à l'un de ses amis quelques vers de sa *Clytemnestre* de sa voix la plus flûtée, et ajoute : « En voilà, mon cher, et du meilleur; on vous en fera ainsi tant que vous en voudrez. » — « C'est étonnant, dit Théophile Gautier, je ne me suis pas trop ennuyé à *Lucrèce*, et j'avais dormi à la *Bérénice* de LA RACHEL et à la *Judith* de ma *bourgeoise*.

Lamartine est très-bien pour M. Ponsard, et celui-ci doit aller passer quelque temps à Saint-Point.

Mme Sand admire un peu malgré Leroux qui ne trouve pas sans doute Lucrèce assez avancée : mais elle admire. Elle, du moins, n'a pas les petitesses des lettrés.

Mme de Girardin ayant rencontré M. Ponsard dans le monde n'a pas su contenir son impression d'humeur, et comme on lui offrait de le lui présenter, elle a refusé.

Thiers qui est classique et ultra-classique en poésie comme presque tous les historiens de l'école moderne, lesquels ne veulent pas deux choses nouvelles à la fois, a dit à M. Ponsard en le félicitant

de Lucrèce : « Vous avez beaucoup lu Corneille, eh bien! croyez-moi, fermez Corneille maintenant et ouvrez Racine. »

Mme Dorval disait l'autre jour à l'auteur assez tranquille et qui a la voix plus douce que son succès : « Remuez-vous donc, vous avez l'air d'une poule qui aurait couvé un œuf d'aigle. »

Emile Deschamps demande : « Qu'est-ce que Lucrèce? c'est, répond-il, la poésie des *recueils* sur le théâtre; » voulant faire entendre que le succès de Lucrèce est d'avoir fait connaître à tous sur la scène, en fait de beautés de style, ce qui auparavant s'imprimait un peu à la sourdine et n'était lu que des gens du métier. Il y a du vrai, et les gens du monde qui admirent la poésie à tort et à travers, avertis cette fois, proclament beau ce qu'ils n'auraient jamais aperçu dans d'humbles volumes silencieux. Mais il y a bien autre chose que la poésie des *recueils* dans Lucrèce, il y a de l'intérêt, de la suite, de l'unité et, comme dit Ballanche, la sainte religion de la matrone romaine et *l'inviolabilité du foyer domestique*. N'est-ce donc là rien, n'est-ce pas nouveau?

Si légitime qu'il soit, le succès de Lucrèce suggère pourtant ces deux pensées, ces deux petits axiômes critiques, que nous trouvons ainsi tout rédigés : 1° En France, pour réussir en matière littéraire, il ne faut rien de trop, mais toujours et avant tout une certaine mesure : du moment que vous touchez la veine, n'enfoncez pas trop, vous arriverez mieux. Les rivaux et les envieux diront ensuite : *Quoi, ce n'est que cela!* 2° Le gros du monde, même des gens d'esprit, est dupe des genres : il admire à outrance dans un genre noble et d'avance autorisé des qualités d'art et de talent souvent moindres que celles qu'il laissera passer inaperçues dans des genres moyens non titrés.

C'est aussi le cas ou jamais d'appliquer à Lucrèce le mot de Jules Janin, un des plus spirituels qu'il ait dit : « Rien ne réussit comme le succès. »

Une personne qui habite Paris depuis plusieurs années nous écrit : « Un homme d'esprit classique, mais qui l'est véritablement et comme on l'était dans l'ancienne littérature, ayant lu la tragédie de Lucrèce, m'en faisait hier de grandes critiques; il s'étonnait qu'on eût fait à cette pièce la réputation d'être classique comme on l'entendait de son temps; il m'en citait des vers étranges selon lui, et d'autres qui sentent leur latinisme comme si l'auteur fût resté à moitié chemin en traduisant : il trouvait que le tout était fortement mêlé de vers à la moderne, à la Victor Hugo; il me citait, par exemple, cette apostrophe de Brutus qui se dit à lui-même de dissimuler encore :

> Noble sang des aïeux, qui me gonfles le cou,
> Redescends, indigné, dans les veines du fou!

Vers assez burlesques en effet. A toutes ces critiques je répondais peu; il y avait du vrai dans ces objections; ce que j'aurais pu

surtout répondre à l'avantage de ce classique moderne, de ce néo-classique opposé à l'ancien classique tout francisé et plus effacé, je ne l'osais trop par condescendance... Mais au fond je trouvais que mon homme d'esprit académicien faisait preuve de goût et de franchise en me parlant ainsi, et que nos autres académiciens non-romantiques qui se sont pris subitement à vouloir revendiquer cette œuvre comme de leur école sont dupes et vraiment niais. Imaginez Jouy ou Jay qui croient bonnement que c'est là leur langue qu'on vient de retrouver tout exprès pour leur faire plaisir. »

L'*Anti-Lucrèce*, petite brochure anonyme, avec cette épigraphe *servum pecus*, débute ainsi : « Un avocat nous a été amené de Vienne en Dauphiné pour être un grand homme. » Le critique (un M. Fournier) adresse à M. Ponsard neuf questions dont quelques-unes sont assez judicieuses, quoique l'ensemble de la brochure, grossière de ton et commune d'idées, soit sans talent et sans finesse. Mais il y a de ces crudités assez justes, par exemple cette bouffonnerie : « On ose sommer M. Ponsard de dévoiler sa pensée sur la » Sibylle de Cumes ! » (rôle critiqué comme un hors-d'œuvre); et cette question encore, la première des neuf : « Comment se fait-il » que M. Ponsard ait accepté pour patrons les partisans avérés de » la réaction racinienne? comment se fait-il qu'il ait manqué au » plus simple des courages, celui de son œuvre, et qu'il n'ait pas » dit, dès le premier jour, à ses officieux thuriféraires : *Retirez-* » *vous, je ne vous connais pas!* » — « On annonce, nous écrit-on, une nouvelle brochure sous le même titre; les *Anti-Lucrèces* vont pleuvoir; après le flux, le reflux. Nous sommes le peuple chez qui tout se passe le plus par *va et vient* : c'est toujours l'histoire de ce paysan ennuyé d'entendre louer Aristide. »

Il va sans dire que l'on compare aussi la tragédie de M. Ponsard et le drame de Hugo. L'un des derniers numéros du *Nouveau Correspondant* contient un article de M. Binault sur la *décadence du drame romantique à propos des Burgraves*, et sur le nouveau classicisme de *la Lucrèce;* l'idée de M. Binault est vraie. Le drame moderne, ce géant superbe et insolent, ce Goliath est tombé net à plat sous le coup de fronde d'un enfant. — Une remarque très-juste c'est que, au temps d'*Hernani*, Hugo avait contre lui presque tous les journaux, mais pour lui le mouvement du public ; aujourd'hui, le lendemain des *Burgraves*, il a pour lui (n'importe par quels moyens) tous les journaux et contre lui tout le public.

Enfin l'un de nos correspondans que l'on reconnaîtra sans peine, nous montre ainsi, à sa manière spirituelle et rapide, l'effet de Lucrèce dans les salons de Paris et le point juste de grandeur et de décadence où elle y est maintenant arrivée. Nous avons réservé ce petit tableau de mœurs pour dernière conclusion et pour fin. « Un des traits les plus singuliers et les plus réguliers de la société de Paris, nous dit-il, c'est que tous les quinze jours environ on a un thème, un lieu-commun de conversation nouveau, grand ou petit, comète

ou révolution, tremblement de terre ou vente de charité, ou question d'Orient, ou *Colomba* ou *Lucrèce*. On cause partout de la même chose, l'invention est rare même pour les sujets de conversation; chaque personne qui entre remet sur le tapis l'éternel *dada;* on l'épuise, on l'extermine; bref, on finit par en être excédé et par crier grâce, surtout quand il n'arrive pas de nouveau sujet, de nouveau tremblement de terre, de nouveau chef-d'œuvre. Quand le même sujet dure un mois ou trois semaines, oh! c'est trop : les nerfs n'y tiennent plus. C'est un peu ce qui arrive aujourd'hui pour Lucrèce et pour M. Ponsard qui est devenu le lion soudain et ardent de ce mois de mai. On se l'arrache, il dine en ville, n'y arrive qu'à huit heures du soir, et s'en tire. Il est devenu le mot d'ordre, le mot de passe, la ressource des tête-à-tête, et des cercles. Ainsi on est dans ce malheureux pays. La mode se fourre partout et gâte tout. — La pièce lue soutient son mérite. C'a été une preuve de goût de n'y pas mettre une ligne de préface : assez de préfaces comme cela. Au reste, M. Ponsard va retourner dans son pays travailler. Sa seconde pièce doit être Alexis Comnène, je crois, les croisés à Constantinople : enfin, les deux civilisations, le rude Moyen-Age et le raffiné Bas-Empire. — En France on a toujours été un peu singe; chaque succès fait naître en foule les poètes du lendemain, comme des essaims de mouches autour des fins morceaux. Depuis que la Lucrèce a gagné le gros lot, les tragédies sortent de terre; la quantité en est innombrable; chacun a sa tragédie romaine, grecque, biblique : ainsi vont les flots.

Qui me délivrera des Grecs et des Romains?

Nous y sommes plus que jamais après quarante ans d'insurrection. »

Passons maintenant à l'autre intérêt réel de la quinzaine, car chaque quinzaine, à Paris, a son changement de direction et son unité. Cette fois c'est l'intérêt religieux, les luttes théologiques des cours du collége de France et de la Sorbonne, attaqués dans le livre du chanoine de Lyon (Desgarets) sur le *Monopole Universitaire;* livre assurément fort brutal et que le *National*, un de ses adversaires, appelle quelque part le Père Duchesne catholique. Deux professeurs surtout, MM. Michelet et Quinet, se sont empressés de relever le gant; trop vite peut-être et avant que personne ne l'eût vu tomber. Les gens froids ou méfians trouvent du moins qu'il y a eu bien du fracas, bien des ripostes inutiles, et quelque faux bruit : le vent souffle à la théologie, disent-ils, on a vite donné à pleines voiles de ce côté; les cours, comme toutes choses à Paris, ont besoin d'enseigne et de bruit qui les achalande ou les ravitaille; et celui de Quinet, plein de mérite d'ailleurs, passait pour avoir un caractère trop relevé qui le rendait moins populaire. On a été surpris

d'entendre ce professeur s'écrier solennellement en chaire : « J'ai dit mon sentiment, *quelles qu'en puissent être les conséquences*, » quand on sait qu'il est inamovible et qu'il ne court aucun danger. N'y a-t-il pas aussi un manque même de goût dans cette phrase d'une lettre de Michelet adressée aux *Débats* où il parle de sa vie et de ses travaux d'historien : « Je demande seulement à Dieu de » me maintenir, tel que j'ai été jusqu'ici, dans l'équilibre, maître » de mon cœur....; de sorte que cette montagne de mensonges et » de calomnies, longuement amassés pour m'en accabler d'un « coup, ne fasse en rien fléchir *l'impartiale balance qu'il a placée* » *dans ma main*. » Néanmoins tous les deux se sont montrés bons athlètes; et, chez d'honnêtes gens, le sentiment de leur dignité blessée et de leurs intentions calomniées, les a d'abord mis en avant; puis, ils ont eu les journaux, des réclames, des articles; et enfin la querelle, devenue générale, s'est étendue sur toute la ligne des deux armées de la presse : les *Débats* ont pris fait et cause pour l'Université contre les Jésuites et la *Gazette*. Dans les Débats, cette polémique est faite par M. Saint-Marc Girardin, professeur aussi, qui a engagé l'attaque, et par M. de Sacy, qui l'a continuée. M. de Sacy est le fils de l'illustre orientaliste et l'un des plus honnêtes, des plus consciencieux écrivains de la presse périodique, comme aussi l'une des plumes les plus saines et les plus françaises au vieux sens de Nicole et de Bourdaloue. M. Saint-Marc Girardin est plus leste de ton, plus badin, persiffleur, bel esprit, et de grand esprit; toute la grâce et la gentillesse de sa plume excellente se retrouve dans l'article contre la *Gazette* en tête des *Débats* du 26 mai. Quinet et Michelet, dans leurs cours, ont directement attaqué les Jésuites: le premier, en passant brusquement des *Littératures du midi* qu'il professe à Ignace de Loyola; le second, en amenant les Jésuites un peu plus naturellement peut-être. L'abbé Cœur doit, dit-on, répondre dans sa chaire de Sorbonne et louer Loyola. Il y a eu quelque essai de tapage de la part des néo-catholiques, mais en petit nombre et vite comprimés par l'immense majorité. Du reste la jeunesse qui va à ces cours et qui les applaudit, est froide au fond, indifférente, sans principes, sans même le nerf qui est le propre de la jeunesse : que cela est loin des chaudes luttes sous la Restauration! en ce temps-ci on n'a que des velléités, et puis rien. L'Université laisse faire, arme au bras. M. Cousin, dans sa récente allocution à l'Académie des Sciences à propos du Spinoza de Saisset, n'a pas manqué de mettre une phrase sur la divine Providence (avec force inclinaisons de tête); de même là où d'autres disent les Saintes Écritures, il dit les *très*-Saintes Écritures : c'est cette religion officielle de l'éclectisme qui est impatientante. M. Villemain, si éclairé, mais dont la fermeté est loin de répondre aux lumières, craint les journaux; il attache la plus grande importance à cette polémique et en est très-préoccupé; le mal a été précisément d'en trop faire. Mais au surplus ces querelles d'université et

de sacristie sont tellement du réchauffé qu'après quinze jours on est à bout, et que le monde qui devient dégoûté n'y a jamais mordu. *Querelle de cuistres et de bedeaux*, disait un grand personnage. Si M. Villemain n'a pas proposé cette année la loi organique sur l'instruction secondaire, c'est que le roi ne s'en est pas soucié : « Laissons faire, disait-il au ministre, laissons leur la liberté à tous, moyennant un bon petit article de police qui suffira. » Le roi est peut-être meilleur politique en disant cela, mais M. Villemain est meilleur universitaire : ces querelles religieuses détournent de la politique active immédiate. La reine, qui est une sainte, appuie le clergé en cour, et déplore les discussions.

—

Après ces détails et ces bruits, voici sur l'esprit actuel du catholicisme en France, et sur son avenir, ce que nous écrit un de nos amis fort à même de bien voir et de bien juger. Son idée, qu'il ne fait qu'ébaucher, frappera tout d'abord par sa nouveauté, et se fera ainsi tout de suite comprendre : peut-être suffira-t-il, pour l'admettre, de se rappeler que le catholicisme, au seizième siècle, trouva bien dans l'Espagne et dans les Jésuites ses plus fermes appuis politiques; mais que ce fut en France, dans la grande époque suivante, avec Port-Royal et le clergé gallican, qu'il brilla de tout l'éclat du génie, de la vertu, et que non-seulement il reprit du pouvoir, mais surtout qu'il reconquit l'opinion. Nous appelons donc sur cette vue toute la méditation du lecteur.

« Le fait essentiel de la religion en France depuis une douzaine d'années, c'est l'abolition évidente et complète du *Gallicanisme* ; cette grande religion vraiment française n'est plus. Qu'était-elle? Autour des trois ou quatre points de *droit* qui constituaient la jurisprudence gallicane, il s'était formé, à l'abri des parlemens et de l'ancienne université, une sorte d'esprit religieux modéré, assez libre, tout à fait tempéré, dans lequel de beaux génies avaient pu vivre et qui convenait aux raisons droites et modestes. On était soumis, on était croyant, et l'on discutait pourtant, on critiquait et on rejetait dans une certaine mesure. On n'était ni fanatique, ni superstitieux, tout en restant bon catholique! Vous voyez bien que je retrace un peu un idéal dont on s'approchait pourtant à ces époques de *Bossuet*, de *Bourdaloue*, de *Nicole*, de l'abbé *Fleury*, de *Massillon*. Les Jésuites sages, comme Bourdaloue, étaient eux-mêmes gagnés par cet esprit, par cet air général qu'on respirait. La révolution a brisé ces conditions. L'abbé Frayssinous vient de

mourir le dernier des gallicans et le plus affaibli ; mais il en était encore. Aujourd'hui, sans parlemens, sans université comme corps distinct et indépendant, n'ayant que le seul conseil d'Etat pour les points d'administration gallicane, il n'y a plus rien de tel que le gallicanisme et il ne se reformera jamais. La raison ou la foi vont au-delà, l'une à la philosophie du siècle, l'autre à l'ultramontanisme. Les doctrines de Bonald, de La Mennais, surtout de Joseph De Maistre ont prévalu chez les croyans catholiques, chez les jeunes. Le jésuitisme et le catholicisme en France ne sont plus guère distincts et le seront de moins en moins.

» Un catholique éclairé qui sortait de France était tout étonné du catholicisme superstitieux et un peu idolâtrique d'Anvers, de Tolède ou de Rome : désormais il n'y aura plus lieu à cet étonnement.

» Le gallicanisme, le plus noble fils du catholicisme, est mort avant son père, lequel dans sa conduite est resté opiniâtrément fidèle à ses principes. Les grandes institutions sont telles, et leur principe primordial persiste, use bien des biais et reparaît le même jusqu'à extinction.

» Tout ce qu'il y a de jeune dans le catholicisme en France, tout ce qui est arrivé là par l'imagination, par les idées absolues, par les systèmes, par la tête plutôt que par le cœur, par la mode, les disciples des cathédrales et de l'*art chrétien*, les convertis du *Saint-Simonisme* enclins à la théocratie, les hommes venus là au sortir du jacobinisme révolutionnaire, ou même sans en sortir (et il y a un noyau dont le type est Buchez); tout cela forme une milice ardente, violente, ou même légère, qui parade dans les églises aux semaines saintes, qui guerroie dans les journaux, et qui essaie le tapage aux cours. Il n'y a plus là ombre de la vieille et sainte religion gallicane et de cette modération pleine d'un feu durable qui marquait ses mœurs comme ses idées.

» Est-ce à dire que de telles factions aient chance de triompher et de prévaloir? Oh non pas! Ce n'est qu'une petite portion plus brillante que solide, plus bruyante que capable de rien fonder. Ma pensée est que, s'il suit ce train, le catholicisme en France vise à la *secte*.

» Rien ne fait plus de bruit qu'une secte, rien n'est moins au centre d'un pays et d'un temps.

» Le jésuitisme gagne en France sans aucun doute. Voici quelques renseignemens que je crois exacts. Il y a à l'heure qu'il est plus de neuf cents jésuites ou affiliés en France. Leur méthode est autre que sous la Restauration; ils avaient alors trois ou quatre grands centres pour appeler les regards et planter leur pavillon (Saint-Acheuil, etc.) Les temps sont changés; ils vont en détail et font entrer l'ennemi dans la place par petites bandes. Exemple : un jésuite prédicateur est envoyé de Paris dans un diocèse : il prêche, il a du succès, on vient à lui pour la confession. Il s'offre au curé de la paroisse pour le soulager, il fait bénévolement fonctions de vicaire. Puis au bout de quelque temps, il lui arrive de Paris une couple d'acolytes. Il fait alors à l'évêque une demande d'habiter dans le diocèse, d'y dire la messe, d'y confesser : demande accordée. Et la maison se peuple insensiblement, mais d'un nombre qui n'excède pas *vingt*, afin de ne pas tomber sous la loi qui régit les associations. Ainsi en bien des lieux ils s'emparent de la prédication et de la confession. Telle est la tactique actuelle, digne de ces maîtres en savoir-faire.

» Mais rien de gravement redoutable au fond pour une nation, pour une société qui les secouera d'un revers de main le jour où ils oseraient oublier qu'ils n'ont jamais été chez eux en terre de France.

» Je les trouve bien plus gravement menaçans pour le catholicisme même qu'ils compromettent en l'identifiant avec eux. Ma conclusion est que le jésuitisme peut encore gagner beaucoup en France, et le catholicisme pourtant continuer de perdre. Le gallicanisme en se dissolvant a laissé un grand héritage; les jésuites peuvent en saisir un vaste lambeau, mais la masse n'en sera pas moins diminuée, disséminée.

» Et puis la prochaine génération d'hommes d'état promet peu d'être favorable au clergé. Guizot patiente, gêné peut-être à cet endroit par sa position même de protestant et par les ménagemens dus à la conscience de la reine. Mais viennent Thiers, Rémusat, les autres.... Si le clergé remuait alors, il ne trouverait pas cette

espèce de sympathie politique que les hommes essentiellement conservateurs sont accoutumés à lui accorder. »

— L'Angleterre a aussi sa réaction catholique dans le puséisme, ce catholicisme honteux, comme l'appelle un écrivain protestant*. Les puséistes, ou *tractairiens (tractators),* nom qu'on leur donne aussi parce qu'ils ont surtout publié leurs doctrines dans des écrits intitulés *Traités du Temps,* les puséistes veulent en effet *déprotestantiser* (c'est leur expression) l'église anglicane et ressusciter le catholicisme; sans doute ils parlent d'un catholicisme général, universel; mais ils professent trop de respect pour Rome, trop de haine pour la Réforme, et leurs doctrines sur la tradition, les sacremens, la prêtrise, l'église et son autorité, etc., sont trop semblables à celles de Rome, pour qu'ils s'en maintiennent réellement à part, malgré leur prétention d'ouvrir la voie à un catholicisme nouveau où viendraient se fondre et s'épurer les deux églises traditionnaires, grecque et latine, et les communions protestantes. Nous avons recueilli plusieurs détails sur ce sujet, d'un intérêt si grave dans toute la question religieuse; le manque de place nous force de les renvoyer à un autre numéro. Nous nous bornerons, pour celui-ci, à une lettre inédite du D[r] Pusey lui-même. Dans ce document important que nous livrons au public, dans cette lettre spécieuse et subtile que nous avons pris beaucoup de peine à rendre littéralement, on sentira toute la tactique du parti qui prétend ne pas vouloir se séparer de l'église anglicane, et même n'y pas innover, mais remettre au jour seulement, épurer, développer les principes de catholicisme, ou de saine doctrine suivant ce parti, qu'elle aurait toujours conservés.

EXPOSITION DES IDÉES DU DOCTEUR PUSEY,

faite par lui-même et pour une dame qui lui demandait ce qu'elle devait répondre à cette question :

Qu'est-ce que le puséisme?

« Il est difficile d'exprimer exactement ce que le public entend quand il désigne tout un ensemble d'idées par mon nom. Car, comme ces vues ne sont

* M. le comte A. de Gasparin, dans un ouvrage riche de faits qui vient de paraître : *Intérêts généraux du Protestantisme français.* 1843.

pas des doctrines particulières, mais que c'est plutôt une disposition d'esprit qu'on veut ainsi qualifier, cette désignation variera d'après l'individu qui l'emploie. Généralement parlant, ce qui est ainsi nommé peut être renfermé sous les chefs suivans, et ce que les gens se permettent d'y blâmer est surtout ce qui leur paraît un excès dans chacun de ces points :

1°. Sur les sacremens, des idées allant plus loin que les notions ordinaires.

2°. De même sur l'épiscopat comme institution divine.

3°. Une haute estime de l'église visible, comme le corps dans lequel nous sommes faits et continuons à rester les membres de Christ.

4°. Respect pour les ordonnances de l'Eglise, comme dirigeant nos dévotions et nous disciplinant : ainsi les prières publiques de chaque jour, les fêtes, les jeûnes, etc.

5°. Respect pour la partie visible de la dévotion, comme décorations de la maison de Dieu (tableaux, architecture etc.), qui agissent insensiblement sur l'esprit.

6°. Respect et déférence pour la primitive église (avant Nicée), église dont nous regardons la notre comme la représentation, et par les vues et doctrines de laquelle nous interprétons cette dernière en cas de discussion ou de doute : en un mot se référer en toutes choses, non aux réformateurs, mais à la primitive église comme au suprême *explicateur* de la nôtre.

Mais tandis que ces différences sont seulement de degré, il y a une large ligne de démarcation entre les vues désignées par mon nom et le système de Calvin partiellement reçu dans notre église, quoiqu'il soit adopté en général par des personnes consciencieuses et d'un esprit sérieux.

1°. Quelles sont les doctrines essentielles de la foi qui sauve ? Les uns disent : celles qui sont contenues dans le symbole, et principalement celles qui ont rapport à la Sainte-Trinité. — Les autres disent : justification par la foi seule.

2°. La croyance d'un jugement universel des bons et des méchans d'après leurs œuvres.

3°. La nécessité de continuer la repentance pour les péchés passés.

4°. La valeur intrinsèque des bonnes œuvres et spécialement des actes de charité (— arrosés du sang de Christ —), comme reçus de Dieu par Christ pour effacer nos péchés passés.

5°. Les moyens par lesquels un homme ayant été justifié le demeure. — Les uns diront : en renonçant à ses propres bonnes œuvres, et en se reposant sur Christ. — Les autres diront : en s'efforçant de garder les commandemens de Dieu par la grâce de Christ, se fiant en lui pour avoir la force de faire ce qui est agréable à Dieu et pour obtenir le pardon de ce qui lui déplait ; et cette force, reçue principalement par l'eucharistie comme étant ce qui les unit principalement au Seigneur.

6°. Le sacrement regardé, dans le système calviniste, comme le signe seulement d'une grâce donnée indépendamment du sacrement lui-même ; — par notre église, comme le moyen essentiel par lequel nous sommes premièrement incorporés à Christ et par lequel ensuite nous avons sa vie infusée en nous.

7°. Sur l'autorité de l'église universelle, comme le canal de la vérité pour

nous, les uns pensent : — Ce que l'église universelle a déclaré un dogme, un objet de foi (les symboles, par exemple), doit être reçu par les individus antécédemment à tout et indépendamment de ce qu'eux-mêmes reconnaissent pour vrai ; — les autres pensent qu'une personne n'est appelée à croire que ce qu'elle-même voit qui est contenu dans la Bible.

Je suis cependant de plus en plus convaincu qu'il y a moins de différence entre les personnes d'un esprit juste et droit, dans les deux camps, qu'elles-mêmes ne le croient : que des différences qui paraissent considérables ne paraissent telles que dans la manière de les exposer ; que des personnes qui s'expriment très-différemment, et qui même se jugent réciproquement dans l'erreur, comprennent la même vérité sous ces divers modes de manifestation. »

Un journal anglais, le Galignani, annonce que le Dr Pusey a récemment prêché, à Oxford, un sermon où il a déclaré croire à la transsubstantiation et à la messe. Et voilà d'autre part en Ecosse, dont les révolutions sont souvent le prélude de celles de l'Angleterre, qu'une partie du clergé se sépare de l'église établie.

— Il vient de paraître un livre très-savant et capital de Raspail, intitulé : *Histoire naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux, les animaux en général, et en particulier chez l'homme*, avec l'indication de nouveaux moyens de traitement ; deux gros volumes grand in-8°. C'est du plus haut intérêt philosophique, systématique et à la fois nourri d'observations physiques et microscopiques. C'est une de ces théories fondamentales comme depuis longtemps l'Ecole n'en fait plus, une tentative hardie de réforme de toute la science de la vie et par suite de l'art de guérir, une façon de Contrat Social de la philosophie et de la thérapeutique. L'auteur attribue un grand, un extrêmement grand rôle, dans la formation des maladies, aux petits animaux parasites. Quoi qu'il en en soit, nous écrit-on de Paris, aucun membre de nos facultés ne serait capable d'une telle œuvre ; ce ne sont que d'habiles empiriques ou des éclectiques instruits. L'œuvre de Raspail comptera dans la science, et portera coup à l'étranger. Conseillez-en la lecture et la vérification à vos savans et à vos naturalistes.

— Le livre de M. Custine, intitulé : La Russie en 1839 (4 vol. in-8°), est intéressant, malgré des longueurs. Il y a de l'esprit, de l'observation, des indiscrétions, de l'agrément enfin et du profit. L'auteur caractérise d'un mot la différence entre Pétersbourg et Paris : « A Paris on s'amuse de tout en blâmant tout ; à Pétersbourg on s'ennuie de tout en louant tout. » — Ce livre est même plus qu'un livre agréable : au milieu de beaucoup de répétitions, de bel-esprit, d'afféterie même, et de prétentions à étaler ses propres sentimens qu'on ne lui demande pas, l'auteur a observé avec sagacité, avec profondeur ; il dévoile (et c'est la première fois qu'on le fait) les plaies et les lèpres de cette société russe, de cette civilisation plaquée ; il révèle sur le prince, sur les grands, sur tous, d'affreuses vérités : ce livre porte coup. C'est l'opinion de bons juges, non suspects de faveur.

— La pièce d'Adolphe Dumas (Mlle de Lavallière), jouée à la porte St-Martin,

rentre dans le genre échevelé et le drame à orgie. C'est un pêle-mêle, un carnaval de Venise de tout le siècle de Louis XIV traduit à l'usage des faubourgs. Bossuet (c'est tout dire) touche à Molière dans la main en lui disant : *Vous êtes un brave homme.* La pièce réussit comme mélodrame. La mise en scène est très-belle. Le peuple apprend là une sorte d'histoire fantasmagorique comme celle de Napoléon au cirque de Franconi : pas plus fantasmagorique après tout que celle de plus d'un célèbre historien qu'on pourrait citer.

Cet Adolphe Dumas n'est pas sans feu ni sans talent ; mais pas un grain de goût : tout fumée. Il a débuté par une espèce de poème dantesque : *la Cité des hommes.* Une forêt vierge inextricable où l'on aurait mis le feu et d'où sortiraient toutes sortes de bêtes et de tourbillons, donne assez l'idée de cette lecture à cauchemar. A la première représentation du *Camp des Croisés*, il y a quelques années, voyant entrer dans la loge où il était Alexandre Dumas, il lui dit brusquement et familièrement ; « Il y aura les deux Dumas, comme il y a eu les deux Corneille. » Le vrai Dumas trouva cela un peu leste pour commencer; il sourit pourtant et causa comme si de rien n'était : puis, un moment après il sortit en disant *adieu*, et aussitôt se ravisant il remit la tête dans la loge, et frappant sur l'épaule de son homonyme : *adieu Thomas!* dit-il avec gaîté, et il s'enfuit là-dessus.

SUPPLÉMENT. — L'auteur de Lucrèce a écrit, dans le *Constitutionnel*, à l'auteur d'Arbogast, M. Viennet, sur l'article de la Revue des Deux Mondes. M. Ponsard a droit de ne pas être content de l'article de M. Magnin qui a cette justesse stricte qui n'est peut-être pas l'exacte justice, et qui est sans cordialité; mais il a tort de se plaindre par écrit, car l'article est loyal. M. Ponsard a tort de plus de se mettre du parti des sots, fût-ce de ceux qui ont quelquefois la sottise spirituelle. M. Viennet a fait, à une certaine société *philotechnique*, un rapport sur Lucrèce. L'en voilà le patron. C'est une niaiserie de sa part ; il croit que ce succès le regarde ! — Tout cela est fâcheux : on gâte tout ici ; et M. Ponsard semble vouloir s'y aider en ce qui le concerne. On a tant tiré ce jeune homme qu'il n'a plus su choisir son véritable groupe au milieu de cette cohue. On lui rend sa seconde pièce de plus en plus difficile. Honneur à lui s'il s'en tire ! il aura triomphé de bien des difficultés. Lucrèce a été un succès sincère, noble, simple, élevé ; rien de tel dans tout ce qui s'est agité dès le lendemain à l'entour.

Les deux feuilletons des *Débats* sur Cécily des *Mystères de Paris* ont révolté unanimément la morale publique.

— Sur une proposition de M. Louis Jaquet, faite à la *Société helvétique de bienfaisance* à Paris, une souscription a été ouverte pour ériger à Vevey un monument à la mémoire du général Boinod, homme d'un caractère antique dont le canton de Vaud sa patrie aurait le droit de s'enorgueillir, quand même son nom ne figurerait pas, et pour des souvenirs honorables, dans le testament de Napoléon.

— Les *Recherches critiques sur l'histoire de Guillaume Tell*, par M. le professeur *Hisely*, viennent de paraître à Lausanne, chez Marc Ducloux. Ce travail est

sans contredit le plus complet et le plus décisif des nombreux écrits publiés sur ce sujet, si important pour l'histoire de la Suisse et pour la philosophie de l'histoire. On y retrouve toutes les qualités de l'auteur : celles de l'érudit, du critique profondément versé dans la matière qu'il traite, avec l'impartialité d'un caractère plein de franchise et de loyauté.

— La *Société d'histoire de la Suisse romande* a eu sa réunion de printemps à Lausanne, le 24 mai. Elle a entendu la lecture de morceaux inédits et plusieurs communications verbales qui, par leur étendue ou leur nombre, prouvaient aussi l'intérêt croissant que la société excite et la variété de ses travaux. Donnons un petit aperçu de cette séance, autant que nous le permettront nos souvenirs, aidés de quelques notes rapides, et la place dont nous pouvons disposer. — M. le pasteur Martignier lit un travail biographique sur Guillaume et Othon de Grandson, deux seigneurs avec lesquels s'élève et s'abaisse tout-à-coup cette vieille maison chevaleresque de notre Helvétie romande. Guillaume suivit les vaillans comtes de Savoie, Amédée VI et Amédée VII, ou le Comte-Vert et le Comte-Rouge, dans toutes leurs expéditions : en Grèce, à Constantinople, en Bulgarie, en Italie et parmi les montagnards Valaisans toujours soulevés. Othon fut aussi d'abord l'un des principaux chevaliers et conseillers de la cour de Savoie. La mort du Comte-Rouge, causée probablement par le tétanos qui suivit une blessure reçue à la chasse, fit planer sur lui des soupçons. Il fut obligé de s'expatrier, et lorsqu'après un brillant exil dans les cours de France et d'Angleterre il revient dans sa patrie, vieux, non sans gloire, on sait comment la jalousie ou la haine l'accueillent au retour. M. Martignier admet l'assertion positive, quoique obscure, des auteurs qui veulent que Gérard d'Estavayer ait eu à venger un outrage personnel : mais selon lui, Othon dans sa jeunesse se serait rendu coupable de cet attentat, non pas, comme le dit la version ordinaire, sur la femme mais sur la mère ou la fille de Gérard. M. Martignier éclaircit ou précise ainsi plusieurs points. — M. Gaullieur lit quelques lettres inédites de Benjamin Constant, dont il possède une nombreuse collection autographe embrassant la première partie de la vie de cet homme célèbre et commençant un peu avant la révolution française. Les lettres dont il fait part à l'assemblée sont adressées à Mme de Charrière, auteur plein de charme et d'esprit, dont M. Sainte-Beuve a fait le portrait littéraire et la biographie. Benjamin Constant soutint avec cette dame une longue relation, qui fut brisée à l'époque où il connut Mme de Staël. Quoiqu'il n'eût alors que vingt ans, on sent déjà tout Benjamin Constant dans ces lettres, c'est-à-dire à la fois l'homme d'esprit, l'homme du monde et de plaisir, et le tribun. A Paris, où il s'était sauvé auprès de Mme de Charrière qui s'y trouvait alors, il avait voulu s'empoisonner dans un moment de mélancolie; puis il s'était contenté de partir brusquement pour l'Angleterre. Le voilà qui voyage, qui observe le peuple; mais il n'a point de linge blanc, et « ses maudites lunettes le désolent. » Il est heureux pourtant, « il n'a rien à regretter que le plaisir de se plaindre et la dignité de la langueur. » Il erre ainsi à l'aventure, loge dans de méchantes auberges, « mais, ajoute-t-il, je n'aime pas assez le peuple pour vouloir coucher avec lui. » Il compose un roman. Il « le dédiera, s'il l'imprime, » à Mme de Charrière. Puis bientôt il s'en lasse et le plante là. « Je suis trop bavard de mon naturel, dit-il là-dessus dans une autre lettre : tous ces gens qui voulaient parler

à ma place m'impatientaient. » « J'ai eu, nous apprend-il encore, j'ai eu envie de me noyer. L'eau était si noire et si profonde que j'étais tenté d'y tout oublier; mais les matelots m'auraient repêché; et je ne veux pas me noyer, comme je me suis empoisonné, pour rien. » Enfin, « pour varier sa lettre, » il envoie à Mme de Charrière..... son épitaphe. Le monument devait être placé, entre quatre tilleuls, sur le chemin de Lausanne à la Chablière. L'épitaphe était en vers :

« Mon vaisseau s'est brisé, ma carrière est finie....
....J'ai su mourir avec courage,
Sans me plaindre et sans me vanter. »

« Sans me vanter! Pas tout-à-fait, Madame, ajoute-t-il lui-même: Voyez l'épitaphe. » — M. le docteur et professeur M. Mayor fournit quelques notes spirituelles sur l'histoire de la chirurgie dans notre pays. Il s'exprime à peu près en ces termes : « On nous parle, dit-il, à la fin du 15me siècle, d'un certain Griffon, chirurgien à Lausanne, lequel se rendit célèbre par la manière dont il refit un nez. C'était celui d'une jeune fille; son amant le lui avait coupé. » Sans doute il ne faudrait pas juger, par ce trait tout exceptionnel, de la manière dont on s'y prenait pour faire sa cour aux dames chez nos bons ancêtres. « Griffon paraît avoir eu connaissance du procédé des sauvages pour restaurer cette pièce si essentielle du visage, sans laquelle on peut bien dire que tout le reste n'est rien. On croit que c'est au bras qu'il prit la peau nécessaire à cette opération, devenue plus vulgaire aujourd'hui : alors elle passa presque pour un miracle, et fit grand bruit. Le nez chirurgical avait si bien réussi qu'on ne s'apercevait point que ce ne fût pas le nez primitif : seulement, quand il faisait froid, il devenait un peu bleu. Fabrice de Hilden et Franco comptent parmi les pères de la chirurgie moderne, et Franco nommément dans l'histoire de l'opération de la taille. Tous les deux exercèrent longtemps leur art à Payerne, où vécut aussi le fameux et mystérieux Paracelse. Du temps de M. Mayor, Payerne avait bien dégénéré; l'art de guérir n'y était représenté que par un nommé Stoutzi, véritable barbier, et par un ancien moine et dragon, homme jovial qui chantait et surtout mangeait bien. C'était à Berne qu'on allait apprendre à saigner et à mettre des emplâtres : il n'y eut longtemps point d'hôpital qu'à Berne. Tissot néanmoins conserva au Pays-de-Vaud sa réputation médicale. Tissot avait des connaissances étendues, variées, et le coup-d'œil juste. Son traité de la *Fièvre de Lausanne*, (aujourd'hui fièvre nerveuse ou typhoïde) est classique. On sait combien son *Avis au Peuple* fit fureur. Mais la médecine populaire n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. Les médecins eux-mêmes ont tant de peine à manier les remèdes, que lorsqu'ils sont malades et qu'il s'agit de les appliquer à leur propre personne, ils appellent un confrère : on m'a dit qu'il en était de même des avocats lorsqu'ils ont pour leur propre compte un procès. En revanche la chirurgie s'appuyant sur des faits positifs et des principes certains, la *chirurgie populaire* est possible, et nous croyons, ajoute le narrateur, que Tissot aurait souri au premier Vaudois qui s'en est occupé. Venel, d'Orbe, est l'inventeur de l'orthopédie. L'héritage de sa découverte a fait la fortune de ses parens, de ses amis, et des industriels qui l'exploitent partout et s'en approprient l'honneur. » (M. le Dr J. de la Harpe a donné dans la Revue Suisse une notice étendue sur cet homme remarquable). — M. Troyon rend compte de découvertes archéologiques faites récemment dans le canton : à Chanivaz, près Allamand, des ruines nombreuses de

bâtimens romains; à Vullierens, une mosaïque; à Launay, une grande épée helvétienne, et une petite balance, symbole du juge; à La Chaux près Cossonay, des coutelas, des fers de lance et une hache en fer, probablement symbolique, selon M. Troyon, et désignant la profession de charpentier : on rencontre souvent, ajoute-t-il, des *attributs* dans ces tombeaux helvétiens. Les environs de Villeneuve et de Noville ont été surtout l'objet d'investigations de la part de notre jeune archéologue aidé de MM. Vautier, pasteur dans ce dernier endroit, et Rodolphe Blanchet. Les tertres arrondis qu'on observe dans cette contrée marécageuse ne sont point des tombeaux héroïques, comme on serait tenté de le croire au premier abord; ils sont évidemment naturels. Du reste ils renferment des squelettes, mais placés autrement que dans les *tumuli*, et la plaine environnante contient également des débris humains. La position de ces squelettes, enfouis sans ordre à un ou deux pieds de profondeur seulement, semble attester une bataille. L'esprit se réporte aussitôt à la victoire de Divico sur les Romains, victoire certaine puisque César en parle comme d'un souvenir funèbre pour sa propre famille, mais dont le théâtre, placé d'ordinaire sur les bords de notre lac, n'est pas encore authentiquement retrouvé. A Rennaz près Villeneuve, sous une couche de limon de sept à huit pieds d'épaisseur, on a découvert des ruines romaines reposant sur du gazon : ce serait donc après les Romains, dans le moyen-âge, qu'il faudrait chercher le souvenir d'une bataille en ce lieu : des armes, si on en trouve, pourraient vraisemblablement décider cette question intéressante. La même contrée réclame encore, et plus clairement, un autre souvenir célèbre, dont il paraîtrait qu'il est resté quelque chose dans la tradition populaire et dans le nom significatif d'une montagne voisine appelée la *Dérotchau* ou l'éboulement : nous voulons parler de la chûte du *Tauretunum* si souvent rappelée d'après Grégoire de Tours et l'évêque de Lausanne Marius. L'éboulement, suivant M. Troyon, aurait fait une espèce de barrage : alors, les eaux du Rhône et de ses affluens, retenues en amont de la vallée, y auraient formé un second lac, lequel, en se versant tout à coup, aurait produit comme un immense lac temporaire, de St-Maurice ou même de plus haut jusqu'à Genève, et causé ainsi l'inondation dont nous parlent ces vieux chroniqueurs : c'eût donc été en grand, l'an 563, ce que fut en 1818 la débâcle de Bagnes en petit. Le récit de Grégoire de Tours, plus détaillé que celui de Marius, se concilie avec cette explication et même, bien compris, la suggère. Peut-être M. Troyon voit-il encore trop, dans le fait de l'inondation elle-même, la cause directe des désastres que les contemporains rapportèrent vaguement à la chûte du Tauretunum : il n'est guère possible, du moins pour les rives du lac et passé la vallée et la plaine du Rhône, de supposer un amoncellement des eaux tel qu'il explique tout; n'est-il pas plus naturel de penser, comme nous en avons entendu faire l'observation, qu'après le barrage, l'abaissement momentané du lac ordinaire (car enfin cet abaissement, ce retrait dut avoir lieu) amena sur toute la rive des éboulemens de terrains, de maisons et peut-être, ainsi que le veulent les vieux auteurs, de hameaux et de bourgs? L'inondation, en tout cas, put être considérable, surtout si on suppose qu'elle eut lieu en été, comme semblerait le prouver un noisetier portant encore ses noisettes, trouvé enfoui sur les lieux. — L'assemblée entend ensuite la lecture d'un mémoire de M. le pasteur Frédéric de

Charrière, sur une *reconnaissance* féodale de la fin du moyen-âge et dans laquelle une redevance fixe remplace la taille à miséricorde ; quoique celle-ci fût toujours censée exister et que le nom fût demeuré, la réalité n'était plus. — M. Vulliemin lit une analyse de l'ouvrage de M. Hisely publié par la Société. Il met en relief les principales données et les conclusions de l'auteur, dont il déclare d'ailleurs ne différer que par quelques nuances : il insiste en particulier sur le caractère poétique et symbolique de l'histoire de Tell, plus que ne le pouvait faire M. Hisely, dont le travail est surtout de critique et d'érudition. — D'anciennes pièces de monnaie sont remises à la société par MM. Favey et Bécherrat. — Une vie manuscrite d'*Elie Bertrand*, correspondant de Voltaire et l'un des hommes qui ont le plus honoré notre pays dans le siècle passé, est envoyée par M. de Loriol. — Enfin la Société fera dans les prochains cahiers de ses *Mémoires et Documens* plusieurs publications importantes : celle entr'autres de la chronique de Pierrefleur sur la réformation de la Suisse française, chronique restée manuscrite jusqu'ici et dont malheureusement déjà la dernière partie est perdue. — La prochaine réunion aura lieu à Moudon.

LA PRAIRIE.

De l'aube, à l'horizon, blanchissait le réveil;
Les larmes de la nuit remontaient au soleil.
Des côteaux, où souvent le soir nous nous assîmes,
Le fond doré du ciel détachait mieux les cimes.
Les sabots descendaient les degrés de la cour;
Les barrières de bois s'entr'ouvraient tour à tour;
Les bergers, dans les parcs pleins de rumeurs bêlantes,
Faisaient faire trois pas à leurs maisons roulantes;
Les vaches, que menaient les plus jeunes garçons,
Gravissaient le chemin, et léchaient les buissons;
Chaque calice avait sa perle de rosée,
Que la nuit pénétrante avait sur lui posée,
Et l'offrait au soleil, qui, glissant sur le bord,
Pour la boire, en faisait un diamant d'abord.
Des inquiètes fleurs courtisans infidèles,
Les papillons volaient comme un nuage d'ailes ;
Les abeilles de flamme, au corset bigarré,
De leurs bourdonnemens réjouissaient le pré.
Les fourmis, du gazon suivant la pente douce,
Bâtissaient une ville, à l'ombre de la mousse ;
Du roitelet jaseur défiant le gosier,
Le grillon matinal babillait sous l'osier.

Or, trois faucheurs joyeux sortirent du village;
Et, semblable au canot qui laisse son sillage,
Avec la faux humide, où le soleil a lui,
Chacun dans le gazon coupa tout devant lui.
De la prairie alors mille voix s'élevèrent;
D'avance avec effroi les herbes se courbèrent;
Le soleil se voila d'un nuage importun.
Les fleurs en un instant perdirent leur parfum;
Sous les débris épars, ralentissant sa course,
Le ruisseau vit verdir le cristal de sa source;
Et lorsque les faucheurs se frayaient leurs chemins,
Cette nature en deuil eut des accens humains!
« Oh! » disaient les oiseaux, dont les nids, dans les herbes,
Se balançaient au vent, sous de flottantes gerbes,
« Il est venu trop tôt le temps des fenaisons!
« Ne nous enlevez pas l'ombre de nos maisons!
« Et si vous enviez ces fraiches citadelles,
« Attendez, pour faucher, que nous ayons des ailes! »
Les papillons disaient : « Si vous fauchez toujours,
« Où nous poserons-nous dans les soirs des beaux jours?
« Laissez venir l'hiver; les fleurs sont nos épouses;
« C'est pour nous que le ciel en sème les pelouses,
« C'est nous qui rapportons tous leurs parfums à Dieu.
« Les fleurs nous aiment tant, et nous vivons si peu! »
« Oh! » murmuraient tout bas les marguerites blanches,
Cachant leur front modeste à l'ombre des pervenches,
« Que feront les amans, qui venaient tour à tour
« Dans nos feuilles d'argent lire un secret d'amour?
« Si vous nous épargnez, quand vos jeunes maîtresses
« Viendront nous confier leurs naïves tendresses,
« Plongeant dans nôtre sein un regard ébloui,
« Pour vous récompenser, nous dirons toujours : oui! »
Ainsi tous ils priaient : mais la grande prairie,
Sous l'implacable faux, dès le soir, fut flétrie,
Et l'on sentit bientôt s'évaporer au loin,
Comme un dernier soupir, la douce odeur du foin.
Hélas! dans le printemps de notre vie humaine,
Une autre faux aussi terrible se promène :
On ne l'attendrit pas, en priant à genoux!
Celui qui tient la faux, c'est Dieu... résignons-nous!

HENRI DE LACRETELLE.

M. de Lacretelle est le fils de l'historien. Ces vers sont inédits. (*N. du R.*)

LA BATAILLÈRE.

VOYAGE A DEUX PAS.

Notre lac, ce petit Océan, comme veulent bien l'appeler quelques-uns, ceux-là même sans doute qui en revanche traitent volontiers nos révolutions de tempêtes dans un verre d'eau, — notre lac présente, on le sait, plusieurs phénomènes assez remarquables pour être encore à l'état de problèmes : ce qui, outre sa réputation poétique, lui a valu parmi les savans celle d'un lac passablement revêche aux observations et peu disposé à livrer les secrets cachés sous ses ondes.

Il n'est pas jusqu'aux faits patens et visibles de son niveau qui ne participent à cette destinée de long mystère ou de controverses bizarres. Le canton de Vaud dit avec les riverains submergés, que les eaux sont plus hautes que jadis ; le canton de Genève avance aussi ses preuves pour montrer qu'il n'en est rien, pour défendre l'innocence de ses barrages : et les deux états, avec cette bonne foi suisse qui ne cède guère et voit assez volontiers autrement que le confédéré, ne savent pas encore comment ils feront pour procéder à la solution d'une querelle où les limnimètres eux-mêmes ne paraissent pas disposés à se mettre d'accord.

L'étranger et l'indigène ont des avis non moins contradictoires, mais qui heureusement ne touchent qu'au pittoresque. Le premier veut absolument qu'on lui montre, au beau milieu du Léman, le Rhône qui le traverse sans s'y mêler ; de manière que les poissons du lac, comme ceux d'un ancien poème sur le

passage de la mer Rouge, pourraient se mettre aux fenêtres et regarder la glissade impétueuse de leurs sœurs les truites montagnardes entre deux murailles d'eau immobile. Quand l'étranger, sur la foi de maint livre ou récit crédule, cherche tout de bon ce phénomène miraculeux, l'habitant du pays soupçonnant là une moquerie plus ou moins voilée, s'éloigne d'un air d'humeur ou d'ironie, et avec tout le sentiment de sa supériorité; à moins que, par politesse, il ne se croie obligé d'entrer dans la plaisanterie et ne fasse tous ses efforts pour la confirmer de son mieux. Cette idée n'est pourtant pas plus absurde que tant d'autres, adoptées ou trouvées par le béotisme parisien, pas plus que celle, par exemple, d'une dame qui croyait que les glaciers se conservent avec de la paille pendant l'été.

Mais si la surface même du lac a donné lieu à des problèmes embarrassans, à des traditions merveilleuses, que sera-ce pour ce qui est au-dessous? Que se passe-t-il dans ces bleus abîmes, là surtout, comme à Chillon et à Meillerie, où les montagnes, s'enfonçant à pic dans les ondes, leur taillent une coupe de marbre de mille pieds de profondeur sur les bords? Que sont ces grottes profondes ensevelies sous l'immensité opaque des eaux et qu'un rayon du ciel n'a jamais abordées? Quelles sources jaillissent dans leur fond ténébreux, coulent le long de leurs flancs, mélangent leur fluidité sans lumière avec la transparence des vagues, qui amènent des profondeurs jusqu'à la surface les lames pressées de réfléchir aussi à leur tour la lumière et le soleil? Quels autres lacs peut-être, prisonniers dans le sein des montagnes, viennent aboutir à celui-ci par des canaux inconnus et y mêler invisiblement leurs flots? Où se forment enfin ce que sur le Léman le peuple appelle des *fontaines*, comme s'il y voyait des sources et des courans particuliers, c'est-à-dire ces longues bandes unies, entourées d'espaces dont la brise a ridé la surface et changé la couleur, en sorte que cette espèce de moiré se dessine aussi de loin par ses teintes où éclate la différence de l'eau tranquille et de l'eau houleuse? Ce phénomène, on veut l'expliquer aujourd'hui par des bancs d'infusoires, qui montent du lit de l'onde pour en diaprer le mouvement et l'azur.

C'est par l'hypothèse de canaux et de lacs souterrains, communiquant avec les glaciers, que l'on tente aussi une solution nouvelle d'un autre mystère, les *seiches*, qui sont un certain flux subit différent de la crue annuelle. Un jour, le 16 septembre 1600, une seiche fit monter le lac, quatre fois d'une matinée, à cinq pieds au-dessus de la surface ordinaire, et le laissa redescendre avec une telle vitesse que les bateaux dans le port de Genève restèrent à sec.

Ce dernier phénomène, encore inexpliqué, paraît avoir été observé fort anciennement, puisqu'il était une des *quatre merveilles du Léman* pour nos vieux cosmographes. Disons en passant les trois autres : ses truites, d'abord, qui au temps de Grégoire de Tours (*que les temps sont changés!*) allaient jusqu'à un quintal[1]; puis sa grandeur, et enfin son nom; — ce nom qui se retrouve dans le *Limnê* des Grecs, l'*Ilmen* des Slaves, la *Limagne* des Auvergnats, la *Limmat* de Zurich ; et peut-être tout bonnement aussi dans le *limus* et le *limon* du latin et du français.

Mais, parmi ces merveilles du Léman, pourquoi ne pas mettre, sinon le cours non interrompu du fleuve à travers le lac pendant dix-sept lieues, du moins l'entrée du Rhône dans le bassin qui l'attend, et la manière capricieuse et amusante, ou hautaine, ou quelquefois effrayante et dangereuse ; dont celui-ci accueille le brusque enfant des monts et *bataille*, pour ainsi dire, avec lui ? en un mot ; pourquoi ce silence sur un des plus curieux spectacles de la navigation du lac ? pourquoi ne trouve-t-on nulle part mention de la *bataillère ?* C'est justement sans doute parce que le nom, la chose et sa beauté ne présentent d'énigmes à personne et que personne, par conséquent, n'en a entendu parler.

La *bataillère* se rattache pourtant à la tradition fameuse, ou du moins encore quelquefois répétée, de cette traversée du fleuve si fière et si dédaigneuse, dont les anciens parlaient avec tant de respect et tant de foi, absolument comme du passage de

[1] « In hoc stagno ferunt tructarum piscium magnitudinem usque ad centum librarum pondera trutinari. » *Greg. Turon. De Gloria Martyrum* L. I, cap. 76. — *Ph. Bridel, Le Conservateur suisse*, V, p. 21, 91.

l'Alphée sous la mer de Sicile à la poursuite de la belle Aréthuse.

Le personnage qui nous servira de guide pour descendre doucement de ces temps héroïques, ne sera rien moins que le docte Mérula, géographe du seizième siècle : non pas le milanais Georges Mérula ou *de' Merlani*, celui qui se brouilla avec son maître Philelphe parce que ce dernier lui reprochait de dire en latin *Turcas* (les Turcs) au lieu de *Turcos*, mais le hollandais Paul Mérula ou *Van Merle*, qui, dans son grand ouvrage de cosmographie et de géographie [1], parle avec beaucoup plus de détails que de vérité de l'entrée du Rhône dans le lac Léman. Ce savant, professeur d'histoire à l'université de Leyde après Juste Lipse, avait peut-être étudié dans sa jeunesse à Lausanne ou à Genève, car il nous dit positivement avoir souvent navigué sur notre lac (*ipse qui lacum sæpissime navigavi*), et dans l'endroit même qui nous occupe, savoir, comme il nous l'indique aussi, près du village de Noville (*apud pagum Novam Villam*).

Nous pouvons donc, en toute vraisemblance, nous le représenter dans son costume de docteur protestant du seizième siècle, avec barbe, fraise et barrette, se rendant en petit bateau à l'embouchure du Rhône et se récitant à lui-même les principaux passages des anciens sur ce fleuve, qui jouissait, comme on sait, d'une grande réputation parmi eux. Ce sont d'abord les Grecs et les Alexandrins : Eschyle, qui, au rapport de Pline, confond le Rhône et le Pô et les place, ainsi confondus, en Ibérie, c'est-à-dire en Espagne; Apollonius de Rhodes, édité alors par Henri Estienne à Genève, l'érudit et fabuleux Apollonius qui fait sortir le Rhône « d'une terre enfoncée où sont les portes et la demeure de la nuit, » mais qui en revanche le fait couler aussi dans le Pô et dans la mer Adriatique. Puis, les célèbres passages des poètes romains : le « rapide Rhône » de Tibulle (*Rhodanusque celer*); le « cave Léman » de Lucain (*cavo Lemanno*); le « Rhône furieux, les menaçantes rives du Rhône gonflé » de Silius Italicus (*Rhodanumque furentem .... tumidique*

[1] *Cosmographiæ generalis libri tres; item geographiæ particularis libri quatuor.*

minaces Rhodani ripas) etc [1]. Enfin, les historiens et les géographes : César, qui se contente de nous dire ce que le Rhône borne et divise, sans avoir le temps de se livrer à aucune digression sur son compte ; Strabon, le critique mais, suivant Malte-Brun, le « trop partial et trop tranchant » Strabon, qui pour son époque parle cependant du Rhône assez raisonnablement. Sans rejeter absolument tout le merveilleux, il le diminue autant que possible. Il nous montre le fleuve gardant un cours visible à travers le lac seulement pendant plusieurs stades [2] ; et si ce qu'il appelle le grand *limné* ou marais du Rhône, et encore le *limné* Léman, si, dis-je, comme le veulent quelques naturalistes, le lac se prolongeait anciennement par le milieu de la vallée et en marais peu profond jusqu'à Bex, la description de Strabon deviendrait alors plus qu'admissible ; elle pourrait même être jusqu'à un certain point soutenue pour un état des lieux approchant de l'état actuel. Ailleurs, et c'est sans doute à ce passage que s'arrête de préférence le bon Mérula, Strabon semble être beaucoup moins sceptique à l'égard du Rhône, mais pour l'être d'autant plus en revanche à l'égard du pauvre Alphée et de sa nymphe inhumaine. « C'est déjà avec peine, dit-il, que nous » croyons ce qui regarde le Rhône, lequel, en traversant un lac, » conserve son lit de manière à ce que l'œil y puisse même suivre son cours ; mais là l'espace est petit, et le lac n'est pas » agité : » véritable réflexion de critique qui n'a pas vu les faits et qui se défend de l'erreur sans connaître la vérité.

Mais où notre docteur triomphait, c'était au passage suivant : il est d'Ammien Marcellin, historien grec du cinquième siècle qui a écrit en latin, et dont le style se ressent beaucoup de l'origine orientale de l'auteur. Celui-ci non-seulement admet dans sa plénitude le fait merveilleux du passage du Rhône à travers

[1] *Plin. Hist. nat.* L. XXXVII c. 2. — *Apoll. Rhod.* L. IV v. 627 sqq. — *Tibulli* L. I Eleg. 7. — *Lucan. Phars.* L. I v. 392. — *Sil. Ital. Punic.* L. III v. 447 sqq.

[2] ... φανερὸν δείκνυσι τὸ ῥεῖθρον επι πολλοῦς σταδίους.
[illegible]

le lac Léman, mais il se charge de nous décrire par le menu toute l'opération. Voici, d'après lui, comment cela se passe : « Puisque, déclare-t-il solennellement, puisque le tissu de cet » ouvrage nous y amène, il serait aussi peu convenable qu'ab- » surde de ne rien dire du Rhône, ce fleuve d'un si grand nom. » Coulant des Alpes pennines en sources abondantes et, d'une » pente rapide, descendant vers les plaines, le Rhône couvre ses » rives de son propre cours, puis s'engouffre *(ingurgitat)* dans » un marais appelé Léman ; et, le traversant, il ne se mêle nulle » part à ces eaux étrangères ; mais effleurant des deux côtés le » sommet de l'onde plus lente, et cherchant une issue, il se fraie » un chemin avec impétuosité [1]. »

Nous pouvons supposer maintenant que le géographe hollandais, à-peu-près au bout de ses citations, arrivait à l'embouchure du fleuve. C'est un savant de la Renaissance, animé déjà de l'esprit protestant et moderne, positif et exact, qui veut juger par lui-même et ne s'en remet pas à autrui de ce soin. « J'ai sou- » vent navigué sur le lac Léman, nous dit-il quand il vient à » en parler dans son livre, je l'ai même connu très-familière- » ment et non sans danger. Mais soit qu'il y ait couru en effet un de ces périls où il ne reste plus qu'à fermer les yeux, soit que dans la suite ses propres souvenirs aient fini par se confondre dans son esprit avec ceux de l'antiquité, il est certain que notre docteur vit la chose tout de travers ; car voici ce qu'il nous rapporte : « Le Rhône, entré dans le lac Léman près de » Noville, le traverse en conservant presque sa couleur : je re- » marquai qu'elle était plus verte, et l'eau du fleuve limpide et » transparente, tandis que celle qui était du lac lui-même *(cum* » *quæ erat ipsius lacus*, nous traduisons littéralement et pesons » sur le sens comme le bon docteur sur le fait) était plus épaisse

[1] .... Silere super Rhodano, maximi nominis flumine, incongruum est et absurdum; .... paludi sese ingurgitat nomine Lemanno, eamque intermeans, nusquam aquis miscetur externis : sed altrinsecus summitates undæ præterlabens segnioris, quæritans exitus, viam sibi impetu veloci molitur. *Amm. Marcell.* L. XV c. 11.

» et moins pure de terre et de limon (*a terrena fece impurior*) [1].»
Un torrent limpide et un lac limoneux, c'est un peu prendre le noir pour le blanc et, dans le cas particulier, c'était une merveille que le savant Mérula ajoutait aux autres.

Mais quel danger avait-il donc couru pour lui brouiller les idées à ce point? Il ne nous l'a pas appris, que je sache. Un orage? une formidable *seiche?* une trombe? Qui sait? mais faut-il dire ce que nous conjecturons? Il était tout simplement sur la *batailière*, comme il est probable qu'il y passa en effet, et il y fut si bien secoué et ballotté qu'il prit le fleuve pour le lac et le lac pour le fleuve.

Un de mes amis et moi nous partîmes un soir dans un petit bateau de Savoie allant à Meillerie. Il faisait une bonne brise de beau temps qui, se fortifiant à mesure que nous avancions, suffisait amplement à bien enfler la voile. Le ciel était pur, la vague belle et forte mais sans menace. Nous voguâmes ainsi le mieux du monde et, passé le milieu du lac, tenant toujours le cap droit sur Meillerie, sur son vert bastion de montagnes dont les rochers de Mémise, avec leur tournante esplanade, prolongent et redoublent dans la hauteur l'escarpement hardi. Plus nous approchions, plus la côte semblait se redresser en même temps que se détailler et verdir devant nous. Ici le lac Léman rappelle quelquefois celui des Waldstetten, et possède des sites qui, outre la majesté, la sérénité et la grâce de son caractère habituel, ont la grandeur ou le pittoresque de ceux de Fluelen et de Wegguis. On ne sait pas assez combien c'est une chose merveilleuse de cingler rapidement sur Meillerie par une belle soirée, en respirant pour ainsi dire à la fois le lac et les Alpes, confondus dans le même charme et sous le même regard.

[1] Lacum Lemanum apud pagum Novam Villam ingressus, servato fere colore (quem ipse qui lacum sæpissime navigavi, et familiarissime etiam cum periculo meo novi, viridiorem animadverti, aquam autem fluvii limpidam pellucidamque : cum quæ erat ipsius lacus crassior esset et a terrena fece impurior) permeat P. II. L. III c. 9.



Nous débarquâmes. Sans nous jeter à genoux en l'honneur de Saint-Preux, comme nous l'aurions sûrement fait si nous étions venus là trente ans plus tôt, nous n'étions pourtant pas assez jeunes ni assez irrévérens pour passer outre comme le font aujourd'hui la plupart des voyageurs. Dès le lendemain donc, au lever du soleil, nous nous mîmes en quête de la place fameuse où *la roche est escarpée* et où *l'eau est profonde*, quoique nous ne fussions nullement *au désespoir*. Ce lieu célèbre, si longtemps classique et si dramatiquement peint, ce promontoire de Leucade de nos pères, pas plus que l'Irmenstrom d'Obermann n'a jamais eu de situation bien précise ; et il est douteux que Jean Jacques y eût aussi bien su conduire ses lecteurs en réalité qu'en imagination. Quoi qu'il en soit, les gens du village vous montrent un endroit véritablement fort escarpé au dessus du lac malgré le déroulement actuel de la grande route sur le bord, endroit du reste peu visité, qu'ils appellent *à Jean-Jacques Rousseau*. Pour y arriver, notre guide nous fit d'abord passablement monter puis un peu redescendre : nous nous glissâmes alors parmi d'épais taillis, qui, s'ils nous disputaient le passage pouvaient aussi nous rendre le service de nous y retenir au besoin. Quand nous nous fûmes ainsi coulés, par dessous les branchages, le long des rochers, à une certaine place où il y a des noms gravés et un bout de roche surplombant un peu plus que les autres, le brave homme nous dit : « C'est ici que Jean-Jacques Rousseau avait son fauteuil (cette idée de fauteuil lui » était évidemment venue de la statue de Pradier, dont il nous » parla), et, reprit-il, c'est ici qu'il faisait le plan de Montreux..... le plan de toute la Suisse, » ajouta-t-il un moment après, en amplifiant ainsi sa pensée sur ce point. Il faut dire pourtant que, dans le talent d'un ingénieur, il nous parut faire entrer aussi celui de dessinateur et de peintre. Du reste, sous cette forme burlesque, il n'en avait pas moins une très-haute idée de Rousseau, et mon ami, voulant le faire causer (à quoi il se prêtait très-bien, car c'était un homme jovial, serviable et entreprenant), ne put jamais l'amener à convenir que ce Jean-

Jacques Rousseau fût un *farceur* qui n'était pas seulement venu lui-même dans cet endroit dont il avait tant parlé.

Redescendus à Meillerie, nous nous acheminâmes vers Saint-Gingolph, par cette belle route pittoresque toujours longeant et dominant le lac, toujours se promenant au pied de cimes hardies où s'étagent à une grande hauteur d'immenses bois de châtaigniers, qui touchent aux pâturages et repoussent longtemps les forêts de sapins. A Saint-Gingolph débouche le *Creux de Novelle*; il mérite bien aussi un bout de voyage; mais nous avons hâte d'arriver au Boveret et de faire la traversée par eau jusqu'à Villeneuve en longeant le bout du lac, pour prendre le bateau à vapeur.

En regardant les dispositions de départ que faisait dans sa petite barque l'homme qui devait nous servir à la fois de rameur et de pilote, je lui demandai si nous ne pourrions pas voir en passant l'embouchure du Rhône : — « Et même la *bataillère* » si vous le voulez ! » me répondit-il aussitôt : ce fut la première fois que j'entendis ce mot, qui mit aussitôt, je l'avoue, ma curiosité ou mon imagination en éveil. — « Voile au vent ! » reprit-il en nous faisant entrer dans sa nacelle et la maniant tout seul avec beaucoup de prestesse et de dextérité, à l'aide de sa petite voile latine et de son gouvernail. Je ne pensais guère en ce moment au grec Strabon ni au batave Mérula; je songeais bien plutôt à une chanson populaire des rives de Savoie, *Sur l'eau, sur le bord de l'eau*, dont j'ai retenu les paroles et la moitié de l'air, sans pouvoir rattraper l'autre; je cours en vain après elle depuis trois ou quatre ans, réalisant ainsi à mes dépens une fantaisie burlesque prêtée par Alphonse Karr à un de ses héros, j'allais presque dire à un de ses patiens. Notre batelier ne sachant pas ma chanson, mon ami me dit quelques fragmens d'une autre du même genre, dans lesquels il est question d'une jeune fille, venue, sans doute par curiosité, sur une belle barque, encore immobile dans le port et appartenant à un jeune patron; quand elle veut repartir, la barque fait route, on

est déjà loin de terre, et ce dernier chante à la belle qui demande d'y retourner :

> Pour de l'or ni pour de l'argent,
> Je ne suis le maître du vent;

et, sans nous en apprendre davantage, la chanson nous les montre ainsi au loin se perdant sur les ondes. Le lac était superbe, pur, bien coloré et légèrement ému. Il s'étendait devant nous en une large plaine bleue que la houle animait sans la déchirer et se terminant, à l'horizon des flots, par une espèce de barre foncée, presque noire : signe d'orage et de gros vent lointain, qui éclatèrent en effet dans l'après-midi. Mais en ce moment l'air était seulement tiède et vif, le jour brillant, et pour nous égayé d'un souffle folâtre qui faisait courir à la fois notre nacelle et nos songes. A une petite distance sur notre gauche, et dans un espace égalant à peu près la largeur du fleuve, vers lequel nous gouvernions pour y entrer par son bord et dans le contre-courant, nous remarquâmes tout-à-coup un singulier mouvement sur les ondes, comme si elles étaient agitées de fond en comble par une multitude de jets-d'eau naturels, ou mieux, comme si une troupe de dauphins se jouaient sur les flots : car ces vagues, blanchâtres plutôt que très-écumantes, étaient isolées, le lac restait comparativement tranquille autour d'elles, et leur mouvement à part ne rentrait pas dans le sien. Elles se dressaient, sautaient et retombaient en tout sens, non pas ensemble et marchant en ligne à l'assaut du rivage par grands bataillons sonores, mais pêle-mêle, les unes contre les autres, comme dans un champ clos où il faut faire face de tous côtés à la fois. C'était la *bataillère*. Il faisait une de ces petites bises détournées auxquelles nos bateliers donnent le nom plus expressif qu'élégant de *rebat de bise ;* soufflant en amont du lac, elle nous poussait juste ainsi vers le Rhône que nous allions bientôt remonter, ou pour débarquer sur l'autre rive, ou pour redescendre en la suivant au-delà de l'endroit tumultueux, sur lequel on ne passe que quand on veut le faire, exprès pour le faire,

C'était justement notre intention, et nous n'avions nul dessein de longer seulement à distance la *bataillère ;* nous voulions

avoir été au milieu de la mêlée : moyennant une petite augmentation dans le prix de la course, notre batelier nous y conduisit. Suivant son estimation, ce pouvait être à un millier de pas du rivage : il nous dit que la distance était quelquefois plus grande, mais il nous assura qu'il ne l'avait jamais vue dépasser un quart de lieue. Le Rhône, silencieux et rapide, poussait jusque-là comme un trait. Il nous entraînait légèrement avec lui ; mais bientôt, aux mouvemens saccadés de notre frêle embarcation, nous le sentîmes aux prises avec le lac, dont le lit paraît avoir, même en ce lieu-là, un bord très-abrupte et très-profond. La *bataillère* commençait. C'est alors que le bon Mérula me revint en mémoire, et que je me le représentai prenant tour à tour dans le conflit le Rhône pour le lac et le lac pour le Rhône, sans oser voir la vérité, c'est-à-dire voir qu'ils ne tardent pas à se mêler.

Mais il est très-vrai que le Rhône se défend vivement. En véritable fils des Alpes, il voudrait rester libre. Il marche roidement à son adversaire, comme les Suisses à Novarre, sans se laisser détourner : il rompt et repousse la vague, enfonce le centre de l'ennemi ; mais pendant que cette victoire l'épuise, celui-ci, dont la force est dans l'étendue de ses ailes, les replie sur lui, l'attaque en flanc, le fatigue, le harcèle, le resserre, le pénètre enfin et le démolit. Quelques lames bleues, les plus hardies, s'élançant les premières, viennent pour ainsi dire expirer dans les rangs du fleuve avant qu'il se soit tout à fait rendu : pâles comme de trop vaillans guerriers affaiblis par la perte de leur sang, elles flottent égarées sur le champ de bataille ; on dirait, dans l'eau limoneuse, d'énormes blocs de cristal verdâtre à moitié en dissolution. Elles annoncent l'approche du vainqueur ; et bientôt en effet le fils des Alpes, accablé par le nombre, ne tente plus de combattre : acceptant sa défaite, il se résigne et se couche dans cette vaste tombe azurée, au sortir de laquelle il doit renaître plus pur et plus beau.

Au milieu de ce croisement de lames blanches et bleues, notre bateau se balançait, se redressait et dansait une gigue à merveille. Nous y étions comme sur un bon cheval qui piaffe et se

cabre. Mais comme le jeu se maintenait pourtant encore dans les bornes de la modération, il nous divertissait infiniment, et nous le quittâmes avec grand regret. Notre batelier, fort blasé sur ce genre de plaisir, nous dit que la *bataillère* était quelquefois beaucoup plus forte et alors peu tenable. Quand le temps est calme on la dit fort jolie. Le lac ne combat pas alors le fleuve en bataille rangée de vagues écumantes, il badine avec lui, il lui *rit contre*, il le baise, il le mord : c'est ainsi qu'il en triomphe. Notre joyeuse petite bise nous avait valu l'honneur et le spectacle du combat.

Malheureusement déjà elle nous ramenait au bord et nous faisait remonter le courant, parce que nous avions décidé de débarquer sur la rive droite du Rhône et de gagner Villeneuve par les marais. Je me tenais debout, pour mieux voir autour de moi, lorsque notre batelier, qui ne pensait qu'à sa voile, me répéta une brutale prédiction qu'il m'avait déjà faite bien des fois, à savoir qu'avec ma manière de me tenir je ne pouvais manquer d'aller bientôt faire le curieux sous les flots; mais au même instant, et sans mauvais souhait de ma part je le jure, ce fut son chapeau de paille qui y tomba. Quoiqu'il fît eau de toute part, il restait sur le courant et même il voguait aussi vite que notre nacelle, mais en sens inverse. Il fallut faire force de rames pour le rattraper ; nous lui dûmes donc, à cet honnête chapeau plus enthousiaste que son maître, le plaisir de retourner au beau milieu du combat, et de nous sentir portés une seconde fois sur le dos de nos chevaux marins toujours bondissans.

Lausanne, Juillet 1843.

LOUISE DE RYTSCH,

OU

UNE HÉRITIÈRE SUISSE AU XVme SIÈCLE[1].

VII.

Malgré leur apparente intimité, les relations, au fond très-changées, que soutenaient ensemble les jeunes filles rendaient la communication de Louise à sa compagne, touchant le cartel repris, très-difficile à aborder. D'un commun accord elles évitaient ce qui aurait rappelé le passé, ou explicitement constaté le manque de confiance survenu à la suite des aventures de Fribourg. Louise ne pouvait oublier qu'Yvonette avait été, sinon l'âme du complot, du moins l'un des complices, et cela sans l'avoir avertie par un seul mot. Ce tort d'amitié lui avait ouvert les yeux sur d'autres points encore : elle commençait à tout suspecter par une réaction formidable, caractère, conduite et sentimens. Ne lui avaient-ils pas manqué, dans l'occasion? Qu'y avait-il de vrai, la coquetterie ou la moquerie, en ce qui regardait Felga? Ces questions erraient sans cesse dans l'esprit de Louise; c'était un doute, une circonspection attentive, un soupçon qui gênaient sa jeune vie et en comprimaient les élancemens.

Ce ne fut point le soir, en usant du tête-à-tête forcé de la chambre commune, que Louise remplit sa mission, mais peu d'heures après son retour et en profitant d'une occasion qui lui permettait d'abréger ou de rompre à son gré l'entretien ; Marguerite avait envoyé ses filles cueillir des corbeilles de fleurs dans le parterre, évidemment pour se ménager un moyen de délibérer librement avec son époux.

Au milieu donc des roses et des arbustes embaumés qui secouaient leurs feuilles sur ces deux blondes têtes; échangeant des regards

[1] Voyez les livraisons d'avril, de mai et de juin, p. 280, 339 et 416.

qui se glissaient entre des boutons purpurins pour surprendre d'ardentes pensées sous des traits aussi jeunes, aussi purs que les fleurs, les deux compagnes prononcèrent enfin des noms et des mots qui remuaient tout le sang de leur cœur. Elles essayèrent en vain d'en déguiser l'intérêt sous une feinte indifférence. L'activité fiévreuse de leurs doigts dans le feuillage, les branches mutilées qui laissaient voler autour d'elles leur couronne éparse, tout accusait le manque d'attention et de soin des jeunes filles envers leur tâche favorite, tout témoignait, aussi bien que leur visage altéré et leur voix émue, d'une sensible distraction.

En apprenant le secret du défi qui avait menacé son frère et l'intervention de Louise pour empêcher une rencontre mortelle, la folâtre Bernoise eut un mouvement d'horreur tellement naturel qu'il rassura Louise. Elle vit qu'Yvonette comprenait la portée du danger et s'abstiendrait de ses légèretés ordinaires en un sujet qui la touchait si fort. L'explication s'arrêta là, plus fertile en émotions qu'en paroles, en réticences qu'en aveux, en surprises qu'en confidences, en faits extérieurs qu'en intimités d'aucune sorte. Ce fut, entre deux enfans charmantes, et sous des berceaux parfumés, une rencontre armée entre deux esprits rivaux et acérés, entre deux cœurs fermés qui pourtant n'en sortirent pas sans blessure.

Le seul usage qu'Yvonette fit de cette nouvelle fut de certifier au chevalier Henry, dès le lendemain, avec un aplomb étourdissant, qu'il était le plus injuste des hommes, en doutant de Louise à propos de son équipée chez le bourgmestre. Que savait-il, s'il n'y avait rien là de commis à son intention? Quant à elle, confidente fidèle, elle n'en dirait pas davantage. Alors le bouillant jeune homme se creusa la tête, inventa cent motifs absurdes, et finit par se fâcher en découvrant que tout cela n'avait abouti qu'à l'occuper un peu plus de choses dont il trouvait sagement qu'il s'occupait déjà trop.

Des jours s'écoulèrent ainsi, puis des semaines, pendant lesquelles l'hôtel de Ringoltingen se remplit de joyeux, de splendides préparatifs, de visiteurs complimentant la famille sur une union publiquement décidée, que l'intérêt national commandait, mais à laquelle l'opinion applaudissait aussi, comme convenable et bien assortie. Cette couleur d'arrangement patriotique était commode, elle dispensait l'avoyer de toute consultation sentimentale, examens,

formalités ennuyeuses : aussi en avait-il soigneusement conservé le caractère à la noce qui s'approchait. A ceux qui le félicitaient sur le bonheur de son fils, il répondait par l'énumération très-plausible des avantages qu'il y avait à empêcher Fribourg d'étendre son territoire jusqu'aux portes de Berne, au moyen des possessions de Louise. Dans l'intimité domestique, personne ne parlait de ce mariage, et cela d'un commun accord; les uns pour tenir la chose comme avérée et sans contradiction possible, les autres par réserve et pour ne pas se prononcer. C'était tout au plus si l'avoyer s'écriait du haut perron du jardin, quand les jeunes gens revenant, il pouvait les interpeller sans s'adresser à eux précisément : — Singuliers personnages! depuis que la république a pris soin de consacrer leurs inconséquences, il se font un devoir de n'en plus commettre : comme s'il était temps et besoin de nous tromper!

C'est qu'en effet Henry et Louise ne se cherchaient plus, ne se trouvaient plus partout et sans cesse; ils se promenaient gravement, ou seuls, ou pendus chacun de leur côté au bras d'Yvonette. La future épouse voulait traiter le chevalier comme son frère en attendant de trouver une occasion pour refuser un consentement qu'on ne lui demandait pas. Malgré elle, ses façons d'agir se rapprochaient beaucoup moins de la familiarité fraternelle que de la retenue modeste d'une demoiselle avec un cavalier. Il avait lui-même si fort changé à son égard de ton, de propos, de contenance, qu'il leur eût été aussi difficile de se retrouver sur l'ancien pied qu'à des connaissances d'un jour de s'y mettre.

Ce qui répugnait surtout à l'âme loyale de l'héritière, dans la position fausse où elle se trouvait, c'était l'air de duplicité que lui donnerait plus tard son inévitable déclaration : ne serait-ce pas le pendant exact de la trahison de Fribourg, une répétition du rôle à double face qu'elle y avait innocemment joué? Après cela que penserait-on d'elle, que deviendrait sa réputation de droiture, et qui oserait jamais se fier à sa foi? L'étrange éclat que sa destinée tirait de sa fortune ne lui permettait d'espérer aucun voile de silence, d'oubli, d'indulgence pour ses actions, et la pauvre enfant, devenue à bon droit défiante envers sa place exceptionnelle, se croyait sûre qu'on en profiterait toujours contr'elle de manière à soulager l'envie qu'elle excitait.

Le poids de ces réflexions, joint à celui du silence, devenaient

insupportable : Louise le sentait partout. Enfin, l'avoyer restant à l'hôtel une après-midi destinée à des courses en ville, elle dit qu'elle ne sortirait pas, et le reste de la famille une fois parti, elle se hasarda, le cœur palpitant mais résolu, dans le sanctuaire inviolable du magistrat.

En la voyant entrer, il eut un mouvement désagréable que ne comprima pas tout à fait son aménité : — Quelle affaire vous amène, ma chère? dit-il; car vous savez qu'ici il n'est guère question d'autre chose.

Aussi s'agit-il de la plus sérieuse entre toutes celles qui me regardent, répliqua la jeune fille, plutôt encouragée par ce début.

L'avoyer retint un geste de contrariété, désigna un siége à Louise et resta debout devant elle, la pénétrant du regard. — Veuillez me dire, reprit-elle, si en disposant de ma main, comme il l'a fait, le sénat de Berne a songé du moins à demander le consentement de mon tuteur?

— A quoi bon! s'écria l'avoyer, avec impatience.

— A m'affranchir d'une obligation que j'ai contractée envers moi-même : quel que soit le Bernois, le Fribourgeois, l'étranger ou le frère, qu'on me présente pour époux, aimé ou non, fussé-je devant l'autel, je ne deviendrai sa femme que s'il m'apporte l'assentiment du bourgmestre Felga, en même temps que celui de ma mère et de ma famille. J'y suis tout à fait décidée.

— Mon enfant, dit Ringoltingen avec une bonhomie un peu aigre, à quoi bon me venir conter de pareils enfantillages? J'avais meilleure opinion de votre jugement, je l'avoue. Vous le savez aussi bien que moi : si une telle clause existait pour votre contrat nuptial, ce serait l'arrêt qui vous déclarerait vieille fille. Exiger le consentement d'Heinzmann aujourd'hui! c'est comme si vous imposiez à mon fils la condition de vous offrir une guirlande d'étoiles pour collier de noce.

— Ce n'est point au chevalier Henry, c'est à vous que je demande quelque chose, répliqua-t-elle en se levant.

— Exigez de moi ce qu'il vous plaira, mais non pas l'impossible, reprit-il doucement.

— Je n'exige rien; je vous annonce seulement une résolution inébranlable, afin que, soit que vous preniez vos mesures en conséquence, soit que je me trouve forcée de répéter plus tard hau-

tement ce que je vous confie à cette heure, vous n'ayez point de reproches à m'adresser.

— Oh! la méchante enfant! s'écria-t-il; la méchante, qui compterait pour rien la plainte que nous pourrions lui faire de ce qu'elle ne nous aime pas!

— Quelle meilleure preuve voulez-vous du contraire que ma démarche, et l'avertissement que je me permets de vous donner?

— Eh parbleu! le sacrifice de ces idées absurdes, étonnantes, inexécutables. Promettez-moi de n'y plus songer. Ne voyez-vous pas que ce serait commettre une double inconvenance que de revenir en arrière, par quelque démarche que ce soit? Berne a décidé, personne ne peut intervenir après elle là-dedans, ce serait prendre la haute main sur son ouvrage, ce serait lui manquer de respect. Ensuite, il deviendrait mal-séant envers votre tuteur lui-même d'entamer, pour obtenir son aveu, des négociations dont le mauvais succès n'empêcherait point qu'il ne fallût également passer outre.

— Je ne l'entends pas du tout ainsi.

— Vous plaisantez, alors; car de supposer qu'on reculera devant une opposition de lui, si aisée à prévoir, si nulle au fond et qui amènerait seulement un démêlé de plus entre les deux pays, c'est plus que de l'illusion, c'est de la folie!

— C'est donc à dire qu'on me contraindra, que je refuse ou non, moi aussi, de faire la volonté de Berne et la vôtre?

— Déraisonnable fille! qui vous a permis de me tourmenter ainsi? faites-moi grâce de vos suppositions désobligeantes, et souffrez que je vous exhorte à plus de sang-froid et de justice.

— Je vous fâche donc? mais vraiment c'est bon signe, Monsieur mon père; cela prouve que vous sentez toute l'iniquité d'une tentative pareille contre mon droit d'avoir aussi une volonté dans cette affaire : je suis, je serai donc libre, comme une femme peut l'être. Encore une fois je vous le répète, j'userai ainsi que je l'ai dit de ma liberté.

En achevant ces mots elle s'échappa, preste comme le mineur qui vient d'allumer une mèche pour faire sauter quelque rocher. Il lui sembla entendre une exclamation violente se mêler au bruit de la porte qu'elle refermait. A peine avait-elle atteint le haut de l'escalier qu'elle s'aperçut qu'on l'appelait. Sérieux, mais doux, l'avoyer la fit rentrer chez lui et, sans revenir sur l'explication

qui avait eu lieu, lui promit de faire ce qu'elle désirait ; ne s'engageant toutefois point à réussir, chose hors de son pouvoir, comme elle le savait bien. Il comptait, ajouta-t-il, que cette condescendance en entraînerait aussi une autre de la part de sa chère fille; il se flattait que le sacrifice qu'il lui faisait de son opinion et de ses vues pour lui être agréable, lui serait un exemple à suivre dans l'occasion et la déciderait à ne pas désoler une famille si tendre par quelque obstination hors de propos. En attendant l'issue de cette négociation nouvelle, il lui interdisait formellement de s'en ouvrir avec personne, approuvant et appréciant le motif pour lequel elle l'avait choisi, lui seul, pour confident, puisqu'il était aussi le seul qui pût apporter un remède à la situation d'esprit dont elle se plaignait; que du reste il persistait à regarder cette disposition, qu'elle traitait de volonté, comme passagère, même en y ayant égard par affection et bon procédé ; comme il le ferait toujours, en toutes choses, pour sa bien-aimée Louise.

Ce discours, assaisonné d'une autorité de ton, de geste, de maintien qui interdisait la réplique, fut terminé par un congé fort explicitement donné.

VIII.

Quelles que fussent les vues de Ringoltingen quant à l'exécution de sa promesse, les évènemens se chargèrent de prévenir ses démarches ou ses intentions. La république fribourgeoise, exaspérée par la réponse de sa rivale, ombrageuse et pleine de jeune sang après le repos qu'elle avait pris durant la guerre qui finissait, venait de rompre en visière aux mésures prudentes, aux atermoiemens de l'Autriche. D'un côté elle éclata par une rupture ouverte avec la maison de Savoie et en mettant toutes ses forces sur pied; de l'autre, par une déclaration qui exigeait le retour de Louise sous le toit de son tuteur et son mariage avec Felga comme un acte nécessaire au rétablissement de la bonne intelligence entre les deux cités. C'était proclamer que la paix n'existait plus, et provoquer, par une hardiesse, la jonction de Berne au parti savoyard. Mais évidemmment Fribourg, dans son bouillonnement belliqueux, acceptait volontiers toutes les conséquences de l'initiative dans le débat : elle ne laissait aux Bernois que l'option et, sur les représentations de l'avoyer, qu'une ressource honorable, celle

d'armer au plus vite sans daigner même répondre autrement : ce qu'ils firent.

La lutte s'engagea donc des deux parts avec une vivacité effrayante et qui témoignait bien qu'il y avait des querelles privées en jeu, quoique le fond du démêlé tînt à des intérêts généraux et à des jalousies nationales dont le prétexte était fourni par le débat au sujet de notre héritière. Il y eut des escarmouches sur les frontières, des villages surpris, des cruautés commises, des pillages et des incendies, avant que la guerre du côté de la Savoie n'eût véritablement commencé.

Depuis cette solution donnée à ses embarras domestiques, l'avoyer se montrait au sénat parmi les modérateurs affligés de ces maux et de ces désordres, parmi les sectateurs d'une paix qu'ils ne voulaient pourtant pas à tout prix. Le chevalier Henry en revanche sollicitait chaudement pour partir avec sa bannière et dédaignait, au logis comme ailleurs, les déclamations inutiles. Cependant, avant de monter à cheval, il vint auprès de Louise, avec qui, depuis longtemps, il évitait l'intimité familière et d'affection. Emu, malgré ses efforts, il lui prit la main, et l'assura qu'il n'oublierait point, en combattant ses compatriotes, de les traiter pour l'amour d'elle avec toute l'humanité possible, une fois vaincus.

Emue aussi, elle lui répliqua, en souriant, qu'une telle promesse n'avait rien de bien particulièrement flatteur, attendu qu'elle le connaissait incapable d'agir autrement qu'avec toute l'humanité possible, simplement par amour pour l'humanité.

— Ne vous y trompez pas! Louise, s'écria-t-il alors, le front rougi et sillonné par une ligne où s'enflaient ses artères : je déteste vos Fribourgeois insolens, l'arrogance de leur cité vassale : ils ont besoin d'une leçon qui rabatte à la fois leur orgueil et leur plume de paon autrichienne. Je ne m'y épargnerai pas!

— Henry! mon frère! s'écria Louise.

— Vous ne sauriez m'en vouloir, reprit-il. Ne sont-ils pas mes ennemis particuliers, personnels, par leur audace à troubler notre mariage? Peut-être même me les préférez-vous en secret, ajouta-t-il dans une parenthèse farouche ; mais je ne veux ni le savoir ni le croire. Je compte sur vous au contraire. J'y compte avec une passion si jalouse, que je ne vous pardonnerais pas, songez-y, d'oublier un instant que vous allez devenir bernoise, que vous êtes à moi, donnée par votre mère, et que, malgré tous les défis, je sau-

rai conserver cet inestimable bien au prix de tout le sang qu'il faudra verser pour cela.

Tremblante à cette déclaration, dont le ton et les paroles différaient si fort de la manière ordinaire, gaie et légère, du chevalier Henry, la jeune fille s'enfuit pour s'abandonner à l'aise à des pleurs, à des cris, à des sanglots, dont son cœur gonflé débordait. D'où lui venait cette subite et profonde tempête? Les paroles du chevalier étaient saisissantes sans doute : mais qu'avaient-elles changé dans la situation ou dans les impressions de Louise? La pauvre enfant l'ignorait; mais ce qu'elle sentait distinctement, c'était un abattement affreux, un manque absolu de courage pour vivre et pour attendre, une privation d'air et d'espoir pareille à la torpeur d'un oiseau enfermé dans un souterrain. La sensation des liens de fer dont la destinée l'enveloppait toujours plus, était froide et terrible à cette imagination printanière, à cette âme fière et tendre, que rien ne pouvait satisfaire dans un amour né esclave, imposé, sans choix personnel, par la nécessité tyrannique, et dépourvu de ce libre et obscur avenir qui fait le charme de toutes les jeunes perspectives. Réglé, inflexible, sans rêve et sans effort, tel il s'était offert de tous les côtés pour la pauvre héritière. Vers quelque point de l'horizon que se tournassent ses secrètes préférences, la même étreinte brutale et publique de la fatalité les y attendait! Que si, pour échapper à cet enlacement cruel, il lui plaisait de sacrifier tout le reste, c'était un abandon inutile; et personne ne voulait qu'elle pût compter son droit à sentir et à vivre parmi les autres droits qui se disputaient celui de disposer d'elle : d'elle, non pas créature noble et charmante, mais fille riche, objet d'envie et de cupidité, joyau précieux que le trésor de deux républiques s'arrachaient à la pointe de deux épées amoureuses!

En se considérant ainsi, Louise fut prise d'un profond dégoût pour elle-même et pour toute chose. — Que sait-on? se dit-elle: ce que je regrette ne vaut peut-être pas mieux que ce que je déplore; et moi, que mérité-je; et d'où vient que je veux forcer la terre à donner autre chose que ce qu'elle a? — Juste conclusion, mais qui ne soulageait guères l'âme blessée!

Moins désolée toutefois que certaines félicités sans firmament, sans étoiles, cette peine avait un refuge et s'accoutumait à le chercher dans l'azur des cieux éternels, au parvis du monde invisible, par un sentiment vif de soumission et de foi. La piété du cœur,

pour n'être, hélas! que trop souvent, un fruit enté sur des rameaux naturels dont la fleur a péri et qui se nourrit de leur sève, n'en tire pas moins de son origine céleste la saine fraîcheur qui désaltère. Avide, par goût naissant et par détresse, de ces émotions bienfaisantes, mais toujours plus entourée de surveillance, Louise obtenait difficilement d'aller aux offices, parce qu'on ne se fiait plus à une domestique pour l'accompagner et que Marguerite ou Yvonette, qui la gardaient à vue hors de la maison sous prétextes de convenance et d'affection, se lassaient prodigieusement de ses longues et ferventes stations aux pieds des autels.

Ce jour-là cependant, Louise eut peu à prier sa mère pour en obtenir ce qu'elle souhaitait. Les yeux rougis de la jeune fille, son air souffrant après le départ de Henry, plaidaient trop bien en sa faveur. Elles sortirent donc. Dame Marguerite s'étonnait du nombre croissant de villageois, femmes, enfans, vieillards qui encombraient les rues. Arrivées devant le portail de la grande église, ce fut bien autre chose encore : une véritable foule s'y amoncelait, ne laissant point de passage. Tous ces gens avaient l'air morne, inquiet, silencieux. Leur flot presque immobile pénétrait jusque dans la nef, s'étageait sous le porche en groupes pressés, dont le regard se tournait aux débouchés du carrefour, bien que çà et là quelques bouches dévotes récitassent à demi-voix des prières, et qu'entre les doigts de plusieurs défilassent les grains de buis du chapelet.

Après cinq minutes d'arrêt et d'impatience, la Dame de Ringoltingen s'adressa à une jeune femme assise contre le mur sur une tablette de pierre et tenant un enfant dans ses bras. Louise avait admiré sa mine rose et comme il était bien endormi sur le sein de sa mère.

— Que faites-vous là? demanda Marguerite à cette dernière.

—Nous attendons un abri et du pain, répondit-elle. Ne savez-vous pas que notre village a été brûlé cette nuit par les gens de Fribourg? Nous en venons.

— Voilà pourquoi nous n'avons pas vu l'avoyer aujourd'hui, dit à demi-voix Marguerite à sa fille. Mais celle-ci ne l'écoutait pas: tant son âme était suspendue aux récits de la jeune femme, qu'à son tour elle interrogeait. Pâle et frémissante, elle recevait au fond d'elle-même ce tableau vivant de détresse, de ruine, d'irréparable malheur, dont tous les traits la déchiraient, les scènes nocturnes de désordre, de meurtre et de fuite; elle sentait, elle voyait dans

un même effroi, dans une impression unique, subite, profonde, cette furie des hommes et du feu qui accomplissait une ruine toute entière avant le retour du soleil; elle écoutait tomber dans cet abîme tout ce qui, depuis des siècles, alimentait ou charmait l'existence domestique, souvenirs, propriété, félicité passant d'une génération à l'autre. Et cette calamité atteignait des individus étrangers au débat, et dont le seul tort, aux yeux des assaillans, était d'appartenir à la cité ennemie! Et ces assaillans étaient des campagnards aussi, des voisins! Heureux la veille, les vaincus ne possédaient plus rien parce que Louise existait; au moins pouvait-elle se le dire: plus rien que leurs maux, leurs infirmités, leur vieillesse, le souci du pain de leurs enfans, le fond permanent de la vie humaine enfin, mis à nu. Selon l'usage de ces temps, ils venaient chercher dans la capitale un refuge et lui demander des secours que les bourgades environnantes, à leur tour menacées, ne pouvaient ni offrir ni fournir.

Il n'y avait du reste aucune déclamation véhémente, aucune crainte, aucune douleur exagérée chez ces pauvres gens. Ils se fiaient avec une sécurité qui engourdissait leurs maux, à la providence du ciel et de la république. En s'exagérant moins l'importance personnelle, l'individu compte davantage sur l'assistance de tous, quand la société est reliée toute entière par une foi commune, spirituelle et temporelle en même temps. Mais pour Louise qui sentait au fond de sa conscience comme un murmure accusateur en présence de ces misères résignées, le trouble et la pitié ne faisaient qu'augmenter. Serait-il vrai? se disait-elle, s'éveillant comme d'un rêve. Quoi! mon nom, mon argent surtout a été pour quelque chose dans la ruine de ces malheureux, et je songeais à me plaindre, moi; je me préoccupais de moi-même, je gémissais sur mon sort, j'ai vécu enfin sans songer à me faire un but unique d'empêcher par tous les moyens cette affreuse guerre! Oh! que j'ai bien mérité de ne pouvoir plus l'arrêter! de ne pouvoir pas même, avec ces biens immenses qu'on envie, offrir un toit à ceux dont les maisons brûlées témoignent contre moi! O mon Dieu! je suis bien punie de mon insouciance, de mon égoïsme, de mes rêves, de mes richesses. Laisse-toi fléchir! Epargne-moi de voir souffrir ceux-ci, ou prends-moi cette dérisoire abondance, dont je ne puis me servir ni pour moi ni pour les autres, et inspire-moi ce qu'il faut faire s'il en est encore temps!

De grands mouvemens dans la foule rompirent cette prière. Une décision du sénat confiait les réfugiés à l'hospitalité des bourgeois; et ceux-ci venaient chercher, recueillaient, suivant leurs moyens, des individus ou des familles. Mme de Ringoltingen emmena la jeune femme et son enfant. Yvonette s'associa aussi très-volontiers aux soins dont Louise entourait leur pauvre protégée : son enjouement, son activité, semblaient grandir dans l'abattement des autres et lui servaient à tout, à bercer le marmot quand Louise pleurait, comme à chamarrer de plaisanteries le souvenir émouvant de Felga que, de nouveau, elle osait évoquer ainsi.

Mais l'esprit agité de l'héritière ne pouvait s'assoupir, ni dans le soulagement apporté à sa peine par les fonctions de sœur de charité qu'elle remplissait, ni par aucun retour au sentiment personnel. Elle cherchait dans sa tête, ardemment travaillée, comment on pourrait amener la paix au moyen des intérêts compliqués qui, sous son nom, avaient amené la guerre. Pour cette âme généreuse, délicate, timorée, tourmentée par la compassion, par le scrupule et par des besoins de dévouement qui n'avaient trouvé d'issue qu'en se froissant à la grossièreté et à l'égoïsme humain, pour cette pensée purifiée par la souffrance, c'était une fièvre incessante de projets, d'inventions, de combinaisons, une curiosité insatiable sur la situation des affaires et leurs incidens; c'était une étude des moindres détails du drame public qui faisait dire à l'avoyer, en riant, que Louise se préparait tout de bon à gouverner la république.

A cela elle répondit un jour, tout-à-coup, que telle n'était assurément pas son intention; mais que, pour le présent, elle avait en effet une volonté déterminée, qu'elle allait lui confier en présence de sa mère et de sa sœur. A cette parole, l'avoyer eut immensément regret à sa plaisanterie : il connaissait assez Louise pour redouter ses partis pris et se souvenait du précédent entretien de façon à craindre qu'elle ne l'enlaçât de nouveau dans les embarras de son impitoyable opiniâtreté. Cependant, après tout, il lui importait de bien savoir ce qui se passait dans cette cervelle en ébullition : il fit signe qu'il écoutait.

La joue empourprée d'une flamme brûlante sous ces regards attachés sur elle, Louise, qui sentait la difficulté de parler avec les autres difficultés inhérentes à son entreprise, Louise hésita, balbutia, et ne reprit de l'haleine que grâce à une interrogation de

Marguerite la traitant de petite folle. Cette affectueuse injure lui rendit le courage de s'expliquer.

— Oh non pas, s'écria-t-elle, non pas folle de vouloir à tout prix la fin de cette horrible guerre, qui est presque une guerre civile!

— C'est facile, dit l'avoyer : épousez demain le chevalier; après demain Fribourg, certaine d'avoir manqué son but, cessera ce qu'elle a tenté pour l'atteindre. C'est votre indécision, mon enfant, ou plutôt votre persistance dans une résolution mauvaise, qui a fait tout le mal.

— Ce n'est pas mon avis, dit nettement Louise.

— Essayez du moins de vous conformer au mien, parce qu'après tout c'est le seul qui vous reste pour changer quelque chose à notre situation à tous. Décemment ni le Conseil ni les Felga ne peuvent abandonner leurs prétentions, tant que vous êtes libre : en eussent-ils l'envie, raisonnablement ils ne sauraient batailler pour les conserver, une fois que vous serez mariée. Vous ne sortirez pas de ce cercle-là autrement que je ne viens de vous l'indiquer.

— Je ne le peux ainsi, répondit Louise en adressant à l'avoyer un regard destiné à lui rappeler leur entretien.

— C'est trop simple! interrompit Yvonette. Je parie que tu es tentée d'essayer l'inverse, c'est-à-dire de revenir au beau Felga. A quoi bon tant d'embarras pour l'avouer, et pourquoi saupoudrer cela de raison et de politique?

— Vous perdez le sens, Yvonette! dit sévèrement l'avoyer.

— Que vous a fait Louise, pour que vous l'accusiez ainsi, ajouta Dame Marguerite?

Dès que Louise eut retrouvé la voix, elle reprit :

— Si mon tuteur, comme la ville de Berne, consentaient à remettre leurs prétentions à mon égard entre les mains de quelque haut et religieux arbitre, ne s'ensuivrait-il pas une trève ou une paix? Eh bien, si vous le voulez, mon père, Berne le voudra; et si vous avez égard à mon ardente supplication, à la protestation que je vous fais encore, qu'il n'est pour moi aucun autre moyen de sortir de cette difficulté, vous le voudrez. Autrement que d'un commun accord, impossible à obtenir dans l'état de choses actuel, je n'épouserai personne. Si vous me souhaitez vraiment pour bru, je vais l'apprendre par votre consentement.

— Voyons, Mademoiselle, répliqua l'avoyer devenu soucieux : à qui, dans votre sagesse, destinez-vous le rôle d'arbitre? Y a-t-il quelqu'un qui puisse se vanter d'avoir à ce point obtenu une confiance que vous refusez obstinément à vos proches, à votre mère? ou bien s'agit-il d'une idée en l'air?

— Vos reproches si amers, mon père, étaient peu mérités. Je ne voudrais remettre cette décision qu'à une autorité au-dessus des passions humaines, et qui rassurât ma conscience contre la crainte de manquer de parole à l'un des partis. En un mot je voudrais pour juge là-dedans, et souverain et sans appel, le concile.

Un sursaut de ses trois auditeurs interrompit la jeune fille. Un long silence suivit, si profond qu'on entendait pour ainsi dire battre le cœur de Louise et bouillonner les pensées de l'avoyer et de sa fille. Dame Marguerite restait passive et surprise. Embarrassée à la fin de cette pause exagérée, parce qu'elle ne faisait qu'en effleurer la gravité, elle demanda indifféremment pourquoi le concile s'était transporté de Bâle à Lausanne. Personne ne lui répondit. Mais cette mention insignifiante d'une circonstance qui ne le paraissait guères moins, eut cependant pour effet de desserrer les lèvres de Ringoltingen.

— Vous êtes, Louise, dit-il, une personne si abondamment douée d'une invincible ténacité, que vainement prodiguerait-on les meilleures raisons pour toucher votre intelligence dans un sens différent qu'elle ne l'a résolu. Vous exercez donc une espèce de contrainte sur nous qui vous aimons et qui désirons par dessus tout contribuer à votre bonheur, sans employer pour cela de violence, même de la nature de celle à laquelle vous nous soumettez. Voici la seconde fois que vous obtiendrez de moi ce que judicieusement je ne devrais peut-être pas accorder. Je vous somme de vous le rappeler cependant, avec la rectitude généreuse que je me plais aussi à vous reconnaître; si je me rends à votre requête, c'est à la condition expresse de ne jamais vous servir contre nos intérêts, en tout ce qui dépendra de vous, des chances fortuites que peut soulever votre appel au concile.

Louise voulut parler, il l'arrêta : — Je ne veux aucune parole, aucune promesse à cet égard; vous m'avez entendu, il suffit; je mets la chose sur votre conscience.

— Ainsi donc, nous irons à Lausanne, nous verrons votre

parrain, Yvonette, dit madame Marguerite, qui ne songeait plus guère à autre chose.

— Nous n'en sommes pas là, répliqua celle-ci. Le sénat n'a pas consenti encore, ni Fribourg, ni le bourgmestre; et peut-être tous ces gens-là seront-ils moins faciles à gagner que monsieur l'avoyer, malgré ton éloquence, ma chère Louise. Au surplus je serais ravie du voyage, et surtout du séjour dans un lieu si brillant. On dit qu'on s'amuse parfaitement là où s'assemblent nos saints pères.

— Vous comprenez, Louise, reprit l'avoyer, que mon crédit ne s'étend pas au-delà des frontières. Il faut donc, si vous persistez dans vos résolutions, que vous fassiez savoir vous-même à Felga le parti que vous avez pris et ce que vous avez obtenu de ma tendresse. Si vous m'en croyez, et si vous voulez réussir de ce côté-là à faire accepter un arbitre, vous direz à Felga qu'un refus de sa part romprait vos liens déjà chimériques de pupille et ne vous laisserait d'autre issue que le mariage de famille dont vous êtes sollicitée.

— Il suffira de lui dire qu'il n'y a d'espoir pour personne, ni pour moi, pas même pour la paix des deux pays, que dans cet expédient. Il a le cœur haut placé; il n'aime les querelles ni la guerre; il cèdera.

— Je le souhaite pour vous, dit l'avoyer en se levant avec Yvonette, qui lui glissa dans l'oreille : — Et pour nous!

L'aspect général du terrain sur lequel allait se vider la question en quittant les champs de bataille, promettait en effet assez d'avantage à la cause bernoise pour qu'on pût douter du consentement de Fribourg. Lausanne, quoique ville libre et impériale, tenait encore par certains liens à son évêque, et la position de celui-ci ne le laissait pas toujours bien indépendant des seigneuries voisines, surtout de ses puissans diocésains, les Bernois. Son domaine particulier était d'ailleurs comme une île ecclésiastique entourée des flots de la domination savoisienne, qui avaient déjà aspiré plus d'une fois à étendre leur lit jusqu'au pied de sa cathédrale. La vieille alliance de Berne et de la maison de Savoie était mieux cimentée que jamais, précisément par la guerre avec Fribourg. Le concile siégeait donc en pays à grand'peine neutre, et où les députés fribourgeois, arrivant au travers de contrées ennemies, trouveraient leurs juges entourés d'une cour d'autant

mieux prévenue que le président du concile, l'anti-pape Félix V, était cet Amédée de Ripaille, ancien duc régnant de Savoie et le père du prince actuel.

Le contre-poids à ces indices de partialité ne pouvait se trouver que dans la majesté religieuse du concile, qui le mettrait à l'abri de toute influence, même de la plus voisine. Et, soit en effet que la confiance en l'équité et en l'autorité de l'église, ainsi représentée, fût assez grande pour l'emporter sur tout le reste, soit que le vieux Felga eût été fléchi par le message de Louise, soit que des revers récens, ou la nécessité de faire face de deux côtés à la fois, eussent abattu l'ardeur belliqueuse de Fribourg, il se soumit à l'arbitrage. A l'instant, on proclama une trève, Louise recouvra le sommeil, un peu de paix si ce n'est d'espérance, et quelques angoisses pour son propre sort dans ses plus intimes émotions.

La demande de Louise avait été transmise au concile, ainsi que la requête officielle des deux républiques, pour qu'il voulût bien consentir à trancher, par sa décision, cet inextricable démêlé et prononcer sur tous les points du différent, ensorte que la paix pût s'ensuivre. Il fut répondu à toutes les parties qu'elles étaient mandées et recevraient des saufs-conduits pour venir elles-mêmes exposer leurs raisons et griefs dans un jour assez prochain.

Le prudent Amédée fit assigner à chacune d'elles des demeures en bon lieu et, curieux de connaître cette jeune femme courageuse, dont la main était disputée par deux cités, en même temps que le cœur par deux fiancés, il logea près de lui, à Lausanne, dans l'hôtel ou château de Savoie, la famille de Ringoltingen[1]. D'anciennes relations rendaient d'ailleurs cette hospitalité naturelle et convenable, outre son titre de parrain qui lui donnait des liens étroits avec Yvonette.

D'une autre part, malgré les différens presque sanglans qui existaient entre la Savoie et Fribourg, les Felga se trouvaient à Lausanne entourés de parens et d'alliés, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les chevaliers de l'évêque, et jusques chez les grands officiers du duché. La réception fut donc également honorable pour

[1] Le manoir de Savoie s'élevait en face de la Cathédrale, sur l'éminence opposée, à l'endroit à peu près où la nouvelle route de Berne débouche si pittoresquement dans la ville. De là, la vue plane sur une bonne partie de Lausanne même, sur le lac et sur les montagnes.

tous les intéressés; y compris un noble sénateur qui accompagnait l'avoyer au nom de la république bernoise, et le chevalier George de Wuippens, que sa qualité de proche parent de Mlle de Rytsch avait désigné parmi les conseillers fribourgeois pour soutenir spécialement les droits de son pays sur elle.

IX.

— Veux-tu que je te dise à quoi ressemble Lausanne? demandait Yvonette à Louise. Celle-ci s'appuyant au balcon d'une haute fenêtre de l'appartement qu'on leur avait donné, sembla ne pas avoir entendu : elle restait perdue en de vagues contemplations devant le tableau enchanté qui se déroulait dans l'étendue; la ville s'y dressait au premier plan, avec la tour de Saint-François et, plus haut, celle de Notre-Dame; d'en bas, le lac y souriait à ses vergers, et à sa ceinture de montagnes; dans le lointain les cimes et les glaciers étincelaient, dans leur repos éternel, des feux adoucis du soleil. Une cloche sonnait l'angelus au couvent voisin des sœurs de Sainte-Marie, et dans les rues inclinées qui s'ouvraient devant le haut manoir d'Amédée, une multitude d'ecclésiastiques de tout habit, de seigneurs, d'écuyers et d'étrangers montaient ou descendaient en groupes animés.

— Lausanne? reprit tout-à-coup la rêveuse Louise, c'est une demeure qui ressemble à la vie humaine : le sol y est rude, la marche fatigante, la terre capricieuse, les plans inégaux et brisés; mais une immuable beauté vous environne et vous repose à la perspective des cieux. Il ne faut qu'élever son regard.

— C'est ton avis? interrompit Yvonette : voici le mien. Lausanne est un vieux tronc de saule rabougri et couché sur des fondrières; ce qui n'empêche pas les petites bêtes de toute espèce d'en faire leurs délices et de s'ébattre fort joyeusement le long de ses branches biscornues. Regarde plutôt ces fourmis noires là-bas, ces clercs, ces abbés, ces évêques qui couvrent presque le terrain, concurremment avec ces autres fourmis rouges ou couleur d'acier qui passent pour des chevaliers. Qui sait? le beau Felga est peut-être un de ces insectes à la poursuite de la dame de leurs pensées....

— Ne dis pas cela! s'écria Louise, en se retirant vivement.

— Quel effroi! reprit la malicieuse Bernoise. Prie le ciel alors que ce ne soit pas lui qui heurte à notre porte dans ce moment, et remets-toi, pendant que je vais ouvrir.

Louise se rassurait à peine, en trouvant sa terreur absurde, lorsqu'elle vit entrer leur hôte, Amédée lui-même. Sa figure fine mais vieillie et fatiguée, son air simple et bienveillant contrastaient avec son costume ecclésiastique et sévère. Toujours un peu en dehors, même dans sa sagesse, de l'exacte apparence que l'esprit du temps assignait à chacun des divers rôles où se transfigura ce singulier personnage durant la longue carrière qui le vit tour-à-tour ermite et prince, pape et novateur dans le sens pratique et non sceptique du mot, Amédée ne portait point, dans l'intérieur de sa maison, la régularité ni la majesté stricte des habitudes pontificales. S'il avait accepté de s'asseoir dans la chaire de Saint-Pierre, qu'un rival lui disputait soutenu par une bonne partie de la chrétienté, il ne s'y établissait point avec une attitude de possession si complète qu'on ne pût penser qu'il en serait peut-être de ce siége-là comme du trône ducal de Savoie, qu'il avait abandonné pour les douceurs de l'étude et de la retraite. C'était donc plutôt Amédée qu'un pape qui entrait ainsi chez les jeunes filles, dont il prévint le mouvement pour se prosterner devant lui par un geste gracieux et impératif : coupant court aux cérémonies, il prit lui-même une chaise en face de Louise, qu'il avait replacée sous le rayon tombant de la fenêtre, de manière à comprendre à la fois son visage et son âme d'un coup-d'œil.

Mais à peine dans son émotion Louise avait-elle échangé avec l'auguste visiteur quelques propos insignifians, que la porte se r'ouvrit avec fracas. L'avoyer et Madame Marguerite avaient été prévenus, ils accouraient en toute hâte pour participer à l'honneur de cet entretien, subvenir à l'inexpérience de leurs filles dans un cas si grave et recevoir eux-mêmes convenablement Sa Sainteté.

Quelles que fussent les pensées de Celle-ci, Elle n'en laissa rien paraître ; son accueil, pour la famille, fut aussi poliment affectueux qu'on pouvait le souhaiter : toutefois, après quelques minutes, Elle rappella ses nombreuses occupations, qui la forçaient à abréger les instans agréables, puis Elle partit, laissant ses auditeurs ravis et Louise convaincue que, s'il l'avait trouvée seule, Amédée serait resté plus longtemps.

Sur le nouveau théâtre où la préférence de Félix V pour Lausanne, des négociations secrètes et le vœu de plusieurs princes avaient amené le concile de Bâle, rien ne convenait mieux à sa po-

sition que des affaires en apparence étrangères aux grandes questions ecclésiastiques. Celle de Louise était de tout point appropriée au cas. Le pape se trouvait donc naturellement disposé, et pa sar politique et par sa situation, à lui donner la longue attention qu'elle exigeait, avant d'en venir à une décision; lors même que son caractère d'homme généreux et élevé ne l'eût pas poussé à un examen approfondi des surprenantes difficultés qui troublaient le sort d'une jeune femme. Il était donc bien résolu à ne passer outre par aucune démarche avant d'avoir autant que possible pénétré le fond intime de cette situation. En attendant, il s'en tint à quelques préliminaires insignifians, et indispensables, secondé dans sa lenteur par les prélats eux-mêmes : ceux-ci comprenaient à merveille, sans qu'il fût besoin de les en avertir, la convenance d'étendre ce voile commode, autant qu'il pourrait durer, sur un état de choses où la représentation publique était nécessaire, sans qu'on pût toucher officiellement à rien qui abordât les grands intérêts du moment.

Une coïncidence bizarre et presque burlesque mettait alors entre les mains d'Amédée deux problèmes fort sérieux, quoique inégaux, assez semblables au fond, quoique l'un tînt à l'existence privée et aux vues politiques de deux petits pays et que l'autre montât jusqu'aux plus hautes sommités du monde social et religieux, jusqu'au front de l'Eglise surchargé par une double tiare. La chrétienté avait deux papes, comme la jeune fille deux fiancés. La guerre civile et nationale était là, derrière les deux fiancés, comme le schisme dans l'église avec deux papes et deux conciles.

Mais sans pousser plus loin ce parallèle, ironique comme la plupart de ceux dont l'invisible providence sème les fastes de la sagesse humaine, il faut reconnaître que si jamais homme fut capable de délivrer les autres de l'étreinte de ce nœud gordien, c'était Amédée. Exempt de petites passions, disposé à se mettre au-dessus de la fortune et à l'abri de l'inconstance des esprits en se rangeant de leur parti contre soi-même, avec le sourire du grand homme qui les connaît et du sage qui les accepte, le noble pape trouvait fort simple que, pour négocier la paix de l'église, on s'adressât à lui comme au plus capable de s'y sacrifier. Son élection, cependant, par le concile de Bâle, alors seul concile et reconnu pour tel dans la chrétienté, était antérieure de bien des années à l'élection de Nicolas V, son compétiteur actuel, par le concile d'Italie. Ses droits étaient soutenus par plusieurs pays, par des princes, par des

cardinaux, par beaucoup de raisons, beaucoup de personnes, beaucoup de gloire, de piété et de vertus. Il pouvait continuer le débat; il ne songea qu'à le finir honorablement pour ceux qui l'avaient choisi, pour la dignité suprême qu'il portait, plus encore que pour lui-même.

Cela était difficile à obtenir, délicat à traiter. Dans son propre parti, les prélats irrités plus que découragés par de nombreuses défections, s'appuyant, comme à une colonne inébranlable, de la domination et du pouvoir de ce corps souverain qu'ils représentaient encore, trouvaient toutes les concessions trop fortes, toutes les transactions trop humiliantes et, tout en négociant, ne voulaient rien rabattre de leurs prétentions, considérant leur droit, leur autorité et même leur crédit personnel comme inséparables de leur inflexibilité. Du côté de la cour de Rome aussi, l'on n'avait garde d'agréer les seules bases sur lesquels Félix V voulût traiter; on s'avantageait des désertions qui le menaçaient et des instances, de plus en plus vives, qu'il essuyait de la part des princes de son parti pour un accommodement qui remît les choses extérieures de la foi dans leur hiérarchie et permît aux fidèles embarrassés de se confier, en toute sûreté de conscience, aux pouvoirs d'une église partout reconnue et rétablie dans son unité.

Il fallait du temps à Félix, beaucoup de ce désintéressement qui donne du sang-froid, une grande adresse mélangée de fermeté, surtout une attitude imposante et aisée sur ce siége pontifical contesté, ébranlé, mais pourtant respecté, gardé, solide encore, pour saisir le moment d'en descendre avec honneur et piété. Les négociations, comme une trame invisible, s'entrecroisaient activement autour de lui. Des envoyés secrets de presque toutes les puissances étaient là, travaillant à côté du concile, pour atteindre le but commun par des moyens diplomatiques, c'est-à-dire chatoyans, divergens, opposés souvent, trompeurs presque toujours et surtout dirigés par une pensée où l'égoïsme cherchait à se satisfaire et à s'avantager par-dessous la poursuite du bien général. Cet entrelacement de vues, de prétentions, d'ambitions, de tentatives et de propositions, l'honneur envié par tous les princes de dominer dans cet accommodement et de procurer ostensiblement la paix de l'église, les absurdités humaines enfin et les intérêts individuels mettaient des entraves perpétuelles à la moindre conclusion, donnaient à la bonne volonté de Félix autant de peine à se montrer que, d'autre part, le désir pareil

de Nicolas devenait difficile à saisir sous une forme palpable, réelle, acceptable.

Le concile, lui aussi, voulait au moins à son gré disposer sa tombe et s'y coucher glorieusement. Son œuvre avait été grande et mélangée, ses entreprises audacieuses et quelquefois bénies. Il laissait derrière lui dix-sept années de travaux, d'immenses solutions trouvées, de plus immenses encore soulevées et suspendues : parmi celles-ci, la supériorité des conciles et l'obligation où sont les papes d'y déférer ; la réunion des églises grecque et latine dans un même rite ; surtout la conciliation des Hussites, leur retour dans la catholicité et l'apaisement des guerres et des troubles qui, en désolant la Bohême, agitaient toute l'Europe. Ces terribles hérétiques, dans chacun desquels la tradition populaire voyait cent démons, avaient consenti à envoyer à Bâle une députation pour expliquer leur confession de foi devant le concile ; et ce n'était pas un des moindres souvenirs de la puissance, de l'omnipotence, de la gloire de celui-ci que cette tumultueuse et barbare ambassade : car, en se soumettant à comparaître, les sectateurs de Jean Huss n'avaient point oublié le supplice de ce dernier à Constance, ni négligé la précaution de comparaître en masse suffisante pour garantir leur sûreté. Cette liberté même, assurée par le nombre et par la force, avait rendu plus frappante l'apparition d'un parti si formidable à la barre du concile.

Il avait donc agi tour à tour sur la destinée des grandes questions, sur la puissance de presque tous les potentats, sur les lois, sur la foi, sur la discipline et, dans les intervalles où sa diplomatie avait besoin d'attendre, comme au moment actuel, quelque résultat public ou secret, il s'était mêlé par bien des sujets plus minimes à toute la vie du siècle. Il avait déposé un pape, élu son successeur, traversé une peste, essuyé une guerre et les terreurs causées par les cruelles bandes du dauphin ; il avait eu des résolutions fougueuses, des vicissitudes et des convulsions intestines ; tout ce grand passé, maintenant il le fallait clore, mourir par une démission.

Non plus comme autrefois par cette position et cette activité qui faisaient du concile le cœur du monde, mais debout sur les traces innombrables de cette grandeur qu'il s'agissait d'ensevelir, Amédée ou Félix se montrait à son tour au suprême sommet, par l'ascendant du génie et de la sagesse. Héritier du concile, il s'en trouvait

le centre, le représentant capital, la principale figure, la plus audacieuse action et la dernière pensée : heureusement elle se fit voir pure, grande et belle, elle sut garder une auréole pour le tombeau du concile, dans le champ rayonnant de la paix.

X.

Cette paix s'enfuyait encore en de lointaines espérances; entrevues seulement par les négociateurs et souvent fugitives, lorsque l'appel de Louise vint donner une occupation spécieuse au concile travaillé par les longs labeurs de son agonie. Sans avancer l'une plus que l'autre, les deux affaires se traitaient donc simultanément; l'une sourdement, avec de sincères efforts, trop souvent déjoués par des passions, des prétentions ou des cupidités secondaires; l'autre, menée à grand fracas apparent, mais sans aucune vivacité réelle.

Amédée voyait les familles rivales, les envoyés bernois et fribourgeois; il les réunissait chez lui hospitalièrement, sans les interroger, ni paraître se douter qu'il dût jamais examiner leurs procédés ni constater leurs droits. Il avait à s'éclairer sur un point auquel personne n'avait jamais pensé : l'aptitude de la jeune fille à décider équitablement de son sort, et la position véritable auprès d'elle des rivaux, des parens et des deux patries qu'on lui imposait tour à tour. Le pontife avait pris ce sentier, le plus couvert, d'un défilé inextricable; autant par justice que par penchant chevaleresque en faveur d'une belle opprimée, autant pour découvrir subtilement une issue honorable pour la judiciaire du concile entre deux promesses sacrées mais que chaque partie s'était pour ainsi dire faites à elle-même, que pour éviter le danger de désespérer des passions égales, incompatibles, ambitieuses, irascibles, des jalousies qui pouvaient de nouveau faire couler le sang.

Poursuivant ses vues secrètes, observant, méditant, sans se révéler, même par un mot, cherchant surtout à s'assurer jusqu'à quel point Louise méritait sa pitié paternelle, Amédée laissait donc un libre cours aux intrigues et aux sollicitations. Sa prudence ne craignait point qu'on s'animât, qu'on s'échauffât, qu'on se disputât même pacifiquement en prenant parti entre des intérêts si opposés. La lumière pouvait jaillir de ce choc, l'accommodement naître de ce conflit, au fond duquel une autre préoccupation se cachait, trop

grave pour ne pas servir au besoin de diversion et de contre-poids. Loin de contrarier les plans divers du pontife, cette effervescence de démarches les servait; c'était un feu de paille allumé sur une éminence, qui ne laissait point soupçonner la mine creusée dans le souterrain dont il gardait la clef.

Aussi, messire de Ringoltingen n'était-il pas entièrement satisfait du parrain de sa fille, sans qu'il pût dire précisément pourquoi. A travers la bonhomie d'Amédée et l'exquise perfection des formes de son hospitalité, le Bernois pressentait une arrière-pensée, de l'indolence quant à ses prétentions, une grande réserve d'opinion, un oubli réel ou simulé de l'essentiel pour mille détails fastueux où la cordialité s'épanchait sans présager rien de bon, ou du moins rien de concluant. Inquiet et dérouté, l'avoyer ne pouvait que se borner à tout surveiller encore davantage; mais ici même son habileté le trahissait, sa vigilance le desservait : elles rétablissaient ce qu'un nouvel état de choses avait enlevé dans l'esclavage secret de Louise et se montraient à un observateur exercé comme les murs sans issue d'un cachot moral, dans lequel elle vivait. Amédée remarqua aussi, du reste, qu'elle ne tentait aucun effort pour s'y soustraire et que, passive mais fort décidée au besoin, elle avait su éviter la présence trop immédiate des Felga avec un soin soutenu.

Le chevalier Henry ne logeait pas au château de Savoie, et quand il y venait faire sa cour, ce n'était guères que d'assez loin, froidement et avec une espèce de rancune, qu'il s'acquittait de ce devoir. La contrainte perçait, avec le dépit, dans les manières de fiancé qu'il affectait de conserver, comme malgré lui. Louise éprouvait un visible chagrin de sa tristesse, dont elle comprenait que l'appel au concile était le motif; mais leur position l'empêchant de se rapprocher de lui la première avec la familiarité d'autrefois, elle attendait chaque jour un retour de sa part, qui ne venait pas. Le fier et bouillant cavalier, quels que fussent ses sentimens pour elle, son déplaisir ou sa bonne humeur avec les autres, n'avait garde de se compromettre en rien auprès d'une personne qui l'exposait peut-être à un affront, et qui, dans tous les cas, avait décliné le pouvoir qu'il lui avait laissé prendre sur sa destinée, en même temps que sur son cœur, se jouant ainsi doublement de son avenir. Lors donc que Madame Marguerite, en badinant, lui reprochait sa froideur, il répondait que Louise n'avait pas voulu qu'on eût obligation

de sa main à elle-même, mais au concile ; que, par conséquent, il était bien superflu de solliciter auprès d'elle, de chercher à lui plaire, ou d'en attendre quelque chose.

La seule Yvonette paraissait tranquille, amusée, invulnérable; et en réalité elle se divertissait fort, tant des plaisirs qu'on leur offrait que du spectacle des impressions d'autrui, et de toutes sortes d'espiègleries. Ce n'était pas sa faute si Louise n'avait vingt fois rencontré les Felga de trop près pour éviter de leur parler : la jeune Bernoise était adroite et inventive pour jeter les uns sur le passage des autres, mais, quel que fût son but, Louise avait déjoué ses ruses, fait avorter ses projets. Poussée alors comme par un étrange et secret besoin de revoir en face ces hommes qu'elle avait joués et dont elle se raillait sans cesse, elle laissa de côté sa sœur comme un instrument qui n'avait servi à rien et, plus libre qu'elle, trouva moyen de profiter de la foule chez Amédée, de la promenade ailleurs, de mille occasions enfin pour se rapprocher des Felga, pour les saluer, pour les obliger à l'aborder, à l'entretenir sous peine de manquer à la courtoisie envers une femme. Le respect forcé, la tenue glaciale qu'elle rencontra devaient la décourager, et ne firent qu'exciter encore plus ses fantasques velléités.

D'ailleurs, elle l'avait bien vu, il s'en fallait beaucoup que la contenance d'André fût aussi implacable que celle de son père. Et comme elle n'avait pas envie de s'avouer que Louise pouvait être la source détournée de ces nuances d'intérêt qui paraissaient dans les manières du chevalier, durant leurs conversations, elle ne se souvint des prodiges que fait l'amour, en détournant tout à son profit, que pour les interpréter en faveur de son succès.

N'était-elle pas charmante et plus spirituelle que sa compagne? ne le lui avait-on pas dit mille fois? N'était-ce pas une bonne œuvre à faire, et aussi glorieuse que bonne, de trancher le différent par la conquête d'un des fiancés? A quoi jamais avait-elle échoué, quand elle avait bien voulu prendre la peine d'y travailler, si ce n'est pourtant à la difficile conquête de l'estime des Felga? Voilà pourquoi aussi il fallait absolument changer cette note rebelle qui grinçait dans le concert d'universelle admiration et la ramener au ton qui entourait l'enfant gâtée. Ce n'était, après tout, que justice, réparation, légitime triomphe, profitable au vaincu : en mettant André pieds et poings liés à la merci de sa charmante séductrice, cela forcerait le bourgmestre à se contenter de la dot très-ordinaire de

M[lle] de Ringoltingen en compensation de la fortune d'héritière qu'il se donnait les airs de disputer aux Bernois. La paix s'ensuivrait nécessairement, fruit d'une politique féminine dont les calculs devaient ainsi faire le plus grand honneur à la tête blonde qui les avait conçus, et faire damner d'envie les diplomates qui ne s'en étaient point avisés : le tout, au plus grand avantage des deux partis, des quatre époux, des républiques brouillées, et à la barbe du concile qui, en dépit de Louise, n'aurait plus à s'en mêler.

Personne, pas même l'avoyer, n'était dans la confidence de cette intime et savante conbinaison; personne ne pouvait la deviner, si ce n'est peut-être Louise elle-même : mais lorsqu'un soupçon de cette nature se présentait à l'imagination de celle-ci, elle se hâtait de le renier et d'en accuser le triste démon qui, depuis plusieurs mois, se plaisait à lui suggérer de fatales pensées sur tous ses alentours. Ce démon, hélas! c'était celui de l'expérience et de la vérité, mais ses enseignemens sans correctifs se trouvaient trop nus, trop hideux, pour cette jeune âme effarouchée, accoutumée au prisme complaisant de l'illusion et aux espérances dont la richesse plus encore que la jeunesse entoure ses favoris. Généreuse elle-même, elle ne savait point encore excuser l'égoïsme individuel, parce qu'elle méconnaissait l'égoïsme général. C'était donc l'image d'un crime qu'elle repoussait, quand elle jugeait dans sa pensée certaines coquetteries ou certains propos légers de son amie; et peut-être l'exagération de ce sentiment venait-il aussi de l'habitude, naturelle dans sa position, de se trouver le centre général des préoccupations de tout le monde. Aucun souverain, si légitime qu'il soit, n'aime les usurpations : d'ailleurs Yvonette pouvait-elle savoir si Louise n'aimait point Felga!

XI.

Ainsi arriva le grand jour où devait se débattre l'affaire au sein du concile, sans qu'Amédée eût eu ni cherché un seul entretien particulier avec aucune des personnes intéressées, sans qu'il eût permis à l'avoyer plus qu'au bourgmestre d'aborder ce sujet avec lui, sans que Madame Marguerite elle-même, toute gracieuse et reine qu'elle fût dans ses salles de réception, eût osé lui glisser là-dessus des insinuations directes. Avec Louise, depuis la première

visite si brusquement interrompue, il n'avait échangé que des phrases banales lorsqu'elle paraissait en public à côté de sa mère, dont les manières, l'esprit, l'enjouement s'harmoniant bien mieux avec l'éclat d'Yvonette qu'avec la tenue rêveuse, grave et simple de sa véritable fille, laissaient quelquefois celle-ci un peu isolée dans la foule : c'était alors qu'Amédée s'en approchait et, observés qu'ils étaient tous les deux, lui laissait en passant quelques mots dont l'intention était bienveillante et le sens insignifiant.

C'était dans le temple de Saint-François que se tenaient les assemblées du concile, ses conférences et ses séances proprement dites, qui étaient fort rares. Lorsque le pape descendit de sa haute demeure pour s'y rendre en cortége, avec ses cardinaux, il trouva les rues encombrées d'une population immense, les fenêtres garnies de belles dames et la place qui s'étend le long de l'église pleine de gens, de bruit, de rumeurs et de curiosité. On distinguait là, entre plusieurs groupes de seigneurs à cheval, les principaux champions des deux causes, entourés de leurs amis et de leurs partisans, se mesurant d'un air hautain et se portant comme un défi de magnificence, de nombre et de popularité, au sein de la foule dont les flots ondulaient autour de leurs stations immobiles.

Des deux côtés d'une porte latérale de la nef, se tenaient ces groupes où l'acier fin des armures étincelait au soleil, tandis que les longs vêtemens unis, blancs, noirs ou rouges des prélats qui passaient gravement entre deux, et les bigarrures de la foule y jetaient mille contrastes. Vis-à-vis, s'avançait au devant des maisons de la place, tapissées aussi de femmes parées, un balcon où flottaient les armes de Savoie, et qui dominait l'ensemble : là on pouvait distinguer, au milieu d'une somptueuse compagnie de nobles dames, Marguerite et Yvonette, qui se retournaient souvent pour parler à quelqu'un de caché au fond de l'appartement.

On pouvait donc soupçonner la présence de Louise dans ce singulier spectacle qui remuait tant de personnes et tant de choses; mais nul ne l'avait vue, et nul, la connaissant, ne l'eût soupçonnée d'y paraître de son plein gré. Sa volonté se montrait forte, mais retenue, volontiers soumise, et n'engageant la lutte que sur des sujets graves. La pauvre enfant avait donc suivi sa mère sans discuter le désir qu'en montrait celle-ci, mais aussi sans prévoir que l'attente serait plus pénible encore, l'émotion plus poignante et

l'isolement plus grand auprès des autres et dans le tumulte de leur présence que dans la solitude.

Lassée des regards, des propos, de l'indifférence, de l'envie même qu'elle surprenait autour d'elle dans cette assemblée choisie, comprenant qu'on est à l'instant puni du vain espoir de trouver aide ou sympathie chez autrui pour des peines un peu exceptionnelles, peines qu'on accusait, qu'on jalousait, qu'on niait plus qu'on ne les plaignait, Louise posa son front sur ses mains jointes et se retira tout à fait de la compagnie dans un autre coin de la vaste salle où l'on se tenait. La voyant ainsi se recueillir et répondre à peine, on cessa de lui parler et on la laissa s'absorber toute entière dans les sentimens d'orgueil ou de crainte qu'on lui supposait.

Elle, cependant, comme une biche blessée, faisait le tour du filet où elle se trouvait prise, demandant compte au monde de son injustice et reprochant à ses avantages de position et de nature de s'être retournés contre elle. Son cœur avait cet amour et cet instinct de la vérité qui fait le tourment et la couronne des êtres formés pour elle : les besoins de la jeunesse, ceux d'une âme élevée, tendre et pure, le bouillonnement de l'imagination, tout fait alors de l'affection des autres, ou d'un autre, quelque chose de nécessaire; mais en même temps tout empêche la foi aux fausses sympathies, aux apparences, au mensonge des attachemens ordinaires. Or, dans ce jour solennel où son sort, sa personne, son nom occupaient tout le monde en d'ardentes rivalités, où il semblait que nul sur la terre ne pût être entouré de plus d'intérêt, ni de plus d'amour, Louise se trouvait, se sentait absolument seule, profondément triste, entièrement isolée au fond d'elle-même, incapable de chercher ni de trouver sur la terre un sentiment suffisant et intelligent qui la comprît.

Peu à peu cette amère contemplation de son âme éloigna son esprit des scènes environnantes. La puissance de sa rêverie la transporta complétement sur le sommet solitaire et détaché que sa pensée mesurait avec effroi. Elle oublia le tumulte et le drame du moment pour s'absorber ailleurs dans la vive image de sa propre impression.

Autour d'elle, personne; dans le jour éclatant, point d'abri; dans le ciel de sa nuit, point d'étoile. Un air brillant, âpre et lourd qui offensait la respiration, resserrait la poitrine, et comprimait les battemens du cœur. Nulle part cette fraîcheur modérée du matin

à la campagne, qui donne l'aise de vivre, sans qu'on sache pourquoi : nulle part la modeste joie d'aller à deux, sous les haies de noisetiers, le long des vergers, et tous ces bonheurs de bergerie qui remplissent l'horizon du jeune âge. Ce n'était au loin que bruit d'armures, luxe, tumulte, chevaliers, et splendeurs effrayantes. Riche, Louise ne pouvait rêver en effet que la tranquille pauvreté ; victime d'une célébrité et d'une importance de position indépendantes de sa personne, elle s'entourait avec délices, dans ses songes, d'une obscurité propice aux effusions d'un attachement désintéressé. Oh qu'elles étaient belles ces perspectives en demi-teinte immobile, sur laquelle rien ne passait d'autre que les caprices bleus ou dorés de l'air du soir ! qu'il était attrayant ce silence à deux ! qu'ils paraissaient doux ces mots sans but et involontaires, s'échappant des lèvres et du cœur comme un flot pur sort de la touffe moussue qui cache sa source ! ces mots que la jeune fille n'avait jamais murmurés, jamais entendus ailleurs que dans sa pensée et qui différaient tant, sinon par la signification, du moins par l'accent voilé et la tendre timidité, de ceux que la passion portait à ses oreilles ; et pourtant ceux-ci l'avaient émue...... O mystères incompris du cœur, qui ne s'effraie à vous sonder et peut se vanter de vous connaître ! Une seule chose enfin restait, restait toujours, c'était le désert tout autour, c'étaient les abîmes à franchir comme par les airs, pour, du haut de son désir, atteindre une réalité quelconque qui lui ressemblât sur la terre.

A quoi sert, se dit-elle enfin, de souhaiter et de lutter ? J'aurais mieux fait d'abandonner ma vie à ceux qui la voulaient prendre. Aussi bien qu'en ferais-je moi-même qui me satisfasse, et ne suis-je pas telle que, dans le bonheur choisi parmi ceux qui me sont possibles, je regretterai toujours. Felga, Henry, mes amis, mes frères, pourquoi vous ai-je tous deux connus, tous deux aimés d'une amitié assez forte pour que l'image de l'un revînt sur le champ se placer entre mon cœur et les paroles de l'autre ! Pourquoi ne puis-je éloigner l'un de vous sans amertume et sans remords ! Pourquoi n'osé-je pas même, tant ma double affection est grande, m'avouer à moi-même de quel côté m'emportent mes songes ! La justice de la raison répare au grand jour les préférences involontaires qui se cachent dans l'ombre et jamais je ne dévoilerai celles-ci, même devant mes propres yeux ; jamais je ne consulterai mon cœur, de peur de trop bien l'entendre. Oh ! veuille le ciel qu'à ce

moment le concile prononce et délivre ma conscience d'une liberté d'agir illusoire! Puisse-t-il disposer de moi, sans que personne ait à me consulter!

A ce moment-là, en effet, le concile exauçait ce vœu désespéré, mais, suivant la loi de ce monde, d'une tout autre façon que Louise ne l'avait entendu.

Les deux partis n'avaient point perdu le temps qu'Amédée leur avait laissé pour travailler les esprits. Chaque prélat était arrivé dans l'assemblée, sinon avec une opinion formée, du moins avec de fortes préventions pour ou contre les droits de chacune des cités. Leurs titres étaient produits contradictoirement à la barre du concile par des délégués, gens considérables, chevaliers à la parole fière et aux raisons captieuses, la main sur leur épée et toujours prêts, semblait-il, à en appeler de l'autorité de l'église à celle du glaive, mal assuré dans le fourreau d'où il était déjà sorti.

Leurs raisons entendues, l'impérieuse obstination des deux républiques bien établie dans les véhémentes paroles de leurs envoyés, la véritable délibération commença, à huis clos. Mais quoique, de part et d'autre, on se fût ménagé des avocats parmi les juges, la séance n'en revêtit pas moins à l'instant ce caractère de mesure et de prudence qui, plus que la passion, donne de l'importance à tout au travers de la gravité des formes. Cette attitude convenait particulièrement à un corps qui représentait l'église; dans le cas présent surtout où il exerçait un des plus beaux priviléges de celle-ci, où il obéissait à une de ses plus hautes tendances en ouvrant aux opprimés le refuge d'un recours supérieur à la force et même à la loi, dans un temps où toute franchise individuelle avait à lutter constamment contre leur tyrannie. Mais, sous cette dignité, les oppositions d'avis n'en subsistaient pas moins, là où elles étaient formées; et chez ceux, moins nombreux, qui n'avaient pas pris parti, le sérieux de l'incertitude faisait ressortir encore la difficulté ou, pour mieux dire, l'impossibilité d'une issue équitable entre de si bonnes raisons, des paroles données, de grands intérêts engagés et des convoitises publiques ardemment allumées.

Long-temps le concile s'aventura, au gré d'une impulsion que Bernois et Fribourgeois se disputaient tour-à-tour, sur cet océan sans lumière. Comme un pêcheur exercé qui livre dans une insouciance apparente, et sans aucune secousse maladroite, sa ligne au courant qui semble la diriger, Amédée laissa la vivacité du débat

s'épuiser elle-même. La véhémence des démonstrations et l'appui qu'elles trouvaient chez quelques-uns des partisans ecclésiastiques de l'une et de l'autre cité excitèrent chez la plupart des prélats, qui tenaient à l'attitude impartiale du concile, une réaction dont le pontife sut profiter. Quel est le sage qui ne doive aux sottises et aux passions d'autrui les trois quarts de ses succès? Quel homme habile ignore que le savoir-faire humain est surtout l'art de conduire les choses au moyen de leurs phases soudaines? secret unique et toujours pareil, bien que les présomptueux se remercient eux-mêmes de leur réussite, bien que les myopes en veuillent rendre grâce au hazard, bien que les croyans sentent au fond de l'événement une direction supérieure qui agit par nos mains, ou par notre sagesse.

Le moment arrivé où le concile s'aperçut de la voie périlleuse dans laquelle la violence des intérêts privés l'engageait, Amédée intervint, avec une vue nouvelle sur cette cause, où le retour à la gravité des traditions ecclésiastiques ne permettait plus à aucun des partis d'espérer l'emporter de haute lutte. L'esprit de l'église, une fois mis en garde contre ce qui pouvait compromettre sa mission particulière, se réveilla tout de bon aux paroles d'Amédée : il proposa, comme seul expédient juste, politique et religieux à la fois, de prononcer en faveur, non d'aucun prétendant, mais de la pleine liberté de Louise.

Ce moyen simple et équitable, auquel par conséquent personne n'avait songé, appartenait naturellement et exclusivement au concile, qui seul pouvait l'employer, en usant de son autorité religieuse pour délier la jeune fille des engagemens et promesses, vraies ou illusoires, qui l'enlaçaient, pour délivrer son avenir des chaines étroitement serrées du passé, et pour rendre à son choix un horizon large et pur, respecté par toutes les oppressions. Rien n'allait mieux que cette omnipotence suprême, avec son caractère à part, aux intentions et à la position même, plus que jamais contestée, du concile expirant, qui voulait du moins mourir debout et sans démentir la force et le poids de sa vie. L'opinion d'Amédée fut donc entendue avec une grande approbation. Le très-saint père fut supplié de s'expliquer entièrement.

Il ajouta donc que, l'indépendance de Louise une fois décrétée, il fallait prendre des mesures pour qu'elle pût en user et mettre cette liberté qu'on lui rendait sous la garantie expresse de l'église. Puisque tous les partis avaient accepté d'avance la décision venue d'elle,

en se soumettant à porter la difficulté à son tribunal, elle se servirait de ce pouvoir d'arbitre, de docteur en la foi, de juge enfin, pour obtenir la pacifique obéissance qui devait suivre son arrêt : toute attaque, infraction, impatience devant entraîner le crime de rebellion à la loi de l'église et être punie en conséquence par l'interdiction ou l'excommunication, suivant la gravité du cas.

Voilà, ajouta Amédée, ce qui me paraît devoir être la teneur de la sentence : mais après cet acte public de courageuse intervention en faveur du droit individuel opprimé, dans l'affaire qui lui est soumise, le concile s'en remettra aussi en particulier à la prudence de chacun de ses membres pour travailler à la paix et à la modération des esprits. N'oublions pas que nous avons deux grands résultats à atteindre, et que, si le premier est mis en sûreté par les précautions et dispositions prises ici même, il reste au dehors d'ardens adversaires à calmer, dans leur commune défaite, pour éviter la guerre civile qui n'est que suspendue en attendant notre décision.

D'une voix presque unanime, les prélats se rangèrent à l'avis du pontife ; de plus ils le chargèrent de faire dresser l'arrêt et de prendre ultérieurement toutes les mesures convenables à la bonne et sûre fin de cette affaire. Tout le monde se trouvait heureux d'échapper, par la secourable sagesse de cette résolution, à une querelle insoluble entre des prétentions inconciliables et indomptables ; les plus zélés avocats eux-mêmes de l'une des parties eurent une certaine satisfaction, leur triomphe étant impossible, de voir leurs adversaires confondus. Nul ne négligea pourtant de faire valoir son consentement comme méritoire, comme sacrifice de grand prix. Nul ne perdit au fond l'espérance de retrouver de meilleures chances auprès de la jeune fille et ne daigna s'en cacher.

La séance levée, avec la vitesse de l'éclair la décision du concile fut connue dans la place de Saint-François et dans toute la ville. En ces terrains neutres, l'équité du jugement souleva une clameur approbative et bientôt des cris de joie en l'honneur du concile, qui avait consacré la liberté et le meilleur droit. Berne et Fribourg au contraire se trouvaient prodigieusement lésés. D'une part l'avoyer remontrait, avec une hardiesse assez peu mesurée, qu'il convenait mal à l'autorité de l'église d'intervenir contre l'autorité maternelle et de paraître sans défier. D'un autre côté le bourgmestre, silencieux et farouche, témoignait assez par sa contenance et sa mine fière

qu'il comptait peu sur la réalité de cette indépendance de Louise, si hautement prônée, et qu'il n'admettait guère le droit d'un tribunal quelconque pour rompre les engagemens qui la liaient à son fils.

Pressé d'étouffer en germe ces pensées dangereuses, et avant que les groupes ennemis eussent quitté le poste où la nouvelle était venue les chercher, Amédée leur dépêcha un de ses gentilshommes avec la prière de se rendre à l'instant même au château de Savoie, où il avait à leur faire d'importantes communications. A ces messages, prudemment espacés, de manière qu'il ne pût surgir aucun conflit de quelque rapprochement entr'eux pendant le trajet, les deux cortéges s'acheminèrent, remontant la rue de Bourg en cavalcade brillante et silencieuse.

Dans cette vieille rue privilégiée, presque aussi tortueuse cependant et alors bien aussi montante qu'aucune autre dans la bonne ville de Lausanne, il y avait non-seulement foule mais procession continuelle. Ici, c'étaient des trompettes et ménétriers portant les bannières des différens quartiers de la ville, des francs-archers du Pays-de-Vaud avec leurs bons arcs de bois d'if; ailleurs, une longue file retentissante de pages, de gentilshommes et de chevaliers aux casques étincelans, aux riches épées toutes brillantes d'orfèvrerie; puis une troupe bien différente, mais aussi à cheval et non-moins chamarrée, d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de prieurs, et de religieux de toute espèce. On remarquait surtout les ermites de Ripaille, ces compagnons de solitude et ces amis d'Amédée, qu'on distinguait aisément à leur robe grise et à leur chaperon gris très-pointu fait à la mode du temps passé, à leur longue barbe, à leur manteau velu, enfin à leur bâton noueux et « retortillé. » Sans doute, à leur vue, et en reconnaissant parmi eux un vieux chevalier du pays, le sire de Wufflens, plus d'un bourgeois se demandait s'il était vrai, comme nous le rapporte une chronique *que ledit duc et ses chevaliers ermites se faisoyent servir des meilleures viandes et des vins les plus délicatz qu'on pouvait finer* (trouver), *en lieu de racines et d'eau claire.*

Mais ce n'était point eux ni le reste de ce monde extraordinaire et bigarré qui attirait ce jour-là tous les yeux de la foule devenue recueillie à force de curiosité. C'était Louise et les deux cortéges de ceux qui se la disputaient. Elle était devenue l'objet d'un intérêt encore plus vif depuis que les saints pères l'avaient élevée à la dignité très-rare

de maîtresse de son sort. On n'avait guères jusqu'alors parlé que de ses richesses, à peine de sa beauté. Le bruit se répandit tout-à-coup de mille autres qualités merveilleuses, héroïques, surnaturelles, qui la rendaient digne de la haute faveur dont elle était l'objet. Puis on ajoutait toute sorte de détails, dans le même esprit, sur sa situation passée : on parlait d'esclavage, de contrainte, de dégoût pour ses fiancés, de violences exercées sinon par ceux-ci du moins par leurs familles contre ses penchans secrets. Mais vers qui se dirigeaient ses préférences? c'est ce que le peuple lui-même avec sa divination lente, mêlée d'amplification, ne disait pas.

Quand elle parut, l'héroïne de la journée eut donc à subir des acclamations qui montraient l'entier oubli de la cause des républiques, de la guerre, de la paix, et de tous les magistrats, bourgmestres et avoyers de la terre. Une jeune fleur de beauté, rendue plus touchante encore par l'émotion qu'elle éprouvait, répondait bien mieux aux instincts de l'imagination populaire que des intérêts collectifs et des choses qui parlaient d'argent. Cependant, tout naturel que fût cet enthousiasme, les témoignages en étaient si bruyans et si vifs qu'ils en devenaient presque rudes ; ils tombaient comme des balles de grêle sur un arbuste épuisé par la tourmente des heures passées et que le soleil annoncé n'avait pu encore ranimer au travers de tant d'agitations. Louise arriva donc au château de Savoie, conservant tout au plus la certitude de sa propre vie, sachant à peine ce qu'elle sentait, ce qu'elle pensait, ce qu'elle avait entendu, ce qui l'attendait, et surtout profondément insensible à la colère mal déguisée de Dame Marguerite et d'Yvonette. Il y a des momens où la fatigue de la détresse et de l'émotion dépassant nos forces, les impressions s'endorment dans une espèce de stupeur où le cœur endolori craint tout mouvement, même celui d'un songe[1].

(La suite au prochain numéro.)

[1] Il est peut-être nécessaire, à cause de la singularité de cet appel au concile par une jeune fille et pour une telle cause, de rappeler au lecteur que c'est là un fait historique. *(Note de l'auteur.)*

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Juillet.

Paris. « Nous entrons dans la belle et morte saison. Paris se dépeuple, on part pour la campagne; les chambres seules retiennent encore les membres de la législature, lesquels eux-mêmes commencent à trépigner. En fait de causerie de salon, le *dada* de la présente quinzaine (voir notre Chronique du mois de juin) n'est pas encore trouvé. Il m'a tout l'air de vouloir faire faute : le relai manque. Je ne sais en vérité, si la disette dure, comment se passera la saison. Un directeur de Revue en était tout pâle l'autre jour. On se demande à l'oreille : — « Eh bien quoi! — il paraît qu'il n'y a rien! » — Belle occasion de parler longuement : mais nous n'oserions pas nous le permettre dans cette petite *Revue* où il y a toujours si juste la place nécessaire que tout le monde est obligé de se serrer.

— La politique est à bout, les chambres sont lasses et expirent. Le seul petit intérêt a été, l'autre jour, les 14 mille hommes qu'on voulait retrancher au maréchal Soult, et auxquels il tenait *mordicus*, ainsi que le roi. Ils ont parlé un peu fort et ils les ont eus. Le ministère, malgré ses succès généraux, songe à se radouber tout doucement après la session. On ferait M. de Salvandy ministre de la marine (car il paraît prouvé que rien ne nuit tant à ce ministère qu'un marin et un homme du métier); on éliminerait M. Martin (du Nord) et M. Teste, qui s'en iraient échouer dans des siéges à la cour de cassation; et on prendrait des hommes plus frais et moins criblés d'échecs (car ces deux ministres ont vu manquer en leurs mains presque tous leurs projets de loi). — Du reste le calme plat

dure en politique et en tout. On pouvait espérer que la littérature gagnerait à ce calme de sa turbulente rivale; mais point : tout s'est attiédi : de là des excès factices. Il est arrivé exactement pour la société française depuis treize ans, ce qui arrive pour un homme qui n'est pas jeune et qui a fait une maladie violente, qui a quelque accès imprévu. Les médecins n'ont songé qu'à sauver le corps; ils ont saigné, débilité, mis à la diète; — bref, ils ont guéri. Mais le malade guéri s'est trouvé baissé d'esprit et de moral, ce à quoi dans le traitement on n'avait nullement songé.

— Le conseil municipal d'Arles a voté une statue à M. de Lamartine qui a favorisé la ligne du chemin de fer par cette ville plutôt que par Aix. Il est probable que le gouvernement ne donnera pas l'autorisation. Ce serait autoriser un précédent fâcheux. Il n'y aurait plus que statues pour les vivans. Mâcon avait déjà émis un pareil vote que l'illustre poète avait décliné.

— Pendant que l'on discutait aux chambres la Polynésie, M. de Lamartine prononçait à Mâcon un de ces discours dont on pourrait dire qu'ils ont moins d'écho que de bruit. Politiquement, la Revue Suisse n'a pas à le juger; mais, à entendre dans cette bouche éloquente ce torrent de magnifiques paroles en sens tout contraire au courant d'hier, nous nous sommes rappelé involontairement les vers d'Homère (Iliade, XX, c'est Enée qui parle) :

> La langue des hommes est flexible, et elle a toutes sortes de discours,
> De toutes les couleurs, — et le pâturage des paroles s'étend çà et là.

Le noble Pégase a déjà parcouru en bien des sens le pâturage immense, tant sur la rive droite que sur la rive gauche, depuis le jour où il faisait jaillir au début, d'un coup de son ongle sonore, l'ode sur le duc de Bordeaux : *Il est né l'Enfant du miracle!* etc. — Oh! gosier, gosier! qu'il est triste que tu aies ainsi besoin de chanter toujours et de chanter encore!

— A propos de ce discours, le *Journal de Saône et Loire* rapporte gravement « qu'un des planchers de l'estrade sur laquelle M. de Lamartine était monté, a été acheté pour un prix sssez élevé. Nous en ignorons le chiffre exact, ajoute-t-il, mais nous savons qu'un propriétaire du Beaujolais a payé cinquante francs (!) une des perches qui soutenaient la tente, et contre laquelle l'orateur s'était souvent appuyé. »

— Autres sont les *meetings* et les discours d'O'Connell, discours aussi étonnans comme puissance de parole et d'art populaire que comme faits politiques : à ce double titre ils ont été l'événement du mois. Ces discours, la tactique et la position d'O'Connell nous paraissent appréciés d'une manière aussi judicieuse que spirituelle dans une lettre adressée à la Revue des Deux-Mondes par John Lemoinne, l'un de ses rédacteurs, qui l'est aussi des Débats. En voici la fin, où l'auteur marque la différence entre l'orateur irlandais, qui est aussi un grand poète mais sans y songer, et le chantre des Méditations, qui ne peut pas ignorer qu'il est un grand orateur.

Après avoir établi que le rappel n'est pas possible, que, sans être véritablement un bien pour l'Irlande, il serait pour la Grande-Bretagne un démembrement ; après avoir rappelé le mot de Canning : « Révoquer l'union ! autant rétablir l'heptarchie ! » rappelé enfin la corruption, la vénalité de ces parlemens nationaux de l'Irlande, qu'à chaque session l'Angleterre achetait argent comptant et dont l'un, en 1800, vota l'acte d'union moyennant 31 millions de francs payés à sa majorité, — M. John Lemoinne poursuit ainsi : « Qu'est-ce alors que le cri de rappel ? C'est une machine de guerre, c'est un bélier dont se sert M. O'Connell pour battre en brèche la forteresse du protestantisme. Ce n'est pas un but, c'est un moyen..... Depuis le commencement de sa carrière politique, M. O'Connell a toujours eu une tactique uniforme ; il a constamment cherché à mettre le gouvernement dans son tort, à lui faire prendre, aux yeux du public, l'initiative de l'agression. Cette fois encore, il a réussi.... Le diable, quand il venait tourmenter Luther dans ses rêves, et argumenter avec lui en disant : « Et moi aussi je suis logicien, » n'était pas plus embarrassant qu'O'Connell venant troubler le sommeil du premier ministre, et lui disant : « Et moi aussi je sais mon droit. » Rien n'est plus curieux, plus intéressant que d'assister à la lutte de ces deux hommes, tous deux très-expérimentés, très-fins, très-rusés. O'Connell est toujours, passez-moi le mot, à cheval sur la loi. On a dit de lui qu'il conduirait une voiture à quatre chevaux à travers la constitution sans rien toucher. « Je déclare, disait-il l'autre jour, je déclare à sir Robert Peel et au duc de Wellington que j'observerai la lettre de la loi et l'esprit de la loi.... » C'est là son but, son plan de campagne : embarrasser le gouvernement, le harasser, jeter des bâtons dans les roues du char de l'état, être incommode, être inévitable, et avec tout cela, être parlementaire ; avoir toujours le bras levé et ne jamais frapper. Quel géant, quel Titan que cet O'Connell ! Jamais les temps antiques, jamais l'histoire d'aucun peuple n'ont vu un tribun de cette taille. Ne croyez pas qu'en vous le montrant surtout comme un légiste, je veuille amoindrir les proportions de cet homme extraordinaire, car je ne sais qu'admirer le plus en lui, ou de cet instinct éminemment pratique qui lui a fait faire de si grandes choses, de si grands actes, ou de cette éternelle ver-

fleur de cœur, de cette incomparable abondance d'imagination qui font de lui un poète du premier ordre. Quelle verve intarissable! quelle variété infinie! « Mes bons amis, disait-il l'autre jour, on m'a destitué. Me trouvez-vous changé? suis-je plus maigre? » ... (et pour citer un exemple tout récent: « Mon cœur bondit, mon âme s'exalte, s'écrie-t-il dans son dernier meeting; il me semble que je suis transporté, ravi au ciel quand je vois autour de nous tant de braves Irlandais décidés à obtenir l'indépendance et la liberté de la patrie! » Puis, après cet élan lyrique, il se met à raconter un apologue à tout ce peuple assemblé: « Il y avait autrefois à Kerry un fou, et cela s'était vu rarement: ce fou ayant découvert le nid d'une poule, attendit que la poule fut partie, et alors il s'empara des œufs et se mit à les humer. Quand il huma le premier, le poulet qui était dans la coquille se mit à crier en descendant dans le gosier du fou. Ah! mon garçon, dit celui-ci, tu parles trop tard. Mes amis, je ne suis pas fou, je sais humer les œufs. Si l'Angleterre aujourd'hui s'avisait de me dire qu'elle veut nous rendre justice, je dirais à l'Angleterre, comme le fou de Kerry: Ma bonne, vous parlez trop tard.) Voyez, poursuit M. John Lemoinne qui cite un autre trait, voyez avec quelle grace il parle de sa jeune reine qu'il appelle le *cushla-machree*, le battement de cœur de l'Irlande! Voyez dans quels termes magnifiques il célèbre la pauvreté glorieuse et les mélancoliques destinées de son église! ....

» Changez O'Connell de place, transportez-le par exemple à Mâcon, département de Saône-et-Loire, chef-lieu, préfecture etc., dans le jardin anglais ou potager de M. Bouchard, et le charme est détruit, parce que la vérité n'est plus là.... O'Connell est en plein air, il montre avec orgueil ses lacs et ses montagnes, et l'horizon sans bornes; à Mâcon nous avons des tentes, des guirlandes de feuillage, des décorations mobiles. A Mâcon, cent-cinquante personnes reconduisent chez lui leur député, et on lui donne sous ses fenêtres une sérénade avec des *solos de femmes et d'hommes (sic)*. En Irlande, O'Connell entraîne sur ses pas trois à quatre cent mille hommes, femmes et enfans.... O'Connell sait ce qu'il veut; il a au suprême degré l'esprit pratique, et il est populaire parce qu'il est clair. M. de Lamartine ne peut être populaire que parmi les classes lettrées; les habitudes de son esprit le portent trop vers les abstractions pour qu'il puisse mordre sur les masses. Vive le roi! ou vive la république! cela est clair. Hurrah pour le rappel! cela a un sens, cela peut se crier. Mais essayez donc de loger dans la tête du peuple une phrase comme celle-ci: « A l'accomplissement régulier et pacifique des destinées de la démocratie! » C'est un peu long; c'est trop difficile à retenir, outre que ce n'est pas toujours facile à comprendre. »

— Nous avions annoncé la publication prochaine d'un article de M. Libri sur les jésuites. Il a paru dans la Revue des Deux Mondes du 15 juin. Nos lecteurs auront vu, par les extraits des journaux, qu'il ne contient pas d'autres renseignemens que ceux que nous avons donnés nous-mêmes dans nos deux précédentes livraisons. Nous pouvons nous féliciter d'autant plus de cette coïncidence et de cette confirmation que M. Libri, profond mathématicien, savant du

premier ordre, n'est pas seulement un homme d'étude et de cabinet ne voyant que de loin les choses, mais aussi un homme bien informé, qui par les idées touche de fort près aux affaires : tête encyclopédique, adversaire net et logique, bonne lame et inflexible, il donne, comme M. Rossi, l'exemple d'une saine justesse dans une langue qui n'est pas la sienne. Le Collége de France vient de l'appeler à remplacer Lacroix. A l'Académie des Sciences où il s'est fait beaucoup d'ennemis par sa critique et son opposition au despotisme d'Arago, la majorité, n'osant pourtant pas voter contre lui pour le Collége de France et s'annullant elle-même, lui a fait la *niche* de ne mettre que des billets blancs dans l'urne : tour plus digne d'écoliers rancuneux que de graves savans.

— Quant à la situation littéraire, elle vient d'être résumée par M. Sainte-Beuve dans un tout récent article intitulé : *Quelques vérités sur la situation en littérature*, et avec une franchise qui, dans plus d'une occasion, lui a fait beaucoup d'ennemis. Ses *Critiques et Portraits* contiennent déjà bien des révélations sur les illustrations contemporaines pour qui sait un peu soulever le coin du voile, c'est-à-dire le coin de la lettre et du mot ; mais ils sont en général indulgens. « Eu égard au peintre comme aux modèles, ces portraits, » dit leur auteur, ne peuvent être considérés que comme des por- » traits de jeunesse : *Juvenis juvenem pinxit*. Le temps est venu de » refaire ce qui a vieilli, de reprendre ce qui a changé, de montrer » décidément la grimace et la ride où l'on n'aurait voulu voir que » le sourire. » Et M. Sainte-Beuve annonce presque le projet d'une série nouvelle des *poètes et romanciers (seconde phase)* : elle s'ouvrirait alors tout naturellement par le courageux et remarquable article qu'il publie aujourd'hui. Citons-en quelques fragmens ; ceux surtout qui devront le plus intéresser nos lecteurs en complétant ou justifiant ce que nous avons dit ici même, d'après des sources diverses et d'après nos propres observations, sur la situation actuelle de la littérature française.

Après avoir caractérisé la réaction littéraire, et ajouté aussi : « En un tel état de choses, tout ce qui est et sera un peu naturel » et élevé, un peu simple et moral, un peu neuf par-là même, a » retrouvé de grandes chances de plaire, d'intéresser et presque » de saisir, » il poursuit :

« On ne saurait assez admirer vraiment le train singulier des esprits et le va-et-vient des opinions en ce capricieux et toujours gai pays de France. Il y a treize

ans, une révolution s'accomplissait après une lutte prolongée, régulière, d'idées et de convictions, qui semblaient ardentes et profondes...... Et voilà que, dès 1837, le calme presque universel s'établissait........

Et quasi cursores vitai lampada tradunt,

a dit l'antique poète dans une magnifique image : c'est comme un flambeau qu'il faut recevoir et saisir, en entrant, l'héritage de la vie; quelques-uns l'ont pris comme un cierge, et beaucoup comme un cigare.....

» Ce que les anciens moralistes nommaient tout crûment la sottise humaine est sans doute à peu près la même en tout temps, en tout pays; mais en ce temps-ci et en France, comme nous sommes plus rapides, cette sottise en personne se produit avec des airs d'esprit, de légèreté, avec des vernis d'élégance qui déconcertent. On est *mouton* comme sous Panurge, mais on l'est avec des airs de *lion*.

» Une des premières sources du mal, nous l'avons plus d'une fois signalé, c'a été, à un certain moment, la retraite brusque et en masse de toute la portion la plus distinguée et la plus solide des générations déjà mûries, des chefs de l'école critique, qui ont déserté la littérature pour la politique pratique et pour les affaires. Les services que ces hommes éclairés ont rendus en politique peuvent être reconnus, mais sont incontestablement moindres que ceux qu'ils auraient rendus à la société en restant maîtres du poste des idées et en y ralliant par la presse ceux qui survenaient à l'aventure. Leur absence dans la critique littéraire n'a pas peu contribué à rompre toute tradition, à laisser le champ libre à l'industrialisme et à tous les genres de cupidités et de prétentions. Leur retraite, pour tout dire, a fait *trouée* au centre.

» Livrés à eux-mêmes, sans surveillance immédiate exercée par des pairs en intelligence, les hommes d'imagination, sentant de plus le cadre qui les contenait brisé à l'entour, ont exagéré leurs défauts, ont pris leurs licences et leurs aises...

» Une des plaies les plus inhérentes à la littérature actuelle, c'est assurément la fatuité; Byron, qui en recelait une bonne dose dans son génie, l'a inoculée ici chez beaucoup, et d'autres en avaient déjà cultivé le germe. Depuis lors la plupart des gens de talent en vers ou en prose sont fats plus ou moins, c'est-à-dire affichent ce qu'ils n'ont pas, affectent ce qu'ils ne sont pas, même les critiques, ce qui devrait sembler assurément de moindre nécessité. Prenez des noms, je ne m'en charge pas, mais essayez. C'est d'un pompeux ou d'un pimpant, ou d'un négligé, ou d'un discret, ou d'un libertin affectés. Oh! qu'on me rende la race de ces honnêtes gens de talent qui faisaient tout bonnement de leur mieux, avec naturel, travail, sincérité.

» Une petite histoire de la fatuité en littérature serait celle du goût lui-même. Sous Louis XIII on était fat, sous Louis XIV on ne l'était pas. En ce judicieux et glorieux règne littéraire, je ne vois guère de fats parmi les écrivains de renom que Saint-Evremond, Bussy, c'est-à-dire des restes de la précédente régence, — un peu Bouhours. Fontenelle, décidément commence; c'est *le pédant le plus joli du monde*. La fatuité, qu'on le sache bien, n'est qu'une variété, qu'on a tort de croire élégante, du pédantisme.

» La fatuité combinée à la cupidité, à l'industrialisme, au besoin d'exploiter fructueusement les mauvais penchans du public, a produit, dans les œuvres d'imagination et dans le roman, un raffinement d'immoralité et de dépravation qui devient un fait de plus en plus quotidien et caractéristique, une plaie ignoble et livide qui chaque matin s'étend. Il y a un fond de *De Sade* masqué, mais non point méconnaissable, dans les inspirations de deux ou trois de nos romanciers les plus accrédités : cela gagne et chatouille bien des simples. Pour les femmes, même honnêtes, il y a je ne sais quelle attraction sous ces combinaisons qu'elles pressent avec anxiété sans les bien démêler : elles vont, elles courent dès le réveil ; sans le savoir, à l'attrait illicite et voilé........ J'oserai donc affirmer, sans crainte d'être démenti, que Byron et De Sade (je demande pardon du rapprochement) ont peut-être été les deux plus grands inspirateurs de nos modernes, l'un affiché et visible, l'autre clandestin, — pas trop clandestin.

» L'improbité est un mot bien dur à articuler : il ne demeure que trop constant néanmoins que cette qualification flétrissante pourrait, sans trop d'impropriété, s'appliquer à bien des actes et des relations où des gens de talent obérés s'engagent et se dégagent tour à tour. Les vrais rapports de l'éditeur et de l'auteur sont rompus, et il semble trop souvent que c'est à qui des deux exploitera l'autre. L'influence de cet ordre de causes secrètes et intestines sur les idées et sur les œuvres est incalculable.

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur ;

le vers plus que la prose, mais la prose elle-même aussi. On a dit d'un philosophe moderne qui ne pouvait s'accommoder de la petite morale à laquelle il manquait, et qui cherchait à en inventer une toute nouvelle, tout emphatique, à l'usage du genre humain, « que chez lui le creux du système était précisément *adéquat* au creux du gousset. » Mais ce genre de considérations va trop au vif et passerait le ressort de la juridiction critique.

» L'argent, l'argent, on ne saurait dire combien il est vraiment le nerf et le dieu de la littérature d'aujourd'hui. On suivrait le filon et ses retours jusqu'en de singuliers détails. Si tel écrivain habile a, par places, le style vide, enflé, intarissable, chargé tout d'un coup de grandes expressions néologiques ou scientifiques venues on ne sait d'où, c'est qu'il s'est accoutumé de bonne heure à battre sa phrase, à la tripler et quadrupler (*pro nummis*) en y mettant le moins de pensée possible : on a beau se surveiller ensuite, il en reste toujours quelque chose. Un homme d'esprit, qui avait trempé autrefois dans le métier, disait en plaisantant que le mot *révolutionnairement*, par sa longueur, lui avait beaucoup rapporté. Si tel romancier à la mode résiste bien rarement à gâter ses romans encore naissans après le premier demi-volume, c'est que, voyant que le début donne et réussit, il pense à tirer l'étoffe au double, et à faire rendre au sujet deux tomes, que dis-je ? six tomes au lieu d'un. Au théâtre, ce qui décidera un spirituel dramaturge à lâcher cinq actes assez flasques au lieu de trois bien vifs, c'est qu'il y plus forte *prime* pour les cinq. Toujours et au fond de tout l'argent, le dieu caché, *cæcus*.

» ..... N'en est-il pas aujourd'hui de certaines époques historiques comme du parc de Maisons? on les découpe, on les met en lots. Ainsi le XVIIIe siècle, ainsi les deux régences qu'exploite à l'envi une escouade d'écrivains, dont quelques-uns d'ailleurs bien spirituels. Demain ce sera les pères de l'église; avant-hier c'était le moyen-âge. On traite ces époques comme des terrains vides où la spéculation se porte et où l'on bâtit.

» Une plaie moins matérielle et en même temps plus saisissable, plus ostensible, qui tient de près à l'ambition personnelle des hommes de talent et à leur prétention d'être chacun un roi absolu, c'est la façon dont ils s'entourent, dont ils se laissent entourer. Tous les scrupules à cet égard ont disparu, toute répulsion a cessé. Autour des noms les plus honorés, il n'est pas rare de trouver, comme des cliens sous le patron, les plumes les plus abjectes et les plus viles, flattant ici et blessant là, célébrant qui les accepte et insultant qui les méprise: c'est à ce double emploi qu'elles doivent leur faveur et leur *sportule*. J'entends par *sportule* la protection banale et à la fois empressée, le pied d'égalité avec les meilleurs.....

» Le déclassement est complet. Des écrivains d'un talent réel, mais secondaires, et qui ne visent pas à le perfectionner ni à le mûrir, le poussent de vitesse pour toute conduite, et le montent comme en une orgie. Désespérant de la postérité, n'y croyant pas, sentant bien, si jamais ils y pensent, qu'elle ne réserve son attention calme qu'à des efforts constans, élevés, désintéressés, ils convoitent le présent pour y vivre et en jouir, et ils le convoitent si bien, avec tant d'ardeur et de fougue, qu'ils semblent parfois l'avoir conquis d'un seul bond, d'un seul assaut. Mais, comme la conscience de leur usurpation les tient, pareils à ces empereurs nés d'une émeute, c'est à qui *dévorera son règne d'un moment*. En quatre ou cinq années (terme moyen), ils ont usé une réputation qui a eu des airs de gloire, et avec elle un talent qui finit presque par se confondre dans une certaine pétulance physique. Ils se sont mis tout d'abord sur le pied de ces chanteurs que la grosse musique fatigue et qui se cassent la voix.

» L'épicuréisme, mais un épicuréisme ardent, passionné, inconséquent, telle est trop souvent la religion pratique des écrivains d'aujourd'hui, et presque chacun de nous, hélas! a sa part dans l'aveu. Comment, après cela, s'étonner que l'arbre porte ses fruits? »

Voilà qui est assez clair, assez net. « Prenez des noms je ne m'en charge pas, mais essayez! » dit l'auteur: comme nous sommes *extra muros*, nous avons bonne envie de céder en notre particulier à cette invitation générale. Sans être sûr de rencontrer toujours la pensée de M. Sainte-Beuve lui-même, on peut l'être de rencontrer juste cependant. A propos des grands hommes *mal entourés*, pour qui connaît un peu la société parisienne et le singulier besoin que chacun y éprouve de se faire centre, de se former une cour, il est difficile de ne pas songer, par exemple, à Lamartine qui rallie sous ses étendards de soie tout ce qui se présente; à Hugo lui-même,

qui a ses prétoriens, et, aux jours de première représentation, ses gladiateurs enrégimentés, comme les inventa Néron pour ses concerts au dire de Suétone : de beaux jeunes gens à longue et luisante chevelure qui applaudissaient par pelotons et sur toutes les gammes (*insignes pinguissima coma et excellentissimo cultu pueri... qui, divisi in factiones, plausuum genera condiscerent (bombos, et imbrices et testas vocabant)* etc. Vie de Néron, chap. XX). — Quant aux écrivains qui allongent et étirent leur œuvre en tout sens pour qu'elle rapporte davantage, faisant de leur pensée ce que les notaires font de leur papier, qu'ils ne ménagent pas parce qu'on le leur paie, que de noms, de très-grands noms, ne serait-il pas facile à chacun de citer! — Théophile Gautier disait un jour de Jules Janin : « On a beau dire, il y a un fameux tempéramment dans ce style-là. » Quel sanglant éloge! quel aveu plus naïf, ou plutôt quelle forfanterie de cet épicuréisme dont parle le critique, et qui, suivant lui, a si promptement vieilli et tué la révolution littéraire si brillante et si forte à son début il y a quinze ans! Alexandre Dumas est peut-être celui de tous chez lequel ce matérialisme, sans être mieux justifié ni plus développé pour cela, tient le plus à l'organisation : Dumas, ce talent réel mais presque physique, cet esprit dont on pourrait dire qu'il semble résider dans les *esprits animaux* comme on s'exprimait autrefois. Enfin M. Sainte-Beuve ne craint pas de prononcer le nom de De Sade en parlant des romanciers actuels. Qui précisément a-t-il eu en vue? Balzac? Frédéric Soulié? Eugène Sue? moins sans doute tel écrivain, tel ouvrage en particulier, que le genre en masse. Mais dans ces feuilletons que nous apportent régulièrement les grands journaux quotidiens, qui se trouvent ici même dans tous les cercles, dans tous les cabinets de lecture et qu'il est impossible de ne pas subir plus ou moins; dans les chapitres de Cécily par exemple, n'y a-t-il pas en effet du *De Sade*, c'est-à-dire, pour le définir honnêtement, de la méchanceté, de la cruauté, de la perversité dans la volupté ; car tel fut, suivant les historiens littéraires, le genre exécrable de ce romancier, dont les ouvrages, souvent condamnés sous l'Empire, sont heureusement fort rares : la volupté, non pas naïve comme chez nos vieux Gaulois, mais méchante, perverse et cruelle.

Comme il n'y a pas eu jusqu'ici de protestation ni d'attaque contre cet article, sur lequel les journaux paraissent vouloir garder un silence prudent, certes c'est là une grande confirmation et un grand

aveu : car depuis quand peut-on dire aux gens, au beau milieu de la foule, de telles vérités, sans qu'aucun témoin relève le gant?

A la vue d'un pareil état de choses, félicitons-nous dans notre obscure et quoi qu'on dise toujours simple Helvétie, félicitons-nous de notre existence plus humble, plus mesquine si l'on veut, plus resserrée et souvent trop enclose, mais moins abandonnée et plus morale. La vie démocratique et populaire, qui est inhérente à la Suisse et qui se retrouve plus ou moins, en fait sinon en droit, dans tous nos cantons, a sans doute ses défauts, ses dangers, son ignorance, sa rudesse, ses jalousies, ses brutalités gratuites, ses aveugles colères : mais elle a, pour nous la rendre chère et pour se sauver elle-même au besoin, elle a une certaine moralité ou *vertu* relative, une certaine modération de désirs et de mœurs, que la démocratie et la nature suisse exigent, qu'elles créent, qu'elles développent et qu'elles maintiennent comme étant ici une condition de vie ou de mort.

— Il se fait en France un grand mouvement de réimpressions, de traductions de toutes sortes d'ouvrages, ou plutôt ce mouvement, favorisé par l'invention des petits formats dits formats Charpentier, se continue et s'achève en ce moment. Tous les libraires s'y sont mis comme sur une idée lucrative, et on a gâté ce qui pourtant est resté utile et aura pour résultat une plus grande diffusion. Cependant la librairie commence à être au bout de cette veine, et il faudra bientôt, si on veut retrouver la vogue, inventer nous ne savons quel format et quelle combinaison nouvelle.

— Notre compatriote J. J. Dubochet vient d'ajouter aux belles et nombreuses publications de sa librairie celle d'un journal hebdomadaire l'*Illustration*, imité des journaux anglais illustrés. L'*Illustration* est un journal bien fait et agréable à parcourir. Il est rédigé par Charton, le même qui dirige si bien depuis des années le *Magasin Pittoresque*.

— Le même libraire publie aussi les *Voyages en zigzag* de Tœpffer. Ce sont ses recueils de promenades avec de légères modifications au texte et un plus grand luxe de dessins. « Il réussissent ici à merveille, nous écrit-on de Paris : l'auteur a ses lettres de grande naturalisation. »

— Un fait singulier de statistique et de bibliographie, qui en dit plus sur le symptôme littéraire de *Lucrèce* que toutes les considérations critiques et esthétiques, est le suivant : 1° le lendemain de la représentation de *Lucrèce* à l'Odéon les recettes des Burgraves au Théâtre Français qui montaient encore à 2000 ou 3000 francs, tombèrent brusquement à presque 500 francs. 2° Contre-coup plus singulier, mais non moins positif, la vente des volumes de Victor Hugo, dans la bibliothèque Charpentier, qui ne montait pas à moins de *onze cents* volumes par mois, est tombée net à moins de 600 ; et l'autre libraire, propriétaire des ou-

vres, a fait la même remarque sur son débit; il y a eu chez les deux libraires déchet de vente dans la même proportion : réduction presque de moitié. Voilà des faits. Il ne faudrait pourtant pas se les exagérer, ni surtout croire déjà que, dans la poésie comme dans les affaires, le talent ne puisse pas faire deux fois fortune.

— Voici un petit fait qui se produit depuis quelques temps et qui rentre aussi dans nos symptômes de l'état actuel. Nous en empruntons les détails à notre correspondance.

L'Athénée Royal, l'ancien Lycée, fondé à la fin du XVIIIe siècle, dans les années qui précédèrent la révolution, et où LaHarpe avait commencé à professer son cours si célèbre; cet Athénée, qui revit le même La Harpe en bonnet rouge pendant la Terreur, puis repentant et faisant amende honorable de ses excès philosophiques; cet Athénée pourtant qui était resté le centre de la philosophie du XVIIIe siècle, où les Garat, les Tracy, les Chénier, les Ginguené, les Daunou allaient causer du moins quand ils n'y professaient pas; qui eut la primeur des leçons de chimie des Lavoisier, des Fourcroy et plus tard les cours de physiologie des Gall et des Magendie; cet Athénée qui, sous la restauration, était resté un foyer d'opposition libérale et l'antagoniste de la *Société des Bonnes-Lettres;* où Benjamin Constant jusqu'à la fin faisait des lectures; où Mignet (il y a vingt ans) débutait par une leçon sur la Saint-Barthélemy qu'on lui demandait d'entendre une seconde fois à huitaine (tant on la trouvait à la hauteur du moment)... eh bien! cet Athénée, vieillard aujourd'hui, se meurt; mais au lieu de mourir de sa belle mort et en vieillard du XVIIIe siècle qu'il est, il a recours aux charlatans: Qu'a-t-il fait? Il s'est jeté d'abord dans les bras d'Aguado le Mécènes, qui voulait en faire *quelque chose*, mais qui est mort emportant son secret et ses écus; puis il vient de se remettre entre les mains de M. de Castellane, le même qui a un si grand goût pour les théâtres de société, pour les académies de femmes, pour le bel-esprit à tout prix. Avec M. de Castellane sont arrivés des légitimistes comme M. Amédée de Pastoret (ombres de Chénier et de Tracy, où êtes-vous!) mais surtout des néo-catholiques, où n'y en a-t-il pas? et tous les lundis, quand il n'y a pas concert ou même entre deux musiques, devant de belles dames auteurs, on voit monter en chaire quelqu'un comme M. Bruckère (auteur du *Maçon* et connu autrefois dans la littérature sous le nom de *Michel Raymond*), ou M. Bonnelier, ancien sous-préfet destitué, auteur de pauvres romans, et qui a débuté récemment comme acteur à l'Odéon sous le nom de Max, et ces messieurs font des motions; et ils expliquent comme quoi ils sont catholiques, comme quoi Voltaire est *le fils du Jansénisme,* et autres vérités de cette saveur. Le vieux résidu d'abonnés philosophes s'est pourtant révolté, et l'on a une fois fait taire l'orateur. C'est ainsi que tout passe et que tout change, et qu'après soixante ans d'une vie honorable et constante, ce pauvre Athénée, tombé en enfance, s'en va avant peu de mois mourir.

— La *Revue Indépendante* publie, de M. Etienne Arago, de petites études biographiques dans le genre grotesque, mais assez piquantes, sur la manière plus ou moins digne dont se comportent les auteurs dramatiques pendant le feu, c'est-à-dire pendant la première représentation de leurs pièces. Presque tous y sont

passés en revue, depuis les plus illustres jusques aux plus inconnus. Voici quelques-uns de ces croquis, où l'intérêt et l'amusement feront sans doute passer sur une certaine étourderie du crayon.

« Croie qui voudra au flegme de l'auteur donnant sa clef forée à un spectateur désespéré de ne savoir pas siffler. La Fontaine s'endormant à la première représentation de sa comédie du *Florentin* me paraît plus vraisemblable; la Fontaine avait plus de goût que de vanité.

» Après un revers comme après un succès, Lemercier avait le courage de paraître au milieu des groupes formés dans le foyer par les spectateurs, et il discutait sincèrement les mérites de son ouvrage; mais tant que les acteurs étaient en scène, la peur le clouait sur le théâtre. Placé dans la première coulisse, il suivait, vers par vers, toute la tragédie. Lemercier, puissant, mais inégal génie, eut quelquefois à supporter du même coup la chute d'une pièce et celle du rideau, tombé sur ses épaules avant le dénouement.

» M. Scribe, général habile et expérimenté, choisit sa position. Tantôt sur la brèche, c'est-à-dire sur le théâtre, il électrise ses troupes par sa présence, tantôt retranché au fond d'une baignoire, il observe les mouvemens de l'ennemi; et pendant les suspensions du combat, il reparaît sur le champ de bataille, parle aux chefs, sourit aux soldats, blâme les uns, félicite les autres, fait passer enfin dans le cœur de tous un peu du courage..... qu'il n'a pas. En effet, M. Scribe affecte la tranquillité dans les entr'actes, mais voilà tout. Son mouchoir l'atteste assez. Sans que ça paraisse, les dents de M. Scribe sont comme sa plume, elles emportent la pièce.

» M. Armand Dartois se donne de grands coups de canne le long de la cuisse et de la jambe droites, devenues insensibles tant que dure sa pièce nouvelle; ou bien, prenant cette canne à deux mains, comme l'apothicaire de *Pourceaugnac* tient son instrument, il en place le bout contre la muraille du fond du théâtre, et il agrandit un trou qu'il a commencé, dit-on, pendant la première représentation de sa première pièce. Ce trou a pris un nom qui dit son origine. Au théâtre des *Variétés*, on ne manque jamais de montrer aux débutans le *trou Dartois*.

» M. Lhérie, acteur nomade, est, d'ordinaire, le collaborateur caché, anonyme, de M. Brunswick, son frère, et de M. Leuven. A la première représentation de la *Jeunesse de Talma,* un voisin de stalle de M. Lhérie, instruit de ses droits de paternité sur l'ouvrage représenté, s'étonna de le voir battre des mains avec acharnement: « Monsieur, lui répondit l'auteur, j'ai la noble habi-
» tude d'applaudir mes amis, et j'ai claqué fort aujourd'hui, car je n'ai pas de
» meilleur ami que moi-même. »

» C'est effrayant de penser tout ce que Brazier a mangé d'ongles! La consommation de cure-dents est aussi très-considérable. Quant au tabac, on le prend à profusion sous toutes ses espèces. M. Lurine est le premier des fumeurs parmi les auteurs dramatiques; mais le spirituel écrivain change d'habitude aux jours de première représentation; il ne fume pas: il prise. Beaucoup font comme lui; et, chose extraordinaire, ils n'éternuent jamais pendant leurs pièces. C'est pour cela peut-être qu'il y en a si peu qui réussissent à souhait.

» M. Dumanoir se fourre dans les angles du théâtre, et semble vouloir lire son destin sur les murailles sombres que frôle le bout de son nez ; puis, se retournant tout-à-coup, il se promène lugubrement, en jouant du basson avec sa canne.

» M. Cormon, resté sur les planches, s'identifie avec les personnages en scène, au grand contentement des machinistes qui rient sous cape en le voyant faire la bouche en cœur et développer les graces de sa pantomime.

» M. Bayard possède, nous n'en doutons point, une des qualités de son illustre homonyme ; mais, s'il est sans reproche, il n'est certes pas sans peur. En arrivant sur le théâtre où il va être joué, sa première phrase, sa phrase invariable, la voici : *J'ai mal au ventre!* C'est court, mais significatif. Bayard, le premier du nom, a-t-il jamais trahi ainsi son émotion sur un champ de bataille ?

» Calme, impassible comme l'homme d'Horace, M. Hugo entend gronder la tempête et tomber la foudre. Tranquille, il aborde les acteurs dans la coulisse : « On nous *éprouve*, dit-il ; mais nous savons ce que c'est : plus tard, justice sera faite ! »

» M. Ponsard resta sur le théâtre, où il ne voulut aucun ami à ses côtés. Son hallucination fut telle qu'il crut à une chute complète, pour quelques sifflets *burgraves* qui se mêlèrent aux applaudissemens de la salle entière.

« A la première représentation du *Barbier* de Rossini (c'était à Rome) une formidable cabale fut organisée, qui siffla à outrance le maestro assis au piano. Loin d'être déconcerté par cette musique discordante, Rossini, à chaque bordée, se soulevait de son siége, et prenant son plus gracieux sourire, il saluait respectueusement le peuple-roi... Tout ce calme que son visage témoigne encore, cet étonnant sang-froid qu'on se plaît à reconnaître en lui, une seule et petite partie de son individu les contredit. Rossini est dans la coulisse, sa canne dans la main, et son pouce placé sur la pomme d'or. C'est là justement qu'il faut regarder avec attention. Voyez cet ongle long et solide qui se promène sur le métal et qui y grave en traits profonds, irrécusables, les preuves des vives émotions qui l'agitent. Comme Rossini, un joueur portait un visage tranquille, et son ongle aussi avait labouré profondément sa poitrine ensanglantée.

» Que le parterre dorme ou qu'il éclate en applaudissemens, tout est matière à satisfaction pour Mme Ancelot. « Quels bravos ! dit-elle dans le dernier cas ; voyez comme le public comprend les choses fines et délicates ! » Et dans le second cas : « Observez quel calme ! quel silence ! comme on écoute ! on n'applaudit pas.... car on a peur de perdre quelque chose ! » Les expansions de la vanité, les traits d'amour-propre sont passés, dans la maison Ancelot, à l'état de dépense première de ménage.

« On jouait, à l'ancien théâtre des Nouveautés, une pièce dont le titre est oublié. M. Michel Masson, l'auteur de l'ouvrage, avait calculé qu'après qu'il aurait fait douze fois le tour du palais de la Bourse, le sort de la pièce serait décidé. Les douze tours de manége accomplis, notre auteur se rapproche du théâtre et se voit accosté par un marchand de billets qui lui propose une contre-marque. —

Est-ce que la pièce est finie? lui demande l'auteur. — Non, Monsieur, répond le marchand; entrez, et vous vous amuserez bien : *on siffle à mort!*... L'auteur rentra chez lui, et il en fit une maladie. »

— Le même recueil cite des fragmens d'une espèce de drame satyrique fort long et en vers, par le philosophe Rosenkranz. Il est intitulé le *Centre de la spéculation*. On y entend dialoguer M. Orthodoxe avec M. Néologue. L'auteur y a aussi introduit George Sand, et il le fait parler en français, à peu près, pour la langue du moins, comme Shakespeare, dans Henri V, fait parler français à l'un de ses personnages. Qu'on en juge par l'échantillon suivant :

GEORGE SAND.

Mais c'est un préjugé, Monsieur, je vous assure.
La spéculation a varié son allure :
Elle n'est plus *scolasfique* comme au moyen-âge,
Elle *haït* la débauche de *la* libertinage,
Elle preud un autre goût, elle devient sérieuse,
Et n'a plus à présent l'esprit d'une danseuse.

LE HÉRAUT.

Mais pardonnez, Madame, le docteur Mundt a dit
Que demoiselle Déjazet, sans contredit
Soit maintenant la gloire de la philosophie
En France.

GEORGE SAND.

Le docteur a souvent la manie
D'exagérer des femmes les belles qualités.

LE HÉRAUT.

Mais quant à vous, il reste une grande quantité
D'admirables talens.

GEORGE SAND.

Oh! taisez-vous, Monsieur;
Je n'aurais jamais cru que vous *êtes* flatteur; etc.

« Les esprits superficiels, ajoute le journal, riront de cette joyeuse et piquante comédie; les hommes sérieux comprendront ce que le grand philosophe de Kœnigsberg, le successeur de Kant, a voulu dire, et ce qu'il a démontré invinciblement : c'est que ni le bon goût, ni le bon sens ne logent dans le *Centre de la spéculation*. »

— Les journaux ont parlé d'un voyage de Mme Sand à Constantinople. L'un de nos correspondans nous écrit qu'il croit que ce bruit n'est pas vrai. Comme, avant leur départ de Paris, M. Ponsard et Mme Sand se sont vus, on ajoutait que l'auteur de *Lucrèce* devait être de la partie.

— Une chose piquante! dans *Lucrèce*, Mme Halley l'actrice, qui court la province, va jouer les trois rôles de femmes à la fois, (Tullie, Lucrèce et la Sibylle) et elle le pourra; en effet, ces trois femmes ne se rencontrent jamais une seule fois ensemble : grande preuve d'inexpérience dans la combinaison!

— La *Revue Indépendante* a publié un poème, *Hermia*, de son poète en titre Victor de La Prade: c'est assez beau, grandiose, mais monotone. Le talent de l'auteur est une sorte de composé d'André Chénier, de De Vigny et de Ballanche : combiner trois maîtres, c'est une façon encore d'être original.

— Terminé pour la forme, Consuelo n'a pas tardé à reparaître dans une suite ou seconde partie qui porte le titre de *Comtesse de Rudolstadt* et dont la publication vient de commencer.

— *Itinéraires poétiques* par M. Victor de La Boulaye. C'est de l'école romantique de 1828 à aujourd'hui; l'auteur qui a fait le tour du monde en amateur et qui est un homme de près de quarante ans, est artiste dans le vrai sens; il a médité et mûri ses différentes pièces et descriptions, y mêlant un sentiment moral et les appropriant par le tour ou le sujet à quelque artiste du jour : l'*Etna* est dédié à Victor Hugo. Emile Deschamps a une pièce qui résume heureusement et savamment tout l'art poétique moderne : il y a un peu trop d'esclavage de forme. En tête de chaque morceau figure une épigraphe latine, bien attachée comme un beau clou d'or. Mais on est si à bout de beaux vers, qu'il est plus que possible que ce recueil n'aura qu'un succès limité entre artistes et gens du métier.

— On a parlé des *Souvenirs* sur l'Empire, de M. de Meneval, ancien secrétaire particulier de l'Empereur : il n'y a pas d'habitude de composer un livre, et ceux qui ne lisent que pour avoir un récit agréable et continu peuvent y trouver du mécompte; mais il y a beaucoup d'anecdotes précises, originales, que garantissent la position et la probité de l'auteur. On y apprend à connaître de près le grand homme et même, ce qui est moins beau, Marie-Louise. La première édition de ces souvenirs est déjà épuisée.

— M. de Châteaubriand est parti pour les bains de Bourbonne, en Champagne. Le bruit a couru que le pape voulait restaurer, en son honneur, les triomphes et la couronne de laurier du Capitole, comme pour Pétrarque.

BULLETIN.

Tablettes grammaticales. Analyse généalogique des principes de la grammaire française. — Atlas de seize tableaux, avec texte explicatif et modèle d'exercices. Par M. Henri Paris. — Prix 7 fr. 50 c. Colorié, 8 fr. 50 c. Paris et Leipzig. Jules Renouard et Comp. 1842. — Lausanne, M. Ducloux.

Ces tablettes n'auraient point d'autre mérite, qu'il faudrait les signaler comme une sorte de miracle typographique. Décidément, si elle est capable de telles choses, l'imprimerie a ses héros et peut parler de ses exploits. Mais nous lui savons doublement gré d'un effort sans lequel une très-heureuse idée n'eût pu être réalisée, ou l'eût été beaucoup moins bien. Il ne s'agissait pas seulement de résumer en quelques tableaux la grammaire de notre langue, de fixer l'attention et de secourir la mémoire en intéressant les yeux; ce travail avait, dans la pensée de l'auteur, une tout autre portée, qui a grandi encore dans l'exécution. C'est l'analyse, c'est le principe logique, appliqué à la grammaire. C'est la décomposition patiente et régulière du vrai fait grammatical, qui est la *proposition* avec ses développemens essentiels. C'est un ensemble qui, embrassé d'abord dans sa totalité, est ensuite démonté avec soin, et dont chaque pièce principale est démontée à son tour, mais en telle sorte que les rapports et les liaisons se reconnaissent d'un coup-d'œil. Nous osons dire que l'auteur ne nous donne pas seulement ce qu'il a trouvé, mais qu'à mesure qu'il avance, il trouve pour nous donner. Ces filets, ces accolades, ces colonnes, toute cette architecture, devient une méthode de vérification et une méthode d'invention. On dirait d'un réactif énergique, auquel les fausses classifications et les définitions louches ne résistent pas. Ce que nous disons peut sembler étrange; ce n'est pourtant que la vérité, et, avec plus d'espace à notre disposition, nous pourrions essayer de le prouver; mais nous ne le dirions jamais si bien que l'auteur dans son introduction, morceau assez étendu, riche de pensées d'une fermeté toute virile, mais dont la grâce enjouée a quelque chose de si féminin, que le nom de *M. Henri Paris*, lisiblement imprimé au titre de l'ouvrage, paraît doublement pseudonyme. Nous résistons bien malgré nous au desir de citer quelques lignes de cette spirituelle préface, et nous nous bornons à dire que peu d'ouvrages sur le même sujet nous ont paru dignes d'autant d'attention et d'un accueil plus empressé, de la part surtout des instituteurs. Nous ne prétendons pas, en parlant ainsi, nous porter garant de tous les détails dans un ouvrage où il y en a tant. Nous avons rencontré plus d'un sujet de doute; et pour n'en plus avoir, nous aurions besoin que la machine, mise en jeu, donnât un tour au moins devant nous; mais nous n'en avons pas besoin pour dire que ces tableaux, avec l'introduction qui prépare à en faire usage, sont une production originale.

A. V.

CHANTS DE L'EXIL, par Louis Delâtre. Paris, librairie de Gosselin, rue Jacob, 30. 1840. Lausanne, M. Ducloux. Prix : 3 fr. 50 cent.

La meilleure annonce que nous puissions faire de ce volume de poésie et la plus agréable au lecteur, se trouvera dans des citations. La première est prise dans le recueil, la seconde est une pièce encore inédite.

LE VOYAGE.

L'azur de l'éternelle voûte
Sourit à l'homme jeune encor,
Et l'espérance sur sa route
Sème des fleurs de pourpre et d'or.
« Pour moi l'abeille ici compose
Le miel céleste du bonheur ;
Permets qu'ici je me repose... »
« Marche, marche ! » dit le Seigneur.

Aux plaines, aux forêts profondes,
Un ruisseau verse ses trésors ;
Les cignes voguent sur les ondes,
La violette orne ses bords.
« Voici la source salutaire
Où l'homme puise le bonheur ;
Que ma lèvre se désaltère... »
« Marche, marche ! » dit le Seigneur.

Un mont couronne au loin ses cimes
D'orages sombres et brûlans ;
A ses pieds s'ouvrent des abimes,
Des torrens grondent sur ses flancs.
« Salut, empire du tonnerre ;
Sans doute ici luit le bonheur ;
Je veux ici bâtir mon aire... »
« Marche, marche ! » dit le Seigneur !

Du doux repos humble royaume,
Un hameau paraît ; l'homme y court.
Sous un rustique toit de chaume
Un lit s'élève étroit et court.
« A sa fin mon voyage touche,
Ici m'attendait le bonheur ;
Voici mon toit, voici ma couche... »
« C'est ton cercueil ! » dit le Seigneur.

LE DERNIER CHANT DU TASSE.

A. M. FRÉDÉRIC PESCANTINI.

Au lieu de ce laurier que votre main m'apprête,
Qu'un funèbre cyprès vienne ombrager ma tête !
Du palais de la mort je vais franchir le seuil ;
De mon char triomphal Dieu m'a fait un cercueil.
Soyez mon Panthéon, resplendissantes voûtes !
Gloire ! tu ne vaux pas les larmes que tu coûtes... ;
Comme ce feu trompeur qu'on nomme le plaisir
Ta couronne me fuit quand j'allais la saisir !
Malheur à l'insensé qui croit à ton idole !
Le gouffre tarpéien touche à ton capitole !
Rome au loin retentit de joyeuses clameurs ;
La foule me proclame immortel . . . et je meurs !

L'heure où naît le poète est une heure fatale!
Hélas! j'ai partagé la peine de Tantale,
Mon nom toujours au sien doit être associé;
Le poète est semblable à ce supplicié;
Le flot qu'il veut goûter trompe sa lèvre avide;
Le fruit qu'il veut cueillir échappe à sa main vide...
Tant qu'il daigne habiter parmi vous, ô mortels!
Il voit ses jours en butte à votre haine immonde;
Dès qu'il s'est éloigné des hommes et du monde,
Le monde lui consacre un temple et des autels!

Dans ta haute demeure,
Cloche argentine, pleure!
Sonne ma dernière heure!
J'ai cessé d'exister!
Ta joyeuse harmonie
Est comme une ironie:
Sonne mon agonie
Pleure au lieu de chanter!

Mais non, chante! Pareille à la vive alouette
Chante! annonce aux élus l'approche du poète!
Des harpes du Seigneur écho mélodieux,
Au monde d'ici-bas répète mes adieux!
Chante! je vais revoir celle que j'ai chérie!
Le poète exilé rentre dans la patrie;
Pur comme le soleil, beau comme un séraphin,
Il va goûter au Ciel les voluptés sans fin!

O terre infortunée
Aux larmes condamnée,
De mon âme enchaînée
Le dernier nœud se rompt:
Adieu, gloire frivole!
Mon âme au ciel s'envole!
L'éternelle auréole
Eclate sur mon front!

Si la place nous le permettait, nous aurions puisé plus abondamment dans les *Chants d'exil*, car on parle malaisément des vers sans entrer dans de longues questions d'art, et peut-être toujours vaut-il mieux les laisser parler eux-mêmes. Nous nous bornons donc à constater du moins que le talent sincère de M. Delâtre s'est évidemment perfectionné depuis la publication des *Chants d'un Voyageur*, faite à Lausanne il y a quelques années.

ARISTOCRATIE ET DÉMOCRATIE dans l'antiquité, **EGLISE ET ETAT** dans les temps modernes. Deux leçons académiques, par **J. J. HOTTINGER**, professeur d'histoire nationale à l'université de Zurich. *(Aristokratie und Demokratie in der alten Zeit, etc).* Zurich, Meyer et Zeller 1843 (broch. gr. in-8°, 59 pages).

Il appartient à peu de personnes de prononcer en face du siècle leur jugement sur les grandes questions sociales énoncées dans le titre de l'écrit que nous annonçons. Mais la voix d'un écrivain tel que l'auteur de cet ouvrage, mérite à tous égards d'être écoutée avec respect en ces matières, et assurément il a le droit d'être entendu. La brochure de M. Hottinger serait lue d'ailleurs, lors même que le nom de son auteur ne lui servirait pas de recommandation préalable, et qu'elle n'aurait en sa faveur que le mérite intrinsèque qui la distingue et les idées saines et élevées qui président à l'exposé dogmatique succinct de ces graves sujets. L'histoire et la philosophie sont ici au service d'un profond sentiment religieux, et c'est ce sentiment qui donne à l'ouvrage de M. Hottinger son originalité. Nous ajouterons que ce sentiment est en grande partie la cause de l'impression bienfaisante que l'on éprouve à la lecture de ces pages. Un court résumé de leur contenu en dira plus que les éloges que nous nous sentirions porté à leur donner.

L'aristocratie est cette forme de la constitution d'un état dans laquelle le pouvoir est entre les mains d'une partie des membres de la société ou d'un seul d'entr'eux, sans responsabilité vis-à-vis de l'ensemble, tandis que, dans la démocratie, le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens, de telle manière que, soit qu'ils l'exercent immédiatement ou par des représentans de leur choix, ils sont responsables envers la société qu'ils gouvernent. La volonté de Dieu qui dirige toutes choses, est à la base de toutes les formes de la vie politique. La différence des dons et des forces intellectuelles, morales et physiques, a produit l'aristocratie, toutes les formes principales qu'elle a revêtues, l'aristocratie militaire, la constitution patriarchale et le pouvoir sacerdotal. La démocratie a sa source dans le besoin de liberté et de justice qui se trouve en toute ame humaine. C'est ce besoin inné qui a conduit les sociétés à demander raison de leurs fautes aux hommes qui les gouvernaient, et qui a établi sur les ruines des anciennes aristocraties des gouvernemens constitutionnels. Mais l'esprit de la démocratie menaçait les sociétés de dissolution. La masse elle-même entrevoyait le danger et, dans les grandes crises, des hommes supérieurs, Moïse, Minos, Lycurgue, Numa, Solon et d'autres ont acquis sur elle assez de crédit pour lui imposer des règles. Le but de tous les grands législateurs anciens a été d'imposer un frein à la démocratie et de la mettre en équilibre avec l'aristocratie. Ils y ont travaillé, surtout par leurs lois sur l'éducation et sur la propriété.

L'église est née du christianisme; royaume nouveau que l'on ne peut comparer à nulle institution politique ou religieuse du monde ancien; royaume dont l'esprit est la liberté et qui, sans intervenir d'abord dans le mouvement de la vie politique, imprima peu à peu à celle-ci une direction nouvelle et transforma les sociétés. Christ n'a point donné, comme les anciens fondateurs de religions,

une nouvelle forme politique à son peuple. Il n'a pas attaqué les despotes, mais il a fait les hommes libres, qui rendent les despotes impossibles. C'est lui qui a vraiment formé l'homme pour la liberté. Et il y a procédé de la seule manière par laquelle la liberté puisse se réaliser. Il n'a pas cherché à la réaliser par voie de révolution sociale, mais par voie de régénération individuelle. Il s'est emparé des cœurs; c'est là qu'il a établi son empire, et c'est là aussi qu'il est tout entier. Le domaine de l'église est donc spirituel; tout ce qui n'est qu'extérieur lui est indifférent. Or ces choses matérielles, placées en dehors du domaine de l'église, forment précisément le domaine de l'état. Celui-ci est une institution divine, reposant sur les relations de droit. L'église est relative à la substance de la vie, l'état à sa forme. Et comme le grand problème, dans le monde ancien, était d'établir l'équilibre entre l'aristocratie et la démocratie, celui que le monde moderne doit résoudre, c'est l'établissement de l'équilibre entre l'église et l'état. Liberté dans l'église, ordre dans l'état. Les deux sociétés peuvent donc être délimitées exactement, et elles ne vivront en paix l'une avec l'autre que si l'une et l'autre demeurent dans leurs limites respectives. Ce sont deux sphères distinctes dont la confusion ne fait qu'engendrer un absolutisme également funeste à l'ordre et à la liberté.

L'auteur nous fait espérer qu'il reviendra, avec des développemens plus étendus, sur ces grands sujets, dont il n'a voulu ici que tracer en quelque sorte le programme. Il les expose en homme qui y porte, non pas les idées toutes faites et la nomenclature de l'école, mais des idées à lui, nées de sa propre méditation et d'une longue étude, nous voudrions presque dire d'une longue expérience de l'histoire. L'élévation de ces idées, la largeur du point de vue, d'ailleurs fort saisissable et fort clair, où se place M. Hottinger, ont trompé à ce qu'il paraît quelques critiques; prenant le change, ils n'ont vu là qu'un manque de méthode et de précision; aussi l'auteur, qui est un homme d'esprit, leur a-t-il doucement répondu : « Je reconnais ouvertement que je me sens trop vieux » pour devenir le Colomb d'une nouvelle *science de l'état*. Je me permets seulement, en ma qualité de libre fils des Alpes, et surtout pour un écrit de quelques pages, de me créer moi-même ma méthode, comme j'en ai besoin pour » mon modeste but, et de nouer le fil dialectique où et comment je le trouve bon. »

S. CH.

(La suite du Bulletin au prochain numéro.)

RECTIFICATION ET ERRATA.

Il s'est glissé une faute, grave pour le sens, dans la Chronique de notre dernier numéro, page 431, ligne 24, à propos de l'article de M. Magnin, qui satisfait *généralement*, mais non pas *généreusement*, aux conditions d'un bon rapport, etc.

Dans la pièce de Lavallière d'Adolphe Dumas (même numéro, page 443), ce n'est pas Bossuet, comme nous l'avons cru, qui dit à Molière, mais Molière qui dit à Bossuet.

Ah ! Monsieur Bossuet, vous êtes un brave homme !

COURS

DE

M. MICKIEWICZ

SUR LA

LITTÉRATURE SLAVE.

Il y a trois ans qu'on créa au collége de France une chaire de littérature slave. M. Mickiewicz, le poète de la Pologne, fut appelé à l'occuper. Il venait d'être nommé professeur à l'Académie de Lausanne, et nous espérions le retenir au milieu de nous. Il eût aimé rester en Suisse; mais il finit par se rendre à Paris, et il le devait. La chaire du Collége de France est en effet d'une grande importance pour tous les Slaves. Nulle part, dans leurs vastes pays, ils ne peuvent parler librement [1]. Ils n'osent dire la vérité sur leurs affaires, ils doivent taire leurs pensées, il ne leur est pas permis de débattre leurs intérêts. Aussi fut-ce une grande conquête pour eux que cette tribune qui leur était donnée dans la ville qui sert de place publique à l'Europe, dans la capitale du monde moderne.

L'auditoire de M. Mickiewicz offre un spectacle singulière-

[1] Les Slaves occupent la moitié de l'Europe; les Russes, les Polonais, les Bohèmes, les Moraves, les Serbes, les Bulgares, les Cosaques appartiennent à cette race nombreuse qui compte quatre-vingts millions d'hommes.

ment bigarré. On y voit, outre la jeunesse des écoles, comme un congrès des peuples slaves, émigrés polonais, Russes, Bohèmes, Illyriens, qui tous demandent au professeur un compte jaloux de ses paroles. Il est difficile de naviguer entre les écueils et les bas-fonds de ces susceptibilités : pour ne s'y pas briser, il faut une haute impartialité. On la trouve toujours chez M. Miçkiewicz : elle est facile aux grandes intelligences, et naturelle aux nobles caractères. M. Miçkiewicz embrasse d'ailleurs dans un même amour toute la race slave, et espère que les diverses tribus en seront un jour réconciliées et quitteront leurs vieilles haines.

L'enseignement du professeur n'a pas moins que l'auditoire, la physionomie étrangère. Tout, dans les habitudes de l'imagination et de la pensée, trahit le Slave chez M. Miçkiewicz. Cette mâle poésie, ce patriotisme mystique, cet austère enthousiasme de Dieu, étonnent et font une profonde impression. La parole de M. Miçkiewicz a autorité sur l'âme, elle incline au devoir, elle n'éveille pas seulement un passager enthousiasme, elle laisse une sérieuse résolution de bien vivre. Ce qui frappe non moins que ce sacerdoce de la parole, c'est la modestie, ou mieux, l'humilité de l'éloquent poète ; et cette humilité saisit d'autant plus qu'elle est toute virile, et que l'âme, ainsi ployée devant son Maître, est magnifique d'énergie et de commandement.

Les peuples slaves sont à peine connus. On n'a que de vagues et inexactes notions sur leur génie, leurs mœurs, leur littérature. C'est pour nous un monde nouveau, plus nouveau même que l'Amérique. Nous n'y retrouvons pas comme aux Etats-Unis ou au Brésil, sur une jeune terre, notre civilisation vieillie. Tout, dans les pays slaves, diffère de notre Occident, l'homme aussi bien que la nature. Ces contrées qui, par leur immensité et leur mystère, annoncent déjà l'Asie ; ces vastes étendues qui se déroulent à la fois vers les rivages de la mer Glaciale et ceux de la Méditerranée, et des plaines de l'Allemagne aux silencieuses steppes de la Mongolie ; l'autocratie du tsar, la chevaleresque république de Pologne, les Cosaques des steppes, les héroïques

montagnards serbes, toute cette Europe slave a autant d'originalité que de grandeur.

On se la représente à demi-barbare. C'est avec raison, si par civilisation on n'entend que la science et l'industrie. Mais celui qui estime la moralité plus que l'habileté et la richesse, se tromperait en croyant les Slaves moins civilisés que nous. Le peuple, en Allemagne, en France, en Angleterre, est généralement instruit. En Russie, en Pologne, en Servie, il ne sait ni lire, ni écrire. Mais est-ce là une réelle infériorité? Ce qui fait le peuple grand, plus grand que les sages et les savans, c'est le naïf instinct de Dieu qui est aussi la beauté de l'enfance. Qu'on l'instruise; mais qu'on respecte, qu'on exalte en lui le sens du mystère et de l'infini, et cette sublime simplicité de cœur qui inspire les hautes pensées et les généreuses actions. Autrement il faudrait déplorer le savoir indigent et mesquin qu'on lui donne; car ce funeste bienfait ne ferait en réalité qu'abaisser le peuple et rétrécir l'horizon de sa vie. Mieux vaudraient alors les vieilles superstitions; il y a plus de vérité en elles; car Dieu y est davantage. Donnez au peuple l'habitude de penser et non pas la manie de raisonner; parlez-lui en poète, et en poète religieux des découvertes de la science; c'est le seul enseignement qui lui puisse être salutaire. On criera peut-être au paradoxe; mais il n'y a dans les pays slaves, de véritablement barbare, que le pouvoir qui y appelle le plus les sciences et l'industrie, je veux dire le despotisme russe; car il dégrade et corrompt les âmes.

Les Slaves ont été, jusqu'à ce jour, à l'arrière-garde de l'Europe. Les Russes ont repoussé les Mongols, et les Polonais ont arrêté les Turcs. Du reste, jusqu'au commencement du siècle, les Slaves n'ont guère rien fait. Mais ils sont aujourd'hui appelés à des destinées nouvelles. La Russie ne cesse de grandir; la Pologne se régénère dans l'épreuve; les Slaves de la Turquie s'insurgent; ceux de l'Autriche se réveillent de leur longue torpeur. Les Slaves pressentent un glorieux avenir; une pensée pleine de puissance les agite; ils se rappellent leur unité oubliée dans de longues divisions; ils rêvent une confédération qui leur donnerait l'empire du monde. Elle occuperait la moitié de l'Asie

et de l'Europe ; elle aurait à ses ordres les régimens russes, les escadrons polonais, les troupes les plus braves de l'Autriche et de la Turquie, et les innombrables cavaliers des steppes; elle toucherait à la fois à l'Himalaya, aux Alpes et au Caucase. Nous sommes à la veille peut-être de cet immense événement. La Turquie et l'Autriche comptent parmi leurs sujets vingt-cinq millions de Slaves ; et elles ne les empêcheront pas de se détacher pour se joindre à leurs frères de Pologne et de Russie. La Turquie est déjà la proie des Russes. L'Autriche menace ruine ; et cet empire factice, depuis longtemps ébranlé, n'oppose aucun obstacle sérieux à la réunion des Slaves. Tout semble la préparer. Il n'est pas jusqu'aux travaux désintéressés de la science qui ne conspirent pour elle. Les antiquaires bohèmes exhument avec une piété patriotique les âges primitifs de leur race, et découvrent ainsi l'unité des peuples qui lui appartiennent. Ces peuples ont commencé par ne former qu'une seule nation ; ils ont eu de longs siècles les mêmes usages, les mêmes lois, la même langue. Plus tard, ils se sont séparés en états, qui se sont développés sous diverses influences étrangères. Mais aujourd'hui elles ont perdu leur énergie : les vieux usages communs à toute la race se sont, en grande partie, maintenus ; et les Slaves n'ont plus de peine à se reconnaître pour une même famille.

Mais on peut avoir une crainte. Il semble que cette confédération se formera sous les auspices du tsar. L'Europe serait alors menacée de tomber sous l'influence du despotisme moscovite. M. Mickiewicz pense qu'il n'en sera point ainsi. Le réveil de la nationalité slave est fatal au gouvernement russe. L'esprit slave et le despotisme sont incompatibles. Ils ne peuvent subsister ensemble ; l'un ou l'autre doit périr. Les Slaves, du cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'au sixième siècle après lui, quand ils n'avaient subi encore aucune influence étrangère, et n'obéissaient qu'à leur propre génie, avaient les institutions les plus généreuses. Peuple paysan, ils vivaient dans des villages. Ces petites sociétés agricoles offraient un spectacle unique. Chaque ménage avait sa maison de bois et son petit jardin; du reste tout était commun et fraternel. Les colons ne

faisaient qu'une seule famille; point de priviléges, point de castes; point de propriétés; ni riches, ni pauvres. Encore aujourd'hui, plusieurs coutumes de cette organisation primitive se retrouvent dans les villages russes, polonais et serbes. Le Slave a un caractère bienveillant et sympathique; la bonhomie, la cordialité, l'enthousiasme le distinguent; il est passionné de musique et de poésie; sa religion tourne à un mysticisme affectueux et viril plus préoccupé de la terre que du ciel; son premier besoin politique est d'être gouverné avec amour. L'autocratie du tsar, fondée sur la terreur, est donc de tous les gouvernemens, celui qui lui répugne le plus. Aussi n'est-elle point d'origine slave. La Russie fut, pendant trois siècles, courbée sous le joug des Mongols. Ils obéissaient à des chefs absolus et impitoyables. Les grands-ducs de Moscou vécurent dans la tente des khans Mongols, se formèrent à leur école, et prirent leurs habitudes cruelles et despotiques. Les Russes, que les discordes avaient perdus, sentaient le besoin d'une unité puissante pour repousser un jour les nomades, et favorisaient eux-mêmes la tendance de leurs princes au pouvoir absolu. C'est ainsi que s'établit l'autocratie. Les institutions slaves faisaient obstacle aux tsars; ils les détruisirent et mongolisèrent la Russie. La terreur qui les entoure, l'organisation militaire de l'empire, l'habitude des supplices, les atrocités et les violences qui rendent affreuse l'histoire de Russie, sont le triste héritage qu'ont laissé les hordes de Tschinguis-Khan.

La Bohème subit de bonne heure l'influence de l'Allemagne et du système féodal. La Pologne fut le seul des trois grands états slaves qui demeura fidèle à l'esprit national; et c'est ce qui explique sa lutte acharnée contre la Russie. Les gentilshommes polonais ne ressemblaient point aux barons du moyen-âge. Ils vivaient unis en une grande parenté, petits nobles dans leurs maisons de bois, riches seigneurs dans leurs châteaux, du reste égaux et frères, sans hiérarchie et sans querelles, se visitant sans cesse, se rencontrant de tous les coins du pays aux rendez-vous de chasse, aux diètes, dans les camps, et se connaissant tous de la Baltique à la mer Noire.

Ce n'était pas, ainsi que dans les démocraties modernes, le peuple qui était souverain : c'était chaque citoyen. De là, le droit de veto. Chacun possédait la patrie toute entière à soi, comme, dans la commune primitive, chaque colon possédait tout le territoire. Chacun était donc maître de prononcer absolument sur les affaires publiques, et pouvait, par sa simple opposition, paralyser toutes les autres volontés. Cette liberté illimitée exaltait les caractères, et, loin de provoquer à l'égoïsme, excitait au dévouement. Car avec elle, l'esprit de sacrifice pouvait seul sauver de l'anarchie. Il était l'unique expédient de la Pologne, et pour ainsi dire, son secret d'état. Il n'y avait pas d'armée; mais au premier appel de la diète, chaque gentilhomme accourait servir sa patrie. Il n'y avait pas de trésors; on s'imposait d'après les besoins de l'état. Il n'y avait pas de tribunaux permanens; les hommes zélés se réunissaient en jury pour juger les coupables. Chacun était libre d'obéir; rien ne se faisait par contrainte; c'était en toutes choses un service de bonne et franche volonté. Toutes les institutions travaillaient également à former l'homme à la liberté et au sacrifice; et sous leur influence, la Pologne est devenue la plus généreuse et la plus enthousiaste des nations. Jusqu'au seizième siècle, elle fut glorieuse et puissante. Elle commandait, sous les Jagellons, à la Prusse, à la Bohème, à la Hongrie, aux provinces du Danube, à la Lithuanie et à une grande partie de la Russie. Mais elle ne tarda pas à déchoir. Les gentilshommes qui, dans l'origine, vivaient familièrement avec leurs paysans, prirent la morgue des nobles de l'Occident. Jusqu'au dernier des Jagellons, les rangs de la noblesse avaient été facilement ouverts, et le peuple entier aurait fini par y entrer. Mais tout-à-coup elle ferma cet accès et se sépara du reste de la nation. Elle perdit aussi à la même époque la sévérité des mœurs. Elle se fit turbulente, légère, hautaine et dissipée, et oublia dans l'orgueil et le plaisir l'esprit de sacrifice. C'en fut fait alors de la Pologne; après trois siècles de décadence, elle finit par succomber malgré d'héroïques efforts.

La Russie et la Pologne sont animées d'un génie trop différent

pour que leurs littératures se ressemblent. La littérature russe est peu riche. L'esprit n'a pu prendre librement l'essor sous le despotisme moscovite. Le tsar est l'idéal de la poésie russe. Elle rêve l'empire et la domination, et est essentiellement autocratique.

La poésie polonaise s'inspire d'un fervent patriotisme. Ce n'est pas le prince, c'est la Pologne qu'elle chante. Elle la célèbre comme une terre sainte de sacrifice et d'enthousiasme, comme la Jérusalem de la liberté. Elle offre la plus grande variété et prend tous les tons et toutes les formes, drame, épopée, idylle, chanson. Seulement les Polonais, non plus que les autres Slaves, n'ont point de poésie satirique. Leur esprit est gai sans avoir rien de méchant, et une plaisanterie mordante répugne à sa débonnaireté.

Le contraste des deux littératures se remarque bien sur un point; je veux parler des chroniques et des mémoires. Les moines étaient les chroniqueurs de la Russie, et ils n'avaient point de part au gouvernement; ils vivaient retirés dans leurs cloîtres, livrés aux exercices de la dévotion et à l'étude des pères grecs. Les tsars ne laissaient pas au clergé d'influence sur les affaires. Ils eurent pour politique constante de l'asservir et de l'annuler; ils ne souffraient aucun pouvoir à côté du leur. Les religieux, sans pratique du monde, n'avaient pas l'intelligence de l'histoire. Leurs arides chroniques n'offrent qu'un registre d'événemens isolés qui se suivent sans qu'on en sache la raison. On dirait une table des matières plutôt que l'ouvrage. Ces récits sans vie ne peuvent servir que comme les médailles qu'on trouve en terre, ou les inscriptions des monumens, pour fixer les dates et constater les faits. Nestor, le patriarche des chroniqueurs russes, sauve un peu cette sécheresse par une antique naïveté; mais ses continuateurs n'ont plus même ce mérite. Il est fort difficile de tirer de sources aussi pauvres une histoire qui ait quelque intérêt. Karamsin n'y a pas toujours réussi. Les écrivains français ne se sont pas mis en peine de si peu de chose : quand l'histoire leur a manqué, ils ont imaginé des romans. L'un d'eux désirait voir l'Illyrie ; il était sans argent ;

il donne une traduction des chants serbes dont il n'avait pas lu un vers; il sut mettre de l'esprit à cette mystification; et le monde littéraire fut sa dupe. Lévêque et Leclerc ont également inventé l'histoire slave. Rien de plus amusant, en pareil sujet, que leur style vertueux d'académicien encyclopédiste. Les chroniqueurs sont très-avares de détails sur l'invasion des Varègues. Ils se contentent de dire que les Slaves, ne pouvant plus se gouverner, appelèrent les Normands. L'auteur français a su donner à son récit une grâce qu'eût enviée Florian. Un vieillard, nous dit-il, jouissait de beaucoup de considération parmi ses compatriotes. Ses cheveux blancs (l'auteur connaît même la couleur de ses cheveux), ses grands biens, et de bonnes intentions plus que ses lumières, donnaient du poids à ses avis. Il s'avisa, un jour de fête, de rassembler autour de lui tous les chefs de famille, pour leur dire : « Mes amis, nous ne formons pas un peuple, *nous supportons toutes les charges d'une nombreuse association sans en goûter les avantages. Nous avons eu des rois qui nous ont indignement trompés*, peut-être parce que nous les avons reçus de la main du hasard ou de la force. Essayons d'un monarque de notre choix. » Après ce discours, qui sent un peu son dix-huitième siècle, il propose Rurik. Toute l'histoire est aussi récréative.

En Pologne, le clergé ne se trouve pas seulement dans les églises et les monastères, il est partout ; il siége dans les diètes ; il assiste les rois de ses conseils ; il vit avec la noblesse ; on le rencontre dans les châteaux et les forêts de chasse ; il combat même sur les champs de bataille ; il pouvait tout savoir et tout comprendre. Aussi les chroniqueurs polonais ont-ils jugé, avec une singulière sagacité, le caractère et les intentions des princes, la politique et les luttes des partis. Toute la nation apparaît dans leurs récits avec sa vie et son mouvement, ses habitudes campagnardes, son esprit aventureux, ses guerres hardies et ses assemblées orageuses. Leur style, animé, pittoresque, a une physionomie toute polonaise, quoiqu'ils aient écrit en latin. C'est une langue slave couverte d'un voile de latinité. Les Slaves ont un sentiment profond de la nature,

qui n'a pourtant rien de panthéiste ; ils préfèrent en elle ce qui a vie et individualité, et ont une véritable amitié pour les animaux et les plantes. Le style des chroniqueurs trahit ces instincts. A chaque moment ce sont des métaphores tirées de la nature. Quelquefois tout un discours politique se compose de fables et d'apologues. Boleslas, attaqué par son frère illégitime, le fit prisonnier dans un combat, et le fit ensuite juger. Le chroniqueur introduit les conseillers du prince et met ces paroles dans la bouche de l'accusateur : « C'est une triste plante que » celle dont la racine est rongée par un ver. Si l'on ente un poi- » rier sur un saule, le fruit en sera amer. Tout le monde sait » qu'une panthère est née d'une tigresse et d'un lion, et que le » loup-garou naît d'une lionne et d'un tigre. Le frère de Boleslas » ressemble à un basilic ; il a quelque chose de la ciguë ; il me » paraît semblable au serpent à cornes. Le basilic fascine et tue » par la puissance de son regard ; plus la ciguë est douce, plus » elle est vénéneuse ; quant au serpent à cornes, on ne peut nier » qu'il n'y ait quelque chose de royal et de majestueux dans son » aspect. » Après avoir attaqué la naissance illégitime du prince, l'accusateur parle de son éducation : « Son caractère, dit-il, fut » formé par les soins des Allemands et les maximes des savans » de Prague. » C'était un mince éloge. Les Slaves ont peu de sympathie pour les Allemands, et les savans de Prague n'avaient guère bonne renommée en Pologne. Suit une liste des proverbes bohêmes : « Tendez la main, ô mon fils, mais en même temps » tendez des piéges. » — « Voulez-vous tuer quelqu'un avec cer- » titude, présentez-vous chez lui sous l'habit d'un médecin. » — « N'épargnez pas les promesses ; cela oblige beaucoup de monde, » et ne vous oblige à rien. »

Le même chroniqueur commence ainsi son quatrième livre, en parlant de l'ambition démesurée du prince dirigé par sa mère : « Il y a un oiseau très-singulier qui s'appelle Vraitza ; il » vit solitaire et ne se laisse approcher d'autres oiseaux de son » espèce qu'une fois l'an. Il construit pour ses petits des nids » sur de hauts arbres, autant de nids qu'il a de petits. Le » petit, à peine sorti de l'œuf, confiant dans la force de ses

» ailes, s'élance par-dessus les arbres, par-dessus les mon- » tagnes, plonge dans le ciel, se perd dans les nuages, et s'en- » ferme dans les airs. Quelquefois les vents l'empêchent » de descendre pour prendre sa nourriture, il meurt de faim et » finit ainsi sa vie aérienne. »

Cette manière des chroniqueurs polonais fut sévèrement jugée par les étrangers. Leur style paraît emprunté aux conversations intimes du règne animal, et les savans qui vivent dans la poudre des bibliothèques ne peuvent le comprendre : mais il est le seul qui peigne le caractère national et en exprime fidèlement l'originalité.

Les Russes n'ont pas écrit de mémoires. L'empereur ne le permet pas. Il existe pourtant, en ce genre, un ouvrage très-curieux et fort rare aujourd'hui. C'est une notice d'un maître de police sur les événemens principaux dont il fut témoin à Saint-Pétersbourg. Il est le type d'un homme passif, qui exécute les ordres du gouvernement sans rien raisonner ni sentir. Il a été en crédit auprès de tous les favoris, et fut successivement chargé de les arrêter tous, de les mettre aux fers, de les transporter hors de la ville. Il raconte avec la plus grande naïveté comment son excellence Munnich le chargea d'aller vers l'illustrissime Biren pour l'arrêter et le jeter dans un kibitka [1]. Vint le tour de Munnich et ainsi de suite. Il paraît sincèrement attaché à tous les hommes qui sont au pouvoir : s'ils tombent, il ne les déteste ni ne les plaint. Il s'étonne seulement lorsqu'il voit une personne s'élever ; puis il commence à l'admirer ; il en devient amoureux : il voit sa chute, s'étonne de nouveau et oublie.

La Pologne compte de nombreux écrivains de mémoires. Les gentilshommes polonais avaient l'habitude des affaires et la connaissance des hommes que donne l'état républicain. Ils pre-

[1] C'était la voiture qui transportait les condamnés. Elle ressemblait à un coffre-fort ; elle était recouverte en cuir, doublée en fer-blanc, et fermée de tous côtés ; il n'y avait qu'une petite ouverture par où le prisonnier respirait et recevait sa nourriture. Le kibitka a été aboli par Alexandre.

naient tous part au gouvernement de leur pays. Ils menaient vie héroïque et romanesque, mêlée de fêtes et de guerres. Rulhières était vivement frappé des existences extraordinaires qu'il voyait en Pologne, en plein dix-huitième siècle. L'exaltation naturelle au peuple et sa fougue aventureuse les expliquent. Les gentilshommes repassaient les événemens de leur vie aux heures de loisir, et se plaisaient à les retracer dans des pages charmantes de verve et d'abandon. Passek est le plus remarquable de ces écrivains faciles et spirituels. Il n'a pas songé au public; il recueillait ses souvenirs pour lui seul; on a même des preuves qu'il n'a jamais lu ses mémoires à sa femme. La vivacité et la bonne humeur les distinguent; ils peignent admirablement l'époque.

Passek vivait au dix-septième siècle. La Pologne était déjà alors en décadence. Ce n'était plus comme autrefois, par-dessus tout, le culte fervent de la patrie. Un gentilhomme, selon Passek, doit être prêt à se battre pour ses amis, à payer leurs dettes, à faire des voyages dans leur intérêt, à les servir de ses conseils. Ce sont là, dit-il, les vertus cardinales de la noblesse, et il les possédait toutes. Passek servit sous le célèbre Tscharneski, et assista à toutes les grandes batailles contre les Russes, les Suédois et les Prussiens : ses mémoires sont une des sources importantes de l'histoire du temps. M. Mickiewicz en a cité quelques passages curieux. Nous les donnons ici, et les lecteurs de la Revue auront sans doute du plaisir à les connaître. Le cours de M. Mickiewicz nous offre d'ailleurs un intérêt particulier. Nous sommes fiers d'avoir eu le noble poète pour hôte, et il conserve à notre pays le plus affectueux souvenir. Il n'est pas un étranger pour nous; il nous appartient un peu.

Voici comment Passek décrit la prise d'une forteresse suédoise :

« Nous étions en discussion pour savoir qui de nous couperait la tête à ce bel officier suédois, lorsque des soldats pénétrèrent dans des caves où il y avait des tonneaux de poudre. Un maudit dragon

y entra la mèche allumée, et le feu prit à la poudre. Quel fracas de tempête! Le château sauta; et le marbre et l'albâtre, tout s'envola. Or il y avait près de nous, à l'angle du château, une tour, où l'on voyait des images de marbre, qu'on appelle des statues. En effet, elles ressemblaient parfaitement à des créatures vivantes. Je ne les ai pas vues sur pied; mais j'en ai examiné plusieurs après l'explosion. L'une d'elles fut jetée de notre côté. C'était merveille à voir. Les soldats accouraient et la regardaient avec admiration. Ils crurent un moment que c'était la femme du commandant pétrifiée par la frayeur. Elle avait l'air d'une belle dame avec ses mains croisées et sa riche parure. Le corps m'a paru très-beau et d'une telle délicatesse qu'il fallait y toucher pour sentir la pierre. Cette tour servait de belvédère au roi de Suède. Il y montait pour faire la sieste, il y donnait des bals et des fêtes, et il pouvait de là contempler tout son petit royaume.

» Les Suédois avaient demandé à capituler, et ils auraient pu l'obtenir; mais la tour avec ses défenseurs sauta en l'air; et les Suédois firent route vers les nuages; puis je les entendis tomber dans la mer comme des grenouilles. Pauvres Luthériens! ils avaient fait une retraite habile en fuyant de devant nous vers le ciel. Mais ils ne purent y entrer, Saint-Pierre ayant fermé le guichet en disant: ah! traitres, vous avez rejeté le culte des saints, vous prétendez que leur intercession est de nulle valeur, et vous viendriez habiter parmi eux! Vous avez chassé les Jésuites de votre pays, comme s'ils étaient des brigands. C'est vous aussi qui êtes cause de l'accident qui emporta un brave gentilhomme, Babola, avec son armure complète, de la Suède jusqu'à la Vistule; heureusement il a survécu à ce voyage et se porte à merveille. »

Passek raconte tout avec cet entrain et cette gaîté. C'était le ton de la conversation polonaise. Pendant deux siècles il y eut fête continuelle en Pologne. Partout, dans les chaumières des paysans et les demeures des gentilshommes, c'étaient des danses et des réunions de plaisir que n'interrompaient pas même les plus terribles guerres. Cependant l'énergie des temps anciens s'était concentrée dans quelques caractères sombres et farouches; et l'on voyait, à côté de cette folle noblesse, des personnages qui vivaient solitaires dans leurs châ-

teaux comme des Lara ou des Manfred. Les joyeux gentilshommes ne comprenaient rien à ces austères apparitions, à ces tragiques figures. Passek, étant en garnison dans un village, vit un de ces maniaques et le décrit ainsi :

« Le château du village était habité par une grande dame qui avait pour mari le castellan de Zahroczyn, guerrier expérimenté. Il aimait sa femme; mais ils ne vivaient pas ensemble; ils habitaient des châteaux séparés, et avaient chacun une cour nombreuse. Le seigneur castellan était la terreur de la contrée. On sait qu'il battit un escadron du régiment de Podoski. Il avait envoyé au commandant une déclaration de guerre dans les formes. « Je vous attends, » mais non pas dans mon château, pour ne pas avoir l'air de compter » sur mes gens. Je vous donne rendez-vous en rase campagne. » Le défi accepté, le castellan appela d'abord le chef de la troupe et le sabra. Il appela ensuite dix cavaliers qui eurent le même sort. Puis il s'empara des étendards et des tambours. D'ailleurs il ne faisait de mal à personne. Il affectait une gravité et une religiosité extraordinaires. Il avait attaché à son chapeau un petit crucifix, et lorsqu'il entrait dans une société, ou traversait une foule, il passait les yeux fixés sur son crucifix, ce qui le dispensait de saluer. Un page le suivait, chargé de sa redoutable épée. Les anciens domestiques qui l'avaient servi depuis nombre d'années, disaient ne l'avoir jamais vu sourire. Il venait souvent dîner chez sa femme; et le dîner fini, il retournait de suite à son château aussi gravement qu'il en était venu.

Il arriva qu'un jour, où nous étions à table chez sa dame, on annonça cet excellent seigneur castellan. Nous voulûmes aller le recevoir; mais la dame nous retint. Nous le vîmes entrer, gravement absorbé dans la contemplation de son crucifix. Arrivé près de la table, il se mit à genoux, et reçut de sa dame une bénédiction épiscopale. Il remarqua alors un officier convié au festin qui se distinguait par sa taille : « Bonjour, le grand maréchal de la cou- « ronne, » fit-il. L'officier qui se trouvait être le chevalier Passek, lui répondit en le saluant du nom de sire. — « Je vous ai reconnu, » continua le castellan, « car je sais que vous êtes un jouvenceau, et » que vous passez pour le protecteur de Madame. » Notez que, disant ceci, il avait à ses côtés le page à la redoutable épée. — « Je » ne crois pas, » dit le chevalier, « que personne ait le droit de se

» dire le protecteur de Madame. » — Un officier coupa court en disant : « Nous espérons que le seigneur castellan nous permettra » de finir le dîner. »

» Le castellan alla s'asseoir au bout de la table ; il regardait de temps en temps son page ; il mangea peu ; puis il mit la main dans la poche du page, en tira des pièces d'or qu'il jeta aux musiciens, et la danse commença. Un officier invita le castellan à prendre part au divertissement. Pour réponse, il frappa sur sa grande épée, et dit : « Je n'engage à danser que cette demoiselle-là, et si je dansais » avec elle nous pourrions troubler le bal. » Le Lithuanien se retira, et n'insista pas. On nous a dit que le castellan, lorsqu'il était dans son château, avait coutume d'appeler près de lui son orchestre, et parcourait son salon en s'essayant avec son épée. Aussi entendait-il parfaitement l'escrime. »

Passek eut de nombreux duels. Il en décrit au moins trente. On se battait pour l'honneur du roi, pour l'honneur de son parti politique, pour l'honneur de sa famille et de ses amis. Il n'y avait pas de bal ni de réunion qui ne finît par des duels. L'arme était toujours le sabre. Une affaire en amenait trois ou quatre. Il arrivait ainsi à Passek de fendre la tête à un adversaire ; il lui fallait ensuite couper la main au frère de la victime, et soutenir souvent un troisième combat contre un autre parent. Au nombre de ses duels, on peut deviner celui de ses blessures et de ses contusions qu'il n'a garde d'avouer dans ses mémoires. On devait même se battre quelquefois pour pouvoir vivre dans un palatinat étranger. Passek raconte qu'un seigneur ne pouvait souffrir de le voir dans son palatinat, et ne supportait pas même d'entendre parler de lui. « Mais, ayant cassé quelques bras, » dit Passek, « je réussis à former avec ce gentilhomme les liens d'une véritable fraternité. »

Une telle vie explique les combats incroyables que la cavalerie polonaise, composée de gens pareils, put soutenir contre les armées russes et les régimens suédois. Elle les mettait toujours en déroute. Passek ne s'occupe pas, dans les batailles, du plan des chefs ; il ne juge pas les dispositions stratégiques ; mais il décrit parfaitement les engagemens auxquels il

prit part lui-même, les combats singuliers, les affaires d'avant-poste. Il décrit ainsi la victoire que Tcharneski remporta à Polenka sur l'armée russe :

« Au point du jour, l'armée s'ébranla, pour être le plus tôt possible en récréation (Passek appelait ainsi le combat), et pour avoir le temps d'en prendre à son aise. Tout en marchant chacun faisait ses dévotions. On chantait l'office de la Sainte Vierge. Les aumôniers parcouraient les rangs à cheval. Parmi les soldats, les uns couraient à confesse, les autres en venaient. Chacun de nous scrutait sa conscience, et se disposait à une mort chrétienne.

« A une demi-lieu de Polenka, l'armée se mit en bataille. Nos deux cavaleries se ruèrent l'une sur l'autre, semblables à des lutteurs de force égale, se heurtant, s'étreignant, se repoussant, sans pouvoir se terrasser. Le général russe courait çà et là sur son cheval, comme un maquignon bohémien dans un jour de foire. Un cuirassier polonais parvint à lui asséner un coup qui fit tomber son casque et le força à se rejeter vers les siens. Alors les boyards lâchèrent prise, et nous les poursuivons l'épée dans les reins. Mais voici les Lithuaniens qui s'avancent de leur côté. Autour de nous, tout devient bataille et dans une confusion extrême. La peur a une physionomie inquiète comme celle d'un convive mal assis à table. Enfin les ennemis eurent peur et reculèrent.

« Les rangs des Russes se dégarnissent, et leur armée commence à ne battre que d'une aile. L'aile gauche finit aussi par être vigoureusement poussée ; et il s'ensuivit une mêlée telle qu'à peine avait-on le temps d'achever son homme, qu'un second survenait ; puis un troisième se jetait comme un lièvre dans la gueule des chiens. En vérité, il fallait une tête comme Tcharneski pour tout voir. Nous retournons enfin. Je regrettais de n'avoir pas fait de prisonniers, et regardais avec complaisance mon cheval alezan. Tout-à-coup quelques cavaliers russes sont aperçus. Je vois parmi eux un noble gentilhomme. Comme j'étais le plus avancé de ceux qui les poursuivaient, je lui crie : « Arrête, tu auras la vie sauve. » Il arrête en effet sa course, mais son regard dédaigneux se fixa avec pitié sur mon uniforme. Il me prenait pour un soldat du train, et ne voulait pas tomber entre les mains de semblable canaille. Il avisa un de mes compagnons, honnête et peu hardi, qui se crut appelé au jugement dernier. Cependant le Russe, le

prenant pour un brave gentilhomme, lâche un coup de pistolet. Notre homme hésite, s'arrête, il est sur le point de s'évanouir, lorsque le Russe le tire de perplexité, en lui remettant son épée et ses pistolets; mais j'étais déjà là pour les recevoir. »

Voici les détails d'un autre combat :

« Le général Strarouk, avec 60,000 hommes, prit position à quatre lieues de notre camp. On assemble un conseil de guerre. L'ennemi n'offre pas la bataille. Pourquoi? Aurait-il peur? impossible, avec une armée supérieure à la nôtre. On fait quelques prisonniers; on leur demande la cause de cette immobilité, et notre général apprend que les Russes attendent un renfort de 40,000 cosaques, qui s'avancent à marche forcée. Qu'y a-t-il à faire alors? Vite, un conseil de guerre. On tombe d'accord qu'il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le réprimer. On traverse le fleuve, et chacun de dire : s'il s'agit de vaincre, impossible. Quant à fuir, encore plus impossible, à moins qu'on ne tente de passer sur le ventre de l'armée russe. Après les engagemens d'avant-poste, les Russes s'avancent, et leurs masses épaisses et bariolées apparaissent comme des champs de diverses couleurs. On ordonne aux tirailleurs de rentrer dans les rangs. Le palatin nous exhorte : au nom de Celui pour qui vous portez votre sang en sacrifice! s'écrie-t-il. Les deux armées restent de nouveau en face l'une de l'autre. Cependant, douze mille hommes se détachent de l'armée russe. Le général ennemi paraît vouloir nous enfoncer. Eh bien! mes amis, dit le palatin, à nous de commencer. Alors les manches retroussées jusqu'aux coudes, il se met à l'œuvre, et le combat s'engage. Quinze mille cavaliers lithuaniens viennent charger les Russes et les obligent à reculer.

Durant mon long service militaire, je n'ai jamais vu mes compatriotes agir avec tant de vigueur. C'est une opinion universelle que si nous faisions toujours de même, nous pourrions conquérir le monde. Il faut aussi convenir que les boyards sont terribles à voir. Devant ces barbes touffues, on éprouve une sorte de respect, comme si on allait combattre ses ancêtres.

» Le palatin accourt de nouveau vers nous. « Maintenant, mes » amis, » dit-il, « avec l'aide de Dieu, en avant! une charge à fond! » Son régiment de cuirassiers s'ébranle, une forêt de lances polonaises. Heureusement les boyards, qui craignent pour leur

ventre, n'attendent pas. Il est évident pour tout le monde que nous ne devons qu'à une protection toute particulière de Dieu une victoire aussi miraculeuse. Car je n'oublierai jamais et je dirai partout ce qui m'arriva dans cette bataille ; je le regarde comme un miracle. Engagés dans la mêlée, en face de la cavalerie russe, nous avons essuyé une décharge presque à bout portant, et nous n'avons perdu qu'un seul cavalier. Oui! le proverbe a raison : les soldats portent la carabine, et Dieu arrête la balle. »

Les écrivains de mémoires français content tout autrement. Ils jugent moins les détails que les résultats. Passek saisit les accidens pittoresques d'un combat ; il en décrit les aventures plus que les manœuvres, le drame plus que la tactique ; il surprend dans la mêlée les actes de bravoure ; il observe en poète le champ de bataille. C'est la manière du roman historique, de Walter Scott par exemple. Passek n'a fait ainsi qu'obéir au génie national. Les Polonais étaient animés sur le champ de bataille du même esprit qu'à la diète. Ils y étaient tous, en quelque sorte, égaux et souverains. Ce n'était pas du chef que dépendait le succès. Chaque soldat y travaillait et devait se conduire comme s'il était seul à couvrir la Pologne entière de son corps. Ce haut devoir donnait aux courages une enthousiaste témérité et l'habitude des prouesses. De là, des combats héroïques plutôt que savans ; mais cette vaillante armée de gentilshommes tombait facilement dans l'indiscipline. Les Russes, au contraire, agissaient par masses, et, depuis Pierre-le-Grand, leurs intrépides colonnes ont la force de la plus sévère discipline.

Il y a aussi chez Passek quelques lueurs de l'esprit mystique qui inspire la Pologne. Il a plus foi aux présages qu'aux combinaisons du général, il croit aux miracles, il porte la pensée de Dieu dans le combat ; et ceci frappe d'autant plus que Passek, d'esprit jovial et plaisant, ne sait guère être sérieux. La gaîté n'est faite que pour cette pauvre terre, et notre gentilhomme se trouve mal à l'aise dans les régions mystérieuses du monde invisible.

Quand Passek quittait les camps pour revenir à sa modeste demeure, il s'amusait à tout observer curieusement sur sa route et continuait ses descriptions. Il montre pour les animaux les

sympathies de la race slave, et l'on trouve dans ses mémoires des passages pleins d'intérêt pour un naturaliste. Sa maison ressemblait à une ménagerie. Lorsqu'il allait à la chasse, il était précédé par un corbeau apprivoisé qui lui montrait le chemin en volant. Il avait aussi des éperviers et des faucons. On voyait dans sa meute des renards privés et des lièvres qui couraient pêle-mêle avec les écuyers. Passek était fier de cet équipage de chasse, et les bons paysans soupçonnaient là un peu de sorcellerie.

Passek a varié ses mémoires de toutes sortes de récits, où l'on retrouve toujours le même talent de conteur. En voici un charmant de fantaisie et de malice, qui ressemble presque à une charge de petit journal :

« Les habitans de la Suède et d'une partie du Danemark vivent en bonne intelligence avec les diables. Quelques-uns sont assez habiles pour se les assujettir, et s'en servent sans façon, comme les Turcs de leurs esclaves. Cette sorte de lutins est généralement connue sous le nom d'esprits familiers. Voici ce que je sais à ce sujet.

» Un des écuyers de M. Rey, notre ambassadeur en Suède, étant tombé malade, son maître le laissa dans ce pays, sauf à le réclamer plus tard. Le malade, qui était déjà en convalescence, habitait une pièce basse et solitaire, dans un château presque désert. Un soir, il entendit comme une brillante symphonie. Il pensa qu'il se donnait un bal dans quelque appartement du château; lorsque, tout à coup, dans un coin de la chambre, il vit sourdre d'un trou de rat un petit marmouset, une façon de gentilhomme habillé à la mode. Bientôt il s'en élance un autre, puis trois, puis quatre, et des dames enfin et des demoiselles. La musique allait toujours son train; l'assemblée entra en danse. Notre écuyer s'émut, et il lui prit un frisson. Bientôt les petits danseurs, deux à deux, commencèrent à enfiler la porte, musiciens en tête. Suivait une belle demoiselle fort endimanchée, en costume de fiancée. Enfin la musique se tut et les lutins disparurent. Il ne resta dans la chambre que notre écuyer qui tremblait, et un petit monsieur qui revint sur ses pas et dit : « Ne craignez rien. Nous sommes des gentilshommes du » royaume des esprits; un des nôtres doit épouser la demoiselle que » vous avez vue; nous allons célébrer le mariage. La cérémonie » accomplie, nous comptons retourner chez nous par ici, cette

» chambre est sur notre chemin. Nous espérons que vous serez de
» la noce. »

» L'écuyer, se souciant peu d'un tel honneur, n'eut rien de plus pressé que de barricader la porte. Cependant la cérémonie ne tarda pas à finir. La musique recommence, la noce reparaît et s'arrête à la porte. Que faire? Un lutin trouva le moyen de se glisser à travers une fente. Une fois dans l'appartement, il y prend terre, et s'élance jusqu'à la taille d'Antée. Il adresse à l'écuyer un geste comminatoire, tire les verroux et rétablit la libre circulation. Le cortége traverse la chambre en bon ordre, arrive au bord du trou de rat, chacun y rentre à son tour, et tout le monde disparaît. Mais ce n'est pas tout. Une heure ne s'était pas écoulée que le petit monsieur revint s'annoncer par le trou de rat, comme porteur de cadeaux de la part de l'assemblée. Il présente à l'écuyer une magnifique brioche, des confitures et des épices, et s'échappe ensuite.

» Les Suédois et les Finnois sont très-fiers de la protection de ces esprits familiers. J'ajouterai cependant que je n'ai pas vu une seule fois mon sabre s'ébrécher sur une tête finnoise ou suédoise. Il est vrai que nous autres Polonais nous prenons nos précautions, faisant bénir nos sabres, et frotter nos balles aux vases sacrés. »

Le même conte se retrouve en Pologne. Mais tandis que Passek en fait un récit plaisant, le peuple lui a laissé sa première gravité tendre et aimable. C'est un gentilhomme qui a perdu son amante; il la pleure; elle lui apparaît, le console, et lui laisse en souvenir une cassette fée où il trouve toujours une perle. On voit ici les aventures du Conte. Ce petit personnage est d'abord naïf et sérieux, et sous son humble apparence cache quelquefois de hautes et religieuses pensées. Il se pervertit en courant le monde, et se fait badin, spirituel, railleur, mauvais sujet. Puis Perrault succède à Rabelais, et le conte finit par n'être plus qu'un amusement d'enfant.

(La fin à une prochaine livraison.)

LOUISE DE RYTSCH,

OU

UNE HÉRITIÈRE SUISSE AU XVme SIÈCLE[1].

XII.

Ce fut donc dans un état de triomphante victime que Louise dut paraître dans l'assemblée où se trouvaient réunies toutes les personnes qui, ayant influé jusque là sur sa destinée, avaient à divers titres le droit d'assister au dénouement de ce singulier procès. Amédée s'y était entouré d'un certain nombre d'ecclésiastiques dont la présence devait sanctionner les résolutions de la jeune fille. Supposant avec quelque apparence un choix secret auquel jusqu'alors l'espoir avait manqué pour se manifester, il voulait, au moyen d'une déclaration authentique et soudaine, couper court aux intrigues, aux influences secondaires, aux tentatives d'intimidation, aux accusations détournées, même contre lui; car il pouvait être soupçonné d'user, pour ou contre l'un des prétendans, de sa position de protecteur. Sa promptitude à tout concilier devenait un gage éclatant de son impartialité.

L'assistance était nombreuse et formait dans la grande salle du château une double enceinte de visages fiers et attentifs, devant laquelle on avait placé quelques siéges pour les trois dames et, du côté opposé, d'autres siéges pour les prélats. A la demande d'Amédée, l'un d'eux répéta officiellement le jugement du concile et en

[1] Voyez les livraisons d'avril, de mai, de juin et de juillet, p. 280, 339, 416 et 461.

exposa les motifs. Après cela Amédée, s'adressant formellement à Louise elle-même, lui demanda de prononcer, comme elle en avait le droit, cet arrêt définitif que tout le monde attendait et d'où dépendaient la paix de deux pays, le repos de deux grandes familles et le bonheur de son propre avenir. Le moment était venu pour elle d'user à son gré des pleins pouvoirs que l'église lui conférait et dans le libre exercice desquels personne ne pouvait intervenir.

A cette interpellation un silence plein de frémissemens se répandit sur l'assemblée et la domina long-temps. Louise cherchait à se lever et ne réussit à se tenir debout qu'en s'appuyant du haut dossier de sa chaise. Peu à peu cependant, raffermissant son geste, son visage, ses mouvemens, elle fit quelques pas en avant et, d'une voix où tremblait encore l'émotion vaincue, elle parla ainsi, en levant autour d'elle des regards mouillés et attendris, mais assurés :

— Je suis donc libre ! et personne, vous l'avez dit, Monseigneur, ne demandera compte de mon choix ; personne ne m'accusera d'un manque de foi ou de fidélité ; personne n'imputera à quelqu'autre le crime attaché à mes préférences ; l'incendie et le meurtre ne seront pas mon cortége nuptial à la place des anges. . . . . : mais, demain, j'entrerai au couvent des sœurs de Sainte-Marie pour y prononcer des vœux éternels. Après cela, mon dernier souhait est que le concile se charge de partager ma fortune entre les deux pays qui se la disputaient, entre mes deux patries, en prélevant la dot qu'exigera le monastère pour me recevoir.

Le plafond en s'écroulant n'aurait pas produit une commotion plus violente que ces paroles inattendues, inconcevables, auxquelles les ecclésiastiques eux-mêmes, approbateurs par état de pareilles résolutions, ne trouvaient rien à répondre dans leur étonnement profond, paroles qui terrifiaient le reste de l'assemblée au point de lui enlever la faculté de réclamer. Bientôt cependant un tumulte s'éleva, s'enfla, dominé par les cris et les reproches de Dame Marguerite et roulant autour de Louise à demi-morte sur sa chaise les questions, les imprécations, les prières, les conjurations et toutes les violences de ton et de langage dont des gens confondus pouvaient s'aviser pour faire chanceler sa détermination. Seuls les deux terrestres fiancés étaient restés à leur place, se provoquant des yeux et cherchant sur la figure l'un de l'autre, pour éclater, quelque trace d'un triomphe secret obtenu sous le nom du céleste époux que Louise avait choisi. Mais la jalousie elle-même n'aurait pu inventer,

n'aurait pu placer autre chose que de l'amertume sur ces figures consternées, et les deux chevaliers, se détournant d'un commun accord, semblèrent ajourner du moins leur querelle.

Après un certain temps donné à l'inévitable confusion d'un résultat si étrange, Amédée demanda, au nom de l'ordre, de l'humanité, un peu de calme et d'attention. Mais la vivacité du bouleversement général et des impressions particulières dominant toutes ses instances, il se leva et, s'approchant aussi de Louise, il réclama des personnes qui l'entouraient, même de sa mère, un moment de solitude pour elle, recueillement qu'il eut soin de protéger par sa présence et dont elle sortit par un court entretien à voix basse avec lui.

— Emmenez Mademoiselle, elle a besoin de repos, dit-il ensuite à Dame Marguerite; puis, s'adressant aux intéressés, il ajouta: Quoique l'église ne soit pas faite pour dénier l'honneur et la sagesse de la décision prise tout à l'heure, elle n'est point rigoureuse dans ses voies jusqu'à ne pas souffrir la réflexion et, s'il le faut, le retour vers une autre protection que la sienne. C'est pourquoi je viens de garantir à Mlle de Rytsch un intervalle de tranquille et indépendante méditation sur le parti qu'elle a pris. Son noviciat commencera dès demain, afin de la mettre sur-le-champ en la garde des immunités ecclésiastiques partout où elle se trouvera.

A ce moment l'avoyer reprenait son aplomb pour entrer dans la situation nouvelle, d'autant plus excité à tenter de s'y rendre maître qu'il voyait Felga, dans sa hauteur fière, redoubler contr'elle de roideur. Sans prononcer un seul mot qui eût trait à la résolution même de Louise pour la combattre ou pour l'accepter, M. de Ringoltingen demanda d'ouvrir un avis sur un point tout à fait secondaire et de pure convenance, qu'il lui paraissait facile de décider d'une manière impartiale entre les parties et agréable pour Louise: c'était que sa chère fille passât le temps de son noviciat, non au couvent, mais tour-à-tour à Fribourg et à Berne, au sein de sa famille et de celle de son tuteur. De cette façon Louise serait placée le mieux possible, ou pour persister en toute connaissance de cause dans sa résolution, ou, si elle revenait en arrière, pour fixer définitivement son choix, dont elle était maintenant maîtresse d'une manière encore plus solennelle.

Amédée laissa tomber sur la figure tranquille de l'avoyer un regard perçant et grave qui semblait vouloir éclairer l'âme de celui-ci;

enfin, après quelques explications demandées et données pour la forme, il reprit :

— La décision de l'église est que Mlle de Rytsch puisse agir en toute liberté et nous veillerons en tout lieu à ce que cette décision soit suivie. Ainsi, pour accorder ce qui peut l'être, nous acceptons l'arrangement proposé. Mlle de Rytsch, pendant son noviciat, séjournera alternativement à Berne et à Fribourg. Là elle pourra revenir de sa résolution si on trouve moyen de le lui persuader sans contrainte ; et, pendant les six mois qui s'écouleront à dater de ce moment, si elle vient elle-même me le demander, je la relèverai sans difficulté de son premier vœu. Je vous prends tous à témoin de cet accord conclu entr'elle et moi, et que je ratifie solennellement et publiquement. Elle ira d'abord chez sa mère, ensuite chez son tuteur, et c'est vous, seigneur Heinzmann Felga, qui me la ramènerez ici, si elle doit y revenir. Ainsi, elle a décidé.

A ce changement soudain de perspective qui rouvrait devant les prétendans toutes les chances perdues, il y eut partout un rayonnement d'espérance, un apaisement subit de murmures, une joie qu'on ne chercha point à dissimuler.

XIII.

La fin de cette journée accablante amena pourtant à Louise quelque repos. La famille Ringoltingen s'était réunie chez l'avoyer pour parler librement de la nouvelle situation qui s'ouvrait devant elle et des moyens d'en profiter. Restée seule, la jeune fille écoutait tinter cette cloche du couvent dont le son doux et voilé avait attiré son son âme vers la paisible demeure d'où il s'élançait dans les airs : il n'y avait encore pas d'autre lien que cet appel mélancolique, entre le monastère et la future religieuse qui avait préféré ces murs inconnus à toutes les pompes d'une carrière mondaine et puissante. D'où était sortie cette prédilection, préparée sourdement peut-être par la tristesse et la prière, mais qui avait subitement éclaté, comme un miracle, étonnant presque le cœur qui la proclamait ? De cette cloche : de cet angelus tranquille, harmonieux et vibrant. Maintenant il évoquait au contraire les images empourprées des couronnes de la terre ; il rappelait les fêtes terrestres dont l'airain

marquait aussi l'heure sacrée avec des chants du ciel. Un vague et innocent soupir s'élança du sein de Louise. Derrière elle une pâle figure dont les vêtemens se détachaient en noir dans l'ombre lui dit tout à coup : — Quoi! ma fille, déjà!

Louise avait reconnu le prince et, rassurée de son subit effroi, elle murmura tranquillement : — Non, ce n'est pas un retour, Monseigneur ; non, je ne reviendrai point en arrière ; non, votre main que je bénis ne mettra jamais sur ma tête un autre voile que celui des saintes sœurs.

— Il est heureusement temps encore ; et il le sera pendant une année, ma fille ! Je ne reçois, vous le savez, aucun engagement définitif, secret ou public, maintenant.

— Eh bien! ce sera plus tard! reprit-elle. Il faudra traverser une longue épreuve. Vous l'avez voulu.

— D'où vous vient donc, enfant, ce dédain obstiné pour les biens de la vie ; les connaissez-vous? Savez-vous ce que vous ensevelissez de jouissances permises, de bonheur légitime, dans la cellule que vous implorez? Que vous a fait le monde pour que vous l'ayez jugé si inexorablement, et où, à votre âge, avez-vous appris à compter assez sur votre amour de Dieu pour n'en vouloir à jamais point d'autre? Si c'est lui qui vous donne ce courage, c'est bien : il ne vous défaudra pas plus dans l'âme que l'huile à la veuve de Sarepta pendant la famine. Mais prenez-y garde! est-ce vraiment une vocation qui vous inspire cette résolution telle que les plus saints et les plus pénitens, mis à votre place, auraient peut-être hésité?

— Hélas! répondit-elle, je ne sais ; mais j'espère, mais je crois, mais je me confie, je suis sûre de Dieu, non pas de moi. J'ai le goût aussi des choses douces de la terre, j'aime à aimer les créatures et je prendrais volontiers ma place au banquet des joies d'ici-bas. Je suis née pour être heureuse, plus heureuse peut-être que d'autres par beaucoup de félicités qui sembleraient dans mon partage; mais la force de vouloir mon bonheur au travers des maux d'autrui m'a manqué. Je ne puis trouver ma place parmi ces hommes qui se déchirent, qui se haïssent et qui, si je choisissais l'un d'entr'eux, se rueraient sur lui comme des démons. J'apporterais donc le péril, peut-être la mort à ce que j'aime! à Dieu ne plaise! Mon cœur connaît assez de tourmens pour refuser celui-là. Ah, croyez-le! depuis que j'étudie l'ambition, la jalousie, l'avidité, je les ai vues plus implacables, plus sûres d'arriver au but que l'amour.

— Le raisonnement le meilleur n'est jamais, ma fille, qu'un fantôme à côté des faits : craignez, en le suivant, l'irréparable réalité, bien autrement redoutable.

— Et ces vieillards, ces femmes, ces enfans dépouillés par la guerre, qui me croiraient heureuse dans une opulence dont je ne pourrais disposer, et qui me maudiraient ! Et toute cette politique des serres de laquelle je ne sors qu'au pied de l'autel ! Et tout ce passé de violences publiques, de manque de foi, de trahisons involontaires que je ne puis oublier ; ne sont-ce pas aussi des réalités ? Mon nom, mon existence ont déjà fait tant de mal : et je ne me sens nécessaire à personne dans ce que j'ai d'intime et de meilleur... Qui est-ce qui m'aime ? Henry ? Il le dit, et je ne suspecte pas sa sincérité ; mais cela m'épouvante sans me convaincre.

— Et Felga ? dit Amédée.

— Son père m'a appris, à Berne, qu'il le forçait à continuer ses poursuites de fiancé. Moi aussi je suis fière ; je ne veux ni d'une destinée dont le commencement s'est souillé au contact de l'or, ni d'une position achetée au prix de toutes les illusions généreuses de mon cœur. Ma vie ne peut plus être assez belle pour me contenter, si ce n'est comme servante du Seigneur. J'ai pris exemple pour écouter mon ambition, surtout celle de pleurer s'il le faut, mais de ne plus faire pleurer personne.

Tout riche qu'il pût être d'argumens contre ce calme, ce serein désespoir des choses d'ici-bas, Amédée ne trouva pas bon de s'en servir, les jugeant trop vulgaires devant une âme de cette trempe. Il s'approcha de Louise, prit affectueusement sa main fiévreuse, et s'écria : Ma fille, vous êtes un docteur expert sur le mépris à faire des vanités. Mais, pardonnez-moi d'insister encore, est-ce par ce vrai goût du ciel qui dure à jamais ?

— Dieu seul ne m'a jamais manqué, voilà tout ce que je sais. Mes désirs, hélas ! pourquoi les sonder ? j'ai assez souffert. Il passe devant moi bien des nuages d'or et de flamme, je rêve et je les suis, ils s'ouvrent, ils m'attirent, et c'est l'éclair, la tempête et la mort qui en sortent pour me recevoir. Je me défie de tout sous cet orage invisible qui m'étouffe sans avoir l'air de me toucher. C'est assez de craintes, d'esclavage masqué, de prisons sinistres ; la terre n'a pas pour moi autre chose, mais il me reste l'azur du ciel. Il est des maux dont on ne guérit pas ; ce sont ceux qui flétrissent la foi aux biens naturels de la vie. Si je suis trop jeune pour porter cette

incurable blessure, je sens qu'elle se rouvrirait souvent dans mon sein, y parût-elle même guérie; et peut-être au sein d'un bonheur apparent saignerait-elle toujours.

Au surplus, ajouta-t-elle après une pause et en rougissant, cela importe peu. Les pensées d'une jeune fille n'ont pas beaucoup d'importance quand il s'agit des intérêts de deux pays. La bizarrerie de mon sort a voulu que j'eusse une double patrie sans que les attachemens de la jeunesse me fissent oublier les souvenirs et les liens de l'enfance. Habituée à faire des vœux pour Berne pendant la guerre des Confédérés, je ne le suis pas à en faire contre Fribourg. Mon entrée au couvent est une sorte de testament qui arrange ou répare l'injustice, inévitable autrement, de ma fortune. J'obéis par ce sacrifice à un double devoir et, pourquoi n'en conviendrais-je pas avec vous, mon seul père! juste ou illusoire, ce dévouement m'est doux: j'aime à me vouer en secret comme une offrande volontaire à la cause des deux républiques; l'une est grande par sa force et par sa liberté; l'autre est sincère et croyante, elle deviendra libre un jour. Je peux les réconcilier et d'avance les réunir en priant pour elles dans un monastère, et voyez! pour mieux éviter un choix dangereux entr'elles, ma retraite ne sera pas sur leur sol aimé; elle sera près de vous.

— Que ceci, mon enfant, ne vous entraîne pas! Lausanne est une de mes prédilections, mais je n'y suis qu'en passant. Vous ne vous doutez point des vicissitudes qui m'attendent peut-être, et j'en épargnerai l'augure à votre jeune esprit, déjà trop averti des tromperies cachées sous les plus brillans dehors de la vie. Ne consultez que vous, vous dans ce que vous êtes et non dans vos impressions d'aujourd'hui. Craignez d'écouter des illusions, même pieuses; craignez de fuir mal à propos, même des fantômes, si votre cœur comme beaucoup de cœurs, hélas! n'est pas fait pour s'en passer. L'héroïsme le plus humble est aussi le plus difficile; il est ordonné à peu de créatures, même parmi celles qui le comprennent, la sagesse modérée conduisant plus sûrement que la recherche excessive des extrémités du devoir. La vérité est austère et ne veut point d'enfantillages. A qui ne la suit pas en toute simplicité elle livre plus de combats et fait subir plus de défaites inutiles que tout autre guide. Il faut attendre son heure, sans la dépasser, sans la presser, ni la forcer à contre-temps. Réfléchissez bien, mon enfant. Quelles que soient les prétentions ou la déraison des deux cités, ne leur sacrifiez pas légèrement votre avenir.

— Non, mon père ; mais j'en ai le pressentiment certain, en vain je me tournerais en arrière. Cependant j'essaierai peut-être, un seul jour, pour vous obéir, pour éprouver encore qu'il n'y a de secourable pour moi que Dieu, de paix que sous l'abri du voile de l'église. Si vous saviez comme j'ai besoin de vivre ailleurs qu'en moi-même et dans les pensées de ma situation, comme je serai heureuse seulement de ne plus sentir en moi l'héritière de Rytsch ! Oh personne ne peut comprendre cela !...

— Vous avez raison, dit Amédée : votre jeune conscience a trouvé un des secrets de la plaie universelle ; nous voudrions tous, déchargés de l'immonde poids du passé, recommencer dans nos courtes années de vie trois ou quatre existences différentes et sans rapports entr'elles, afin de calmer certains cris du cœur importuns qui nous reprochent ici le mal d'autrui, ailleurs le nôtre, là le péché, plus loin le ridicule. Il n'y a en effet sous le ciel, hors de Dieu, aucune source assez profonde d'eau assez rejaillissante et régénératrice pour nous laver ainsi et nous renouveler. En attendant, nous autres sages, nous usons de palliatifs ; nous changeons d'aspects et de demeures, nous devenons de papes rois, de conquérans ermites, de prince et père cénobite ; et nous oublions toujours quelque tache qui grossit et reparaît, parce que nous n'allons pas jusqu'au vrai lit de la fontaine. Pour vous, enfant, plus simple et mieux avisée, vous choisissez la bonne part : elle ne peut vous être ôtée que par vous-même ; souvenez-vous en bien. Mais s'il se trouvait qu'en vous la saine intelligence des choses a été plus forte que la persévérance du cœur, ne mettez point de fausse honte à redescendre, d'une hauteur qui surpasse le commun des hommes, vers les vœux naturels d'une jeune femme placée comme vous.

Il achevait à peine ces mots qu'un bruit de voix dans la pièce voisine annonça la présence des dames de Ringoltingen : quand elles entrèrent auprès de Louise elles la trouvèrent seule et pensive, comme elles l'avaient laissée.

(La suite au prochain numéro).

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Août.

Le ralentissement du mouvement littéraire à Paris pendant l'été nous permet de consacrer plus de place dans notre Chronique aux littératures étrangères. Mais il va sans dire que, dans une revue rapide, nous ne pouvons ni tout embrasser, ni tout effleurer même; nous voulons seulement indiquer quelques points, les plus importans ou les plus divers, et sans remonter beaucoup en arrière, ce qui nous mènerait trop loin : nous avons surtout en vue la situation du moment.

Il a paru peu de productions remarquables en Allemagne ce printemps et cet hiver. L'Allemagne répugne à se l'avouer, mais ce n'est pas chez elle peut-être que la pensée a maintenant le plus d'élan et le plus de vérité; on y vit trop dans l'illusion sur les intimes besoins du siècle, sur ses anxiétés, sur ses détresses, qu'on augmente savamment, froidement, sans s'inquiéter beaucoup de ce qu'on ne trouve rien pour les apaiser. Le philosophe, le théologien, le critique voient avant tout dans cela un livre à faire plutôt qu'un mal aigu, qu'une souffrance profonde à guérir. En outre les grands hommes, les maîtres, les chefs s'en sont allés, et avec eux la foi que l'on avait du moins en leur personne et en leur génie, sinon en leur pensée et en leur œuvre : après les conquérans les capitaines, qui se disputent leur héritage, mais qui ne l'agrandissent pas. Schelling, demeuré seul de cette

race de géans, n'a plus guère de partisans fidèles ou désintéressés, et fait peu d'élèves. Hégel s'est rendu maître de la pensée allemande, et sa critique y circule, y règne partout, même chez ceux qui rejettent son système : elle sert de base aux travaux par lesquels ils se défendent contre lui. Mais l'hégelianisme, comme philosophie, n'arrive non plus qu'à des conclusions négatives et ne fait que rendre plus net l'abîme de la pensée moderne, sans nous aider le moins du monde à le franchir. Il se publie de profondes et audacieuses recherches de critique théologique, historique et littéraire sur l'Ancien et le Nouveau-Testament, sur le Talmud et toute la tradition juive, sur la diversité de caractère et de but des Evangiles, sur les dogmes du Verbe et du Saint-Esprit considérés suivant l'aspect ou le degré de développement qu'ils ont dans tel livre de la Bible comparé à tel autre, etc. [1]; mais les auteurs de ces savans et judicieux travaux remarquent les premiers que les résultats auxquels ils conduisent ne sont que probables, ou plutôt ne sont que ceux de l'année et du jour où l'on vit, ne sont vrais qu'à leur date, et que demain tout cela peut être changé. Et demain, tout est changé en effet. Hier on se croyait sûr que l'Apocalypse n'était pas de saint-Jean, on allait jusqu'à dire, comme Zwingle à la Dispute de Berne, que ce n'était pas un livre inspiré ; maintenant c'est l'Apocalypse au contraire qui est bien de saint-Jean, qui a bien le caractère de celui qui fut surnommé *Boanerge, le fils du tonnerre;* mais le quatrième évangile en revanche, le grand évangile du Verbe et de l'Amour, ne serait plus de cet apôtre. Toutes ces savantes fluctuations témoignent contre elles-mêmes : cependant elles profitent infiniment plus au doute qu'à la foi, à cause de l'esprit de ces recherches, esprit d'investigation pure dans lequel on a plus de souci de la science que de besoin de posséder la vérité. D'autre part les gouvernemens irritent cet esprit et contribuent, par leur intolérance, à le pousser à de dangereux extrêmes. C'est ainsi que dans le Würtemberg, centre de cette critique en tout cas vraiment forte et nouvelle, les jeunes savans qui s'en occupent sont plus ou moins mis à l'index ; on leur refuse des places, on les écarte malgré leur

[1] Voir entr'autres le remarquable ouvrage sur le Montanisme *(Der Montanismus und die christliche Kirche des zweiten Iahrhunderts, von Dr. F. C. A. Schwegler,)* et la série d'articles publiés sur ce genre de sujets si capitaux et si délicats par les journaux de Tubingue.

mérite reconnu. C'est ainsi encore que le prince héréditaire de Bavière a proposé un prix sur un sujet d'histoire naturelle, en y mettant pour condition que les travaux envoyés au concours fussent en harmonie avec la nouvelle philosophie de Schelling.

Le mouvement industriel et commercial de l'Allemagne tient à tout l'esprit de l'époque et ne lui est pas particulier ; mais, sous l'ascendant de la Prusse, elle y mêle une pensée politique, un sentiment de nationalité, qui lui ouvrent peut-être un grand avenir. C'est même dans les arts, dans la peinture surtout qu'est aujourd'hui sa gloire la plus sûre et sa véritable grandeur. Dans la littérature proprement dite et la poésie, nous sommes bien loin de l'Allemagne d'il y a trente ans : comme l'on sent déjà la montagne qui descend et s'abaisse ! L'originalité, l'inspiration propre, le tact si important de ce qu'il faut prendre et de ce qu'il faut laisser, se voilent et s'enchaînent trop souvent sous l'érudition, l'universalité, l'imitation dans la pensée et dans la forme, et sous le besoin scholastique de tout dire à propos de chaque chose en particulier.

L'extrême fécondité, l'exubérance de la poésie allemande risque pareillement de miner son originalité, sa variété et sa force : aussi ne peut-on se dissimuler qu'il n'y ait beaucoup de mélange, de répétition d'elle-même ou des autres dans tout ce qu'elle produit. Combien chaque année ne voit-on pas éclore de *Chants de printemps*, de *Matinées de printemps*, de *Promenades nocturnes* et d'*Apparitions* ou de *Sermons de Minuit* qui ne vivront pas plus que nos madrigaux et nos *bouquets à Iris*, et qui n'ont d'autre mérite en eux-mêmes que celui de faire connaître l'esprit (encore moins l'esprit que la mode) d'un peuple ou d'un temps ! A cette heure les questions de forme et d'érudition technique, de métrique et de métier paraissent prédominer beaucoup dans la poésie allemande, tandis que son inspiration se renouvelle et même se soutient peu. Uhland, Rückert, depuis assez longtemps n'ont rien ajouté à leur gloire, et à leurs ouvrages rien de bien essentiel. Herwegh, dont nous avons dit les aventures et qui a dû finir par quitter Zurich, vient de publier ce qu'il appelle *Vingt et une feuilles écrites en Suisse*. C'est toujours le poète, le grand poète, du *Chant de la Haine*, mais plus exaspéré que profond, qui prend occasion de l'incendie de Hambourg pour souhaiter le même sort à Munich et à Berlin, ou qui, dans la faiblesse et l'emportement du délire, va jusqu'à demander « où nous avons pris l'idée d'un Père au dehors et au-dessus

de nous et de qui nous sommes les enfans?» — Henri Heine, peut-être le poète le plus original et le plus parfait de l'Allemagne actuelle et, en tout cas, l'un des plus allemands malgré son long séjour à Paris qu'il habite encore, malgré ses sanglantes, ses impudentes satires des hommes et des choses de sa patrie; — Heine vient de publier cet hiver un poème ironique et fantastique, *Atatroll*, où son génie, à force de descendre au matérialisme et à l'esprit, menace de l'abandonner. On y sent toujours, pour employer l'expression d'un correspondant de la Gazette d'Augsbourg, cette « jeune fraîcheur d'imagination » qui distingue Heine; mais le plan du poème est manqué, son but mesquin, celui de lancer, souvent avec beaucoup de fiel, une foule de traits piquans et de plaisanteries impossibles à saisir pour la masse des lecteurs : aussi, le même critique (le baron d'Eckstein?), qui reproche en outre à cet ouvrage un manque fréquent de poésie dans l'expression, de variété et de nouveauté dans les tours, engage-t-il l'auteur, son ami, à ne pas se flatter que l'avenir puisse deviner tous ces secrets d'esprit; « à moins, dit-il, que le poète ne compte positivement sur l'honneur d'un scholiaste. » Ce n'est donc plus le temps où Heine chantait avec une originalité si facile, tant de pureté d'accent et une si piquante simplicité, ou son Idylle de montagne *(Bergidylle)*, ou son Rêve du Sapin *(Wechsel-Sehnen)*, le temps où il disait si bien encore, à une jeune fille, cette petite chanson dans laquelle il y a du Heine et du Béranger tout à la fois:

Liebste, sollst mir heute sagen :
Bist du nicht ein Traumgebild,
Wie's in schwülen Sommertagen
Aus dem Hirn des Dichters quillt?

Mon amie, à présent il faut me dire si tu n'es pas une vision, un songe, tels que, dans les jours brûlans de l'été, il en jaillit du cerveau du poète ?

Aber nein, ein solches Mündchen,
Solcher Augen Zauberlicht,
Solch ein liebes, süsses Kindchen,
Das erschafft der Dichter nicht.

Mais non, une telle bouche mignonne, de tels yeux, un tel charme dans le regard, une si chère et si douce enfant! non, le poète ne crée rien de pareil.

Basilisken und Vampiren,
Lindenwürm' und Ungeheu'r,
Solche schlimme Fabelthiere,
Die erschafft des Dichters Feu'r.

Les basilics et les vampires, les monstres et les dragons, et toutes ces fabuleuses et funestes chimères, voilà ce que crée le poète.

Aber dich und deine Tücke,
Und dein süsses Angesicht,
Und die falschen, frommen Blicke —
Das erschafft der Dichter nicht.

Mais toi et ton espiéglerie, et ton visage si doux, et ces faux, ces tendres regards; — non, le poète ne crée rien de pareil.

— Parmi les premiers poètes actuels de l'Allemagne il faut compter aussi un gentilhomme hongrois, *Nicolaus Niembsch von Strehlenau*, connu dans le monde littéraire sous le nom plus court de Lenau. Il a publié l'année dernière une série de *libres poésies*, comme il les appelle (*freie Dichtungen*), sur les *Albigeois*. On vante surtout la beauté musicale et étudiée de ses vers. Avec la croisade contre les Albigeois et tout ce qui s'y rattache commencent la réaction contre Rome, la prépondérance de la France, en quelque façon donc tout le monde moderne; ce sujet ne manque pas non plus de grandeur, ni de variété dans les faits, dans les personnages et dans le caractère des temps et des lieux, car c'est l'époque d'Innocent III, des chevaliers et des troubadours; il aura pu, dans le temps, donner naissance à une espèce de chronique poétique et rimée, comme on en a effectivement une en provençal : mais pour fournir matière à un véritable poème, à une épopée moderne, il est à la fois trop historique et trop loin de nous. Au reste, le poète allemand n'y a pas prétendu ; il nous paraît avoir voulu seulement composer des chants lyriques et méditatifs sur cette guerre : dans sa pensée, elle se lie au grand combat de l'esprit moderne, le combat entre le doute et la foi. Au milieu de la bataille s'élève le chant du doute :

« Ecoute, Innocent! entends-tu, au milieu de ces sombres accords, le cœur qui commence à chanter le chant du doute, puisque tu veux le forcer à croire en ton Dieu et lui en prouver le ciel avec une épée! »

Et tout à la fin de son œuvre, le poète conclut ainsi :

« La lumière ne se laisse pas extirper du ciel, ni le soleil levant ne se laisse pas envelopper de manteaux de pourpre ou de frocs sombres. Les Albigeois sont suivis des Hussites, qui paient par le sang ce que ceux-là souffrirent. Après Huss et Ziska viennent Luther, Hutten, les trente ans de guerre, les combattans des Cévennes, les orages de la Bastille, et le reste. »

Nach Huss und Ziska kommen Luther, Hutten,
Die dreissig Jahre, die Cevennenstreiter,
Die Stürmer der Bastille und so weiter!

Lenau a fait aussi un poème sur Ziska et les Hussites. Il y a de la

grandeur dans cette peinture du chef aveugle commandant néanmoins la bataille sans la voir.

« Ziska se tient là en avant sur son char, commandant avec une voix de tonnerre, comment il faut mener l'ardente bataille. Il a un capitaine à sa gauche, il en a un autre à sa droite : ils lui dépeignent fidèlement le lieu où il convient d'engager le combat. . . Avant qu'une flèche lui eût dérobé la vue, il a imprimé dans sa mémoire la face bien-aimée de sa patrie, les forêts, les rivières, les baies, les contours des vallées et les courbes des montagnes; et le génie de la vengeance sait épier dans l'ombre le lieu qui se sèmera le mieux de cadavres ennemis. Autour du corps de Ziska s'amasse une profonde, une frissonnante nuit; mais son esprit mène doucement, comme à la lisière, le sauvage enfant qui est le sien, la bataille. »

La traduction affaiblit trop la beauté de ces deux derniers vers, il faut l'original :

Dunkelt auch um Ziska's Körper tiefe, schauerliche Nacht,
Gängelt er doch mit dem Geiste leicht sein wildes Kind, die Schlacht.

— Tous ces poèmes historiques, dont on voit que l'Allemagne a aussi un bon nombre, sont plus dans l'esprit que dans le goût du siècle ; ils deviendront difficilement populaires : et il y a longtemps que les poésies qui ont pu être et qui ont été vraiment populaires, ne le sont plus. On en fait des collections; les curieux, les savans dissertent sur elles et se les disputent ; les poètes s'en inspirent, les faiseurs les imitent, mais on ne les chante plus : de la bouche du peuple, qui les oublie, elles ont passé dans les livres, où il est très-facile d'être oublié aussi et encore mieux que partout ailleurs. L'Allemagne surtout met beaucoup de prix à les recueillir, presque plus curieuse en cela du génie des autres peuples que du sien. Parmi les nombreuses publications de ce genre, qui paraissent sous les titres de *Volkslieder*, de *Sagenlitteratur*, nous avons surtout remarqué les *Chants lithuaniens* recueillis par Rhesa (Berlin 1843): en voici un très-court échantillon tiré du *Morgenblatt*, qui en cite plusieurs :

LE CORBEAU.

« Ici volait un noir corbeau, ici, portant une main blanche et dans la main un anneau d'or. — Dis-moi, ô cher oiseau ! où as-tu, ô corbeau noir, enlevé cette main blanche, et où cet anneau d'or? — Je fus à la grande guerre : là se frappèrent de grands coups, là s'entrelacèrent en haies les épées, là on creusa des fosses avec les mousquets, là le sang coula par torrens : là ne gît pas seulement un fils, là ne pleure pas seulement un père. — Malheur ! c'est mon anneau ! et voilà mon bien-aimé qui ne revient pas : coulez mes larmes ! »

L'Allemagne a aussi ses chants de ce genre; les uns lui sont propres, ne se trouvent même que dans certaines provinces; les autres font partie, sous diverses formes, du trésor commun de toutes les nations. On a publié dernièrement les *Chants populaires de la Silésie*, parole et musique, « recueillis de la bouche du peuple », par Hoffmann de Fallersleben et Ernest-Richter (Leipzig, 1842). Ils contiennent des ballades, des contes, des chansons d'amour, de chasse, de fiançailles, d'ouvriers, de soldats, etc., et des espèces de fables lyriques et grotesques dont les personnages sont des animaux[1].

— Les publications historiques sont toujours très-nombreuses en Allemagne. Nous avons déjà parlé de celle qui paraît avoir fait le plus de sensation, l'histoire de la Révolution française de Wachsmuth, et celle de Léo. Il faut y joindre plusieurs histoires spéciales, diplomatiques et militaires, particulièrement sur la grande époque de 1815. Citons encore l'*Histoire de l'Allemagne sous Léopold I. et Joseph I, de* K.-A. Menzel (1841). On reproche à cet ouvrage des défauts de composition, le manque de proportion entre les parties, de choix dans les détails, etc. Malgré le patriotisme de l'auteur et le caractère national qu'il a voulu donner à son ouvrage, disent ses critiques, on voit moins l'Allemagne que la maison d'Autriche, que la guerre de Hollande, ou la guerre de succession. Mais cela n'était-il pas souvent inévitable dans l'histoire d'un temps où l'Allemagne est si effacée, en partie vendue à la

[1] De ce nombre est la fameuse et très-ancienne *Complainte du Lièvre*, dont on a plusieurs versions et variantes, entr'autres une version latine du 16[me] siècle; voici cette dernière :

Flevit Lepus parvulus
Clamans altis vocibus :
Quid feci hominibus,
Quod me sequuntur canibus ?

Neque in horto fui,
Neque olus comedi. Quid etc.

Longas aures habeo,
Brevem caudam teneo. Quid etc.

Leves pedes habeo
Magnum saltum facio. Quid etc.

Caro mea dulcis est,
Pellis mea mollis est. Quid etc.

Quando servi vident me,
Hase, Hase vocant me. Quid etc.

Domus mea silva est,
Lectus meus durus est. Quid etc.

Dum montes ascendero
Canes nihil timeo. Quid etc.

Dum in Aulam venio
Gaudet Rex et non ego. Quid etc.

Quando Reges comedent me
Vinum bibunt super me.
Quid feci hominibus,
Quod me sequuntur canibus ? etc.

France, en partie prise d'un faux enthousiasme pour Louis XIV, en qui elle espère un restaurateur de son ancienne grandeur? Cela même, cette situation, cette décadence, les signes de renaissance et de déplacement de vie qui s'y manifestent, surtout avec l'élévation de la Prusse, l'importance enfin des évènemens généraux, donne donc de l'intérêt à ce livre, malgré des défauts assez nombreux.

Un autre Menzel (Wolfgang), le célèbre critique, a publié aussi une histoire, mais une histoire contemporaine, des Allemands; la quatrième édition vient de paraître (1843). Il fait dans sa conclusion un tableau fort sombre de l'Allemagne actuelle, tableau dont tous les traits ne sont pas particuliers à ce pays.

« Non seulement l'unité et la liberté allemande sont toujours en péril, mais maintenant, ajoute l'auteur, même la vieille moralité si long-temps et si fidèlement conservée, est entamée aussi. Les sciences et les arts ne sont plus qu'un moyen de vivre et de faire fortune. Le père de famille peu à son aise, dont l'existence dépend de la faveur d'un patron, ne fait que rire quand on lui parle de patrie et d'honneur, comme s'il s'agissait de choses pour lui parfaitement étrangères. C'est non-seulement la coutume, mais encore il est de bon ton, de se marier d'après l'intérêt, la convenance, et non plus par amour. Le luxe augmente ainsi que le paupérisme. Si l'on n'est pas riche on veut au moins le paraître. Il faut aussi au valet et à la servante ces habits à formes toujours nouvelles que Paris prescrit au monde entier. Le comfort, les jouissances matérielles prennent le même développement. Pour le peuple, l'eau-de-vie est devenue une véritable peste qui ruine en masse sa santé et qui énerve toutes les générations. En même temps, dans tous les cabinets de lecture, les feuilles et les publications les plus immorales sont là pour corrompre l'esprit, et les universités à leur tour prêchent les doctrines les plus mortelles pour la foi. En revanche, il est vrai, on instruit le voleur dans les maisons de correction, et on traite le libertin dans les établissemens sanitaires, avec la plus haute humanité. Malgré tous ces élémens de ruine et d'autres qu'il énumère, l'auteur ne désespère pourtant point de l'avenir et croit qu'on peut se confier encore pour la nation allemande, sur un germe toujours indestructible et sain. Le souvenir, dit-il, de la force avec laquelle nous nous sommes levés en 1813, est toujours vivant, rien n'a pu l'extirper : ni les moqueries des Russes et des Français, ni les mesures réactionnaires en Allemagne même, ni aucune corruption de la littérature et de la société, ni la lutte récente entre l'état et l'église. Malgré les différences politiques, l'Union des douanes a rapproché la Prusse absolutiste et l'Allemagne constitutionnelle ; et l'on abandonne de plus en plus, là les sympathies russes, ici les sympathies françaises. »

— Armé de la découverte des hiéroglyphes, dont le voile est du moins en très-grande partie levé, un savant allemand, Lepsius,

poursuit ses recherches en Egypte. Il a publié le premier ce qu'on appelle le papyrus funèbre, c'est-à-dire un papyrus qui contient la formule liturgique, invariable pour tous; elle est d'un grand intérêt, à cause de l'importance capitale que les funérailles et tout ce qui se rapporte à la mort et à une autre vie, avaient pour les Egyptiens. — On annonce que Lepsius vient de découvrir le fameux labyrinthe du roi Mœris. Un Français a aussi déterminé l'emplacement que devait avoir le lac.

— Les découvertes d'Ehrenberg sur les infusoires les ont montrés non-seulement dans l'eau, à l'état vivant, mais pétrifiés, et formant des couches de terrain qui ne sont autre chose que des infusoires morts. On est ainsi ramené à l'idée des atômes créateurs, mais d'atômes dont chacun était un animal parfaitement conformé, car on sait que les infusoires ont un organisme et une vie assez compliquée. La Gazette d'Augsbourg a publié une suite de lettres fort curieuses sur ce *monde microscopique* comme elle l'appelle.

Si l'on admet une fois, dit l'auteur de ces lettres, que notre globe soit l'œuvre de ces petits animaux, que devait être la terre à son origine ? Tout simplement et naturellement une puissante goutte d'eau, dans laquelle vivait une infinité de petits êtres animés, se multipliant et mourant dans une progression prodigieuse. Le premier amoncellement de leurs corps morts devint le noyau primitif du globe, le point d'assise autour duquel la mort précipitait à chaque instant des millions de grains minéraux organisés.... La terre n'est donc point un animal, comme le veulent certaines théories, mais bien un produit d'animaux ; elle ne vit pas elle-même, mais elle est sortie d'un germe vivant, etc. etc. Du reste, Ehrenberg, qui croit bien un peu, nous dit-on, à cette cosmogonie, n'en parle pas, et s'en tient à son rôle de grand et patient observateur.

Notre Chronique étant essentiellement historique et narrative, on comprend que même des traits de mœurs qui peuvent paraître quelquefois ne s'adresser qu'à la simple curiosité, lui soient non-seulement nécessaires, mais permis. D'abord ils peignent souvent beaucoup mieux les hommes et les choses qu'une longue suite de réflexions et, vus dans l'ensemble, outre qu'ils l'animent et le varient, tous ces petits points de détails finissent par y *faire ligne* de proche en proche et aident ainsi à le composer. Ensuite ils s'adressent en masse à une plus grande diversité de personnes ; le succès général de notre Chronique l'a prouvé : ils n'intéressent pas sans

doute également tout le monde à la fois, le bon sens public ne saurait l'exiger; mais chaque lecteur y trouve quelque chose à prendre en son sens, qui l'éclaire ou qui le fait réfléchir. Ce n'est que par des concessions mutuelles qu'on arrive à avoir quelque chose pour tous; dans un petit pays, un recueil du genre du nôtre ne serait pas réalisable autrement. En continuant donc nos citations, nos extraits de journaux et de lettres, nos récits et nos revues, nous tâcherons, comme auparavant, de les ordonner dans une certaine unité générale; mais il n'est pas possible, on le comprend, de la faire toujours porter sur tous les détails et sur tous les genres de détails; ce serait détruire l'originalité de ceux-ci, parfois les sacrifier même, substituer notre jugement à celui des faits, et ôter en particulier à notre correspondance toute sa vivacité, sa franchise, sa liberté et sa vie; tranchons le mot : ce serait la rendre impossible, inacceptable, et enlever à la Revue Suisse une de ses parties essentielles, qui, nous pouvons le dire, est unique dans la presse française en ce moment.

— La *Gazette d'Augsbourg* a publié, dans le genre des nôtres, mais avec des détails moins particuliers, d'intéressantes esquisses des salons de Paris et des célébrités qui les fréquentent : entr'autres du salon de Mme Récamier, où tout se groupe autour de M. de Châteaubriand, comme chez Mme de Castellane c'est autour de M. Molé, autour de M. Pasquier chez Mme de Boignes, de M. Guizot chez la princesse de Lieven, etc. Parmi ces portraits il en est un surtout qui jusqu'ici manque à notre petite galerie et qu'on nous permettra d'emprunter à la grande, celui de M. Sainte-Beuve que le correspondant de la Gazette d'Augsbourg rencontre chez Mme Récamier entre Châteaubriand, Ampère et Ballanche :

« Sainte-Beuve, dit-il, le plus aimable causeur de la France actuelle et, dans la critique, le seul peut-être parmi nos modernes qui réussisse à unir la fantaisie et l'individualité avec un jugement sain et du savoir. Comme poète, sa muse se plaît dans les sujets de cœur et familiers (*in traulichen Kreisen*). Après une conversation avec Sainte-Beuve, un ami me disait : Sur le plus simple sujet, il est plein de saillie, d'*humour* et d'esprit, et ressemble à ces insectes de feu qui échappent volontiers dans l'ombre à la poursuite, mais qui à chaque coup d'aile se trahissent par une étincelle. »

Ces articles (N°s 133, 139 etc), contiennent ainsi quelques détails pittoresques ou biographiques sur MM. Rossi, Lebrun, Hugo, sur Mmes de Rémusat, Delphine Gay, etc. Mais en voici, sur Eugène Sue et sur ses rivaux, de beaucoup plus circonstanciés, adressés à un autre journal étranger par un correspondant anonyme mais fort au courant de Paris où il semble être fixé, en tout cas libre

et fin dans ses jugemens et aussi original que bien informé. Nous lui empruntons en partie ce qui suit :

« Le grand succès persistant et croissant est celui des *Mystères de Paris*. Il faut y voir un des phénomènes littéraires et moraux les plus curieux de notre temps. Les huit ou neuf volumes publiés ont été payés à l'auteur trente mille francs, je crois. On va en faire une édition illustrée. Il a déjà été fait des gravures isolées qui se voient dans les passages et sur les boulevards ; il y a des romances de la *Goualeuse* et on les chante au piano. Dans les cafés, on s'arrache les *Débats* le matin ; on loue chaque numéro qui a le feuilleton de Sue jusqu'à dix sous pour le temps de le lire. Quand l'auteur retarde d'un jour, les belles dames et les femmes de chambre sont en émoi, et M. Sue écrit (comme il a fait le mercredi 19 juillet) dans les *Débats* un petit mot sur sa santé pour rassurer le salon et l'antichambre. Que M. de Châteaubriand ait la goutte ou qu'un honnête homme de vraie littérature tremble la fièvre, nul ne s'en inquiète, mais M. Sue ! son silence par cause de rhume est devenu une calamité publique. On se demande où tout cela va. Habile et assez spirituellement hypocrite qu'il est, il a très-bien compris qu'après les chapitres d'appât et de licence, il fallait se faire pardonner ce qui avait alléché ; aussi s'est-il jeté aussitôt sur la philanthropie si à la mode aujourd'hui. Il y aurait de belles et profondes considérations à faire sur ce sujet : *En quoi la philanthropie née de la corruption diffère de la charité?*.. Grâce à ce prétexte, chacun suit en conscience et sans remords M. Sue partout où il vous conduit : c'est pour le bon motif, la *fin* justifie le *lieu*. Il aura droit bientôt de mettre à une prochaine édition de ses *Mystères* cette épigraphe édifiante :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon plus bel ouvrage !

Si j'étais de l'Académie je le proposerais l'année prochaine pour le prix de vertu ou de l'ouvrage *le plus utile aux mœurs*. Vous rappelez-vous comme dans *Atar-Gull* il s'est moqué de ce prix de vertu ? donc qu'il l'obtienne ! Les provinces mordent surtout à belles dents et avec un surcroît de candeur. Les procureurs du roi de chef-lieu d'arrondissement et même les présidens de cour sont émus et correspondent avec l'auteur pour lui soumettre leurs idées et discuter les siennes ; il répond dans les *Débats* très officiellement et sans rire à ces missives qui lui donnent un caractère respectable et qui servent à couvrir son jeu. Il reçoit bien aussi d'autres petites lettres un peu plus légères sur les mérites de la *Goualeuse* et de *Rigolette*, auxquelles il répond confidentiellement sur un ton plus gai ; il doit bien rire vraiment et a droit de mépriser un peu fort l'espèce. Sue est d'ailleurs un assez bon garçon (*good fellow*), qui ne prend pas trop au grave sa bonne fortune de grand homme ; il ne se donne pas pour un *écrivain*, mais pour un homme à idées et à

combinaisons romanesques, ce qui est vrai. Il a de l'invention à cet égard, il sait construire. C'est un mérite, mais ce n'est pas le seul, et il l'exagère : Jules Janin le remarque, avec une franchise assez maritime, dans le passage suivant d'un de ses plus récens feuilletons des Débats, où il traite Eugène Sue en confrère : « Il a, dit-il, le grand art de pousser à bout, et d'une façon toujours imprévue, les plus magnifiques hâbleries. Rien ne l'étonne, rien ne l'arrête, il se moque à outrance de ses victimes, il les affuble de ses hyperboles infatigables ; il a surtout le plus rare mérite de rester calme, et de rester son maître, au milieu des plus grands excès. » Eugène Sue a beaucoup vécu; dans sa première jeunesse, il a été aide-chirurgien de marine. Son père, professeur assez distingué de l'École de médecine de Paris, l'avait envoyé là pour se former et jeter sa *gourme* : il a su de bonne heure le *fond de cale,* il nous en fait jouir aujourd'hui. Il rapporta de là son idée de roman maritime, par où il a débuté. Depuis lors, il s'est exercé dans bien des genres ; il vient de trouver le sien. Ce qu'il y a de mieux dans son avénement, c'est que cela déblaie le terrain et simplifie. Balzac et Frédéric Soulié sont définitivement mis de côté. Balzac, ruiné et plus que ruiné, est parti pour Saint-Pétersbourg en faisant dire dans les journaux, qu'il n'allait là que pour sa santé et qu'il était décidé à ne rien écrire sur la Russie. On a tant abusé de l'hospitalité avec ce pays-là, qu'il croit sans doute que cette promesse est une manière de se faire bien venir et de s'assurer de la part du maître toutes sortes de petits avantages. Mais les promesses de romancier comptent-elles aujourd'hui ? — Frédéric Soulié écrit toujours, mais de plus en plus obscurément ; les chiffres en disent plus que le reste ; on ne le vend plus qu'à cinq-cents exemplaires. — Sue a été très riche ; on l'a dit un peu ruiné, mais il n'a jamais eu l'air de l'être. Il a volontiers un équipage. Les soirs dans le monde, il est très paré, mais lourdement, et y montre peu d'esprit et de vivacité de conversation ; il y parle bas et avec une sorte d'affectation de bon ton. Il se rattrape au sortir de là et se dédommage en plus libre compagnie. Il a une très jolie maison dans le faubourg élégant (rue de la Pépinière), une espèce de petit kiosque chinois, avec rochers, verres de couleurs etc., et surtout un jardin charmant, tout à fait chinois aussi. Cette maison jouit d'une certaine célébrité, et les jeunes femmes à la mode faisaient quelquefois (il y a une couple d'étés) la partie de plaisir d'aller voir le matin la maison de M. Sue. Tous ces détails sont faits peut-être pour intéresser se rapportant au romancier le plus en vogue du jour et qui, je le répète, a d'ailleurs le bon esprit de prendre assez humainement son triomphe. »

— La première livraison des *Mystères de Paris* illustrés vient d'être mise en vente. Plus de trois mille exemplaires ont été enlevés dans la journée. Quelques jours après, la vente, assure-t-on, était parvenue à dix mille exemplaires.

— En tête de la seconde édition des *Mystères* se trouve une lettre de M. Théodore Burette, professeur d'histoire à l'Université, dans laquelle l'auteur compare Eugène Sue à J. J. Rousseau et lui dit : « Toutes ces atrocités, toutes ces misères dont vous vous êtes fait l'historien-poète, ont frappé nos législateurs ; et si J. J. Rousseau a mis en baisse le lait des nourrices, vous mettrez en hausse les lois les plus simples de la justice et de l'humanité.... Si l'on crée des charges d'avocat du pauvre, à bon droit vous devez être bâtonnier. » La *Démocratie pacifique*, journal phalanstérien et fouriériste, nouvellement publié et quotidien, reproduit cette lettre : « Nous voyons, dit-elle, avec plaisir un professeur de l'Université prendre honorablement la défense du livre de M. Eugène Sue, livre inspiré par l'amour du peuple, par l'intelligence des vrais intérêts démocratiques. » Ainsi la sottise et la duperie du public indiquent nettement la voie à l'auteur des *Mystères* en se laissant prendre à sa philanthropie. Quant à M. Burette, bon humain, bon vivant comme on dit, sa philanthropie paraît être d'une assez joyeuse espèce, et celle des phalanstériens ne l'est pas moins non plus : ils font jeu à souhait au maître-hâbleur. Le catholicisme a eu ses *tartufes*, l'abbaye de Thélème aura aussi les siens.

— On a donné l'autre jour au Théâtre français une comédie d'Alexandre Dumas en cinq actes, *les Demoiselles de Saint-Cyr*. C'est comme tout ce que fait l'auteur, assez vif, entraînant, amusant à moitié, mais gâté par l'incomplet, par le négligé, par le commun. Soyez donc élevé par Mme de Maintenon et à l'ombre des charmilles de la plus noble cour pour venir parler en égrillardes : ce qui pourtant n'est vrai que pour le ton ; le fond n'a rien d'autrement immoral ; mais comment s'accoutumer à entendre une élève de ce beau siècle et de ce beau lieu dire de ces mots comme *impressionner*, *animation!* etc. Avec Dumas on s'écrie toujours : *C'est dommage*. Je commence à croire qu'on a tort ; il est de ces natures qui n'auraient jamais poussé très loin en élévation et en art sérieux; en se dissipant comme follement sur la plus large surface, il a l'air de perdre des facultés qu'il ne fait après tout qu'employer et produire dans tous les sens, et il y gagne encore de faire croire à un mieux possible qu'il ne lui eût été donné dans aucun cas de réaliser.

Mais le voilà qui s'est ému du feuilleton de Jules Janin sur *les Demoiselles de Saint-Cyr*. Dumas s'émeut aisément. Il y avait ici des circonstances aggravantes. Le feuilleton est léger, inexact, hostile, « passionné et étourdi, » comme le caractérise M. Paulin Limayrac dans la Revue des Deux Mondes, en adressant à Jules Janin quelques vérités bien touchées : « Au lieu de faire de la critique éclairée et consciencieuse, lui dit-il, on déraisonne bravement ; au lieu d'entrer dans la question, on marche bruyamment à côté. Toute bonne foi est absente de pareilles discussions, et si nous allions quelque temps encore de ce train-là, nous ne serions pas éloignés des saturnales de la critique.... Voilà où mènent les

mauvaises passions littéraires. » La rapidité avec laquelle on a inséré ce feuilleton (sans attendre le lundi d'habitude) était une hostilité et une désobligeance de plus; mais un auteur a toujours mauvaise grâce à venir défendre son ouvrage critiqué et à dire : *Mon sonnet est fort bon*, comme Dumas vient de le faire dans une longue lettre à Jules Janin que publie la *Presse* du 30 Juillet. Il ne s'y est épargné aucune sorte de mauvaise grâce. « Je me décidai » donc à lire votre feuilleton, dit-il au commencement. Mais une » difficulté se présentait : je ne reçois pas le *Journal des Débats*; » j'ai la haine des cabinets littéraires; pas une des personnes pré- » sentes n'avait sur elle le numéro du jour. Je résolus de l'acheter : » heureusement le *Journal des Débats* est un journal qui se vend : » Quel grand détour pour n'arriver qu'à ce trait vulgaire! Dumas, dans cette lettre, veut être très méchant, et il n'est que trop long. Il veut avoir l'air de bâtonner Janin, et il ne le pique pas même de la plume : c'est du Dumas-Scudéry. « Vous connaissez le proverbe » espagnol, lui dit-il encore : *Il faut attaquer le taureau par les cornes.* » Soyez tranquille, vous avez affaire à un matador qui sait son » état.... » En vérité *matador* y est, c'est Dumas lui-même qui l'y a mis. Il entre aussi dans toutes sortes de personnalités qui ne font rien à l'affaire; il affecte de rappeler à Janin le temps où celui-ci logeait rue Madame dans la même maison que M. Harel et Mlle Georges (espèce de ménage établi); il lui reproche de n'avoir pas pu faire de drame, comme si pour être critique, il fallait nécessairement avoir excellé dans le genre qu'on juge. Il lui dit : « Rappelez-vous, cher Monsieur Janin, l'histoire de cet amateur » à qui Bériot demandait : — Jouez-vous du violon, Monsieur?... » et qui lui répondit : — Je ne sais pas, je n'ai jamais essayé. Eh » bien, Harel vous adressa la même demande à propos du drame » qu'il désirait; je ne sais pas si vous eûtes la naïveté de lui faire » la même réponse; mais ce que je sais, c'est que vous vous mîtes » à ce drame; ce que je sais, c'est que vous y travaillâtes pendant » deux mois; ce que je sais, c'est que vous écrivîtes trois-cents » pages.... N'est-ce pas, cher Monsieur Janin, l'aveu soit fait entre » nous deux, n'est-ce pas que ce n'est pas chose facile que de faire » un drame? Eh bien! ce drame que vous n'avez pas pu faire, je le » fis moi; il eut même, si je compte juste, quelque chose comme qua- » tre cents quatre-vingts représentations (la Tour de Nesle) » etc. Tout cela est misérable; Janin n'a pas répondu, et son adversaire serait bien attrapé si Janin ne répondait pas du tout, qu'à la prochaine occasion, au prochain drame de Dumas. « Heureux abonnés » du *Journal des Débats*, s'écriait ironiquement ce dernier dans sa » lettre, qui, au lieu d'un feuilleton auquel ils s'attendaient, vont » en avoir deux, car je présume que cette fois-ci vous m'honorerez » d'une réponse. » Il avait été d'abord décidé que Janin ne répondrait pas. Ainsi Dumas serait resté dans la position d'un bretteur qui *se fend* et qui n'a personne vis à vis. Pourtant il l'avait faite si belle à

l'autre qu'après réflexion et ayant choisi ses points, celui-ci a pris le parti de répondre. Il l'a fait et victorieusement, ce semble. Ce qui doit accabler l'auteur critiqué, c'est que Janin l'a surtout battu avec les articles de toute la presse dont il a composé un assez joli petit faisceau et une bonne poignée de verges. Toutes les insinuations sur les primes accordées à Dumas par les ministères sont malheureusement trop fondées. Nous avons là un soupirail qui s'entr'ouvre sur les antres ténébreux de la littérature. Ce sont de vrais mystères de Paris. La considération du critique d'ailleurs n'y gagnera pas : on n'a pas plus d'esprit que lui, mais c'est un mauvais *enfant gâté*.

Tel qu'il est et dans la disette d'auteurs dramatiques, Dumas à son prix ; il a de l'entrain, de la gaité, de la dextérité, et de la charpente ; son drame a du jarret et la planche joue sous lui ; il manie et remue assez bien la comédie d'*intrigue*, sans jamais pourtant s'élever jusqu'à la vraie comédie digne de ce nom, à celle qui atteint et stigmatise les vices actuels, les ridicules du présent. Ce genre de comédie manque entièrement aujourd'hui, chacun se contente d'être plein de ridicules soi-même et de se moquer de ceux du voisin. Scribe est le seul qui, dans quelques-unes de ses pièces (comme *Bertrand et Raton* et d'autres encore), ait touché le point et piqué sinon percé le ballon. Bien des gens disent et répètent que le temps de la comédie est passé, qu'elle est devenue impossible par toutes sortes de raisons, et les théories ingénieuses sur cette lacune désormais inévitable ne manquent pas : mais s'il revenait un seul génie véritablement comique, il aurait bientôt fait justice de toutes ces subtilités qui sont comme les toiles d'araignées dans les espaces vides. Ce génie, s'il se donnait la peine de naître, trouverait bien quelques difficultés sans doute à rajeunir les points de vue, à ressaisir avec nouveauté les grands caractères déjà tracés, à les offrir par des aspects à la fois reconnaissables et imprévus, à peindre sans copier, à tirer de tous nos petits ridicules assez peu gais une large veine de plaisanterie et à convoquer toutes nos petites vanités maussades à un rire immense ; mais ce ne sont là que de ces difficultés comme le talent en a toujours à vaincre. A moins d'être ce talent même, on ne voit guère pour lui le moyen d'en triompher.

Dans toutes ses pièces, dans tous ses romans, dans toutes ses impressions de voyages, Dumas me fait toujours un seul et même effet, et déroule à mes yeux un seul et même esprit : c'est un *déjeûner de garçons* perpétuel. Au bout des trois premiers quarts d'heure ce jeu bruyant commence à fendre la tête ; et les délicats n'y tiennent plus.

— Dans sa réponse à Dumas et à ce qu'il appelle « le vagabondage de ce bel esprit aux abois, » voici comment Jules Janin se défend contre l'accusation de n'avoir pas pu faire la *Tour de Nesle* et contre celle de vénalité. « Je n'ai pas fait

la Tour de Nesle? la belle accusation, le grand crime! Mais, juste ciel! m'en suis-je jamais vanté? En ai-je parlé à qui que ce soit au monde? Par hasard, ai-je réclamé ma part dans les droits *des auteurs?* Certes, si la pièce était tombée, nul doute que je n'y eusse été pour une bonne part. On eût dit : C'est lui! il a été sifflé! Les deux auteurs qui se sont disputés à qui l'a faite, cette malheureuse *Tour de Nesle*, n'auraient plus voulu l'avoir faite ni l'un ni l'autre, et alors la chose retombait sur moi tout à trac. Pourtant je suis bien innocent de ce crime, mon nom même n'a paru en toute cette affaire que le jour où M. Dumas l'a invoqué en témoignage ; seulement, ce jour-là, M. Dumas, plus indulgent, trouvait que *j'avais semé* (mot à mot dans le *Musée des Familles*) *à profusion la poudre d'or et de diamant.* Mais, encore une fois, je n'ai pas fait la *Tour de Nesle.* Ce n'est pas moi que le tribunal a reconnu pour l'auteur, ce n'est même pas M. Dumas, c'est M. Gaillardet, que M. Dumas, dans son enthousiasme, oubliait de citer, M. Gaillardet, dont le nom *seul* a été maintenu sur l'affiche, le tribunal tolérant tout au plus *trois étoiles* pour M. Dumas. » — Sur l'autre point, il lui dit entr'autres . « Et c'est vous qui m'accusez, quand tout à l'heure une partie de la presse vous parlait si haut et si ferme de la prime que vous touchez pour vos comédies! non pas seulement la prime du théâtre, ce qui n'est pas mon affaire, mais justement la prime du ministre de l'intérieur! — Un argent qui brûle les mains! un argent destiné à secourir des vieillards et des enfans!... »

— MM. Quinet et Michelet viennent de réunir en un volume et de publier leurs dernières leçons sous le titre *Des Jésuites.* En même temps on met en vente les portraits des deux professeurs comme des deux héros du jour. C'est dommage que Narvaës, le grand vainqueur espagnol, ne soit pas en vis-à-vis. D'un côté pas plus que de l'autre on ne peut parler de sang répandu : (en Espagne, dans le grand combat livré par Narvaës à Seoane, il y a eu deux hommes tués en tout, et vingt-six blessés.) Au reste le livre *Des Jésuites* se vend peut-être encore plus énormément que celui des *Mystères de Paris.* Le *jésuite* donne encore ; et puis, pour les questions religieuses, en France il y a, comme ailleurs, un public sûr et qui achète. Toute la littérature catholique a un débit excellent; pour un littérateur dévot et industriel, c'est une carrière; tout manuscrit trouve éditeur et auteur. Après Lamartine, Béranger et Hugo, c'était Turquety, l'auteur d'*Amour et Foi*, qui se vendait le mieux. La sœur *Emmerich*, de Cazalès, cette bonne sœur avec toutes ses visions, a eu sans aucun effort plusieurs éditions, ainsi que la *Sainte-Elisabeth de Hongrie* de M. de Montalembert. Mais revenons à l'ouvrage des deux professeurs. La partie de M. Quinet est bien, très-bien : quant à celle de M. Michelet, si plusieurs la trouvent emphatique, quelques-uns même un peu burlesque, il faut convenir que l'auteur prête à ce reproche par des passages tels que ceux-ci :

« Ce que l'avenir nous garde, Dieu le sait !... Seulement je le prie, s'il faut qu'il nous frappe encore, de nous frapper de l'épée... Les blessures que fait l'épée sont des blessures nettes et franches qui saignent et qui guérissent. Mais que faire aux plaies honteuses qu'on cache, qui s'envieillissent, et qui vont toujours gagnant. » Ceci est assez bien dit sauf l'emphase ; mais que penser

lorsque venant à parler de l'art chrétien, de l'art gothique, de la *cathédrale* où Gœthe vit surtout une morte imitation de la nature, une *cristallisation infinie*, et où Victor Hugo vit surtout le laid et le diable, Michelet ajoute :

« L'un et l'autre regarda le dehors plus que le dedans, tel résultat plus que la cause. Moi je partis de la cause, je m'en emparai, et la fécondant, j'en suivis l'effet. Je ne fis pas de l'église ma contemplation, mais mon œuvre ; je ne la pris pas comme faite, mais je la refis... de quoi ? de l'élément même qui la fit la première fois, du cœur et du sang de l'homme, des libres mouvemens de l'âme qui ont remué ces pierres, et sous ces masses où l'autorité pèse impérieusement sur nous, je montrai quelque chose de plus ancien, de plus vivant, qui créa l'autorité même, je veux dire la liberté.... J'ai suivi la même marche, porté la même préoccupation des causes morales, du libre génie humain dans la littérature, dans le droit, dans toutes les formes de l'activité. Plus je creusais par l'étude, par l'érudition, par les chroniques et les chartes, plus je voyais au fond des choses, pour premier principe organisateur, le sentiment et l'idée, le cœur de l'homme, mon cœur !... »

Cette exaltation et cette glorification de lui-même vont continuant sur ce ton : « Le sentiment de la vie morale, qui seul révèle les causes, éclaire, dans mes livres et dans mes cours, les temps de la Renaissance. Le vertige de ces temps ne me gagne pas, leur fantasmagorie ne m'éblouit point, l'orageuse et brillante fée ne peut me changer comme elle en a changé tant d'autres ; elle fait en vain passer devant mes yeux son iris aux cent couleurs.... d'autres voyaient tout cela comme costumes et blasons, drapeaux, armes curieuses, coffres, armoires, faïences, que sais-je ?.... et moi je ne vis que l'âme....

« Je n'eus jamais un sentiment plus religieux de ma mission que dans ce cours de deux années ; jamais je ne compris mieux le sacerdoce, le pontificat de l'histoire ; je portais tout ce passé, comme j'aurais porté les cendres de mon père ou de mon fils.... »

Et tout cela pour dire qu'il ne méritait pas l'outrage ; non, mais ne s'expose-t-il pas au sourire ? On voit que si Barante est le père de l'école *descriptive* en histoire, Michelet y est le fondateur de l'école illuminée. — « Jamais, dit-on, le *je* et le *moi* ne s'est guindé à ce degré : c'est menaçant. » — On regrette d'autant plus cette boursouflure que M. Michelet a ce qu'il faut pour s'en passer. L'hallucination de soi-même est le mirage de ceux qui sont vides de grands sentimens. Que de gens elle abuse aujourd'hui, les plus spirituels même, que le bon goût devrait au moins garder ! M. Michelet a l'âme sympathique et le regard aisément ému, s'il ne l'a pas toujours juste et assuré. Ces qualités ne peuvent jamais l'abandonner entièrement. Mais on n'est véritablement élevé que quand on sait s'oublier : c'est en toutes choses le grand secret.

— A propos du jésuitisme encore, qu'un de nos amis propose de définir « le catholicisme en habit de voyage, » cet ami nous écrit : « Je lis dans le *Semeur* un excellent article de M. Vinet sur Bourdaloue : sa vue sur le jésuitisme qui n'est qu'une *aggravation du catholicisme* me semble très-juste, très-féconde. C'est ce qui peut s'observer en France aujourd'hui. » En effet, comme la Revue Suisse l'a

déjà expliqué, le jésuitisme est en train d'y regagner une partie de l'intervalle qui séparait l'ancien gallicanisme du catholicisme pur. On nous fournit quelques nouveaux détails en ce sens, non pas plus précis mais plus particuliers. « Le gallicanisme est une chose tellement mourante et morte en France que nos évêques et archevêques qui étaient les gardiens et défenseurs perpétuels de cette église gallicane, vont les premiers sollicitant le pape de les autoriser à introduire dans leurs diocèses le bréviaire romain et la liturgie romaine au lieu des vieilles coutumes et formes un peu dissidentes et appropriées qui marquaient l'originalité traditionnelle et nationale. Le *journal des Débats* fait des réflexions très-justes là-dessus à propos de la lettre du pape à l'archevêque de Reims. Le pape est plus sage et plus modéré que nos évêques. — Notre religion romaine et italienne se manifeste de plus en plus dans les moindres détails et par le caractère même des images exposées aux vitres des boutiques d'ornemens catholiques. Plusieurs de ces images représentent la conversion de M. Ratisbonne à Rome, il y a un an ou deux. Il est à genoux, et tout d'un coup la Sainte-Vierge lui apparaît. Les paroles par lesquelles il exprime ce qu'il vit et ressentit alors sont écrites au bas, et dans les termes de la mysticité la plus suave : le sourire et le geste de la Vierge ne sont pas moins doux et attrayans. Notez que M. Ratisbonne est représenté comme un très-jeune homme, très-beau, à physionomie élégante, avec la barbe en pointe et ayant la chevelure très-bien peignée et soigneusement partagée en deux (ce que les jeunes-gens appellent *avoir la raie*). Son habit à taille serrée est de ceux qu'on pourrait donner comme modèles dans le journal la *Mode* ou dans celui des *Tailleurs*. Toute cette image de conversion est du plus joli galant. »

— M. Cousin, infatigable et de plus en plus meneur dans tous les sens, a donné les lettres du *Père André* qu'il avait déjà publiées dans le *Journal des Savans:* le père André est un Jésuite qui fut persécuté par ses supérieurs parce qu'il se montrait un peu cartésien dans son enseignement. Il était connu jusqu'ici par un traité *sur le beau*, agréable, élégant, mais qui n'a rien de supérieur. M. Cousin qui organise son école et qui va pêchant partout des cartésiens, s'est mis à faire valoir le Père André : il y a réussi. C'est intéressant, mais trop long de documens et, croyons-nous, un peu exagéré de conclusions, comme il arrive aisément à M. Cousin qui est d'ailleurs un metteur en scène si habile, si dramatique et parfois si magnifique.

Par suite de la même activité, qui se porte actuellement sur de l'inédit, M. Cousin a publié les *Fragmens littéraires*, anciens discours académiques ou éloges mortuaires, auxquels il a ajouté pour assaisonnement les lettres inédites de Mme de Longueville : il a joint aussi un petit commentaire à ces lettres dont il s'est pourtant exagéré un peu l'importance littéraire: comme étude d'âme et de confessionnal c'est curieux. Qui ne se rappelle le portrait si touchant et si délicatement réel de Mme de Longueville dans *Port-Royal*? M. Sainte-Beuve y a aussi tiré parti de ces lettres. « Au fond, dit celui qui maintenant les publie, il n'y a de véridique, si quelque

chose l'est entièrement, que les correspondances intimes et confidentielles ; les mémoires eux-mêmes sont toujours destinés au public, et ce regard au public, même le plus lointain, gâte tout; on s'y défend ou on attaque, on se compose un personnage, on pense à soi, on ment. » Ceci est dit à merveille, comme M. Cousin sait dire dans sa langue excellente et digne du XVIIe siècle; mais que serait-ce si on appliquait cette vérité à son éclectisme officiel qu'il défendait et qu'il préconisait hier tout en attaquant Pascal! Il dit encore en parlant de Mme de Longueville : « Il ne faut pas s'attendre ici à une piété de théâtre, grandement et délicatement représentée. Ce qui fait à nos yeux l'intérêt de ces lettres, c'est leur entière vérité, c'est-à-dire la faiblesse, la misère de la nature humaine et de toutes choses, prise en quelque sorte sur le fait dans une de ces âmes qu'on appelle grandes, comme parle Bossuet. » A merveille; mais pourquoi avoir tant triomphé de ces mêmes misères dans Pascal, au nom d'un cartésianisme impuissant et tout satisfait de lui-même?

— On a donné, dans la collection des documens du gouvernement, les *lettres d'Henri IV* (un ou deux volumes pour commencer); on cite surtout celle à Marie de Médicis sur Plutarque : *Qui l'aime, m'aime*, charmante épigraphe à mettre à un petit nombre de ces livres selon le cœur.

— Il vient de paraître, dans la Bibliothèque Charpentier, les *Lettres parisiennes* de Mme Emile de Girardin : c'est le recueil de ses anciens feuilletons de la *Presse* depuis 1856 jusqu'à la fin de 1839, qu'elle a légèrement revus. Ce doit être assez agréable; il y a de jolies pages de moraliste du beau monde.

— « Mme Sand part, à ce qu'il paraît, décidément pour Constantinople. »

— « Il y a en ce moment à Paris plusieurs Jeannes d'Arc, l'une entr'autres par un Suisse de Bâle. »

—La *Gazette médicale* de Paris, du 22 juillet 1843, contient un article fort bien fait sur l'*hémospasie*, c'est-à-dire sur la méthode du docteur Junod. L'auteur de cette brève exposition des vues de notre compatriote est un médecin habile, qui insiste avec force et clarté sur les avantages incontestables de cette découverte. Il en parle comme d'un moyen thérapeutique qui doit, tôt ou tard, arriver à prendre rang parmi les plus utiles au soulagement de l'humanité. Il en recommande l'étude aux praticiens, auxquels, dans ses intentions loyales et généreuses, l'inventeur a toujours livré sa méthode et ses appareils avec une bonne foi sans réserve. Il fait remarquer aussi que ce traitement, fondé sur les lois physiologiques les plus manifestes, ne se rattache à aucun système en particulier et appartient à la vraie médecine expérimentale qui marche avec les faits, s'appuie sur l'observation et se vérifie par des résultats bien constatés; qu'il n'a rien de commun avec les panacées universelles et secrètes. Il rappelle enfin que M. Junod a soumis ses idées, ses instrumens et ses observations à l'Académie des

Sciences, qui, sur deux rapports de MM. Serres et Magendie, lui a décerné un prix. Depuis lors, la méthode hémospasique a été introduite dans les hôpitaux et dans la pratique d'un nombre croissant de médecins; les résultats ont été des plus heureux.

— Un de ces lecteurs à la vieille mode retiré dans quelque fond de province ou de cabinet, lesquels seuls savent encore vraiment lire et comparer, nous fait part d'une petite anecdote philologique qui marque sous le grandiose de l'expression une certaine confusion d'idées : « Dans son article du 15 juillet sur Joseph de Maistre (l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*) M. Sainte-Beuve l'appelle *ce grand homme de bien*, empruntant cette expression à M. Ballanche qui a ainsi salué De Maistre dans les *Prolégomènes* de sa *Palingénésie*. Or voilà que, le 29 juillet, dans son rapport lu à la séance publique de l'Académie, M. Villemain qualifie Molière *le grand honnête homme;* de même que Molière, moins oratoirement, avait dit à Bossuet dans le drame d'Adolphe Dumas : *Vous êtes un brave homme*. Et dans son feuilleton des *Mystères de Paris* du 27 juillet, M. Eugène Sue, voulant louer un philanthrope appelé vulgaire-le *Petit manteau bleu* (un M. Champion qui va par les halles et les places publiques avec la croix d'honneur sur son manteau bleu, faisant des distributions, séance tenante, à tous les pauvres gens qui passent, non sans quelque bizarrerie et ostentation), — M. Eugène Sue, à son tour, ne trouve rien de mieux que de le qualifier également *ce grand homme de bien*. Il est impossible de ne pas remarquer, quand on est un peu grammairien ou même moraliste, que voilà bien des *grands hommes de bien* en quinze jours, et rien ne prouverait plus combien une telle expression si solennelle, et qui devrait être si réservée, exprime peu une idée nette pour les esprits du jour, que cet abus et comme ce jeu qu'on en fait.

Et le raisonnement en bannit la raison. »

— La *Presse* a publié des vers d'Alfred de Musset sur la *mort du duc d'Orléans* à propos de l'anniversaire. Ils ne sont guère bons; de tels sujets sont difficiles. Il y travaillait depuis un an. C'était une dette envers le prince, dont il avait été le camarade de collége : mais il y a affectation de camaraderie dans certains passages :

Il n'est pas tombé seul en allant à Neuilly;
Sur neuf que nous étions, marchant en compagnie,
Cinq sont morts......

C'est de mauvais goût de rappeler qu'un jour au bal de la cour, invité par la duchesse de Berry à s'asseoir près d'elle sur une espèce de trône, il refusa humblement :

On dit que dans un bal, du temps de Charles dix,
Sur les marches du trône il s'arrêta jadis.

Quelle inconvenance de rappeler telle chose après que le père a renversé le trône pour y mettre son tabouret et que lui-même, le fils, était décidé à s'y asseoir sans la duchesse ! voilà où le défaut de mœurs et de procédés se retrouve chez le poète !

La vraie originalité d'Alfred de Musset est d'avoir ramené l'esprit dans la poésie, en y mêlant la passion ; son tort grave est d'avoir relâché et presque dissous la forme. Jamais depuis qu'on fait des vers français on n'a aussi peu rimé ; il faudrait remonter aux chroniqueurs en vers du XIIIe siècle. Il croit servir le sens, il se trompe. Le sens lui-même souffre de ce sans-gêne. Maintes fois chez Alfred de Musset j'aperçois bien ce qu'il veut dire, mais il ne le dit pas. Quant à sa prose elle est décidément charmante.

— « On a eu à l'Académie française, le 20 juillet, la grande séance annuelle, poétique et pathétique, prix de poésie, prix de vertu, etc. On a entendu les vers de Mme Colet sur Molière. Ils ont obtenu le premier prix. M. Philarète Chasles leur reproche leur nature presque virile et cependant féminine, quelque chose d'intermédiaire qui ne lui semble que *rare*. La poésie de Mme Colet, c'est en effet un je ne sais quoi qui est parfois le simulacre du bien, qui a un faux air de beau. C'est comme la dame elle-même. — La trouvez-vous belle, me disait-on un jour. — Oui, ai-je répondu, elle a l'air d'être belle. — Voilà ce qu'il faut à l'Académie française prise en masse. Oh ! chantons pour les bois et pour l'écho, comme Lafontaine. »

On le voit : si à Paris, comme nous l'avons dit plus haut, la saison des guêpes littéraires est maintenant passée, il en reste cependant quelques-unes qui bourdonnent toute l'année et qui, ce mois-ci, n'ont pas trop mal butiné. Mais à tout hasard, pour la bonne mesure, voici encore un petit post-scriptum :

« Dans la disette de toute nouveauté et quand on s'est demandé des nouvelles d'Espagne, on parle de la jeune princesse de Joinville (la sœur de l'empereur du Brésil) qui nous est arrivée ces jours-ci. On se demande si elle est jolie, et ceux qui l'ont vue répondent qu'elle est très-agréable. En arrivant à Brest, son premier mot, en voyant la foule sur le port, a été : *Que de blancs !* — Il paraît qu'à Rio la foule est presque toute composée de *noirs*. Elle est descendue sur la route au château de Bizy, et comme on lui faisait remarquer la beauté du parc et de la forêt, elle a répondu : « Oui, mais il n'y a pas d'arbres. » Les nôtres ne lui paraissaient que comme des baliveaux auprès de ses forêts vierges et tropicales de là-bas. Notre été, qui est détestable, lui fait l'effet d'un brouillard, et comme on disait devant elle qu'on ferait telle chose l'hiver prochain, elle a demandé avec effroi ; « Quoi ! est-ce qu'il y aura encore un hiver ? » Elle trouve que c'est bien assez d'un été comme celui-ci, et elle a bien raison. Le fait est qu'elle est très-jeune, très-enfant ; on va tâcher de la distraire. »

JEANNE D'ARC,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES ET EN VERS, PAR J. J. PORCHAT.

Le 14 et le 15 juillet, devant une nombreuse et brillante assemblée réunie à Lausanne dans les salons du *Cercle Littéraire*, M. Porchat a lu sa tragédie de *Jeanne d'Arc*. « Si je suis téméraire, » a-t-il dit à son auditoire, « j'aime mieux » l'être d'abord au milieu de nous, avant de l'être chez nos voisins. » Il vient de faire une seconde lecture de sa pièce à Nyon, et une troisième à Lausanne dans la salle de l'Hôtel-de-ville. Intéressante pour nous déjà comme innovation et comme événement littéraires, cette lecture a été partout favorablement accueillie ; chacun se plaît à reconnaître la facilité, la fécondité d'un talent agréable et spirituel, et applaudit l'œuvre d'un compatriote. Sur ce terrain, tout le monde est d'accord, mais on paraît l'être moins en considérant l'ouvrage, d'une manière absolue, comme un drame et une tragédie. Les uns lui décernant, même à ce point de vue élevé, le prix que n'a pas obtenu l'œuvre de Schiller, disent avec deux de nos journaux politiques, dont nous réunissons ici les jugemens comme opinion d'une partie du public : « La Jeanne d'Arc de M. Porchat est » une vaste composition dramatique où tout est savamment combiné ; elle est » épique et dramatique à la fois ; — c'est un drame psycologique ; — elle fait » preuve d'une grande connaissance du cœur humain ; aucun de ses replis, même » les plus cachés, n'a échappé au tact si exquis de l'auteur ; — elle est profon- » dément historique : le caractère à la fois patriotique et religieux de la mission » de Jeanne d'Arc y est plus fidèlement rendu que dans l'œuvre du poète alle- » mand ; — enfin, romantique par le sujet, elle est classique par la pureté de » la forme, et la diction, aussi souple qu'élevée, sait rendre les moindres » nuances. » D'autres sont bien éloignés d'accorder tous ces points ; le *Fédéral* de Genève a publié un article en ce sens. Suivant eux, la pièce de M. Porchat manque trop d'action extérieure et intérieure, ou d'intrigue et de lutte, de passion, de développement de caractères, d'invention dramatique en un mot ; c'est une suite de tableaux historiques, parfois même idylliques, plutôt qu'une tragédie, et elle a mieux rendu la lettre que l'esprit de l'histoire, qui offre, dans ce sujet, des difficultés et des beautés inévitables. Le style donne lieu à des observations analogues : on ne lui reconnaît pas les qualités propres du style tragique. — Notre rôle de narrateur nous faisait un devoir de rapporter fidèlement ces deux opinions, opposées, on le voit, sur des points capitaux ; et comme toutes deux ont pour défenseurs de bons juges, la pièce imprimée pourra seule les mettre d'accord ou leur fournir, pour se combattre, un sol assuré. Nous aurons soin de consigner ici tout jugement et tout succès définitifs.

SOCIÉTÉ SUISSE DES SCIENCES NATURELLES.

La *Société suisse des sciences naturelles* vient de tenir à Lausanne sa XXVIII[e] session les 24, 25 et 26 juillet : trois jours utilement et agréablement remplis par des communications scientifiques, par des fêtes variées, trois jours qui auront

laissé à tous, nous n'en doutons pas, de nombreux et durables souvenirs. C'est une belle chose que ces réunions fédérales, surtout lorsqu'aux sentimens patriotiques qui les animent s'y joint encore un objet spécial, positif et précis, de nature à être toujours traité avec quelque sérieux, alors même qu'on ne peut y consacrer qu'un temps nécessairement limité. Or, aucune de nos sociétés suisses n'a peut-être mieux ce double caractère que celle des sciences naturelles, d'ailleurs la plus ancienne et le type des autres si nous ne nous trompons. Ici, non-seulement les vieux amis se retrouvent, se tendent une main fraternelle et émue, se remettent mutuellement au courant de leur vie; non-seulement on s'adresse des paroles d'espoir et d'encouragement, des vœux réciproques, pour les siens, pour son canton, pour la patrie; non-seulement s'étend ainsi le lien fédéral, en même temps que, toujours soutenu, il passe insensiblement des mains des pères à celles des enfans; mais il y a plus encore : il y a échange d'idées et de faits positifs aussi bien que de sentimens; on s'encourage, on s'excite, mais à la poursuite d'un but précis et avec des moyens connus, assurés, à la portée de tous; la patrie n'est point absente, et, si la lutte nécessaire des diverses tendances politiques s'apaise d'elle-même dans les paisibles régions de la science, il en résulte un rapprochement général plus facile, qui n'est pas sans profit pour l'union et la nationalité; on se sent moins conservateur ou moins progressif, mais on se sent plus suisse et plus frère, ce qui est l'essentiel. Sans doute d'autres sociétés fédérales ont un caractère plus populaire et plus grandiose, dont nous ne voulons nullement méconnaître l'importance et la beauté; mais leur but est nécessairement un peu vague: tandis que la Société des sciences naturelles a non-seulement un but déterminé, mais celui de tous peut-être qui, dans l'ordre intellectuel, répond le mieux au caractère national : car assurément, parmi les travaux de l'esprit, la Suisse a surtout marqué dans ceux-là. Sa nature physique semble même devoir particulièrement y porter. Tout cela donnait donc aux séances de cette Société un intérêt sérieux, solide, dont chacun était frappé. Certainement on ne pouvait songer à épuiser les questions, ni même à poser toutes celles qui sont à l'ordre du jour dans la science; mais enfin il y a eu beaucoup d'idées échangées, des faits, des objets nouveaux présentés, des découvertes communiquées, et des discussions suivies se sont élevées sur quelques points capitaux.

Le discours par lequel le président, M. Lardy, a ouvert la session, résumait brièvement et heureusement les nombreux travaux d'histoire naturelle faits en Suisse depuis la dernière réunion à Lausanne, c'est-à-dire depuis quatorze ans. Ce discours, accompagné de quelques notes et de l'indication précise des ouvrages et des auteurs, serait un document précieux, honorable pour nous, de l'état des sciences dans notre patrie.

L'assemblée générale, quoique surtout destinée à la lecture des rapports de sections, a entendu aussi quelques mémoires intéressans: celui de M. Matthias Mayor était une attaque en forme, mais spirituelle, contre l'expérience, que l'auteur a fini par appeler, d'après la définition d'un original de dictionnaire anglais, la *maîtresse des fous,* et aussi la *Dulcinée des Monomanes*. M. Mayor se trompe de mot, disait-on, c'est à la *routine* seulement qu'il en veut : mais nous ne savons trop si le malin docteur, dans ses exagérations volontaires ou involontaires, n'avait pas en

vue autre chose ou quelque chose de plus : il nous a semblé que, par cette puissance à laquelle il déclarait la guerre, il entendait à la fois l'*empirisme* ou l'absence de principes, et l'expérience ou croyance individuelle, que chacun, pour sa part, oppose volontiers à l'expérience d'autrui. En répondant à ce mémoire, M. le professeur Choisy de Genève a fait très-justement observer que nous avions trois moyens d'atteindre à la vérité, tous les trois admissibles chacun dans sa sphère : l'observation avant tout, puis l'expérience des temps passés, et enfin la hardiesse de la pensée, les hypothèses, auxquelles ont eu recours ceux même qui, comme Newton, en avaient le plus critiqué l'emploi.

Mais c'est dans les sections que se renfermaient naturellement les discussions les plus intéressantes et les plus animées. Dans ce nombre il faut citer surtout, pour leur étendue ou pour l'importance des sujets, celle, d'abord, de MM. les professeurs De la Rive, de Genève, et Schönbein, de Bâle, sur les causes de l'électricité : le contact suivant ce dernier, ou l'action chimique, théorie à laquelle les nombreuses recherches du savant genevois donnent beaucoup de crédit. La démonstration des ingénieux appareils électriques de M. Bonijol, appareils d'une puissance très-forte quoique élégans, portatifs et d'un prix accessible, avait fourni matière à cette discussion ; le profond savoir, la réputation des deux antagonistes lui donnaient un grand intérêt, et la simplicité, l'aisance, la merveilleuse clarté d'exposition de M. de la Rive permettaient aux simples curieux de s'y associer jusques dans les moindres détails.

Une autre discussion non moins captivante a été celle de MM. Agassiz et Henri Hollard, dans la section de Zoologie, sur l'échelonnement des quatre types du règne animal, *Rayonnés*, *Mollusques*, *Articulés* et *Vertébrés*, échelonnement que M. Agassiz n'admet pas dans son ensemble. Dans la séance dont nous disons ici quelques mots, il lui a surtout opposé des considérations et des faits paléontographiques. « Au point de vue géologique ou historique il n'est plus soutenable, dit-il, d'envisager le règne animal comme une série continue, si la chose l'est encore au point de vue zoologique et anatomique, ce que M. Agassiz croit d'ailleurs pouvoir contester. On trouve, dans les couches inférieures du globe, des débris de tous les types, même de celui des *vertébrés*, qui à la vérité n'y sont représentés que par une seule classe, les poissons. Sans doute il y a échelonnement, mais de différente nature ; sans doute, pris dans leur ensemble, les animaux invertébrés sont sur un type inférieur à celui des animaux vertébrés ; mais il n'y a pas échelonnement de l'un des types à l'autre et l'embranchement des vertébrés offre seul un progrès dans le développement. » M. Agassiz voudrait donc représenter le règne animal, non comme une échelle ou série continue, mais plutôt « comme un arbre généalogique partant de la classe des poissons et arrivant à l'homme, puis à côté et parallèlement des systèmes indépendans pour les autres groupes. » M. Agassiz développe ces idées avec son entraînement accoutumé, sa richesse de savoir et cette heureuse abondance qui caractérise son exposition. M. Hollard lui oppose avec une netteté remarquable le point central du système qu'il défend : « L'apparition simultanée des invertébrés, et l'apparition successive des vertébrés, demande-t-il, conduit-elle nécessairement à la conclusion de M. Agassiz, au non-

échelonnement du règne animal dans sa totalité? Je ne le pense pas. On conçoit très-bien la simultanéité des quatre types et l'échelonnement général : l'une n'infirme point nécessairement l'autre. Mais le principe de subordination pour le règne animal n'est pas là : il est dans ce qui constitue l'*animalité*, savoir la locomotion, l'instinct etc. D'après ce principe, seul vrai mesurateur, un rayonné est évidemment inférieur à un animal des autres types ; évidemment la vie animale est chez lui au *minimum*, la locomotion se fait dans une sphère très-étroite, l'instinct est peu développé, etc. » M. Hollard poursuivant son esquisse la conclut en répétant qu'à ses yeux les plans des quatre embranchemens ou quatre types sont parfaitement subordonnés dans leurs groupes principaux. M. Agassiz dont la première objection, la seule qu'il ait développée, était essentiellement paléontographique, en indique quelques autres du point de vue de M. Hollard, la supériorité dans l'animalité même. Ainsi le type des rayonnés est, suivant lui, non-seulement plus symétrique, mais aussi pair que le type des gastéropodes ; les différens systèmes d'organes s'y différencient aussi d'une manière plus particulière que dans les mollusques, etc. M. Pictet-De la Rive, qui a pris plusieurs fois la parole dans la section de Zoologie et y a toujours montré cette facilité, cette lucidité d'expression qui sait s'approprier tous les sujets, admet, sur le point en discussion, des groupes qui ne sont pas d'une même importance, une subordination, une série, mais non pas telle qu'on puisse l'établir depuis les vertébrés jusqu'aux dernières classes, que M. Agassiz, dit-il, représente comme des sociétés animales différentes et inférieures. M. le docteur Vogt, dont les travaux sur la composition et le développement embryogénique du crâne avaient engagé la veille une autre discussion et vivement intéressé l'auditoire, présente, en faveur de l'échelonnement, des observations tirées de l'étude du système nerveux, qui est plus développé chez les articulés et chez les mollusques que chez les zoophytes ou les rayonnés.

Enfin, la discussion la plus attendue était celle sur les glaciers et le terrain erratique, dans la section de Géologie. Cette discussion est restée à une sorte d'état latent dont les spectateurs ont apprécié la parfaite convenance mais non sans quelque regret de leur part; aussi, dans le dernier diné, M. de la Rive porta-t-il en riant un toast à l'union des confédérés mais à la désunion des savans, pour que les progrès de la science ne viennent pas à se ralentir. Il trouvait sans doute que, dans la section de géologie en particulier, on s'était un peu trop borné à l'exposé d'observations et de faits, récents, nouveaux, importans sans doute, peut-être même décisifs, mais sans jamais tirer de conclusions ni entrer dans les explications systématiques sur lesquelles on n'est pas d'accord. L'exposé de M. Agassiz, concernant les travaux entrepris au glacier de l'Aar, a été naturellement le plus riche et le plus curieux. Il a eu surtout pour objet le mouvement du glacier, ses crevasses et sa stratification. Le mouvement, très-lent puisqu'on a calculé qu'il faudrait un siècle et demi avant que le gros bloc de l'Hôtel des Neuchâtelois allât rouler dans l'Aar, est pourtant très-varié ; mais les bords ne marchent pas plus vite que le centre, comme on avait été porté à le déduire de faits qui n'étaient pas des mesures : d'après des mesures au contraire, prises avec le plus grand soin et non-seulement pendant l'été mais pendant le cours entier de deux années successives, c'est le milieu du glacier qui marche plus vite que

les bords. L'obliquité des crevasses sur les bords doit donc être expliquée autrement que par une marche plus rapide sur ce point, et peut l'être, si nous avons bien compris M. Agassiz, par la résistance des pointes et des promontoires des rochers. De même dans le sens de la longueur, le mouvement n'est pas, comme on l'avait cru, plus fort à l'extrémité inférieure, il y va au contraire en se ralentissant et, à cette extrémité, au glacier de l'Aar il est d'un tiers moindre qu'à la hauteur de l'Hôtel des Neuchâtelois. Si ailleurs on a obtenu, par des mesures aussi, des résultats opposés, cela vient sans doute de ce qu'elles ont été prises seulement pendant l'été. Mais les faits les plus curieux sont relatifs à la stratification. « L'observateur le plus exact des glaciers (M. de Charpentier), celui, ajoute M. Agassiz, qui nous a appris à tous à les étudier avec quelque soin, avait été conduit à nier cette stratification : elle est donc assurément difficile à constater ; mais ayant habité le glacier par tous les temps, c'est quand il est lavé et mis à nu par la pluie que j'ai pu m'assurer de ce fait. Les couches, dans la région supérieure, sont presque horizontales, elles deviennent presque verticales dans la région moyenne, le mouvement de fond est là beaucoup plus fort, puis elles s'abaissent de nouveau dans la région supérieure : quant à la masse du glacier, au lieu d'être bombée au milieu, elle y est concave et bombée sur les bords. La compression et le cintre sur le centre va jusqu'à l'ogive, et même deux systèmes de cintres à ogives pointues finissent, en s'allongeant et s'amincissant, par s'enchâsser et se fondre en un seul. » En outre ces couches sont traversées par un autre système de bandes verticales, auxquelles M. Agassiz donne le nom de *bandes bleues* et qui sont en effet d'une glace toute différente de celle des bandes de stratification, c'est-à-dire d'une glace d'eau congelée directement et non pas d'une glace de neige. Elles pénètrent dans les bandes de stratification et les coupent sous des angles droits ; quelquefois elles leur sont parallèles par suite des mouvemens du glacier, et alors il est difficile de les en distinguer, mais dans les régions supérieures on les observe facilement. Elles sont très-fréquentes et, dans certaines parties, elles *bleuissent* le glacier. Les crevasses peuvent aussi se remplir de glace, et d'une glace tout à fait bleue, résultat de la transformation de la neige en glace du glacier. Enfin une chose bien remarquable, c'est que la masse du glacier conserve dans toute son étendue sa structure intérieure, ses stratifications etc ; il n'y a pas tassement dans l'intérieur : c'est là une raison essentielle pour ne point considérer le glacier comme le résultat d'éboulemens successifs.

Dans la même section M. Rodolphe Blanchet, de Vevey, a fait connaître le résultat de ses recherches nombreuse et exactes sur le terrain erratique dans le canton de Vaud, et sur les diverses espèces de dépôts et de bancs de sable qu'y a laissés le grand glacier du Rhône dans ses retraites successives, jusqu'à ce que, par la dernière, il se soit concentré dans la région alpine en déposant alors une suite de véritables moraines.

M. Guyot, de Neuchâtel, décrit le terrain erratique du Jura, qu'il a étudié déjà, avec autant de sagacité que de patience et dans le plus grand détail, de l'Evêché de Bâle jusque dans le pays de Gex. Le Jura, selon lui, fournit sa part, et sa grande part, depuis des hauteurs considérables, aux phénomènes erratiques. Les grands cirques de ses principaux sommets, celui de la Dole par exemple, sont essentiels à observer sur ce point.

M. Léopold de Buch, la plus haute célébrité scientifique de l'Allemagne actuelle avec Humboldt et Liebig, s'était rendu à Lausanne pour la réunion de la Société; comme à son ordinaire, il était arrivé à pied, faisant encore ses douze lieues par jour malgré ses soixante-dix ans passés, et se plaignant de l'âge parce qu'après cela il se sentait un peu fatigué. Il assistait à ces séances de la section de géologie, où tant de faits étaient apportés de tous côtés qui appuient un système qu'il n'admet point. Car on sait qu'il ne s'est nullement rendu à la nouvelle théorie des glaciers et des blocs erratiques : il veut trouver toutes sortes d'autres explications ingénieuses du grand fait qui lui sert de base, le phénomène des roches polies. Bien que rebelle à la vérité sur ce point, M. de Buch n'en reste pas moins le père de la géologie moderne, non seulement par l'ensemble de ses vastes travaux, mais encore par des découvertes récentes ; c'est ainsi qu'il vient de présenter à l'académie de Berlin un mémoire qui contient des observations nouvelles et capitales sur les phénomènes du refroidissement des couches granitiques, découverte réelle, mais dont, il est vrai, il ne se contente point et qu'il s'efforce de tourner aussitôt contre la théorie des glaciers.

M. Studer de Berne, dont l'ouvrage sur la molasse est classique en géologie, M. Escher de Zurich, M. Ewald de Berlin, MM. Desor, Lardy, Mérian ont encore pris la parole pour des observations ou des communications intéressantes sur les fossiles, sur les roches polies, sur la limite et la hauteur de ces roches, limite importante à déterminer et sur laquelle, entr'autres, M. Desor donne quelques indications.

Nous aurions de même à mentionner, dans la section de physique et de chimie, les recherches de M. le professeur de Marignac de Genève pour déterminer le poids atomique de divers corps; de M. Baup, directeur des salines de Bex, qui, rappelant son mémoire sur le calcium, antérieur à des travaux analogues publiés par M. Dumas, entre dans plusieurs détails sur la méthode dont il s'est servi ; de M. le professeur Wartmann, de Lausanne, sur une balance de son invention, très-sensible et dont les indications sont indépendantes des variations de température, etc. etc. Les mémoires et communications du jeune et hardi voyageur Tschudi de Glaris, de MM. Schinz de Zurich, Dépierre de Lausanne, Nicollet de Neuchâtel, dans la section de zoologie; celles de MM. Choisy et de Candolle de Genève, Ed. Chavannes de Lausanne, Trog de Thoune, dans la section de botanique; celles, dans la section de médecine, de MM. Lombard de Genève, De La Harpe et Mayor de Lausanne, Fueter de Berne, sur la fièvre typhoïde; ici encore les tableaux de mortalité, entrepris sur un plan scientifique dans le canton de Genève, et mis sous les yeux de la Société par M. le docteur Marc D'Espine; enfin, dans l'assemblée générale, le mémoire très-curieux de M. le chanoine Riond sur les *sauterelles du Valais*, qui rappellent les descriptions de l'Ecriture et des voyages en Orient, tout cela, et bien d'autres travaux encore que nous ne pouvons pas même énumérer, nous fourniraient une moisson abondante et utile. Mais, forcés de nous borner, nous avons préféré, au lieu de nous en tenir à une simple table des matières difficilement complète, entrer dans quelques développemens sur les points qui nous ont paru de l'intérêt le plus général. Les actes de la Société sont d'ailleurs livrés à l'impression, et les recueils plus

spéciaux que le nôtre en donneront sans doute des comptes-rendus plus détaillés.

Pour nous, nous avons voulu seulement rendre par quelques traits la physionomie nationale et scientifique de cette belle réunion. Ce qui trop souvent, dit-on, caractérise en Allemagne des réunions pareilles, savoir la préoccupation de soi-même et de sa position sociale, la morgue de la science, pire encore que la vieille et bonne pédanterie qui n'était du moins pas sans naïveté et sans abandon, ne se retrouvaient point ici, c'est M. de Buch qui en faisait la remarque. On sentait dans les discussions un intérêt sérieux pour la science ; il y régnait un ton parfait de convenance et de modération, et dans les fêtes de chaque jour, au Casino, à l'hospitalière et pittoresque villa de M. Haldimand, comme à l'Hôtel Byron au banquet d'adieu, la plus franche et la plus helvétique cordialité.

BULLETIN.

INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DU PROTESTANTISME FRANÇAIS par le Comte A. DE GASPARIN, maître des requêtes, membre de la chambre des députés. Paris, Librairie Delay 1843. Lausanne, chez M. Ducloux. Prix : 7 fr. 50 c.

« C'est de faits que je veux parler, c'est sur le terrain de la vie réelle que je veux descendre, au milieu de nos mœurs, de nos lois, des actes de notre administration, au milieu des détails de notre existence de chaque jour. Je cherche à y constater la mission de l'Eglise protestante, ce qui lui manque, ce qu'elle doit réclamer, ce qu'elle doit espérer. Mon but n'est pas plus élevé. Je ne prêche pas la foi ; je la suppose. » Ces paroles, par lesquelles l'auteur entre en matière, résument autant qu'on peut le faire en quelques lignes, le but et les promesses de son livre dans un sujet si immense et si varié ; promesses tenues avec une grande intrépidité de conviction. Dans un ensemble pareil de vues, et de déductions pratiques, exposées avec une rare franchise, qui toutefois n'a rien d'orgueilleux ni d'agressif, il doit s'en trouver, pour chaque esprit, un nombre plus ou moins grand de contestables; mais même leurs adversaires les plus décidés ne sauraient y méconnaître le mérite d'une entraînante sincérité, d'une foi que rien n'effraie, d'une charité que rien n'intimide. L'auteur ne recule point devant la multiplicité des devoirs que suivant lui le protestantisme français est appelé à remplir. A l'intérieur d'abord, outre les œuvres existantes, il en voudrait plusieurs autres encore : évangélisation des Juifs; soin de répandre non-seulement des traités pieux, mais de bons livres, « car dit-il, l'instruction n'est qu'une force, excellente ou funeste, selon qu'elle s'applique au bien ou au mal ; » sociétés de tempérance, ou mesures qui en soient l'équivalent ; cercles d'ouvriers pour les arracher aux mauvaises distractions des heures de loisir ; sanctification du Dimanche et associations dans ce but ; participation à l'instruction publique par des chaires libres, des maisons d'études, un collége protestant, des écoles plus nombreuses ; améliorations quant aux relations soutenues avec les établissemens pénaux ou charitables ; devoirs auprès des pauvres. — Hors de France

devoirs nombreux aussi : d'abord soins spirituels des colonisations protestantes en Algérie, missions aux Antilles, en Espagne, à Taïti, à Jérusalem etc. — Devoirs généraux, de simples fidèles, de citoyens, d'administrateurs des biens confiés par Dieu, de membres d'une Église dont la situation, vis-à-vis de l'État et vis-à-vis d'elle-même, veut être surveillée et défendue.

La seconde partie de l'ouvrage traite des droits du protestantisme français : 1°. droits qui se rattachent à l'indépendance du spirituel. « A l'inverse de ce qui se passe pour la liberté des cultes, elle intéresse directement le plus grand nombre, et n'est aperçue, n'est comprise que par le petit, » observe judicieusement l'auteur. Il rappelle à ce propos la fameuse clause insérée dans un édit d'Étienne, roi de Pologne : « Il y a trois choses que Dieu s'est réservées : le pouvoir créateur, la connaissance de l'avenir, et la domination sur les consciences. » Mais si *réunir les deux têtes de l'aigle*, ou en d'autres termes ramener tout à l'unité politique, paraît à M. de Gasparin une usurpation contraire à l'esprit du christianisme et à l'indépendance du spirituel, il en conclut, contre ceux qui voudraient rompre actuellement le lien temporel de l'Église et de l'État. Il ne reconnait la nécessité de la séparation que quand l'Église officielle sacrifierait véritablement l'indépendance du spirituel. 2°. Droits qui se rattachent à la liberté des cultes. 3°. Droits qui se rattachent à l'égalité des cultes. 4°. Droits qui se rattachent à la spécialité ; c'est-à-dire aux institutions et établissemens publics d'instruction, de détention ou de charité.

GENÈVE, origine et développement de cette république, de ses lois, de ses mœurs et de son industrie, par A.-P.-J. PICTET DE SERGY, ancien conseiller d'Etat. Genève, chez les principaux libraires, 1843. — 1re livr. ; prix : 2 fr. 50 c.

M. Pictet de Sergy, qui a donné sur l'histoire de la Suisse un cours remarquable dont les journaux ont publié le plan et l'introduction, se propose d'écrire une histoire générale de Genève ; la 1re livraison a paru ce printemps. Elle contient un fragment assez long (172 pages) pour donner une idée de la manière dont l'auteur envisage l'histoire de sa patrie. Genève *catholique*, *protestante* et *mixte*, ce sont ses trois grandes divisions. Chacune d'elles se subdivise à son tour en plusieurs périodes, dont la 1re, contenue toute entière dans cette livraison, ou *Genève monarchique*, se termine à l'an 1032 de J.-C., « époque où Genève commence à avoir une existence individuelle. » L'auteur fait preuve dans ce travail d'une connaissance approfondie des questions et des sources, ainsi que d'un esprit méthodique et exact. Nous avons particulièrement remarqué le chapitre sur la réunion de la Transjurane à l'empire d'Allemagne et celui sur les Allobroges ; dans ce dernier, la part que les députés de ce petit peuple des Alpes eurent au salut de Rome par la découverte de la conjuration de Catilina, prend nécessairement, rapportée à propos de Genève, un détail et une précision que ce fait n'a pas dans l'histoire générale ; mais si l'auteur n'a pas pu éviter l'inévitable écueil de toute histoire dont le champ est extrêmement borné, savoir celui de particulariser un peu trop des évènemens que se dispute chaque contrée voisine, il ne cherche pas à dissimuler cette difficulté au lecteur et l'aide au contraire lui-même à ne s'y point égarer.

(*La suite du Bulletin au prochain numéro*).

LOUISE DE RYTSCH,

OU

UNE HÉRITIÈRE SUISSE AU XVme SIÈCLE[1].

Ni Mlle de Rytsch, ni aucune des personnes intéressées dans sa résolution, ne se souciaient d'une cérémonie ostensible pour la prise de ce voile de novice, qu'elle allait porter pendant six mois dans un monde où on espérait bien l'y faire renoncer pour toujours. Sans éclat donc d'aucune sorte, Louise entra au monastère de Sainte-Marie pour quelques heures, pendant lesquelles on la reçut conditionnellement au nombre des sœurs. Elle fit en même temps une courte connaissance avec les personnes, les objets et les lieux qui devaient remplacer un jour tous les autres pour elle.

Rien ne prêtait aux illusions de l'enthousiasme dans la simplicité sobre et modeste du couvent, dans l'uniformité modérée de sa règle, ni dans la tranquille utilité de ses occupations. Parmi les religieuses, quelques-unes étaient de noble naissance, d'éducation relevée; elles avaient enseveli sous le voile ou l'avenir ou les mécomptes d'une situation brillante : mais la plupart des sœurs de Sainte-Marie sortaient des rangs du peuple et en avaient conservé, sinon l'ignorance, du moins certaines habitudes pleines à la fois de naturel, de laisser-aller, mais aussi de naïve gaîté, lesquelles servaient de correctif honnête à l'austérité d'une maison cloîtrée et régulière, ainsi qu'à la mélancolie et à la gravité des nobles dames leurs sœurs. Il y avait d'ailleurs dans le couvent des pensionnaires et des enfans pauvres élevés avec la même tendresse quoique sans contribution.

[1] Voyez les livraisons d'avril, de mai, de juin, de juillet et d'août, p. 280, 239, 416, 461 et 532.

Ce petit monde, où la charité générale et l'esprit de piété qui dirigeait l'ensemble jetaient un manteau sur les taches de l'imperfection individuelle, plut à Louise, au travers d'un certain frisson qu'elle sentit en franchissant le seuil. Elle ne se dit pas : Voici le lieu que j'aurais choisi par dessus tous les autres, mais : Voici un asile où bien des cœurs blessés ont déjà trouvé le repos; voici le monde des pauvres et des malheureux, où on ne leur dispute plus leur pain et leurs larmes!

Malgré le mur de clôture un admirable horizon s'ouvrait devant chaque fenêtre de cellule. En visitant une de ces demeures entr'ouvertes, Louise s'accouda derrière l'unique barreau qui avertissait la pénitente de sa séparation d'avec ce monde si beau, dont la vue même ne lui arrivait qu'au travers d'une barre de fer. Louise pensa aux momens où, retranchée derrière ce haut rempart et l'œil perdu dans l'immensité riche et idéale de la perspective, elle se souviendrait de sa vie d'héritière, de ses rêves de jeune fille, pour en comparer aussi les secrètes déceptions à la froideur humide du fer, là où maintenant s'appuyait sa main devant la chaleur des rayons du soleil se jouant dans l'étendue.

Cependant, lorsqu'elle sortit du monastère pâle et les yeux baissés, elle ne put se garder d'un saisissement pareil à celui qu'elle avait ressenti dès l'entrée, et, levant ses regards vers l'azur libre et riant qui lui répondait encore, elle salua d'un soupir cet univers largement ouvert et si doux, qui n'avait pas un coin où le cœur d'une femme pût se poser sans se déchirer aux épines cachées.

La famille bernoise quitta Lausanne le soir même, après des adieux et des remerciemens au prince où la courtoisie et la politique dépassaient peut-être la sincérité. L'avoyer avait voulu aussi prendre congé de l'abbesse de Sainte-Marie, et lui recommander en particulier sa chère fille au cas où elle persisterait dans sa résolution. Il avait d'ailleurs, ajoutait-il, des renseignemens à lui donner éventuellement et des arrangemens à prendre pour la dot de Louise. Le tout achevé, l'on partit.

XIV.

La situation nouvelle où se trouvait Louise chez les Ringoltingen ne pouvait se marquer par de grands changements extérieurs;

l'autorité maternelle que Dame Marguerite n'était disposée ni à modifier ni à abdiquer le moins du monde, suffisait pour maintenir la règle des actions telle que la discipline domestique l'avait établie : la jeune fille y était même plus soumise par respect, par modestie et par volonté. Cependant elle ni les autres ne pouvaient éluder les conséquences réelles de son émancipation. Il n'y avait plus moyen de la mettre ni de la tenir dans une fiction gravement soutenue d'amante et de fiancée; plus d'engagemens passifs et soi-disant irrévocables; plus d'inclination supposée, plus de droits établis à invoquer, rien à gagner par l'adresse ou par la violence : c'était toute une position détruite à refaire par la persuasion.

Quoiqu'assurément les diplomatiques Bernois redoublassent d'attention, ils tombaient du haut de trop belles espérances pour se montrer sans dépit profond et sans humeur. Ils n'avaient garde d'en faire souffrir Louise, volontairement du moins; mais de cette source cachée montaient des bouffées subites, s'exhalait un permanent nuage, qui s'étendait comme un voile sur la bonne humeur d'Yvonette et sur l'amabilité de Madame Marguerite. Celle-ci surtout, qui puisait le charme de sa souriante automne dans sa spontanéité d'enfant, dans ses caprices légers et volontaires, dans l'assurance de son empire et l'absence de contradiction, celle-ci n'était plus la même avec Louise. Elle ne croyait point lui garder rancune, se plaignant en secret seulement d'un manque de confiance et d'obéissance qu'elle n'avait point mérité; elle prenait en pitié l'insensée qui avait préféré l'esclavage monastique au sort préparé pour elle par sa famille; mais au fond, froissée dans son instinct de domination, soutenue par son mari dans la pensée qu'on lui avait manqué, blessée dans sa vanité légère par le peu d'estime que Louise avait fait de ses avis, elle lui en voulait assez pour ne pas toujours savoir s'en cacher. Inégale, irritable, parfois acerbe, elle trouvait avec plaisir les points par lesquels elle pouvait piquer sa fille en quelque pensée ou crainte sensible, et y appuyait avec soulagement. Yvonette de son côté, sans se faire faute de remontrances à Mme de Ringoltingen, dont elle voyait clairement l'imprudence, se permettait d'aussi étranges inconséquences, d'aussi dangereuses pour le moins quant au résultat final. Affectueuse et obligeante en général et de parti pris, elle ne savait pas se contraindre cependant jusqu'à passer ainsi une journée sans mêler à l'effet de sa conduite celui de quelques mots incisifs, de quelque

plaisanterie mordante, saillies de son esprit sacarstique mais qui trahissaient ses véritables pensées. Les femmes ont beau être ingénieuses à couvrir un plan, adroites pour le suivre dans ses détours, habiles à le masquer et à en dissimuler la portée, il leur manque la patience et le silence de tous les momens : peu d'entr'elles savent s'y contraindre. A force d'agir elles agissent trop, et souvent cette multiplicité de mouvemens les livre à la pénétration de l'objet tranquille de leur poursuite. L'avoyer, au contraire, montrait sa supériorité par l'imperturbable sérénité empreinte sur son front, dans ses paroles et dans ses manières. Il était pour Louise doux, paternel, sans effort et sans empressement; il devenait son refuge; sans paraître trop frappé des boutades des dames, ses attentions avaient un naturel qui leur ôtait toute apparence de calcul : en un mot, on l'eût dit sans projet et indifférent à l'issue de cette épreuve de trois mois qui lui assurerait ou lui enlèverait tout à fait l'héritière.

Quant au chevalier Henry, il avait repris sa joyeuse aménité, sa vie élégante et agréable, dont le reflet atteignait ses sœurs à chaque instant. Rien ne rappelait en lui le fiancé farouche dont les adieux étaient encore présens, comme un songe bizarre et passionné, au souvenir de Louise. Elle se disait, en le regardant jouer avec Yvonette : Non, c'est impossible! jamais des lèvres si pleines de sourires n'ont eu le contour amer, fatal, despotique, dont l'impression me demeure; jamais cette voix d'un timbre si clair et si frais ne m'a dit sourdement des mots concentrés et palpitans; jamais ces yeux insoucians, ces traits réguliers n'ont exprimé des émotions fiévreuses, n'ont été déformés par une ardente contradiction. Et cependant quelquefois, au sein de leur familiarité à demi-reprise, ou en passant à côté d'elle sans la regarder ni même effleurer ses vêtemens, Henry la touchait comme d'un éclair invisible qui la remettait soudain dans l'impression du moment qu'elle avait nié quelques minutes auparavant : ce n'était qu'un avertissement, qu'une lueur vive et fugitive, dont on pouvait douter presque à l'instant, mais la jeune fille en restait effrayée et songeuse; elle se sentait oppressée, inquiète, souffrante, et se demandait pourquoi il lui fallait passer en des sentiers si troublés pour arriver à un asile si bien enseveli.

La trêve durait encore, en attendant la paix dont Fribourg avait un pressant besoin pour résister aux troupes savoisiennes qui la pressaient sur son autre frontière. Dame Marguerite avait grand soin d'aviser Louise de la détresse de sa ville natale et de l'absurdité

qu'il y avait à dire que, pour quelque cause que ce fût, même pour le mariage de toutes les filles riches de Fribourg avec les patriciens de Berne, Fribourg se remettrait maintenant à guerroyer contre sa rivale. Louise ne répliquait pas, ou bien elle disait que c'était une mauvaise heure pour abandonner les intérêts de son pays que celle de la détresse. A ces insinuations près, Louise n'entendait plus parler ni d'Amédée, ni de Fribourg, ni de Lausanne, ni de Felga, et après deux mois commençait cependant à s'en étonner.

Plus le terme avançait qui devait amener Louise chez son tuteur, moins on pouvait surprendre chez les Ringoltingen le déplaisir, l'inquiétude, ou seulement le souvenir de ce prochain départ. La famille, au contraire, semblait confondre davantage les nuances de ses individualités dans une commune et complète sérénité. Les manières de Dame Marguerite en étaient rétablies dans leur facilité ordinaire, la malice d'Yvonette en empruntait je ne sais quoi d'enfantin et de désarmé : elle avait même des rayonnemens de tristesse qui passaient sur son front comme la trace de quelque souvenir attendri ou de quelque pitié, et elle respectait jusqu'au nom de Felga, qu'elle ne prononçait plus. Louise ne s'expliquait point cet ensemble résigné ou satisfait, chez des personnes qu'elle savait entières et âpres à leurs volontés ; mais quelquefois elle s'en donnait souci. Cependant, comme un voyageur qui sent la vague monter contre le rocher où il s'est réfugié pendant l'ouragan et qui s'y affermit malgré le vent et l'écume des flots, elle se reposait dans l'attente prochaine de son monastère et dans le secours de Celui qu'elle avait choisi pour unique appui de sa vie.

Mais là encore on avait cherché à la troubler par de vagues et énigmatiques propos. Ce concile, autorité derrière laquelle s'abritait sa résolution, ce pape dont l'infaillibilité rassurait sa foi et consacrait sa liberté de choix, on en faisait quelquefois mention avec des airs, des façons et une irrévérence tout à fait frappantes, surtout en les comparant au respect qui avait précédé. La jeune fille avait beau se dire que le désappointement pouvait motiver jusqu'à un certain point ce ton singulier, elle devinait aussi qu'il devait se fonder sur des faits plus généraux, tenir enfin à un changement dans l'état des choses qu'elle ne pouvait concevoir, et dont elle ignorait les causes, les suites, la portée. Certainement personne ne pouvait trouver dans un changement quelconque de quoi annuler la décision de Lausanne, ni rien qui allât jusqu'à détruire ses effets, jusqu'à sous-

traire la jeune fille à cette garde ecclésiastique dont elle avait fait la garantie et l'avenir de sa vie ; mais tout vague est effrayant pour qui a souffert, toute incertitude menaçante, toute ignorance funeste et, dans l'âme croyante, le doute le plus léger devient bien vite un puissant malheur.

XV.

Autour d'elle rien ne pouvait éclairer Louise. Elle était libre, mais sans amis, sans compagnes, sans relations avec des étrangers, sans occasion d'apprendre par eux les événemens ou les bruits du temps. Assombrie et fatiguée des mornes reflets de ce brouillard qui l'environnait, et au sein duquel elle marchait sans savoir où, la jeune fille s'était un matin oubliée sur le banc d'un pavillon du jardin. Elle crut qu'Yvonette allait venir l'y surprendre, et ne se leva point à un bruit de pas qui s'approchaient. C'était Henry. Sur sa personne passa cet indéfinissable commotion qui se communiquait à Louise pour l'ébranler ou l'avertir. D'un air naturel et aisé cependant il s'assit vis-à-vis d'elle et entama un entretien des plus indifférens. — A quoi songez-vous donc Louise? vous ne me répondez pas?

— Voulez-vous vraiment le savoir? dit-elle.

— Assurément.

— Je vous interrogeais en secret pour apprendre si vous êtes un homme généreux.

— Non, répondit-il en rougissant, avec une gaîté contrainte : n'y comptez pas!

— Que dites-vous là, reprit-elle, en s'efforçant un peu. Et moi qui allais vous demander.....

— N'en faites rien! se hâta-t-il d'interrompre.

— .... Vous demander, continua-t-elle intrépidement, ce que deviennent ma ville natale, la guerre, mon tuteur, et pourquoi vous seul, je l'ai bien remarqué, n'avez point un air de réserve extraordinaire sur tous ces sujets? Voyons, mon frère, Henry, soyez bon, et dites-moi ce que vous en savez.

Le jeune homme parut surpris ; bientôt une contrariété plus profonde se peignit sur ses traits ; il se tut quelques instans, et

sa voix était altérée quand il dit à Louise : — Vous avez raison : je ne suis pas de ces gens qui aiment à cacher leur amour, leur triomphe ou leur haine. Je fais assez de concessions aux désirs d'autrui pour céder aux vôtres sur un point où je n'ai d'ailleurs rien promis. Fribourg vaincue a dû faire avec la Savoie un traité onéreux, s'engager à payer les frais de guerre pour une très-forte somme, faire amende honorable devant le Duc pour ses injustices envers des officiers ou des partisans de ce prince, se soumettre enfin à l'abaissement et aux humiliations que méritaient ses forfanteries ainsi que sa folle confiance en l'Autriche.

— Vous êtes bien sévère! dit Louise, qui dans la première amertume de son chagrin, en apprenant de telles nouvelles, ne put retenir une explosion.

— Je vous avais prévenue de mon manque d'aptitude aux belles démonstrations, vous avez eu tort de ne pas me croire, répliqua le chevalier.

— Au contraire, reprit-elle : et vous allez continuer, en ajoutant des explications qui me sont nécessaires. Comment l'Autriche, ne fût-ce que par point d'honneur, n'a-t-elle pas secouru une république qui est spécialement sous sa protection?

— Parce que, lasse et occupée ailleurs, elle n'ose trop employer ses troupes à une nouvelle guerre en Suisse. Elle prétend que Fribourg ayant commencé la querelle sans sa participation, ne devait pas s'attendre à ce qu'on se gênât pour soutenir ses velléités turbulentes. Elle a même très-habilement exploité tout cela, profitant des succès pour se grandir elle-même au dehors et des revers pour dominer au dedans. Donc, entre autres conséquences désastreuses de ce traité pour Fribourg, il a amené presque une guerre civile : le mécontentement des conditions indispensables mises à la paix s'est élevé, parmi les ignorans, et les fanfarons, jusqu'à accuser de trahison le gouvernement de la république. Le maréchal de Hallwyll, lieutenant du très-magnanime duc d'Autriche, est accouru sous prétexte d'étouffer le mal par sa présence, mais en réalité pour le tourner au profit de son maître en donnant raison aux mutins, en annullant l'autorité des chefs de la ville au gré des caprices de la canaille, et dans les intérêts d'une autorité plus éloignée, ambitieuse, avide, indifférente au véritable bien du pays. Il en est résulté des injustices, des violences et des désordres dont je me garderai bien de vous affliger ; mais puisque vous tenez à être instruite du

sort de votre tuteur, je vous dirai qu'il a été d'autant plus naturellement enveloppé dans la mauvaise fortune et dans la proscription de ses collègues, qu'il soutenait certaines relations avec le duc de Savoie et que, dans le dernier séjour que nous avons fait à Lausanne, il avait obtenu, trouvait-on, au-delà de ses droits si ce n'est de ses espérances. Les faveurs d'Amédée lui ont coûté cher. Mis en prison d'abord et sa vie en péril, il s'est échappé : sa fortune est confisquée, et j'ignore quel asile il aura trouvé. C'était pourtant un cœur haut placé, fier et droit, un vrai noble de sang républicain : comme je ne l'ai jamais nié, j'ai le droit d'en convenir devant vous, maintenant qu'il n'a plus ni toit pour vous recevoir, ni patrie, ni avenir à vous offrir. Vous ne croirez pas que je me donne l'honneur d'une louange inutile.

Puis voyant que Louise gardait le silence, absorbée par une pénible émotion, il reprit : — Ne vous exagérez pas cependant, Louise, la portée de tout ceci. Cette crise de despotisme populaire qui tourmente Fribourg grâce à la protection de l'Autriche, aura un terme, et le seigneur Felga retrouvera tout ce qu'il a perdu. Sa position n'est difficile que pour un temps, et vous pouvez espérer qu'il sera court.

— Merci, mon frère, dit Louise d'une voix altérée et en mettant dans ce mot des inflexions à la fois significatives et confiantes ; puis elle se leva brusquement pour couper court à toute autre explication.

Non moins vivement le jeune homme saisit sa main et la fit rasseoir. Tremblant de la secousse qu'exprimaient ses paroles, il lui dit : — C'est commode, n'est-ce pas, Louise, d'avoir ce nom de frère à jeter en aumône à qui peut en réclamer un autre ? c'est commode, mais c'est mal sûr. Ne vous fiez pas ainsi à votre puissance pour retenir par un geste la volonté d'un homme. Je vous l'ai dit : en souffrant un jour la pensée que vous seriez à moi, vous avez écrit la chose dans l'immuable ; et pour moi, accepter tout de bon le bonheur d'un tel espoir, c'était jurer de n'y jamais renoncer, quels que fussent les obstacles à vaincre, même de votre part. Cette situation existe. Rien ne l'a changée. Vous figurez-vous par hasard que j'attache quelque importance au soi-disant arrêt d'un soi-disant concile ; arrêt dicté par un pape schismatique et dont l'église n'a point à respecter l'autorité ?

Louise allait s'écrier, protester, questionner encore, lorsque sur-

vint une autre interruption. C'était un valet chargé de trouver Mlle de Rytsch, qu'un ecclésiastique venait visiter de la part du Souverain Pontife. A cette annonce, doublement propice, Louise tendit la main au chevalier et lui dit : — Pourquoi m'accuser? c'est mal à vous, Henry. Je ne saurais être coupable envers votre affection : non, quoi qu'il arrive, je n'ai pas de torts envers vous; souvenez-vous-en bien toujours!

XVI.

Le messager d'Amédée était son secrétaire, un vieillard doux et fin que la jeune fille trouva à l'entrée du parterre en compagnie de Dame Marguerite. Il portait avec une aisance modeste l'habit des chanoines réguliers de la royale abbaye de Saint-Maurice. A la courtoisie de ses manières, à la gaîté de son regard, on devinait que l'homme choisi pour une si délicate mission était un homme de bien, mais aussi un homme plein d'expérience du monde, indulgent, avisé, habitué à ne pas s'embarrasser en des rencontres difficiles et à s'y tirer d'affaire, un homme que la pratique et le désintéressement avaient rompu à juger vite sans juger mal, et à tirer parti des choses ou des gens.

Avec la plus tranquille dextérité il éloigna la mère, sans la heurter, de l'entretien qu'il devait avoir avec la fille. Il ramena celle-ci jusqu'à un banc du jardin, en face de la maison, d'où il était facile de se garantir contre toute espèce de surprises. Là, il s'expliqua ainsi : — Mon message est fort simple, Mademoiselle; il se borne à vous apporter une épître de Sa Sainteté le pape Félix V, et à me mettre entièrement à votre disposition, de sa part.

Louise déplia la grande feuille de parchemin scellée aux armes de Savoie, et y trouva ce qui suit, écrit tout entier de la main d'Amédée :

« Si vous étiez, mon enfant, une personne sans courage, j'hésiterais à vous mander les choses dont je vais vous entretenir, de peur d'ébranler votre foi en même temps que vos résolutions. La pauvre humanité se servant des choses saintes comme un aveugle se sert de son bâton, uniquement pour assurer sa marche dans les passages d'ici-bas, il en résulte que les vicissitudes du chemin re-

viennent souvent ébranler ce qui devrait rester immuable dans le haut sanctuaire des cieux. C'est pourquoi élevez votre intelligence pour bien comprendre ce qui n'est contradictoire que par les apparences ; mais en même temps abaissez votre cœur pour que la grâce y reste et que le démon des sages et des entendus, celui qui se promène dans les lieux élevés, ne puisse en exiler votre Dieu. Soyez capable de croire encore à un pape qui se renie lui-même en cessant de l'être, de croire à l'église qui l'a consacré, aux décisions qu'il avait prises pour vous, et au Dieu qu'il vous a prêché.

« Comment il se fait qu'élu par un concile et après avoir accepté, avec la tiare, le droit sacré de la porter jusqu'à la mort au milieu de la chrétienté, j'aie résolu cependant de la déposer bientôt, c'est là un de ces événemens secrets qui se conçoivent du premier mot, ou jamais. Comme chef des fidèles, légalement appelé peut-être à rester sur le siége de saint-Pierre, j'abdique par ma libre volonté ; et cela pour éviter aussi une bataille plus long-temps prolongée, scandaleuse sur les degrés d'un pareil trône : comme homme, je reprends la sérénité préférable de la vie obscure, en mon couvent de Ripaille : comme chrétien enfin, pourquoi ne pas l'avouer, je suis à la fois trop inquiet, trop chaleureux et trop actif pour bien porter tout le soin des âmes dans la catholicité. Il se glisse toujours quelque chose qui m'alarme dans les préoccupations de ma charité : je ne me sens pas assez saint pour un infaillible. Chez celui qui a été un prince politique, il reste toujours du vieil homme. En un mot, en quittant la place suprême qui me rendait l'oracle de la foi, je ne renie pas la foi ; au contraire, plus que jamais je lui obéis et à elle seule. Mais, comme votre ami, je déplore le parti que je dois prendre.

« Que deviendrez-vous, chère et intéressante enfant ? Bientôt ma protection ne vous sera plus bonne à rien, ni ce qui me restera de puissance. Après mon abdication, l'évêque de Lausanne redevient le seul maître de son diocèse et de votre affaire : qu'en sera-t-il ? je ne puis le garantir ; ni retarder jusqu'aux six mois révolus l'achèvement du dessein que je vous confie. Il va glisser, je le sens, à travers les murs de mon cabinet, sans que je puisse l'empêcher. Les désastres de Felga vous sont connus : mon secrétaire Anselme Bernard vous en dira le nécessaire, il passe par Fribourg pour cela. Voyez si vous voulez revenir ? C'est une possibilité, non un conseil, que je vous offre. Voyez si vraiment votre paix, votre bonheur

sont ici, derrière les grilles de Sainte-Marie; je ne puis vous les ouvrir que pendant quelques semaines encore. Mon envoyé doit vous aider, vous conseiller et vous amener, si vous le souhaitez; car on fera tout pour vous garder : vous-même ne faites quelque chose pour partir que si votre résolution de prendre le voile est à toute épreuve.

« Toutefois ne vous achoppez ni à votre position ni à la mienne. N'hésitez pas à cause des difficultés spirituelles que pourraient provoquer l'une, non plus que les injustes entraves de l'autre. Souvenez-vous que vous êtes libre, libre excepté pour douter des vérités de l'église et de la foi.

« En quittant la chaire pontificale j'aime plus sérieusement encore tout ce qui se rattache, en haut et en bas, à sa hiérarchie; j'estime plus beau le sort de ceux qui choisissent une prison pieuse, à mesure que, connaissant tout le reste, j'abandonne aussi le poste suprême de chef de tant d'âmes sauvées et cachées. Tout est bien cependant, même pour le monde, dans ce qui est vocation et non fantaisie : mais il est des cœurs lassés, dégoûtés de tout. Le vôtre n'est pas tel, mon enfant; aussi l'inconstance ne vous prendra pas, au pied des autels ou ailleurs. Ayez donc bon espoir, quoi qu'il arrive : la vie est plus sûre, est meilleure avec une âme fidèle qu'avec une brillante destinée. Finalement tout se réduit à mourir. Dans quelques siècles, les jugemens qu'on portera sur nous n'aideront pas beaucoup celui qui a vécu dans la pourpre, ne contristeront point celle qui s'ensevelit sous le voile. Tout est vanité, même le bruit que nous laissons. Je vous salue, ma fille, et vous bénis. »

XVII.

— Ah, mon père, s'écria Louise, parlez-moi de Fribourg.

— De Felga, voulez-vous dire, répondit Anselme Bernard. Je l'ai vu, dans sa maison même, où un revirement des passions politiques lui a permis de rentrer, du moins pour le moment. Il a recouvré ses biens jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'à nouveau caprice d'un lieutenant de l'Archiduc; car l'Autriche sait bien que le vieux bourguemestre ne lui appartient pas, corps et âme, comme beaucoup d'autres lâches.

— Le bonheur leur est donc revenu! reprit Louise avec distraction : le seigneur Heinzmann m'attend-il?

— Pas trop : il se défie à cet égard du bon vouloir des rivaux de son fils.

— Et celui-ci ...... Elle n'acheva pas.

— On n'attend pas encore le chevalier André. Depuis l'exil de son père, il avait suivi dans une mission à la cour de France un seigneur de Savoie, leur parent. Mais quelle résolution prenez-vous, Mademoiselle? les momens nous sont chers, et je voudrais du moins savoir quand et comment je pourrai recevoir vos ordres.

— A l'instant. Nous n'aurons peut-être pas une autre heure de liberté.

— Déjà décidée. Que voulez-vous donc faire?

— Partir, plus que jamais partir, et sans délai. Nous passerons par Fribourg. J'ai besoin de voir mon tuteur, de lui prouver que je lui tiens parole, et d'obtenir aussi sa bénédiction et son pardon.

— Mais pour s'en aller d'ici......

— Justement, vous m'aiderez. C'est en effet le plus difficile. Cependant, par persuasion ou autrement, cela sera, car j'y suis résolue.

— Et, dit le chanoine avec tristesse, si je vous conduis à Fribourg, sera-t-il besoin d'aller plus loin?

Louise ne le comprit pas d'abord; puis rougissant, fièrement elle reprit sans lui répondre :

— Etes-vous certain que nous puissions arriver à Lausanne avant que les grandes mesures dont Sa Sainteté m'entretient, m'aient enlevé mon seul protecteur?

— Notre Saint-Père ne fera rien avant mon retour; il l'a promis.

— Alors partons; et dirigez-moi.

Le chanoine réfléchit pendant quelques minutes, et reprit :

— Votre intention n'est pas sans doute de vous donner le tort d'une fuite, sans être auparavant bien assurée qu'on ne vous laissera point partir de bonne grâce?

— Certainement.

— Il faut que je me charge de la négociation, et une fois connu pour un messager dont le mandat positif est de vous emmener, je ne pourrai plus approcher de vous si on me refuse. Il faut donc que tout soit convenu d'avance; c'est mal aisé. Je vais demander une audience. Pensez-vous qu'on me la donne, là, dans cette pièce

au rez-de-chaussée, que nous voyons d'ici et où j'ai été reçu d'abord?

— Sûrement, là, ou dans l'appartement au-dessus qui sert également de salle de réception.

— Très-bien. Alors écoutez-moi. Je vais leur dérouler ma mission de point en point et ajouter que vous m'envoyez pour prendre leur avis, mais que votre désir n'est point changé. S'ils y cèdent, je les préviens que je dois repartir ce soir et que je vous emmène. S'ils m'objectent, comme je le prévois, le changement des circonstances, le schisme, la chute prochaine du concile et sa déconsidération qui annullent ses décrets, tout ce que peuvent trouver enfin, dans l'état des choses, des gens décidés à l'interpréter au gré de leurs seuls intérêts, si je vois qu'il n'y a plus d'espoir d'accommodement ou de liberté, alors, faites bien attention! de cette place où vous êtes et où vous allez demeurer épiant constamment les fenêtres de la salle où nous serons, vous me verrez deux fois de suite m'appuyer pendant quelques secondes contre le vitrage; mais j'aurai soin de vous tourner le dos, afin de ne provoquer aucun soupçon d'un signe quelconque ou d'une intelligence au dehors. Vous rentrerez alors et, fort tranquillement, sans préparatifs que ceux d'une course ordinaire à l'église, vous quitterez la maison et irez m'attendre à côté du premier pilier de la chapelle du couvent des Augustins. Je ne tarderai pas à vous y rejoindre, et vous trouverai sans peine un asile sacré jusqu'à demain, avec un sauf-conduit contre lequel toute l'importance des Ringoltingen se brisera. Vous avez même le temps que durera l'entretien pour réfléchir encore avant de franchir ce pas décisif et dernier : mais, dans l'exécution, nous n'avons pas une minute à perdre, souvenez-vous-en bien!

A peu de chose près, tout se passa au début comme le chanoine venait de le prévoir. Cependant Henry ni sa sœur n'assistèrent à la conférence, et Louise, dévorée d'angoisse, dut non-seulement endurer Yvonette à son côté, mais l'entendre et lui parler. Au lieu de discuter avec elle-même sa résolution, elle ne put songer qu'à ne pas perdre les moyens de la suivre : aussi, quand le signal qui décidait la fuite se répéta sous son regard, il la trouva prête à lui obéir.

— Où vas-tu donc? demanda Yvonette.

— A l'église, répondit-elle, très-émue.

— N'attends-tu pas pour être instruite de ce qui se dit là-haut, puisque tu prétends l'ignorer?

— Ne me retiens pas : il faut que je prie, dit Louise avec effusion.

— Je vais t'accompagner, ajouta la jeune Bernoise, qui se leva aussi nonchalamment.

— Tu ferais mieux de venir me rejoindre, pour m'apprendre ces grandes choses, objecta Louise avec découragement.

—Bah ! nous le savons déjà, répliqua Yvonette. Bonté du ciel ! comme tu cours ! Viens avec moi, Henry, pour escorter cette demoiselle errante, qui a l'air d'être en chasse d'aventures pieuses et autres. Louise ne répondit pas et, bon gré mal gré, s'achemina entre ses deux incommodes compagnons vers l'église des Augustins, où elle n'imaginait pas comment le chanoine pourrait la tirer d'affaire.

Il arriva cependant et, sans se déconcerter, marcha droit à elle, après avoir glissé quelques mots à un prêtre qui traversait la nef en même temps que lui. Les jeunes filles étaient agenouillées l'une à côté de l'autre, et le chevalier Henry derrière elles. Anselme Bernard se plaça dans la même position, tout près de Louise qui tremblait, et lui parla quelques instans à voix si basse que, malgré tous ses efforts et l'inquiétude de son frère qui les stimulait, Yvonette ne put rien saisir de cet échange discret de demi-mots. Le frère et la sœur mesuraient dans une bouillante impatience les minutes qui s'écoulaient, et qui leur paraissaient mortelles. Cependant le lieu n'était guère propice pour une esclandre, et le violent jeune homme lui-même avait dû se borner à témoigner son déplaisir par des gestes et des mouvements mal contenus qui allaient ébranlant les dalles retentissantes. Aussi vainement Yvonette, posant sa main sur le bras de sa compagne, cherchait-elle à attirer son attention et à la décider au départ ; elle lui en répétait la proposition avec une ardeur d'autant plus vive qu'elle s'alarmait davantage de l'émotion qu'elle sentait frissonner dans toute la personne de Louise et jusque sous la pression de ses doigts.

Cet état de choses d'apparence paisible était trop violent pour se prolonger. Le prieur du couvent survint très à propos, quoiqu'il n'eût guère l'air de se diriger purement par hasard de ce côté-là.

— Mademoiselle Louise de Rytsch, dit-il à moitié bas, le révérend chanoine Anselme Bernard m'a fait avertir que vous désiriez vous mettre dès cette heure sous la sauve-garde de l'église. Est-ce bien exactement et librement votre intention ?

— Non, mon père : répartit fièrement Henry, sans laisser à la jeune fille le temps de trouver des paroles pour répondre. Non; M[lle] de Rytsch ne peut avoir songé à quitter pour aucune autre, maintenant du moins, la garde et la protection maternelle. Venez, Louise; ceci pourrait tourner mal en se prolongeant.

Yvonette, de son côté, avait enlacé son bras à celui de la pauvre enfant pour tenter aussi de l'entraîner. Louise était troublée, effrayée, hors d'elle-même; sa confusion s'augmentait des regards que de tous les bancs d'alentour on commençait à diriger sur ce groupe où se démêlait évidemment quelque chose que l'on ne pouvait saisir; mais l'imminence de la situation lui commandant un prompt courage, la jeune fille se redressa, secoua les attaches qui l'attiraient en arrière et, d'un ton plus haut que celui du chevalier quoique voilé et brisé, elle lui dit avec une douce expression de tendresse : — Vous vous trompez, mon frère, j'ai besoin du ciel contre tout ce que j'aime, et je le choisis dès cet instant pour jamais. Emmenez-moi, mon père!

— Cela ne sera pas, vous dis-je, s'écria avec emportement le chevalier, qui fit un mouvement pour couper le passage à la jeune fille : mais elle, sans le toucher, le regarda fixement, et la douleur, la fermeté empreintes dans ce regard, le pénétrèrent d'un trait si sûr qu'il recula. Profitant aussitôt de cette étroite issue, écartant même doucement Yvonette qui se collait encore au devant d'elle mais n'osait pousser jusqu'à la contrainte visible, Louise se précipita à côté du moine, soutenue par Anselme jusqu'à l'étroite porte d'une sacristie qui la déroba sur-le-champ à ceux qui la suivaient. Comme se refusant à admettre la possibilité d'un dénouement semblable et si brusque, le frère et la sœur avaient marché sur ses traces avec vitesse, mais ce fut pour la voir disparaître dans un sanctuaire où, après quelques coups légèrement frappés, ils renoncèrent à pénétrer. Yvonette, se possédant mieux qu'Henry, quoique non moins furieuse, déployait toutes ses ressources pour calmer le jeune homme et l'engager à sortir, sans grossir un commencement de scandale qui n'était rien encore mais qui, en leur donnant des torts publics, pouvait compromettre ce qui leur restait d'espoir. Elle parvint avec une peine extrême à lui faire comprendre qu'il fallait, ailleurs, examiner s'il n'était aucun moyen de retenir ou d'enlever Louise, et ne pas perdre un instant en éclats inutiles contre une barrière aussi muette qu'infranchissable. Exaspéré, lassé

mais non convaincu, il la suivit enfin, s'accablant de reproches et l'en accablant elle-même avec cette colère de la passion qui, sentant que son objet lui échappe, fait explosion contre ceux qui prétendaient la diriger : — Voilà, lui répétait-il donc à travers les rues, d'une voix basse mais dure et coupée, voilà où nous ont conduits toute votre politique et votre diplomatie à mon père et à toi! voilà le beau résultat de toutes vos finesses et de votre prétendue dextérité! vous avez pensé à tout très-profondément, hormis à une seule chose, c'est que je l'aime maintenant, c'est que je ne puis vivre sans elle. Ah! je sens là une voix qui me dit que Louise serait à moi si je n'avais songé qu'à l'aimer, et si je n'avais suivi d'autres conseils que ceux de ma mère et les miens!

XVIII.

Ce fut un immense débat que celui qui s'émut tout de suite dans la ville de Berne à propos de cette étrange aventure. Les Ringoltingen, d'une part, usèrent d'un crédit sans bornes, d'une adresse infatigable et d'une activité aiguillonnée par le courroux qu'ils ne cherchaient pas à déguiser, pour obtenir la restitution de Louise. Ils la représentaient comme fanatisée et abusée par quelques prêtres intrigans. Suivant les opinions, ils en appelaient à l'arrêt du concile et réclamaient contre le raccourcissement du délai accordé par lui. Ailleurs ils reniaient l'autorité de ce même concile, et soutenaient que des gens d'une conscience délicate ne pouvaient accepter comme infaillibles les décisions d'une assemblée coupable de l'élection d'un anti-pape. Avec l'autorité jalouse, ils déploraient cet abus des priviléges cléricaux, qui allaient jusqu'à soustraire instantanément une jeune fille à l'autorité suprême de sa famille; ils prédisaient les dangers qu'annonçait à la république cet attentat impuni contre les plus naturelles lois, et intéressaient ainsi dans leur cause la politique autant que la morale.

Mais d'autre part, plus tranquille, aussi puissant et moins embarrassé pour arriver à la victoire puisqu'il la tenait déjà, le parti catholique restait fort de son silence, de son impassibilité, de son unité. Aux tentatives indirectes comme aux négociations positives qu'on essaya d'entamer, il répondit en se retranchant derrière

l'impossibilité même d'un examen sur cette matière : l'inviolabilité du droit d'asile était, ajoutait-il, d'autant moins susceptible de concessions que la personne en faveur de laquelle ce droit s'exerçait appartenait réellement déjà, par sa libre volonté, à la hiérarchie religieuse, et par conséquent se trouvait soustraite, en passant dans cet ordre plus relevé, aux lois et conventions de la société civile.

Malgré cette habile et impassible résistance, le démêlé allait grossissant, et menaçait de s'échauffer. La politique bernoise, aussi avisée qu'impérieuse, et dont l'omnipotence locale ne souffrait pas la contestation, commençait à s'irriter tout de bon de la hardiesse du défi passif qu'on lui portait. Infatigable et bien décidé à tout tenter encore et, s'il le fallait, à tout oser, l'avoyer ne se lassait point d'échauffer les craintes, d'intéresser les cupidités, ou les sentimens, ou les opinions. On savait qu'en proie à un désespoir furieux le chevalier Henry était gardé à vue dans sa maison, sans que ses malheureux parens osassent le laisser agir dans sa propre cause ; et ces transports d'un amour trompé stimulaient la compassion de ses belles compatriotes, qui n'avaient pas assez d'anathèmes à lancer contre Louise dans leur indignation.

Elle, cependant, avait été emmenée secrètement par son protecteur dans un couvent de femmes plus rapproché d'une des portes de la ville, et avant que le bruit de son aventure s'y fût partout répandu. Là on attendait la nuit et des mesures bien prises pour achever sa délivrance. Mais que de torturantes et contradictoires pensées visitèrent la pauvre enfant dans cette solitude, en l'absence du chanoine activement occupé des dispositions de leur départ ! Les heures qui suivent l'accomplissement d'un dessein suprême sont souvent terribles, quelles que soient la fermeté du caractère et l'approbation de la conscience. Un pas fait dans l'irrévocable consterne notre faible cœur. Nous avons peur du bien que nous avons voulu, du résultat que nous avons cherché, du devoir accompli, de la trace faite. Et Louise quittait tout, fortune, jeunesse, amour, espérances terrestres, vagues enchantemens et enivrantes réalités. Elle quittait tout, sans garder une issue pour retourner en arrière ; elle avait passé outre en déchirant ses plus chères affections et en meurtrissant celles qu'on lui avait vouées.

Mais la foi, la foi naïve, simple et qui s'abandonne, qui croit à la délivrance à venir et ne demande que l'aide pour le moment

présent, la foi, cette étoile de vie, luisait alors d'autant mieux sur sa tête que le ciel y était plus dépouillé et plus pur. L'âme de Louise, semblable à celle d'un enfant, recueillait même au sein de ses tourmentes le fruit d'une pieuse habitude, d'une soumision complète d'intelligence et d'une confiance d'esprit en Dieu qui avait reçu le baptême du malheur. C'était une de ces natures à trempe noble, ferme, pure et pénétrante. Une fois dépouillés des illusions qui leur sont nécessaires pour traverser sans le voir le monde tel qu'il est, incapables de s'y mêler et d'y laisser tromper leur soif d'idéal et de justice par de fausses ressemblances, de tels êtres ne peuvent plus que se réfugier dans des réalités invisibles, seules dignes de leur serein enthousiasme et de leurs hautes aspirations. Louise sentait donc qu'elle avait trouvé le port : mais à l'écueil pendaient encore tant de fraîches guirlandes, se balançaient sur le transparent cristal des fruits si parfumés ! Louise retournait donc la tête et, sans repentir sinon sans regrets, comptait les biens abandonnés.

XIX.

La nuit approchait : les portes de la ville allaient se fermer. Le prudent chanoine, trouvant le séjour plus dangereux que le départ malgré les difficultés de celui-ci, avait mis tout en œuvre pour l'accélérer.

Quoique Mlle de Rytsch habitât Berne depuis quelques années, sa figure n'y était pas assez généralement connue pour qu'on ne pût espérer de la faire sortir en secret, afin d'éviter ainsi la contestation qui était à craindre. Sûrement des ordres avaient été donnés de surveiller les passans ; et peut-être attendait-on surtout cette occasion facile de réintégrer Louise au domicile maternel.

Une reconnaissance rapidement faite, et par divers émissaires, des gardes postés à chaque entrée de la ville avait appris en effet qu'un valet des Ringoltingen se trouvait à tous les passages. Au moment où le jour tombait, et presqu'en même temps, se présentèrent à la porte qui donnait du côté de Fribourg, trois compagnies très-nombreuses et non moins respectables de voyageurs, lesquelles y occasionnèrent une espèce de confusion. C'était d'abord la litière d'une noble dame, la douairière d'Erlach, qui, accompagnée de ses

femmes et escortée de ses nombreux domestiques en livrée noire, s'en allait à sa maison de campagne située près de là. Entourant presque l'équipage de leurs cohortes mobiles, une troupe de jeunes moines, la tête dans le capuchon, fatiguait les yeux observateurs par l'uniforme profondeur de leurs rangs silencieux; et avec eux se confondait dans l'obscurité commençante une respectable et sombre société d'ecclésiastiques, les plus hautement qualifiés, qui escortaient le chanoine.

Pour donner place à la litière, les deux battans de la porte étaient ouverts, et afin de jeter dans l'intérieur un coup-d'œil aussi respectueux que l'exigeait le rang de Mme d'Erlach, les gardes s'étaient serrés contre les panneaux. Elle fit arrêter sous le portail, comme choquée de cet examen; et, des deux côtés, se mirent à passer entre les hommes d'armes, avec un désordre qui ne permettait plus rien d'exact dans la surveillance, moines et chanoines, abbés et prieurs, valets et frères lais, se glissant, se croisant comme des ombres, se multipliant, et cependant cuirassés d'une si imperturbable et si imposante tranquillité, qu'ils ne laissaient aucun prétexte à la cohorte armée pour entraver ou déranger leur marche. Les soldats se courbaient au contraire devant le visage bien connu du prédicateur de la paroisse, et le valet de l'avoyer perdait ses pas et ses regards à courir inutilement dans cette foule noire qui le serrait partout où il eût voulu ne pas rester.

A quelques centaines de pas plus loin les voyageurs se séparèrent. Les prêtres revinrent à Berne. Les moines, jeunes novices qu'on avait choisis capables de protéger le chanoine en cas de résistance ouverte, et en nombre suffisant pour envelopper les gardes comme dans un filet inerte, se dirigèrent sur un village voisin; et il ne resta bientôt à Anselme sur la route de Fribourg qu'un compagnon en longue robe noire, aussi bien monté que lui-même et dont il eût été difficile d'indiquer l'âge et l'apparence sous les divers déguisemens qu'on avait fait subir à sa personne, à sa figure et à ses cheveux.

Un guide vigoureux envoyé par la douairière ne tarda pas à les rejoindre, et le silence de cette fuite, qui se fit presque à travers champs, ne fut plus troublé que par le galop des trois chevaux.

Une fois sur le territoire de Fribourg, où ils arrivèrent avec l'aube, cette précipitation n'était plus nécessaire; mais la prudence exigeait qu'on n'oubliât point la possibilité d'une poursuite à main forte jusqu'aux portes de la ville : tentative que la paix assez mal

consolidée et l'animosité qui couvait encore entre les deux pays, pouvaient bien faire redouter.

XX.

Mais quel que fût son dépit, de tels moyens paraissaient insensés à la politique avisée de l'avoyer. Puisque ses mesures pour empêcher le départ de Louise avaient été déjouées, il ne voulait rien hasarder qui sentît la violence ou l'aventure. Malgré l'état de son fils il le réduisit, sur ce point important, à une soumission difficile : en revanche, il s'engagea à abandonner moins que jamais la partie qui semblait perdue, fallût-il la poursuivre jusque dans Fribourg au moyen d'un sauf-conduit. Sa position éminente et récemment la place qu'il avait tenue dans les négociations de Baden, lui permettaient de s'adresser ouvertement pour cela, même à l'Autriche.

Ce fut en effet le maréchal de Hallwyll, lieutenant de l'archiduc à Fribourg, qui répondit au message de l'avoyer par les lettres les plus honorables, et les assurances les mieux garanties de sûreté et de protection pour tout le temps qu'il lui plairait demeurer à Fribourg. Louise, à peine remise des émotions de sa fuite, apprit cette nouvelle peu d'heures avant l'arrivée de toute la famille de Ringoltingen dans un hôtel voisin de la maison de son tuteur.

Son courage défaillit presque à la perspective qui s'ouvrait devant elle, durant le peu de jours de recueillement et de repos qu'elle consacrait à son tuteur, avant de quitter pour jamais et sa patrie et ses souvenirs aimés et l'asile de son bonheur d'enfant, peut-être de ses seuls rêves de fiancée. L'image de sa mère en courroux, d'Yvonette, de Henry lui-même, venaient donc lui disputer, lui ravir ces dernières heures, lui enlever toute liberté, jusqu'à celle d'aller prier aux pieds des autels. Elle en avait besoin pourtant : Anselme ne logeait pas avec elle et l'austère Felga, trop fier pour chercher à profiter du retour tardif de sa pupille, trop noble pour la repousser, mais plus que jamais sombre et taciturne, la traitait presque avec le respect dû à une étrangère, sans effusion, reproches ou paroles d'aucune sorte.

Ce fut dans ses bras pourtant qu'elle s'élança effrayée, en reconnaissant sous le manteau d'un passant la haute taille et la ferme démarche de M. de Ringoltingen. Le cœur du vieil Heinzmann, plus enseveli qu'insensible, s'ébranla ; ses cheveux blancs descen-

dirent jusqu'à la jeune tête penchée sur son épaule, une impression de tendresse douloureuse lui borda les yeux de larmes aux étreintes de la fille qu'il s'était choisie ; puis, vaincu tout à fait par la pensée amère d'André exilé, tourmenté, misérable, le pauvre père se détourna, presque soulagé de ce qu'un bruit de pas qui s'approchait coupât court à ces épanchemens.

La porte s'ouvrit si brusquement que la jeune fille n'eut pas même le temps de s'échapper au nom du maréchal de Hallwyll. Heinzmann avait repris toute sa froide dignité pour recevoir le lieutenant du prince : il parut d'un air aisé, ouvert, indifférent, où rien ne rappelait que pour la première fois il rentrait chez un homme dépouillé et banni de sa main. Il venait, dit-il, en visitant le noble Felga, lui montrer combien il se réjouissait du retour d'un citoyen si précieux à son pays ; il venait aussi l'avertir de la prochaine arrivée de l'archiduc Albert et des mesures prises pour accueillir d'une façon convenable l'auguste protecteur et suzerain de Fribourg. Les ressources publiques étaient petites, mais le zèle de la noblesse et la joie du peuple tiendraient lieu de fêtes brillantes. Toutes les personnes considérables mettraient leur trésor de famille, orfévrerie de grand prix et artistement ciselée, pierreries, meubles précieux, etc., à la disposition de l'archiduc, pour son service personnel ou pour la décoration de l'hôtel-de-ville pendant le séjour que le prince comptait y faire ; ces richesses, partie importante de la fortune de leurs propriétaires, devaient ensuite leur être rendues avec tout le soin qu'elles méritaient et tout l'honneur qu'elles auraient acquis. Cette gracieuse visite d'Albert d'Autriche était annoncée par un courrier pour le surlendemain. Un cortége de tous les personnages notables, dans les rangs duquel le maréchal espérait bien voir Felga, devait aller à cheval à la rencontre de Son Altesse.

Heinzmann s'inclina silencieusement. Hallwyll reprit : — Cette charmante personne est, je suppose, Mlle de Rytsch ? Il y a ici une famille qui se plaint d'elle, mais qui m'a chargé de veiller à la paix et à l'oubli des torts réciproques. Nous verrons à arranger cela.

Le maréchal salua pour partir ; au moment de dépasser le seuil, il parut se raviser et dit encore au bourgmestre : — Quand vous tiendrez le prince dans vos murs, seigneur Felga, ce sera une magnifique occasion de lui rappeler les sommes avancées par la

république pour l'Autriche, desquelles vous m'avez si souvent rafraîchi la mémoire, à moi pauvre lieutenant. Sollicitez bien; peut-être obtiendrez-vous ce remboursement; mais je crois vraiment que c'est votre dernière chance pour cela. Et encore l'archiduc vous répondra-t-il peut-être que, puisque vous avez accordé un tribut à l'ennemi en la personne du duc de Savoie, il est juste que vous fassiez aussi quelque chose pour votre souverain sans le redemander. La turbulence de vos habitudes, Messieurs les Fribourgeois, mériterait cette leçon. En conscience, une récompense nationale est mieux gagnée par qui se donne la peine de vous gouverner que par les gens qui ont eu celle de vous battre : c'est mon opinion que je vous donne là, du reste, et non celle de Son Altesse. Elle aura soin de vous apprendre elle-même ses intentions. Cela dit, le maréchal disparut.

Comme un vieux lion qui secoue sa crinière et rugit sourdement dans la forêt qu'il remplit de sa colère, Heinzmann, atteint par ces paroles ironiques dans un sentiment chez lui dominateur, redevint insensible et inabordable même pour Louise. Quelques mots entrecoupés se heurtaient sur ses lèvres serrées. Son regard distrait glaçait la jeune fille. Elle allait s'éloigner lorsque Mme de Ringoltingen entra.

A cette vue subite, Felga redevint maître de lui-même. Louise, pressée sur le sein de sa mère, trouvait dans toute sa personne une effusion, une aménité, une absence de souvenirs pénibles dont elle ne savait que penser et qui manquaient depuis longtemps à leur vie. Où donc Marguerite avait-elle pris la joie de son front, l'espoir de ses yeux, la tendresse épanouie de ses manières? dans quelle pensée réparatrice avait-elle puisé de quoi dissiper les nuages d'une humeur maintenant bien mieux justifiée qu'auparavant?

Faible, inconséquente, légère, ambitieuse même, mais après cela bonne s'il était possible, aimable et caressante quand elle voulait, mère si on le lui permettait, Marguerite était dans un moment où ses bons instincts venaient à l'aide de ses projets, où elle se trouvait à l'aise parce qu'il fallait agir et non pas se contraindre. Quoique l'avoyer l'eût accompagnée et qu'elle le consultât du regard de temps en temps, elle seule ou à peu près entama et soutint l'entretien, en le jetant dès l'abord au plus vif de la situation.

Elle demandait à sa fille de se bien consulter encore. Ne devait-elle pas attribuer ce qui avait pu lui déplaire dans la conduite de

sa famille à l'attachement qu'on lui portait? Cette affection méconnue était assez grande pour se dévouer aux plus douloureux sacrifices; mais ce qu'elle ne pouvait supporter, c'était de pousser une enfant inexpérimentée vers le cloître par l'idée que nulle autre issue ne se pouvait honorablement choisir. Si Louise pensait qu'il manquât à sa liberté quelque chose que sa mère pût lui rendre, celle-ci s'empressait de le faire et venait pour cela. Si l'on s'était mal compris, quoi de plus facile que le retour et la lumière? On se soumettait d'avance aux volontés de Louise. On ne lui demandait que de songer encore à son bonheur et à celui des autres, avant de passer outre. Ce discours long et véhément se conclut par une prière au bourgmestre pour qu'il se joignît aux instances de la famille de sa pupille, en l'assurant aussi que nul ne songeait à contraindre le choix de celle-ci.

Il répliqua brièvement que, de sa part, de telles paroles étaient superflues : il n'avait ni assez d'influence sur Louise pour s'en faire écouter, ni motifs quelconques pour lui rendre une liberté dont, chez lui du moins, elle n'avait jamais manqué. Si, en effet, il plaisait à Mlle de Rytsch de renoncer au couvent pour se marier, avec qui que ce fût, il n'avait rien à dire et ne dirait jamais rien, sinon que c'était bien fait. Puis le vieillard s'échauffant de ses propres pensées, il ajouta avec des élans d'amer courage qu'à force de vivre, et trop longtemps! dans un monde où tout change, où ce qui se jure au pied du lit des mourans est aussitôt effacé que la trace des morts eux-mêmes, il avait aussi changé. Il comprenait maintenant que Dieu seul sachant ce qui nous était bon, il ne fallait rien réclamer de personne, pas même l'exécution d'une parole donnée, mais laisser agir chacun selon sa voie en toute chose : qu'ainsi, il abdiquait tous les droits de son fils, bien convaincu d'ailleurs qu'une telle action n'avait rien de généreux, puisqu'elle était parfaitement oiseuse.

Louise, pâle et attentive, n'avait pas répondu. Sans revenir sur autre chose, elle demanda s'il était bien vrai qu'elle pût disposer d'elle-même, avec ce consentement donné d'avance par tous les intéressés. Marguerite lui en répéta l'assurance, et le muet Heinzmann n'y contredit point. Alors, à la surprise générale, la jeune fille annonça qu'elle accepterait peut-être les chances nouvelles qui se présentaient pour changer sa résolution, mais qu'elle voulait les examiner encore, ainsi que son propre cœur.

Anselme Bernard voulait repartir ; Louise l'arrêta : — Quelques jours encore, je vous prie ! lui dit-elle. Ne m'abandonnez pas. C'est la première fois que je puis faire quelque chose dans ma destinée au gré de mes secrètes préférences : j'ai toujours senti, décidé, agi par raisonnement, par persuasion ou par peur ; laissez-moi vivre ! j'ai le pressentiment que cela ne durera pas long-temps et que votre départ me serait fatal. J'ai tant de plaisir aujourd'hui à tout, au vent qui passe, à la fleur qui demeure, aux vieilles tours qui sonnent une heure que je n'écoute plus passer, au soleil éternel et riant ; un sourire de jeunesse et d'enfance me va de partout au cœur. Oh restez ! restez ! et laissez-moi jouir encore de mon fragile et doux bonheur. En acceptant ce qu'ils m'ont proposé je ne fais tort à personne, je ne m'engage point. Il ne saurait y avoir du mal à bien examiner son âme.

Le chanoine ne répondit pas. Sa prudence s'effrayait des périls que la jeune fille ne soupçonnait point. En voyant Henry auprès d'elle, il était facile de comprendre que l'ardent chevalier ne comptait plus céder l'espoir recouvré. Louise aussi se livrait aux tendres prévenances de toute sa famille et semblait avoir oublié le souci et les idées d'autrui pour étudier ses impressions, ou plutôt pour s'y livrer sans arrière-pensée : pauvre enfant qui, à tout risque, se reposait du calcul et de l'avenir dans une existence de son âge, prise heure par heure ! pauvre enfant, obligée de fermer les yeux pour en rester là ! Felga, loin de lutter avec les Ringoltingen, redoublait seulement de sauvage politesse et disparaissait le plus souvent après les repas somptueux qu'il donnait aux parens de sa pupille. Mais, de ce côté au moins, Louise se sentait par instinct affranchie de toute crainte ; tandis qu'il fallait une foi reconstruite et raisonnée pour se fier à la liberté qui lui venait des Bernois. Elle y croyait pourtant, et en étendait les conséquences jusques où elles devaient naturellement aller.

XXI.

Tout était disposé à l'hôtel-de-ville pour la magnifique réception qu'on se proposait de faire à l'archiduc d'Autriche. L'argenterie des grandes familles et ce qu'elles avaient de précieux, richesses brillantes et de haute valeur, s'entassaient avec profusion dans les sal-

les. La cavalcade qui se rendait au devant d'Albert, superbe et nombreuse, défila devant toutes les dames, parure charmante des légers balcons. Par respect ou par malice le maréchal avait appelé Heinzmann à son côté, et ce fut de cette place enviée qu'il put voir en passant le chevalier Henry sous son propre toit, avec les autres Ringoltingen, entourer la fiancée de son unique enfant, exilé peut-être pour toujours par cet amour malheureux.

Ce n'était guère de quoi fournir des propos de fête et de cérémonie : aussi Hallwyll se retourna-t-il bientôt vers un compagnon plus gai et plus traitable. Le cortége chevaucha ainsi pendant une heure à peu près, au pas, regardant en vain l'horizon vide où nul archiduc n'apparaissait ; toutefois, comme la joyeuse assurance du gouverneur ne faisait qu'augmenter, nul n'osait hasarder un mot de doute ou d'étonnement.

Enfin, au détour d'une colline prochaine, brillèrent les casques et les armures d'un corps de cavalerie. Le maréchal commanda une halte et, s'adressant à la noble troupe qui l'escortait, il dit, en tirant de son sein un parchemin scellé qu'il remit à Felga : — Messeigneurs, Son Altesse l'archiduc Albert, mon glorieux maître, vous remercie de vos bonnes intentions et, pour vous donner une dernière preuve de sa munificence, comme du soin qu'il a toujours pris de vous être agréable, il vous délie de vos sermens de fidélité, ayant quelque raison de les croire trop pesans pour vos consciences. M. le bourgmestre tient dans sa main l'acte qui vous affranchit. Mais, comme jamais chose ardemment désirée ne se peut obtenir sans qu'il en coûte rien, j'ai fait enlever votre argenterie ; elle est en lieu sûr et doit acquitter votre rançon, avec les sommes que vous avez fournies à l'Autriche et que vous pensiez réclamer. Je m'assure que vous n'estimerez pas acheter trop cher cette liberté que vous jugez sans prix et que vous bénirez, au contraire, la main clémente qui vous l'octroie si inopinément. Sur ce, Messeigneurs, je vous souhaite toutes sortes de prospérités, sous la due et bonne garde d'enhaut et de votre sagesse.

Là-dessus, sans attendre une réponse que personne ne songeait à lui faire, Hallwyll partit au galop pour rejoindre la cavalerie qui l'attendait, avec laquelle il disparut bientôt.

— Maintenant vous voilà satisfait, seigneur Felga ; dit Louise au vieillard, qui détachait son épée d'un air sombre.

— Maintenant c'en est fait de la liberté, répondit-il. L'Autriche

le savait bien. Elle aime mieux donner des vassaux à la maison de Savoie (sauf à les reprendre plus tard) que des confédérés à la Suisse. Nous n'échapperons pas au sort que nous prépare cette dernière perfidie.

— Que voulez-dire? s'écria la jeune fille, qui venait pour féliciter Heinzmann d'un affranchissement si inespéré.

— La république est ruinée, continua-t-il avec explosion; nous devons encore tous les frais de la guerre et, de plus, la contribution imposée par la paix; notre seule ressource se trouvait dans ces richesses privées qu'on nous vole aujourd'hui, car quel noble Fribourgeois, digne de son nom, eût hésité à les mettre en gage ou à les donner pour faire face aux premiers besoins de l'indépendance! Le duc de Savoie, bien informé, va nous presser de livrer cet argent que nous n'avons pas : ou plutôt il nous offrira en retour d'une condescendance intéressée sa protection, c'est-à-dire sa domination, que la force des choses va nous contraindre d'accepter. C'est notre seul refuge à cette heure, car outre les périls de la dette et de la pénurie, nous avons ceux du désordre et de l'anarchie. La guerre civile est à nos portes, avec les campagnards jaloux et trompés. Dans un pareil état de choses, l'indépendance est impossible; il faut même se hâter vers le maître nouveau, puisque l'ancien nous y force par le moyen qu'il choisit et le moment qu'il prend pour nous opprimer encore en nous abandonnant (1).

Louise n'essaya point de consoler le vieillard; elle respectait trop cette noble infortune sur laquelle les coups se mulpliaient, de plus en plus sensibles. Elle n'osait pas même se souvenir qu'Anselme Bernard partait le lendemain, et qu'elle-même devait avoir non-seulement décidé de son sort, mais déclaré sa résolution dernière, avant la fin de la journée.

XXII.

Le chevalier de Wuippens, en qualité de parent très-proche, s'était joint au cercle de personnes, sombres malgré elles, qui attendaient l'arrêt de la jeune héritière : il paraissait même plus intéressé que le bourgmestre au dénouement qui se préparait, et résolu à tout disputer aux Bernois jusqu'à la dernière possibilité. Derrière le silence, et l'impassibilité du maintien, on devinait partout des

(1) On sait que les conséquences de cette singulière trahison de l'Autriche furent telles en effet. Le duc de Savoie devint seigneur de Fribourg jusqu'à la guerre de Bourgogne qui émancipa définitivement cette ville.

orages. Marguerite avait enlacé la taille de sa fille d'un bras caressant. L'avoyersondait froidement du regard, au fond de leur âme, l'espoir de ses adversaires. Yvonette jouait d'un air contraint avec le lévrier de son frère; et Henry, pâle, immobile, les sourcils froncés, les yeux attachés au sol, semblait s'indigner du rôle passif qu'on lui imposait.

Le chanoine était assis à côté de Louise, l'exhortant à voix basse à reprendre son sang-froid. Une indicible émotion avait saisi la jeune fille, et lui serrait la gorge au point de ne pas laisser s'échapper un son. Plusieurs fois elle avait essayé d'articuler quelques paroles, mais en vain:jamais pareil trouble, angoisse plus profonde, n'avaient bouleversé ses traits.

Enfin, par un effort suprême : — Si je restais dans le monde, dit-elle, ce ne pourrait être que pour consoler le père de Felga.

A ces mots un cri de surprise, de douleur ou de rage, partit de toutes les bouches. Le bras de la mère repoussa violemment sa fille. Yvonette s'approcha, les prunelles rougies d'éclairs furieux. L'avoyer tomba sur un siége, et le chevalier Henry d'une voix éclatante s'écria, hors de lui-même : — C'en est trop, cette fois, Louise! serpent que le démon a envoyé sous notre toit pour y porter la douleur et la damnation! Qui vous a permis de vous jouer ainsi de notre vie? Qu'avons-nous fait, sinon de vous aimer, pour être bafoués, trahis, jetés en proie au triomphe de nos ennemis, à la dérision des sots? Non, cela ne sera pas. Cela ne sera pas : croyez-le. Vous le voulez en vain. Vous l'avez dit; mais cela ne sera pas.

Interdite, Louise ne répondait point, et tous les assistans s'interposèrent pour couper court à cette cruelle apostrophe. Mais le jeune homme n'écoutait rien et, dans son farouche désespoir, accablait des plus sanglans reproches celle qui, disait-il, n'avait jamais songé qu'à les tromper.

Aussi tumultueuse que pénible, cette scène fut tranchée tout-à-coup par l'apparition subite du chevalier André Felga. Il s'arrêta sur le seuil, aussi surpris, aussi muet que ceux dont son arrivée inattendue confondait toutes les pensées, toutes les impressions. Le vieillard, averti par un instinct paternel du danger nouveau qui surgissait, ne fit pas un geste, pas un mouvement vers son fils. Louise restait anéantie, et Marguerite debout devant elle avec une contenance indignée semblait à la fois fuir sa fille et la cacher.

Yvonette, la joue en feu, s'était seule élancée au devant de Felga; mais, demeurant à quelques pas de lui, elle n'osait plus se mouvoir ni en avant ni en arrière. L'avoyer mesurait du coup-d'œil le rival de Henry, dont il pressait d'une main impérieuse le bras étendu.

— Vous arrivez à propos! s'écria enfin le jeune homme.

— Pas un mot de plus : dit Louise, en se relevant. C'est à moi qu'il appartient d'instruire Felga de ce qui se passe ici.

Mme de Ringoltingen voulut interrompre la jeune fille, qui reprit avec plus de fermeté : — Je suis venue à Fribourg pour voir votre père, André; pour le voir, avant d'entrer au couvent : ma mère, ma sœur, mon frère Henry m'ont suivie. Ils ont trouvé triste et déplacé que je fisse de moi une religieuse obscure, tranquille, oubliée; ils m'ont presque persuadée que c'était dommage et que je pouvais faire autrement. Ceux qui m'aiment, disaient-ils, seraient heureux de me rendre la liberté de tous les choix possibles, pourvu que je renonçasse à celui-là : quelle raison me restait-il donc pour ensevelir ma vie dans un tombeau anticipé? Voilà ce qu'ils m'ont dit. Le diriez-vous aussi?

— Achevez, de grace! répondit Felga d'une voix concentrée.

— Oui, je le crois de vous; comme hélas! je l'ai cru d'eux. La guerre avait cessé. Votre père ne s'opposait à rien de ce qui pouvait faire dorénavant ma part de bonheur, et .....

— Oh! s'écria André, ce n'est pas dans cette maison, devant mon père malheureux, que vous avez décidé votre union avec un autre. Pourquoi auriez-vous fait cela? Je ne reconnaitrais pas ma compagne d'enfance. Oh non! vous n'avez pas agi de cette façon, c'est impossible.

— Et si vous vous trompiez? dit Louise, en le regardant.

— Adieu, murmura-t-il; adieu pour toujours. Je repars. Je n'ai plus maintenant que ce moyen de me contenir. Votre bonheur me coûte assez cher pour que j'apprenne à le respecter dès cette heure.

— Si vous n'êtes un lâche, arrêtez, chevalier : lui cria Henry. Louise vous trompe, car c'est une personne experte en détours. C'est vous qu'elle avait nommé, c'est vous qu'elle avait choisi, c'est vous qui me rendrez raison de l'affront qu'elle m'a fait : nulle puissance humaine ne me le ferait endurer sans vengeance, fallût-il mourir; et ceux qui l'ont dit ont menti, quels qui soient, et ceux qui l'ont cru ne me connaissaient pas, fût-ce ma mère ou ma sœur.

Je l'aime, entendez-vous, cette perfide, cette dangereuse fille; et c'est la fiancée de mon honneur autant que celle de mon amour.

— Voilà donc, ma mère, reprit Louise, la liberté que vous m'offriez : j'étais libre, mais pour décider en votre faveur. Cette dérisoire, cette cruelle promesse, pourquoi la faire? Pour des gens si sages, c'était un calcul insensé. Ici, quels que fussent mes sentimens, pouvais-je décider jamais le mariage que vous vouliez! le pourrais-je, même en oubliant les détresses de ma patrie?

— Mon enfant, répondit la mère, aussi doucement qu'elle put, partout tu avais le droit d'écouter tes sentimens, et de les écouter seuls, dès que je le souffrais. Si comme je le crois encore, tu rends justice à Henry, au fond de cet impénétrable cœur toujours hérissé de vains scrupules, n'interroge plus, ne suis plus que tes secrètes inclinations.

— Elles importent peu, maintenant, continua Louise avec une amertume voilée. Personne ne saura ce que j'ai senti, ou ce que je sens; et tout ce qui me reste à souhaiter c'est de l'ignorer ou de l'oublier dans la solitude du cloître. Henry, je vous comprends et je pardonne à votre fougueux emportement. Et vous, Felga, mon ancien ami, j'aime vos dévouemens silencieux; plût à Dieu que j'osasse en espérer un encore, qui m'épargnerait, en quittant le monde, les plus grands déchiremens du sacrifice. Mon frère me le refusera, mais vous .....

— Il est trop tard, s'écria Henry. Au travers de vos paroles je vous devine : c'est vous dire qu'il est trop tard. En vain vous prodiguez les réticences, les lueurs, même les promesses; vous avez à faire à des gens désabusés de votre sincérité, et vous n'empêcherez pas un combat inévitable.

— Restons-en là, Monsieur, s'écria Felga, hors de lui-même à son tour. Ces mots, lancés d'un ton menaçant, allaient amener une rencontre immédiate entre les deux bouillans adversaires, dont l'épée était déjà à demi hors du fourreau; tout l'effort des assistans se borna donc à les séparer, sans plus longue explication.

— Vous savez où nous logeons! dit fièrement M. de Ringoltingen à Georges de Wuippens, en entraînant son fils.

— Nous nous en souviendrons cette nuit, répliqua le chevalier fribourgeois du même ton.

(La fin au prochain numéro.)

QUESTIONS SOCIALES.

Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie du principe ; par A. Vinet[1].

—

Un récit de circonstances purement individuelles, bien qu'il pût justifier nos longs délais, n'intéresserait personne ; nous nous en dispenserons. Heureusement, nous n'avons pas à débattre la question de l'opportunité de ces pages. Il est toujours temps de s'occuper de ce qu'a écrit M. Vinet. La haute question qui est agitée dans ce volume est une question dès longtemps à l'ordre du jour et qui y sera longtemps encore. Elle veut être traitée avec respect, avec une maturité inséparable d'une certaine lenteur. Nous nous estimerions heureux si nos retards nous permettaient d'avoir à dire quelque chose d'utile ; nous pouvons toutefois certifier d'y avoir beaucoup réfléchi. Cependant nous n'avons pas la prétention d'aborder directement la question elle-même de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

(1) Voir la livraison du mois de février, p. 95 de ce volume *(N. du D.)*

Nous sentons à cet égard de plus en plus notre insuffisance. Le livre de M. Vinet sera l'objet immédiat de nos réflexions, et si nous avons à nous élever à des considérations sur la matière même de cet ouvrage, ce ne sera qu'autant que l'occasion nous en sera fournie et dans la mesure de cette occasion.

Une première réflexion vient saisir l'esprit dès la lecture même du titre de ce livre. On ne peut s'empêcher d'y remarquer l'absence d'unité. Le titre est double, deux sujets y sont énoncés. Ces deux sujets forment la matière de deux traités bien réellement distincts. Ce n'est pas qu'ils ne se rattachent l'un à l'autre. L'un est l'ouvrage même et l'autre en serait l'appendice, si l'on consulte la nature même des choses. L'un est l'introduction et l'autre l'ouvrage, si l'on en juge par les préoccupations de l'auteur et par les impressions du public. Oui, l'unité qui manquait au titre se retrouve dans le livre même; ce n'est pas la manifestation des convictions religieuses qui en est l'objet véritable, c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce n'est plus un traité de morale, c'est un vrai plaidoyer. Je crains que malgré le sérieux de l'objet et de la manière, le livre n'ait beaucoup perdu au change soit en importance soit en utilité. Quand les révélations du *Semeur* sur les circonstances qui ont présidé à la première pensée de l'ouvrage, n'auraient pas ôté toute espèce de doute sur le vrai sujet du livre, les premières lignes de la préface, malgré la dénégation qu'elles renferment, sont là pour témoigner du fait, de ce fait qui s'est inévitablement réalisé, réalisé contre l'intention même de l'écrivain, de la sincérité duquel nous n'avons pas pour un instant douté. L'effet dans le public n'a point été équivoque; le livre de M. Vinet est pour le monde des lecteurs un livre sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. A peine se souvient-on qu'une partie notable du volume est consacrée au devoir de la manifestation des convictions religieuses. Lisez, non pas les ouvrages des adversaires, mais, dans les journaux, les articles les plus approbateurs; n'est-ce pas à cela que s'est attaquée la pensée de tout le monde? Et c'est ce que nous déplorons.

Qui, cependant, connaît mieux que M. Vinet la plaie du siè-

cle, qui l'a mieux signalée et mieux décrite, qui désire plus sincèrement en amener la guérison? La plaie c'est l'absence de convictions religieuses, c'est plus, c'est l'absence de toute conviction au sujet de la religion. Le remède, c'est la contagion des convictions courageuses et nettement manifestées; c'est la franchise de chacun envers tous, de chacun envers soi-même. Rien ici ne nous sépare de M. Vinet.

Nous croyons avec lui au devoir de l'homme relativement à la vérité. Nous maintenons avec lui que la vérité n'est pas la propriété de l'homme, mais que c'est l'homme qui appartient à la vérité. La vérité réclame de chacun de nous un amour absolu, notre première recherche tant que nous ne l'avons pas trouvée, notre franche et incoercible confession dès que nous sommes parvenus à elle et dans la mesure exacte dont nous jouissons de sa clarté. Dire avec une sérieuse franchise si nous croyons ou si nous ne croyons pas, établir clairement ce que nous affirmons, ce que nous nions, ce dont nous sommes en doute; l'établir pour nous-mêmes sans nous permettre d'illusion, pour nos frères sans concession de respect humain; désirer, exiger que l'incrédulité soit sérieuse et consciente d'elle-même aussi bien que la foi; tels sont les devoirs que l'auteur signale, et voilà des points sur lesquels il a mille fois raison. Tels sont les principes dont nous conjurons tous les hommes capables de lire et d'apprécier cet ouvrage de se pénétrer, dont nous les conjurons de devenir les propagateurs dans le monde qui les entoure. Convenir avec soi-même de ce que l'on ne croit pas et des motifs pour lesquels on ne croit pas, est le premier pas pour en venir à une foi éclairée, ferme, humble et simple. Le christianisme ne veut point de surprises, il est le règne de la conscience, de la lumière, de la vérité. Point de foi sérieuse, si elle n'a été précédée d'un doute et d'un examen sérieux. Point de vrai prosélytisme sans une foi sérieuse. Vous désirez gagner le monde entier à votre foi. Elle vous a donné la paix, l'espérance, tout ce que l'on peut goûter de vrai bonheur dans ce monde. Vous avez raison de vouloir la propager. Commencez donc par en vivre. La manifestation de vos convictions consiste

infiniment moins à élever un drapeau, qu'à être vous-même ce drapeau. Que votre foi soit tellement identifiée avec votre vie, que toute votre vie rende hommage à votre foi. Plus et mieux vous prêcherez ainsi, plus vous gagnerez d'adhérens à vos principes. Votre moi n'aura pas agi, il n'aura pas mis en garde le moi chez les autres, et, en fin de compte, ils se trouveront réunis à vous parce qu'à votre exemple ils se sont unis au Seigneur. Vous ne vouliez rien de moins sans doute, mais aussi que demanderiez-vous de plus? Manifestez donc vos convictions religieuses, sans timidité comme sans affectation, et par vos discours et par votre vie entière; votre vie donnera du poids à vos paroles, vos paroles expliqueront votre vie et en feront comprendre la portée et le sens. Ainsi vous gagnerez vos frères à vos convictions; du moins vous leur ferez comprendre, toucher en quelque sorte de la main, qu'il y a dans ce monde des convictions, c'est une première porte du chemin qui conduit à en avoir et de vraies.

Arrivés à ce point nous demanderons avec l'auteur, puisque tel est le devoir, quelle en est la garantie? Et nous répondrons avec lui, comme il nous a enseigné lui-même à le faire en tant d'autres rencontres: la garantie, elle est dans le devoir même. Parce que c'est un devoir, parce que le devoir n'est pas une imagination, la conscience un mot, la responsabilité une fantaisie, ce devoir, comme tout devoir, à été compris et pratiqué; sa destinée est d'être, sous l'influence de la foi chrétienne, de siècle en siècle, que dis-je! de jour en jour, mieux compris et mieux pratiqué. Voilà la garantie, en faudra-t-il quelqu'autre? Entendons-nous sur la question, avant de songer à la réponse. Par *garantie* pensons-nous exprimer telle précaution pratique, utile, avantageuse, nécessaire même dans tel moment donné? Au lieu d'une garantie, c'est mille que nous réclamerons, tantôt celle-ci, tantôt celle-là, suivant les circonstances qui changent, mais toutes ces garanties partielles se rattacheront directement, dans leur variété, à la grande, à la vraie garantie, au sentiment, à la loi du devoir. Aussi aimerais-je beaucoup mieux leur donner le nom de précautions, et réserver le mot souverain de *garantie*, à ce qui seul est aussi élevé, aussi général, aussi profond,

aussi absolu que le principe lui-même. Alors, nous dirons franchement que nous n'admettons pour le devoir de la manifestation des convictions religieuses d'autre garantie que celle que nous avons reconnue plus haut. M. Vinet en réclame une seconde. C'est ici que, malgré les regrets que nous inspirent notre respect pour sa pensée, notre vénération pour son caractère, notre affection pour sa personne, nous n'avons pu continuer à le suivre et à parcourir avec lui jusqu'au bout la route sur laquelle il nous a guidé.

La garantie nécessaire, selon lui, à l'accomplissement du devoir de la manifestation des convictions religieuses, c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Or dans un plaidoyer en faveur de cette séparation, tout est gagné si ce point est accordé. En effet, si cette séparation est la garantie du devoir, elle est un devoir au même titre, obligatoire au même degré, car en fait d'obligation morale, il n'y a point de degré. C'est sur cette pensée que M. Vinet a fait son livre, le *Semeur* l'a positivement avancé (1) comme une chose notoire, et tout dans l'ouvrage le confirme. Aussi ce point domine-t-il l'ensemble de l'ouvrage. Si nous jetons, à cette heure, un coup-d'œil rétrogradé sur la première partie, nous y verrons certaines pages, dont on ne saisissait pas bien l'à propos ni la portée, s'éclairer subitement d'une lumière nouvelle en appuyant directement sur le but désormais immédiat de l'écrit (2). Ce fait justifie la qualification d'introduction que nous nous sommes permise. Voyons dans la suite ce même point de vue appeler, légitimer aux yeux de l'auteur, certaines qualifications absolues, certaines expressions abruptes, qui ont affligé tant d'âmes sincères et réveillé tant de justes susceptibilités. Il est vrai de dire que si la relation, telle que l'entend M. Vinet, entre le devoir de la manifestation des convictions religieuses et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, existe, il a raison sur tous les points. S'il se trompe, son œuvre s'écroule, il n'en est aucune partie qui n'en reçoive au moins

(1) Dans le numéro du 19 Octobre 1842, tome XI, page 331, 1re colonne, 1er alinéa.

(2) Voyez, par exemple, pages 94 et 95.

quelque dommage. Le devoir mis en lumière dans la première partie n'en serait pas moins réel et sacré, mais il y aurait partout à revoir à la manière dont il est exposé. Bien qu'aimé pour lui-même, ce n'est plus pour lui-même qu'il aurait été traité. C'est donc ici le point capital, *l'articulus stantis aut cadentis*.

Nous ne pouvons admettre la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme garantie du devoir de la manifestation des convictions religieuses. Nous avons deux objections à faire. Cette gagarantie est excessive, et néanmoins elle est insuffisante. Quelque opposées que soient ces deux objections, elles ne sont pas contradictoires. Leur opposition vient de ce qu'elles attaquent la proposition de l'auteur sur deux faces différentes. Bien loin de se détruire, elles se complètent et se confirment. Ce qui est adéquat unit, dans sa nécessité, l'efficacité à la juste mesure. L'excès dénote un défaut que l'expérience révèle ou que la réflexion découvre. Si l'une de ces objections nous eût manqué, nous n'eussions pas été aussi certain de l'autre. Nous allons chercher à les établir successivement.

Le moyen par lequel M. Vinet a uni entr'elles les deux parties de son ouvrage est aisé. L'union de l'Eglise et de l'Etat, imposant à chaque homme des convictions toutes faites, empêche la conviction de se former précisément parce que la place est déjà prise par le simulacre de la conviction. Le besoin ne peut pas naître, parce qu'il est trompé dès avant sa naissance. Du moment qu'on croit avoir des convictions, on ne cherche pas à en acquérir, et lorsque l'on a donné des gages, tels quels, de son adhésion à l'on ne sait quelle déception religieuse, il n'y a plus lieu de manifester des principes vivans de religion. En conséquence, comme il est de devoir étroit de savoir à quoi l'on en est soi-même en fait de conviction religieuse, et de manifester ce que l'on est, il n'est qu'un moyen de remplir ce devoir, moyen dès lors indispensable : la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Telle est, sauf erreur, l'argumentation de M. Vinet. Nous n'avons nullement cherché à l'affaiblir. Or, nous l'avons dit, nous pensons qu'il y a excès dans cette argumentation. On demande plus qu'il n'est nécessaire pour l'accomplissement du devoir. Car si

les prémisses sont justes, elles ne sont pas excessives, elles ne demandent que ce qui est indispensable, alors il faut en serrer les conséquences. Pourquoi s'arrêter arbitrairement à moitié chemin? C'est une permission que M. Vinet demanderait moins que personne. Mais si ces prémisses demandent trop, si leur vice se signale dans des conséquences, qui, pour être différentes, ne s'en concluraient pas moins aussi légitimement que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ces prémisses sont fausses; il faut les abandonner. Que devient, dans ce cas, cette dernière conséquence?

Dans quelque système religieux que l'on se trouve, l'enfant sera toujours de la religion de sa famille. Il aura toujours une religion de préjugé et de sympathie, avant d'avoir une religion individuelle et de conviction. Si les parens sont dans l'erreur, l'erreur lui est inoculée; mais qui préviendra ce malheur? C'est un cas trop fréquent sans doute, mais que nous pouvons écarter de notre argumentation, qui en serait inutilement compliquée. Quand la religion de la famille est véritable, quand les chefs de la famille sont chrétiens, chrétiens de fait, de conscience, de cœur, ne faudrait-il pas craindre qu'en imposant à leurs enfans leurs convictions et leurs règles de conduite, ils n'étouffent d'avance en ceux-ci et la conviction et la spontanéité? En un mot, est-ce le cas d'appliquer à la religion de la famille qui est un ensemble, l'argumentation de M. Vinet contre la religion de l'ensemble appelé l'Etat? Tout nous y engage; tant il y a d'analogie entre les matières et tant les bases du raisonnement construit *ex professò* pour un de ces cas se reproduisent naturellement dans l'autre. Nous le trouvons, d'abord, en tant que l'argumentation repose sur l'incompatibilité entre la conviction exclusivement individuelle et la manifestation collectivement organisée de cette conviction. Il paraît, de plus, que l'action de l'autorité religieuse de l'Etat sur ses ressortissans étant bien moins forte, moins habituelle, moins stricte que celle du chef de famille sur les siens, tout ce que l'on a dit contre la première s'applique à la seconde et même *a fortiori*. Il semble, enfin, que l'association nécessaire de la famille n'étant pas exclusivement

religieuse, mais étant aussi très-essentiellement temporelle et civile, l'argumentation dirigée contre l'union du civil et du religieux peut s'y transporter en plein, et valoir contre la religion de la famille tout ce qu'elle vaut contre celle de la nation.

Serait-ce donc que la religion de la famille fût si dangereuse? Faudrait-il donc que la foi du père consistât à abandonner ses enfans, sans secours et sans frein, à toutes les séductions de l'erreur et à tous les égaremens de la jeunesse; de peur de fausser leurs convictions à venir et d'empêcher leur vie de se convertir à la sainteté, parce que préalablement elle aurait été morale et réglée? C'est pourtant bien là que conduirait l'argumentation du livre. Et c'est pour cela même que nous avons jugé qu'elle pèche par excès.

Que l'on se rassure. La coaction paternelle, si nécessaire, n'est pas si fatale. En vain l'âge de ceux sur qui elle s'exerce, l'autorité, l'exemple, l'habitude s'unissent-ils pour en rendre les impressions ineffaçables et pour paraître étouffer à tout jamais la spontanéité religieuse chez les jeunes âmes soumises à ce régime. Le remède se trouve dans la nature même de la religion que la force des choses conduit ainsi les parens à inculquer d'autorité et d'habitude. C'est la religion de la conscience.

Ce mot dit tout. Il révèle les ressources que cet enseignement religieux va réveiller, créer même, au sein des jeunes prosélytes; il indique les précautions et les ménagemens que les parens apporteront dans l'exercice de leur pouvoir et dans l'action de leur influence. Car il ne faut pas se le dissimuler, le danger, qui, dans l'ouvrage de M. Vinet, est présenté comme une raison absolue de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce danger existe, il existe dans l'union des deux sociétés, civile et religieuse, il existe au même titre et à un degré plus imminent dans l'éducation. C'est bien le danger d'étouffer la spontanéité et de détruire la conviction dans son germe. Nous faut-il donc pour cela renoncer à élever chrétiennement nos enfans? A Dieu ne plaise. Le remède est ici, à côté des ressources infinies que le christianisme porte en lui-même, une affaire de tempérament et d'égards.

Si donc, là où il est le plus menaçant, ce danger est si loin de réclamer le remède héroïque impérieusement prescrit par l'ouvrage de M. Vinet, le réclame-t-il, peut-être, là où il se montre moindre? Si la garantie de l'indépendance et de la spontanéité des convictions se trouve pour un des cas dans la nature de l'Evangile, pourquoi la nature de l'Evangile ne serait-elle pas une garantie dans l'autre? Si tout ce que l'on demande des parens c'est de la prudence dans l'emploi de leur autorité, pourquoi exigerait-on autre chose de nos pasteurs dans l'exercice de leur ministère?

Non, non, mes excellens et respectables frères, vous ne vous laisserez pas troubler dans votre œuvre de conscience et de foi. Parce que la portion du champ du Semeur céleste que sa Providence vous a attribuée, a été circonscrite par une loi; parce que la juste rétribution qui vous fait vivre a passé par les mains de l'agent comptable de l'Etat, en êtes-vous moins les serviteurs de votre Maître, et l'Evangile que vous prêchez en a-t-il perdu son efficacité? Vous ferez-vous peut-être un cas de conscience d'avoir l'entrée des écoles où la jeunesse de vos paroisses fait son apprentissage de la vie, et d'avoir le droit d'y faire entendre les paroles du Rédempteur? Ah! si votre vocation n'avait été que la certitude d'avoir tôt ou tard une place, et si votre travail n'avait pour but que votre salaire temporel; si les yeux tournés vers le siége du gouvernement, vous attendiez de nos Conseils, la doctrine que vous auriez à enseigner et la règle de conduite que vous auriez à suivre, vous seriez bien certainement des mercenaires. Hélas! quelle Eglise n'en recèle pas parmi ceux qu'elle compte au nombre des pasteurs? Mais si c'est au nom du Seigneur et par amour pour les âmes que vous êtes entrés dans votre carrière, si c'est l'Evangile dans sa vérité que vous prêchez, ne craignez rien; votre Maître vous avoue, et sa bénédiction repose sur vos travaux. Lorsque, au sein de nos temples, vous adressez à la foule qui vous entoure les paroles de la vie éternelle; lorsque, sous l'influence de l'Esprit de sainteté, les consciences se réveillent, les cœurs s'émeuvent, les âmes se convertissent; lorsque votre ministère réussit, par l'emploi de

la parole sainte et de la prière, à calmer les angoisses du mourant et à le faire déloger en paix, ou à sanctifier un lit, théâtre de longues souffrances; n'avez-vous pas le sceau de l'approbation suprême et ne sentez-vous pas dans vos cœurs et dans vos paroisses, que vous faites une œuvre dont vous n'aurez pas à rougir au jour du jugement?

Mais si, en demandant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Vinet demande plus qu'il n'en faut dans certains cas pour garantir la spontanéité de la conscience, il se trouve, en revanche, que telle association religieuse, telle Eglise même séparée de l'État, étouffe chez ses membres cette spontanéité indispensable; en un mot, il se trouve que la garantie réclamée, bien qu'elle soit excessive dans certaines circonstances, sera insuffisante dans d'autres. Est-ce seulement au sein d'églises unies à l'Etat, que le prêtre exige une confiance absolue dans ses paroles, et une soumission implicite à ses directions, uniquement parce qu'il est prêtre? Nous ne pouvons ignorer que c'est là le caractère absolu du gouvernement des âmes au sein de l'église romaine. La foi, cet acte qui réclame tout ce qu'il y a de plus spontané dans les profondeurs de notre âme, la foi y est exigée comme abdication de la spontanéité. Ce trait indélébile se retrouve au sein de cette vaste communion dans tous les lieux où sa hiérarchie exerce son empire. Ce trait lui appartient en propre et personne ne prétendra qu'il lui soit communiqué par une alliance avec l'Etat. Mais ce caractère d'autorité du prêtre sur le laïque, cette domination sur la conscience, ne se trouve pas exclusivement au sein de l'église romaine, nous en pourrions trouver plus d'une trace au sein d'églises protestantes. Faut-il le dire, c'est surtout au sein d'églises indépendantes du pouvoir civil. Nous nous sommes expliqué plus en détail à ce sujet, en mettant ailleurs en œuvre des renseignemens authentiques sur les Etats-Unis dont on avait proposé récemment les exemples comme des modèles (1). Quoique ces détails, très-significatifs, soient probablement oubliés, nous épargnerons à nos

(1) Revue Suisse, tome V, pages 239 et 240.

lecteurs l'excursion en Amérique, obligée jusqu'ici toutes les fois qu'il était question de l'Eglise et de l'Etat. Nous nous contenterons de dire qu'un homme, qui avait vu beaucoup de choses et qui les avait bien vues, qui avait vu de très-près des églises non alliées à l'État, voulant entrer dans les ordres, s'est fait consacrer, malgré d'assez grandes difficultés, dans une église très-nationale, l'église anglicane en Angleterre. Son motif, il est indispensable de le remarquer, était que c'est dans le sein de cette église qu'il trouvait le plus de garanties d'indépendance pour l'action de son ministère (¹).

Il nous semble que notre démonstration est complète. La garantie du devoir de la manifestation des convictions religieuses est toute entière là où l'a indiquée M. Vinet lui-même, dans le devoir. La seconde garantie qu'il cherche si péniblement à y joindre, est insuffisante et par conséquent superflue. Elle ne garantit de rien, et pour être conséquens, si nous la voulions telle qu'elle nous est imposée, elle nous conduirait, nous l'avons vu, à des résultats monstrueux.

Nous pouvons à cette heure nous permettre d'exprimer un regret qui nous a oppressés dès l'entrée. C'est que M. Vinet ne s'en soit pas tenu à sa première partie. Là était sa vocation, là était le bien à faire, là les âmes à gagner à la vérité et à Dieu. Loin de la poudreuse arène où se débattent les partis, dans le silence de la retraite, entre la méditation et la prière, son livre eût été lu, relu, compris, pratiqué. L'auteur eût continué à être dans ce livre, ce qu'il est dans ses autres ouvrages, l'ami de nos heures sérieuses. En vain pense-t-il que la cause à laquelle il s'est voué mérite tous les sacrifices et cette consécration qu'il lui a faite de lui-même, cette cause l'attire et l'entraîne sur un terrain qui n'est pas le sien, celui de l'actualité terrestre et des passions du moment. Ah! qu'il revienne, au gré de nos vœux les plus ardens, dans les hautes et pures sphères de la spéculation chrétienne. Qu'il achève le cycle des discours qu'il nous a donnés.

(¹) *Apologie ou IV lettres d'un ministre de l'église anglicane à un ministre d'une église indépendante, traduites de l'anglais de Jean Newton.* Voyez l'Ami de l'église nationale dans le Canton de Vaud, pages 177, 179, 189, 209.

Là nous pourrons toujours le suivre et nous le suivrons toujours avec abandon et avec fruit. Là, nous ne serons plus forcés de surveiller sa pensée avec une vigilance douloureuse, et de nous demander, à chaque pas que nous faisons dans sa société, si nous sommes bien dans notre chemin. Une telle situation est toujours pénible, il est impossible de dire tout ce qu'elle a de cruel quand cette défiance s'exerce envers un ami. Que M. Vinet nous permette de le désigner par ce nom. C'est celui qui se présente de soi-même au cœur, et se place naturellement sur les lèvres de quiconque a eu l'avantage d'ouvrir ses livres ou le bonheur de s'approcher de lui. C'est l'hommage respectueux de notre confiance dans son indulgence et dans sa charité.

FRÉD. C.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Septembre.

Un de nos compatriotes qui va beaucoup dans le monde à Paris, veut bien y recueillir quelquefois pour nous des détails et nous permettre d'en faire part à nos lecteurs. Dernièrement il nous écrit :

« Il a failli arriver un bien immense accident au Tréport. Le roi et toute la famille y compris le petit comte de Paris (il n'y avait d'absent que la duchesse d'Orléans et Mme Adélaïde) ont manqué être renversés de la voiture où ils étaient, dans l'écluse. Les chevaux, effrayés des salves du canon qu'on tirait par honneur, et aussi du bruit des eaux de l'écluse, se sont emportés. Deux ont brisé la chaîne qui fait garde-fou au pont et sont tombés ; sans la présence d'esprit, l'adresse et la vigueur extrême du postillon qui a su faire porter à temps le timon contre un pilier ou poteau, la voiture était immanquablement précipitée. Quelles bizarreries dans ces accidens où la Providence fait comme jouer pour nous le hasard ! Le duc d'Orléans se tue là où il n'y avait aucun danger, ce semble : une route unie, des chevaux qui, deux minutes après, allaient s'apaiser d'eux-mêmes. Ici toute une famille échappe à la chance la plus contraire. On n'ose se figurer les conséquences. Qu'on ne vienne pas parler des conquêtes de l'homme, de ses assurances contre les événemens ; nous ne sommes rien.

» On attend la reine d'Angleterre pour aujourd'hui samedi (2 septembre) au château d'Eu. Viendra-t-elle faire une pointe jusqu'à Paris ? grande question ; des paris sont engagés pour et contre. Dans tous les cas cette visite de la reine d'Angleterre, qui n'est qu'un caprice de jeune femme, devient et sera un grand événe-

ment politique. Cette jeune reine s'est prise de très-vive amitié pour la princesse Clémentine, et de là son premier projet qu'elle a mûri dans sa petite tête et qui éclôt aujourd'hui en dépit de toutes les diplomaties. Les rois avaient jusqu'ici affecté d'être personnellement peu polis envers Louis-Philippe, de ne pas lui rendre les visites qu'il leur avait fait faire par ses fils. L'an dernier le roi de Prusse s'est arrangé et même gêné dans sa route vers l'Angleterre pour ne point passer par la France. Eh bien! voilà que brusquement la plus grosse et en même temps la plus mignonne de ces têtes couronnées arrive sans qu'à peine on l'invite, et se jette au cou du roi-citoyen. Il y a de quoi faire enrager le Nord. Gare au coup de sang de l'empereur Nicolas! il en aura, disait une femme d'esprit, une attaque de *knout*. En attendant, la diplomatie a une mine longue d'une aune. »

Cette visite est la grande nouvelle du moment : on ne parle que de cela; elle défraie tous les journaux politiques. M. Cuvillier-Fleury, dans les *Débats*, prenant les choses depuis le commencement, a fait l'historique de ces entrevues des rois et des reines de France, pour mettre en contraste la facilité d'aujourd'hui avec la défiance d'autrefois. Celle surtout qui eut lieu à Piquigny entre Edouard IV et Louis XI est surprenante. « Au milieu de la Somme s'éleva un pont et sur ce pont fut fait, dans toute sa largeur, un fort *treillis de bois; et n'était pas*, dit Commines, *les trous d'entre les barreaux plus grands qu'à y bouter le bras à l'aise* .... et commencèrent les rois à *s'entre-embrasser par les trous.* » Cette arrivée de la reine met toute la France en curiosité et en mouvement. Suivant les *Débats*, « on a beau dire et beau faire, la satisfaction publique s'exprime de tous côtés. Partout on ne rencontre, à cette occasion, que des dispositions sympathiques et le meilleur vouloir. » Tout au moins les autres journaux sont-ils pleins des détails officiels et publics. Pour nous, notre part en ce genre est plutôt l'esprit général des faits, ou l'anecdote qui, dans les portraits historiques, est comme dans les portraits réels ce petit point si difficile à trouver sans lequel les yeux sont morts et le portrait ne regarde pas. Dans une autre lettre on nous dit :

« La reine d'Angleterre est arrivée au Tréport et à Eu samedi, comme on l'attendait. Le prince de Joinville était son pilote; le roi est allé au devant, est monté à bord de l'yacht royal, puis a ramené dans son canot la petite reine qui s'est remise à lui. Quand on lui a parlé de Paris, elle a répondu que ce n'était pas une visite de curiosité qu'elle faisait, mais une visite d'affection. Je ne sais si on la décidera, et si on la pressera beaucoup. On n'a pas l'air de l'attendre ici. Je vous le répète, elle a pris cela toute seule sous son bonnet : elle est très-liée avec la reine des Belges; elle s'est très-prise depuis, et d'un goût très-vif, pour la princesse Clémentine (duchesse de Cobourg); elle lui avait dit depuis déjà assez long-temps : « Je médite d'aller voir vos parens à Eu, laissez-moi arranger cela,

et gardez-moi le secret. » La visite récente du prince de Joinville et du duc d'Aumale à Londres n'était pas pour l'inviter, comme on l'a cru. Le prince de Joinville allait étudier quelque invention de bateau à vapeur dont il s'occupe pour son métier de marin, et une fois dans les eaux de la Tamise, ils ont été faire visite à la reine. Voilà l'exacte chronique de cette visite qui renoue les traditions du *Camp du drap-d'or*. Tout cela va faire sourire nos républicains de là-bas; et moi-même, je m'en suis senti tout à coup plus vivement reporté au pays. Mais que voulez-vous? Les Français ont été un peuple courtisan : il en reste toujours quelque chose. Et puis ils se lassent très-vite de tout, espérant par là se moins ennuyer. Après avoir causé tant de terreurs aux rois, qui sait s'ils ne vont pas se mettre en tête maintenant de se le faire pardonner? »

Pour subvenir à l'absence de nouvelles du moment, nous avons l'histoire de la littérature contemporaine; car cette littérature a déjà une histoire, et ses grands hommes un passé, qui même ne se lie pas toujours bien intimement au présent. Une récente cérémonie universitaire, d'ailleurs sans grande importance par elle-même, nous remet ainsi à l'esprit quelques observations générales sur deux ou trois des plus grands noms dont se pare la France de nos jours.

La distribution des prix du concours général a eu lieu, à Paris, le 16 août. Villemain a parlé. Lui qui excelle d'ordinaire dans ces sortes de solennités a paru, cette fois, plus embarrassé et moins vif que de coutume : son discours n'a pas de ces traits par lesquels il sait si bien relever le poli de ses paroles. Je ne sais qui l'a remarqué : « Villemain polit tellement la surface de son sujet que, comme un globe trop glissant, il finit quelquefois par lui échapper des mains. » Dans le cas présent, la difficulté de concilier la défense universitaire et le respect à la religion a pesé évidemment sur Villemain. Des petites difficultés, de celles qui tiennent au goût et que la bonne grace suffit à délier, il s'en tire à merveille; mais, en présence des réelles, il faiblit. A la tribune politique, il a trouvé souvent des épigrammes piquantes, ou bien des paroles lucides pour des expositions d'affaires qu'il entend très-nettement; mais dans les vrais et sérieux débats, il est toujours demeuré insuffisant. On se rappelle à Paris la malencontreuse journée où il essaya de répondre à Lamartine au moment de la grande défection de celui-ci; c'était, nous assuraient les témoins, un singulier et triste spectacle, que, dans une situation où pourtant il y avait, rien qu'avec du bon sens,

tant et de si bonnes choses à dire, de voir un orateur aussi habile, une langue aussi dorée et aussi fine que l'est Villemain balbutier, chercher ses mots et ses raisons ; on aurait cru qu'il n'osait frapper par un reste de respect pour le génie littéraire, que l'ombre de ce génie, un je ne sais quoi, le fantôme d'*Elvire* debout aux côtés du poète et invisible pour d'autres que pour l'adversaire, fascinait son œil et enchaînait son bras. On n'est pas plus grand, plus éloquent littérateur que Villemain ; ses deux volumes les plus récens sur la première partie du XVIIIme siècle, qui faisaient la consolation et les dernières délices humaines de M. Manuel, feront celles de tout esprit délicat et fin dans les meilleures journées de loisir. C'est une singulière organisation que celle de ce brillant et facile talent, et après l'avoir entendu nous-même en ses beaux jours, et à écouter ceux qui l'ont pu mieux connaître, nous oserions dire : Villemain n'aime et ne sent directement ni la religion, ni la philosophie, ni la poésie, ni les arts, ni la nature. Qu'aime-t-il donc? il aime les *lettres*, et par elles tout.

Et puisque nous voilà de rencontre sur un sujet si fertile, nous pousserons plus avant l'apppréciation.

Quelqu'un nous souffle à l'oreille une pensée : il en est des esprits comme des navires ; ils peuvent avoir à bord toutes sortes de richesses plus ou moins précieuses, mais il les faut juger avant tout sur leur pavillon (celui de Thiers, par exemple, est légèreté, présomption, imprudence, nonobstant toutes les autres heureuses qualités). Une fois qu'on est *à bord* et dans le détail d'un esprit, on ne le juge plus guère par cette partie essentielle, qui pourtant saute aux yeux au dehors; on est tenté de l'oublier: elle subsiste jusqu'au dernier jour et ne cesse de dominer le tout. Les détracteurs de Villemain lui ont souvent fait un sujet de reproche de ses qualités habiles de diction, comme si elles excluaient chez lui des qualités plus solides. Le vieux Michaud, l'auteur de l'*Histoire des Croisades*, ne parlait jamais de lui que comme d'un bel-esprit de collége, ce qui dans ces termes brefs était souverainement injuste. Il n'est pas moins vrai que Villemain, au milieu de toutes les graces brillantes et mondaines dont il a su recouvrir sa nature première, reste foncièrement un esprit universitaire, une fleur et une lumière de rhétorique et d'académie. Si on se le figure livré à lui-même, dans une époque moins remuante et moins excitée, il n'aurait rien inventé sans doute, rien innové ; il se serait tenu à orner et à célébrer.

Elève favori de Fontanes, il l'eût surpassé en tout, hormis dans la poésie.

Il eût été fort possible par exemple, et l'on conçoit très-bien que Villemain, né en d'autres temps et venu un peu plus tôt, n'eût jamais parlé, comme il l'a fait, de Shakespeare. Il en a parlé, parce que c'était la vogue et que le vent y poussait. Comme ce genre est son côté faible, il s'y est porté précisément avec toute sorte de démonstration et une apparence de prédilection qui, à la bien pénétrer, peut se trouver un peu vaine. Ingénieux et flexible, chatouilleux et inquiet, Villemain est l'homme qui gagne le plus à être averti : avec quelle rapidité il répare! il suit depuis des années et a l'air de devancer. Nul ne sait mieux que lui le sens de cette expression cicéronienne : *De alieno judicio pendere.* Il ne cesse à chaque mouvement de prendre son point d'appui sur le niveau d'alentour. Courtisan du goût public, il a, en un sens, raison de l'être; son talent ingénieux s'étend ainsi le plus possible, et il en tire le plus grand parti.

Sa marche, à la suivre dans l'ensemble, serait extrêmement curieuse à noter. On l'avait dit un peu léger d'abord, et vite il s'est fait grave. Il avait pu paraître à ses débuts assez dénué de principes politiques, il s'est empressé d'en acquérir. Il n'est que littérateur : oh! pour le coup il va s'attaquer au Grégoire VII. Il passait pour Classique, et on ne l'entend plus parler que de Shakespeare. On l'appelle académicien : il prouvera à la tribune, et coup sur coup, son éloquence politique. A force d'esprit, en un mot, et de souplesse, Villemain aura toujours toutes les qualités qu'on lui contestera. Et pourtant..... ce qu'il y a de plus naturel chez lui dans tout cela, c'est son esprit, c'est la beauté de sa parole.

Villemain est le critique *progressif et évasif* par excellence.

Trois hommes éminens ont exercé la plus grande influence sur la direction des esprits et des études en France depuis vingt-cinq ans, et on peut dire qu'ils ont été véritablement les *régens* de cet âge : Guizot, Cousin et Villemain. Guizot avait plutôt l'autorité sobre et sévère ; Cousin éblouissait et enlevait ; Villemain savait la séduction insinuante et déployait les graces. Tous les trois doués ainsi diversement, mais au plus haut degré, du talent de la parole, ils ont possédé moins également celui d'écrire. M. Guizot, au début, l'avait aussi peu que possible, eu égard à sa distinction ; il a écrit peut-être quelques-unes des plus mauvaises pages qu'on ait lues en

français (dans sa notice en tête de la traduction de Shakespeare); il s'est formé depuis au style écrit par l'habitude de la parole, et l'usage, le maniement si continuel et si décisif qu'il a eu de celle-ci, l'a conduit à porter dans tout ce qu'il écrit la netteté inséparable de sa pensée. — Cousin est peut-être celui des trois qui, sans effort, atteindrait le mieux au grand style d'autrefois et qui jouerait le plus spécieusement, plume ou parole en main, la majestueuse simplicité du siècle de Louis XIV. — Pour Villemain, par l'éclat même et les élégantes sinuosités de sa recherche, il trahit un âge un peu postérieur; il enchérit à quelques égards sur le dix-huitième siècle, en même temps qu'il le rafraîchit, qu'il l'embellit avec charme et qu'il l'épure. Ce sont trois grands esprits, trois merveilleux talens. M. Guizot plus ferme, plus positif, et qui va au fait, est le seul dont la renommée aura réellement gagné à aborder la politique: pour lui elle est devenue une grande carrière et le complément de sa destinée d'historien. Pour les deux autres, elle n'aura été qu'une diminution et une dissipation.

Quoiqu'il en soit, le caractère de *professeur* qui les a marqués d'abord reste empreint sur chacun des trois. A les juger impartialement, et en n'attachant aux mots aucune défaveur, mais en y mettant tout le sens précis, on reste vrai en disant: Cousin n'est pas un vrai philosophe, pas plus que Guizot n'est un grand historien: se sont deux très-grands *professeurs*, l'un d'histoire et l'autre de philosophie. Et de plus encore, si l'on ôte le vernis et le prestige du génie moderne, Cousin pourrait sembler proprement un *sophiste*, le plus éloquent des *sophistes* dans le sens antique et favorable du mot, comme Villemain serait le plus éloquent *rhéteur* dans le sens antique et favorable aussi. La banalité des éloges contemporains masque trop souvent ces qualifications vraies et décisives que la postérité restitue. Ce sont là du reste les plus belles gloires réservées encore aux époques dites de décadence.

A propos de cette distribution des prix de l'université à laquelle au surplus nous amenait notre Chronique, qu'on veuille bien nous excuser d'avoir discouru un peu au long sur les trois chefs que l'université est accoutumée dès longtemps à suivre et à reconnaître. En combinant tous nos renseignemens du dedans avec notre vue du dehors, ils nous ont apparu ainsi.

Sous ce titre : *Observation sur la liberté de l'enseignement*, l'archevêque de Paris a publié aussi une brochure sur la question universitaire. « Ce que nous voyons à travers la politesse de ses reproches, disent les *Débats*, c'est que le prélat désavoue le journal qui se dit l'organe du clergé, qu'il repousse toute solidarité avec les pamphlets de Lyon et excuse ses deux collègues de l'épiscopat de leurs bons sentimens. » *L'Univers* et le chanoine *Desgarets* ont tous les deux répondu pour leur part. « L'Université, observe le journal, a dit hautement qu'elle ne pouvait rien accorder tant que l'*Univers* et l'auteur du livre intitulé: *le Monopole universitaire* n'auraient pas été désavoués d'une manière éclatante; voici le désaveu: l'Université s'empressera sans doute de tenir sa promesse; nous allons avoir la liberté ! A ce prix qui ne se réjouirait de lui être offert en holocauste? » Le chanoine cite un verset de l'Evangile à l'appui du ton qu'il a cru pouvoir prendre dans ses attaques, maintient d'ailleurs toutes celles-ci, et termine aussi en disant : « qu'il ne devait pas s'attendre à être jeté en holocauste au Moloch universitaire. » Sur la fin de la brochure, le prélat fait allusion au livre *Des Jésuites*. MM. Michelet et Quinet, ce dernier dans la Revue des Deux-Mondes, ont aussi répondu en leur sens.

L'archevêque pourtant a raison sur un point. En masse, les professeurs de l'Université, sans être hostiles à la religion, ne sont pas religieux ; les élèves le sentent, et de toute cette atmosphère ils sortent, non pas nourris d'irréligion, mais en indifférens ; la plupart des familles sont de même. La société moderne, dans son milieu, n'est pas autre. Quoi qu'on puisse dire pour ou contre, en louant ou en blâmant, on ne sort guère *chrétien* des écoles de l'Université. D'un autre côté dans les écoles religieuses, non-universitaires, qu'alimentent les familles catholiques, les études littéraires et classiques sont généralement très-faibles et très-mitigées. Dans l'Université au contraire, celui qui veut travailler trouve d'énergiques secours, et l'instruction se fait de plus en plus solide. — Voilà les deux parts.

— Dans sa réponse à l'archevêque, M. Quinet discute aussi la question de l'Eglise et de l'Etat. Sur ce point sa logique est étrange. Quoi! on en sera venu à ce qu'il faut que tout le monde passe par les écoles éclectiques de l'Etat, pour éviter qu'il y ait trop de petites sectes ! « Je trouve, nous disait une personne fort à même de juger ces graves questions, je trouve la thèse de M. Vinet trop absolue, mais pour celle de M. Quinet elle n'a pas de nom. »

— M. de Lamartine vient d'adresser, dans la *Revue Indépendante*, une lettre à M. Chapuys-Montlaville, l'un de ses biographes, à propos d'un *Plutarque français à l'usage du peuple*, que celui-ci veut publier. Cette lettre est curieuse à étudier sous les draperies. Le grand poète semble y viser aussi à l'O'Connel pour la liste civile. « *Trouvez-moi un million*, dit-il à son tour comme tant d'autres, je me charge »...... et le ton et la chose font presque attendre la conclusion célèbre : « je me charge de le dépenser. »

» Créer un journal des masses quotidien, à grand format, à un prix d'abonnement qui ne dépasse pas cinq journées de travail...... voilà, dit-il, cette pen-

sée! Je n'ai pas le temps de vous la développer ici, mais qu'il vous suffise de savoir que pour la réaliser il ne faudrait qu'un million par an. Oui, il suffirait qu'un million de citoyens bien intentionnés souscrivissent à ce subside des masses pour un franc par an seulement, pour une de ces petites pièces de monnaie qui glissent entre les doigts sans qu'on les retienne...... et cette pensée se réaliserait.

..... » Je ne crains pas d'affirmer qu'en peu d'années votre peuple politique serait changé. Mais, me direz-vous; pourquoi ne l'exécutez-vous pas (cette révolution morale)! Parce que je n'ai pas le million à moi tout seul, parce qu'il n'y a pas en ce temps-ci en France une idée qui pèse contre un écu. Que les bons citoyens trouvent le million, moi je me charge de trouver les hommes.....

» Ces hommes (les collaborateurs du journal) seraient au fond le véritable pouvoir moral de la nation, les administrateurs de la pensée publique, le concile permanent de la civilisation moderne........... Il y a en ce temps-ci quelque chose de plus beau que d'être ministre de la chambre ou de la couronne, c'est d'être ministre de l'opinion!

» Adieu, mon cher collègue, je jette à vous et à votre œuvre tout ce que j'ai : un cœur, une foi, et une voix. » ALPHONSE DE LAMARTINE.

— Sur la lecture de la réponse de Jules Janin dans les *Débats* (voir notre précédent numéro), Alexandre Dumas est devenu furieux; il a envoyé à son critique témoins sur témoins pour un cartel; mais Janin était parti le matin pour les champs.

« Ce beau duel à la pointe de la plume aura eu du moins l'avantage, raconte l'*Illustration*, de mettre au jour le dévouement du valet de chambre de M. Jules Janin... C'était le jour où M. Alexandre Dumas voulait, à toute force, avaler M. Jules Janin tout cru; il le cherchait malheureusement partout où il n'était pas; de leur côté, ses témoins s'étaient mis en campagne; l'un d'eux, M. le duc de Guiche, arrive enfin rue de Vaugirard, et sonne à la porte de l'auteur de l'*Ane mort;* quelqu'un ouvre; c'était l'excellent Frontin en question.

M. le duc de Guiche. — M. Jules Janin?

Frontin, flairant l'odeur de témoins. — Monsieur n'y est pas.

Le duc. — Où est-il?

Frontin. — Il est sorti.

Le duc. — Pour longtemps?

Frontin. — Pour très-longtemps.

Le duc. — Quand rentrera-t-il?

Frontin. — Jamais!

Certes, voilà un *jamais* qui l'emporte de beaucoup sur tous les qu'*il mourût!* du monde. C'est du sublime pur. »

Mais il faut entendre aussi Jules Janin raconter lui-même l'aventure, et comme quoi il a été décidé que la querelle n'a pas franchi les *bornes littéraires*, et comme quoi encore tous les deux seront membres un jour de l'Académie Française pour le plus grand honneur d'icelle :

« Depuis notre réponse à la lettre que nous avait écrite M. Alexandre Dumas, je ne sais quelle fermentation étrange agite et trouble les deux camps littéraires. On nous aborde, on nous questionne. — Où en est donc votre grande querelle? D'autre part, on se parle tout bas : Cela ne peut finir qu'avec du sang. Chacun fait son petit vœu dans sa grande âme.....

»..... Pour répondre à tous ces bruits mêlés de si agréables espérances, nous sommes bien forcés de vous dire comment et pourquoi cette querelle, toute littéraire dans le principe, n'a pas franchi les bornes littéraires....

»..... Mais qui donc reste toujours le maître de ses emportemens? Qui donc est assez fort pour ne pas suivre son adversaire sur le terrain que l'adversaire a choisi?... Ainsi je pensais, et en même temps je sentais revenir, avec mon ancienne amitié, tous mes bons sentimens d'autrefois. — Je ne puis vous dire ce qui se passait dans l'âme de M. Alexandre Dumas; mais, à coup sûr, autant que moi, il comprenait, en le déplorant, le mal inutile que s'étaient fait ces ennemis d'une heure, et surtout la grande joie qu'ils avaient causée à leurs ennemis de tous les jours. Nos témoins cependant, quatre hommes d'honneur, à qui nos amis et nos ennemis peuvent s'en rapporter également, préparaient toutes choses pour le combat du lendemain, pendant que lui et moi nous marchions à côté l'un de l'autre, d'un pas aussi calme, d'un cœur aussi tranquille que si nous eussions été en chemin pour nous promener sur le bord de l'eau, en parlant d'art et de poésie. *Tendens Venafranos in agros.*

» Que vous dirai-je? Lui et moi satisfaits de cette explication silencieuse, nous nous sommes donné la main, sans renoncer toutefois à ce que nous regardions l'un et l'autre comme une nécessité de la position que nous nous étions faite, — une réparation à main armée. C'était désormais l'affaire de nos témoins.

» Mais nos témoins n'ont pas voulu que la réparation allât plus loin que la colère » etc., etc.

Ne dirait-on pas une pastorale comique du plus gros sel mais du plus franc? n'est-ce pas là un véritable sujet d'opéra-bouffe, que l'un des deux adversaires devrait s'empresser de saisir? alors il n'y manquerait plus rien.

« Quel bénéfice, demande l'*Illustration*, M. Dumas et M. Jules Janin ont-ils retiré de cette lutte à l'encre de la Petite-Vertu? Beaucoup de bruit et de ridicule pour rien : le public, juge du camp, les a renvoyés dos à dos, scandale compensé. »

Pour nous, nous dirons encore : C'est peut-être le plus grave symptôme de décadence morale chez un peuple que cette absence de toute rancune et cette réconciliation banale après d'indignes procédés, sauf à recommencer demain. On voit dans les romans chinois que les mandarins, quand ils se sont fait quelques mauvais tours, se mettent à rire au nez l'un de l'autre et boivent ensemble de petites tasses comme devant. — Il n'y a pas ombre de ressemblance entre cela et le pardon chrétien.

—La mystification des *Mystères de Paris* continue. Un jour (voir les *Débats*

du 13 août), un avocat du roi invoque ce livre comme autorité. Le lendemain, Sue discute la question d'humanité relativement aux médecins dans les hôpitaux. Parti du Rétif et du De Sade, il est en voie d'aboutir au saint-Vincent de Paule en passant par le Ducray-Duminil. — Clos sous forme de roman, *les Mystères de Paris* vont reprendre au boulevard sous forme de mélodrame; l'auteur s'occupe déjà à les tailler dans ce nouveau pli : industrie, industrie sur toutes les coutures!

— Il a été fort question de l'abbé de Genoude dans ces derniers temps. Comme il s'est mis sur les rangs pour la députation sous le patronage de Laffitte et d'Arago, les *Débats* s'en sont égayés et ils ont bien fait; ils l'ont fait de plus avec grand esprit. Genoude a le privilége de mettre les Débats en gaîté, de leur rendre la verve aux momens de lassitude et de disette. Quand les sujets manquent, on se jette sur le Genoude et on en taille une tranche : il y a de quoi tailler. La fortune de Genoude est une des plus singulières et des plus burlesques, en même temps que des plus néfastes de notre époque. Il est venu jeune à Paris, de Lyon ce nous semble; il s'appelait *Genou*. On était aux premières années de la restauration; pour arrondir son nom ou pour le rendre moins rond, il l'a entouré de deux *de* (pardon de l'inévitable cacophonie); il en a fait *de Genoude*. Il s'est jeté dans les voies de la congrégation et s'y est poussé en s'accrochant au pan de l'habit du duc de Montmorency, très-saint et un peu dupe; il s'est posé en traducteur de la Bible sans savoir l'hébreu; puis, plus tard, il est devenu l'homme de M. de Villèle, son organe, son conseiller, son flatteur. Par ses journaux du soir l'*Étoile*, puis la *Gazette*, il a dit et fait tout le mal possible, il a conseillé et loué toutes les mesures perverses et violentes, les censures, etc. A travers cela, il se mariait richement, il faisait sa fortune : quatre-vingt mille livres de rentes, s'il vous plaît. Or c'est cet homme qui, depuis la révolution de Juillet, s'avise de prêcher le suffrage universel et de faire alliance avec l'extrême gauche républicaine qui ne le repousse pas. Pour couronner le tout, sa femme étant morte, il s'est fait prêtre; il publie toutes sortes de traductions des Pères qu'il commande à des jeunes gens et auxquelles il met son nom; le produit de cette espèce de librairie, servie par son journal, lui a été très-fructueux. Le marchand et le journaliste sont par lui dans le temple et montant jusque sur les degrés de l'autel. Quel scandale pour la morale publique! c'est *Tartufe* journaliste. Sa mauvaise foi à la longue a l'air d'être devenue une conviction. Lamartine lui a adressé à plusieurs reprises de trop magnifiques vers.

— On vient de traduire et de publier à Paris la correspondance de Bettina (Mme d'Arnim) avec Gœthe. On sait quelle amitié pour ainsi dire à la fois idéale et passionnée Gœthe avait inspirée à cette femme célèbre, quelles longues et intimes relations

s'établirent entr'eux, si tant est qu'on soit jamais intime avec un grand homme, relations d'ailleurs refroidies à la fin. Nul ne met en doute tout ce qu'il y a, dans ces lettres, d'esprit, d'imagination, d'observation, de caprice et de rêverie très-loin poussée, parfois même jusqu'au fantôme et jusqu'à l'abstraction. Mais quelques-uns mettent en doute le fond du sujet, c'est-à-dire la réalité de la passion de Bettina pour celui dont en ce sens elle aurait moins fait son dieu que son habitude et sa gloire. Old-Nick, ou M. Forgues, dans le *National* semble être un peu de ce parti dans les réflexions suivantes.

« Bettina disait un jour à l'un de ses amis avec amertume: — « Tu es paresseux et horriblement malade du mal de la neutralité. » — Ce mal dévorait Goëthe, et Bettina ne semblait pas s'en apercevoir. Etait-ce aveuglement véritable ! était-ce dissimulation féminine ! Faut-il la croire éblouie par l'éclat du dieu ?... Mais elle avait tant d'esprit, tant d'audace, tant de capricieux retours ! Elle était par momens si sincère avec elle-même !... Aussi le soupçon nous vient-il quelquefois, et peut-être à tort, que ce grand amour, si proclamé, si voyant, si singulier et si glorieux, pourrait bien, après quelques vicissitudes, être devenu comme une sorte de parti pris et de profession sentimentale. Quand cette idée s'empare de nous, elle nous fait prendre en horreur la comédie que nous croyons entrevoir, et le livre alors nous tombe des mains. » — Mais bien vite on le relève, ajoute le même critique au commencement d'un article suivant. Et pourtant voici encore ce qu'il tire malicieusement de la correspondance.

» Mme d'Arnim, raconte-t-il, avait commencé d'écrire le récit d'une soirée passée avec Goëthe, quand un jour elle alla dans le monde et parla d'un projet qu'elle allait réaliser : — « Après de longues années de silence, je viens, dit-elle, » d'écrire à mon ami (Goëthe).... » Ces paroles furent suivies d'un silence qui l'étonna. Une inexplicable tristesse se répandit sur le visage des assistans ; mais personne n'ajouta mot.

» A une heure du matin, Mme d'Arnim, rentrée chez elle, ouvrit un journal déposé sur son lit. Ce journal annonçait la mort de Goëthe (22 mars 1833).

» Je restai calme, dit-elle, réfléchissant à l'influence que cet événement allait exercer sur moi ; et je vis bientôt clairement que la mort ne tarirait pas cette source d'amour. Je m'endormis et je rêvai de lui ; je me réveillai me réjouissant de l'avoir vu en rêve ; puis je m'endormis de nouveau pour rêver encore de lui. La nuit se passa ainsi pleine d'une douce consolation ; je restai persuadée que son esprit s'était réconcilié avec moi, et que je n'avais rien perdu. »

Il est certain que cette manière de se consoler entre deux bons sommeils a l'air très-réelle et très-assurée, et que l'on pourrait tout au moins se demander s'il faut beaucoup aimer, ou aimer très-peu, pour savoir se résigner ainsi. Mais Old-Nick ne se pose pas, comme nous, le problème ; il se borne simplement à ajouter :

« Savez-vous, hélas ! à qui Bettina adresse ces lignes si tranquillisantes ? A sa

nouvel ami, à un héritier présomptif de la feuille *orpheline*, c'est-à-dire de Bettina elle-même. Après l'avoir mis en demeure d'accepter la succession, elle reprend le fil de sa narration, justement au point où elle l'avait laissée. « Je vais finir le récit de ma soirée passée avec Goëthe. Lorsque je m'en allai, il me reconduisit dans la seconde pièce; là, il m'embrassa; la lumière qu'il tenait tomba à terre. Je voulus la ramasser; il s'y opposa. « Laisse-la, me dit-il, laisse-la brû-» ler et marquer la place où je te vois pour la dernière fois. Quand je passerai » dessus, je penserai à ta chère apparition. Sois-moi fidèle, reste à moi. » Il me baisa au front et me poussa vers la porte. »

— Outre le travail célèbre sur *les Princes et les Peuples du midi de l'Europe*, M. Léopold Ranke, l'un des premiers historiens actuels de son pays, est aussi l'auteur d'une *Histoire de l'Allemagne au temps de la Réformation*, qui se publie en ce moment. Le quatrième et le cinquième volumes viennent de paraître. Ils contiennent l'histoire de la Réforme depuis l'année 1534 jusqu'à l'anné 1558. L'auteur a surtout envisagé le côté politique de son sujet. Il démontre la parfaite loyauté de Luther et de la plupart des chefs influens du parti, à l'égard de l'Empire : jamais, suivant lui, ils n'eurent pour but la ruine de ce dernier, ni une alliance contre ses intérêts avec la France ou une autre puissance étrangère; ils désiraient ardemment au contraire que l'empereur se mît à la tête de la nation allemande, reconnût la Réforme adoptée à l'immense majorité par celle-ci, et fît sentir alors sa puissance aux Français, au Pape et aux Turcs : l'union de l'Allemagne l'eût rendu assez fort pour cela. Mais c'est lui au contraire, et non point les Protestans, qui introduisit le premier les étrangers dans l'Empire, qui livra l'Allemagne à la brutalité des bandes d'Espagnols et d'Italiens : c'est même surtout sa faute si Metz, tombée au pouvoir de la France par celle de la Saxe, devint définitivement une ville française, etc., etc. Telles sont quelques-unes des idées que les critiques allemands relèvent avec le plus d'empressement dans le nouvel ouvrage de leur compatriote. Quoiqu'il soit aussi le fruit de nombreuses recherches dans les bibliothèques publiques, il ne contient pourtant pas autant de documens que les précédentes publications du même auteur; et M. Ranke paraît moins le considérer comme un pendant que comme un épisode de sa grande histoire des peuples du midi.

SUPPLÉMENT. — La reine Victoria n'est point venue à Paris. — La fille aînée de M. Victor Hugo, mariée il n'y a pas plus de six mois, âgée de dix-neuf ans, tout au plus, vient de périr affreusement avec son mari et deux autres personnes; ils faisaient un petit voyage sur la Seine, dans une chaloupe à eux; l'em-

bénédiction a châtiée. — Mme Sand est dans sa terre, en Berry, et non pas à Constantinople. — Balzac est allé en Russie, mandé, assure-t-on, pour devenir le réfutateur officiel de M. de Custine. Ce qui est certain, c'est qu'il est parfaitement impropre à ce rôle. Il ne défendrait pas mieux l'empereur de Russie qu'il n'a réussi pour le notaire Peytel.

— « Le cardinal Pacca vient de prononcer à Rome, devant une Académie qu'on appelle l'Académie de la Religion catholique, un discours qu'on peut considérer, dit le *Journal des Débats*, comme l'exposé des idées de la cour de Rome sur l'état du catholicisme dans les diverses contrées de l'Europe et comme un résumé de ses vues et de ses espérances. » Ce cardinal, avant et depuis la révolution, a joué un rôle dans les affaires de l'Europe ; c'est un homme très-âgé (quatre-vingt-sept ans), et d'une expérience consommée ; enfin il est doyen du Sacré-Collége. Tout cela donne donc à son discours une certaine importance, sinon un caractère proprement officiel. Il y passe en revue la plupart des états de l'Europe. La France, qui a fait le plus de mal à l'Église, lui paraît aussi en voie de devenir, pour celle-ci, le principal instrument de réparation et de guérison; l'Angleterre s'achemine dans le même sens ; l'Espagne et le Portugal risquent de voir s'accomplir sur eux la menace de l'apôtre : « Le flambeau de la foi sera ôté du milieu de vous ; » mais la foule des saints enfantés par cette grande nation espagnole prie pour elle dans les cieux et peut-être la sauvera. « Pour dépeindre l'état de la religion catholique dans le Nord, et surtout en Russie et dans l'infortunée Pologne, il n'y a d'autres paroles, dit l'auteur de ce discours, que celles des souverains Pontifes, quand ils préconisent en consistoire les siéges épiscopaux des pays infidèles : *status plorandus non describendus*, état qu'on ne peut exprimer que par des larmes. » La dépendance et la médiocrité temporelle où le clergé a été réduit en Allemagne, sont-elles un malheur ? Je n'ose le dire, répond l'orateur, et aussitôt il explique fort bien sa pensée en ajoutant : « Je considère que les évêques, privés d'un domaine temporel qui pouvait être très-utile au soutien de l'autorité ecclésiastique spirituelle, quand il était appliqué à cet objet, et dépouillés d'une partie de leurs richesses et de leur puissance, seront plus dociles à la voix du Pontife suprême » etc., etc. Sur tout cela, le cardinal s'applique lui-même avec une sorte de bonhomie et de grâce, mais non sans quelque singularité, le passage du prophète Joël : *Seniores vestri somnia somniabunt*, vos vieillards auront des songes.

Ce long discours significatif et mesuré, imposant, vénérable, mais pourtant, si on ose le dire, qui se sent un peu de la mère-grand ; cette sénilité fleurie, paterne et tout à fait romaine, nous a bien rappelé le caractère de Rome et en quel sens elle est aujourd'hui *la ville éternelle* : nous le trouvons ingénieusement expliqué dans ces notes manuscrites d'un voyageur qui la vit en 1839. »

« Rome est morte depuis quasi l'heure où Jugurtha a prononcé sur elle, en se retournant, l'anathème fameux : *O ville vénale !* etc. Elle a semblé vivre à de certains momens sous de grands papes ; mais c'étaient des cabinets superposés : comme *nation* elle n'a cessé d'être morte.

» Rome est morte et bien morte. Ce n'est qu'une grande ville de province :

il y a des gardiens pour les tombeaux. A travers cela un filet courant de voyageurs et de beau monde. L'imagination comble le reste. S'il y a sous cette solitude et ce silence une vie intérieure, pontificale, à petit bruit, c'est un pouls de vieillard : on continue. Dans la politique générale du monde, Rome me fait l'effet d'avoir désormais le rôle qu'a eu en France le ministère du cardinal Fleury :

« Et le garda jusqu'à *nonante*. » *(Voltaire).*

» Il y avait aujourd'hui (6 heures et demie), au Capitole, séance de l'Académie des Arcades ; les cardinaux et les prélats en carrosse accouraient; la place était remplie de livrée rouge. J'ai tout regardé descendre ; je me suis donné le plaisir de la parodie jusqu'au bout. Pauvre petit Capitole et assorti en vérité à toute cette gent ! on n'a pas cessé d'être au temps de Sidoine Apollinaire. Avec plus ou moins de goût, c'est la même chose depuis des siècles. Rome est finie.

» A Rome, dans cette solitude peuplée de monumens et de madones, entre le Colisée et le Vatican, chaque âme disposée à une dévotion la développe démesurément et sans que rien y fasse obstacle. C'est le séjour le plus commode à une idée fixe. On la cultive, on s'en enchante ; chacun abonde à l'aise dans son sens. Les résultats pour moi sont frappans et se peuvent personifier par quelques figures : Ici, Ingres dévot à l'antique et à Raphaël, et qui trépigne à ce seul nom; là, Fokelberg, le scupteur suédois, tout grec, dont l'œil se mouillait de larmes en nous montrant l'Apollon, au Vatican, et les contours lointains des paysages d'Albano. Aujourd'hui j'ai visité telle princesse russe, toute chrétienne, toute catholique et propagandiste, comme les autres sont tout payens. J'ai encore visité dans son atelier Overbeck, le peintre ascétique, dévot à l'art pur chrétien. Chacun d'eux s'étonne qu'on n'habite pas Rome à jamais quand on y a une fois touché; chacun, dans cette masse diverse, se creuse sa Rome à lui, sa catacombe, et ne voit qu'elle, et n'est troublé par rien alentour dans ce grand silence. C'est juste le contraire de Paris où l'on est percé à jour en tout sens, à toute heure, par l'idée du voisin. — A Rome, chacun choisit son idée et y habite éternellement. On y passe sa vie à être d'accord avec soi-même sans contradiction de personne.

» L'église de *Saint-Pierre* que je viens de voir m'aura appris à ne pas trop dire de mal en détail des mauvaises qualités et du mauvais goût. Il y a un certain degré de puissance, d'ordonnance et d'abondance qui couvre tout et qui désarme ! Cela va ici à la sublimité. C'est comme dans le gouvernement papal de Rome même: tout ce mélange de faux et de pompe a fait par momens une sublime grandeur. »

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE.

La Société d'histoire de la Suisse romande a eu sa seconde réunion annuelle le 14 Août à Moudon (1). D'intéressantes communications ont rempli la séance.

(1) Nous avons rendu compte de la première dans notre livraison du mois de juin (voyez p. 444 de ce volume).

— Une notice de M. le professeur *Gindrëz* a retracé le premier établissement des écoles primaires dans le Pays de Vaud et leurs développemens successifs, sous l'influence de l'ordonnance bernoise de 1675 et des édits postérieurs du 18me siècle. Ce travail, riche d'aperçus judicieux, est extrait d'une *Histoire de l'instruction publique dans le canton de Vaud*, qui doit faire partie de la statistique de ce canton, que prépare M. *Vulliemin*. — M. le Dr *Berchtold* a lu un chapitre de son *Histoire de Fribourg*. Dans un tableau mouvant et animé, il a peint la vie politique et militaire de Fribourg à la fin du 15me siècle. Il a narré l'entrée de cette ville dans la Confédération; ses rapports avec Maximilien, avec la maison de Savoie, avec les Confédérés; le partage du butin de Morat; l'ardeur belliqueuse qui poussait alors les Suisses dans toutes les guerres de leurs voisins; les malheurs que cette passion amena sur la patrie. Bien des détails nouveaux et piquans sont le fruit des consciencieuses recherches de l'auteur. Le second volume de l'Histoire de Fribourg, d'où ce morceau est tiré, ne tardera pas à paraître. Cette publication mérite d'être encouragée par tous les amis de l'histoire nationale. — M. *Fréd. Troyon* a fait pour l'ouvrage statistique de M Vulliemin, un mémoire sur les antiquités du Canton de Vaud. Des notes de M. *Perregaux*, sur l'architecture monumentale et sur les restes de l'art romain, bysantin, et gothique qui se trouvent dans cette contrée, ont la même destination. On a lu des fragmens de ces deux mémoires, l'un concernant l'ancien Aventicum et ses ruines, l'autre sur le château de Chillon considéré au point de vue architectural, ainsi que sur nos édifices privés dans le moyen-âge. Un document communiqué par M. *Dubuis* du Sentier et relatif à la vallée du Lac de Joux, servira de complément aux travaux de MM. *Nicole* et *de Gingins* sur cette contrée. — Divers manuscrits de notre historien *Ruchat* ont été découverts récemment, oubliés au fond d'un grenier. Ils appartenaient à la bibliothèque du Dr *Favre* de Rolle, héritée par M. *Favre* de Vich, qui a, dit-on, l'intention d'en faire présent à la bibliothèque cantonale vaudoise. M. *François Forel*, qui a fait part à la Société de cette découverte, a fourni quelques renseignemens sur ces manuscrits. Ce sont la *seconde partie* de *l'histoire de la Réformation en Suisse*, copie assez conforme à celle qui a été publiée il y a peu d'années par les soins de MM. Vulliemin et Giral; — les livres 4e et 5e de *l'Histoire de la Suisse* : l'exemplaire qui en existe à Berne paraît être la copie de ce manuscrit; — une *Grammaire hébraïque* en français, dont un abrégé a été publié à Leyde, en 1707; — une traduction du *Livre de Job* et une autre des *Psaumes de David*; — des *Observations sur Jérémie*, en latin; — un *Discours de promotions*, prononcé en 1737, au jubilé de la fondation de l'Académie de Lausanne; ce discours mentionne les professeurs qui ont fait fleurir cet établissement; des notes relatives à l'histoire de l'Académie y sont jointes; — une *Notice sur les monnaies du Pays de Vaud*, mais moins complète que le manuscrit que la bibliothèque de Berne possède; — diverses notes sur le *Consensus*; — une réfutation d'un écrit publié par *Claude-Antoine Duding*, évêque de Fribourg, contre l'histoire de la réformation de Ruchat; ce mémoire est divisé en trois parties : la première s'occupe de la réforme; la seconde traite de l'occupation de l'évêché de Lausanne par les Bernois; la troisième renferme une controverse sur les dogmes religieux. Il y a encore

plusieurs notes sur l'histoire des Francs et des Bourguignons, le *Plaict général* de Lausanne de 1368, avec un ancien commentaire, et les documens qui paraissent avoir servi à l'historien pour la composition de ses ouvrages, ainsi : les Actes des Synodes du Pays de Vaud en 1604 et 1624 ; une liste des seigneurs d'Aubonne dès 1234 à 1701 ; des pièces concernant Fribourg ; des extraits des archives de Moudon, de Morges, de Payerne et d'autres villes, des journaux de l'époque, etc., etc.

A côté des publications de la Société, qui a édité en dernier lieu le mémoire sur *Guillaume Tell* de M. le professeur *Hisely*, et qui donnera bientôt le *Cartulaire de Romainmôtier*, les recherches historiques se poursuivent activement dans la Suisse française. A Fribourg M. le Chancelier *Werro* continue de publier les chartes fribourgeoises ; le 4e volume va paraitre. M. *Daguet* vient de publier une biographie pleine d'intérêt de l'auteur *de rebus Helvetiorum*, l'historien fribourgeois *Guillimann*. — A Genève, la Société archéologique poursuit ses publications, et on attend prochainement de M. *Rilliet de Candolle* une histoire de *Servet*, qui jettera, assure-t-on, un jour tout nouveau sur un épisode important de la vie de Calvin. — M. Duvernois de Montbelliard, membre honoraire de la Société historique de la Suisse romande, a édité, en l'accompagnant de notes et de documens, une *histoire généalogique de la maison de Joux*, rédigée par le *Baron d'Estavayer*. Rejeton de l'ancienne et noble famille romande de ce nom, le Baron d'Estavayer avait longtemps habité la France, où il était né ; les orages de la révolution le ramenèrent dans la patrie de ses aïeux ; il passa ses vieux jours en Suisse et mourut à Berne il y a une vingtaine d'années. Il s'était beaucoup occupé de recherches historiques et, à sa mort, il légua à M. l'avoyer de Mullinen ses manuscrits, parmi lesquels se trouve un mémoire sur les anciennes assemblées des états du Pays de Vaud. — A Neuchâtel, M. *Matile* a commencé le 2me volume du *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, et le libraire Wolfrath annonce la publication d'une *Histoire généalogique de la maison de Neuchâtel*, par M. *Stéck* de Lenzbourg. — M. *de Bons*, dans le Valais, rassemble des matériaux pour une histoire de ce canton.

W. E.

GENÈVE. — L'EXPOSITION.

L'exposition de cette année laisse à celui qui la visite en passant, un souvenir confus qui a de la peine à se fixer : les œuvres capitales sont trop clair-semées pour faire un centre où se rattache la pensée. Un paysage de Diday, une crucifixion de Lugardon, sont les toiles les plus importantes. Viennent en outre quelques morceaux justement remarqués : des portraits de Gros-Claude, avec leur fraicheur brillante et moelleuse ; d'autres d'Hornung, avec leur chaleur et leur effet : celui de Mme Hornung surtout, et celui de M. Vinet, ce dernier trop idéalisé peut-être pour gagner à être vu tellement en public et en face de

portraits plus réels ; puis des tableaux de genre, qui exigeraient plus d'examen et des visites plus fréquentes pour qu'on pût assigner à chacun son mérite. Malgré un sujet vulgaire, celui de M. Bonnet, de Lausanne, *halte dans une promenade militaire de l'école-moyenne*, se distingue, au jugement des critiques, par la franchise et la vérité, par l'habileté du pinceau, et par ce que les peintres appellent de l'espace et de l'air, effets très-difficiles à rendre. Enfin, parmi un grand nombre de paysages, plus d'un fait déjà présager que Calame et Diday auront, sinon des émules, au moins de dignes successeurs. Nous citerons surtout une *chapelle en Savoie*, la vue de *la Batia* près de Martigny, les *rochers de Moutiers* et deux petites marines dans la grande salle, etc.

Le regard, avons-nous dit, est d'abord attiré par le paysage de Diday, *le Chêne et le Roseau.* A gauche, une suite de collines dont le rempart ne peut abriter les chênes qui sont au-dessous et que le vent semble vouloir arracher de terre ; au premier plan, un fouillis d'herbes et de roseaux dont les tiges flexibles, se courbant d'elles-mêmes, attirent moins sur elles la rage de Borée qui veut des adversaires plus dignes de lui. Un grand chêne déjà brisé gît tout auprès. Les plans intermédiaires, largement déroulés, se dérobent sous les nuages fuyans à leur surface et dont le rideau, écharpé par le vent, laisse mieux deviner le lointain que voile la tourmente. Tout est rudement fouetté par l'orage, et cette scène convenait au vigoureux pinceau de Diday. Peut-être ces chênes sont-ils trop les mêmes, comme ailleurs l'étaient les sapins : le mouvement de leurs feuillages, comme celui des plantes et des taillis partout chassés du même côté, forme un *échevèlement* dont le sens est peut-être trop uniforme. C'est, en effet, l'une des beautés les plus pittoresques de l'ouragan que cette agitation désordonnée qu'il imprime à la nature ; le vent a plus d'une note ; il hurle, il gémit à la fois ; là il tombe d'aplomb, tord, brise et renverse ; ailleurs il entraîne et balaie.

Le tableau de Lugardon est une de ces scènes simples dont l'élévation ne comporte point d'études médiocres. S'approprier un sujet si souvent reproduit était une entreprise hardie ; et pourtant le peintre, à force de persévérance, de conscience et d'art, s'est fait absoudre de l'avoir formée ; tout le monde est même d'accord pour reconnaître un notable progrès dans son coloris, qui ne vient plus fâcheusement déparer le mérite du dessin et de la composition. Un élève de M. Lugardon, M. Claris, s'est essayé aussi dans ce genre de style élevé où, à force d'études, on arrive à la plus grande simplicité des formes ; où la couleur elle-même, tranquille et juste plutôt que brillante, ne doit pour ainsi dire qu'accompagner le dessin et ne point prétendre à un éclat qui ôterait à celui-ci de sa correction. Raphaël a su, au-dessus de tout autre, donner à la madone la divine sérénité. Ce front large et pur, ces paupières abaissées, où la dignité et la tendresse maternelles s'unissent à l'innocence et au charme de la jeune fille, sont devenus un type dont il est interdit de trop s'éloigner : c'est bien là la figure aimable et sainte qui a conquis une trop large part dans l'adoration des peuples. M. Claris s'est montré très-habile dans l'imitation du grand maître : cependant ce n'est qu'une imitation. Le galbe de sa Madeleine en revanche, à laquelle nous nous attacherons davantage, n'est pris d'aucun autre : elle est bien tout à lui, vraie, actuelle et touchante. Sur cette figure si noble et pourtant sans aucune li-

gue classique, l'artiste a su représenter le désespoir sans contorsion ni grimace, y jeter la fatigue et la souffrance sans la creuser ni l'amaigrir : les roses de la santé sont fanées, mais il y reste le lis de la jeunesse. Pétrifiée comme la Niobé dans sa douleur muette ; affaissée, abattue à terre comme la Madeleine de Canova, elle tourne un regard à la fois errant et fixe sur le ciel qu'elle n'ose invoquer ; mais, on le sent, elle est régénérée par tant de contrition, sauvée par son humble repentir, et séparée à jamais de ce passé qu'elle abjure : deux anges, messagers d'espérance, lui apportent le pardon qu'elle n'osait entrevoir. Cette figure n'est point sans reproches : la mate et pâle carnation de la tête est d'une grande finesse, mais un peu dans le ton de la cire ; ces bras sont évidemment de trop petite dimension, celui de gauche d'un raccourci malheureux et d'un contour flasque. Mais ces défauts n'infirment point notre jugement, qu'un bel avenir peut luire pour l'artiste qui cherche ainsi des tons autant dans son âme que sur sa palette, ne sacrifiant point à la mode du jour où l'exécution tient souvent lieu de tout, et où l'on perd le sentiment de l'idéal et du sublime par la préoccupation de l'effet.

E.

BULLETIN.

O-TAÏTI, histoire et enquête, par HENRI LUTTEROTH. Paris, chez Paulin, libraire, rue de Seine 33, et chez L.-R. Delay, libraire, rue Tronchet, 2, 1843.

Si nous sommes en retard pour annoncer cet ouvrage consciencieux, c'est peut-être à cause du sérieux intérêt qu'il excite : nous voudrions en parler dignement et longuement. A ce défaut, nous rappellerons seulement que ce volume est à la fois un livre et une œuvre : une œuvre chrétienne de courage et de vérité, un livre contenant tous les faits connus de l'histoire d'O-Taïti, avec leurs preuves, leurs déductions naturelles et leur place dans l'ensemble des choses ; un livre très-bien fait, attachant, où les idées générales, claires, larges et fécondes ne se substituent jamais, pour le faire dévier, au déroulement naturel des événemens ; un livre où la pensée a de la vigueur et de l'ensemble, le récit de la chaleur et de la précision, le style des qualités également remarquables, la clarté, la pureté, une fermeté souvent incisive, quelquefois émouvante ; nous en citerons pour preuve la conclusion :

« Cycle étrange, dit l'auteur, que celui que nous venons de parcourir ! Il est de moins d'un demi-siècle ; et dans ce court espace il embrasse pour ce petit peuple, en raccourci, pressés et resserrés autant qu'ils peuvent l'être, mais saisissans et vrais, tous les grands événemens qui, dans la vie des nations, n'apparaissent guère que séparés les uns des autres par de longs intervalles, parce qu'ils suffisent pour fournir à travers les âges, et de leur naissance sociale jusqu'à leur mort, des alimens à leur activité et des matériaux à l'histoire. A

l'entrée de la voie nous avons rencontré l'idolâtrie, les sacrifices humains, les guerres d'extermination, l'infanticide; puis, c'est le christianisme qui a mis pied à terre sur ces côtes, tenant la civilisation par la main. L'imprimerie, que nous n'avons eue qu'au bout de mille ans, ils en ont connu les bienfaits au bout de mille jours, et l'Evangile a été le premier livre o-taïtien. L'industrie et l'agriculture, la navigation et le commerce, le gouvernement et les lois, nouveaux et sérieux intérêts auxquels nul chez eux ne pensait, se sont développés parallèlement au grand intérêt de la religion. Mais après la croissance est venue la décadence, et comme tout leur arrive sur des navires, le mal comme le bien, c'est aussi la mer qui leur a porté la corruption, l'intrigue, la controverse et la conquête. Que pourrions-nous ajouter? Assis au pied des arbres séculaires qui ombragent le tombeau de Pomare, rassasiés de jours, et leurs blanches têtes inclinées vers le banc de corail du rivage, Tati, le vieux chef, et Nott, le vieux missionnaire, le premier païen converti à cet Evangile que le second a prêché, regardent tristement finir le cycle qu'ils ont vu si différemment s'ouvrir. »

VEVEY ET LES ALPES VAUDOISES, Guide pour les nationaux et les étrangers dans la partie orientale du canton de Vaud et de la vallée du Léman, La Vaux, la Gruyère, le Bas-Valais, de Saint-Maurice à Saint-Gingolph, Meillerie, etc. Par EUGÈNE DUFFOUG-FAVRE. Vevey, Alex. Michod, éditeur. 1843.

Vevey s'embellit tous les jours; c'est assurément un modèle de charmante petite ville, propre, jolie, élégante. La tour de Saint-Martin, le Collége, le Château de l'Aile, la grande place, l'Hôtel des Trois-Couronnes lui donnent même, sous le rapport de l'architecture, de l'intérêt, de la variété, de la physionomie; et quels sites, quels environs que les siens! Aussi M. Duffoug-Favre a-t-il justement pensé qu'il y avait là une riche matière pour un manuel de touriste, et il en a donné un à Vevey comme Vevey en méritait un, c'est-à-dire soigné, orné, imprimé avec un certain luxe et enrichi de jolies gravures. Empruntant ses récits aux histoires et aux statistiques nationales, l'auteur y mêle les descriptions des écrivains étrangers, et les siennes propres pour compléter ses tableaux.

ESSAI SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES ENVIRONS DE VEVEY; — Aperçu de l'histoire géologique des TERRAINS TERTIAIRES DU CANTON DE VAUD; — Influence de l'AMMONIAC ET DES SELS AMMONIACAUX sur la végétation; — Le MÉCANISME DES SENSATIONS: par RODOLPHE BLANCHET. — Lausanne, Marc Ducloux; Vevey, Alexandre Michod. 1843.

M. Rodolphe Blanchet a pris une part notable à la composition du recueil précédent par plusieurs articles d'histoire naturelle, réunis ici sous le titre de la première brochure et concernant la géologie, la zoologie et la botanique des environs de Vevey. On connaît les nombreuses recherches de M. Rodolphe Blanchet sur les phénomènes et le niveau de notre lac; elles en forment déjà une étude variée: espérons qu'elle deviendra définitive et que notre concitoyen, dont l'activité se porte aussi sur d'autres parties du pays, nous donnera par la suite une histoire naturelle complète de notre canton. Outre les observations et descriptions générales, ces opuscules contiennent plusieurs idées et plusieurs faits de détail

intéressans : entr'autres l'explication nouvelle que l'auteur propose pour ce qu'on appelle sur nos lacs les *fontaines ;* selon lui, ces larges stries seraient des courans dus à la différence de chaleur des eaux : « Il y aurait, dit-il, à la surface un mouvement, l'eau froide inférieure tendrait à se mélanger avec l'eau plus chaude supérieure. » Nous savons que M. Blanchet poursuit cette donnée et qu'il a observé de nouveaux faits qui l'appuient. Le *Mécanisme des sensations* contient plusieurs vues curieuses, notamment sur le phénomène de la vision, dans lequel il y aurait, suivant M. Blanchet, plus qu'une action physique ou qu'un simple contact, mais quelque action chimique ou de décomposition, comme dans le daguerréotype. D'autres observations, renfermées dans cette brochure et dans celle sur l'*ammoniac*, sont des applications de la théorie de Liebig ; M. Blanchet est un de ses élèves. Le mémoire sur les sensations a été lu à la Société vaudoise des sciences naturelles : il en est à sa seconde édition.

L'AMI DE L'ARGENT. Sermon par ADOLPHE MONOD. Paris, Librairie de L. Delay, 1842. Lausanne, M. ucloux. Prix : 1 fr. de France.

L'éloquence chaude et sévère qui anime ces pages a trouvé dans un sujet que le sens ordinaire du mot avarice n'exprime pas bien, des paroles si hautes, si simples, si pénétrantes que tout le monde doit s'en sentir atteint, même les personnes qui, par leurs habitudes de piété, pourraient s'y croire le plus aisément étrangères : « L'amour de l'argent, dit l'auteur, est presque le seul vice auquel » on puisse se livrer tout en gardant les apparences de la piété. Il y a tout lieu » de penser que de tous les péchés c'est celui qui perdra le plus grand nombre » de personnes faisant profession de servir Dieu. » Dans toutes les applications qu'elles peuvent recevoir, la criminalité et l'universalité de l'avarice sont dépeintes et poursuivies, avec une verve où la vérité, l'actualité des détails n'ôte rien à la dignité de la leçon évangélique et éternelle. Le prédicateur développe le mal de notre temps, sous ses diverses formes, et voici entr'autres ce qu'il dit de l'une d'entr'elles, plaie qu'il faut souvent déplorer ailleurs même que dans la chaire chrétienne : « La littérature est avare : ce besoin de perfection, ce travail » opiniâtre, ces fortes études, ce culte consciencieux du beau, du bon et du » vrai, qui caractérisaient jadis nos grands écrivains, ne les cherchez pas chez » leurs successeurs ; impatiente de produire et plus impatiente d'acquérir, la » littérature du jour dépense ses forces en des œuvres inachevées, défectueuses, » bizarres, hélas ! peut-être immorales et impies, mais qui flattent les goûts de » la multitude, et qui font couler dans les mains de leurs auteurs les flots d'un » or sans gloire. »

LES JUIFS ÉVANGÉLISÉS ENFIN, ET BIENTOT RÉTABLIS. Discours prononcé à Genève, le 12 mars 1843, dans l'assemblée du Casino, par M. Gaussen, ancien pasteur. Paris, librairie de L. R. Delay, rue Tronchet, 2. Prix, 1 fr. de France.

C'est une histoire de la mission chrétienne auprès des Juifs, de ses motifs particuliers, de ses devoirs, de ses espérances, des faits qu'elle accomplit à cette heure et de l'état où elle trouve ce peuple à part, cette race avilie et glorieuse des

enfans d'Israël. Riche de faits positifs, de récits touchans, d'idées qui, venant du cœur, apportent avec elles l'émotion ou la conviction, ce petit écrit est tout vivant de piété et d'intérêt. Nous en détacherons quelques lignes plutôt que de continuer un insuffisant éloge.

« Tout est à croire, quand il est question des Juifs ; car, ce qui est promis n'est pas plus étonnant que ce qui se voit ; et ce qui doit se faire l'est moins que ce qui s'est fait. Tout est miracle chez ce peuple incomparable qu'aucune puissance humaine n'a pu, depuis tant de siècles, ni détruire, ni rassembler, ni rétablir, ni convertir, ni séparer de sa Bible, ni soumettre à sa Bible, ni séparer de Moïse, ni donner à Jésus-Christ.

» C'est un miracle toujours croissant : à l'opposé de tous les autres (dont le témoignage s'affaiblit à mesure que les siècles s'écoulent), celui-ci grandit avec les siècles.

» Enfin c'est un miracle à la portée de tous : il se voit, il se touche ; et les petits enfans en reçoivent comme nous le puissant témoignage. — Je me rappelle qu'étant, pour la parole de Dieu, dans la demeure champêtre d'un bon Pasteur vaudois, qui élevait sur la Bible et loin des bruits du monde une chère petite fille de six ans ; un Juif, qui faisait l'humble commerce des hardes, parut à la porte du presbytère, et passa outre. — Quel est cet homme, demanda l'enfant à son père ? — C'est un Juif, répondit-il avec indifférence. Qui dira la surprise, l'admiration, l'émotion de cette enfant ! — Quoi, un fils de Jacob ! — Un fils de Jacob. — De la famille d'Abraham ? — De la famille d'Abraham. — O que je voudrais le voir ! Les étonnemens et les émotions naïves de cette aimable enfant sont bien plus rationnels que notre froide indifférence. »

LA FAMILLE DE BÉTHANIE. Méditations sur la maladie, la mort et la résurrection de Lazare ; suivies de notes exégétiques : par L. BONNET, ministre de Jésus-Christ. Paris, librairie Delay, rue Tronchet, 2. 1843. Prix de cette quatrième édition in-12 : 2 fr. de France ; la précédente, in-8°, se vendait 3 fr. 50 c.

Il ne s'agit pas ici d'un livre inconnu, nouveau, dont on doit rendre compte au lecteur ; il s'agit d'un ouvrage qui a pris sa place et conquis son public par des mérites universellement reconnus : traduit en anglais, il a obtenu un égal succès dans la grande patrie des livres religieux. C'est qu'en effet ces Méditations à la fois dogmatiques, historiques et pratiques, sont surtout pleines et débordantes de cet amour qui instruit, détache et élève le cœur. Quoique la charité apparaisse nécessairement au bout de toutes les expositions vraies de doctrines bibliques, ce n'est pas sous cette forme d'un raisonnement ou d'une conclusion logique que notre âme reçoit et reconnaît le mieux l'amour, cette flamme divine qui, avant tout, est une vie. Cette vie qui avertit la conscience et qui la dirige, porte en elle-même tous les fruits, tous les développemens, toutes les vérités de la foi chrétienne ; tandis que ce qui est système adressé à l'intelligence, exposition théorique des idées évangéliques, risque souvent de produire une erreur fondamentale : celle de faire croire à certains esprits qu'ils ont reçu le christianisme parce qu'ils en connaissent les dogmes, parce qu'il est entré dans la tête, et nullement dans le cœur. La crainte que témoigne le pieux auteur dans sa préface, sur la tendance que pourrait favoriser son livre, ne nous paraît donc pas

fondée quant à notre pays, où le sentimentalisme allemand, cette façon commode de faire de la religion la rêverie agréable d'un doux sommeil, est beaucoup moins facile que la confination égoïste et sèche de l'âme dans une formule biblique.

L'EVÊCHÉ ÉVANGÉLIQUE A JÉRUSALEM, exposé historique avec documens, traduit de l'allemand par A. DE MESTRAL, ministre de l'église du canton de Vaud. Paris, librairie Delay, rue Tronchet, 2. 1843. Prix : dix batz.

L'ÉCOLE THÉOLOGIQUE D'OXFORD, recueil de documens, par le même. Lausanne, imprimerie et librairie de Marc Ducloux, éditeur. 1843.

Le titre de la première de ces brochures explique suffisamment son but et son contenu. Elle rapporte les motifs de la fondation de l'Evêché de Jérusalem, son organisation, la place qu'il tient et le rôle qu'il est appelé à remplir dans la ville sainte, berceau du christianisme que le christianisme n'a jamais pu reconquérir de façon à le garder. Du travail de l'auteur ressortent des justifications ou apologies diverses : soit de l'épiscopat anglican lui-même, comme représentation de l'unité extérieure de l'église protestante; soit de l'érection de ce siége épiscopal dans la Terre-Sainte, comme drapeau sous lequel toutes les communions peuvent se réunir, en conservant néanmoins leur liberté ; soit enfin des intentions de ceux qui ont fondé cet évêché, moins, pense l'auteur, en vue de l'Europe que du rétablissement de la vérité en Orient.

La seconde brochure n'est pas une traduction. Elle renferme sur le puséisme, ou, si l'on veut, l'*école théologique d'Oxford*, une suite de vues, d'explications et de renseignemens qui peuvent être très-utiles aux personnes dont l'attention est éveillée sur cette grande controverse. L'auteur, qu'une parfaite bonne foi distingue et dispose peut-être à quelques illusions, ne reconnaît pas au puséisme les dangers, ni l'hétérodoxie qu'on y voit généralement ; il espère, au contraire, que ce système deviendra un terrain central sur lequel se réuniront, au moyen de quelques concessions, les chrétiens divisés, catholiques et protestans. — Il annonce aussi une traduction du sermon sur la Sainte-Cène qui a été cause de la suspension du Dr Pusey.

LES SIGNES DES TEMPS ET LE TEMPS DES SIGNES, par H. DE JOANNIS, professeur de mathématiques à Neuchâtel (Suisse). Prix : 5 batz.

Préoccupé des luttes religieuses du temps où nous vivons, l'auteur de cette brochure, ancien catholique, y a voulu signaler surtout le rôle de l'église de Rome. Si nous l'avons bien compris, il conclut une série de déductions historiques par l'attente d'un grand mouvement de rénovation sociale, dont ces luttes seraient le symptôme et où le principal adversaire de la vérité et de la paix resterait le clergé romain.

LE CULTE DOMESTIQUE, discours destiné aux chefs de famille; Lausanne, imprimerie et librairie de Marc Ducloux, éditeur. 1843.

L'auteur de ces discours, en reconnaissant les progrès religieux de notre temps, regrette avec raison les vieilles habitudes de la piété domestique, et considérant le culte dans la maison comme aussi indispensable à la vie chrétienne que

le culte dans l'église, il répond à la triple question *comment*, *pourquoi* et *malgré quoi* il faut célébrer un service religieux de famille. On conçoit les avantages de cette division du sujet qui explique le culte, d'abord dans ses détails; qui le montre ensuite appuyé sur les commandemens de Dieu et sur les bons fruits qu'il développe ; qui le fait triompher des mauvais prétextes et des objections, examinées dans la 3me partie. Chaque point est traité avec simplicité, avec chaleur, et doit certainement produire son impulsion sur le lecteur bien disposé, qui ne l'aborde pas avec une opinion formée d'avance et contraire.

LE CULTE DOMESTIQUE POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE, ou trois cent soixante-cinq courtes méditations sur le Nouveau-Testament, par NAPOLÉON ROUSSEL. Paris, librairie de L. R. Delay, rue Tronchet, 2. 1843. Prix: 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage se compose de quatre livraisons, dont la première seulement a paru. Nous y reviendrons quand il sera complet.

— Le premier Rapport sur l'établissement des Diaconesses d'Echallens vient de paraître. Après six mois de vie et d'expérience, cette institution bienfaisante et pieuse devait en effet compte d'elle-même à ses amis et à la partie du public qui doutait encore. Outre les faits, on trouvera, dans ce rapport, l'excellent esprit, la foi, l'humilité, le dévouement chrétien qui ont amené la réussite d'une œuvre si grande et si difficile. Rien de si bien fait pour dissiper les préventions et pour prouver en effet que « s'il est dans la nature de la spéculation de désunir les hommes, il est dans celle du christianisme pratique de les rapprocher. »

— Le Rapport de la Société des Missions Evangéliques de Bâle a été traduit en français, comme appel aux amis des missions. C'est un résumé fort intéressant de l'histoire, des besoins, des études, des ressources et de l'état présent de cette institution qui compte déjà tant d'années de travaux dans un champ d'activité si vaste.

COURS

DE

M. MICKIEWICZ

SUR LA

LITTÉRATURE SLAVE[1].

II.

Nous avons suivi Passek dans les châteaux de la noblesse et sur les champs de bataille ; nous allons maintenant assister avec lui aux grandes assemblées de la nation. C'est dans ces diètes générales, où le pays entier était convoqué, que l'esprit polonais apparaissait dans toute son originalité. Rien dans le reste de l'Europe ne ressemblait à ces parlemens tumultueux d'une nation guerrière et enthousiaste qui discutait en armes les affaires publiques. On y voyait réunis jusqu'à cent cinquante mille gentilshommes accourus de toutes les provinces de la Pologne.

Passek a tracé avec sa verve habituelle le tableau d'une de ces diètes. La Pologne se trouvait menacée, Jean-Casimir venait d'abdiquer pour la sauver. Il s'agissait de lui choisir un successeur. Les évêques, les grands seigneurs, d'habiles politiques voulaient élire le prince de Condé. Mais la petite noblesse s'y opposa ; elle préférait un roi national ; après une discussion

[1] Voyez la livraison d'août, page 513 de ce volume.

orageuse, elle finit par l'emporter, malgré toutes les intrigues du haut clergé et des partisans de Condé; et ce fut un pauvre gentilhomme (il avait à peine cinq mille florins de revenu) qui réunit les suffrages de la Pologne. Voici comment Passek raconte cet événement.

« Le roi ayant abdiqué, le prince archevêque primat publia les lettres de convocation pour une diète d'élection. Il aurait voulu faire élire le roi par une assemblée de députés; mais la noblesse n'entendait pas de cette oreille-là, devinant quel était l'esprit qui inspirait Sa Grandeur.

» Toute la Pologne de prendre part à l'élection! Toute la Pologne se lève en masse; toute la Pologne se prépare et s'arme comme pour entrer en campagne. Les palatinats se réunissent, chacun dans son chef-lieu. Chaque corps est précédé de sa bannière. Après avoir bravement parcouru notre chemin, nous arrivâmes en vue de Varsovie l'an 1668, dans les derniers jours de juillet. Tout y est en mouvement: les palatinats, les districts, comme autant de sacs, versent de tous les côtés sur la capitale des torrens de noblesse. Nous tombons au milieu d'une foule innombrable de gens armés; on dirait une expédition militaire en pleine marche; chaque seigneur s'avance à la tête d'une troupe plus ou moins considérable. Le prince Radziwill amène à lui seul huit mille hommes de bonne mine et de bonne maison.

» Le prince archevêque considérant tout ce spectacle tient l'oreille basse; il prévoit la difficulté de diriger cette masse formidable dans le sens de ses intentions ambitieuses. Les palatinats établissent leurs camps, forment leurs cercles, et chacun se prépare à la discussion qui s'ouvre partout à la fois. On discute les chances de chaque parti; on prononce les noms de Condé, de Lorraine, d'un certain princillon. On n'oublie qu'un seul nom, celui que Dieu a déjà prononcé. Les ambassadeurs étrangers, les seigneurs polonais parcourent les palatinats; ils prodiguent l'or et les promesses, chacun dans l'intérêt de son candidat. Quant au candidat prédestiné, on n'en fait pas mention. Lui seul ne paraît nulle part; il ne donne rien; c'est tout simple, il n'a rien! pas même l'idée de se présenter aux élections. Chacun des candidats disait qu'il ferait monts et merveilles, excepté le prince de Lorraine qui ne nous promit qu'une seule chose, à savoir qu'il était prêt à combattre contre tous les ennemis de la Pologne, mais aussi, par exemple, ceci nous toucha.

» Vers le soir, le parti lorrain gagna du terrain. Puis la séance fut remise au lendemain.

» Le lendemain, les sénateurs et la noblesse s'assemblent dans le lieu du comice ; les troupes se rangent tout autour pour considérer ce qui va se passer. La diète commence à émettre son opinion; les sénateurs donnent leur vote.

» Tout d'un coup, un gentilhomme crie du milieu de la foule : « Messieurs! quiconque votera pour le prince de Condé, qu'il sache que je répondrai à son vote par une balle! » Un sénateur réplique avec aigreur, le gentilhomme décharge tout simplement son pistolet sur lui. Il fallait voir alors le beau feu de file! Tout devient confusion; les sénateurs quittent leurs siéges; ils s'abritent derrière leurs chaises curules; quelques-uns se cachent dessous; on vit le primat et les évêques enjamber les balustrades. La noblesse criait de toutes parts : « Nous ne voulons pas de tous vos discours; » nous ne prononcerons que le nom de celui que Dieu mettra dans » nos cœurs. »

» Enfin les sénateurs réussirent à regagner, les uns leurs chevaux, les autres leurs carrosses, et la seigneurie bat décidément en retraite vers Varsovie.

» Le lendemain, il n'y eut pas de séance, non plus que le surlendemain. La seigneurie se repose des fatigues d'avant-hier.

» Les palatinats invitent, le 26 juillet, les sénateurs à recommencer la délibération. Quelques sénateurs s'y refusent; l'archevêque primat répond aux envoyés de la noblesse : « Nous ne sommes pas sûrs parmi vous. » Les palatinats menacent alors de prendre un arrêté pour déclarer traître à la patrie ceux qui déserteront la diète. Alors les sénateurs se décident.

» L'assemblée s'approche du lieu du comice; les sénateurs se mettent en mouvement. Notre castellan de Cracovie est le premier à nous joindre ; nous tenons conseil avec lui; on parle du scandale d'avant-hier ; les plus sages le déplorent. Mais le castellan, homme de la vieille roche, s'écrie : « Nonces chéris des dieux! quant à » l'aventure d'avant-hier, je ne vous en blâme pas; je vous en fé» licite; voilà ce que j'appelle la véritable énergie polonaise. Je ne » dis pas que je n'aie été tant soit peu affecté de vos sifflets à balle; » j'en ai eu la tête cassée; mais je ne m'en fâche pas. Tant que je » vivrai, on ne verra de diète que de cette façon-là. Toujours à » cheval et en armes! Gardons avec soin nos libertés; autrement » on nous les volera. » Là-dessus le seigneur castellan se mit à dé-

montrer historiquement et savamment comme quoi les Polonais devaient connaître surtout le réveillon domestique. « Pour défen-» dre sa liberté, dit-il, il faut se réveiller souvent, et toujours en » sursaut. »

» Les palatinats voyant parmi nous le castellan, envoyèrent plusieurs députés vers Varsovie, tous surpris de n'avoir pas parmi eux leurs palatins, tandis que nous avions le nôtre. Cette inquiétude cesse bientôt. On signale du côté de Varsovie une foule de chevaux, de carrosses : ce n'était rien moins que la seigneurie qui venait s'abattre sur le lieu du comice.

» Déjà les sénateurs ont pris leur place ; l'assemblée est moins nombreuse qu'avant-hier ; on a une conversation embarrassée ; on se salue ; on se regarde irrésolu et silencieux. Cela dura tant qu'un noble ne pût s'empêcher de crier : « Mais, seigneurs, finissez vos » salutations ; nous n'avançons nullement nos affaires. Allons ! un » peu de bonne volonté. Si le prince primat ne veut pas prendre » part à l'élection, nous trouverons un autre président ; nous ne » sommes pas ici pour nommer le pape, mais le roi ; nous pouvons » nous passer du concours des prêtres. »

— « Cela ne sera pas, Messieurs, dit l'archevêque ; si j'ai tardé » à venir, c'est qu'aujourd'hui même j'ai prié Dieu avec tout le » clergé pour qu'il daignât nous éclairer. Je déclare la diète ou-» verte. Proposez vos candidats, et vous verrez ce que j'aurai à » dire. »

» On demande la parole. Chaque candidat proposé soulève un écho de protestations. Je ne veux pas celui-ci ; je ne veux pas celui-là ! On repousse de même le troisième ; on accepterait tout le monde, le quatrième candidat excepté.

» Cependant le palatinat de la Grande-Pologne, sans écouter seulement la discussion, entonne déjà un *vive le Roi !* On lui crie, mais quel roi ? quel roi voulez-vous qui vive ? On nous répond : Le Lorrain ! vive le Lorrain ! La Petite-Pologne refuse hautement : on ne veut pas d'un richard ; le pays saura bien enrichir son roi ; on ne veut pas d'un prince étranger qui sacrifie la Pologne à ses alliances de famille ; on veut un roi patriote. On propose un Polanotski.

» Je cours vers le palatinat de Sendomir qui criait : « Nous avons » un roi ! Voici le prince Michel dont le père s'est ruiné au » service de la république. Pourquoi ne serait-il pas notre roi ?

» n'est-il pas de la race des princes de Lithuanie? » On découvre enfin ce pauvre prince Michel, qui se tenait à l'écart et se faisait tout petit.

» Cependant il paraissait déjà, d'après la masse des cris qui s'élevaient et se balançaient, que les palatinats de la Grande-Pologne penchaient vers un roi étranger; ceux de la Petite-Pologne, en faveur de Polanotski; et ceux de Sendomir, en faveur de leur Michel. Enfin une voix couvrit toutes les autres. C'était celle du palatinat de Sendomir qui criait : Vive le roi Michel! La seigneurie répond : Quelle folie! mais notre castellan me dit : « Tout ce que je » sais, c'est que Dieu m'a mis dans le cœur, vive le roi Michel. »

» On conduisit alors Michel dans le lieu du comice, et le prince primat est obligé de le recevoir poliment et de le complimenter. Dieu sait ce qui se passait dans le cœur du prélat : mais en félicitant le roi, il avait l'air d'un bouc.

» L'entraînement allait toujours croissant de minute en minute. Avant minuit le roi valait plus d'un million. On lui envoyait des cadeaux de toutes les façons; de l'argent, des carrosses, de la vaisselle. Il n'y a que Dieu qui peut ainsi toucher le cœur de tout le monde. On lui donnait ce qu'on avait de plus précieux : les simples gentilshommes lui offrirent leurs chevaux, leurs harnais, et jusqu'à leurs armes.

« Sur ces entrefaites, on se dispersa, et chacun revint chez soi. »

Michel devint l'idole de la petite noblesse, elle se dévoua à ses intérêts; elle punissait la moindre offense qu'on se permettait contre lui.

» Le roi Michel, dit notre chevalier, devint le bien-aimé de la petite noblesse; il était fort dangereux de passer pour son ennemi. Le grand-prévôt de *** faillit périr misérablement pour avoir avancé un mot inconsidéré. Ce grand-prévôt avait jadis servi avec distinction dans les armées de la République; il était célèbre par sa force, et était devenu blanc comme un lièvre des forêts. Un jour il répondit à un sénateur qui proposait des mesures violentes dans l'intérêt du roi : « Vous ne parviendrez pas à les exécuter. »

— « Comment, traître, s'écria-t-on de toutes parts, nous n'y » parviendrons pas? Frappez-le, tuez-le. Donnez-nous-le par ici, » nous allons l'arranger. »

» Le vieillard bondit comme un lièvre, et tomba dans les bras du Maréchal de la diète. Le Maréchal ordonna à l'infanterie de la garde de pénétrer dans la salle; nous autres députés, nous nous serrons autour du cercle, pour repousser les assaillants; les évêques, les sénateurs interviennent, et peu à peu on rétablit l'ordre. Il n'y eut de tué qu'un gentilhomme bavard qui s'égara et prit place dans un palatinat qui n'était pas le sien. Il se mit de là à demander la parole. On lui cria : « Cherchez votre palatinat; quel est celui-ci » qui ne sait pas à quel palatinat il appartient. » — « Je reste où je » veux, dit le gentilhomme; tel est mon droit, mon bon plaisir. » On lui fit observer combien il était dangereux de fatiguer le public; mais il s'obstina et parla tant qu'il vint à dire quelque chose qui manquait d'égards à la royauté de Michel. Oh! alors si vous aviez vu quelle nuée de sabres en l'air! Le pauvre homme tomba sous une grêle de coups, et on le jeta par-dessus la balustrade. Ce fut pour nous un sujet d'effroi et un terrible avertissement pour les partis opposés au roi.

» On mit tout de suite à l'ordre du jour des propositions de la plus haute importance. Il s'agissait d'abord de trouver les moyens de continuer la guerre de Turquie, et ensuite d'aviser aux moyens d'assurer au roi ses droits et ses privilèges. Après une courte discussion on tomba d'accord sur la nécessité de raffermir d'abord la puissance royale. On proposa de donner au roi une garde de quinze mille hommes chargée de sa défense. Cette proposition passa à l'unanimité. On proposa ensuite de convoquer le ban et l'arrière-ban. — Accordé à l'unanimité.

» On passe ensuite au chapitre du budjet, ce qu'il y a de plus ardu. On jugea trop long pour se procurer des ressources d'établir un impôt et de le percevoir; on trouva un expédient plus commode et plus prompt; on proposa un emprunt volontaire remboursable sur les fonds de la République. Tout le monde accourut souscrire, les uns pour dix mille florins, les autres pour quinze mille, vingt mille et cent mille. Tous ceux qui avaient du numéraire, l'apportaient ou l'envoyaient chercher dans leurs châteaux. Tout s'arrangea en un clin-d'œil. Les trésoriers n'avaient d'autre besogne que celle de signer, d'enregistrer et d'encaisser. »

Voilà bien le tableau des diètes polonaises : rien n'y manque excepté le style de Passek; mais il est impossible de le traduire en français. Ce style ne pourrait même plus être imité en polo-

nais : il est perdu, il a été enseveli avec les diètes d'élection. Pour écrire ainsi il faut, comme le remarque bien M. Mickiewicz, avoir vécu de cette vie aventureuse et active; il faudrait même avoir porté le costume de cette époque. Si on publiait une édition illustrée des mémoires de Passek, au lieu de points et de virgules inutiles dans un ouvrage où il n'y a ni périodes, ni phrases régulières, on devrait employer plutôt des signes qui marqueraient les gestes de l'orateur, et indiqueraient le moment où il dresse sa moustache, où il tire son sabre; car dans un discours de cette allure, ces gestes expliquent la pensée et tiennent souvent lieu de parole. Dans les mémoires de Passek on prend sur le fait le caractère national. Cet esprit guerrier, cette liberté et cette joie, ce ton de camaraderie, ces récits qui trahissent le gentilhomme, le soldat et le campagnard, toute cette manière d'écrire et de penser décèle une société bien différente de celles mêmes qui, dans notre Occident, y ressemblent le plus. Aussi des mémoires comme ceux de Passek sont-ils une des sources les plus importantes de l'histoire de Pologne. Là seulement et dans les anciennes chroniques, elle n'est point altérée et apparaît avec sa vivante physionomie et son âme. Les écrivains étrangers n'ont jamais saisi dans sa puissante originalité le génie de la Pologne. Rulhières lui-même, malgré ses études attentives et sa sagacité, n'en a pas pénétré tous les secrets : il a mieux qu'aucun autre compris la Pologne; il n'a pas eu cependant une intelligence complète de son histoire, de ses mœurs et de ses institutions.

Nous avons vu le spectacle extraordinaire qu'offraient les diètes polonaises. C'était le camp d'une nation tout entière érigé en parlement républicain. L'intérêt n'avait pas de prise sur ces gentilshommes qui voulaient d'un roi pauvre pour pouvoir l'enrichir. Comment acheter les votes de cette petite noblesse que nous avons vue empressée de donner ses chevaux et ses armes à un roi qu'elle n'avait jamais vu, qu'elle ne devait jamais revoir? L'intimidation ne pouvait rien non plus. Comment effrayer ces seigneurs qui se plaisaient à entendre le sifflement des balles se mêler aux bruits de la discussion? Chacun dans cette foule

superbe, tumultueuse, passionnée, n'obéissait qu'à son inclination, et défiait bravement tous les autres. Un enthousiasme commun pouvait seul entraîner à une même volonté, seul discipliner tous ces fiers courages. La beauté des institutions polonaises est d'avoir provoqué le citoyen au sacrifice; elles lui en ont imposé la généreuse habitude, et ont ainsi anobli et exalté le caractère national. Mais cette gloire était périlleuse, et la menace, continuelle. L'ordre ne se maintenait que par de perpétuels dévouemens dans une république où chacun était maître de paralyser par son opposition la volonté générale. Le patriotisme refroidi, la ruine était inévitable.

Les interrègnes de la vertu, où le bon sens et l'intérêt gouvernent les nations jusqu'au retour des grandes pensées, étaient nécessairement une anarchie pour la Pologne : car avec sa constitution, l'amour de la patrie était l'unique ressource contre l'extrême liberté des citoyens. Il semble que de telles lois aient dépassé les forces d'un peuple, du plus magnanime même. Cependant la Pologne les a portées avec gloire trois siècles durant, et une fois sur le déclin, elle a, par d'héroïques efforts, retardé deux siècles sa chûte. Il n'est pas moins remarquable qu'elle ait persisté à ne pas vouloir d'un autre gouvernement. Elle sentait tout le danger de ses lois; elle se voyait incapable de leur obéir; elle ne s'en obstinait pas moins à leur garder fidélité.

Les rois de Pologne et les grands seigneurs cherchaient bien à imiter l'Europe occidentale, la France surtout. Mais la petite noblesse défendait opiniâtrement les anciennes coutumes et les mœurs nationales. Cette lutte était déjà vive du temps de Passek. « Les Français, dit-il quelque part, avaient envahi la » cour; ils regardaient Varsovie comme leur ville; ils étaient » comblés de places et d'honneurs. Les antichambres du roi » étaient encombrées de Polonais, tandis que les Français en» traient à toute heure. Il était rare de rencontrer une tête ra» sée dans son cabinet; mais on y voyait en revanche d'immen» ses perruques qui couvraient tout de leur ombre. Ceci devint » menaçant pour la vieille liberté polonaise. »

Ce jaloux esprit de nationalité éclatait en mille occasions et quelquefois avec une énergie un peu rude. On avait établi à Varsovie un théâtre où l'on reproduisait les chefs-d'œuvre de la scène française. La première traduction du Cid, en langue étrangère, fut faite en polonais. On la joua à Varsovie en 1650. Le Cid avait paru à Paris en 1636. Mais ces représentations avaient peu de succès; elles n'allaient pas au goût national : entre la forme classique et les chroniques polonaises, il n'y avait rien de commun. Pour attirer le public, les Français avaient élevé à Varsovie un théâtre militaire qui ressemblait assez au Cirque Olympique. On y faisait manœuvrer des régimens d'infanterie, on y exécutait des charges de cavalerie. On n'épargnait pas les coups de canon, et l'on imitait parfaitement les costumes et les gestes des personnages. Un acteur surtout qui représentait un empereur d'Allemagne, savait allonger et grossir la lèvre inférieure, et excellait à prendre ainsi la physionomie de la famille de Habsbourg. Ce talent lui fut fatal. Un jour le public, qui assistait toujours en armes à ces représentations, crie à un héros français qui venait de prendre l'empereur autrichien, de ne pas lui faire quartier, de le tuer. Comme l'acteur hésitait, quelques gentilshommes de la vieille roche, et Passek parmi eux, tirèrent des coups de fusil, et l'empereur tomba mort. C'était leur façon de protester contre l'influence étrangère.

Cependant l'anarchie finit par effrayer les Polonais : ils essayèrent de prendre des mesures contre elle. Ils songèrent à réformer leurs lois; ils voulaient avant tout substituer à la royauté élective l'hérédité du trône, afin de donner plus de stabilité au gouvernement. Rousseau les en dissuada. A vrai dire, ils auraient peu gagné à changer leur constitution. Le peuple polonais a un génie trop original pour s'accommoder à une politique étrangère. Il lui faut vivre d'enthousiasme; il ne trouve ailleurs aucune force; il doit garder l'esprit de ses anciennes coutumes : un peuple ne se régénère pas en se dénationalisant.

Maintenant la Pologne est tombée. Elle a perdu son indépendance, elle subit le plus dur martyre que jamais peuple ait souffert. Persécutée dans sa langue, dans ses mœurs, dans sa re-

ligion, elle se voit ravir jusqu'à sa parole et jusqu'à son Dieu. Les Polonais sont traînés au gibet, déportés en Sibérie, entassés dans d'horribles cachots, ou dispersés au loin sur toute la surface du monde. Ceux qui restent sur le sol natal songent tristement à leurs amis qu'ils ne reverront plus et à l'abaissement de leur patrie, douleur qui est épiée et paraît une coupable révolte. A cette vue, on interroge avec angoisse l'avenir, on se demande s'il n'y a plus d'espoir pour cette noble infortune. Les Polonais croient à la résurrection de leur patrie; ils l'aiment d'un amour plus fort que tous les revers; ils ont en elle une foi que rien n'abat entièrement. Nous croyons avec eux que la Pologne se relèvera. Leur espérance même en est un gage; car elle témoigne de l'énergie qui anime encore ce peuple héroïque. La Russie d'ailleurs n'est pas aussi forte qu'elle le semble d'abord; plus d'un danger la menace. M. Mickiéwicz a toujours cru à la délivrance de sa patrie. Aujourd'hui il la croit prochaine. Nous ne pouvons plus ici partager toutes ses espérances; nous craignons qu'elles ne soient prématurées et ne préparent quelque cruelle déception. La Pologne sera sûrement un jour secourue, mais Dieu seul connaît le temps où son épreuve doit finir.

Nous n'avons que bien peu donné l'idée de l'enseignement de M. Mickiéwicz. L'éloquent poète a éclairé d'une vive et nouvelle lumière le passé presque inconnu des peuples slaves; il s'est élevé aux plus hautes méditations sur leur avenir. Son cours n'a pas moins d'attrait pour le philosophe préoccupé des questions sociales et des destinées du monde, que pour l'homme de goût curieux de s'initier à des littératures aussi riches qu'originales. Les leçons de M. Mickiéwicz ont été publiées dans un des journaux polonais qui paraissent à Paris : on les a recueillies, et elles ont produit une vive sensation parmi l'émigration polonaise. On vient aujourd'hui de les traduire en allemand; elles doivent aussi bientôt être publiées en français. Nous aurons sans doute l'occasion de parler encore de cet enseignement remarquable, et de ce vaste monde slave qu'il n'est plus permis d'ignorer.

ADOLPHE LÈBRE.

LOUISE DE RYTSCH,

OU

UNE HÉRITIÈRE SUISSE AU XVᵉ SIÈCLE [1].

XXIII.

— Partons, Anselme, non pas demain mais à l'instant! s'écriait Louise en sortant la dernière, et seule, de la fatale conférence.

Le chanoine lui représenta vainement que le couvre-feu avait sonné, que l'heure était avancée, qu'elle se repentirait peut-être de cet éloignement précipité d'un lieu où se préparaient des choses si graves. Sûre de n'y pouvoir rien changer et incapable d'en supporter l'horreur, la jeune fille persista. Elle obtint d'Anselme qu'il verrait sur-le-champ les deux familles pour tenter un effort encore contre ce duel : il devait aussi obtenir de Mme de Ringoltingen une bénédiction que Louise demandait à l'amour ou à la pitié maternelle.

Elle venait de s'enfermer dans sa chambre lorsqu'on heurta à sa porte et, le verrou retiré, Yvonette entra. Une égale confusion, un triste embarras se peignit sur leurs deux visages. La jeune Bernoise, plus prompte à se remettre, attira Louise à ses côtés sur un fauteuil qui les réunissait d'assez près pour que leurs cœurs battissent presque l'un contre l'autre. Cette intimité depuis long-temps étrangère à leurs habitudes, ce rapprochement entre les personnes avertissait pour ainsi dire les âmes de leurs différences, sinon de leur éloignement : rien n'y faisait sentir cette véritable affection qui mélange les pensées et les impressions de deux êtres qui se touchent, lors même qu'ils ne se témoignent rien.

[1] Voyez les livraisons d'avril, de mai, de juin, de juillet, d'août et de septembre, pages 280, 339, 416, 461, 532, et 569 de ce volume.

Louise se reprochait sa répugnance à rester dans cette position, dont elle ne savait comment se dégager sans brusquerie ou san froideur, lorsqu'il lui sembla surprendre chez sa compagne des mouvemens d'une autre nature que les siens. Elle comprit, par intuition, qu'Yvonette songeait à autre chose qu'à lui imposer de faux semblans d'amitié et attendit, avec une certaine sympathie d'inquiétude, que celle-ci s'expliquât.

— Je t'aime Louise, dit-elle enfin.

— Pourquoi ? demanda l'héritière sans songer, tant l'inflexion de ces deux mots avait été bizarre, à ce que sa propre question avait aussi de singulier entre deux amies d'enfance.

Sans y prendre garde non plus, Yvonette reprit : — Je t'aime, parce que tu n'es pas si impitoyablement froide que je le croyais. Ta sagesse, qui me faisait peur, s'est démentie. Tu l'as dit : il y a dans ton cœur des préférences, de l'amour. Tu sais comment cela nous mène, et l'on peut espérer de toi des choses que je ne t'eusse jamais demandées auparavant.

— Lesquelles donc ? murmura Louise interdite.

— Empêche cet affreux combat !

— Le puis-je ?

— Oui : mais il est clair que ce n'est pas en épousant Felga. Si tu l'aimes, toi si pieuse, si parfaite, si dévouée, tu ne peux vouloir qu'il achète ta main par le meurtre d'Henry, ou qu'il paie de tout son sang un espoir qui, de façon ou d'autre, est un signal de mort. Il est un autre, un seul moyen, et il est en ton pouvoir : je viens exprès pour t'en parler.

— Par pur attachement désintéressé ? dit Louise, en plongeant son regard jusqu'au fond des émotions d'Yvonette.

— Non, répondit celle-ci ; le cas est trop grave pour te rien cacher. J'aime Felga. Je l'aime d'autant plus vivement que depuis long-temps j'ai cru que tu préférais Henry ; et, malgré les événemens d'aujourd'hui, je ne suis pas encore sûre du contraire ?

— Qu'importe cela ? murmura Louise avec quelque amertume.

— En effet : répliqua l'autre, sans y songer. Quelle que soit ta plus puissante attache, il faut empêcher ce duel ; il le faut, à tout prix, n'est-ce pas ? Tu le voudras ?

— Je t'écoute, dit Louise.

— Non, pas ainsi ; non, pas si froidement. Souviens-toi que tu aimes : ou bien apprends de mes aveux, plutôt que de tes vagues

sentimens, la pitié qu'il faut avoir pour ceux qui souffrent une douleur passionnée. Conçois-tu ce que j'ai éprouvé moi, dédaigneuse et discrète, avant de recourir à toi, ma rivale peut-être, mais ma seule ressource dans le malheur qui nous menace tous ?

— Parle ! parle sans crainte, s'écria Louise. Je ne te promets rien, mais je te comprends mieux que tu ne le supposes. Ceux qui n'ont souffert qu'une fois croient trop aisément insensibles ceux qui souffrent toujours. Parle ! te dis-je, et hâtons-nous.

— Mon frère, dit Yvonette avec embarras, respecterait mon époux ou mon fiancé.

— Oui; répondit Louise, après un silence. Oui, mais penses-tu bien à ce que tu supposes ?....

— Fais venir André chez toi. Dis-lui que je l'aime, et que tu le veux. Il t'obéira.

— Quelle audace de ma part, mon Dieu ! s'écria Louise.

— Avons-nous le choix des expédiens ? répondit sa compagne.

— Et s'il s'irrite ? s'il refuse ?

— La situation n'aura pas changé ; voilà tout. Mon moyen de salut est unique, mais non infaillible. Vois si tu veux encourir, en le repoussant, la responsabilité qui pèsera sur toi ; celle même des extravagances que je ferai ; car, moi, j'aime assez pour ne pas tout calculer, pour ne pas craindre de me compromettre, pour oublier la chétive prudence qui ne remédie à rien en des momens si dangereux. Un mot de toi suffirait pour tout changer, mais tu ne le diras pas. Il vaut mieux faire tuer Felga que de le désobliger ; la chose est moins difficile. Difficile ! peut-être ne l'est-elle pas comme tu crois, peut-être n'a-t-il pas pour moi autant d'aversion que tu parais le supposer. Votre mariage lui était imposé par son père, et je suis riche pour celui-ci. Mon projet n'est un affront pour personne : il peut devenir, si tu sais t'en servir, notre délivrance à tous. Et comme j'imagine que tu n'épouseras pas Felga quand il aura tué mon frère, il me semble assez indifférent pour ton sort de les sauver l'un et l'autre ; fût-ce au profit d'autrui.

Cette logique de la passion, impitoyable, fiévreuse, hardie et égoïste à la fois, sans souci des déchiremens secrets, ne souffrant ni objection, ni obstacles ; cette impétuosité irrésistible agirent sur Louise pour la décider à ne point tenir compte d'elle-même, à anéantir la voix de ses propres sentimens, qui grondait au dedans, afin de ne pas s'écouter seule comme elle le voyait faire. La voie qu'on

lui proposait pouvait réussir, elle prit son parti de l'essayer courageusement, sans autre observation que celle-ci : — Pour une personne si ardemment touchée, Yvonette, tu raisonnes bien glacialement ou bien oublieusement quand il s'agit des autres. Je vais suivre ton plan, et cela me coûte moins que de le discuter davantage. Laisse-moi donc ; je vais faire appeler Felga.

— On pourrait me voir sortir. Ne dois-je pas d'ailleurs attendre le résultat. Permets que je me réfugie là, dans ta chambre à coucher.

Sans attendre de réponse, elle s'y glissait vivement lorsque Louise l'arrêtant lui dit en face : — Consens-tu, à ton tour, à paraître dans une proposition pour laquelle j'ai besoin de parler de ta part, et non de la mienne? consens-tu à ce que je m'autorise, en cette ouverture, de tes sentimens? Puis-je garantir l'aveu de ta famille à cet arrangement et à cette union? Je n'ai point de diplomatie ; et si quelque chose peut soutenir moi et mes paroles, c'est la vérité.

— Fais ce que tu jugeras bon, cria Yvonette en s'échappant. Après ceci, je me charge de tout le reste. Qu'il accepte seulement!

Quand un bruit d'éperons d'or, résonnant sur les dalles du vestibule, vint apprendre à Louise que le message envoyé par elle à Felga avait réussi, elle ne pouvait plus se tenir debout. Elle reçut donc le chevalier dans une immobilité forcée et lui indiqua un siége de la main, sans oser lever les yeux jusqu'à lui. Il attendit assez long-temps qu'elle s'expliquât; puis, voyant l'altération de sa figure et comprenant que ses forces fléchissaient sous un effort qu'il fallait l'aider à accomplir, il lui dit avec une courtoisie sérieuse : — Mademoiselle, qu'y a-t-il donc au monde de si difficile à dire par vous, ou à faire pour vous ?

— Et si c'était par exemple d'épouser une autre femme? répliqua brusquement Louise qui se jeta, par un subit élan, dans un sujet qu'elle sentait presque inabordable.

Le jeune homme sourit dédaigneusement. — Vous n'avez pas besoin de cela, dit-il ; je me ferai tuer demain, ou si je me défends, en songeant à mon père, je ne tuerai pas votre Henry. Vous vouliez en être sûre, n'est-ce pas ?

— J'en serais heureuse en effet, si être rassurée sur l'un de vous ce n'était pas trembler pour l'autre. André ! cette pensée est horrible : épargnez-la moi !

— Que puis-je faire? C'est un combat à outrance, devant lequel je ne puis reculer, vous le savez, et où l'un de nous doit laisser sa vie pour dégager l'honneur de tous les deux : car d'autres peuvent penser aussi ce que je pense, c'est que ce combat a trop tardé.

— Vous vous trompez, André! murmura Louise, si troublée qu'elle ne trouvait plus de paroles. Il est un moyen de l'éviter, de.....

— Songeriez-vous donc à user de votre pouvoir sur moi pour obtenir ma honte? M'avez-vous fait venir pour cela, pour me persuader peut-être d'adresser des excuses à qui m'a si gratuitement offensé? En vérité, vous êtes bien cruelle, et c'est par trop me signifier que la plus légère affection pour votre ancien ami n'a pu rester dans votre cœur. Il me tuera : que pouvez-vous exiger de plus?

— Voulez-vous m'écouter, me croire surtout? Demain, quoi que vous fassiez et quoi qu'il arrive, je serai dans mon couvent, et plût à Dieu que je ne l'eusse pas quitté! Voilà mon avenir, ma décision, mon sort, mon espoir, mon désir; le seul! Ce duel, qui ne peut rien changer à ma destinée, est cependant le plus grand malheur que j'aie jamais entrevu : il me remplit l'âme d'effroi, d'horreur, presque de remords! C'est comme si j'avais deux frères, tendrement aimés, qui vinssent s'égorger sous mes yeux et pour moi. Comprenez-vous cela? c'est comme si deux familles, pour m'avoir reçue dans leur sein, étaient plongées par mes mains dans un deuil éternel! Il y a dans l'impitoyable fatalité qui m'entoure quelque chose dont je me sens coupable, hélas! sans le bien discerner. Mais, André, il est une autre femme, jeune et charmante, dont l'heureuse main peut désarmer la vôtre, celle de son frère, et le malheur qui s'attache à ce que j'aime. Acceptez cette main qu'on vous tend; le repos de votre père en dépend, celui des deux familles, celui de cette femme, le mien; que vous dirai-je? Cette alliance, cette proposition, sont une garantie de votre honneur, mieux qu'une satisfaction féroce. Ne les repoussez pas. Je ne vous ai jamais rien demandé que cela, André; oh! ne me l'accorderez-vous pas?

— Pour vous? Vous exigez cela de moi, pour vous? Répétez-le, Louise.

— Non, répondit-elle, cela ne se peut ainsi. On n'impose pas ces choses-là; on ne les ordonne à aucun titre. On ne peut exiger

du cœur d'un autre ce qu'on n'obtient pas du sien. Vous ordonner cela? oh non!

— Vous avez raison, Louise; car un aveu d'amour, qu'assurément je n'espère pas, ne pourrait même me donner la force de vous prouver le mien par une telle obéissance. Si vous aimez quelqu'un, vous devez comprendre pourquoi je ne puis épouser Yvonette. Si vous n'aimez personne, vous finirez par accepter l'événement de ce duel, dont vous êtes bien innocente et dont, pour ma part, je vous absous, en vous bénissant pour cet adieu que vous me donnez.

— Quoi! reprit la jeune fille avec effort, vous repoussez absolument ma prière? Vous ne voulez pas une paix qui pourrait devenir pour vous le bonheur!

Le jeune homme fit un mouvement d'impatience si intelligible que Louise n'osa continuer des instances cruelles pour tous les deux. — Adieu donc! dit-elle en lui tendant la main: maintenant je n'ai plus rien à faire avec ce monde. Ne pardonne-t-on pas, Felga, à ceux qui s'en vont pour toujours? Les vœux des morts doivent être exaucés. Que n'ai-je pu vivre pour vous!

— Ah! je n'avais pas tant espéré de la terre! murmura le chevalier, penché sur cette main étendue qu'il retenait entre les siennes, mais que ses lèvres n'osaient effleurer.

— Adieu, Felga! répétait à demi voix Louise éperdue, au moment où la porte, violemment rouverte, leur montra sur le seuil Yvonette qui s'avançait, pâle et troublée. Louise avait tout oublié: à cette vue elle retrouva tout; l'affreux passé et l'inexorable avenir remontèrent comme des fantômes dans la nuit désolée. Elle chancela, frémit, et recula sous ce coup imprévu. Yvonette elle-même parut atterrée de la hardiesse de son entrée, lorsqu'elle se trouva en face des deux personnes qu'elle venait de séparer.

Ce moment fut court. Louise disparut en silence, et le sombre Felga, après l'avoir suivie des yeux avec anxiété, s'éloignait aussi sans jeter un regard du côté d'Yvonette.

— Seigneur André, s'écria cette dernière, nous ne pouvons nous quitter ainsi; à moins que ce que Louise vous a dit de ma part ne m'enlève tout droit à votre courtoisie.

D'un air farouche, le chevalier revint sur ses pas. — Est-il donc si cruel d'être aimé de moi, si impossible de m'aimer? demanda-t-elle avec une émotion sincère et un naïf étonnement.

— Ne demandez pas cela, Mademoiselle, au seul homme qui ne peut vous répondre, murmura-t-il.

— Si c'est le seul dont la réponse m'intéresse ! s'écria-t-elle.

— Nous sommes tous bien malheureux, dit-il.

— Vous le voulez, répliqua-t-elle avec un accent incisif. Il faudra bien que cela soit.

— Il est, Mademoiselle, des instans si solennels qu'on n'y peut placer le temps ni le souci d'un reproche : ne me forcez pas à l'oublier, je vous en supplie. A demain la haine, les démêlés, les paroles fières, à demain la vengeance... pour ceux à qui elle plaît. Cette nuit, laissez-moi d'autres pensées et, s'il faut parler, d'autres discours. Lorsque je me souviendrai de ce que vous avez apporté sous ce même toit, quand pour la première fois il vous a reçue, la paix, le respect, les ménagemens ne dépendront peut-être plus de moi, ni de vous. Souffrez, pour que je croie encore, malgré cela, à la sainte hospitalité, souffrez que je m'éloigne avant d'y avoir manqué moi-même. Car, je vous le dis, il est des torts peu apparens, des erreurs égoïstes, d'adroites et légères perfidies, des abus de confiance étourdis, une injustice profondément soutenue et voilée sous de volontaires illusions, un oubli du cœur d'autrui qui, mieux qu'une faute peut-être, sont à mes yeux, sur un front humain, une tache indélébile, une tache que l'âge n'explique point, que la passion n'enlève pas, que le sexe, ni les intérêts, ni les occasions ne justifient, que rien n'efface.

— M'accuser de tout cela, Felga, c'est m'accuser de vous avoir aimé : cette fatalité mériterait plus d'indulgence, du moins de votre part.

— Quoi ! vous donnez le nom d'amour aux choses que vous avez faites ; appelez-les plutôt rivalité, fantaisie, habileté, que sais-je ! L'amour produit d'autres effets. Je puis croire que Louise m'aime, malgré sa fuite et son couvent, mais vous....

— Il me semble qu'elle vous l'a dit assez clairement, interrompit Yvonette avec un dépit douloureux ; il me semble que cette trahison-là, envers moi, vaut bien toutes celles qui vous trouvent si sévère.

— Si jamais vous aimez réellement quelqu'un, reprit le chevalier, vous nous rendrez justice à tous, en même temps qu'à vous-même. Jusques-là, il est inutile d'ébranler une opinion qui doit vous consoler.

— Cruel André! s'écria-t-elle hors d'elle-même, ne voyez-vous pas que je sais, que je crois tout, hormis ceci: c'est que je ne vous aime pas. Ne me percez pas le cœur de ce trait-là, je vous pardonne tous les autres. C'est aussi par trop me punir; c'est trop me méconnaître; c'est me juger avec une impitoyable dureté. Je n'ai pas mérité pourtant une si grande amertume. Je vous aimais, Felga! je vous aimais. Ne suis-je pas la mieux punie, la plus à plaindre? Est-ce donc moi qui ai fait tout le malheur des autres, comme à cette heure vous faites le mien!

— Je ne sais, mais Louise, mais mon père et votre frère Henry, tout vous condamne en moi. J'aurais voulu vous le taire. Pourquoi venir chercher dans ma pensée la vérité qui s'y cache: c'est elle qui vous est cruelle, ce n'est pas moi.

— Quoi, ni pitié, ni foi, ni pardon....

— De la pitié? oh! sans doute; mais malgré moi accablante, et dont je vous épargne l'affront. De la foi, du pardon? Mademoiselle, ayez aussi pitié de moi. En ce monde, tout ce que je puis vous donner est arrêté, glacé, éteint d'avance. Il n'y a point de langage humain qui puisse exister entre nous. Muet comme la tombe, ou dans la tombe, je puis peut-être, sans effroi et sans douleur, me souvenir de vous, je puis peut-être pardonner.... Mais il faut que la mort passe entre nous, il faut une autre vie. Il est des êtres qui ne changent pas, qui ne peuvent changer, qui ont l'éternité pour matière du cœur, le voulussent-ils ou non. Je suis ainsi. Vous avez vous-même armé contre vous toutes les puissances de ma vie. Que puis-je à cela!

— Rien. Vous avez raison. C'en est fait pour toujours. Laissez-moi Je ne vous demande rien. Vous ne pouvez plus rien. C'est un recours fermé. C'était le seul pourtant. Un mot, un mot seulement, et je ne souffrirais pas de cette façon horrible: mais, je comprends, vous ne pouvez... Eh bien, soit! c'est mon tour d'être abandonnée dans un désespoir sans issue, et duquel tous les vôtres n'approchent pas, car ma fierté aussi s'en va et que me restait-il d'autre?...

Agenouillée et la tête pliée en prononçant ces dernières paroles, la jeune fille ne vit pas, n'entendit point le départ du chevalier. Elle resta anéantie, en ses convulsions de douleur, jusqu'à ce qu'un doigt légèrement posé sur son épaule la vint faire tressaillir. Se levant d'un air égaré, elle se trouva devant la figure grave et bienveillante d'Anselme Bernard. En peu de mots il lui fit comprendre que, de la part de sa sœur, il la ramènerait chez elle et se

chargerait de toutes les réponses aux explications qui pourraient l'embarrasser. Elle le suivit, muette, froide et sans haleine.

XXIV.

Pendant cette nuit de ténébreuse attente, le repos n'approcha de personne. Quand Louise entendit le bruit des chevaux qu'on mettait à la litière, elle salua lentement du regard tous les objets qui l'entouraient; mais, au moment de dépasser le seuil, elle hésita, revint en arrière, ferma la porte sur elle, et retourna s'appuyer au vitrage, derrière lequel on voyait dans la cour s'agiter les valets qui préparaient le départ. Près de la maison se tenaient dans l'ombre trois personnages immobiles et silencieux. Louise reconnut Felga, Heinzmann et le chanoine. Rassemblant toute l'énergie de son caractère pour supporter l'impression de cet adieu lointain, elle concentra, dans un ardent et dernier élan du cœur, toute la tendresse, toutes les douleurs qu'elle n'avait jamais exprimées, tout ce qu'elle avait essayé d'ignorer, tout ce qu'elle allait ensevelir. Puis, craignant que sa poitrine ne se brisât sous une émotion si puissante, elle y porta ses deux mains jointes et leva les yeux vers le ciel où pointait une aube sereine, resplendissante, étoilée. A cette vue elle reprit courage, et se hâta d'en profiter: sans oser égarer un regard de plus sur aucune chose de la terre, comme enivrée elle s'élança dans l'escalier, et quitta en courant l'hospitalier logis qui avait manqué devenir sien pour toujours. La cour traversée, elle salua de la main, en montant dans sa litière, les deux chevaliers qui n'avaient pas tenté de l'arrêter. Pas un mot, pas un autre geste ne fut échangé entr'eux. Et lorsque toute trace eut disparu de la voyageuse, lorsque André rentra avec son père dans leur demeure vide et délaissée, il ne dit que ces brèves paroles: — Je l'aime ainsi, et je la comprends. Elle m'a épargné! Maintenant vienne le soleil des morts s'il veut, la vie est finie.

Maîtrisant son trouble et se raidissant contre la fièvre, Louise fit arrêter devant l'hôtel qu'habitait sa mère, résolue d'y pénétrer à tout risque, pour emporter une bénédiction, fût-ce celle seulement d'un devoir rempli. Des lumières se mouvaient partout. Anselme soutint et guida la tremblante jeune fille jusques dans un vestibule d'où elle fit parvenir sa prière à Mme de Ringoltingen.

Mais vainement elle multiplia les instances et les messages : on lui répondit sèchement que Madame Marguerite reposait, qu'elle ne voulait, pour cause au monde, être dérangée, et enfin qu'elle souffrait trop pour consentir à souffrir encore plus. Yvonette ne pouvait la voir ; M. de Ringoltingen devait rester auprès de sa femme ; personne ne savait, ne voulait savoir pourquoi Mlle de Rytsch se rencontrait là à cette heure, ni entendre parler de son départ. Si elle tenait vraiment à retrouver sa mère, le moyen était tout simple d'attendre au lendemain et de rester chez celle-ci. Le courroux et le reproche qui perçaient dans la froideur de ces messages ne décourageaient pas Louise : si près de ce cœur maternel qu'on lui fermait et dont elle persistait à ne pas douter, tant le besoin de s'y jeter devenait pressant, elle ne pouvait se résoudre à quitter la place, elle oubliait même son embarras, son effroi de rencontrer Henry.

Le seul qu'elle évitât fut aussi le seul qui vint à elle. — Je suis moins dur que vous, dit-il en l'abordant, pâle, l'œil sombre, le front plissé, avec un sillon nouveau amèrement creusé sur sa lèvre sarcastique. Oui, car j'ai pitié de vous, qui n'avez jamais pitié des autres. Partez! Prétendez-vous attendrir des cœurs qui calculent jusqu'à leurs larmes, et les font servir à quelque chose? Craignez d'être reçue par votre mère : elle vous maudirait peut-être, seulement dans l'espoir de vous amener enfin à leur volonté. Je vois clair maintenant. Pauvre Louise! Si on nous avait laissés tranquilles dans notre affection, nous n'en serions pas où nous sommes, moi, dégoûté de tout et surtout de mes proches, jusqu'à craindre d'emporter cela plus loin que le tombeau où je sens que je vais, haïssant tout et trouvant tout odieux, vous même, Felga, ma vie par dessus le reste, et mon cœur, que je ne puis vaincre, qui ne peut trouver nulle part rien de pareil à la paix. Et vous, Louise, pauvre enfant.... Partez! partez! adieu.

En achevant ces paroles, qu'un saisissement violent étranglait sur ses lèvres, il se précipita vers la jeune fille, lui serra convulsivement la main, répéta le seul mot d'adieu d'une voix inintelligible, et s'enfuit du même élan.

Le chanoine en savait trop pour ne pas comprendre la vérité et l'urgence des avis du chevalier. Le lucide désespoir d'Henry et cette dernière entrevue, pleine d'une désolation suprême, entre deux êtres dont toutes les joies de jeunesse avaient été communes,

plongeaient Louise dans une stupeur cruelle. Anselme en profita pour l'arracher à cette fatale maison, et la litière s'éloigna promptement des murs de Fribourg.

XXV.

Un long mois avait passé sur le monastère des sœurs de Sainte-Marie, à Lausanne, depuis que la novice voyageuse avait reçu le voile noir des mains d'Amédée, redescendu immédiatement après du trône pontifical avec gloire et dignité. Tout retentissait de ce grand événement, même au fond du cloître de Louise, dont aucune nouvelle de Fribourg n'avait franchi les sévères murailles. Le chanoine Anselme, qui s'était sincèrement attaché à sa jeune protégée, la visitait aussi souvent que le permettait la règle de la maison ; mais il ne lui parlait ni du passé, ni de ses suites, et semblait entrer au contraire dans la pensée qu'elle commençait à nourrir de se résoudre à ignorer : expiation méritée, se disait-elle, de la vivacité de sentimens qu'elle avait apportée en beaucoup de choses de la terre, elle dont l'horizon tout entier devait tenir en un point du ciel. A quoi avaient abouti en effet ses déchiremens, ses inquiétudes et ses larmes? Qu'y avait-il, pour elle, sinon du malheur, à aimer et à être aimée? Et le souci cuisant de son âme pour le sort d'autrui, sa pitié, sa sagesse et ses sacrifices, quel en avait été le fruit !... Pauvre noble cœur, refoulé par la vie jusque dans les retraites divines, elle commençait tout de bon à s'y cacher.

Peu à peu, en effet, l'apaisement qu'amènent un devoir régulier, une prière soutenue, une foi vivante, se faisait sentir. Sans plus chercher à comprendre les dispensations mystérieuses de son existence passée, elle courbait la tête, et avec le présent où rayonnait déjà par éclairs la lumière de la vie éternelle, elle s'efforçait d'accepter ce qu'avait été l'ombre pleine de vanité, de fantômes et d'agitation qu'on nommait sa vie : sommeil plein de rêves tourmentés, pâture donnée à la vicissitude humaine, voyage aveugle dans un désert inconnu, à la seule clarté d'astres menteurs et fuyans, loin du soleil infini qui doit tout pénétrer pour créer à l'âme quelque chose de semblable à son intarissable réalité.

Cette paix, cette ange d'en-haut qui venait se poser comme une apparition surnaturelle au chevet solitaire de Louise, qui l'accompagnait souvent et dont le souvenir du moins lui demeurait tou-

jours, dont elle entretenait le vieillard avec un espoir naïf et un sourire résigné, cette paix déploya tout-à-coup ses blanches ailes et s'enfuit. Le chevalier Georges de Weippens entrait au parloir.

Louise se sentit trembler violemment. — Qu'avez-vous à m'apprendre, s'écria-t-elle! Etes-vous seul?

Il s'inclina pour l'en assurer. Un peu remise alors, elle réussit à dominer ses impressions et reprit la parole d'une voix altérée, mais avec un visage calme et triste : elle priait son noble parent de l'informer sans ménagemens de ce qui s'était passé depuis son départ. Il venait pour cela, répondit-il, et surtout pour s'opposer à une prétention exorbitante des Bernois, ou de M. de Ringoltingen. Il souhaitait, en la faisant juge de la difficulté, obtenir son appui dans le démêlé qui allait suivre.

— Encore des querelles! eh sur quoi! s'écria la recluse, avec un peu d'amertume. Puis reprenant sa bienveillance tranquille et détachée, elle ajouta : — Que voulez-vous, mon cousin? que peut une pauvre religieuse? N'ai-je pas renoncé aux affaires et aux contestations, pour les autres comme pour moi? Parlez cependant : mais auparavant pardonnez-moi d'insister pour savoir avant tout de quel malheur j'ai été frappée lors d'un événement qu'il m'est affreux de rappeler.

— La rencontre a été courte et glorieuse, dit le chevalier en s'animant d'une ardeur qui contrastait étrangement avec la pâleur mortelle et les yeux éteints de Louise ; elle semblait s'en aller de la vie sans que son compagnon s'en aperçût. — Oui, reprit-il, c'était un singulier combat, héroïque, désespéré, où les fiers adversaires avaient si peu souci de leurs jours qu'ils abandonnaient leur poitrine au fer ennemi, pourvu qu'il la prît hardiment; mais ces intrépides épées semblaient dédaigner le facile avantage qu'on leur offrait : elles frappaient pour satisfaire une vaillance qui s'irritait, elles tombaient comme pour obéir à une soif, à un besoin de mort. Felga, le plus abattu d'abord, s'est échauffé ensuite de la froide détermination du chevalier bernois : on sentait en celui-ci, non moins de bravoure, mais un plus farouche désespoir. Que vous dirai-je? Les coups étaient merveilleux, les combattans inébranlables, la lice étroite, l'attente solennelle, le Bernois est resté sur la place.

Non plus pâle, mais livide et les yeux fermés, Louise se laissa aller en arrière sur le siége qui la soutenait et resta un instant sans

respiration et sans mouvement. Le chevalier Georges, tout absorbé qu'il fût dans son récit et dans les intérêts qui l'avaient amené, commençait tout de bon à s'inquiéter, lorsque la jeune fille revenant à elle s'ensevelit dans ses longs voiles et lui fit signe de continuer.

— Felga, dit-il, est blessé gravement, mais on a presque cessé de craindre pour sa vie. Quant à sa tête, elle ne se rétablira jamais, car il se repent de n'être pas mort, d'avoir sauvé l'honneur des siens, d'avoir triomphé de l'outrecuidance de nos ennemis et vengé Fribourg. Un homme vaillant, capable de pareilles idées, est assurément fou, et se fera moine un de ces matins. Aussi, ni lui ni son père n'ont voulu se mêler en rien de la réclamation que je dois soutenir ; ils m'ont abandonné dans ma querelle, moi un des meilleurs soutiens de la leur ; mais vous m'en dédommagerez sans doute et je vais vous exposer le cas, vous soumettant mon bon droit, dans une affaire si importante.

Par un geste d'assentiment, ou plutôt de résignation, Louise fit comprendre qu'elle écoutait. Le chevalier s'était interrompu ; il reprit : — Vous ignorez, chère petite sainte, ce que votre rusé beau-père a su tirer de votre goût pour le cloître, à défaut du penchant qu'il eût préféré vous voir pour son fils?

— De grâce? murmura péniblement une voix brisée, qu'il ne soit plus prononcé un mot sur celui qui fut mon frère !

Sans se laisser déconcerter, le chevalier reprit ainsi le fil de son discours : — L'avoyer s'était empressé, le dernier jour que nous passâmes à Lausanne, d'acheter d'avance, éventuellement, de la révérente abbesse de Sainte-Marie, toutes vos terres et propriétés. La chétive somme qu'il donna, contre votre immense fortune, devait constituer votre dot. Le couvent a été fort dupe, mais les bonnes religieuses n'en savaient pas plus long ; elles ne s'occupent pas de cela. Or, si quelqu'un avait droit de faire ce marché, d'hériter de ce que vous laissez en mourant au monde, de s'occuper de votre bien d'une façon quelconque, ce n'est pas le mari de votre mère, c'est moi ; moi, parent de votre père, descendant direct de sa famille, enfant du même sang et son héritier après vous ; moi, bourgeois de Fribourg votre patrie, et le seul enfin que la disposition de votre fortune pût regarder puisque Felga refuse d'y toucher. Laisser subsister le marché du Bernois serait une iniquité, une injustice criante, non-seulement envers moi, mais envers votre race,

vos aïeux, votre pays. En vertu de quel titre un étranger met-il la main sur le bien patrimonial des Rytsch : Marguerite de Duyno n'a pu donner cela avec sa main. Je suppose que vous le comprenez et que vous unirez vos efforts aux miens pour annuler ce traité doublement captieux et insoutenable. Souffrirez-vous que Ringoltingen accapare votre argent, comme si ce n'était pas assez de vous avoir forcée à prendre le voile s'il ne profitait de vos dépouilles!

— Connaissez-vous donc ses intentions? interrompit Louise avec un accent troublé, incisif et grave, avec un mouvement de douleur qui indiquait la violence qu'elle se faisait pour parler.

— J'ai vu l'avoyer immédiatement avant mon départ. Il est décidé à soutenir toutes ses prétentions et à les légitimer du nom de votre mère. L'échange des cartels judiciaires a déjà commencé entre nous. Vous voyez que je n'ai point de temps à perdre, et aussi n'en ai-je point perdu.

— Ma mère? Yvonette . . . continua-t-elle, comme du même effort.

— Madame Marguerite s'occupe de ce qui occupe son époux cependant elle était assez triste; leur fille, en revanche, m'a paru indifférente et malheureuse : elle aimait sans doute son frère. Ma chère parente, puis-je compter sur vous? Serez-vous juste une fois envers les vôtres et aussi envers les gens qui ont tourmenté toute votre vie de leurs calculs, de leur misérable avidité?

— Oui, mon cousin, je serai juste, et pardonnez-moi si je vous blesse; pardonnez-moi si je vous signifie que c'est la dernière fois que j'écoute parler d'argent, la dernière fois que j'en parle, et, si Dieu le permet, la dernière fois que j'y pense. Ne comptez pas sur mon appui. Prenne ma dépouille qui voudra, il n'importe! en franchissant ces murs de pauvreté j'ai fait vœu de ne plus regarder derrière : ce vœu sauveur, je le renouvelle. Maudit soit l'argent! et que Dieu garde ceux qui le poursuivent..... Quant à moi j'ai à bénir seulement la main qui s'en est servie comme d'une sale poussière jetée sur tous les bonheurs de la terre, sur tous les biens du cœur, pour me déprendre de tout et m'amener aux pures, aux éternelles réalités. Arrière de moi donc ce que j'ai quitté! Qu'on ne m'occupe plus du monde ni d'aucune action à y exercer! Ma destinée et mon âme sont ailleurs. Gardez l'âpreté de vos intérêts, laissez-moi l'idéale monotonie de mes jours solitaires. Je veux ou-

blier le nom des choses humaines, leurs passions, leur langage. Et s'il s'élève sur mon tombeau de nouvelles guerres, je n'en souffrirai point jusqu'à moi le retentissement. Les dalles de ma cellule sont dures et froides, mais elles me défendront. Le souci du salut est le seul qui me soit permis. Je ne peux prier Dieu que pour le salut des autres et non pour leur richesse. Quant aux hommes, je n'en ai jamais rien obtenu, et je suis heureuse de penser que jamais je ne leur demanderai rien. Ne l'oubliez pas, mon cousin, je ne suis plus qu'une pauvre religieuse, une pénitente de plus parmi mes humbles sœurs, une morte qui n'a point de nom sur la terre, point de trésor que celui des cieux, point de cœur pour comprendre autre chose que l'amour divin même entre les hommes. Il n'y a plus, béni soit Dieu! d'héritière de Rytsch. Celle-là a souffert assez: l'heure du repos a sonné; qu'il n'arrive donc plus aucun bruit jusqu'à sa cendre!

***

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Octobre.

Discours sur les passions de l'amour : tel est le titre d'un morceau inédit de Pascal retrouvé par M. Cousin qui, on le voit, est toujours en quête et en action. Il vient de le publier dans la Revue des Deux Mondes, en l'accompagnant d'un préambule où il ne traite avec modestie ni Pascal, ni sa propre découverte. Non-seulement M. Cousin ne néglige rien pour faire valoir cette dernière; mais il se montre beaucoup plus juste envers elle qu'envers celui qui en fait pourtant tout le prix. Pascal, homme du monde, nous était déjà connu depuis long-temps à Lausanne par le cours sur *Port-Royal*, où ce côté de sa vie est relevé avec tant de mesure et de vérité. Resté à moitié dans l'ombre, on ne peut complètement l'en sortir : ce serait plus que manquer de respect à un grand homme qui après tout s'est assez repenti de ces années de dissipation ; ce serait en outre risquer à coup sûr l'exagéré et le faux, puisque ces faiblesses, si grandes qu'on les suppose, sont du moins demeurées secrètes, n'ont jamais éclaté. En cherchant à les exposer indiscrètement au grand jour comme çà et là voudrait bien le faire M. Cousin, en y insistant avec trop de complaisance et de mémoire, l'historien se transporterait mal dans son personnage et vous laisserait la pensée qu'il pourrait bien ne pas le comprendre. Le public a paru sentir quelque chose de pareil, car ce préambule de M. Cousin a eu peu de succès : il manque de sérieux, dit-on, et il sent

trop la fanfare. Mais la trouvaille a du prix et parait authentique.

Ce n'est pas, à notre avis, qu'il faille s'attendre à revoir aussitôt tout Pascal dans ce curieux fragment. Le style n'y est pas encore de la toute grande manière de l'auteur des *Pensées*: soit un dernier reste d'embarras dans la forme, soit celui du sujet il ne nous enlève pas autant. Le morceau lui-même dans son ensemble a quelque chose de géométrique et d'exact qui, en pareille matière, doit surprendre au premier abord. Il est plus éloquent que passionné, plus subtil, plus clairement subtil, qu'éloquent. Un jeune homme serait un peu désappointé, un peu attrapé, croyons-nous, en se mettant à le lire. Nous nous figurons du moins qu'il serait bien capable de passer fort légèrement sur des pensées comme celle-ci, dont il y a un bon nombre.

« Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est capable que d'une grande passion; c'est pourquoi, quand l'amour et l'ambition se rencontrent ensemble, elles ne sont grandes que de la moitié qu'elles seraient s'il n'y avait que l'une ou l'autre.

» L'homme n'aime pas à demeurer avec soi, cependant il aime; il faut donc qu'il cherche ailleurs de quoi aimer. Il ne le peut trouver que dans la beauté; mais comme il est lui-même la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve dans soi-même le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors. Chacun peut en remarquer en soi-même les premiers rayons; et selon que l'on aperçoit que ce qui est au dehors y convient ou s'en éloigne, on se forme les idées de beau ou de laid sur toutes choses. Cependant, quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même, néanmoins il ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets. Il a le cœur trop vaste; il faut au moins que ce soit quelque chose qui lui ressemble et qui en approche le plus près. C'est pourquoi la beauté qui peut contenter l'homme consiste non-seulement dans la convenance, mais aussi dans la ressemblance. Elle la restreint et elle l'enferme dans la différence du sexe.

» Quand deux personnes sont de même sentiment, elles ne devinent point, ou du moins il y en a une qui devine ce que veut dire l'autre, sans que cette autre l'entende, ou qu'il ose l'entendre. »

Mais aussi l'amour n'est pas fait pour les tout jeunes gens. Il hait beaucoup moins qu'on ne serait porté à le croire la subtilité, le beau dire et le raffinement d'esprit: les femmes, souverains juges en pareille matière, sont assez dans ce goût. Voyez d'ailleurs les romans de chevalerie et leurs thèses étranges, ceux du dix-septième siècle et leurs conversations à perte de vue, enfin les romans intimes de notre temps. Ce ne sont pas là les meilleurs romans peut-être, au point de vue littéraire; mais se sont les romans les plus

romanesques et ceux qui ont le plus satisfait le besoin singulier qu'a l'amour de jouir en quelque sorte de lui-même en se contemplant. Le mode de la dissertation change, et cela d'autant plus facilement que le fond reste toujours le même et est toujours sûr d'intéresser : comme la musique, qui vieillit si vite, qui passe sans cesse, et qui n'en est pas moins l'art le plus populaire et le plus puissant. De même on disserte toujours d'une autre façon sur l'amour, mais on en a toujours disserté, et le classique silence des amans n'est qu'une manière de causerie plus intime et plus prolongée. Oui, nous oserions le soutenir, l'amour a sa pédanterie, qui vient de son sérieux, de sa passion, de sa naïveté et de sa gravité.

Aussi, malgré sa subtilité, le *Discours sur les passions de l'amour* a paru beau dans sa subtilité même. Peut-être les femmes s'en montrent-elles plus satisfaites, ou plus émues, que les hommes, mais ceci de toute manière prouve en sa faveur. Au reste, tout dans ce morceau n'est pas thèse, et Pascal ne s'en tient plus à raisonner, il sent finement ou profondément quand il dit :

« L'on a ôté mal à propos le nom de raison à l'amour, et on les a opposés sans un bon fondement ; car l'amour et la raison n'est qu'une même chose ; c'est une précipitation de pensée qui se porte d'un côté, sans bien examiner tout, mais c'est toujours une raison........

» Quand l'on aime, on se persuade que l'on découvrirait la passion d'un autre : ainsi l'on a peur.

» Le premier effet de l'amour, c'est d'inspirer un grand respect : l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. Il est bien juste ; on ne reconnait rien au monde de grand comme cela.

» Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvemens de l'amour de leurs héros : il faudrait qu'il fussent héros eux-mêmes.

» L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit.

» Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés, qu'ils se soutiennent sans que le respect étouffe l'amour.

» L'on adore souvent ce qui croit ne pas être adoré, et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien ; mais il faut que l'amour soit bien fin et bien pur.

» Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événemens nouveaux. Comme le dedans est en mouvement, il faut aussi que le dehors le soit, et cette manière de vivre est un merveilleux acheminement à la passion. C'est de là que ceux de la cour sont mieux reçus en amour que ceux de la ville, parce que les uns sont tout de feu et que les autres mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe. La vie de tempête surprend, frappe et pénètre.

» L'amour donne de l'esprit, et il se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse

pour aimer. L'on épuise tous les jours les manières de plaire ; cependant il faut plaire et l'on plait.

» Si une femme veut plaire, et qu'elle possède les avantages de la beauté, ou du moins une partie, elle y réussira ; et même, si les hommes y prennent tant soit peu garde, quoiqu'elle n'y tâchât point, elle s'en ferait aimer. Il y a une place d'attente dans leur cœur ; elle s'y logerait.

» Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais aussi il a ses douceurs. Dans quel transport n'est-on point de former toutes ses actions dans la vue de plaire à une personne que l'on estime infiniment? l'on s'étudie tous les jours pour trouver les moyens de se découvrir, et l'on y emploie autant de temps que si l'on devait entretenir celle que l'on aime. Les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment, et quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause ce désordre y prenne garde, l'on a néanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuemens pour une personne qui le mérite si bien ; l'on voudrait avoir cent langues pour le faire connaître ; car comme l'on ne peut pas se servir de la parole, l'on est obligé de se réduire à l'éloquence d'action.

» Quand on aime fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée. Après un moment d'absence, on la trouve de manque dans son cœur. Quelle joie de la retrouver! L'on sent aussitôt une cessation d'inquiétude.

» Il faut pourtant que cet amour soit déjà bien avancé ; car quand il est naissant, et que l'on n'a fait aucun progrès, l'on sent bien une cessation d'inquiétude; mais il en survient d'autres.

» Quoique les maux se succèdent ainsi les uns aux autres, on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir. Cependant, quand on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant. Les maux passés ne frappent plus, les présens touchent ; et sur ce qui touche l'on juge.

» Un amant dans cet état n'est-il pas digne de compassion? . . . . . . »

C'est sur cette réflexion même que se termine le manuscrit.

— Au moment de son mariage et de sa sortie de la maison paternelle, Mlle Hugo avait voulu avoir des vers de son père ; il écrivit sur son album :

Aime celui qui t'aime et sois heureuse en lui ;
Adieu ! sois son trésor, ô toi qui fus le nôtre !
Va, mon enfant chéri, d'une famille à l'autre,
Emporte le bonheur et laisse-nous l'ennui.

Ici l'on te retient, là-bas l'on te désire.
Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir :
Donne-nous un regret, donne-leur un espoir ;
Sors avec une larme, entre avec un sourire.

Cette pauvre jeune femme était en effet charmante, sensée, fine, discrète et au-dessus de son âge. — On n'a que peu de renseignements sur la catastrophe.

« Les regards attristés, dit M. Jules Janin, voudraient plonger dans cet abîme pour en tirer ses affreux secrets. Pas un n'est resté, tout est mort. On n'a trouvé dans les flots qu'un grand silence, une grande misère et quatre cadavres. On sait seulement que la jeune femme ne voulait pas partir. D'abord son mari était parti seul ; puis, comme elle l'aimait de tout son cœur, elle le rappela, en disant : — *Je vais avec toi!* Partons. — Ils partirent. Pas un flot dans la mer, pas un souffle. Le bateau glissait, il n'allait pas. — On fait à Caudebec un séjour d'une heure. — On repart. — Au retour, le vent était aussi calme, la mer aussi tranquille. — Un coup de vent s'abat sur la voile, le canot chavire, tout s'abîme. — M. Vacquerie, l'oncle de Charles, et un enfant de douze ans, lauréat de la veille — et M. Charles Vacquerie et sa jeune femme! — Tout s'abîme, tout meurt. — Seul le jeune homme, Charles Vacquerie, se débat et se défend contre la mort. Il appelle, il crie, il plonge, il cherche sa jeune femme, il la retrouve, il veut la sauver....... Il pouvait la sauver, mais de ses deux petites mains elle s'était attachée à la barque, et rien n'a pu la détacher! Que d'efforts! quelle lutte! quel désespoir! Alors le jeune homme ne songe qu'à mourir! On les a retrouvés se tenant embrassés l'un et l'autre. »

— La Revue des Deux-Mondes du 1er octobre consacre un article au récent ouvrage de Mme Agénor de Gasparin, *le Mariage au point de vue chrétien*. L'auteur de cet article, M. Paulin Limayrac, s'y montre poli mais sévère :

» Le mariage, tel qu'il est, n'a pas trouvé, dit-il, de plus violent adversaire, ni le mariage, tel que Mme de Gasparin le conçoit, de plus fougueux apôtre. Elle pousse si loin ce zèle, que dans sa colère contre le mariage actuel il nous semble qu'elle le calomnie, et que dans son enthousiasme pour l'union conjugale qu'elle désire, il nous semble qu'elle crée un idéal qu'il n'est donné à personne d'atteindre. Elle commence par une satire et finit par un rêve.

» Soyons franc, et disons toute notre pensée : ce livre qui veut régénérer le mariage lui sera plutôt nuisible qu'utile. Ou il en éloignera, parce que, n'établissant pas de milieu entre un idéal sublime et une corruption fangeuse, ceux qui désespéreront d'atteindre au ciel craindront de tomber dans la boue, et jugeront prudent de s'abstenir; ou bien, il séduira quelques jeunes imaginations qui, se croyant la puissance de réaliser une chimère, se jetteront dans le mariage avec enthousiasme, voudront mettre en pratique les doctrines de l'auteur, et au lieu d'un paradis terrestre qu'on espérait, ne trouvant que le régime cellulaire à deux, elles se désoleront inutilement. Mme de Gasparin me semble donc avoir pris un chemin qui ne vient pas à son but; car, en dernière analyse, elle éloigne du mariage qu'elle prêche, ou fait couler des larmes qu'elle voulait tarir.

Comme la plupart de nos grands réformateurs, elle démolit une réalité qu'elle remplace par une chimère : on dirait que les réformateurs modernes ont fait un pacte avec l'impossible. »

— Le recueil des feuilletons de Mme de Girardin (voir notre livraison d'août) a un certain succès. Janin, dans la *Revue de Paris*, a écrit sur ou contre ; *Old-Nick* dans le *National* a fait deux grands articles, comme s'il s'agissait des fortifications de Paris ; et voilà la *Revue des Deux-Mondes* qui met en campagne son habituel et cette fois bien spirituel pseudonyme M. de Lagenevais, l'homme masqué qui tient le fleuret dans les rencontres délicates. Tout cela au sujet d'anciens feuilletons. C'est assurément un succès, c'est un hommage du moins à la position que s'est faite l'auteur par son grand esprit. Mme de Girardin a son rang très-sûr de ce côté ; sa plume, pourrait-on dire et il nous semble qu'on l'a dit, est de celles qui font le mieux les armes.

Ecoutons un moment ce joli cliquetis. Les coups sont si bien calculés, les blessures si bien mesurées, qu'il y a là aussi un intérêt littéraire outre la curiosité de voir comment on peut se faire une guerre très-vive en riant et en badinant.

« Il y a, dit M. de Lagenevais, une phrase affreuse du plus grand prosateur du XVIIIme siècle à propos d'un sonnet de Mme des Houlières contre la *Phèdre* de Racine ; je n'aurais pas assurément le mauvais goût de la citer, si elle ne se rencontrait en plein *Siècle de Louis XIV*, c'est-à-dire dans un livre que les enfans apprennent par cœur : « Une femme satirique, est-il dit, ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres. » Le mot est dur, et je ne puis l'accepter pour ma part qu'en ajoutant, comme restrictif, qu'il y a des monstres charmans. Personne, d'ailleurs, ne fera difficulté de convenir que le métier de critique est un singulier choix de la part d'une femme. »

Mais « comment résister à la tentation ? on céda et on prit l'engagement d'avoir de l'esprit à heure fixe, sans songer que l'esprit de commande trahit forcément je ne sais quoi d'artificiel qui se reconnaît bientôt et qui lasse.

». Elle donc aussi (Mme de Girardin) munie d'une escopette mignonne, quelquefois même d'un tout petit tromblon doré qui projette les chevrotines de droite et de gauche, elle s'est mise à faire feu sans relâche par les meurtrières festonnées de son boudoir. »

..... « Vous vous rappelez, dit à son tour M. Jules Janin, ce beau jour du mois de septembre 1836, quand fut inventée, par une personne d'un vif coup-d'œil d'un esprit fin, railleur, décousu, (la meilleure sorte d'esprit qui se puisse mettre en œuvre) cette grande chose qu'on appelait le *Courrier de Paris* ? ...... Le *Courrier de Paris* embrassait Paris et le monde ; il avait pour domaine tout ce qu'il y a de plus vaste et de plus imposant, — la mode ; — tout ce qu'il y a de plus éphémère et de plus futile, la politique ! — Le salon et la place publi-

que, la coulisse et le boudoir, la boutique et le magasin, la médisance et même un peu de calomnie, mais là, un grain de calomnie, moins que rien, — tels étaient les avantages de cette façon d'être vif, animé, railleur, et de mordre à belles dents. — Seulement, pour que le mordu n'eût pas à s'inquiéter, pendant quarante jours, de la morsure, il fallait avoir les dents nettes et blanches : or, notre *Courrier* les avait les plus blanches du monde; il fallait griffer avec grâce : or sa petite griffe était vive et bien acérée. — Il vous griffait, tout en faisant patte de velours! Vous vous promeniez bien tranquille, bien heureux, bien content, et vous receviez une grande balafre. Qui m'a griffé? est-ce un homme? — Si c'est un homme, il a la main trop dure. — Est-ce une femme? — Si c'est une femme, elle a la griffe trop vive. — Ce n'est pas un homme, ce n'est pas une femme qui vous a griffé; non, c'est le chat!..

...... ». De tous ces coups de griffe on a fait un livre, un assez gros petit volume, sur ma parole! Vous y êtes tous les uns et les autres. On griffe à gauche, on griffe à droite, sauve qui peut! seulement vous êtes bien avertis cette fois que ce n'est pas un homme, et c'est une charité qui nous était due, qui vous frappe; c'est une femme belle et coquette qui vous tire les oreilles, sauf à vous à vous retourner assez vite pour l'embrasser sur les deux joues; mais, pour bien faire, il ne faudrait pas être un lourdaud comme moi. »

Mais, se demande le critique, « l'esprit est-il fait pour être jeté par les fenêtres ? — Et quand par malheur on l'a jeté par la fenêtre, fait-on bien de le ramasser ? »

Puis il s'égaie sur l'importance des renseignemens pour l'historien futur contenus dans le *Courrier de Paris;* par exemple :

« *Mars* 1839. — Deux bals, les femmes jolies, les robes très-fraîches, les danseurs trop rares. — Deux sortes de turbans : turban léger en dentelle, en gaze, en tulle; turban lourd en étoffe d'or. De ces deux turbans, quel est le plus merveilleux ? L'auteur nous laisse dans le doute. — Au bal de la salle Ventadour, ce n'était que plumes de toutes couleurs; — plumes bleues, rouges, noires; plumes de paon, plumes de coq, souliers jaunes, souliers chocolat bordés de rouge, sans compter toutes sortes de coquillages inattendus .... »

« Sans doute, observe aussi à ce sujet M. de Lagenevais, cela est dit à merveille, et on ne saurait mieux parler des charmans bonnets de l'an passé; mais (ne l'avouez-vous pas vous-même ?) « à distance tous les bonnets se ressemblent. » C'est précisément la réflexion que se fera le public : le public lira vos railleurs feuilletons, si vous en laissez encore tomber de votre plume dédaigneuse; mais peut-être vous priera-t-il de lui épargner ceux de la veille. »

« Si Paris, continue M. Jules Janin, pouvait savoir dans quel frêle petit coin de miroir sa grande figure peut tenir; si Paris pouvait savoir à quels résumés, lui si bruyant et si fier, peuvent être réduits tous ses bruits et tout son orgueil! Paris n'a qu'à se mettre à lire ce petit livre qui, pour toute histoire, renferme l'histoire de ses vieux chapeaux fanés, de ses vieilles gazes décolorées par la sueur et le soleil, de ses rubans, de ses dentelles, quelquefois même, mais c'est rare, l'histoire de ses poèmes, de ses journaux, de ses romans nouveaux.

» Je ne sais pas si à ces sortes de lectures vous vous trouvez aussi attentifs que

je le suis moi-même, mais, à vrai dire, l'histoire des années qui ne sont plus, écrite avec ce grand sans-gêne d'une personne qui a beaucoup de verve, d'esprit et d'indifférence pour toutes choses, me produit l'effet d'un vieux bouquet delaissé sur une console, d'une lettre d'amour oubliée au fond d'une cassette.... — Eh quoi ! tous ces riens, tous ces vestiges, tous ces débris, c'étaient là mon amour ? Eh quoi ! toutes ces folies, ces vanités, ces crêpes, ces gazes, ces chapeaux, ces bals masqués dont le masque est levé, ces grands hommes éteints, ces petites phrases en lambeaux, — c'est là notre histoire ? — Oui, certes, ça été de l'histoire, ce sera de l'histoire ! Un jour viendra, bientôt, dans quelques siècles, où ce petit livre futile, justement pour sa futilité même, sera gravement consulté, annoté, commenté par les Monteil à venir...... Commentateurs! commentateurs, que je vous plains ! Et voilà pourquoi je commence à comprendre que tout l'esprit jeté dans la rue n'est pas toujours bon à ramasser. »

Jules Janin s'est réconcilié avec Dumas ; mais il gardait une dent à la *Presse* qui s'est posée en organe d'inimitié contre lui. La belle Delphine, on le voit, s'en est ressentie. L'article est joli, méchant ; au reste elle a de quoi rendre : griffes contre griffes ; combat de chatte et de matou. — Le critique était en verve ce mois-ci. Voyez comme il arrange drôlement Théophile Gauthier, le plus spirituel de nos cyniques, qui, dans un vaudeville intitulé *le Voyage en Espagne*, s'est avisé de parodier ce pays sur lequel il a récemment publié lui-même un voyage poétique, écrit d'un style très-coloré et tout rouge sinon très-brillant. Janin, en faisant bon marché de lui-même, dit aux autres de bonnes vérités. On retrouve là tout son meilleur esprit malicieux et sa verve. Il excelle et il est maître toutes les fois qu'il parle du gaspillage de l'esprit.

« Certes, dit-il, cela doit grandement amuser M. Théophile Gauthier, quand il se met à écrire des pièces de théâtre. Il faut que ces jours-là notre homme ait dormi d'un bon somme ! — qu'il ait rêvé toutes les folies que l'on rêve quand l'on a un bon estomac et un cœur peu sensible. Il y a, en effet, comme cela des jours où la fantaisie s'empare des hommes les plus sages et les plus calmes. L'oisiveté ! mauvaise conseillère. On se dit que ferons-nous ce matin ? ou bien que ferons-nous ce soir ? Et l'on invente toutes sortes de folies. Celui-ci a juré qu'il entrerait à cheval et tout botté dans le magasin d'un marchand de porcelaines ; et comme il l'a juré, il le fait. *Hope là*, le cheval galope au milieu des plats et des assiettes, que c'est une bénédiction. Celui-là s'est promis que pas un homme ne serait assez hardi pour entrer dans le magasin de modes que voici, ou sinon flamberge au vent !...... On est si fou quand on veut l'être !....

...... » L'auteur (du Voyage en Espagne) est de ceux qui ne doutent de rien. Ces mots-là gros comme une montagne : *le parterre*, *le public !* il s'en moque comme de ça ! Vous seriez trois mille hommes et trois mille femmes entassés dans une salle de spectacle, que notre humoriste y mettrait le même sans-gêne

Si vous n'êtes pas content, tant pis pour vous! Si vous sifflez, à la bonne heure! Si vous trouvez qu'on y va trop à la bonne franquette, cherchez fortune autre part; on ne vous rendra pas votre argent. Vous êtes de plaisantes gens de vouloir qu'on ne rie pas à votre nez? Pourquoi donc êtes-vous faits, sinon pour m'amuser, moi qui suis un bel esprit, moi qui suis un poète, moi qui suis un critique célèbre! Ma foi, c'est ma fantaisie de vous dire tout ce qui me passe par le cerveau. Quant à arranger, quant à donner une forme, une tournure, même un peu de couleur à mon œuvre, je ne suis pas si bête que cela, et d'ailleurs je n'ai pas de temps à perdre. Le beau mérite, épiciers que vous êtes, si moi, qui ai plus d'esprit que vous, j'allais m'inquiéter de vos sifflets, de vos murmures! Sifflez donc, c'est ma joie! Murmurez, c'est mon envie! Jetez votre langue aux chiens, je n'irai pas la ramasser! En attendant, voici comment je m'appelle, et, si vous n'êtes pas contens, prenez patience! »

— On annonce d'Eugène Sue un nouveau roman en feuilletons, le *Juif errant*: ce seront les mystères du monde et de tous les pays. La *Presse* et les *Débats* se disputent ce prochain roman et on est aux folles enchères.

Eugène Sue a reçu, dit-on, à l'heure qu'il est, plus de *onze cents* lettres relatives aux *Mystères de Paris*, magistrats qui lui soumettent leurs idées, jeunes filles qui lui offrent leur cœur. Il pourra publier tout cela en appendice: ce ne sera pas le volume le moins piquant.— Et voici comment parle de lui la *Ruche populaire*, revue mensuelle, rédigée et publiée par des ouvriers (numéro d'octobre 1843):

« On sait le plaisir extraordinaire et les émotions que les Ouvriers éprouvent à la lecture des *Mystères de Paris*, l'un des ouvrages les plus neufs et les plus remarquables, sans contredit, qui soient jamais apparus sur la scène littéraire. C'est un poétique et hardi tableau des dangers, des guet-à-pens, des duplicités infernales et des misères affreuses qui assiégent et moissonnent les *prolétaires* ou travailleurs sans ressources, sans providence ou protection tutélaire. La lecture en est attrayante, toujours variée et saisissante : aussi chacun le voudrait-il avoir en propre, et le conserver comme un des livres les plus chers à son cœur.

» Mais il n'est pas que les Ouvriers qui soient avides de cette peinture attachante; outre certains magistrats qui avouent y trouver eux-mêmes d'utiles enseignemens, nous citerons une dame (l'épouse de notre ami, M. D.-D. horloger) qui en fit, durant une maladie de langueur, sa consolation spirituelle et sa dernière lecture; après sa mort on retira le sixième volume des *Mystères* de dessous son oreiller.

» Mais d'où vient que la manisfestation de M. Sue a tant d'éclat et de puissance? Selon nous, il osa montrer du courage : il se débarrassa du frac et de l'allure bourgeoise, et se jeta résolument, lui intrépide marin, dans le gouffre

des tortures populaires : enfin il se fit *ouvrier*, pour observer à loisir, et peindre avec plus de vérité la situation de ceux qui travaillent au milieu de souffrances de toutes sortes, ou qui, par représailles, livrent enfin à l'ingrate société haine pour haine et guerre pour guerre.

» Et toutefois ce n'est pas impunément que M. Sue s'est engagé et marche encore dans la voie caverneuse et inconnue des riches. S'il reçoit la *croix* qui lui est due pour prix de ses nouveaux mais inquiétans services, ce ne sera pas, assurément, celle que donnent les rois. Il a bel et bien plutôt encouru l'animadversion des classes prédominantes. Nous le savions bien, nous autres. Il fut même question de le mettre en jugement (*lisez* en condamnation), avec accompagnement de furibondes imprécations de la part de certains prêtres de la communauté romaine : car, outre ce mot de l'ex-avocat Lacordaire, que les *Mystères de Paris* suent *le crime*[1], nous avons entendu, le dimanche de carême, dans une église du quartier du Temple, un vicaire accuser cet auteur de causer au genre humain « *autant de mal, pour le moins, que monsieur de Voltaire, lui » qu'une éternité de séjour en enfer ne lavera jamais*, dit le sermoneur, *du crime » irrémissible d'avoir aboli la Religion sur la Terre !....* » — A tout ce bruit qui pourrait croire que le grand crime de notre digne Auteur consiste, et tout simplement, à avoir écrit et à oser dépeindre encore *ce qui est ?* »

L'auteur de l'article conte ensuite l'histoire d'un jeune *apprenti* qui profitait de ce que son maître l'envoyait louer les *Mystères de Paris*, pour les lire auparavant lui-même, répondant « avec aplomb » au patron impatienté que le livre n'arrivât pas : « On m'a dit, demain, Monsieur.... » Le jour, il le cachait entre deux pierres, dans un coin sombre de l'atelier où il se faufilait de temps en temps pour en dévorer quelques pages ; le soir il le lisait à sa famille assemblée. Le passage, « si pathétique et si courageusement décrit, du *Lapidaire* » fait fondre en pleurs la mère et les cinq enfans, petites filles et petits garçons. « Quant au père, il fait le grave, pour dissimuler son émotion. Quelques instans après, la famille, un peu revenue de sa surprise, se passait la main sur les yeux en riant de son chagrin inattendu. — Eh bien ! ma foi, c'est égal, dit le père, c'est tout de même extraordinaire ; et (poursuivit-il, en regardant le ciel), quoique EUGÈNE SUE fasse fondre les cœurs, *ce qu'on peut demander à* DIEU, *c'est qu'il envoie souvent des hommes pareils sur la Terre !* »

On l'a dit, on est toujours le *Jacobin* de quelqu'un, on est toujours le moraliste de quelqu'un. Tout est relatif : peut-être, après tout, que les *Mystères de Paris* sont un livre de morale pour les personnes de la *Cité* et de la *Rue aux fèves*. Décidément Sue, sans le vouloir, aura touché quelque fibre vive et saignante, et elle s'est mise à vibrer. L'humanité, dès qu'il s'agit d'elle, se prend vite au sérieux : elle est toujours en train de légendes et il lui faut des saints à tout prix. Rien n'est burlesque pourtant comme ces élancemens

1 C'est l'abbé *Combalot* qui a dit cela en chaire. Il a réellement fait la pointe.

à *saint Eugène Sue*, quand on sait le dessous des cartes ! — Enfin, Béranger (grave symptôme !) est allé visiter l'auteur à la mode ; le chansonnier populaire a semblé reconnaître le romancier populaire. On ne dit pas s'ils ont bien ri. Ils auront fait les bonnes gens sérieux. Vivent les gens d'esprit pour suffire à tout !

— L'Odéon a rouvert par *Lucrèce*. Cette fois Mme Dorval jouait Tullie; c'est Mlle Maxime qui faisait Lucrèce. Malgré ce changement dans les rôles, la pièce, usée avant le temps par la mode, et par un succès exagéré, n'a pas paru rajeunie. Cela a été froid : Lucrèce n'a décidément reparu que pour mourir, et mourir non pas du poignard, mais de langueur, de froideur, de vieillesse déjà. C'est effrayant comme de nos jours on vit *vite* et *peu*, les œuvres comme les hommes. On se survit, on survit surtout à ses enfans. Ce sont les générations renversées. Voilà une pièce qui, il y a six mois à peine, fait courir tout Paris et sans qu'on le convoque ; elle réussit par son honnêteté même et un certain air de simplicité noble auquel on n'était plus accoutumé et qui nous reprend. Puis on en est déjà las, on n'y trouve plus rien ; c'est la neige d'*antan*, la neige déjà fondue de l'autre hiver. Quand l'auteur reparaîtra dans un an ou dix-huit mois avec un nouveau drame en main, il sortira comme Epiménide de son antre, on lui demandera peut-être qui il est, ce qu'il veut : il aura tout à refaire, surtout la curiosité, si vive, si mobile, si passagère et inconstante, qui se porte toujours ailleurs et, à tous ces titres, plus *française* de nos jours qu'elle ne fut jamais.

— Le 3e volume des *Etudes sur les Tragiques grecs* de M. Patin, a paru et complète son ouvrage : c'est celui de Schlegel refait, sans invention, avec plus de détails et bien moins de grandeur. La littérature de M. Patin est classique, excellente, bien digérée : il aime le délicat, mais il ne hait pas le faible. Son ouvrage utile, instructif, serait encore plus agréable s'il était écrit avec plus de concision et, pour tout dire, avec plus de points et moins de virgules. On est singulièrement frappé, en le lisant, de la longueur interminable des phrases. M. Patin, qui professe avec distinction la poésie latine à la faculté des lettres, est un charmant et fluide improvisateur, mais il en porte trop les habitudes dans ce qu'il écrit. Ses phrases, à force de longueurs et d'incidences, ne présentent plus aucun courant. La parole et l'accent sont là pour déterminer le sens quand on a affaire à l'orateur ; mais, avec un écrivain, c'est autre chose, et je cours risque de me noyer dans ces grandes flaques d'eau

douce qui ne me portent plus en aucun sens. — Après tout, c'est un bon et méritant ouvrage, qui dispense de beaucoup d'autres et qu'il faut conseiller aux gens du métier.

— M. Clausel de Montals, évêque de Chartres, a répondu à l'archevêque de Paris (voir notre précédent numéro). Il soutient le livre du *Monopole Universitaire*, dont l'archevêque avait dit : *Un ton injurieux est une manière fort peu chrétienne de défendre le christianisme*, et à l'auteur duquel il avait même reproché d'avoir fait *des citations dont l'exactitude matérielle ne garantit pas toujours l'exactitude quant au sens.* Sur ce dernier point, voici la singulière apologie de l'évêque de Chartres, l'un des plus fougueux ennemis de l'université. « Dans un débat, dit-il, où l'on « allègue mille griefs, ou mille raisons contre un adversaire, lors même que « parmi ces raisons ou ces griefs il y en aurait cinquante, ou même cent de mal » assurés et d'incomplets, ce qui n'a pas lieu ici, il suffit qu'il y en ait neuf cents » qui l'accablent et qui le condamnent. » De pareils préceptes, s'écrie là-dessus le journal des *Débats*, nous surprendraient partout ; ils nous surprennent surtout dans la bouche d'un évêque. Le vrai et le faux, du moins nous l'avions cru jusqu'à ce jour, ne sont pas une affaire de poids et mesures. La vérité est ou n'est pas ; elle est une et indivisible, beaucoup plus que la république. Neuf cents paroles vraies n'ont pas le pouvoir de racheter cent paroles fausses, ni même cinquante, ni même une seule ; et ces secrètes capitulations de conscience ne nous paraissent conformes, ni à la morale universelle, ni à la morale chrétienne. C'est nous ramener tout simplement à l'ancienne doctrine des indulgences, et nous dire que l'engagement de faire neuf cents actes de contrition, donne à l'avance l'absolution de cent péchés mortels ou véniels....

» Nous serions fâchés, continue le journal, que l'on pût croire que nous ne parlons pas sérieusement. Il n'y a pas là matière à rire ; le clergé doit le sentir mieux que nous. Dans ces petites guerres civiles dont il juge à propos de nous donner le spectacle, il ne perd pas seulement sa dignité, il perd aussi son caractère d'infaillibilité. Il se dit seul appelé à enseigner les nations, parce que seul il possède l'unité de la doctrine. Mais supposons que nous soyons des fidèles, simples de cœur, ayant la foi ; nous demandons ce qu'il faut penser d'un livre étrange, intitulé *le Monopole Universitaire*, et attribué à un chanoine de Lyon. M. l'archevêque de Paris nous dit que l'auteur a un ton injurieux, des manières fort peu chrétiennes, et n'apporte pas une conscience fort délicate dans le choix de ses citations. Mais voici M. l'évêque de Chartres, qui nous dit à son tour que l'ouvrage est *très-bien fait*, plein de citations *fidèles* et de *réflexions judicieuses*, qu'il ne saurait être *trop consulté*, *trop lu par les évêques et les pères de famille*. Qui croire ? Si au moins il y avait un dictateur, un patriarche ! Mais non, poursuit l'évêque de Chartres sur son dissentiment avec l'archevêque de Paris dont il est suffragant : « l'Eglise de France ne connaît point de dictateur ni de patriarche, et » l'autorité doctrinale de tous les premiers pasteurs y est absolument la même. » Une prééminence honorifique n'y entraîne point de supériorité quant à l'en- » seignement. » De sorte, conclut le journal des Débats, qu'il ne nous reste point

d'autre ressource que de dire hardiment, comme le dit aujourd'hui *l'Ami de la Religion* : « Simple historien, nous constatons ces deux appréciations opposées; » mais nous rendons un égal hommage à la droiture, au zèle et à la sagesse de » deux prélats si dignes de notre respect et de notre vénération. »

— Des correspondances d'amis ou de compatriotes nous ont déjà procuré plus d'un renseignement imprévu et utile, plus d'un jour curieux sur la liberté d'enseignement en France, et sur la querelle violente dont elle y est le sujet. En voici de nouveaux que nous devons encore à l'un de nos Suisses voyageurs, bien au fait de Paris où il étudie en ce moment la question religieuse, et qui, frappé de ce qu'il y avait de vrai dans nos premières données, s'est mis à les suivre. Si les siennes en diffèrent par quelque point, bien loin de les contredire dans l'ensemble, elles les complètent et les appuient. La différence de manière de voir sur certains détails de l'action ou sur son degré d'importance s'explique de reste par la différence des natures, par celle aussi des momens et des positions : on a beau n'être qu'observateur sur un champ de bataille, on n'en juge pas, on ne le voit point de la même façon, et l'un peut voir ce que l'autre n'a pas vu. Mais écoutons notre correspondant :

«.... La politique est à plat, les ministres sont en vacances, les reines voyagent, le duc de Nemours voyage; on harangue, on danse et l'on passe des revues. La seule chose sérieuse qui ait l'air de s'agiter en ce moment est la querelle toujours très-vive entre l'université et le clergé au sujet de la *liberté de l'enseignement*. Cela m'a tout l'air d'une question qui veut se poser et se *fonder* pour long-temps et sur laquelle on n'est pas près de s'entendre. Pour la gravité elle en vaut une autre; c'est comme chez nous cette question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais si la question qui se pose en France a son importance extrême, elle est bien désagréable par toutes les grossièretés qu'elle soulève de la part du parti-prêtre et de ses écrivains, les plus injurieux de tous les insulteurs en un temps et dans un pays où il y en a tant.

» Le lendemain de la révolution de juillet, Lamennais, avec son esprit rapide et impétueux, avait très-bien compris tout le parti qu'il y avait, pour le clergé, à tirer de la situation nouvelle : il voulut le ranger autour de ce drapeau de la *liberté d'enseignement*; il voulut l'organiser en grand parti un peu démocratique, à la manière du clergé belge. Mais le clergé français n'était pas assez prompt pour se prêter aussitôt à une évolution aussi hardie ; il venait d'exercer et d'accaparer le pouvoir, il fut tout étourdi de le per-

dre et ne s'avisa que lentement des moyens de le regagner. Lamennais s'impatienta, se lassa et décampa. Cependant son idée a fructifié, et aujourd'hui, sans qu'il y ait un vrai général digne de ce nom, l'armée catholique est assez bien rangée en bataille, réclamant cette liberté d'enseignement qui, une fois obtenue, lui rendrait toute sa sphère d'action et sa carrière d'avenir.

» Que les gens du siècle et les philosophes, et les protestans, ne s'étonnent pas trop de retrouver le clergé français si puissant : un tel corps ne s'écrase pas aisément, il renait bien des fois ; c'est déjà beaucoup que ce clergé et les intérêts d'ambition encore plus que de conscience qu'il représente, ne soient plus qu'à l'état de *parti*. Mais ce sera un parti considérable, formidable même, qu'on aura long-temps en présence et avec lequel il faut s'attendre avoir à compter ou à lutter, selon les momens et selon le courage.

» Il faut rendre aux chefs de l'université cette justice que, depuis douze ans, ils n'ont pas abusé contre le clergé de la situation défavorable qu'avait faite d'abord à celui-ci la révolution de juillet. Ils n'est pas d'égards, de condescendances, que MM. Guizot, Salvandy, Cousin, Villemain, n'aient témoignées et eues aux divers momens pour les personnes et les établissemens ecclésiastiques. Cela a paru même aller quelquefois jusqu'à la faiblesse et à la peur ; ils en sont bien mal payés aujourd'hui.

» On se souvient encore et l'on raconte que, dans son zèle pour la *christianisation* au moins apparente et officielle de l'université, Cousin avait, il y a quelques années, rédigé — oui, rédigé de sa propre et belle plume, un catéchisme : cet édifiant catéchisme était achevé, imprimé déjà et allait se lancer dans tous les rayons de la sphère universitaire, quand on s'est aperçu tout d'un coup avec effroi qu'on n'y avait oublié que d'y parler d'une chose, d'une seule petite chose assez essentielle chez les catholiques : quoi donc? du *purgatoire*. Il fallut vite tout arrêter, détruire toute l'édition ; les philosophes, en fait de théologie, ne pensent pas à tout.

» Aujourd'hui que les questions et les passions politiques trop flagrantes sont apaisées, qu'il y a lieu à des débats plus théoriques et de principes, que le sac de l'archevêché est oublié, et que le clergé, en reparaissant, n'a plus peur de se faire lapider dans les rues, il ose extrêmement ; il ose d'autant plus qu'une portion notable s'est ralliée à la dynastie de juillet, et qu'en réclamant ce qu'il croit son droit, il le demande de plus presque au nom des

services rendus. L'*Univers*, le journal religieux, a été le premier journal catholique doctrinaire et dynastique, et c'était même là son trait distinctif au début. Ce M. Louis Veuillot qui est une des plus insolentes plumes du parti, a été d'abord le secrétaire intime du général Bugeaud, cet agent et cette créature si robuste du régime nouveau. Saint-Chéron, l'ancien saint-simonien et l'un des fondateurs de l'*Univers*, était un des obséquieux et des affidés de M. Guizot. En un mot cette opposition du clergé à l'université n'est devenue importante et considérable que depuis que le clergé se pose en auxiliaire plutôt qu'en adversaire de la dynastie de juillet. Il a, au reste, des amis très-bien disposés et très-dévoués au sein du château, dans la personne même de la reine si pieuse et tout autour d'elle : l'atmosphère intime des Tuileries est plutôt propice à de certaines concessions et serait capable de les inspirer.

» Le roi Louis-Philippe, dont les idées particulières sont celles du XVIIIe siècle, mais dont la politique vise bien plutôt à la paix du présent qu'à l'avenir et aux longues pensées, n'est pas fâché de cette grande querelle qui en ajourne de plus périlleuses et qui prouve que les temps ont changé. Puisqu'il faut un os à ronger, mieux vaut celui-là qu'un autre. Avec plus de lointaine prévoyance, peut-être il s'inquiéterait de ce qu'il y a de menaçant dans cette ambition du clergé qui se recrute de tant d'autres ambitions aujourd'hui disponibles. Mais, en homme pratique consommé, il est habitué à compter beaucoup sur le hasard qui, pour peu qu'on lui laisse de chances et d'espace, déjoue bien des prévisions et des espérances. Il ne paraît donc pas pressé de faire pencher toute la balance du côté de son université, cette fille bien-aimée. En l'embrassant deux ou trois fois par an avec de grands témoignages dans les solennités, il est bien homme à la contenir tout doucement.

» Il peut paraître bizarre et il n'est qu'exact de dire que, dans le moment, l'indifférence même des croyances et le manque de convictions morales tournent plutôt au profit du clergé. Les carrières sont encombrées, les jeunes activités se pressent et ne trouvent pas de débouchés. Les ambitions sont excitées au plus haut degré, toutes les cupidités *(irritamenta)* fermentent. Dans un tel état des esprits, une foule de jeunes gens sont à la merci du parti qui les enrôlera et qui leur fournira carrière. Le clergé n'y manque pas ; il a des sociétés actives, des ramifications jusque dans la plus jeune France. Il a ses romanciers, ses poètes, ses économistes :

celui qui se laisse enrôler est à l'instant choyé, adopté, loué par toutes les trompettes catholiques; de plus il se vend et se débite à merveille, et le grand nerf, la grande ficelle du jour, le *Pecunia*, est au bout. — Tous les jours il arrive que tel jeune romancier, tel jeune économiste qui a passé par les feuilles et les feuilletons de la littérature courante, vient vous déclarer qu'il ne peut plus continuer sa collaboration, parce qu'il est devenu *catholique:* cela veut dire qu'il a trouvé un meilleur placement. — Pour tout dire, les *condottieri* de plume abondent aujourd'hui, ils battent le pavé de Paris, et le clergé a moyen de les enrôler.

» Louis Veuillot était un peu à l'origine de cette race des *condottieri;* sans prétendre qu'il ne porte pas dans ses excès un fond de conviction sincère, il y garde du moins et y nourrit toutes les passions et les grossièretés humaines et *inhumaines*. On ne pousse pas plus loin l'insolence et l'injure. Sa lettre à M. Villemain sur la liberté de l'enseignement commence en ces termes :

« Vous n'aurez point de vacances cette année, Monsieur le mi-
» nistre, ni votre successeur l'année prochaine, s'il plait à Dieu,
» car les catholiques ne veulent plus interrompre la guerre qu'ils
» livrent à l'*enseignement de l'Etat*....»

» Dans l'exaltation où ils sont de leur importance sociale et de l'appui qu'ils apportent au pouvoir civil et politique, les catholiques, par l'organe de Veuillot, s'écrient à la fin de cette épître outrecuidante :

» Si vous savez l'heure de notre défaite ou de notre avilissement,
» mettez en sûreté vos trésors. *Tout croule quand nous ne sommes*
» *plus là.* Vingt empires dorment dans les tombeaux qu'ils nous ont
» creusés. »

» Voilà qui s'appelle parler de soi, et sinon croire, au moins ne pas douter.

» Les pièces justificatives sont pleines d'horreurs touchant les mœurs et les principes prétendus de l'université; celle-ci en devient presque intéressante à titre de calomniée, quoiqu'il faille peut-être moins crier à la calomnie qu'à l'exagération, qu'à la grossièreté. Mais elle est bien assez puissante pour se défendre toute seule, laissons la faire.

» Il est de fait que pour une certaine éducation morale, paternelle, un peu aristocratique et qui continue doucement les traditions du foyer et de la famille, les pensionnats tenus par des Pères

plus ou moins jésuites sont incomparablement plus sûrs que les colléges de l'université : ceux-ci produisent des Lycéens bien appris, éveillés, de bonnes manières, et qui deviennent très-aisément de gentils libertins. Le sentiment moral inspire peu les gros bonnets, les chefs, et tout le corps s'en ressent.

» Au nom d'un article de la charte, au nom des sermens d'août 1830, voici en fait ce que les catholiques, par l'organe de Veuillot, réclament :

» 1° Liberté pour tout citoyen d'ouvrir école.

» 2° Liberté pour tout citoyen de fréquenter telle école que bon lui semblera, et d'y envoyer ses enfans.

» 3° Formation d'un jury d'examen pour le baccalauréat, réunissant aux garanties nécessaires de science et de sévérité, les garanties non moins indispensables de moralité et d'impartialité, afin que devant ce jury, tout citoyen, sous le seul patronage de sa capacité et de son honneur, puisse demander le diplôme, quelle que soit l'école qu'il ait fréquentée, et quand même il n'en aurait fréquenté aucune.

» Tout cela, en principe, semble assez raisonnable, et ne doit pas laisser d'embarrasser les universitaires qui, tels que M. Dubois du *Globe* par exemple, ont dans le temps réclamé pour tous la liberté d'enseignement.

» Le *Semeur* aussi n'est-il pas inconséquent quand il soutient les doctrines de MM. Quinet et Michelet, qui mènent à la non-liberté d'enseignement, lui, *Semeur*, qui veut l'entière séparation de *l'Eglise et de l'Etat?*

» Le fait est qu'il n'y a pas de doctrine absolue pour les états, et que tout est relatif, subordonné à l'utilité publique. Ainsi, quelle que soit la rigueur du raisonnement, il serait fatal qu'en France on laissât le clergé se fortifier et s'organiser davantage en parti. L'université n'est pas toujours aussi intéressante qu'elle pourrait l'être; les chefs n'ont jamais eu, depuis long-temps, ce cœur généreux, libéral, affectueux, ami désintéressé du bien, qui conviendrait dans la direction de la jeunesse, qu'avait, par exemple, le premier grand-maître Fontanes, et dont l'effet moral se ferait aussitôt sentir ; ils ont été des administrateurs plus ou moins habiles et attentifs, des ministres plus ou moins accapareurs et ambitieux. Les chefs de collége, à leur exemple, sont plutôt des administrateurs, des espèces de préfets qui font plus ou moins exactement leur de-

voir, mais tout cela sans que le sang circule et que le cœur s'en mêle. Les études pourtant, par la bonne distribution et la discipline, se fortifient de plus en plus. La *machine* va bien. — Quant aux adversaires, au clergé, malgré les avantages partiels et paternels que peuvent présenter deux ou trois de leurs écoles, il est certain que, si on les laissait faire, ils paralyseraient le mouvement d'études et fanatiseraient ou abêtiraient les jeunes esprits. Or convient-il maintenant, par scrupule excessif et par tendresse plus que délicate de conscience, de respecter leur zèle violent, et de les laisser faire parce qu'ils sont peut-être convaincus et qu'ils argumentent assez bien du droit? — Il en sera de cette demande de *liberté illimitée d'enseignement* comme du *rappel* d'O'Connel; c'est une machine de guerre, une énormité impossible à obtenir, mais à l'aide de laquelle on se bat et on tiraille. Cela finira par quelque petite concession qu'on fera le plus tard possible. »

A Monsieur le rédacteur de la *Revue Suisse*.

Monsieur,

Vous avez inséré dans votre dernière livraison une critique, aussi ingénieuse que bienveillante, de mon *Essai sur la manifestation des convictions religieuses*. Ne craignez pas que je vienne ici discuter les opinions de votre collaborateur, et semer la polémique dans votre journal. Je ne demande la parole, comme on dit, que pour un fait personnel. Je veux offrir à M. Fréd. C. un ou deux renseignemens qui lui ont manqué ou échappé.

Quelque jugement que l'on porte sur la structure de ma composition (et le mien probablement ne serait pas le plus indulgent), il m'importe de dire, puisqu'on l'a oublié, que le plan que j'ai suivi dans mon livre est celui même que traçait le programme du concours.

Au reste, le principal, à mes yeux, était si bien la *manifestation des convictions religieuses*, que le titre, dans sa primitive rédaction, se réduisait à ce peu de mots. J'en ajoutai quelques autres, pour ne pas être accusé de tendre un piége au lecteur. Cela n'eût pas été nécessaire si, dépassant les limites du programme, j'avais développé toutes les applications du principe. Ce remaniement du titre ne fut pas très heureux. Si j'avais rencontré une rédaction semblable à celle du titre de la traduction anglaise : *Essay on the profession of personal religious conviction, and upon the separation of Church and State, considered with reference to the fulfilment of that duty*, j'aurais

évité le mot de *garantie*, dont la portée, d'ailleurs, est si soigneusement restreinte dans ces lignes de l'*Introduction*, que je citerai puisque M. Fréd. C. ne les a pas citées : « La séparation des deux » sociétés est la garantie du principe, dans la mesure où une in- » stitution peut garantir un devoir. Garantie extérieure, je l'avoue, » puisque la garantie intérieure d'un devoir ne peut être que dans » la conscience. Garantie essentiellement négative, puisqu'il ne » s'agit pas tant de donner des gages à l'accomplissement du devoir » que d'écarter les obstacles qui peuvent empêcher de le remplir. » Garantie partielle par là même, mais qu'il ne faudrait pas récla- » mer avec moins d'instance quand elle serait plus imparfaite en- » core, puisque nous sommes comptables à la vérité de tout ce que » nous aurons pu faire et n'aurons pas fait pour élargir sa voie, » etc. »

Il me convient d'autant plus de rappeler ce passage, que toute l'argumentation de l'article porte sur cette idée de garantie, la question des principes n'étant pas directement abordée, et celle des faits à peine effleurée ; car l'auteur n'exigera pas sans doute que je prenne fort au sérieux le témoignage vague et anonyme qu'il invoque contre les renseignemens authentiques et précis que j'ai rassemblés sur l'état de la religion dans l'Amérique du nord.

M. Fréd. C. paraît beaucoup tenir à prouver que ma première partie est toute rouge des reflets de l'incendie que j'allume dans la seconde. Moi, de ma part, si cela était, je ne tiendrais point à le nier. Mais je n'ai qu'un mot à dire : Le sujet de la seconde partie n'a pas un instant préoccupé ni occupé mon esprit dans la composition de la première. L'idée de la séparation, qui est, si l'on veut, ma *théorie des marées* à moi chétif, ne m'a pas dicté, dans cette première partie, une allusion, un trait, un mot ; ensorte que si cette première partie est, par anticipation, toute pleine de mon *système*, c'est simplement parce que l'un des sujets est tout plein de l'autre. A cela je ne saurais que faire, et il doit m'être agréable de voir que, n'ayant point été préoccupé, je le parais néanmoins. Mais si quelque passage témoignait de l'espèce d'obsession que signale M. Fréd. C., ce ne seraient pas, à coup sûr, les pages qu'il indique (94-95). Y avait-il rien de plus naturel, rien de moins forcé, dans un morceau qui traite de la nécessité d'être vrai, que de dire un mot des mensonges convenus et des fictions légales dont la société semble vivre ? Et devais-je m'interdire d'en parler parce que, dans mon point de vue, les églises d'état sont un mensonge et une fiction ? Mais ce qui est singulier et ce qui fait voir de quel côté est la préoccupation, c'est que le passage allégué se termine par ces mots : « Si tout à coup, au milieu de notre organisation sociale, » la vérité apparaissait, tout l'édifice .... se fondrait en un clin- » d'œil ; mais au même instant la société rebâtirait sa demeure à » nouveaux frais sur de nouveaux mensonges ; à l'instant re- » commencerait le drame interrompu ; » — c'est-à-dire, pour en-

trer dans la pensée de mon critique, qu'à l'instant les églises d'état renaîtraient; car je n'ai pu, selon lui, en parlant de mensonges et de fictions, avoir en vue que les églises d'état; et, chose merveilleuse! ma passion contre elles m'entraîne jusqu'à annoncer qu'elles seront éternelles!

Le critique, puisqu'il citait cette page, aurait mieux fait de me reprocher de n'avoir pas ajouté que, quoique l'homme soit menteur en tout temps, une merveilleuse providence le force à mettre peu à peu quelque vérité dans les institutions et dans les mœurs. Il aurait pu aussi me reprendre de n'avoir pas, dès ce moment, distingué entre les fictions qui doivent se renouveler sans cesse et celles qui, même dans un monde de péché, peuvent être abolies. C'est ce que je n'aurais pas manqué de faire si, en écrivant la première partie, j'avais été un peu plus préoccupé de la seconde.

Je n'ai, Monsieur, rien à ajouter, sinon, puisque j'en ai l'occasion, des remerciemens bien sincères à mon critique pour l'extrême obligeance et l'amabilité toute chrétienne de son article. Tant de gens croient mal à propos à une parenté de sang entre l'esprit et la malignité qu'on est heureux de pouvoir de temps en temps leur opposer l'exemple d'une bonté spirituelle.

Agréez, etc. A. Vinet.

Lausanne, 20 Septembre 1845.



PORTRAITS DE FAMILLE.

M. S. Clavel de Brenles.

Il est des hommes dont le départ, — le dernier départ, — fait un vide particulier. Ce sont ceux qui occupèrent dans la société une place non-seulement importante et utile mais une place choisie; qui ne furent pas seulement, aux heures sérieuses, les amis, les bienfaiteurs, les soutiens même et les guides de leur pays, mais qui par un caractère heureux, par une certaine fleur d'esprit et de vie, en furent de plus l'ornement et la grâce de tous les instans. Partout de tels hommes sont rares, et l'on pourrait dire qu'il est dans leur nature d'être rares; mais ils doivent l'être surtout dans un pays qui n'a pas de grands centres et où l'existence, dans ses conditions générales, se prête moins à la distinction qu'à une simplicité vraie et saine mais un peu rude, où elle donne moins à l'agrément qu'à la solidité. Cependant, de ces hommes-là (triste manière de les compter et de nous en glorifier!) nous en avons déjà beaucoup perdu. Au ris-

que d'en oublier plusieurs, ceux surtout qui ne vécurent pas à Lausanne, comme le doyen Muret de Vevey dont nous avons parlé ailleurs, comme le docteur Favre de Rolle, savant qui vécut en sage (ce n'est pas le cas de tous les savans) et dont le nom revient si fréquemment dans les correspondances du dix-huitième siècle, entr'autres dans les lettres de la famille Necker et dans celles de Jean de Muller; au risque, disons-nous, d'oublier ceux-là même auxquels on pense le plus souvent, nous voulons essayer de nommer quelques-uns de ces hommes rares que nous avons possédés et que déjà depuis quelque temps nous ne possédons plus. Les deux Secretan, Philippe et Louis, le Directeur et le Landammann : le premier, si regretté de ses contemporains de tous les partis, si pleuré de ses amis; sensible, franc, généreux, homme d'expérience et de goût, d'imagination et d'un rare savoir; le second, si spirituel, si vif et pourtant si égal, travailleur infatigable et à l'aise, savant sans pédanterie, naturaliste, antiquaire, philosophe et causeur plein d'abandon. Monod, Pidou, Frédéric Laharpe : magistrats dignes et fermes, tribuns vaillans, et en même temps hommes du monde, hommes lettrés; ce dernier, dans la vie ordinaire, malgré l'âpreté forcée de sa vie politique, si bon, si aimable, si riche d'instruction et de souvenirs. Louis Cassat : journaliste et bibliophile, érudit malin et rieur, mais sans méchanceté, sans envie, sans aucune de ces mauvaises passions littéraires qui sont si communes; sans ambition et sans soin; homme d'esprit désintéressé, *gourmet littéraire* comme on l'a caractérisé, mais d'un goût très-varié, très-affranchi. Et leur ami, notre ami à tous, notre bon, notre unique Manuel! si simple et si original; si bien disant et si peu disert; si bien contant sans se lasser ni sans lasser jamais; qui savait si véritablement par cœur toute la poésie ancienne et moderne, Homère, Dante, Shakespeare, Racine, Béranger, Gœthe et Wather Scott, qu'en l'entendant on croyait entendre le romancier et le poète lui-même; avec cela, ou plutôt pour être cela, si naïf, si enfant, si affectueux, si aisément ému et si parfaitement sans rancune, si fin pourtant, si clairvoyant, mais d'une finesse à peine maligne, et si innocente; si pieux enfin et si peu amer, la foi devenue charité. Puis, si je voulais parler de ceux qui promettaient d'être pour notre génération ce que ceux-là furent pour la leur, que n'aurais-je pas à dire de vous, ô chers amis, Frédéric Monneron, Henri Durand, qui nous fûtes tout-à-coup enlevés plein de jeunesse, d'avenir et de vie, l'un tenant avec grâce le luth fleuri du trouvère, l'autre, dans son vol ardent qui semblait déjà sûr, aimant à s'élancer vers la harpe du ciel!

Toutes ces pertes nous font plus vivement sentir encore celle qui les complète hélas! et qui les rappelle. Le contemporain et l'ami de plusieurs des hommes que nous venons de citer, M. Clavel de Brenles, le fils de l'ami de Voltaire, est mort ces jours derniers à Bex, où il aimait à passer l'été plus près des montagnes. Comme lui, son père avait été l'ornement de la société de Lausanne, dans

un temps où il ne devait pas être si facile de s'y faire une place à côté des Voltaire, des Constant, des Crousaz, des Cheseaux, des Polier, des Gibbon. Sa mère (une demoiselle Chavannes) était une personne d'instruction et d'esprit : Voltaire, dans ses lettres, ne l'appelle que *la philosophe.* Elle avait traduit, en vers, le Caton d'Addison et, par l'entremise de son amie Mme Necker, il fut question un moment de présenter cet ouvrage au Théâtre Français ; mais Thomas, consulté, répondit en regrettant que l'auteur n'eût pas employé son talent sur un autre sujet : « Il y a longtemps que les Catons ne sont plus faits pour » la nation française. » C'était en 1765. M. et Mme de Brenles furent ainsi très-particulièrement liés avec plusieurs célébrités de leur temps. M. de Brenles, jurisconsulte habile et professeur à l'académie de Lausanne, remplit aussi diverses fonctions politiques ; il fut conseiller-baillival à Lausanne, et fut chargé par Frédéric II, en 1768, d'une mission délicate, celle de terminer par des moyens conciliatoires le différend qui s'était élevé entre ce prince et ses sujets de Neuchâtel : il réussit et en fut assez maigrement récompensé, comme on peut le voir dans les lettres recueillies par le comte Golowkin. Une phrase d'une de ces lettres nous montre aussi quels étaient ses sentimens patriotiques : le conseil souverain de Berne s'étant occupé vers 1765 de projets d'amélioration pour le pays de Vaud, « A présent, écrit M. de Brenles à Mme Necker, et pour la première » fois mon cœur s'écrie avec joie et reconnaissance : *J'ai une patrie.* » Le fils devait servir utilement et longtemps cette patrie que le père ne faisait qu'entrevoir. Il fut d'abord sous-préfet à Lausanne dans les temps si orageux et si embrouillés de la République Helvétique, ensuite membre du tribunal d'appel, et enfin l'un des principaux chefs de l'opposition qui amena notre révolution de 1830 : son rôle, à cette dernière époque, a été apprécié dans des écrits historiques et tout récemment dans nos journaux. Depuis plusieurs années, M. S. Clavel de Brenles vivait dans la retraite, sans enfans, (sa famille s'éteint avec lui), mais entouré du respect public et des soins les plus tendres de l'affection et de l'amitié.

Il avait fait de la philosophie et de la littérature sa distraction et son étude à la fois, sa passion tranquille et désintéressée. Mme de Staël, si prompte et si passionnée, lui reprochait un jour *d'avoir plus d'esprit que de mouvement dans l'esprit.* Ce calme pourtant, cette lenteur même, qui savent attendre et jouir, ne sont-ils pas un don plus heureux après tout que la fougue brillante qui, sans mieux sortir d'elle-même, s'use plus vite et se tourmente ? Mais il est vrai qu'avec de la finesse et de l'activité intellectuelle, de la bienveillance, de l'imagination et de l'esprit, M. Clavel de Brenles possédait une certaine faculté de se retirer ou de rester en soi-même qui tourne plutôt à l'observation, à la contemplation, qu'à l'action, et qui, force ou faiblesse, est en tout cas assez rare. Homme du dix-huitième siècle, il tenait moins de celui de Voltaire et de Rousseau que de celui de Goëthe, avec qui on lui trouvait quelque ressemblance par sa haute taille et son grand air digne et serein. Aussi, la poésie où l'auteur disparait der-

rière ses personnages et n'a pas même l'air de penser au public, la poésie objective comme on dit, lui plaisait-elle mieux que celle où le poète s'adresse directement aux autres ou à soi : Walter Scott était un de ses auteurs favoris. En philosophie pareillement, le panthéisme était plus de son goût que les systèmes qui s'appuient sur le *moi* humain. Mais il est juste d'observer que si, longtemps, il adopta, dit-on, pour croyance le panthéisme le plus rigoureux, savoir celui de Spinosa, c'était choisir en même temps le plus élevé et le plus pur pour ne pas dire le plus religieux. De même il n'hésita pas à se mettre au service de son pays dans des circonstances délicates. Enfin, dans cette littérature qu'il cultivait avant tout pour elle et pour lui (ce qui semble être au bout du compte le plus sûr moyen de l'aimer), s'il n'a pas attaché son nom, comme il l'aurait pu, à quelque ouvrage marquant, il n'en a pas moins honoré et contribué à faire fleurir l'instruction et les lettres dans notre patrie. Il fut en relation avec plusieurs célébrités littéraires, avec l'historien Heeren, avec Mme de Montolieu, Mme de Staël, et avec M. Sainte-Beuve, qui ne l'a pas oublié dans ses souvenirs de Lausanne et s'est plu à le mentionner dans ses *Critiques et Portraits*, ainsi que M. Cassat et Frédéric Monneron.

La *Revue Suisse* doit en particulier à M. Clavel de Brenles un juste tribut de regrets; elle le comptait au nombre de ses collaborateurs. Le peu de temps et de renseignemens que nous avions à notre disposition ne nous a pas permis de lui consacrer une notice plus longue; mais, si faible et si incomplet que soit cet hommage, nous avons voulu le joindre néanmoins, respectueux et sincère, à tous ceux qui entourent ce tombeau.

BULLETIN.

MÉMOIRES ET DOCUMENS publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Troisième livraison du tome 1er : ANNALES DE L'ABBAYE DU LAC-DE-JOUX, par FRÉD. DE GINGINS-LA-SARRAZ. Lausanne, chez M. Ducloux, 1842.

TRAVAUX HISTORIQUES de M. DE GINGINS et de M. HISELY.

La révolution générale qui se fait de nos jours et au triomphe de laquelle finissent par concourir les tendances les plus diverses, n'a pas seulement en vue le présent et l'avenir : elle va même à transformer le passé. Non-seulement les vieilles institutions, les vieilles mœurs sont rejetées, mais leur histoire l'est aussi. Celle de la Suisse, malgré son caractère à la fois si populaire et si positif, n'a pas plus échappé que d'autres à ces nécessités de renversement pour mieux reconstruire. Personne, dans cette sphère, n'a montré plus d'activité, de hardiesse, de pénétration et de profond savoir historique que notre compatriote M. de Gingins. Par son beau travail sur les *Burgondes*, si important pour l'histoire générale des invasions, il a déterminé et relevé la part de l'élément romain sur l'élément germanique et barbare. Par son mémoire sur les *Zæringen*, il a reculé

de passé deux siècles avant le Grutli les efforts faits dans les contrées helvétiques pour repousser toute suzeraineté autre que celle de l'Empire, c'est-à-dire pour conserver la liberté ; pour repousser tout seigneur étranger, comme les hommes des Waldstetten, songeant aux Habsbourg, se le promettent dans le pacte de Brunnen, et comme auparavant les vassaux transjurains l'avaient soutenu dans une lutte de près de deux siècles, surtout contre les Zæringen. Par ses recherches pleines de nouveauté sur la *guerre de Bourgogne*, M. de Gingins a établi d'une manière inattaquable le côté politique de ce grand événement, qui est le nœud de l'histoire de l'ancienne Confédération, celui, en particulier, de la réunion des deux Helvéties, et un événement européen par ses résultats pour la France, l'Allemagne et l'Italie. Enfin, tout récemment, d'une main qui excelle surtout à trouver le défaut de cuirasse des vieilles opinions en vain bardées du fer des siècles, notre savant critique vient de s'attaquer encore à un dernier sujet, le plus important mais aussi le plus obscur de tous, savoir les origines mêmes de la Confédération Suisse. Il l'a fait dans un mémoire intitulé : *Essai sur l'état des personnes et la condition des terres dans le pays d'Ury au XIIIme siècle,* mémoire publié par la société générale d'histoire de la Suisse [1]. Il y prouve : que si même Uri (ce point était déjà abandonné pour Unterwald et Schwitz) ne relevait pas immédiatement de l'empire comme unité politique et territoriale, il renfermait pourtant parmi sa population plusieurs familles privilégiées *(Geschlechter)* de *paysans libres*, de *paysans d'empire*, dont les droits servirent en quelque sorte de base nationale à cette prétention. On sait que M. Kopp de Lucerne et M. Hisely professeur à l'académie de Lausanne ont aussi traité ce sujet scabreux des origines helvétiques. M. Kopp l'a le premier présenté dans un jour tout opposé à celui de l'histoire vulgaire ; mais il l'a fait avec un système de critique exagéré. M. Hisely, dans ses mémoires sur *les libertés des Waldstetten*, a analysé en détail ces dernières et éclairci plusieurs points importants ; dans son mémoire sur *Guillaume Tell*, publié aussi par la société d'histoire de la Suisse romande [2], il a établi, par des preuves dont plusieurs sont nouvelles, l'existence de Guillaume Tell, et l'authenticité d'une partie de ses aventures, de la partie en quelque sorte politique, savoir le refus de saluer le chapeau ducal, puis la mort de Gesler.

Quant à M. de Gingins, on le voit, ses travaux ont porté sur toutes les questions capitales de l'histoire de la Suisse avant la réforme et les révolutions modernes : aussi bien sur l'âge héroïque que sur l'âge politique, sur la Suisse allemande que sur la Suisse française, quoiqu'il se soit davantage occupé de cette dernière et qu'il y ait été le premier et le plus fécond novateur. Sans doute ces travaux ont porté atteinte à l'idéal de notre histoire : peut-être même, ne cherchant que les faits pour ainsi dire matériels, y ont-ils trop oublié le sentiment

[1] *Archiv für schweizerische Geschichte*, Zurich, Meyer et Zeller, 1843. Erster Band.

[2] *Recherches critiques sur l'histoire de Guillaume-Tell*, par J. J. Hisely. *Mémoires et Documens.* Troisième livraison du T. II. Lausanne, chez M. Ducloux. 1843.

national, qui est aussi un fait, la vérité morale, qui est aussi une vérité; peut-être à leur tour sont-ils ainsi un peu tombés dans l'autre extrême : mais ils n'en auront pas moins rendu les services les plus éminens. D'une lecture nécessairement difficile à cause de leur caractère hautement scientifique, ils sont cependant bien connus des historiens nationaux et étrangers, notamment en France de M. Sainte-Beuve, de M. Michelet et de M. Augustin Thierry.

Le mémoire sur l'abbaye du Lac-de-Joux est tout spécial et n'a pas l'importance des autres ouvrages du même auteur. Ce n'est qu'une monographie, mais faite dans le même esprit d'investigations profondes, poursuivant et pressant le fait le plus près possible du terrain de la réalité; de plus elle n'est pas sans valeur générale, en ce sens qu'on y voit, sur un très-petit coin de terre, mais en détail, mais très-exactement et à nu, cette féodalité si difficile et pourtant si importante à étudier dont l'Europe moderne est sortie. Qu'on la juge avec des idées chevaleresques ou avec des idées révolutionnaires, on s'en fait également une très-fausse idée, si on ne se pénètre pas bien de ce point : que la féodalité n'était pas seulement un régime politique, une institution ou une usurpation, mais qu'elle était la société même, le système social, comme nous disons aujourd'hui, le mode de vivre, d'exister ensemble, de posséder et de contracter. On se représente faussement les seigneurs féodaux toujours la lance en arrêt et ne s'enrichissant qu'à la pointe de l'épée. Il faut tout autant les voir surveillant leurs terres et leurs domaines, mettant même parfois la main aux cornes de la charrue, et surtout négociant, achetant, vendant, héritant; enfin, sauf quelques différences de droits, de tournures et de formes, faisant à cet égard comme on fait aujourd'hui. S'ils ne tenaient pas la plume, leur chapelain la tenait pour eux. Nous ne nions pas les grands et les continuels coups d'épée. Mais il est certain d'autre part que proportionnellement nulle époque ne fit plus de contrats de toute espèce et de toute forme, écrits sur beau parchemin; surtout, que nulle époque n'en a tant conservé, les documens de sa vie privée étant ceux en même temps de son histoire générale. Nous ne pouvons pas étendre ici davantage ces considérations. Voici seulement, pour les faire mieux comprendre, un court extrait d'une charte citée dans le mémoire qui nous les a suggérées. « Sachent » tous ceux qui les présentes lettres verront, que moi... (taisons pour un moment » le nom de celui qui parle), que moi...., après avoir mûrement délibéré avec » mes amis et mes conseillers sur les moyens d'arranger mes affaires et de payer » mes dettes, qui autrement ne pouvaient être payées, mes biens étant près » d'être réduits au néant *par l'abîme des usures (usurarum voragine)*..... j'ai » vendu et vends à perpétuité.... tout ce que j'ai de droit, action, raison, » réclamation, patronage, avouerie, propriété, etc. etc. possession ou quasi- » possession ,.... et toutes et chacune des choses que j'ai et que je puis ou dois » avoir, ou qui doit ou semble devoir m'appartenir, de quelle manière, pour » quelle cause, quel usage, ou quelle servitude ou quasi que ce soit, dans toute » la vallée du Lac-de-Joux » etc. etc. (p. 213, année 1344) Eh bien! qui parle ainsi? Ne dirait-on pas un contrat de nos temps d'industrie et de commerce? encore n'y mettrait-on pas le quart autant de précautions. Celui qui fait cette déclaration, ce n'est point un marchand, un bourgois, c'est un noble et vaillant

chevalier, François de La Sarra, l'un des principaux seigneurs du Pays-de-Vaud. Et que vend-il, et à qui vend-il? Il vend non pas ses revenus ni les droits de ses vassaux mais sa suzeraineté, sa supériorité féodale dans la Vallée du Lac-de-Joux; car c'était un fief immédiat de l'empire, inféodé dans les temps les plus reculés aux seigneurs de La Sarra, comme l'atteste un diplôme de l'empereur Fréderic I. Barberousse, « qui a servi plusieurs fois de titre unique pour reconnaître les limites du canton de Vaud vers la Franche-Comté; » et il vend cette vallée à la maison de Savoie, par qui elle a passé à Berne et à nous. Voilà la féodalité: c'est-à-dire à la fois la vie privée et la vie politique, la propriété, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les négociations, les échanges, et le pouvoir, le gouvernement, l'état; c'est-à-dire la société tout entière.

LE CATHOLICISME D'ORIENT ET D'OCCIDENT, par FRANÇOIS DE BAADER, traduit par FRÉDÉRIC DE ROUGEMONT. Neuchâtel, chez J. P. Michaud; Genève, Mmes Béroud et Guers; Paris, Delay.

Baader est encore presque inconnu en France: il est pourtant un des philosophes les plus profonds de l'Allemagne. Il se distingue entr'eux pour avoir, malgré toutes les vicissitudes de la pensée depuis Kant, invariablement défendu le christianisme, tout en acceptant les progrès que l'esprit humain a faits avec les écoles modernes. Esprit hardi, vigoureux, indépendant, qui relève de Dieu et ne souffre aucune servitude, il a dans ses écrits religieux et politiques montré un ardent amour de la justice et de la liberté; il y a chez lui une franchise de pensée sur toutes les questions sociales rare en Allemagne et qui ne l'a guère mis en faveur à Munich où il professait. Né catholique et possédé de ce besoin d'unité si puissant sur quelques hautes intelligences, il n'a jamais voulu du protestantisme; mais il était trop indépendant pour accepter la dictature romaine: il rêvait un catholicisme affranchi du pape, indépendant de l'Etat, démocratiquement constitué. De toutes les églises actuelles, l'église grecque lui paraissait le mieux ressembler à cet idéal; et comme Luther le fit victorieusement, il ne manquait pas de prouver par elle, que la suprématie papale n'est pas nécessaire à la perpétuité de la tradition et à l'unité de l'Eglise. Ces idées se trouvent développées surtout dans le dernier écrit de Baader, celui que M. Frédéric de Rougemont vient de traduire.

Baader montre que la suprématie papale n'est établie ni par l'écriture, ni par la tradition, qu'elle n'a ainsi pour elle aucune des deux autorités que reconnait l'église romaine. Il a réuni et discuté d'une manière, nous semble-t-il, décisive, les passages du Nouveau-Testament relatifs à la primauté de saint-Pierre. Mais la controverse demeure toujours possible sur ce terrain. Elle ne l'est pas sur celui de la tradition. Le concile de Trente a déclaré qu'il fallait, pour former tradition, le consentement unanime des Pères. Or, rien n'est plus aisé que de montrer que les Pères n'ont point été d'accord à admettre la suprématie de Rome. Baader a recueilli des textes nombreux de Clément de Rome, d'Ignace, de Justin, d'Irénée, de Cyprien, d'Hilaire, d'Athanase, de Basile, d'Ambroise, de

Grégoire de Naziance, d'Epiphane, de Chrysostôme, de Jérôme, de saint-Augustin, de Théodoret, de Grégoire-le-Grand, pères grecs et pères latins, pères des six premiers siècles, et parmi les plus considérables : et ces textes sont décisifs contre Rome. Les passages des pères qui lui sont favorables, perdent ainsi toute signification et toute autorité. Cette discussion est la plus savante, la plus impartiale que nous connaissions sur ce sujet, et l'attaque a ceci de redoutable, que c'est un catholique qui, la charte de son église à la main, accuse le pape d'usurpation et proteste contre lui.

Baader est moins heureux dans son apologie de l'église gréco-russe. Il cite une lettre curieuse qu'un savant de Moscou, M. Chévireff, lui adresse sur cette église. M. Chévireff croit son église réservée à un grand avenir et prétend qu'elle est demeurée pure, fidèle, sainte entre toutes les communions chrétiennes. Baader semble partager cet enthousiasme. C'est sans doute qu'il connaissait mal l'église russe. Depuis des siècles paralysée, elle n'est plus que la servante docile de l'empereur qui en est devenu le chef et le pape. Elle est courbée sous le despotisme du tzar. A Constantinople, le patriarche était également sous l'autorité de l'empereur : l'église grecque a donc toujours été asservie au prince ; et il serait aisé de montrer qu'il n'en pouvait être autrement ; elle n'a pas tardé à perdre la vie avec l'indépendance : elle est sous un esclavage plus dur, plus funeste, que ne le fut jamais l'église de Rome ; elle n'a pas la foi qui fait les conquêtes, mais si elle n'est pas missionnaire, elle est persécutrice, et cela toujours parce qu'elle n'est plus qu'un instrument aux mains du pouvoir absolu. Une chose a pu faire illusion à Baader, c'est l'exaltation mystique et patriotique à la fois de la race slave, disposition qui la prépare peut-être à la révolution que semblent attendre pour le christianisme les esprits les plus éminens de notre époque. La pensée ne cherche plus les titres éternels de celui-ci dans la tradition ni dans une parole écrite seulement, mais dans l'âme de l'homme, en même temps qu'il s'efforce, de son côté, de pénétrer dans les institutions sociales comme pour y renouveler l'âme et la vie des nations. Mais l'église grecque, loin de maintenir la justice et la liberté contre le despotisme des tzars, lui asservit les peuples : elle n'est pas celle qui conquerra les institutions politiques à l'esprit chrétien.

Il eût été à désirer que M. de Rougemont rectifiât ici les vues de Baader. Mais il a rendu service en traduisant un ouvrage aussi intéressant et aussi utile, d'une physionomie tout originale entre les écrits religieux du jour : ils ont rarement cette verve de pensée, cette libre allure et cette hardiesse disciplinée qui distinguent Baader. La traduction n'a pas toujours pu conserver la forme de l'original ; mais elle n'en est pas moins scrupuleuse, le savoir et la loyauté de celui à qui on la doit nous en sont garans : il a rendu la pensée essentielle de l'ouvrage qui, débarrassé d'excursions étrangères au sujet, est ainsi plus approprié à notre goût, à son but, et se lit plus facilement. A. L.

LA MORT CIVILE EN FRANCE PAR SUITE DE CONDAMNATIONS JUDICIAIRES, son origine et son développement, par ACHILLE RENAUD, docteur en droit, agrégé à l'université de Berne. Paris 1843. — Nous reviendrons sur cet ouvrage.

DE

LA DÉMOCRATIE

EN SUISSE,

PAR

A.-E. CHERBULIEZ.

Dans l'ouvrage important que vient de publier M. le professeur Cherbuliez [1] on trouve un double but : faire connaître la Suisse, son esprit, ses mœurs actuelles et ses institutions, soit aux Suisses eux-mêmes, qui s'ignorent encore tellement les uns les autres, soit à l'étranger, qui peut puiser dans l'étude de notre pays, tout à la fois si varié et si particulier, bien des instructions utiles; puis encore juger ces institutions, cet esprit, ces mœurs, en dire le fort et le faible, en caractériser les tendances, signaler les écueils contre lesquels nos petites républiques courent risque de venir échouer.

Disons-le nettement, la conclusion qui ressort de tout ce livre, c'est que l'élément démocratique qui maintenant se développe

[1] *De la Démocratie en Suisse*, par A.-E. Cherbuliez, professeur de droit public et d'économie politique à l'Académie de Genève, 2 vol. in-8°. Paris, Ab. Cherbuliez et Ce, libraires, rue Tournon, 17; Genève, même maison. 1843. — Lausanne, M. Ducloux. Prix : 8 fr. 50 rap. —

partout en Suisse et tend à devenir exclusivement prépondérant, est un élément dangereux et promet au pays des destinées funestes. Au fond, c'est l'acte d'accusation de la démocratie suisse : acte d'accusation d'autant plus fort, d'autant plus propre à faire impression, qu'il a été rédigé avec maturité et réflexion par un homme qui a vu les faits de près, et dont la haute intelligence ainsi que le patriotisme sont généralement appréciés.

Essayons de donner une idée du plan suivi dans cet ouvrage.

Après une introduction historique où sont rapidement retracées les phases diverses du développement des Etats de la Confédération depuis leur origine, qu'il faut chercher jusque dans la nuit des temps qui précédèrent la féodalité, l'auteur prend pour objet immédiat de ses investigations la Suisse actuelle, la Suisse telle que nous l'ont laissée les révolutions de ce siècle. Là, au travers de formes qui portent encore plus ou moins l'empreinte du passé, il voit surgir et dominer déjà un élément nouveau, la démocratie. C'est à décrire cet élément dans ses diverses manifestations et ramifications, et à raconter sa lutte avec les autres principes en présence desquels il se trouve, que M. Cherbuliez s'est surtout appliqué. La théorie démocratique se résume dans quelques principes fondamentaux qui, une fois posés, produisent logiquement leurs conséquences. Il faut donc commencer par rechercher ces principes, que l'on peut appeler avec l'auteur « principes dirigeans, » car toute application se fait sous leur influence.

L'idée de la souveraineté du peuple, non d'un peuple réel et concret, mais d'un peuple abstrait, réunion libre d'individualités égales entr'elles, voilà le point de départ ; d'autres principes, tels que le droit d'insurrection et celui que les minorités mécontentes ont de se séparer du corps social auquel elles appartiennent, ne sont que les premiers corollaires de ce principe fondamental. Tous ces principes sont exposés et discutés, soit au point de vue de la science abstraite, soit à celui du droit public de la Suisse actuelle. On voit ensuite comment la théorie cherche à se réaliser dans les institutions politiques ; par exemple, dans le véto constitutionnel et législatif accordé au peuple,

dans la révision périodique des constitutions, dans la représentation strictement proportionnelle à la population de chaque cercle électoral, dans le principe de l'égalité appliqué à la répartition des charges que doit supporter chaque citoyen.

Afin de mieux garantir le libre développement des facultés humaines, but de l'association politique, les nouvelles constitutions ont pris soin de formuler expressément et de prescrire des règles relativement à chacun des principaux modes selon lesquels ce développement s'opère. C'est ainsi qu'elles se sont occupées de la liberté de la presse, de la liberté des cultes et de l'enseignement, de la liberté d'établissement et d'industrie, du libre usage de la propriété, etc. Les avantages et les inconvéniens résultant de pareilles dispositions constitutionnelles sont appréciés. Après quoi, pénétrant plus avant dans la vie de la nation, l'auteur, moraliste aussi bien que jurisconsulte, cherche à nous retracer les traits qui caractérisent en Suisse l'usage que l'on fait de ces libertés. Dans cette partie, nous avons remarqué entr'autres des aperçus piquans sur la liberté de la presse, sur la position du journalisme, sur son influence, sa responsabilité, le cas qu'il faut faire de ses jugemens. Sévère quelquefois, M. Cherbuliez s'y montre également profond et impartial; ainsi, lorsqu'il explique les causes qui, malgré une liberté illimitée, ont toujours conservé à notre presse politique une sorte de moralité privée du moins, un respect de certaines choses que vraisemblablement, dans des circonstances extérieures analogues, on chercherait vainement dans un autre pays, il n'hésite pas à rendre à l'influence de la démocratie la justice qu'elle lui paraît mériter, bien qu'ordinairement il en fasse plutôt un assez sombre tableau.

Nous arrivons ensuite aux élémens de l'état, par où il faut entendre les personnes individuelles et morales dont l'état se compose: on trouve ici l'histoire, si pleine d'intérêt, du régime communal en Suisse et du rôle qu'il a joué dans nos institutions. Les communes, dont des recherches récentes ont découvert l'embryon dans l'ancienne marche germanique et dans les entreprises de défrichemens de l'époque carlovingienne, longtemps

absorbées par l'association féodale, ont successivement recouvré l'existence par suite de la dissolution des liens qui formaient cette association; quelques-unes d'entr'elles, plus heureuses que les autres, sont parvenues alors à la complète indépendance, et les états suisses ne sont, à tout prendre, que le produit de l'épanouissement d'une commune rurale ou urbaine, qui a conquis ou acquis sur d'autres lès droits de souveraineté.

M. Cherbuliez a donné aussi à la position de nos deux églises vis-à-vis de l'État, l'attention que ce sujet mérite : la puissante organisation de l'église romaine le frappe singulièrement; évidemment elle est à ses yeux le seul adversaire capable de lutter avec succès contre le principe démocratique; mais on le conçoit, pour un protestant, l'envahissement du catholicisme n'est qu'un danger de plus, Charybde à côté de Scylla.

Quant aux églises protestantes, l'auteur pense qu'en vertu du principe de la réforme, elles tendent à se transformer tôt ou tard en associations libres. Cette disposition ne peut être d'ailleurs que fortifiée par l'influence de la démocratie. Le protestantisme et la démocratie sont deux enfans d'une même idée. Le presbytérianisme et l'introduction des laïques dans le gouvernement de l'église sont les premiers pas, déjà faits ou prêts à l'être, vers l'entière abolition des églises d'état.

Le second volume de la *Démocratie en Suisse* débute par une analyse fort étendue du système de la démocratie représentative par lequel on a remplacé les anciennes aristocraties, et de celui de la démocratie pure, ce monument presque intact au contraire d'un passé dont, hors nos petits cantons, l'Europe ne fournit plus aucun échantillon. Sans contredit, c'est ce parallèle des deux formes de gouvernement entre lesquelles se partage la Suisse, qui soulèvera le plus d'orages, qui choquera le plus les opinions reçues aujourd'hui par la majorité des hommes éclairés. La vieille Suisse a bien décidément les préférences de l'auteur. Dans ces constitutions non écrites et que les siècles qui amoncèlent tant de chiffons ont pourtant respectées, il voit un organisme éminemment national, approprié aux besoins de la société pour laquelle il a été fait, un produit de la foi poli-

tique de toutes les classes du peuple, uni dans les habitudes et dans les sentimens de ce peuple à de magnifiques traditions de gloire et de prospérité. Trop vrai pour ne pas les reconnaître, M. Cherbuliez excuse en père tendre les vices manifestes qui abondent dans ces antiques institutions : l'absence de tout contrôle; une administration de la justice dont se défient même les habitans du pays; la nullité des moyens de progrès. Ce ne sont là que de légères imperfections amplement rachetées à ses yeux. Il réserve en revanche ses pages éloquentes pour décrire ces *Vorgesetzten* ou chefs du pays, véritables pères de la patrie nommés par le peuple entier, responsables envers lui seul, inamovibles par le fait, et dont l'autorité étonne tant ceux qui croient que le peuple le plus libre est celui qui ne connaît pas même ses magistrats, tellement leur personnalité compte pour peu de chose dans l'existence de chacun. Lisez aussi celles qu'il consacre à dépeindre avec de si vives couleurs ces landsgemeindes qui lui rappellent tout des démocraties antiques, sauf les esclaves; ces assemblées tenues à la face du ciel, sous l'invocation de la Divinité, où le peuple en masse, préparé à ne recevoir que des impressions nobles et généreuses, exprimant collectivement sa volonté, possède des qualités qu'il perd lorsqu'on le divise : dans ce dernier cas en effet la volonté nationale, résultant d'une addition de votes individuels, se trouve en définitive déterminée, moins par l'intérêt général que par certaines combinaisons d'intérêts locaux, souvent même par ces motifs séducteurs auxquels l'individu isolé n'est pas toujours inaccessible.

On le voit, et au surplus M. Cherbuliez ne s'en défend pas trop, ce qui le séduit dans les institutions de la démocratie pure, c'est leur poésie, c'est qu'elles parlent à ses sens, à son imagination, à son cœur.

Il serait difficile de résumer les nombreuses attaques que l'habile écrivain accumule contre les modernes constitutions représentatives de la Suisse. Beaucoup sont justes et seront reconnues telles par chaque homme de bonne foi; toutes témoignent d'un esprit pénétrant, hardi, libre de préoccupations personnelles, comme des préjugés vulgairement répandus. Cette critique est

le morceau capital de l'ouvrage. Les principaux griefs énumérés sont : la faiblesse du pouvoir exécutif; l'omnipotence du pouvoir législatif ; l'absence de responsabilité réelle chez les fonctionnaires inférieurs ; l'inobservation des lois de la part des subordonnés ; l'asservissement des hommes politiques à tous les caprices de l'opinion populaire ; la partialité des tribunaux en matière politique ; une tendance croissante à livrer le pouvoir à des hommes indignes ou incapables, tandis que ceux entre les mains desquels il serait bien placé s'en dégoûtent et se retirent des affaires; enfin, et principalement, les périls que courent la liberté et le développement intellectuel et moral de la nation en raison de l'envahissement inévitable de l'élément démocratique : un peu arrêté jusqu'ici par tout ce qui a survécu de notre passé historique, il ne pourra toutefois plus l'être bien longtemps.

Après avoir examiné les constitutions cantonales, il restait à examiner la constitution fédérale, sa nature, son caractère, l'influence que les réformes démocratiques effectuées dans l'intérieur des cantons ont exercée sur elle. Dans cette partie la pensée dominante nous paraît être celle-ci : le pacte de 1815, fait pour être adapté à d'autres formes politiques, ne saurait durer en présence des changemens survenus dans la constitution de la plupart des cantons ; attendu, en premier lieu, que l'idée de la souveraineté du peuple suppose un gouvernement du peuple suisse, et non pas un gouvernement formé de députés d'Etats ; en second lieu, que le développement démocratique dans l'intérieur des cantons a pour effet nécessaire d'affaiblir toujours plus les dispositions du pacte qui régissent les rapports intercantonaux. La publicité des débats de la diète, la dépendance où ses membres et ceux des *vororts* se trouvent de l'opinion régnante dans leur canton, sont encore d'autres nouveaux germes de dissolution pour l'alliance fédérale. Du reste l'on ne dit point ce qui devrait, moins encore ce qui pourrait remplacer le pacte actuel.

Enfin, dans une dernière section, intitulée *Résultats généraux*, par laquelle le livre se clôt, M. Cherbuliez recherche l'influence de la démocratie : sur les mœurs ; sur les partis po-

litiques qui existent en Suisse; sur le développement scientifique, lequel, d'après les prévisions de notre publiciste, pourrait difficilement ne pas déchoir assez promptement du point élevé où il est parvenu; sur l'éducation populaire, que les amis éclairés de la démocratie cherchent à répandre et à compléter, mais qui, sous un régime démocratique, et vu surtout les conditions matérielles où se trouve placé l'homme sans capital, se concilie mal avec un système vraiment éducatif. Dans la conviction de l'auteur, la diffusion des connaissances élémentaires, seul résultat bien positif des progrès que l'instruction primaire a faits dans la plupart des cantons dits régénérés, serait un mal plutôt qu'un bien; une arme dangereuse mise aux mains de quelqu'un qui ne saurait pas s'en servir.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'exposer les vues de M. Cherbuliez; mais lorsqu'il s'agit d'un livre aussi grave et qui fera nécessairement une certaine sensation, il ne sera peut-être pas tout à fait hors de propos que nous essayions aussi d'en dire notre sentiment.

Quelle impression pénible et décourageante ne doit pas laisser à un lecteur suisse l'écrit, si remarquable d'ailleurs, que nous venons d'analyser? Que devra-t-il penser, que devra-t-il résoudre, lorsque méditant sur les choses qui y sont annoncées, il est en même temps contraint de reconnaître qu'aucune puissance humaine ne saurait plus les empêcher de s'accomplir? En vérité, celui que ce livre aurait convaincu, n'aurait plus qu'à se couvrir la tête de son manteau afin de ne pas voir du moins l'abîme effrayant où le pays va s'engloutir. Pour nous qui sommes loin de nous représenter tout en beau dans les perspectives que nous ouvre le triomphe du principe démocratique, qui ne nous dissimulons ni les imperfections, ni les dangers inséparables des formes politiques que nous avons adoptées, qui sur plusieurs des points traités par M. Cherbuliez partagions d'avance son avis, nous ne saurions croire néanmoins à un avenir aussi désespéré; nous pensons qu'il existe encore dans notre Suisse des ressources puissantes et capables de prévenir les malheurs qu'on nous prophétise. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit des

destinées de sa patrie, l'espérance est plus encore qu'une consolation ; c'est une vertu, c'est un devoir. Ah! si même la démocratie était tout ce dont on l'accuse, si l'on ne devait la comparer qu'à ce torrent dont les eaux impétueuses portent avec elles la misère et la désolation, resterions-nous bras croisés dans l'attente des ravages dont il nous menace? ou bien nous contenterions-nous de rechercher savamment pour quelles causes ce torrent, plus paisible autrefois, est maintenant si dangereux? Ne nous hâterions-nous pas bien plutôt de demander aux hommes de l'art les moyens de garantir nos campagnes de l'inondation?

Eh bien! cela est vrai, la démocratie est un torrent qui submergera vos terres si vous ne savez le diriger à temps, qui vous renversera vous-mêmes et vous fera périr si vous voulez imprudemment lui barrer le passage, mais qui, si vous divisez convenablement ses eaux afin d'en modérer la fougue, loin d'être pernicieux tournera à votre profit, loin de causer votre effroi sera bientôt l'objet de votre amour, le principe de votre richesse.

Dans notre conviction profonde, la démocratie n'est pas seulement pour la Suisse le seul régime possible, mais encore le seul convenable, le seul bon, le seul à désirer.

Et d'abord, remarquons que le régne de la démocratie en Suisse n'est pas un fait entièrement national, entièrement exceptionnel, ainsi que M. Cherbuliez paraît le considérer. C'est bien plutôt le résultat d'un mouvement qui s'accomplit dans tout le système européen et dont il faut chercher la principale cause dans le développement général de notre civilisation. Nous ne pensons donc nullement que les révolutions qui ont changé le caractère des institutions de la Suisse, soient de nature à l'isoler du reste de l'Europe; nous croyons, au contraire, que jamais jusqu'à ce jour notre pays ne s'est trouvé mieux en harmonie avec l'opinion qui gouverne le monde : la démocratie suisse, cette république de pâtres et de paysans, a pu être un grand scandale au milieu du monde féodal; aujourd'hui elle est un idéal, un objet d'envie pour les autres nations. Tout bien

considéré, on reconnaîtra même que le peuple suisse a été entraîné par ses voisins plutôt qu'il ne les a devancés dans ses dernières révolutions : et certes on se représenterait difficilement notre confédération restée dans un état analogue à celui qui existait avant 1798, au milieu de l'Europe telle que l'ont faite les guerres de la révolution française et les traités qui en garantissent les résultats ineffaçables.

En vain fermera-t-on les yeux à la lumière, l'avénement de la démocratie est dans les vues de la Providence; les aristocraties, c'est-à-dire les inégalités politiques irrationnelles, doivent tôt ou tard périr. L'égalité des hommes devant la loi est un principe vrai, et tout principe vrai a vie. Que le rationalisme politique en proclamant cette vérité en ait fait une erreur, parce qu'il l'a prise à part pour la mettre à la base d'un système où l'individu est à la place de l'humanité, l'homme à la place de Dieu et l'abstraction à la place des faits, cela ne nous touche point. Nous ne dirons pas, comme lui, que la seule forme légitime de gouvenement soit la démocratie ; nous disons qu'elle est la forme la plus avancée, celle des peuples qui sont parvenus à la plus haute, à la plus saine maturité.

La liberté se déploie dans la sphère politique comme dans toutes les autres, et même, sans la liberté politique, tout autre liberté périclite. Or, dans quelle forme politique la liberté trouve-t-elle le plus grand développement, dans quelle forme la volonté doit-elle se prononcer plus généralement et plus constamment que dans celle où tous participent à la décision et où, pour produire un acte, il faut non-seulement vouloir soi-même mais faire vouloir tout le monde? Si donc, comme nous n'en doutons pas, le but de l'homme sur la terre est de perfectionner sa volonté par l'emploi qu'il en fait, la démocratie sera manifestement la forme politique par laquelle l'homme est le plus vivement appelé à remplir sa mission. Et voilà pourquoi nous pensons qu'elle est le mode du gouvernement vers lequel tendent les progrès de l'humanité; pourquoi nous l'estimons le meilleur gouvernement, à supposer, bien entendu, que la nation qui le choisit soit, intérieurement et extérieurement, apte

à supporter le régime qui demande de la part du plus grand nombre la plus grande somme d'énergie, d'intelligence et de vertu.

Quels sont maintenant, à nos yeux comme à ceux de M. Cherbuliez, les vices essentiels de la démocratie? Elle en a deux : son absolutisme, en premier lieu; puis, relativement, son incapacité à constituer un gouvernement éclairé.

Au premier égard, les autres formes politiques, la monarchie et l'aristocratie, sont dangereuses aussi toutes les fois qu'elles sont sans limites et sans modérateur. Seulement la démocratie est plus dangereuse, parce que son action est plus violente, plus irrésistible. Les aristocraties et les monarchies sont toujours contenues par la crainte des insurrections, elles ont besoin du consentement des gouvernés, et sont dès lors intéressées à rechercher leur affection. Aussi arrive-t-il souvent, qu'en effet les gouvernemens aristocratiques et monarchiques se montrent plus doux, plus paternels, que les gouvernemens démocratiques, dans lesquels la volonté d'une majorité, irresponsable en fait comme en droit, peut sans péril imminent pour elle-même violer les droits des individus et ceux des minorités.

On dira que ces minorités ont du moins la chance de devenir majorités. Cela n'a pas lieu pour toutes également, et il s'en rencontrera toujours qui, circonscrites par la nationalité, la langue, la religion ou telle autre circonstance, seront destinées à gémir sous une oppression à laquelle elles ne pourront assigner d'autre terme que celui qui serait la conséquence d'un démembrement de l'État.

Quant à l'infériorité du gouvernement démocratique, sous le point de vue des lumières, du tact et de la pratique des affaires, elle s'explique facilement. La majorité, sans passé comme sans avenir, sans souvenir comme sans prévision, masse insaisissable, mobile, passionnée, ignorante, est appelée à décider sans préparation, sans contre-poids, sans appel, des questions de natures les plus différentes et ordinairement hors de sa portée par leur petitesse ou par leur élévation. Aussi décide-t-elle le plus souvent sans égard aux circonstances et aux intérêts di-

vers, sans plan suivi, au gré d'une première impulsion qui est rarement le meilleur guide. S'il s'agit de rapports intérieurs, elle peut ainsi ruiner le pays économiquement, y créer des élémens de résistance, des causes de déchiremens, et ne s'apercevoir du mal qu'elle fait qu'alors qu'il est irréparable. S'il s'agit de rapports internationaux, le péril est encore bien plus grand.

La démocratie est forte sans doute; mais cette force, trop souvent aveugle, inintelligente et s'usant contr'elle-même, ne compense point le défaut d'une direction ferme, réfléchie et conciliante, et menace sans cesse la liberté, condition la plus essentielle d'un bon gouvernement.

L'école anglaise, dominante depuis Montesquieu, a cherché l'idéal du gouvernement dans des combinaisons plus ou moins ingénieuses des trois formes simples, la monarchie, l'aristocratie et la démocratie, combinaisons dont le résultat doit être de balancer le principe qui réside dans chaque forme par celui des deux autres, de façon qu'aucun ne puisse devenir exclusivement prépondérant. La monarchie constitutionnelle repose entièrement sur cette idée; mais ceci suppose le maintien d'inégalités que le principe d'égalité ne supporte pas, ainsi que des antécédens historiques qu'on ne saurait créer. On n'institue pas une aristocratie comme on veut ni quand on veut. Le système de l'équilibre des trois formes ne répond donc ni aux exigences de la théorie, ni à celles de la réalité; quant au problème qui consisterait à réaliser pleinement par la démocratie l'idée de l'égalité, tout en donnant à l'ordre, au progrès et à la liberté les garanties nécessaires, ce problème est posé sans retour : la Suisse a l'intérêt le plus pressant à sa solution, mais nous croyons aussi qu'elle possède les principaux élémens de cette dernière.

La démocratie constituée sur le seul principe de la souveraineté du peuple considéré dans son ensemble, la démocratie unitaire dans laquelle toutes les fonctions sont réunies au centre, voilà, nous en convenons, le système le plus menaçant pour la liberté, voilà peut-être le plus triste, le plus tyranni-

que et le plus incapable de tous les gouvernemens. Mais tenez compte des différentes sphères dans lesquelles la souveraineté est appelée à s'exercer; opposez au droit de la majorité totale le droit d'autres majorités formées dans des sphères plus circonscrites, le principe d'égalité n'en souffrira point, puisque chacun sera toujours égal à tous les autres dans chacune des sphères auxquelles il appartiendra; et toutefois la liberté pourra être sauvée, car les minorités dans l'Etat pourront être majorités dans les sphères secondaires : dès lors le gouvernement, forcé de compter avec les intérêts représentés dans ces sphères-là, sera sans force contr'eux, plein d'énergie au contraire quand il aura à les défendre.

Si l'existence, dans l'État, de certaines sphères d'activité publique libres, mais toutefois coordonnées, est favorable à la liberté, elle ne l'est pas moins en ce qui concerne la capacité qu'on est en droit de demander dans le gouvernement. Ne faites décider chaque affaire que par ceux même qu'elle intéresse, et il est clair que vous aurez dans tous les cas le juge le plus éclairé et le plus intelligent; de plus, le gouvernement central lui-même, n'étant pas embarrassé dans les détails inextricables d'une administration qui veut tout embrasser, pourra mettre d'autant plus d'attention à l'étude et au maniement des intérêts généraux de l'État.

A ces considérations, vraies pour tout gouvernement, on doit en ajouter d'autres qui sont particulières à la démocratie. Pourquoi voit-on souvent celle-ci porter au sommet, c'est-à-dire à la représentation nationale, tant de matière brute? La principale raison en est justement : que les intérêts inférieurs, ne trouvant pas de sphères en bas où ils puissent se développer, sont forcés d'envoyer leurs représentans en haut; ce n'est pas merveille alors si ces représentans des intérêts spéciaux, appelés à décider des plus hautes questions gouvernementales, y portent quelquefois l'étroitesse de vues dont ils ont pris l'habitude dans l'examen des petites affaires, et si tel qui eût été un sage dans l'administration de sa localité, n'est qu'une nullité

lorsque le choix des électeurs de son endroit en fait un législateur.

Remarquons aussi, que les sphères inférieures sont des écoles dans lesquelles se forment, bien mieux que par les livres seulement, les hommes que leurs talens et leurs lumières appelleront un jour à la direction de l'État; mieux encore, ce sont des centres de vie, des foyers de lumières répandus de distance en distance sur l'étendue du pays. Détruisez ces centres, ou, ce qui revient au même, ôtez-leur ce qui seul les rend intéressans et utiles, en leur refusant cette mesure d'indépendance que nous réclamons pour eux; et vous verrez le pays devenir de plus en plus inerte, s'épuiser moralement et politiquement. La vie de la nation se portera au centre, où tout se décide en dernier ressort; tout ce qui est intelligent et fort ira s'y concentrer. Il n'en pourrait être autrement lorsque, destitués de l'espoir de se rendre utiles et chers à leurs concitoyens dans les lieux mêmes de leur naissance, les hommes qui ont l'ambition de parvenir, et qui s'en sentent les moyens, devront aller chercher au centre, le plus souvent dans quelque capitale éloignée, un emploi de leurs facultés, peut être plus brillant, mais assurément moins utile, trop souvent dangereux.

On reproche à la démocratie de n'être possible que dans un pays très-limité dans son étendue : le système des sphères secondaires, réuni au procédé représentatif, nous paraît répondre victorieusement à cette objection si souvent répétée. On observera même que, dans de certaines limites, plus la sphère qui envoie ses représentans est large, plus il y a de chances pour que ces députés soient des hommes distingués et susceptibles de devenir les représentans du pays entier. D'un autre côté, le système représentatif sans sphères secondaires nous paraît une invention bâtarde; on a des représentans qui ne représentent rien, un fractionnement électoral sans motif intérieur, des députés qui, par la nature des choses, ne peuvent guère être qu'inconnus au pays dont ils règlent le sort, ou aux électeurs qui leur ont délivré leur mandat; par conséquent,

des hommes purement de parti ou des hommes purement de localité.

Mais, dira-t-on, en divisant les fonctions gouvernementales, en forçant le gouvernement à compter avec les intérêts spéciaux, vous décentralisez, vous affaiblissez le pouvoir et, sous prétexte de liberté, vous brisez l'unité de l'état. Pour bien des gens cette objection paraîtra décisive; l'unité est l'idole à laquelle les peuples modernes sont depuis longtemps habitués à sacrifier leurs plus précieuses libertés. A notre sens, l'unité véritable consiste dans l'harmonie des intérêts qui produit celle des volontés, et non dans la soumission servile de celles-ci à une force brutale qui, parce qu'elle est au centre, croit n'avoir rien à ménager : le but de l'état est avant tout de protéger la liberté, et par conséquent tous les intérêts pour autant qu'il ne sont pas exlusifs, toutes les activités pour autant qu'elles sont légitimes. Que l'état possède donc les moyens de donner l'impulsion générale, d'exercer la haute main, de maintenir, et avec vigueur au besoin, cette harmonie sans laquelle il n'y a pas de liberté; qu'il soit arbitre définitif des conflits d'intérêts qui peuvent s'élever dans le sein de la nation, nous le voulons plus que personne : mais, pour cela, il faut justement que les intérêts spéciaux aient une voix, des organes réguliers qui les représentent; sans cela ils n'auraient, pour se faire écouter, d'autre ressource que la révolte, la guerre civile, latente ou déclarée, peut être même l'alliance avec l'ennemi extérieur; l'état, loin d'en être plus fort et plus prospère, en serait, certes, infiniment plus faible, infiniment plus malheureux. Mais l'ambition démesurée des gouvernemens et l'engouement des peuples pour un progrès souvent purement formel ont fait oublier presque partout ces vérités si simples, et les rappeler aujourd'hui, c'est presque s'exposer à passer pour rétrograde ou pour paradoxal.

Quoi qu'il en soit, substituer à l'omnipotence d'un seul homme ou d'une majorité unique, et aux catégories de personnes du système aristocratique, une hiérarchie de fonctions exercées démocratiquement, tel est, selon nous, le moyen de satisfaire à ces trois conditions que de fort bons esprits ont

jugées inconciliables et qui, réunies, seraient certainement l'idéal du bon gouvernement : l'égalité la plus parfaite, la capacité dans les dépositaires du pouvoir, et la liberté assurée efficacement à chacun.

Seulement il faut se garder d'une faute dans laquelle tombent d'habitude les publicistes et les hommes d'état de nos jours : elle consisterait à s'imaginer qu'on puisse arbitrairement, à son gré, en dehors des données de fait, construire ce système de sphères secondaires, par l'intermédiaire duquel la démocratie arriverait à se limiter et à se tempérer elle-même et deviendrait un mode d'existence nationale, non seulement tolérable, mais désirable et progressif. Le temps seul crée des institutions douées de vigueur et de longévité : il faut l'histoire, il faut les traditions pour imposer au droit le sceau de la stabilité. Tout comme on ne saurait faire un peuple d'un assemblage fortuit d'individus sans rapports antérieurs, de même on ne peut pas, par un simple décret, faire naître, dans un peuple donné, des centres sociaux capables de résister, s'il le faut, à l'influence du gouvernement et, s'il le faut aussi, capables de lui fournir appui ; tout au plus aura-t-on fondé de cette manière des divisions et des subdivisions politiques et administratives, mais sans force, sans consistance, sans indépendance réelle, parfaitement insignifiantes quant aux exigences de la liberté, de l'ordre et du progrès social.

La vraie difficulté de cette tâche d'organiser la démocratie, à laquelle pourtant il serait temps de songer, est donc : non de concevoir en idée la répartition des fonctions et la hiérarchie des sphères auxquelles les fonctions seraient attribuées, mais bien de trouver dans le sol même les bases de cet édifice. Or, par une rencontre admirable et que les amis de la démocratie, aussi bien que ses adversaires, paraissent n'avoir guère observée jusqu'ici, il arrive que la Suisse se trouve posséder déjà les bases de l'édifice démocratique, ainsi que les ouvrages mêmes au moyen desquels la démocratie, fût-elle parvenue à son plus extrême développement, pourra toujours être contenue et dirigée à l'avantage général ; de sorte que, bien privilégiés en

cela, nous n'aurions proprement qu'à conserver et utiliser ce qui existe.

Le patriciat a eu des époques glorieuses, mais il a fait son temps; les aristocraties bourgeoises de 1803 à 1830 ne sauraient être relevées et ne sont guères plus que des cendres à jeter au vent; l'aristocratie ne peut donc plus disputer en Suisse le terrain à la démocratie, ni par conséquent lui faire contre-poids. Cherchons, dans ce qui a vie et non dans ce qui est mort, les principes de l'ordre de choses que nous voulons fonder pour l'avenir. Plaçons dans des institutions vivantes et fortes depuis des siècles et pour des siècles encore, et non dans la folle pensée de restaurer un régime qui s'est abdiqué lui-même, l'espoir que nous fondons de résister aux excès possibles de la démocratie, de la discipliner et de la tempérer. Respect au passé, respect aux hommes qui guidèrent nos aïeux à travers des temps difficiles, respect aux institutions à l'abri desquelles nous vécûmes longtemps heureux et redoutés; elles ne sauraient jamais être assez recommandées à l'étude et à la méditation des hommes que le vœu populaire amènera à la tête des affaires, car l'étude de l'histoire nationale leur fournira un enseignement toujours actuel et que rien ne remplace. Mais n'oublions pas non plus que les nations ne vivent pas à rebours; que, pas plus que les individus, elles ne refont le chemin une fois parcouru : n'oublions pas que le moule du passé se brise aussitôt que le présent en est sorti.

Ce qui ferait la faiblesse d'une nation conquérante et ambitieuse, ce qui a vraisemblablement le plus contribué à circonscrire la Suisse dans ses limites territoriales actuelles, est peut être ce qui lui assure plus que tout autre chose l'indépendance au dehors, la liberté, l'harmonie à l'intérieur.

Parmi les nombreuses diversités que la Suisse réunit dans son étroite enceinte, il en est trois principalement importantes: la différence de race, la différence de religion et la différence d'institutions. — Ces différences sont si fondamentales, qu'on ne s'étonnera pas si, à la vue des faits discordans qui en résultent fréquemment, l'étranger est quelquefois porté à n'aperce-

voir dans notre pays que désunion et faiblesse, et même à nous refuser le caractère de nation. La différence religieuse a séparé dans d'autres circonstances des nations unies par les liens des traditions nationales et par des institutions identiques; les différences de race ont souvent empêché la fusion de peuples de même religion et de constitution pareille; les différences d'institutions ont souvent aussi divisé des peuples qu'unissait la race et la foi : ne faut-il pas en conclure que la Suisse, qui est sous l'action constante de ces trois différences, de ces trois élémens de dissolution, ne parvient à conserver son unité et son individualité nationale que par suite de circonstances qui ne dépendent pas d'elle, telles que cet isolement politique dont parle l'auteur de la *Démocratie en Suisse*, ou la nécessité de se serrer pour résister aux peuples puissans qui nous entourent?

Un jugement plus approfondi nous semble devoir conduire à d'autres conclusions. Sans contredit, chacune de ces différences prise à part, tendrait à dissoudre le lien qui unit la Suisse; mais combinées comme elles le sont, elles produisent l'effet contraire, et parviennent à souder les diverses parties les unes aux autres par le moyen des garanties qu'elles s'offrent réciproquement; constituant ainsi l'unité par la nécessité même de maintenir la liberté, elles font vraiment de la Suisse, au milieu de l'Europe, une nation à part.

Qu'arrive-t-il en effet? la différence de langue et par conséquent de traditions historiques, de mœurs et d'habitudes, aurait fait aisément, des deux races germanique et romande, deux nations distinctes; mais la différence religieuse, survenue par suite de la Réforme, a rapproché les fractions de ces deux races qui professent la même religion; elle établit une espèce de solidarité entre les membres des deux confessions, reliant ainsi des pays que ni leur position géographique, ni leurs habitudes, ni leurs intérêts matériels n'eussent rattachés, et que la langue et la race contribuaient à séparer. La différence d'institutions forme aussi un lien entre les cantons de constitutions analogues; elle sert par là à tempérer les majorités qui ten-

draient à se former sous l'impulsion des principes d'où proviennent les autres différences.

De ces divers rapports de langue, de religion et d'institutions que les diversités elles-mêmes ont créés dans la Confédération, naissent des garanties devant lesquelles le despotisme de la démocratie s'arrêtera toujours.

Les Suisses de race allemande font bien majorité, mais cette majorité ne saurait être compacte et permanente, car la différence religieuse, en brisant l'unité de la race allemande, oblige chaque fraction de cette race à s'allier à d'autres : d'où il résulte que la race allemande tout entière est amenée par son propre intérêt à respecter la nationalité et les habitudes du pays romand. De même, la majorité protestante trouverait une barrière dans les relations que les rapports d'institutions et de race ont fait naître. On peut même remarquer qu'en ce qui concerne la garantie des droits des minorités, les progrès récens de la démocratie ont eu cet effet de faire disparaître la cause qui aurait pu le plus aisément produire une majorité tyrannique dans le pouvoir central; nous voulons parler de l'alliance des gouvernemens contre les peuples, résultat de l'intérêt commun des classes dominantes en opposition à celui des classes assujetties : à dater du *Convenant de Stantz*, mais surtout dans les deux derniers siècles, on vit plus d'une fois cette ligue se former et faire cruellement sentir son influence.

Nous n'avons pas parlé des différences d'intérêts matériels et d'habitudes économiques, si puissantes dans notre siècle; ni des différences topographiques, plus grandes en Suisse qu'ailleurs, et qui, jointes à celles que nous plaçons en première ligne, servent aussi à faire que la majorité suisse ne soit jamais que l'expression d'un grand nombre d'intérêts réunis.

Ces différences combinées affectent et régissent le droit public de la Suisse de manière à rendre également impossibles, et l'unité si redoutable pour la liberté dans les démocraties, et la dissolution du lien fédéral qui est l'écueil contre lequel vont se briser les confédérations. Ainsi la constitution fédérale, toujours affaiblie par le principe envahissant de la souveraineté

cantonale, se trouve renforcée par les intérêts qui relèvent de ces différences et par les garanties tacites ou expresses qui en découlent; de manière que l'union des différentes parties de la Suisse remplace avantageusement l'unité contre laquelle protestent les tendances et les intérêts moraux et matériels de la plus grande partie des Etats.

Remarquez en effet que toutes les fois que, sous une influence quelconque, on a violé les droits qui proviennent de nos diversités, il y a eu trouble : l'équilibre suisse a été rompu, la guerre intérieure a désolé ou menacé de désoler le pays, et l'étranger a pu y exercer une influence redoutable pour notre liberté et notre indépendance.

Il faut le dire également, ces différences créent à la Suisse une position internationale assez exceptionnelle, en raison des sympathies opposées qu'elles excitent chez les grandes nations qui l'environnent. Ce fait n'est certes pas sans dangers, mais il en découle cependant pour la liberté générale une dernière garantie. Sans que, pour cela, l'indépendance soit au fond aussi menacée qu'on pourrait le penser, les sympathies étant en sens contraire et les intérêts de l'étranger opposés, un concert hostile contre nous se forme difficilement; et l'intérêt général de l'Europe, qui est évidemment que la Suisse soit libre et forte, paisible et indépendante, reste toujours prépondérant.

Le pacte fédéral n'a en général pas mentionné des garanties formelles pour les droits de minorités naturelles et persistantes qui existent en Suisse. Cela ne se pouvait pas non plus. De telles garanties ne s'écrivent pas : on les sent; et chaque Suisse éclairé a l'instinct que toute constitution suisse doit les prendre pour base, et qu'en dehors d'elles il n'y a ni liberté, ni prospérité, ni indépendance nationale possibles.

Il est de mode, depuis quelques années, d'attribuer au pacte les difficultés considérables que la Suisse éprouve quelquefois à former une majorité ou à faire exécuter ses décisions. Si l'on avait observé que ces difficultés se présentent ordinairement lorsque la décision touche à ces diversités dont nous venons de

parler et tend à froisser quelqu'une des minorités auxquelles elles donnent le jour, on aurait vu que le pacte n'est pas le principal coupable. Une Constituante fédérale ou un Grand-Conseil suisse rencontrerait les mêmes difficultés et plus grandes encore : la courte histoire des Conseils Helvétiques, de leurs divisions, de leur impuissance, de leurs soudains et inexplicables revire. mens pourrait déjà servir à nous l'apprendre. A la vérité un grand corps votant sans instruction forme plus aisément une majorité ; mais ses décisions, pour être plutôt prises, sont-elles mieux exécutées? et si elles l'étaient, serait-ce pour le bien de la Suisse? Ceci est la question : on nous permettra de penser que point de décision vaut encore mieux qu'une décision inutile, et une décision qui reste sans effet, mieux que celle qui n'en produit d'autre que de créer dans l'Etat un noyau de révolte et des fermens d'inimitiés.

En résumé, voici notre pensée. Aucune des minorités que nos diversités nationales produisent n'ayant l'espoir de devenir prépondérante par elle-même, chacune sait qu'elle pourra avoir un jour besoin de la moins importante des autres : ce qui les engage toutes à se respecter et à se ménager. De plus, dans tous les cas, la volonté de la majorité qui n'est jamais elle-même qu'une coalition de minorités, ne peut être exécutée que lorsque cette majorité approche de l'unanimité. Or, une telle unanimité ne s'obtiendra guère que sur un terrain élevé ; elle témoignera alors de la manière la plus formelle : ou que la décision est le fruit de l'accord de la plupart des principaux intérêts ; ou que l'intérêt de tous, manifeste et pressant, a dû et su imposer silence aux intérêts particuliers.

En conséquence, au lieu de ne voir dans nos diversités qu'une cause de débilité pour le présent et de dissolution pour l'avenir, nous serions bien plutôt portés à reconnaître en elles les élémens d'un équilibre heureux entre des forces réelles et énergiques, réunies et groupées par le besoin qu'elles ont les unes des autres à l'intérieur et au dehors.

Cet équilibre, qui se retrouvera toujours au besoin parce qu'il est entièrement spontané et qu'il naît de la force des cho-

ses, retardera peut-être quelquefois la marche du corps social, mais seulement afin de la rendre plus ferme et plus assurée. C'est lui qui nous offre les plus fortes chances qu'une majorité tyrannique ne se formera pas, ou, si même elle se formait, qu'elle ne parviendrait point à réaliser ses vues; c'est lui qui promet à la Confédération durée et prospérité, malgré les sombres nuages qu'on aperçoit à l'horizon, malgré les graves difficultés dont la situation actuelle renferme déjà les germes assez visibles.

Des différences que notre Suisse présente résulte aussi cette conséquence : c'est que l'état fédératif sous lequel la Suisse a commencé d'exister ne saurait être aboli sans violenter la nature des choses elle-même, et qu'une centralisation exagérée serait plus nuisible qu'utile à cette union en vue de laquelle on pense l'établir. On critique outre mesure la constitution fédérale actuelle; quant à nous, nous nous apercevons chaque jour davantage que la Suisse étant ce qu'elle est, le pacte de 1815 était l'œuvre d'une grande sagesse, et qu'il est la véritable expression de l'histoire et de la vie nationale. Donnez à la Suisse une constitution à la façon moderne, à la façon des projets de pacte qui ont paru sur la scène il y a quelques années, et vous créez pour la Suisse un principe de discorde et de perturbation sans fin.

Nous n'entendons pas affirmer, pour cela, que le pacte ne soit en aucun point et en aucune manière susceptible d'amélioration; mais ces améliorations devront être faites en conformité avec l'esprit, avec les bases de la constitution actuelle. Ces bases sont : indépendance nationale, souveraineté cantonale et garanties confessionnelles; le reste est procédure.

Au surplus, l'expérience prouve que le principe fédératif est assez fort pour se défendre par lui-même. Depuis 1798, sous l'influence des idées françaises, un parti puissant a constamment cherché à centraliser la Suisse, et à faire des cantons de simples dicastères administratifs. Ces tentatives ont toujours échoué; et, alors même qu'il était vaincu en apparence, le fédéralisme n'en était peut-être que plus fort en réalité : inversément, à mesure que le lien central s'est relâché dans le droit,

il s'est comme resserré dans les sentimens. Pour le moment, les adversaires les plus décidés du principe fédératif, renonçant à des attaques dont ils sentent l'inutilité, le reconnaissent en droit comme en fait et, au besoin, l'invoquent les premiers.

Selon nous, la forme de confédération est pour la Suisse une première et puissante ligne de défense contre les dangers de la démocratie. Les différences nationales y trouvent la protection, la sécurité dont elles ont besoin; elles ont créé cette forme, elles la maintiendront. Nous avons montré plus haut comment, en reliant entr'eux divers cantons et souvent même diverses parties de cantons, les diversités empêchaient aussi que le principe de souveraineté cantonale fût poussé jusqu'à produire la dissolution du lien fédéral.

Il est possible que, pour un pays différemment constitué et appelé à d'autres destinées, le fédéralisme fût un remède un peu trop fort. Pour un peuple paisible, laborieux, qui veut rester chez lui, qui prise la liberté plus que la gloire et la richesse, il a de grands avantages et peu d'inconvéniens.

Mais la démocratie, contenue et limitée dans la confédération, n'aura-t-elle pas le champ d'autant plus libre dans les cantons?

Il est certain que le terrain cantonal est plus propre que le terrain fédéral à un développement, même excessif, de la démocratie ; néanmoins nous croyons qu'il y a aussi dans l'organisme cantonal des ressources avec lesquelles on peut encore lutter efficacement.

D'abord, le canton renferme des diversités historiques et naturelles analogues à celles que nous avons observées dans la confédération ; de là, par conséquent, les garanties que quelques-unes de ces diversités empruntent au droit fédéral et au droit international. Mais surtout le fait de l'existence d'un système de sphères secondaires fortement enraciné, à savoir les bourgeoisies, nous porte à reconnaître aussi, dans le canton, cet équilibre des intérêts opposés, et ce refuge assuré aux minorités d'où résulte la conciliation entre le principe de l'égalité et celui de la liberté.

Presque partout autour de nous la commune a péri : la Suisse à peu près seule a conservé intacte cette base, ce fondement, ce berceau de la liberté en Europe. Il sera notre ancre de salut, ce legs précieux que l'ancienne démocratie a fait à la nouvelle ! Car la commune, non plus, n'est pas de ces institutions qui sortent toutes faites du cerveau d'un législateur. Plutôt analogue à la famille qu'à l'Etat, elle ne supporte pas les changemens et les remaniemens que supporterait déjà mieux la complexion de ce dernier.

On entre dans l'état par la bourgeoisie et dans la bourgeoisie par la famille, et les droits inhérens à la bourgeoisie ont ce rapport avec ceux de la famille qu'on ne les perd jamais, tandis qu'on peut perdre les droits de l'Etat.

On peut donc considérer les cantons même les plus unitaires, Genève peut-être excepté, comme une aggrégation de communes plutôt que d'individus. La commune politique et ouverte, invention récente accolée à la bourgeoisie, tend à la saper ; mais celle-ci est trop forte pour ne pas résister victorieusement, car la commune politique n'est qu'une division administrative de l'Etat, tandis que la commune fermée en est un membre.

Aussi, bien que depuis un demi-siècle les partis les plus opposés, également obéissans à des doctrines étrangères, aient sans cesse battu en brèche l'institution des bourgeoisies ; bien qu'aujourd'hui même on puisse voir le parti radical et le parti conservateur s'accorder peut-être en ce seul point qu'ils trouvent tous deux un progrès dans l'idée de soumettre plus complétement les communes à l'Etat, en attribuant à la commune politique un droit supérieur, ou même en l'identifiant avec la bourgeoisie qui dès lors cesserait d'exister ; malgré tout cela, les bourgeoisies sont restées debout, toujours vivaces, toujours puissantes, au milieu des révolutions qui depuis cinquante ans ont si profondément remué le sol helvétique et l'ont jonché de débris. C'est qu'elles sont bien véritablement le rocher de nos institutions. Le peuple, mieux servi par son instinct que les docteurs par leurs théories, s'y attache d'autant plus qu'il les sait vivement et obstinément attaquées. Il sent, lui, que la bar-

rière des bourgeoisies une fois emportée, il ne restera plus qu'à courber la tête sous le joug de la majorité quelconque, sage ou aveugle, modérée ou violente, libérale ou despotique, qui se formera dans l'Etat.

Pour gouverner la commune il n'est pas de forme meilleure que la forme démocratique; car les membres de la commune sont les juges les plus compétens des sujets qu'ils sont appelés à traiter : c'est d'affaires presque privées qu'il s'agit, et personne ne contestera au père de famille, au particulier, d'être juge, à l'exclusion de tout autre, de ses vrais intérêts. Ça été en effet partout un grand progrès que le passage du gouvernement seigneurial au gouvernement communal; et il est tel pays qui a dû, à un simple relâchement dans la tutelle que l'Etat y exerçait sur les communes, un élan de prospérité qu'on n'aurait pas cru possible : c'est que la vie des nations se manifeste principalement dans la commune; c'est là que la sève démocratique fait germer et mûrir ses fruits les plus savoureux. Dans les ordres supérieurs au contraire, l'élément démocratique doit être plus mitigé, plus épuré, sa vue est plus sujette à s'osbcurcir. Certainement, dans la commune aussi, il peut se produire une majorité disposée au despotisme, toutefois moins probablement : d'un côté, parce que la majorité communale connaît bien ce dont elle s'occupe; d'un autre côté, parce que chacun s'y touchant de très-près, on sent que la vie ne serait pas supportable sans égards réciproques. De plus, la circonscription des communes étant fort petite, l'esprit des majorités communales variera beaucoup; on pourra au besoin chercher ailleurs la protection et la justice qu'on ne trouverait pas chez soi; enfin il y aura toujours, pour dernière ressource, le recours à l'autorité impartiale et suprême de l'Etat.

Immédiatement après la sphère communale, il faut indiquer la sphère paroissiale, qui y correspond pour les choses de l'église, se confond quelquefois avec elle, mais souvent aussi en diffère. — Cette sphère, où la démocratie est aussi à sa place, contribuera, ainsi que la sphère communale, à donner à celle-ci son

essor légitime et à empêcher le despotisme de la majorité et de ses chefs.

Si nous allons plus outre, nous trouvons encore une autre division de date plus récente dans quelques cantons mais en réalité ancienne et historique partout; c'est le district. La démocratie affectionne cette sphère intermédiaire entre la commune et l'Etat; et, dans le fait, par les raisons indiquées à propos des communes, son action y est aussi moins à craindre qu'au centre. L'organisation judiciaire et administrative de tous les cantons tend à créer dans le district une sphère à part, un centre d'activité plus ou moins vigoureux; et le temps viendra où il sera partout une division politique, ainsi qu'il l'est déjà dans les cantons à démocratie pure et même dans certains cantons représentatifs.

L'existence, dans la confédération d'abord, et ensuite dans les cantons, de ces sphères diverses qui représentent les diverses catégories d'intérêts que renferme l'Etat, assure donc à chacune d'elles la faculté de se développer librement sans troubler l'harmonie de l'ensemble, et place par là notre patrie dans les conditions les plus favorables au développement régulier et heureux de l'élément démocratique; développement qu'il serait d'ailleurs oiseux de regretter et plus oiseux encore de vouloir arrêter.

C'est dans les pays monarchiques qui nous environnent que la démocratie fera, selon toute apparence, de bien plus grands ravages que chez nous. Là, conduite par des rois qu'aveuglait le désir d'un pouvoir plus illimité, elle a déjà brisé et renversé toutes les hiérarchies, toutes les institutions locales et provinciales, tous les obstacles en un mot qui pouvaient lui barrer le chemin; et maintenant rugissant sous la main du despote effrayé et isolé, elle lui demande le trône et menace de faire du peuple-roi le plus sanguinaire tyran. Ce n'est pas que les doctrines des démagogues ne tendent aussi à nous pousser dans les voies de l'absolutisme; ce n'est pas qu'on ne nous recommande assez instamment d'établir aussi chez nous cette unité fatale qui met sans cesse en question les destinées de tous. Mais il y a quelque

chose de plus fort que la dialectique des partis : ce sont les faits, ce sont les élémens naturels dont la Suisse se compose, ce sont les institutions antiques et populaires qui, limitant la démocratie à chaque pas, en modèrent la fougue et parviennent à diriger son énergie à l'avantage de tous, sans faire courir aux droits de chacun les risques qu'ils courent ailleurs.

Aux considérations politiques que nous avons présentées, on pourrait en ajouter bien d'autres, tirées de l'histoire, du caractère national et de la nature du pays.

Si nous nous dégageons en effet de toute préoccupation systématique, nous reconnaîtrons que la nouvelle Suisse peut accepter l'héritage de gloire et de liberté que l'ancienne lui a légué; car en renonçant à une tutelle désormais inutile, elle n'a rejeté ni oublié les exemples et les enseignemens qui l'ont préparée au régime actuel. Il n'y a pas de réaction à craindre là où les révolutions n'ont pas réellement blessé d'intérêts bien profonds, et les minorités que l'on rencontre encore en état d'hostilité contre l'ordre établi, ne sont pas destinées à se perpétuer; elles tendent même à disparaître assez promptement, aucune d'elles ne pouvant trouver un terrain pour résister avec succès. C'est ce qui nous explique pourquoi les réactions dirigées par ces minorités n'ont réussi qu'en acceptant la démocratie et lui donnant un plus large développement.

Le peuple suisse, adonné en grande majorité à la culture du sol, tire ainsi de ses occupations des habitudes de modération et de patience, qu'il porte dans la vie publique; on peut même remarquer en lui une certaine lenteur native qui tient souvent lieu de prudence, qualité qu'on ne saurait trop priser chez un peuple appelé à exercer sur ses propres destinées une influence si décisive et si directe. La nature du pays, en favorisant presque exclusivement la petite propriété, tend même à réunir aux qualités de l'agriculteur celles du propriétaire : l'attachement à la patrie, le respect des droits légitimement acquis, et cette dignité qui résulte du sentiment de son indépendance. Il n'est pas à redouter que cet état économique favorable su-

bisse des modifications considérables, puisqu'il résulte de faits qui ne sauraient changer.

Dans un point de vue abstrait, on a pu dire d'une manière assez vraie et saisissante que les peuples soumis au régime démocratique sont comme ces monceaux de sable que le vent amasse et disperse tour à tour. Mais cela ne s'applique point à nos populations. Leurs instincts conservateurs, leur esprit de résistance, et le caractère inébranlable qu'elles ont plus d'une fois montré, les feraient plus justement comparer aux rochers sur lesquels elles sont assises. Preuve en soit que, dans les cantons qui passent pour les plus avancés, la représentation campagnarde forme ordinairement l'élément immobile et résistant contre lequel viennent se briser toutes les innovations, comme toutes les réactions qui n'ont pas pour but la satisfaction d'un besoin réel, l'accomplissement d'un bien reconnu.

Si l'on a eu jusqu'ici un reproche à faire à la démocratie suisse, c'est son obstination à se refuser aux progrès conçus par les hommes les plus éclairés; mais cela même n'est pas un si grand mal. L'état de l'instruction publique, si prospère maintenant, servira à donner aux masses le mouvement désirable. La démocratie, loin de repousser l'instruction, l'acceptera toujours plus, la recherchera comme un moyen d'avancement, et l'instruction, de son côté, en maintenant mais en tempérant toutefois l'influence des classes éclairées, au lieu d'être un péril sera un élément de modération et de prospérité.

Oui! fallût-il admettre que, dans le reste de l'Europe, la démocratie tend à abaisser le niveau des lumières, à diminuer la moralité, à devenir oppressive et autocratique; encore y aurait-il pour nous des motifs d'espérer qu'elle ne porterait point sur notre sol des fruits aussi amers, et qu'il resterait du moins dans nos montagnes un asile à la liberté.

****

DES ASILES.

La Société d'Utilité publique, dont le zèle pratique et clairvoyant ne laisse sans discussion aucun des faits moraux qui constituent la vie générale suisse, s'occupe depuis longtemps des grands problèmes de l'éducation, pour les enfans pauvres ou vicieux. Chaque année, aux séances générales, et sur des données positives fournies par des rapports détaillés, d'intéressans débats s'efforcent de fonder, d'éclairer, et de fixer la vérité. A Bâle en 1841, à Lausanne l'année dernière, la question des Asiles a été traitée de façon à toucher jusqu'aux profondeurs de l'ordre social et moral : malheureusement, y toucher, les remuer même, ce n'est pas encore résoudre les contradictions qui s'y cachent.

Aussi cette question des Asiles, qui semble au premier coup-d'œil une chose simple d'expériences particulières, bienfaisantes, philantropiques ou religieuses, se trouve le nœud obscur où viennent se rattacher de grandes difficultés nationales d'éducation et de pénalité. Qu'est-ce que la société humaine fait, en adoptant ce mode d'action qui consiste à soustraire un certain nombre de ses membres aux conséquences naturelles de leur position et à placer, entre la nature ou la loi et l'individu, une espèce d'intermédiaire, au bénéfice de celui-ci ? Qu'en résultera-t-il, à la longue, pour la société elle-même, pour ses liens, et pour ses devoirs ? Faut-il abandonner l'espoir de prévenir ainsi et d'empêcher une certaine somme de mal, qui se va multipliant

avec les générations? Faut-il laisser l'enfant pauvre ou vicieux suivre la destinée que lui crée la famille, dût-elle le mener jusqu'à la maison de discipline dès ses tendres années; ou faut-il essayer de détourner et de briser cette ligne cruelle par des moyens dont le résultat général et final ne peut être encore entièrement jugé? En un mot, faut-il ouvrir plus largement, ou fermer les Asiles?

C'est donc le principe même des Asiles qui est examiné maintenant; et le procès reste pendant devant l'opinion publique, malgré d'heureuses tentatives, de bonnes raisons, et toutes les intentions excellentes de la charité et du patriotisme. La Société suisse d'Utilité publique a fondé, il y a quatre ans, près de Berne, l'institution de Bæchtelen, sous le nom d'*Asile suisse pour la réforme des enfans vicieux;* et les Sociétés cantonales de Genève et de Vaud n'ont pas voulu, ces deux dernières années, se prononcer pour l'extension de cet établissement dans toutes les parties de notre pays, bien qu'elles l'approuvent en fait, qu'elles le regardent comme irréprochable et qu'elles aient voté l'envoi d'un sous-maître qui pût s'y former aux méthodes employées par l'institut bernois.

Bæchtelen est donc un des faits essentiels du débat sur les Asiles. Il occupe l'extrême limite de cette position, à la fois bienfaisante et hardie, au moyen de laquelle on essaie de soustraire de jeunes âmes à l'influence ou plutôt aux nécessités qui naissent de leur position naturelle. Il s'ouvre pour remplacer la famille, là où la famille est un foyer de mal présent et à venir; il pourrait servir aux répressions qu'exerce la loi contre les individus qui menacent l'ordre, plus encore par leurs dispositions, leur force et leur jeunesse, que par des délits accomplis. Il est la réalisation la plus complète et la plus courageuse des Asiles.

L'idée qui l'a formé voudrait en étendre le bienfait, et recueillir partout dans des maisons pareilles ces enfans vicieux, êtres perdus, condamnés d'avance à la honte et au malheur si l'amour ou la pitié ne s'en occupent. Cette cause est belle; il vaut la peine de peser les opinions, les avis et les raisons contraires dans un sujet de telle importance, où tout est contesté, hormis pourtant le succès, partiel et local, mais entier, de l'institution de Bæchtelen.

Un des hommes qui s'en sont le plus activement occupés,

M. l'archidiacre Baggesen de Berne, dont l'honorable nom, le talent et le caractère bien connus rendent la parole digne de tous les sujets, nous adresse une réponse à un article de la Bibliothèque Universelle, où l'opinion contraire aux Asiles est très-bien soutenue et développée. En exposant la sienne et en défendant les Asiles, M. Baggesen reproduit les raisons et les argumens de la cause opposée; il donne ainsi, de chacune d'elles, un intéressant résumé, qui expose clairement la question et, pour un certain nombre d'esprits, pourrait peut-être la résoudre.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous adresser quelques observations en réponse aux objections que l'on élève contre le principe des Asiles: la *Bibliothèque Universelle* de Genève les reproduit dans son numéro de janvier 1843, à l'occasion d'un rapport de la Société suisse d'Utilité publique sur l'Asile de Bæchtelen. Ces objections ne sont pas nouvelles pour moi; elles se sont souvent présentées à mon esprit, et bien des personnes me les ont faites avec plus ou moins de clarté et de puissance. Mais l'auteur de l'article a le mérite de les avoir réunies sous un seul point de vue essentiellement moral, et de les avoir exprimées avec une grande force de conviction. C'est un mérite réel à mes yeux; car, loin de regarder comme un ennemi de la bienfaisance et de la charité, l'écrivain qui expose de bonne foi ses doutes sur certaines applications de ces vertus, je suis persuadé que, dans toute bonne œuvre, l'essentiel est de ne pas se faire illusion, d'être dans la vérité, et que la vérité ne jaillissant que du conflit d'une discussion vigoureuse des principes, l'opposant de bonne foi doit être reconnu comme ami par tout ami de la vérité.

Tout ce qu'on nous oppose revient à ceci: Que des établissemens de charité tels que nôtre Asile tendent à renverser l'ordre moral, qui repose sur la loi de responsabilité, soit des individus, soit des familles. Vous rendez, nous dit-on, des enfans vicieux, pervertis, plus heureux que ne le sont une foule d'enfans beaucoup meilleurs, et vous déchargez des parens, coupables d'avoir négligé et

même corrompu leurs enfans, de la responsabilité qui doit peser sur eux. N'est-ce pas accorder une prime au vice et à la négligence du plus saint des devoirs? N'est-ce pas relâcher tous les liens de la famille ? N'est-ce pas saper le fondement de l'ordre social ?

Cette objection a certainement une grande portée, mais elle n'a pas pu changer ma conviction sur l'opportunité, l'utilité et la nécessité même d'Asiles du genre de celui dont il s'agit.

D'abord, quant aux individus, aux élèves eux-mêmes, le sentiment de leur responsabilité morale est bien loin d'être étouffé en eux par la manière dont ils sont traités dans l'Asile et par le bonheur dont ils y jouissent. Si M. Kuratli, le directeur de la maison, après avoir fait le tableau de leur vie journalière, s'écrie naïvement, il est vrai, mais du fond de son âme : « peut-on être plus heureux que nos enfans? » il est clair que ce bonheur n'est pas dû seulement à leur situation extérieure ; car un travail continu, laborieux, souvent assez rude, et une nourriture très-simple, grossière quoique salubre, acquise à la sueur de leurs fronts, ce n'est certes pas ce qui forme ordinairement l'idéal du bonheur pour des enfans et des jeunes gens de cette classe. Aussi les paysans des alentours s'apitoient-ils sur eux et ont-ils de la peine à comprendre leur air content et leurs chants. Ce contentement et cette sérénité ne se développent en eux qu'à mesure qu'ils se sentent devenir meilleurs. Le malheur du vice, dont ils ont fait l'expérience, est tout aussi présent à leur âme que le bonheur de la vertu, qu'ils commencent à connaître : ou, pour parler plus exactement et aussi plus chrétiennement, ce n'est qu'après avoir senti toute la misère du péché qu'ils éprouvent aussi les effets de la grâce divine. C'est l'amour de Dieu, et non pas seulement celui des hommes, qu'ils apprennent à connaître dans les effets de la charité qui les a recueillis, qui les a tirés de leur misère pour les mettre sur un sol nouveau, et dans une atmosphère nouvelle d'ordre et de moralité. L'expérience, l'observation exacte du développement moral dans chacun de nos élèves, atteste la vérité de cette manière de voir. Ils ne se sentent pas heureux, aussi longtemps qu'il n'y a pas en eux un commencement d'amélioration ; ils regrettent souvent la liberté dont ils jouissaient dans leurs écarts et dans leur vagabondage ; ils ont de la peine à vaincre leur paresse et leur légèreté : et ce qui est le point principal, ce n'est qu'après avoir bien senti toute la honte et tous les remords de conscience de leur conduite passée, qu'il s'opère en

eux un véritable changement, une renaissance intérieure. Mais n'est-ce donc pas là la manière dont Dieu même procède dans l'éducation de l'humanité et de chaque âme humaine? Sommes-nous donc sauvés par la loi et par ses rigueurs et par tous les effets de la colère divine? ou le sommes-nous par la grâce, par la manifestation de la bonté et de la miséricorde de notre Dieu? Il n'y a pas de véritable moralité où il n'y a pas de gratitude; c'est la reconnaissance qui nous rend bons. Ce qui manquait à ces pauvres enfans, ce n'était en général pas la colère et les châtimens, qui les endurcissaient dans le mal, mais l'amour paternel. Nous leur donnons à connaître cet amour, afin d'en faire des hommes. Oui, nous avons l'espoir qu'ils le deviendront, dans toute l'étendue du terme; et cet espoir qu'ils seront un jour de meilleurs pères que leurs parens, est en effet un des buts que nous nous proposons d'atteindre, afin de développer en eux le germe de futures familles meilleures que celles dont ils sont sortis.

Voilà ma réponse quant à ceux qui sont admis : ils trouvent dans leur admission même une leçon qui les condamne et qui les change; et quant à ceux qui sont exclus, on ne leur fait aucun tort, il n'en résulte pour eux aucun enseignement fâcheux. Quoique notre Asile ne s'entoure pas de l'opprobre d'une maison de détention, je n'ai pas encore vu d'enfans ou de jeunes gens qui eussent désiré y être reçus comme élèves. Les enfans bien nés, ayant de bons parens quoique pauvres, ne le voudraient certainement pas; ils aiment trop leur vie de famille, et il n'y a pas d'enfant qui ne quitte avec larmes la maison paternelle, même pour la meilleure pension. Les enfans négligés, mal élevés, corrompus et vicieux, le voudraient peut-être encore moins, car ils n'ont généralement pas la moindre idée du bonheur à trouver dans un semblable Asile : leurs idées de bonheur sont avant tout la liberté de faire ce qu'ils veulent, de suivre leurs mauvais penchans, de ne pas travailler et de bien manger et bien boire. Quand on y réfléchit, on reconnait qu'il est absurde de supposer qu'un garçon de douze à seize ans pourrait se mettre à voler, ou s'adonner à quelque vice plus honteux, afin d'avoir la perspective d'entrer dans un Asile. Un enfant complétement abandonné et mourant de faim se sentira certainement fort heureux d'être recueilli dans une maison quelconque où il trouve du pain et un lit; mais, s'il n'est pas encore vicieux, il n'ira pas voler pour y être reçu à une époque incertaine : s'il vole, c'est le dénuement

qui l'y pousse pour satisfaire ses besoins du moment. Il n'est pas de cet âge de faire des combinaisons comme celles d'un forçat libéré, qui commet de nouveaux crimes pour rentrer dans une prison où il se trouvait bien.

Ce qui serait un grand malheur et d'un bien mauvais exemple, c'est de voir sortir d'un Asile comme le nôtre des hommes aussi immoraux et aussi pervers qu'ils le seraient devenus sans y être jamais entrés. Il est vrai qu'alors ils n'y auraient pas goûté ce bonheur véritable, ce bonheur intérieur, qui est inséparable d'une conscience en repos; mais toujours ils y auraient en effet été pendant quelques années comparativement plus heureux, physiquement, qu'ils ne le méritaient; ils y auraient acquis des connaissances et des moyens dont ils ne sauraint faire qu'un mauvais usage. Ce bien-être de quelques années et cette éducation physique et intellectuelle seraient alors en effet une prime accordée au vice. Mais c'est une raison de très-grand poids, et rien de plus, pour être très-sage et très-consciencieux dans l'établissement et dans la direction d'instituts de ce genre. Il ne faut pas perdre de vue ce dont il s'agit. Il ne s'agit de rien moins que de la régénération. Il y a là tout ou rien. Et si je n'avais la plus ferme et parfaite conviction que cette régénération est possible, si l'expérience ne le prouvait pas par des exemples avérés, si je n'avais foi dans la puissance de l'Evangile et de la grâce divine, je retirerais mes mains de cette œuvre, parce que je regarderais aussi ces Asiles comme des utopies philantropiques ou comme des essais hasardeux, peut-être inconsidérés.

Mais passons au second point de vue de l'objection : la famille. J'avoue qu'il est plus difficile de répondre à ce qu'on dit là-dessus. Je reconnais volontiers que tout ce qui relâche les liens de la famille, en déplaçant la responsabilité des parens pour leurs enfans, est nuisible à l'ordre moral de la société, qui repose sur la famille et ses devoirs. Mais que voulez-vous donc faire? Le fait est que vous avez des familles tombées dans un tel abîme de désordre et d'immoralité que les affections naturelles et les motifs religieux n'ont aucune prise sur les parens, sur un père journellement pris de vin, sur une mère abrutie par le vice et par la misère, pour les engager à remplir leurs devoirs de parens. Vous voulez que les lois de l'État, et la responsabilité qu'elles font peser sur le père de famille, soient des motifs plus forts que la religion et la nature. Mais il est certain qu'ils

sont bien plus faibles, et que des parens irréligieux et corrompus ne se laisseront pas empêcher, par la responsabilité légale, de donner de mauvais exemples à leurs enfans, de les maltraiter et de s'en servir comme d'instrumens pour des gains immoraux et illicites. D'ailleurs, que font nos institutions politiques et nos lois ? je ne sache pas qu'elles rendent les parens responsables, ni des mauvais exemples, ni de la mauvaise éducation qu'ils donnent à leurs enfans, ni même des vols et autres délits que ceux-ci commettent. Elles n'empêchent pas le père d'aller au cabaret, elles permettent la multiplication de ces cabarets à l'infini, comme autant d'écoles d'ivrognerie pour les pères de famille. Elles n'empêchent pas, ces lois, la prostitution des mères, lorsqu'elles sont mariées, encore moins leur paresse et leur malpropreté ; et lorsqu'elles ne sont pas mariées, ce n'est encore que d'une manière injuste et fausse qu'elles font tomber, par le principe de maternité, la responsabilité sur ces malheureuses : ce sont les communes qui en dernière instance sont chargées, dans notre pays, des enfans naturels. La famille n'est plus ce qu'elle devrait être, et par d'autres raisons que par les Asiles. Vous voulez qu'un enfant vicieux fasse le malheur de ses parens, qu'il soit la croix de sa famille, que sur celle-ci retombent sa misère et son ignominie. Oui, je le reconnais, c'est là la loi naturelle et divine. Mais elle ne s'exécute pas, le pouvoir du péché l'a rendue inefficace. Cet enfant vicieux ne fait pas le malheur de ses parens : si c'est un garçon, le père s'en sert comme d'un aide dans son travail, ou il le loue pour un peu d'argent à tel autre qui le fait courir et porter des paquets, heureux encore s'il ne le prend pour compagnon dans ses vols ; si c'est une fille, on lui laisse la garde de ses frères et sœurs, qu'elle apprend, non à soigner, mais à maltraiter dans l'impatience naturelle à son âge et suivant l'exemple de sa mère, ou on l'envoie à la fabrique travailler comme une machine (les mauvais propos exceptés que la machine n'entend pas) et plus tard elle est vouée à la prostitution. Je parle d'expérience, je ne charge pas, j'ai visité pendant les dix-huit ans de mon ministère bien des familles telles que je les décris. Je puis assurer que là où la religion et les sentimens naturels ne rappellent pas les parens à leurs devoirs, la responsabilité légale n'a plus de poids. Et les écoles ? Mais c'est déjà un moyen hors du système que je combats ; elles tendent déjà à soustraire les enfans à l'éducation domestique, et bien des parens se défendent de les y envoyer, quoi-

qu'elles soient gratuites ; on est obligé de les y forcer, de par la loi. Soyons de bon compte : nos écoles ne corrigent guère les enfans mal élevés et vicieux ; elles les rendent plus habiles au mal comme au bien, voilà tout, oui presque tout, à moins que l'esprit religieux n'y soit bien vivant et bien fort, et le régent un véritable pédagogue chrétien. Leur action morale est presque toujours bien faible, quand l'éducation domestique et la vie religieuse de la famille manquent. Que faire? c'est une question qui doit se présenter bien souvent à tout homme charitable, à tout ministre de l'Évangile, lorsqu'il visite de telles familles. Laisser ces malheureux enfans se pervertir, se perdre complétement afin qu'ils deviennent des instrumens de punition pour leurs mauvais parens? C'est à mon avis une horrible application de cette loi de responsabilité paternelle que l'on invoque. Nos lois donnent aux communes le droit de soustraire les enfans à l'autorité paternelle, lorsque les parens en abusent; elles leur imposent même le devoir de se charger des enfans délaissés par leurs parens. Je crois qn'il y a là devoir et droit de la société qui est la grande famille, qui l'est à d'autant plus juste titre qu'elle est une société chrétienne. Elle a aussi sa responsabilité devant elle-même, devant les autres sociétés et devant Dieu. D'ailleurs, en ôtant les enfans aux parens coupables, il y a aussi punition pour ceux-ci. Ils sont privés du plus grand de leurs droits et des plus douces jouissances de l'humanité ; et s'ils ne le sentent peut-être pas, toujours justice leur a été faite. Je puis citer plusieurs exemples de parens, et des plus abjects, qui n'ont pu être décidés qu'avec beaucoup de peine à nous remettre leurs enfans : non qu'ils les aimassent, mais parce qu'ils leur étaient utiles. Nous exigeons le consentement des parens, à moins qu'ils ne soient repris de justice, et ce consentement n'est pas toujours facile à obtenir. De plus, nous faisons payer une pension, modique il est vrai en raison de ce que les élèves nous coûtent, d'après notre système qui exige beaucoup de surveillans, mais toujours assez forte pour que, dans notre pays, un père ou une commune ne se décident à la payer que lorsqu'ils en voient la nécessité. Quand ce sont les parens qui paient, c'est une charge qu'ils s'imposent pour remplir leurs devoirs de parens, et il y a telle pauvre mère qui est obligée de travailler beaucoup pour gagner ces 50 francs par an en sus de son pain quotidien. Cela paraît dur, et nous n'y serions pas obligés par économie, mais c'est par égard pour la responsabilité morale.

Quand ce sont les communes qui paient, elles ont bien des moyens de faire sentir aux parens que ce n'est pas une prime accordée au vice. Nous nous informons aussi, à toute présentation, très-exactement, des circonstances de la famille, et nous refusons tous les élèves qui pourraient rester dans leur famille ou être élevés d'une autre manière.

Ce sont des palliatifs, diront ceux qui en veulent au principe des Asiles. J'en conviens, ce sont des palliatifs; mais on voit du moins que nous ne méconnaissons pas le principe de la responsabilité et de la famille. Plût à Dieu que nous eussions, au lieu de ces palliatifs, un moyen, un moyen sûr, un moyen général de régénérer les familles! Cette régénération ne serait possible que par le concours bien ordonné, harmonique, complet, de tout ce qui a force morale dans la société : de la religion avant tout, de la vraie religion, du christianisme dans toute sa pureté et dans toute sa vie ; ensuite, des lois rendues et exécutées dans toutes les branches de la vie publique avec le seul but du bien moral ; enfin, de l'action gouvernementale dirigée partout par la haute sagesse de l'ordre dans la liberté et de la liberté dans l'ordre. Mais comment espérer ce concours de toutes les forces morales de la société, dans notre société telle qu'elle s'est faite?

On s'est beaucoup occupé d'utilité publique. On s'est assez occupé, et même trop à mon avis, de généralités et d'abstractions : des masses, du peuple en général, des classes industrielles, du paupérisme, d'économie politique, de constitution, de l'État, de l'Eglise, des Écoles, que sais-je? de tout cela pris généralement, abstraitement; occupons-nous une fois et tout de bon des individus, des personnes. C'est commencer bien petitement pour arriver à des multitudes ; oui, car c'est commencer par l'unité pour avancer un à un. Mais n'avons-nous pas de grands exemples pour procéder ainsi? N'avons-nous pas le plus grand des exemples, celui de Jésus-Christ ? C'est par la régénération de douze hommes, qui n'étaient pas meilleurs que nous tous, pris un à un, qu'il a vaincu le monde; et son œuvre marche, après avoir vu tomber bien des abstractions et des généralités. Ayons foi en sa parole, qui dit que c'est un sujet de joie parmi les anges de Dieu, lorsqu'un seul pécheur fait pénitence. Il nous révèle en ces mots le grand, le divin principe de l'individualité, du prix infini et éternel de la personne en soi, de chaque personnalité humaine devant le grand

auteur personnel de toute existence personnelle. Changer les masses afin de changer les individus, réformer la société afin de régénérer les hommes, c'est l'inverse de la marche de la nature et de la grâce. C'est en changeant les individus que l'on change les masses, c'est en convertissant les hommes personnellement que l'on régénère la société. Voilà le principe de l'Evangile et de toute réforme selon l'Evangile [1]. C'est aussi le principe de notre Asile. De là cet amour de l'individu, de chaque enfant considéré dans son être personnel, dans le salut de son âme. L'éducation n'est rien quand elle ne découle pas de cette charité personnelle, quand elle ne voit pas dans l'élève même son but, et qu'elle en fait, d'une manière ou d'autre, un moyen, moyen de finances ou de célébrité, moyen d'agriculture ou de politique, moyen de système d'éducation ou d'avancement de la science. Il faut vouloir tout simplement, tout bonnement, le bien moral et intellectuel, le bien éternel de l'élève pour l'amour de lui-même, et rien de plus. Tout le reste dans l'éducation doit être subordonné à ce seul but. Le même principe s'applique aussi à l'organisation de l'établissement. La personnalité de l'instituteur et de tous ceux qui prennent part à l'œuvre, c'est le grand point, le point essentiel. Donnez-moi un homme, et je vous ferai un Asile ; mais ne me demandez pas un Asile aussi longtemps que je n'aurai pas l'homme qu'il lui faut. Tout, dans l'organisation d'un Asile, doit concourir à seconder l'action personnelle de celui qui doit y être le père, s'il est ce qu'il doit être. Et s'il ne l'est pas, aucun art organisateur et réglementaire ne peut remplacer ce qui manque, l'esprit, le caractère, l'amour, la vie morale. Je désire bien que nous réussissions à former dans notre Asile des hommes semblables à M. Kuratli, afin qu'il en sorte de véritables éducateurs et restaurateurs de l'humanité déchue. C'est possible, je crois ; et si les germes du talent et du tact de l'éducation, que je suppose déja existans dans de jeunes hommes capables, intègres et dévoués, peuvent être développés dans toute leur

[1] Ce principe du respect pour la personnalité est entièrement opposé à l'individualisme qui décompose la société. Car ce dernier, c'est l'égoïsme qui ne voit hors de son propre moi que des masses et des généralités, et pour lequel les autres ne sont que des atômes composant ces masses et des nombres contenus dans ces généralités. Tandis que la charité voit avant tout les personnes et reconnaît dans le prochain un autre moi, égal en droits et en espérances.

vigueur et jusqu'à maturité, ce doit être certainement par la pratique même dans un institut de ce genre. Mais quand même cela ne réussirait pas à un tel point que notre Asile devienne un véritable Asile-modèle et le berceau d'institutions semblables, je m'en consolerais s'il atteint son but direct, si, comme fruit de cette œuvre, il en sort quelques hommes, — douze, vingt, trente peut-être, — pieux, laborieux, probes, qui, sans l'Asile, seraient devenus des malheureux et des malfaiteurs. C'est peu, si l'on ne regarde qu'au nombre. Mais si l'on met dans la société quelques hommes régénérés de plus, et qu'ils deviennent de braves pères de famille, il en peut résulter bientôt une progression géométrique. Et dans tous les cas un exemple aura été donné, un exemple vivant de ce que peut l'éducation chrétienne, et nous pourrons proclamer, non pas notre sagesse et nos talens, mais la puissance de l'Evangile et la bonté du Très-Haut.

Voilà, Monsieur, ce que je me promets de notre Asile. Je ne sais jusqu'à quel point les espérances que nous en avons conçues pour le bien public se réaliseront; mais ce que je sais, c'est que si nous pouvons sauver quelques âmes, l'œuvre sera grande devant Dieu, et nous aurons fait notre tâche.

Agréez, etc.

Baggesen, Archidiacre.

MÉLANGES.

LA ROBE NOIRE. — SOUVENIR D'ENFANCE.

Rien ne prouve mieux la faiblesse de l'intelligence humaine, que cette crainte secrète que nous éprouvons pour tout ce qui est mystérieux et inconnu. Les faits inexplicables dont on est témoin paraissent-ils indiquer un pouvoir illimité et cruel, c'est de la terreur que l'on ressent. Ne causent-ils ni peine ni plaisir, on n'a que de la surprise. Donnent-ils au contraire une jouissance inattendue, l'étonnement devient de l'admiration. Or un malaise moral est au fond toujours caché en celui qui éprouve l'un de ces sentimens, et voilà pourquoi sans doute les deux derniers même nous fatiguent bientôt. A petite dose tous ont de l'attrait, parce qu'ils modifient énergiquement notre état moral, et que le mouvement de l'âme c'est la vie.

Pourquoi, même dans un âge sérieux, une bonne histoire de revenant promet-elle encore un certain plaisir? Par quelle cause un récit tragique excite-t-il toujours notre intérêt ? C'est que nous sommes sûrs d'avance de pouvoir secouer notre émotion si elle devient désagréable et rentrer quand il nous plaira dans notre chère réalité. Mais si c'est de la réalité même que nous attendons des terreurs, si nous devons être les héros de ces histoires sans le pouvoir d'abdiquer à volonté, alors nous devenons circonspects et nous ne nous risquons plus.

Ces réflexions paraissent la préface naturelle d'un conte de revenans. Mais y en a-t-il jamais eu, et pourrait-il d'ailleurs en exister au dix-neuvième siècle? Il faut avouer qu'en tout cas ils sont devenus plus modestes. Dans les récits de nos jours on ne les voit

figurer que comme simples donneurs d'avis mystérieux, ou comme procurant des songes prophétiques. Ils ont quitté leurs grands suaires noirs ou blancs, leurs têtes de mort et leurs grosses voix. On ne les entend plus tenir de longs discours, et c'est tout au plus s'ils se permettent quelques accens fugitifs et aériens ou quelques grattemens contre les portes de nos demeures. A ce degré d'amoindrissement peut-on encore les admettre? Pour moi j'en serais fort tenté, et si j'étais bien sûr qu'il y en a je prouverais aisément qu'il doit y en avoir. Disons de plus en leur faveur qu'on n'a jamais rien établi qui les niât positivement, et c'est déjà beaucoup pour eux d'être déclarés possibles. En outre, je ne suis pas de ceux qui croient au développement toujours croissant de l'esprit humain, et je pense qu'il parcourt, dans sa marche, plutôt un cercle qu'une ligne progressive; s'il en est ainsi, il doit à de longs intervalles repasser par les mêmes points, en sorte qu'un jour on en reviendra aux revenans. D'ailleurs, et sans plaisanterie, est-ce à une époque où la plupart des hommes qui réfléchissent croient à l'immatérialité de l'âme, tout en admettant qu'elle a besoin d'organes physiques pour l'exercice de ses facultés, qu'on peut rejeter toute influence de ce qui est esprit sur ce qui est esprit et matière tout à la fois? Il serait piquant de prouver que c'est à cet égard la classe la plus instruite qui est la plus près d'être convaincue, et je ne pense point la chose impossible. On admet l'action mystérieuse de l'âme sur le corps; en voyant les hallucinations causées par le délire, on reconnaît que certains états anormaux de l'esprit produisent sur nos organes les mêmes effets que causeraient des objets réels, avec plus de vivacité et de vérité même; pourquoi nier ensuite cette influence parce qu'elle s'exercerait de la part d'une âme dépouillée de son enveloppe sur un être encore vivant?

Est-il bien sûr que quelques communications rapides et fugitives nécessitent l'union intime des deux principes, telle qu'elle a lieu dans l'état ordinaire de la vie? Et nous qui recevons à chaque instant des impressions venant des objets extérieurs, pouvons-nous affirmer qu'il n'en est aucune qui soit causée par ceux qui ne sont plus? Pour établir l'impossibilité de toute communication des vivans et des morts on suppose que l'âme, en se séparant du corps, n'emporte avec elle aucun principe matériel, et l'on conclut qu'elle n'a plus de moyens de se manifester. Mais cela même est-il certain? sans admettre le moins du monde qu'elle est matérielle, y a-t-il

absurdité à supposer qu'après la mort elle est encore unie avec quelque élément terrestre d'une essence inconnue, plus pure: peut-être à ce germe incorruptible d'un nouveau corps glorieux? Enfin, et ce sera notre dernière réflexion sur ce sujet, l'homme vit sur la terre comme au milieu d'un songe; il ne sait d'où il vient et il ignore comment se fit l'union incompréhensible de son âme et de son corps, ainsi que les conditions qui l'entretiennent; il ne perçoit les objets extérieurs que par cinq sens très-bornés, et il a de fortes raisons de supposer que quelques êtres en ont d'autres qui lui resteront à jamais inconnus. Or, c'est placé dans ces circonstances défavorables, avec des connaissances si imparfaites et toutes subjectives, qu'il voudrait décider que là où il ne voit et n'entend rien, il n'y a rien, et que ce dont il n'a pas la perception nette et certaine n'existe point réellement! Qui peut dire si ces angoisses passagères qui nous saisissent quelquefois sans raison, ces sensations étranges et inattendues, ces pressentimens secrets et pourtant irrésistibles, ne sont pas dus à l'influence des êtres invisibles qui nous entourent, et le résultat de sens non encore classés et définis?

Après cette quasi-réhabilitation des êtres surnaturels, j'en viens à mon récit. On peut juger d'après ce qui précède que, dans mon enfance, je n'étais pas incrédule en ce genre. D'un caractère rêveur, doué d'une sensibilité d'organes presque maladive, je redoutais beaucoup les apparitions. J'y croyais sans m'être fait là-dessus de système philosophique; mais c'était bien pis, car à cet égard j'avais la foi. Une servante imprudente m'avait fait voir un jour, à moi si mal préparé pour cela, une personne âgée dans son lit de mort. Je ne l'avais point connue vivante, en sorte que ce visage ridé, d'une blancheur étrange, ces lèvres minces et serrées, ce menton anguleux, cette expression sarcastique, produisirent sur mon esprit une impression ineffaçable. Dans les personnes que j'avais contemplées pendant leur sommeil, malgré leurs yeux fermés je pouvais voir la vie courir sur tous les traits, tandis qu'ici tout était sec et glacé. J'appris ainsi que la mort a son expressiom à elle, qui peut s'allier à d'autres, mais qui les domine toujours. Ce souvenir qui ne me quittait plus et que je ne pouvais chasser, finit par me rendre d'une poltronnerie à toute épreuve, à l'endroit des esprits, des revenans et des morts. Je m'étonne encore à présent de cette richesse d'imagination qui pouvait créer les fantômes

les plus bizarres et les plus affreux ; et je suis sûr que si je pouvais les reproduire, ils m'effraieraient même aujourd'hui. Mais à un certain âge cela ne se peut plus ; la poésie de l'âme s'est envolée ; on a vu tant de types de figures bien définis et peu diversifiés qu'on retombe dans le vulgaire en voulant imaginer l'horrible ; pour composer les décors du Don Juan ou du Freyschutz c'est aux enfans qu'il faudrait s'adresser.

Mon père m'accordait souvent la permission de m'établir dans son cabinet pour y travailler en silence. Cela m'était fort agréable, car durant l'hiver un excellent feu, un véritable feu d'administration publique, en rendait le séjour attrayant pour un petit garçon frileux comme je l'étais. Mais dans cet appartement il y avait une chose qui me plaisait beaucoup moins. Cette pièce, fort longue, très-étroite, avait à son extrémité une alcôve fermée par deux grands rideaux, peu larges et arrondis par le haut. Tout près de là, se dessinant sur leur fond blanc, on voyait suspendue la longue robe noire dont nos ministres protestans sont revêtus dans la chaire ; de l'autre côté, et comme pour faire pendant, était aussi accroché le manteau de même couleur et le rabat qui servent dans les jours moins solennels. Tel que vous me connaissez maintenant, lecteur, vous devez comprendre que pendant ces longues soirées, si j'étais seul, je n'étais pas très à l'aise dans ce cabinet, et qu'en certaines circonstances il pouvait y avoir compensation entre la chaleur qui m'arrivait du feu et celle que je perdais par la crainte. Aussi, mettez-vous à la place de ce pauvre enfant peureux, de dix ans au plus. Jugez de l'effet que devait produire sur moi cette pièce, si étroite qu'il eût été impossible d'échapper à un revenant qui aurait le moins du monde écarté les bras, ce fond de chambre où se trouvaient tous ces objets noirs ou blancs, aux formes sinistrement allongées, et qu'on ne pouvait distinguer que d'une manière vague de l'endroit où étaient la cheminée et le fauteuil de mon père. Heureusement, la porte d'entrée qui s'ouvrait tout contre les rideaux, joignait fort bien. Jamais aucun perfide courant d'air n'était venu agiter les manches de la robe noire, et donner ainsi une atroce vérité à mes suppositions funèbres.

Or, un soir que mes parens étaient en société, et qu'il ne restait à la maison que les deux domestiques et moi, je me rendis au fatal appartement dont je viens de donner la description, afin d'y faire mes devoirs de collége et de lire ensuite quelque ouvrage favori.

Les pieds bien près du foyer, enseveli dans le vaste fauteuil, j'écrivais une version pour la soumettre le lendemain au régent de classe. Il ne me souviens plus quel en était le sujet; tout ce que je puis dire c'est qu'il n'était pas de nature à réveiller les souvenirs fâcheux qui me préoccupaient si souvent. Au contraire, tout à fait absorbé par mon travail, je ne pensais plus au lieu où j'étais, et ce soir-là je n'avais point, comme à l'ordinaire, jeté de regards furtifs vers le fond de la chambre.

La version achevée je me mis à lire; c'étaient les Mystères d'Udolphe d'Anne Ratcliffe. Etrange fatalité ! Cette lecture que je n'aurais jamais dû faire qu'en plein soleil, sous l'azur des cieux, au milieu des fleurs des prairies, tenant d'une main l'habit de mon père et de l'autre ma mère par sa jupe, j'allais moi, pauvret, aveuglé par la curiosité et ne prévoyant pas ce qui m'attendait, m'y livrer dans cette chambre solitaire et allongée comme un cercueil. Durant les premières pages, je n'eus que du plaisir. Je m'identifiai peu à peu avec les personnages et les lieux décrits par l'auteur. Les châteaux ruinés, les donjons, les vastes forêts, tout cela ne m'inquiétait point. Il avait bien, il est vrai, été déjà question une ou deux fois de longues galeries et de passages secrets, en sorte que, surtout en mouchant la lumière, je m'étais surpris assez souvent à regarder les rideaux de l'alcôve. Je dois avouer aussi, qu'à mesure que les incidens du drame s'assombrissaient davantage une sourde inquiétude commençait à m'agiter.

Enfin j'arrivai à un endroit du livre où un spectre, vêtu de blanc, s'avance lentement, en secouant de lourdes chaînes; tout à fait saisi par la description de l'auteur il me semblait ouïr ce cliquetis lugubre, lorsqu'un grattement lent, mais fort distinct, se fit entendre au fond de la chambre. Dans le premier instant je n'y fis pas beaucoup d'attention; ce bruit s'identifiait trop naturellement avec l'impression que je recevais alors pour que je pusse l'en séparer; mais lorsqu'il se fut renouvelé, et d'une manière plus prononcée, je sortis brusquement du monde idéal où le roman m'avait plongé, et je compris aussitôt qu'une réalité effrayante était là qui m'attendait. D'un mouvement convulsif je fermai le livre, et je toussai de ma plus grosse voix. Que de choses renfermées dans cette interjection ! On aurait pu la traduire ainsi : « Cette fois, j'espère qu'en voilà une qui compte ! » ou bien : « On ne dira plus, je pense, qu'il n'y en a pas ! » En effet, j'étais certain que mon père était absent, l'ayant vu et

entendu sortir avec ma mère ; aucune personne vivante ne pouvait être actuellement dans le lit placé au fond de l'alcôve ; je dis vivante, parce que je savais malheureusement qu'autrefois une de mes vieilles tantes y était morte. J'écoutais avec anxiété ; aucun bruit ne se faisait plus entendre. Les yeux fixés avec horreur sur les rideaux blancs et la robe noire, j'attendais de nouveau le grattement sinistre. Ce ne fut pas longtemps, car il surgit plus fort, plus précipité et à de plus courts intervalles. On aurait dit qu'une étoffe consistante et sonore était déchirée par lambeaux ; bientôt il vint s'y joindre une sorte de gémissemens rauques et étouffés, semblables aux derniers râles d'un mourant entendus de loin. Dans un violent paroxysme causé par l'effroi je frappai avec force un des bras du fauteuil ; les grattemens cessèrent aussitôt : un élan de joie vint inonder mon âme ; je venais d'imposer au spectre ; il avait peur ! Mais ce triomphe ne fut pas de longue durée ; tous les bruits recommencèrent à la fois avec une effroyable énergie ; il semblait qu'un homme enterré tout vivant poussait des hurlemens sourds, lamentables, et grattait avec rage les parois de sa bière. Je venais de voir distinctement la grande robe s'agiter. Horreur ! Une de ses manches se détachait et vibrait comme par un mouvement convulsif ; à chaque instant je m'attendais à voir les rideaux s'écarter, pour livrer passage à une tête de mort aux yeux flamboyans et au ricanement atroce. Je jetai avec angoisse les yeux au-dessus de la cheminée ; le portrait de mon bisaïeul maternel y était suspendu ; le peintre avait cherché à lui donner une expression aimable et bienveillante, mais ce sourire assez fade me parut horriblement bête dans ce moment-là. Il y avait de nouveau un silence profond. Je n'entendais plus que le bruit de ma respiration haletante, et l'odieux tic-tac de la montre de mon père fixée à côté de la glace. Cette montre me paraissait stupide, de ne pas comprendre que le fils de celui qui la portait souvent dans son sein et la remontait chaque jour, courait un grand danger ; je la trouvais lâche de ne rien faire, ou essayer de faire, pour lui. De tous côtés je cherchais une arme pour me défendre, mais hélas ! dans ce sanctuaire de la méditation et du travail, comment aurait-il pu y en avoir une ? Le canif même était renfermé dans le secrétaire ; aussi, en fait d'instrument pointu et portatif, je ne trouvai que les mouchettes, je m'en saisis et je me préparais à attendre l'événement. J'eus bien l'idée d'appeler ; mais, outre que je n'étais pas certain d'avoir conservé quel-

que voix, les domestiques étaient sans doute trop éloignées pour m'entendre. Il fallait cependant à tout prix en finir ; je mesurais du regard la distance qui me séparait de la porte, et si elle n'eût pas été placée précisément à l'endroit où la robe s'agitait, je l'aurais bien vite franchie. Je me décidai enfin, et j'allais m'élancer lorsque la chandelle, mal soutenue, glissa dans le tube qui la portait et s'éteignit. A ce moment, tous les bruits se réveillèrent plus forts que jamais; la flamme vacillante du foyer éclairait seule les rideaux et venait ajouter son illusion à l'odieux mouvement qu'ils avaient déjà. Fou de terreur, d'un seul bond je me trouvai vers la porte, mais soit défaillance, soit que je n'eusse pas mis la main sur le bouton, je ne pus d'abord ouvrir. Je sentais alors la robe noire tout contre ma figure, et j'entendis que les cris sourds sortaient, à n'en pas douter, du lit à trois pas de moi. La porte s'ouvrit enfin, mais j'eus un moment d'angoisse plus horrible encore, parce qu'il fallait, pour sortir, tourner un moment le dos à l'escalier; je ne doutais point qu'aussitôt ce mouvement fait, je ne fusse saisi par derrière. Il n'en fut pas ainsi cependant, et d'une voix à laquelle l'émotion ne laissait plus rien d'humain, j'appelai; il y avait sans doute bien de la terreur dans mes accens, car au bout de cinq ou six secondes seulement les deux filles, la figure bouleversée, parurent sur le seuil, une lumière à la main. Je ne fis qu'indiquer du geste l'alcôve, car le bruit infernal qui continuait toujours en disait assez. Enhardi par leur présence, je tirai vivement le rideau et ne vis rien sur le lit; je me précipitai dessous, rien non plus; c'était donc dedans, et jamais spectre n'avait été plus près d'être pris en flagrant délit. J'arrachai violemment les couvertures et le matelas, aussitôt un être étrange, blanchâtre, et dont nous ne pûmes saisir d'abord les formes bizarres, s'élança au milieu de nous et disparut par la porte restée entr'ouverte.

Vous le décrirai-je, lecteur? — Cela serait inutile, car c'était tout simplement le chat de la maison, qui ayant suffisamment chaud, ou à demi-étouffé peut-être, ne retrouvait plus d'issue et se révoltait à grand bruit dans le garde-paille qu'il avait furtivement conquis. Par un hasard malheureux, la personne qui avait fait le lit ne s'était point aperçue que le bas du rideau restait engagé sous le matelas, en sorte que les mouvemens du chat prisonnier se communiquaient à tous les objets voisins.

M. S.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Novembre.

« La disette de nouvelles est toujours grande, quoique le bruit augmente un peu et que les arrivans de la campagne s'informent activement de ce qui s'est passé et de ce qui ne se passe pas. Voilà cinq mois environ que ce que la *Revue Suisse* a appelé le *dada* de la quinzaine manque ici. Pas de nouveauté qui réveille un peu et qui recommence. En fait de publications cela est sensible : Masgana, le Barbin des galeries de l'Odéon, se plaint de n'avoir rien de nouveau à offrir à la jeunesse des écoles qui revient la bourse bien garnie, mais qui ne l'aura pas longtemps. Le voyage du duc de Bordeaux en Angleterre défraie la conversation d'un certain monde, qui, d'ailleurs, se restreint et diminue de plus en plus. M. Berryer est allé saluer son *roi*. M. de Châteaubriand, malgré son peu de jambes, va aller voir aussi son *roi* à Londres. Il est le seul qui puisse lui dire un peu nettement la vérité sur l'état du pays et sur les chances à jamais perdues. Que ce jeune prince se tienne tranquille et vive avec dignité dans un coin : son rôle est tout tracé. On le dit convenable, sensé, assez raisonnable ; il ne l'est même que trop, pour les Français, et on remarque avec ironie qu'il n'a encore fait parler de lui par aucune aventure de jeunesse ; pour un petit-fils d'Henri IV, et pour le fils du duc de Berry, il est le plus irréprochable des bons sujets. Il a envoyé ici un de ses anciens écuyers, M. de Locmaria, pour prendre la direction de la *Quotidienne* et chercher à remonter ce journal qui était le plus étroit et le plus

bête, quoique loyal et honnête. Le duc de Bordeaux paraîtrait désirer que ses féaux ne se tinssent pas si en dehors de toutes les affaires; « car, disait-il à l'un d'eux, si je suis un jour en position de rentrer, je ne pourrais alors m'appuyer sur vous qui aurez été absens des affaires pendant vingt ans plus ou moins. » Mais laissons ces songes, ces propos de petite cour exilée qui prend le train des Stuarts, à s'y méprendre : il n'y a plus que le grand nom de Châteaubriand qui jette un reste de grandiose sur ce débris. Une poignée de vaniteux et même d'intrigans s'y rattachent encore, et vivent aux dépens de l'exilé. Un vieux vaudevilliste royaliste, qui n'a pas le sol, va à Londres tout exprès pour lire au prince je ne sais quelle pièce de poésie à son éloge et en tirer une gratification comme dans le bon temps. »

— « La question religieuse, la seule sur le tapis, grossit toujours. Vous aurez lu les lettres du cardinal de Bonald et de l'évêque de Châlons. Le recteur du collége de Nancy n'ayant pas permis à l'abbé Lacordaire d'y venir faire des prédications, l'aumônier a reçu ordre de son supérieur ecclésiastique de quitter cet établissement : pour n'être que provisoire, la mesure n'en est pas moins un défi, une menace, et non plus en paroles seulement. Le clergé continue de se donner tous les torts par la forme. Mais le pouvoir est si peureux que le bruit peut-être réussira, au moins pour quelque concession.

» Que ce vieux nom de Bonald ne vous abuse pas. Une chose est essentielle aujourd'hui au clergé de France, c'est l'absence de noms. Il ne se recrute guère que dans le peuple, et chez les *paysans* (*pagani*) : signe très singulier, mais qu'on ne saurait méconnaître. Il est très-rare que, dans des familles aisées, bourgeoises, moyennes, même religieuses, aucun fils se destine au sacerdoce; ce n'est plus une carrière. Il est de plus en plus rare que cela arrive dans des familles nobles, dans celles où se recrutait autrefois le haut clergé. Les hautes dignités elles-mêmes du clergé ne paraîtraient plus aujourd'hui aux enfans de ces familles nobles, d'ordinaire encore très-religieuses, une considération sociale suffisante et une compensation pour ce qu'ils perdraient. Qu'en résulte-t-il? c'est qu'il n'y a guère que les gens de campagne, fermiers ou petits propriétaires laboureurs qui poussent quelqu'un de leurs fils au petit séminaire, où il est élevé le plus souvent gratis ; ils considèrent cette prêtrise comme un avancement social relativement à leur

obscure condition. Mais ces enfans, même en étudiant avec soin ce qu'on leur apprend, ignorent une quantité de choses de la société et de la vie, et du monde moderne, qu'on apprend d'ordinaire *par l'air*, dans l'atmosphère générale et par les relations de tous les jours ; ils arrivent au sacerdoce, bons prêtres peut-être quant à la piété et à la connaissance théologique et liturgique spéciale, mais ignorans d'ailleurs, grossiers de manières et incapables d'agir dans une sphère un peu élevée. Là est la grande plaie du clergé français. M. de Maistre écrivait il y a bien longtemps : « qu'on me donne la feuille des ordinations en France, et je pourrai prédire de grands événemens. » Il voulait dire par là que, s'il avait vu, vers 1817, de grands noms, des enfans d'illustres familles entrer en foule dans le clergé pour réparer les brèches qu'avait faites l'impiété voltairienne de leurs pères, il aurait bien auguré de l'avenir de la religion en France. Eh bien ! rien de ce pronostic ne s'est réalisé. On a cité fastueusement deux ou trois noms en tout. Depuis dix ans cet état de choses n'a point changé. Le beau monde, la haute société ont beau se vanter de remplir les églises, les confessionnaux, tant qu'ils ne remplissent pas les cadres de la milice sacerdotale, ils n'ont rien fait, et ils n'y paraissent pas disposés. Aussi la montre est-elle plus belle que le fonds. — A toutes les causes qu'il y a dans le régime actuel pour être *mal élevé*, le clergé en ajoute donc une toute spéciale à son usage, et c'est ce qui explique en partie l'incroyable grossièreté de plume des feuilles ecclésiastiques en France.

» Comme exception au grand fait que je signalais tout à l'heure, on cite M. l'abbé de Cazalès, fils de l'illustre constituant ; après des études approfondies qu'il est allé suivre à Rome, il a été ordonné prêtre depuis quelque temps. Il avait été le fondateur de l'ancien *Correspondant* sous la restauration, feuille grave, modérée et très-éclairée. De tels membres sont malheureusement trop rares dans le clergé français.

» Ainsi on peut expliquer qu'il n'ait rien encore à opposer de comparable comme talent et science aux chefs principaux de l'Université, aux Guizot, Cousin, Villemain. Vous parliez la dernière fois d'un professeur de l'Université très-distingué, M. Patin, qui vient de compléter son ouvrage sur les tragiques grecs [1] : l'ouvrage a peut-être plus de valeur encore que celle que vous indiquiez. Sans

[1] *Etudes sur les tragiques grecs*, 3 vol. in-8°. Paris, chez Hachette.

doute, si on examinait la source et l'origine des diverses opinions qui y sont heureusement rassemblées, on n'y trouverait pas beaucoup d'*invention* proprement dite, mais en critique ce point est moins essentiel. Le fait est que M. Patin a recueilli avec goût et jugement tout ce qu'on sait et tout ce qu'on peut désirer pour le moment sur ces trois maîtres immortels, Eschyle, Sophocle, Euripide. Son livre est des plus complets; il représente le fruit de vingt années de lecture et d'enseignement. On peut dire de M. Patin, esprit de tout temps très-délicat, qu'il est arrivé à force d'études, de suite et de soin, à une grande distinction critique. C'est comme une terre peu grasse naturellement et peu féconde, une terre fine, un peu maigre, que la culture et des engrais successifs ont amendée et comme formée, et qui sur sa couche délicate, à l'abri des vents et moyennant des murailles bien exposées, porte d'aimables fleurs et des fruits assez savoureux. Son plus grand défaut, vous l'avez dit, est de ne pas distinguer net et d'un coup-d'œil inexorable l'endroit où finit le délicat élégant et où commence l'élégant commun : il accorde un peu trop à celui-ci. Mais, en somme, il est au premier rang dans la seconde ligne critique qui vient après Villemain. C'est un homme instruit sans un grain de pédantisme, un esprit vif et un écrivain de la meilleure littérature.

» La *Revue de Paris* du 29 octobre a publié un chapitre de l'ouvrage de M. Saint-Marc Girardin, autre universitaire très-spirituel, des plus distingués et des plus influens [1]. L'ouvrage de M. Saint-Marc Girardin est aussi le résultat de ses cours à la faculté des lettres depuis dix ans. Il y professe la *poésie française*, et à ce propos toute chose. C'est un des hommes qui ont le plus agi sur la jeunesse durant cet intervalle. Homme d'esprit avant tout, M. Saint-Marc Girardin ne semble pas avoir eu beaucoup de jeunesse, ni avoir ressenti bien vivement aucune des passions qui agitent d'ordinaire cet âge et qui ont particulièrement secoué le nôtre. De très-bonne heure il s'est posé comme un conseiller railleur, familier, de sang-froid, vif et même hardi d'expression et de franc parler, et frondant les goûts et les ferveurs alors en vogue dans les jeunes générations. Si d'autres, au même moment, *soufflaient chaud*

[1] Il est député, professeur à la faculté des lettres et membre du conseil de l'Université.

à tort et à travers, on peut dire de lui qu'il a *soufflé froid* sur la jeunesse. Il aurait trop réussi, si l'on venait à considérer ces jeunes égoïstes de vingt ans qui sans aucune ferveur, sans même aucun des défauts de leur âge, ne songent qu'à se pousser dans le monde et à y faire leur chemin. La morale que M. Saint-Marc Girardin a prêchée dans ses cours avec beaucoup de suite et de piquant, c'est la *petite morale*, comme il l'appelait, celle de tout le monde, celle de la société et du *grand chemin*, celle de la religion sans doute, mais celle aussi de l'intérêt bien entendu; il sait la dose juste dans laquelle on peut combiner la générosité et l'utilité sans compromettre celle-ci. Il a constamment raillé, et souvent avec bien de la justesse, les enthousiasmes pompeux, les désintéressemens à faux, toute l'exagération lyrique d'alentour. Ses raisons pouvaient sembler d'abord un peu subtiles, un peu pointues et un peu minces; mais l'expérience lui venant, il a grossi son fonds, et s'est élevé au moraliste. Ses idées sont fertiles; il abonde du moins en aperçus. Littérairement, il a réagi depuis dix ans avec une grande vivacité et persistance contre le lyrisme et surtout contre le drame moderne. Hugo a trouvé en lui un adversaire peu commode et d'autant moins agréable, que M. Saint-Marc Girardin l'est davantage à ses auditeurs. Cette petite guerre se passait jusqu'ici en paroles, en leçons orales: en les résumant en 1843 et en composant un livre avec son enseignement, M. Saint-Marc Girardin a bien pris son moment et s'assure d'un succès tout préparé. Il a beau jeu pour venir démontrer aussi clair que le jour que le drame de Hugo ne vaut pas celui de Sophocle, et que le *Père Goriot* n'égale pas non plus en beauté Mérope ou Niobé. Il est vrai que ces résultats si évidens sont amenés par les déductions les plus ingénieuses et les plus imprévues du monde : c'est une des formes de l'esprit de l'écrivain. Sa plume est aussi des plus vives : on ne lui reprochera pas la lenteur ni le traînant des phrases. Il les fait courtes, redoublées, lestes même. Il se plaît et excelle à un certain badinage de ton. Je ne sais quel rimeur plaisant a dit :

M. Nisard au style rengorgé,
M. Saint-Marc au style dégagé.

Mais c'en est assez pour annoncer un des livres qui promettent d'être des plus spirituels et des plus *actuels* comme on dit [1]. Voilà

[1] *Cours de littérature dramatique*, par M. Saint-Marc Girardin. 1 vol. Paris, chez Charpentier.

comment l'Université ... d'esprit et avantage. »

— Comme exemple de la manière de M. Saint-Marc Girardin, nous voulons citer quelques fragmens et suivre l'intention d'un article, très-piquant, où il rend compte du récent ouvrage de M. de Rémusat (*Essais de philosophie*). M. de Rémusat, on le sait, est un homme très-généreux sous son scepticisme, très-probe et très-désintéressé. Le critique trace de lui un portrait qui a l'air flatteur et qui est bien malicieux : que de tours de pensée et de style qui échappent ainsi à toutes les nomenclatures de la rhétorique! Il peut être instructif et curieux d'en faire remarquer quelques-uns.

« Si je voulais inspirer à un jeune homme, dit M. Saint-Marc Girardin, le goût et l'amour de la philosophie, je lui conseillerais de lire les *Essais* de M. de Rémusat. Les questions philosophiques y sont expliquées avec une clarté si vive et si ingénieuse, les doctrines de Descartes, de Reid, de Kant y sont exposées et discutées avec tant de force et de facilité d'esprit, les profondeurs de la science s'y trouvent éclairées par des réflexions si fines, si délicates, et surtout par des sentimens si nobles, si élevés et si fermes, qu'il est impossible qu'en lisant ce livre on ne se prenne pas de passion pour la science qui a inspiré l'auteur ; car je laisserais croire que c'est la philosophie qui a inspiré de cette façon M. de Rémusat. Quant à moi, je suis persuadé au contraire que, dans cette occasion, l'auteur a prêté à la science plus que la science à l'auteur. »

Après avoir ainsi fait entendre très-agréablement, mais très-bien, que ce qu'il faut chercher en M. de Rémusat, c'est bien plus l'homme que le philosophe ; après avoir d'ailleurs déclaré, en apparence d'une manière générale, « croire volontiers qu'il y a une science qui s'appelle philosophie, mais croire surtout qu'il y a des philosophes, » M. Saint-Marc Girardin va contester, avec non moins d'éloges, à M. de Rémusat, la qualité d'homme politique. Pour cela il le représente comme un homme qui a foi aux idées et n'a pas assez d'ambition pour être un homme politique, comme un enthousiaste au fond : « enthousiaste quelque temps railleur, sceptique, indifférent même ; mais ne vous y trompez pas, ajoute-t-il : c'est que vos coups n'ont pas encore porté, c'est que vous ne l'avez pas encore frappé où il est vulnérable ; dès que l'étincelle du combat a atteint la sphère élevée et hautaine où réside son enthousiasme ; dès que trop enhardi par ses concessions insouciantes, vous attaquez non plus tel ou tel principe terrestre et périssable, idole des petits esprits, mais les droits éternels de la pensée et de la conscience humaine, alors l'enthousiaste se montre ardent, irrité, infatigable ; l'homme de salon et d'académie recule et s'efface ; le sectaire et l'exalté paraissent. Le sceptique et le railleur deviendraient même au besoin un martyr ; seulement ce serait un martyr fort simple, sinon fort humble, qui se moquerait de ses persécuteurs encore plus qu'il ne les maudirait, et qui ne lèverait pas même la tête au ciel pour voir si la couronne l'y attend.

» Voilà, direz-vous, un genre bizarre d'enthousiasme. Qu'est-ce que cela fait, je vous prie, à cet homme politique que je me raille du fameux : *Je pense, donc je suis*, de Descartes. Je n'en voterai pas moins pour qu'il soit ministre, et c'est là pour lui l'important. Je ne réponds pas que pour être, surtout pour redevenir ministre (car on tient beaucoup moins encore, dit-on, à être qu'à redevenir ministre) ; je ne réponds pas que M. de Rémusat ne laissât pas contester impunément devant lui la certitude de la pensée humaine ; mais en deçà de cette épreuve suprême, je crois à sa fidélité et à sa foi philosophique, autant qu'à celle des philosophes anciens ou modernes ; et ce qui même me fait croire qu'il serait capable de résister à l'épreuve que j'imagine, c'est que, selon moi, cet ancien ministre, cet homme fait pour tous les succès de la tribune, et qui les a eus quand il a été forcé de les vouloir, cet homme politique, enfin, n'aime pas sincèrement et sérieusement la politique ; il l'aime comme une partie de jeu ; il l'aime quand il est piqué d'honneur ; les succès de la politique sont pour lui des bonnes fortunes qu'il a cherchées par désœuvrement, par mode, par vanité aussi, peut-être. Mais ce n'est pas là sa passion de jeunesse, ce n'est pas là son véritable amour, son rêve de vingt ans. Il n'est pas ambitieux ; les vrais ambitieux sont bien autrement ardens et passionnés que lui ; ils le sont tous les jours : M. de Rémusat, au contraire, ne l'est qu'à ses heures et pour les causes qui lui semblent en valoir la peine.....

» Non pas que M. de Rémusat dise nulle part dans ses deux volumes de philosophie qu'il n'aime plus la politique, cela ne siérait pas au rôle qu'il joue dans la chambre; mais on sent cela au goût sincère qu'il a et qu'il montre pour la philosophie ; on le sent aux belles et profondes réflexions qu'il fait sur la manière dont l'esprit de notre siècle s'occupe de l'homme, cherchant toujours l'art de le gouverner, de l'administrer, d'améliorer son logement, sa nourriture, son vêtement et sa voiture, soins excellens, du reste, mais se souciant peu de l'étudier en lui-même et dans la nature de son être, etc. » Puis le critique cite enfin cette phrase de M. de Rémusat contre la tendance exclusivement utilitaire du siècle : « Cependant, comme la nature humaine demeure tout entière au sein d'une so- » ciété d'hommes, comme il y a toujours telle chose que l'imagination, telle » chose que les passions, comme il n'est pas donné à la religion de l'utilité de » subjuguer ce cœur humain, que n'a maîtrisé même aucune religion, pensez- » vous que ce calme apparent ne couvre aucun risque de trouble, que cet ordre » admirable soit respecté comme celui d'un couvent? Sachez qu'il y a des esprits » que tout cela ennuie. » M. Saint-Marc Girardin triomphe alors malignement et conclut ainsi : « Je m'arrête à ces mots, parce qu'il n'y a personne de ceux qui ont approché M. de Rémusat qui ne l'y reconnaisse. Oui, M de Rémusat est bien *un de ces esprits que tout cela ennuie*, et cet esprit témoigne en même temps combien peu M. de Rémusat est ce que nous appelons un homme politique. Il est mieux que cela, grâce à Dieu, puisqu'il est si vivement susceptible d'ennui, puisqu'il a des goûts et des caprices au-delà du présent, puisqu'il ne s'accommode pas habilement de tout ce qui est. L'ambitieux ne s'ennuie d'aucun homme ni d'aucune chose, car il met partout un but ; il a partout un intérêt ; s'il écoute un sot, c'est pour avoir sa voix ; s'il assiste à une cérémonie, c'est

pour y être vu. Quiconque a encore conservé la rare et délicate faculté de s'ennuyer d'une certaine manière, n'a, qu'il le sache bien, pour la politique de nos jours, qu'une vocation imparfaite. »

On le voit donc : on ne peut mieux relever l'homme pour nier le philosophe, puis mieux rétablir celui-ci pour diminuer l'homme politique; enfin on ne peut pas mieux dire et mieux reprendre ce qu'on a dit.

— M. Lerminier, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre, a fait un très-bon et très-sage article sur la querelle catholique. Il a été impartial. Il a parlé à M. Michelet avec autorité en homme que la calomnie n'a pas épargné et qui ne s'en étonne plus; il a parlé de M. Quinet convenablement, et le jugement qu'il a porté des jésuites est, croyons-nous, celui que l'histoire enregistrera. Citons un très-court fragment :

« Aujourd'hui, dit-il, les jésuites ont de singuliers interprètes et de tristes mandataires. Nous ne sommes plus au temps du père Brumoy et du père Porée. Que sont devenus ces pères spirituels et polis, insinuans, habiles, possédant des connaissances variées et l'art de la vie? En vérité, on pourrait reprocher à ceux qui de nos jours se mettent en avant pour représenter ou servir la compagnie, non pas tant d'être jésuites, que de ne pas l'être assez.

» Tels sont les avantages d'une organisation profonde et forte, qu'elle supplée à l'insuffisance des hommes. Nous n'avons pas entendu dire que la société de Jésus ait aujourd'hui dans son sein de remarquables talens : nous ne connaissons ni ses prosateurs, ni ses poètes, ni ses penseurs, et tout l'éclat littéraire de la compagnie se concentre dans les prédications de M. de Ravignan. Mais la hiérarchie des jésuites, leur discipline, leur persévérance, l'ardeur et l'étendue de leur ambition, des traditions qui comptent trois siècles, des méthodes et des habitudes d'enseignement pratiquées sinon avec éclat, du moins avec ténacité, tout cela constitue dans le monde catholique une puissance vers laquelle le clergé de France, au milieu de ses projets et de ses embarras, a naturellement tourné les yeux. » etc., etc.

M. Lerminier, qui a été un orateur brillant, un professeur éloquent, mais hasardeux, est devenu un écrivain plein de maturité. On peut dire cela de bien peu aujourd'hui.

— A la cour de cassation, M. Dupin, procureur-général, a pris pour sujet du discours de rentrée l'éloge d'Etienne Pasquier. Outre son intérêt propre, cet éloge avait encore l'avantage de fournir à l'orateur l'occasion de parler des jésuites qui, de toutes parts, on le voit, deviennent le grand sujet actuel, le sujet à la mode: c'est bien là une de nos nouveautés de 1845!

Les jésuites, s'autorisant d'une bulle du pape Jules III en 1550, « éle-

vèrent la prétention, dit M. Dupin, de conférer à leurs disciples les grades de bachelier, licencié et docteur, sans se soumettre aucunement au régime de l'Université. L'Université dut enfin s'opposer à ces entreprises..... Les jésuites crurent tout concilier en demandant eux-mêmes à être *incorporés* à l'Université; se présentant à elle non plus comme *institut*, mais simplement comme *collége*, comme maîtres ayant des écoliers, et réclamant à ce titre la *liberté d'enseignement*. Appelée à délibérer sur cette proposition, l'Université voulut d'abord savoir d'une manière certaine *quels étaient* ceux qui se présentaient ainsi pour être admis et immatriculés dans son sein. Mais, à la suite d'un interrogatoire qui restera comme un modèle dans l'art des réticences, le recteur, malgré ses questions réitérées, ne put jamais amener que la fameuse réponse *Sumus tales quales*, nous sommes tels que nous sommes..... Dès lors l'Université refusa de les admettre, et déduisit par écrit ses motifs d'opposition dont le Parlement allait devenir juge. » Pasquier fut l'avocat de l'Université. « Il attaqua par sa base *l'institut même* des *soi-disant jésuites* et démontra leur profonde incompatibilité avec l'ordre politique, civil et religieux de la France. — Son plaidoyer eut un retentissement prodigieux en France et à l'étranger. Il fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. L'avocat avait, en réalité, défendu une cause publique. »

On pourrait définir M. Dupin *le plus spirituel des esprits communs*. Ces querelles de jésuites vont juste à sa nature avocassière et bourgeoise: elles le remettent en verve et le *ravigolent*, pour parler vieux gaulois. Il nous en souvient: lorsque M. Dupin fit le discours à l'Académie française le jour de la réception de M. Molé, un plaisant disait en sortant que ce discours pouvait se définir en trois mots, *sacoche*, *bazoche*, *taloche*. Ce n'est pas là pourtant tout M. Dupin. Aujourd'hui, par exemple, dans cet éloge d'Étienne Pasquier, il a été aussi grave qu'instructif et intéressant. Seulement, à lire son discours nous qui n'avons pu que le lire, il nous a semblé faire plutôt l'éloge des plaidoyers et des ouvrages d'Etienne Pasquier que celui d'Etienne Pasquier lui-même, dont la figure aurait pu être mise plus en relief. Dire: « Pasquier était un homme d'un caractère net et bien décidé: il avait un esprit ferme, une raison éclairée..., » joindre même à cela quelques anecdotes intéressantes, ce n'est pas encore peindre l'homme, faire voir son personnage, ce n'est pas même tout le raconter.

— Un savant italien, M. Michele Amari, vient de publier sur les Vêpres Siciliennes un ouvrage où cet événement si fameux est ramené à toute la rigueur historique et présenté sous un jour différent de celui de la tradition vulgaire [1]. Selon M. Amari, qui a con-

[1] *La Guerra del Vespro Siciliano*, 2 vol. in-8°. — Chez Baudry.

pulsé tous les documens imprimés et manuscrits, c'est une révolution populaire qu'il faut voir dans les Vêpres Siciliennes, et non la classique conspiration de Jean de Procida. Déjà sous Frédéric II, l'esprit démocratique, appuyé en Sicile sur une organisation municipale restée très-forte jusqu'au XIIIe siècle, excité de plus par les papes et tout le parti guelfe, s'était efforcé de lutter soit contre le parti gibelin et aristocratique, soit en même temps contre les tentatives de la maison de Souabe pour arriver au pouvoir absolu. A la mort de Frédéric II, Palerme essaya même de s'ériger en république; mais le fils de ce prince, Manfred, rétablit sa maison et la monarchie. Alors le Saint-Siége lui chercha, au dehors, un plus sûr adversaire dans Charles d'Anjou, qui possédait la Provence. Au dedans toutefois, le parti guelfe et communal ne resta pas bras croisés; il facilita l'invasion et l'établissement d'une nouvelle dynastie. Mais, comme on le voit d'ordinaire, le lendemain de la victoire les vainqueurs se trouvèrent ennemis. Charles et ses aventuriers provençaux se rendirent odieux par toutes sortes de prétentions, de vexations et de licences. Un vif sentiment de colère et d'humiliation nationale s'empara de toutes les classes de la population. Enfin, suivant ce qui arrive dans les grandes crises devenues inévitables, comme pour nous montrer que, malgré leur nécessité, elles proviennent toujours au fond d'actes de volonté et de liberté même individuelle, ce fut un incident particulier, imprévu, qui fit éclater la révolution en Sicile. Comment cela se passa-t-il, et que fut en réalité cette dernière? M. Labitte, dont la critique spirituelle et sensée repose en même temps sur un grand fonds d'érudition, résume ainsi la partie essentielle de l'ouvrage de M. Amari.

« Il était défendu aux nationaux de porter des armes, et les Provençaux profitaient souvent de ce droit de visite pour tyranniser les habitans par mille vexations de détail. Le mardi de Pâques (1282), une jeune fille se rendait à l'église avec son fiancé et sa famille, pour la messe du mariage; un agent français, appelé Drouet, trouvant sans doute cette fille avenante, voulut, sous air de chercher quelque arme défendue, procéder à une perquisition peu discrète. Le mari alors se récria avec colère, et là dessus un passant indigné, saisissant l'épée de Drouet, en tua sur place ce misérable. C'en fut assez, le signal était donné. L'émotion se répandit aussitôt jusque dans les derniers quartiers de Palerme. On sonna l'alarme, et, en quelques heures, deux ou trois mille Provençaux furent égorgés sans pitié. La garnison et les fonctionnaires français s'attendaient si peu à cette rébellion, qu'ils se laissèrent tous tuer sans la plus petite résistance. Un seul soldat, qu'on découvrit caché derrière une cloison, voulut vendre au moins sa vie, et frappa, avant de tomber lui-même, trois des insurgés. Enfans, femmes,

vieillards, on n'eut de clémence pour personne. Quelques jours plus tard, Messine, entraînée par l'exemple de Palerme, renouvela cette boucherie, et quatre mille Français périrent dans ses murs, au son du tocsin. Bientôt le massacre se propagea dans l'île tout entière. Des bandes armées se mirent à poursuivre à travers les campagnes les malheureux Provençaux, qui, lassés à la fin de fuir, venaient se livrer eux-mêmes à l'épée des assassins, ou se précipitaient du haut des rochers. De toute cette colonie d'étrangers, un seul, que sa bonté avait rendu populaire, fut épargné par le peuple : le seigneur Guillaume Porcelet fut autorisé à faire voile vers Marseille.

» Jusqu'ici le caractère essentiellement démocratique des Vêpres Siciliennes avait été méconnu. Dès la première nuit de la révolte, on proclama la république à Palerme. Les autres villes furent invitées à se joindre à la capitale; des troupes eurent mission de poursuivre jusqu'au dernier Français.

» La restauration de la ligne de Souabe en Sicile a été l'effet éventuel et non l'objet de ce mouvement révolutionnaire..... Les forces de Charles (il avait soixante-dix mille hommes) vinrent se briser devant Messine. Cependant cette attaque, vivement poussée, jeta l'alarme en Sicile et arrêta l'organisation sérieuse du gouvernement démocratique. La noblesse, tout le parti de l'aristocratie, profitèrent de cette agitation pour préparer les voies à une restauration monarchique, au retour de la maison de Souabe. Diverses circonstances favorisèrent ce changement, et, cinq mois après la révolution républicaine, Pierre d'Aragon, (mari de Constance, fille de Manfred) réussit, par ses intrigues, à se faire nommer roi. C'est du spectacle de cette élection qu'est sortie l'erreur fondamentale de tant d'historiens sur la cause première des Vêpres Siciliennes. On n'a pas tenu compte de l'intervalle, on a rapproché ces deux événemens, et, comme le résultat suprême de la révolution démocratique fut le choix d'un nouveau monarque, on en a fait une révolution dynastique, et on a expliqué cette révolution par une conjuration romanesque dont Procida aurait été le héros. La question de date est ici très-importante. »

Procida, réfugié napolitain à la cour d'Aragon, paraît avoir été seulement l'agent d'une obscure négociation avec l'empereur grec Michel Paléologue : celui-ci, menacé par Charles, avait, comme dernière ressource, conclu un traité avec Pierre d'Aragon. « Peut-être même Procida essaya-t-il de nouer quelques intrigues avec le petit nombre d'anciens barons siciliens échappés à la spoliation fiscale et aux proscriptions de la maison de Provence. Cela est possible; mais ce qui est certain (M. Amari le prouve sans réplique), c'est que Procida n'était pas en Sicile pendant les Vêpres Siciliennes, c'est qu'aucun baron ne prit part à cette révolution exclusivement populaire, c'est que la révolte enfin, loin d'être concertée à l'avance, loin d'éclater à la même heure dans toute la Sicile, commença par hasard à Palerme et se répandit ensuite dans l'île. »

Voltaire déjà avait dit de ce tragique événement, qui, du reste, fut surtout un massacre populaire, type du genre, plus encore qu'une révolution : « L'opinion la plus probable est que ce massacre ne fut pas prémédité...... Ce fut un mouvement subit dans le peuple. » — « La phrase est piquante, remarque M. Labitte, en faisant cette citation; je ne crois pas, ajoute-t-il, que M. Amari

l'ait connue. Son livre pourtant n'est qu'une justification longuement motivée du paradoxe de Voltaire. Pour un historien aussi décrié que ce pauvre Voltaire, les néo-catholiques conviendront que c'était là toucher juste et avoir bonne chance. »

— Nous ne dirons pas, comme Voltaire encore :

Le théâtre instruit plus que ne fait un gros livre,

bien que cela soit vrai, dans ce sens qu'il instruit effectivement plus vite et en masse ; mais ce n'est pas là la question : il ne s'agit pas seulement d'instruire de beaucoup de choses et beaucoup de monde à la fois, mais d'instruire pour le mieux, et c'est bien ainsi en réalité que Voltaire l'entendait. Ce qui est certain toutefois, c'est que de tout temps le théâtre a été une excellente pierre de touche de l'esprit public, et qu'à cet égard son histoire a toujours attiré l'attention du moraliste et de l'historien. Or, il se passe maintenant en France, au théâtre, quelque chose de caractéristique que plusieurs de nos lecteurs nous reprocheraient à bon droit de leur laisser ignorer. Sans entrer dans beaucoup de détails ni dans l'analyse des pièces, ce qui prendrait trop de place, nous voulons du moins noter certains traits qui nous frappent, en profitant de la distance où nous sommes, de notre position à l'écart, pour voir surtout le fait littéraire et moral en lui-même, indépendamment de tout ce qui le complique là-bas de toutes sortes d'incidens et d'intérêts du moment sur une scène si envahie et si disputée. — Le directeur de l'Odéon essaie de retrouver et de contrefaire son succès de *Lucrèce*. Il y a une tragédie *le Vieux Consul* (un Marius, dit-on) dont on veut faire le *Cid* d'un nouveau petit Corneille : celui-ci serait cette fois un M. Arthur Ponroy qui a publié incognito un volume de poésies intitulé : *Formes et couleurs*, où il y a quelques beaux vers, mais de l'école de Victor Hugo, d'ailleurs avec beaucoup de prétention et d'emphase. Il n'est pas jusqu'au père de Mlle Rachel (on l'appelle M. Félix) qui ne fasse débuter ses autres enfans, encore mineurs, à l'Odéon, espérant retrouver les succès et les profits de l'aînée. Ces acteurs de quinze ans, frère et sœur de Mlle Rachel, ces deux *jeunes et intéressans Israélites*, comme disent les petits journaux, s'appellent *Raphaël* et *Rebecca*, un *Cid* et une *Chimène* : deux enfans hardis et de race qui ne doutent de rien. — « Cette curiosité, raconte M. Janin, avait rempli la salle. On dirait à les voir l'un et l'autre, deux comédiens consommés que vous regarderiez par le gros bout de la lorgnette. Quel dommage de ne pas attendre que ces deux enfans soient devenus grands. »

On dit que l'esprit humain est inventif; ce qui nous frappe plutôt c'est combien il l'est peu, et combien on se traîne sur les mêmes traces et l'on épuise les mêmes moyens à satiété, jusqu'à ce que revienne quelqu'un qui *redonne du coude*, comme on dit, et qui vous retourne d'un autre côté. Ce quelqu'un-là est rare; aussi, quand il vient, on lui dresse des autels. — En attendant nous sommes au plus bas fond de l'ornière; nous ne roulons plus. — Non-seulement on exploite l'*idée* de *Lucrèce* (idée qui achève ainsi de tuer cette pièce après en avoir fait le succès), mais on exagère cette idée. En effet, pour répondre plus fort à ce vague besoin de sérieux et de moralité qui malheureusement ne peut être chez le grand nombre qu'une légèreté de plus, après le drame de la vertu romaine et de la pudeur voici un drame puritain, comme on dit, un drame où tout l'honneur revient à la religion, où un libertin, auquel sa mère écrit pour lui raconter ses propres orgies à elle, finit par être frappé de la grâce, où la plus austère piété semble être donnée comme le fondement de la liberté, de la justice et du bonheur. On lit, au début, la Bible sur la scène, on assiste au culte de famille, on entend de saintes paroles: tout cela sans doute plus qu'à fleur du sentiment religieux, mais malgré certains détails, malgré beaucoup d'esprit et trop d'esprit, assez grave pourtant et comme sérieux. Ainsi, au lieu des drames échevelés, en voici un qui serait presque rigide s'il ne s'échappait pas d'ailleurs, au point qu'on a peine à le saisir, en toutes sortes d'aventures. Ce drame, qui se joue au Théâtre Français et qui s'intitule *Eve* du nom de sa principale héroïne, est de M. Léon Gozlan. Cette Ève est une quakeresse, une espèce de Judith qui veut tuer un ennemi et un persécuteur de sa secte, mais qui s'attendrit. Elle perd sa réputation pour ne pas perdre sa vertu. *Eve* n'est donc pas précisément le contraire mais le pendant de *Lucrèce*, avec la double intention, semble-t-il, de rappeler celle-ci et de lui faire contraste. La scène se passe aux Etats-Unis et au Canada, au commencement de la guerre de l'Indépendance. L'auteur a cru rajeunir l'éternel Don Juan, le maréchal de Richelieu, le Valmont des *Liaisons dangereuses*, le roué de la Régence, en le transportant sous cette latitude. On est donc encore en pleine Régence et en orgie, mais c'est au Canada, ce qui relève la saveur de la chose et y ajoute des épices; les quakers ne sont là que pour faire un contraste mieux assorti: quelques personnes peut-être seront tentées de le prendre d'une manière

moins défiante ; mais, dans notre siècle, il est bien peu d'œuvres qui méritent d'être prises simplement. Du reste, il y a dans celle-ci des détails spirituels, mais un ensemble désagréable, odieux. On sent la fatigue d'imagination qui ne sait qu'inventer et qui renchérit sur le connu. Jules Janin ne pourrait pas dire d'Eve, comme des Burgraves, que c'est une pièce solennelle ; mais, à défaut de ce tort, elle en a d'autres. L'action s'embarrasse, se complique inutilement, traine plutôt que l'intérêt ne languit; elle est si variée qu'elle en est éparpillée. Les deux principaux incidens sont impossibles. Une quakeresse que ses frères vénèrent comme une sainte, et qui veut tuer ! qui jure de laisser publier son déshonneur, bien que les quakers ne jurent pas ! Un libertin, dont le culte filial est toute la religion, qui adore sa mère, et qui lui raconte toutes ses scabreuses folies, et qui reçoit d'elle des confidences pareilles ! Avec de telles confessions des deux parts le culte filial est-il possible et, sans lui, comprend-on l'affreuse douleur du fils à la nouvelle de la mort de sa mère et sa subite conversion, qui va si loin qu'il reçoit avec résignation un soufflet et se fait quaker, lui le brillant débauché ! Enfin c'est moins un drame qu'un roman dialogué. On a sérieusement écouté, quelquefois applaudi, mais sans enthousiasme. *Eve* a plutôt passé qu'elle n'a été accueillie.

Léon Gozlan est auteur de plusieurs romans dont aucun ne se désigne bien particulièrement ; mais il fait très-bien dans les Revues de jolis articles fantastiques qui doivent faire envie parfois à Charles Nodier lui-même, et qui sont, en effet, spirituels. Il a donné l'hiver dernier à l'Odéon une pièce intitulée *la Main droite et la Main gauche* qui a obtenu un certain succès, quoique très-compliquée. C'est tout à fait un homme de la littérature du jour : aussi trouve-t-il certains grands journaux relativement très-favorables, et plus qu'il ne faudrait. Le feuilleton des *Débats*, nous paraît-il, le ménage ; pourtant, sur *Eve*, il conclut ainsi :

« A coup sûr, pour avoir mené à bonne fin cette longue, diffuse et malencontreuse intrigue, il faut avoir bien de l'esprit, bien de la persévérance et du talent ; mais il y a des difficultés que rien ne surmonte ; volontiers le parterre donnerait tout cet esprit et toute cette invention pour une de ces douces larmes qui sauvent les situations même impossibles. Si vous voulez que je sois ému, vous êtes malhabile de me promener ainsi pendant quatre heures d'étonnement en étonnement. »

— La fille du poète Alexandre Soumet, Madame d'Altenheim, vient de pu-

blier un poème de 6,000 vers, intitulé *Berthe Bertha*. Il y a de jolis vers, elle a du genre de talent de son père :

Ève perdit l'Eden, afin de le rêver !

C'est encore de l'école de la *Muse Française* de 1824. Et qu'on dise que nous n'avons pas du nouveau !

— Herwegh, le poète de la haine, est, dit-on, à Paris.

— On parle d'une visite que M. Eugène Sue serait allé faire à Mme Sand dans le Berry. Rien de plus naturel et de plus légitime. Depuis qu'Eugène Sue est devenu le romancier prolétaire, Béranger le visite, et Mme Sand le reconnait. Ce sont de grandes puissances qui se traitent désormais d'égal à égal. Il est étonnant que Lamennais n'en soit pas. Béranger, Lamennais, Sand et Sue : les quatre grandes puissances socialistes et philantropiques de notre âge.

— Les livres catholiques se vendent si bien en France et sont pour les auteurs d'un profit si réel, qu'on assure que M. de Lamennais, ruiné depuis longtemps, a surtout vécu et vit encore de la vente des éditions de son *Imitation de Jésus-Christ* et de sa *Journée du Chrétien*. C'est la seule chose qui lui reste de son passé ; ce grain du sel de l'autel sur son pain devrait le faire se ressouvenir un peu, et lui faire relire le chap. XIV, livre III de l'*Imitation*, avec le commentaire qu'il y a joint sur les chutes par orgueil.

— Lamartine continue ses incartades et ses programmes. Il fait en politique comme en tout, de vastes plans improvisés, des esquisses rapides, crayonnées à peine ; il n'achève pas. Il passe d'un épisode à l'autre. Aujourd'hui c'est le tour des Girondins. Il s'en occupe, dit-on. Je ne sais si, en écrivant leur histoire, il y lira pour moralité, le sort qui attend tout homme éloquent, généreux, naïf, qui se croit plus fin que les violens et qui s'expose à l'occasion à être croqué par eux.

— On dit le voyage de M. de Châteaubriand à Londres très-prochain ; il se pourrait pourtant toujours, jusqu'au dernier moment, que la santé de l'illustre pélerin s'y opposât.



Le *Journal du Léman*, *politique*, *artistique et littéraire* vient de faire paraitre ses premiers numéros. Ils ont été généralement accueillis. Nous reviendrons sur cette publication, ainsi que sur quelques autres qui intéressent notre littérature nationale.

BULLETIN.

Pædagogische Blætter von Hofwyl, herausgegeben von **Emmanuel Fellenberg**. 1tes Heft, XII et 122 pages in-4°; 2tes Heft, XLIV et 144 pages in-4°. *(Feuilles pédagogiques de Hofwyl.)* — Berne, Haller, 1843.

Un demi-siècle d'ardent et opiniâtre labeur, un demi-siècle d'infatigable dévouement à un but idéal, à travers des difficultés de tout genre, parmi lesquelles on peut bien compter les deux ou trois révolutions qui ont renouvelé en Europe la face des choses et l'état des esprits, voilà, si je ne me trompe, un héroïsme qui en vaut bien un autre : celui des grands capitaines ne suppose pas une âme plus forte. Quand une persévérance aussi rare que celle de M. de Fellenberg est mise au service des vues les plus élevées et des plus généreuses espérances, on n'a pas besoin d'en savoir davantage pour accueillir avec respect les communications de ce philanthrope blanchi sous le harnais ; mais qui ne compterait pour beaucoup aussi, parmi les titres de ce noble vieillard à l'attention de ses contemporains, la richesse et la maturité de son expérience ? Ces *Feuilles pédagogiques* peuvent donc compter sur l'accueil empressé de ceux qu'intéresse ou que trouble même la grande question de l'éducation de la société, et pour qui, comme pour le patriarche d'Hofwyl, la solution de ce problème est l'unique remède aux maux dont gémit la génération présente, et d'abord à cette vague inquiétude qui peut-être est son premier mal. L'auteur de ces Feuilles n'a pas craint de paraître trop plein de son sujet et trop épris de son œuvre en recommandant de fortifier l'avenir contre d'épouvantables dangers par des institutions pédagogiques conçues tout à la fois sur une vaste échelle et dans le point de vue de l'ensemble des intérêts sociaux, tellement que chacune de ces institutions soit une image complète du monde et une école de la vie. Le reproche qu'il semble prévoir, et qu'il craint peu, d'avoir méconnu les droits et la valeur de l'éducation domestique, serait injuste. Un établissement comme celui d'Hofwyl est, en quelque sorte, une école spéciale, une école de civilisation, où, du sein des différentes classes de la société, des enfans et des jeunes hommes viennent, non-seulement se faire *élever*, mais se préparer à une *fonction*, celle de chefs de file de l'humanité dans sa marche vers de nouvelles destinées, celle de modérateurs convaincus et intelligens du grand mouvement qu'elle accomplit. Hofwyl, à cet effet, met en regard et en rapport toutes les classes et toutes les fortunes ; il cherche à les coordonner dans l'esprit même de la Providence, et à prévenir ou régler, au moyen d'une grande révolution morale, toutes les révolutions extérieures, qui, si elles ne changent que les situations, ne changent rien. Assez souvent le vase a été vidé, rempli, et puis vidé de nouveau sans qu'on ait songé à nettoyer le fond, qui successivement empoisonne tout ce qu'on met dans le vase. M. de Fellenberg l'a bien compris, et ne voulant pas abandonner tout entière au hasard et à l'inexpérience, ni même à la variété des vues individuelles, une œuvre de cette importance, il a fondé, dans l'intérêt de la génération prochaine, un séminaire, non de régens ni d'ecclésiastiques, mais

d'hommes. Il a bien raison de rattacher à la culture religieuse du cœur tout l'avenir d'une si grande œuvre; cette ferme confiance en Dieu, dont il fait l'épée et le bouclier de la sainte expédition où il occupe un grade si élevé, a dû sans doute lui être bien nécessaire à lui-même dans les fortunes diverses d'un si long combat; et nous sommes convaincu que c'est en combinant avec le christianisme le plus naïf et le moins idéaliste ce sérieux apprentissage de la vie humaine qui semble caractériser l'institution d'Hofwyl, que M. de Fellenberg est sûr du résultat qu'il poursuit depuis tant d'années à la sueur de son vénérable front. — Nous ne pouvons entreprendre l'analyse de ces feuilles. Qu'il nous suffise de dire que le premier cahier se compose essentiellement de vues générales et de renseignemens positifs sur l'état et sur les besoins actuels de la société européenne, et que le second renferme des informations détaillées sur les études d'Hofwyl et sur l'esprit dans lequel chaque science y est enseignée. Un plan des localités et plusieurs vues lithographiques d'Hofwyl ouvrent très-agréablement ce recueil.

A. V.

ESSAI SUR LA SCIENCE DE L'ÉDUCATION, par A. JANIN, chef d'une maison d'éducation. XV et 180 pages. Genève, 1843.

Voici encore des feuilles pédagogiques. Le titre en est très-général, le sujet très-vaste, le contenu très-substantiel. L'auteur avait à peine besoin de nous dire, au frontispice de son ouvrage, qu'il fait de l'éducation sa principale affaire: on sent fort bien, en le lisant, que c'est un praticien qui parle. La plupart de ses idées, et les formes dont il les revêt, sont de celles que l'expérience fournit: l'auteur, évidemment, nous dit ce qu'il a vu. Cette brochure aborde les questions les plus générales, et répond à chacune en peu de mots, mais bien choisis, parmi lesquels s'entremêlent avec bonheur les adages de quelques illustres morts. Cet écrit nous paraît propre à répandre et à populariser de très-bons principes, qui rarement ont été renfermés en aussi peu de pages sans que la clarté en souffrît. Mais il faut distinguer dans cet *Essai* les chapitres où l'auteur cherche quelle doit être dans l'éducation intellectuelle de l'enfance, entre le bas-âge proprement dit et l'adolescence, l'étude centrale et prédominante. La part que se fit le lion de la fable n'était guère plus forte que celle que fait l'auteur au latin et au grec. On le trouvera un peu absolu, et nous pensons qu'on aura raison; pour nous, si nous pouvions lui en vouloir de quelque chose, ce serait d'avoir, en le dépassant, manqué peut-être un fort bon but. C'était bien fait à lui de combattre ce *polymathisme* ou cette multiplicité d'études dont une nécessité imaginaire fait encombrer la tête de nos enfans. « Si dans le premier » âge, dit M. Janin, la diversité des objets d'enseignement a l'avantage de ne » laisser s'engourdir aucune des dispositions morales et intellectuelles de l'en» fant, d'occuper sans la lasser son attention fugitive, il n'en n'est pas de » même dans l'âge suivant. On doit dès lors éviter de changer à tout moment » la direction des pensées de l'élève, dans la crainte d'en interrompre, d'en

» ralentir le mouvement, et de lui causer une perte de forces.... Il importe, » pendant les années qui le rapprochent de l'adolescence, de recourir à une » étude centrale, qui mette en jeu toutes les facultés de l'enfant, qui fasse ré- » gner un même ordre d'idées pendant un temps suffisamment long, et autour » de laquelle viennent se grouper les autres connaissances à la portée de cet » âge. » Nous sommes tout à fait de cet avis; mais peut-être l'auteur va-t-il bien loin dans l'application. L'aurions-nous mal compris? Ne cherche-t-il pas à prouver que l'étude d'une ou deux langues (le latin et le grec) doit être l'unique emploi des années de la seconde enfance? N'a-t-il pas des argumens contre tout le reste? Il rencontre sur son chemin beaucoup de choses vraies; mais ce chemin pourtant est-il celui du vrai? Nous ne saurions le croire; nous ne le croyons pas même absolument des conclusions qu'il prend contre l'histoire, quelque spécieuses qu'elles nous paraissent. Après tout, étudier le grec et le latin, c'est lire pour le moins Tite-Live, Hérodote, Xénophon: n'est-ce pas là de l'histoire? Il est vrai qu'au jugement de M. Janin, l'histoire ancienne est hors de ligne, principalement par l'influence morale et religieuse qu'elle exerce sur les âmes. « Chose étonnante, dit-il, le sentiment religieux s'anime et se fortifie au sein d'une telle étude. » Etonnante véritablement, et, si étonnante que nous serons tenté, quand nous lui verrons produire cet effet, d'en faire honneur à l'instituteur plutôt qu'à l'objet enseigné. Nous nous rappelons que M[me] Necker de Saussure, dont M. Janin reproduit les paroles, s'est écriée: « Je ne sais quel parfum de divinité s'exhale autour de ces grandes âmes antiques; elles élèvent au-dessus de l'humanité, de ses faiblesses et de ses misères. » Cet excellent esprit était sous le charme en parlant ainsi. Le monde antique eut de grandes âmes, et elles se produisirent avec une simplicité qui les fait paraître plus grandes encore: les âmes, les vertus des âges modernes ne peuvent pas être si simples. Mais il serait trop étrange que les siècles chrétiens fussent, en fait de morale, en arrière des siècles antiques, et que le christianisme, en définitive, eût rapetissé l'humanité. Nous n'en croyons rien; nous croyons que Godefroi de Bouillon vaut bien Miltiade, que les héros de Saint-Jacques ne redoivent rien aux compagnons de Léonidas, que saint Louis est aussi grand qu'Alexandre, et que le chancelier de l'Hôpital est égal pour le moins à Caton l'ancien. Lorsque, dans le monde moderne, les lois de l'humanité ont été violées, ce n'était pas de l'aveu du christianisme; mais le mépris de la personnalité humaine se retrouve aisément à la base de ces mœurs si poétiques de la Grèce, et il n'est pas constant que ces républicains aient cordialement aimé la liberté. Ce que dit M. Janin sur les inconvéniens moraux de l'histoire enseignée ou du moins racontée à l'enfance, a-t-il la confirmation des faits? Le scepticisme et l'égoïsme sont-ils, dans tous les cas, la conclusion logique de l'histoire? Mais comme, évidemment, ce danger augmente pour le jeune lecteur avec les années, il faudrait donc ne l'étudier jamais, et ne satisfaire que par des fables et des contes ce goût vif et impérieux de l'enfance pour *les histoires* sinon pour *l'histoire*: car le moyen, d'ailleurs, de sevrer un enfant de toute espèce d'histoire? — Si M. Janin n'exclut pas l'enseignement de la langue maternelle, il s'en faut peu, ce me semble. Ce qu'il dit de la langue maternelle, considérée comme objet d'une étude di-

recte, est spécieux encore; mais nous n'en croyons pas moins que les faits donneraient raison à Rollin plutôt qu'à lui. Au reste, personne ne souscrira plus volontiers que nous à l'étude des langues classiques; ce qu'en dit M. Janin est d'une vérité frappante et sentie; on voudrait voir seulement quelques restrictions apportées, quelques précautions indiquées; l'antiquité sans doute a, sous le point de vue moral, ses bas-fonds, ses écueils et ses abimes; et il serait digne de l'auteur, qui nous paraît pénétré des convictions chrétiennes les plus pures, de rechercher, à l'exemple de quelques écrivains modernes, si une autre antiquité, plus vénérable encore, l'antiquité biblique, ne pourrait pas recevoir un utile emploi dans la culture esthétique et intellectuelle de l'enfance.

A. V.

QUELLENSAMMLUNG ZUR GESCHICHTE DES NEUTESTAMENTLICHEN CANONS BIS AUF HIERONYMUS, etc. (*Recueil de sources pour l'histoire du canon du Nouveau-Testament jusqu'à S. Jérôme*, publié et accompagné de notes par JEAN KIRCHHOFER, professeur en théologie et diacre de l'église Saint-Jean à Schaffhouse). 1re et 2e livraison. Zurich, chez Meyer et Zeller, 1842 et 1843. — 328 pages. Prix · 2 fl. 42 kr.

Les renseignemens des auteurs chrétiens des premiers temps de l'Eglise sur les livres dont se compose le canon du Nouveau-Testament, sont d'une grande importance pour la critique sacrée. Car il est évident, que les questions d'authenticité ne peuvent être résolues d'une manière satisfaisante, que si l'on remonte aux témoignages des hommes qui ont vécu dans le temps le plus rapproché de la rédaction. Aussi, plus on revient en Allemagne aux principes d'une saine critique, plus on étudie les pères de l'église à cet égard, et plus on ajoute de poids à leurs témoignages. Il manquait cependant, jusqu'à cette heure, à la littérature théologique, un ouvrage destiné spécialement à recueillir les passages des anciens auteurs qui peuvent fournir des matériaux et des directions pour la critique des livres du Nouveau-Testament. L'ouvrage que nous annonçons vient combler cette lacune d'une manière très-satisfaisante. Les passages des pères sont donnés d'une manière aussi complète que possible, *in extenso*, et dans le texte original; les textes grecs sont accompagnés d'une version latine. Les notes allemandes que l'auteur a ajoutées, servent à éclaircir certains points plus ou moins épineux, et donnent quelques indications, surtout pour ceux qui commencent à s'occuper de la critique du Nouveau-Testament. L'utilité et la valeur réelle du livre est entièrement indépendante de ces notes, de sorte qu'il peut rendre le même service aux lecteurs français et allemands. Nous le recommandons à l'attention de tous ceux qui ont du goût pour de telles études et particulièrement à nos étudians en théologie.

J. J. H.

(La suite du Bulletin au prochain numéro).

VOYAGES.

NOVA-FRIBORGO.

Comme son nom l'indique, la Nouvelle-Fribourg est une petite ville fondée pour des Suisses, peuplée par eux, et destinée à devenir le centre d'une activité et d'une industrie agricoles que le gouvernement brésilien fit de grands efforts pour développer et protéger. C'était en 1820. Dès lors, par diverses causes, locales et morales, l'état de la colonie s'est singulièrement modifié, et de 1600 Suisses, la plupart des cantons de Berne et de Fribourg, Nova-Friborgo n'en a guère conservé que 700; les autres familles se sont transportées et établies sur d'autres terrains plus avantageusement cultivables, ou à Rio-Janeiro. Elles ont été remplacées dans le district qui leur avait été assigné, par des Allemands, par d'autres étrangers ou par des naturels qui sont là plus ou moins en passant, attirés pendant l'été par la réputation de salubrité dont jouit à juste titre le climat de ce district. C'est un de ces endroits comme l'Oberland ou Saint-Gervais (toute proportion gardée), où l'on va passer une saison, et qui reçoivent, du mélange et des besoins de leurs hôtes, une physionomie à demi-cosmopolite, laquelle apparaît d'abord au lieu de la véritable figure morale du pays, peut-être pour la remplacer réellement ensuite. La population permanente, très-diversifiée et très-dispersée elle-même, manque encore de moyens d'éducation pour les enfans, d'hôpital, de centre commun qui en fasse un tout homogène. Les Suisses sont devenus

la plupart catholiques : ils ont un curé, un vicaire et une église. Il y a également un pasteur protestant allemand dont le troupeau se compose presque uniquement des émigrans venus d'Allemagne : celui-ci prêche dans une salle à peine arrangée.

Une société de bienfaisance, fondée par les Suisses habitant Rio, s'occupe de toutes les améliorations possibles et distribue aux Suisses de nombreux secours. C'est une belle chose que cette fraternité nationale de notre pays qui s'étend sur toute la face du globe et qui, d'un peuple dont on accuse souvent les institutions de manquer d'unité, fait le plus uni, le plus fidèle, le plus infatigable de tous en associations nationales et généreuses.

Après ces explications générales, destinées plutôt à rappeler sommairement des choses connues qu'à les apprendre à personne, nous arrivons à des détails intéressans et nouveaux, non sur cette société de bienfaisance, mais sur les mœurs et les aspects de la colonie elle-même : ils nous viennent de source authentique, de la correspondance de voyageurs nos compatriotes en ce moment au Brésil et qui ont fait plusieurs séjours à la Nouvelle-Fribourg.

Nova-Friborgo, 3 janvier 1843.

Nous voici de nouveau, cher ami, à Nova-Friborgo, ce petit coin de terre de l'empire du Brésil et cette colonie où les Suisses ne sont plus les seuls maîtres. Son premier nom lui demeure, les maisonnettes ressemblent encore aux habitations fribourgeoises, et quelques femmes portent fidèlement le costume du canton voisin du nôtre ; mais ce lieu, devenu à la mode, prend une sorte de civilisation du grand monde qui produit un étrange contraste avec l'état des routes et le manque absolu de bien des choses de première nécessité.

Lorsque nous y sommes venus, il y a deux ans, afin d'éviter le brûlant été de Rio de Janeiro, nous arrivâmes abîmés de fatigue, après avoir traversé des chemins si détestables que je ne sus à quoi les comparer en essayant de les décrire à mes amis d'Europe. Je me figurais que l'on aurait achevé quelques améliorations commencées et que nous nous apercevrions un peu du mouvement progressif

qui ne laisse pas de se faire sentir même au Brésil, où, moins que dans tout pays civilisé, les habitans, c'est-à-dire les indigènes, se soucient du développement de l'industrie.

Cette fois-ci notre voyage de deux jours et demi fut une sorte de navigation à cheval. La pluie était tombée dans les montagnes en si grande abondance, pendant huit jours entiers, que nous eûmes à nous repentir de n'avoir pas pris des informations plus précises avant d'abandonner notre riante demeure et le bord de la mer. Mais le moyen de savoir ce qui se passe à quelque distance de la capitale, à moins d'expédier soi-même des éclaireurs à droite et à gauche!

Je ne te décrirai pas une seconde fois les beautés de la baie de Rio, la plus magnifique du monde, assurent ceux qui ont fait le tour du globe. Après l'avoir traversée, en bateau à vapeur, nous avons remonté la rivière Macacou jusqu'au port de Sempaïo, lieu pompeusement nommé car ce port se compose de deux maisons et d'une sucrerie abandonnée. Nous y avons passé la nuit, puis le trajet, soi-disant par terre, a commencé. Notre nègre Firmino, nos chevaux et le bagage nécessaire nous attendaient depuis la veille à Sempaïo. A peine eûmes-nous cheminé à quelque distance de la rive que les boues dépassèrent les genoux de nos montures : des flaques d'eau sans cesse renaissantes, des fondrières, des quartiers de rochers au milieu de la boue, entravaient notre marche et nous causèrent de vives inquiétudes; plus d'une fois nous fûmes atteints par l'eau stagnante jusqu'au dessus des genoux.

C'est ainsi que l'on s'approche de la colonie à la mode, de l'Interlaken brésilien. Dans un cabaret, situé sur la route, on nous servit un second déjeuner dont nous avions grand besoin. Nous passâmes la nuit chez un Français établi à Sainte-Anna : cette halte nous fut très-agréable, et le pauvre exilé n'eut pas moins de plaisir à nous recevoir chez lui. Dans tous les cas *le* ou *la* Macacou nous aurait forcés à nous arrêter chez lui car ses eaux, dépassant de beaucoup leurs limites ordinaires, avaient couvert le pays tout entier. Le Français nous accompagna jusqu'au bord de la rivière. Avant d'atteindre ce grand courant, nous eûmes à traverser d'immenses flaques où les dangers de la veille se renouvelèrent avec progres-

sion. On ne pouvait deviner en quel endroit le passage devait se tenter sans danger ; aussi, depuis le matin, quatorze cavaliers avaient fait la culbute et ne s'étaient tirés d'affaire qu'en nageant à côté de leurs chevaux. Par un insigne bonheur, nous avons choisi le seul gué praticable.

Ailleurs il fallait découvrir des ponts jetés sur de petites rivières, lesquels ponts étant submergés, on courait le risque de passer à côté : il n'y avait plus alors d'autres ressources que de mettre les chevaux à la nage et de les laisser sortir d'embarras. Un canot nous transporta enfin une seconde fois de l'autre côté de la redoutable Macacou : le courant était si fort que les chevaux vinrent à leur tour chercher quelque protection contre ce pauvre canot qui pourtant atteignit l'autre rive. Une troupe de mules, chargées de café, arrivait sur le bord que nous venions de quitter : nous nous amusâmes à voir exécuter le passage des animaux et de la marchandise; celle-ci fut déposée dans des bateaux, et l'une des mules lancée à l'eau : à l'instant les autres la suivirent à la file. Elles descendent jusqu'au milieu de la rivière, puis elles remontent le courant, ainsi qu'on le fait faire aux bacs en Europe : les chevaux nagent droit devant eux, mais ils sont surpassés dans ce laborieux exercice par les porcs et les bœufs.

De nouveaux chemins détestables ne nous reposèrent guère, mais nous amenèrent chez un second Français, M. Darieux, établi au pied des montagnes. Le lendemain commencèrent nos dernières fatigues : ici, plus de rivières ni de flaques d'eau, mais des fondrières plus profondes que les précédentes et des précipices non moins à redouter. Nous vîmes, au fond de l'un d'eux, deux pauvres mules tombées de la veille. Ce fut le vendredi 9 décembre que nous découvrîmes enfin la *colonie suisse*, cette ombre de la patrie tant aimée par ses enfans! Nouvelle-Fribourg, salut à toi! Nous ne descendîmes pas chez les premiers colons; nous ne vîmes pas une jolie Fribourgeoise encore coiffée des larges tresses du pays, encore fraîche comme on l'est au bord de la Sarine, nous ouvrir la porte de sa maison et nous souhaiter la bien-venue. Une dame anglaise, entourée de tous les *comforts* possibles en pareil lieu, nous introduisit dans les chambres que nous avions louées par corres-

pondance. Sa maison est une pension semblable à d'autres, en tout pays ; Brésiliens, Français, Anglais et Suisses, puisque nous représentions notre nation, sont rassemblés sous son toit : la table est française, ce qui plaît au goût de chacun.

On nous annonça, il y a deux ans, qu'un grand pensionnat allait s'établir à Nova-Friborgo. C'est encore un Anglais, M. Freeze, qui se proposait d'entreprendre cette branche d'éducation et se flattait d'éviter aux familles étrangères et brésiliennes les difficultés attachées à un long séjour en Europe. Le nouvel institut est en pleine activité : on y compte déjà quarante-deux élèves : nous y avons retrouvé le fils du consul hollandais et plusieurs jeunes gens de notre connaissance. Quelques jours après notre arrivée nous avons assisté à une partie de leurs examens ; ils sont forts sur la géographie et font de rapides progrès dans la langue anglaise, moyen positif d'étendre l'influence du pays qui sait si bien propager sa domination et ses habitudes. Tout comme aux Pères Jésuites du vrai Fribourg et à l'institut libéral de Hofwyll, on fait jouer la comédie aux élèves de diverses nations. Mais devinez où la scène se passe? A l'église, tout simplement. Il faut ajouter que le culte divin, pour les étrangers, est célébré dans une maison et non dans une chapelle ; deux chambres reçoivent les fidèles et se transforment à volonté en salle de bal ou en théâtre. Nous connaissons en Suisse ce genre de profanation ; mais il se fait en sens contraire : les assemblées religieuses envahissent les salles destinées aux concerts ou aux bals, ici c'est un vice-versa. L'abbé qui a dit la messe le matin, reparaît le soir pour faire la cour aux dames, après la disparition de l'autel et des ornemens sacrés.

Je ne puis vous parler du spectacle, on en est aux répétitions ; mais nous avons assisté à un bal donné en l'honneur de l'empereur. On ne pouvait y paraître qu'en habit ; la mise décente était de rigueur. Un mauvais piano, un violon criard, voilà tout l'orchestre. Les rafraîchissemens étaient venus de Rio : comment ont-ils franchi les flaques, fondrières et rivières ; je l'ignore, mais je dois convenir qu'ils étaient abondans et de fort bon aloi. On avait décoré la salle tant bien que mal : j'ai particulièrement remarqué un grand lustre de carton, recouvert de papier doré.

L'assemblée se composait d'une centaine de personnes : les dames,

au nombre de trente, avaient été transportées dans une sorte de tombereau grossièrement recouvert d'une toile. Cet équipage appartenait à un monsieur dont le manque de politesse faisait supposer qu'il ne l'enverrait pas à notre secours : nous nous sommes tirés d'affaire au moyen d'une chaise à bras, meuble précieux que possède notre dame anglaise; deux nègres suffirent pour emporter tour à tour nos dames; il en fallut trois pour nous, tant le chemin qui conduit à l'édifice en question est mal entretenu.

On a dansé jusqu'à deux heures en s'amusant tout comme ailleurs. Comme ailleurs aussi les intrigues amoureuses et les duels annoncent le développement des mœurs européennes. Nous venons d'assister aux suites déplorables d'un *engagement* entre le comte D....., Français, et M. A., attaché à la légation russe. Le premier a trouvé bon de donner un soufflet à M. A. qui ne songeait nullement à l'offenser; il n'avait que le tort de déplaire infiniment à la dame objet des attentions du comte. Le lendemain à six heures du matin, ces deux messieurs, un pistolet de tir en main, mesuraient trente pas, puis partant chacun en comptant dix pas devant eux, ils s'arrêtèrent pour décharger leurs balles. — Le pauvre jeune homme, tout à fait inoffensif, et qui souvent était l'objet de quelques plaisanteries de société, tira le premier sans blesser son adversaire; mais il est tombé frappé d'une balle qu'il a été impossible d'extraire. On a jugé, dès le premier instant, son cas désespéré. Il a répondu avec affection aux marques d'intérêt qu'on lui a données, puis il est mort, le lendemain, dans les bras de notre ami docteur : le pauvre garçon a demandé, s'il venait à succomber, que l'on envoyât une boucle de ses cheveux à sa mère. Nous l'avons enseveli dans le cimetière protestant. Ce sombre épisode a vivement ému tous les étrangers rassemblés à la colonie. Il est triste de voir l'absurde point d'honneur de l'Europe poursuivre ses victimes jusque dans les bois du Brésil et dans un lieu qui fut défriché par des Suisses.

Tu sais que notre principale occupation est de faire la chasse aux oiseaux, aux insectes, aux reptiles, à tous les animaux qui nous semblent de bonne prise. Les forêts voisines nous permettent d'augmenter rapidement nos collections et, malgré tous les récits effrayans que l'on nous a faits sur les serpens et les insectes veni-

meux et insaisissables, nous n'avons pas encore à nous plaindre sérieusement de leurs perfides attaques.

Les lettres et les journaux nous arrivent fort irrégulièrement : on ne vient ici que pour y séjourner pendant les plus grandes chaleurs, et l'on se résigne à se passer du mouvement de la capitale et de celui du monde entier. Il est probable que la fondation de l'institut dont je t'ai parlé, contribuera puissamment à changer cet état de choses : la colonie s'étendra et deviendra toujours plus cosmopolite ; c'est un grand moyen de civilisation que cette jeune pépinière, en ayant en même temps la vie studieuse et celle des forêts vierges. Les parens viendront visiter les élèves, les maîtres augmenteront en nombre et répandront au loin l'histoire de leurs travaux ; peu à peu le noyau fribourgeois perdra sa primitive importance, mais son nom demeurera, j'espère : il plaît à nos oreilles attentives à recueillir les moindres sons de la patrie.

Je me flatte de recevoir, à notre retour à Rio, un grand paquet de lettres et de journaux. Le *Courrier Suisse* et la *Revue Suisse* sont toujours les plus désirés [1]. Les nouvelles ont perdu leur fraîcheur, sans doute, mais les détails! Qui peut savoir ce que vaut un nom propre, une citation, un discours, un poème, un couplet national! — un événement quelconque, passé chez nous, grandit en intérêt ; tout ce qui nous parle du pays change de proportion à mesure que l'on s'éloigne du lieu natal. — Ne te lasse pas de m'écrire, tu n'obligeras pas un ingrat.

P. S. Au moment où je ferme ma lettre j'entends les cris de joie d'une vingtaine de nègres qui portent un piano, chargé de fleurs et de verdure : eux-mêmes se sont couronnés afin d'exprimer leur plaisir : on sait combien ils aiment la musique ; ce nouvel instrument, transporté à grand-peine de Rio à Nova-Friborgo, leur paraît un vrai motif de réjouissance. Nous sommes loin de nous égayer pour si peu de chose, nous autres civilisés!

[1] Nous avons pu d'autant mieux laisser passer ce petit compliment à la *Revue Suisse*, que tout l'honneur en revient à la direction précédente, comme on peut le voir par la date de cette lettre. *(N. du R.)*.

LA RUSSIE EN 1839,

PAR

LE MARQUIS DE CUSTINE.

Il est des ouvrages qu'il n'est, pour ainsi dire, pas permis d'ignorer dès qu'on veut savoir quelque chose sur le temps présent, sur ses plus grands intérêts sociaux et politiques, ou sur son avenir. Du nombre de ceux-là se trouvent ces mémoires ou lettres sur la Russie. Ces révélations ont eu tout le caractère d'une chose vivante : elles ont ému sourdement, non pas seulement comme un livre le public qui lit, mais encore un certain monde où l'on est sans foi pour les phrases quoique très-attentif à la portée de tout ce qui s'écrit. Tout est accueilli sur ce sujet avec une attention empressée. Les Russes répondent et répondront longtemps : une brochure de l'un d'eux, publiée l'autre jour (à Paris), avait à peine paru que l'édition entière était épuisée.

Le livre de M. de Custine, extrêmement intéressant d'ailleurs, devient donc, sinon une action, du moins une espèce d'événement. C'est à ce double titre que nous le reprenons dans l'intérêt de nos lecteurs [1] : ils ont le droit d'attendre de nous des détails sur un ouvrage de cette importance, le plus remarqué peut-être de tous ceux qui ont paru dans l'année, le plus européen, c'est-à-dire touchant le plus à ce qui, dans une nation, dépend

[1] La *Revue Suisse* a déjà dit quelques mots de ce livre au moment de sa publication. Voir notre Chronique du mois de Mai, p. 442 de ce volume.

de toutes et intéresse l'ensemble humain. M. de Custine, en Russie, c'est nous occidentaux, nous hommes libres, nous enfans d'une civilisation chrétienne qui n'admet pour résultat dernier en toutes choses que le plus grand bien de tous et qui le cherche, nous enfin avec nos besoins, nos habitudes et notre force morale devant le colosse oriental devant le sphinx énigmatique et menaçant dont la Pologne écrasée laisse maintenant planer l'ombre dans notre ciel. M. de Custine, attiré par la majesté lointaine de cette grandiose image d'ordre, de secret et de puissance, a voulu en faire le tour. Sans se flatter d'y avoir complétement réussi, en avouant toujours les mystères qui le surpassent, il s'est cependant approché d'assez près, d'assez haut, avec une prévention assez favorable pour qu'on lui accorde le droit d'avoir vu et bien vu. Cela rend ses observations d'un grand prix, sans leur donner une infaillibilité à laquelle, d'ailleurs, il ne prétend pas, plutôt par bon goût que par hésitation.

La manière dont il sent en Russie et l'attitude constante qu'il y garde, nous paraît très-bien figurée dans une comparaison qu'il n'a pas faite, mais qui ressort d'un épisode de son voyage. Il a décrit la Russie avec le mélange d'étonnement, de péril et de sang-froid qui lui a permis de raconter si bien la rencontre suivante, ainsi que l'étrange objet qui causa le danger de cette aventure. Elle peut donner en même temps une idée de la diversité du livre, de sa partie purement pittoresque, et de la manière générale de l'auteur.

« Je vous défie de deviner l'espèce de danger que j'ai couru ce matin. Cherchez entre tous les incidens qui peuvent exposer un voyageur à périr sur une grande route en Russie, votre science ni votre imagination ne suffiront pas à deviner ce qui vient de menacer ma vie. Le danger était si grand, que, sans l'adresse, la force et la présence d'esprit de mon domestique italien, ce n'est pas moi qui vous écrirais le récit que vous allez lire.

» Il faut que le schah de Perse ait intérêt à se concilier l'amitié de l'empereur de Russie, et que dans ce but, comptant sur les plus grands présens, il envoie au czar l'un des plus énormes éléphans noirs de l'Asie; il faut que cette tour ambulante soit revêtue

de superbes tapis qui servent de caparaçons au colosse, et qui de loin représentent des tentures de cathédrales agitées par le vent; il faut que la bête monstrueuse soit escortée d'un cortège d'hommes à cheval qui ressemblent à une nuée de sauterelles, le tout suivi d'une file de chameaux qui paraissent des ânes à côté de cet éléphant, le plus démesurément grand que j'aie vu et l'un des plus grands qui existent; il faut de plus qu'au sommet du monument vivant, on aperçoive un homme de couleur olivâtre, en costume oriental, portant un parasol ouvert, et que cet homme soit bizarrement juché les jambes croisées sur des carreaux posés au milieu du dos du monstre; il faut enfin que tandis qu'on force ce potentat du désert de s'acheminer à pied vers Moscou et Pétersboug, où le climat va bientôt le ranger dans la collection des mastodontes et des mammouths, je m'achemine, moi, en poste de Nijni à Moscou par la route de Vladimir, et que mon départ coïncide exactement avec celui des Persans, de façon qu'à certain point de la route déserte, qu'ils suivent au pas majestueux de leur royal animal, j'arrive derrière eux au galop de mes chevaux russes, forcés de passer à côté du géant; il ne faut rien moins, vous dis-je, que toutes ces circonstances réunies pour vous expliquer la peur homérique de mes coursiers en voyant devant eux la pyramide animée se mouvoir comme par magie, au milieu d'une troupe d'étranges figures d'hommes et de bêtes.

La frayeur de mes quatre chevaux en approchant de ce colosse aux pieds couleur de fer, aux flancs revêtus de pourpre, se manifesta d'abord par un tressaillement universel, par des hennissemens, des reniflemens extraordinaires, et par le refus de passer outre. Mais bientôt la parole, le fouet, la main du postillon-cocher les maîtrisèrent au point de les obliger à devancer le fantastique objet de leur terreur : ils se soumirent en frissonnant; leurs crins se hérissaient; mais à peine ont-ils subi cette lutte de deux effrois contraires et fait l'effort d'affronter le monstre, en passant d'un train modéré le long de ses flancs superbes, que, se reprochant, pour ainsi dire, leur courage qui n'était que de la peur comprimée, ils laissent cette terreur faire explosion, et la voix et les rênes de leur conducteur demeurent sans force. L'homme est vaincu au moment qu'il se croit vainqueur; à peine les chevaux ont-ils senti le monstre derrière eux, qu'ils prennent le mors aux dents, qu'ils partent au triple galop sans savoir où se dirigera leur aveugle emporte-

ment. Cette furie de la frayeur allait nous coûter la vie; le cocher, surpris et impuissant, restait immobile sur son siége et lâchait les rênes; le feldjæger, assis sur le même siége, partageait sa stupeur et imitait son inaction ..... »

L'accident se complique encore : « Les chevaux, dans leur vertige, quittent la route et commencent à monter sur une berge de huit pieds de hauteur presque à pic ..... Je vois leurs pieds au niveau de nos têtes; encore un coup de collier, la voiture suivra. » Mais elle ne peut manquer de verser, d'être brisée dans la chute, et les voyageurs vont périr, lorsque Antonio, le domestique italien, s'élance, saisissant le seul moment favorable, et, « avec cette agilité que les vives émotions peuvent donner et ne peuvent expliquer, il se trouve, sans savoir lui-même par quel moyen, sur la berge, à la tête des deux chevaux qui venaient de l'escalader. » On arrête les bêtes, on rajuste les harnais. « Pendant ce temps, poursuit M. de Custine, je voulus m'approcher de la cause de tout ce dégât. Le cornac avait prudemment fait retirer l'éléphant dans le bois voisin d'une des contre-allées de la route. Cette terrible bête me parut encore grandie depuis le péril auquel elle m'avait exposé; sa trompe, engagée dans la cime des bouleaux, me faisait l'effet d'un boa noué dans les branches d'un palmier. Je commençais à donner raison à mes chevaux, car il y avait là de quoi ressentir une grande épouvante. En même temps, le dédain que nos petits corps devaient inspirer à cette masse prodigieuse, me paraissait comique : du haut de sa tête puissante, l'éléphant avec son œil fin et vif jetait sur les hommes un regard inattentif; je me sentais fourmi; effrayé de la métamorphose je me hâtai de fuir ce curieux spectacle, en rendant grâce à Dieu de m'avoir fait échapper à une mort affreuse, et qui pendant un moment m'avait paru inévitable. »

Cette aventure, tout exceptionnelle, on le voit, et assez vivement racontée, nous a paru curieuse à détacher comme prologue de voyage. Mais il faut s'attendre, en Russie, à de bien plus redoutables rencontres, à celle des hommes eux-mêmes, et de cette société, de ce gouvernement où la plus impitoyable énergie se mêle indissolublement à la plus mortelle corruption.

L'opinion que M. de Custine a rapportée de Russie sur la vie propre de cet empire n'est pas en soi une idée nouvelle, n'est

pas non plus une idée incontestable; mais elle frappe par la nouveauté et la réalité de ses preuves, à la façon de ces vérités importantes mais *banalisées* pour ainsi dire, qui nous saisissent tout de bon dès qu'on nous les montre à leur place, à leur heure et avec l'impression qui leur convient. Ainsi, quiconque s'est préoccupé des chances d'existence politique des nations occidentales, a rencontré l'autocratie moscovite à l'extrême opposé de nos systèmes de gouvernement et de société, et a dû penser quelquefois qu'une lutte deviendrait tôt ou tard inévitable. M. de Custine le pense aussi, et, parcourant le colosse dans toute son étendue, depuis sa base gigantesque, puissante mais enfermée, écrasée comme un ressort, jusqu'à la cime qui en commande les moindres replis, il le discerne sous les apparences et le montre dans sa réalité; terrible manière de nous dire : Voilà ce que vos enfans, vos libertés et votre civilisation deviendraient; ne vous y trompez pas, la Russie n'a d'européen que certains semblans; ce n'est pas même seulement une conquête que vous subiriez avec elle, c'est une invasion, une invasion barbare, qui ne respecterait rien dans son impétueux, envieux, désordonné et inflexible despotisme. Que pourriez-vous attendre, même de supportable, pour l'humanité, pour la société, de ce qui n'a d'humain et de social qu'une mensongère forme!

Il y a en Russie un seul dieu, mais ce n'est pas Dieu qui l'est, c'est l'Empereur. Il y a en Russie une seule loi, c'est le bon plaisir de l'Empereur. Il y a une seule passion, artificielle, rampante et haletante qui use le cœur du berceau à la tombe, c'est de s'approcher de l'Empereur, pour réfléchir le plus possible les rayons de cet astre, seule lumière qui fasse briller, lumière d'emprunt qui part non du cœur ou de l'esprit mais du rang. Il n'y a en un mot qu'une seule volonté, qu'un seul être ayant dignité humaine, qu'une seule peur, qu'une seule foi, qu'un seul amour, qu'un seul culte, l'Empereur : et au milieu de tout cela il n'y a plus aussi de vérité; nulle part que dans la vie de l'Empereur lui-même. Si toutefois le sommet d'un mensonge impie et universel peut jamais devenir vérité.

« On ne peut pas un seul instant oublier cet homme unique par qui la Russie pense, juge et vit ; cet homme, la science et la conscience de son peuple, qui prévoit, mesure, ordonne, distribue tout ce qui est nécessaire et permis aux autres hommes, auxquels il tient lieu de raison, de volonté, d'imagination, de passion, car sous son règne pesant, il n'est loisible à nulle créature de respirer, de souffrir, d'aimer hors des cadres tracés d'avance par la sagesse suprême qui pourvoit ou qui est censée pourvoir à tous les besoins des individus comme à ceux de l'Etat. »

« A vrai dire, ajoute M. de Custine, les choses n'existent pas » en Russie, puisque c'est le bon plaisir d'un homme qui les » fait ou qui les défait. » Ceci s'applique aussi bien aux vertus morales qu'aux conditions extérieures de l'existence : l'obéissance suprême avec ses corollaires inévitables, le déguisement, la flatterie, le renversement de toutes les notions de juste et d'injuste, devenant première loi morale aussi bien que nécessité inflexible, le monde de l'âme et de l'intelligence fonctionne subversivement, entraîné dans le mouvement mécanique d'un système terrible. Aussi, continue l'auteur, « le spectacle de » cette société, dont tous les ressorts sont tendus comme la » batterie d'une arme qu'on va tirer, me fait peur au point » de me donner le vertige. En Russie, quelle que soit l'ap» parence des choses, il y a au fond de tout la violence et l'ar» bitraire. On y a rendu la tyrannie calme à force de terreur. » Voilà, jusqu'à ce jour, la seule espèce de bonheur que ce » gouvernement ait su procurer à ses peuples. »

La fiction au moyen de laquelle ils sont échelonnés est connue; elle s'appelle le *tchinn*, mot aussi étrange à nos oreilles que le système est loin de nos habitudes. Le tchinn discipline toute la nation dans une hiérarchie militaire et imaginaire où nul ne compte pour quelque chose s'il n'a un grade et où l'on peut monter, être capitaine, général, sans savoir se servir d'une arme. Cette population d'automates se meut par ordre : la vie s'échelonne ; et l'impulsion, le mouvement ne sont jamais que le résultat d'un ordre.

« Officiers, cochers, cosaques, serfs, courtisans, tous serviteurs

du même maître avec des grades divers, obéissent aveuglement à une pensée qu'ils ignorent. Lorsque Pierre-le-Grand établit le tchinn, il changea sa nation en un régiment de muets dont il se déclara le colonel avec le droit de passer ce grade à ses héritiers.

» Vous figurez-vous les ambitions, les rivalités, toutes les passions de la guerre en pleine paix? Si vous vous représentez bien cette absence de tout ce qui fait le bonheur domestique et social; si, à la place des affections de famille, vous vous préparez à trouver partout l'agitation non avouée d'une ambition toujours bouillonnante, mais secrète : car pour réussir il faut qu'elle soit masquée; si vous parvenez enfin à vous figurer le triomphe presque complet de la volonté d'un homme sur la volonté de Dieu, vous comprendrez la Russie.

» Le gouvernement russe, c'est la discipline du camp substituée à l'ordre de la cité, c'est l'état de siége devenu l'état normal de la société. »

Dans cette machine effrayante il y a certes de la grandeur et une rare puissance. Dans l'histoire, et à l'état de tableau, cela est grand, cela est énergique et pourrait paraître héroïque à force même de sauvage mépris pour l'individualité humaine, à force de contrainte surnaturelle exercée et subie. Mais, dans l'actualité et en réalité, cela est plus révoltant encore qu'extraordinaire et difficile. Cette machine ne peut d'ailleurs soumettre tout à son engrenage inflexible sans quelques soupapes de sûreté aussi dangereuses que son principe, même pour ce principe. La lutte est sourde, inavouée, latente; elle subsiste toujours et presque partout à la fois. C'est l'histoire d'une ménagerie où tigres et lions donnent le spectacle du respect de leurs gueules fumantes pour la tête du maître; cependant une fois elle finit par y rester : c'est «la monarchie absolue tempérée par l'assassinat, » et par bien d'autres choses. « Où la liberté » légale manque, la liberté illégitime ne manque jamais; où » l'usage est interdit, l'abus s'introduit; déniez le droit, vous » suscitez la fraude; refusez la justice, vous ouvrez la porte au » crime. »

Après avoir vu le gouvernement, voyons maintenant le peuple lui-même, ou plutôt la nation, dans ses différentes classes. M.

de Custine abonde sur le caractère des Russes en observations de tous genres. Mais ces traits sont épars dans les quatre volumes de son livre. Il nous a paru piquant d'en réunir un certain nombre de manière à former ainsi une sorte de tableau général du peuple et du pays.

« Il faut convenir que c'est une singulière manière d'entendre son plaisir que de voyager pour s'amuser dans un pays où il n'y a pas de grandes routes, pas d'auberges, pas de lits, pas même de paille pour se coucher; pas de pain blanc, pas de vin, pas d'eau à boire (elle est malsaine), pas un site à contempler dans les campagnes, pas une œuvre d'art à étudier dans les villes, où le froid de l'hiver, si vous n'y prenez garde, vous gèle les joues, le nez, les oreilles, la peau du crâne, les pieds; où, pendant la canicule, vous grillez le jour et vous grelottez la nuit; voilà pourtant les choses divertissantes que je suis venu chercher au cœur de la Russie!

» J'insisterais peu sur les désagrémens de ce sol disgracié; je ne regretterais pas tant le soleil du midi en voyageant dans le nord, si les Russes affectaient moins de dédaigner ce qui manque à leur pays : leur parfait contentement s'étend jusqu'au climat, jusqu'à la terre; naturellement portés aux fanfaronnades, ils sont fats même pour la nature, comme ils sont fiers de la société qui les environne; ces prétentions m'empêchent de me résigner comme ce serait mon devoir, et comme c'était mon intention, à tous les inconvéniens des contrées septentrionales.

» On se munit ici de son lit comme on porte son manteau en Espagne! A défaut de paille, chose rare dans un pays où le blé ne vient pas, mon matelas se remplit de foin; on en trouve à peu près partout.

» Le meuble dont on use le moins dans une maison russe, c'est le lit. Les femmes de service couchent dans des soupentes, tandis que les hommes se roulent sur l'escalier, dans les vestibules, et même, dit-on, dans le salon sur des coussins qu'ils jettent à terre pour la nuit.

» Ce matin j'ai fait visite au prince ***. C'est un grand seigneur ruiné, infirme, malade, hydropique; il souffre au point de ne pouvoir se lever, et néanmoins il n'a pas de quoi se coucher, je veux dire qu'il n'a pas ce qu'on appelle un lit dans les pays où la civilisation date de loin. Il loge dans la maison de sa sœur qui est

absente. Seul, au fond de ce palais nu, il passe la nuit sur une banquette de bois, recouverte d'un tapis et de quelques oreillers. Ceci ne peut être attribué au goût particulier d'un homme : dans toutes les maisons russes où je suis entré, j'ai vu que le paravent est nécessaire au lit des Slaves, comme le musc l'est à leur personne : profonde malpropreté qui n'exclut pas toujours l'élégance apparente. Quelquefois on a un lit de parade, objet de luxe dont on fait montre par respect pour la mode européenne, mais dont on ne fait pas d'usage.

» Les habitations sont si uniformes qu'on dirait qu'il n'y a qu'un village et qu'une maison de paysan dans toute la Russie.

» La monotonie est la divinité de la Russie, néanmoins cette monotonie même a quelque charme pour les âmes capables de jouir de la solitude : le silence est profond dans ces sites invariables ; il devient quelquefois sublime au milieu de la plaine déserte qui n'a d'autres bornes que celles de notre vue.

» La Russie est le pays le plus triste de la terre habité par les plus beaux hommes que j'aie vus.

» J'admirais leurs physionomies fines et leurs nobles traits. Hors les hommes de race calmoucke, au nez cassé, aux pommettes des joues saillantes, je vous l'ai répété souvent, les Russes sont parfaitement beaux.

» Les femmes du peuple sont moins belles ; on en rencontre peu dans les rues et celles qu'on y voit n'ont rien d'attrayant.

» Chose singulière ! les hommes ont de la recherche et les femmes de la négligence dans leur parure.

» Un autre agrément qui est naturel aux Russes, c'est la douceur de la voix, la leur est toujours basse et vibrante sans efforts. Ils rendent euphonique une langue qui, parlée par d'autres, serait dure et sifflante ; c'est la seule des langues de l'Europe qui me paraisse perdre quelque chose dans la bouche des personnes bien élevées. Mon oreille préfère le russe des rues au russe des salons ; dans les rues, le russe est la langue naturelle ; dans les salons, à la cour, c'est une langue nouvellement importée, et que la politique du maître impose aux courtisans.

» Le vrai poète moscovite, s'il existait, ne pourrait aujourd'hui parler qu'au peuple ; il ne serait ni entendu ni lu dans les salons. Où il n'y a pas de langue, il n'y a pas de poésie : il n'y a pas non plus de penseurs. L'empereur Nicolas commence à exiger qu'on

parle russe à la cour ; on rit aujourd'hui d'une nouveauté qui paraît l'effet du caprice du maître ; la génération suivante le remerciera de cette victoire du bon sens sur le beau monde.

» Je ne vois pas encore en Pouschkine un vrai poète moscovite. Le polonais Mickiéwicz me paraît bien plus slave.

» Ce qui accroît mon malaise depuis que je vis parmi les Russes, c'est que tout me révèle la valeur réelle de ce peuple opprimé. L'idée de ce qu'il pourrait faire, s'il était libre, exaspère la colère que je ressens, en voyant ce qu'il fait aujourd'hui.

» Les Russes, lorsqu'ils sont aimables, ont dans les manières une séduction qu'on subit en dépit de toute prévention, d'abord sans la remarquer, plus tard sans pouvoir ni vouloir s'y soustraire ; définir une telle influence ce serait expliquer l'imagination, régulariser le charme ; c'est un attrait impérieux, quoique secret, une puissance souveraine qui tient à la grâce innée des Slaves, à ce don qui dans la société remplace tous les autres dons, et que rien ne remplace, car on peut définir la grâce en disant que c'est précisément ce qui sert à se passer de tout ce qu'on n'a pas.

» Ces agrémens, ce prestige, leur donnent un souverain pouvoir sur les cœurs : tant que vous demeurez en la présence de ces êtres privilégiés, vous êtes sous le joug ; et le charme est double, car c'est leur triomphe que vous imaginiez être pour eux tout ce qu'ils sont pour vous. Le temps, le monde, n'existent plus, les engagemens, les affaires, les ennuis, les plaisirs, sont oubliés, les devoirs de société abolis ; un seul intérêt subsiste, celui du moment ; une seule personne survit, la personne présente, qui est toujours la personne aimée. Le besoin de plaire poussé à cet excès réussit infailliblement ; c'est le sublime du bon goût, c'est l'élégance la plus raffinée : et tout cela naturel comme l'instinct : cette amabilité suprême n'est point fausseté, c'est un talent qui ne demande qu'à s'exercer ; pour prolonger votre illusion, il suffirait de ne pas partir ; mais vous partez, tout est évanoui, excepté le souvenir que vous emportez.

« Les Russes sont les premiers comédiens du monde ; pour faire effet, ils n'ont pas besoin du prestige de la scène.

« Tous les voyageurs leur ont reproché leur versatilité ; le reproche n'est que trop motivé : on se sent oublié en leur disant adieu ; j'attribue ce tort à la légèreté du caractère, à l'inconstance du cœur, mais aussi au manque d'instruction solide. Ils aiment qu'on les

quitte parce qu'ils craindraient de se laisser pénétrer en se laissant approcher un peu longtemps de suite : de là l'engouement et l'indifférence qui se succèdent si rapidement chez eux. Cette inconstance apparente n'est qu'une précaution de vanité bien entendue, et assez commune parmi les personnes du grand monde dans tous les pays. Ce qu'on cache avec le plus de soin, ce n'est pas le mal, c'est le vide ; on ne rougit pas d'être pervers, on est humilié d'être nul ; d'après ce principe les Russes du grand monde montrent volontiers de leur esprit, de leur caractère, ce qui plaît au premier venu, ce qui nourrit la conversation pendant quelques heures ; mais si vous essayez de passer derrière la décoration qui vous a ébloui d'abord, ils vous arrêtent comme un indiscret qui s'aviserait d'écarter le paravent de leur chambre à coucher dont l'élégance aussi est tout en dehors. Ils vous accueillent par curiosité, puis ils vous repoussent par prudence.

« Ceci s'applique à l'amitié comme à l'amour, à la société des hommes comme à celle des femmes. En faisant le portrait d'un Russe, on peint la nation ; comme un soldat sous les armes nous donne l'idée de tout son régiment. Nulle part l'influence de l'unité dans le gouvernement et dans l'éducation n'est plus sensible qu'elle l'est ici. Tous les esprits y portent l'uniforme. Oh ! pour peu qu'on soit jeune et facile à émouvoir, on doit bien souffrir quand on apporte chez ce peuple au cœur froid, à l'esprit aiguisé par la nature et par l'éducation sociale, la simplicité des autres peuples.

« En affaires de cœur, les Russes sont les plus douces bêtes féroces qu'il y ait sur la terre, et leurs griffes bien cachées n'ôtent malheureusement rien à leurs agrémens.

» En général les hommes de ce pays ne me paraissent pas disposés à la générosité ; ils n'y croient guère, ils la nieraient s'ils l'osaient, et s'ils ne la nient pas, ils la méprisent, parce qu'ils n'en ont pas la mesure en eux-mêmes. Ils ont plus de finesse que de délicatesse, de douceur que de sensibilité, plus de souplesse que de laisser aller, plus de grâce que de tendresse, de perspicacité que d'invention, plus d'esprit que d'imagination, plus d'observation que d'esprit, et du calcul plus que tout. Ils travaillent non pour arriver à un résultat utile aux autres, mais pour obtenir une récompense ; le feu créateur leur est refusé, l'enthousiasme qui produit le sublime leur manque, la source des sentimens qui n'ont besoin que d'eux-mêmes pour juges et pour rénumérateurs, leur

est inconnue. Otez-leur le mobile de l'intérêt, de la crainte et de la vanité, vous leur ôtez l'action.

» Il n'y a ni ruse ni mensonge dont leur dévorante vanité ne devienne capable dans l'espoir que nous dirons en retournant chez nous: « On a pourtant eu tort d'appeler ces gens-là: les barbares du Nord. » Cette qualification ne leur sort pas de la tête: ils la rappellent à tout propos aux étrangers avec une humilité ironique, et ils ne s'aperçoivent pas que, par cette susceptibilité même, ils donnent des armes contre eux à leurs détracteurs.

» Cette malheureuse opinion européenne est un fantôme qui les poursuit dans le secret de leur pensée, et qui réduit pour eux la civilisation à un tour de passe-passe exécuté plus ou moins exactement.

» Les Russes tiennent bien moins à être civilisés, qu'à nous faire croire qu'ils le sont.

» Les soldats au bivouac sont soumis à une discipline plus sévère qu'à la caserne: tant de rigidité en pleine paix me rappelle le mot du grand-duc Constantin sur la guerre: « Je n'aime pas la guerre, disait-il; elle gâte les soldats, salit les habits et détruit la discipline.»

» Ces hommes d'apparence qui, disent-ils, n'ont pas la peine de mort, comptent pour rien le knout *ad libitum* et ses cent-un coups! Ils en ont le droit: l'Europe ne les voit pas donner. Ainsi dans ce royaume des façades, des misères ignorées, des cris sans échos, des réclamations sans résultat, la jurisprudence même sera devenue une illusion d'amour-propre, et contribuera pour sa part à l'heureux effet d'optique de la grande mécanique à coulisses qu'on montre aux étrangers sous le nom de l'empire russe.

» La Russie est l'empire des catalogues: à lire comme collection d'étiquettes, c'est superbe; mais gardez-vous d'aller plus loin que les titres. Si vous ouvrez le livre, vous n'y trouverez rien de ce qu'il annonce: tous les chapitres sont indiqués, mais tous sont à faire. Combien de forêts ne sont que des marécages où vous ne couperiez pas un fagot!..... Les régimens éloignés sont des cadres où il n'y a pas un homme; les villes, les routes sont en projet, la nation elle-même n'est encore qu'une affiche placardée sur l'Europe, dupe d'une impudente fiction diplomatique.

» Une misère drapée: telle est la richesse des Russes: pour eux l'apparence est tout, et l'apparence chez eux ment plus que chez d'autres.

» La vie sociale en ce pays est une conspiration permanente contre la vérité.

» La magnificence en gros, le luxe voyant, la dorure, l'air de grandeur, sont naturels aux seigneurs russes : l'élégance, le soin, la propreté ne le sont pas. Autre chose est d'aimer à étonner les passans par l'opulence, autre chose de jouir de la richesse, même en secret, comme d'un moyen de se cacher à soi-même le plus qu'on peut les tristes conditions de l'existence humaine.

» N'écoutez pas les forfanteries des Russes ; ils prennent le faste pour l'élégance, le luxe pour la politesse, la police et la peur pour les fondemens de la société. A leur sens, être discipliné c'est être civilisé ; ils oublient qu'il y a des sauvages de mœurs très-douces et des soldats forts cruels ; malgré toutes leurs prétentions aux bonnes manières, malgré leur instruction superficielle et leur profonde corruption précoce, malgré leur facilité à deviner et à comprendre le positif de la vie, les Russes ne sont pas encore civilisés. Ce sont des Tatares enrégimentés, rien de plus.

» Ceci ne veut pas dire qu'on doive les mépriser ; plus ils ont conservé de rudesse dans l'âme sous les formes adoucies du langage social, et plus je les trouve redoutables. En fait de civilisation, ils se sont jusqu'à présent contentés de l'apparence ; mais si jamais ils peuvent se venger de leur infériorité réelle, il nous feront cruellement expier nos avantages.

» Je ne reproche pas aux Russes d'être ce qu'ils sont ; ce que je blâme en eux, c'est la prétention de paraître ce que nous sommes. Ils sont encore incultes ; cet état laisse du moins le champ libre à l'espérance, mais je les vois incessamment occupés du désir de singer les autres nations, et ils les singent à la façon des singes, en se moquant de ce qu'ils copient. Alors je me dis : voilà des hommes perdus pour l'état sauvage et manqués pour la civilisation, et le terrible mot de Voltaire ou de Diderot, oublié en France, me revient à l'esprit : « Les Russes sont pourris avant que d'être mûrs. »

» Jusqu'à un certain point, la disposition d'esprit peu charitable des Russes envers les étrangers me paraît excusable. Avant de nous connaître, ils viennent au devant de nous avec un empressement apparent, parce qu'ils sont hospitaliers comme des Orientaux et qu'ils s'ennuient comme des Européens ; mais tout en nous accueillant avec une prévenance où il y a plus d'ostentation que de cor-

dialité, ils scrutent nos moindres paroles, ils soumettent nos actions les plus insignifiantes à un examen critique, et comme ce travail leur fournit nécessairement beaucoup à blâmer, ils triomphent intérieurement et se disent : « Voilà donc les hommes qui se croient en tout supérieurs à nous ! »

» Il faut ajouter que ce genre d'étude leur plaît, car leur nature étant plus fine que tendre, il leur en coûte peu pour rester sur la défensive vis-à-vis des étrangers.

» Le dédain de ce qu'ils ne connaissent pas me paraît le trait dominant du caractère des Russes. Au lieu de tâcher de comprendre, ils tâchent de se moquer. S'ils réussissent jamais à mettre au jour leur vrai génie, le monde verra, non sans quelque surprise, que c'est celui de la caricature.

» La Russie voit dans l'Europe une proie qui lui sera livrée tôt ou tard par nos dissensions ; elle fomente chez nous l'anarchie dans l'espoir de profiter d'une corruption favorisée par elle parce qu'elle est favorable à ses vues : c'est l'histoire de la Pologne recommencée en grand. Depuis longues années Paris lit des journaux révolutionnaires payés par la Russie. « L'Europe, dit-on à Pétersbourg, prend le chemin qu'à suivi la Pologne : elle s'énerve par un libéralisme vain, tandis que nous restons puissans, précisément parce que nous ne sommes pas libres : patientons sous le joug, nous ferons payer aux autres notre honte. »

» Ce peuple bizarre unit une extrême jactance à une extrême défiance de lui-même ; en dehors suffisance, au fond humilité inquiète : voilà ce que j'ai vu dans la plupart des Russes. Leur vanité, qui ne se repose jamais, est toujours en souffrance comme l'est l'orgueil anglais ; aussi les Russes manquent-ils de simplicité. La naïveté, ce mot français dont aucune autre langue que la nôtre ne peut rendre le sens exact parce que la chose nous est propre, la naïveté, cette simplicité qui pourrait devenir malicieuse, ce don de l'esprit qui fait rire sans jamais blesser le cœur, cet oubli des précautions oratoires qui va jusqu'à prêter des armes contre soi à ceux auxquels on parle, cette équité de jugement, cette vérité d'expression tout involontaire, cet abandon de la personnalité dans l'intérêt de la vérité, la simplesse gauloise, en un mot, ils ne la connaissent pas. Un peuple d'imitateurs ne sera jamais naïf ; le calcul chez lui tuera toujours la sincérité.

» Un homme sincère dans ce pays-là passerait pour fou.

» A Pétersbourg, mentir c'est faire acte de bon citoyen; dire la vérité, même sur les choses les plus indifférentes en apparence, c'est conspirer. Vous perdrez la faveur de l'Empereur, si vous avouez qu'il est enrhumé du cerveau : la vérité, voilà l'ennemi, voilà la révolution : le mensonge, voilà le repos, le bon ordre, l'ami de la constitution ; voilà le vrai patriote!..... La Russie est un malade qui se traite par le poison.

» L'Empereur est le seul homme de l'Empire avec lequel on puisse causer sans craindre les délateurs.

» Pierre I disait qu'il faudrait trois Juifs pour tromper un Russe; nous qui ne sommes pas obligés de ménager nos termes comme un empereur, nous traduisons ce mot ainsi : « Un Russe à lui seul attraperait trois Juifs. »

» En France comme en Russie, j'ai rencontré deux espèces de Russes de salons : ceux dont la prudence s'accorde avec l'amour-propre pour louer leur pays à outrance, et ceux qui voulant se donner l'air plus élégant, plus civilisé, affectent soit un profond dédain, soit une excessive modestie chaque fois qu'ils parlent de la Russie. Jusqu'à présent, je n'ai été dupe ni des uns ni des autres; mais j'aimerais à trouver une troisième espèce, celle des Russes tout simples; je la cherche.

» Nul caractère n'est aussi difficile à définir que celui de ce peuple :

» Sans moyen âge, sans souvenirs anciens, sans catholicisme, sans chevalerie derrière soi, sans respect pour sa parole, toujours Grecs du Bas-Empire, polis par formule comme des Chinois, grossiers ou du moins indélicats comme des Calmoucks, sales comme des Lapons, beaux comme des anges, ignorans comme des sauvages (j'excepte les femmes et quelques diplomates), fins comme des Juifs, intrigans comme des affranchis, doux et graves dans leurs manières comme des Orientaux, cruels dans leurs sentimens comme des barbares, sarcastiques et dédaigneux par désespoir, doublement moqueurs par nature et par sentiment de leur infériorité, légers, mais en apparence seulement : les Russes sont essentiellement propres aux affaires sérieuses; tous ont l'esprit nécessaire pour acquérir un tact extraordinairement aiguisé, mais nul n'est assez magnanime pour s'élever au-dessus de la finesse; aussi m'ont-ils dégoûté de cette faculté indispensable pour vivre chez eux. Avec leur continuelle surveillance d'eux-mêmes, ils me paraissent les hommes les plus à plaindre de la terre.....

» Le génie est le tact de la force, le tact n'est que le génie de la faiblesse. Les Russes sont tout tact. Le génie agit, le tact observe, et l'abus de l'observation mène à la défiance, c'est-à-dire à l'inaction.....

» Grâce à cette supériorité de sérail, les Russes sont impénétrables; il est vrai qu'on voit toujours qu'ils cachent quelque chose, mais on ne sait ce qu'ils cachent, et cela leur suffit. Ils seront des hommes bien redoutables et bien fins lorsqu'ils parviendront à masquer même leur finesse. Déjà quelques-uns d'entr'eux sont arrivés jusque-là.

» Règle générale, personne ne profère jamais un mot qui pourrait intéresser vivement quelqu'un; ni l'homme qui parle, ni l'homme à qui l'on parle ne doivent avouer que le sujet de leur entretien mérite une attention soutenue ou réveille une passion vive. Toutes les ressources du langage sont épuisées à rayer du discours l'idée et le sentiment, sans toutefois avoir l'air de les dissimuler, ce qui serait gauche. La gêne profonde qui résulte de ce travail prodigieux, prodigieux surtout par l'art avec lequel il est caché, empoisonne la vie des Russes. Un tel tourment sert d'expiation à des hommes qui se dépouillent volontairement des deux plus grands dons de Dieu : l'âme et la parole qui la communique; autrement dit, le sentiment et la liberté.

» En Russie, un homme qui rit est un comédien, un flatteur ou un ivrogne.

» Ceci me rappelle le temps où les serfs russes croyaient, dans leur naïve abjection, que le ciel n'était fait que pour leurs maîtres : terrible humilité du malheur! Ceci vous fait voir comment l'église grecque enseigne le christianisme au peuple.

» Il faudrait tout défaire ici pour y faire un peuple.

» Le vol y est passé dans les mœurs; aussi les voleurs conservent-ils une entière sûreté de conscience et une physionomie qui, jusqu'à la fin de la vie, exprime une sérénité à laquelle se tromperaient les anges. « Notre Seigneur volerait aussi, disent-ils, s'il n'avait pas les mains percées. » Ce mot leur revient sans cesse à la bouche.

» Ne croyez pas que le vol soit seulement le vice des paysans : il y a autant d'espèces de vol qu'il y a de rangs dans la hiérarchie sociale.

» A Pétersbourg, tout a l'air opulent, grand, magnifique, mais si vous jugiez de la réalité d'après cette figure des choses, vous vous

trouveriez étrangement déçu ; d'ordinaire le premier effet de la civilisation, c'est de rendre la vie matérielle facile ; ici tout est difficile ; une apathie rusée, tel est le secret de la vie du commun des hommes.

» Voulez-vous apprendre avec exactitude ce qu'il faut voir dans cette grande ville?.. Les hommes instruits que vous questionnez ont un intérêt à ne vous éclairer pas, ou ils ont autre chose à faire qu'à vous répondre ; l'empereur, le lieu qu'il habite, le projet qui l'occupe ostensiblement, voilà le seul sujet digne d'absorber la pensée d'un Russe. Ce catéchisme de cour suffit à la vie. Tous ont le désir de se rendre agréables au maître en contribuant à cacher quelque coin de la vérité aux voyageurs. Personne ne songe à favoriser les curieux ; on aime à les tromper par des documens faux. Sous le despotisme, curiosité est synonyme d'indiscrétion ; l'Empire, c'est l'Empereur régnant ; s'il se porte bien, vous êtes dispensé de tout autre souci, et votre cœur et votre esprit ont le pain quotidien. Pourvu que vous sachiez où réside et comment vit cette raison de toute pensée, ce moteur de toute volonté, de toute action, vous, étranger ou sujet russe, vous n'avez rien à demander à la Russie...

» Tout accident est traité ici d'affaire d'état ; c'est le bon Dieu qui oublie ce qu'il doit à l'empereur.

» La superstition politique, qui est l'âme de cette société, en expose le chef à tous les griefs de la faiblesse contre la force, à toutes les plaintes de la terre contre le ciel ; quand mon chien est blessé, c'est à moi qu'il vient demander sa guérison ; quand Dieu frappe les Russes, ceux-ci en appellent au czar. Ce prince, qui n'est responsable de rien politiquement parlant, répond de tout providentiellement, conséquence naturelle de l'usurpation de l'homme sur les droits de Dieu. Un roi qui consent à être reconnu pour plus qu'un mortel, prend sur lui tout le mal que le ciel peut envoyer à la terre pendant son règne ; il résulte de cette espèce de fanatisme politique des susceptibilités, des délicatesses ombrageuses dont on n'a nulle idée dans un autre pays. Au surplus, le secret que la police croit devoir garder touchant les malheurs les plus indépendans de la volonté humaine, manque le but, en ce qu'il laisse le champ libre à l'imagination.

» Plus on voit ce que c'est que la cour, plus on compatit au sort de l'homme obligé de la diriger, surtout la cour de Russie. Elle me fait l'effet d'un théâtre où les acteurs passeraient leur vie en répé-

titions générales. Pas un ne sait son rôle et le jour de la représentation n'arrive jamais, parce que le directeur n'est jamais satisfait du jeu de ses sujets. Acteurs et directeurs, tous perdent ainsi leur vie à préparer, à corriger, à perfectionner sans cesse leur interminable comédie de société, qui a pour titre : « De la civilisation du Nord. » Si c'est fatigant à voir, jugez ce que cela doit coûter à jouer !...

» Pour échapper autant que possible à la contrainte qu'il s'impose, l'empereur s'agite comme un lion en cage, comme un malade pendant la fièvre ; il sort à cheval, à pied, il passe une revue, fait une petite guerre, voyage sur l'eau, donne une fête, exerce sa marine ; tout cela le même jour ; le loisir est ce qu'on redoute le plus à cette cour, d'où je conclus que nulle part on ne s'ennuie davantage. L'empereur voyage sans cesse ; il parcourt au moins quinze cents lieues dans une saison, et il n'admet pas que tout le monde n'ait pas la force de faire ce qu'il fait. L'impératrice l'aime ; elle craint de le quitter, elle le suit tant qu'elle peut, et elle meurt à la peine ; elle s'est habituée à une vie tout extérieure. Ce genre de dissipation, devenu nécessaire à son esprit, tue son corps.

» Les personnes qui n'ont pas le courage ou la santé nécessaires pour partager cette terrible vie, ne sont pas en faveur.

» L'impératrice me disait l'autre jour, en parlant d'une femme très-distinguée, mais délicate : « Elle est toujours malade ! » Au ton, à l'air dont fut prononcé ce jugement, je sentis qu'il décidait du sort d'une famille. Dans un monde où on ne se contente pas des bonnes intentions, une maladie équivaut à une disgrâce.

» L'empereur Nicolas étend la réforme jusque sur le langage des personnes qui l'entourent ; il exige qu'on parle russe à la cour. La plupart des femmes du monde, surtout de celles qui sont nées à Saint-Pétersbourg, ignorent leur langue nationale : mais elles apprennent quelques phrases de russe qu'elles débitent pour obéir à l'empereur, lorsqu'il vient à passer dans les salles du palais où leur service les retient ; l'une d'elles est toujours de garde pour annoncer à temps par un signe convenu l'arrivée du maître : aussitôt les conversations françaises cessent et les phrases russes destinées à flatter l'oreille impériale retentissent dans le palais ; le souverain s'applaudit de voir jusqu'où s'étend son pouvoir de réformateur, et ses sujettes rebelles par espièglerie se mettent à rire dès qu'il est

passé..... Je ne sais de quoi je suis le plus frappé, en voyant cette immense puissance, de sa force ou de sa faiblesse. »

L'empereur Alexandre l'a dit : le caractère du meilleur même des autocrates n'est qu'un « accident heureux. » Dans un tel ordre de choses le mal qui reste est ailleurs, quoi qu'on puisse penser du czar régnant, comme caractère. Cela ne le justifie ni ne l'explique, mais cela le rend moins important à étudier, comme homme, qu'il ne semble au premier abord. Au reste il est bien connu, et l'ouvrage de M. de Custine renferme des portraits de Nicolas très-souvent reproduits.

Nous n'ajouterons donc qu'un mot à nos citations. Le lecteur y a fait connaissance avec le style de M. de Custine, style aisé, poli, élégant, énergique souvent, un peu long quelquefois, toujours style d'homme du monde parfaitement élevé et qui le marque. C'est, pour tout dire en un mot, un penseur, un observateur, un charmant écrivain de salon qui a écrit ce livre ; il ne manque ni de cœur, ni d'art littéraire, ni de poésie ; mais sa plume pourtant a des habitudes qui tournent plus à l'aisance qu'au véritable pittoresque et qu'à la concise correction. On n'y songe pas à la lecture, on sait gré à l'auteur de ce qu'il a voulu faire, car il l'a fait parfaitement. On voudrait quelquefois qu'il racontât davantage et qu'il jugeât moins, même avec moins d'esprit : mais comment s'en tenir au simple récit avec la Russie, avec un pays dont le plus grand soin est de ne pas se laisser voir ce qu'il est et qu'il faut toujours deviner?

SOUVENIRS NATIONAUX.

I. LE COMBAT SUR LA RÆNGG.

(28 août 1802).

A force de s'occuper du présent, on finit par s'intéresser au passé, c'est un des résultats de la publicité aujourd'hui. Mais cette curiosité se porte moins peut-être sur les temps postérieurs et récens, sur les temps intermédiaires, que sur les âges complétement écoulés et finis, qui sont tout à la fois plus différens de nous et plus neutres; ce qui date de hier est souvent plus oublié que ce qui date d'un siècle : il en est de cela comme de toutes choses; on ne va pas voir la merveille que l'on sait être à sa porte, et l'on ignore un beau trait que pourrait vous raconter le voisin. Parle-t-on beaucoup, par exemple, de la révolution de nos pères, de celle de 1798, et la génération qui nous suit ne commence-t-elle pas déjà à tirer le rideau sur la nôtre, sur celle de 1830 ? La première de ces révolutions présente sans doute un tableau attristant et bien sombre, si l'on n'y voit que le fait désastreux mais momentané de l'anarchie nationale et de l'intervention étrangère. Il semble qu'il n'y ait là que des ruines qu'il faut se hâter d'enfouir, puisque d'ailleurs elles sont main-

tenant réparées. Mais notre enfance a joué dans ces ruines ; elles furent long-temps, pour ainsi dire, toute l'habitation de nos pères, et ce sont eux encore qui les ont péniblement relevées. Ils ont commis bien des fautes, ils se sont égarés dans l'orage, mais, avec l'aide de Dieu, ils sont arrivés au but. Aucun parti n'a fait périr ni n'a sauvé la Suisse à lui seul ; tous, par leur opposition même, nous l'ont conservée et léguée ; tous l'ont aidée à se retrouver là où elle est véritablement, c'est-à-dire en elle-même et non pas dans l'action ou dans les idées du dehors ; tous enfin, dans cette lutte, auraient à citer bien des dévouemens, bien des traits héroïques de courage, de patience et d'espoir. En conserver le souvenir n'est pas seulement un acte de justice mais d'utilité publique dans le sens le plus élevé du mot; car on doit à la société plus qu'un tribut matériel de secours, de services; on lui doit en outre le tribut moral de l'exemple, d'exemples de vertu, de force, d'humanité et de désintéressement.

C'est là, tout premièrement, ce qu'il faut voir dans le trait suivant, quelque opinion personnelle que l'on ait sur la cause que d'ailleurs il honore ; il y a ici, des citoyens, des soldats, mais il y a surtout des hommes ; et dès que l'homme se sent et se montre, quelque chose nous dit de lui tendre la main.

Sans nul doute, on trouverait encore dans les souvenirs de ces guerres bien des traits honorables, précieux à conserver. L'auteur de ces lignes en a lui-même recueilli et publié quelques-uns, en exprimant l'espoir de provoquer par là de semblables recherches, persuadé qu'il était qu'elles ne seraient pas inutiles : et, en effet, c'est à cette espèce d'appel qu'il a dû l'envoi du récit qu'on va lire. Voici maintenant notre épisode ; mais rappelons d'abord sommairement quelques faits.

En 1802 l'incapacité des derniers gouvernemens helvétiques et l'anarchie générale étant à son comble ; le Premier-Consul ayant, de plus, retiré ses troupes et cessé momentanément son intervention pour avoir une raison de la rendre plus décisive, l'orage éclata de toutes parts contre un régime révolutionnaire aussi brutal qu'impuissant. Les cantons primitifs se soulevèrent, de nombreuses bandes d'insurgés entrèrent en campagne : il n'y

avait à leur opposer qu'une petite troupe soldée et quelques compagnies de milices dispersées dans plusieurs postes éloignés. Elles étaient la plupart du Léman, comme on disait alors, ou du canton de Vaud, lequel, par position et par devoir, mais non par aucun motif de reconnaissance ni d'affection, soutenait encore presque seul le gouvernement helvétique. L'un de ces postes était celui de la Rængg, hauteur située dans le canton d'Unterwalden, entre le mont Pilate et le golfe d'Alpnach. Les insurgés avaient été débusqués de ce passage par les troupes lémanes, et le gouvernement essayait de négocier avec eux, quand ils revinrent en masse, le 28 août au matin, et se jetèrent sur la petite troupe vaudoise. Laissons parler maintenant notre correspondant, qui tient les faits de la bouche même de son père et d'autres témoins ou acteurs de ce petit drame; il l'a ainsi entendu raconter bien des fois. Les noms des personnages qui y figurent sont encore ceux de familles nombreuses d'honnêtes cultivateurs du pays.

« Ce poste avancé (la Rængg) et pareil à une sentinelle perdue, se composait de deux compagnies du centre et de la moitié des carabiniers d'Aigle. Ils furent attaqués à cinq heures du matin et de trois côtés à la fois. La multitude innombrable des assaillans fit sur-le-champ décamper l'une des compagnies du centre : malgré les instances des carabiniers et de leur capitaine Morier, commandant du poste, elle refusa positivement de se battre et partit. L'autre eut vergogne et demeura ferme avec les carabiniers; mais ce fut ceux-ci qui soutinrent proprement le combat; ils se battirent comme des lions durant six heures, sans lâcher un pouce de terrain. Morier, qui était sourd à ne pas entendre les coups de fusil, se montra brave, téméraire. Le panache qu'il portait attira les coups de l'ennemi, et il reçut trois blessures en demi-heure : l'une au bas-ventre, l'autre à une jambe, et la dernière à la tête. Il se promenait dans le camp, derrière sa troupe, et tout blessé qu'il était dans le bas du corps, criant sans cesse : « Courage, mes amis! nous avons la victoire. » Le coup mortel put seul l'arrêter. Enfin les Vaudois, se voyant cernés de toutes parts, commencèrent la retraite au moment

qu'elle allait leur être coupée. C'était onze heures. Ils n'avaient pour toute issue qu'un sentier étroit, graveleux, descendant vers le lac, et dont la direction les mettait en plein sous le feu de leurs adversaires. Les Allemands se précipitèrent sur le camp abandonné des Vaudois et massacrèrent barbarement les blessés. L'un de ceux-ci leur fut pourtant arraché par deux généreux camarades restés les derniers sur ce champ de mort. C'était un carabinier, Drapel de Leyzin, que mon père, caporal dans la même compagnie, chargea sur ses épaules, tandis que Martin, autre carabinier de Château-d'OEx, recevait le coup mortel en voulant se charger des armes de tous les trois. Mon père, se voyant seul, appela Mérinat d'Ollon, qui revint sur ses pas prendre à côté de lui la place de Martin. Ces deux braves, trop chargés pour pouvoir courir, durent pendant longtemps essuyer un feu continuel auquel ils ne pouvaient ni échapper ni répondre. « Les balles pleuvaient comme de la grêle autour de nous, sur ce » chemin graveleux, dit mon père. On entendait continuellement » le bruit de leur choc et partout à la fois, devant, derrière, à » droite et à gauche. Mais ce qui fendait l'âme, c'était les cris de » Drapel, dont la jambe fracturée faisait un affreux craquement à » chaque pas que je faisais. Enfin le bon Dieu nous a préservés. » Nous sommes arrivés sains et saufs au bord du lac, où Drapel a » pu être embarqué pour Lucerne. » Il fut soigné dans l'hôpital de cette ville, et dès lors il a vécu plus de trente ans. Lui-même m'a raconté plus d'une fois comment il avait été sauvé, et avec quel désespoir il criait à mon père et à Mérinat ; « Tuez-moi, brigands, » achevez-moi, ne me faites pas souffrir davantage. » — Les Allemands s'étaient jetés sur ce poste en poussant des cris féroces : on eût dit que les bois étaient remplis de bêtes sauvages. Quant à leurs armes, elles étaient de toutes sortes : plusieurs avaient des fusils; plusieurs, des massues ; d'autres, des hallebardes, des fourches, des faulx, des tridens. Un très-petit nombre avaient des habits militaires. »

H. Berthoud.

On le voit : il ne faut chercher ici aucun de ces accessoires qui aident une action à sortir de l'obscurité. Point de grands

noms, point de discours, rien qui relève : l'action toute nue. Mais elle n'en fait peut-être qu'une impression plus touchante et plus forte. Dans ce capitaine mourant qui ne songe qu'à vaincre; dans ces soldats qui ne veulent abandonner à l'ennemi ni leur camarade, ni leurs armes (leurs carabines, le joyau du rustique manoir), qui n'oublient pas même celle du blessé, qui le portent lui, avec une fatigue presque pire que le danger, à travers un sentier long et pénible; dans tout cela raconté comme cela fut fait, simplement, rudement, mais de grand cœur, n'y a-t-il pas, disions-nous, un bel exemple, une durable leçon, quelque chose de fortifiant pour les âmes, qui vient des pères, qui est un bien de famille et que les enfans doivent se garder de laisser dans l'oubli ?

II. SOUVENIRS ET PORTRAITS DE FAMILLE.—NYON.

Le 25 Décembre 1801 (4 Nivose, an X, comme on ajoutait alors entre parenthèses), le *Journal Helvétique* qui se publiait à Lausanne, contenait sous ce titre : *Extrait d'une lettre de Nyon*, des réflexions et des faits qu'il nous a semblé curieux de rappeler aujourd'hui.

Mais, auparavant, tâchons de nous retrouver et de nous orienter un peu dans cette année 1801 déjà si lointaine. Qu'est-ce donc qui se passait, comment vivait-on alors, en Suisse du moins, et dans notre chère ville de Nyon en particulier? C'était un temps fâcheux et auquel assurément nous aurions bien de la peine à nous faire: car les révolutions, les insurrections, les émeutes, les renversemens de constitutions, les occupations militaires et autres surprises de ce genre s'y succédaient de minute en minute et ne vous laissaient pas le temps de respirer. En 1799 on avait eu la guerre étrangère, la guerre européenne, Masséna à Zurich, et le terrible Souwarof hésitant, pour se jeter sur lui, entre le Saint-Gothard qu'il finit par choisir (il venait d'Italie) et le Saint-Bernard qui l'aurait d'abord amené droit sur nous. En 1800, on avait vu passer l'armée et le général qui allaient à Marengo. Dans cette année encore, le Direc-

toire et les Conseils Helvétiques étaient tombés coup sur coup ceux-ci renversant celui-là pour être plus facilement renversés à leur tour ; le Directeur Laharpe avait été proscrit, arrêté ; il s'était soustrait à la fureur de ses ennemis par la fuite ; et toute l'année 1801 s'était passée à faire et défaire des constitutions dont aucune ne pouvait prendre pied. Tout dernièrement même, à la fin d'octobre, une sorte de diète-constituante, siégeant à Berne, avait à peine eu le temps de tailler une charte nouvelle qu'elle s'était vue épurée et dissoute militairement par le général français Montchoisy, malgré la protestation de sa majorité et celle, entr'autres, de nos députés du Léman, parmi lesquels il s'en trouvait deux de Nyon même, MM. Laflêchère et Reverdil. En 1802. . . . *les Suisses se prirent tous aux cheveux*, comme dit la chanson, et notre canton allait avoir, de plus, sa rustique et tragi-comique insurrection des *brûleurs* de titres féodaux, qui, torches en main, parcouraient les campagnes, déclarant la guerre aux archives et prenant ainsi plus de soin de diminuer la besogne des historiens futurs que de se les concilier pour leurs propres hauts faits.

Ainsi les temps étaient assez accidentés, assez rudes ; il fallait y être fait pour s'y plaire, et même s'y plaire pour les supporter. La patience et le courage tout seuls n'auraient pas suffi. Mais un peu de gaîté, de *courage riant* comme en de certains momens et avec certaines personnes on pourrait définir la gaîté ; un peu de gaîté, disons-nous, vint en aide, à Nyon du moins, où heureusement la tristesse n'est guère dans l'habitude d'aller se loger.

Cette ville et ses environs furent de tout temps le rendez-vous d'une société aimable, cultivée et riche. Sa situation est charmante, le pays ouvert et doucement ondulé, la vue très-belle. Moins pittoresque et moins vive que celle de l'autre bout du lac, cette vue est peut-être moins dans le goût actuel, moins célèbre que jadis, mais elle a quelque chose de vaste et de gai qui ne se retrouve pas si bien sur d'autres points du rivage, un charme inexprimable de riante grandeur qui repose et captive. Le Mont-Blanc s'y montre à découvert et domine, mais un peu à l'écart, mais sans rien écraser; et si le lac n'y fuit pas en mourant, comme ailleurs, par des contours et des dégradations infinies, il s'y déploie en revanche vers un demi-cercle de hautes montagnes qui semblent se dresser à pic et tout à la fois reculer et grandir devant lui.

Mais je m'oublie à décrire une vue qu'on se serait contenté d'ad-

mirer dans le temps dont je parle, temps moins poétique en paroles que le nôtre et peut-être plus en action.

A la fin du siècle passé, la société de Nyon comptait donc plusieurs personnes de mérite et d'esprit, étrangers qui avaient trouvé là une retraite, habitans du pays qui avaient voyagé. Bonstetten y avait été bailli .... autant que Bonstetten pouvait l'être. Son ami Matthisson y avait chanté le Léman. M. de Lespinasse, membre de la Société royale de Londres, s'y était retiré après un long séjour en Angleterre; il y avait apporté, il y augmentait encore un des plus célèbres et des premiers cabinets de physique du temps. M. Reverdil, que je nommais tout à l'heure, avait été précepteur puis secrétaire de cabinet du roi de Danemarck Christian VII; il avait même vu de très-près la fameuse conspiration de Struensée, sur laquelle il a laissé de très-intéressans mémoires inédits: c'était un homme sensé, impartial, zélé promoteur du bien; Mme de Staël en parle comme d'un ami de sa famille. Mme de Staël elle-même était presque de Nyon; elle y venait souvent, de Coppet qui est tout proche; et sa mère avait été élevée dans le voisinage, à Crassy, où le père de Mme Necker, M. Curchod, était pasteur; c'est là qu'il apprit le grec et le latin à sa fille, ne pouvant lui laisser d'autre fortune: oh le bon temps que celui-là où c'était encore quelque chose que de savoir le latin et le grec! Si je voulais remonter plus haut, je grossirais aisément cette liste. N'est-ce pas à Coppet, chez le comte de Dohna, que Bayle fit l'apprentissage du métier de précepteur qui n'allait guère à son humeur caustique et libre? A Nyon, où il s'était retiré, Lamberty rédigea sa collection diplomatique de *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIIIe siècle*[1]. Voltaire

[1] Elle est dédiée au gouvernement bernois. « Mon âge avancé, dit l'auteur » dans cette dédicace, m'a fait résoudre à souhaiter du repos. Pour pouvoir en » jouir, il a fallu se déterminer à renoncer à mes longues occupations politi- » ques. Elles étoient si fréquentes et continuelles dans le païs où j'étois, que » pour m'en débarrasser il n'y avait qu'une retraite éloignée. J'ai choisi pour » cela les terres de Vos Excellences, par deux raisons. L'une est la bonté salu- » taire de l'air. L'autre, qui est la plus attraiante, est le doux et incomparable » gouvernement de Vos Excellences. J'ai été et séjourné en divers Roiaumes et » Etats de l'Europe. J'y ai remarqué avec soin diverses formes de gouvernement. » Celle de votre République m'a paru la plus conforme à la douceur de la Vie » Civile. C'est d'autant qu'elle est fondée sur la justice et sur la débonnaireté... » Vous avez par là établi une solide tranquillité dans vos Etats. C'est à l'abri » de ce charmant Calme que j'ai eu le loisir de m'appliquer à cet ouvrage..... A

aussi a passé par là ; car c'est à Prangins et long-temps avant de songer à Ferney qu'il essaya de sa vie de *Français suisse et libre* comme il disait, de sa *suisserie* comme le grand Frédéric affectait souvent d'appeler, avec plus de dépit que d'esprit, ces goûts suisses du fugitif de Berlin.

Partout où Voltaire a passé il semble qu'il y ait laissé le goût du théâtre, et Nyon avait le sien : théâtre de société, presque pas plus grand qu'un boudoir, laissant tout à faire aux acteurs, mais aussi jamais acteurs ne firent mieux oublier leur théâtre, lequel, pour le dire en passant, n'était ici qu'une remise, un peu arrangée voilà tout. Parlez-en à ceux qui ont été de ce temps, vous serez surpris de la vivacité et presque de l'émotion de leurs souvenirs. Moi-même qui ne l'ai vu que plus tard et dans ses dernières reprises, je ne crois pas que ni Mlle Smithson ni Mlle Rachel m'ait autant impressionné que je le fus lorsque, pour la première fois et à Nyon, je vis tout à coup se lever devant moi le rideau de la scène. Peut-être cet effet tenait-il aussi en partie à ce que j'entrais alors dans l'âge où l'on commence à découvrir une autre comédie encore, celle dont le rideau ne tombe jamais. Mes pensées et mes regards passaient brusquement de l'une à l'autre, les voyaient parfois se confondre.... J'étais bouleversé et charmé. Toutes sortes d'images, riantes ou lugubres, se succédaient tour à tour dans ma jeune tête. J'en voulais presque aux acteurs de m'avoir tant remué, et surtout à la salle entière dans un coin de laquelle je m'étais senti si seul, si neuf et si agité. Enfin, j'étais dans un état de nerfs impossible à décrire ; ma mère qui m'attendait dut me tenir longtemps compagnie, et même, comme il était tard et que je n'avais pas soupé, elle fut obligée, ma pauvre bonne mère, de me sacrifier tout ce qui put se trouver dans la maison de plus propre à me rappeler doucement aux réalités de la vie et à me rendre quelque tranquillité.

Quel ne fut donc pas mon étonnement et ma joie, lorsqu'il y a quelques années, parcourant de vieux journaux dans un but de recherches historiques, je tombai tout à coup sur la lettre suivante, datée de Nyon, et contenant des détails et des vers sur ces anciennes

» Nion, le 20 Octobre 1723. » — Nous en demandons bien pardon au vieux diplomate, mais son *charmant calme* est un peu fort pour le dater d'une année qui avait vu ici le bannissement de plusieurs personnes au sujet de démêlés religieux et la mort du major Davel sur l'échafaud.

représentations théâtrales dont j'avais si fort ouï parler et dont j'avais vu la fin. Cette découverte me fit presque plus de plaisir, je l'avoue, que celle d'un pamphlet au gros sel, de Jean-Jacques Cart, l'un de nos tribuns, et j'en oubliai même le Directoire Helvétique un instant. Voyez d'ailleurs si cette lettre n'était pas bien tournée et si l'on n'avait pas aussi des journaux parfaitement informés dans ce temps : notez, de plus, que le *Journal Helvétique* n'était point sans rivaux ou, comme on dit, sans confrères, et qu'il paraissait quatre fois par semaine, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi. Les numéros sans doute étaient du double plus courts, mais aussi les articles étaient du double moins longs, et l'on trouvait également, peut-être mieux, le moyen de dire ce que l'on voulait : jugez-en.

« Nyon, 20 décembre 1801.

« Les plaisirs des gens aisés nuisent-ils aux pauvres ou contribuent-ils à leur bien-être? C'est une question qu'on a souvent débattue. Sans doute les ouvriers, les artisans, depuis la marchande de modes au porteur de chaises inclusivement, gagnent aux plaisirs de ceux qui s'amusent; mais la classe vraiment pauvre, mais ceux dont la seule industrie est de travailler à la terre, et qui manquent d'ouvrage dans cette saison rigoureuse; mais les malades, les vieillards et les enfans qui manquent de secours, qu'ont-ils à espérer des plaisirs fastueux des classes plus fortunées? Ne pourrait-on pas supposer, au contraire, que la jeune demoiselle qui vient d'acheter très-cher une garniture, un chapeau, un habit de comédie ou de bal; que le jeune homme qui vient de payer une souscription, un billet de concert ou de théâtre, etc. etc., ne soient plus en fonds pour soulager les malheureux?

» La ville de Nyon vient de résoudre cette question : on sait depuis longtemps que la bienfaisance est un plaisir, ici le plaisir devient une bienfaisance; une société où l'on réunit les talens aux plaisirs, nous a donné la semaine dernière le charmant spectacle de la comédie nouvelle, intitulée *la petite ville*, et du délicieux opéra de *la maison à vendre*. Nous ne blesserons pas la modestie des acteurs par un éloge mérité de leur jeu, mais nous dirons qu'ils ont donné une troisième représentation au profit des pauvres de cette ville, qu'elle a rendu trois cents francs, et que l'expression de la reconnaissance des infortunés est encore plus douce à entendre que les bravos et les battemens de mains.

» Des couplets charmans, composés par un des acteurs, dont la muse est déjà connue, le G...... F......, expriment cette vérité mieux que je ne pourrais le faire, ainsi je les joins à ma lettre. »

Ces vers étaient du général Frossard, comme nous l'apprennent les initiales. Mais, avant de les citer, puisqu'ils sont jolis je peux bien vous en dire un autre de lui qui est moins heureux, et vous

raconter même une petite déconvenue innocente qui lui arriva plus tard.

Il y a, aux environs de Nyon, un village qui véritablement a un nom un peu dur, car il se nomme Coinsin, mais je ne saurais qu'y faire, ce n'est pas moi qui l'en ai baptisé ; et surtout je n'aurais jamais eu la tentation qu'eut un jour notre général-poète de faire figurer ce beau nom dans un vers, dans le vers suivant auquel le lecteur est prié de donner toute l'attention et même toute la *voix* convenable :

Mais qu'aperçois-je au loin ? c'est l'élégant Coinsin.

On ne s'étonnera pas qu'un vers aussi granitique soit resté incrusté dans la mémoire d'un vieil amateur du pays, où nous l'avons retrouvé.

Il y a aussi près de Nyon la *cascade de la Sizille*, un petit site assez drôle, je me sers à dessein de ce mot. C'est un site en effet qui n'est ni précisément beau, ni précisément pittoresque ; il est drôle, il fait rire, il ne plaît ni n'émeut : c'est un site grotesque, le seul de ce genre, je crois, que j'aie vu. Figurez-vous un ravin dans lequel vous entrez tout à coup : vous avez je ne sais quoi de haut, de ferme, d'entassé, d'escarpé sur votre tête ; déjà vous froncez le sourcil, vous prenez une mine sévère, mais en levant les yeux et regardant tout cela d'un peu près, que voyez-vous ?.... un moulin. Toute cette hauteur, cet escarpement, ce site rude et sauvage, tout cela disparaît, vous ne voyez plus qu'un moulin perché là sur la pente comme le pic du ravin ; un moulin dont les canaux juchés l'un sur l'autre et croisés en tout sens sont comme autant de longs bras fourchus et cornus, bref un moulin qui se moque de vous.

Il y a bien dans le fond une toute petite cascade ; mais vraiment ce n'est pas la peine d'en parler, le moulin l'éclipse complétement. Or, le général Frossard voulut pourtant y conduire un jour une dame, une bien grande dame, car ce n'était rien moins que Marie-Louise, impératrice des Français. — Que Votre majesté vienne donc voir ma cascade, ma cascade de la Sizille ! Si elle daignait prendre la peine de lui faire cet honneur, à ma jolie cascade ! — Le moyen de résister à notre général enthousiaste. On part donc, on monte, on descend, on remonte, enfin on arrive enchanté d'admirer..... La cascade était à sec. Evaporée, vous dis-je, évanouie, totalement

disparue ; impossible de la retrouver et de l'engager à se montrer! Pas même sa petite voix grêle comme celle d'une cigale pour adouçir, pour voiler un peu le tic-tac insolent et moqueur du moulin florissant!

Ne croyez pas cependant que le général Frossard n'eût voué sa muse qu'aux majestés et aux impératrices. Non! il vivait dans la retraite; il avait une charmante petite campagne à mi-côte comme celle d'Horace, avec l'inscription obligée *hoc erat in votis* sur la façade, et il avait fait pour nous autres élèves du collége une *chanson des promotions :* c'était son *carmen seculare*, son *chant séculaire*. Si le sien, n'était pas destiné, comme celui du poète latin, à se chanter de siècle en siècle, il se chantait du moins tous les ans. Lorsque revenaient les prix annuels et le tir à l'arbalète qui couronnait ce grand jour, alors il fallait nous voir faire le tour de la ville, musique en tête, et répondant à chaque couplet du fifre et du chapeau chinois par un couplet du général Frossard!

Je ne sais plus si c'était lui encore qui avait fait cette autre chanson :

Enfans de l'heureuse Helvétie.

Non, c'était, je crois, l'auteur même qui nous l'avait apprise, savoir notre régent, le brave, dévoué et courageux M. Sonnay, que je vois encore revenant de l'église en manteau noir à la Molière, sa tête grisonnante fortement penchée sur sa poitrine où elle touchait presque ses bras croisés profondément. Or, devinez à qui nous allâmes un jour, conduits par M. Sonnay, chanter cette chanson alors populaire dans tout le public des colléges. A un personnage qui ne sera pas plus célèbre que Marie-Louise, mais qui le sera autrement; au grand-duc Nicolas. — Comment au grand-duc Nicolas en personne? — Oui à Nicolas futur empereur (voyez M. de Custine [1]). Il passait par Nyon, accompagné de M. de La Harpe, ancien précepteur de son frère Alexandre et ancien Directeur de la République Helvétique, celui-là même que nous avons vu tout à l'heure proscrit, arrêté, fugitif, dans ces temps si rudes que l'on tâchait à Nyon de passer doucement. Alexandre avait protégé notre canton et la Suisse. Commandés par M. Sonnay nous allâmes donc attendre à son passage le frère du czar. En habile tacticien notre maître

[1] Et notre numéro de ce jour *(N. du D.)*.

nous posta vers le milieu d'une montée assez roide, bordée de peupliers et aujourd'hui macadamisée, aplanie à tel point que l'empereur Nicolas, qui ne peut l'avoir oubliée, ne s'y reconnaîtrait plus. C'était le soir, un soir pâle et grisâtre, triste, froid, sans couleur : aussi, dans l'impression qui m'en est restée, me semble-t-il qu'il y avait alors quelque chose de russe dans l'air. Dès que la voiture impatiemment attendue parut vers le milieu de la montée, nous nous élançâmes, comme autant de jeunes faunes de derrière nos peupliers, M. Sonnay donna de son *diapason* contre une des roues de la voiture, et crac, tout d'une voix :

Enfans de l'heu-reuse Helvéti-ie !

Nous n'eûmes que le temps de chanter bien vite, et d'apercevoir le grand-duc, ses cheveux blonds, sa figure pâle et sérieuse ; la voiture arrivait au haut de la montée, et le frère de l'autocrate disparut. J'ai toujours soupçonné notre maître de n'avoir pas été fort content de nous dans cette grande rencontre, quoiqu'il ne nous l'ait jamais reproché ; nous avions chanté trop vite, manqué la mesure, mais aussi c'était la voiture du grand duc trop pressé qui la battait.

N'oublions pas, pour nous consoler, que j'ai encore à vous dire les vers du général Frossard. Ils n'auront rien perdu, ni vous, lecteur, pour attendre : car ils me semblent réellement jolis de pensée et faciles de tour :

Pour peindre la morgue et l'ennui,
Le ton pédant, triste et futile,
Pour cadre on choisit aujourd'hui
Les murs d'*une petite ville.*
Venez ici, Monsieur l'auteur,
Et bientôt vous peindrez, je gage,
L'esprit, la grâce et la candeur
Sans changer le nom de l'ouvrage.

Autre couplet, après la troisième représentation de la même pièce :

Notre écrivain, dans son ouvrage
A cru peindre avec vérité
Le mauvais ton, le commérage
De chaque petite cité ;
Mais nous rejetons la satire,
Ici le tableau ne vaut rien ;
Car au mal qu'il prétend nous dire,
L'on répond en faisant du bien.

Mais qu'il faut peu d'années pour tout changer, même la poésie qui, cherchant l'idéal, le modèle, devrait être moins sujette au changement! Voilà les vers que l'on faisait à Nyon, il y a quarante ans, et voici ceux qu'on y fait et qu'on y publie aujourd'hui. Car Nyon a non-seulement conservé ses goûts littéraires et va, dit-on, voir se relever son théâtre, mais il n'a plus besoin d'écrire au *Journal Helvétique*, il a son journal à lui, le *Journal du Léman* publié et rédigé, à Nyon même, par de jeunes littérateurs, aimables et spirituels. Deux de ses numéros contiennent les strophes suivantes, les secondes répondant aux premières.

APPARITION.

Toi que sur la grève
Chaque soir je vois,
Dont j'entends en rêve
La céleste voix,

Vision furtive,
Cède à mon désir!
Ombre fugitive,
Laisse-toi saisir!

Souffle-moi ta flamme,
Verse-moi ton miel,
Et reçois mon âme,
O fille du ciel!

A ce doux échange
Ne réponds pas non!
Toi que j'appelle ange,
Dis-moi ton vrai nom.

RÉPONSE.

Toi qui, sur la grève,
Chaque soir me vois;
Et qui crois, en rêve,
Entendre ma voix;

J'entends de ton âme
L'immense désir!.....
Mais un cœur de femme
Peut-il le remplir?.....

Non. Plus haut soupire!
La coupe de miel,
L'amour sans délire
Ne sont vrais qu'au ciel!

Donne à Dieu ta vie;
Ne réponds pas non!
Et crois à l'amie
Qui voile son nom.

Outre l'intérêt du mystère, ces strophes ont de l'harmonie et du charme. Mais quelle différence entre cette douce muse plaintive et celle de la Sizille, et que de siècles déjà nous séparent du 4 Nivose an X, quoique nous vivions dans un pays où le temps semble, dit-on, perdre son allure ordinaire et prendre un moment plaisir à n'aller qu'au pas!

POÉSIE.

CHANSONS D'ENFANS.

(Pour le nouvel-an de 1844.)

I.

Air : *Tu sei la più gentile.....*

Les gazouillantes fontaines,
Le vent qui court sur les plaines,
Des forêts les voix lointaines,
        Tout chante pour vous !
Pour vous, fraîche rosée
Sur ma route posée,
De la vie embrasée
        Matin si doux !

Votre âme est une harmonie
Où l'allégresse est unie
Avec la note infinie
        Du mystère humain :
Céleste rêverie,
Jeune coquetterie,
Ce qui brille et varie,
        S'y tient la main.

Mais votre vague tristesse,
Le prompt souci qui vous blesse,
Qu'il est, même à ma tendresse,
Furtif et léger!
Votre regard dispose
D'un beau voile de rose,
Qu'il jette à toute chose,
Sans y songer.

Que font à vos têtes blondes
Les couronnes infécondes,
Et les épines profondes
Qui serrent nos fronts!
Car la folie agile
En guirlande facile
Vous tend l'heure inutile
Dont nous souffrons.

A vous seuls est la nature
Dans sa fleur suave et pure,
Dans son matinal murmure,
Bel hymne naïf.
Votre voix argentine
Rappelle la colline
Où serpente et badine
Ruisseau furtif.

Oh! que ta lèvre est joyeuse,
Que ta voix est gracieuse,
Enfant! l'âme ténébreuse
Y puise le jour.
Et la mère attentive,
Sur cette aube naïve,
Verse émue et craintive
Des pleurs d'amour.

Oh ! brode ta fantaisie
De plus riche poésie,
Et de la couleur choisie
Amuse-toi bien !
Que nul, mon bel ange,
N'ait plaisir étrange,
N'ait bonheur qui change,
Plus que le tien !

A toi les fraîches années,
Et les folâtres journées,
Et les heures destinées
Au doux nonchaloir !
A nous l'avenir sombre
Qui te jette son ombre,
Et les périls sans nombre
De notre espoir !

Pour bénir votre sourire,
Et pour que ma peine expire,
Venez, enfans ! venez dire
Quelque chose encor
Au gardien suprême
Qui, plus que moi-même,
Vous suit et vous aime
De son ciel d'or.

II.

AIR : *Mon vieil habit...*

Coquins d'enfans, qui nous faites la guerre
Depuis le matin jusqu'au soir,
Si l'on vous aime on ne vous aime guère,
Et vous allez, vous allez voir !

Çà, qu'on m'écoute! je sermonne,
Et je tiens mes deux poings fermés.
Mais bon! jamais écoutent-ils personne?
Coquins d'enfans .... chers petits bien-aimés!

C'est un tapage à ne pouvoir plus dire
Qui de vous sait le mieux crier.
L'un pour tambour a pris la poële à frire
Et l'autre souffle au cendrier.
Heureux encor si, du grimoire
Amateurs déjà consommés,
Vos doigts n'ont pas sondé mon écritoire,
Coquins d'enfans..... chers petits bien-aimés!

Quand vous chantez autant vaudrait, je pense,
Entendre une forêt d'oiseaux.
Plus bas, plus bas, plus bas encor .... Silence!
Alouettes et passereaux!
Allons, et que nul ne raisonne,
Ou je .... si vous n'êtes calmés,
J'em ... brasse l'un, l'autre, je le ... chiffonne,
Coquins d'enfans ..... chers petits bien-aimés!

N'êtes-vous pas, dans l'ombre au loin morose
Où se dérobe le chemin,
Ces Enchanteurs à la baguette rose
Qui sur nous se pose soudain?
Que ferez-vous de notre vie
Dans le cercle où vous l'enfermez,
Gais Nécromans qui nous l'avez ravie,
Coquins d'enfans..... chers petits bien-aimés?

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Décembre.

« Le voyage du duc de Bordeaux en Angleterre est plus que jamais l'objet des conversations d'un certain monde, mais d'un monde bien resserré. Il a eu là-bas bien des petits ennuis; il a été prié de ne point venir à Londres tant que le duc de Nemours y serait. La reine Victoria a pris ce voyage du duc de Bordeaux en pique, et l'a considéré comme un trouble-fête qui venait gêner la partie arrangée du duc et de la duchesse de Nemours. Malgré tous ces petits affronts, nos légitimistes de Paris sont enchantés, heureuses gens! caractères bien faits! Les réceptions de quelques seigneurs les dédommagent de tout.

» On dit que le roi Louis Philippe à la bonté de se chiffonner de tout ce bruit des réceptions d'outre-Manche. C'est le pli de rose sous l'oreiller du trop heureux.

» Le nombre des légitimistes partis pour rendre hommage à leur prétendant est fort grossi par leurs amis. Aujourd'hui, 3 décembre, il n'y avait en tout (soit à Paris, soit dans les départemens) qu'un peu plus de trois cents passeports délivrés pour l'Angleterre aux fidèles qui allaient visiter leur Stuart. Notez quatre cents en tout, et vous aurez le grand maximum de ce flot de royalisme. Voilà à quoi se réduit ce grand mouvement vers l'infortune.

» Tout cela est une parade; ils jouent à la royauté. Ce qui est moins noble, c'est qu'on joue à ce jeu-là chez la reine d'Angleterre et malgré elle. Ce qui est moins noble encore, c'est qu'il y a

là des députés qui ont prêté, à haute et intelligible voix, serment de fidélité à Louis-Philippe et aux institutions de juillet. C'est une triste idée qu'ils donnent là de leurs sermens. »

— M. de Châteaubriand, lui du moins, fait exception. Son entrevue est le seul épisode touchant de toutes ces démonstrations légitimistes. Elle l'est même à travers les récits empruntés aux journaux anglais, qui parlent ainsi de l'illustre auteur des *Martyrs*. « Le bon vieillard (*the good old man*) a voulu témoigner sa reconnaissance à l'assemblée, mais son émotion était telle qu'il n'a pu parler. » *The good old man*, c'est-à-dire en bon français, *le vieux bonhomme*. O vanité de la gloire humaine! Voilà donc où mène le comble de la gloire et du triomphe, à être traité avec révérence de *vieux bonhomme*. Oh! que Châteaubriand aimerait mieux avoir vingt-cinq ans ou même cinquante, et souffleter les impertinens qui le loueraient ainsi. Mais il faut qu'il subisse l'éloge, et qu'il s'incline pour remercier. *O vieillesse ennemie!* Don Diègue ne devait pas être plus irrité. Sans doute ce dernier pèlerinage ne peut avoir pour résultat, après tout, qu'une belle page des *mémoires;* mais il n'en a pas moins excité une attention générale, ici même, dans nos républiques si étrangères d'ailleurs à ces intérêts de prince et de cour. M. de Châteaubriand est, comme on l'a dit des rois, *hors de pages;* il a ses licences comme un enfant gâté de la France, comme le fils le plus brillant et le plus cher à la fantaisie de tous et à l'imagination nationale. La France est un peu amoureuse de lui, quoi qu'il fasse.

— M. Cousin vient de publier un travail complet, biographique et philosophique, sur VANINI, napolitain célèbre comme martyr de la philosophie au commencement du XVII[e] siècle, mais dont la carrière et les opinions aventureuses, et même l'horrible fin, étaient encore couvertes de beaucoup d'obscurités. Grace à M. Cousin, on a maintenant sur les *écrits*, sur la *vie* et sur la *mort* de Vanini, les détails les plus nets et les plus saisissans.

« Vanini, dit-il, ce n'est pas la plus noble expression du XVI[e] siècle. Il en a l'imagination et l'esprit, il en a aussi le désordre, et ce désordre paraît avoir été dans sa conduite comme dans sa pensée; mais il a du moins ressemblé à ses deux grands compatriotes (Bruno et Campanella) par son audace et par ses malheurs. »

Condamné comme hérésiarque et même passant aux yeux de plusieurs pour athée, il fut brûlé à Toulouse en 1619. Le président du parlement de Toulouse, Gramond, raconte ainsi la mort de ce malheureux : « Je l'ai vu, quand sur la » charette on le conduisait au gibet, se moquant du franciscain qui s'efforçait » de fléchir la férocité de cette âme obstinée...... Il rejetait les consolations que » lui offrait le moine, repoussait le crucifix qu'il lui présentait, et insulta au » Christ en ces termes : « Lui, à sa dernière heure, sua de crainte ; moi, je » meurs sans effroi. » Il disait faux, car nous l'avons vu l'âme abattue, démentir » cette philosophie dont il prétendait donner des leçons. Au dernier moment, » son aspect était farouche et horrible, son âme inquiète, sa parole pleine de » trouble, et quoiqu'il criât de temps en temps qu'*il mourait en philosophe*, » il est mort comme une brute. Avant de mettre le feu au bûcher, on lui or» donna de livrer sa langue sacrilége au couteau : il refusa ; il fallut employer » des tenailles pour la lui tirer, et quand le fer du bourreau la saisit et la coupa, » jamais on n'entendit un cri plus horrible ; on aurait cru entendre le mugis» sement d'un bœuf qu'on tue. Le feu dévora le reste, et les cendres furent » livrées au vent. »

« En vérité, s'écrie avec une éloquente indignation M. Cousin après avoir cité ce passage, en vérité ce qui nous pénètre ici d'horreur, c'est peut-être moins encore l'atroce supplice de Vanini que la manière dont Gramond le raconte. Quoi ! un infortuné, coupable d'errer en philosophie, et de résoudre le problème du monde à la manière d'Aristote et d'Averroës, plutôt qu'à celle de Platon et de saint-Augustin, est tourmenté à plaisir avant d'être étranglé et brûlé ; et parce qu'il hésite à se prêter lui-même à un raffinement de cruauté, un homme pieux, un magistrat, un premier président de parlement, écrivant dans son cabinet tout à son aise, le traite de lâche ! Et si la douleur ou la colère arrache un dernier cri à la victime, il compare ce cri au mugissement d'un bœuf que l'on tue ! Justice impie ! sanguinaire fanatisme ! tyrannie à la fois odieuse et impuissante ! Croyez-vous donc que c'est avec des tenailles qu'on arrache l'esprit humain à l'erreur ? Et ne voyez-vous pas que ces flammes que vous allumez, en soulevant d'horreur toutes les âmes généreuses, protègent et répandent les doctrines mêmes que vous persécutez. »

Aussi M. Cousin nous montre-t-il le commencement du XVIIe siècle rempli, en effet, d'écrits sceptiques ou impies ; puis, arrivant à des considérations générales qui, outre leur intérêt propre, ont évidemment celui de se rapporter à la philosophie même du chef de l'école éclectique : « Transportez-vous, dit-il, à cinquante ans par delà et dans la dernière moitié de ce même siècle : tout est changé. Une philosophie nouvelle, aussi étrangère au joug pesant de l'autorité scolastique qu'à la témérité d'essais déréglés, a partout accrédité des doctrines généreuses, où l'immatérialité de l'âme et l'existence de Dieu sont établies par des argumens invincibles tirés de la nature même de l'esprit humain. Cette grande philosophie fleurit d'accord avec la religion ; elle se répand de Paris dans toutes les provinces, pénètre dans les ordres religieux eux-mêmes, les jésuites exceptés, ranime l'enseignement public, vivifie et élève les sciences et les lettres, met en honneur la modération, la droite raison et le bon goût, et, passant ra-

pidement de la France dans tous les autres pays de l'Europe, y disperse peu à peu les débris de la philosophie du XVIe siècle, substitue à l'esprit de révolte une sage indépendance, une doctrine ferme et solide à des systèmes désordonnés, remplace en Angleterre Hobbes par Locke, en Italie Bruno et Vanini par Vico et Fardella, en Hollande une tradition pédantesque ou les rêveries solitaires de Spinoza par les judicieux enseignemens d'un de Vries et d'un Clauberg, et crée en Allemagne la philosophie en suscitant Leibnitz.

» Que s'est-il donc passé?..... A-t-on couvert la France d'échafauds pour soutenir la religion ébranlée, et chargé le bourreau de prouver l'existence de l'âme et celle de Dieu? Nullement; mais les temps étant venus, et l'œuvre du XVIe siècle accomplie, deux hommes ont paru qui ont clos le passé et commencé une ère nouvelle (Richelieu et Descartes). »

» Grâce à l'œuvre du cardinal Richelieu (et jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes), conclut M. Cousin, la religion avait été d'autant plus puissante, qu'elle se montrait bienfaisante et modérée. A côté d'elle, Descartes avait créé une philosophie qui la servait sans en dépendre, et consacrait les droits de la raison sans entreprendre sur ceux de la foi. Descartes avait entrevu par un instinct sublime et admirablement résolu le problème de ce temps : ce problème était de donner une satisfaction nécessaire à l'esprit nouveau, et en même temps de rassurer les anciens pouvoirs légitimes. De là, dans le cartésianisme, deux faces différentes qu'on a toujours considérées séparément, et qu'il faut embrasser pour comprendre toute la grandeur du rôle de Descartes. D'abord il sépare la philosophie de la théologie; dans les limites de la philosophie, il rejette toute autorité, celle de l'antiquité comme celle du moyen-âge, et déclare hautement ne relever que de la raison : il part de la seule pensée. Voilà par où Descartes est le représentant décidé de l'esprit nouveau. Mais, en partant de la seule pensée, il en tire les plus nobles croyances, que jusque là la raison semblait ébranler, et que désormais la raison autorise et affermit. Au lieu d'essais informes et qui se combattent, il fonde une méthode qui à peine proclamée, est adoptée d'un bout de l'Europe à l'autre, et, à l'aide de cette méthode, il élève une doctrine où toutes les grandes vérités naturelles qui composent l'éternelle foi du genre humain sont solidement et clairement établies! Enfin, celui qui fait toutes ces choses les illustre et les consacre par les plus belles découvertes en physique et en mathématiques, et par un langage qui lui-même est une création immortelle. Par là Descartes n'est plus seulement un révolutionnaire, c'est un législateur. Il donne la main à deux siècles qu'il réconcilie en satisfaisant également leurs instincts en apparence opposés. Sans retourner à la scolastique, sans errer à travers l'antiquité, il met fin aux essais aventureux de la renaissance, et pour long-temps détruit le scepticisme, le matérialisme et l'athéisme, enfans perdus de l'esprit nouveau qui s'égarait. Pour cela Descartes n'a pas invoqué les parlemens, le bras séculier, les supplices : il a écrit le *Discours de la Méthode* et le livre des *Méditations*. »

Décidément on n'a pas une activité si multiple, si infatigable, si élevée dans son objet, sans être de la volée des grands esprits.

M. Cousin, comme esprit, en effet, est des plus grands. On se demande même involontairement quand on le lit, quand on l'a entendu à ses cours d'autrefois, ce qui lui manque pour être plus, pour atteindre à ce qu'on nomme proprement génie. Nous avons entendu des gens qui soutenaient que ce qui lui manquait pour cela, ce n'était pas la *particule ignée*, car il l'avait, mais que c'était plutôt la *base terreuse*, le je ne sais quoi qui sert de lest et qui retient.

Dans ce beau travail sur Vanini il établit de plus en plus nettement la position qu'il prétend faire à sa philosophie éclectique. Il y a eu tour à tour dans le monde des philosophies d'essai, de destruction, et des philosophies régulières et de fondation. Il y a eu à un certain moment comme philosophie régulière et régnante, le platonisme des Pères, puis au moyen-âge l'aristotélisme catholique des théologiens. Ce dernier est tombé définitivement au XVIe siècle, et il s'en est suivi une anarchie durant laquelle se sont essayées toutes les philosophies critiques et subversives. Descartes est revenu établir une philosophie régulière et organique qui a marché assez bien de concert avec la religion de son temps. C'est cette philosophie que M. Cousin reprend, continue, restaure, en voulant l'accommoder dans une certaine stabilité à la religion encore dominante aujourd'hui. Mais entre le premier cartésianisme et le second, entre Descartes et les éclectiques, il y a eu le XVIIIme siècle, c'est-à-dire une époque de philosophie agressive de nouveau et subversive. Est-il possible que le cartésianisme d'après ait la même efficacité et la même innocence que le cartésianisme d'avant? L'éclectisme d'aujourd'hui, n'est-il pas, sans le vouloir, une sorte de scepticisme déguisé, le seul enseignable? tout son appareil de méthode suffit-il à masquer l'incertitude du fond? Nous croyons qu'il serait injuste d'imputer le scepticisme réel aux principaux éclectiques de l'école: ils ont sur deux ou trois points des convictions, des principes; ils ont foi intellectuellement à la liberté humaine, et au spiritualisme de l'âme; mais, à part ces quelques points, le reste est court et le symbole intérieur pourrait sembler bien flottant. Or, en prétendant qu'une telle philosophie, construite d'ailleurs avec une admirable méthode et un air de rigueur qui séduit, doit marcher tout uniment de concert avec la religion comme le premier cartésianisme, on soutient une chose que la religion a bien de la peine à se persuader. Les protestations réitérées ne sauraient la con-

vaincre : elle se méfie. A-t-elle tort ? Pour nous, il nous semble que ce second cartésianisme restauré et artificiel, qui voudrait donner le bras aux évêques comme du temps de Bossuet, ne serait en réalité qu'un compagnon habile qui, tout en respectant l'autre, finirait (j'en demande bien pardon) par le dévaliser. Des deux vaisseaux qui marcheraient de conserve, il en est un (l'éclectisme) qui, insensiblement et sans même y trop viser, déroberait à l'autre une bonne partie de son équipage : cela tiendrait simplement à la communication trop libre des deux pavillons. Au bout de quelque temps de ce voyage entre bons amis, le catholicisme se trouverait fort dépourvu et amoindri : il le sent, aussi n'accepte-t-il pas les avances, et il tire à boulets contre l'ennemi qui a beau se pavoiser de ses plus pacifiques couleurs. La force des choses l'emporte. Après le XVIIIme siècle accompli, il n'y a plus de philosophie possible si mitigée et si méthodique qu'elle soit, qui au fond et en résultat ne se trouve hostile au catholicisme.

— La *Presse*, journal plus particulièrement consacré aux intérêts matériels, s'est pourtant aussi prononcée sur la querelle universitaire; et elle l'a fait par un article qui a fort réussi. L'auteur, M. Emile de Girardin, voit ainsi le débat :

« Le clergé, dit-il, au sein de notre société telle que nos institutions et nos lois l'ont faite, peut encore faire du bien, beaucoup de bien, mais il ne peut faire de mal qu'à lui seul. Il est, sous ce rapport, dans les mêmes conditions absolument que la royauté constitutionnelle. Si ces paroles de Napoléon étaient vraies en 1806 : « *Ce n'est pas le fanatisme qui est la maladie à craindre maintenant, c'est l'athéisme !* » ne le sont-elles pas plus encore chaque jour ?

» Dans une autre séance du conseil d'Etat, Napoléon disait : « Ce n'est pas que les prêtres soient fort à craindre ; ils ont perdu, sans retour, leur empire le jour où la supériorité dans les sciences est passée à l'ordre civil. » L'observation a-t-elle cessé d'être juste ?

» Le véritable, le seul danger de la lutte à laquelle nous assistons et que nous déplorons, ce n'est pas que le clergé pervertisse l'esprit du temps ; la liberté de la presse qui nous pousse en avant est plus forte que le clergé qui essaierait de nous faire marcher en arrière ; le véritable, le seul danger de cette lutte entre l'épiscopat et l'université, c'est de refroidir le sentiment religieux qui, de toutes parts, à la ville comme à la campagne, dans le cœur de l'homme du peuple comme dans celui de l'homme du monde, commence à se ranimer ; c'est d'éteindre, par un excès de zèle, la piété encore peu robuste, c'est de réveiller contre les prêtres catholiques d'anciennes défiances, d'anciennes préventions dont la trace devenait chaque jour moins profonde et plus rare..... Suivant nous, le plus redoutable ennemi qu'ait le clergé français, ce n'est pas le *Journal des Dé-*

bats, c'est le journal *l'Univers;* cette feuille fait pour la religion catholique ce que la *Gazette de France* fait pour le parti légitimiste ; elle en dessert la cause, elle le compromet. »

Si le clergé se défend mal, il lui survient pourtant des défenseurs. Pour peu que les évêques et leurs journaux consentissent à se taire, ils ne manqueraient pas d'avocats pour plaider leur cause et même leur droit. L'article de M. Emile de Girardin a été fort approuvé de bien des hommes d'état élevés, et il est probable que le clergé aurait, dans une certaine mesure, ses défenseurs, au moins à la chambre des pairs.

Si le ministre de l'instruction publique consultait ses désirs et ses craintes, il n'accorderait rien, pas même la faculté de laisser faire des bacheliers venus d'autre part que des colléges de l'Université. On craint en effet dans cette Université si puissante que, pour peu qu'on accorde au clergé cette seule petite faculté de former jusqu'au bout dans ses écoles des élèves aptes à subir l'examen du baccalauréat, il ne fasse à l'instant une trop vive et trop redoutable concurrence aux colléges d'Université. Le clergé peut donner l'instruction à très-bas prix ; il a dans ses écoles et petits séminaires des professeurs qu'il paie peu, si encore il les paie ; il reçoit volontiers gratis les enfans pauvres pour les tirer à lui. Toutes choses que n'est pas capable de faire la très-libérale Université. Celle-ci donc, toute puissante qu'elle est, craint qu'à l'aide d'une seule petite concession, le clergé ne se fortifie assez pendant peu d'années pour s'enhardir à de nouvelles demandes. Mais, si ce sont là les anxiétés réelles de plus d'un personnage universitaire éminent qui craint, comme on dit vulgairement pour le *pot au feu*, il est impossible qu'à la tribune la question ne s'élève pas au-dessus de toutes ces considérations mesquines.

— Aujourd'hui dimanche, 3 décembre, l'abbé Lacordaire a commencé à prêcher à *Notre-Dame* pour l'avent. Il continuera les dimanches suivans. Ce sont des conférences. Il ne portait pas l'habit de dominicain (grave question), mais celui de chanoine de Notre-Dame. Il a parlé des morts anciennes opposées aux morts chrétiennes, Darius, Caton, Socrate, Alexandre, que sais-je? Il ne paraît pas qu'il ait été très-chrétien, ni même éloquent. Lacordaire a d'ordinaire de l'éclat, de l'imagination, du talent, mais un esprit peu judicieux, des rapprochemens historiques forcés qui seraient plutôt saint-simoniens que chrétiens, toute l'emphase du

jour : sa parole lui échappe souvent, et il ne la gouverne pas. — Aujourd'hui, il n'a décidément pas du tout réussi. On ne savait à ce début sur Darius à quoi il en voulait venir.

— M. de Montalembert a publié aussi sa brochure sur la question religieuse : elle est intitulée : *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement* et datée de Madère où la santé de sa jeune femme retient l'auteur depuis un an. Ce n'est pas de vérité que manque cet exposé, mais de mesure, mais de prudence, mais d'acheminement à ce qu'il veut obtenir. M. de Montalembert et l'abbé Lacordaire sont des restes de l'ancienne rédaction du journal *l'Avenir* dont Lamennais était le grand nom (1832). Ces jours-ci, ils sont allés faire explosion chacun de leur côté : on peut dire *explosion*, car ce sont des esprits qui ressemblent à des *boites* d'un *feu d'artifice.* On ne saurait croire combien de telles duretés irritent et achèvent de séparer : le catholicisme, par ces aveux, tend à se constituer en secte de plus en plus. Mais le fond de l'accusation est vrai et utile à connaître : nous en transcrivons donc une partie, en soulignant quelques passages, les plus forts et qui contiennent les vérités les plus incontestables.

« Jamais et nulle part on n'a vu une nation aussi officiellement irréligieuse que la France de nos jours. Il ne s'agit pas en cela de ce qu'il peut y avoir encore de foi dans la population, du nombre plus ou moins grand de chrétiens ou de juifs croyant à la religion dont ils portent le nom, parmi les trente-quatre millions de Français : il s'agit de la France comme force sociale, comme puissance publique ; il s'agit de son attitude nationale au sein du monde civilisé. ..

» C'est pour la première fois qu'on voit des assemblées politiques se réunir, délibérer et se séparer sans proclamer, par un acte quelconque, leur croyance au Dieu dont émane toute justice et toute vérité......

» C'est pour la première fois que les jours consacrés au repos, à la douleur ou à la joie, par la loi religieuse, sont ouvertement et opiniâtrément violés par le travail, en vertu de l'exemple et des ordres de l'autorité supérieure [1].

» Jamais, et pas plus dans l'antiquité que dans les annales des peuples chrétiens, un spectacle pareil ne s'était offert au monde. Entre toutes les nations, la France est la première et la seule qui l'ait donné. Ne parlons pas des nations catholiques : la Russie sous le joug du despotisme schismatique, la Turquie sous le sceptre défaillant de la race d'Othman, sont aussi étrangères que l'Espagne ou l'Autriche à cette négation pratique de tout ce qui peut impliquer, dans la vie d'un Etat, la foi à l'existence d'un Dieu et d'une vérité religieuse. Et si l'on veut mesurer la différence prodigieuse qui sépare à cet égard la protestante An-

1 La Convention avait ses *decadis*, et les faisait sévèrement observer.

gleterre de la France, il n'y a qu'à comparer l'effet produit sur les deux peuples par deux événemens contemporains. Lorsqu'il y a peu de mois, le gouverneur-général des Indes anglaises sembla vouloir honorer l'idolâtrie des soixante millions de sujets hindous de la reine Victoire par la restitution des portes du temple de Somnauth, l'Angleterre tout entière répondit à cet acte par un cri d'indignation et de mépris. Lorsqu'il y a peu d'années, M. le duc de Nemours, fils du roi et futur régent du royaume, posa la première pierre d'une mosquée sur la terre où était mort son aïeul saint-Louis, la France ne s'en émut pas autant que d'une escarmouche perdue ou d'une revue manquée.

» Que la religion perde beaucoup à cette privation des hommages publics d'un royaume qui, comme la France, s'est si long-temps enorgueilli d'être très-chrétien, je ne le pense pas, vu l'état actuel des choses et des esprits parmi nous. Mais que le pays qui a ainsi le premier inauguré l'athéisme national dans toute sa vie officielle, se trouve dans une position aussi étrange que funeste, c'est ce qu'il est impossible de nier, à moins toutefois qu'on n'aime mieux supposer que toutes les sociétés humaines se sont trompées depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, en plaçant la possession d'un culte national au premier rang de leurs gloires et de leurs richesses, et le service de leur Dieu au premier rang de leurs devoirs.

» Rien ne démontre mieux combien l'état que nous signalons est incontestable, et, de plus, universellement admis, que les dispositions réciproques des Français les uns envers les autres. Supposez deux Français quelconques, appartenant à ce qu'on appelle les classes éclairées, qui se rencontrent dans un lieu public ou ailleurs, sans se connaître d'avance, et dont l'un cherche à deviner la carrière, les préoccupations ou les convictions de l'autre. La dernière des hypothèses qui se présentera à son esprit, *sera de supposer que son concitoyen professe sérieusement et de fait l'une des religions existantes en France*. De toutes les exceptions que son imagination aura pu se figurer, celle-là sera à coup sûr la plus rare et la plus improbable.

» Bien plus, et cela se voit chaque jour, on vit ensemble pendant des années entières dans un corps politique, dans un tribunal, dans un conseil ou une assemblée quelconque, et l'on est tout étonné *de découvrir un jour, par quelque hazard, qu'on a pour collègue ou voisin un homme qui croit à la vérité catholique, et qui pratique sa croyance, sans que personne s'en doutât*, tant l'organisation sociale laisse chez nous peu de place à la foi religieuse, tant elle en rend la profession inutile ou impopulaire, dangereuse ou ridicule.

» En vain voudrait-on, par je ne sais quelle distinction bizarre, établir qu'*au dehors* le catholicisme c'est la France . . . .
. . . Ni Dieu ni les hommes n'admettront cette fiction insolente qui permettrait à certains hommes de représenter au dehors un ordre de vérités et de faits de conscience qu'ils n'ont pas le courage de professer au dedans.

» Cet athéisme officiel qui distingue aujourd'hui la France de toutes les autres grandes nations du monde, n'est que l'expression trop fidèle de la société française, telle qu'elle est sortie du travail intellectuel et politique des deux derniers siècles.

» Or, le raisonnement et l'expérience démontrent à l'envi que la raison principale et permanente de l'irréligion publique en France, se trouve dans l'éducation actuelle de la jeunesse, telle que l'Etat en a constitué le monopole. L'ensemble des institutions d'instruction publique, qui forme l'Université de France, et au dehors duquel un despotisme usurpé ne laisse rien surgir, voilà le foyer où se forme et s'entretient cet esprit public qui en fait de religion n'est rien et ne croit à rien. Voilà la source où les générations successives vont boire le poison qui dessèche jusque dans ses racines la disposition naturelle de l'homme à servir Dieu et à l'adorer.

» Là s'établit entre les maîtres et les élèves cette intelligence, le plus souvent tacite, mais parfois avouée, *qui relègue au rang des préjugés et des conventions sociales toutes les vérités de la révélation.* Là s'enseigne, non-seulement dans la chaire, mais dans toutes les habitudes et dans tous les détails de la vie, l'art de mépriser philosophiquement le joug de la loi du Seigneur. Là s'élabore l'idée si répandue parmi nous, que pour être ce qu'on appelle dans le jargon du jour un *homme sérieux*, un *homme pratique*, il faut n'être astreint aux observances d'aucun culte. Là se développe cette maladie étrange et monstrueuse de l'esprit qui consiste à adopter comme vraies dans le passé, et pour un temps seulement, les solutions éternelles de la révélation chrétienne, à transformer des obligations de conscience en événemens purement historiques, et à admettre comme un bienfait social le Christianisme, dont on retranche la divinité du Christ; comme si le Christianisme ainsi mutilé, loin d'être un bienfait, ne devenait pas la déception la plus scandaleuse et la plus prolongée qui ait jamais été imposée à l'homme.

» Je ne parle ici que des erreurs les plus habituelles et les plus inoffensives; je me tais sur les sacriléges, sur les dérisions, sur les habitudes immondes, sur cette froide et précoce corruption qui déprave l'esprit avant même que les sens n'aient révélé leurs impérieux instincts.

» Comme l'a dit avec une parfaite justesse l'éloquent et courageux évêque de Chartres : « Il est incroyable qu'après les preuves actuelles, flagrantes, incom-» parables par leur force et leur évidence, de l'esprit antichrétien et anticatho-» lique que l'Université communique à ses élèves, on force des millions de » parens catholiques à conduire eux-mêmes leurs enfans à cette source où ils » s'abreuveront de doctrines directement contraires à leur foi, etc. etc. »

» On nous dit que tout n'est pas si mauvais dans l'Université; on cite des professeurs, des chefs, des maisons entières qui font exception à la règle. Eh! qui ne les connaît, ces exceptions, et qui ne les admire d'autant plus que la position des hommes dont je parle est plus délicate et les services qu'ils rendent plus méritoires? Mais aussi qui ne sait que ce sont des exceptions aussi rares qu'éclatantes? *Sur dix maîtres formés et employés par l'Université, y en a-t-il deux qui croient à la religion? y en a-t-il un qui la pratique?* Sur toute cette masse d'enfans qui peuplent les colléges royaux de Paris, d'après le jugement unanime de leurs aumôniers, en saurait-on compter plus d'*un seul* par année et par collége qui ait conservé la foi jusqu'à la fin de ses études? »

Voici la conclusion de cet exposé foudroyant :

« Si vous ne brisez pas ce joug, catholiques, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Si vous vous laissez tromper par les paroles tantôt doucereuses, tantôt insolentes et hautaines des chefs de l'Université; si vous vous endormez avec une béate confiance dans je ne sais quelles promesses cent fois démenties; si chaque fois qu'il s'élève parmi vous des voix désintéressées et intrépides pour flétrir la tyrannie, vous criez au danger et à l'imprudence, alors, vous pouvez y compter, cette tyrannie durera et se fortifiera en durant; comptez-y aussi, vous serez punis de votre lâcheté et de votre mollesse dans votre postérité : le germe infect qui vous effraie se transmettra et se propagera de génération en génération, et les enfans de vos enfans seront exploités comme l'ont été leurs pères, par des rhéteurs, des sophistes et des hypocrites. Dormez maintenant, si vous le pouvez, ilotes volontaires, en présence d'un tel avenir : mais cessez de vous plaindre en dormant d'un mal dont le remède prompt et facile est entre vos mains, et subissez en silence le sort que vous aurez voulu et que vous aurez mérité. »

La brochure de M. de Montalembert étale ainsi des vérités excessives, repoussantes, et qui dès lors ne sont plus des vérités; ce sont des plaies secrètes que tout le monde désire soigner et soulager, et que le grand air va irriter. Il y a en outre deux pages de personnalités injustes et amères contre M. Villemain, tout à fait inconvenantes de la part d'un collègue (à la chambre des pairs) et presque d'un ami de la veille. Cet écrit fait le plus grand tort à la cause qu'il soutient et semble ranger définitivement l'auteur parmi les esprits qui ne mûriront pas.

M. de Montalembert, arrivé trop jeune à la publicité, est un homme de conscience et de talent; mais il n'a pas évité jusqu'ici l'exagération et la violence. On peut dire de lui qu'il est né *disciple*. Il l'a été de Lamennais d'abord en politique, de Victor Hugo en architecture et en art *moyen-âge :* il développe avec un zèle tranchant, avec une logique assez éclatante les idées et les thèses des autres; mais il a peu d'idées à lui, aucune pensée intermédiaire. Il serait disciple encore, même quand il n'aurait plus de maître ostensible. Il est de la suite de Joseph de Maistre, de la famille des esprits élevés, mais arrogans. Il a publié une histoire légendaire de *sainte-Elisabeth de Hongrie* où il y a de belles pages, mais aucune critique, même relativement parlant. Comme orateur à la chambre des pairs, il a de l'élégance, du bien dire et une sorte de grace altière. Il parle haut les yeux baissés, et il lance le dédain avec politesse.

M. de Montalembert et l'abbé Lacordaire sont bien de la même volée; ils représentent l'école romantique catholique, le de Maistre après coup et, s'il est possible, exagéré; rien qui puisse vivre et le moins du monde, convaincre ou persuader. Ils manquent de quelque chose d'opportun, de mobile, d'approprié; en un mot, avec du talent ils manquent véritablement d'esprit, ce qu'avait tant leur maître, lequel, heureusement pour lui, n'a connu aucun de ces néophytes exorbitans. Ils abondent au contraire comme à plaisir dans le tranchant, le choquant, le désobligeant : ils heurtent le sens public.

Nous demandons bien pardon de la comparaison, mais ils sont un peu à de Maistre ce que Naigeon était à Diderot; avec plus de talent que Naigeon, mais avec autant d'absurdité, et aussi loin véritablement du maître.

Les vrais chefs savent au besoin varier, changer le front de bataille, accommoder les dispositions et l'assaut selon les difficultés du moment. Les disciples, une fois lancés, vont tout droit et ne s'arrêtent plus.

— M. de Lamartine continue tous les matins ses improvisations politiques : il n'y a pas de raison pour qu'il n'en paraisse pas une chaque jour ainsi durant des années. Ce sont des effusions sans réflexion, de vagues *crayons* sur lesquels l'étude ne revient pas. C'est ainsi qu'il fait également désormais lorsqu'il écrit en vers; et l'on conçoit que l'une de ces distractions remplace aisément l'autre pour lui. Même procédé, même idée inachevée, même ampleur et opulence de paroles qui ne se comptent plus. Dans son poème de la *Mort de Socrate*, on a remarqué que lorsqu'il était embarrassé des transitions, il mettait des *blancs* et des pages de *points*...... Eh bien, il fait de même dans ses exposés politiques, et, quand il arrive à la portion positive, organique, à l'indication précise des voies et moyens, il met des *points* et passe outre. Les grands esprits ne s'atardent pas à si peu. Les déesses et les anges marchent à fleur de terre.

— *Ève*, la pièce nouvelle de M Gozlan, est maintenant imprimée. A en croire quelques journaux, on aurait presque pu se la figurer ayant un certain mélange de sérieux. Mais elle est purement odieuse, un drame à orgie et à régence. « Il n'est pas un de nos spectateurs, gens du monde, nous écrit-on, qui n'ait été purement et simplement *repoussé* : voilà l'impression vraie, incontestable. Le reste est affaire de journaux et de camaraderie. »

La préface d'*Ève*, dans son genre, est peut-être encore plus étrange que le

drame. C'est un échantillon des bulletins d'Austerlitz décernés par nos auteurs dramatiques à leurs acteurs : *Soldats, je suis content de vous!* Victor Hugo a donné l'exemple : ici cela est bouffon. Mais louer ses acteurs, c'est encore soi-même se louer; de sorte qu'il faut bien se garder de croire que tout ce qui suit ne soit pas dit sérieusement. « Rien n'est doux, après le succès, comme le » besoin de rendre justice aux artistes qui l'ont préparé avec patience, conquis » avec courage, obtenu généreusement pour l'auteur. Mais aussi, rien n'est plus » embarrassant. On voudrait inventer des récompenses inconnues, et l'on n'a à » distribuer que quelques mots flatteurs redits cent fois. *La reconnaissance vous » fait un cœur de roi, et l'insuffisance vous réduit à l'ingratitude de l'éloge* » (style de Mascarille dans les *Précieuses ridicules*). « Que dirai-je de Mlle Plessy, » si admirable dans le rôle d'Ève, quand on a déjà appelé Mlle Mars, un dia- » mant? De Mme Mélingue, cette énergique et superbe actrice qui a donné son » ame à ma pièce? Mme Mélingue, *présent de notre plus grand poète dans un » jour de magnifique générosité pour la Comédie-Française; cadeau de souverain » à souverain* » (ceci veut dire que Mme Mélingue était à un théâtre des boulevarts et que Victor Hugo l'a fait entrer aux Français, pour un rôle des Burgraves). « J'avais douté de M. Brindeau ; il s'est bien vengé, car il a eu tant de » succès sous l'habit de Rosamberg, que maintenant c'est lui qui aura le droit à » l'avenir de douter de moi.... Je ne regretterai plus de n'avoir pas vu Talma, » depuis que j'ai entendu M. Ligier dans le rôle du duc... On a dit que le rôle » du marquis de Kermare (le libertin) était la dernière création de M. Firmin, » ce prodigieux comédien. Cela ne sera pas, je l'espère. Si, par malheur pour le » Théâtre-Français, une telle menace s'accomplissait, la représentation de ma » pièce se lierait au souvenir le plus triste de ma vie. Il n'y a pas de succès qui » console d'une si grande perte. Je remercie MM. Mirecour, Marius, Jeannis, » Micheau, Robert... de la complaisance qu'ils ont mise à jouer des rôles si au- » dessous de leur talent, de leur verve et de leur distinction » (Marius, un de nos compatriotes, lequel donc a aussi sa part de cette harangue pindarique). « Pourquoi n'est-il pas possible de n'écrire une pièce qu'après l'avoir fait jouer » par les grands artistes que j'ai nommés? On n'écrirait que des chefs-d'œuvre. » Peut-être aussi n'écrirait-on rien. » — Voilà où on en est venu! abus de la parole, de la louange! Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. Bas Empire.

— Pour résumer et compléter un peu ce qu'à diverses reprises et en particulier dans notre livraison d'août, nous avons dit nous-mêmes de l'état actuel de la littérature allemande, voici quelques détails encore ; nous les empruntons en partie à deux remarquables articles sur l'Allemagne, l'un du *Semeur*, l'autre de la *Revue des Deux-Mondes*.

On sait quelle est l'importance des journaux scientifiques dans ce pays. Ils sont l'arène intellectuelle de l'Allemagne qui en a si peu véritablement un autre. Trois recueils de ce genre ont principalement marqué dans ces derniers temps, ou marquent encore

aujourd'hui. 1° Les *Annales de Halle* ou *Annales allemandes* qui, du point de vue encore modéré et honnête de Strauss, passèrent, sous la direction de M. Ruge, au sans-culottisme théologique de MM. Bruno, Bauer et Feuerbach ; celui-ci, dit l'écrivain du *Semeur*, niait « non-seulement le christianisme et toute religion positive, mais la religion elle-même, et Bruno Bauer, dans les récits où Strauss avait cru reconnaître le travail naïf, *inconscient* de l'Eglise primitive, brodant poétiquement sur un fond historique, il est vrai, mais presque entièrement disparu sous ses ornemens, ne voulait plus admettre que l'invention préméditée d'un individu, de l'auteur de l'Evangile originel, de Saint-Marc. » Ce recueil a été supprimé au commencement de 1843. 2° Les *Annales théologiques*, dirigées par M. Zeller, élève, ainsi que Strauss, de Ferdinand-Chrétien Baur, professeur à Tubingue et l'un des théologiens les plus savans et les plus influens de l'Allemagne. 3° Les *Annales contemporaines* ou *Annales de l'actualité* (*Jahrbücher der Gegenwart*), dirigées par M. Schwegler, l'auteur d'un travail important sur le montanisme et ses luttes, lesquelles, d'après l'hypothèse que cet ouvrage est destiné à soutenir, auraient provoqué une réaction en faveur de la nature divine du Christ et amené ainsi la composition de l'Evangile de Saint-Jean, dans la seconde moitié du deuxième siècle seulement. Ces deux derniers recueils sont ainsi destinés à reprendre le premier point de vue des *Annales allemandes*, celui de Strauss, et le représentent au moins avec autant de supériorité. Ses principaux rédacteurs sont professeurs à l'université de Tubingue, dont on cherche à renforcer le côté anti-hégélien, représenté par MM. Beck, Reiff et Fichte, le fils du fameux philosophe.

La *Revue des Deux-Mondes* a publié aussi, d'un de ses nouveaux collaborateurs, M. Saint-René Taillandier, plusieurs articles sur l'Allemagne, l'un entr'autres sur l'état actuel de la poésie dans ce pays. L'auteur parcourt rapidement et caractérise les différentes écoles de poésie qui ont succédé en Allemagne à l'école de Uhland, de Rückert et de leurs amis, c'est-à-dire à l'école de Souabe. « L'école de Souabe avait donné tous ses fruits, dit-il, et elle cessait déjà de se renouveler, quand on vit paraître un humoriste bien spirituel et bien hardi, qui, tout en se plaçant loin des partis et des écoles, et sans prétendre à aucun rôle sérieux, exerça pourtant une influence singulière sur l'imagination allemande et la détourna pour long-temps des voies sereines et pacifiques. C'était M. Henri

Heine.... Avec une intelligence vive et fine, facilement émue, mais point du tout dupe de son émotion, il comprenait tout, il touchait à toutes les idées, il voyait toutes les contradictions des systèmes, tout le néant des espérances de son pays, et comme il souffrait et riait à la fois, il en vint bientôt à ce mélange bizarre où, la sensibilité et l'ironie se succédant, le résultat de tout ce qu'il écrivait n'était plus qu'une railleuse indifférence.... Mais tandis que M. Heine travaillait à nous faire connaître sa patrie, elle se plaignait d'avoir été blessée par lui, comme dit Montesquieu, aux endroits les plus tendres. La fantaisie moqueuse de ce poète, ajoute M. Taillandier, eut ainsi beaucoup de peine à se faire accepter. » Pendant ce temps, et beaucoup mieux reçues, apparaissaient deux écoles nouvelles : d'abord l'école autrichienne, dont Lenau, Zedlitz et Anastasius Grün sont les noms les plus distingués ; il faut lui reprocher surtout l'affectation, la manière, le défaut d'invention et une certaine ambition épique, qu'elle croit pouvoir soutenir, comme Delille, par les détails. Puis, l'école dite du Rhin, dont le chef, M. Freiligrath, se distingue par « une habileté infinie de style, » par la variété, la hardiesse et la souplesse de ses imitations qui embrassent l'Orient et l'Occident, mais dont la poésie reste trop extérieure et rappelle celle de Victor Hugo, celle même exclusivement des *Orientales*. Après quelques détails encore et plus de citations, de développemens que notre cadre ne nous avait permis d'en donner, le critique de la *Revue des deux Mondes* arrive, sur le caractère actuel de la poésie allemande, à une appréciation générale assez pareille à celle que nous en avions faite nous-même il y a quatre ou cinq mois ; car ce qu'il reproche en général à toutes ces écoles, c'est aussi l'imitation, la préoccupation de la forme et le manque d'inspiration véritable. En effet, il dit en terminant : « Ce qui résulte de notre étude, c'est que la poésie allemande est privée aujourd'hui de maîtres qui la gouvernent. Les écrivains qu'on vante le plus ont renoncé au vrai génie de la muse germanique. Un art frivole, insouciant des idées et séduit par l'éclat extérieur, a succédé aux nobles efforts de la pensée et de l'imagination. En outre, tous ces poètes, si peu sûrs d'eux-mêmes, sont obligés d'emprunter partout ; oui, c'est l'imitation que l'on rencontre sans cesse dans les œuvres de la poésie actuelle en Allemagne. M. Lenau affaiblit les énergiques créations de Gœthe et de Byron, et M. Zedlitz les gracieux contes de Tieck, tandis que

M. Freiligrath imite et reproduit, sans se les approprier suffisamment, les couleurs des *Orientales*. Si l'art se laissait entraîner dans ces voies dangereuses, si M. Heine ne songeait pas à exercer efficacement sa verve originale, la poésie serait envahie par une école plus funeste encore, par cette littérature socialiste qui s'organise bruyamment aujourd'hui, et elle y perdrait sa beauté. »

— Les *Mémoires* d'Henri Zschokke *(eine Selbstschau)* dont notre Revue a donné des morceaux l'an dernier, ont été fort bien accueillis en Allemagne, puisqu'ils n'en sont plus déjà à leur première édition. Ils mériteraient fort d'être traduits en français, non-seulement à cause de leur intérêt général et de la réputation de l'auteur qui s'y peint fort naïvement suivant sa coutume, mais parce qu'ils contiennent plusieurs détails curieux sur la fameuse campagne de 1799, sur Masséna et les généraux sous ses ordres. Mais la nature même de ces détails, en général peu favorables à la France, ne promet guère, dans ce pays, le même accueil aux mémoires de Zschokke qu'à ses nouvelles et à ses romans.

— Dans sa séance tenue à Bâle le 20 septembre 1843, la *Société générale d'Histoire de la Suisse* a entendu deux discours d'un grand intérêt, qui viennent d'être publiés tous les deux : l'un, de M. Heussler, savant publiciste bâlois, sur le bourgmestre Wettstein qui représenta la confédération à la célèbre paix de Westphalie où la Suisse fut officiellement reconnue indépendante de l'Empire : ce discours est tiré de sources inédites; l'autre, de M. Jean-Gaspard Zellweger, plein de réflexions élevées, de traits curieux et d'observations judicieuses sur l'histoire de la Suisse.

— Il a paru en même temps à Neuchâtel et à Lausanne deux ouvrages d'un intérêt religieux et national, sur le même sujet, sur Lavater. L'un est une biographie religieuse *(Essai sur la vie de Lavater)* par l'auteur de celle d'Albert de Haller, si justement appréciée. Les matériaux en sont choisis dans un volumineux écrit du gendre de Lavater, et nous leur devons de pénétrer pour ainsi dire dans l'existence domestique d'un homme de bien, d'une âme douée de grands talens et tournée vers le ciel. Dans l'autre *(Journal d'un observateur de soi-même)*, c'est Lavater lui-même qui se peint et se raconte; c'est ce cœur débordant d'amour et d'humilité qui se révèle sincèrement, ou plutôt chrétiennement, aussi admirable, aussi touchant dans ses chutes que dans ses victoires. Ce journal

intime a été traduit avec une candeur habile qui en laisse très-heureusement subsister toute la simplicité, quelquefois sublime, et avec une fidélité qui n'a point exclu le choix nécessaire dans une œuvre pareille.

—

— Le *Journal du Léman* nous fait l'honneur de nous citer avec éloge et nous l'en remercions; toute mention honorable est facile à accepter, mais nous sommes d'autant plus reconnaissans de celle-ci qu'elle part d'un écrivain indépendant lui-même et fort spirituel. Qu'il nous permette cependant de réclamer sur un point: les critiques de la *Revue Suisse* peuvent être libres et familières, elles ne seront jamais *acerbes*. En parlant des écrivains français dont la réputation est assez bien *assise* pour être hors d'atteinte, le *Journal du Léman* paraît désirer pourtant qu'on les juge, c'est ce que nous faisons. C'est ce qu'on ne fait guère en France, précisément à cause de cette position *assise* qui les met hors de cause. Il est une douzaine d'hommes en France qu'on ne juge plus, mais qu'on loue ou qu'on attaque. Leurs amis les célèbrent sur tous les tons, leurs ennemis les injurient au besoin. Nous tâchons (nous *Revue Suisse)* d'en parler comme il est permis au dehors, et le dos tourné, sans faux respect comme sans amertume, selon l'occasion, selon même le caprice et l'humeur. Il n'y a de critique vive et vraie qu'à ce prix.

La tâche de rendre compte d'un pays à lui-même et aux autres, combinée avec celle de tenir ce même pays au courant de ses voisins et surtout de celui qui est forcément son centre littéraire, cette tâche n'était pas facile et nous ne nous flattons point de l'avoir à tous égards surmontée. Aussi la *Revue Suisse*, adoptée par le public, ne l'a-t-elle pas été cependant en enfant gâté : elle a trouvé indulgence et conseils, et s'est efforcée d'en profiter; elle espère qu'on voudra bien les lui accorder encore. Les communications et les renseignemens de toute espèce qu'elle continue de solliciter, lui sont aussi nécessaires pour bien faire voir et comprendre son but que pour l'atteindre. Il s'agit, non pas de nous entretenir perpétuellement et uniquement de nous-mêmes, mais de parler aux autres, soit d'eux, soit de nous, de façon à ce qu'ils nous écoutent, et,

par ce double moyen, de gagner ainsi à leurs yeux notre originalité, notre place ; de donner aussi par là plus d'essor à nos propres travaux, et de nous forcer enfin, quant à ces derniers, à y être d'autant plus nous-mêmes, à y mettre d'autant plus d'activité, de soin, de rigueur, de tenue, que nous aurons pris notre franc-parler avec ceux de nos voisins. Ces espérances sont belles, mais elles ne sont pas trop grandes, et d'ailleurs toute autre serait sans issue et sans avenir, n'aboutirait à rien.

BULLETIN.

Choix de lectures prises dans les auteurs classiques de la littérature française; pour servir de complément à la Chrestomathie française. Par A. Vinet. — Lausanne, 1843. Librairie de M. Ducloux. — 24 pages. Prix: 35 rap.

Un choix de lectures indiquées et disposées par M. Vinet est une chose dont les mères sentiront toute l'importance et tout le prix. Ce supplément à la Chrestomathie est une espèce de liste des ouvrages ou des morceaux qui peuvent s'y ajouter pour compléter un cours de lectures embrassant, sinon la totalité, du moins l'ensemble de la littérature française. Quel service rendu, dans une petite brochure, aux personnes obligées de conduire de jeunes esprits par des chemins périlleux, que souvent elles ignorent! Quelle ressource, quel guide inappréciable à suivre, à consulter, et à reprendre toujours! M. Vinet accompagne ce catalogue de quelques pages pleines de ces pensées justes et utiles, qu'il sème partout comme un germe fécond. Ses conseils, sur la lecture elle-même et la manière d'en profiter, seront précieux à nos jeunes compatriotes.

Poésie chrétienne, recueillie de divers auteurs français, par Mme C. Olivier. Lausanne, librairie de M. Ducloux, 1844. Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, pour l'usage des colléges et des écoles moyennes. — Quatrième édition.

Ce recueil est déjà suffisamment connu par la vente des éditions précédentes. L'approbation du Conseil de l'Instruction publique lui donnera sans doute, dans l'éducation nationale, la place qu'il tient déjà dans un grand nombre de familles : place qu'il mérite par la sévérité et le bonheur de ses choix, l'inflexibilité de la pensée qui l'a créé et la manière dont sont disposés, pour atteindre le but, les trésors qu'il renferme. L'auteur, qui ne voudrait aucune louange dans cette Revue, nous permettra cependant d'applaudir à la table nouvelle jointe à cette réimpression. En indiquant aux instituteurs ou aux mères les morceaux par ordre de difficulté, et graduellement disposés suivant qu'ils sont plus ou moins à la portée de l'esprit des enfans, on donne à ce recueil l'avantage de pouvoir être employé plus tôt, plus facilement et mieux. F.

Le Tabernacle dans le désert. Ombre des choses célestes. Quatre planches gravées, coloriées et ornées d'or, d'argent et d'airain, conformément aux textes de l'Ecriture, avec des notes explicatives, par W. G. Rhind. Traduit de l'anglais sur la 3e édition. 1 vol. in-folio de 10 feuilles. Paris, chez Delay; Lausanne, imprimerie et librairie de M. Ducloux.

Cet ouvrage mériterait un article très-étendu. L'intérêt religieux et la rare beauté des gravures n'ôte rien à l'importance du texte, qui est bien loin d'être ici un simple accessoire ou un ornement, comme dans un grand nombre des publications dites *pittoresques*. C'est une exposition détaillée, une explication

approfondie du rituel mosaïque; c'est le sens de la nouvelle alliance éclairci, développé par les figures de l'ancienne; c'est toute une théologie chrétienne puisée dans la considération attentive de l'arche et du tabernacle. Ces pages se refusent à une lecture superficielle et rapide; elles réclament, elles méritent une longue étude. Celui qui les a écrites est évidemment un chrétien fervent et un homme tout à fait maître de son sujet. Mais en parlant ainsi, nous ne prétendons point rabaisser le mérite des planches, qui ne sont pas seulement admirables comme œuvre d'art, mais précieuses comme représentation de différents objets dont les lecteurs les plus attentifs de la Bible ont quelque peine à se faire une idée nette. Les philosophes pourraient y puiser les éléments d'utiles méditations. Il y a des idées et des idées fortement liées dans tout cet appareil; il y a tout un système; et sans aller plus loin, ne seront-ils pas frappés du caractère d'un culte qui, du même coup pour ainsi dire, rend Dieu présent d'une présence actuelle, et sauve l'idée de sa spiritualité? — Nous désirons que le traducteur, que son zèle a engagé dans une entreprise probablement très-dispendieuse, et qui l'a exécutée avec conscience et habileté, trouve dans l'intérêt que le public religieux doit à cette publication, un ample dédommagement de ses sacrifices et de son travail.

Cette publication peut être considérée comme un beau complément du *Commentaire* de M. Léon de Laborde dont nous avons rendu compte au commencement de cette année. A. V.

LE MINISTÈRE ÉVANGÉLIQUE, vie d'activité et de recueillement. Sermon prêché à Lausanne, en novembre 1842, pour une consécration au saint ministère, par LOUIS FABRE, pasteur. Lausanne, M. Ducloux. 23 pages. Prix: 25 rap.

Une solennité pareille nous valut, en 1840, un très-bon discours du même auteur, sous ce titre: *Le pasteur se faisant tout à tous.* Celui que nous annonçons est digne du précédent, et le surpasse même, si nous en croyons notre impression. Beaucoup de clarté, de simplicité, de franchise dans le style, de vérité dans l'accent, s'ajoute dans ces pages à une grande sagesse expérimentale, et lui fait valoir tout son prix. Il n'est aucun ministre, dans aucune église, qui ne doive jouir et qui ne puisse profiter à la lecture de ce sermon, et les laïques eux-mêmes y trouveront de l'intérêt. Beaucoup de gens qui ne sont assez frappés ni des difficultés ni de la beauté du ministère, apprendront peut-être, en lisant ces deux discours, et ce qu'il vaut et ce qu'il coûte. A. V.

LE ROYAUME DE CHRIST. Essai sur la constitution des églises chrétiennes, leur gouvernement et leurs ministres, précédé d'une introduction sur la personne de Jésus-Christ et la nature de son règne, par RICHARD WHATELY, Doct. en Théol., Archevêque de Dublin. Traduit de l'anglais sur la 3me édition, par L. BURNIER. 1843. Paris, Librairie Delay, rue Tronchet, 2, Lausanne, Ducloux. Prix: 2 francs 50 centimes.

En exposant ses idées sur la nature du royaume de Christ et la personne même du Sauveur; puis, dans une seconde et beaucoup plus longue partie, sur le principe exclusivement spirituel des Églises chrétiennes, l'archevêque de Dublin lutte surtout contre les tendances puséites. Cependant M. Burnier, esprit si logi-

que et si pratique, n'aurait pas traduit un tel ouvrage si, d'un côté, on n'y trouvait une profonde érudition et argumentation biblique; si, de l'autre, la thèse soutenue par le prélat anglican n'avait pas une valeur générale et des conséquences qu'on peut appliquer partout. Sans entrer dans cette discussion, on peut dire que c'est un livre théologique solide et consciencieux; un livre où l'on sent la piété et la bonne foi, même sans être gagné à la cause soutenue.

CHOIX DE LECTURES intéressantes pour le cœur et pour l'esprit, par F. CAUMONT. 1 vol. in-12. Bâle, 1844. Lausanne, M. Ducloux. Prix : 18 batz.

Ceux qui connaissent personnellement l'auteur de ce petit livre achèteront de confiance son ouvrage, et le mettront sans crainte entre les mains de la jeunesse, à laquelle on pense bien qu'il est particulièrement destiné. C'est un recueil de morceaux en prose, pris dans les auteurs contemporains: le plus ancien de tous est le cardinal de Bausset; nous sommes donc en plein dix-neuvième siècle; mais c'est l'œuvre d'une abeille aussi délicate que diligente, qui n'a extrait de toutes les fleurs que les sucs les plus purs. L'ouvrage, quoique sérieux, est très-amusant, et sera dévoré par les jeunes lecteurs. L'auteur a ajouté quelques notes, pour l'explication des termes peu connus. Au reste, l'ouvrage est moins propre à la première enfance, qu'à l'adolescence et à l'âge mûr. Il fera sans doute, cet hiver, l'amusement et le charme de bien des soirées de famille. A. V.

FEUILLE DU JOUR DE L'AN offerte à la Suisse romande par la section lausannoise de l'union fédérale. 1844. LA BATAILLE DE SAINT-JACQUES. Lausanne. Imprimerie de Pache-Simmen, Cité-devant 6, et chez tous les libraires. Prix : 7 batz.

C'est une bonne et intéressante idée qui donne au public, chaque année, la feuille du jour de l'an. C'est aussi une idée bien exécutée, et suivie avec bonheur, invention et succès. Le cahier de cette année renferme, outre le récit de la bataille de Saint-Jacques, deux gravures : l'une du combat, l'autre du monument élevé sur le champ de bataille; une carte destinée à rendre plus facile l'intelligence de la rencontre et de la mêlée; enfin, de beaux vers, une ode sur les funérailles, très-élevée et très-simple de ton. Nous devrons à cette publication l'avantage de sentir mieux ce beau fait d'armes de nos ancêtres, et de nous souvenir d'eux dans l'année anniversaire de cette mort héroïque.

EXPOSÉ DES FAITS qui ont accompagné l'agression des Français contre l'île de Tahiti, par les directeurs de la Société des missions de Londres. Traduit de l'anglais, 2e édition, avec un supplément de pièces justificatives. Paris, librairie Delay, 1843. — Lausanne, M. Ducloux.

Le titre de ce livre en indique suffisamment le contenu, l'objet et l'importance : aussi nous nous bornons à l'annoncer.

LE PETIT ENFANT. Seconde partie, 1843. Paris, librairie Delay. Prix : 60 centimes.

On trouve dans ce petit livre de jolies histoires, instructives et morales, à la portée des enfans qui viennent d'apprendre à lire. La leçon s'y donne dans les

choses, et non à côté; surtout dans les dernières pages sur les orphelins, qui sont simples, sensibles et touchantes.

Quelques gouttes du lait de la parole, ou prédications familières sur quelques points fondamentaux de la doctrine et de la vie chrétiennes, par H. Berthoud. Lausanne; chez les libraires, prix : 5 batz; chez M. Tanxe, rue St-Etienne nº 5, prix : 5 fr. les 12 exemplaires et 8 fr. les 20 exemplaires.

Ce livre s'est vendu à peu près sans annonce, cette remarque suffit pour en faire l'éloge. L'auteur, cependant, souhaite par conscience qu'on examine la justesse de quelques critiques particulières qu'il a reçues, relativement à ses idées sur la Sainte-Cène et sur le Baptême. Il croit ses doctrines conformes à notre *Liturgie nationale*, à la *Confession de foi helvétique*, et surtout à la règle suprême, à la Bible. Après avoir lu ces pages où il appuie, plus fortement il est vrai qu'on ne le fait d'ordinaire, sur l'importance et l'influence des Sacremens, nous n'y avons rien trouvé que de salutaire et d'édifiant. Toutefois, ce n'est pas à nous de juger en si grave matière; nous ne pouvons que dire notre impression.

Le portrait de Marie dans les cieux, dessiné d'après des renseignemens puisés dans la Sainte-Écriture. Par l'auteur de la *Religion d'argent*, 1843. Brochure avec gravure, 20 centimes l'exemplaire. Chez Delay, à Paris, et chez tous les libraires.

La gravure de cet ingénieux petit traité représente la mère du Christ telle qu'on peut la peindre d'après le peu de renseignemens épars dans l'Écriture, sur sa personne, sa vie et l'âge où elle fut retirée de ce monde. Il y a un touchant intérêt dans les pages qui expliquent la création de ce portrait et les effets qu'il produit sur une âme sincèrement catholique et chrétienne. Ce petit livre, fort original, est d'une distinction rare; il respire cette charité bien entendue qui commence par respecter toute foi sincère, pour l'amener ensuite au centre de la véritable foi; il montre, avec une droiture pleine de charme, comment on peut commencer par Marie et finir par Jésus-Christ.

Dogmatique de l'Église réformée. Prolégomènes. Par Edmond Scherer, docteur en théologie. Paris, librairie Delay, rue Tronchet 2, 1843. Lausanne, M. Ducloux. Prix : 2 francs 50 centimes.

La science théologique protestante et française, dans son essence et dans son histoire, tel est le plan d'un vaste travail dont M. Scherer public, dans ce volume, l'introduction et le prospectus tout ensemble. Cela est fait pour intéresser vivement les personnes, capables, par leurs connaissances et leur facultés, de s'occuper de ces grandes questions dogmatiques. Nous les renvoyons donc au livre lui-même, bien digne de servir de préface à un utile et savant ouvrage.

Les Nestoriens ou les tribus perdues, contenant les preuves de leur identité, une exposition de leurs mœurs, coutumes et cérémonies, et l'esquisse d'un voyage dans l'ancienne Assyrie, l'Arménie, la Médie et la Mésopotamie. Par

A. GRANT, Dr Médecin. Traduit de l'anglais par le traducteur de la vie de Mme. H. Winslow. Paris, librairie Delay, 1843. Lausanne, M. Ducloux.

Le docteur Grant est un missionnaire américain qui a vécu et voyagé parmi les Nestoriens. Il pense qu'en eux sont retrouvées ces tribus d'Israël qui avaient disparu pour un temps ou qui du moins vivaient cachées en attendant l'époque de leur retour à Jérusalem. Ce livre intéressant contient, outre une carte du territoire occupé par ces chrétiens nestoriens, un récit du séjour et des aventures du missionnaire, ses relations et entretiens avec les Kurdes et d'autres peuplades orientales, et surtout le développement des raisons et des preuves qui l'amènent conclure que les Nestoriens sont bien en effet les dix tribus perdues. Tout cela est très-curieux.

L'EXPÉRIENCE, LA CHIRURGIE PURE ET LA TACHYTOMIE, par MATHIAS MAYOR, avec une planche. Lausanne, librairie de M. Ducloux. Paris, chez Labé, libraire, place de l'Ecole de Médecine, 1843. Prix, 12 batz.

Le nom de M. Mayor indique suffisamment l'intérêt et l'agrément de ce petit livre, dans lequel l'auteur a réuni trois mémoires, lus par lui au congrès scientifique d'Angers. Ces mémoires contiennent, sur trois point différens mais qui se lient, une discussion dans laquelle notre célèbre docteur s'amuse lui-même de son air d'excentricité, qu'il ne renie point.

STATISTIQUE agricole, industrielle, commerciale et douanière de la Suisse. Fribourg, 1843.

On a des statistiques agricoles, industrielles et commerciales de la France et de l'Angleterre. M. Schmutz a fait cet important ouvrage pour la Suisse, en le rattachant à ceux-là par une table comparée et détaillée. Appuyé sur des doctrines économiques recommandables, ce travail laisse seulement à désirer l'indication détaillée des sources d'où l'auteur a tiré ses calculs et des autorités sur lesquelles il les appuie. C'est d'ailleurs un livre utile et bien fait, plein d'indications et de résultats essentiels.

LA MORT CIVILE EN FRANCE par suite de condamnations judiciaires, son origine et son développement. Par ACHILLE RENAUD, docteur en droit, agrégé à l'université de Berne. Paris, 1843. in-8° 168 pages.

En France, ce n'est déjà pas sans opposition que l'institution de la mort civile a passé de l'ancienne jurisprudence dans la loi moderne. Lors de la rédaction du Code Napoléon, comme depuis, elle y a été l'objet de vives critiques. Dans la dissertation que nous avons sous les yeux, M. Renaud recherche quelle en a été l'origine, dans quel esprit elle a été établie ; il en suit tous les dévelop-pemens jusques à nos jours, et s'y attache à démontrer qu'il y a eu souvent confusion d'idées dans la manière dont elle a été envisagée par les législateurs et par les jurisconsultes français. Suivant lui, l'institution elle-même se justifie par son utilité, par sa nécessité ; mais en même temps il blâme, et nous pensons avec raison, l'extension excessive que la loi française lui a donnée, soit en dépassant le but dans tel ou tel des effets qu'elle lui attribue (ainsi en annulant le

testament du condamné), soit en l'appliquant à des cas auxquels elle ne devait raisonnablement pas être appliquée. — L'auteur nous paraît avoir fait une étude sérieuse de son sujet. Indéendamment des commentateurs français il a utilisé avec fruit les ouvrages, trop peu connus en France, qui ont été publiés en Allemagne sur la législation française, dans les contrées où celle-ci est en vigueur. C'est ainsi un travail qui se recommande à l'attention des hommes qui s'occupent de ces matières. On le lira avec intérêt aussi dans le Canton de Vaud, dont le législateur a adopté en partie les dispositions du Code Napoléon sur la mort civile, mais en la limitant au seul cas de condamnation à la mort naturelle.

*

BIOGRAPHIE DE FRANÇOIS GUILLIMANN, par ALEXANDRE DAGUET, de Fribourg, Rédacteur en chef de l'*Emulation* et membre de plusieurs Sociétés scientifiques. — Fribourg, 1843.

Guillimann est l'un des pères de l'histoire de la Suisse, dans laquelle, l'un des premiers, il introduisit la critique. Cet amour de la science et de la vérité le rendit plus célèbre que populaire dans son pays, et l'on prétend même qu'ayant émis des doutes sur les origines nationales, entr'autres sur l'histoire de Guillaume Tell, il fut assailli un jour, comme il traversait le canton de Zurich, par une troupe de femmes et de jeunes gens, qui le plongèrent au beau milieu de la fontaine (*virum bonum salientis fontis gurgiti immerserunt* dit un ancien historien). On trouvera dans l'ouvrage de M. Daguet tous les renseignemens désirables sur ce savant vraiment distingué pour son temps (le XVIe siècle) et dont la carrière extrêmement laborieuse fut de plus entravée par toutes sortes de difficultés et de malheurs.

GRAMMAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, ouvrage plus spécialement destiné aux écoles supérieures, colléges, gymnases et autres établissements d'instruction publique ; par AIMÉ WARNÉRY. Paris, Cherbuliez. Lausanne, M Ducloux, 1843. 380 pages. Prix : 2 fr. 50 rap.

La langue française est peut-être de toutes les langues celle qui possède la littérature grammaticale la plus riche. Et pour ne pas remonter plus haut que notre temps on peut déjà citer bien des travaux faits, dans notre petit pays, pour tirer la grammaire d'une ornière creusée par la routine, dans laquelle elle s'était long-temps arrêtée tout court. Aujourd'hui paraît, d'après la méthode de Becker, l'ouvrage de M. Warnéry, consciencieux, solide, digne sous tous les rapports d'être étudié dans son ensemble, apprécié tout particulièrement en certaines parties (entr'autres le chapitre des verbes), et cité enfin comme un progrès réel dans la science de l'enseignement philologique.

ANNONCES.

LE CANTON DE VAUD, sa vie et son histoire, par J. OLIVIER. Deux très-forts vol. in-8° de 1338 pages, plus 94 pages d'éclaircissemens et pièces justi-

ficatives, et une ample table des matières. — Prix : 12 fr. de Suisse. — N. B. Il ne reste que quelques exemplaires de cet ouvrage, trop volumineux pour être réimprimé.

ETUDES D'HISTOIRE NATIONALE, par le même. Un vol. in-8°, contenant trois ouvrages distincts :

1° *Le Major Davel*, VII et 142 pages.

2° *Voltaire à Lausanne*, 36 pages.

3° *Histoire de la Révolution Helvétique* dans le canton de Vaud ou du Léman, XXXVI et 368 pages.

Ce dernier travail, outre une introduction historique développée, comprend donc : l'histoire abrégée de la Suisse depuis 1780 jusqu'à 1830, et l'histoire détaillée, durant cette même époque, de celui des cantons qui fut le plus mêlé à la révolution helvétique.

Ces trois ouvrages ne se vendent pas séparément. Prix des trois, réunis en un seul volume : 5 francs.

Le *Canton de Vaud* et les *Études d'histoire nationale* se trouvent à Lausanne, chez l'auteur, chez M. Ducloux et chez les principaux libraires. — Pour les *Études d'histoire nationale*, il sera fait une forte remise aux libraires qui en prendront un certain nombre d'exemplaires à la fois.

TABLE DES MATIÈRES

DU VI[e] VOLUME.

La *Revue Suisse*, comme le prouve la table suivante, est restée fidèle dans l'ensemble de cette sixième année à un assez difficile programme : fournir à la Suisse, en dehors des journaux politiques, un organe de publicité large et sérieuse sans trop de spécialité, et la tenir au courant des productions nationales et étrangères. Elle a surtout rempli ce dernier but par son *Bulletin* et par sa *Chronique* ou revue proprement dite. Celle-ci, en effet, a donné mois par mois, pour la France notre centre principal, le tableau de la vie et des mœurs littéraires dans ce pays, des nouvelles et des renseignemens puisés aux meilleures sources sur les questions du jour ; de plus, des résumés de la situation intellectuelle de l'Allemagne et quelques excursions sur des sujets analogues en Angleterre et en Italie. Enfin, soit la Chronique soit le Bulletin renferment l'annonce et la critique d'un grand nombre d'ouvrages publiés dans la Suisse française et allemande, ou qui ont ici particulièrement leurs lecteurs. Si donc on veut bien tenir compte des difficultés matérielles de l'entreprise et de tout ce qui naturellement devait en restreindre le champ, les ressources et le cadre, surtout au début, ce sixième volume satisfera, nous n'en doutons point, à un examen réfléchi ; car il offre une variété assurément remarquable d'articles sérieux, instructifs, amusans, les uns de quelques pages, de quelques lignes, mais d'autres étendus et approfondis.

LITTÉRATURE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

CRITIQUE ET HISTOIRE.

SCIENCES. — QUESTIONS SOCIALES. — INTÉRÊTS PUBLICS.

VOYAGES.

POÉSIE.

BEAUX-ARTS.

CHRONIQUE.

REVUE HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

Tous les articles qui précèdent étaient inédits. La Chronique seule contient quelques extraits des meilleurs journaux français et allemands; mais ces extraits sont toujours accompagnés d'un travail original. Le reste de la Chronique, c'est-à-dire la presque totalité, appartient en propre à la Revue Suisse et à sa correspondance particulière.

Tell, de J. J. Hisely, 443. — Réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande à Lausanne 444.

JUILLET. Paris. Calme plat en politique et en littérature, 493. — Discours de M. de Lamartine à Mâcon, 494. — Meetings d'O'Connell, 495. — L'article de Libri sur les jésuites. Libri et l'Académie des Sciences, 496. — Sainte-Beuve : *Quelques vérités sur la question en littérature*, 497 et suiv. — L'*Illustration*. Les *Voyages en zig-zag*, de Rodolphe Topffer, 502. — Fait curieux de statistique bibliographique, 502. — L'Athénée royal ou l'ancien Lycée ; ce qu'il devient, 503. — Les auteurs dramatiques, par Et. Arago, 503. — George Sand dans un drame de Rosenkranz, 506. — Les trois rôles de femme de *Lucrèce*, 506. — *Itinéraires poétiques*, de M. de La Boulaye. *Souvenirs* sur l'Empire, de M. de Meneval, 507. — Châteaubriand au Capitole, *ib.*

AOUT. — ALLEMAGNE. Situation générale. Philosophie ; théologie ; littérature ; poésie ; histoire. Herwegh, Heine, Lenau, K.-A. et W. Menzel, Lepsius, Ehrenberg, 540 et suiv. — Explication sur la Chronique et sur sa correspondance, 548. — FRANCE. Articles de la *Gazette d'Augsbourg* sur les salons de Paris, 549. — Détails biographiques et littéraires sur Eugène Sue, 550. — Eugène Sue comparé à J. J. Rousseau par un professeur d'histoire à l'Université, 552. — Al. Dumas et J. Janin, 552. — Le livre *Des Jésuites* de MM. Michelet et Quinet, 555. — Article de M. Vinet sur Bourdaloue, 556. — Nouveaux renseignemens sur l'état du catholicisme en France, 557. — Les lettres du *Père André* et les lettres de *Mme de Longueville* publiées par M. Cousin, 557. — Les *lettres d'Henri IV*, 558. — Les *Lettres Parisiennes* de Mme Emile de Girardin, *ib.* — Article de la *Gazette médicale* sur l'*hémospasie*, 558. — Les *grands hommes de bien*, le *Petit Manteau bleu*, 559. — Alfred de Musset : Ses vers sur la mort du duc d'Orléans ; caractère de sa poésie, 559. — Mme Colet, 560. — La princesse de Joinville, *ib.* — SUISSE. *Jeanne d'Arc*, tragédie de M. Porchat, 561. — Réunion de la *Société suisse des sciences naturelles* à Lausanne, 561.

SEPTEMBRE. L'accident du Tréport. La reine Victoria à Eu, 610 et suiv. — Histoire littéraire : MM. Villemain, Cousin et Guizot, 612 et suiv. — Brochure de l'archevêque de Paris *sur la liberté de l'enseignement* 616. — Caractère réel de l'enseignement universitaire, *ib.* — Réponse de M. Quinet à l'archevêque, *ib.* — Lettre de Lamartine sur un journal des masses quotidien et à un million de souscripteurs, *ib.* — Conclusion de la querelle de MM. Dumas et J. Janin, 617. — L'abbé de Genoude. Détails biographiques, 619. — Correspondance de Bettina et de Gœthe, *ib.* — *Histoire de l'Allemagne au temps de la Réformation*, de L. Ranke, 621. — SUPPLÉMENT. Mort de la fille aînée de V. Hugo. Madame Sand en Berry Balzac en Russie pour réfuter M. de Custine, 621. — Discours du cardinal Pacca, 622. — Rome. Notes d'un voyageur, *ib.* — SUISSE. Réunion de la *Société d'histoire de la Suisse Romande* à Moudon, 623. — Exposition de peinture à Genève, 625.

OCTOBRE. *Discours sur les passions de l'amour*, fragment inédit de Pascal. Observations sur ce morceau et citations, 658. — Vers de V. Hugo pour sa fille, 661. — Article de la *Revue des Deux-Mondes* sur le *Mariage au point de*

BULLETIN.

PUBLICATIONS NATIONALES.

OUVRAGES RELIGIEUX ET D'ÉDUCATION.

sches Kirchenliederbuch, de *Lange*, *ib.* — *Neue Helvetia*, 515. — Feuille populaire suisse, *ib.* — Publications politiques et pédagogiques dans la Suisse italienne, 316. — Le Mariage au point de vue chrétien, 384. — Le dimanche n'est pas un sabbat, de *V. Mellet*, *ib.* — Tablettes grammaticales, de *H. Paris*, par A. VINET, 508. — Chants de l'Exil, de *Louis Delâtre*, 509. — Aristocratie et Démocratie, Église et État, de *J.-J. Hottinger* (en allemand), par S. CH., 511. — Intérêts généraux du protestantisme français, de *A. de Gasparin*, 567. — Genève, origine et développement de cette république, de ses lois, etc., de *A.-P.-J. Pictet de Sergy*, 568. — O-Taïti, de *H. Lutteroth*, 627. — Vevey et les Alpes vaudoises, de *E. Duffoug-Favre*, 628. — Histoire naturelle des environs de Vevey, etc., de *R. Blanchet*, *ib.* — L'Ami de l'argent, de *A. Monod*, 629. — Les Juifs évangélisés, de *Gaussen*, *ib.* — La famille de Béthanie, de *L. Bonnet*, 630. — L'Evêché de Jérusalem et l'Ecole théologique d'Oxford, de *A. de Mestral*, 631. — Les signes des temps, etc., de *H. de Joannis*, 631. — Le Culte domestique, *ib.* — Rapport de l'institut d'Echallens, 632. — Rapport de la Société des Missions Evangéliques de Bâle, *ib.* — Mémoires et documens publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 680. — Le catholicisme d'Orient et d'Occident, de *Baader*, traduction de *Fréd. de Rougemont*, par A. LEBRE, 683. — Feuilles de Hoffwyll, de *Emmanuel de Fellenberg* (en allemand), par A. VINET, 745. — Essai sur la science de l'éducation, de *A. Janin*, par A. VINET, 746. — Recueil des sources, etc., de *Kirchhofer* (en allemand), par J.-J. H., 748. — Choix de lectures, etc., de *A. Vinet*, 810. — Poésie chrétienne, etc. de Madame *C. Olivier*, par F., *ib.* — Le Tabernacle dans le désert, de *Rhind*, par A. VINET, *ib.* — Le Ministère évangélique, de *L. Favre*, par A. VINET, 811. — Le Royaume de Christ, de *R. Whately*, traduction de *L. Burnier*, 811. — Choix de lectures intéressantes, de *F. Caumont*, par A. VINET, 812. — La bataille de Saint-Jacques (feuille du jour de l'an), 812. — Le petit enfant, *ib.* — Quelques gouttes du lait de la Parole, de *H. Berthoud*, 815. — Le portrait de Marie dans les cieux, *ib.* — Dogmatique de l'Eglise réformée, de *E. Scherer*, *ib.* — Les Nestoriens, de *A. Grant*, *ib.* — L'Expérience, la Chirurgie pure et la Tachytomie, de *M. Mayor*, 814. — Statistique de la Suisse, de *Schmutz*, *ib.* — La Mort civile en France, de *A. Renaud*, *ib.* — Biographie de Guillimann, d'*Alexandre Daguet*, 815. — Grammaire théorique et pratique de la langue française, d'*Aimé Warnéry*, *ib.*

ERRATA.

Page 192, ligne 2 : *vraiment positif*, lisez *pragmatique*.
431 et 443 : Voyez la rectification page 512.
792, ligne 18 : *Notez*, lisez *Mettez*.

